

LA LINGÜÍSTICA FRANCESA EN EL NUEVO MILENIO

M. Carme Figuerola, Montserrat Parra, Pere Solà (eds.)

editorial
MILENIO



Esta publicación ha contado con la ayuda de la Universitat de Lleida,
la Paeria Ajuntament de Lleida i l'APFFUE.

© de los textos: los autores, 2002
© de la edición: Editorial Milenio, 2002
Sant Salvador, 8 - 25005 Lleida
Primera edición: diciembre de 2002
ISBN: 84-9743-057-3
Depósito legal: L-1.407-2002
Impreso en Arts Gràfiques Bobalà, SL

ÍNDICE

Presentación	7
PONENCIAS	
Situation d'énonciation, situation de communication, DOMINIQUE MAINGUENEAU	11
Traduire, au fond, pour la forme, GÉRARD GROS	21
COMUNICACIONES	
Aproximaciones pragmáticas al estudio de la metáfora: la teoría de la pertinencia, M. JOSÉ ALBA	35
El "Nouveau Théâtre" y la crisis del lenguaje: una explicación desde la teoría de la relevancia y otras teorías lingüísticas recientes, EMMA ÁLVAREZ	45
Du prétexte au texte: pour une réhabilitation du texte littéraire en classe de FLE, BELÉN ARTUÑEDO-LAURENCE BOUDART	51
Les rapports intra-textuels des temps verbaux, LINA AVENDAÑO ANGUITA	61
Dinámicas concesivas y conectores, FLOR M. BANGO DE LA CAMPA	71
La Belgique romane: une riche mosaïque linguistique à sauvegarder, ANDRÉ BÉNIT	81
Contribución a la teoría de los modificadores argumentativos en la Argumentación en la Lengua: los modificadores "sobredesrealizantes", LORENZA BERLANGA	91
Classificació semàntica d'un corpus fraseològic francès-català en el seu context d'inserció, MERCÈ BIOSCA-IOLANDA NIUBÓ	101
Rigueur et persuasion chez Blaise Pascal et Estienne Pasquier: une étude comparative de leurs techniques argumentatives, DOMINIQUE BONNET	113
Le [ù] dans la prononciation figurée des dictionnaires français-espagnol des XIXe et XXe siècles, MANUEL BRUÑA CUEVAS	123
Les contenus culturels dans trois méthodes de FLE: étude lexicométrique des noms propres, XAVIER BURRIAL SANCHO	135
Approche cognitive à l'expression spatio-temporelle en français et allemand, CATALINA CALAFAT RIPOLL	145
Fonctionnement du discours en français sur objectifs spécifiques, M. LORETO CANTÓN RODRÍGUEZ	155

Características pragmáticas de la producción escrita del alumno en una situación de evaluación, CARMEN CASTRO CASTRO	165
Les noms des immigrés français qui habitaient sur la côte de Girona en 1637, ANNA MARIA CORREDOR PLAJA	177
Algunas denominaciones femeninas en los textos medievales. Estudio sintáctico, CARMEN CORTÉS ZABORRAS	187
La terminologie en milieu urbain, JAVIER DE AGUSTÍN	197
Estrategias concesivas y estructuras modales, MARÍA LUISA DONAIRE	203
El francés como lengua C en los estudios de traducción e interpretación, NADIA DUCHÊNE	215
Analyse d'erreurs. Les verbes de construction pronominales dans une traduction d'un extrait de <i>La familia Pascual Duarte</i> , de Camilo José Cela, CLAUDE DUÉE	221
L'expression de la subjectivité dans un texte polyphonique, JANINA ESPUNY MONSERRAT	229
La rédaction d'un article scientifique, MERCEDES EURREUTIA CAVERO	235
Les temps verbaux du français en formules et leurs traductions en espagnol, FEDERICO FERRERES MASPLÀ-M. ÀNGELS VIDAL COLELL	245
L'équivalence des clitiques français <i>en</i> et <i>y</i> en espagnol: problèmes de traduction, BIBIANE FRÉCHÉ	257
Oralité, corpus et langage des médias, MARIA TERESA GARCIA CASTANYER	267
La langue qui discours: l'autre leçon de Ferdinand de Saussure (III), CARMEN GARCÍA CELA	275
En torno a una perspectiva diacrónica del cambio sintáctico: del francés antiguo al francés moderno, RAMÓN GARCÍA PRADAS	285
Prose d'idées, esthétique et ordonnancement discursif, LUIS GASTÓN ELDUAYEN	295
Le proverbe: un cas de délocutivité formulaire, SONIA GÓMEZ-JORDANA FERAY	303
Une étude de la langue: jeux de mots et devinettes, ESTRELLA GREGORI ALGARRA	313
Discursos literario y económico en <i>L'Or</i> de Blaise Cendrars, COVADONGA GRIJALBA CASTAÑOS	323
Le présent de l'indicatif et la construction d'univers fictifs: le problème de la situation d'énonciation, RAFAEL GUIJARRO GARCÍA	333
Adverbios conectores y adverbios de modalidad: algunos puntos de encuentro, ADELAIDA HERMOSO MELLADO-DAMAS	343
Sintaxis de la negación en Pierre Reverdy, M. VICENTA HERNÁNDEZ ÁLVAREZ	355
La organización de la información en el texto de la noticia en la prensa francesa: procedimientos y estrategias. Estudio de pragmática discursiva y textual, JUAN HERRERO CECILIA	363
L'apprentissage de français de spécialité et le rôle de la traduction (français et tchèque), SLAVOMÍRA JEZKOVÁ	373

La grammaire française de l'abbé Jean de Vayrac (1664-1734), MARÍA ELENA JIMÉNEZ DOMINGO	381
El vocabulario de <i>Terre des hommes</i> , GABRIEL M. JORDÀ-CARINA PÀMIES	391
Interculturalidad y lingüística: la negociación del significado, MARÍA DEL CARMEN LEJARCEGUI GUTIÉRREZ	399
L'histoire de la traduction du français en espagnol durant le XVIIIe siècle. A propos d'une traduction historique du XVIIIe siècle, BRIGITTE LÉPINETTE	403
Que signifie la catégorie grammaticale du genre? Approche historique (II), RODRIGO LÓPEZ CARRILLO-JAVIER SUSO	417
Tautologies, truismes et lapalissades, MONTSERRAT LÓPEZ DÍAZ	427
Choisir ou concilier: la langue et la langue de spécialité, MERCEDES LÓPEZ SANTIAGO ..	437
Diégétisation, modes énonciatifs et compréhension/productions de récits, CLARA UBALDINA LORDA	445
Concurrences entre le circonstanciel et le complément d'objet, SAMUEL A. MALVAR MOUCO	457
Quelle est la nature de l'élément qu- dans les phrases clivées?, MARÍA JOSÉ MARCOS GARCÍA	467
Aposición y subordinación (adverbial): propiedades gramaticales y discursivas, MANUEL MARÍN JORGE	473
Inférence et présupposition: une approche contrastive, NOELIA MICÓ ROMERO	481
Expresiones fijas sinónimas: análisis contrastivo en francés y español, PEDRO MOGORRÓN HUERTA	491
Semprún ou l'impossibilité de traduire, M. CARMEN MOLINA ROMERO	501
Reevaluación y distanciamiento modal: el caso de "en tout cas" y "de toute façon", MARÍA MUÑOZ ROMERO	511
Polifonía discursiva y traducción (quince años de enunciación polifónica), FERNANDO NAVARRO DOMÍNGUEZ	529
El tiempo y los tiempos en las subordinadas temporales. Estudio de casos, M. AMPARO OLIVARES PARDO	541
La correspondance commerciale bilingue au XIXème siècle, DOLORES OLIVARES VAQUERO	551
Étude de connecteurs dans un texte de divulgation scientifique français et analyse de leur traduction en espagnol, FRANÇOISE OLMO	559
La determinación del momento de la acción en francés antiguo: las tesis de Paul Imbs, MONTSERRAT PARRA I ALBÀ	569
Aproximación a los usos anafóricos y lenguas en contraste, GEMMA PEÑA MARTÍNEZ ...	577
<i>La vie rêvée en Provence</i> : étude pour le cours de tourisme en FLE, SONIA PÉREZ GARCÍA	589

Los complementos del verbo en francés: ¿adverbial o circunstancial?, LAURA PINO SERRANO	595
Les opérations de reformulation dans la production et transformation des textes, MARÍA LUISA PIÑEIRO	605
L'amour dans les proverbes espagnols et français, MARYSE PRIVAT	609
Décrire et prescrire, le langage de la politique et de l'initiation, MARTINE RENOUPREZ ..	617
Sur les constructions "nom-adjectif" à valeur dénomminative, NURIA RODRÍGUEZ PEDREIRA	627
Les attributs adjectivaux du COD nucléaires et périphériques: étude comparée, XOSÉ CARLOS RODRÍGUEZ RAÑÓN	637
Traduction de jeux de mots, néologismes et créations inquiétantes du langage ionescien, MARÍA CLARA ROMERO PÉREZ	645
Estudio comparativo de artículos de divulgación científica para no especialistas en español y francés, JOSÉ RUIZ MORENO	655
Marcadores de justificación del discurso, M. JESÚS SALÓ GALÁN	665
Eficiencia divulgativa en traducción, MANUELA SAN MIGUEL HERNÁNDEZ	673
Aportaciones informáticas y estadísticas al análisis léxico de una obra literaria, ÁNGELES SÁNCHEZ HERNÁNDEZ	679
La traducción de textos médicos del francés al español, ELENA SÁNCHEZ TRIGO	689
Rasgos estilísticos y lingüísticos en la mensajería electrónica en lengua francesa, MERCEDES SANZ GIL	699
Pedro de Gorostiza y Cepeda, traductor, ALFONSO SAURA SÁNCHEZ	707
Discours théâtral et énonciation: l'effet perlocutoire du rire dans le théâtre de Courte- line, MONTSERRAT SERRANO MAÑES	717
Les expressions sportives employées dans d'autres domaines et leur traduction (espagnol- français), ASCENSIÓN SIERRA SORIANO	727
Approche lexicale et sémantique du vocabulaire politique de Sartre dans <i>Situations</i> , PERE SOLÀ	737
La paradoja lingüística. Aspectos semántico-pragmáticos. Estudio de casos, A. E. SOPEÑA BALORDI-M. AMPARO OLIVARES PARDO	747
Que signifie la catégorie grammaticale du genre? Approche historique (I), JAVIER SUSO LÓPEZ-RODRIGO LÓPEZ CARRILLO	757
La notion d'ethos dans l'analyse du discours littéraire, DESIDERIO TEJEDOR DE FELIPE ...	767
Postmodernité et comportements en enseignement/apprentissage du F.L.E., JACKY VERRIER	775
Le sens des mots n'est pas, il se fait: deux exemples dans l'oeuvre d'Antoine de Saint- Exupéry, CARLOTA VICENS PUJOL	783

PRESENTACIÓN

Desde hace unos años, los profesores de lingüística francesa de la Universidad española celebramos un congreso bianual para reflexionar sobre el pasado, presente y futuro de esta disciplina. Si bien es cierto que los estudios de Filología Francesa son en nuestro país relativamente jóvenes, no lo es menos que el prestigio adquirido a lo largo de estos años por los diferentes grupos de investigación, es cada vez mayor.

La reflexión científica sobre la lengua es una tarea constante, silenciosa y a veces poco reconocida aunque, a nuestro parecer, resulta indispensable. Por ello la celebración de congresos y la publicación de revistas especializadas o de actas como éstas, nos permiten dar a conocer el fruto de nuestros trabajos y seguir avanzando en esta línea.

Los días 8, 9 y 10 de noviembre de 2001 tuvo lugar en la Universidad de Lleida el V Congreso Internacional de Lingüística francesa bajo el amplio lema de *La lingüística en el nuevo milenio*.

En este encuentro se expusieron alrededor de un centenar de comunicaciones que abarcaron todos los ámbitos de investigación contemplados por la lingüística, ya sea en su vertiente general, en su acotación al terreno francés o en su concreción de lingüística francesa en España. Se abordaron así desde la teoría, historia y epistemología de esta ciencia hasta la semántica, didáctica y traducción, sin olvidar la fonética y fonología, morfología, sintaxis, la sociolingüística y pragmática. Además pudo contarse con las ponencias de Dominique Maingueneau y de Gérard Gros que tuvieron a bien ilustrarnos con sus prestigiosos trabajos, publicados en este volumen a modo de introducción. No faltó tampoco el recuerdo para nuestro compañero Jesús Lago, uno de los impulsores de estos congresos, ni para Maurice Gross a quien, por funestas razones hoy de todos conocidas, le resultó imposible desplazarse hasta nuestra ciudad.

Este libro se compone de enfoques plurales y heterogéneos en cuanto a temas abordados o a metodologías empleadas, lo cual responde a las preocupaciones científicas y a la constante actividad investigadora de los profesores de Filología Francesa de la Universidad española. Pero a la vez, dicha variedad es fruto del carácter del congreso concebido, no sólo como un intercambio científico, sino como un encuentro entre compañeros y amigos que durante unos días comparten sus respectivos puntos de vista en los debates que preceden el fin de sesiones. La riqueza de esa interconexión que no puede ser recogida en estas actas queda, pues, en mente de todos y nos parece la mejor garantía para el libro que obra en vuestras manos.

Por último, quisiéramos agradecer la confianza de todos aquellos que con sus contribuciones aceptaron el reto de enriquecer esta parcela del saber y también a quienes han colaborado en la confección de este volumen.

PONENCIAS

SITUATION D'ÉNONCIATION, SITUATION DE COMMUNICATION

DOMINIQUE MAINGUENEAU
Université Paris XII

Les théories de l'énonciation linguistique accordent une place essentielle à la réflexivité du langage, et en particulier aux coordonnées qu'implique chaque acte d'énonciation : coordonnées personnelles, spatiales et temporelles, sur lesquelles s'appuie la référence de type déictique. De son côté, la sémantique, fortement marquée par les courants pragmatiques, met l'accent sur le rôle du contexte dans le processus interprétatif, sur la contextualité radicale du sens. Enfin, avec l'apparition de disciplines qui prennent en charge le « discours » - particulièrement l'analyse du discours ou l'analyse conversationnelle – nombre de chercheurs en sciences du langage portent une extrême attention aux genres de discours, c'est-à-dire aux institutions de parole à travers lesquelles s'opère l'articulation des textes et des situations où ils apparaissent. Les trois perspectives – celles des théories de l'énonciation, de la sémantique, des disciplines du discours - interfèrent constamment, et l'on comprend que des notions comme « situation d'énonciation », « situation de communication », « contexte »... tendent à se mêler de manière le plus souvent incontrôlée.

Beaucoup assimilent ainsi purement et simplement « situation d'énonciation » et « situation de communication » ; c'est le cas dans l'enseignement secondaire français, dont les programmes de langue ont été récemment réorganisés autour des problématiques de l'énonciation ; c'est même le cas dans l'enseignement supérieur. : les élèves ou les étudiants sont par exemple invités à analyser la « situation d'énonciation » de tel texte politique comme la mise en relation d'un dirigeant et des membres de son parti dans un lieu qui est un amphithéâtre et à un moment qui est les élections législatives. Dans ce cas la situation d'énonciation est confondue avec le contexte empirique où est produit le texte.

Dans cet exposé je voudrais seulement contribuer à débrouiller un peu cet écheveau, en distinguant plus nettement les différents plans sur lesquels jouent ces notions. Il s'agit donc avant tout d'un travail de clarification.

1. LE PLAN DE L'ÉNONCÉ

1.1. La situation d'énonciation

La notion de « situation d'énonciation » prête à équivoque dans la mesure où l'on est tenté d'interpréter cette « situation » comme l'environnement physique ou social dans lequel se trouvent les interlocuteurs. En fait, dans la théorie linguistique d'A. Culioli, qui l'a conceptualisée, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites qui rendent tout énoncé possible en lui faisant réfléchir sa propre activité énonciative. C'est dans ce cadre que sont définies les trois positions d'*énonciateur*, de *co-énonciateur* et de *non-personne*.

— La position d'*énonciateur* est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la prise en charge modale. En français le pronom autonome *JE* en est le marqueur ;

- Entre l'énonciateur et le *co-énonciateur* (dont le marqueur est *TU* en français) il existe une relation de « différence », d'altérité : ces deux pôles de l'énonciation sont à la fois solidaires et opposés sur le même plan. Le terme « co-énonciateur » n'est toutefois pas sans danger pour peu qu'on l'interprète, à tort, dans le sens d'une symétrie entre les deux positions.
- La position de *non-personne* est celle des entités qui sont présentées comme n'étant pas susceptibles de prendre en charge un énoncé, d'assumer un acte d'énonciation. Entre cette position et celles d'énonciateur et de co-énonciateur, la relation est de « rupture ». C'est pour cette raison qu'Emile Benveniste a préféré parler de « non-personne » plutôt que de « 3^o personne », comme le faisait la tradition grammaticale. A la suite de ses travaux, on a abondamment décrit les divergences linguistiques entre les énonciateur/co-énonciateur, d'une part, et non-personne d'autre part ; l'une des plus remarquables est l'impossibilité de substituts anaphoriques pour les marqueurs des positions d'énonciateur ou de co-énonciateur : on ne peut que répéter *je* ou *tu* (« *Je* sais que *je* suis en retard »), alors que la non-personne dispose d'une riche panoplie de procédés anaphoriques, lexicaux ou pronominaux.

Ces trois positions autorisent aussi ce que Benveniste appelle des personnes « amplifiées » ou « dilatées » (en français *nous* et *vous*), qui correspondent aux positions respectives d'énonciateur et de co-énonciateur. La catégorie du pluriel n'est pas pertinente ici. Dans cette perspective, le « nous » ne s'analyse pas, en effet, comme l'addition de divers « je » : c'est un « je » qui s'associe d'autres sujets et qui peut même ne référer qu'à un seul sujet (cf. le « nous » dit de majesté).

Ce système de coordonnées personnelles de la situation d'énonciation est à la base du repérage des déictiques spatiaux et temporels, dont la référence est construite par rapport à l'acte d'énonciation : *maintenant* marque la coïncidence entre le moment et l'énonciation où il figure, *ici* un endroit proche des partenaires de l'énonciation, etc. Il permet aussi de distinguer entre deux plans d'énonciation : d'une part les énoncés « embrayés » qui sont en prise sur la situation d'énonciation (le « discours » de Benveniste) et d'autre part les énoncés « non-embrayés », qui sont en rupture avec cette situation d'énonciation (l'« histoire » de Benveniste, mais élargie ensuite à des énoncés non narratifs).

1.2. La situation de locution

La « situation d'énonciation » constitue un système de positions abstraites sur lesquelles repose l'activité linguistique et les énoncés qui en sont la trace. Ces positions – les grammairiens et les rhétoriciens l'ont noté depuis longtemps - ne coïncident pas nécessairement avec les places occupées dans l'échange verbal, les « personnes » au sens de « rôles » locutifs. Pour dire les choses simplement, ce n'est pas parce que l'on a affaire à un *je* que son référent occupe nécessairement la position de locuteur, et ce n'est pas parce que l'on a affaire à un *tu* que son référent est nécessairement l'allocutaire.

On distingue depuis toujours trois places dans ce qu'on peut appeler la « situation de locution », les deux premières étant celles des *interlocuteurs* :

- la place de *locuteur*, de celui qui parle ;
- la place d'*allocutaire*, de celui à qui s'adresse la parole ;
- la place de *délocuté*, de ce dont on parle.

Bien évidemment, les positions de la « situation d'énonciation » et les places de la « situation de locution » tendent à s'harmoniser : en règle générale *je* désigne le locuteur, tandis qu'un pronom à la non-personne tel que *il* désigne un référent délocuté. Mais les grammairiens ne cessent de faire remarquer qu'il n'en va pas toujours ainsi, qu'il existe de multiples décalages

entre les deux systèmes. Par exemple, pour référer à l'allocutaire on trouve le plus souvent des énoncés à la 2^o personne:

Tu pars ? Vous partez ?

où il y a harmonie entre position de co-énonciateur et place d'allocutaire. Mais on peut aussi trouver des cas de décalage entre les deux systèmes:

- (1) *J'ai bien dormi, je vais venir avec ma maman* (une mère à son bébé: emploi dit «hypocoristique»);
- (2) *Il est mignon, le chienchien* (emploi hypocoristique);
- (3) *De quoi je me mêle ?* (pour empêcher quelqu'un de parler);
- (4) *Alors, nous faisons un petit tour ?* (une infirmière à un malade);
- (5) *Qu'est-ce qu'elle veut ?* (une commerçant à une cliente).

L'interprétation des énoncés se construit ici en prenant en compte la tension entre la position énonciative (les coordonnées de la situation d'énonciation) indiquée par le marqueur de personne et la place occupée dans la situation de locution, en l'occurrence celle d'allocutaire. Avec « De quoi je me mêle ? », par exemple, on a affaire à un énoncé qui se veut sans réplique : la place de l'allocutaire est occupée par le locuteur, il y a suppression unilatérale de l'altérité entre les deux places. En revanche, dans l'emploi hypocoristique en « je » de l'énoncé (1), le recours au marqueur de première personne peut s'expliquer par le fait que l'allocutaire se trouve par nature dans l'incapacité de répondre : comme ce n'est pas un sujet parlant, que l'énonciation est vouée à rester sans réponse, le locuteur supprime l'altérité entre les deux places.

2. SCÈNE D'ÉNONCIATION ET SITUATION DE COMMUNICATION

Jusqu'à présent, nous avons envisagé le cas des énoncés élémentaires, c'est-à-dire des phrases-occurrences, par opposition aux phrases-types. Mais il n'est pas besoin d'être linguiste pour voir qu'en fait les énoncés élémentaires ne sont pas les seules unités pour lesquelles la notion de situation d'énonciation/communication est pertinente. Ces énoncés sont eux-mêmes des constituants de *textes*, d'unités transphrastiques qui relèvent de genres de discours, de dispositifs de communication verbale socio-historiquement définis. Or c'est pour les textes que l'on parle communément de « situation de communication » et aussi, de manière un peu inconsidérée, de « situation d'énonciation ».

En fait, quatre termes sont ici en concurrence : *contexte, situation de discours, situation de communication, scène d'énonciation*. La notion de « contexte » est intuitive et commode. Elle recouvre à la fois le contexte linguistique - qu'on appelle souvent « cotexte » dans la linguistique francophone -, l'environnement physique de l'énonciation, et les savoirs partagés par les participants de l'interaction verbale. Elle joue un rôle essentiel dans les théories sémantiques d'inspiration pragmatique, aujourd'hui dominantes, qui supposent que le destinataire construit une interprétation par des procédures qui impliquent des informations prélevées dans les divers composants du contexte. Mais il faut reconnaître qu'une notion aussi compréhensive que celle de « contexte » peut difficilement être employée de manière restrictive. Il vaut mieux s'intéresser aux autres.

2. LA SITUATION DE DISCOURS

Quand on aborde les productions verbales dans la perspective de l'étude des texte, les notions de « situation de communication » et de « scène d'énonciation » se révèlent plus commodes. Je vais ici les employer d'une manière un peu inhabituelle, en avançant qu'elles permettent d'appréhender sous deux abords complémentaires la *situation de discours* associée à un texte.

2.1. La situation de communication

En parlant de *situation de communication*, on considère en quelque sorte « de l'extérieur » la situation de discours dont le texte est indissociable. Divers modèles en ont été proposés depuis le célèbre acronyme SPEAKING de Dell Hymes dans les années 1960; ils mobilisent un certain nombre de paramètres; évoquons-en quelques-uns:

- **Une finalité**: tout genre de discours vise un certain type de modification de la situation dont il participe. La détermination correcte de cette finalité est indispensable pour que le destinataire puisse avoir un comportement adapté à l'égard du genre de discours concerné.
- **Des statuts pour les partenaires**: la parole dans un genre de discours ne va pas de n'importe qui vers n'importe qui, mais d'un individu occupant un certain statut à un autre. Un cours universitaire doit être assumé par un professeur supposé détenir un savoir et dûment mandaté par l'enseignement supérieur; il doit s'adresser à un public d'étudiants supposés ne pas détenir ce savoir. Une transaction commerciale met en relation un acheteur et un vendeur, etc. A chacun de ces statuts sont attachés des droits et devoirs, mais aussi des savoirs: le lecteur d'une revue scientifique n'est pas censé détenir le même savoir que l'auditeur d'une émission médicale à la télévision destinée au grand public.
- **Des circonstances appropriées**: tout genre de discours implique un certain type de lieu et de moment appropriés à sa réussite. Il ne s'agit pas là de contraintes « extérieures » mais de quelque chose de constitutif. En fait, les notions de « moment » ou de « lieu » requis par un genre de discours prennent un tour extrêmement différent selon les genres de discours: un texte écrit, par exemple, pose de tout autres problèmes qu'un texte oral lié à une institution fortement contrôlée.
- **Un mode d'inscription dans la temporalité**, qui peut se faire sur divers axes:
 - La *périodicité*: un cours, une messe, un journal télévisé... se tiennent à intervalles réguliers; en revanche, une allocution du chef de l'Etat ou un tract ne sont pas soumis à périodicité.
 - La *durée*: la compétence générique des locuteurs d'une communauté indique approximativement quelle est la durée d'accomplissement d'un genre de discours. Certains genres impliquent même la possibilité de plusieurs durées: un journal quotidien distingue au moins deux durées de lecture d'un article: le simple relevé des éléments détachés en gras et en capitales, suivi éventuellement d'une véritable lecture du texte.
 - La *continuité*: une histoire drôle doit être racontée intégralement, alors qu'un roman est censé lisible en un nombre indéterminé de séances.
 - Une *périmation*: un magazine hebdomadaire est conçu pour être valide pendant une semaine, un journal quotidien l'espace d'une journée, mais un texte religieux fondateur (la Bible, le Coran...) prétend être indéfiniment lisible.
- **Un support**: on aborde ici la dimension « médiologique », à laquelle on accorde aujourd'hui une grande importance. Un texte peut passer seulement par des ondes sonores (dans l'interaction orale immédiate), lesquelles peuvent être traitées puis restituées par un décodeur (radio, téléphone...); il peut aussi être manuscrit, constituer un livre, être imprimé à un seul exemplaire par une imprimante individuelle, figurer dans la mémoire d'un ordinateur, sur une disquette, etc. Une modification de son support matériel modifie radicalement un genre de discours: un débat politique télévisé est un tout autre genre de discours qu'un débat dans une salle avec pour seul public les auditeurs présents. Ce qu'on appelle un « texte », ce n'est pas un contenu qui se fixerait sur tel ou tel support, il ne fait qu'un avec son mode d'existence matériel: mode de *support /transport* et de *stockage*, donc de *mémorisation*.

- **Un plan de texte**: un genre de discours est associé à une certaine organisation, domaine privilégié de la linguistique textuelle. Maîtriser un genre de discours, c'est avoir une conscience plus ou moins nette des modes d'enchaînement de ses constituants sur différents niveaux. Ces modes d'organisation peuvent faire l'objet d'un apprentissage : la dissertation, la note de synthèse... s'enseignent ; d'autres genres, la plupart en fait, s'apprennent par imprégnation. A côté de genres monologiques à plan de texte rigide, comme la dissertation ou les actes juridiques, il en est d'autres, d'ordre conversationnel, qui suivent des « canevas » souples et qui sont co-gérés.
- **Un certain usage de la langue** : tout locuteur, *a priori*, se trouve devant un très vaste répertoire de variétés linguistiques : diversité des langues, diversité à l'intérieur d'une langue : niveaux de langue, variétés géographiques (patois, dialectes), sociales (usages de telle ou telle catégorie sociale), professionnelles (discours juridique, administratif, scientifique, journalistique...), etc. A chaque genre de discours sont associées a priori des options en la matière, qui font office de norme. On prendra néanmoins garde qu'il existe des types de discours dont certains genres n'imposent pas a priori d'usage linguistique : ainsi la plupart des genres littéraires contemporains.

2.2. La scène d'énonciation

En revanche, appréhender une situation de discours comme « scène d'énonciation », c'est plutôt la considérer « de l'intérieur », à travers la situation que la parole prétend définir, le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est *mise en scène*. Mais cette notion de scène d'énonciation, dont je cherche à montrer l'intérêt depuis un certain nombre d'années, n'est pas simple. Pour en prendre la mesure, il me paraît nécessaire d'y distinguer trois scènes, qui jouent sur des plans complémentaires: la *scène englobante*, la *scène générique*, la *scénographie*.

Scène englobante et scène générique

La *scène englobante* est celle qui correspond au type de discours. Quand on reçoit un tract dans la rue, on doit être capable de déterminer s'il relève du type de discours religieux, politique, publicitaire..., autrement dit sur quelle scène englobante il faut se placer pour l'interpréter, à quel titre il interpelle son lecteur. Une énonciation politique, par exemple, implique un «citoyen» s'adressant à des «citoyens». Caractérisation sans doute très pauvre, mais qui n'a rien d'intemporel: elle définit le statut des partenaires dans un certain espace pragmatique.

Dire que la scène d'énonciation d'un énoncé politique est la scène englobante politique, celle d'un énoncé philosophique la scène englobante philosophique, et ainsi de suite, ne suffit pas à spécifier les activités verbales, puisque l'on n'a pas affaire à du politique ou du philosophique non spécifié, mais à des *genres de discours* particuliers, qui s'analysent en divers composants, comme on vient de le voir : ici l'on peut parler de « scène générique ». Ces deux scènes, « englobante » et « générique », définissent ce qu'on pourrait appeler le *cadre scénique* du texte, à l'intérieur duquel le texte prend sens.

La scénographie

Ce n'est pas directement au cadre scénique que bien souvent est confronté le destinataire, mais à une *scénographie*. Prenons l'exemple d'un manuel d'initiation à l'informatique qui, au lieu de procéder selon les voies usuelles, se présenterait comme un récit d'aventures où un héros partirait à la découverte d'un monde inconnu et affronterait divers adversaires. La scène sur

laquelle le lecteur se voit assigner une place, c'est donc une scène narrative construite par le texte, une « scénographie », qui a pour effet de faire passer le cadre scénique au second plan; le lecteur se trouve ainsi pris dans une sorte de piège, puisqu'il reçoit le texte d'abord comme un roman d'aventures, et non comme un manuel.

Pour de nombreux genres de discours, en particulier ceux qui sont pris dans une concurrence pour capter un public, la prise de parole constitue, à des degrés divers, une prise de risque. Dans cette perspective, la scénographie n'est pas simplement un cadre, un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de ce discours, mais l'énonciation en se développant s'efforce de mettre progressivement en place son propre dispositif de parole. Le discours, par son déploiement même, prétend convaincre en instituant la scène d'énonciation qui le légitime. Dans notre exemple, la scénographie du roman d'aventure est en quelque sorte imposée d'entrée de jeu ; d'un autre côté, c'est à travers l'énonciation même de ce récit qu'on peut légitimer la scénographie ainsi imposée, en faisant accepter au lecteur la place qu'on prétend lui assigner dans cette scénographie. C'est encore plus évident quand on considère des textes publicitaires ou politiques, qui doivent faire adhérer un public *a priori* réticent ou indifférent.

La scénographie implique ainsi un processus en boucle. Dès son émergence, la parole suppose une certaine situation d'énonciation, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même. La scénographie apparaît ainsi à la fois comme ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément *la* scénographie requise pour énoncer comme il convient, selon le cas, la politique, la philosophie, la science, ou pour promouvoir telle marchandise... Plus le texte avance, et plus le destinataire doit se persuader que c'est le roman d'aventures qui constitue la meilleure voie d'accès à l'informatique, que cette dernière doit être appréhendée comme un monde inconnu, merveilleux et passionnant à découvrir. Ce que dit le texte doit permettre de valider la scène même à travers laquelle ces contenus surgissent.

Une scénographie ne se déploie pleinement que si elle peut maîtriser son propre développement, en maintenant une distance à l'égard de ses destinataires. En revanche, dans une interaction orale, même institutionnalisée (un débat politique à la télévision, par exemple), il est très difficile pour les participants d'énoncer à travers *leurs* scénographies: ils sont contraints de réagir sur le champ à des situations imprévisibles suscitées par les interlocuteurs. En situation d'interaction vive c'est alors bien souvent la gestion des « faces » qui constitue la priorité.

Il existe cependant de nombreux genres de discours sans scénographie, des genres dont les scènes énonciatives sont en quelque sorte figées: l'annuaire téléphonique, ou les rapports d'expert, en règle générale, se conforment strictement aux routines de leurs scènes génériques. D'autres genres de discours sont davantage susceptibles de susciter des scénographies qui s'écartent d'un modèle préétabli. Ainsi, l'exemple évoqué plus haut d'un manuel qui se présenterait comme un roman d'aventures: au lieu de se contenter de la scène générique habituelle de type didactique, les auteurs ont recouru à une scénographie originale, plus séductrice.

On peut ainsi répartir les genres de discours sur une échelle qui aurait pour pôles extrêmes:

- D'une part, les genres, peu nombreux, qui s'en tiennent à leur scène générique et ne sont donc pas susceptibles de permettre des scénographies variées (cf. les ordonnances médicales, etc.);
- D'autre part, les genres qui par nature exigent le choix d'une scénographie: c'est le cas des genres publicitaires. Certaines publicités présentent ainsi des scénographies de

conversation, d'autres de discours scientifique, etc. C'est le cas aussi de nombreux genres relevant du type de discours philosophiques, littéraires... : il existe une grande diversité de scénographies qui permettent de se poser en narrateur d'un roman et de construire la figure de son lecteur. Le discours politique est également propice à la diversité des scénographies: tel candidat pourra parler à ses électeurs en jeune cadre, en technocrate, en ouvrier, en homme d'expérience, etc. et conférer les «places» correspondantes à son public.

- Entre ces deux extrêmes se situent les genres susceptibles de scénographies variées mais qui le plus souvent s'en tiennent à leur scène générique routinière. C'est le cas, on l'a vu, des manuels.

Cette variation apparaît largement liée à la finalité des genres de discours. L'annuaire téléphonique, qui ne libère pas de scénographie, est un genre purement utilitaire. En revanche, le discours publicitaire ou le discours politique mobilisent des scénographies variées dans la mesure où, pour persuader leur destinataire, ils doivent le capter.

2.3. Un exemple

Ces trois plans de la scène d'énonciation, on peut les voir à l'œuvre, par exemple, dans le programme électoral de François Mitterrand, lors de la campagne présidentielle de 1988. Ce programme fut présenté sous la forme d'une « Lettre à tous les Français », qui fut publiée dans la presse et adressée par la poste à un certain nombre d'électeurs. Le contenu politique de ce texte est inséparable de cette mise en scène de correspondance privée: le Président s'efforce de faire campagne en tant qu'individu au-dessus des partis, et non comme homme d'appareil.

« Mes chers compatriotes,

Vous le comprendrez. Je souhaite, par cette lettre, vous parler de la France. Je dois à votre confiance d'exercer depuis sept ans la plus haute charge de la République. Au terme de ce mandat, je n'aurais pas conçu le projet de me présenter de nouveau à vos suffrages si je n'avais eu la conviction que nous avons encore beaucoup à faire ensemble pour assurer à notre pays le rôle qu'on attend de lui dans le monde et pour veiller à l'unité de la Nation.

Mais je veux aussi vous parler de vous, de vos soucis, de vos espoirs et de vos justes intérêts.

J'ai choisi ce moyen, vous écrire, afin de m'exprimer sur tous les grands sujets qui valent d'être traités et discutés entre Français, sorte de réflexion en commun, comme il arrive le soir, autour de la table, en famille (...).

La *scène englobante* est ici celle du discours politique. La *scène générique* est celle du programme électoral ; quant à la *scénographie* de correspondance privée, elle met en relation deux individus qui entretiennent une relation personnelle. Cette scénographie invoque même au 3^e paragraphe la caution d'une autre scène de parole: « sorte de réflexion en commun, comme il arrive le soir, autour de la table, en famille ». Ainsi, ce n'est pas seulement une lettre que l'électeur est censé lire : il doit participer imaginativement à une réflexion en famille autour de la table, le Président endossant implicitement le rôle du père et affectant aux électeurs celui des enfants. Cet exemple illustre un procédé très fréquent : une scénographie vient s'appuyer sur des scènes de parole qu'on peut dire « validées », c'est-à-dire déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repoussoir ou de modèle valorisé. Le répertoire des scènes validées ainsi disponibles varie en fonction du groupe visé par le discours: une communauté de conviction forte (une secte religieuse, une école philosophique...) possède sa mémoire propre;

mais, de manière générale, à tout public, fût-il vaste et hétérogène, on peut associer un stock de scènes qu'on peut supposer partagées. La scène validée n'est pas une scénographie, mais un stéréotype autonomisé, décontextualisé, disponible pour des réinvestissements dans d'autres textes. Il peut s'agir d'événements historiques (cf. l'Appel de De Gaulle au 18 juin 1940) comme de genres de discours (la carte postale, la conférence...).

On peut résumer ces distinctions dans un tableau :

PLAN DE L'ÉNONCÉ	Situation d'énonciation	Situation de locution
	Enonciateur/co-énonciateur	Locuteur/allocutaire
	Non personne	Délocuté
PLAN DU TEXTE	Situation de discours	
	<i>Point de vue externe</i>	<i>Point de vue interne</i>
	Situation de communication	Scène d'énonciation
		Scène englobante Scène générique Scénographie

REMARQUES CONCLUSIVES

On peut se demander si les distinctions que nous venons de faire sont généralisables aux communications verbales dans toute leur diversité.

C'est en particulier une source de débats constant que de savoir si la notion de genre de discours est pertinente pour les interactions conversationnelles familières, qui ne sont pas régulées par des contraintes institutionnelles. Dans ce type de communication verbale, ces contraintes, en effet, ne sont pas « verticales », elles ne définissent pas a priori un système de places socio-discursives, de rôles indépendants des participants; elles sont plutôt « horizontales »: négociées, et même constamment renégociables. En outre, leurs enchaînements obéissent à des règles locales, et non à des processus de structuration globale préétablis.

Sur le pôle opposé, un grand nombre de genres de discours, pas seulement littéraires, exigent la collaboration de leurs auteurs à la définition du cadre générique. En sous-titrant « récit » un texte narratif, plutôt que « roman » ou « conte », l'auteur contribue à définir la scène énonciative de son texte; c'est là plus que le choix d'une scénographie, cela touche la scène générique elle-même. Il en va de même pour de nombreuses productions télévisuelles ou radiophoniques, qui ne font pas que choisir une scénographie pour une scène générique stable: elles déterminent

partiellement leur scène générique. On croise ici la problématique des « classes généalogiques » de Jean-Marie Schaeffer, qui insiste sur le fait qu'en littérature les étiquettes génériques sont bien souvent destinées à faire entrer un texte dans une généalogie générique (roman picaresque, élégie...) qui s'appuie sur un texte prototypique sur la seule vertu d'une ressemblance dont l'auteur est le seul juge. Dans ce cas, tout ce qui regarde l'assignation d'une situation de discours à un texte devient beaucoup moins évident que lorsqu'il s'agit d'une dissertation, d'une transaction commerciale ou d'un tract électoral: les auteurs ont la prétention de définir la scène énonciative où se donnent leurs textes.

D'un certain point de vue, les interactions conversationnelles et les textes dont les auteurs définissent partiellement le statut pragmatique ont en commun de ne pas imposer à l'avance le cadre de l'activité langagière. Dans le cas de la conversation, ce sont les interactants qui négocient pour une bonne part leur cadre; dans le second cas, ce sont les auteurs de manière unilatérale, ce qui les oblige à légitimer ce cadre qu'ils imposent ainsi.

On le voit, les notions de « situation d'énonciation » ou de « situation de communication » employées sans la moindre contrainte n'ont en fin de compte que peu de valeur opératoire. La distinction entre le plan linguistique et le plan textuel, d'une part, la diversité des types et des genres de discours, d'autre part, obligent constamment les analystes à spécifier ce type de catégories. Si un discours, bien souvent, contribue à construire son cadre, les conditions de cette construction varient considérablement.

TRADUIRE, AU FOND, POUR LA FORME

RÉFLEXIONS SUR LA MISE EN FRANÇAIS MODERNE DE TEXTES MÉDIÉVAUX DE LANGUE D'OÏL (XIIIÈME-XVÈME SIÈCLES)

GÉRARD GROS
Université d'Amiens

C'est bien pour la forme que nous traduisons en français moderne les textes de la littérature médiévale, par exemple de langue d'oïl. Dans la perspective de l'histoire littéraire, c'est-à-dire d'une durée qui promet, avec le plaisir de la surprise, l'éclosion d'oeuvres nouvelles, mais qui chaque jour ensevelit un peu plus les oeuvres anciennes, parce que la langue et le parler évoluent, parce que les mentalités changent et que nos préoccupations du moment nous conduisent à reconquérir telle époque ou telle autre de notre histoire, ce doublage d'un écrit par un autre a quelque chose de désespérant. Aujourd'hui Rabelais se publie en édition bilingue, demain, peut-être, Racine, puis Marivaux. La modernité, dirait-on, pour peu qu'elle se penche sur le passé, raffole de se calfeutrer d'archives, et le philologue, dans ses instants de lassitude, n'est pas loin de penser à Sisyphe.

Or le médiéviste littéraire a bien choisi pour mission d'étudier les vieux textes, afin de publier ses acquis. Son honneur et son humilité consistent bien à chercher, exhumer quelquefois ce qui lui paraît digne d'intérêt pour le faire connaître et aimer. Au plus grand nombre, si cela se peut, et cela se peut, avec le temps. Une première solution consisterait à pourvoir le texte ancien d'un riche écrin de notes, à distribuer, dans le volume d'un livre, un trésor d'érudition. Alors, le contrat de l'éditeur avec le lecteur curieux, honnête homme, est parfaitement rempli, puisque le public de bonne volonté s'approprie le savoir du critique. Toutefois, même avec ce parti pris si respectueux des oeuvres, la tentation de traduction partielle est grande, et c'est une exigence à laquelle il faut, devant l'obscurité de la langue ancienne, se soumettre.

Cependant, faire entendre l'intérêt du fond ne dispense pas de traduire pour la forme. L'idéal serait de rendre le lecteur sensible non seulement aux options esthétiques de tel ou tel auteur médiéval, c'est-à-dire à son talent, en tant qu'il contribue au renouvellement de l'art littéraire, mais encore, en un temps largement dominé par l'oralité, à la mise en oeuvre d'un texte. Nous savons bien, par exemple, que la chanson de geste, en son état premier, ajuste l'unité syntaxique à l'unité métrique, dans le format du vers décasyllabe. Sauf à vouloir pratiquer l'archaïsme, c'est-à-dire ajouter à l'original la perspective du temps censée lui donner de la patine, il n'est pas facile de transposer ce mode de déclamation, ou de modulation, dans un texte moderne, compte tenu de nos habitudes de lecture oculaire et cursive, dont la hâte à comprendre est sans commune mesure, sans doute, avec la diction lente et ornée du jongleur. Nous savons aussi l'attention que les écrivains médiévaux, dont l'art se départait peu d'une conscience artisanale, prêtaient à la forme et aux formes. Un poète professionnel et célèbre de son vivant, comme Guillaume de Machaut, prenait bien soin, dans son *Voir Dit* (1364) d'appeler de son juste nom la lettre en vers, l'*epistre*.¹ Au premier quart du XVI^e siècle, un écrivain non point amateur,

1. V. 490-495 : «Et s'il est nulz qui me reprene Ou qui mal apaiez (= «peu satisfait») se tiengne De mettre cy nos escriptures, Autant les douces que les sures (= «amères»), Que l'en doit appeller epistres - C'est leurs drois noms et leurs drois titres...» Guillaume

mais plus ou moins autodidacte et en tout cas ni clerc, ni familier d'une cour, le Messin Philippe de Vigneulles, distinguait bien, au hasard d'une page de son *Journal*, entre vers et prose, deux formes d'égal mérite, apparemment.² Voilà qui nous mène assez loin de notre distinction superficielle entre roman, poésie et théâtre, et qui démontre l'importance peut-être primordiale qu'un auteur médiéval attachait à la forme.

Ce sont des réflexions qu'on voudrait mettre à l'épreuve de trois oeuvres, l'une romanesque, l'autre théâtrale et la dernière lyrique, à savoir *Joseph d'Armathie* (autrement appelé *L'Estoire del Saint Graal*),³ *Le Mistere du Siege d'Orleans*, enfin l'oeuvre poétique de Charles d'Orléans. Trois oeuvres, du XIIIe au XVe siècle, dont le choix résulte simplement d'une expérience personnelle de traducteur, mais qui, heureusement, présentent des caractères formels résolument distincts.

La littérature médiévale enseigne que l'innovation formelle accompagne et signale un renouvellement générique. Jusqu'au premier tiers du XIIIème siècle, il n'est de roman qu'en octosyllabes. Ce mètre est apparu en même temps que le texte narratif dont il s'est fait l'instrument, dès avant 1150, en Angleterre probablement. Sa facilité le rend propre à l'expansion du récit, qui s'incorpore le plaisir de la narration, les canons nouveaux de la description, la vérité psychologique du dialogue. Le genre neuf n'est plus cantilé comme la chanson de geste, mais il est dit : la beauté de l'accompagnement musical émigre un peu dans l'harmonie de la langue littéraire. Le texte narratif se désigne alors par la langue qui le transmet - le *roman*, par opposition au latin. Cette appellation recouvre à la fois la destination sociologique du genre, et, pour partie, son esthétique. Le roman s'écrit pour qui n'est pas, comme le clerc, instruit de latin : les laïcs et les dames, qu'il se propose d'instruire et de distraire. Cette littérature de loisir, fictive mais sérieuse, exige un art du bien dire sensible à l'élégance de la langue non moins qu'au raffinement de la forme.

Joseph d'Armathie constitue le premier élément, le «portique»⁴ d'un ensemble monumental, le *Lancelot-Graal*. Jusqu'à plus ample informé, il a été composé peu de temps après la *Queste del Saint Graal*, et d'après elle, vers 1225, comme un récit rétrospectif, puisque, prenant pour point de départ de l'évangélisation Sarras, la capitale des Sarrasins, où aboutissait *La Queste*, il conte le transfert du Graal de Palestine en Grande-Bretagne.

Mais que s'est-il passé, pour que le *Lancelot-Graal*, après trois quarts de siècle de roman en vers, préfère la prose? On constate que dans nos Lettres, la prose apparaît aux alentours de 1210 avec la *Conquête de Constantinople* du Champenois Geoffroi de Villehardouin: une chronique de la quatrième croisade,⁵ écrite par un témoin doublé d'un diplomate et triplé d'un militaire, dont le style sans fioriture vise à renseigner.

Or, lorsque l'enjeu édifiant du récit exige la véracité, la prose permet la précision dans le rendu des comportements. Le luxe de cette forme repose en effet sur le détail de la syntaxe, et particulièrement sur les nuances de la subordination. Celle-ci, lorsque l'usage en est bien

de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit véridique)*, édition critique et traduction par Paul Imbs, introduction, coordination et révision : Jacqueline Cerquiglini-Toulet, index des noms propres et glossaire : Noël Musso, Le Livre de Poche, 1999 (*Lettres Gothiques*, 4557), p. 72-75.

2. Année 1486 (le narrateur, alors, a quinze ans environ) : «(...) fis et escrips une lestre aissez bien faicte et bien dictée (= «composée»), tout par rime et par vers, en laquelle je rescripvois tout mon despairt (...). Car celle feuille de papier estoit papier de Troye (=Troyes), et grant voullume (= «format»), auquel y avoit encor une lestre (...) escripte en proïse, en laquelle estoit escript ...» *Gedenkbuch* des Metzzer Bürgers Philippe von Vigneulles, aus den Jahren 1471 bis 1522 (...) herausgegeben von Dr Heinrich Michelant, Stuttgart, 1852, p. 13.

3. *L'Estoire del Saint Graal*, édité par Jean-Paul Ponceau, Paris, Champion, 1997, 2 vol. (C.F.M.A., 120-121).

4. F. Lot, *Etude sur le «Lancelot en prose»*, Paris, 1918 (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 226), p. 278.

5. Il convient de mentionner aussi, dans le même genre, la même forme, à la même époque et sur le même sujet, la chronique du Picard Robert de Clari.

maîtrisé, éclaire les modalités de l'action (causes, manière, conséquences) ou les aspects de la temporalité (antériorité, simultanéité, postériorité).⁶ On définit cette subordination comme circonstancielle : c'est dire l'efficacité dont elle est porteuse et le service que la prose peut rendre au récit d'histoire.

Les romans du *Lancelot-Graal*, au XIII^e siècle, ne prétendraient-ils pas, avec une intention globalisante qui fait penser à la Bible, à la même loyauté documentaire, au même parti pris de vérité, à la même ambition de sérieux que la chronique? A vrai dire, alors, la prose a beau s'adapter au roman, tout roman néanmoins n'adopte pas la prose.⁷ Reste un fait : c'est le *Lancelot-Graal* qui, entre 1215 et 1235, fixe l'adéquation de la prose au récit de fiction, fournissant par là même le premier spécimen de roman au sens moderne du terme.

Par ailleurs le sujet de *Joseph d'Armathie* dit assez l'intention apologétique, suggérée par l'autre titre d'*Estoire del saint Graal* que porte l'oeuvre, puisque, sur un objet d'une aussi rare sainteté que le Graal, *estoire*, en supposant la trame chronologique et le récit d'un passé digne de mémoire, engage le parti pris de vérité : *estoire* est le contraire de *fable*. Ainsi, par exemple, dans la représentation du cortège des anges autour du Vase Sacré ou encore dans la présentation symbolique des habits épiscopaux, l'auteur, au prix de redites, a soigné l'effet de solennité rituelle. Si l'anaphore un peu développée n'a plus aujourd'hui bonne presse, il paraissait important, dans ces haltes du parcours narratif, de respecter le caractère liturgique d'une description d'autant plus importante qu'elle fonde en vérité le projet d'évangélisation.⁸

D'autre part, la prose de ce roman du Graal est façonnée par les procédés de l'oralité. Le fait est que l'amateur de littérature, au XXI^e siècle, prend de l'écrit médiéval une connaissance immédiate : livre en main, sa lecture est solitaire, oculaire et muette, pour occuper son loisir. Au XIII^e siècle encore, le même amateur aurait très certainement découvert l'oeuvre dans une cérémonie collective, où le récitant se chargeait d'assurer la médiation entre un auditoire et le texte à déchiffrer. Dépendant de ce mode de diffusion, ou fidèle à lui, le récit comporte des redondances explicatives, des reprises, parfois appuyées, d'une assertion. Les conserver respecte les conditions originelles de publication de l'oeuvre. Il en va de même quand on maintient les marqueurs de changements de parties, où le conte est évoqué objectivement.⁹

L'art littéraire, dans sa création comme dans sa destination, reste tributaire de son époque, définie par ses faits historiques, ses cadres idéologiques et ses caractères esthétiques. En fin de compte, la fidélité à la manière datée de *Joseph d'Armathie* permet au lecteur moderne d'imaginer tant soit peu ce roman à son avènement.

Dans l'histoire de la guerre de Cent ans, et plus largement dans l'histoire militaire du Moyen Âge, le siège d'Orléans (12 octobre 1428 - 8 mai 1429), qui venait, avec le succès ultérieur de la campagne de Loire, réparer l'humiliation de la désastreuse journée d'Azincourt (vendredi 25 octobre 1415), resta, dans la mémoire collective, le siège le plus célèbre. Il dura un peu moins de sept mois, traînant d'abord en longueur jusqu'à l'intervention rapide et décisive de Jeanne d'Arc qui, arrivée le vendredi 29 avril, brisait l'encerclement de la ville en huit jours. Les événements furent consignés dans un *Journal du Siège*, précieux document d'un témoin oculaire,

6. Pour l'expression grammaticale des nuances temporelles chez Villehardouin, par exemple l'emploi de la locution *en ce que* glissant vers un sens causal («du moment que»), ou l'accroissement des passés antérieurs dans la subordonnée, voir P. Imbs, *Les propositions temporelles en ancien français - La détermination du moment*, Paris, 1956, p. 251 et p. 342-343.

7. Témoin le roman que compose en octosyllabes Guillaume de Lorris, entre 1230 et 1245, et que continue dans la même forme, quarante années plus tard, Jean de Meun. Mais ce *Roman de la Rose* est l'histoire d'un amour, et le narrateur ne s'interdit pas d'y transposer des motifs lyriques.

8. Voir, *infra*, Annexes, I.

9. *Id.*

puis, afin de commémorer par une manifestation théâtrale la libération de la ville, on composa très vite un mystère qui, repris, amplifié, détaillé, finit par entourer le rappel des faits de considérations politiques et religieuses, puisque, souhaitant conduire au sacre le dauphin, la Pucelle agissait sur l'ordre de Dieu : la péripétie, dès lors, s'insérait dans un sens providentiel de l'histoire. Ainsi s'est formé, jusqu'à la version que nous en connaissons, qui remonte probablement au milieu des années 1450, *Le Mistere du Siege d'Orleans*.¹⁰

Or, qu'il s'agisse à l'époque du théâtre profane, et comique, avec les genres de la sotie, de la farce et du sermon joyeux, ou du mystère, l'oeuvre pour la scène relève de la seconde rhétorique, à savoir la poésie. La chose est tellement évidente que les *Arts de seconde rhétorique*, si précis sur la façon des strophes et des genres et sur leur appropriation, ne parlent jamais du théâtre, à une exception près (*L'Instructif de la Seconde Rethorique*, vers 1472, chapitre X).¹¹ La forme poétique relève en l'occurrence d'un parti pris esthétique, lequel d'ailleurs ne s'interdit pas, dans le mystère, le mélange des tons, c'est-à-dire le contraste entre la déclamation d'apparat, de style élevé, conforme à la dignité d'un personnage de haut rang, et la fantaisie, de style plutôt moyen, de caractère plutôt réaliste ou rustique.

Ordinairement le mystère s'illustre par la diversité formelle. Pour l'essentiel, *Le Mistere du Siege d'Orleans* est composé en huitains d'octosyllabes sur trois rimes (de schéma ababbcbc), mais tel ou tel personnage important, Dieu, le roi, le duc Charles d'Orléans, Jeanne, improvisent quelquefois des tirades en douzains sur trois rimes (de type abb/abb/bbc/bbc). Les variations de l'intensité dramatique - puisque le discours suspend l'action - le public les repérait donc au moyen de la variété métrique et strophique. Mieux : les changements de scènes, et de décors, sont annoncés par une forme proprement lyrique : le virelai (de structure ABBAabAB/abbaABBA, - c'est un rondeau double). Voilà qui plaide en définitive pour la finesse de sensibilité du public, censé capable d'apprécier, comme allant de soi, dans toutes ses implications, avec toutes ses valeurs d'ornement, la forme versifiée d'une oeuvre de longue haleine.

Comment ne pas faire apparaître ces caractères esthétiques et structurels, dans une édition bilingue de l'oeuvre? Le seul manuscrit connu du *Mistere*¹² n'observe pas la disposition strophique. Est-ce une raison pour le copier avec une fidélité confiante à l'excès, dès lors que le volume pouvait avoir été commandé (au commencement du XVI^e siècle, d'après l'écriture et le filigrane du papier), par un amateur de littérature et de l'histoire orléanaise, comme un livre de bibliothèque? Ne sommes-nous pas autorisés à donner droit de cité, dans le document textuel, à l'art formel de l'auteur? Omettre cette restauration serait desservir l'oeuvre et le genre du mystère. La traduction, en reproduisant l'unité du mètre (sinon sa mesure) et celle de la strophe, a l'avantage de mettre en valeur au seul coup d'oeil jeté sur la mise en page plusieurs lois de composition du genre.¹³ Quant à l'impossible pari d'une version rimée, rythmée même, de la part d'un médiéviste qui n'est pas poète, son échec, pour autant que le texte moderne invite aussi constamment que possible à la comparaison avec l'original, devient un hommage à la facilité de plume de l'auteur ancien.

10. Deux éditions jusqu'à présent : F. Guessard et E. de Certain, Paris, 1862 (*Documents inédits sur l'Histoire de France*, 7) et M.L. Hamblin, *The Fifteenth-Century French Mistere du Siege d'Orléans, an Annotated Edition*, thèse, Arizona, 1984.

11. Voir Graham A. Runnalls, «Le mystère français : un drame romantique?», *Etudes sur les mystères. Un recueil de 22 études sur les mystères français, suivi d'un répertoire du théâtre religieux français du Moyen Age et d'une bibliographie*. Paris, Champion (*Champion-Varia*, 14), 1998, p. 15-34.

12. Rome, Bibliothèque Vaticane, Regina 1022.

13. Voir, *infra*, Annexes, II.

Comment faut-il maintenant s'efforcer de traduire un poète? L'expérience allait se présenter avec Charles d'Orléans. Comme son contemporain René d'Anjou, qui lui est apparenté, Charles d'Orléans clôt la lignée médiévale des princes poètes, inaugurée dès le dernier quart du XI^e siècle, en langue d'oc, par Guilhelm, neuvième duc d'Aquitaine et sixième comte de Poitiers, le premier de nos troubadours et de nos poètes lyriques en langue vernaculaire. Son oeuvre couvre les deux premiers tiers du XV^e siècle, approximativement de Christine de Pizan à François Villon, en maintenant, non sans la renouveler, la tradition courtoise.

Dans cette oeuvre on distingue assez bien deux époques, et, plus précisément, deux «manières», comme il se dit, moyennant une simplification tout aussi commode qu'inévitable, à propos du romancier Jean Giono - avant et après *Un roi sans divertissement*.¹⁴ D'une part, le «livre des Ballades», dont la structure anthologique dessine un parcours amoureux, et dont le propos, qui ne renie pas la convention, prend une résonance singulière au su des épreuves politiques et privées subies par l'auteur, prisonnier des Anglais durant vingt-cinq années, à partir de la bataille d'Azincourt. D'autre part, après 1440, date du retour en France du prince, son oeuvre évolue vers une sorte de journal poétique élaboré, jour après jour, au gré des circonstances, des émotions, des événements de la vie familiale dans la forme économe du rondeau, genre dont Charles d'Orléans explore, avec une conscience de chef d'école et d'artiste exigeant, la souplesse thématique et structurelle.

Au terme d'une assez longue familiarité de lecteur, s'est imposé le voeu d'éviter, en proposant cette oeuvre au lecteur contemporain, la version prosaïque. Pari périlleux, quand le traducteur n'est pas lui-même poète, et, le serait-il, quand il doit transposer un texte écrit dans sa propre langue, même cinq fois centenaire. Le souci premier, irréductible est de servir l'original. Aussi, d'autres partis pouvaient être adoptés : la traduction infrapaginale, en prose éventuellement rythmée, qui de fait assure la priorité du poème, ou bien la publication de l'original assortie de notes lexicographiques, voire, en plus, d'une graphie modernisée. Dans le second cas, le plaisir de lire se fondait sur une découverte du texte ancien qui supposait d'abord la curiosité philologique. Dans le premier, pour l'intelligence du moyen français, si ressemblant avec le français moderne, le malentendu risquait de n'être pas dissipé, sauf à pratiquer un agile va-et-vient avec la version de recours.

Traduire en vers Charles d'Orléans était à la fois plus élégant et plus risqué, plus délicat, en somme, aux deux sens du terme.¹⁵ L'expérience, pourtant, valait d'être tentée, de vérifier si l'accent de cette poésie transparaîtrait dans la langue moderne. En cas de réussite, le lecteur reviendrait sans aucun doute à l'original pour l'apprécier et se l'approprier mieux. Il est à souhaiter que pour la restitution d'un rythme et la saisie d'une musique, deux éléments fondamentaux et fragiles de cette lyrique ancienne, le travail du traducteur ne relève pas trop de l'artifice, et qu'il fasse excuser, à la faveur d'une fidélité d'ensemble, les menues trahisons du philologue. Il arrive d'ailleurs que la tâche se limite à de simples retouches. Et s'il demeure, aux vers en français moderne, trop d'hiatus, par comparaison le texte original apparaît dans sa pureté, la netteté de sa finition.

Nous savons bien, cependant, qu'à côté de sa conception, la réception d'une oeuvre appartient à son histoire. Il existe à ce titre une tradition de lecture de Charles d'Orléans, sensible par exemple à la dénomination d'allégories comme *Nonchaloir*, ce verbe mué en présence active et force agissante, et dont le caractère phonétique est devenu si familier, si propre, originellement, au poète prisonnier des Anglais, puis retiré à Blois, qu'il relègue sans grand dommage le détail

14. Gallimard, 1947.

15. Voir, *infra*, Annexes, III.

de la définition sémantique. Au risque d'encourir le grief de version archaïsante, il fallait, conformément à cette tradition, maintenir *Nonchaloir* dans la traduction, pour désigner une hantise si permanente dans l'existence du poète qu'elle change à l'instar de son cœur, concernant tour à tour la négligence, l'indifférence, l'apathie même, à peu près ce que Jean Cocteau, d'un tour moins heureux, qualifiait d'*àquoibonisme*.¹⁶ Alors, la note explicative, à l'intention du lecteur de bonne volonté, vient préciser ce que ne dit pas le calque de la traduction.

Traduire... Du point de vue philologique, traduire, pour qu'il soit compris du siècle où nous vivons, un texte appartenant à notre propre langue a quelque chose d'incongru ; mais l'obstacle de la langue médiévale, même pour l'homme cultivé, peu versé dans la sémantique ancienne, est un fait ; et cet amateur de littérature a ses droits. Du point de vue littéraire, oser jumeler un texte de sa plume à l'oeuvre d'un écrivain reconnu par la postérité - puisque, nous le savons et le voulons à juste titre, la traduction, comme tout le reste, est littérature - est indécent, sauf à espérer que ces vers ou ces lignes ajoutés servent l'original. Si tel est le cas - voir la traduction comme une valeur ajoutée n'est pas sans réconfort - c'est *hic et nunc*, ici et maintenant. Car nos traductions sont provisoires, comme toutes constructions intellectuelles, dès lors que nous reconnaissons dans leur éventuelle réussite leur pertinence actuelle, au mieux leur efficacité du moment. Il n'est que de traduire en gardant sous les yeux quelque version vieille à peine de quelques décennies pour constater combien l'exercice est perfectible. En dehors même de tout critère subjectif - nous ne devons pas oublier combien compte notre appréciation pour rendre la nuance d'un mot - ne serait-ce que l'évolution des connaissances philologiques a tôt fait de montrer combien pêche notre ouvrage par manque de finesse et de précision. De temps en temps, la traduction doit être elle aussi renouvelée.

Un jour, peut-être, un critique envisagera nos traductions pour envisager comment nous avons conçu le Moyen Âge qu'alors, on verra sous un autre jour. Sommes-nous assez persuadés de l'aspect relatif de notre jugement sur l'esthétique et les valeurs d'une époque assez reculée pour que l'imagination pallie le défaut de connaissances ? Par exemple, nous savons aujourd'hui que l'amour mutuel de Tristan et d'Iseut, cet éternel retour de flamme a quelque chose de funeste, du moins dans la version de Bérout, et que le séjour en forêt se résume au qui-vive, au sauve-qui-peut contre l'imprévisible multiplication des menaces et des maléfices. Apprendre plus loyalement et mieux connaître nous valent de rectifier nos idéalizations, quand le temps le permet. Nous ne voulons plus ignorer que la *fine amor* n'était pas une passion platonique - Lancelot n'est pas le frère aîné du Grand Meaulnes - aussi n'enfermons-nous plus les couplets verts et même obscènes d'un Guilhelm IX dans la parenthèse de chastes points de suspension.

Avons-nous assez daubé sur la débauche décorative dont le XIX^e siècle a cru devoir enluminer tant d'églises romanes d'Auvergne ou du Poitou, pensant restituer le foisonnement chromatique d'une époque accoutumée à la violence des couleurs (et à la violence tout court) et supposée refuser le vertige ou la vacuité de la page blanche ? Sommes-nous certains d'être plus près de la réalité lorsque, sous prétexte de nous plonger dans le recueillement supposé caractéristique des vieux siècles de foi, nous parons tant d'églises d'un dépouillement très cistercien, ou lorsque, sacrifiant l'enduit, nous mettons les pierres à nu, pour prétendre restituer l'authenticité, la probité artisanale de la construction, alors que le matériau brut faisait horreur aux siècles anciens ? Le Moyen Âge est fait de nos vues successives, la vérité d'erreurs dépassées : l'approche de la spécificité médiévale consiste peut-être à combattre sans arrêt nos préjugés moyenâgeux.

16. Voir par exemple André Fraigneau, *Cocteau par lui-même*, «Ecrivains de toujours», aux éditions du Seuil, 1966, p. 128.

Chacune de ces campagnes de conservation aura toutefois eu l'avantage d'attirer l'attention sur une valeur, un style qui, pour nous être devenus étrangers, ne doivent pas nous laisser indifférents. Nous n'agissons pas autrement avec nos choix de textes, lorsque nous proposons au goût du jour notre version d'une oeuvre littéraire du Moyen Âge. Si malhabile et daté qu'il soit, notre effort participe d'une reconquête du passé. Que serait l'homme sans ces «habitations magiques» dont parlait Giono? De quel droit serait-il déshérité d'un imaginaire qui le dépasse?

ANNEXES

I. Joseph d'Armathie, dans Le Livre du Graal, I, N.R.F., (Collection de la Pléiade), 2001.

- § 60-66, p. 72-76. La symbolique de la tenue portée par l'évêque, enseignée à Josephé, fils de Joseph d'Armathie :

«Or te dirai que cist vestiment senefient : car ne les doit porter se cil non qui la senefiance requiert... Après te dirai des autres vestimens... Cil vestimens que tu as vestu desous ta cote senefie chaasté : car c'est une vertus par coi l'ame quant ele s'empart del cors s'en va nete et blanche ; et si s'acorde a tous les biens de l'ame, c'est a toutes les vertus... Li autre vestimens dont li chiés est couvers senefie humilité qui est contraires a orguel, car orguel veut aler tous jours fierement teste levee ; mais humilités vait souef et doucement le chief enclin... Or te dirai que cil après senefient. Celui qui est vers ne doit nus prestres vestir, ne cel autre desous s'il n'est evesques. Cil qui si est vers senefie sousfrance qui ja ne sera vaincue, ains est tous dis verdoians, et tous dis sera en vive force... Li loiiens d'entour le col senefie obediencia. Car autresi come li bués porte le giu au gaigneur, dois tu estre obeissans a toutes bones gens... Or te dirai que li aniaus que tu as senefie. Il senefie mariage... Après dois tu savoir que cil chapiaus cornus senefie confession, et pour ce est il blans que confession est la plus blanche chose qui soit et la plus nete...»

«Maintenant je vais te dire ce que ces vêtements signifient - ne doit les porter que celui qui recherche le signe divin... Maintenant, je vais te parler des autres vêtements... Ce vêtement que tu as enfilé sous ta cote signifie chasteté : vertu par qui l'âme, quand elle quitte le corps, s'en va nette et blanche ; qui s'accorde aussi avec tous les biens de l'âme, avec toutes les vertus... Le vêtement suivant, qui couvre la tête, signifie humilité, contraire à orgueil : orgueil veut aller toujours farouchement tête levée, au lieu qu'humilité va paisiblement et doucement, tête inclinée... Maintenant je vais te dire ce que ces vêtements-là signifient. Celui qui est vert, ains que celui de dessous, nul prêtre ne doit les revêtir s'il n'est évêque. Le vert signifie patience, laquelle jamais ne sera vaincue, mais est toujours verte, et toujours sera en vive force... Le lien qui entoure le cou signifie obéissance : comme le boeuf porte le joug du laboureur, tu dois te montrer obéissant à toutes personnes de mérite... Je vais te dire maintenant ce que ton anneau signifie. Il signifie mariage... Ensuite, tu dois savoir que cette coiffure pointue signifie confession; si elle est blanche, c'est parce que confession est la chose la plus blanche qui soit, la plus pure...»

- § 58-59, p. 71. Une articulation du conte :

«Ensi demoustra Nostres Sires que ce n'estoit pas sieges d'ome mortel se a celui non a qui oés il l'avoit apareillié. Et maintes autres vertus i moustra il, dont li contes ne parlera mie ci endroit devant que tans et lix en iert... Mais l'estoire de cest livre le dira cha en avant tout esclairiement pour coi il fu ensi apelés, et comment cele onctions fu perdue quant il dut estre premierement coronés... Quant Josephés fu enoins et sacrés, si com vous avés oï...»

«Ainsi, Notre-Seigneur montra que ce n'était pas le siège d'un homme mortel [le siège de Josephé] - excepté celui à l'usage de qui il le destinait. Il y montra maints autres miracles, dont le conte ne parlera pas avant qu'il n'en soit temps et lieu... L'histoire de ce livre dira plus loin très clairement pourquoi il [Pandragon] fut ainsi appelé, et comment cette onction fut perdue au moment où il devait être couronné... Quand Josephé fut oint et sacré, comme vous l'avez entendu...»

II. Mystère du Siège d'Orléans, édition bilingue et partielle, L.G.F. (Lettres Gothiques), à paraître.

MONSEIGNEUR D'ORLEANS		MONSEIGNEUR D'ORLEANS
Dieu tres digne et tres glorieux		Dieu très digne et très glorieux,
Qui estes gouverneur des cieulx,		Qui êtes gouverneur des cieux,
Vous pry què ayez souvenance	299	Je vous prie d'avoir souvenance
De moy tres merancolieux,		De moi qui suis très abattu,
Fort desplaisant et soussyeux,		Très mécontent et soucieux,
Et y a assez apparence.	302	C'est de l'ordre de l'évidence.
Je suis en pays [de] souffrance,		Dussé-je avoir magnificence
Qui deusse avoir magnificence,		Et jouir de ma liberté,
Et estre en ma grant liberté.	305	Je reste en pays de souffrance.
Je vifz et grant deSPlaisance,		Moi, l'un des hauts princes de France,
Qui suis des haults princes de France,		Je vis dans la consternation,
Et me voy en captivité.	308	Et me vois en captivité.
Fortune m'a esté rebelle,		Fortune m'a été hostile,
Diversè et tres fort cruelle,		Inconstante, ô combien cruelle
De m'avoir ainsi au bas mis.	311	Pour m'avoir ainsi rabaissé.
Bien est fol qui se fye en elle,		Folie d'avoir confiance en elle,
Qu'i n'est si grant qui ne chancelle :		Il n'est si grand qui ne chancelle :
On ne scet qui sont ses amys.	314	On ne sait qui sont ses amis.
Elle m'a de tout point desmis,		Me voilà dépouillé de tout :
Quant ainsi elle m'a soubzmis		Ne m'a-t-elle pas renversé
Qu'i convient que prisonnier soye	317	Au point que je sois prisonnier
Entre mains de mes anemis.		Entre les mains de l'ennemi?
Mais pui qu'il est ainsi permis,		Mais puisqu'il peut en être ainsi,
Je pry a Dieu qu'i m'en doint joye.	320	Je prie Dieu qu'il m'en rende heureux.
A vous, Dieu, du tout m'en atend :		A vous, mon Dieu, je m'en remets :
Vous estes vray omnipotent,		Vous êtes le vrai Tout-Puissant,
Donnez moy consolacion.	323	Donnez-moi consolation.
En vostre aÿde je pretend		C'est à votre aide que je tends,
Në autre secours je n'atend		Je n'attends point d'autre secours
Quë en vostre protectïon.	326	Que sous votre protection :
Qu'apres ma tribulacion		Qu'après avoir subi l'épreuve,
Je puisse avoir remission		Je puisse avoir rémission,
Et aussi de bref allegance ;	329	Et aussi, prompt soulagement ;
Sans estre en desolacion,		Exempt de désolation,
Par la vostre permission,		Avec votre permission,
Donnez moi plaine delivrance.	332	Faites-moi libre pleinement

Or est il quë adverty suis		Je viens juste d'être averti
Que roy Henry a entrepris		Du projet qu'a le roi Henry
De vouloir envoyer en France	335	D'envoyer des troupes en France,
Et de degaster le pays		Et de dévaster le pays
Qui est la noble fleur de liz,		Qui est la noble fleur de lys,
Laquelle si est en doubtance.	338	Laquelle est dans l'incertitude.
J'en ay deul et grant desplaissance,		J'en suis accablé d'affliction :
Que mettre nulle resistance		Y faire nulle opposition
Je ne puis, ainsi que je suis.	341	Je ne puis, dans ma situation.
Dieu y vueille par sa puissance		Que Dieu vueille, par son pouvoir,
Y donner bonne pourvoyance		Agir au mieux pour y pourvoir
Comme a ses servans et amys.	344	Auprès de ses dévots amis !
Si veul aller par devers eulx,		Je veux aller au devant d'eux,
Leur requerant de cueur piteulx		Leur demander d'un triste coeur
Qu'en mon pays n[e] en ma terre	347	Qu'en mon pays ni sur ma terre
N'aillent, mes conserves mes lieux		Ils n'aillent pas, gardant les lieux
De mal et de dangier perilleux		De mal, de risque périlleux
Et de confusión de guerre.	350	Et du désastre de la guerre.
Je les voys prier et requerre		Je vais leur faire la requête
Que sur moy ne veullent conquerre		D'éviter sur moi la conquête
En nulles de mes régions :	353	En aucune de mes contrées :
Je suis icy tenu en serre,		Ne suis-je ici tenu sous clef,
Leur prisonnier, en Engleterre,		Leur prisonnier, en Angleterre,
Et en leurs dominacions.	356	Soumis à leurs autorités?

LE SIRE DE MOLINS

Vivres ne leur pourront venir
 De nulle part, il est certain :
 Vous povez la Beausse tenir
 Et la riviere en vostre main. 2856
 Ilz morront tous leans de fain,
 Ne nul ne les garantira ;
 Avant ung mois aurez la fin :
 Sans coup ferir on les aura. 2860

SALLEBRY

Messeigneurs, je le croy ainsi,
 Et n'en faiz doubt nullement.
 L'assault sera baillé dessi
 A ceste heure cy proprement ; 2864
 Mais dire vueil mon pensement
 D'un songe qui m'est advenu
 En ceste nuyt en mon dormant,
 Dont j'ay esté ung peu esmeu. 2868

Je vous diray : m'estoit advis
 Qu'en ung fort halier je chassoye

LORD MOLYNS

Des vivres ne pourront, c'est sûr,
 Leur parvenir de nulle part :
 La Beauce vous pouvez tenir
 Et la rivière en votre main ;
 Ils mourront tous dedans de faim,
 Et nul ne les protégera ;
 Dans le mois vous aurez fini :
 Sans coup férir on les aura.

SALISBURY

Messeigneurs, j'en suis convaincu,
 Et je n'en doute nullement.
 L'assaut sera donné d'ici
 A cet instant exactement ;
 Mais je veux dire mon souci
 D'un songe qui m'est arrivé
 Cette nuit, pendant mon sommeil :
 J'en ai été un peu troublé.

Je vais vous dire : il me semblait
 Chasser dans un épais hallier

- Apres ung sanglier que je vis,
 Que je rencontré en ma voye ;
 Et tout ainsi que [je] haloye
 Mes chiens aPres le sanglier,
 Et comme je le regardoye,
 Se transfigura en levrier.
 Tantoust apres, je ne vy plus
 Levrier ne le sanglier aussi.
 Je m'avancé a courre sus
 A mes chiens, TRetout ainsi,
 En disant : «Haré ! vé le cy !»
 Firent semblant de reculler,
 Et fuz pour certain esbay,
 Que ung loup me vint esgratigner ;
 Lequel loup me prinst au visaige
 Pour le premier commencement,
 Et me fist ung villain oultrage.
 Cuidant en morir proprement,
 Lors m'escruiy en mon dormant ;
 Par si tres grant merancollye
 Me resveillé subitement,
 Cuidant qu'i fut fait de ma vie.
 CONTE DE SUFFORTLE
 Puis, sire, qu'en volez vous dire?
 Volez vous dont en songe croire?
 Maintes foiz je l'é songé pire
 Et en ay encore bien memoire ;
 Mais vous savez, et est notoire,
 En songe nul ne doit penser.
 Chacun scet, et est chose voire :
 Le songe est tousjours mensonger.
 GLASIDAS
 Comment ! Ce songe estoit VRays,
 Plusieurs ne fussent mes en vye :
 Les bergiers des champs seroient roys,
 Et noblesse seroit bergerie.
 L'autr'ier, sur une gallerye,
 J'é songé que du hault cheoye
 Par force de vent et de pluye,
 Et a la fin que je noyaye.
 LE SIRE D'ESCALLES
 Nulluy ne se doit arrester
 En songe n'en divinerie,
 Et s'en doit on du tout oster,
 Que cela n'est que resverye ;
 Et vient cela par fantasie,
 Par faulte de repoux avoir.
- Un sanglier que j'avais vu,
 Le rencontrant sur mon chemin ;
 Alors même que je hélais
 Mes chiens après le sanglier,
 Je le regardais, je le vis
 Transfiguré en lévrier.
 Sitôt après, le lévrier
 Et le sanglier disparurent.
 J'avançai pour faire attaquer
 Mes chiens, exactement ainsi,
 Je disais : «Haro ! le voici !»
 De reculer font-ils pas mine?
 Je fus pour de bon effrayé,
 Parce qu'un loup vint m'écorder ;
 Ce loup me sauta au visage
 De prime abord, pour commencer,
 Et me fit un vilain ravage.
 Croyant proprement en mourir,
 Je m'écriai dans mon sommeil ;
 Dans une extrême anxiété,
 Je me réveillai en sursaut,
 Imaginant finie ma vie.
 COMTE DE SUFFOLK
 Seigneur, où voulez-vous en venir?
 Voulez-vous donc vous fier au songe?
 Maintes fois j'ai songé plus creux,
 Et j'en garde bien la mémoire ;
 Mais vous savez ce fait notoire :
 Au songe nul ne doit penser ;
 Chacun sait, et c'est avéré :
 Le songe est toujours mensonger.
 GLASDALE
 Comment ! Si le songe était vrai,
 Bon nombre auraient cessé de vivre :
 Les bergers des champs seraient rois,
 Noblesse serait bergerie.
 L'autre jour, je me vois en songe
 Basculer d'une galerie
 Sous la violence de l'orage,
 Et pour finir, je me noyais.
 LORD SCALES
 Personne ne doit s'arrêter
 Au songe, à la divination ;
 On doit à tout prix s'y soustraire
 Car ce n'est que pure folie ;
 Ca vient de l'imagination,
 Du fait qu'on manque de repos.

Boutez vous en hors, je vous prie, Et pensons de l'assault prourvoir.	2916	Sortez-vous en, je vous en prie, Voyons à préparer l'assaut.
SALLEBRY C'est tres bien dit ; dont ordonnez Des premiers qui bailleront l'assault ; Et voz trompetes si sonnez Pour donner dedans sans deffault.	2920	SALISBURY Rien à redire ; désignez Les premiers pour livrer l'assaut, Et faites sonner vos trompettes Pour donner dedans sans défaut.
Faictes qu'i soit cruel et chault, Et frappez dedans de randon Sans espargner nul tant soit hault, Në a mercy në a ranson.	2924	Faites qu'il soit cruel et chaud, Frappez dedans avec vigueur, N'épargnez nul si haut soit-il, Ni à merci ni à rançon.

III. *Charles d'Orléans*, En la forêt de longue attente et autres poèmes, *N.R.F. (Poésie/ Gallimard)*, 2001, p. 210-211, 248-249 et 408-409.

XXXI

Rondel RONDEAU 31

Le temps a laissé son manteau De vent, de froidure et de pluye, Et s'est vestu de brouderie De soleil luyant cler et beau.	4	Le temps a quitté son manteau De vent, de froidure et de pluie, Pour revêtir la broderie Du soleil qui luit, clair et beau.
Il n'y a beste në oyseau Qu'en son jargon ne chante ou crie : «Le temps <i>etc.</i> »		Il n'y a bête ni oiseau Qui ne chante ou crie dans sa langue : Le temps a quitté son manteau De vent, de froidure ou de pluie !»
Riviere, fontaine et ruisseau Portent, en livree jolie, Gouttes d'argent d'orfaverie ; Chascun s'abilie de nouveau : Le temps <i>etc.</i>	8 12	Rivière, source et ruisseau portent, Pour coquette livrée, des gouttes D'argent d'un ouvrage d'orfèvre ; Chacun prend de nouveaux habits : Le temps a quitté son manteau.

LXXII

Rondel

Quant commanceray a voler Et sur elles me sentiray, En si grand aise je seray Que j'ay doubte de m'essorer.	4	RONDEAU 72 Quand je me mettrai à voler, Me sentant porté sur des ailes, Mon bien-être sera si grand Que je crains de prendre l'essor.
Beau crier aura et leurrer, Chemin de plaisant vent tendray,		Malgré de beaux cris et des leurres, Mon cap sera le vent plaisant,

Quant *etc.*

Quand je me mettrai à voler,
Me sentant porté sur des ailes.

La mue m'a fallu garder
Par long temps ; plus ne le feray,
Puis que doux temps et cler verray ;
On le me devra pardonner,
Quant *etc.*

8

Il m'a fallu garder la cage
Longtemps ; j'en aurai terminé,
A la vue du temps doux et clair ;
On devra me le pardonner,
Quand je me mettrai à voler.

12

CCCXXXVIII

RONDEAU 338

Puis que par deça demourons,
Nous, Saulongnois et Beusserons,
En la maison de Savonnières,
Souhaidez nous des bonnes cheres
Des Bourbonnois et Bourguignons.

4

Nous séjournons sur cette rive,
Nous, Solognots et Beaucerons,
Dans la maison de Savonnières :
Souhaitez-nous la bonne humeur
Des Bourbonnais et Bourguignons.

Aux champs, par hayes et buissons,
Perdriz et lyevres nous prendrons
Et yrons pescher sur rivieres,
Puis que par deça *etc.*

8

Aux champs, par les haies, les buissons,
Perdrix et lièvres nous prendrons,
Nous irons pêcher aux rivières :
Nous séjournons sur cette rive,
Nous, Solognots et Beaucerons.

Vivres, tabliers, cartes aurons,
Ou souvent estudi[e]rons
Vins, mangers de plusieurs manieres ;
Galerons sans faire prieres,
Et de dormir ne nous faindrons,
Puis que par deça *etc.*

12

Vivres, jeux, cartes nous aurons,
Ou nous étudierons souvent
Vins et mets de plusieurs manières ;
Nous ferons fête sans prières,
Sérieusement nous dormirons :
Nous séjournons sur cette rive !

COMUNICACIONES

APROXIMACIONES PRAGMÁTICAS AL ESTUDIO DE LA METÁFORA: LA TEORÍA DE LA PERTINENCIA

M. JOSÉ ALBA REINA
Universidad de Cádiz

Proponemos en este trabajo un nuevo acercamiento al problema de la metáfora, en este caso desde una perspectiva pragmática, nos parece que es sumamente difícil solucionar la cuestión de los usos no literales del lenguaje desde un ámbito meramente semántico, ya que, un mismo enunciado puede ser interpretado de forma literal, metafórica o irónica, dependiendo del contexto en que se use. Constatamos además, que una teoría semántica sólo podría aportar la interpretación literal de una expresión metafórica, de modo que esta disciplina se nos muestra insuficiente para abordar en su globalidad las preferencias metafóricas. De lo anteriormente dicho inferimos la necesidad de una teoría pragmática que sea capaz de integrar todos los aspectos contextuales que afecten a la interpretación de las metáforas. Es en este marco donde la intención del hablante (Grice, 1977) ocupa un lugar primordial, y es también aquí donde encuentran explicación las peculiaridades metafóricas:

La metáfora se define como un fenómeno que afecta al significado del hablante, no de la oración, y que se explica como una forma de indirección: la hablante dice “M” pero quiere decir “L”, nuevamente. Para llegar a esa L que recoge las intenciones de la hablante, ese ‘significado metafórico’, el oyente recurre al contexto[...]. (Vicente, 1993: 321)

Realizaremos pues un breve recorrido por las distintas propuestas pragmáticas, recordaremos en primer lugar los trazos fundamentales de la teoría de Grice (1975), su caracterización de los tropos como implicaturas conversacionales, en segundo lugar evocaremos la estrategia pragmática de J.R. Searle (1979), su tentativa de un tratamiento homogéneo de los hechos de indirección, a saber, los actos de habla indirectos, la ironía y la metáfora; por último abordaremos la propuesta teórica que nos resulta más explicativa en lo concerniente al lenguaje figurado en general y a las metáforas en particular, la teoría de la pertinencia (Sperber y Wilson 1986); estos autores conceden un papel central en la comunicación a los usos no literales del lenguaje (enunciados vagos, implicaturas, tropos). Desde su punto de vista, no existe para los enunciados metafóricos ni una etapa creativa especial, ni una etapa interpretativa especial. Las metáforas son como veremos a lo largo de nuestra exposición, “des énoncés du langage ordinaire”, que “ne présentent pas de particularité linguistique” y no plantean “de difficulté particulière d’interprétation” (Moeschler y Reboul, 1994:421-422). Estos planteamientos dejan de lado los acercamientos más fosilizados, más estándar, aquellos que tradicionalmente se han

1. Tradicionalmente al igual que el resto de los tropos, la metáfora ha sido considerada como un mero recurso retórico o estético, que en el mejor de los casos servía para dar variedad al discurso, y que siempre había que procurar evitar en toda alocución que tuviese pretensiones de ser cognoscitiva (Bustos 1999). El panorama ha cambiado radicalmente en las reflexiones contemporáneas sobre la metáfora, desplazándose el interés de lo estético a lo cognitivo: “Jusqu’à récemment, la métaphore a été le terrain de chasse gardé des rhétoriciens et des stylisticiens. Ce n’est que depuis peu les linguistes et les scientifiques du langage s’y sont intéressés. Une explication de cet état de choses est que la linguistique moderne (structurale et générativiste) considère comme des faits de parole (ou de discours) et non de langue, ou externes au domaine de la théorie linguistique (limitée à la grammaire dans le paradigme chomskien)” (Moeschler, 1991: 51).

olvidado de los valores cognitivos¹ de las preferencias metafóricas y de los mecanismos inferenciales que inevitablemente se desencadenan en la interpretación de las mismas. Rutinariamente, se ha considerado que los enunciados comunican el sentido que se recupera a partir de los elementos lingüísticamente codificados, esto es, la comunicación humana se explicaría como un proceso de codificación descodificación, sin embargo, este *modelo del código*, resultaría insuficiente para explicar por ejemplo, los enunciados metafóricos. “Il est vrai qu’une langue est un code qui associe des représentations phonétiques à des représentations sémantiques. Mais la représentation sémantique d’une phrase est loin de coïncider avec les pensées qui peuvent être communiquées en énonçant cette phrase. On passe de la représentation sémantique à la pensée communiquée non par un surcroît de codage, mais au moyen d’inférences”(Kerbrat-Orecchioni, 1982: 1). ¿Cómo es posible que se transmitan, además de los significados codificados, otros matices significativos no codificados, es decir, implícitos, o, en el caso de los tropos efectos poéticos no codificables? La pragmática soluciona estas limitaciones interpretativas del modelo del código proponiendo un modelo inferencial (Grice, 1975 y Sperber y Wilson, 1986) de la comunicación verbal.

Creemos necesario recordar que una explicación pragmática es fundamentalmente una explicación funcional (Moeschler, 1991: 52), que además da cuenta de la posibilidad de decir más de lo que literalmente ha sido dicho: “le sens d’un énoncé (une phrase employée par un locuteur dans une situation) ne sera donc pas expliqué au niveau de la signification des unités ou du produit de la combinaison entre unités, mais au niveau de principes ou règles qui complètent la signification de la phrase”(Moeschler, 1991: 52). Por otra parte, la explicación pragmática simplifica la descripción lingüística, sobre todo la descripción semántica, permitiendo que intervengan en la delimitación del significado principios explicativos no lingüísticos (máximas conversacionales, procesos inferenciales etc.). Desde este punto de vista la metáfora será considerada no como un hecho de lengua (sobre el que pueden verse juicios de buena formación sintáctica o semántica), sino como un acto de habla, un producto del uso de la lengua, lo cual nos hace hablar en términos de adecuación e interpretación; la metáfora al igual que otros usos retóricos, en un sentido amplio, comunica algo más que su sentido literal; “l’explication pragmatique de la métaphore consistera non à modifier la description du lexique pour rendre compte de la possibilité des usages métaphoriques, mais au contraire à rechercher des principes simples, non linguistiques, rendant compte de leurs usages et de leurs effets”(Moeschler, 1991: 57).

1. GRICE: LA METÁFORA COMO TRANSGRESIÓN DE UNA IMPLICATURA CONVERSACIONAL

Para Grice, como posteriormente para Searle (Cfr. Apartado 2), la metáfora conlleva algún tipo de desviación con respecto a un significado de primer orden, que se nos muestra como literalmente falso, “c’est toujours en vertu de la fausseté manifeste de ce qui est exprimé que l’énoncé tropique devient provisoirement opaque aux yeux de l’interprète, et que celui-ci est à même de reconnaître l’intention du locuteur à la fois de faire image, et de recourir à un mode de communication figurée, susceptible d’instaurer indirectement la vérité de l’énoncé en question” (Perrin, 1996: 33). La descripción griceana del lenguaje figurativo, se sitúa en cierto modo, en la tradición retórica clásica, así, la metáfora es explicada como una suerte de alejamiento, de desvío con respecto a la norma, siendo en este caso la norma la obediencia a una ‘máxima’ de sinceridad. Cuando un locutor dice, o parecer decir algo que viola de manera explícita y voluntaria la máxima de cualidad, en concreto su primera submáxima, “no digas lo que crees es falso”, el oyente supondrá que la máxima está siendo observada a otro nivel, ya que sobre todas las cosas sabe que el locutor está siendo respetuoso con el principio

mayor que rige todo intercambio comunicativo, el ‘Principio de cooperación’,² y de acuerdo con esta creencia, con este convencimiento, intentará descubrir cuál es el significado implícito que el locutor está tratando comunicar:³

[...] su propuesta de análisis de interpretación de las preferencias permite acomodar estructuras de significación no semántica, o simplemente información comunicada de forma implícita. Tanto el principio cooperativo como las máximas de cooperación buscan explicar cómo es posible comunicar información que no está especificada por el significado de la oración en cuestión, información que queda recogida en *lo que se implica* por oposición a *lo que se dice*, el contenido explícito de la oración. (Vicente, 1991: 237)

Por lo tanto lo que la tradición clásica ha considerado como sentido figurado, Grice lo reanaliza en términos de implicatura conversacional. Así si una madre dice a su hijo: 1. *Tu es un pourceau*, no está garantizando la verdad literal de su enunciado, más bien está garantizando la verdad de un enunciado como 2. *Tu es un enfant sale*. Este análisis supone que la interpretación literal es inapropiada, y el oyente, a pesar de la aparente violación por parte del locutor de la máxima de calidad,⁴ encuentra una interpretación figurada acorde con el contexto en que está siendo utilizada, porque tiene la certeza de que su interlocutor está siendo cooperativo, a pesar de la falsedad patente de sus palabras.

Este criterio de descripción de los usos metafóricos, presenta algunos puntos débiles: no todos los enunciados metafóricos violan la máxima de Calidad, son muchas las preferencias susceptibles de ser consideradas, según el contexto como puramente literales, o como metafóricas (Parente, 2000: 19), así 3. *Paul est un gorille* en caso de que tengamos un animal llamado Paul será literal y en el caso de que nuestro amigo Paul sea un poco violento y le gusten los plátanos será metafórico. Por otra parte a veces se produce una violación flagrante de la máxima de Calidad y nos encontramos ante enunciados que no son estrictamente metáforas, a saber si proferimos 4. *¡Qué fiesta tan divertida!*, al llegar al cumpleaños de un amigo donde todos están bostezando, estamos ante un enunciado irónico, a pesar de estar violando la máxima

2. “Nous pourrions ainsi formuler en première approximation un principe général qu’on s’attendra à voir respecté par tous les participants: que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l’échange parlé dans lequel vous êtes engagé. Ce qu’on pourrait appeler Principe de Coopération[...]” (Grice, 1977: 61).

3. “Jusque-là on avait généralement considéré que l’interprétation d’un énoncé dépendait de deux facteurs: le sens de la phrase énoncée d’une part, le “contexte” (linguistique et extra-linguistique) d’autre part. À ces deux facteurs variables, Grice ajoute un troisième facteur constant: un “principe coopératif” développé en un ensemble de “maximes de la conversation” auxquelles tout locuteur est réputé se conformer[...]” (Wilson y Sperber, 1977: 80).

4. El principio de cooperación anteriormente mencionado, se articula en torno a cuatro subprincipios que Grice llama máximas:

Maxime de Qualité

Que votre contribution soit veridique:

- N’affirmez pas ce que vous croyez être faux.
- N’affirmez pas ce pour quoi vous manquez des preuves.

Maxime de Quantité

Que votre contribution contienne autant d’information qu’il est requis (pour les visées conjoncturelles de l’échange)

Que votre contribution ne contienne pas plus d’information qu’il n’est requis.

Maxime de relation

Parlez à propos.

Maxime de modalité

Soyez clair:

- Évitez de vous exprimer avec obscurité.
- Évitez d’être ambigu.
- Soyez bref.
- Soyez méthodique.

(Cfr: Grice, 1977: 61-62).

de Calidad. Además, el mecanismo por el cual pasamos de una interpretación literal a otra figurada no es explicado por Grice, lo único que nos aclara es que el proceso a seguir es un proceso inferencial, (Sperber, 1986: 10-11),⁵ ya que si el contenido literal de lo que se dice no es lo que se quiere comunicar, el oyente debe tener capacidades o conocimientos suficientes para poder inferir un contenido implícito en el enunciado (Torres, 1999: 129). Este proceso interpretativo depende no sólo de los recursos lingüísticos del enunciado sino del contexto de uso. En cualquier caso hemos de aceptar la propuesta griceana más como un posible modelo de análisis de la comunicación figurada que como un sistema exhaustivo de explicación de los usos metafóricos.

Fiel a la propuesta griceana se nos presenta la obra de Searle (1979).

2. LA PROPUESTA DE SEARLE PARA EL DESCUBRIMIENTO DE LOS ENUNCIADOS METAFÓRICOS

La teoría searliana (1979), como el resto de propuestas de carácter bifronte (semántico-pragmático, Davidson (1978),⁶ Grice (1975), tienen como denominador común el situar el origen de los enunciados metafóricos en una suerte de ‘defecto’, ‘desplazamiento’ o ‘desvío’ de significados con respecto a una supuesta regla de literalidad. El significado literal sería el significado de una frase cuando ésta es interpretada fuera de todo contexto. Searle (1982), se opone a esta definición y propone que la noción de significado literal no tendrá sentido más que teniendo en cuenta lo que el autor denomina *un arrière-plan informatif*. En el apartado 3, veremos como si la comunicación verbal estuviese guiada por una presunción de literalidad, una de cada dos elocuciones sería una excepción; sin embargo, en vez de considerar la comunicación totalmente codificada de un significado parafraseable bien definido como lo normal, la tomamos como un límite teórico que nunca es alcanzado, y en vez de tomar la mezcla de efectos explícitos e implícitos parafraseables y no parafraseables, como un alejamiento de la norma, la contemplamos como la comunicación normal y ordinaria (Sperber y Wilson, 1990).

Searle rechaza pues dos conclusiones opuestas una primera que niega la existencia del significado literal y una segunda que relativiza tanto el significado literal que llega a confundirlo con el significado del hablante o sentido de la enunciación. Defiende por el contrario estas cuatro tesis:

- 1) El significado literal no corresponde al sentido de la frase tomada fuera de todo contexto.
- 2) El significado literal de la frase - es decir, según los casos, sus condiciones de verdad o sus condiciones de satisfacción- depende de hipótesis contextuales.
- 3) El significado literal es pues relativo, lo cual no quiere decir que sea inexistente.
- 4) Existe una oposición entre el sentido literal de una frase y el significado de la enunciación de la frase por parte del locutor.

Searle consagra su análisis a intentar desentrañar cómo funcionan las metáforas, desde su punto de vista, el problema de la metáfora sólo puede solucionarse a partir del establecimiento de una distinción fundamental entre sentido de la palabra o de la frase (*word, or sentence meaning/sens du mot ou de la phrase*) por una parte, y el significado de la enunciación del locutor (*speaker's utterance meaning/sens de l'énonciation du locuteur*) por otra, en su estudio Searle subraya que “les mots et les phrases n'ont que le sens qui est le leur”, que cuando hablamos

5. “La description de Grice ajoute simplement une étape inférentielle de confirmation à ces interprétations figuratives mystérieusement reconstituées” (Sperber, 1986: 11).

6. “[...] las metáforas significan lo que las palabras significan, en su interpretación más literal, y nada más” (Davidson, en Valdés Villanueva, 2000:568). “[...] pienso que la metáfora pertenece exclusivamente al dominio del uso. Es algo que se consigue mediante el uso imaginativo de palabras y oraciones y depende enteramente de los significados ordinarios de esas palabras y por lo tanto de los significados ordinarios de las oraciones que la integran” (Davidson en Valdés Villanueva, 2000: 570).

de sentido metafórico de una palabra, una frase o un enunciado, nos referimos a aquello que se podría querer decir al enunciar, dejando a un lado la idea de un nuevo significado atribuido a una palabra a una frase o a una expresión metafórica. Searle rechaza la noción de los tropos como “transfert conceptuel”:

L'explication de la manière dont la métaphore fonctionne est un cas particulier du problème général consistant à expliquer comment le sens du locuteur et le sens de la phrase ou du mot peuvent diverger. En d'autres termes, c'est un cas particulier du problème de savoir comment il est possible de dire une chose et de vouloir en dire une autre, et de réussir à communiquer ce que l'on veut dire lors même que le locuteur et l'auditeur savent l'un et l'autre que le sens des mots que le locuteur énonce n'exprime pas exactement ni littéralement ce que le locuteur a voulu dire[...] Il est essentiel de souligner d'entrée de jeu que le problème de la métaphore concerne les relations entre le sens du mot et de la phrase, d'un côté, et le sens du locuteur ou sens de l'énonciation, de l'autre. Beaucoup de ceux qui ont écrit sur ce sujet tentent de localiser l'élément métaphorique de l'énonciation au niveau de la phrase ou des expressions énoncées. Ils estiment qu'il y a deux sortes de sens de la phrase, le sens littéral et le sens métaphorique. Cependant, les mots et les phrases n'ont que le sens qui est le leur. À proprement parler, quand on parle du sens métaphorique d'un mot, d'une expression, ou d'une phrase, on parle de ce qu'un locuteur pourrait vouloir dire en l'énonçant, d'une manière qui s'écarte de ce que le mot, l'expression ou la phrase signifient en fait. On parle donc des intentions possibles du locuteur. (Searle, 1982:122)

La dicotomía sentido de la frase/ significado del hablante corresponde a la muy productiva distinción entre decir una cosa y querer decir otra, “par exemple, un locuteur peut, en énonçant une phrase, vouloir dire quelque chose de différent de ce que la phrase signifie, comme dans la métaphore; il peut même vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans l'ironie; ou encore, il peut vouloir dire ce que la phrase signifie, mais vouloir dire encore autre chose, comme dans le cas des implications conversationnelles ou des actes de langages indirects”(Searle, 1982: 168). Esta oposición permite definir el discurso figurado como un discurso donde lo que se quiere decir no se corresponde con lo que se dice. Por lo tanto lo que nos incumbe a la hora de elaborar una teoría explicativa de la metáfora es ver cómo se relaciona el significado literal de la frase con el significado metafórico de la enunciación. Searle propone una serie de principios, ocho exactamente (en cuya disección no nos entretendremos en este breve recorrido) y tres etapas en la interpretación de toda metáfora, con este complejo procedimiento pretende explicar cómo en enunciados metafóricos que responden a la estructura S es P, donde efectivamente el sentido de la frase es S es P, el significado de la enunciación es S es R. Esto es, una preferencia cualquiera del tipo “S es P” tendría un significado propio o literal que habría de desviarse para significar metafóricamente “S es R”. Cúales son los mecanismos que permiten convertir metafóricamente P en R, y que hablante y oyente interpreten correctamente las preferencias metafóricas es lo que Searle intenta exponer. Propone una estrategia en tres pasos y ocho principios de interpretación. El primer paso de su estrategia lo enuncia Searle así: “*Quand l'énonciation prise littéralement est déféctueuse, rechercher un sens d'énonciation qui diffère du sens de la phrase*”⁷ (1982: 153), si decimos 5. *Le soleil est mon*

7. Es siempre en virtud de la falsedad manifiesta de lo dicho que el enunciado trópico se hace provisionalmente opaco a los ojos del intérprete, “et que celui-ci est à même de reconnaître l'intention du locuteur à la fois de faire image, et de recourir à un mode de communication figuré, susceptible d'instaurer indirectement la vérité de l'énoncé en question. En allant vite, on peut dire que les énoncés tropiques sont vrais figurément étant donné qu'ils sont manifestement faux littéralement”(Perrin, 1996:33).

petit chien (Aragon), se produce una extrañeza un enfrentamiento por parte del oyente ante un significado que le resulta raro, poco probable, al menos en el contexto en que se produce; en otros casos 3. *Paul est un gorille*, el extrañamiento no es tan evidente en determinados contextos, notablemente en aquel en el que efectivamente estamos hablando de un animal gorila llamado Paul, por lo tanto necesitaríamos de una segunda etapa interpretativa cuyo objeto es averiguar si, según los casos y los contextos, es más adecuada una interpretación metafórica o una interpretación literal de un enunciado dado. Searle enuncia el segundo paso como sigue: "Pour trouver les valeurs possibles de R quand tu entends 'S est P', cherche en quoi S pourrait ressembler à P, et, pour savoir sous quel aspect S pourrait ressembler à P, cherche des traits saillants, bien connus, et distinctifs des objets P" (Searle, 1982: 154), de acuerdo con esta segunda prescripción, el oyente de, por ejemplo, 6. *Richards est un vers*, para poder interpretar este enunciado, puede pensar en un primer momento que los gusanos se arrastran, que son babosos, pero hay otras muchas características de los gusanos, quizá con más fundamento que las anteriores, en las que normalmente no pensamos al oír 6. Esto hace necesario un tercer paso, con objeto de restringir los posibles valores de R: "Reviens au terme S et vois lesquels des nombreux candidats à la valeur de R constituent des propriétés vraisemblables ou même possibles de S" (Searle, 1982:154), así, el oyente de 5 deberá revisar los distintos valores que S es susceptible de recibir - arrastrarse (ante sus jefes por ejemplo), ser baboso- para ver cuál o cuáles de ellos son los más apropiados para S. El problema (Chamizo, 1998), es que para que el oyente pueda volver a S, hay que suponer que conoce el significado de S, de P y de R, con lo que cada una de estas tres etapas sería adecuada para analizar preferencias metafóricas cuyos términos sean ya conocidos de alguna manera, pero presenta sus dificultades para el análisis de metáforas creativas. "Y eso es así porque en las metáforas novedosas no se funciona ya con una analogía previamente establecida y conocida, sino que, por el contrario, se están proponiendo alguna analogía y algún conocimiento novedosos con respecto a los ya admitidos en el momento en que se proponen esas metáforas"(Chamizo, 1998: 38). Según el modelo searliano, todos los enunciados estarían procesados en principio como enunciados literales. Sólo una vez que la mente fuera incapaz de encontrar un significado literal para una preferencia determinada, el enunciado sería sometido al proceso de interpretación de lo no-literal para ser descodificado (Parente, 2000). En definitiva tanto Searle como Grice (Cfr: Punto 2), proponen que es posible reconocer metáforas atendiendo a principios pragmáticos. El único significado real para ambos autores es el significado literal, y los principios pragmáticos que plantean nos permiten decir una cosa (con un significado literal) y significar alguna otra (con un significado diferente, aunque también literal). Ambos autores asumen una base literal de modo que los demás usos no-literales son comprendidos como funciones de, o como derivados de, esa base literal. El problema es que Searle logra definir el discurso figurado, pero no la metáfora, quizá porque se ciñe a metáforas demasiado lexicalizadas, casi fosilizadas, sin llegar a explicar realmente cómo y por qué se crean metáforas, sólo responde indirectamente al problema de la metáfora esquivando su definición. Además parece poco plausible suponer que nuestra capacidad interpretativa cuando nos enfrentamos a significados implícitos (en el caso que nos ocupa significados metafóricos), repose sobre una serie ordenada de reglas (tres etapas asociadas a 8 principios generales). "[...] dans cette optique, pour rendre compte de ce qui déclenche tel ou tel schéma interprétatif, il faudrait prévoir en outre de distinguer différents types de fausseté explicite susceptible de signaler respectivement une intention hyperbolique, métaphorique, métonymique ou encore ironique. A tel type de fausseté correspondrait, dans ce cadre, telle ou telle intention du locuteur associée à telle ou telle procédure algorithmique capable de conduire à un sens figuré" (Perrin,1996: 38). Además Searle olvida elementos pragmáticos necesarios

para cualquier interpretación exitosa de una metáfora (sobre todo si esta es creativa y no está ya muerta o demasiado lexicalizada): la complicidad entre oyente y hablante que comparten o no, su conocimiento del mundo en definitiva, lo que Chamizo (1998: 37) considera una cierta intimidad entre el hablante y el oyente. Además deja en el aire otro punto fundamental: ¿por qué utilizamos metáforas si podemos ser literales? Creemos que cuando empleamos metáforas es porque ningún enunciado literal sería capaz de entrañar tantos matices significativos, por consiguiente, intentar atrapar el significado metafórico en el corsé de la literalidad atentaría contra la naturaleza misma de este tropo. No podemos jugar a la paráfrasis, el resultado sería inadecuado, porque en cierto modo, estaríamos cerrando definitivamente la interpretación metafórica, le robaríamos a la metáfora su carácter abierto, variable, sin límites:

[...] il semble effectivement que les effets d'une métaphore sont instables et changent selon les individus, ceci étant d'ailleurs d'autant plus manifeste que la métaphore est plus créative. D'autre part, la difficulté qu'il y a à paraphraser une métaphore de façon satisfaisante, c'est-à-dire en épuisant les effets, paraît être la réalité principale de la métaphore et, qui plus est, constituer la base de toute explication de l'intérêt des métaphores. (Moeschler et Reboul, 1994: 416).

Comprobamos pues que para Searle como para Grice, la metáfora conlleva algún tipo de desviación con respecto al significado literal, lo cual nos lleva a preguntarnos si la mente necesita más tiempo para una interpretación metafórica que para la interpretación literal, siendo ésta siempre un paso previo para aquella, aunque la rechacemos como inadecuada contextualmente.

3. LA METÁFORA EN LA TEORÍA DE LA PERTINENCIA

Vicente Cruz (1993: 322), señala que una característica común a los distintos enfoques pragmáticos es que asumen un modelo de procesamiento de los enunciados metafóricos secuencial o en fases: primero los oyentes asignan una interpretación literal a las palabras, comprueban si ésta encaja con el contexto, y sólo si se aprecia algún tipo de conflicto, se emprende otra fase de reinterpretación para encontrar interpretaciones no-literales, más acordes con el contexto metafórico, el esquema de este proceso sería:

Modelo Secuencial

- i) Interpretación literal completa
- ii) Detección de anomalía contextual
- iii) Búsqueda de una interpretación figurada

Sin embargo en nuestra opinión, en la línea de Sperber y Wilson (1986) y Vicente Cruz (1993), este esquema sería innecesariamente lento y farragoso para explicar los enunciados no-literales por lo que se impone la necesidad de otro modelo, es este caso el no secuencial:

Modelo No Secuencial
Significado lingüístico + información contextual
=

Interpretación literal, metafórica, irónica, humorística.

Creemos que si los oyentes disponen de la información contextual necesaria, no tienen por qué llevar a cabo una primera interpretación literal para a continuación rechazarla, sino que desde un primer momento están capacitados para desvelar el significado del enunciado sea éste literal o no, guiados por el deseo de ser lo más pertinente posible. En su propuesta acerca de la comprensión de enunciados no-literales, Sperber y Wilson no priorizan el respeto a la máxima de Calidad, sino más bien a la máxima griceana de Relación, en su expresión más sencilla, "Sea pertinente".

3.1. LA PERTINENCIA

La pertinencia es el principio que explica todos los actos comunicativos lingüísticos: porque presumimos que nuestro interlocutor es pertinente, le prestamos atención, porque tenemos algo que ganar: conocimiento del mundo. A cambio del esfuerzo de dedicar atención para entender lo que nos dicen obtenemos ‘efectos contextuales’, esto es, una modificación o enriquecimiento de nuestro conocimiento del mundo,⁸ lo que esperamos pues de nuestro interlocutor es su intención de ser pertinente, que contribuya al enriquecimiento de nuestro conocimiento del mundo sin exigirnos demasiado esfuerzo a cambio, se trata de lograr el equilibrio entre el coste y la ganancia, cuanto más efectos cognoscitivos produzca un enunciado, y menos esfuerzo de interpretación exija, más relevante será (Reyes, 1995):

- (a) Toutes choses étant égales par ailleurs, plus l’effet cognitif produit par le traitement d’une information donnée est grand, plus grande sera la pertinence de cette information pour l’individu qui l’a traitée.
- (b) Toutes choses étant égales par ailleurs, plus l’effort requis par le traitement d’une information donnée est important, moins grande sera la pertinence de cette information pour l’individu qui l’a traitée. (Sperber, 1986: 15)

De todo lo anterior se deduce que el hablante tiende siempre a la pertinencia óptima, y no a la verdad literal: “las personas no se expresan literalmente todo el tiempo, y cuando no lo hacen no tenemos ninguna intuición de que se haya transgredido una norma. Por consiguiente, no hay pruebas empíricas de que exista una convención de literalidad, ni nada que se le parezca”(Sperber y Wilson, 1994: 281). La búsqueda de la pertinencia conduce al hablante a presentar de acuerdo con la situación, una interpretación más o menos fiel de sus pensamientos. En algunos casos el producto es la literalidad, en otros, la metáfora.

La propuesta De Sperber y Wilson para las preferencias metafóricas se fundamenta en una distinción básica entre interpretación y descripción; cualquier representación que tenga forma proposicional, y en particular cualquier enunciado puede utilizarse de dos maneras distintas para representar cosas. Puede representar un estado de cosas en virtud de que su forma proposicional refleje escrupulosamente ese estado de cosas, en este caso la representación es una *descripción*, nos encontraríamos ante un uso descriptivo del lenguaje; pero también puede suceder que la forma proposicional represente no un estado de cosas, sino a otra representación que tenga también una forma proposicional a la que se asemeje; en este caso la primera representación será una interpretación de la segunda, y, estaremos utilizando el lenguaje *interpretativamente*, no *descriptivamente*. El grado de semejanza entre las formas proposicionales de dos representaciones puede variar; así, mientras podría haber un grado de semejanza mínimo por debajo del cual no es posible ningún uso interpretativo, no tiene por qué haber un grado máximo por encima del cual la semejanza sería reemplazada por la identidad y la interpretación por la reproducción. Una representación mental, al igual que cualquier representación que tenga una forma proposicional, puede ser empleada descriptiva o interpretativamente. Si se usa descriptivamente puede ser una descripción de un estado de cosas del mundo real o un estado de cosas deseables. Si se utiliza interpretativamente, puede ser una interpretación de un pensamiento que es o sería deseable concebir de una determinada manera (Sperber y Wilson, 1994: 279-283). Desde este punto de vista la metáfora se definiría como sigue:

8. “L’effet produit consiste en une modification des croyances de l’individu: l’addition de nouvelles croyances, l’élimination de croyances antérieures ou simplement une modification du degré de fermeté de certaines croyances antérieures” (Sperber, 1986: 15).

[...] la metáfora implica una relación interpretativa entre la forma proposicional de un enunciado y el pensamiento que representa. (Sperber y Wilson, 1994:283).

La relación interpretativa, esto es, la similitud entre el enunciado y el pensamiento del locutor puede ser completa o no. En el primer caso, las formas proposicionales del enunciado y del pensamiento del locutor son idénticas, el uso interpretativo es entonces *literal*; en el segundo caso las formas proposicionales puestas en relación no son idénticas, su semejanza consiste simplemente, en compartir algunas de sus propiedades lógicas, siendo en este caso el uso interpretativo *no-literal*. Los usos metafóricos son pues, usos interpretativos no-literales. Ahora bien si la metáfora fuese el único caso de uso interpretativo no-literal, entonces la propuesta de Sperber y Wilson no sería fundamentalmente diferente a las anteriores, puesto que este tipo de enunciados seguiría conservando su estatus “d’*énoncé* extraordinaire”, pero no es así, puesto que “[...] il ya des *énoncés* banals qui sont non littéraux, de telle sorte que la littéralité, donc l’identité de formes propositionnelles, n’est plus le cas normal, [...] mais plutôt le cas limite” (Kleiber, 1993: 200), un caso marcado de comunicación. La metáfora no es un uso excepcional, se trata de un enunciado no-literal como otro cualquiera, existen numerosas situaciones ordinarias en las que un locutor utiliza un enunciado no-literal, simplemente porque el uso de una preferencia literal no satisface el principio de pertinencia. Sin embargo la diferencia entre la metáfora y estos otros usos (por ejemplo los aproximativos),⁹ es que los primeros no pueden ser parafraseados puesto que esto supondría una traición al principio de pertinencia “[...] L’idée est ainsi que l’*énoncé* métaphorique est la représentation non littérale d’une pensée trop complexe à exprimer littéralement. Sa pertinence se trouve dans l’impossibilité d’avoir un équivalent littéral. Même dans le cas d’une métaphore quasi lexicalisée[...]” (Kleiber, 1993:201).

Sin embargo la originalidad del análisis propuesto por la Teoría de la Pertinencia no radica en la imposibilidad de la paráfrasis de los enunciados metafóricos, sino en la caracterización de las metáforas como enunciados “normales”, las preferencias metafóricas no son usos marcados del lenguaje, su interpretación no obedece a ningún proceso de búsqueda de similitudes, se realiza simplemente como la interpretación de cualquier enunciado ordinario, es decir, la Teoría de la pertinencia asigna a los enunciados metafóricos “un statut définitoire[...] qui ne les sépare plus des *énoncés* ordinaires, mais instaure une continuité, les *énoncés* littéraux devenant, à un bout de la chaîne, le cas marqué de l’usage interprétatif[...]”. De acuerdo con esta hipótesis, la metáfora no tiene nada de exótico ni en su origen ni en su interpretación. Pero quizás, esta tendencia a homogeneizar el proceso interpretativo de enunciados literales y no-literales, fomenta una cierta banalización de los procesos metafóricos, (Kleiber, 1993). Frente a esta tendencia, quizás haya que admitir que en el caso de la metáfora, el oyente ha de comprender que el término metafórico no está siendo utilizado como habitualmente, es pues imprescindible que reconozca la *intención* metafórica; sin embargo no es necesario por ejemplo, que reconozca ninguna intención aproximativa. Esto sería objeto de otro análisis.

BIBLIOGRAFÍA

- CHAMIZO, J.-P. (1998) *Metáfora y conocimiento*, Málaga, Analecta Malacitana.
 GRICE, P. (1975) “Logique et conversation”, *Communications*, 30, pp. 57-72, 1977.
 KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986) *L’implicite*, Paris, Colin.

9. Si alguien dice *Je suis crevé*, no tiene mucho sentido entrar a discutir sobre si está o no literalmente reventado, el oyente simplemente busca una relevancia óptima, una interpretación coherente con el Principio de Pertinencia, “à savoir la première interprétation qui garantit que l’effort mobilisé par le traitement de l’*énoncé* a été compensé par suffisamment d’effets contextuels” (Moeschler, 1991).

- KLEIBER, G. (1993) "Faut-il-banaliser la métaphore?", *Verbum*, 1-2-3, pp. 197-210.
- MOESCHLER, J (1991) "Aspects linguistiques et pragmatiques de la métaphore: anomalie sémantique, implicitation conversationnelle et répertoire métaphorique", *TRANEL*, 17, pp. 51-73.
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A. (1994) *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Seuil.
- PARENTE, D. (2000) *La metáfora como instrumento cognitivo*, <http://www.favanet.com.ar/ratio/diego.htm>, consultado por última vez el 25/01/01.
- PERRIN, L. (1996) *L'ironie mise en trope*, Kimé, Paris.
- SEARLE, J. (1979) *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982.
- SPERBER, D et WILSON, D. (1986) *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Colin.
- SPERBER, D et WILSON, D. (1986) *La relevancia*, Madrid, Visor.
- TORRES, M.-A. (1999) *Aproximación pragmática a la ironía verbal*, Servicio de publicaciones de la Universidad de Cádiz.
- VALDÉS VILLANUEVA, L (1991) *La búsqueda del significado*, Madrid, Tecnos, 2000.
- VICENTE CRUZ, B. (1991) *Mecanismos Semántico-Pragmáticos en el Análisis de la Metáfora*. Tesis Doctoral, U.P.U./E.H.U.
- VICENTE CRUZ, B. (1993) "En torno a la semántica y la pragmática de la metáfora: una revisión crítica", *Pragmalingüística*, pp.307-334.
- WILSON, D. et SPERBER, D. (1977) "Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice", *Communications*, 30, pp. 80-91.

EL “NOUVEAU THÉÂTRE” Y LA CRISIS DEL LENGUAJE: UNA EXPLICACIÓN DESDE LA TEORÍA DE LA RELEVANCIA Y OTRAS TEORÍAS LINGÜÍSTICAS RECIENTES

EMMA ÁLVAREZ PRENDES
Universidad de Oviedo

1. INTRODUCCIÓN: EL ‘NOUVEAU THÉÂTRE’ Y LA CRISIS DEL LENGUAJE

Los integrantes del ‘Nouveau Théâtre’ francés (etiqueta con la que se pretendió abarcar a una serie de autores que, en la década de los 50, coincidieron en aspectos fundamentales en su visión de lo que debía ser la escena teatral) se caracterizaron no sólo por representar un mundo absurdo, ajeno a la lógica de la racionalidad cotidiana, sino también, y muy especialmente, por cuestionar la utilidad del lenguaje, del lenguaje en sí mismo y como instrumento de comunicación, al menos en la forma en que hasta entonces había sido concebido.

Esa ‘crisis del lenguaje’, de la que se hicieron eco, de una u otra forma, todos los autores que convencionalmente se agrupan bajo la mencionada etiqueta, fue singularmente planteada por Ionesco, el autor de *La leçon* o de *La cantatrice chauve*, entre otras, quien trató de mostrar en sus obras los límites y las insuficiencias de aquél y quien consideraba el hacer estallar el lenguaje, el renovarlo, el reinventarlo, como la función propia de todo creador, función que le permitiría alcanzar «par cela même [...] le cœur des choses, de la réalité, vivante, mouvante, toujours autre et la même, à la fois» (SERREAU, G., 1966: 51).

Nos quedaremos, sin embargo, con el planteamiento que de la cuestión hizo Jean Tardieu (un autor que, sin ser habitualmente incluido bajo la etiqueta de ‘nouveau théâtre’, podríamos, en cierta medida, situar en la órbita de Ionesco) para, a partir de determinadas afirmaciones o interrogantes suyas, intentar dar respuesta a algunos de los aspectos esenciales de esa ‘crisis del lenguaje’ evocada.

Así, por ejemplo, en su *Comédie du langage*, Tardieu se pregunta si «les mots ont par eux mêmes un sens propre» y cómo es posible que «si, par chance, nous avons quelque chose à dire nous pouvons le faire de mille façons différentes» (TARDIEU, 1988: 9).

Empecemos por tratar de responder a esta última cuestión.

2. LA TEORÍA DE LA RELEVANCIA Y EL MODELO COMUNICATIVO ALLÍ SUGERIDO

A lo largo de la historia han sido varios los modelos que sobre los procesos humanos de comunicación verbal han sido esbozados.

Desde la Antigüedad clásica hasta los modernos estudios de semiótica se impuso el modelo que se dio en llamar ‘modelo del código’, de acuerdo con el cual la comunicación consistiría en asociar estímulos (gráficos o sonoros) con significados según lo regido, de forma biunívoca e inequívoca, por el propio código. El resultado final sería la duplicación de la idea del emisor en la mente del receptor.

Tras esta visión de la comunicación cual si de un proceso telegráfico se tratase, surgiría posteriormente el ‘modelo intencional’ de Grice, en el cual la concepción de la comunicación se asemejaba más bien a la de un *juego de estrategia*: cada participante explotaba al máximo sus capacidades, al mismo tiempo que tomaba en cuenta las capacidades de los demás participantes. Para Grice, todo proceso comunicativo despertaría unas expectativas que serían debidamente aprovechadas, por parte de los interlocutores, en el propio transcurso de la

comunicación; de tal modo que el éxito de cualquier acto comunicativo dependería básicamente de la capacidad del receptor para realizar inferencias sobre lo que el emisor quiso comunicarle.

Más recientemente, la *teoría de la relevancia* de Sperber y Wilson propuso un modelo mixto de la comunicación, según el cual ésta sería el resultado de la combinación de procesos semióticos y de procesos inferenciales. Desde esta perspectiva, la comunicación se revela como un proceso bifásico: en la *fase semiótica*, que comprendería los procesos de codificación y de decodificación, intervendrá la interpretación semántica normalmente asociada a un signo; por su parte, en la *fase inferencial* de la comunicación, fase que englobaría los procesos de ostensión y de realización de inferencias, se accede, a partir de esos contenidos semánticos codificados, a información no codificada pero sin embargo comunicada. Y será el '*principio de la óptima relevancia*', es decir, la búsqueda del máximo rendimiento posible a la información procesada, el que permita explicar la interacción existente entre una y otra fase; interacción que se produce en cualquier proceso comunicativo, ya que todo enunciado conlleva la presunción de su propia relevancia.

Así, por ejemplo, en el siguiente intercambio lingüístico :

—«¿Quieres un pastel?»

—«Estoy a régimen»,¹

cualquier hablante medio no tendría mayor problema en interpretar el segundo de los enunciados como una respuesta al primero: los pasteles engordan y una persona que está a régimen no quiere engordar, por lo que la segunda oración debería ser entendida como una negativa al ofrecimiento realizado en la primera (y así lo hará, sin duda, su receptor). Sin embargo, desde el 'modelo del código' anteriormente expuesto enunciados de este tipo resultarían a todas luces ininterpretables.

En tanto que noción técnica, la relevancia será el resultado de la confluencia de dos variables: por un lado, los efectos contextuales (o *implicaturas*) evocados por el enunciado y, por otro, el coste de procesamiento de los mismos. Un enunciado será tanto más relevante cuanto mayor sea el número de efectos contextuales producidos y cuanto, al mismo tiempo, menor sea el coste de procesamiento de éstos. El 'principio de la óptima relevancia' sugiere que, a la hora de procesar un enunciado, el destinatario seleccionará como objeto de la intención comunicativa de su interlocutor justamente la interpretación que proporcione la máxima relevancia, dentro del conjunto de interpretaciones a las que aquél pudiera dar lugar.

La información total alcanzada al final de un proceso comunicativo será el resultado de la suma de los contenidos semióticos e inferenciales procesados durante el mismo. Obviamente, la información alcanzada en dos casos diferentes podrá ser idéntica aun cuando no lo sean sus sumandos. El hecho de que un dato se codifique o sea confiado al contexto dependerá de lo que el emisor perciba como menos costoso para su interlocutor. De ahí que podamos afirmar, como hiciera Tardieu, que si, por casualidad, tenemos algo que decir, podamos hacerlo de mil formas diferentes.

Con todo, lo más importante del modelo comunicativo de Sperber y Wilson es que, sin negar la indudable contribución del código, se rechaza que la interpretación de un enunciado esté basada en una 'presunción de literalidad' de lo significado por los elementos integrantes de aquél (tal y como defendiera el 'modelo del código'). Si las palabras y los enunciados poseen un significado literal, éste no será sino un mero instrumento de comunicación: un índice, una ayuda de la que dispone el receptor para inferir, con el mínimo esfuerzo posible, lo que el hablante ha querido transmitirle.

1. Ejemplo tomado de TESO MARTÍN, E. DEL, 1998: 7.

La comunicación totalmente codificada de un significado no será, pues, lo normal, sino un límite teórico que nunca llega a alcanzarse. Sin una discontinuidad clara entre usos literales, usos vagos y usos metafóricos, la comunicación resultará, en definitiva, una cuestión de grado; algo que viene de nuevo a ahondar en lo dicho por Tardieu.

3. LAS OBSERVACIONES DE WITTGENSTEIN Y DE ZADEH SOBRE LA VAGUEDAD EN LOS PREDICADOS LINGÜÍSTICOS

Retomemos ahora la otra cuestión planteada por Tardieu, es decir, si las palabras tienen por sí mismas un significado propio.

Para tratar de proporcionar una respuesta a este asunto, acudiremos a las observaciones de Wittgenstein sobre el significado y a las teorías de Lofti A. Zadeh sobre los conjuntos difusos. Pero, antes, quizás deberíamos realizar una pequeña precisión terminológica: Tardieu habla del significado de las «palabras» y su enunciado es perfectamente comprensible; sin embargo, acaso pueda resultar el término «palabra» un tanto ambiguo para nuestros intereses. De ahí que, de ahora en adelante, hablaremos de «signos», de «predicados» o de «conceptos lingüísticos», así como del significado de los mismos.

Fue Wittgenstein el primero en señalar, a mediados del siglo pasado, que el lenguaje natural estaba perfectamente tal y como estaba, dada incluso, y muy especialmente, la presencia de *vaguedad* en el significado de los predicados lingüísticos (lo cual había sido considerado durante siglos como uno de los mayores defectos del lenguaje natural, causante de todos los males, confusiones y ambigüedades). No sería, sin embargo, hasta más tarde (hace apenas treinta años) cuando fue propuesto un tratamiento sistemático de la vaguedad; sucedería esto de la mano de Lofti A. Zadeh, un ingeniero de origen azerbaiyano afincado en Estados Unidos.

Zadeh estableció como uno de los puntos de partida de sus teorías la constatación de que los elementos clave en el pensamiento humano no son números sino marcadores lingüísticos pertenecientes a conjuntos difusos. Un *conjunto difuso* será aquella colección de objetos en los que la transición de la pertenencia a la no-pertenencia no es algo abrupto (como sucede en los conjuntos clásicos de la teoría de Cantor), sino gradual. La mayor parte de las clases de objetos que el ser humano encuentra en el mundo físico real constituye conjuntos difusos en el sentido definido por Zadeh. De ahí que la percepción humana del mundo envuelva conceptos que no posean fronteras tan nítidamente definidas como quizás los formalistas lógicos y científicos en general hubiesen deseado. Igualmente, la mayor parte de los predicados del lenguaje natural responderá a esa característica de la borrosidad o difusidad anteriormente señalada, es decir, los criterios que determinen el ámbito referencial de tales predicados no aparecerán, en modo alguno, claramente definidos.

La presencia de lo difuso en las diferentes actividades que componen el pensamiento humano parece ser tal que Zadeh sugirió que una gran parte de la lógica que utilizamos en nuestros razonamientos (especialmente, en los denominados 'razonamientos de sentido común') no es la lógica clásica bivalente, ni siquiera la lógica polivalente, sino una lógica difusa con valores de verdad difusos, con conectivas difusas y con reglas de inferencia así mismo difusas. Este tipo de razonamiento aproximado sería el que subyace, por ejemplo, a la capacidad humana de alcanzar objetivos específicos en entornos parcialmente desconocidos y presenta, curiosamente, notables analogías con el sistema deductivo sugerido por Sperber y Wilson en el marco de su teoría de la relevancia (aquél según el cual el receptor extraería las implicaturas vinculables a un enunciado).

La vaguedad será, a fin de cuentas, un rasgo inherente al conocimiento humano del mundo. Mas la constatación de la existencia de vaguedad en dicho conocimiento no constituye una forma

de encubrir nuestra ignorancia ni es fruto de una cierta negligencia a la hora de fijar un saber, sino que será consecuencia natural de la configuración efectiva del mundo, dado que, como reza el '*principio de incompatibilidad*' postulado por Zadeh, «en la misma medida en que aumenta la complejidad de un sistema, disminuye, en igual proporción, nuestra capacidad para elaborar enunciados precisos y significativos sobre su conducta, hasta alcanzarse un umbral más allá del cual la precisión y la significación resultan, casi siempre, características mutuamente excluyentes» (ZADEH / YAGER, 1987: 23).

Adentrándonos ya en la cuestión de la presencia de vaguedad en los predicados lingüísticos, habría que señalar, en primer lugar, que tal presencia constituye un criterio diferenciador de los mismos, pues habrá, por un lado, predicados precisos, rígidos o no-difusos (como, por ejemplo, «abuela», «estadounidense» o «impar») y, por otro, predicados dotados de vaguedad o imprecisión (como, por ejemplo, «alto», «rico», «casa» o «juego»).

Los predicados vagos o difusos se caracterizarán, como ya hemos señalado, por carecer de criterios de pertenencia estrictamente definidos; de manera que su extensión no podrá ser perfectamente delimitada, sino que será ella misma difusa. Como consecuencia de esto, los predicados difusos poseerán casos marginales en lo que a la pertenencia a la clase se refiere; baste comprobar al respecto el famoso ejemplo del pato/conejo mostrado por Wittgenstein (WITTGENSTEIN, L., 1953: 447).



Ese ejemplar podría ser indistintamente clasificado en las categorías de 'pato' o de 'conejo' y en ambas constituiría un caso límite de pertenencia a la clase.

La categorización de ciertos ejemplares como pertenecientes a predicados difusos no tomará valores discretos (1 ó 0, verdadero o falso), tal y como sucedía en la teoría clásica, sino que será una cuestión de grado: cualquier elemento perteneciente a un conjunto difuso recibirá un valor intermedio entre la unidad (que representaría la plena pertenencia a la clase) y el cero (que representaría la no-pertenencia). Los ejemplares limítrofes recibirán, en principio, un valor más bajo que aquellos ejemplares cuya pertenencia resultase más evidente.

Los predicados difusos serían, así mismo, susceptibles de constituir el objeto de la paradoja 'sorites', paradoja recogida en el *Gorgias* de Platon y que consiste en lo siguiente: imaginemos un montón (*soros* en griego) de arena; si sustraemos un grano de arena de ese montón, éste continuará siendo un montón; si sustraemos otro grano de arena de ese montón resultante, éste seguirá siendo un montón, y así sucesivamente hasta que, al final, nos hallemos ante el paradójico caso de que un único y solitario grano de arena debería ser considerado como un montón. No habrá, pues, un número preciso de granos por debajo del cual un montón dejase de ser montón o un número mínimo de granos exigibles para que pudieramos catalogarlo como tal.

Cabe señalar, por último, que el reconocimiento de la vaguedad como un rasgo intrínseco de buena parte de los predicados existentes en nuestras lenguas naturales supuso una ruptura frontal respecto a las teorías semánticas tradicionales, tanto las surgidas en el ámbito del Estructuralismo europeo (i.e. las teorías de Pottier, Coseriu o Greimas), como las aparecidas en la tradición filosófica anglosajona (donde hallamos, por ejemplo, la teoría del análisis componencial inicialmente defendida por Katz y Fodor). Esas teorías concebían el significado de un término como una *conjunción de rasgos necesarios y suficientes*; es decir, rasgos que, por un lado, necesariamente debería poseer cualquier ejemplar que pudiera ser adscrito a la clase y rasgos que, por otro lado, tomados en su conjunto, serían suficientes para definir los ejemplares que integrasen aquella.

Tratando ahora de responder a la pregunta de Tardieu sobre la existencia de un significado propio de las palabras por sí mismas, nuestra respuesta debería ser un *no* rotundo si por ello entendemos una colección de rasgos rígidos e inmutables al modo de lo postulado por las teorías semánticas defensoras de las 'condiciones necesarias y suficientes', puesto que, como señala Wittgenstein, «no se ha previsto un único ideal de precisión» (WITTGENSTEIN, L., 1953 : § 88), sino que habrá varios ideales, dadas las propias condiciones de la realidad, una realidad «vivante» y «mouvante» en palabras de Ionesco.

Mas la respuesta a la pregunta de Tardieu podría ser un *sí* si por 'significado de un término lingüístico' admitiéramos una especie de figura de bordes difusos. Como Wittgenstein planteara:

Puede decirse que el concepto de 'juego' es un concepto de bordes borrosos.— «¿Pero es un concepto borroso en absoluto un *concepto*?»— ¿Es una fotografía difusa en absoluto una figura de una persona? Sí; ¿puede siempre reemplazarse con ventaja una figura difusa por una nítida? ¿*no es a menudo la difusa lo que justamente necesitamos?*»² (WITTGENSTEIN, L., 1953: § 71)

Así parece ser, dadas las características del proceso comunicativo estudiadas. El significado lingüístico estará ineludiblemente dotado de vaguedad: tendrá un carácter *difuso* en el presente y estará, además, *abierto* a posibles usos futuros. En la vaguedad residirá precisamente la plasticidad, la fortaleza de nuestro lenguaje.

4. CONCLUSIÓN: EL PLANO SEMÁNTICO DEL LENGUAJE NATURAL, RESULTADO DE UNA OPTIMIZACIÓN

La 'crisis del lenguaje' y el cuestionamiento de la concepción tradicional del significado de los términos lingüísticos, recogidos en varios dominios artísticos (entre ellos, el 'Nouveau Théâtre' francés, como hemos visto), no fue sino consecuencia de los estrechos límites en los que aquellos habían permanecido encerrados durante siglos.

Volviendo a Tardieu y su interrogante sobre el significado de las palabras, no se puede decir, como apuntara Wittgenstein, que los términos lingüísticos posean un significado propio en sentido estricto; mas (enlazando ahora con la segunda de las cuestiones planteadas por aquél) este hecho no afectará negativamente al lenguaje ni a su uso como instrumento de comunicación, sino que, al contrario, incrementará su funcionalidad: habrá *varias formas y grados* de comunicar lo comunicable. Por tanto, lo que inicialmente fue considerado como una de las mayores trabas para la comunicación ha terminado siendo una de las mejores herramientas para el alcance de una óptima intercomprensión.

El diseño efectivo del lenguaje natural se ha revelado, al menos en lo que a su plano semántico respecta, como el resultado de una *optimización*: se han obtenido los máximos beneficios para el mínimo coste proporcionalmente posible. Algo que ya señalara Zipf al postular su '*principio del mínimo esfuerzo*' (ZIPF, G.K., 1949 : viii); principio que, según él, rige toda la conducta humana, incluido el comportamiento verbal. En nuestras lenguas naturales se

conjugarían dos tendencias contradictorias: desde el punto de vista del hablante, la economía del lenguaje alcanzaría su máximo nivel cuando aquél consistiera en un único término, mientras que, desde el punto de vista del oyente, el lenguaje alcanzaría su máximo grado de racionalidad cuando para cada signo particular se dispusiese de un término específico; será entonces el ‘principio del mínimo esfuerzo’ el que permita compensar tal oposición de intereses.

Esperamos que Tardieu y ustedes hayan encontrado satisfactoria esta somera explicación de las cuestiones inicialmente planteadas.

BIBLIOGRAFÍA

- ABRIL, G. (1997), *Teoría general de la información*, Madrid, Cátedra.
- GRICE, H.P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- KAMP, H. y PARTEE, B. (1991), *Prototype Theory and Compositionality*, manuscrito.
- KEEFE, R. y SMITH, P. (Eds.) (1996), *Vagueness: a Reader*, Massachusetts, MIT Press.
- KLEIBER, G. (1990), *La semántica de los prototipos. Categoría y sentido léxico*, Madrid, Visor, 1995.
- LORENZO, G. (1998), “Signos sin sentido. La fundamentación pragmática del significado en Wittgenstein”, revista *Hontanar* (Número monográfico dedicado a la pragmática), Universidad Peruana Cayetano Heredia de Lima.
- SERREAU, G. (1966), *Histoire du «nouveau théâtre»*, París, Gallimard.
- SPERBER, D. y WILSON, D. (1986 a), *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- (1986 b), “Loose Talk” en DAVIS, S., *Pragmatics: a Reader*, Oxford, Oxford University Press.
- (1990), “Retórica y pertinencia” en *Revista de Occidente*, 115, pp. 5-26.
- SUGENO, M. (1999), “Borrosidad y lenguaje”, conferencia inédita pronunciada en la Universidad de Oviedo, 18 - VI - 1999.
- TARDIEU, J. (1988), *La comédie du langage*, París, Gallimard.
- TESO MARTÍN, E. DEL (1998), *Contexto, situación e indeterminación*, Oviedo, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Oviedo.
- VALDÉS VILLANUEVA, L.M. (Comp.) (2000-3.^a edición y 1995-2.^a edición), *La búsqueda del significado: Lecturas de filosofía del lenguaje*, Madrid, Tecnos.
- VELARDE, J. (1991), *Gnoseología de los sistemas difusos*, Oviedo, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Oviedo.
- WILSON, D. y SPERBER, D. (1986), “Sobre la definición de relevancia” en VALDÉS VILLANUEVA, L.M. (1995), pp. 583-598.
- (1993), “Linguistic form and Relevance” en *Lingua*, 90, pp. 1-25.
- WITTGENSTEIN, L. (1953), *Investigaciones filosóficas*, México y Barcelona, U.N.A.M. y Crítica, 1988.
- (1958), *Los cuadernos azul y marrón*, Madrid, Tecnos, 1968.
- (1967), *Zettel*, México, U.N.A.M., 1979.
- ZADEH, L.A. (1995), “Discurso de investidura Doctor Honoris Causa por la Universidad de Oviedo”, *Boletín Informativo de la Universidad de Oviedo*, n.º 65, diciembre 1995.
- ZADEH, L.A./ YAGER, R.R. (Ed. lit.) (1987), *Fuzzy sets and applications (Selected Papers by L.A. Zadeh)*, New York, John Wiley & Sons.
- ZIPF, G.K. (1949), *Human Behavior and the Principle of Least Effort. An Introduction to Human Ecology*, Cambridge (MA.), Addison-Wesley Press.

DU PRÉTEXTE AU TEXTE: POUR UNE RÉHABILITATION DU TEXTE LITTÉRAIRE EN CLASSE DE FLE

BELÉN ARTUÑEDO GUILLÉN - LAURENCE BOUDART

Universidad de Valladolid

Malgré quelques timides tentatives de réintroduction à doses homéopathiques dans les manuels les plus récents, force est de constater que le texte littéraire a longtemps été le parent pauvre des méthodes d'apprentissage de FLE et ce, quelle que soit la méthodologie utilisée. Ce type de document écrit, authentique, a longtemps servi de prétexte à l'illustration d'une difficulté grammaticale, d'un aspect de la civilisation mais jamais n'a été conçu comme un instrument d'apprentissage à part entière. Et pourtant, il peut parfaitement servir de base à une exploitation didactique, qu'il s'agisse de compréhension ou de production.

Fortes de notre expérience, nous prétendons ici apporter notre modeste pierre à l'édifice du FLE en prenant la défense du texte littéraire. Pour ce faire, notre contribution s'articulera autour de plusieurs axes. Après avoir survolé les différentes méthodes et la place que chacune d'elles réserve au texte littéraire, et présenté les raisons qui nous poussent à reconsidérer son utilisation en classe de FLE, nous passerons en revue trois grands types d'activités : celles de compréhension, de production et d'organisation d'ateliers d'écriture collective.

DU TEXTE COMME PRÉTEXTE

Pendant trop longtemps, le texte littéraire a subi, bien malgré lui, les avatars de l'évolution des méthodes de langue. Cet état de fait tient notamment à la conception même de la *littérature*, qui peut être définie comme étant « (...) l'ensemble de textes qui, à chaque époque, ont été considérés comme *échappant aux usages de la pratique courante* (c'est nous qui soulignons), et visent à signifier plus en signifiant différemment – bref : l'ensemble des textes ayant une dimension esthétique » (Schmitt, Viala, 1982 : 16). Selon l'importance que telle ou telle méthode a donné à « la pratique courante », le texte littéraire a été tour à tour encensé, ignoré, galvaudé.

Une des plus anciennes méthodes de langue est celle dite de « grammaire-traduction » où les « belles lettres » ne sont qu'un prétexte à un enseignement fondamentalement axé sur la grammaire. L'élève, dont l'esprit doit être « bien formé », n'est cependant jamais amené à produire lui-même, si ce n'est lors des phases de traduction. Mais même dans ce cas, son potentiel créatif se voit fortement limité par les contraintes de cet exercice hautement scolaire. Les textes littéraires sont censés être un modèle à imiter afin d'assurer ainsi l'acquisition d'une langue parfaite, épurée, mais bien loin de la pratique courante.

Dans les méthodes appelées de « lecture-traduction », voisines des précédentes, on trouve des textes littéraires, généralement à un niveau intermédiaire ou avancé.¹ À nouveau, ces extraits d'auteurs ne sont pas choisis pour être utilisés directement dans l'apprentissage mais servent plutôt de complément, d'illustration. À aucun moment, l'apprenant n'est amené à produire

1. Les manuels *Assimil* sont une des illustrations les plus populaires de cette méthodologie. Voici ce qu'on peut lire dans l'introduction à *La pratique de l'allemand*: « Les leçons étant plus longues que dans *L'Allemand sans peine*, nous avons pu choisir comme textes des extraits (fantaisies, courtes nouvelles, etc.) d'auteurs allemands » (Chérel, 1957: I). Aucune information supplémentaire n'apparaît en ce qui concerne l'objectif poursuivi par l'introduction de ces extraits littéraires dans l'apprentissage.

librement; tout au plus doit-il reproduire en fonction d'un modèle. Voilà ce qu'il en est pour les méthodes traditionnelles qui réservent une place, aussi minime et marginale soit-elle, aux textes littéraires.

L'évolution de la psychologie et ses applications à l'enseignement des langues ont abouti à des méthodes où l'accent est mis sur la communication et la fonctionnalité. De la méthode directe, ancêtre de la structuro-globale, à la célèbre SGAV du début des années 1950, en passant par les méthodes audio-orales d'inspiration behavioriste et structuraliste, on constate une disparition presque complète des textes d'auteurs. Les documents à mémoriser, intégrer et imiter, des dialogues pour la plupart, sont des compositions artificielles, bien que se voulant les plus authentiques possibles, répondant à des exigences préétablies. Ils sont la conséquence d'une absolue priorité accordée à l'oral et, dans le cas de l'écrit, à des situations proches des besoins de la communication immédiate. On se souviendra des célèbres enquêtes menant à l'élaboration du « français fondamental » où la langue littéraire, pour peu qu'elle existe, n'a guère de place.

Pour justifier l'absence de textes littéraires, ces méthodes s'appuient notamment sur le principe selon lequel ce genre de production ne répond pas aux exigences d'une situation réelle, d'un besoin autre que créatif. Il s'agit toujours d'une situation imaginée, fictive voire artificielle, en tout cas subjective, d'un choix conscient, individuel et libre. De plus, les défenseurs de ces méthodes insistent sur la notion d'écart, entre autres stylistiques, qu'il existe entre ces textes et la norme standard, écart auquel les apprenants ne sont pas forcément sensibilisés.

L'avènement des méthodes communicatives au début des années 1970, en réaction contre ces « excès scientistes » (Tagliante, 1994 : 30), puis l'apparition des approches fonctionnelles-notionnelles au début des années 1980, ont permis de voir réapparaître les textes littéraires. En effet, ces deux approches préconisent « une analyse des besoins langagiers des apprenants » (Tagliante, 1994 : 33) et une totale liberté de progression où, en fonction précisément de ces besoins et des choix de l'enseignant, les textes littéraires peuvent naturellement prendre place à côté des recettes de cuisine, des publicités, des petites annonces. Ils sont ainsi considérés comme des « documents de langue » parmi d'autres (Albert, Souchon, 2000 : 9).

Cependant, et même si certaines méthodes

n'hésitent plus à introduire, dès le niveau 1 poèmes ou petits textes d'auteur, [cela se fait] sans toujours leur assigner une place ni une fonction bien précises. Ce peut être l'occasion d'exploiter une structure syntaxiques, d'identifier des phonèmes, de travailler certaines intonations, ou tout simplement une récréation esthétique, une respiration ménagée pour le confort et le plaisir de l'apprenant qui, quelles que soient ses motivations, sait qu'une meilleure maîtrise du français lui permettra plus tard d'accéder à un Panthéon prestigieux. Aussi se propose-t-on aujourd'hui moins de donner des modèles (de « bon français ») à imiter que de parvenir à situer des discours littéraires dans la masse des discours écrits – ce qui peut naturellement se faire à partir de l'expérience acquise par l'apprenant dans sa langue maternelle (Tagliante, 1994 : 143)

Un des principaux reproches que nous formulons en l'encontre de ces méthodes, au-delà de ceux déjà exposés par Christine Tagliante ci-dessus, est celui de parfois « dénaturiser » le texte littéraire. En effet, certains manuels, sous couvert de proposer des textes littéraires, n'hésitent pas les à simplifier et proposent souvent des textes aseptisés, qui n'ont parfois plus grand chose à voir avec le texte de l'auteur. Qui plus est, sous cette nouvelle forme, ces écrits ne portent plus la marque de ce que précisément il s'agissait de souligner : la valeur esthétique.

Aujourd'hui, la didactique du FLE semble être parvenue à une sorte de stabilité, quant aux réflexions méthodologiques s'entend. Et le texte littéraire, une fois de plus, est livré à son propre sort, celui que veut bien lui accorder l'enseignant. C'est sur les possibles destins des textes littéraires en FLE que nous allons maintenant nous pencher.

PLAIDOYER POUR LE TEXTE LITTÉRAIRE

Il nous semble que l'heure est venue de reconsidérer l'utilisation du texte littéraire en classe de FLE et d'accorder à ce type d'écrit la place qui lui revient de plein droit.

Un des premiers intérêts de ce genre de texte réside dans le fait qu'il permet de développer, comme nous le verrons par la suite, des compétences à la fois de lecture et d'écriture. Les activités dont il peut servir de point de départ ou d'aboutissement permettent notamment de réinvestir des acquis, qu'ils soient lexicaux, grammaticaux ou textuels. Mais là n'est pas, d'après nous, l'essentiel. Car s'il ne s'agissait que de cela, le texte littéraire ne se différencierait pas beaucoup des autres types d'écrits et la place banalisée qu'il occupe parfois dans les méthodes communicatives serait plus que justifiée.

Le texte littéraire possède une qualité intrinsèque qui le démarque des autres types d'écrit: il permet de développer le potentiel créatif des apprenants tout en leur faisant découvrir, par le biais d'activités de lecture appropriées et ludiques, une actualisation particulière de phénomènes linguistiques ou extra-linguistiques rencontrés ailleurs.

Cela dit, et même si l'on est convaincu de la nécessité de cesser de considérer le texte littéraire comme un document périphérique (Albert, Souchon, 2000: 51), la prudence est de rigueur et il convient d'éviter deux travers.

Le premier consisterait à banaliser à outrance le texte littéraire en lui niant toute spécificité. Comme nous l'avons rappelé plus haut, nombre de méthodes de FLE proposent des textes adaptés au niveau d'avancement des apprenants. Or il s'agit là d'un mal superflu car la difficulté réside le plus souvent dans le type d'activité à réaliser par l'élève et non dans le texte lui-même. Il convient donc de conserver l'écrit littéraire tel quel et d'en faire percevoir la spécificité littéraire.

La deuxième approche erronée se situe à l'extrême et consiste à présenter le texte littéraire comme le couronnement suprême d'un apprentissage parfait. Cette sacralisation provoquerait inévitablement un sentiment de frustration chez l'apprenant qui verrait ce type d'écrit comme une perfection inaccessible.

Le rôle de l'enseignant est précisément de trouver une position intermédiaire entre ces deux extrêmes, dans laquelle l'apprenant se sente à l'aise pour pouvoir laisser libre cours à son potentiel créatif. Dans ce contexte, le professeur de FLE doit s'ériger en une sorte de témoin de l'appropriation du texte littéraire par l'étudiant, tant dans les phases de lecture comme dans celles d'écriture. Ce rôle de guide-observateur trouve tout son sens dans les ateliers d'écriture qui constituent l'activité la plus accomplie, sorte de synthèse harmonieuse des différentes phases de travail. Il est également nécessaire que le professeur soit au fait des réflexions sur les genres littéraires et la typologie textuelle afin de choisir au mieux les textes à traiter en classe. Ce choix dépend non seulement du niveau des étudiants mais aussi du type d'activité à réaliser.

Dans ce contexte, il est fondamental que l'enseignant puisse transmettre aux apprenants le plaisir du texte, car apprendre en s'amusant, c'est aussi et c'est surtout apprendre.

LA LECTURE ET SES PARCOURS

Puisque notre propos est de ne pas perdre le caractère littéraire spécifique du document, une des premières étapes du travail sera la révision des activités de compréhension à la lecture qui peuvent favoriser l'accès au texte.

Quand un lecteur se prépare à la lecture d'un texte, il possède des horizons d'attente qui correspondent à son expérience de lecteur de différentes formes de « textualité ». Dans la relation texte/lecteur qui se crée dans la classe, nous négligeons parfois ce fait fondamental dans la réception du texte. Et il est nécessaire de parler de réception, terme plus large, englobant la

compréhension et tenant compte des aspects non linguistiques qui influencent le bon développement d'une activité de lecture. Il nous semble capital de réfléchir sur la spécificité de la lecture du texte littéraire en classe de FLE, car l'assimilation se produisant lors des activités de lecture avec d'autres typologies textuelles ne répond pas aux caractéristiques de la communication littéraire et à l'indépendance entre ces textes et leurs conditions de production. Dans l'approche communicative, le texte littéraire ne peut être traité de la même manière que les autres textes quotidiens, dont le choix répond à la volonté de contextualiser une situation de communication particulière. D'autre part, si nous tenons compte du fait que dans la communication littéraire, le concept de code partagé par l'émetteur et le destinataire ne coule pas de source, c'est-à-dire que, lors du processus de lecture en tant que coopération textuelle, les marques du lecteur modèle sont tout aussi proches ou éloignées pour le lecteur natif que pour le lecteur allophone, nous pouvons conclure que, du point de vue pédagogique, la communication littéraire offre un terrain privilégié d'acquisition de compétences.

La lecture d'un texte littéraire, caractérisée par la complexité des plans énonciatifs, entraîne une véritable interaction entre le texte et le lecteur, entre le professeur et les élèves. En tant que professeur, nous devons montrer quels sont les passages du texte qui permettent d'en recomposer le sens, mais nous devons lire avec l'élève, pas avant lui. Quand nous élaborons une panoplie de questions de compréhension d'un texte, nous orientons sa lecture en fonction de notre propre lecture, déterminée parfois par un choix pédagogique du texte répondant à des intérêts syntaxiques, lexicaux, etc.

Lors des activités de lecture du texte littéraire, nous nous devons d'introduire deux types d'activités qui favorisent, selon nous, la création d'une relation texte/élève qui assure la communication littéraire. Dans ce sens, les propositions de M.C. Albert et M. Souchon concernant la diversification de la présentation des textes en classe de FLE, nous semblent être du plus grand intérêt. Certaines de ces pistes de lecture peuvent se résumer de la manière suivante :

1. Proposer plusieurs textes de genres différents et demander aux élèves de choisir le texte qu'ils souhaitent lire. Dans un deuxième temps, ils doivent expliquer au reste de la classe pourquoi ils ont choisi tel ou tel texte. L'élève élabore ainsi une réflexion sur ses propres motivations et on procède à la mise en commun d'expériences de lecture.
2. Proposer aux élèves que chacun amène en classe un texte de son choix et convainque les autres de l'intérêt que présente sa lecture.
3. Favoriser l'approche du texte via le co-texte, le contexte et le paralittéraire. Dans ce sens, nous pouvons travailler la communication littéraire à partir des textes des jaquettes, prologues, dédicaces, textes des maisons d'édition, projets d'adaptation cinématographiques, présentations de bandes dessinées, etc. Le travail préliminaire réalisé sur ces documents prépare le terrain de la relation texte/élève et diversifie les horizons d'attente que la lecture détermine.
4. Proposer des activités d'itinéraires de lecture. En laissant de côté les batteries de questions basées sur « *ce que le texte veut dire* », il s'agit de guider la lecture au travers d'instructions servant à suivre un personnage ou un motif précis, reconstruire une chronologie, localiser les endroits de l'action, etc., en général des activités visant à dépasser la lecture unique et démontrer qu'un texte littéraire possède de nombreuses lectures.

S'il est certes indéniable que la compétence à la lecture ne peut se développer sans une compétence linguistique de base, nous ne pouvons néanmoins oublier que, dans la lecture, interviennent d'autres connaissances et stratégies indispensables comme la connaissance du monde et l'expérience socio-culturelle de l'élève, les stratégies personnelles de lecture et

d'apprentissage, la compétence discursive en langue maternelle et en FLE, surtout en ce qui concerne le degré de familiarité avec le genre et la typologie textuelle, la reconnaissance de la structure, la capacité à reconstruire le sens au fur et à mesure que la lecture progresse, ou encore l'appropriation des éléments linguistiques qui assurent la cohésion du discours et le font avancer. Tous ces facteurs interviennent dans notre choix du texte et dans l'élaboration des activités que nous proposons. Par exemple, si l'on tient compte du fait que nous ne lisons pas à partir de zéro mais que nous possédons un corpus de connaissances antérieures, nous faciliterons l'accès au texte par l'élève grâce à la composition d'une série d'activités de prélecture qui mettent en branle toutes ses connaissances à propos du texte et assurent la motivation à la lecture.

En établissant les questions qui vont guider la lecture du texte, non seulement littéraire mais de n'importe quel texte, nous ne devons pas oublier que la compréhension à la lecture ne consiste pas à reconnaître mais à interpréter. Il ne s'agit pas de vérifier des connaissances mais d'enseigner, d'intéresser l'élève. Comprendre, ce n'est pas opter pour la réponse correcte en éliminant les fausses, mais faire une interprétation raisonnable, toujours subjective, et qui peut être bien loin de notre propre position de lecteur responsable du choix du texte pour la classe.

Dans les critères de sélection des textes, nous devons tenir compte des implications didactiques des genres littéraires mais surtout nous ne devons pas perdre de vue que la difficulté réside toujours dans le type d'activité proposée et non dans le texte en soi. Un même texte peut être travaillé à différents niveaux, tout dépend de nos objectifs par rapport à la problématique de la communication littéraire.

Si l'on prend comme exemple le conte (fréquemment utilisé comme texte didactique dans les méthodes), il nous semble intéressant de partir de l'hypothèse selon laquelle nous sommes tous des lecteurs d'histoires, et nous pouvons utiliser notre compétence à la lecture dans notre langue pour interpréter un texte construit autour d'un personnage mis en relation avec un espace unique, dont la relation est le moteur de l'histoire racontée. Notre compétence nous permet de faire des hypothèses sur ce qui va se passer, sur les éléments textuels qui marquent le passage d'une séquence descriptive à une séquence narrative, ou reconnaître les éléments descriptifs inscrits dans une séquence narrative et se baser sur ceux-ci pour formuler des hypothèses de lecture. Au départ de ce même texte narratif, nous pouvons imaginer, pour les niveaux les plus bas, un itinéraire de lecture partant d'une première séquence relative à l'identité d'un personnage, à partir de laquelle nous créerons un vide d'informations qui pousse l'élève à chercher ailleurs dans le texte les éléments qui lui permettent de continuer le récit. Pour des niveaux plus avancés, par contre, nous pourrions encourager le travail sur différents niveaux du discours, sur les formes de modalisation du texte, avec l'objectif de reconstruire l'image du lecteur modèle, ou de localiser le potentiel de relations intertextuelles que contient le texte lui-même.

Le genre quant à lui est la référence dont tout lecteur a besoin pour sa propre activité de lecture et d'écriture. C'est en lui que s'établit un contrat de lecture que nous devons respecter lors de l'élaboration des activités sur le texte. À partir de l'expérience de sa propre littérature, chaque élève reconnaît l'adéquation d'un texte à un paradigme et nous devons nous servir de ce facteur dans le travail sur la compétence à la lecture. Si nous examinons les méthodes de langue, nous constatons que c'est la narration qui domine. On accorde la priorité à l'extrait de roman et de conte pour travailler le récit (à la fois oral et écrit, sans parfois respecter leurs différences). Il semble que l'on privilégie les textes à la première personne, car ils facilitent le processus d'identification tandis que l'on rejette les textes où la multiplication des personnages augmente le degré de difficulté, complique les procédés anaphoriques, multiplie les voix

narratives et complexifie les plans énonciatifs. Par contre, certaines méthodes utilisent, comme supports d'activités ludiques, des textes d'avant-garde ou ceux qui pervertissent les éléments caractéristiques d'un genre (pastiche, parodies, etc.).

En ce qui concerne le théâtre, le texte théâtral ne se travaille pas en classe dans sa « textualité » mais comme dramatisation ou comme base de jeux de rôle. Le travail sur les textes poétiques est axé sur la phonétique, l'intonation, les rimes et les allitérations mais aucune activité de compréhension à la lecture n'est proposée, qui tienne compte des réseaux d'associations, du contenu métaphorique et de la forme visuelle.

D'après nous, tous les genres littéraires ont leur place dans la classe de FLE, et notre travail de guide de lecture doit prendre en compte leur spécificité lors de l'élaboration des activités, sans négliger aucun genre mais en ne perdant jamais de vue la contextualisation du texte choisi et le degré de familiarité de l'élève avec le genre et les thèmes en question.

LIRE POUR ÉCRIRE, ÉCRIRE POUR LIRE

Dans le processus d'acquisition des différents savoir-faire, il semble que, du moins de manière générale, les savoir-faire interprétatifs apparaissent avant les savoir-faire expressifs. Lire aide à écrire, nul doute là-dessus, mais l'inverse est négligé en tant que stratégie permettant l'élaboration d'activités pour la classe lors desquelles se produit une interaction entre ces deux savoir-faire.

L'activité d'écriture est généralement perçue, tant par les élèves que par le professeur, comme étant plus difficile que la lecture. On perçoit l'activité d'écriture comme plus risquée par rapport à l'image que l'on donne de soi. Comme l'affirme Yves Reuter :

Écrire, c'est sans doute créer un univers discursivo-thématique en limitant les possibles et lire est sans doute le recevoir en élargissant son monde. Écrire, c'est aussi s'offrir et rendre public le privé ; lire serait plus s'approprier, privatiser le public. (Reuter, 1995 : 12)

Avant d'aborder la place du texte littéraire dans les activités d'écriture, il nous semble important de tenir compte de l'interaction existant entre les pratiques de lecture et d'écriture. En premier lieu, nous devons être conscients du fait que nous ne lisons pas forcément les mêmes textes que ceux que nous écrivons et vice versa. Les méthodes communicatives ont l'habitude de proposer des activités d'écriture sur des horoscopes, publicités, faits divers, ce qui ne correspond en fait pas à des situations réelles de communication. De la même manière, en général, nous lisons des textes littéraires mais nous n'en écrivons pas. Si les différences entre l'une et l'autre pratiques sont évidentes, nous pouvons nous interroger sur ce qu'elles ont en commun, quels sont les effets que l'une produit sur l'autre, comment a lieu l'interaction. L'écriture comme savoir-faire expressif suppose une communication différée qui admet la révision ; quand nous écrivons, nous nous lisons, donc l'interaction se produit précisément lors des phases de relecture et de réécriture. D'autre part, la prise de conscience de cette interaction lors des activités d'écriture va nous permettre de centrer notre attention sur le processus d'écriture lui-même et plus seulement sur le produit fini.

À partir de ces considérations, nous estimons que les activités d'écriture centrées sur la production littéraire introduisent dans la classe de FLE la fiction comme objectif en soi. Si la rédaction de nombre des typologies textuelles que les méthodes proposent sont en fin de compte fictives, l'activité d'écriture littéraire fait de la fiction le terrain de l'expression personnelle, qui évite à l'élève le défi de *rendre public le privé*. Le défi sera autre, il sera contenu dans l'activité d'écriture en soi comme solution à un problème, via une activité centrée sur des instructions très précises, ce que les *oulipiens* dénomment *contraintes* : écrire en étant soumis à des règles

strictes qui favorisent la créativité et facilitent la sensibilisation de l'élève au potentiel expressif du langage.

L'imagination et la créativité sont deux facteurs dont il faut tenir compte lors de la réflexion sur les activités d'écriture, l'imaginaire en tant que matériel culturel structuré et structurant, et la créativité comme recouvrant les mécanismes spécifiques de production, génération et transformation de ces contenus. La créativité est liée à la pensée divergente qui pose de nouvelles questions, explore d'autres voies et combinaisons, face à la pensée convergente qui se développe grâce au contrôle permanent des voies classiques pour la résolution de problèmes précis ; la créativité implique l'impossibilité d'appliquer une solution banale. C'est dans la rigidité des instructions d'écriture du texte littéraire que réside cette impossibilité de production banale. Le manque de sensibilité face à l'imagination et la créativité implique la perte du but premier du texte littéraire, le plaisir esthétique.

Inscrire dans la pratique d'une didactique de l'écriture une réflexion sur l'imagination nous permet de nous sensibiliser aux obstacles que rencontre l'élève pour créer un texte. Par exemple, si on lui demande de créer une histoire, l'élève préfère généralement la reproduire ou la « plagier » à partir de modèles textuels qui lui ont été proposés, plutôt que d'en inventer une. Cela lui évite de s'impliquer personnellement et d'établir une relation avec les autres, ce qui prouve la non-existence d'une intériorisation de la notion de fiction. Conscients de ces obstacles, nous devons réaliser un travail préliminaire sur la notion de fiction narrative, le fonctionnement spécifique de typologies textuelles (conte traditionnel, récit autobiographique, théâtre de l'absurde, blasons, etc.), et créer des exercices qui abordent plusieurs genres, en veillant à mélanger les techniques, par exemple en introduisant des éléments merveilleux dans un texte réaliste, ou le contraire, en élaborant la vraisemblance d'un texte fantastique.

En imaginant l'activité d'écriture au travers de la production de textes littéraires par l'élève, nous pouvons ainsi favoriser la créativité et la sensibilisation au plaisir de la lecture-écriture littéraire, via l'élaboration d'activités basées sur des contraintes d'écriture qui font fonction d'inducteurs. Par exemple, dans la création d'un récit, la contrainte est présentée comme un problème à résoudre à partir d'éléments de la situation ou des personnages ; aucune instruction n'est donnée quant à la typologie textuelle mais elle est atteinte de manière inductive grâce à la contrainte. Imaginons la situation suivante : lorsqu'il apprend qu'il est atteint d'un mal incurable, un personnage écrit à son meilleur ami qu'il n'a pas vu depuis 25 ans pour des raisons inavouables, juste avant de se suicider. Gianni Rodari, dans sa *Grammaire de l'imagination* (Rodari, 1973), nous propose une kyrielle de possibilités d'élaboration de contraintes, ces inducteurs de l'écriture et de la créativité sous forme de techniques de génération de textes, qui vont des binômes imaginatifs aux erreurs créatrices en passant par les animations de métaphores et les comparaisons, ou encore les transformations et combinaisons de mots.

Il ne faudrait pas penser que ces contraintes vues comme génératrices de textes ne concernent que les textes narratifs. La poésie offre elle aussi de nombreuses possibilités d'activités qui permettent à l'élève d'aborder le texte poétique, précisément grâce à des productions qui le désacralisent en tant que territoire inaccessible. Une activité de lecture et d'intervention dans le texte qui nous paraît des plus judicieuses est celle proposée par M.C. Albert et M. Souchon à partir d'un poème de Paul Éluard, basé sur la décomposition du poème lui-même et sa dispersion sur la page. L'activité consiste à le reconstruire, sachant que chaque phrase dispersée constitue un vers. Ce qui nous semble particulièrement intéressant dans cette activité, c'est que chaque élève « crée » en quelque sorte son propre poème. Sa lecture et le contraste avec le poème original mettent en relief la spécificité de l'écriture poétique. D'autre part, l'élève intervient dans le texte littéraire, il le manipule, il agit sur lui, ce qui nous semble

une option didactique des plus rentables, car cela ne diminue pas le niveau du texte mais révèle sa dimension esthétique. Il se produit la même chose si nous proposons comme activité à partir d'un poème, la réécriture de ce même poème au travers de la classification du lexique. L'élève doit alors ranger d'un côté les verbes et de l'autre les substantifs, et à partir de ces deux colonnes, il rédige un poème-inventaire en partant des substantifs qu'il peut modifier grâce à des déterminants. Il doit aussi écrire un poème-algorithme où il pourra utiliser plusieurs temps verbaux, périphrases et négations, mais dans aucun de ces deux poèmes, il n'est autorisé à ajouter du vocabulaire.

Une autre activité qui favorise les matrices de poèmes est la dictée poétique que le professeur peut envisager de plusieurs manières. Par exemple, nous pouvons dicter à l'élève les instructions suivantes face auxquelles il doit réagir :

- a) écris un mot (nom d'objet, personne, paysage, animal, etc.) de ton choix
- b) trois endroits où cela se trouve
- c) trois adjectifs pour définir ses qualités
- d) trois verbes pour exprimer ce qu'il/elle/cela fait
- e) une phrase sur le premier mot écrit
- f) répète le premier mot en ajoutant quelque chose

- a) écris le prénom d'une personne
- b) écris trois adjectifs pour la décrire
- c) écris une phrase qui commence par « qui aimait... »
- d) écris une phrase qui commence par « qui voulait... »
- e) écris une phrase qui contient les mots « toujours » et « jamais »
- f) répète le nom de cette personne

À partir des textes obtenus, l'élève possède une matrice de poème qui peut lui servir de point de départ pour la création de son texte. Les processus de réécriture nous semblent déterminants pour le développement de la compétence écrite et, lors de cette phase, le professeur ne doit pas laisser l'étudiant seul durant l'exercice d'autocorrection. Il convient d'élaborer des fiches de relecture et de réécriture qui aident l'élève à localiser ses maladrotes, à réfléchir sur les passages de son texte susceptibles d'admettre une expansion, une synthèse, une paraphrase, une comparaison, une nominalisation, un synonyme, etc.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE

L'organisation d'ateliers d'écriture dans la classe de langue permet de conjuguer harmonieusement tant la compétence à la lecture qu'à l'écriture, tout en assurant la sensibilisation au texte littéraire. L'atelier d'écriture en classe de FLE présente des avantages qui nous paraissent fondamentaux pour motiver les élèves à la lecture et à l'écriture de textes littéraires. D'un côté, le travail que nous pouvons réaliser dans ces ateliers est beaucoup plus exhaustif en ce qui concerne le concept de genre, tant au travers d'activités de lecture que de réécriture des textes (intervention dans les textes proposés), ou encore d'exercices d'écriture. Les compétences à la lecture et à l'écriture font toutes deux l'objet d'un travail collectif : la lecture ne se réalise plus comme un processus passif et silencieux mais l'interprétation du texte se base sur l'interaction entre les élèves. L'écriture devient elle aussi collective puisque plusieurs élèves interviennent dans le produit final. Il est capital que l'atelier d'écriture s'assigne pour but la réalisation d'un projet qui compte un destinataire (publication dans une revue universitaire, exposition sous forme de posters ou édition en photocopies, de sorte que tous les élèves possèdent les écrits de toute la classe).

L'espace réservé aux ateliers d'écriture favorise la diversification des activités de sensibilisation au genre et des activités d'entraînement à l'écriture, ainsi que la prise de décisions de la part du groupe quant à l'orientation de l'écrit, dans toutes les phases de la relecture intrinsèque à tout processus d'écriture.

L'atelier d'écriture ne permet pas uniquement d'introduire la fiction en tant que projet. Lors de chaque étape de l'activité et des interventions du professeur guidant les processus de relecture et de correction, les élèves découvrent le potentiel expressif de leurs acquis linguistiques et de leur compétence textuelle, et valorisent de manière hautement positive leur contribution créative à l'écrit final.

Nous estimons que les ateliers d'écriture constituent un espace propice à la réflexion sur la communication littéraire, afin d'intervenir dans celle-ci en tant que sujets actifs de la pleine appropriation des textes, textes qui jouent le rôle de déclencheurs de l'expression personnelle et du développement d'autres compétences liées à l'imagination (capacité d'analogie, d'association, etc.) Le travail réalisé sur l'interaction lecture-écriture favorise non seulement l'intérêt, la curiosité et le goût pour le maniement de la langue apprise par les élèves, mais il joue aussi un rôle sur leur compétence littéraire en langue maternelle, et, en fin de parcours, il révèle la capacité de fascination que nous offre la littérature francophone, au travers de la langue qui en est la matière première.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT, M.C., SOUCHON, M., (2000) *Les textes littéraires en classe de langue*, Hachette, coll. Autoformation.
- ARON, T., PETITJEAN, A., (coord.) (1984) « L'écriture-imitation », *Pratiques*, 42
- BARRÉ-DE MINAC, C., (éd.) (1996) *Vers une didactique de l'écriture*, De Boeck, coll. Pratiques pédagogiques, Bruxelles.
- BONIFACE, C., (1992), *Les ateliers d'écriture*, Retz, coll. Pédagogie, Paris.
- CORNAIRE, C., RAYMOND, P.M., (1999) *La production écrite*, CLE International, coll. Didactique des langues étrangères, Paris.
- KAHN, G., (coord.) (1993) *Des pratiques de l'écrit*, Hachette, Le Français dans le monde, Paris.
- MASSERON, C., (coord.) (1996) « Séquences didactiques », *Pratiques*, 92
- MOIRAND, S., (1990) *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, coll. Autoformation, Paris.
- MOIRAND, S., PEYARD, J., (1992) *Discours et enseignement du français*, Hachette, coll. Références, Paris.
- PENDANX, M., (1998) *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette, coll. Autoformation, Paris.
- REUTER, Y., (1996) *Enseigner et apprendre à écrire*, ESF éditeur, coll. Pédagogies, Paris.
- REUTER, Y., (coord.) (1995) « Lecture/Écriture », *Pratiques*, 86
- REUTER, Y., (coord.) (1996) « Écriture et créativité », *Pratiques*, 89
- RODARI, G., (1973) *Grammaire de l'imagination*, Rue du monde, 1997.
- SCHMITT, M.P., VIALA, A., (1982), *Savoir-lire, précis de littérature critique*, 2e édition corrigée, Didier.
- TAGLIANTE, C., (1994), *La classe de langue*, CLE International, coll. Pratiques de classe, Paris.

LES RAPPORTS INTRA-TEXTUELS DES TEMPS VERBAUX

LINA AVENDAÑO ANGUITA
Universidad de Granada

À la frontière de la linguistique et des études littéraires, notre investigation prétend mettre en lumière le rôle de certains temps verbaux comme indices d'une focalisation narrative. En effet, au-delà de leurs fonctions grammaticales visant l'expression temporelle proprement dite, les catégories du temps et de l'aspect sont aptes à structurer l'organisation textuelle et à révéler, de ce fait, leur fonction pragmatique (Fleischman, 1992). Cette alliance de la linguistique et du littéraire résulte, aujourd'hui, d'une conséquence logique. Ainsi, Rabatel constate que « l'absence, chez Genette, de critères linguistiques précis définissant les diverses focalisations ne pouvait que conduire à ce qu'approches linguistiques et narratologiques se côtoient sans vraiment opérer de jonctions » (Rabatel, 1999: 55).¹ Or c'est bien cette jonction que notre analyse revendique.

Nous avons choisi le premier fragment de *L'Usage de la parole* de Nathalie Sarraute, *Ich Sterbe*,² parce qu'il révèle une mise en intrigue subvertie par la neutralisation de l'opposition présent-imparfait, mais d'où *l'histoire* n'est pourtant pas absente.

Le paradoxe ne se borne pas à un résultat purement stylistique, il s'inscrit, plutôt, dans un débat complexe, celui que suscite toujours l'association d'une référence temporelle à une typologie textuelle. Justement, Benveniste s'oppose à Weinrich par une conception particulière et différente de la fiction. Le premier s'attache au rapport de l'énonciateur à son énoncé, par la distribution des temps verbaux en deux systèmes, l'histoire et le discours; le second organise les temps verbaux d'après trois zones de communication où les interlocuteurs se situent en fonction de la situation de locution, de la perspective de locution et de la mise en relief.³

Dépassant et le rapprochement mimétique temps verbal/temps vécu chez Benveniste et la négation de tout rapport du temps de la fiction au temps de la réalité chez Weinrich, Ricoeur insiste sur l'intention temporelle des temps verbaux *en dépit de la coupure instaurée par l'entrée en fiction* parce que

La fiction ne garde pas seulement la trace du monde pratique sur le fond duquel elle se détache, elle réoriente le regard vers les traits de l'expérience qu'elle invente, c'est-à-dire, tout à la fois découvre et crée. (Ricoeur, 1984: 112)

1. Les remarques de S. Fleischman contribuent davantage à souligner l'alliance du linguistique et du littéraire : « On ne peut s'empêcher de remarquer dans quelle mesure le métalangage utilisé pour décrire la structure du récit est tiré du domaine grammatical, et plus particulièrement des catégories ayant trait au verbe. Parmi les typologies proposées par les narratologues littéraires, celle de Todorov (1966) comprend les catégories du 'temps', de 'l'aspect' (=point de vue) et du 'mode', et a pu inspirer à son tour la typologie de Genette qui distingue 'l'ordre' (=temps verbal), la 'durée' (=aspect) et la 'fréquence' (=Aksionsart) des événements ainsi que le 'mode' et la 'voix' de la narration. Ce n'est pas un hasard si la grammaire des langues naturelles fournit les métaphores conceptuelles et linguistiques aux grammaires du récit. Poussant plus loin cette idée, il faut reconnaître l'importance fondamentale des catégories du *verbe* – temps, aspect, voix et mode- dans la réalisation des buts narratifs, ce qui explique le choix de cette catégorie grammaticale comme macro-métaphore affectée à la description de la structure du récit. » (Fleischman, 1992 : 118).

2. Pour ne pas créer de confusions, vu l'importance des signes typographique chez l'auteur, nous n'utiliserons pas de guillemets pour signaler ce fragment, que nous ne considérons pas un chapitre. L'emploi des « Ich Sterbe » est concret dans l'oeuvre, nous y reviendrons.

3. Pour une étude plus approfondie voir Veters, 1996 : 165-183.

Il a sans doute d'abord fallu dissocier énoncé et énonciation⁴ pour envisager l'enchâssement du discours dans le récit. Mais, la mise en intrigue, qui en tire son origine, est à son tour bouleversée, chez certains auteurs contemporains, par l'émergence de structures de dialogue dominantes. C'est à Dostoïevski, que, d'après Bakhtine, nous devons un renouveau d'éléments de la structure romanesque, « le problème d'édifier un monde polyphonique et de détruire les formes toutes faites du roman européen, par essence roman monologue (roman homophonique) » (Bakhtine, 1998: 12).

Aspect fondamental sans lequel le roman ne saurait exister, *l'histoire*⁵ n'a pas pour autant disparu chez Nathalie Sarraute. Sujette à caution, elle dépasse ses propres limites, satisfaisant de nouvelles attentes, que Flaubert envisageait déjà lorsqu'il aspirait à « un livre sur rien », « un livre sans attache extérieure, qui se tiendrait lui-même par la force interne de son style ».⁶ L'histoire fictive cède à l'histoire de l'engrenage fictionnel.

À travers l'interrogation, le présentatif *c'est* fixe le champ visuel d'un espace propice aux *remous* que les mots *Ich Sterbe* déclenchent. Issu d'une parole dont la source obliérée n'interdit pas le souvenir, le mot focalisé sert avant tout le texte et non pas l'idée. La sollicitation d'un regard prospecteur libère, donc, les impressions charriées par *Ich Sterbe* qui, affranchi de toute signification, devient un véritable catalyseur en ce qu'il donne le branle à la narration.

Ich Sterbe. Qu'est-ce que c'est ? Ce sont des mots allemands. Ils signifient je meurs. Mais d'où, mais pourquoi tout à coup ? Vous allez voir, prenez patience. Ils viennent de loin, ils reviennent (comme on dit : « cela me revient ») d'une ville d'eau allemande. (I : 11)⁷

Au premier abord, survient l'incertitude quant à la typologie textuelle de ce fragment.

Pour E. Benveniste comme pour A. Banfield (1995 : 227), la présence du couple je-tu signale le discours. Le temps verbal est, par ailleurs, essentiel à cette délimitation chez Benveniste.⁸

Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique « autobiographique ». L'historien ne dira jamais *je ni tu, ni ici ni maintenant*, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je : tu*. [...] Il faut et il suffit que l'auteur reste fidèle à son propos d'historien et qu'il proscrive tout ce qui est extérieur au récit d'événements [...] A vrai dire, il n'y a même plus de narrateur. [...] Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur.

Nous avons, par contraste, situé d'avance le plan du *discours*. [...] toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. (Benveniste, 239-242)

4. « C'est le mérite d'Émile Benveniste d'avoir montré [...] qu'il fallait faire intervenir l'énonciation pour analyser l'indicatif. En effet, les locuteurs ont à leur disposition en français non pas un mais deux systèmes des 'temps', le discours et le récit : le premier suppose un embrayage sur la situation d'énonciation, le second l'absence de débrayage. » (Maingueneau, 1990 : 31)

5. Nous tenons à signaler notre adhésion à la terminologie genettienne relevée dans ce paragraphe: « Il nous faut donc dès maintenant, pour éviter toute confusion et tout embarras de langage, désigner par des termes univoques chacun de ces trois aspects de la réalité narrative. Je propose [...] de nommer *histoire* le signifié ou contenu narratif [...] *récit* proprement dit le signifiant, énoncé, discours ou texte narratif lui-même, et *narration* l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans laquelle il prend place. » (Genette, 1972: 72). Pour une analyse du récit, voir *Communications*, n° 8, 1966.

6. Lettre à L. Colet, 16 janvier, 1852 in Flaubert, 1963.

7. I. est le sigle qui fait référence à l'ouvrage de Nathalie Sarraute *Ich Sterbe*.

8. Banfield s'éloigne de E. Benveniste lorsqu'elle affirme : « Pour justifier l'existence du 'récit' comme catégorie autonome [...] aucun des traits propres au récit n'est compatible avec ceux qui caractérisent le discours. Mais [...] la première personne échappe à cette généralisation, [...] les faits amènent à inclure le récit à la première personne dans la catégorie du récit. » (Banfield, : 227).

Par voie de conséquence, nous devrions, sans doute, associer l'incipit de *L'Usage de la parole* au discours, étant donné qu'un narrataire est, apparemment, interpellé par un *vous* désignant le lecteur. Qu'il s'agisse de deux énonciateurs ou d'un seul « simulant avec intention didactique un jeu de questions réponses » (Maingueneau, 2000 : 86), cela ne changerait rien au marquage d'un tel fragment.

Si, au contraire, nous envisageons le dialogue « non comme moyen mais comme fin en soi » (M. Bakhtine, 1970 : 295), le renversement de la conception narrative établie agit en faveur d'une nouvelle règle de construction textuelle. Car, « le dialogue n'est pas une introduction à l'action mais l'action elle-même » (*ibid.*).⁹ La primauté du dialogue, substituant l'intrigue, n'est pas sans effet, étant donné les limites floues séparant le récit du discours lorsqu'on *raconte comme si on commentait*. Le récit, dépourvu alors de toute linéarité, acquiert sa consécration narrative par le biais de divers éléments qui contribuent à sa mise en forme.

Le présentatif *c'est* sert à confirmer cette théorie, puisqu'il n'ouvre pas l'incipit sur un cadrage narratif à valeur descriptive. Repérant, plutôt, le référent par rapport à la situation d'énonciation, il déclenche un mécanisme interprétatif qui lui accorde une *valeur existentielle*. Fréquemment employé à l'oral, et de ce fait compatible avec une structure de dialogue, le présentatif trahit les traces d'un sujet de conscience.

Pour nous, *c'est* est doublement existentiel, parce que le contenu propositionnel des énoncés sous la portée du présentatif pose l'existence des objets de discours, *et* présuppose celle du sujet à l'origine de cette référenciation *et* aussi parce que le dire active des mécanismes inférentiels qui posent l'existence du sujet de conscience. (Rabatel, 2000b : 58)

Dès lors, le présentatif souligne une focalisation¹⁰ sur le sujet et sur son énonciation. Émergent deux niveaux de consciences d'une subjectivité qui s'interroge. Repliée sur elle-même, l'instance narrative est, à la fois, focalisateur et énonciateur :

C'est joue sa « petite musique », en agrégeant à sa gauche et à sa droite des informations sous la portée de l'énonciateur-focalisateur, le plus souvent des mouvements perceptifs et / ou délibératifs qui donnent de la consistance au PDV, créant un univers médiatisé par le focalisateur, invitant à des mouvements interprétatifs multiples, vers l'aval comme vers l'amont du texte. *C'est* est donc un instrument privilégié de cohésion (syntaxique) et de cohérence (sémantique) textuelles. » (Rabatel, 2000b : 65)

Si « une question directe représentant la conscience ne peut être interprétée que comme représentation d'une conscience réflexive » (Banfield, 1995 : 303), le présentatif « construit l'énonciateur comme étant à la source d'un acte perceptif/cognitif » (Rabatel, 2000b : 61). *L'incipit* de *L'Usage de la parole* illustre bien cette idée. En effet, sous la rection du présentatif, les énoncés au présent se distinguent du fait qu'ils sous-tendent soit une visée globale à valeur épistémique, soit une visée sécante à valeur perceptuelle.

9. Cette analyse du dialogue chez Dostoïevski convient bien au texte sarrautien ; nous savons combien cet écrivain a influencé Nathalie Sarraute.

10. Nous préférons garder le terme *focalisation*, dans le sens de « centre d'intérêt », comme centre focal à mettre en rapport avec l'activité de voir où il importe de séparer le sujet et l'objet du processus (Bal, 1977 : 119), face au terme *point de vue* de Rabatel pour qui ce choix « signifie une rupture avec Genette : Le PDV concerne les phénomènes d'expression linguistique de perceptions. [L'approche] énonciative du PDV, à partir de la référenciation des objets du discours coréférent à l'énonciateur [conduit] : 1) à rejeter la notion de focalisation externe (en absence d'un focalisateur spécifique) ; 2) à considérer la focalisation zéro comme un authentique PDV du narrateur non comme une absence de focalisation ou une somme de focalisations variables ; 3) à remettre en cause nombre de dérives concernant le PDV du personnage, qui n'est pas toujours empreint de subjectivités, et celui du narrateur, qui n'est pas systématiquement « omniscient » (Rabatel, 2000 : 52). Si nous adhérons aux remarques signalées par Rabatel, nous trouvons toutes fois dangereux d'utiliser un terme, comme celui de point de vue, qui pourrait nous pousser à confondre mode et voix, même si parfois la coïncidence est possible.

Le regard porté sur le focalisé, *Ich Sterbe*, en libère deux faces. Celle qui, appartenant à l'univers de l'apparent, présente l'objet comme forme achevée, extérieure au sujet de conscience, envisagée globalement. Il s'agit de la représentation conceptuelle du focalisé, véhiculée par un *présent omnitemporel*. De ce fait, « le temps du point de vue se présente comme le temps de l'extraction de la proposition » (Vogeleer, 1994):

Ce sont des mots allemands. Ils signifient je meurs. (I : 11)

Nous considérons le *présent omnitemporel* comme une variante du *présent non-actuel* dans la mesure où:

Dans le cas du PR, le paramètre tpv (temps de point de vue) de l'accès épistémique à p coïncide avec l'instant d'énonciation to (tpv = to) (I_{pv} sait que p à tpv = to). Autrement dit, p est disponible pour I_{pv} au moment tpv = to sous la forme d'une connaissance qui a été acquise, d'une manière ou d'une autre, à un instant antérieur à tpv = to et qui est extraite par I_{pv} de sa base de connaissance au moment tpv = to. Le temps tpv se présente donc comme le moment de l'extraction de p. (Vogeleer, 1994 : 42)¹¹

Mais, si pour le *présent non-actuel* « dans l'état sait (I_{pv}, p), le point initial de cet état est très éloigné de to » (Vogeleer, *ibid.*), pour le *présent omnitemporel*, d'une part, il n'y a pas de point initial, pas de limite temporelle puisque cela correspond à une vérité admise, et que la généralisation y est encore plus grande que dans le *présent non-actuel*. D'autre part, le caractère continu est garanti alors qu'il ne l'est pas pour le *présent non-actuel*.

Le résultat de cette perspective dans l'incipit de *L'Usage de la parole*, renvoie à un univers stable, facile à cerner. Un mécanisme fiduciaire procure au sujet de conscience un halo d'autorité, agencé par la R_{pv} épistémique.

Par contre, la focalisation s'applique, également, à activer un foisonnement de sensations enfouies. Le focalisé, *Ich Sterbe*, apparaît comme manque à combler, comme sensation perdue à revivre. Engagé dans la quête, le sujet de conscience accède à une situation en cours qui se développe dans un univers où l'espace et le temps se télescopent. Au niveau du ressenti, s'annonce un événement à venir.

Mais d'où ? Mais pourquoi tout à coup ? (I: 11)

Le contexte ancré dans le présent nous permet, malgré l'absence de verbe, d'envisager, dans ce cas, un présent actuel où la situation continue permet un accès perceptuel « à n'importe quel instant de l'intervalle te » (Vogeleer, 1994 : 45). L'instant perçu entraîne une interprétation indécidable pour ce qui est de ses contours temporels (inchoative et/ou imperfective) sous les paramètres tpv = te et to = te.

Pour *Ich Sterbe*

On peut considérer que le premier point de l'accès perceptuel à e coïncide avec l'instant d'énonciation to, qui est localisé à l'intérieur de l'intervalle te. (Vogeleer, 1994 : 44)

Bref, le sujet de conscience s'apprête à revivre la sensation au fur et à mesure qu'elle surgit. Aussi, constitutive d'un système référentiel indispensable à l'assise de tout *sens*,¹² sur une prise de vue¹³ qui opère une prise de connaissance, la focalisation charpente le texte réflecteur d'une réalité où l'apparent et le latent cohabitent. Dans *Ich Sterbe*, l'alternance du voir et du savoir vise le tiraillement d'un sujet de conscience, écartelé, *témoin hypersensible en quête de tropismes*, traversé de mouvements qu'aucun mot ne peut nommer.

11. Les sigles signalées par Vogeleer renferment les significations suivantes : p (proposition), I_{pv} (individu responsable du point de vue), tpv (temps du point de vue), to (temps de l'énonciation), te (temps de la situation), R_{pv} (relation point de vue).

12. Chez l'auteur des *tropismes* il s'agira toujours d'un sens pluriel et incernable.

13. Guidé par la définition cinématographique que nous fournit le dictionnaire et selon laquelle une prise de vue est "Tournage d'un plan, entre le déclenchement de la caméra et son arrêt", nous décidons d'employer ce terme comme "plan qui nous est dévoilé au moment de la focalisation".

Or, le présentatif, marqueur de focalisation, répond à la nécessité de percer l'agencement d'une désignation directe qui contribue à poser la singularité de cet univers, dissimulé sous des dehors apparents. Les énoncés au présent, sous la portée de *c'est*, acquièrent des valeurs précises. Alors qu'un présent omnitemporel, de visée globale rend manifeste une valeur épistémique, un présent actuel, de visée sécante, laisse paraître une valeur perceptuelle.

Cataphorique, *c'est* inaugure un univers de discours où, interpellé par le narrateur (énonciateur), le lecteur (co-énonciateur) s'allie à celui-là en tant que focalisateur. C'est une mise en éveil des sens que le présentatif permet de doublement activer, puisque le lecteur est entraîné à vivre une expérience unique, et, est à la fois enjoint à en esquiver les trompe-l'oeil.

Anaphorique, *c'est* renvoie à un référent explicité dans le moment et le lieu de l'énonciation. Le présentatif fait appel à un univers préexistant, l'univers des tropismes.

Pseudo-déictique, *c'est* signale un sujet de conscience-focalisateur scindé en énonciateur et en co-énonciateur.

En définitive, si un focalisé raconté et un focalisé représenté se succèdent, par la juxtaposition de ses différentes valeurs, *c'est* condense la focalisation sur la plan du dire et du dit.

Ich Sterbe. Qu'est-ce que c'est ? Ce sont des mots allemands. Ils signifient je meurs. Mais d'où ? Mais pourquoi tout à coup ? Vous allez voir, prenez patience. Ils viennent de loin (comme on dit : « cela me revient ») du début de ce siècle, d'une ville d'eau allemande. Mais en réalité ils viennent d'encore plus loin... Mais ne nous hâtons pas, allons au plus près d'abord. (I : 11)

Seule l'organisation textuelle, qui résulte de la focalisation, autorise l'absence d'ancrage temporel. Manifestement, chez Nathalie Sarraute, les tiroirs temporels n'assurent pas le déroulement linéaire du récit. Au contraire, ils contribuent à instaurer un ordre qui a ses propres lois.

Le recours à l'opposition premier plan/arrière-plan (Weinrich, 1973), appliquant au récit le respect des conventions de forme traditionnelle, ne peut nous surprendre que si l'on s'attache à une valeur extra-textuelle.¹⁴

Donc au début de ce siècle – en 1904, pour être plus exact – dans une chambre d'hôtel d'une ville d'eau allemande s'est dressé sur son lit un homme mourant. Il était russe. Vous connaissez son nom : Tchekhov, Anton Tchekhov. C'était un écrivain de grande réputation, mais cela importe peu en l'occurrence, vous pouvez être certains qu'il n'a pas songé à nous laisser un mot célèbre de mourant. [...] Tchekhov, vous le savez, était médecin. Il était tuberculeux et il était venu là, dans cette ville d'eaux, pour se soigner, mais en réalité, comme il l'avait confié à des amis avec cette ironie appliquée à lui-même, cette féroce modestie, cette humilité que nous lui connaissons, pour « crever ». « Je pars crever là-bas », leur avait-il dit. Donc il était médecin, et au dernier moment, ayant auprès de son lit sa femme d'un côté et de l'autre un médecin allemand, il s'est dressé, il s'est assis, et il a dit, pas en russe, pas dans sa propre langue, mais dans la langue de l'autre, la langue allemande, il a dit à voix haute et en articulant bien « Ich Sterbe ». Et il est retombé, mort. (I : 11-12)

14. « Prétendre expliquer le rôle d'un temps verbal dans un texte en le ramenant à une valeur précontextuée, c'est nier le niveau de textualité. En lui accordant une valeur extra-textuelle [...], on nie que le scripteur puisse élaborer une représentation en s'appuyant, entre autres, sur les temps verbaux. [...] Le texte manifeste un usage propre dans le cadre de (larges parce que fondées sur des potentialités) contraintes grammaticales » (Portine, 1998 : 101).

La mise en relief (Weinrich) garantie par le couple imparfait/passé-composé, définit le récit traditionnel. Aussi, l'entrecroisement du présent discursif ne vient aucunement contrecarrer les conventions narratives.

Ce fragment qui, en bonne et due forme, relève de caractéristiques propres au récit, n'acquiert cependant sa véritable fonction que dans le rouage textuel. L'emploi réitéré de *donc* lui fournit un cadrage accompagné d'un effet de tension. L'indice textuel s'avère être un marqueur de focalisation. Et, dans la mesure où il rend concret et visible le fragment focalisé comme récit, il soumet celui-ci, de but en blanc, au *souçon*. On pourrait dire qu'il s'agit d'une intrusion du récit dans le discours. Ce phénomène révèle souvent une intentionnalité qui porte atteinte à l'instance narratrice. L'effet n'est pas tant, dans le cas qui nous occupe, d'anéantir le narrateur, ou bien l'énonciateur lui-même, que d'évider le récit par la réitération. Si l'amenuisement du récit devient manifeste, c'est qu'un discours surplombant oblige sans cesse le lecteur à reprendre l'histoire en amont. L'enlèvement dans l'apparent y est, donc, contrecarré au profit d'une nouvelle perception du texte et une mise à distance de l'histoire.

Il est intéressant de s'arrêter à l'usage de l'imparfait dans l'énoncé suivant :

C'était un écrivain de grande réputation, mais cela importe peu en l'occurrence, vous pouvez être certains qu'il n'a pas songé à nous laisser un mot célèbre de mourant. *Non, pas lui, sûrement pas, ce n'était pas du tout son genre*. Sa réputation n'a pas ici d'autre importance que celle d'avoir permis que ces mots ne se perdent pas [...]. (I : 11)

Alors que récit et discours se côtoient laissant paraître la convention la plus traditionnelle du récit, l'imparfait, souligné dans la citation, à la suite du présent discursif pose problème. De toute évidence, il désigne les pensées subjectives. Mais celles-ci sont difficilement attribuables puisque l'oralité de l'énoncé s'allie mal au récit à la troisième personne, dans ce passage. L'attribution de l'énoncé est, en effet, ambigu.¹⁵

Face à une réflexion du narrateur à propos de son *personnage*, Tchekhov serait, donc, focalisé interne d'un narrateur (focalisateur-énonciateur). Par contre, si le lecteur n'a pas de mal à repérer un second énonciateur, Tchekhov, c'est parce l'imparfait permet le débrayage sur un autre sujet de conscience. Dans ce cas, on aurait affaire à des « phrases sans parole » (Banfield : 1995), ou encore, à un monologue narrativisé (Cohn : 1981). Or aucune des deux explications ne semble tout à fait convenir à la stratégie énonciative de Nathalie Sarraute.

Si chez Nathalie Sarraute, comme chez Dostoïevski,

La conscience de soi du héros est [...] toute pénétrée de dialogue : en chacun de ses aspects elle est tournée vers l'intérieur, s'adresse intensément à elle-même, à l'autre, au tiers. En dehors de cette façon vivante de s'adresser à elle-même et aux autres elle n'existe pas, même pour elle-même. C'est en ce sens qu'on peut dire que l'homme est chez Dostoïevski UN SUJET AUQUEL ON S'ADRESSE. Quelqu'un de qui on ne peut parler et à qui on peut seulement s'adresser. [...] On ne peut maîtriser l'homme intérieur, le voir et le comprendre en faisant de lui l'objet d'une analyse neutre et détachée, on ne peut pas le maîtriser non plus en se fondant avec lui, en s'intégrant à lui par sympathie. On ne peut l'aborder et le révéler – ou, plus exactement, l'obliger à se révéler lui-même – qu'en communiquant avec lui, en dialoguant avec lui. Et on ne peut dépeindre l'homme

15. « Tel est le paradoxe du PDV : il rend compte de la subjectivité de certaines perceptions et pensées, dans des énoncés comportant troisième personne, et temps du passé –alors que la subjectivité est couplée avec le syncrétisme traditionnel du je-ici-maintenant. Avec le PDV, on se trouve face à des pensées à peine verbalisées, voire des perceptions qui, à première vue, paraissent purement objectives. En effet, alors que c'est toujours le narrateur qui raconte, certaines perceptions ou certaines pensées à peine verbalisées renvoient au personnage, quand bien même ce dernier, littéralement parlant, ne dit rien » (Rabatel, 2000a : 93).

intérieur [...] qu'en dépeignant sa communication avec l'autre. C'est seulement dans la communication, dans l'interaction d'un homme et d'un autre que se découvre « l'homme dans l'homme », pour les autres et pour lui-même. (Bakhtine, 1970 : 295)

alors, le concept de sujet de conscience propre à l'auteur, permettrait de mieux comprendre toute la portée de l'énoncé : *Non, pas lui, sûrement pas, ce n'était pas du tout son genre*. L'imparfait contribue au marquage de focalisation d'une conscience, celle du narrateur-énonciateur, où pour un instant le dessus est pris par les mots de l'autre qui le pénètrent.

C'est bien dans un rapport dialogique de tension avec une conscience autre, celle de Tchekhov, que le sujet de conscience se donne à voir. Nous retrouvons là un procédé récurrent chez l'auteur; chaque perception sur l'autre ouvre le focalisateur à l'intuition de l'autre qu'il intègre à sa propre conscience. L'observateur finit par être happé par l'image qu'il voit et les sensations ou les voix qu'il perçoit. Ce phénomène se produit progressivement, presque à l'insu de celui qui *perçoit*. Au fil de l'engrenage textuel, une voix autre, plurielle, évince celle du narrateur-énonciateur. La présence de ce discours autre à l'imparfait, qui sournoisement se glisse dans le récit, est l'indice d'un processus d'usurpation grandissant au cours de la narration.

Aussi l'altérité des énonciateurs que l'instance narratrice s'acharne à montrer et qui, de par cette monstration même la constitue, est-elle rendue possible par l'absence d'ancrage temporel. En effet, dans *Ich Sterbe*, il n'y a pas de temps-pivot structurant, le récit n'est pas donné dans une perception propre au roman *homophonique* ou *monologique*, mais dans plusieurs perceptions télescopées qui se chevauchent et qui coexistent dans l'espace intérieur, et donc illimité, du sujet de conscience. *Ich Sterbe* est à intégrer dans le roman *poliphonique* ou *dialogique* qui coïncide avec la tendance que Judge présente sous le terme « système multifocal » (Judge, 1998 : 229). Le recours à une diversité de temps verbaux permet de mettre en oeuvre, dans ce genre de roman, « une multiplicité de points de vue ».

Chez Nathalie Sarraute, les tiroirs temporels ne servent pas l'opposition des plans mais plutôt la mise en place d'un sujet de conscience éclaté. L'incomplétude qui résulte de cette pluralité n'affecte pas seulement le sujet en tant que tel - un sujet impossible à saisir comme objet de référence - mais la narration elle-même. L'usage de l'imparfait dans l'exemple suivant en est révélateur :

Mais peut-être... quand il soulevait la dalle, quand il la tenait au-dessus de lui à bout de bras et allait l'abaisser sur lui-même... juste avant que sous elle il ne retombe... peut-être y a-t-il eu comme une palpitation, un à peine perceptible frémissement, une trace infime d'attente vivante... *Ich Sterbe*... Et si celui qui l'observait, et qui seul pouvait savoir, allait s'interposer, l'empoigner fortement, le retenir... Mais non, plus personne, aucune voix... C'est déjà le vide, le silence. (I : 17)

Dans cet avant-dernier paragraphe de *Ich Sterbe*, l'imparfait joue un rôle double. D'une part, il relève de l'emploi pseudo-itératif signalé par G. Genette (1972).¹⁶ On retrouve la même scène, de nouveau sous une structure de récit traditionnel (imparfait/passé-composé) et présent discursif depuis le début du jusqu'à *Ich Sterbe*. Effectivement, la mise en focus par *mais peut-être* (Nolke : 1993) dirige l'attention du lecteur sur un déjà vu qui rend compte, apparemment,

16. « L'importance de ce mode, ou plutôt de cet aspect narratif est encore accentuée par la présence, très caractéristique, de ce que je nommerai le *pseudo-itératif*, c'est-à-dire de scènes présentées, en particulier par leur rédaction à l'imparfait, comme itératives, alors que la richesse et la précision des détails font qu'aucun lecteur ne peut croire sérieusement qu'elles se sont produites et reproduites ainsi [...]. Dans tous ces cas et quelques autres encore, une scène singulière a été comme arbitrairement, et sans aucune modification si ce n'est dans l'emploi des temps, convertie en scène itérative. Il y a là évidemment une convention littéraire [...] qui suppose chez le lecteur [...] une « suspension volontaire de l'incrédulité » (g. Genette, 1972 : 151-152). Dans le fragment que nous analysons, l'itération ne porte pas sur une scène mais sur un type de récit, infléchi par l'engrenage textuel.

d'une itération. Or ce n'est pas tant la même *histoire* qui se répète mais le même type de récit traditionnel qui revient occuper le devant de la scène textuelle. D'autre part, véhiculé par une structure hypothétique, depuis *Ich Sterbe* à *aucune voix*, l'imparfait procure au temps de la situation d'énonciation et au temps du point de vue (Vogeleer : 1994) une ouverture sur un hors temps qui laisse une perception en attente. Les points de suspension, marqueurs eux aussi de focalisation, contribuent également à cette sensation. Dès lors, si par son réinvestissement dans le texte, cette *clôture narrative* infléchit l'engrenage énonciatif qui le précède, signalant en contrepoint la possibilité de virtualités autres, d'une certaine façon, l'envers et l'endroit d'une même réalité nous est donné. Il ne s'agit pas tant de deux *histoires* à clôture différente mais, plutôt, d'un type de récit qui peut-être manipulé par le lecteur comme il l'a été par le narrateur lui-même.

Le présent, qui se caractérise par une absence de désinence temporelle, est une forme flexible mais, par là même complexe, puisqu'elle convient à toutes sorte de situations. La diversité de rôles qu'il joue dans *Ich Sterbe* s'accorde autant que l'imparfait à rendre une vision multifocale de la narration. L'exemple suivant est significatif :

Sage. Modeste. Raisonnable. Toujours si peu exigeant. Se contentant de ce qu'on lui donne... Et il est si démuni, privé de mots... il n'en a pas... ça ne ressemble à rien, ça ne rappelle rien de jamais raconté par personne, de jamais imaginé... c'est ça sûrement dont on dit qu'il n'y a pas de mots pour le dire... il n'y a pas de mots ici... Mais voilà que tout près, à sa portée, prêt à servir... [...] un mot dont ce médecin se sert couramment pour constater un décès, pour l'annoncer aux parents, un verbe solide et fort : *sterben*... merci je le prends, je saurai moi aussi le conjuguer correctement, je saurai m'en servir comme il faut et sagement l'appliquer à moi-même : *Ich Sterbe*. [...]

Ce qui en moi flotte... flageole... vacille... tremble... palpite... frémit... se délite... se défait... se désintègre... Non, pas cela... rien de tout cela... Qu'est-ce que c'est? Ah voilà, c'est ici, ça vient se blottir ici, dans ces mots nets, étanches. Prend leur forme. Des contours bien tracés. S'immolise. Se fige. S'assagit. S'apaise. *Ich Sterbe*. (I :12-14)

Dans ces pages, l'apparition d'une variété de tiroirs temporels participe à une multifocalisation de la narration et révèlent, donc, des énonciateurs à profusion. Nous n'allons analyser, ici, que le présent.

Le parallélisme entre le segment au présent - depuis *sage* jusqu'à *il n'en a pas* -et l'énoncé à l'imparfait (I :11), que nous avons déjà analysé, - *non, pas lui, sûrement pas, ce n'était pas du tout son genre* -, est saillant. Les deux tiroirs partagent comme caractéristique une valeur actuelle de visée sécante. Mais le présent instaure, toutefois, une différence.

À l'imparfait, le type de focalisation, racontée ou représentée, est indécidable. La première, encadrée par le commentaire du narrateur, reflète d'une conscience réflexive puisque « parler de quelque chose suppose toujours que l'on en ait une conscience réflexive » (Banfield, 1995 : 297), serait un psycho-récit. La seconde serait un monologue narrativisé. Si l'intrusion d'un énonciateur autre donne l'impression de traverser la conscience du narrateur de façon sournoise, c'est bien parce que l'ambiguïté règne.

Par contre, au présent la conscience autre est clairement représentée à travers un monologue narrativisé. On participe d'une conscience non-réflexive, Tchekhov. L'énonciateur autre, mis en relief par la focalisation n'évince pourtant pas le narrateur-énonciateur. La dissonance se précise par la manifestation de la conscience réflexive du narrateur qui au présent présent narratif, rapporte les faits : *voilà que tout prêt à sa portée [...] un mot dont ce médecin allemand se sert couramment pour constater un décès*. On retrouve, comme pour le récit traditionnel imparfait/passé-composé (I :11), un infléchissement de ce récit au présent par un présent

métadiscursif : *merci, je le prends [...] Ich Sterbe*. Ainsi, cette espèce de chassé-croisé, l'alternance du récit et du discours qui l'infléchit rompt toute linéarité narrative.

Reste à signaler, un présent narratif particulier en ce qu'il n'est pas historique. Définit par Hamburger (1986 : 117) comme *tabulaire*, le présent signale une focalisation racontée où le psycho-récit marque l'accomplissement de l'usurpation de la conscience du narrateur par la voix de l'autre, qui le traverse et l'anéantit : *ce qui en moi flageole [...] Ich Sterbe*. Le sujet de conscience n'est plus qu'une réalité anonyme, non pas celle du quotidien récusée, mais celle qui se maintient au niveau du ressenti. La sensation prend de l'ampleur, *s'assagit*¹⁷ et atteint son comble, retrouvant le mot de l'autre, *Ich Sterbe*. La réalité intérieure déformée sous l'effet d'une dilatation extrême, d'un grossissement artificiel, ne trouve plus de support que dans le texte qu'elle sert à construire.

Faisant obstacle à l'enlèvement dans l'apparent, un présent métadiscursif surplombe et clôture *Ich Sterbe*. Un sujet de conscience et un texte éclatés se livrent dans les mécanismes d'une focalisation complexe parce que plurielle. Nathalie Sarraute,¹⁸ arrive à épurer son œuvre tissant de nouvelles intrigues au sein de mouvements destinés à délivrer les entrelacs du texte et de l'univers intérieur. Un sujet dévoilé par ce qu'il ressent s'estompe au profit d'un engrenage où il est pris irrésistiblement. Simple support, habité par la sensation qui le traverse, il est devenu *l'appareil amplificateur*, la pièce de sondage au service d'une prospection dans l'apparent. Et, si la sensation s'empare du sujet et qu'elle envahit le texte, le mot finit par supplanter le sujet en ce qu'il charrie le mouvement du texte.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE, M. *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Paris, Ed. L'âge d'homme, 1970.
 BAL, M. *Teoría de la narrativa*, Madrid, Cátedra, 1987.
 BANFIELD, A. *Phrases sans parole*, Paris, Seuil, 1995.
 BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1988.
 BENMUSSA, S. *Nathalie Sarraute, qui êtes-vous ? Entretiens avec Nathalie Sarraute*, Lyon, La Manufacture, 1987.
 COHN, D. *La transparence intérieure*, Paris, Seuil, 1981.
 FLAUBERT, G. *Extraits de la correspondance ou Préface à la vie d'un écrivain*, présentation et choix de G. Bollème, Paris, Seuil, 1963.
 FLEISCHMAN, S. « Temps verbal et point de vue narratif », *Études littéraires*, 25, 1992, pp.117-135.
 GENETTE, G. *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
 HAMBURGER, K. (1977) *Logique des récits*, Paris, Seuil, 1986.

17. Il est intéressant de remarquer le passage de l'adjectif *sage*. (I : 12) qui dénote le sujet de conscience Tchekhov, au verbe au présent où les mouvements internes sont pris dans l'avènement de leur accomplissement : pénétration progressive de la conscience autre dans le sujet.

18. «Ce dont je parle est une sorte de conscience ouverte. Quand j'écris je suis obligée d'avoir cette conscience ouverte, sans limites, dans laquelle s'engouffre ce qui, normalement, reste au-dehors, vous effleure à peine. Prenons par exemple une certaine façon désagréable de prononcer une voyelle: "la vaaaalisse". Cette voyelle s'empare de moi. Elle s'introduit en moi, dans cette conscience ouverte qui n'est pas ma conscience quotidienne [...] mais quand j'écris, cette voyelle s'introduit dans cet espace vide que je deviens, ce néant, et occupe toute la place. Elle se déploie et un chapitre entier lui est consacré. [...] Elle occupe tout le chapitre, un chapitre entier jusqu'au moment où, épuisée, elle disparaît. Alors arrive quelque chose d'autre qui occupera le chapitre suivant. C'est ce que je veux dire par cette espèce de vide, de vide dans lequel tout s'engouffre... pas tout, non pas tout... mais s'engouffre la chose qui, tout d'un coup, dilate la conscience et prend possession de toute la place ». (propos de Nathalie Sarraute repris in Simone Benmussa, 1987: 119).

- MAINGUENEAU, D. *L'analyse du discours*, Hachette, 1991.
- Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, 1990.
- NOLKE, H. *Le regard du locuteur*, Paris, Ed. Kimé, 1993.
- PORTINE, H. « L'alternance présent / imparfait », *Poétique*, 1998, pp. 97-108.
- RICOEUR, P., *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1984.
- RABATEL, A. « Fondus enchaînés énonciatif », *Poétique* 126, 2001, pp. 151-171.
- « De l'influence de la fréquence itérative sur l'accroissement de la profondeur de la perspective », *Protée*, 2000^a, pp. 93-104.
- « Valeurs représentative et énonciative du 'présentatif' c'est et marquage de point de vue », *Langue française*, 128, 2000b, pp. 52-73.
- SARRAUTE, N. *L'Usage de la parole*, Paris, Gallimard, 1980.
- VOGELEER, S. « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », *Travaux de linguistique*, 29, 1994, pp. 39-55.
- WEINRICH, H. *Le temps*, Paris, seuil, 1973.

DINÁMICAS CONCESIVAS Y CONECTORES¹

FLOR M. BANGO DE LA CAMPA
Universidad de Oviedo

La complejidad del fenómeno que abordamos, la estrategia concesiva, queda manifiesta en la confusión existente en la literatura de carácter general, es decir, capítulos gramaticales, e incluso específica, sobre el tema; confusión que figura ya en la propia denominación terminológica: frecuentemente concesión, oposición y adversación aparecen como fenómenos similares, reflejo, en cierta medida, del vacío conceptual que subyace a esta dinámica; confusión, igualmente, en el paradigma de unidades constitutivas que lo integran, poniendo de manifiesto las disimilitudes o discordancias en la configuración del mismo. Las escasas coincidencias remiten al tratamiento del modo verbal presente en estas construcciones, estableciéndose, de esta forma, una dualidad entre unidades que rigen indicativo frente a las que exigen subjuntivo.

Nuestra intención, a lo largo de estas páginas, es centrarnos en el funcionamiento de dos conectores no siempre reconocidos en su estatuto concesivo: *quand même* (QM) y *tout de même* (TdM), analizando sus propiedades intrínsecas. Denomino “propiedades intrínsecas” las características o propiedades morfológicas (PM), distribucionales (PD) y semánticas (PS), ofreciendo, de este modo, una visión totalitaria, paso inicial para explicar el fenómeno concesivo. Para ello hemos optado por un corpus integrado por dos novelas de Patrick Modiano, publicadas recientemente,² así como la base de datos *Frantext* que recoge todo un abanico de textos desde 1920 hasta 1990. Pretendemos, de este modo, reflejar el estado más actualizado de estos dos conectores.

Resulta interesante constatar que numerosas gramáticas obvían estas dos unidades en las listas que, con mayor o menor exhaustividad, reproducen los introductores de la relación concesiva. De este modo, en gramáticas emblemáticas como la de Grevisse (1980), Wagner-Pinchon (1963), Gougenheim (1974), Grevisse-Goosse (1980), Bonnard (1987), Charaudeau (1992), por citar sólo algunos ejemplos, o no figuran entre sus páginas, o apenas si son esbozadas, mientras que sí son mencionadas, con mejor fortuna, por Mauger (1968), Weinrich (1989) o Riegel y *alii* (1994) -en estos dos últimos casos sólo se alude a QM-. Evidentemente sí son citadas en la monografía dedicada a la concesión en francés de Morel (1996), así como en los estudios de Gettrup-Nølke (1984) o Veland (1998).

A pesar de esta falta de homogeneidad en su tratamiento, creemos que el análisis de estas dos unidades puede conducirnos a esclarecer el fenómeno general de la concesión y, de este modo, contribuir a un acercamiento más pertinente de esta dinámica. Por lo tanto, nuestro método será semasiológico: partiremos de estos dos significantes para configurar qué instrucciones u orientaciones vehiculan en el enunciado en el que aparecen.

En este sentido, estamos considerando estos dos elementos como signos computacionales o procedimentales, no referenciales, en términos de Sperber y Wilson, o conectores argumentativos,

1. Este trabajo se inscribe en el Proyecto de Investigación MCT-00-BFF-0373 financiado por el Ministerio de Ciencia y Tecnología.

2. Se trata de *Deux inconnues* (1999) y *La petite Bijou* (2001), ambas en Gallimard, Folio, Paris.

en términos de Anscombe y Ducrot, es decir, elementos que dan instrucciones para la interpretación del sentido del enunciado.

Nuestra hipótesis es que los denominados conectores argumentativos gestionan las frases estereotípicas seleccionadas por el locutor, ya contenidas en las propias unidades léxicas elegidas y emitidas, posteriormente, en el acto de enunciación. En otras palabras, las unidades léxicas están constituidas por un estereotipo, definido éste por una serie infinita, abierta, de propiedades, de características, -las frases estereotípicas-, compartidas por la comunidad lingüística o presentadas como tales.

Esta teoría de los estereotipos (Anscombe, 2001) supone un cambio sustancial no sólo con la versión estándar tópica de la teoría de la argumentación en la lengua sino también con su segunda etapa -argumentativismo radical-, en las que los distintos encadenamientos discursivos reposaban sobre un principio general, un *topos* o un haz de *topos* -aceptado por una comunidad lingüística-, que, por su propia definición, relacionaba(n) dos predicados escalares, graduales, dentro de una relación, en el interior del *topos*, ella misma gradual (Ducrot, 1995: 86).

Así, en el enunciado *Il pleut, donc je ne sors pas maintenant*, se interpretaba en este encadenamiento discursivo la existencia de un *topos* según el cual la enunciación de “il pleut” legitima menos una continuación del discurso en *je sors* que en *je ne sors pas*. De igual modo, el carácter gradual, tanto en sentido ascendente como descendente, defendido para los dos predicados relacionados mediante el *topos*, implicaba, en el caso que ilustramos, que a “más lluvia” à “más no se sale”, relación contraintuitiva.

Ante éstas y otras “paradojas”, Anscombe defiende otra alternativa de explicación: un planteamiento estereotípico inherente al propio léxico, tal como hemos mencionado más arriba, según el cual, el conector argumentativo instruye frases estereotípicas convocadas y seleccionadas por el locutor pues “detrás” de las unidades léxicas hay múltiples frases estereotípicas “disponibles”, de las cuales sólo algunas entran en juego en un enunciado concreto y siempre gestionadas por unidades procedimentales, los conectores, clave de la ajustada interpretación del sentido del enunciado. Compárese, por ejemplo, *il pleut, donc je sors / il pleut, je sors quand même / il pleut, je sors pourtant*. Lo que resulta ya un poco más complejo es la formulación de las frases estereotípicas subyacentes al léxico, frases en su mayoría de corte genérico, válidas para toda la comunidad lingüística.

De este modo, en el enunciado *Il pleut, donc je ne sors pas maintenant*, cuyo sentido debemos interpretar de modo semejante o similar, pero en este caso, aplicando pues la teoría de los estereotipos, el locutor vincularía una serie de frases estereotípicas al fenómeno “lluvia” (*la lluvia es agua, la lluvia cae, la lluvia moja, el hombre teme la lluvia, ...*) y otra serie de frases estereotípicas vinculadas a “salir” para posteriormente relacionar o llevar a cabo la selección de una tercera serie de frases estereotípicas que relacionen “lluvia-salir” o más bien “lluvia-no salir” en un proceso complejo de tal forma que el locutor, al asumir los respectivos estereotipos, y relacionarlos, construye su enunciado en el que tenemos que interpretar que para él la lluvia es un fenómeno cuando menos “molesto” para llevar a cabo el paso o trasvase del interior al exterior.

La aplicación de la teoría de los estereotipos defendida actualmente por Jean-Claude Anscombe como alternativa a la teoría tópica puede resultar explicativamente más útil y operativa en el análisis de los dos conectores que nos ocupan, como gestores de frases estereotípicas.

Pero antes de detenernos en estas dos unidades -QM y TdM-, conviene presentar someramente, por exigencias de este breve marco, el estado de la cuestión de las mismas, revisando toda la problemática expuesta mayoritariamente en las gramáticas generales, de diferentes planteamientos, así como en los estudios particulares centrados en las mismas.

Iniciamos nuestro estado de la cuestión con *Le bon usage* de Maurice Grevisse (1980: 1356),³ obra de consulta obligada y prototipo por excelencia de las gramáticas tradicionales. En esta onceava edición, Grevisse aborda directamente las oraciones concesivas, etiquetadas igualmente como “de oposición”, sin previa definición, con un planteamiento esencialmente morfosintáctico, como un fenómeno de subordinación, más concretamente de subordinación adverbial o circunstancial, respondiendo a una estructuración tripartita del capítulo, en el que analiza exclusivamente: a) el paradigma de elementos introductores -conjunciones o locuciones conjuntivas, -entre las que enumera sólo QM y no TdM-, adverbiales, pronominales, amén de otras estructuras muy variadas que revisa exhaustivamente-, b) el modo verbal seleccionado y finalmente en c) otras estructuras no consideradas subordinativas -ilustrando sobre todo con formas personales del verbo-.

Pero más interesante, a nuestro entender, es la breve nota que acompaña a *quand (bien) même* pues en su opinión introduce no sólo la oposición, sino también la suposición, lo que le sugiere una clasificación más pertinente en el ámbito de las subordinadas hipotéticas, observación con la que coincidirá posteriormente Weinrich al incluir a *quand (bien) même* entre las oraciones condicionales (Weinrich, 1989: 447).

No obstante, al analizar en otro capítulo el valor adverbial de “même”, figuran entre sus posibles combinaciones TdM y QM, de significación análoga, utilizado el primero, en opinión del propio Grevisse, de forma abusiva en la lengua familiar con el sentido de “malgré ce qui vient d’être dit, en dépit de ce qui est arrivé ou pourrait arriver”: “Quoique vous soyez en retard, entrez TOUT DE MÊME.” (Ac.) (Grevisse, 1980: 516), sin aclaraciones complementarias, infiriéndolas, en principio, del propio ejemplo ilustrativo, en el que aparece igualmente, en posición frontal, el conector concesivo *quoique*.

Creemos que, intuitivamente, Grevisse está aludiendo a dos QM diferentes: uno, consagrado por el empleo de escritores decimonónicos, marcado distribucionalmente por su posición frontal y sobre todo, por su combinación con el condicional, lo que le confiere ese carácter de situación hipotética, de ahí que se focalice más sobre este aspecto refiriendo a su tratamiento entre las condicionales o hipotéticas, respondiendo a la fórmula *QM p, q*, tal como habíamos analizado en otra ocasión (Bango, 2000) y otro QM, desplazado al margen derecho del enunciado, bien en posición final absoluta, tal como figura en el ejemplo propuesto por Grevisse (*Je le ferai QUAND MÊME*) o intermedia, es decir, *p, q QM / p, q QM q*, sin ilustrar en su gramática, que terminaría imponiéndose, tal como pone de manifiesto el análisis de los corpus examinados. Es éste el conector concesivo vigente actualmente, aunque en vías de evolución en una configuración compleja junto a *mais (mais ... QM)*, combinación que nos hace pensar en el debilitamiento del valor concesivo del propio conector, apoyándose en el *mais* para instruir la dinámica concesiva, tal como se desprende de la elevada frecuencia de esta combinación, registrada no sólo en la última novela de Modiano (2001),⁴ sino también en el corpus *Frantext*.

Pero, aún hay más, porque Grevisse también reconoce que se utiliza, igualmente en la lengua familiar, un QM con el sentido de “il faut l’avouer”, “à vrai dire”, “on en conviendra”, ilustrado con numerosos ejemplos, con lo que ya son en total tres los QM identificados en esta gramática, si bien este último, creemos, sin ningún rasgo concesivo en el sentido tradicional más generalmente admitido (opositivo) o otra posible lectura, paradójicamente el más adecuado a la etiqueta “concesivo” (concedo), tal como se desprende de los sentidos propuestos por el propio

3. En la novena edición, año 1969, no existe diferencia alguna en el tratamiento de estas dos unidades.

4. De un total de nueve ocurrencias de *quand même*, en seis ocasiones se acompaña de *mais* bien en contigüidad (*mais QM*) bien en discontinuidad (*mais...QM*).

Grevisse. Apunta ya, como podemos comprobar, cierta polivalencia en el análisis de QM y TdM, polivalencia (entiéndase también confusión) todavía perpetuada.

Sin embargo, en la edición conjunta con André Goosse (Grevisse-Goosse, 1986: 1667), sí aparece una definición del fenómeno de la concesión, aunque el planteamiento siga siendo el mismo, es decir, punto de vista morfosintáctico -fenómeno subordinativo circunstancial-, enumerando, de nuevo, los distintos introductores -“mots de liaison”-, es decir, conjunciones, locuciones, estructuras ... que sirven para vehicular esta dinámica. En esta ocasión, la enumeración resulta un tanto más sistemática, pero igualmente minuciosa, y en ella, sorprendentemente, QM al que equipara en esta edición con «bien que» no pertenece al “usage régulier”, confirmando así su total marginación, delimitando su uso al Este del país y a Suiza. Los ejemplos propuestos ilustran una posición frontal del conector, posición desbancada actualmente, lo que nos permite insistir, con este reconocimiento explícito, en una evidente evolución de este conector desde esta posición izquierda a una posición de margen derecho, más actual, con el pertinente cambio de semantismo. Otra observación interesante se centra, al igual que sucedía en la edición de 1980, en el capítulo de los adverbios, explicitando ahora de oposición, donde incluye, como ya habíamos comentado, a TdM «malgré cela», del que continúa señalando su “emploi abusif” en la lengua familiar, admitiendo, además, que tanto QM como TdM pueden parafrasearse por «il faut l'avouer, à vrai dire», adquiriendo por tanto “un sens adversatif fort atténué” (Grevisse-Goosse, 1986: 1499). He aquí la prueba de la confusión reinante entre oposición y adversación, así como la manifestación inequívoca del debilitamiento semántico de estas unidades en el plano opositivo.

En otras palabras, la comparación del tratamiento ofrecido por Grevisse en *Le bon usage* antes de la edición conjunta realizada con Goosse y el análisis desarrollado en esta edición resulta muy instructiva ya que nos ofrece una visión, si bien somera, de la evidente fluctuación de estos morfemas. Si inicialmente se detectaron tres valores para estos conectores, tal como indicamos más arriba, nos encontramos ahora prácticamente con un único valor, y además cuestionado en su estatuto adversativo-opositivo. Recordemos que el valor que podríamos incluir o considerar más concesivo, en el sentido que expondrá en la definición de la duodécima edición (1986), no figura ahora en sus páginas y que, en nuestra opinión, es el que también se mantiene en la actualidad.

Centrándonos ahora en la definición propuesta, la concesión se enmarca en un proceso lógico de tipo causal en el que la causa no alcanza el efecto previsto; es una causa “non efficace, contrariée” (Grevisse-Goosse, 1986: 1667), insistiendo, en esta ocasión en que el término *concesión*, aunque no muy pertinente, debería reservarse más bien para los casos en los que se produce exclusivamente esta relación de “cause non efficace, contrariée” y no en los casos en los que haya una simple oposición sin una “cause contrariée”, como en las oraciones opositivas y adversativas.

Es ésta la misma línea definitoria seguida por la mayoría de las gramáticas tradicionales en las que el fenómeno concesivo se enmarca en una dinámica causal, ya sea causa à no efecto, causa à no consecuencia, ... pero causa siempre, dentro de un tratamiento exclusivamente morfosintáctico, como sucede en *La grammaire du français classique et moderne* de Wagner-Pinchon (1962).

Estos autores analizan igualmente las oraciones concesivas o “de oposición” dentro del marco general de la subordinación circunstancial, es decir, una vez más, como un fenómeno morfosintáctico. Definen la concesión dentro del fenómeno general de la *oposición*, enmarcada aquella en una relación que podríamos explicitar, grosso modo, como causa no consecuencia: “Quand une action ou un état semblent devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition

naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue, se produit. C'est ce qu'on nomme la *concession ou la cause contraire*." (Wagner-Pinchon, 1962: 608).

En otros términos, una situación S, en lugar de relacionarse con una consecuencia E,⁵ se relaciona justamente con la consecuencia ~E, de ahí que estos autores denominen también esta relación como "*cause contraire*", aunque, a mi modo de ver, sería más correcto decir, en todo caso, "*conséquence contraire*", pues se focaliza más bien sobre la consecuencia ~E y no sobre la situación-causa (S). Entendemos que se está vinculando la relación concesiva con una dinámica implícita de carácter negativo pues creemos que la denominada "causa contraria", responde, de hecho, a una negación, si bien conviene añadir que con tal denominación priorizan o enmarcan más bien el fenómeno de la concesión dentro del de la causalidad.

A diferencia de la clasificación expuesta por Grevisse, en la que los introductores concesivos eran distribuidos y catalogados morfológicamente en conjunciones/locuciones conjuntivas/adverbiales/pronominales, etc., Wagner-Pinchon vinculan a la oración subordinada un contenido, un rasgo, de *no intensidad/intensidad*, lo que les permite establecer una clasificación más bien semántica, distribuyendo los distintos introductores según respondan a esta dicotomía, lo que supone ya un primer esbozo en el establecimiento de diferencias entre los conectores concesivos. Igualmente, dedican un apartado al tratamiento del modo verbal exigido por los distintos introductores y es aquí donde aparece nuestra unidad QM, de la que sólo se comenta que rige indicativo.

Tratamiento similar es el seguido por Mauger en *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui* (1968).

Incluida dentro del fenómeno general de la oposición, para Mauger, la concesión supone, "une cause sans effet, brisée". No obstante, a pesar de vincular la concesión con el fenómeno de la causalidad, al igual que Wagner-Pinchon aunque aluden más bien a una consecuencia, sí apreciamos una diferencia evidente y notable en la especificación del tipo de causa: en esta ocasión se trata de una causa sin efecto, lo que nos parece inadecuado, porque sí hay un efecto, lo que ocurre es que es justamente el efecto no comúnmente previsto o admitido. La justificación de esta definición se esclarece un poco cuando el autor explicita con los ejemplos citados qué entiende él por "causa sin efecto": con una estructuración bipartita de la frase, ésta se articularía grosso modo en dos bloques: "je concède X" –de ahí el término concesión– + "X no tiene efecto". Así, en uno de los ejemplos propuestos, "*Malgré ses défauts, je l'aime*", Mauger explica que esta frase es = "je concède qu'il a des défauts, mais ils sont sans effet sur mon affection". Creemos que lo que verdaderamente expresa el locutor al emitir esta frase no es que no haya un efecto, sino que justamente focaliza en el contraste entre el efecto previsto y el efecto resultante. En otras palabras, el problema es la confusión que se establece entre el plano lingüístico y el plano evenemencial, patente en la explicación propuesta por el propio autor.

Un planteamiento menos "clásico" surge en la *Grammaire du sens et de l'expression* de P. Charaudeau (1992) donde se intenta conciliar las intenciones del sujeto hablante, los *enjeux* comunicativos y los efectos discursivos. Desde estos tres parámetros, Charaudeau reivindica la distinción entre concesión y oposición, pero paradójicamente recubriendo dos tipos de relación lógica, lo que nos reconduce de nuevo a una visión tradicional, si bien definiendo e identificando, en ambos casos, las características de estas dos relaciones (marcas, particularidades semánticas y efectos contextuales), donde separa radicalmente la oposición de la concesión. Ciñéndonos exclusivamente a su tratamiento de la concesión, ésta se enmarca dentro de la restricción, concretamente en la denominada "restricción concesiva" sometida a las

5. Optamos por este símbolo para indicar más bien el efecto (E), de carácter menos marcado.

características generales de la restricción según el modelo: “2 aserciones (1 de base; 1 restrictiva) – 1 elemento constitutivo común – la aserción restrictiva niega la consecuencia implícita de base mediante un término contrario” (Charaudeau, 1992: 520). Es decir, estamos una vez más ante una definición de fuertes reminiscencias tradicionales donde se asume, de nuevo, una relación, en este caso, de “aserción” à consecuencia implícita. Recordemos que Wagner-Pinchon se expresaban igualmente en términos de consecuencia, si bien en aquella ocasión ésta no era desencadenada por una forma lingüística -como lo es ahora el término aserción-, sino por un fenómeno evenemencial. No obstante, si bien Charaudeau presenta una definición más estrictamente lingüística de la restricción, al ocuparse de la “restricción concesiva” ésta se caracteriza formalmente por la presencia en la aserción de base de una marca (entiéndase conector) que, en sus propios términos, anuncia la “restricción”, surgiendo, así, todo el paradigma de unidades introductoras entre las que no se encuentra ni QM ni TdM, sólo *quand bien même* + condicional, traduciendo la probabilidad. Una vez más se repite esta estructura, obviando el empleo más representativo, en la actualidad, de QM: no en una disposición *quand bien même* X, Y sino X, Y *quand même*, simbolizando esta fórmula tanto la posición final como la posición intermedia, siempre en la órbita de Y.

Como podemos comprobar, este recorrido que hemos realizado por los capítulos gramaticales revela la confusión que envuelve el estudio de la concesión, sin que se haya explicado en rigor su especificidad, ni siquiera en los estudios o monografías consagrados al tema. En nuestra opinión, para abordar su análisis, conviene hacerlo de una forma paulatina, procediendo por etapas sucesivas, etapas que se inician en la configuración más superficial, es decir, propiedades morfológicas y distribucionales de los gestores de la dinámica concesiva, los conectores concesivos QM y TdM, para acceder en último término a sus propiedades semánticas, tal como expondremos a continuación.

A. PROPIEDADES MORFOLÓGICAS

Respecto a las características morfológicas (PM), el conector QM responde a una estructura, -un carácter *binario*-, en la que reconocemos o identificamos dos constituyentes: el adverbio *quand* así como el adjetivo *même*, fuertemente solidarios, solidaridad traducida por su inseparabilidad sintáctica así como, en el orden entonativo, por constituir un único grupo rítmico, que avala su cohesión [kāmēm].

Este carácter binario, común a todos los conectores concesivos, como ha señalado Donaire,⁶ se acompaña de otro rasgo morfológico: la ausencia del morfema *que*, signo que permite configurar una división en el seno de los conectores concesivos (CC) entre aquellos que presentan *que*, respondiendo por lo tanto a la fórmula *CCque* / aquellos que no cuentan entre sus componentes con dicha unidad, es decir CC.

Por lo tanto, el conector QM se caracteriza por su carácter binario y por la ausencia de *que* entre sus constituyentes.

En cuanto a *tout de même* (TdM), si bien en el orden gráfico podemos visualizar tres componentes *tout/de/même*, creemos que, de hecho, responde igualmente a un carácter binario: la preposición *de* forma bloque con el adverbio *tout*, originando [tud], solidario, a su vez, de *même* [m⊗m], en un único grupo rítmico [tudmēm].

Al igual que sucede con QM, TdM tampoco cuenta entre sus componentes con la unidad *que*, lo que les difiere de los conectores concesivos con el signo *que*, instructor de dinámicas suplementarias.

6. Ver Donaire en este mismo volumen.

La presencia de *même* en las dos unidades avala, en principio, su emparejamiento conjunto, otorgándoles ciertas características semánticas.

B. PROPIEDADES DISTRIBUCIONALES.

En toda relación concesiva podemos identificar en el plano más superficial del enunciado tres elementos: los segmentos X e Y así como el CC que instruye la dinámica entre ambos segmentos. Estos dos segmentos responden a dos contenidos semánticos (*p*, *q*), que tal como acabamos de indicar, están gestionados por el CC, en nuestro caso, QM o TdM.

Admitida esta tripartición, veamos cuál es la distribución de estas dos unidades respecto al segmento en el que aparecen, a saber, se ubican en el segmento X, con una formulación del tipo CC(X), Y o bien en el segmento Y, respondiendo por tanto a la fórmula X, CC(Y). Una vez seleccionado el segmento, surge de nuevo la cuestión para conocer cuál es su emplazamiento en el interior del mismo, emplazamiento que, teóricamente, responde igualmente a una triple posibilidad: posición inicial CC- / media -CC- / final -CC.

Los conectores QM y TdM nunca aparecen en el primer segmento X, sino en el segmento Y. Estamos excluyendo por tanto la estructura QM X, Y, frecuente hasta mediados del siglo XIX y desaparecida en la actualidad, por centrarnos en un análisis exclusivamente sincrónico, estructura generalmente recogida en la mayor parte de los capítulos gramaticales, tal como hemos puesto de relieve.

Una vez seleccionado el segundo segmento Y, hemos detectado que QM puede optar bien por una posición final en el mismo (1) o una posición media (2), generalmente ésta en combinación con estructuras infinitivas o auxiliares y frecuentemente en combinación con *mais*. En posición frontal (3) admite igualmente la anteposición de *mais*. En otros términos, QM goza de cierta movilidad en el segmento Y, movilidad que le equipara en este comportamiento a los adverbios:

- (1) —Ce n'est pas la peine de monter. Il n'y a plus personne.
J'ai voulu monter *quand même*. (Modiano: *Des inconnues*)
—Tu es plus fort que moi. Battons-nous *quand même*. (Perry: *La vie d'un païen*)
- (2) Peut-être ne m'aurait-il pas reconnue. *Mais* il devait *quand même* se souvenir de moi.
(Modiano: *La petite Bijou*)
—C'était assez monotone comme va-et-vient; je ne reconnaissais presque personne; je parle des gens de poids! J'ai quand même vu passer le spahi, Fernand-le-Belge... (Simoni: *Touchez pas au Grisby*)
- (3) Faites attention à la fin de juillet. Visite d'un inconnu. Pas de danger, *mais quand même* prudence. (Modiano: *La petite Bijou*)

El comportamiento distribucional de TdM es similar: acepta posición inicial (1), media (2), y final (3), admitiendo en los tres casos la combinación con *mais*, sobre todo en autores más contemporáneos:

- (1) Il faisait pas joli comme temps. *Tout de même*, je m'élance. (Céline: *Mort à crédit*)
- (2) Il apparut, le ventre arrondi, *mais* se tenant *tout de même* assez droit. (Sabatier: *Trois sucettes à la menthe*)
- (3) Et il avait des remords. Des tout petits *mais* des remords *tout de même*. (Queneau: *Pierrot mon ami*)

De esta forma, podemos enunciar la siguiente propiedad distributiva de estos dos conectores: QM y TdM relacionan dos segmentos de un enunciado, X e Y, de acuerdo con la siguiente condición: son excluyentes de X, mientras que en Y aceptan cualquier posición.

Otra característica distribucional de estos dos conectores es que no admiten la reversibilidad entre los dos segmentos que gestionan. De este modo, estructuras como *J'ai voulu monter *quand même*. - Ce n'est pas la peine de monter. Il n'y a plus personne o **mais quand même* prudence, pas de danger son inviables.

Si admitimos que en toda dinámica concesiva entran en juego tres elementos, exteriorizados mediante dos segmentos y un CC, en este caso QM o TdM, segmentos que se corresponden con dos contenidos semánticos, debemos excluir todos aquellos casos en los que el conector no gestiona un contenido "lingüístico". Nos estamos refiriendo a numerosas ocurrencias de QM y TdM en las que estas unidades se imbrican sobre un contenido no explicitado lingüísticamente, por lo que no corresponden, en rigor, al modelo canónico reclamado aquí, exigiendo un análisis pormenorizado, con el estudio detallado de todas sus marcas. Son enunciados del tipo:

Gaëlle avait les yeux fixés sur mes chaussures.

- Tu devrais *quand même* t'acheter d'autres chaussures. (Modiano: *Des inconnues*)

Vistos los esquemas de distribución de QM y TdM es de esperar que este orden distribucional en el margen derecho o periférico al mismo tenga una correspondencia en el orden semántico.

C. PROPIEDADES SEMÁNTICAS

A la vista de las estructuras formales recogidas en el apartado precedente, observamos que la dinámica concesiva se caracteriza, en un modelo canónico, por dos segmentos materiales X/Y, gestionados por un CC. Estos dos segmentos traducen contenidos semánticos *p/q*, instrucionados, en nuestro caso por QM y TdM. El hecho de que estos dos conectores se sitúen en el segmento Y supone en primer lugar que hasta la propia enunciación del conector, situado frecuentemente en posición media o final, no se precisa la orientación argumentativa elegida por la selección estereotípica vinculada a un contenido semántico *p*, a diferencia de los conectores concesivos con *que*, como puede ser el caso de *bien que* (BQ), cuya posición frontal en el segmento X ya decide la selección estereotípica así como el encadenamiento discursivo posterior. Resulta más natural enunciar *Bien qu'il pleuve, je sors que Bien qu'il pleuve, je ne sors pas*.

En otras palabras, en nuestra opinión, en el caso de QM y TdM su emplazamiento condiciona sus valores semánticos. Tenemos la impresión, limitándonos al comportamiento de estos dos conectores en las dos novelas de Modiano, impresión que necesita un análisis más contrastado y minucioso de la base de datos *Frantext*, igualmente consultada, que en el caso de QM y TdM pueden vincularse dos contenidos sin que necesariamente tengan estereotipos comunes, porque QM y TdM se limitan a instruir una relectura concesiva. Entendemos, en el estado actual de nuestra investigación, que estos dos conectores califican de concesiva la enunciación en la que aparecen. Su funcionamiento es equiparable al de los adverbios de modalidad: su movilidad en el segmento corrobora esta ecuación, al mismo tiempo que la combinación con *mais*, respondiendo a esquemas del tipo *mais QM / mais ... QM / mais TdM / mais ... TdM*, detectada en elevada frecuencia en los textos contemporáneos, avala la hipótesis del debilitamiento concesivo de estas dos unidades, de ahí que reclamen la presencia frontal de *mais* para reforzar o consolidar su valor concesivo.

BIBLIOGRAFÍA

ANSCOMBRE, J.-Cl. (1985) "Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession", *Revue Internationale de Philosophie*, 39, pp. 333-349.

- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1995) "De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoi" in Anscombe, J.-Cl. (dir.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé, pp. 11-47.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (2001) "Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes", *Langages*, 142, pp. 57-76.
- BANGO DE LA CAMPA, F. (2000) "Historias concesivas: *quand même / tout de même*", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 109-120.
- DONAIRE, M.-L. (2000) "Historias concesivas: *que* en la argumentación concesiva (*bien que, quoique*)", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 401-414.
- DONAIRE, M.-L. (2001) "Un *quoique parce que*: argumentation concessive et point de vue", *Recherches en Linguistique et Psychologie Cognitive*, 16, pp. 161-181.
- DUCROT, O. (1995) "Topoi et formes topiques" in Anscombe, J.-Cl. (dir.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé, pp. 85-99.
- FUENTES RODRÍGUEZ, C. (1998) *Las construcciones adversativas*, Madrid, Arco/Libros.
- GETTRUP, H. y NØLKE, H. (1984) "Stratégies concessives: Une étude de six adverbes français", *Revue Romane*, 19/1, pp. 3-47.
- MOESCHLER, J. y SPENGLER, N. (1981) "*Quand même*: de la concession à la réfutation", *Cahiers de Linguistique Française*, 2, pp. 93-112.
- MOREL, M.-A. (1996) *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- STATI, S. (1998) "La concession: syntaxe, logique et argumentation", *La linguistique*, 34/2, pp. 119-122.
- TORDESILLAS, M. (2000) "Historias concesivas. Du sens des formes aux formes des sens: le cas de *pourtant*", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 1053-1068.
- VELAND, R. (1998) "*Quand même* et *tout de même*: concessivité, synonymie, évolution", *Revue Romane*, 33/2, pp. 217-247.

LA BELGIQUE ROMANE: UNE RICHE MOSAÏQUE LINGUISTIQUE À SAUVEGARDER

ANDRÉ BÉNIT

Universidad Autónoma de Madrid

Comme le signalait récemment Benoît Peeters, commissaire de l'exposition « *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, « riche d'un passé exceptionnel, la langue française rencontre des questions éminemment contemporaines, comme la reconnaissance des langues régionales, la réforme de l'orthographe ou la féminisation des noms de métier » (Peeters, 2000: 11-12). Nul n'ignore que les défis qui, en ce début de troisième millénaire, guettent la langue française sont multiples et fort variés. Celui que Peeters pointe ici en premier lieu -et sans doute ne s'agit-il pas que d'un simple hasard- est celui que nous aborderons dans les pages qui suivent. Pour ce faire, nous nous centrerons sur l'histoire et la situation actuelle des parlers régionaux d'une des plus anciennes communautés francophones *périphériques* : la Wallonie, dont les habitants, encore très majoritairement dialectophones il y a moins d'un siècle, ont, en quelques décennies à peine, de gré ou de force, substitué leur(s) idiome(s) maternel(s) par une langue « noble », au prestige incontesté. A quel coût ? Car cette francisation assez brusque n'alla pas sans provoquer quelque douloureux malaise linguistique et identitaire.

Située au coeur géographique de l'Union européenne, la région wallonne,¹ qui s'étend sur un peu moins de 17.000 km² et compte quelque 3.300.000 habitants, n'est nullement, malgré les apparences et ce que peuvent imaginer ceux qui la traversent en empruntant un des réseaux autoroutiers les plus denses au monde, une région homogène. Elle est, comme la définit justement Michel Francard, « une terre de contrastes » (Francard, 2000: 3), de forts contrastes pourrait-on préciser, et ce tant du point de vue géographique et économique que (socio)linguistique.

Ce territoire le plus septentrional de la Romania, un espace politiquement et juridiquement des plus morcellé à l'ère féodale, ce qui empêcha que s'y développât un sentiment d'appartenance à un grand ensemble politique et engendra des particularismes que les quelques tentatives d'intégration ultérieures ne purent gommer que partiellement, ne connut une première unification réelle qu'à l'époque moderne, sous l'égide de la France. Les deux décennies (1795-1815) durant lesquelles les futures provinces belges² (qui, auparavant, avaient souffert les occupations espagnole et autrichienne) élargirent l'Hexagone vers le Nord, marquèrent profondément le pays dans ses structures administratives et juridiques mais aussi dans sa langue et sa culture ; c'est assurément de cette époque que date la francophilie des provinces wallonnes.

UNE TERRE ROMANE MILLÉNAIRE

La Wallonie constitue en effet une terre romane millénaire, où le français fit très tôt une brillante apparition. Car, comme le souligne André Goosse (1999: 76), des juges impartiaux -non belges- ne rattachent-ils pas à la Belgique romane trois des plus anciens monuments littéraires 'français' : la *Cantilène de sainte Eulalie* (vers 882), les fragments du *Sermon sur*

1. La Wallonie comprend les cinq provinces francophones : le Hainaut (Charleroi, Mons, La Louvière, Tournai), Liège (Liège, Verviers), le Luxembourg (Arlon), Namur et le Brabant wallon (Wavre, Louvain-la-Neuve).

2. Y compris la principauté de Liège restée indépendante pendant plus de huit siècles.

Jonas (Xe siècle) et la *Vie de saint Léger* (XIe siècle) ? Il semble que ce soit bien du nord du domaine d'oïl que proviennent ces premiers textes rédigés en une langue vulgaire composite;³ c'est en effet au Hainaut que les spécialistes rattachent géographiquement les deux premiers documents mentionnés ; le troisième, pour sa part, offre des traits linguistiques wallons indiscutables bien que la copie conservée du début du XIe siècle soit poitevine. « Du point de vue de l'histoire de la langue, les essais de reconstitution du plus ancien état du français s'effectuent donc largement à partir de documents issus de nos régions » (Thiry, 1997: 103). On notera par ailleurs que, quoiqu'il faille attendre la fin du XIIe siècle pour y voir apparaître les premiers documents administratifs en français, les régions wallonnes se distinguent ici aussi par leur précocité : le plus ancien document de ce type daté et conservé en langue d'oïl est la charte-loi de Chièvres dont l'original remonte à 1194.⁴ Ainsi, ces régions qui, tant dans le domaine littéraire qu'administratif, ont joué « un rôle important dans le développement de la « langue rustique romane » appelée à supplanter progressivement le latin » (Francard, 2000: 10), font partie de la première Francophonie, longtemps avant les provinces méridionales (le domaine d'oc) de la France politique d'aujourd'hui.

LES PARLERS ROMANS ENDOGÈNES

La frontière linguistique qui traverse la Belgique actuelle d'ouest en est et la divise en deux aires culturelles bien différenciées date du haut Moyen Age. En effet, dès la moitié du IVe siècle de notre ère, des populations germaniques s'installèrent massivement dans la partie septentrionale de ce territoire, en gommèrent la civilisation romaine pour y diffuser des dialectes germaniques encore en usage aujourd'hui. C'est dire que la latinisation des populations 'belges', suite à la conquête de la Gaule entreprise par Jules César au Ier siècle A.C.N., ne perdurera qu'au sud de cette démarcation : dans cette aire méridionale qui restera de langue et de culture romanes, les Francs ne purent dominer les populations gallo-romaines qui sont, elles, à l'origine des parlers d'oïl autochtones. Car, avant de séparer des langues standard : le néerlandais en Flandre et le français en Wallonie, cette frontière, dont le tracé originel ne fut pratiquement pas modifié au cours des âges, était initialement dialectale. Dans l'ancienne Gaule -comme d'ailleurs dans le reste de l'ex-Empire romain où les migrants germaniques ne réussirent pas à imposer leurs idiomes-, le latin parlé s'émietta en une infinité de dialectes et de patois, tout en y conservant des traces des parlers celtiques précédemment évincés et en y absorbant nombre d'éléments apportés par les Germains. Ainsi donc, les parlers d'oïl pratiqués en Belgique romane, s'ils sont marqués autant par un substrat celtique que par un superstrat germanique, y sont les continuateurs directs du latin vulgaire (d'où l'appellation de « *parlers romans endogènes* » (Francard, 2000 : 10)).

LA SEGMENTATION DIALECTALE WALLONNE

Dès le XIXe siècle, alors que leur usage était encore généralisé, les parlers belgo-romans retinrent l'attention passionnée de plusieurs philologues belges et étrangers. Témoin de ce mouvement la publication, en 1845, du premier volume du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de Charles Grandgagnage ainsi que la fondation de la *Société de Langue et de Littérature wallonnes* (connue sous cette dénomination depuis 1946, après avoir été la *Société*

3. Elle mêle des traits communs à plusieurs régions du domaine d'oïl et des particularités dialectales. Ces textes qui contiennent des formes caractéristiques des parlers romans de Wallonie constituent donc les premiers témoignages sur ces mêmes parlers.

4. Cette convention passée entre les seigneurs du lieu et la population de ce petit bourg hennuyer précède de plus d'un demi-siècle la première charte parisienne en langue vulgaire (1254).

Liégeoise de Littérature wallonne à sa création en 1856, puis la *Société de Littérature wallonne* en 1910): « Alors que le dialecte était, dans certains milieux, méprisé, voire combattu, des gens venant pour la plupart de la bourgeoisie, des gens sérieux, instruits, érudits même, témoignent publiquement que le parler populaire mérite d'être cultivé, voire étudié. [...] la Société deviendra rapidement un lieu privilégié des études dialectales » (Goosse, 1998: 68-69). Cet intérêt hâtif, qui ne s'est point démenti par la suite et s'est concrétisé notamment dans la confection du très volumineux *Atlas Linguistique de la Wallonie* -toujours en cours de publication sous la direction du professeur liégeois Jean Lechanteur-, explique que ces parlers soient aujourd'hui parmi les mieux décrits des dialectes gallo-romans.

Certes, contrairement aux limites, bien tranchées, entre les langues appartenant à des familles linguistiques différentes -telles que le néerlandais et le français-, celles que l'on observe à l'intérieur même des domaines linguistiques sont beaucoup plus floues et difficiles à tracer. Comme l'indique Lechanteur, « une marque évidente de la difficulté à cerner géographiquement un dialecte nous est donnée par les variations importantes des points de vue sur la question ainsi que par l'impossibilité où l'on se trouve de répartir clairement les patois de certaines régions dans telle famille dialectale plutôt que dans telle autre » (Lechanteur, 1997: 84).

Les dialectologues s'accordent néanmoins sur le fait que les langues d'oïl actuellement en usage en Wallonie sont au nombre de quatre: le wallon, le picard, le lorrain et le champenois. Précisons, avec Francard, que « ces dialectes de Wallonie ne sont pas des variantes du français et sont donc à distinguer du français régional: français (régional), wallon, picard, lorrain, champenois sont issus du même tronc commun mais présentent, depuis le XIIIe siècle, une histoire linguistique distincte » (Francard, 1993: 318). On notera d'ailleurs, dans la description qui suit, que, tandis que l'aire linguistique du wallon se borne pratiquement au seul espace de la Wallonie actuelle, celles du lorrain, du picard et du champenois prolongent, en Belgique romane, des aires essentiellement hexagonales:

1. Le wallon: il couvre la majeure partie de la Belgique de tradition romane, mais il est également parlé en France dans le couloir de Givet, Fumay, Revin. Les dialectologues considèrent que le domaine wallon proprement dit est constitué de deux zones relativement homogènes d'un point de vue linguistique: d'une part, l'est-wallon (ou liégeois) qui couvre une part importante des zones romanes de la Province de Liège; d'autre part, le centre-wallon (ou namurois) qui se prolonge vers l'Ardenne et le Brabant. Deux zones, plus hétérogènes, se situent à la jonction de deux grands domaines linguistiques: l'ouest-wallon, ou « wallo-picard » (Nivelles, Charleroi, Philippeville), et le sud-wallon, ou « wallo-lorrain » (Province de Luxembourg). Comme l'indiquent leurs noms, ces deux dernières zones -qui « ne présentent pas de traits linguistiques originaux, mais une organisation spécifique, variable selon les endroits, des caractéristiques qu'elles partagent avec les régions voisines » (Francard, 2000: 18)-, constituent un espace transitoire avec les parlers romans contigus, dont l'aire principale se trouve en France.
2. Le picard: il couvre une aire très vaste comprenant, en Belgique, l'Ouest du Hainaut (arrondissements de Tournai, Ath, Mons, Soignies, et, en partie, de Thuin), et, en France, les départements du Nord (à l'exception d'une zone flamande), du Pas-de-Calais, de la Somme, une partie de l'Oise. Pierret précise que « le picard de Wallonie est parfois appelé le *rouchi*. A l'origine, *rouchi* était le sobriquet des habitants de Valenciennes, d'après la manière de dire « ici », puis il a désigné le parler de la région » (Pierret, 1998: 25).
3. Le lorrain: il est parlé dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges ainsi qu'en quelques endroits des départements voisins. En Belgique où, depuis le XIXe siècle, il est connu sous le nom de *gaumais*, ce dialecte déborde dans le Sud de la

Province de Luxembourg ; son extension y coïncide grosso modo avec celle de la Gaume, c'est-à-dire l'arrondissement de Virton ; dans le nord-ouest de cette zone, dans la région de Chassepierre et de Muno, apparaissent cependant déjà quelques traits champenois.

4. Le champenois : en France, il est parlé dans l'Aube, dans certaines parties des Ardennes, en Marne et en Haute-Marne ; en Belgique, il est encore en usage dans quelques villages de la basse-Semois, à la limite méridionale des provinces de Namur et de Luxembourg (Bohan, Bagimont, Pussemange, Sugny, Corbion, Membre).

Signalons, par ailleurs, en ce qui concerne la chronologie de la fragmentation linguistique de la Belgique romane, que si, dès avant 800, « la segmentation dialectale du nord de la Gaule se dessinait dans ses grandes lignes » (Remacle, 1992: 165), dès la fin du premier millénaire, les parlers wallons se distinguaient franchement des autres parlers d'oïl ; l'individualisation de certains sous-ensembles s'accroîtra jusqu'au XVe siècle ; la proximité entre la langue des textes de cette époque et les parlers modernes indique qu'après 1600, les dialectes belgo-romans ne subirent plus de transformation radicale.

La difficulté de déterminer les causes exactes de la fixation des limites justifie l'existence de plusieurs hypothèses -pas forcément contradictoires. Il semble bien que la fragmentation du domaine wallon ait conservé l'empreinte d'anciennes divisions administratives romaines, perpétuées par l'Église dans l'organisation en diocèses : ainsi le wallon proprement dit correspondrait-il approximativement au diocèse de Liège, le picard, le lorrain et le champenois respectivement à ceux de Cambrai, Trèves et Reims. Des frontières géographiques naturelles doivent également être mentionnées, comme ces étendues forestières et marécageuses qui séparaient les domaines est-wallon et sud-wallon, ou les massifs boisés entre l'Ardenne (sud-wallon) et la Gaume (lorrain). Ajoutons-y des frontières politiques anciennes : la frontière entre la principauté de Liège, d'une part, le comté de Namur et le duché de Brabant, d'autre part, correspond assez exactement au gros faisceau de traits différenciateurs séparant, le long de la Meuse, le liégeois et le namurois ; la frontière orientale du picard ressemble à celle de l'ancien *Pagus Hainoensis*, le futur Hainaut.

L'IRRÉSISTIBLE FRANCISATION DE LA WALLONIE

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, en ce début de XXIe siècle, il est tout à fait possible de parcourir la Wallonie en n'y entendant parler que le français. Cette situation, naguère impensable, témoigne d'une double évolution : la francisation de l'ensemble du territoire wallon et l'éradication implacable de son patrimoine linguistique séculaire. Comme le signale Francard, bien que des changements du même ordre soient intervenus dans de nombreuses régions, notamment de l'Hexagone, « ceux-ci se sont produits à date suffisamment récente en Wallonie pour qu'on puisse en mesurer aujourd'hui encore l'impact sur les pratiques et les représentations linguistiques des locuteurs » (Francard, 1997: 229).

Certes, comme dans les autres régions du domaine d'oïl, dès le Moyen Age, le français s'imposera progressivement en Wallonie comme langue écrite et s'y substituera au latin auprès des élites. Coexisteront alors, et pour longtemps, une langue écrite suprarégionale réservée à des fonctions de prestige et quantité d'usages locaux essentiellement voués à des communications orales informelles. Il faudra attendre le siècle de Charles-Quint pour voir évoluer cette situation dans laquelle classes privilégiées et populaires partageaient l'usage exclusivement oral des langues régionales : « la hiérarchie entre les langues en présence était fonctionnelle, c'est-à-dire liée aux domaines de communication, plutôt que sociale. Elles apparaissaient aux locuteurs cultivés [bilingues] comme complémentaires, plutôt que concurrentes » (Francard, 2000: 11).

Le XVI^e siècle représente un tournant dans l'histoire linguistique de ce territoire : langue jusqu'alors essentiellement écrite, le français conquiert peu à peu le domaine des communications orales, tandis que la langue régionale commence à être transcrite et que la littérature dialectale voit le jour. Cette émergence graduelle d'un bilinguisme français-wallon dans un nombre croissant de situations de communication, et particulièrement à l'oral, varia, bien entendu, de façon considérable en fonction du milieu -privilegié ou populaire, urbain ou rural. Inévitablement, une telle évolution provoquera une réévaluation des rapports hiérarchiques entre le français et les idiomes régionaux : à la complémentarité succède une concurrence fonctionnelle (quelle langue parler dans telle situation de communication ?) aux implications sociales évidentes. Certes, seules les couches supérieures, qui maîtrisaient la communication en français et en langue régionale, avaient à gérer cette nouvelle donne ; car, dans les communautés rurales comme dans les milieux populaires urbains, le monolinguisme dialectal prédominera jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dès ce moment, signale Francard (2000: 13), la diffusion de l'idéologie jacobine et la progression du français au-delà des couches élitaires crisperont les rapports entre les langues en présence. Dans cette puissante Belgique encore aux mains d'une bourgeoisie francophone ne doutant guère de sa supériorité intrinsèque ni de celle de sa langue, des voix s'élèveront cependant pour dénoncer l'étiollement des dialectes et formuler le déchirant dilemme : le patrimoine linguistique ancestral du peuple wallon devait-il être sacrifié sur l'autel du français ou, au contraire, être défendu contre cette langue qui le menaçait d'étouffement ? Ainsi, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, des intellectuels du cru poseront explicitement la question du choix d'une langue pour leurs concitoyens. On le constate, à ce moment-là, l'adoption du français comme future langue commune de la Wallonie ne semblait pas rallier tous les suffrages ! Et si la situation se décanta finalement en sa faveur, c'est pour des motifs qui, écrit Francard, ne sont pas tous inspirés par un attachement viscéral à la langue de Voltaire : le Mouvement wallon, qui se développe parallèlement au Mouvement flamand aux alentours de 1880, privilégiera le français notamment parce que celui-ci était seul apte à s'ériger en « commun dénominateur linguistique » de tout le royaume, un honneur que ne pouvait briguer aucun des dialectes wallons ou flamands. Cela ne veut pas dire « qu'il y aurait eu, à un moment de l'histoire récente de la Wallonie, un mouvement majoritaire qui aurait remis en question l'hégémonie du français sur les langues régionales. Il faut beaucoup plus que des motivations anti-flamandes pour renverser une relation séculaire de type diglossique entre les variétés linguistiques en présence depuis le Moyen Age. Mais on peut souligner que les Wallons ne disposaient pas encore, il y a moins d'un siècle, d'une identité linguistique 'francophone' clairement affirmée » (Francard, 1998: 17).

Dès le début du XX^e siècle, le paysage linguistique et culturel de la Wallonie, urbaine d'abord, rurale ensuite, connaît donc une profonde révolution : quelques décennies suffiront pour liquider l'espèce majoritaire des unilingues wallonophones et la remplacer par une majorité d'unilingues francophones. Dans cette marche inexorable et forc(en)ée vers l'unilinguisme français, l'enseignement primaire obligatoire, mis en place en Belgique dès après la Première Guerre mondiale, jouera un rôle capital : en Belgique francophone comme d'ailleurs dans nombre de régions françaises et francophones périphériques, afin d'assurer la primauté du français dont elle sera le facteur de pénétration par excellence, l'école préconisera en effet d'éradiquer les parlers régionaux, sous prétexte⁵ qu'ils constituaient une lourde entrave à

5. Au début, sans doute s'agissait-il d'une intention louable.

l'apprentissage du « bon » français et, par voie de conséquence, à toute promotion sociale dont il était le sésame. Sans doute ne serait-il pas inutile de rappeler ici que les études sociolinguistiques menées récemment en Belgique francophone ont démontré la forte responsabilité de l'institution scolaire dans la diffusion du sentiment d'insécurité linguistique, elle qui non seulement assit et conforta l'hégémonie du français en Wallonie mais développa en outre, chez les Wallons, la (mauvaise) conscience d'un écart -pratiquement insoluble- entre *la* variété soi-disant légitime (*le* français « de France ou de Paris ») et *les* usages attestés en Communauté française de Belgique (des français prétendument « abâtardis » par des wallonismes, voire par des flandricismes !); c'est dire qu'en Wallonie, une fois les langues régionales refoulées par le français, « c'est la conscience d'une identité négative face au français (de France) qui s'est imposée » (Francard, 1995: 44). D'autres facteurs doivent être avancés, qui expliquent le recul des parlers endogènes, tels que la modification profonde du mode de vie, le brassage accru des populations, le développement des communications et des médias,...

Il va de soi que la progression du français et le recul des dialectes se firent par degrés, à des rythmes fort différents en milieu urbain ou en milieu rural, dans les classes socioculturellement favorisées -lesquelles abandonneront beaucoup plus rapidement et définitivement les parlers régionaux- ou dans les couches populaires. Ainsi, dans les quartiers populaires des villes wallonnes et dans les communautés villageoises, durant l'entre-deux-guerres, le français ne sortait-il pratiquement pas de l'enceinte scolaire. C'est dire qu'il y eut assez longtemps un large bilinguisme français-wallon. « Jusque dans l'entre-deux-guerres, le dialecte reste le principal instrument d'intégration des classes laborieuses : ce n'est pas à la communauté des parlant français mais à celle des dialectophones que les migrants s'intègrent naturellement », signale Klinkenberg (1999b: 512 ; 2000: 344) pour qui il serait téméraire de parier sur la mort du dialecte, cent fois annoncée, voire programmée. Véhicule de la convivialité et de l'intimité, vecteur d'une littérature raffinée -« que le peuple ne lit pas » (Goosse, 1999: 78)-, il reste aujourd'hui encore un solide instrument d'identification.

LA DIGLOSSIE FRANCO-WALLONNE

« Nombre de Wallons wallonnants n'utiliseront leur dialecte qu'avec des personnes qu'ils connaissent bien : langue de solidarité ; en dehors de ces situations, ils recourront au français, langue de pouvoir » (Klinkenberg, 1999a: 45). En Wallonie, où cette langue de prestige, longtemps réservée à l'éducation religieuse, à l'administration, à l'enseignement et aux moyens de communication, s'imposa aux dépens des parlers régionaux, c'est-à-dire moyennant leur relégation au rang inférieur de *sociolectes*, le bilinguisme français-wallon se mua tôt en une diglossie franco-wallonne (variété dominante vs variété dominée) que Francard qualifie de « conflictuelle » :

les Wallons dans leur majorité tiennent aujourd'hui encore un discours contradictoire, caractéristique de ce que l'on appelle le « conflit diglossique » : ils y expriment à la fois des représentations stigmatisant la variété dominée (« le wallon, c'est la langue des paysans et des ouvriers ») et des représentations qui engendrent, dans un mouvement de compensation, une mythologie flatteuse pour cette même langue, laquelle se voit parée de qualités (beauté, harmonie, intimité, chaleur, proximité des êtres et des choses de la vie quotidienne, etc.) refusées à la variété dominante (Francard, 2000: 15).

Assurément, cette « diglossie conflictuelle » est un élément à ne pas négliger dans la description du français en Wallonie. Des recherches que le groupe *Valibel* (*Variétés linguistiques en Belgique*) de l'Université catholique de Louvain mène depuis quelques années dans le domaine des représentations linguistiques se dégage de plus en plus nettement la conclusion

« que la béance ouverte par l'éradication des parlers régionaux de la Wallonie n'a jamais été comblée totalement par le français; que de multiples fonctions, assumées autrefois par ces parlers, n'ont pas été relayées par la langue qui les avait phagocytés » (Francard, 1995: 44, n.30). Car cette langue que les Wallons, faisant fi de leur identité linguistique, ont adoptée était certes déjà bien en usage dans leur région, mais sans doute pas au point de pouvoir y remplir pleinement le rôle de langue maternelle et de solidarité. Ce 'mal-être' linguistique et identitaire, qui affecte non seulement ceux qui ont parlé les parlers régionaux mais aussi ceux à qui cette pratique fut proscrite, commence seulement, selon Francard, à se dissiper chez les jeunes d'aujourd'hui.

Pour le sociolinguiste de Luttrebois (Bastogne), qui a longuement étudié les effets négatifs de situations révélant un déficit de légitimité linguistique et qui appelle de ses vœux « une légitimation du français tel qu'il est en usage en Wallonie (ainsi que dans toute autre région de la francophonie) -de telle manière que, rompant avec leur insécurité linguistique, les Wallons s'identifient comme francophones à part entière, c'est-à-dire se reconnaissent dans une culture, dans une histoire et dans une langue qui leur appartiennent vraiment » (Francard, 1998: 19-20), il est urgent de tirer les leçons du passé :

Pour la Wallonie, le développement d'une identité collective est une nécessité prioritaire. Son avenir économique, politique et culturel en dépend, surtout s'il est à négocier dans la perspective d'une plus grande autonomie avec la Flandre. Seule une Wallonie à forte conscience identitaire pourrait survivre à l'éclatement de l'État belge et trouver les ressources nécessaires pour choisir son destin. La Flandre lui en a apporté la démonstration (Francard, 1995: 45).

LA VITALITÉ ACTUELLE DES DIALECTES

La Wallonie germanophone

La pratique du français étant répandue d'un bout à l'autre de la Wallonie, on oublie trop souvent que sur ce territoire linguistiquement hétérogène coexistent deux langues officielles: le français et l'allemand, et deux familles de parlers régionaux: des parlers germaniques qui ont globalement bien mieux résisté que leurs homologues romans face à la progression du français. Si, à l'ouest, dans la région de Mouscron-Comines-Warneton, parfois encore appelée « Flandre wallonne » -elle fit partie intégrante de la Flandre jusqu'en 1963-, ne survivent que quelques îlots flamands, à l'est et au sud-est, la communauté germanophone, composée de quelque 70.000 personnes, pratique non seulement une autre grande langue de culture : l'allemand standard, mais aussi des dialectes continuateurs du francique : le francique ripuaire à l'est (région de La Calamine, Eupen et Saint-Vith) et le francique mosellan au sud-est (région de Martelange, Arlon). Face aux « grandes » langues que sont l'allemand et le français, ces parlers germaniques y remplissent des fonctions comparables à celles des parlers d'oïl en Wallonie francophone ; leur vitalité ne semble cependant pas plus menacée que leur valeur identitaire.

La Wallonie francophone

Bien que les dialectologues ne disposent d'aucune étude précise sur l'usage et la connaissance actuels des parlers belgo-romans, il ne fait aucun doute que les compétences linguistiques dialectales des locuteurs wallons sont, depuis quelques décennies, en très nette régression. Certes, de l'avis des observateurs, l'ampleur du déclin n'est pas identique dans toutes les couches sociales ni dans toutes les régions ; toutefois, quoique leur étiolement ne se manifeste pas avec la même intensité d'un bout à l'autre de la Wallonie, les dialectes, partout gravement

touchés et menacés dans leur survie et/ou leur originalité, constituent un riche patrimoine culturel et humain en péril.

Une enquête écrite, menée en 1920, à la demande de l'*Assemblée wallonne*, auprès des administrations communales par Joseph-Maurice Remouchamps, montrait qu'au lendemain de la Première Guerre et alors que les premiers effets de l'instruction primaire obligatoire ne se faisaient pas encore ressentir, les parlers belgo-romans étaient pratiqués par plus de 80% de la population ; c'est dire qu'ils jouissaient à l'époque d'une santé exceptionnelle.

Les évaluations récentes et portant sur l'ensemble du territoire wallon offrent des résultats fort divergents, puisque le nombre des locuteurs pratiquant à l'heure actuelle un parler régional varie, selon les sources, de 820.000 à 1.200.000 personnes, soit de 25 à 37% de la population (Francard, 2000: 33) ; elles permettent cependant de constater que, des quatre langues d'oïl endogènes, c'est le wallon qui résiste le mieux, suivi d'assez loin par le picard ; le gaumais est, lui, en pleine décomposition ; quant au champenois, il n'est plus parlé que par quelques personnes.

Des enquêtes menées en milieu rural -où les dialectes se sont beaucoup mieux maintenus qu'en milieu urbain- indiquent que l'unilingue « wallon » (quel que soit le dialecte envisagé) a définitivement disparu ; que si, dans ces communautés, un peu moins de la moitié de la population peut encore être considérée comme pratiquant un bilinguisme actif, l'immense majorité de ces locuteurs sont nés avant la Deuxième Guerre ; que le taux de bilinguisme et le niveau de scolarisation sont inversement corrélés ; et qu'à âge, scolarisation et statut socioprofessionnel comparables, les femmes, qui furent les premières à délaisser la pratique des parlers régionaux, offrent un taux de bilinguisme inférieur à celui des hommes. Les enquêtes portant sur les compétences des Wallon(ne)s de 20 à 30 ans révèlent que, si *grosso modo* la moitié d'entre eux/elles affirment posséder une compétence passive satisfaisante, seuls 10% considèrent comme bonne leur compétence active ; comme pour la génération de leurs parents et grands-parents, le niveau de scolarisation et le milieu d'origine de ces jeunes locuteurs/locutrices constituent des paramètres importants.

On le constate, même si elles doivent être traitées avec infiniment de précaution, les données fournies par ces dernières enquêtes traduisent, toutes, la formidable chute du taux de connaissance, particulièrement active, des langues d'oïl en Wallonie. C'est dire que l'horizon dialectal n'y est guère réjouissant : « le taux de bilinguisme actif chez les jeunes est tel que les Wallons capables de s'exprimer dans l'une des langues régionales risquent de se réduire à une infime minorité au seuil de ce troisième millénaire » ; tel est le diagnostic posé par Francard pour qui il convient cependant de nuancer le constat, car, dit-il, le nombre de Wallons en contact régulier ou épisodique avec un parler régional reste assez élevé ; et « sans doute est-il encore possible de prendre appui sur cette compétence passive pour mettre en place une politique volontariste de réapprentissage. En outre, le potentiel de sympathie et d'intérêt que suscitent les langues régionales tend à s'accroître, comme en témoigne leur présence dans la vie associative et culturelle » (Francard, 2000: 34).⁶ De même pour Pierret, « bien malin qui pourrait prévoir l'avenir : au siècle dernier déjà, on prédisait la mort toute proche de nos dialectes. La situation actuelle est évidemment plus préoccupante, mais ces mourants ont encore vécu de beaux moments » (Pierret, 1998: 35)

6. En ce qui concerne les langues régionales de Wallonie dans la vie associative et culturelle, dans l'enseignement, dans les médias, dans les pratiques religieuses,...., consulter Francard (2000: 35 et sv).

EPILOGUE

Avant d'écouter, en guise d'épilogue à ce rapide survol de la riche mosaïque linguistique wallonne, les paroles du professeur Louis Chalon, alias Cléante, signalons d'une part, que fin 1990, la malnommée « Communauté française de Belgique » promulgua un décret assurant enfin un statut officiel à ses « langues endogènes régionales » (romanes et germaniques) et prescrivant, à leur égard, des devoirs de préservation et de soutien à leur étude scientifique comme à leur mise en valeur; d'autre part, qu'en mars 1991 fut créé par arrêté le *Conseil des langues régionales endogènes*, un organe consultatif ayant, entre autres missions, celles de conseiller les autorités politiques sur les mesures à adopter pour protéger et promouvoir ledit patrimoine et de prendre toutes les initiatives utiles dans les domaines de l'édition comme de l'aide scientifique et technique aux auteurs.

A l'époque de la Révolution française, et même à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, les gens dont le français était la langue usuelle étaient loin d'être majoritaires dans nos régions -c'était d'ailleurs aussi le cas dans la plupart des provinces françaises- et l'on peut comprendre que les autorités d'alors aient considéré les langues régionales comme de dangereuses rivales pour le français, langue officielle de l'Etat. Mais aujourd'hui, près d'un siècle après l'instauration de l'enseignement obligatoire, il ne reste plus d'unilingues wallons ou picards. La communication indispensable pour les besoins de la vie quotidienne est désormais assurée par le français ; les langues régionales ont changé de fonction, elles sont devenues objets d'étude, véhicules de l'affectivité et signes d'appartenance à une communauté et à un lieu précis de la francophonie. Elles ont aussi changé de statut : loin d'être tenues pour des idiomes à combattre, elles sont aujourd'hui reconnues comme des éléments importants de notre patrimoine culturel.

Tous les linguistes en conviennent aujourd'hui, il n'existe pas *un* français, mais *des* français, différents selon les régions, spécialement dans l'usage oral. Cette diversité s'explique en grande partie par l'influence des langues régionales. Une oreille quelque peu exercée repère aisément des traces de cette influence, même chez des locuteurs d'un haut niveau d'instruction et incapables souvent de s'exprimer peu ou prou dans le dialecte local. Et nul ne peut décrire correctement le français de Belgique sans se référer régulièrement aux langues régionales sous-jacentes (Cléante, 2000: 12-13).

BIBLIOGRAPHIE

- CLÉANTE (2000) *Tours et expressions de Belgique. Prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, Duculot, Coll. 'entre guillemets'.
- FRANCARD, M. (1993) « Entre *Romania* et *Germania* : la Belgique francophone », in ROBILLARD, D. de et BENIAMINO, M. (éds) (1993) *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp.317-336.
- FRANCARD, M. (1995) « Nef des Fous ou radeau de la Méduse ? Les conflits linguistiques en Belgique », in FATTIER, D. et GADET, F. (éds) « Situations du français », *LINX*, 33-2, pp.31-46.
- FRANCARD, M. (1997) « Le français en Wallonie », in BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M. et WILMET, M. (dir.) *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, pp.229-237.
- FRANCARD, M. (1998) « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété 'nationale' ? Le cas de la Communauté française Wallonie-Bruxelles », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 26, 2, pp.13-23.

- FRANCARD, M. (2000) *Langues d'oïl en Wallonie*, Bruxelles, Bureau européen pour les langues moins répandues, Langues européennes, 9.
- GOOSSE, A. (1998) « Histoire cavalière de la dialectologie wallonne », *La Revue générale*, 5, pp.67-72.
- GOOSSE, A. (1999) « Le français et les Belges : mille ans d'histoire », in JOUVE, E. et DREYFUS, S. (dir.) *Belgique. Wallonie-Bruxelles. Une littérature francophone, Actes du Huitième Colloque international francophone du Canton de Payrac et du Pays de Quercy*, Paris, Les colloques de l'A.D.E.L.F., Volume VIII, pp.75-80.
- KLINKENBERG, J.-M. (1999a) *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, Paris, Bruxelles, Duculot, Coll. 'Champs linguistiques'.
- KLINKENBERG, J.-M. (1999b) « La francophonie septentrionale. Belgique francophone, Québec, Suisse romande », in CHAURAND, J. (dir.) *Nouvelle histoire de la langue française*, Seuil, pp.503-543.
- KLINKENBERG, J.-M. (2000) « W comme Wallonie, Bruxelles, Flandre », in CERQUIGLINI, B., CORBEIL, J.-Cl., KLINKENBERG, J.-M. et PEETERS, B. (dir.) « *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, pp.341-350.
- LECHANTEUR, J. (1997) « Les dialectes », in BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M. et WILMET, Marc (dir.) *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, pp.81-102.
- PEETERS, B. (2000) « Avant-propos », in CERQUIGLINI, B., CORBEIL, J.-Cl., KLINKENBERG, J.-M. et PEETERS, B. (dir.) « *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, pp.11-13.
- PIERRET, J.-M. (1998) « Les dialectes de la Wallonie », *La Revue générale*, 5, pp.21-36.
- REMACLE, L. (1992) *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Droz.
- THIRY, Cl. (1997) « L'émergence du français. Le Moyen Âge et le XVIIe siècle », in BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M. et WILMET, M. (dir.) *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, pp.103-125.

CONTRIBUCIÓN A LA TEORÍA DE LOS MODIFICADORES ARGUMENTATIVOS EN LA ARGUMENTACIÓN EN LA LENGUA: LOS MODIFICADORES “SOBREDESREALIZANTES”

LORENZA BERLANGA
Universidad Autónoma de Madrid

El trabajo que proponemos hoy aquí cobra sentido, como el propio título indica, en el marco teórico de la Argumentación en la Lengua, y más concretamente dentro de la teoría de los modificadores desarrollada en su seno. Como recordatorio para aquellos que ya la conocen y como breve presentación para aquellos que no conocen sus presupuestos, diremos que la Argumentación en la Lengua es una escuela francesa que encuentra sus orígenes en los trabajos desarrollados en las últimas décadas por Anscombe y Ducrot, y continuada y ampliada posteriormente por Carel, Donaire, García Negroni o Tordesillas, entre otros. Dicha escuela se encuentra presidida por una concepción de la lengua como argumentativa, dinámica, gradual, concepción que se aleja radicalmente de teorías referencialistas en las que la función principal de la lengua es designar el mundo y en las que la lengua es evaluada en términos de verdad/falsedad con respecto de una realidad extralingüística. El sentido de las palabras se configura a partir de su potencial argumentativo, se explicita a través de las posibilidades de encadenamientos discursivos suscitadas por el empleo de los distintos constituyentes, de modo que el locutor configura su decir no sólo a partir de sus objetivos sino también a partir de lo que la lengua dice de sí misma. Son varias las teorías que se han desarrollado en el seno de la Argumentación en la Lengua, a saber, *teoría de los topoi*, *teoría de la polifonía*, *teoría de los estereotipos*, *teoría de los bloques semánticos*, *teoría de los modificadores realizantes*, *desrealizantes* y *sobrerrealizantes*. Este trabajo se mantendrá en una teoría estándar, y dentro de ella nos interesaremos particularmente por la teoría de los modificadores realizantes (MR), desrealizantes (MD) y sobrerrealizantes, pues es dentro de la misma donde cobra fundamentalmente sentido nuestra propuesta.

Antes de introducirnos de forma más concreta en la teoría de los MR y MD es necesario comprender la noción de “clase argumentativa” y de “escala argumentativa” propuestas por Ducrot (1980), nociones que ponen de relieve el carácter dinámico y gradual que presenta la lengua:

Para Ducrot, los enunciados determinan clases argumentativas:

Un locuteur place deux énoncés p et p' dans la C. A.¹ déterminée par un énoncé r , s'il considère p y p' comme des arguments en faveur de r (Ducrot, 1980:17)

Por ejemplo, supongamos que para el locutor la llegada de *Pierre* y la de *Paul* acreditan ambas la conclusión “*La réunion a été un succès*”. En ese caso, diremos que, para el locutor, los enunciados “*Pierre est venu*” y “*Paul est venu*” pertenecen a la clase argumentativa determinada por “*La réunion a été un succès*”, son argumentos favorables a dicha conclusión.

1. C. A. : Clase Argumentativa.

En tanto que argumentos, poseen una determinada fuerza argumentativa para conducir a dicha conclusión, pudiendo darse diferentes grados de fuerza para cada uno. Siguiendo de nuevo a Ducrot:

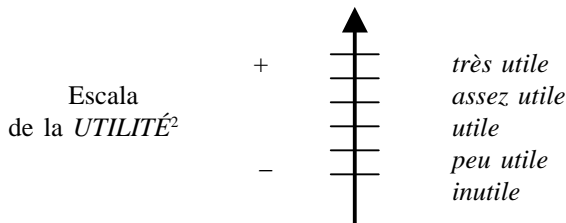
Supposons qu'un locuteur place p et p' dans la C. A. déterminée par r . Nous dirons qu'il tient p' pour un argument supérieur à p (ou plus fort que p) par rapport à r , si, aux yeux du locuteur, accepter de conclure de p à r implique qu'on accepte de conclure p' à r , la réciproque n'étant pas vraie. [...] Nous dirons que la phrase p' est, plus forte que p si toute classe argumentative contenant p contient aussi p' , et si p' y est chaque fois supérieure à p . (Ducrot, 1980:18 y 20)

En la medida en que una clase argumentativa conlleva una relación de orden, Ducrot la denomina "escala argumentativa", y la representa según este esquema (Ducrot *ibid.*):

p'

p

Según esta representación, con respecto de la propiedad *utilité* por ejemplo, tendríamos una escala gradual en la que estarían situados distintos grados señalados por *très utile*, *peu utile*, *utile*, etc. según su mayor o menor fuerza argumentativa a la hora de conducir hacia la *utilité*:



Por otro lado, es necesario introducir una consideración básica sobre los topoi, garantes argumentativos que permiten los encadenamientos. Dentro de la formulación estándar de la Argumentación en la Lengua se describen dos tipos de garante: los *topoi intrínsecos* y los *topoi extrínsecos*. Los primeros están siempre presentes, potencialmente, en las unidades léxicas mientras que los segundos, los topoi extrínsecos, son utilizados para realizar encadenamientos conclusivos que no están incluidos potencialmente en la palabra. Veamos los ejemplos:³

1. *Pierre est riche: il peut s'acheter tout ce qu'il veut*
2. *Pierre est riche: il est donc avare.*
3. *Marie est très belle: elle séduit tous les hommes*
4. *Marie est très belle: elle est donc coquette.*

2. Claro está, damos estos ejemplos para poner de manifiesto la gradualidad de la escala, pero otros grados son posibles: *un peu utile*, *très peu utile*, *trop utile*... etc. Cabría cuestionarse la pertenencia de *inutile* a la escala de la *utilité*, como miembro de una escala diferente: la *inutilité*. En Berlanga (2001) mostramos cómo tanto *utile* como *inutile* están vinculados a la misma propiedad escalar y no a escalas antonímicas distintas.

3. Los ejemplos han sido tomados fundamentalmente de Anscombe (ed.) (1995:57), y de Anscombe y Ducrot (1994:250).

5. *Pierre a cherché une solution, mais il n'en a pas trouvé.*
6. *??Pierre a cherché une solution, mais il en a trouvé.*

Nótese que en los ejemplos 1 y 3, el segundo miembro explicita algo que ya está contenido en el primero, esto es, en la significación intrínseca de *riche* se encuentra ya, potencialmente, la idea de “*pouvoir acheter tout ce qu'on veut*”, o en *belle*, la de “*séduction*”. No ocurre así en 2 y 4, ejemplos en los que la relación entre los dos segmentos se intuye menos estrecha, menos directa, y en principio, dentro de *riche*, no se encuentra en vínculo intrínseco la idea de “*avarice*”, mientras que por el contrario, no se puede hablar de *riche* sin hacer alusión a “*acheter tout ce qu'on veut*”. Ello provoca que en los casos de 2 y 4, al no estar incluido el segundo segmento dentro del primero, se necesite una “bisagra” que permita el efecto conclusivo, función que desempeña *donc*. Nos encontramos, en 1 y 3 ante topoi intrínsecos, mientras que en 2 y 4 participan topoi extrínsecos. Por otro lado, si observamos los ejemplos 5 y 6, constatamos un carácter “poco natural” en el encadenamiento 6. Ello pone en evidencia la presencia de un topos intrínseco como garante: a partir de la extrañeza de 6 queda explicitado que la lengua muestra el vínculo entre *chercher* y *trouver* como intrínseco, muestra que en *buscar* se encuentra intrínsecamente le idea de *encontrar*, como prueba el hecho de que al ser relacionados mediante *mais* (elemento que presenta los enunciados como antiorientados) el resultado obtenido sea poco aceptable. Los *topoi intrínsecos* resultan incompatibles con estructuras del tipo *M, mais N*, o al menos, poco naturales, como señala Anscombe (véase bibliografía), siendo compatibles en estructuras del tipo *M, mais non-N*. *Topoi intrínsecos* y *extrínsecos* vienen de este modo a demostrar y apoyar la idea que fundamenta la Argumentación en la Lengua de que las palabras y estructuras frásticas constriñen los encadenamientos argumentativos independientemente de los contenidos informativos que portan los enunciados,⁴ la idea de que el hecho de que dentro de *chercher* se encuentre potencialmente y de forma intrínseca *trouver* “obliga” a que en 5 aparezca *mais* y no *donc* por ejemplo, o a que a partir de “*Pierre a cherché...*” concluyamos con un segmento del tipo *non-N*, y a partir de “*Pierre a cherché donc...*” concluyamos con un segmento del tipo *N*.

Por otro lado, el desarrollo de esta concepción conlleva también el replanteamiento de las escalas que ligan los topoi: frente a la concepción inicial, en la que aparecían dos segmentos de forma independiente relacionados mediante un topos,⁵ a partir de esta distinción entre distintos tipos de vínculos intrínsecos y extrínsecos las escalas se reformulan de forma que den cuenta de que el sentido se construye de manera global entre ambos segmentos. Ello queda ilustrado, creemos, en el hecho de que el *riche* que tenemos en 1 no es presentado por la lengua como el mismo *riche* de 2 (donde la *richesse* aparece como factor para la *avarice*), o más claramente en el caso de *chaud* de los ejemplos 7 y 8:

7. *Allons nous promener, il fait chaud.*
8. *N'allons pas jouer su tennis, il fait chaud.*

Desde el punto de vista de la Argumentación en la Lengua, el *calor* de 7 no es el mismo *calor* de 8, pues el primero es un “*chaleur-agréable-pour-la-promenade*”, mientras que en 8 se trata de un “*chaleur-étouffant-désagréable-pour-le-sport*”. El sentido de *chaud*, por tanto, se ha construido en cada uno de los enunciados a partir del entorno discursivo, poniendo de manifiesto que el topos no relaciona dos segmentos graduales con existencia independiente sino que el topos mismo establece sus segmentos, inexistentes independientemente uno de otro desde el punto de vista semántico: en 7 se representa el *calor* desde el punto de vista del *paseo* y

4. Anscombe y Ducrot (1994: 217)

5. De la forma <±*chaleur* ±*promenade*>, por ejemplo, para el enunciado 7.

en 8 desde el punto de vista del *deporte*, es decir, cada segmento y cada palabra cobran sentido en su relación con el otro: no hay pues un concepto objetivo de *calor* sino, en todo caso, nociones “tópicas” del tipo de “*chaleur-agréable-pour-la-promenade*”, “*chaleur-désagréable-pour-le-sport*”, “*chaleur-agréable-pour-la-baignade*”, etc, lo que repercutirá en sus posibles continuaciones discursivas. Ello implica además, por otro lado, que no haya una gradación apriorística en los segmentos, como se defendía en la primera concepción de los topoi, sino posterior a su puesta en relación en el topos.

Esta breve presentación de la teoría de los topoi, esta concepción semántica que resumimos aquí, resulta pertinente y esencial para entender este trabajo en cuanto que permite comprender una de las nociones esenciales en la Argumentación en la Lengua: la de fuerza argumentativa con la que se aplica un topos determinado, fuerza argumentativa que posee un enunciado hacia una determinada conclusión, fuerza, en definitiva, sobre la que van a actuar los MD y MR. Así, el sentido de una unidad léxica se ve concebido como constituido por los topoi, tanto intrínsecos como extrínsecos, que una unidad autoriza aplicar, y dado el carácter gradual de los segmentos relacionados en el topos, habrá grados de “aplicabilidad” diferentes. Dicho de otro modo, las palabras se muestran como intrínsecamente graduales, por lo que un topos podrá aplicarse con mayor o menos fuerza argumentativa, siendo ahí donde reside la gradualidad de la lengua. En este sentido, y lo que nos interesa aquí, hay elementos que modifican dicha fuerza argumentativa, que son susceptibles de aumentarla, disminuirla o “superaumentarla”.

Para ilustrar estas hipótesis, veamos los ejemplos de 9 a 14⁶ (de 9 a 11 referidos a un enfermo):

9. *Ha comido.*
10. *Ha comido un poco.*
11. *Ha comido poco.*
12. *Sofía es excepcional: habla italiano, inglés y árabe.*
13. *Sofía es excepcional: habla italiano, inglés e incluso árabe.*
14. ?? *Sofía es excepcional: habla inglés, árabe e incluso italiano.*

En el caso del enunciado 9, en la situación de un enfermo, “*Ha comido*” permite la conclusión “*Va a mejorar*”, siendo presentado *comer* como favorable a *mejoría*, como orientado hacia ella. Ahora bien, en los enunciados 10 y 11, en los que se ha introducido *poco* y *un poco*, se observa un cambio de orientación: a partir de 10, podemos también concluir “*Va a mejorar*”, pero la fuerza argumentativa del segmento para conducir a dicha conclusión ha disminuido, es lo que Ducrot denomina “*modificateur déréalisant*”,⁷ esto es, un modificador que puede atenuar o invertir la fuerza argumentativa del sintagma en el que es introducido, disminuye o invierte la fuerza con la que se aplican los topoi convocados. En este sentido, *un poco* atenúa la fuerza argumentativa de 9 conservando la misma orientación conclusiva, mientras que en el caso que se observa en 11, *poco* presenta la cantidad de comida como insuficiente lo que provoca la inversión de la orientación conclusiva de 9, conduciendo a una conclusión del tipo *No-N*: “*No va a mejorar*”.

6. Estas dinámicas poseen un carácter general, según los resultados que hemos obtenido, por ello no nos circunscribimos únicamente a la lengua francesa sino que mostramos que es un fenómeno semántico común a las lenguas (al menos a las románicas) mediante la propuesta de ejemplos en lengua española.

7. Véase Ducrot (1995a: 147)

Por otro lado, Ducrot describe otro tipo de modificadores, los “*modificateurs réalisants*”, que poseen el efecto de aumentar la fuerza argumentativa de un segmento hacia una determinada conclusión. En propias palabras de Ducrot:

Un mot lexical Y est dit “MD” par rapport à un prédicat X si et seulement si le syntagme XY:

- (i) n’est pas senti comme contradictoire
- (ii) a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure à celles de X.

Si XY a une force argumentative supérieure à celle de X, et de même orientation, Y est un MR. Ducrot (1995a: 147)

Observemos los ejemplos 12, 13 y 14. Tanto 12 como 13 conducen a la conclusión “*Sofía es excepcional*”, pero en el caso de 12, el segmento *árabe*, mediante la aplicación de *e incluso*, ve aumentada su fuerza argumentativa para conducir a dicha conclusión. Por otro lado, la extrañeza del ejemplo 14 viene dada por el hecho de que al aplicar *e incluso* al segmento *italiano*, la fuerza argumentativa obtenida no resulta suficiente para llegar a dicha conclusión: en la escala que se instaura en el topos al poner los segmentos en relación, el grado que alcanza *e incluso italiano* es menor al del segmento *árabe*, lo que contradice la restricción que impone el uso de *e incluso* de vehicular el segmento de mayor fuerza argumentativa. En 13, por el contrario, donde se obtiene un encadenamiento aceptable, *e incluso* juega el papel de modificador realizante de la fuerza argumentativa del segmento *árabe*, respetándose además la instrucción, la restricción, impuesta por el modificador.

Posteriormente, como desarrollo de la teoría de los modificadores realizantes y desrealizantes, se vienen a añadir los “*modificateurs surréalisants*”, propuestos por García Negroni,⁸ definidos como modificadores que ponen de relieve un grado extremo al que ellos mismos aluden, pudiendo ser designado dicho grado extremo tanto de forma intrínseca como contextual. Según la autora, la enunciación de los modificadores “sobrerealizantes” desencadena una calificación subjetiva con carácter interjetivo a propósito de la situación en cuestión, y conlleva una nueva consideración, bajo un ángulo distinto, de la gradación a la que pertenece el predicado modificado. Esta nueva modificación origina, por otro lado, efectos de reinterpretación en el segmento con el que el modificador se relaciona. A fin de ilustrar este tipo de modificador, considérense los siguientes enunciados:

15. ¡INIGUALABLE la novela que has escrito!

16. La mejoría ha sido FORMIDABLE.

17. No, no te quiero, TE ADORO.

18. Ha habido un problema, pero enorme.⁹

Si nos fijamos en estos ejemplos propuestos se observará que mediante el uso de los modificadores sobrerealizantes se posibilita la introducción en el discurso de un comentario, se posibilita indicar una cierta reacción del locutor a propósito de una intensidad, de un grado extremo designado por dichos modificadores. Dicho grado extremo se situaría, según la autora, por encima de la gradación del predicado que se ve modificado, gradación que es considerada desde una nueva perspectiva: no se trataría ya de una escala ordinaria, que comprende tanto los grados positivos como los negativos, sino de una escala extrema a la que se accede tras

8. Véase G. Negroni (1995a) y (1995b).

9. El *pero* que aparece en este enunciado es lo que G. Negroni llama “*pero* de sobrerealización” (cf. G. Negroni (1995a) y b). Las mayúsculas deben entenderse como un mayor golpe de voz en dichas palabras, entonación que ayuda a desencadenar el proceso de sobrerealización.

haber borrado los lazos con los grados negativos. Una vez operada esta borradura, es decir, una vez que la escala del antónimo ya no sigue ligada a la palabra, es exclusivamente la parte más alta de la escala la que es considerada por el modificador sobrerealizante, siendo todos los valores inferiores juzgados como inadecuados para la aprehensión argumentativa de la situación¹⁰. En el enunciado 18, por ejemplo, la reformulación mediante *pero enorme* tiene como efecto rechazar la escala “normal” que se suele asociar a *problema*, para instaurar otra en la que únicamente se consideran grados muy elevados, vendría a ser algo del tipo “no pienses que es un problema normal, como otro cualquiera, fácil de resolver, *sino que es enorme*”. En definitiva, el modificador sobrerealizante provoca una relectura de las escalas puestas en juego, de modo que únicamente se considera una escala en sus grados más altos.

A modo de recapitulación, hemos presentado varios de los conceptos esenciales de la Argumentación en Lengua en lo que concierne a la descripción de la lengua, del léxico, en particular, la noción de topos intrínseco y de topos extrínseco, así como las de clase, escala y fuerza argumentativas. Creemos que una introducción y comprensión previa de todo ello es indispensable a la hora de profundizar en los fenómenos de realización, desrealización y sobrerealización, fenómenos dentro de los cuales viene a cobrar sentido este trabajo. Así, una vez presentados dichos tipos distintos de modificadores que se han descrito dentro de nuestro marco teórico, formulamos el interrogante de si las funciones de realizar, desrealizar y sobrerealizar la fuerza argumentativa son propias de unidades léxicas, son funciones desempeñadas únicamente por unidades de este tipo, como se pone de relieve en los ejemplos de *poco* y *un poco*, o *lejano* y *cercano* con respecto de *pariente*,¹¹ o de si cabe la posibilidad de que otro tipo de elementos provoquen dicha modificación en la fuerza argumentativa de los enunciados o segmentos en los que se encuentren inmersos. Avanzamos que nuestra hipótesis conduce a proponer la posibilidad de que la modificación de la fuerza argumentativa pueda ser desempeñada por otro tipo de unidades, propuesta además que nos ha conducido a postular la existencia de un nuevo tipo de modificador que vendría a integrarse a los anteriores, y en paralelo al modificador sobrerealizante, a saber, el “modificador sobredesrealizante”.

Obsérvese el enunciado 19, donde *dictar sentencia* autoriza en principio dos posibles continuaciones con respecto de *estar contento*, si bien en de notar que los presupuestos varían según se opte por un punto de vista positivo o negativo bajo el que explotar *estar contento*:
19. *El juez ha dictado sentencia, así que (estamos contentos/no estamos contentos).*

Vamos a convenir que el locutor se favorece con la sentencia y que el sospechoso es culpado “merecidamente” a ojos del locutor. En dicho contexto, obsérvese el resultado de introducir unos adjetivos como *justa* e *injusta*, en 20 y 22, y unos sintagmas como “*muy justa*” y “*muy injusta*”, en 21 y 23 (22 y 23 más abajo):

20. *El juez ha dictado una sentencia justa así que (estamos contentos/??no estamos contentos).*

21. *El juez ha dictado una sentencia muy justa así que (estamos contentísimos/??no estamos contentos).*

Así, observamos que al introducir *justa* en el enunciado, *dictar sentencia* ve restringidas sus posibles continuaciones y se presenta orientado de forma favorable hacia *estar contento*. Observamos del mismo modo, en 21, que la fuerza argumentativa favorable hacia dicha conclusión se ve aumentada con la aplicación de *muy* a *justa*, de modo que *sentencia muy justa* conduce con mayor fuerza que *sentencia justa* a la conclusión *estar contento* (explicitada

10. Acerca de “aprehensión argumentativa” véase Tordesillas (1998).

11. Ambos son ejemplos propuestos por Ducrot.

mediante *contentísimos*). Ello permite afirmar que en el ejemplo 21 *muy* actúa como modificador realizante. Ahora bien, observemos qué ocurre al aplicar el prefijo *in-* al adjetivo *justa*:

22. *El juez ha dictado una sentencia injusta (??así que/por tanto) (??estamos contentos/no estamos contentos).*

23. *El juez ha dictado una sentencia muy injusta (??así que/por tanto) (??estamos contentos/??no estamos contentos/no estamos nada contentos/estamos muy descontentos).*

En 22, observamos que la orientación argumentativa de “*el juez ha dictado una sentencia*” ha cambiado: de presentarse como favorable a *estar contento* ha pasado a mostrarse como desfavorable. Además, queremos llamar la atención sobre el hecho de que el vínculo conclusivo también se ha visto modificado, de modo que resulta más difícilmente aceptable *así que*, que presenta lo enunciados como en un vínculo conclusivo natural, que *por tanto*, que permite presentar de forma “objetiva” una consecución en la que se vinculan segmentos que no están vinculados intrínsecamente el uno al otro sino mediante un razonamiento deductivo.¹² Al introducir el prefijo *in-*, por tanto, la orientación se ha visto invertida, por lo que cabría afirmar que el prefijo actúa como modificador desrealizante inversor de la fuerza argumentativa, de *una sentencia justa* hacia *estar contentos* en la ocurrencia. Además, en el enunciado 23 se ha introducido *muy*, elemento que viene a reforzar la orientación desfavorable hacia *estar contentos*, mayor fuerza argumentativa que queda puesta de manifiesto por *nada contentos* o *muy descontentos* susceptibles de dar continuación.

Veamos otra serie de ejemplos que vienen a reafirmar estas constataciones:

24. *-¿Qué tal el vino? – Bueno/malo/regular...*

25. *-¿Qué tal el vino? – Bebible (no es muy bueno pero se deja beber) (tómame un trago/??no te tomes un trago).*

26. *-¿Qué tal el vino? – Imbebible (es malísimo, no hay quien se lo beba) (??tómame un trago/ no te tomes un trago).*

Una pregunta como la reflejada en 24 posibilita numerosas continuaciones según el juicio del interlocutor. Lo que nos interesa de forma especial es la diferencia que se manifiesta entre 25 y 26. Así, en 25, *bebible* introduce un punto de vista negativo en la evaluación llevada a cabo por el interlocutor, punto de vista que atenúa la orientación intrínseca de *vino* hacia *beber*, pero que sin embargo no la invierte. Por el contrario, en 26, nótese que no sólo la orientación hacia *beber* se ha invertido, sino que además ha resultado reforzado el punto de vista negativo acerca del vino en cuestión. Concluimos a partir de estos ejemplos de nuevo hacia el carácter de modificador desrealizante que presenta el prefijo *in-* en los adjetivos y apuntamos una posible incidencia en los puntos de vista convocados, manifestada en el reforzamiento de un punto de vista negativo que aparece en el adjetivo sin prefijo.

El juego argumentativo en el que participan los distintos modificadores puede ser más complejo. Obsérvense los siguientes ejemplos:

27. *Es una historia realista.*

28. *Es una historia demasiado realista.*

29. *Es una historia irrealista.*

30. *Es una historia demasiado irrealista.*

Se observa en 28 que *demasiado* actúa como MD de *historia realista*, invirtiendo su orientación argumentativa (por ejemplo, mostraría “*es una historia demasiado realista*” como desfavorable hacia una conclusión del tipo “*gustar al público*”) y confiere a *historia* un punto

12. Remitimos a Portolés (1998) para la caracterización de “*por tanto*”.

de vista negativo que no poseía en 27. Por otro lado, en 30, *demasiado* actúa como MD de *historia irrealista*, y refuerza la orientación desfavorable ya introducida por *in-*, pero cabe destacar que “*demasiado irrealista*” provoca una relectura de *irrealista* (que encontraríamos en 29), poniendo de manifiesto un punto de vista positivo, o al menos menos negativo, que no queda explicitado en 29.

Más ejemplos de esta dinámica serían, por ejemplo para el francés:

31. *C'est une omelette, (donc c'est pour manger come/??donc ce n'est pas pour manger).*
32. *Elle (l'omelette) est mangeable, donc mages-en un peu (même si elle n'est pas trop bonne/ ??même si elle est bonne)¹³.*
33. *Elle (l'omelette) est immangeable, donc (n'en mange rien/jette-la à la poubelle/??elle est bonne/??manges-en).*
34. *C'est une omelette mais (??elle est mangeable/elle est immangeable).*

A partir de 31 se pone de manifiesto la orientación intrínseca de *omelette* hacia *se manger*,¹⁴ orientación que se mantiene tras la aplicación de *mangeable*, a pesar de que el adjetivo introduce un punto de vista negativo, esto es, actúa como modificador desrealizante atenuador: desrealiza sin invertir, como se pone de manifiesto tanto en 32 como en 34 (en este último ejemplo se pone en evidencia el carácter coorientado de *omelette* y de *mangeable* al no admitir su puesta en relación mediante *mais*).¹⁵ Por su parte, a partir de 33 y 34 se observa que al aplicar *in-* al adjetivo y por ende al enunciado, la orientación de *omelette* se ve invertida hacia *ne pas se manger*, inversión que vendría provocada por el reforzamiento del punto de vista negativo ya presente en *mangeable*.

Una vez examinados todos estos ejemplos y una vez puesto en evidencia el papel de MD que desempeña el prefijo *in-* (o los adjetivos con prefijo *in-*), queremos proponer la posibilidad de considerar una nueva dinámica: la “sobredesrealización” de la fuerza argumentativa, y que aplicaríamos a aquellos casos en los que un elemento es capaz de desrealizar la fuerza argumentativa de un segmento o enunciado de modo que quede desligado de una parte de su significación intrínseca, produciéndose además una evaluación altamente desfavorable provocada por el reforzamiento de un punto de vista negativo. Esto es, un segmento que orienta de forma desfavorable ve su fuerza argumentativa aumentada hacia dicha orientación mediante el reforzamiento de un punto de vista negativo. En paralelo con los modificadores sobrerrealizantes propuestos por García Negroni, en el caso de los modificadores sobredesrealizantes que proponemos como novedad teórica,¹⁶ se produciría la borradura de los grados positivos de una escala y el modificador sobredesrealizante relanzaría la escala negativa de modo que pasaría a designar un grado mínimo por debajo del cual no se conciben grados imaginables. En este sentido, cabe observar por ejemplo los enunciados de 24 a 26, en los que en la significación intrínseca de *vino* se encuentra *beberse* (“*Es vino pero no se bebe/??pero se bebe*”), esto es, de forma intrínseca *vino* orienta de forma favorable hacia *beberse*, pero al introducir *bebible*, dicha fuerza argumentativa disminuye provocada por la introducción de un punto de vista negativo. En dicho caso, la escala considerada sigue siendo la escala ordinaria en la que figuran

13. No entramos en una mayor caracterización semántica del prefijo *in-* por considerar que no es pertinente en el marco de este trabajo, si bien se evidencia que además de incidir en la fuerza argumentativa influye en los puntos de vista de los enunciados en los que se encuentra inmerso, presenta las propiedades vehiculadas por el adjetivo de distinta forma que el adjetivo sin prefijo. Para una mayor profundización en la cuestión remitimos a Anscombe (1994) y a Berlanga (2001).

14. Si aplicamos el test propuesto por Anscombe y que reflejamos más arriba, obtendríamos “*Es un tortilla pero no se come/ ??es una tortilla pero se come*”, donde queda explicitado que la lengua presenta *tortilla* y *comerse* como vinculados intrínsecamente.

15. Siguiendo de nuevo a Portolés (1998), entre otros, y como hemos indicado con anterioridad, “*pero*” es un elemento que generalmente muestra los enunciados por él relacionados como antiorientados.

16. Véase Berlanga (2001).

grados positivos y negativos, pero, ahora bien, al introducir *in-* el punto de vista negativo se ve reforzado provocando que dicha escala ordinaria se desligue de su franja positiva. Por otro lado, la escala se vería relanzada en su franja negativa de manera a constituirse en una escala extraordinaria en la que el modificador sobredesrealizante indicaría el grado negativo más bajo por debajo del cual ya no se consideran grados posibles.¹⁷ Ello se traduce en que la orientación intrínseca, inherente de *vino* se ve invertida en alto grado hasta el punto incluso de presentarse como habiendo dejado de ser considerado como *vino* por parte del locutor (“*esto es imbebible*”). Esta misma observación puede llevarse a cabo a partir de los ejemplos propuestos en 31 a 34, donde la orientación intrínseca favorable de *omelette* hacia *se manger* se ve sobredesrealizada a partir del reforzamiento del punto de vista negativo.

Para terminar, a partir de las distintas dinámicas que se han puesto de manifiesto en los diferentes ejemplos, varias cuestiones nos quedan pendientes. Además de ahondar en la caracterización de la sobredesrealización, nos cuestionamos acerca de si el papel de modificador realizante, desrealizante o sobrerrealizante es una función que desempeñan cuantificadores como “*muy*” o “*demasiado*” o adjetivos como “*justo*” o “*injusto*”, o si cabría señalar dicha función a elementos otros como el prefijo *in-* “negativo”,¹⁸ esto es, nos cuestionamos qué elemento modifica, si el prefijo *in-* o si el adjetivo con prefijo en su globalidad. La primera posibilidad nos llevaría a preguntarnos acerca del papel que desempeña el prefijo *in-* en este tipo de formaciones, acerca del vínculo existente entre dos adjetivos necesariamente diferenciados, mientras que la segunda posibilidad ofrece la ventaja de contribuir a caracterizar semánticamente el prefijo *in-*, y ello a partir de su incidencia y no de su forma, como un modificador desrealizante (inversor o atenuador) de la fuerza argumentativa del enunciado en el que se encuentra inmerso, lo que constituye una perspectiva radicalmente distinta de las descripciones habituales que se ofrecen de estos elementos, pues suelen ser considerados generalmente desde perspectivas formales dentro de la Morfología. No queremos terminar sin indicar que, si bien las perspectivas que ofrece la aplicación de las teorías desarrolladas por la Argumentación en la Lengua a cuestiones léxicas nos parecen ser muy atractivas, no obviamos que queda mucho camino por recorrer a fin de delimitar con mayor precisión y exactitud qué elementos son susceptibles de desencadenar las modificaciones indicadas (en particular si el prefijo o si el adjetivo en su globalidad), y, aunque no hemos hecho mención de ello aquí, quedaría por delimitar por otro lado si los adjetivos con y sin prefijo pertenecen a la misma escala o si a escalas distintas, lo que repercutiría en la caracterización semántica del prefijo y de los modificadores en general, pues no sólo estos incidirían en la fuerza argumentativa si no que serían capaces además de reenviar a distintas escalas, de convocar otras diferentes que entrarían en el juego argumentativo-enunciativo y discursivo.

BIBLIOGRAFÍA:

- ANSCOMBRE, J.-C. (ed.) (1995a) *Théorie des Topoi*, París, Kimé.
- (1994) “L’insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d’adjectifs”, *LYNX*, n° 5, pp.299-321.
- (1995b) “De l’argumentation dans la langue à la théorie des topoi”, en J.-C. Anscombre (ed.), pp. 11-48.

17. A fin de revelar el grado máximos designado por el modificador sobredesrealizante es de notar la imposibilidad de marcar grados inferiores con respecto de *imbebible*, por ejemplo: “*¿es muy imbebible/?es más imbebible que el otro?*”

18. Las comillas se deben a que “negativo” es la denominación utilizada habitualmente para distinguir el prefijo *in-* de “*impresionante*” del prefijo *in-* de “*injusto*” y por ello la utilizamos, pero no por ello adherimos a la idea de que sea un prefijo que niega o que forma el antónimo del adjetivo al que se une. (Véase Berlanga (2001) al respecto)

- ANSCOMBRE, J.-C. (1995c) “La nature des topoi”, en J.-C. Anscombe (ed.) pp. 49-84.
- (1998) “*Pero/Sin embargo* en la contra-argumentación directa”, *Signo y Seña*, nº 9, pp. 77-104.
- ANSCOMBRE, J.-C. y DUCROT, O. (1994) *La Argumentación en la Lengua*, Madrid, Gredos. (Versión de (1983) *L'Argumentation dans la Langue*, Lieja-París, Mardaga, corregida y ampliada por los autores.)
- BERLANGA, L. (2001) *Estudio argumentativo del prefijo in- “negativo” en los adjetivos del francés contemporáneo*, Tesis doctoral inédita, UAM, Madrid.
- DUCROT, O. (1980) *Les échelles argumentatives*, París, Minuit.
- (1995a) “Les modificateurs déréalisants”, *Journal of Pragmatics*, 24, pp. 145-165.
- (1995b): “Topoi et formes topiques”, en J.-C. Anscombe (ed.), pp. 85-99.
- (1998): “Léxico y gradualidad”, *Signo y Seña*, nº 9, pp. 177-196.
- GARCÍA NEGRONI, M. (1995a): *Réinterprétation et Scalarité: les instructions de relecture dans la langue*, Tesis Doctoral, E.H.E.S.S, París.
- (1995b): “Scalarité et Réinterprétation: les Modificateurs Surréalisants”, en J.-C. Anscombe, (ed.), pp. 101-144.
- PORTOLÉS, J. (1998): *Marcadores del discurso*, Barcelona, Ariel Practicum.
- TORDESILLAS, M. (1998): “Esbozo de una dinámica de la lengua en el marco de una semántica argumentativa”, *Signo y Seña*, nº 9, pp. 349-378.

CLASSIFICACIÓ SEMÀNTICA D'UN CORPUS FRASEOLÒGIC FRANCÈS-CATALÀ EN EL SEU CONTEXT D'INSERCIÓ

MERCÈ BIOSCA POSTIUS - IOLANDA NIUBÓ PINÓS
Universitat de Lleida

PRESENTACIÓ

L'estudi de les expressions idiomàtiques s'ha revelat com un terreny molt fecund en el camp de la lingüística. Els treballs de lingüistes i lexicòlegs de renom com Casares, Greimas, Guilbert, Rey, Bally, Zuloaga, etc., han permès definir, caracteritzar i classificar formalment i semàntica aquesta amalgama de fets de llengua que es reuneixen sota la denominació comuna de fraseologia. Tot i l'interès que suscita el tema, creiem que tant en l'anàlisi interna com en la contrastiva, encara hi ha molt camí per recórrer; només cal tenir present la problemàtica que plantegen les expressions idiomàtiques en el camp de la traducció automàtica: equivalències, contextos d'inserció, aspectes pragmàtics, etc.

El present treball es proposa un doble objectiu: d'una banda, hem volgut presentar un corpus de frases fetes i de locucions en francès contemporani amb les equivalències en llengua catalana. L'interès del corpus rau en el fet que totes les frases fetes i locucions es troben en un context narratiu. És a dir que no ens hem limitat a trobar-ne la traducció al diccionari, sinó que n'hem buscat l'equivalència en l'obra de diferents autors catalans contemporanis. D'altra banda, hem volgut establir una classificació basada en criteris semàntics més que en criteris formals, ja que pensem que els primers poden ser més útils des del punt de vista didàctic pel fet que quan comuniquem recorrem als conceptes i no a les categories gramaticals. Així doncs, el corpus de fraseologia l'hem classificat en funció dels conceptes que expressen.

L'obra i l'autor en llengua francesa en què ens hem basat ha estat la novel·la guanyadora del Premi Goncourt 1981 *Anne Marie* de Lucien Bodard. Hem escollit aquesta novel·la perquè conté gran quantitat d'expressions idiomàtiques i creiem que aquest fet no és casual. És per això, doncs, que considerem útil presentar un breu comentari sobre el llibre de Bodard per poder justificar la nostra elecció.

Es tracta d'una autobiografia en la qual l'autor, fill d'un cònsol de França destinat a Xina, abandona aquest país, on ha nascut i viscut fins als 10 anys a fi de descobrir França en companyia d'Anne Marie, la seva mare.

De fet, la formació lingüística que el protagonista ha rebut a Xina no és la pròpia d'un nen. Sempre ha estat envoltat d'adults que pertanyen a un nivell sociocultural elevat, i no ha tingut contacte amb infants de la seva edat. Els pares han fet les funcions pròpies de l'escola, és a dir, han procurat donar-li una formació lingüística molt acurada, fins i tot acadèmica, amb l'objectiu d'aconseguir que el seu fill utilitzés un estil polit, amb construccions perfectes.

En realitat és una llengua artificial. Els pares, malgrat les seves desavinences, no han tingut mai grans discussions, ni han emprat paraules fora de to o bé grolleres. El cònsol és la representació viva de França i per tant el seu llenguatge és depurat, emfàtic, protocolari, tal i com correspon al seu rang.

Lucien, el protagonista-narrador, no ha tingut al si de la seva família una visió completa de la llengua francesa, només n'ha conegut alguns aspectes, possiblement els més assèptics. A França descobreix un nou món que no comprèn, que el traspasa i el fa sentir-se "un estranger". Però, sobretot és a l'àmbit escolar, a l'escola més selecta del país on és internat, que s'adona

del gran desconeixement que té del llenguatge propi del seu grup d'edat, grup amb qui necessita identificar-se i amb qui ha de conviure. Lucien no comprèn els francesos, ni el seu món, ni la seva cultura que s'expressa mitjançant una llengua que només coneix en part.

Hom pot pensar que l'autor, a partir de l'experiència traumàtica que recrea en *Anne Marie*, s'integra en aquesta cultura, nova en certa mesura per a ell, a través de fórmules ja construïdes, com són les expressions idiomàtiques, que són la manifestació d'un saber lingüísticocultural compartit pel grup o la comunitat de parlants que les ha forjades.

Com ja sabem, a més d'aquest valor com a signe d'identitat, les E.I. són també signes de complicitat entre l'emissor i el receptor: la seva utilització i comprensió lliguen en l'acte comunicatiu els interlocutors, els col.loquen en el terreny de l'entesa, i els fan sentir que pertanyen al mateix grup sociocultural, són per tant les garants d'una comunicació eficaç.

El caràcter lingüístic i cultural de les expressions idiomàtiques comporta que, en la majoria de casos, només siguin compreses per la comunitat de parlants que les han creades i difoses. És evident, però, que moltes són comunes a diferents països pel fet que comparteixen arrels lingüístiques i culturals. En el nostre cas allò que ens interessava era buscar alguns exemples d'expressions idiomàtiques que comparteixen les llengües francesa i catalana.

Pel que fa a la metodologia, hem partit del llibre de L. Bodard. A mesura que anàvem avançant en la lectura ens plantejàvem possibles equivalències de les E.I. en català. Un cop feta aquesta selecció les hem buscades en les obres d'alguns autors catalans contemporanis.

Després de localitzar cadascuna de les frases fetes i locucions en les novel·les ressenyades en la bibliografia, hem utilitzat, pel que fa al català, dos dels diccionaris que més informació aporten sobre la fraseologia: el *Diccionari Català-Valencià-Balear* d'Alcover, A.M. i Moll, F.de B., i el *Diccionari de locucions i frases fetes* de Martí, J. i Raspall, J. Pel que fa a les franceses, hem utilitzat el *Dictionnaire de la langue française Le Petit Robert*, de Robert, P. i el *Dictionnaire des expressions et locutions figées* de Rey, A. i Chantreau, S.

Hem comparat les definicions en ambdues llengües per tal d'assegurar-nos que en cada cas ens trobàvem amb la F.F. i la Loc. equivalent. Així, arran d'aquesta comparació dels significats als diccionaris, n'hem rebutjades algunes que prèviament ens havien semblat equivalents per la seva correspondència formal, p.ex. ens hem adonat que **Avoir l'air de ne pas y toucher**, que en francès significa: «faussement ingénu. Qui affecte l'innocence hypocrite», no es pot considerar equivalent de la F.F. catalana, **no tocar-hi**, ja que aquesta significa «no tenir el coneixement clar».

En total presentem un recull de 42 F.F. i 10 Loc. que hem agrupat en funció del concepte que expressen en el seu context d'inserció, així com una proposta de classificació semàntica.

CLASSIFICACIÓ SEMÀNTICA DEL CORPUS FRASEOLÒGIC

1. Frases Fetes

1.1. Descripció i caracterització

1.1.1. Coses

1.1.2. Persones

1.1.2.1. Aspectes intel·lectuals

1.1.2.2. Aspectes psicomorals

1.2. Descripció i caracterització d'estats

1.2.1. Estats físics

1.2.2. Estats psicomorals

1.3. Descripció i caracterització d'accions i comportaments

2. Locucions

- 2.1. Expressió de la temporalitat
- 2.2. Expressió de la situació espacial
- 2.3. Altres

1. FRASES FETES

1.1. *Descripció i caracterització*

1.1.1. Coses

Vàlua:

- **Valer la pena**: Tenir prou importància per a justificar la molèstia que s'hi pren *DCVB*, s.v. pena.

Ex.: "Je connais très bien Shanghai qui, je vous assure, **vaut la peine**... comment dirais-je, d'être explorée". (Bodard, L., 1981: 257).

Ex.:» ¿ Voleu dir que no **valdria la pena** estudiar això de l'encantament contra ferro, aigua i foc?»

(Moncada, J., 1981: 122).

1.1.2. Persones

1.1.2.1. Aspectes intel·lectuals

Inferioritat:

- **No arribar a la sola de la sabata** (d'algú): Ésser-li inferior *DLFF*, 367.

Ex.: "Il l'avait envoyée dinguer, mais dinguer, par une de ces courtes phrases absolument destructrices: "**Vous ne lui arrivez pas à la cheville**. Vous n'êtes qu'un modèle, ne l'oubliez pas. Vous êtes tout juste bonne à ce qu'elle vous mette sur une toile, comme un accessoire, si elle le veut bien..." (Bodard, L., 1981: 392).

Ex.: «I encara que la Isadora Rubió s'empatollava més que les altres, **no arribava a la sola de la sabata de l'Estefania d'Albera (...)**». (Moncada, J., 1988: 202-203).

Memorització:

- **Saber de memòria**. Veg. **de memòria**: per mitjà del record *DLFF*, 97.

Ex.: "Ensuite, je rédige l'adresse, que **je connais par coeur**, avec une application forcenée". (Bodard, L., 1981: 182).

Ex.: " **Sabia de memòria** el nombre d'esglaons entre replà i replà, desiguals tots, però que es repetien fins a la planta baixa". (Madern, J. M., 1997: 9).

Picardia:

- **Tenir ulls a la cara**: Veure-hi clar *DLFF*, 463.

Ex.: " **J'ai l'oeil**, madame, et le bon". (Bodard, L., 1981: 258).

Ex.: «En Víctor no era molt intel·ligent però **tenia els ulls a la cara**. Va veure l'Amèlia, va llucar el colom pintat a la revista, i va comprendre tot el restant». (Plana, A., 1947: 138).

1.1.2.2. Aspectes psicomorals

Insignificància:

- **Ésser un no ningú**: Ésser una persona menyspreable, de vàlua nul·la (especialment en l'ordre intel·lectual o moral) *DCVB*, s.v. ningú.

Ex.: " - Madame, je suis un être sans importance, peu de chose, **je suis un rien du tout**". (Bodard, L., 1981: 257).

Ex.: «Et penses que li he pogut fer entendre que, ben mirat, la culpa de tot la va tenir **el no ningú**, el caçons de boira del seu germà, per gandul i xerraire?» (Moncada, J., 1985:78).

Presumptuositat:

- **No mocar-se amb mitja màniga**: Voler-ho tot en gran *DLFF*, 374.

Ex.:” **Vous ne vous mouchez pas du coude**. Il n’y a que pour les chambres que vous ne montrez guère d’exigences, deux vous suffiraient (...)”. (Bodard, L., 1981:376).

Ex.:» - Oh, i això no és tot. Em vol fer anar al jutjat de Solsona, l’ase !, com si el d’aquí **es moqués amb mitja màniga** «. (Espunyes, J., 1984:62).

1.2. DESCRIPCIÓ I CARACTERITZACIÓ D’ESTATS

1.2.1. *Estats físics*

Atenció:

- **Parar l’orella**: Disposar les orelles per escoltar amb atenció *DCVB*, s.v. parar.

Ex.:” **Je tends l’oreille**. Ce n’est qu’un murmure, où parfois je surprends un mot”. (Bodard, L., 1981:33).

Ex.:” Aquest Silveri no fa altra cosa que **parar l’orella** i després ho xerra tot. És un xafarder!”

(Moncada, J., 1981: 78).

Indiferència:

- **Arronsar les espatlles**. Veg. **Arronsar-se d’espatlles** (o **arronsar les espatlles**): Fer amb les espatlles un moviment per expressar indiferència *DCVB*, s.v. arronsar.

Ex.:” La dame est partie. Edmée **hausse les épaules**.

- L’idiote! elle ne sait même plus se battre. Elle est finie... Je n’aime pas les gens qui renoncent».

(Bodard, L., 1981:412).

Ex.:” **Jo he arronsat les espatlles**: “ A través de l’olfacte?” i ell, per tota resposta ha fet: Cal estar alerta, visitant!” (Pané, F., 1986:126).

Insomni:

- **No poder aclucar l’ull**: no poder dormir. Veg. **Aclucar els ulls** (o **l’ull**): adormir-se *DCVB*, s.v. aclucar.

Ex.: “Toi qui dormais déjà si peu, **tu ne fermes plus l’oeil** du tout”. (Bodard, L., 1981:85).

Ex.:» A ell la ràbia se’l va emportar, i **no va poder aclucar l’ull** en tota la nit». (Pané, F., 1992:107).

Preocupació:

- **Fer-se mala sang**: preocupar-se *DLFF*, 333.

Ex.: “Dire que **je me suis fait du mauvais sang** à cause de toi!” (Bodard, L., 1981:207).

Ex.: “**No et facis mala sang** Montseta -li aconsellava la Carme tot seguit - que ja no s’hi pot fer res».

(Alòs, M., 1995:111).

Sorpresa:

- **Quedar-se bocabadat**: Sorprendre’s en gran manera (Tot i que no l’hem trobada recollida als diccionaris catalans consultats, considerem que és una frase feta com en francès).

Ex.: “Il regarde avec sévérité Anne Marie qui, arrêtée net dans ses condoléances, se demande quelle erreur a comise. **Elle reste bouche bée**”. (Bodard, L., 1981:84).

Ex.: “Quan me’l vaig llegir, un cop enllestit, **em vaig quedar bocabadat**, sorprès de mi mateix: m’havia sortit un discurs rodó!” (Moncada, J., 1981:153).

Vergonya:

- **Posar-se** (o **tornar-se**) **roig com un perdigot**: Enrojolar-se Veg. **Vermell o roig com un perdigot** *DCVB*, s.v. perdigot.

Ex.: “ (...) c'est Edmée elle-même, je la reconnais, c'est son corps, c'est son sourire...Edmée, ses gestes...une révélation” **Je deviens rouge**: est-ce que je ne trahis pas Anne Marie?” (Bodard, L., 1981:75).

Ex.: « De tanta excitació, mou el bolígraf quasi d'esma. Fins **s'ha tornat roig com un perdigot** de cara». (Espunyes, J., 1983:18).

1.2.2. Estats psicomorals

Certesa:

- **Tenir raó**: pensar acordament amb la veritat o amb la justícia *DCVB*, s.v. raó.

Ex.: “- Je croyais à l'humanité sans croire aux hommes. **J'avais raison**”. (Bodard, L., 1981:85).

Ex.:” Ara que hi penso, potser sí que la Marieta **té raó** quan diu que aquest noi és una mica rarot”.

(Moncada, J., 1981:100).

Distracció:

- **Estar a la lluna**: Ignorar, no atendre *DLFF*, 294.

Ex.: “**Je suis dans la lune**. M. Berteaux s'en aperçoit. Il produit un “ hum” impatienté pour me faire revenir sur terre, la sale terre de son École”. (Bodard, L., 1981:95).

Ex.: “No sabien que aquell era un de tants catalans que encara **estan a la lluna**”.(Albanell, J.,1976:76).

Indiferència:

- **Tant fer-se'n**: Ésser quelcom indiferent *DLFF*, 447.

Ex.:” **Tout m'est égal** car je n'ai au coeur qu'une seule plaie, une seule souffrance: Anne Marie”.

(Bodard, L., 1981:159).

Ex.: “ A ell, com si res. **Tant li fa** - va pensar Atanasi, en sentir-lo -, sempre ha estat un poca-pena”.

(Moncada, J., 1981:36).

Irritació:

- **Treure de polleguera**: Irritar *DLFF*, 475.

Ex.: “Cette désinvolture **me fait sortir de mes gonds**”. (Bodard, L., 1981:209).

Ex.: «La gent enderiada **em treu de polleguera**, no puc fer-hi més; perden el món de vista i no van més que a la seva». (Moncada, J., 1985:76).

- **Treure del solc**: Fer perdre la contenció *DLFF*, 475.

Ex.: “ Là, **elle me met hors de moi**. C'est terrible. Comment sait-elle ça, elle qui ignore mon corps? Je ne lui reconnais pas le droit d'en parler”. (Bodard, L., 1981:102).

Ex.: « ¿No l'has sentit presumir mai, aquesta rata de claveguera, de les consideracions que li té l'amo? **Em treu del solc!** « (Moncada, J., 1988:155).

Seguretat:

- **Posar la mà** (o **les mans**) **al foc**: Assegurar plenament *DLFF*, 416.

Ex.: “ Je croyais qu'à défaut de moi, vous aimiez au moins votre fils. Et, maintenant, depuis que j'ai été mieux informé, **je n'en mettrais plus ma main au feu**”. (Bodard, L., 1981:373).

Ex.: “Sembla que seria neolític mitjà, però no podria **posar-hi la mà al foc**, encara”.

(Canela, M.,1984:23).

1.3. DESCRIPCIÓ I CARACTERITZACIÓ D'ACCIONS I COMPORTEMENTS

Alliçonament:

- **Donar lliçons**: Aconsellar (Tot i que no l'hem trobada recollida als diccionaris catalans consultats, considerem que és una frase feta com en francès).

Ex.: “ Comment, **vous me donnez des leçons**, et vous savez à peine écrire...” (Bodard, L., 1981:39).

Ex.: “ Voto a Déu! Em guardaré com de caure al riu de **donar-te lliçons**”. (Moncada, J., 1981:56).

Cobdícia / Desig:

- **Menjar-se** (algú o quelcom) **amb els ulls**: Mirar àvidament *DLFF*, 360.

Ex.: “ **Je vous dévorais des yeux**, j'étais fier, vous m'apparteniez devant l'univers entier”. (Bodard, L., 1981:386).

Ex.: “ I copsa, viva com una centella, el perquè de l'atapeïment humà, dels cops de colze i de les estrebades: la provocativa rossa que n'ocupa el seient del volant- la faldilla genolls amunt- n'és la causa.

- Vejam si **te la menjaràs amb els ulls!** —recrimina la Roser (...). (Espunyes, J., 1983: 38).

Coit:

- **Fer l'amor**: Unir-se sexualment *DLFF*, 320 2a acc.

Ex.: “Tant d'êtres sont passés par là, **ont** dormi là, **fait l'amour** là, se sont haïs, aimés, disputés (...)” .

(Bodard, L., 1981:20).

Ex.: “Quan rellevaven el conductor, anaven a dinar plegats i després a **fer l'amor**”.

(Moncada, J., 1981:38).

Complicitat:

- **Picar l'ullet**: Fer senyals tancant un ull *DLFF*, 404.

Ex.: “Le bonhomme me regarde en **clignant de l'oeil** avec une certaine pitié”. (Bodard, L., 1981:123).

Ex.: “ I, abans de tornar-me el sobre amb els meus folis, **em picà l'ullet** i em mormolà a cau d'orella -: ¡ No está nada mal la novelita!” (Coll, J., 1992:167).

Enfrontament:

- **Fer front**: Oposar-se, suportar *DLFF*, 318.

Ex.: “**Je ne fais jamais front**, je suis une bestiole traquée...Je suis une limace”.(Bodard, L., 1981:156).

Ex.: « Potser en Joaquim **li hauria hagut de fer front** d'un bon començament, però en Joaquim es feia l'orni com sempre quan tenia un problema, per petit que fos». (Alòs, M., 1995:120).

Evidència:

- **Veure venir** (a algú): Endevinar-li les intencions. Veg. **Veure's venir** *DLFF*, 490.

Ex.: “**Je vous voyais venir**, ma chère amie... Vous m'accordiez de l'intérêt par intérêt”. (Bodard, L., 1981:359).

Ex.: “La tieta va resoldre la qüestió quan, amb mil giragonses, vaig preguntar-li com si res sobre els possibles viatges. Per bé que sovint pareix que badi, és més llesta que la tinya i **va veure'm venir** d'una hora lluny”. (Moncada, J., 1999:94).

Expulsió:

- **Fer fora**: Expulsar *DLFF*, 317.

Ex.: “Il y aura peut-être des gens, mais s'ils nous ennuiet, **on les mettra dehors**”. (Bodard, L., 1981:410).

Ex.: «Les dones s'han abocat damunt la pubilla parlant totes alhora. El secretari intenta **fer-les fora**, feu pas, sortiu, que no veieu que no sent res ni ningú?» (Albanell, J., 1982:11).

Festeig:

- **Fer la cort**: Festejar *DLFF*, 319.

Ex.: Les garçons, même les plus huppés, s'empresaient autour de vous. Mais, malgré **la cour qui vous était faite**, lequel aurait voulu de votre main?". (Bodard, L., 1981:378).

Ex.: «Mai no li **havia fet la cort** a la destapada; era tan discret que ella arribà a dubtar de la pròpia intuïció (...).» (Moncada, J., 1988:175).

Franquesa brutal:

- **Dir-ne quatre de fresques**: Parlar amb desconsideració *DLFF*, 257.

Ex.: "Et même **je lui ai dit ses quatre vérités**". (Bodard, L., 1981:413).

Ex.: «Saps què vaig fer? Tocar el dos a fi de no sentir-lo i no veure'm obligat a **dir-li'n quatre de fresques**; (...).» (Moncada, J., 1985:21).

Hilaritat:

- **Fer-se un panxó** (o **panxot**) **de riure**: Riure molt *DLFF*, 334. (La forma panxot és molt usual en el dialecte Nord-occidental).

Ex.: " Pouvoir **rire à gorge déployée** avec toi, fondre en larmes avec toi, avoir d'immenses plaisirs (...) avec toi... " (Bodard, L., 1981:55).

Ex.: "No fa pas gaire que n'hi ha hagut una que **s'ha fet un panxot de riure** a les meves costelles..."

(Albanell, J., 1985:75).

Intromissió:

- **Ficar el nas**: Tafanejar *DLFF*, 340.

Ex.: "- Un excellent consul général. Mais il craignait sans doute que vous ne **mettiez le nez** dans certaines de ses petites manigances". (Bodard, L., 1981:269).

Ex.:» (...) jo allí vigilant el poc que sé, **ficant el nas** de tant en tant a la màquina enorme (...).»

(Madern, J., 1989:42).

Localització:

- **Posar els peus**: Acudir a un lloc *DLFF*, 412.

Ex.: "(...) et où je comptais bien que vous seriez la maîtresse de maison. Désormais il est évident que **vous ne voulez pas y mettre les pieds**, que vous refusez de vivre avec moi (...)." (Bodard, L., 1981:377).

Ex.: «Així, avançada la tardor d'aquell any, sense dols i per obra i gràcia d'un hereu desconegut que mai no **hi havia posat els peus**, L'Edèn va desaparèixer». (Moncada, J., 1988:79).

Mirada:

- **Donar un cop d'ull**: Mirar superficialment *DLFF*, 267 2a acc.

Ex.: "(...) **je jette un coup d'oeil** par la fenêtre". (Bodard, L., 1981:127).

Ex.: «Mentre l'automòbil frenava, Carlota de Torres **donà un cop d'ull** als qui els esperaven des de mig matí, quan el Graells va rebre el telegrama enviat de Saragossa pel senyor Jaume anunciant l'arribada». (Moncada, J., 1988:210).

-**Mirar de cua d'ull**: mirar amb les ninetes dels ulls girades a un costat, *DCVB*. s.v. cua .Ex.: "**Je regarde ma mère du coin de l'oeil**: son sourire m'excuse gracieusement".

(Bodard, L., 1981:211).

Ex.: "A la xemeneia de pedra grisa el foc era encès, i el gat s'hi atansava **mirant-se de cua d'ull** les guspises amb la por de socarrimar-se les orelles". (Plana, A., 1947:18).

- **No treure els ulls de damunt / no treure els ulls de sobre:** no cessar de mirar algú o alguna cosa *DCVB*, s.v. ull.

Ex.: “**Je t’ai à l’œil**, fiston. Tâche de filer droit, ne sois pas une lopette, ou sinon... gare à toi”.

(Bodard, L., 1981:160).

Ex.: “ El vigilant m’espia, **no em treia els ulls de sobre**”. (Coll, J., 1992:35).

Moviment:

- **Anar i venir:** Moure’s en direccions contràries *DCVB*, s.v. anar.

Ex.: “ Sur le terrain vague qui s’étend derrière le Ravon, **je vais et je viens** sans discontinuer parmi les mottes, les touffes, les arbrisseaux”. (Bodard, L., 1981:169).

Ex.: «El cafeter, atrafegat, **anava i venia** sense aturar-se entre les taules, amb una safata plena de tasses de cafè, granissats i ampolles de cervesa». (Moncada, J., 1981:87-88).

Partença:

- **Fotre el camp:** Anar-se’n *DLFF*, 342.

Ex.: “Assez de tes momeries. **Fous le camp**”. (Bodard, L., 1981:200).

Ex.: « No faig més que baixar, ell tanca les portetes, engega i **fot el camp**». (Moncada, J., 1981:40).

Prudència:

- **No dir paraula:** No parlar gens, no dir res *DCVB*, s.v. paraula.

Ex.: “Je me méfie, **je ne dis mot**”. (Bodard, L., 1981:54).

Ex.: “- Sempre te’l deixes a casa! El que passa és que no en compres!-> li hauria contestat Atanasi qualsevol altre dia. Però aquell matí va allargar-li el paquet **sense dir paraula**». (Moncada, J., 1981:34).

Puntualització:

- **Posar els punts sobre les is:** Puntualitzar *DLFF*, 412.

Ex.:” Récapitulons encore une fois, excusez-moi, c’est ma manie, ce qui avait été convenu tout à fait à l’amiable entre vous et moi. Je veux bien **mettre**, bien remettre plutôt, **les points sur les i**”.

(Bodard, L., 1981: 366).

Ex.: “ Se’t vol fer males fregues i és comesa meva d’anar per pams i **posar els punts sobre les is**”.

(Espunyes, J., 1984:54).

Simulació:

- **Fer comèdia:** Fingir *DLFF*, 309.

Ex.: “Reconnais, Hector, **tu joues la comédie**. Tu sais bien que tu ne veux pas vraiment épouser cette jeune fille”. (Bodard, L., 1981:414).

Ex.: “ Crema aquesta roba, Sòcrates; m’omple de vergonya. Ell les ha tocases. Ell l’ha profanada. Ell no m’estima. **Fa comèdia**”. (Viladot, G., 1994:97).

Sorpresa desagradable:

- **Caure com una bomba:** Produir sorpresa, commoció *DLFF*, 242.

Ex.: “ Leur arrivée **fait l’effet d’une bombe**. La compagnie présente, dans un premier temps, est réduite au mutisme, elle reste bouche bée et les gobe des yeux”. (Bodard, L., 1981:261-262).

Ex.: «Però un bon dia comparegué l’Arcadi Astrip quan ningú no s’ho pensava: **va caure com una bomba**». (Viladot, G., 1967:89).

Treball:

- **Fer bullir l’olla:** Guanyar prou per a alimentar-se o per a alimentar la família *DCVB*, s.v. olla.

Ex.: “ Elle **fait bouillir la marmite** en publiant dans les journaux des romans-feuilletons à l'eau de rose,(...)” (Bodard, L., 1981:114).

Ex.: «- No pots demanar a tothom que sigui un heroi, sobretot quan ja no li queda res amb què **fer bullir l'olla**». (Moncada, J., 1988:309).

- **Guanyar-se la vida**: Guanyar per a viure *DLFF*, 345 1a acc.

Ex.: “ (...) tout va bien pour moi, **je gagne ma vie**, et le Regina Palace est un hotel excellent (...)”.

(Bodard, L., 1981:56).

Ex.: “ **Em guanyo la vida** així -vaig contestar -”. (Moncada, J., 1981:130).

Valoració:

-**Tenir en compte**: Considerar *DLFF*, 454.

Ex.: “ - **Nous tenons compte** de la qualité morale. La vôtre est sans tâche...” (Bodard, L., 1981:95).

Ex.: « Semblava una màquina de trinxar i aquest efecte es feia més patent **si teniu en compte** que actuava de botxí el carnisser del poble». (Moncada, J., 1981:138).

1. Locucions

2.1. Expressió de la temporalitat

Durada:

- **Nit i dia**: Contínuament *DLFF*, 158.

Ex.: “ **Jour et nuit**, elle lutte, elle se bat avec lui pour sa survie”. (Bodard, L., 1981:112).

Ex.: “ Mentre la presa creixia sense parar, **nit i dia**, tot un poble angoixat lluitava a la desesperada per poder sobreviure”. (Moncada, J., 1981:45).

Lentitud:

- **(A) poc a poc**: Gradualment, seguint per tal camí o de tal manera *DCVB*, s.v. poc.

Ex.: “ La salle se désemplit **peu à peu**. Toutes les dix minutes une sorte de trompe surgit de l'embrasement d'une porte”. (Bodard, L., 1981:93).

Ex.: “ La dona em va preparar la cistella amb el recapte i vaig baixar **a poc a poc** al moll”. (Moncada, J., 1981:54).

Rapidesa:

- **De cop i volta**: de manera imprevista *DLFF*, 90.

Ex.: “ **Tout à coup**, avec énergie, avec une résolution extraordinaire, elle s'assied sur son lit”.

(Bodard, L., 1981:115).

Ex.: “ Aleshores el temps canvià **de cop i volta** i van començar la inquietud i la incertesa”. (Moncada, J., 1988:66-67).

- **De seguida**: Tot seguit, sense tardar *DCVB*, s.v. seguida.

Ex.: “ **Tout de suite** Anne Marie est au-dessus du lot”. (Bodard, L., 1981:18).

Ex.: “ L'aiguat va desfer **de seguida** aquella pasta negra i lluent i en va aixecar una muntanya d'escuma”. (Moncada, J., 1985: 9).

2.2. Expressió de la situació espacial

- **A flor de**: a la superfície de *DLFF*, 24.

Ex.: “ (...) ses gros yeux **à fleur de peau**, son crâne énorme (...)”. (Bodard, L., 1981:303).

Ex.: “L'Andreu exhibia **a flor de pell**, un desig que no tenia aturador i va tirar pel dret sense gaires compliments”. (Coll, J., 1989:27).

- **Al bell mig de**: Al centre mateix *DLFF*, 32.

Ex.: “Il est né **au coeur** de Paris (...)”. (Bodard, L., 1981: 240).

Ex.: “ (...) va romandre inviolada **al bell mig de** la vila fins que els destructors van envair-la cinquanta anys més tard per la rebotiga de la barberia”. (Moncada, J., 1988:80).

- **Als nassos de:** Al davant d'algú *DLFF*, 40.

Ex.: “ (...)elle **lui rit au nez**, le pelote, joue avec lui, se joue de lui, lui fait des clins d'yeux”. (Bodard, L., 1981:227).

Ex.: “El porter se'n va riure **als teus nassos**”. (Pàmies, T., 1988:38).

- **Pertot arreu:** Per tots els llocs *DLFF*, 173.

Ex.: “(...) un alcoool qui se vend **à travers tout l'univers** (...)!” (Bodard, L., 1981:264).

Ex.: “Escridassa **pertot arreu** que això és cosa del dimoni i que no ho mana la llei de Déu!” (Moncada, J., 1981:63).

2.3. ALTRES

Desgana:

- **A contracor:** De mala gana, vencent un sentiment de repugnància *DCVB*, s.v. contracor.

Ex.: “ - Lucien, tiens-toi bien. D'abord, offres-en...”

A contrecœur, je fais une distribution générale. La lourde boîte est devenue mon firmament, avec ses astres et ses planètes». (Bodard, L., 1981:220).

Ex.: «En conservava la imatge del Robert, ullerós i pàllid, presidint al petit menjador el dol dels hòmens, associada a la fortor de trementina que eixia del dormitori on l'Aleix de Segarra, ben **a contracor** però compadit de la desesperació de la mare, pintava a petició del llaüter el retrat de la xiqueta difunta». (Moncada, J., 1988:135).

No-implicació:

- **Sense dir paraula** Veg. **No dir paraula:** No parlar gens, no dir res *DCVB*, s.v. paraula.

Ex.: “ Je bois **sans mot dire**. Ça pique. Après, je prononce juste:

- C'est très bon, maman.” (Bodard, L., 1981:57).

Ex.: “ El sereno el fità una estona; després, **sense dir paraula**, es va girar de nou cap al televisor”. (Moncada, J., 1981:92).

BIBLIOGRAFIA

ALBANELL, J. (1976): *Qualsevol-cosa-ficció*, Barcelona, Edicions de la Magrana.

ALBANELL, J. (1978) *Ventada de morts*, Edicions de la Magrana, Barcelona, 1982.

ALBANELL, J. (1984) *Dolor de rosa*, Edicions de la Magrana, Barcelona, 1985

ALÒS, M. (1995) *Per un pecat d'amor*, Lleida, Ed. Ribera & Rius.

BODARD, L. (1981) *Anne Marie*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle.

CANELA, M. (1982) *Lluna de tardor*, Edicions de la Magrana, Barcelona, 1984

COLL, J. (1989) *Totes les dones es diuen Maria*, València, Eliseu Climent editor.

COLL, J. (1992) *Què farem, què direm?*, València, Cruïlla.

DCVB= ALCOVER, A. M. i MOLL, F.de B. (1980) *Diccionari Català-Valencià-Balear*, Palma de Mallorca, Editorial Moll, 10 vols. 1988.

DLFF= MARTÍ, J. i RASPALL, J. (1984) *Diccionari de locucions i de frases fetes*, Barcelona, Edicions 62, 1986.

ESPUNYES, J. (1983) *Un matí a Albastesa*, Barcelona, Ed. El Llamp.

ESPUNYES, J.(1984) *En Calçons*, Barcelona, Ed. El Llamp.

MADERN, J. (1989) *L'intrús*, Barcelona, Edicions 62.

MADERN, J. (1997) *La nit de la basarda*, Lleida, Pagès Editors.

MONCADA, J.(1981) *Històries de la mà esquerra*, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1988.

MONCADA, J. (1985) *El Cafè de la Granota*, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1988.

MONCADA, J.(1988) *Camí de sirga*, Barcelona, Edicions de la Magrana.

- MONCADA, J. (1999) *Calaveres atònites*, Barcelona, Edicions de la Magrana.
- PÀMIÉS, T. (1974) *Va ploure tot el dia*, Barcelona Edicions 62, 1988.
- PANÉ, F. (1986) *Els llavis de Pandora*, Barcelona, Edicions del Mall.
- PANÉ, F. (1992) *Una fosca lluna d'abril*, Barcelona, Edicions Columna.
- PLANA, A.(1923) *A l'ombra de santa Maria del Mar*, Barcelona, Ed. Selecta, 1947.
- REY, A. i CHANTREAU, S. (1987) *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Ed. Dictionnaires Le Robert.
- ROBERT, P. (1967) *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Ed. Dictionnaires Le Robert, 1994.
- VILADOT, G. (1967) *La gent i el vent*, Barcelona, Ed. Selecta.
- VILADOT, G. (1994) *Carles*, Barcelona, Ed. Columna.

RIGUEUR ET PERSUASION CHEZ BLAISE PASCAL ET ESTIENNE PASQUIER: UNE ÉTUDE COMPARATIVE DE LEURS TECHNIQUES ARGUMENTATIVES

DOMINIQUE BONNET
Universidad de Huelva

Comparer deux hommes, deux époques, tel sera le but de notre étude. *Les Provinciales* de Blaise Pascal, et plus exactement la “Deuxième Lettre”, ainsi que “L’Advis au Roy” tiré des *Écrits Politiques* d’Estienne Pasquier serviront de support à ce travail. Afin de définir leurs tactiques argumentatives respectives, nous nous appliquerons à en rechercher les grandes lignes. Quelles sont leurs stratégies de raisonnement? Emploient-ils un langage métaphorique? Parlent-ils avec vérité? Trichent-ils avec leurs destinataires?

De telles questions nous orienterons alors vers les finesses du langage de chacun d’entre eux. N’oublions pas non plus que le contexte historique sera aussi un facteur important dans nos recherches. En effet, si Blaise Pascal évolue dans la querelle opposant Jansénistes et Jésuites, Estienne Pasquier, lui, doit faire face à l’époque de la guerre des trois Henri durant laquelle protestants et catholiques n’ont cessé de s’affronter.

Ces deux époques vont-elles faire que ces deux hommes soient complètement différents? Ou bien leurs techniques argumentatives vont-elles au contraire les rapprocher? Un seul but sera le leur: la persuasion. Pourra-t-elle être la plus forte dans ces trois écrits?

Blaise Pascal, mathématicien et philosophe, possédait toutes les vertus nécessaires à l’art de persuader. Convaincre, influencer, intéresser sont des tâches qui s’adressent à l’esprit, à la raison mais aussi au coeur, à la sensibilité des êtres humains. La méthode des exposés de Pascal parviendra sans aucun doute à faire que son adversaire adhère rapidement à sa théorie; cependant cet esprit géométrique sera insuffisant quant à la conquête de l’âme. La finesse et l’intuition entreront donc en jeu afin de séduire le coeur de son opposant. Par conséquent, l’argumentation pascalienne se basera sur l’entendement et la volonté. En partant de la nature humaine, il en retire ses contradictions et ses besoins. Grâce à cette mise à nu de l’homme, il l’amènera à rechercher la vérité: les preuves agiront, par la suite, sur l’entendement.

Dans la “Deuxième Lettre” des *Provinciales*, Pascal cherche à éclaircir la polémique opposant Jésuites et Jansénistes au sujet de la grâce suffisante et de la grâce efficace. À travers son narrateur il démontrera que la théorie soutenue par les Jésuites au sujet de la grâce suffisante est contradictoire et peu claire.

Dès le début de cette “Deuxième Lettre”, Pascal emploie le “Je” pour s’exprimer et le texte est donc rédigé à la première personne. Or, ce récit à la première personne ne peut être considéré comme une simple narration de Pascal lui même. En effet, si nous nous en tenons aux propos de Gérard Genette, la fonction du récit à la première personne peut être double: “La présence de verbes à la première personne dans un texte narratif peut donc renvoyer à deux situations très différentes, que la grammaire confond mais que l’analyse narrative doit distinguer” (Genette, 1972: 252). Ainsi nous pouvons nous trouver dans le cas de “désignation du narrateur en tant que tel par lui même” (Genette, 1972: 252) ou dans celui de “l’identité de personne entre le

narrateur et l'un des personnages de l'histoire" (Genette, 1972: 252). Nous avons ici affaire au deuxième cas de figure. En effet Pascal écrit son texte à la première personne, mais ce "Je" représente l'auteur de la lettre, le personnage qu'a choisi Pascal. Cependant, dans la bouche de ce personnage, nous retrouvons les propos qui font le propre de l'idéologie des *Provinciales*: défendre les Jansénistes, attaquer les Jésuites, soit en d'autres termes, alimenter la querelle, aujourd'hui historique, entre Jésuites et Jansénistes.

Voyons maintenant comment cette seconde lettre est construite. Afin de mieux appuyer la démonstration de son narrateur, Pascal va organiser une véritable mise en scène dans laquelle tour à tour plusieurs personnages interviendront dans des dialogues qui seront de véritables saynètes. Dès le début de cette seconde lettre, le narrateur fait le récit de son entrevue avec un de ses amis, ce qui lui permet d'introduire le thème de sa lettre: la grâce suffisante.

Je fus visité par Monsieur N, notre ancien ami le plus heureusement du monde (...) Je le priai de me dire en un mot quels sont les points débattus entre les deux partis (...) Il me satisfit sur l'heure et me dit qu'il y en avait deux principaux (...) le pouvoir prochain (...) la grâce suffisante. (Pascal, 1987: 51)

Ce procédé du récit sera constamment employé au cours de cette seconde lettre. Par l'intervention de plusieurs personnages: premier ami, deuxième ami janséniste, un père Thomiste ainsi que par la retranscription de véritables dialogues, le narrateur semble vouloir rendre son exposé plus vivant, plus vrai.

Mais lui *dis-je*, quelle différence y a-t-il donc entre eux et les jansénistes? Ils diffèrent me *dit-il* en ce qu'au moins les Dominicains ont cela de bon qu'ils ne laissent pas de dire que tous les hommes ont la grâce suffisante. (Pascal, 1987: 52)

Ces dialogues porteront toujours en eux un "fil conducteur": la logique du raisonnement. Dans cette seconde lettre, l'exemple le plus frappant en est la discussion que le narrateur tient avec le père Thomiste, lui démontrant, au moyen de questions courtes guidées par un raisonnement logique à étapes, que sa conception de la grâce efficace est erronée.

Mais enfin, mon Père, cette grâce donnée à tous les hommes est suffisante? Oui dit-il. Et néanmoins elle n'a nul effet sans grâce efficace? Cela est vrai dit-il. Et tous les hommes ont la suffisante, continuai-je, et tous n'ont pas l'efficace? Il est vrai dit-il. (Pascal, 1987: 54)

Ce raisonnement progressif qui reprend à chaque étape les termes de l'étape précédente nous rappelle le procédé du syllogisme qui déduit sa conclusion des propositions de son raisonnement. On peut arriver, dans certains cas de syllogismes, à des conclusions absurdes mais logiques, comme ici lorsque le narrateur s'exclame: "C'est à dire que cette grâce suffit quoiqu'elle ne suffise pas" (Pascal, 1987: 54). Le syllogisme représente donc une forme de persuasion. Notons bien qu'ici le raisonnement que nous avons mis en relief n'est qu'inspiré du syllogisme et qu'il ne peut en aucun cas être défini comme tel. Un syllogisme est en effet composé de trois propositions: la majeure, la mineure et la conclusion déduite des deux précédentes. Ici nous nous trouvons, en revanche, devant un raisonnement aux étapes multiples.

Une autre tactique que l'on pourrait qualifier de didactique est utilisée par le narrateur afin de mieux persuader son lecteur, la parabole. La parabole est "une comparaison développée dans un récit conventionnel dont les éléments sont empruntés à la vie quotidienne et comportent un enseignement religieux ou moral".¹ C'est pourquoi nous avons employé le terme didactique. Ce qui fait que la parabole introduite par Pascal dans la bouche d'un Janséniste soit, si ce n'est

1. *Petit Larousse*, 1992, p. 744.

curieuse, tout au moins originale, c'est qu'elle vise à convaincre un religieux puisqu'il s'agit d'un père de l'ordre de Saint Thomas.

Afin de donner plus de véracité au récit de son narrateur, Pascal y introduit des événements historiques véridiques qui, de plus, permettent de donner certains repères chronologiques.

Et si vous aviez connaissance des choses qui se sont passées sous les papes Clément VIII et Paul V, et combien la société fut traversée dans l'établissement de sa grâce suffisante par les Dominicains. (Pascal, 1987: 53)

Il fait ici allusion aux Congrégations de Auxiliis qui eurent lieu sous les pontificats de Clément VIII et Paul V, et au cours desquelles l'idée de la prédestination, et de la grâce suffisante, préconisée par Molina, aurait failli être condamnée par une bulle papale. C'est donc une vérité historique que retranscrit ici Pascal.

Nous avons pu remarquer dans cette seconde lettre des *Provinciales* que le dialogue est abondant. Ce dialogue va donner vigueur et authenticité au raisonnement. Pour le rendre plus proche du lecteur il sera retranscrit comme s'il était vécu "en direct", c'est à dire au moment même où le lettre est écrite. Pour ce faire, le temps employé sera le présent, rendant le texte plus actuel et plus accessible au lecteur. De cette façon, même si le récit narré est antérieur à cette correspondance, le présent nous donne une sensation de simultanéité. Nous assistons cependant à ce que Gérard Genette appelle un *récit intercalé*. En effet entre les transcriptions de discussions, le narrateur revient dans son présent, c'est à dire au moment où il écrit cette lettre, les faits étant alors complètement contés au passé. Ce passé ne servant donc que de liaison entre les divers événements et les diverses rencontres de notre narrateur. Si nous prenons comme exemple la première partie de cette lettre, c'est à dire celle allant du début jusqu'à la visite chez les Thomistes, nous constatons que le présent est effectivement le temps le plus employé puisqu'il caractérise tout le dialogue entre le narrateur et son ami: "Et m'informant après de la doctrine des nouveaux Thomistes: elle est bizarre, me dit-il. Ils sont d'accord avec les Jésuites d'admettre une grâce suffisante donnée à tous les hommes" (Pascal, 1987: 52). Ainsi dans l'exemple précédent, ce présent est entrecoupé par le passé (passé simple dans ce cas) qui nous rappelle que ce dialogue bien que retranscrit au présent, se situe dans une époque passée.

Deux sortes de passé vont apparaître au cours de cette narration: l'imparfait (présent une seule fois dans le passage qui nous intéresse), le passé simple (utilisé pour toutes les liaisons entre les événements retranscrits en direct). Nous pouvons supposer que l'imparfait employé au tout début du texte ferme une page du passé définitivement close pour le narrateur. "Comme je fermais la lettre" est la narration du passé "trépassé". Néanmoins, l'emploi du passé simple donne une vision plus actuelle du passé, un passé plus "présent" que l'imparfait: "Comme je fermais la lettre que je vous ai déjà écrite, je fus visité par Monsieur N., notre ancien ami" (Pascal, 1987: 51). De plus, ce passé simple semble donner un caractère plus ponctuel et une cadence plus enlevée aux événements narrés. De ce fait, le récit ne devient jamais ennuyeux puisqu'il apparaît comme étant assez rapide: "Je lui avouai que c'étaient d'habiles gens; et pour profiter de son avis, je m'en allai droit aux Jacobins, où je trouvai à la porte un de mes bons amis, grand Janséniste" (Pascal, 1987: 53)

L'alternance de ces deux temps est décrite par Grevisse de la façon suivante: "Quand il s'agit d'actions multiples, le passé simple les présente comme successives (...) l'imparfait au contraire les présente comme simultanées, comme formant un tableau continu; c'est pourquoi il convient particulièrement à la description dans le passé (combiné avec le passé simple, il fait voir comme un fond de décor)" (Grevisse, 1980: 838). Cette idée de "fond de décor" est celle que nous avons voulu faire ressortir en employant auparavant le terme de passé "trépassé"; le décor dans le passé est pour ainsi dire planté.

Dans ces lettres, Pascal, à travers son narrateur, cherche donc plus à convaincre qu'à plaire. S'il veut parfois plaire (en utilisant certaines tournures ironiques), ce n'est que pour mieux convaincre par la suite: "Avez-vous oublié, en quittant le monde, ce que le mot suffisant y signifie?" (Pascal, 1987: 54). Une réflexion ironique à la limite de l'impertinence.

Pour en revenir à l'habileté dans l'art de la persuasion de notre narrateur, nous continuerons de démontrer que tout son raisonnement est basé sur la logique. Prenons de nouveau le début du raisonnement, c'est à dire l'étape qui précède la visite chez les Thomistes. Plusieurs phrases auront le même schéma, qui consiste à mettre en cause un fait, dont les conséquences sont immédiatement données dans la deuxième partie de la phrase.

J'entends bien, répondis-je, mais ils le disent sans le penser, *puisque'ils* ajoutent qu'il faut nécessairement, pour agir avoir une grâce efficace qui n'est pas donnée à tous: *ainsi* s'ils sont conformes aux Jésuites par un terme qui n'a pas de sens, ils leur sont contraires, et conformes aux Jansénistes dans la substance de la chose. (Pascal, 1987: 52)

Un peu plus loin, nous pouvons observer le même procédé:

Car supposé que tous les hommes aient des grâces suffisantes, il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que la grâce n'est *donc* pas nécessaire pour agir, *puisque* la souffrance de ces grâces générales exclurait la nécessité de toutes les autres. (Pascal, 1987: 53)

Nous nous trouvons ici devant un double raisonnement puisque une première cause entraîne une conclusion à son tour appuyée par une deuxième cause. Dans ces deux exemples que nous venons de donner, "puisque" met en relation deux parties de la phrase. La première partie est justifiée par la deuxième introduite par "puisque" qui annonce la cause logique qui a entraîné le début de l'énoncé. "Puisque" semble donner à la démonstration un aspect irréfutable. Il sert en fait à justifier le premier énoncé au moyen du deuxième: "ils le disent tous sans le penser *puisque'ils* ajoutent". L'énoncé qui suit "puisque" sert à justifier pourquoi "ils le disent sans le penser". De plus, l'emploi de "puisque" permet de reprendre une vérité affirmée par les Thomistes pour l'élaboration de leur doctrine. "Car" en revanche, introduit un fait complètement nouveau, créé par le locuteur; le terme "supposé" qui suit immédiatement la locution "car" renforce cette idée puisque l'on comprend qu'il s'agit là d'une hypothèse formulée par ce même locuteur. La particularité de tous ces raisonnements, sera leur déduction immédiate introduite par le moyen de connecteurs tels que "ainsi, donc" afin de permettre la naissance d'une nouvelle étape de la pensée: "*Ainsi*, s'ils sont conformes aux Jésuites par un terme qui n'a pas de sens, ils leur sont contraires et conformes aux Jansénistes dans la substance de la chose" (Pascal, 1987: 52). "*Ainsi*" apportera ici la conclusion à tout le raisonnement.

Cette seconde lettre des *Provinciales* nous a donc semblé être un modèle de persuasion de par la clarté de son raisonnement. Afin de mieux convaincre son lecteur et son public, le narrateur utilise la logique et la déduction comme arguments principaux. Une rigueur qui nous rappelle sans aucun doute la rigueur mathématique de Pascal que nous avons d'ailleurs perçue dès la première approche de ce texte. En effet comment ne pas être sensible au vocabulaire qui fait l'objet même de la discussion: le terme "suffisant", de la "grâce suffisante", nous rappelle bien évidemment les énoncés de nombreux problèmes mathématiques qui ne sauraient être résolus avec plus de clarté que celle qu'emploie le narrateur dans la démonstration ci-dessus.

Rigueur et logique semblent donc être deux mots clefs quant à cette correspondance des *Provinciales*. Cependant, n'oublions pas que sont en possession du narrateur, maître de la persuasion, comique, sincérité et clarté qui sont aussi des facteurs décisifs. L'auteur s'adressant à une personne avec laquelle il semble entretenir une relation amicale assez suivie, ses propos sont des plus francs et c'est donc sans détour qu'il développera sa théorie.

“L’Advis au Roy” d’Estienne Pasquier, est une sorte de pamphlet adressé au roi Henri III, dans lequel l’auteur jouant le rôle de conseiller, plaidera longuement la cause du peuple. Cet “Advis au Roy” est adressé à Henri III sous la forme d’une lettre. Estienne Pasquier emploiera à tour de rôle trois termes pour qualifier son Roi: “Sire”, “Roy”, “Vostre Majesté”. “Sire” est le titre utilisé pour s’adresser en parlant ou en écrivant à un Prince ou à un Roi. Estienne Pasquier s’en servira donc en tête de son avis, mais aussi, chaque fois qu’il sollicitera son attention en l’interpelant.

Si ne faut-il pas *Sire*, en approuvant leur intention, tolérer leurs actions qui tendent à l’injure des uns et des autres. (Pasquier, 1966: 100)

Ayez souvenance s’il vous plaît, *Sire*, que quand on parle du peuple, ce n’est pas vous parler simplement de petits artisans ou marchans. (Pasquier, 1966: 109)

Dans quels cas emploie-t-il les deux autres? Il semblerait, que “Roy” soit mis presque systématiquement en opposition à peuple. Si le terme opposition peut choquer, celui de relation est peut-être plus approprié: “Il n’y a rien qui maintienne tant un peuple au respect qu’il doit à son Roy” (Pasquier, 1966: 115). Le “Roy” est donc le représentant du Royaume, dans le sens où il en est le responsable et le maître: “Si nous avons entendu que vous allez tenir les estats de votre Royaume, à fin de prendre avis de tout vostre peuple par ceux qui en sont députez” (Pasquier, 1966: 114). C’est donc lorsqu’Estienne Pasquier veut faire ressentir cette responsabilité à Henri III, qu’il emploie le terme de “Roy”. “Vostre Majesté”, pourrait être enfin la façon de redonner noblesse et dignité au Roi Henri III. Au milieu du “sermon”, qu’Estienne Pasquier fait au Roi, la “Majesté” semble redorer le blason du souverain: “Car pour maintenir la grandeur de vostre Majesté” (Pasquier, 1966: 112). D’autant plus que le “Vostre Majesté” est ici appuyé par l’emploi du substantif *grandeur*: une sorte de redondance qui donne plus de force à cette expression.

Si le raisonnement de Pascal dans les *Provinciales* était basé sur le développement logique des idées à exposer, nous trouverons ici une méthode d’argumentation moins fine, dans le sens où elle sera beaucoup plus répétitive. Quel est le message que le «conseiller» veut transmettre à son Roi? L’importance que le souverain doit donner à son peuple, car celui-ci est le moteur du bon fonctionnement de la société. Nous voilà donc en présence d’un mot important: Peuple. Sans aucun doute, il constitue le thème central de l’argumentation d’Estienne Pasquier qui l’emploiera à plus de quarante cinq reprises, tout au long de son «Advis au Roy», sans citer les mots qui peuvent le remplacer comme public ou sujets.

Certains passages cherchent à insister particulièrement sur l’importance du Peuple et les répétitions y sont alors abondantes.

Car en ce faisant vous soulagerez vostre peuple, qui fait une telle partie de vostre autorité, d’autant que sans le peuple vous ne pouvez estre, et s’est bien veu un peuple sans Roy, mais il ne vist un Roy sans peuple, et tel que le peuple sera tel aussi le Roy de sorte que si le peuple est pauvre, ce sera un pauvre Roy, sa qualité dépendant de son peuple. (Pasquier, 1966: 116)

Nous pouvons aussi imaginer que par cette abondance du terme “peuple”, Estienne Pasquier illustre ainsi la multitude que représente cette collectivité, puisqu’il y fait allusion à plusieurs reprises: “Et du Tiers estat entremeslé de si grand nombre de gens de vertus et de scavoir que rien ne plus” (Pasquier, 1966: 109). Le peuple que l’auteur considère comme étant fondamental pour le bon fonctionnement du Pouvoir est employé avec une connotation fort positive puisque porteur de “vertus” et “savoir”. Il sera opposé à d’autres termes tels que “populace, gens vulgaires” (Pasquier, 1966: 105) qui renvoient probablement aux qualificatifs que reçoivent cette même population dans les cercles de Noblesse. C’est donc une révision de l’opinion et de la

terminologie employée par la Haute Société que propose Estienne Pasquier: une leçon d'humilité.

Un autre cas de répétition, est celui de l'adjectif possessif "vostre". Afin de faire prendre conscience de sa très grande responsabilité au Roi, Estienne Pasquier insistera sur tout ce qui est en sa possession. Ainsi, il lui démontre à quel point son contrôle est grand et étendu.

C'est pourquoy nous vous supplions très humblement Sire, de chasser d'entre vostre peuple toutes occasions qui le peuvent esmouvoir à sédition, et puisqu'il fait partie de vostre Royaume, et est l'édifice et project de vostre grandeur, vous accomoder avec luy, et croire que le plus assuré moyen de vous conserver en vostre dignité est de faire observer la piété et justice en vostre Royaume. (Pasquier, 1966: 102)

Nous pouvons remarquer que la construction de ce raisonnement observe une progression idéologique. En effet, partant du "peuple", nous passons au "Royaume" (unité plus grande puisque le Royaume englobe le Peuple). Puis nous en arrivons aux valeurs morales: "grandeur, dignité" pour enfin refermer la boucle sur le "Royaume". Un raisonnement qui non seulement englobe les devoirs et les qualités du souverain, mais qui de plus les classifie.

Pour que ces arguments aient une plus grande portée sur son destinataire, le narrateur va chercher à flatter ce dernier en lui démontrant sa grandeur, en le détachant des autres hommes, en le comparant à Dieu: "Et c'est en quoy vostre fureur doit estre semblable à celle de Dieu, laquelle ne se doit pas estimer comme celles des simples hommes" (Pasquier, 1966: 103). Il faut bien entendu mettre en opposition "Dieu" et "simples hommes", en comprenant par cette expression le commun des mortels. Cependant, un peu plus haut dans le texte, nous remarquons une expression qui pourrait s'opposer à cette dernière: "Vous estes homme comme les autres" (Pasquier, 1966: 101)

Estienne Pasquier jongle donc avec les finesses de la langue, faisant du Roi, tantôt un "homme comme les autres", tantôt un Dieu, afin de le situer où bon lui semble. Dieu doit donc, devenir le modèle et le maître du Roi: "C'est dit-on la voix de Dieu et de laquelle vous devez prendre plus d'instruction en vos affaires" (Pasquier, 1966: 109). La flatterie est donc un art dans lequel excelle Estienne Pasquier, puisqu'il l'emploie à plusieurs reprises. Tantôt comparant son Roi à Dieu, tantôt lui rappelant qu'il est "un grand Roy" (Pasquier, 1966: 111)

Tout ce pamphlet aura une connotation très personnelle. En effet, c'est dans le rôle du conseiller du Roi que nous retrouvons ici Estienne Pasquier, et c'est donc à une abondance de recommandations teintées de ses propres opinions que nous allons avoir affaire. Estienne Pasquier pense en effet, que le peuple est fondamental dans la société et c'est sur ce point qu'il veut convaincre son Roi. Pour ce, les arguments, comme nous l'avons vu, seront multiples mais la propre pensée d'Estienne Pasquier tiendra aussi une place considérable: "Mais la moyen, à mon advis, est de changer aussi souvent de magistrats et d'officiers qu'il en sera besoin" (Pasquier, 1966: 104). Le fait d'employer "à mon advis", souligne bien l'importance de la lourde connotation personnelle qui apparaît tout au long de ce texte. Un peu plus loin, nous trouvons une exclamation s'adressant directement au souverain, qui reflète la même idée: "Je dis donc Sire, que le moyen de vous conserver en vostre estat, est de conserver vostre peuple" (Pasquier, 1966: 106)

Cependant, afin de soutenir cette théorie qui est propre à lui même, notre conseiller s'appuyera sur trois faits historiques qui tous trois abondent dans son sens. Le premier exemple, fait allusion à la "Belle Agnès" (Agnès Sorel), qui malgré le fait qu'elle fut la favorite de Charles VII, ne put s'empêcher de lui dire que par sa faute, il perdait son Royaume. Elle voulut donc, lui faire ressentir l'importance de son peuple: "Toutefois ne se peut contenir qu'elle ne lui dist qu'il perdoit son royaume bien à son aise" (Pasquier, 1966: 113-114). Le deuxième donne en

exemple Tibère (Tiberius Julius Caesar Rome v42 av JC. Misène 37 ap. JC) qui aurait pris conscience, lui aussi, de l'importance du peuple: "Quand une fois il s'aperçut que des fourmis avoient consumé un dragon qu'il nourrissoit par délectation" (Pasquier, 1966: 117-118). De sorte que Pasquier en conclut: "Que jusques sur le moindre de votre Royaume, se doyyent estendre les rayons de vostre justice, et vous garder de l'offencer" (Pasquier, 1966: 118). Enfin, il cite le soulèvement qui eut lieu sous Charles VI mené par Jacques Dartevelle afin de se révolter contre la taille: "Les subjects s'eslevèrent, et souz la conduite de Jacques Dartevelle, mirent son estat en grand danger" (Pasquier, 1966: 119). Mises à part ces références historiques, une autre chose nous frappe tout au long du texte de Pasquier. À plusieurs reprises, il semble pressentir les évènements de la Révolution française de 1789, et mettre en garde son Roi Henri III.

Mais si au contraire, un peuple est travaillé et en malaise, il ne cessera jamais de remuer et fera comme ceux qui agitez d'une fièvre chaude incessamment se tournent sans pouvoir trouver un costé sur lequel ils puissent se reposer. (Pasquier, 1966: 107)

Tellement que vous pouvez assurer que si pour accomoder quelques particuliers près de vous, il advient que le peuple en soit foulé, vous mettez en desespoir non vostre menu peuple mais l'honneur, la force, et l'establisement de vostre couronne. (Pasquier, 1966: 111)

Il fait donc ressortir dans ces deux exemples le danger que peut représenter la colère du peuple, pour la Couronne. Colère qui sera, en effet, à l'origine de la Révolution.

Comme pour le fond, la forme est aussi basée sur l'insistance et la répétition. De ce fait, nous pouvons trouver, des énumérations: "Les uns se ressentent de vostre indignation, et soyent chatiez de leur témérité, et les autres excitez à la vertu par les charges et dignitez que vous leur commettez" (Pasquier, 1966: 104). On y voit aussi de multiples exemples, ponctués de comparaison: "Il y a qui pour estre tres soigneux à leurs affaires domestiques, ne peuvent pas vacquer au public jusques là qu'en la table du Conseil (...) Autres par vieillesse, par imbécilité d'esprit, et pour infinies autres raisons ne sont pas bons juges" (Pasquier, 1966: 108). Enfin l'insistance est parfois si évidente qu'elle en devient presque lourde: "Il faut donc, qu'en particulier vous ayriez vos subjets catholiques puis qu'ils vous ayment" (Pasquier, 1966: 102)

Remarquons tout de même, l'emploi du "puis que" qui servira à justifier l'affirmation évidente de la première partie de l'énoncé. Pour ce qui est de l'emploi de connecteurs de cause au cours du texte, il est intéressant de souligner que si leur fréquence est moindre que dans les lettres des *Provinciales*, le choix en est aussi quelque peu différent. L'abondance de "Car" est notable et peut indiquer une volonté de l'auteur différente de celle de Pascal.

Car ce n'est pas assez de dire qu'il se faut bien gouverner, mais il faudroit donner moyen de le faire, et de s'asseurer pour s'y pouvoir maintenir. (Pasquier, 1966: 106)

Car encore il semble que les tailles, subsides, et telles manières de charges ne soyent imposées que sur les laboureurs, vigneronns et autres menues gens. (Pasquier, 1966: 110)

Car s'il advenait autrement les estats tenuz nous seroient d'un pernicieux effect. (Pasquier, 1966: 115)

L'emploi de "Puis que" caractérisait l'esprit de déduction de Pascal basé sur l'hypothèse mathématique. Ici ce "car" en début de phrase, semble symboliser davantage la connotation personnelle du raisonnement. Ces "Car" introduisent en effet des idées nouvelles, qui ne reprennent pas, comme dans les démonstrations pascaliennes, des idées déjà évoquées auparavant.

Si la démonstration de Pascal était composée de plusieurs raisonnements courts et brefs, voyant leurs conclusions exposées en permanence, celle de Pasquier est-elle formée de grandes

étapes d'argumentation au cours desquelles l'insistance jouera un grand rôle. À la fin de chacune de ces étapes, une conclusion insistera une fois de plus sur les éléments exposés. Première conclusion: "Il faut donc, Sire, qu'en particulier vous aymiez vos subjects catholiques puis qu'ils vous ayment" (Pasquier, 1966: 102). Deuxième conclusion: "C'est pourquoi nous vous supplions très humblement Sire, de chasser d'entre vostre peuple toutes les occasions qui le peuvent esmouvoir à sédition" (Pasquier, 1966: 120). Conclusion finale: "L'obeissance de vos subjects, Sire est en vostre puissance" (Pasquier, 1966: 122). Un raisonnement dont la structure est assez différente.

Quant aux temps verbaux employés, mis à part le présent qui est le temps principal de ce texte, puisque c'est le temps réel pendant lequel le narrateur écrit, nous allons nous arrêter sur un autre temps: Le conditionnel.

Et certainement ce seroit mal donner ordre en vostre personne, si par mesme moyen vous ne donniez ordre en vostre estat. (Pasquier, 1966: 100)

Car outre que ce ne seroit jamais fait et que c'est chose trop longue et difficile (...) que de faire le procez à un magistrat. (Pasquier, 1966: 108)

Il vaudroit mieux Sire, n'avoir jamais ouy les plainctes du peuple, qu'après les avoir entendues ne lui donner point soulagement. (Pasquier, 1966: 115)

Dans ces trois exemples, par l'emploi du conditionnel le narrateur semble ne pas vouloir se compromettre directement dans son affirmation. Il donne ainsi à ce temps une valeur hypothétique et fictive qui lui permet de ne pas "prendre en charge" directement ses éventualités.

Pour finir, les caractéristiques du Discours semblent se détacher tout au long de cet "Advis au Roy" d'Estienne Pasquier. En effet, écrit à la première personne du singulier et rédigé pour sa plus grande partie au présent, ce texte ne serait pas vraiment un discours sans cette influence insistante que le narrateur cherche à exercer sur son destinataire.

La rigueur de Pascal fait face à la persuasion insistante de Pasquier. Pourtant, tous deux veulent convaincre un adversaire par le biais d'un raisonnement ou d'une démonstration. Si Pascal a choisi de s'inspirer de la science pour donner plus de clarté à sa pensée, Estienne Pasquier préfère la répétition et la redondance. Tout au long de notre étude, nous avons cherché à démontrer combien ces deux hommes sont différents, dans la forme mais semblable dans le fond.

Tous deux parlent avec sincérité à leur adversaire, et pourtant Pascal cherche plus à convaincre qu'à plaire. Son voeu le plus cher semble être convaincre et influencer la raison de l'autre. Il fait appel à sa connaissance scientifique, utilisant un exposé progressif et méthodique dont il tirera des déductions rigoureuses. Pour lui, intéresser est plus important que charmer. Cependant, l'analyse mathématique ne peut être suffisante à résoudre la complexité des problèmes humains. Ainsi la finesse de l'esprit pascalien apparaîtra au sein de la démonstration géométrique.

Estienne Pasquier, fait preuve d'un style tout à fait différent. Il veut plaire à son Roi afin que celui-ci saisisse que le but de son raisonnement vise à défendre la Royauté. Tout au long de son exposé, il va donc plaider avec insistance l'importance du peuple et le rôle que celui-ci joue dans le bon fonctionnement de la société royale. Les exemples et les répétitions ne manqueront pas et nous sommes bien loin de la concision mathématique de Pascal.

Dans son *Analyse du Discours*, Dominique Maingueneau rapporte ces propos de C. Paelman: "La décision de persuader un public, d'argumenter plutôt que d'user de violence ou de ne rien dire constitue déjà un acte tout à fait significatif qui suppose la reconnaissance de l'autre comme alter ego, et l'existence d'un terrain d'entente" (Maingueneau, 1991: 168). Une phrase que l'on peut appliquer à Pascal comme à Estienne Pasquier, car si ces deux hommes

possèdent quelque chose en commun, n'est-ce pas cet art dans lequel tous deux excellent, qui est celui de convaincre?

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique général*, Saint-Amand, Gallimard.
DUBY, G. (1987) *Histoire de la France*. Paris, Larousse.
DUCROT et al. (1980) *Les mots du Discours*. Paris, Minuit.
GENETTE, G. (1972) *Figures III*. Paris, Seuil.
GREVISSE. (1980) *le Bon Usage*. Paris, Duculot.
MAINGUENEAU, D. (1991) *Analyse du Discours*. Paris, Hachette.
PASCAL, B. (1987) *Les Provinciales*. Saint-Amand, Gallimard.
PASQUIER, E. (1966) *Écrits Politiques*. Genève, Droz.

LE [û] DANS LA PRONONCIATION FIGURÉE DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS-ESPAGNOL DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES

MANUEL BRUÑA CUEVAS
Universidad de Sevilla

L'un des changements les plus récents dans l'évolution des systèmes consonantiques français et espagnol est la déphonologisation de l'opposition entre les phonèmes palataux latéral /û/ et central /j/, ce qui donne lieu à la disparition du premier; c'est le phénomène traditionnellement connu en espagnol sous le nom de *yeísmo*. Cette déphonologisation est aujourd'hui achevée en français, *veiller* étant prononcé de même que *payer*; en espagnol, la distinction subsiste dans certaines aires géographiques, mais, si l'on prend comme référent l'ensemble des hispanophones, la réalisation unique (*pollo / poyo*) est la norme la plus commune. Quoique parallèles, les rythmes respectifs de cette déphonologisation dans chacune des deux langues ne sont donc pas les mêmes. En ce qui concerne l'espagnol européen, elle est caractéristique des variétés méridionales depuis plusieurs siècles, mais ce n'est qu'au cours du XX^e siècle qu'elle s'est généralisée dans d'autres zones géographiques. En français, ses premières manifestations datent de la fin du XIII^e siècle, mais il faut attendre la partie finale du XVIII^e siècle pour la voir se répandre parmi les couches sociales cultivées; les milieux normatifs ont pourtant énergiquement réagi contre cette déphonologisation, qu'ils ont essayé d'enrayer par une défense farouche de /û/, revendiqué comme phonème français, tout au long du XIX^e siècle, dans les grammaires, dans les dictionnaires et à l'école.

Notre communication a pour but de montrer le reflet qu'a eu cette situation complexe dans les dictionnaires bilingues français-espagnol et espagnol-français comportant un système de notation phonique des entrées, ce qui revient à dire que notre point de départ se situe en 1800, date de la parution du premier de ces dictionnaires (celui de Cormon). Pour des raisons d'espace, nous nous occuperons surtout des aspects qui concernent le plus directement le français.

* * *

Aucun de nos dictionnaires ne remet en question, au XIX^e siècle, l'identité qui, depuis toujours, avait été établie entre les sons correspondant aux graphèmes *ll* espagnol (*calle, llama*) et *-ll-*, *-ill-*, *-il* français (*filles, caille, travail*); leurs explications préliminaires ressassent cette identité et leurs conventions de transcription pour les Espagnols du son français la confirment; tous ces dictionnaires emploient *ll* dans leur système de prononciation figurée des entrées françaises:

Cormon (1800): Babillard (ba-bi-llar), Bail (ball), Habillement (a-bi.ll-man), Habiller (a-bi-lle), Vaillant (va-llan), Vermeil (ver-mell).

Piferrer (1840): Babil (*babill*), Babillard (*babillar*), Bail (*ball*), Bailler (*ballé*), Soleil (*solell*), Vrille (*vrill*).

Domínguez (1845-1846): Babil *ba-bill*, Babillard *ba-bi-llar*, Bail *ball*, Baillement *ba-ll-man*, Bailler *ba-llé*, Habillement *a-bi-ll-man*, Habiller *a-bi-llé*, Vacillant *va-si-llan*.

Salvá (1856): Babillard *babillár*, Cabillaud *cabilló*, Habillement *abillmán*, Habiller *abillé*.

Gildo (1858): Babil *ba-bill*, Babillard *ba-bi-llar*, Bail *ball*, Baillement *ba-ll-man*, Bailler *ballé*, Habillement *a-bi-ll-man*, Habiller *a-bi-llé*, Vacillant, e *va-si-llan*.

Saint-Hilaire (1861): Babillement *-llman*, Babiller *-llé*, Cabillots *-lló*, Habillé *-llé*, Habillement *-ll man*, Terrail *tè rrall*.

Fernández Cuesta (1885-1887): Babillement (*babillmán*), Babiller (*babillé*), Futaille (*futáll*), Futallerie (*futallrí*), Habillement (*abillmán*), Habiller (*abillé*), Pacotille (*pacotíll*).

Dès que l'on approche du XX^e siècle, ce panorama commence à changer, d'abord d'une façon encore confuse, puis d'une façon plus décidée. Il est bien vrai que les rééditions de certains des ouvrages précédents, ainsi que plusieurs nouveaux dictionnaires, maintiennent la notation par *ll* tout au long du XX^e siècle;¹ toutefois, des tentatives confuses de changement sont déjà repérables chez Gildo (1897) et chez Alcalá-Zamora / Antignac (1911).

Dans la réédition de 1897 du dictionnaire de Gildo, revue par Gutiérrez Brito, *ll* est toujours la convention de base pour rendre, à l'intention des hispanophones, la valeur de *-ll-*, *-ill-*, *-il-*, mais on y rencontre des familles entières de mots pour lesquelles la transcription de ces graphies n'est pas *ll* mais bel et bien *y*: Babillage (*babiyax*), Babillard (*babiyar*), Babiller (*babiyè*), Babillement (*babiymán*); Jaillir (*yayir*), Jaillissant (*yayisán*), Jaillissement (*yayismán*); Paillard (*payar*) et tous les mots commençant par Paill-, etc. Voilà une sorte de concession à l'usage courant dans le français de son temps, c'est-à-dire une concession à la prononciation par [j], la seule vraiment vivante à son époque; mais une concession involontaire, car, en fait, on peut toujours lire dans ce dictionnaire, comme explication pour l'entrée du nom de la lettre L, que *-ill-* français correspond à *gli* italien, *ll* espagnol et *lh* portugais; c'est là, du reste, un commentaire qui se trouvait déjà dans la première édition de ce dictionnaire (1850), laquelle ne faisait, à son tour, que reproduire littéralement le commentaire qui se trouvait au même endroit dans la première édition du dictionnaire de Domínguez (1845-1846). La mise au jour des transcriptions semble donc avoir été plus aisée que l'explicitation théorique de cette opération. Comme on le verra, ce n'est pas le seul cas de contradiction entre les explications d'ordre phonique fournies et les transcriptions pratiquées dans notre corpus.

La première édition du dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac (1911) suppose un nouveau pas vers la présentation des anciennes graphies françaises de [ù] comme des graphies correspondant à [j]; elles y sont, en effet, transcrites par *iy* (ou par *y* après *i* notant [i]): Abeille (*abéiy*), Accueillir (*aköiyir*), Antiquaille (*anticáiy*), Babillard (*babiyár*). Mais la perception que les auteurs de ce dictionnaire avaient de ces graphies et de cette notation nous échappe en grande partie du fait qu'ils n'y consacrent pas de commentaires. La lettre *y*, en revanche, reçoit, dans le tableau préliminaire sur les conventions de transcription du dictionnaire ("Advertencias sobre la pronunciación figurada"), le commentaire suivant: "La *y* es consonante y debe pronunciarse más suavemente todavía que lo hacen los andaluces en las palabras *calle* y *gallo*, que las pronuncian *caye* y *gayo*." Cependant, nous doutons fort que ce commentaire ait été placé à l'endroit approprié. En effet, si les auteurs avaient vraiment voulu dire que le graphème français y correspondait à un son encore plus *suave* que celui qui correspondait à la prononciation *yeísta* andalouse de *calle* ou *gallo*, on ne voit pas pour quelle raison ils ne l'auraient pas directement

1. Cf., parmi les rééditions, Salvá (ca 1900 et 1981), Gildo (1948-50); parmi les nouveaux ouvrages -eux aussi réédités tout au long du XX^e siècle-, Rozzol (1901), Toro y Gómez (1906), Reyes (1926), Cuyás (1927).

comparé au y de l'espagnol écrit dans des mots tels que *rayo*; leur commentaire, à notre avis, n'a donc du sens que si l'on suppose qu'il était primitivement destiné à éclaircir la notation par *iy* du son des graphèmes *-ll-*, *-ill-*, *-il* français: celle-ci se justifierait, selon ce commentaire, par le fait que ces graphèmes ne correspondaient pas en français à une palatale aussi énergique que celle de l'espagnol *gallo*, et ce aussi bien dans le cas où *gallo* serait prononcé avec [ù], à la façon standard, ou avec l'une des variantes de /j/, à la façon *yeísta* andalouse, la réalisation de /j/ français ayant en effet un caractère moins consonantique que n'importe quelle réalisation de /j/ espagnol. Alcalá-Zamora et Antignac auraient certainement gagné en clarté explicative s'ils avaient osé rapprocher directement le son correspondant à *-ill-* français du son correspondant à y en espagnol, mais ils en ont été empêchés par le fait qu'ils n'ont même pas su reconnaître qu'un seul et même son correspondait en français aux graphies *-ill-* et y. D'où le fait que, malgré la pertinence de leur transcription *iy* pour *-ill-*, *-il* (le *i* de la notation *iy* ayant pour fonction d'adoucir et de faire pencher vers le domaine purement semi-consonantique la réalisation habituelle de /j/ en espagnol), ils ne notent pas y français par *iy*, mais par *i*: Aboyer (*abuaié*), Attrayant (*atreián*), Yeux (*iö=*).

Le peu d'assurance que ces faits révèlent chez ces auteurs explique sans doute l'erreur qu'ils ont commise dans l'attribution au graphème y d'un commentaire -celui que nous venons de citer- qui aurait été mieux assigné aux graphèmes *-ll-*, *-ill-*, *-il*. En fait, lorsque, en 1970, la maison Sopena -la même qui rééditait depuis 1911 le dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac- publie un dictionnaire abrégé bilingue sans nom d'auteur -l'un des dictionnaires de la série *Iter-*, le responsable anonyme de cette édition reprendra mot à mot -sous le même intitulé qu'en 1911, "Advertencias acerca de la pronunciación figurada"- le même commentaire ci-dessus, mais en l'appliquant à la notation correspondant à *-ill-*, *-il*: "La *ll* negrilla (**II**) debe pronunciarse más suavemente todavía que lo hacen los andaluces en las palabras *calle* y *gallo*, que las pronuncian *caye* y *gayo*." À remarquer, toutefois, que l'abandon de la notation *iy* en faveur de **II** rapproche à nouveau le son français du /ù/ espagnol, ce fait étant renforcé, de plus, par le maintien d'une notation différente pour *-ill-* et pour y français (**II** et *i* respectivement). De toute évidence, la raison qui justifiait l'ancienne notation *iy* n'a pas été comprise par l'*Iter*, comme elle ne l'a pas été non plus, nous semble-t-il, par Suárez Gómez, le réviseur de l'édition de 1968 du dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac.

Dans le cas de l'édition de Suárez Gómez, les contradictions internes sont pourtant encore plus graves qu'auparavant. D'une part, il affirme, dans son tableau sur les "Sonidos franceses explicados a los españoles" (1968: 244-245), que *ll* français "se pronuncia *l*, pero después de *i* unas veces se pronuncia *l* (ville) y otras y (paille)", donnant les mots *ayer*, *bayo* comme équivalents espagnols du français *fil*le, *paille*. C'est là une reconnaissance explicite de l'inexistence en français du phonème /ù/, et on aurait pu s'attendre à ce qu'il adopte y comme notation aussi bien pour *-ill-* que pour y du français écrit; mais il n'en est rien: il maintient dans sa prononciation figurée les deux notations primitives *iy* et *i*. Or, si, comme nous l'avons expliqué, la notation *iy* répondait bien au point de départ théorique adopté dans la première édition du dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac, il n'en va pas de même dans le cas de Suárez Gómez, qui trouve, comme nous l'avons dit, un même phonème /j/ dans *paille* et dans *ayer*. D'autre part, le maintien dans cette édition de *iy* est d'autant plus dangereux que cette notation pourrait être interprétée par l'utilisateur comme une prescription de réaliser phoniquement le *i* graphique qui précède *ll* dans l'orthographe française usuelle; surtout si l'utilisateur en question a lu, dans le tableau "Vocales" de ce dictionnaire (1968: 543), le commentaire suivant: "La *i* seguida de *l* - *ll*: **ail**, **aill** suenan *áil* / **eil**, **eill** suenan *éil* / **euil**, **euill** suenan *öil* / **oeil**, **oeill** suenan *öil* / **ueil**, **ueill** suenan *öil*."

La confusion préside également aux explications du *Vox* (1950). Il défend que y français “indica un sonido similar al de la **ll** española, pero más próximo al de la **y**”. Or, ce rapprochement entre le son de y français et celui de ll espagnol, uniquement compréhensible si l’on part d’une prononciation *yeïsta* en espagnol, perd tout son sens du moment que l’on lit, à propos de y espagnol, qu’“il a le son du y français de *yeux*” et, à propos de ll espagnol, qu’il “a, à peu près, le son mouillé du double l français de *briller*, tel qu=il est prononcé dans le Midi”. On aimerait savoir comment il faudrait, selon cet ouvrage, réaliser -ill- du français standard, mais il n’y consacre aucun commentaire. Sa prononciation figurée, enfin, ne lève pas cette ambiguïté: -ill- français est noté par y, mais y français l’est par i: bâillement (*bay^emān*), écaille (*ecay*), écarquiller (*ecarkiye*), oeil (œy), fuyard (*fu iar*), guerroyer (*guèrruaie*), yeux (*iœ*). Ce dictionnaire, en somme, exclut clairement /û/ du système phonologique du français standard, mais aussi bien ses commentaires que ses notations révèlent des réticences pour assumer ouvertement que les graphèmes -ll-, -ill-, -il, d’une part, et le graphème y, de l’autre, correspondant autrefois à des phonèmes différents, sont, en français standard contemporain, la représentation graphique d’un seul et même phonème.

* * *

Comme on le voit, la déphonologisation de la paire /û-/j/ n’a pas fait son entrée dans notre corpus d’une façon franche; plutôt que par une grande voie, elle y est venue par des voies secondaires.

Pour trouver le premier cas d’emploi d’une même notation pour transcrire le son correspondant aux graphèmes -ll-, -ill-, -il et y, il faut attendre le dictionnaire de Toro y Gisbert (1926), qui se sert de i: fille (*fii^e*), mail (*mai*), maille (*mai^e*), broussailles (*brusai*), saillir (*ifr*), saillie (*sai^e*), réveil (*revéi*), réveiller (*-ié*), débrayage (*debreiaj*), débrayer (*-ié*), rayon (**reion**), rayonnement (*-ion^emān*), yeux (*iœ*), youyou (*iuiú*). Mais, comme on le voit par ces exemples, la notation par i provoque certains problèmes d’interprétation; le fait que ce modèle de prononciation figurée n’ait pas incorporé un système de marquage des limites intersyllabiques rend obscures une bonne partie des notations; s’il est évident qu’un hispanophone va interpréter le i de la notation *broussailles* (*brusai*) comme une semi-voyelle qui, lue à l’espagnole, peut rappeler le son existant réellement en français, il n’en est pas moins vrai que, dans les cas où le yod français a un caractère semi-consonantique -surtout quand il est suivi de [i]-, cette notation peut induire en erreur; un hispanophone, devant des transcriptions telles que *faillir* (*faiir*) ou *faillite* (*faiit*), aura certainement tendance à situer la coupe syllabique entre les deux i, la prononciation par /j/ n’étant tout de même pas assurée en cas contraire: même si la limite syllabique est correctement perçue, le risque de prononciation par [ii] ou par [i:] reste assez grand. En cette position intervocalique, l’emploi de y comme notation figurée de [j] aurait peut-être augmenté les chances d’obtenir une prononciation plus proche de celle du français, quoique uniquement à la condition que l’usager hispanophone la réalise comme une fricative, et non comme une affriquée; or, même réalisée comme fricative, Toro y Gisbert n’aurait pas trouvé acceptable une transcription par y, car, pour lui, le y de l’orthographe espagnole correspond à un son qui ne ressemble pas suffisamment au yod du français pour pouvoir les donner comme plus ou moins équivalents; d’où sa transcription de l’espagnol *mayo*, par exemple, par (**mayo**), avec un y en caractère gras pour indiquer que le son correspondant n’existe pas en français. Son point de vue sur ce son espagnol nous semble clairement exposé dans la citation suivante:

Y consonne, plus fermé que dans le franç. *hier*, l’angl. *yes*; presque *dy* [d imperceptible] après *n* ou *l*. Équivaut à *i* dans le N. de l’Espagne, à *dj* français [d imperceptible] dans

le S., à *j* français en Argentine. (Toro y Gisbert, 1926: “Règles pour la lecture de la prononciation figurée”).

Il y a aussi emploi d’une même notation pour la prononciation correspondant à *-ll-*, *-ill-*, *-il* et *y* graphiques dans le dictionnaire de Fábrega (1940), dans celui de Martínez Amador (1970) et dans l’*Iter* de 1975. Fábrega se sert de *i* du fait que ses conventions figuratives sont largement inspirées de celles de Toro y Gisbert; Martínez Amador et *Iter* ont recours à la notation *y*: tous deux étant édités par la même maison -Sopena-, les responsables anonymes de l’*Iter* ont emprunté leur système de prononciation figurée au dictionnaire de Martínez Amador.

La réédition de 1970 de ce dernier, revue par Gimeno Font, signale expressément, quoique de façon bien timide, que le son correspondant à *-ll-*, *-ill-*, *-il* français n’est pas tout à fait le même que celui de la *elle* espagnole; dans son tableau des consonnes françaises (Martínez Amador, 1970: 13), dans la colonne des équivalents espagnols de chacune de ces consonnes, on lit que l’équivalent du son correspondant à *-ll-*, *-ill-*, *-il* est une “*ll* con tendencia a *y*”. Difficile à interpréter, car, si l’on le prend au pied de la lettre, ce commentaire ne veut pas dire grand-chose. Faut-il comprendre qu’il s’agit d’un son intermédiaire entre /•/ et /j/ espagnols? Ou faut-il penser qu’il s’agirait de prononcer une *elle* espagnole à la façon *yeísta*? En fait, il se peut que Gimeno Font ait eu l’intention de dire que le phonème /•/ n’existait pas en français, mais de le dire sans contredire ouvertement ce que l’on avait lu jusque là dans les éditions précédentes de ce dictionnaire, dont les commentaires phono-graphiques préliminaires présentaient le son français écrit *-ll-*, *-ill-* comme identique au son espagnol écrit *ll*:

La lettre *ll* représente aussi un seul son, ayant sa place séparée dans le dictionnaire. On la prononce comme le groupe *il*, de *papillon*, *travailler*, etc. Très répandue est la mauvaise habitude de lui substituer l’*y*, tout comme en français l’on prononce *éveiller* comme *éveyer*, ce qu’on ne saurait trop déconseiller. Cette lettre doit être toujours mouillée. (Martínez Amador, 1950: 907)

Comme on le voit, le *yeísmo*, pour Martínez Amador, n’est pas seulement un phénomène généralisé dans la prononciation espagnole du XX^e siècle, mais un phénomène qui touche dans la même mesure le français contemporain, où il est, toujours selon lui, aussi condamnable qu’en espagnol. On dirait donc que Gimeno Font a voulu se démarquer de cette affirmation en ce qui concerne le français, mais qu’il l’a fait en cherchant à le dissimuler; d’où le caractère ambigu de son commentaire ci-dessus.

Également édité par la maison Sopena, le dictionnaire *Iter* de 1975 présente, comme nous l’avons dit, le même système de prononciation figurée du français que celui de Martínez Amador (1970); c’est la raison pour laquelle il transcrit, comme ce dernier, aussi bien *-ille-*, *-il* que *y* français par *y*. En revanche, ses explications sur la prononciation française ont été copiées littéralement sur celles que donnait l’édition de 1968 -revue par Suárez Gómez- du dictionnaire d’Alcalá-Zamora / Antignac:

LL: Se pronuncia *l*, pero después de *i* unas veces se pronuncia *l* (ville) y otras *y* (paille). (*Iter*, 1975, “Les sons de la langue française expliqués aux Espagnols”: 308).

Y: Después de vocal tiene valor de dos *i*; la primera formará vocal compuesta con la vocal anterior [fr. *paysan* / esp. *peine*]. (*Iter*, 1975, “Les sons de la langue française expliqués aux Espagnols”: 308).

IL, ILL: **ail**, **aill** suenan *áil*, **eil**, **eill** suenan *éil*, **euil**, **euill** suenan *öil*, **oeil**, **oeill** suenan *öil*, **ueil**, **ueill** suenan *öil*. (*Iter*, 1975, tableau “Voyelles”: 348).

Y: *y* suena como *i* al empezar palabra y entre consonantes. (*Iter*, 1975, tableau “Voyelles”: 348).

Or, ces explications ne sont acceptables qu’à moitié, car, si d’une part elles ne conseillent plus la prononciation [ù] pour les graphèmes *-ll-*, *-ill-*, *-il-* (les équivalents espagnols donnés

pour *fille*, *paille* sont *ayer*, *bayo*), de l'autre elles n'établissent nulle part que ces graphèmes correspondent à la même prononciation qu'on donne au graphème français *y* intervocalique ou initial; c'est dire qu'elles ne reflètent pas de façon explicite ce que la pratique figurative assure pourtant déjà: à une transcription unique *y* pour les graphèmes *-ll-*, *-ill-*, *-il*, *y* correspondent, dans les explications, des sons espagnols présentés comme étant différents entre eux. Il y a de ce fait dans l'*Iter* de 1975 une contradiction interne dont n'est pas responsable son modèle - l'édition de 1968 du dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac-, car, dans ce dernier, ces explications attribuant des lectures différentes aux graphèmes *-ill-* et *y* entraînaient logiquement, dans la pratique figurative, deux transcriptions (*iy* et *i*) également différentes, ce qui n'est pas le cas dans l'*Iter*. À remarquer, enfin, que, comme nous l'avons signalé ci-dessus à propos du dictionnaire d'Alcalá-Zamora / Antignac (1968), l'explication fournie par le tableau vocalique en ce qui concerne la lecture à donner aux graphèmes *-ll-*, *-ill-*, *-il* est plutôt farfelue, car elle permet d'interpréter qu'il y est conseillé de prononcer *-ail* comme [ajl], *eil* comme [ejl], etc.

* * *

À partir des années 1960, l'ensemble des dictionnaires bilingues français-espagnol s'enrichit par de nouveaux ouvrages qui adoptent l'alphabet phonétique international dans leurs transcriptions: Puy Costa (1966), García-Pelayo / Testas (1967), García Navarro / Clerc (1976), Giordano / Yurkievich (1980) et leurs versions plus récentes.² C'est, par conséquent, relativement tard que cette innovation s'est glissée dans notre corpus, ces nouveaux dictionnaires n'ayant d'ailleurs jamais fait disparaître les dictionnaires pratiquant des systèmes traditionnels de prononciation figurée.

L'emploi de l'alphabet phonétique suppose, bien entendu, le recours exclusif de la part de tous ces nouveaux dictionnaires au signe [j] pour représenter le son correspondant aux différentes graphies qui nous ont occupé jusqu'ici, auxquelles il faut ajouter le graphème *i* dans des mots tels que *pied*. Autre chose aurait été surprenant, étant donné que le tableau des sons du français en alphabet phonétique international n'est plus, comme c'était auparavant le cas pour les tableaux des sons français exprimés par les différentes conventions de la prononciation figurée, une création des auteurs de nos dictionnaires bilingues, même pas un choix opéré par ces auteurs parmi les diverses solutions figuratives qui se sont succédé dans le temps: le tableau des sons français exprimés en alphabet phonétique est un outil qui se trouve, tout prêt, à la disposition de quiconque souhaite s'en servir. Dans ces conditions, les variantes susceptibles d'apparaître dans les tableaux inclus dans ceux de nos ouvrages ayant recours à l'alphabet phonétique ne peuvent être que secondaires si l'on les compare aux variantes repérables dans les différentes pratiques figuratives des dictionnaires présentant un système traditionnel de prononciation figurée. Évidemment, l'inclusion du signe [û] dans les tableaux de l'alphabet phonétique du français standard n'est plus de mise depuis la première partie du XX^e siècle, ce qui implique que les plus récents de nos dictionnaires -d'une part, enfin libérés de l'emprise orthographique que subissaient leurs prédécesseurs et, de l'autre, partant, non plus d'un parallélisme entre les systèmes phonologiques français et espagnol, mais uniquement du système phonétique français- ont définitivement éliminé de leurs notations tout reste d'ambiguïté en ce qui concerne la survivance de l'ancien *l* palatal en français actuel. Leur tableau des sons français

2. On a assisté dans ces dernières années à la parution de plusieurs dictionnaires dont les entrées françaises sont transcrites en alphabet phonétique: *Vox esencial* (1997), Vidal (*Vox avanzado*, 1998), *Espasa Pocket* (2000), *Espasa Grand* (2000), *SM Avanzado* (2000), *Longman Poche* (2001). Pour des raisons d'espace, nous ne pourrions nous en occuper dans ce travail.

ne l'inclut donc plus. Malheureusement, cela ne veut pas dire que la présentation du son français [j] y soit toujours cohérente ou que certains souvenirs de l'ancienne identité entre les sons correspondant à *-ll-*, *-ill-*, *-il* français et à *ll* espagnol ne puissent encore se glisser dans certains de leurs commentaires. Nous expliquerons brièvement ce qu'il en est, même si nous sortons par là du domaine strict du traitement de /ɥ/ français.

La première de nos remarques touche à l'oubli de *-ll-*, *-ill-*, *-il*, y comme des graphèmes possibles de [j]. Pour illustrer [j], le tableau phonétique de Puy Costa fournit seulement les mots *piéd*, *ration*, et celui de García Navarro / Clerc uniquement *piéd* et son équivalent espagnol *viejo*. Dans ces deux dictionnaires, tout se passe donc comme si l'on avait enfin pris conscience que le *i* graphique de *piéd* ne représente pas la voyelle [i], mais la semi-consonne [j], mais, en même temps, comme si on s'était trouvé dans l'embarras de rapprocher ce [j] écrit *i* du [j] écrit *-ll-*, *-ill-*, *-il*, y, et ce bien que les transcriptions phonétiques proposées dans le corps du dictionnaire pour les sons représentés par ces divers graphèmes soient parfaitement correctes. On dirait que ces auteurs ont tout juste profité de l'avantage que représentait l'emploi d'un système de notation prestigieux et que l'on pouvait se procurer, déjà appliqué à toutes les entrées, dans certains dictionnaires monolingues -ce qui les dispensait de l'effort d'inventer un système de prononciation figurée-, mais qu'ils n'ont pas vraiment compris la puissance de cet outil, se montrant incapables d'en expliquer les conventions dès qu'un écart important s'établit entre celles-ci et le système orthographique usuel. On a, nous semble-t-il, le droit de s'étonner que Puy Costa ait pensé à donner *th* parmi les graphèmes pouvant représenter [t], mais qu'il n'ait pas cherché à expliquer clairement la valeur phonique de *-ll-*, *-ill-*, *il*, alors que son dictionnaire visait un public hispanophone pour qui ces graphèmes ont toujours été une source d'erreur. Toutefois, l'oubli de ces graphèmes nous semble encore moins compréhensible dans le cas du dictionnaire de García Navarro / Clerc, compte tenu que, lors de sa première parution, il y avait quelques années que l'on pouvait se procurer celui de García-Pelayo / Testas, qui les incluait déjà dans son tableau de l'alphabet phonétique.

Ce dernier dictionnaire, en effet, indiquait, sur la partie du tableau consacrée aux "semivocales y unión de vocales y semivocales", en plus du simple [j] correspondant aux graphèmes *i* et *y* dans *lieu*, *yeux*, les combinaisons [i:j], [a:j], [E:j], [œ:j], illustrées par les mots *résille*, *travail*, *maille*, *treille*, *oeil*, *écureuil* et par *ay*, *rey* comme exemples de sons "vecinos en castellano". Mis à part le caractère discutable de la proximité établie entre les réalisations de voyelle tonique + yod en français et en espagnol -d'autres auteurs l'avaient suggérée auparavant; voir ci-dessus le cas de Toro y Gisbert-, et pourvu qu'on admette que toute voyelle tonique³ suivie de [j] est toujours longue en français,⁴ il nous faudrait encore faire remarquer que ces explications ne tiennent pas compte d'autres combinaisons fréquentes telles que [u:j] ou [x:j], présentes, pourtant, dans les notations des entrées: *rouille* [ru:j], *taille* [tx:j]. Mais, surtout, il nous faut signaler que ces notations des entrées ne répondent pas toujours à la règle établie dans le tableau phonétique, comme on peut en juger par les cas suivants: *mail* [maj], *maille* [ma:j], *travail* ("trabajo") [trava:j], *travail* ("potro") [travaj], *corail* [k]Ora:j], *rail* [rx:j]. Cette présentation des faits n'a donc rien de satisfaisant; mais, du moins, le problème des

3. Qu'il doit s'agir d'une voyelle tonique, c'est nous qui l'ajoutons. Aucun des dictionnaires de notre corpus notant la durée vocalique ne spécifie que seules les voyelles toniques peuvent être longues en français actuel.

4. Ce point a été très débattu. En fait, aussi bien le dictionnaire de Puy Costa que celui de García Navarro / Clerc considèrent comme brève toute voyelle tonique suivie de [j] sauf dans le cas de la terminaison *-aille*, transcrite [Y:j]; mais, dès lors, cette longueur semble dériver de la nature longue de tout /Y/ tonique entravé, plutôt que de l'influence du yod. Précisons, toutefois, que ni l'un ni l'autre de ces dictionnaires ne se montre vraiment cohérent avec ce principe dans sa pratique figurative. Quant au dictionnaire de Giordano / Yurkievich, la durée vocalique n'y est jamais notée.

correspondances entre [j] et les diverses façons qu'a le français écrit de le représenter n'y a pas été contourné. Le pas suivant, c'est-à-dire la réunion de tous ces graphèmes dans un seul ensemble, apparaît dans un dictionnaire plus récent, celui de Giordano / Yurkievich (1980), où l'on trouve, en tant qu'illustration graphique de [j], la série unique "yeux paille pied hier"; unique, mais, malheureusement, incomplète, ce qui est d'autant plus regrettable que ce dictionnaire donne, dans le cas d'autres sons de son tableau phonétique, des séries de graphèmes plus touffues. Malgré tout, son commentaire demeure, comme nous allons le voir, bien plus acceptable que les nouvelles formulations qui apparaissent dans les versions les plus récentes du dictionnaire de García-Pelayo / Testas.

* * *

Les quatre dictionnaires que nous venons de commenter ont connu de nombreuses rééditions. Généralement, les changements introduits dans chacune d'entre elles ont été d'importance secondaire: format, versions abrégées, disposition des éléments conformant le tableau phonétique... On aurait pu s'attendre à ce que ces petites retouches corrigent quelques erreurs des éditions précédentes, mais, lorsqu'il en est ainsi, le résultat n'en est pas toujours vraiment heureux. Nous prendrons l'exemple de l'édition de 2000 du dictionnaire de García-Pelayo / Testas, faite en grand format sous le titre de *Grand dictionnaire [...]*. Nous venons d'expliquer que son tableau phonétique présentait, dans l'édition de 1967, les variantes longue et brève de chacune des voyelles ainsi que certaines combinaisons voyelle longue + [j], ce qui a été maintenu dans les éditions postérieures. Étant donné les erreurs que cette présentation renfermait (voir ci-dessus), il était prévisible que l'on s'avisât de les corriger à l'occasion d'une nouvelle réédition, ce qui s'est produit, plus de trente ans après, avec celle de 2000. Toutefois, la "correction" n'a pas consisté dans une présentation plus cohérente des sons et des mots qui les illustrent, mais purement et simplement dans la suppression de toute référence à la durée vocalique, fait surprenant, compte tenu que le tableau est censé être *phonétique*, non pas *phonologique*. Or, en ce qui concerne le [j], la conséquence directe de cette suppression n'est autre que la disparition de toute référence dans le tableau au fait que [j] peut être représenté en français, non seulement par le *i* et le *y* de *lieu*, *yeux*, qui y ont subsisté comme exemples de [j], mais également par *-ll-*, *-ill-*, *-il*, graphèmes qu'on n'y trouve plus du fait qu'ils n'apparaissent sur le tableau primitif que dans des mots du type *resille*, *treille*, *oeil* illustrant les combinaisons voyelles longue + [j], éliminées dans l'édition de 2000 avec le reste des références à la durée vocalique. Le résultat en est ainsi le même que nous avons critiqué dans le cas des dictionnaires de Puy Costa et de García Navarro / Clerc, par rapport auxquels nous avons considéré le tableau fourni par l'édition de 1967 du dictionnaire de García-Pelayo / Testas comme étant plus complet. L'édition du *Grand dictionnaire* que nous commentons représente donc, sur le point précis qui nous occupe, un pas en arrière.

* * *

Faute de temps, nous n'avons pu aborder dans cette communication certains aspects intéressants de notre sujet; ayant centré notre attention sur la substitution de [j] à [ù] en français et sur le reflet de ce phénomène dans la pratique figurative de nos dictionnaires, nous ne nous sommes guère occupé du processus similaire qui s'est produit -ou qui est en train de se produire- en espagnol, également recueilli dans notre corpus. D'autres rencontres nous offriront peut-être l'occasion de nous y intéresser plus particulièrement et de mettre pleinement en lumière le rôle

joué par l'une et par l'autre de ces évolutions dans les choix figuratifs opérés par les auteurs de nos ouvrages. Voici, toutefois, les idées essentielles qui se dégagent de ce que nous avons exposé.

Aucun des dictionnaires de notre corpus paru pour la première fois au XIX^e siècle ne reflète dans leurs transcriptions la défonologisation de la paire [ù]-[j] en français; quoique largement répandue à l'époque, l'attitude normative de nos auteurs les a conduits à ne pas y faire non plus la moindre allusion dans leurs explications préliminaires. Dans les premières décennies du XX^e siècle, nos ouvrages ont commencé à profiter des importantes études en phonétique publiées depuis la fin du siècle précédent. Mais, craignant de rebuter leur public par l'emploi de signes étrangers à l'alphabet latin, nos auteurs n'ont pas osé adopter l'alphabet phonétique international comme outil de transcription de la prononciation. Fidèles donc aux méthodes figuratives traditionnelles, ils sont restés très influencés par l'orthographe, ce qui les a empêchés, soit d'exclure une fois pour toutes de la prononciation française le son [ù], soit, lorsque cette exclusion est réalisée, de transcrire d'une seule et même façon le son orthographié *-ll-, -ill-, -il, y*. Certains d'entre eux, finalement, figurent la prononciation correspondant à ces graphèmes au moyen d'un signe unique mais donnent des explications théoriques sur la prononciation française qui sont en franche contradiction avec cette pratique.

À partir des années 1960, et jusqu'à nos jours, en plus des dictionnaires qui emploient toujours un système traditionnel de prononciation figurée, on peut consulter des ouvrages qui notent la prononciation française en alphabet phonétique international. On se serait attendu à ce que ces ouvrages présentent entre eux un accord complet en matière de notations phonétiques; or, ce n'est le cas ni en ce qui concerne les notations, ni, surtout, en ce qui concerne la présentation de l'outil de transcription utilisé. S'il est bien vrai qu'ils suppriment tous le signe [ù] des transcriptions, [j] étant la notation unique pour toutes les graphies qui correspondaient autrefois à [ù] et à [j], il n'en reste pas moins vrai que certains d'entre eux notent l'effet allongeant de [j] sur la voyelle précédente, d'autres pas, et que, lorsqu'ils le font, il n'y a pas d'accord entre eux sur les voyelles toniques qui sont prononcées comme longues du fait qu'elles sont entravées par [j]. En outre, on peut toujours adresser à la plupart de ces dictionnaires le reproche que nous avons adressé à ceux qui notent la prononciation par la méthode traditionnelle: leurs tableaux phonétiques et leurs explications sur les prononciations française et espagnole faussent les correspondances entre [j] et les graphèmes qui le représentent en français écrit; qui pis est, ils reviennent parfois à l'équivalence traditionnelle entre [ù] espagnol et le son correspondant aux graphèmes réservés autrefois à [ù] en français, et ce en dépit de leur propre pratique figurative, qui les transcrit par [j].

Nous aurions envie de dire que ces erreurs seront vite corrigées, mais l'exemple de la dernière édition du *Grand dictionnaire* de García-Pelayo / Testas nous invite à être pessimiste à cet égard. On aimerait voir les grandes maisons d'édition investir un peu plus en qualité au lieu de rééditer ou de réformer à la hâte des tableaux phonétiques et des modèles figuratifs qui, dès leur première édition il y a quatre ou plus de quatre décennies, étaient déjà mal construits. Par malheur, ce n'est pas la tendance actuelle. Mais rien ne dure éternellement.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCALÁ-ZAMORA, P. de et ANTIGNAC, T. (1911) *Diccionario francés-español y español-francés*, Barcelone, Sopena. Autre édition commentée: 1968 (revue par G. Suárez Gómez), Barcelone, R. Sopena.
- CORMON, J. L. B. (1800) *Diccionario portátil y de pronunciacion, español-frances y frances-español, al uso de ambas naciones*, Lyon, B. Cormon, Blanc, Reymann.

- CUYÁS ARMENGOL, A. (1927) *Dictionnaire espagnol-français*, Barcelone, Hymasa.
- DOMÍNGUEZ, R. J. (1845-1846) *Diccionario universal francés-español y español-francés*.
Tome I: Madrid, Viuda de Jordán e Hijos. Tomes II-VI: Madrid, R. J. Domínguez.
- ESPASA (2000) *Diccionario Espasa Pocket. Edición especial para estudiantes. Español-francés. Français-espagnol*, Madrid, Espasa Calpe.
- ESPASA (2000) *Diccionario Espasa Grand. Español-francés, français-espagnol*, Madrid, Espasa Calpe.
- FÁBREGA, P. (1940-1941) *Diccionario Moderno Francés-Español y Español-Francés*, Cadix - Madrid, Cerón - Cervantes.
- FERNÁNDEZ CUESTA, N. (1885-1887) *Diccionario de las lenguas española y francesa comparadas*, Barcelone, Montaner & Simón.
- GARCÍA NAVARRO, A. M. et CLERC, J. (1976) *Diccionario francés. I: Francés-Español. II: Español-Francés*, Barcelone, Herder.
- GARCÍA-PELAYO Y GROSS, R. et TESTAS, J. (1967) *Dictionnaire français-espagnol / Dictionnaire espagnol-français*, Paris, Larousse. Autre édition commentée: 2000, *Grand dictionnaire espagnol-français, français-espagnol*, Paris - Barcelone, Larousse.
- GILDO, D. (1850) *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Madrid, G. Roig. Autres éditions commentées: 1858 (2^e-3^e), Paris, Rosa et Bouret; 1897 (revue par F. Gutiérrez Brito), Paris, Veuve de C. Bouret; 1948-1950 (revue par J. Delgado Campos), Paris, Bouret.
- GIORDANO, C. et YURKIEVICH, S. (1980). *Dictionnaire Collins français-espagnol, espagnol-français*, Verviers, Marabout (diffusion Hachette).
- ITER (1970) *Pequeños diccionarios Iter. Diccionario francés-español*, Barcelone, R. Sopena. Autre édition commentée: 1975, *Diccionario Iter francés-español y español-francés*, Barcelone, R. Sopena.
- LONGMAN (2001) *Dictionnaire Longman Poche. Français-espagnol. Español-francés*, Madrid, Pearson.
- MARTÍNEZ AMADOR, E. M. (1950) *Diccionario francés-español español-francés*, Barcelone, R. Sopena. Autre édition commentée: 1970 (revue par L. Gimeno Font), Barcelone, R. Sopena.
- PIFERRER, F. (1841) *Vocabulaire de poche Espagnol-Français et Français-Espagnol, avec la prononciation figurée*, Toulouse, Delsol, Pradel et Comp.
- PUY COSTA, M. (1966) *Diccionario moderno Langenscheidt de los idiomas francés y español*, Berlin - Munich - Zurich, Langenscheidt K.G.
- REYES, R. (1926) *Diccionario Francés-Español y Español-Francés*, Madrid, Huelves y Cía.
- ROZZOL, A. de (1901) *Nouveau vocabulaire contenant tous les mots usuels avec leur prononciation figurée. Français-espagnol*, Paris, Garnier.
- SAINTE-HILAIRE BLANC (M.-J. Blanc Saint-Hilaire) (1846) *Diccionario español-francés*. Lyon - Paris, Cormon et Blanc. Autre édition commentée: 1861, *Novísimo diccionario francés-español y español-francés con la pronunciación figurada en ambas lenguas*, Madrid, Gaspar y Roig.
- SALVÁ, V. (1856) *Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, avec la prononciation figurée dans les deux langues [...] rédigé d'après les matériaux réunis par D. Vicente Salvá [...]*, par J. B. Guim et F. P. Noriega, Paris, Garnier. Autres éditions commentées: s. d. (fin du XIX^e siècle) (revue par H. de Belmonte), Paris, Garnier; 1981 (revue par R. Larriou et M. García Morente), Barcelone, Diáfora.
- SM (2000) *Diccionarios SM. Avanzado. Français-espagnol, español-francés*, Madrid, SM.

- TORO Y GISBERT, M. de (1926) *Dictionnaire français-espagnol, donnant pour les deux langues simultanément: la prononciation figurée [...]*, Paris, Larousse.
- TORO Y GÓMEZ, M. de (1905-1906) *Nuevo diccionario francés-español y español-francés*, Paris, A. Colin.
- VIDAL, Jean-Paul (2000) *Vox. Diccionario avanzado español-francés francés-espagnol*, Barcelone, Bibliograf.
- VOX (1950) *Vox. Diccionario manual francés-español, español-francés*, Barcelone, Spes.
- VOX (1997) *Diccionario esencial francés-espagnol, español-francés*, Barcelone, Bibliograf.

LES CONTENUS CULTURELS DANS TROIS MÉTHODES DE FLE: ÉTUDE LEXICOMÉTRIQUE DES NOMS PROPRES

XAVIER BURRIAL SANCHO
Universitat de Lleida

0. INTRODUCTION

Lors de l'élaboration d'une méthode d'enseignement, les auteurs ont bien de choix à faire en ce qui concerne les contenus et les procédures méthodologiques. Étant donné que l'on ne peut pas enseigner tout, ni tout en même temps, il faut établir une «sélection» et une «progression». Depuis presque vingt-cinq ans, la plupart des méthodes suivent, en début d'apprentissage, les principes de ce que l'on appelle les «approches communicatives» dont les contenus sont définis en fonction des «savoirs», des «savoirs-faire» et des «savoirs-être» inhérents à tout apprentissage et articulés autour de trois grands blocs: contenus fonctionnels, contenus linguistiques et contenus culturels. La sélection des contenus fonctionnels et des contenus linguistiques pose sans doute des problèmes, cependant, on dispose d'inventaires de notions et de fonctions, de théories linguistiques et de théories en psychologie de l'apprentissage qui, tous réunis, justifient les choix qui ont été faits. Par contre, l'élaboration d'un inventaire de contenus culturels pose pour le moment de nombreuses difficultés.

Généralement, les méthodes d'enseignement de langues étrangères proposent trois ou quatre niveaux, matérialisés en autant de manuels. Notre choix va porter sur le premier niveau de trois méthodes: *La clé des champs*, *Libre échange* et *Le nouveau sans frontières*. D'après leurs préfaces, ces trois méthodes seraient comparables: elles ont été élaborées en France vers 1990, pour un public international d'adolescents ou d'adultes, elles ont une durée semblable et elles suivent des principes méthodologiques similaires.

Nous allons délimiter notre travail à l'étude des noms propres et à l'analyse des rapports qu'ils entretiennent avec les contenus culturels, tout en sachant: que les noms propres introduisent un type concret de faits culturels; que, dans le cas des débutants, les apprentissages vont porter essentiellement sur la langue –dans sa dimension communicative et dans ses aspects formels–; que les auteurs sont soumis à des contraintes par les maisons d'édition, etc. Cependant les noms propres sont bien présents dans les méthodes et nous nous proposons d'étudier le rôle qu'ils y jouent. Pour ce faire, nous disposons d'un corpus informatisé des «input» –les textes utilisés pour présenter la langue à l'apprenant– sans qui y figurent les exercices, bien qu'ils puissent, à la rigueur, être considérés comme faisant partie des «input». Pour la préparation du corpus, nous avons introduit les textes à l'aide d'un scanner, ensuite nous avons identifié les différentes parties du corpus ainsi que les noms propres, ce qui nous permet d'obtenir pour chaque méthode ou pour l'ensemble des méthodes étudiées, des index spécifiques et de connaître le nombre d'occurrences et le nombre de formes différentes des noms propres, leur fréquence par rapport au contenu total de la méthode, la fréquence d'une forme donnée, etc., mais aussi sa répartition –c'est-à-dire, le nombre de parties où cette forme est attestée. Dans un deuxième

temps et en utilisant des «filtres» nous pouvons séparer les mots anthroponymiques des toponymes afin de connaître les noms ou les prénoms des personnages qui interviennent dans les dialogues, les noms des personnages réels cités dans les différents textes (authentiques ou élaborés par les auteurs), les auteurs des textes authentiques –quand ils sont signés–, les noms propres qui se réfèrent à des lieux (pays, régions, villes, rues, ...), à des œuvres architecturales, littéraires et artistiques ou les noms de marques ou de produits.

Malgré les choix opérés dans cette étude, nous tenons à indiquer que notre idée de l'enseignement de la civilisation en FLE va bien au-delà de la présentation d'une série de savoirs factuels qui sont souvent transmis par des noms propres. Nous croyons que la compétence de communication comporte une compétence culturelle et que le lexique¹ ou les aspects psycho et sociolinguistiques, qui dépassent la connaissance formelle de la langue, ont une grande importance dans l'agencement de la compétence culturelle. D'autre part, nous ne partageons pas, non plus, une vision ethnocentrique qui associe culture francophone presque exclusivement à la France et plus particulièrement à Paris² et qui traditionnellement a été présente dans les méthodes d'enseignement du FLE. Nous voulons préciser, aussi, que notre but n'est pas de juger la valeur pédagogique des méthodes.

1. «CULTURE», «CULTUREL» ET «CIVILISATION» DANS LES PRÉFACES DES MANUELS

Généralement, les auteurs de méthodes présentent leurs objectifs et leurs points de vue didactiques dans les préfaces. Il s'agit, après tout, de la présentation d'un produit dont il faut célébrer les avantages. Dans les préfaces des «livre 1» des trois méthodes, nous allons nous intéresser particulièrement aux contextes linguistiques des lexèmes «culture», «culturel» et «civilisation»:

La clé des champs

«Dans la deuxième partie (unités 7 à 12), les apprenants sont sensibilisés aux gestes et aux mimiques que font les Français quand ils communiquent, à leur importance dans la communication et aux différences culturelles.» (*Livre du professeur*, «Introduction», p.4).

À la fin des unités 6 et 12 il y a une rubrique appelée «Évasion» dont «l'objectif est la révision de la matière travaillée; l'élargissement du lexique autour des thèmes du goût, des caractères, des modes de vie.» et où «les apprenants parlent [...] des rythmes de vie et des règles de politesse» (*Livre du professeur*, p.11).

Libre échange

[...] «chaque unité comporte des pages destinées à une étude de quelques aspects culturels liés à la thématique». La rubrique «Culture et civilisation (La France au quotidien) offre trois types de documents: une illustration des «productions» françaises actuelles (art, cinéma, technique, etc.); des informations pratiques et une présentation des comportements des français sous forme de textes écrits à orientation ethnographique.» (*Livre du professeur*, pp.3-5).

Nous n'avons pas trouvé de références aux textes mentionnés dans le livre de l'élève, c'est pourquoi nous avons cherché s'il y avait une explicitation des objectifs ou des contenus culturels dans les pages destinées au guide pédagogique, ce que nous avons effectivement trouvé: «Les

1. Voir GALISSON (1986)

2. LÜDI, G., MÜNCH, B., GAUTHIER, C., «Vers un enseignement pluriel de la civilisation» in COSTE, D. (éd.), (1994)

documents de civilisation présentés au début de cette unité [unité 1] ont plusieurs buts: sensibiliser l'élève à la vie quotidienne française; lui donner les moyens pratiques de communiquer avec les Français; lui donner la possibilité de comprendre globalement des phrases, des petits textes qui stimulent sa découverte » (*Livre du professeur*, p.17). Ces textes à «valeur ethnologique» présentent par exemple: «des métiers bien français », la valeur des couleurs, (Unité 2); la population en France et en Europe, l'emploi du temps d'un élève (Unité 3); «une promenade à travers la France» que les auteurs proposent de travailler à partir de chansons ; «une approche du comportement gestuel français» (Unité 4), etc.

Le nouveau sans frontières

«*Le NSF*» assure l'apprentissage de la langue avec ses nombreux exercices oraux, d'écoute et de systématisation; l'apprentissage de la communication avec ses nombreuses activités de prise de parole; l'apprentissage de la civilisation avec ses nombreux documents, illustrations et photos » (*Livre de l'élève*, p.3).

[...] « chaque leçon est construite sur le même schéma en trois parties: 1) des dialogues et documents. [...] qui présentent diverses situations de communication et mettent en scène les acquisitions lexicales, grammaticales, communicatives, civilisationnelles et phonétiques de la méthode ».

« À la fin de chaque unité, on trouvera: [...] 2 pages de textes et d'iconographie qui permettront de compléter les connaissances de civilisation (géographie, tourisme, économie, etc.) acquises dans l'unité » (*Livre du professeur*, p.3).

Pour l'ensemble des méthodes, les contenus culturels portent sur le non verbal, la culture du quotidien, la connaissance des produits et des protagonistes actuels de la Culture ou des connaissances de type artistique, géographique ou anthropologique.

2. APPROCHE QUANTITATIVE DES MÉTHODES

La clé des champs

La méthode comprend 12 «leçons ». De l'unité 1 à l'unité 3 il y a des dialogues qui présentent essentiellement des actes de parole, des dialogues qui représentent des tranches de vie d'une famille, de petits textes de civilisation, des activités et, à partir de l'unité 4, il y a aussi des lectures. À la fin des unités 6 et 12, la rubrique «Évasion » présente des activités à partir de documents authentiques (poèmes, extraits de presse, petites annonces...) ou de documents élaborés par les auteurs.

Les différentes unités ne comportent pas un nombre fixe de dialogues ni de documents. Ces textes contiennent 13062 occurrences (4271 pour les dialogues et le reste pour les autres types de textes). Il y a 3266 formes différentes dont 353 noms propres, soit 10,8%

Libre échange

La méthode est divisée en 12 «unités ». Dans chaque unité, il y a deux dialogues en «français standard», deux dialogues où l'on présente un registre de langue familier (itinéraire bis), des textes de civilisation (des documents authentiques et des documents fabriqués, en nombre et en taille variable) et des activités.

Les input contiennent 14413 occurrences dont 5392 dans les dialogues. Il y a 3126 formes différentes parmi lesquelles 316 noms propres qui représentent 10,11 % des formes.

Le Nouveau sans frontières

La méthode est organisée en 4 unités, chaque unité comprenant 5 «leçons» et un «bilan». Toutes les leçons ont une présentation pratiquement identique: 3 dialogues (seulement 2 dialogues pour la leçon 1 de l'unité 1 et pour la leçon 1 de l'unité 2), deux pages de «vocabulaire et grammaire» et des «activités».

Les bilans contiennent des activités de révision des contenus précédents et des photos (accompagnés de légendes) ou des textes qui présentent certains aspects de civilisation.

La méthode contient 9299 occurrences (les dialogues: 6032; le «vocabulaire et grammaire»: 2806; les textes de civilisation et les légendes des photos: 396 et les titres des leçons: 65).

Il y a 2226 formes différentes dont 205 noms propres, ce qui représente 9,21% des formes.

Le Nouveau sans frontières présente, pour nous, une difficulté supplémentaire: les auteurs ont choisi d'introduire la plupart des contenus culturels dans les activités et vu que notre corpus ne contient que les «input», nous ne pourrions pas présenter une étude quantitative complète des noms propres qui transmettent ce type de contenus, cependant nous essaierons de compléter cette lacune par un comptage manuel.

3. APPROCHE ANTHROPONYMIQUE

3.1. *Les personnages de fiction*

3.1.1. *La clé des champs*

3.1.1.1 Les personnages des dialogues ayant le statut de locuteur

Pour les hommes, le prénom le plus fréquent est Albert (Fréquence =23; Répartition=4), le personnage qui intervient dans un plus grand nombre de dialogues s'appelle Joël (F=9; R=6). Les autres personnages s'appellent Antoine (F=21; R=2), Pascal (F=16; R=5), Amédée (F=16; R=3), Olivier (F=11; R=4), Manuel (F=7; R=2), Denis (F=5; R=1), Julien (F=4; R=1), André (F=3; R=2), Germain et Janou (F=3; R=1). Les femmes s'appellent Nicole (F=25; R=5), Julie (F=12; R=3), Manon (F=10; R=2), Charlotte (F=9; R=4) Maude (F=9; R=2), Alice et Émilie (F=7; R=1), Tiline (ici, diminutif de Nathalie) (F=4; R=1), Elsa (F=3; R=2), Claire (F=3; R=1), Hélène (F=2; R=1), Anne (F=1; R=1). Il y a 14 personnages masculins qui interviennent 120 fois et 13 personnages féminins qui interviennent 107 fois.

3.1.1.2 Les personnages des dialogues ayant le statut d'allocutaire (en fonction d'apposition) ou de 3e. personne

Le prénom le plus fréquent est Nicole (F=16; R=7), Albert (F=9; R=6), Bruno (F=8; R=3) –que l'on retrouve aussi comme Bruno Le Meur (F=2; R=1) et Bruno Nuytens (F=1; R=1) –, Elsa (F=7; R=7), Manuel (F=7; R=4), Amédée (F=6; R=5), Nathalie, Marie et Alice (F=4; R=3), Maude et Antoine (F=4; R=2) Charlotte (F=3; R=3), Julie (F=3; R=2), Eric Rochant (F=3; R=1). En ce qui concerne les autres personnages féminins il y a 5 prénoms dont F=2 et 5 hapax (F=1). Dans le cas des autres personnages masculins, il y a 6 prénoms ayant une fréquence de 2 et 11 hapax.

Curieusement Bruno qui est le prénom masculin le plus fréquent n'apparaît pas dans l'index des locuteurs, ce que nous avons vérifié par la suite (*Livre de l'élève*, pp. 38 et 50).

Nous avons compté 24 personnages féminins à qui on parle ou de qui on parle 78 fois et on s'adresse ou on parle de 30 personnages masculins 81 fois.

3.1.2. *Libre échange*

3.1.2.1 Les personnages des dialogues ayant le statut de locuteur

Il y a 8 personnages féminins et 14 personnages masculins. Les femmes s'appellent Jacky (F=32; R=8), Fabienne (F=23; R=7), Carmen (F=16; R=6), Cécile (F=14; R=6), Lucie (F=9; R=2) Mme Dupré (F=5; R=1), Annie (F=4; R=1) et Marie Boli (F=2; R=1). Les hommes s'appellent Éric (F=38; R=13), Pierre (F=36; R=13), Rémi (F=27; R=5), Helmut (F=26; R=5),

Michel (F=24; R=10), Jacques (F=7; R=2), Charles, Simon (F=7; R=1), Marc, M. Roux (F=6; R=1) et Ahmed (F=4; R=1).

Les personnages féminins parlent 105 fois et les personnages masculins 204 fois.

3.1.2.2 Les personnages des dialogues ayant le statut d'allocutaire ou de 3e. personne

On parle de ou on parle à 16 femmes et le prénom féminin utilisé le plus fréquemment est Jaky (F=10; R=5) viennent ensuite Carmen (F=7; R=4), Cécile (F=5; R=3), Lucie (F=4; R=2), Nathalie et Caroline (F=3 ; R=1) et 9 hapax. Nous avons inventorié 23 noms de personnages masculins: Pierre (F=15; R=9), Eric (F=10; R=6), Michel (F=10; R=7), Gilles (F=6; R=1), Jacques, Thomas (F=5; R=1), Pedro (F=4; R=1), Noël (F=3; R=3), Henri, Rémi (F=3; R=1) et Jean-Charles (F=2; R=1) et 7 hapax.

3.1.3 *Le nouveau sans frontières*

3.1.3.1 Les personnages des dialogues ayant le statut de locuteur

Nous avons dénombré 14 personnages féminins qui prennent la parole 123 fois: Agnès D. (F=27; R=8), Sylvie (F=23; R=8), Mme Martin (F=18; R=3), Valérie (F=15; R=5), Corinne (F=10; R=3), Mme Lavigne (F=6; R=3), Nicole (F=6; R=2), Mireille (F=5; R=2), Marie D., Mme Morin, Stéphanie (F=3; R=1), Marie et Mme Dupuis (F=1; R=1). Il y a 15 personnages masculins qui interviennent 117 fois: M. Martin, Roland (F=17; R=7), Pascal (F=17; R=6), Nicolas (F=14; R=6), M. Dupuis (F=9; R=4), M. Lavigne (F=6; R=3), M. Lagarde (F=5; R=2), Gérard Dupuis, René D. (F=5; R=1), Jean-Pierre (F=4; R=2), M. Ferrand, M. Girard (F=4; R=1), Michel D. et Olivier Girard (F=3; R=1).

3.1.3.2 Les personnages des dialogues ayant le statut d'allocutaire ou de 3e. personne

Les personnages féminins jouent le rôle d'allocutaire ou de 3e. personne en 26 cas et les personnages masculins en 34 cas: Sylvie (F=11; R=7), Valérie (F=10; R=8), Sara (F=5; R=3), Corinne, Mme Martin (F=4; R=3), Jeanne, Agnès Darot, Mme Lavigne (F=3; R=3), Jane Britten, Mireille Morin, Valérie Florentini (F=2; R=2), Jane B. (F=2; R=1) et 12 hapax.; Nicolas (F=13; R=8), M. Dupuis (F=11; R=6), M. Marin (F=10; R=6), Nicolas Legrand (F=10; R=5), Roland (F=8; R=6), Pascal, Roland Brunot (F=4; R=3), Gérard Dupuis, M. Lavigne (F=3; R=3), François (F=3; R=2), Florent Dupuis, M. Fontaine, M. Gérard Dupuis, M. Girard, Michel Dupuis, Olivier Girard, Patrick Ferrand, René Dupuis (F=2; R=2), M. Fontaine (F=2; R=1) et 13 hapax.

Dans certains cas, nous trouvons le même personnage sous différentes formes que nous conservons, étant donné que ce sont les formes attestées dans la méthode.

L'observation de nos tableaux des noms de famille et des prénoms dans les dialogues – dont nous avons rapporté l'essentiel ci-dessus, étant donné que, par leur ampleur, ils ne peuvent pas figurer dans ce travail– nous permet de tirer quelques conclusions:

- La plupart des prénoms d'homme et de femme qui apparaissent dans les trois méthodes figurent dans la liste des prénoms les plus donnés en France de 1900 à 2000³.

- La présence de prénoms étrangers –ce qui pourrait supposer la présence de ces étrangers dans les méthodes– n'est pas très usuelle. Ahmed, Helmut, Carmen et Pedro sont des personnages de *Libre échange*.

3. La page web < www.prenoms.com > fournit une liste -selon des données de l'INSEE- des cent prénoms masculins et des cent prénoms féminins les plus courants.

- *Libre échange* et *La clé des champs* nomment presque tous leurs personnages par le prénom tandis que *Le nouveau sans frontières* combine les prénoms seuls, les noms de famille seuls et les noms de famille et les prénoms réunis. C'est aussi la méthode qui présente des personnages de tous les âges. Nous nous demandons si, dans les méthodes, une plus grande utilisation des prénoms peut impliquer un plus grand nombre de situations où le tutoiement serait plus habituel. Nous avons cherché le rang, la fréquence et la répartition de «tu» et de «vous» dans nos index avec le résultat suivant:

	<i>La clé des champs</i>			<i>Libre échange</i>			<i>Le n. sans frontières</i>		
	Rang	Fréq.	Rép	Rang	Fréq.	Rép	Rang	Fréq.	Rép
« tu »	34	58	34	32	80	29	97	20	14
«vous»	16	120	42	9	202	51	12	118	12

Par rapport à «tu», «vous» a un emploi semblable dans *La clé des champs* (67,41%) et dans *Libre échange* (66,89%) et un emploi significatif dans *Le nouveau sans frontières* (85,50%). Donc, dans les méthodes, quand on s'appelle par le prénom le tutoiement est plus usuel. Pourtant, il y a de nombreuses situations –surtout entre jeunes adultes– où les auteurs préfèrent utiliser le vouvoiement, ce que nous constatons en lisant les dialogues.

Dans *La clé des champs* et dans *Le nouveau sans frontières*, nous observons un équilibre entre le nombre de personnages masculins et de personnages féminins ainsi que dans le nombre de leurs interventions, dans *Libre échange*, ce sont les personnages masculins qui prédominent.

Malgré le nombre de prénoms utilisés nous avons trouvé un seul prénom commun aux trois méthodes: Richard, qui est un hapax dans chaque méthode. Cependant, nous avons trouvé six prénoms féminins et quatre prénoms masculins communs à deux méthodes: Anne, Carmen, Jeanne, Lucie, Nicole, Sylvie, Nicolas, Paul, Pascal et Pierre. Il est curieux de remarquer que Carmen, le seul prénom espagnol de femme, figure dans deux méthodes différentes.

3.2. Les personnages réels

Nous avons classé les noms des femmes et des hommes connus par leur activité dans la politique, la littérature, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, le cinéma et les sports. Nous avons dû faire un dépouillement manuel du *Nouveau sans frontières* vu que cette méthode introduit la plupart des contenus culturels sous la rubrique «activités».

Dans ce chapitre, *La clé des champs* contient 24 formes différentes, *Libre échange* 45 et *Le nouveau sans frontières* 20 (après les corrections).

Nous remarquons que ces mots ont une fréquence très faible, la plupart sont des hapax et sept mots, seulement, ont une fréquence maximale égale à deux. Aucun nom n'apparaît dans les trois méthodes et uniquement Picasso, Monet, Yves Montand, Catherine Deneuve et Truffaut apparaissent dans deux méthodes. Les contextes d'insertion de ces mots sont généralement des textes courts: légendes de photos où le nom apparaît seul ou bien il est suivi d'un petit commentaire –par exemple à propos des peintres, où il y a le nom de l'œuvre suivie du nom de l'artiste–, des textes courts destinés à la lecture, etc.

Les méthodes retiennent seulement quatre noms de personnages politiques: F. Mitterand, et Michel Rocard dans *Libre échange*, Simone Veil et Harlem Désir dans *La clé des champs*. Pour la politique –Rocard–, comme pour les sports –Noha, Fignon, Tabarly–, certains de ces personnages appartiennent à une période passagère et quand ils ne sont plus à la mode, les méthodes qui les intègrent prennent rapidement «un coup de vieux»: même si le public se rappelle d'eux, ils appartiennent déjà à l'histoire. En ce sens les noms des auteurs littéraires

sont moins éphémères. Cependant il y a encore des choix à faire, soit présenter des auteurs prestigieux et connus –Alexandre Dumas, Molière, (*Le Nouveau sans frontières*) Pascal, Rimbaud, (*Libre échange*) –soit présenter des auteurs prestigieux mais moins connus des étrangers –Ahmadou Kourouma, Butor, Mehdi Charef, Robbe-Grillet (*La clé des champs*). Apprendre une langue étrangère, c'est aussi continuer à apprendre des choses dans une autre langue, et nous pensons que les auteurs de méthodes aiment bien éveiller la curiosité des apprenants quand ils décident, par exemple, incorporer des photos de certains tableaux de peintres peu connus du grand public: Bernard Buffet, Jean Clouet, Herbin (*Le nouveau sans frontières*); Seurat (*Libre échange*).

En cinéma, il y a des noms célèbres d'acteurs et de metteurs en scène français et américains. *Libre échange* réunit 16 noms; *La clé des champs*, 8 noms et *Le nouveau sans frontières*, 3 noms. Seulement Truffaut et Catherine Deneuve figurent dans deux méthodes différentes, *Libre échange* et *Le nouveau sans frontières*.

Dans le domaine de la chanson, ce sont surtout des noms réputés que nous trouvons: Trenet, Barbara, Jacques Dutronc, Ferrat, Joséphine Baker, Ferré, Mouloudji, Serge Lama, Montand, mais aussi Michael Jackson, les Rolling Stones (*Libre échange*); Georges Vigneault et Tina Turner (*La clé des champs*) ou Y. Montand et Édith Piaf (*Le nouveau sans frontières*).

Les noms des personnages célèbres français sont côte à côte des noms de personnages étrangers, ce qui montre, d'une certaine façon, une volonté d'insérer les contenus culturels dans un cadre qui dépasse les pays francophones, bien que la francophonie –exception faite pour la France– ait une représentation anecdotique.

3.3. Les textes «authentiques»

Pour l'enseignement de la civilisation, les trois méthodes étudiées utilisent abondamment de photos mais suivent des stratégies différentes au moment de décider des caractéristiques des documents. *La clé des champs* introduit 25 documents authentiques, ce sont surtout des extraits de journaux et des textes poétiques. Dans *Libre échange* la plupart des documents ont été élaborés par les auteurs des méthodes, cependant, il y a cinq documents authentiques dont deux sont empruntés à Pariscope et deux à l'INSEE. Dans *Le nouveau sans frontières* tous les textes ont été élaborés par les auteurs.

3.4. Les organisations et les noms commerciaux

Dans ce paragraphe, nous avons classé les noms donnés aux organisations internationales, aux services de l'administration, aux entreprises, aux marques et aux modèles déposés et à certains produits culturels –titres de films, d'œuvres littéraires, de chansons– etc.

- Les organisations internationales et les services de l'administration

La clé des champs: Amnesty International, CE, ONU, Le Trésor public, Banque de France, Communauté Européenne, OCDE, OJD, Union Postale Universelle, SOS Racisme.

Libre échange: Amnesty International, CEE, Communauté Économique Européenne, OPEP, SOFRES, V^e République.

- La presse

La clé des champs: Le Parisien, Libération, Les Cahiers de cinéma, France –Soir, l'Humanité, La Croix, Mme Figaro.

Libre échange: Pariscope, le Times.

- Les événements sportifs

La clé des champs: Roland Garros.

Libre échange: Roland Garros, le Tour de France, Paris-Dakar, Championnat de France (de football), Giro, Grand Prix d'Amérique.

- Les transports

La clé des champs: Airbus, Ariane, R5, Air France.

Libre échange: Concorde, Airbus, Renault, Renault 5, 205 Peugeot, Boeing, Peugeot 205, Toyota, RATP, TGV, RER.

- Les noms commerciaux

Libre échange: Lacoste, Virgin Megastore, Monoprix

'Le Grand bleu' est le seul titre de «produit culturel» qui figure dans deux méthodes: *La clé des champs* et *Libre échange* et dans chacune de ces deux méthodes est un hapax.

Nous remarquons encore que la plupart des formes sont des hapax. Dans *La clé des champs* nous avons relevé 55 formes dont 42 sont des hapax; dans *Libre échange*, de 69 formes, il y a 51 hapax et dans *Le nouveau sans frontières* il y a 12 formes dont 9 hapax. 'Le Grand bleu', Amnesty International et la Communauté Européenne (sous des formes différentes) sont les trois mots communs à deux méthodes.

4. LES TOPONYMES ET AUTRES NOMS PROPRES

Dans «autres noms propres» nous avons tenu compte des monuments et des édifices somptueux. Pour les toponymes nous avons différencié: les pays; les régions; les villes; les quartiers, les places, les avenues et les rues. Dans les trois méthodes, les toponymes représentent un nombre considérable de formes: *La clé des champs*: 147; *Libre échange*, 56; *Le nouveau sans frontières* 61. Beaucoup de ces formes sont des hapax.

Nous allons présenter un exemple des tableaux utilisés pour le classement.

Dans les tableaux «Les 10 pays... » et «Monuments... » nous avons représenté par un «x » les ajouts apportés au *Nouveau sans frontières*, tel que nous l'avons précisé antérieurement.

Les 10 pays les plus fréquents

MOT	TOTAL		La c.d.c		Lib.éch		Le n.s.f.	
	Fréq	Rép	F	R	F	R	F	R
[France]	44	35	18	16	21	14	5	5
[Italie]	9	9	7	7	2	2	x	
[Espagne]	7	7	7	7			x	
[PORTUGAL]	5	5	4	4	1	1		
[Luxembourg]	6	6	5	5	1	1		
[GRÈCE]	4	4	4	4			x	
[États-Unis]	3	3	3	3				
[Angleterre]	3	3			2	2	1	1
[BELGIQUE]	3	3	3	3			x	
[Algérie]	3	3	3	3				

Les 10 villes françaises les plus fréquentes

MOT	TOTAL		La c.d.c		Lib.éch		Le n.s.f.	
	Fréq	Rép	F	R	F	R	F	R
[Paris]	79	56	22	17	33	22	24	17
[Bordeaux]	17	13	11	8			6	5
[Lyon]	9	9	2	2	1	1	6	6
[MARSEILLE]	7	7	2	2	1	1	4	4
[Toulouse]	10	6	9	5			1	1
[Strasbourg]	6	6	4	4	1	1	1	1
[Montpellier]	6	6	2	2			4	4
[Chenonceaux]	6	4					6	4
[Nantes]	5	5	3	3			2	2
[Nice]	4	4	2	2	1	1	1	1

Monuments et édifices somptueux (F =2)

MOT	TOTAL		La c.d.c		Lib.éch		Le n.s.f.	
	Fréq	Rép	F	R	F	R	F	R
[LOUVRE]	7	4	2	1	4	2	1	1
[La Villette]	6	4	3	2	3	2	x	
[Orsay]	4	3	2	1	2	2	x	
[Chambre des Députés]	3	3			2	2	1	1
[Conseil de l' Europe]	3	3	1	1	2	2		
[la pyramide du Louvre]	3	3			3	3		
[Sénat]	3	3			2	2	1	1
[Élysée]	2	2	1	1	1	1		
[la Géode]	2	2			2	2	x	
[Notre-Dame]	2	2	1	1			1	1
[Panthéon]	2	2	1	1	1	1		
[Sorbonne]	2	1			2	1		

Nous ne présentons pas de tableau pour les régions. Il y a seulement quatre formes qui sont communes aux trois méthodes: Bretagne, Sud-ouest, Pyrénées et Beaujolais. Nous avons compté 35 formes dont 23 hapax dans *La clé des champs* ; 7 formes (5 hapax) dans *Libre échange* et 22 formes (14 hapax) dans *Le nouveau sans frontières*.

Si nous mettons en rapport les données des régions, le tableau des villes et celui des monuments, nous observons que la fréquence de la forme «Paris» est significative: plus la fréquence de Paris est élevée, plus la fréquence des formes des «régions» est faible, et vice-versa. Ce même fait peut être observé dans le tableau «Monuments... » et dans le tableau «Les 10 pays... », ainsi que dans le reste du tableau des villes françaises.

Des formes comme «Suisse» ne sont attestées dans aucune des trois méthodes. «Belgique» (F=3) et «Québec» (F=2) figurent seulement dans *La clé des champs*.

Nous avons cherché des résultats pour deux villes francophones hors de France: Genève et Bruxelles. Genève n'est pas attestée mais nous avons trouvé Bruxelles dans *La clé des champs* (F=3) et dans *Libre échange* (F=1).

En observant le tableau «Monuments» nous notons, entre autres, l'absence de la Tour Eiffel. Cette forme est un hapax dans *Libre échange*, nous l'avons relevé dans *Le nouveau sans frontières*, mais elle est absente dans *La clé des champs*.

5. Conclusions

Nous sommes bien conscients des limites de notre étude, vu que nous avons seulement analysé le premier niveau de chaque méthode qui est, en principe, destiné à des débutants ou à des faux-débutants où l'enseignement de la langue en situation de communication est le but prioritaire, reportant, généralement, l'étude plus spécifique des contenus culturels aux niveaux supérieurs. Cependant, le nombre relativement important de noms propres dans les premiers niveaux des méthodes étudiées et les manifestations d'intentions des auteurs dans les préfaces à l'égard des aspects culturels a éveillé notre intérêt.

L'analyse lexicométrique des noms propres nous permet de montrer d'une manière objective quelques contenus d'une méthode donnée et de comparer les résultats obtenus avec d'autres méthodes. Ce seront les formes que chaque méthode contient ainsi que les absences (ou les oublis?) qui vont nous aider à connaître les critères suivis par les différents auteurs. L'analyse lexicométrique montre aussi que ces différentes options méritent par la suite une analyse qualitative.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBAIGES J-M.(1995), *Enciclopedia de los nombre propios*, Barcelona, Planeta, 1998.
 COSTE D. (éd., 1994), *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)*, Paris, Hatier-Didier.
 COURTILLON J. et alii (1991), *Libre échange*, Paris, Hatier-Didier.
 DEROY L. et MULON M. (1994), *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris, Le Robert.
 DOMINIQUE Ph. et alii (1988), *Le nouveau sans frontières*, Paris, Clé International.
 FABRE P. (1998), *Les Noms de personnes en France*, Paris, PUF.
 GALISSON R. (1986), *Des mots pour communiquer (éléments de lexicométhodologie)*, Paris, Clé International.
 GEFFROY R. et alii (1991), *La clé des champs*, Paris, Clé International.
 — (1991), *La clé des champs, Livre du professeur*, Paris, Clé International.
 GIRARDET J. (1988), *Le nouveau sans frontières, Livre du professeur*, Paris, Clé International.
 GUYOT-CLEMENT Ch. (1991), *Libre échange, Livre du professeur*, Paris, Hatier-Didier.
 LEBART L. et SALEM A. (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
 MOREU REY E. (1974), *Toponímia urbana i onomàstica vària*, Palma de Mallorca, Edit. Moll.
 MULLER Ch. (1977), *Principes et méthodes de statistique textuelle*, Paris, Hachette.
 PORCHER L. (éd., 1986), *La civilisation*, Paris, Clé International.
 ZARATE G. (1986), *Enseigner une culture étrangère*, Paris, Hachette.

APPROCHE COGNITIVE À L'EXPRESSION SPATIO-TEMPORELLE EN FRANÇAIS ET ALLEMAND

CATALINA CALAFAT RIPOLL
Universitat de les Illes Balears

1. AVANT-PROPOS

De prime abord nous devons définir la science cognitive comme le paradigme scientifique qui cherche à conjuguer différents domaines, dans le but d'analyser le complexe de la cognition humaine dans son sens le plus large. Elle possède deux lignes différentes: la première est l'essai de coopération interdisciplinaire entre l'intelligence artificielle, la psychologie, la philosophie, la linguistique cognitive, la neurophysiologie et l'anthropologie; la seconde assume la vision philosophique du cognitivisme, appelé philosophique ou strict, qui ne coïncide pas pleinement avec la première ligne. C'est ainsi que la science cognitive comme paradigme interdisciplinaire veut répondre à des questions telles que: Qu'est-ce que la raison? Comment donner un sens à notre expérience? Qu'est-ce qu'un système conceptuel et comment est-il organisé? Est-ce qu'il est unique pour nous tous? Qu'est-ce qui est commun à la manière de penser de tous les êtres humains?

Il s'agit donc d'élucider ce phénomène d'un point de vue plus large où l'anthropologie psychologique, la philosophie et ces autres disciplines se combinent. Ainsi, Levinson met l'accent sur l'importance de la culture dans le système de codage des locations spatiales. Ainsi, il examine la langue des Guugu-Yimithirr (Queensland du Nord, Australie), qui ne connaît pas la conception spatiale égocentrique (tenue jusqu'à présent comme le cadre cognitif universel) mais qui utilise un système absolu de description spatiale, avec l'exclusion des notions relatives comme *devant*, *derrière*, *gauche* et *droite*, substituées par *nord*, *sud*... C'est pourquoi cet auteur prône la relativité linguistique: «Of course, it is unlikely that there are indefinitely many fundamentally different ways of thinking about space, but there are at least two and no doubt more» (Levinson, 1998: 20-21).

Ceci dit, nous suivons les directrices de la linguistique cognitive, incluse dans cette science cognitive. Or, l'un des propos de cet article est celui d'examiner l'une de clefs de voûte de cette discipline selon laquelle, une fois examinée la diversité de l'expression spatiale (et temporelle, ajoutons-nous) dans différents idiomes, les divergences trouvées n'invalident point la recherche de l'universalité de la structure conceptuelle qui y reste sous-jacente: «Even though CS is universal, languages can differ in their overall semantic patterns, in at least three respects. First, languages can have different strategies in how they typically bundle up conceptual elements into lexical items. [...]. Second, languages can differ in what elements of conceptual structure they require the speaker to express in syntax [...]. Third, languages can differ in the special syntactic constructions they use to express particular conceptual notions» (Jackendoff, 1996: 8). Nous pouvons donc constater que, d'après ces affirmations, la linguistique s'évertuerait plutôt à nuancer la relativité soutenue par Levinson et d'autres psycholinguistiques.

Cela expliquerait l'intérêt cognitiviste pour les divergences entre différentes langues au moment de structurer leurs systèmes spatiaux. Ainsi, de multiples études au sein de la science cognitive, du point de vue anthropologique, psychologique ou linguistique, cherchent justement à évaluer comment nous structurons l'espace et les objets qui s'y trouvent (nous inclus) au moyen du langage. Soulignons que lorsque l'on met en rapport dans une expression ou scène spatiale des objets, il ne s'agit que des régions d'espace associées avec ces objets à un moment donné. Ce sont plutôt des entités spatiales (Herskovits, 1986: 57).

Alors, Langacker définit les termes des scènes spatiales: *landmark* (site, point de repère) et *trajector* (cible, objet à localiser), correspondant, respectivement, au *background* (arrière-plan) et au *foreground* (avant-plan). Par exemple, dans la proposition *Le chat est devant la maison*, la scène spatiale serait constituée par *le chat*, le cible ou objet à localiser, ayant comme point de repère ou site *la maison*. Il déclare aussi que l'une des caractéristiques essentielles de la conceptualisation humaine est justement celle de l'alignement *figure/ground*, des termes empruntés à la psychologie gestaltiste. Il est vrai que nous percevons et reconnaissons des entités en les contrastant avec d'autres, celles-ci fonctionnant comme un fond contre lequel se profilent ces entités (Langacker, 1987: Vol. 2, 231).

Or, si la représentation spatiale constitue un niveau de représentation mentale pour coder les propriétés géométriques des objets dans le monde et des relations spatiales entre eux, il résulte aussi évident que la simplification de ces propriétés contraste avec la richesse descriptive propre de la description de ces objets par eux-mêmes: « When an object is named, detailed geometric properties _principally the objects's shape (axes, solid and hollow volumes, surfaces and parts)_ are represented. In contrast, when an object plays the role of either figure (located object) or ground (reference object) in a locational expression, only very coarse geometric object properties are represented, primarily the main axes » (Landau et Jackendoff, 1993: 217).

Parvenus à ce point nous pouvons finalement mentionner la priorité spatiale ou hypothèse localiste propre de la science cognitive, qui postule que la structure du langage est intrinsèquement spatiale et que les usages linguistiques non spatiaux, comme les usages temporels, sont en quelque sorte parasites de ces formules prototypes, à travers l'extension métaphorique de leurs sens. Par exemple, King affirme que les prépositions allemandes *von*, *mit* et *durch*, usées pour marquer, respectivement, l'agent, l'instrument ou la cause, pourraient également être interprétées spatialement (King, 1988: 555).

Mais l'hypothèse localiste a été aussi contestée par le néocognitivism philosophique et, parmi d'autres auteurs, par les principaux théoriciens de la linguistique cognitiviste, Jackendoff et Langacker, qui contrastent leurs premières théories formulées quelques années auparavant. Le premier auteur, en voulant répéter que le temps est un système axial unidimensionnel qui va de l'arrière à l'avant, découvre le cas de la langue népalaise *belhare* selon laquelle un axe transversal est utilisé pour mesurer le temps et un axe vertical est employé pour la conception de temps comme une opposition du passé et du futur. En plus, il révèle que le temps est aussi exceptionnel parce qu'il montre des distinctions qui l'éloignent de toute simplicité représentative: «For instance, one speaks of the times *before now*, where *before* means "prior to", as though the observer (or the "front" of an event) is facing the past. But one also speaks of the *hard times before us*, where *before* means "subsequent to", as though the observer is facing the future» (Jackendoff, 1996: 23).

Par ailleurs, Langacker aboutit à des conclusions pour le moins surprenantes au moment de reconnaître que concevoir le temps en termes spatiaux n'est qu'une façon de parler: «It does not imply that the experience of time is reducible to a purely spatial one; if anything, the opposite would seem more plausible [...] time is in some sense more fundamental than space: the

conception of spatial relationships involves scanning, which requires processing time, and our notions of spatial extension are intimately bound up with time-extended physical actions (e.g. movement and the manipulation of objects)» (Langacker, 1987: Vol. 2, 148) .

C'est pourquoi nous titrons notre article en nuanciant l'expression spatio-temporelle pour ainsi essayer d'élargir le concept localiste et inclure la notion de temps. Toutefois, affirmons que la thèse localiste se dégage de la plupart des exemples choisis pour notre étude.

Il faut avertir qu'il s'agira ici de présenter des hypothèses formulées par des cognitivistes, à notre avis très valables, complémentaires mais aussi hétérogènes, sans chercher à les approfondir. À cet effet, nous n'essaierons que de souligner quelques traits relevés des comparaisons qui concernent nos langues d'étude, à partir de l'analyse de leurs systèmes prépositionnels, en esquissant aussi d'autres apports directement rattachés à l'allemand et au français.

2. L'ÉTUDE DES PRÉPOSITIONS

Nous avons choisi d'entamer cette approche contrastive à partir des prépositions des deux langues. La place fondamentale que les prépositions ont acquise dans le cadre de la linguistique cognitive réside dans le fait que ces éléments, en tant qu'expressions spatiales, représentent d'une certaine façon la nature de la signification linguistique. En effet, comme la conceptualisation équivaut à l'interprétation linguistique, et toute conceptualisation est *embodied*, c'est-à-dire, corporisée ou finalement basée sur notre expérience physique dans un environnement spatial, chaque pensée est en dernier ressort unie à la structure de concepts spatiaux qui naissent de notre structure préconceptuelle de l'expérience (Lakoff, 1987: 267). Ainsi donc les trois catégories de relations exprimées par les prépositions seraient: *place* (emplacement), *goal* (but), *path* (trajectoire), de même que *source* et autres conceptualisations.

Indiquons que l'importance des prépositions, d'un point de vue quantitatif aussi, est soulignée dans une œuvre traitant des *corpora* linguistiques où l'on met justement l'accent sur l'efficacité des textes informatifs: «About one word in every eight in almost any English text is a preposition [...]. When the high frequency and difficulty of acquisition of the English prepositional system is considered, it is somewhat surprising that there have not been more corpus-based studies of how the system is used. Studies of particular prepositions have already shown, however, that corpora can reveal previously undescribed systemic and distributional information» (Kennedy, 1998: 139).

2.1. La primarité spatiale des prépositions

Mettons l'accent sur le fait que cette étude des prépositions, en tant que composantes d'expressions spatiales (notamment locatives), dérive de la priorité que la linguistique cognitive concède à l'espace. Choisissons au hasard l'une des nombreuses interprétations des «usages» temporels de la préposition comme extensions métaphoriques: «Many instances are clearly metaphorical extensions of objects of locative preposition. Thus, the temporal *to* (b) is a metaphorical extension of the locative *to* (a): a. She drove the car from London to Edinburgh. b. She drove the car from Sunday to Tuesday» (Schlesinger, 1994: 167).

Or, nous acceptons les thèses de Groussier lorsqu'elle nuance ce qu'elle appelle la primarité, et non la primauté, spatiale en argumentant des raisons différentes. La première, diachronique, qui affirme que la signification d'origine de la majorité des prépositions est spatiale, du moins dans les langues indo-européennes. Ainsi, sur une liste de 60 prépositions de l'anglais d'aujourd'hui, exclusivement sept ont une origine non-spatiale (*as*, *during*, *except*,

like, owing to, save et since). Et celles-ci ne produisent ni dérivés ni composés, et n'acquièrent pas non plus de sens dérivés non-spatiaux. Quoiqu'il en soit, il existe d'autres auteurs comme O'Keefe (1996 : 304), qui remarque l'existence de deux prépositions temporelles en anglais sans homologues spatiaux: *since* et *until*. Profitons-en ici pour ajouter que Landau et Jackendoff (1993: 224) ne citent que *during* comme purement temporelle.

2.2. Limites et classes de prépositions

Si nous étudions le mot préposition, nous nous heurtons d'abord à ses limites, puisque c'est un terme disons polyvalent. En effet, dans le cas de l'allemand, il faut souligner l'importance de cette question puisqu'il se trouve souvent que, si nous admettons l'homographie de *Partikeln* (particules verbales), prépositions et adverbes, celle-ci engendre des confusions lorsqu'il s'agit de trancher sur la délimitation entre les particules verbales (séparables ou non du verbe) et les particules prépositionnelles. Il existe des façons divergentes d'aborder ce thème: la dissection traditionnelle des objets prépositionnels, *Präpositionalobjekten* ou *PO* ou encore une étude qui, aussi hors de la perspective cognitive, soutient que ce sont trois éléments différents mais: « Für die indoeuropäischen Ursprachen nimmt man gemeinhin eine Partikel-Gruppe an, deren Elemente je nach Kontext adverbialisch, präpositional oder als Präverbien interpretiert werden konnten » (Klumpp, 1997: 153). Nous adoptons donc cette opinion pour nos systèmes prépositionnels.

En ce qui concerne les classes de prépositions, la linguistique cognitive analyse notamment celles dites spatiales, tout en distinguant deux types, lors des scènes spatiales (voir p. 2): la préposition locative ou topologique qui décrit des relations topologiques (par exemple: *à, de, an, von...*) et la préposition projective, dimensionnelle ou directive (par exemple: *devant, derrière, vor, nach...*) qui apparaît pour décrire des relations avec une conception cognitive de l'espace à trois dimensions: la ligne verticale; l'axe premier horizontal ou sagittal; l'axe horizontal secondaire ou transversal (Herskovits, 1986: 158).

3. LA TRADUCTION DES PRÉPOSITIONS

Au préalable, nous pouvons faire appel aux trois conditions que Klein suggère pour le succès dans la communication sur les relations spatiales. Les interlocuteurs doivent, premièrement, partager leur façon de reconstruire l'espace cognitivement ainsi que les relations spatiales; ensuite, ils doivent connaître la signification lexicale des expressions spatiales utilisées; et finalement il faut qu'ils complètent le *core sense* ou noyau de la signification avec toute sorte d'information contextuelle. Cette dernière condition implique qu'ils doivent tenir compte de la position réelle ou imaginaire de celui qui parle ou de l'écouter, de son point de vue... cela étant la disposition la plus difficile à accomplir (Klein: 1994: 165). Certes, le problème dans l'approche contrastive résulte du fait que toute conceptualisation (même pour les situations abstraites, donc non perçues sensoriellement) est un processus déterminé par des principes perceptifs. En effet, c'est le concept essentiel de la science cognitive, l'*embodiment* ou caractère corporisé de la pensée en général et du langage en particulier.

Si la question qui a toujours concerné la lexicologie était celle de distinguer entre homonymie lexicale, polysémie et imprécision lexicale, avec la linguistique cognitive la distinction se limite à différents modèles d'usage d'un mot et c'est le contexte qui doit instantanéiser la signification désirée de ce mot, en excluant les autres. Alors l'examen des prépositions, traditionnellement considérées d'un vague lexical et d'une grande ambiguïté, s'avère d'une extraordinaire difficulté, seulement contrecarrée par la conception cognitive selon

laquelle tous les polysèmes d'une préposition sont représentés dans le lexique comme une constellation de sens avec différents degrés de représentativité ayant un ou plusieurs *ideal meanings* ou significations idéales, c'est-à-dire, des relations élémentaires géométriques et topologiques (comme l'inclusion ou la coïncidence), qui réduisent les objets spatiaux à des entités géométriques (points, lignes, surfaces, volumes) (voir p. 2). Ainsi, chaque préposition est associée à une ou plusieurs significations idéales ou à des idées géométriques et à plusieurs *sense shifts* (décalages de sens), ce qui permet aux cognitivistes de mener à bout une description systématique de ces régularités dans l'usage d'une même préposition (Herskovits, 1986: 94).

Des essais très remarquables conçus depuis des perspectives diverses contribuent à se frayer un passage entre les différentes solutions que les langues trouvent pour décrire une même situation objective. Parmi d'autres, citons l'article de Bowerman qui révèle, par exemple, que la préposition espagnole *en* peut exprimer le contact (*La taza en la mesa*), le support (*La pera en el cuenco*), l'emplacement (*El tirador en la puerta del aparador*). Cela correspondrait à trois différentes prépositions en néerlandais (*op, in, aan*); deux en anglais (*on, in, on*); deux suffixes en finnois (*-lla, -ssa, -ssa*) (Bowerman, 1996: 393-396).

4. QUELQUES PARTICULARITÉS DES PRÉPOSITIONS EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND

Dans ce paragraphe il ne s'agit point de réitérer les caractéristiques morphosyntaxiques des prépositions dans ces langues, telles qu'elles nous sont présentées dans des traités plutôt traditionnels, comme celui de Zemb (1984), mais d'en relever les traits les plus significatifs du point de vue cognitiviste. Nous allons donc découvrir des approches très singulières, surtout en ce qui se rapporte à l'allemand.

Quant à la langue française, c'est J. Lang qui, d'une façon systématique et rigoureuse, a analysé les prépositions en français et a réduit le nombre de prépositions à vingt-quatre, tout en complétant la liste avec vingt-neuf *Kumulierungen* ou accumulations de prépositions (*avant dans, d'après, derrière chez, pour dans...*) et avec un groupe important d'expressions prépositionnelles telles que *en arrière de qc, auprès de qn...* (Lang 1991: 46-52).

4.1. Les prépositions en allemand: l'étude des cas

En ce qui concerne la langue allemande, nous partons de la complexité d'un système qui, selon les inventaires, peut compter une cinquantaine de prépositions (Schmitz, 1988), ou atteindre les soixante-sept prépositions (Cartagena et Gauger, 1989).

En outre, si ces prépositions sont suivies d'un groupe nominal, celui-ci apparaît décliné. C'est-à-dire qu'il en est qui régissent des noms en cas génitif, datif ou accusatif; d'autres, deux des trois cas. Nous croyons intéressant de nous arrêter sur des particularités qui se réfèrent à ce dernier signe distinctif pour montrer comment la linguistique cognitive a essayé de résoudre les apparentes ambiguïtés et incohérences propres de ce phénomène.

Premièrement, il faut noter la théorie traditionnelle sur l'usage des cas ayant comme point de repère pour l'étude de la grammaire allemande l'une des œuvres les plus complètes à ce propos, *Duden-Grammatik* (1984): « Der Dativ wird gebraucht, wenn das Verbleiben in einem Raum, das Beharren an einem Ort, wenn die Lage gekennzeichnet wird. Der Akkusativ wird gebraucht, wenn eine Raum- oder Ortsveränderung, eine Bewegung, Erstreckung oder Richtung gekennzeichnet wird » (Leys, 1989: 97). Mais l'hypothèse d'une telle alternance (le datif ou la relation de permanence; l'accusatif ou la relation de changement ou mouvement) n'est pas suivie par les cognitivistes, ce qui a entraîné un bouleversement des théories traditionnelles et le début d'une meilleure compréhension du fonctionnement de la langue et, en particulier, des

prépositions. Tout cela impliquerait de refuser l'usage arbitraire des prépositions, surtout en ce qui concerne l'expression spatio-temporelle. Citons donc les apports de quelques auteurs, les deux premiers suivant les règles de la grammaire traditionnelle:

D'abord, Jackendoff maintient que certaines prépositions en allemand régissent le cas datif en fonctionnant comme marqueurs d'emplacement (*place*), et le cas accusatif lors de son usage comme marqueur de *path* (trajectoire). (Jackendoff, 1986: 164). Pour sa part, Langacker considère les *1-way* et les *2-way prepositions*, selon qu'elles peuvent régir un ou deux cas et confirme que le datif signale la location statique, alors que l'accusatif indique une trajectoire (Langacker, 1987: 400-403).

Par contre, Leys ratifie que les prépositions qui régissent le datif impliquent une relation déjà existante (ce qu'il appelle l'aspect non sommatif), tandis que celles régissant l'accusatif dénotent une relation naissante (ce qu'il nomme l'aspect sommatif). Il ajoute que les prépositions spatiales et temporelles plus génitif impliquent la même relation que dans le cas datif. Finalement il rattache ces hypothèses sur l'aspect à l'usage des verbes, rapprochant l'aspect dit sommatif de l'aspect imparfait ou de mutation et la voix passive, ce qui à notre avis entame une vision plus large et globale des mécanismes de la langue (Leys, 1989: 111). En effet, et entre parenthèses, ajoutons qu'en allemand, nous avons deux formes du passif morphologiquement distinctes, le passif formé par l'auxiliaire *werden* (aussi utilisé dans la formation du futur) et le passif formé par l'auxiliaire *sein*. En général, le premier est nommé *Vorgangspassiv* (passif du procès), le deuxième *Zustandspassiv* (passif de l'état final). Quoi qu'il en soit pour ce qui est de cette question, elle déborde non seulement le champ spatial, dirons-nous, mais présente aussi des difficultés que nous n'avons fait qu'effleurer et qui mériteraient une étude plus systématique afin de les déjouer.

Lors d'une étude en différents idiomes, Talmy observe aussi le traitement de l'aspect verbal en anglais par rapport à d'autres langues. Il affirme, par exemple, en étudiant le cas de l'allemand et de l'espagnol (et du français, pouvons-nous ajouter) que, tandis que le premier exprime cette catégorie verbale grâce aux satellites (particules verbales telles que la préposition), les autres catégories telles que la voix active et passive sont formulées à travers le verbe; le second exprime l'aspect aussi à l'aide du verbe. Par exemple, dans le cas de l'aspect progressif, *I finished writing the letter* ou *Terminé de escribir la carta* se correspondrait à *Ich habe den Brief fertig geschrieben*, d'où le satellite *fertig-Verbe* (Talmy, 1991: 492-495).

Serra-Borneto complète les définitions de Smith et de Langacker en y ajoutant les images schématiques proposées par Lakoff, étant une sous-classe d'images conceptuelles qui surgit d'expériences corporelles et motrices récurrentes lors du développement cognitif. En effet, l'image schématique de *container* (récipient) pour le datif: «[...] has not only a locative implication but is also very strongly connected with the absence of force dynamics applied to the trajector; if force dynamics is relevant in the image, there is a tendency for using the accusative version of the prepositional structure, if force dynamics is less relevant, the image of enclosure prevails and the dative version is preferred or even sanctioned (i.e. it is the only one which is acceptable)» (Serra-Borneto, 1997: 201). Pour illustrer cela, prenons l'exemple offert par Blumenthal: «*Ich laufe im Garten* (je suis dans le jardin et je cours dans le jardin, donc datif), s'oppose à *Ich laufe in den Garten* (l'accusatif indique que je viens d'un lieu autre que le jardin où je me dirige en courant)» (Blumenthal, 1987: 75).

Pour conclure ce paragraphe, ajoutons que Draye, à propos de l'expression de la trajectoire, commente la classification de ce qu'il appelle *Spatialpartikeln* et qui serait: d'abord, déictiques (*hin/her*); puis, simplement référentielles (dimensionnelles, comme *ab, auf...* ou topologiques, comme *ein, aus...*) et finalement, combinées (comme *hinab, heraus*) (Draye, 1992:165). Et à propos de ces dernières particules, très significative nous semble l'interprétation à laquelle

nous aboutissons après l'analyse des deux types de phrases prépositionnelles complexes à sens directionnel (la première consistant en séries de phrases prépositionnelles insérées comme *auf den Hügel*; la seconde avec un en-tête adverbial simple ou complexe précédant la phrase prépositionnelle, comme *unter der Brücke durch, in den Wald hinein*). Le fait que le datif semble perdre les valeurs précédemment établies dans le second type et puisse apparaître dans une expression dénotant un changement de sens, est cependant compatible et congruent: « Topologische Präpositionen in Verbindung mit dem Direktionsadverb *hin* (vgl. *hinein, hinauf, hinüber*) denotieren eine Lokalisationsänderung und lassen ihr prädikatives Komplement im Akkusativ erscheinen. Pfadpräpositionen wie *durch, entlang*, referieren hingegen auf geometrische Konfigurationen ohne Positionsänderung mit der Konsequenz, dass das Prädikativkomplement im Dativ wiedergegeben wird» (Olsen, 1999: 407).

5. LE CONTRASTE ENTRE L'ALLEMAND ET LE FRANÇAIS POUR L'EXPRESSION SPATIO-TEMPORELLE

Si nous axons cette analyse sur l'expression spatio-temporelle dans ces deux langues et que nous nous intéressons à l'usage prépositionnel, parmi d'autres contributions plus ou moins brèves, nous pouvons en faire ressortir les suivantes, qui traitent de la représentation conceptuelle du mouvement (à six composants : la figure, le fonds ou site, le mouvement et la trajectoire, à côté de la manière et la cause considérés comme optionnels).

Dans des études contrastives, Grünbeck (1976), et Malblanc (1968: 66-70) avaient remarqué (d'un point de vue traditionnel) ainsi que Guillemain-Flescher (1981: 176-180) ou Blumenthal (1987: 62-66) le décalage dans l'usage de verbes de mouvement.

Essentielle deviendrait la nomenclature proposée par le cognitiviste Talmy (1991) à travers l'étude des verbes de mouvement en anglais, allemand, français et espagnol. Il conclut que, tandis que les verbes dans les deux premières langues expriment seulement le mouvement, et que la trajectoire (*path*) est rendue par une particule verbale, en français et espagnol ces verbes-là se réfèrent aux deux éléments différents. Ainsi, les deux premières langues seraient *satellite-framed languages* et le français et l'espagnol, *verb-framed languages*, ce qui entraîne des différences stylistiques lors de la traduction, car la manière et la trajectoire sont focalisées différemment: une langue formulée par des satellites les décrit plus précisément, alors que la langue formulée par les verbes doit faire appel à des clauses additionnelles pour les refléter.

Remarquons aussi que les réflexions des cognitivistes Ungerer et Schmid, dont les observations sur l'anglais et l'espagnol pourraient être parfaitement extrapolées, respectivement, à l'allemand et au français, reproduisent les thèses de Talmy. Alors, ils analysent l'expression de la trajectoire dans une traduction en plusieurs langues d'une même proposition en soulignant l'élément qui l'exprime pour démontrer ce que nous venons d'affirmer: «*E. The boy went out of the yard. G. Der Junge ging aus dem Hof hinaus. (The boy went from the yard out). Fr. Le garçon sortit de la cour. (The boy exited from the yard). Sp. El chico salió del patio. (The boy exited from the yard)* » (Ungerer et Schmid, 1996: 235). Ensuite, en soulignant les risques de mauvaises traductions, ils affirment: «Perhaps the most spectacular result of the study is that Spanish translators of English narrative texts often have to weigh up descriptive detail against syntactic complexity» (Ungerer et Schmid, 1996: 241)

Si nous abordons par la suite le thème de la perspective, certaines réflexions prouvent l'utilité de notre théorie lorsqu'il s'agit de trancher sur la complexité d'un aspect essentiel dans l'expression spatiale, surtout en ce qui concerne la précision de l'allemand par rapport à d'autres langues. Ainsi Savary présente une terminologie qui n'est pas étrangère à celle de la grammaire cognitive lors qu'il établit les stades du déplacement (départ, parcours et arrivée, mais refusant les appellations de *source* et de *but*) (Savary, 1984: 240) ou quand il démontre que *le stade*

initial, exprimé par les compléments d'origine, en allemand peut être représenté par *woher ? woraus ? wovon ? von wo ab ?* et autres, tandis que la langue française ne connaît que *d'où ?* (Savary, 1984: 196). En outre, nous pouvons aussi vérifier que le français ne précise pas avec la même rigueur l'expression de la notation dynamique ou statique du parcours (ou trajectoire): «*Wolken ziehen (AN dem/ÜBER den) Himmel: AU ciel, des nuages passent/des nuages passent DANS le ciel.[...] Der Mantel schleift (AUF dem/AM) Boden, ÜBER dem Boden: Le manteau traîne par terre*». (Savary, 1984: 209).

Cette même remarque apparaît également chez d'autres auteurs suivant les canons de la grammaire dite traditionnelle, comme c'est le cas de Blumenthal qui, après avoir examiné ce décalage, conclut que le français exprime les différentes classes d'orientations spatiales au moyen des prépositions plutôt neutres dans un contexte ou situation qui les met en valeur. Par contre, la richesse de l'allemand sur ce point-là permet de spécifier une relation spatiale sans même la nécessité d'un contexte, avec la possibilité d'utiliser en plus des particules verbales (telles que *hin/her*) de grande valeur: «Das Deutsche tendiert dagegen zu spezifischen und expliziten Präpositionen, die auch unabhängig vom weiteren Kontext eine recht genaue räumliche Vorstellung vermitteln. Eine weitere Präzisierung kann durch die deiktischen Verbteile *her* (=in Richtung auf Sprecher) und *hin* (=vom Sprecher weg) geleistet werden» (Blumenthal, 1987: 77-78). Comme preuve supplémentaire de la nécessité de précision en allemand concernant aussi les verbes de mouvement nous attestons, par exemple, que le verbe français *descendre* peut être traduit par plus de dix-sept verbes allemands à particules (Blumenthal, 1987: 83). Voilà pourquoi cet auteur reconnaît l'infériorité du français par rapport à l'expression de l'orientation spatiale et de la nature du mouvement de la langue allemande.

Dans ce sens, Carroll ajoute des éléments notables dans son essai sur la description spatiale statique d'un objet en allemand et anglais: «While speakers of German tend to structure space from an observer-based perspective (deictic viewpoint), speakers of English pay close attention to the features of the object being described (e.g. shape) and use these as the point of departure when partitioning space» (Carroll 1997:138). Alors, au moment d'appliquer des concepts spatiaux pour structurer l'emplacement d'un objet, pour le parlant d'anglais la sélection de ces concepts est contrôlée par les traits de l'objet, tandis que le parlant d'allemand les ignore et pense en termes de régions d'espace qui sont définies par rapport au point de vue d'un observateur. Par conséquent, l'allemand emploie les prépositions *oben/unten (in up/in down)* et *vorne/hinten (in front/in back)* pour décrire l'intérieur et l'extérieur de l'entité, toujours du point de vue déictique. Par contre, l'anglais utilise les prépositions *top* et *above*, correspondant à *oben*, qui s'appliquent aux limites de l'objet à décrire.

Par ailleurs, cet auteur insiste sur le rôle des particules déictiques, cette fois dans la description dynamique ou de déplacement d'un objet. L'allemand possède les particules verbales (*hin-* et *her-*) qui localisent un point de vue soit au début (*hin*) soit à la fin (*her*, *r-*) de la trajectoire, selon le point de vue (déictique dans le premier cas; intrinsèque, dans le deuxième). L'anglais actuel, par contre, a perdu les formes archaïques correspondantes (*thither* ou mouvement partant d'un point de repère; *hither* ou mouvement vers un point de repère). Ajoutons, en outre, que l'allemand possède le *Vorgangspassiv* (passif du procès) pour exprimer une perspective intrinsèque (voir p. 7), ce qui n'existe pas en anglais (Carroll, 1997: 157-158).

Finalement, Rösner prouve la coïncidence de ces deux langues, capables de changer de perspective, en comparant l'usage des verbes *aller (gehen)* et *venir (kommen)*, face à l'espagnol: «So besteht im Spanischen, anders als beispielsweise im Deutschen, Englischen oder Französischen, eine ausgeprägte Tendenz, "die eigene Perspektive bei der Beschreibung der Bewegung beizubehalten", so dass die Möglichkeiten der Übernahme einer anderen Perspektive als des Sprechers stark eingeschränkt sind (vgl. *Yo voy für ich komme*)» (Rösner, 1993: 227).

6. ÉPILOGUE

Les interdépendances complexes entre les principes cognitifs pendant le processus de transposition d'une langue à une autre démontrent que ce champ doit encore se développer pour atteindre finalement une meilleure compréhension du mécanisme traducteur en général, fondamentale pour la linguistique informatique aussi, en suivant les principes de l'économie et de la flexibilité.

Pour en conclure, nous pouvons admettre que du point de vue de la traduction il existerait l'évidence de: différents mappages du même contenu dans des structures syntaxiques divergentes (voir p. 9); mappages entre contenus différents des langues (par exemple, que la préposition allemande *seit* correspond aux prépositions anglaises *since* et *for*) (voir p. 6); vides langagiers au moment d'exprimer une certaine structure sémantique universelle (voir p. 1). Ce dernier phénomène se manifesterait lors de l'usage prépositionnel que nous avons essayé de commencer à déchiffrer, même si lors de ce court parcours nous n'avons ébauché que certains des nombreux points qui éclairent l'expression spatio-temporelle du point de vue cognitiviste.

Alors l'objectif de rassembler des réflexions sur ce thème s'ensuivrait du fait qu'il n'existe jusqu'à présent un tel recueil et que cette compilation nous introduirait dans le début de ce qui serait une analyse comparative systématique en français et en allemand, à élaborer et compléter dans l'avenir. Et le tout sous une nouvelle perspective, celle de la linguistique cognitive, qui aiderait à révéler une cohérence unique dans la cognition humaine exprimée à travers le langage dans des milliers de langues différentes.

BIBLIOGRAPHIE

- BLUMENTHAL, P. (1987) *Sprachvergleich Deutsch-Französisch*, Tübingen, Niemeyer.
- BOWERMAN, M. (1996) «Learning How to Structure Space for Language: A Crosslinguistic Perspective». In BLOOM [et al.], *Language and Space*, Cambridge-Massachusetts, The MIT Press, p. 385-436.
- CARTAGENA, C. et GAUGER, H-M. (1989) *Vergleichende Grammatik Spanisch-Deutsch*, 2 vol., Mannheim, Dudenverlag.
- CARROLL, M. (1997) «Changing Place in English and German: Language-Specific Preferences in the Conceptualization of Spatial Relations». In NUYTS, J. & PEDERSON, E. *Language and Conceptualization*, Cambridge, Cambridge University, p. 137-161.
- DROSDOWSKI, G. [et al.] (1984) *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, vol. 4, Mannheim, Dudenverlag.
- GROUSSIER, M-L. (1997) «Prépositions et primarité du spatial: de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales», *Faits de Langues*, 9, p. 221-234.
- GUILLEMIN-FLESCHER (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*, Paris, Ophrys.
- HERSKOVITS, A. (1986) *Language and Spatial Cognition. An Interdisciplinary Study of the Prepositions in English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JACKENDOFF, R. (1996) «The Architecture of the Linguistic-Spatial Interface». In BLOOM [et al.], *Language and Space*, Cambridge-Massachusetts, The MIT Press, p. 1-30.
- KENNEDY, G. (1998) *An Introduction to Corpus Linguistics*, Londres et New York, Longman.
- KING, R. T. (1988) «Spatial Metaphor in German Causative Constructions». In RUDZKA-OSTYN, B. *Topics in Cognitive Linguistic*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, p. 555-585.
- KLUMPP, F. (1997) «Zu den Ursachen der Ungrammatikalität von Präpositionsstranden im Deutschen», *Neuphilologische Mitteilungen*, 98, p.147-159.

- LAKOFF, G. (1987) *Women, Fire, and Dangerous Things*, Chicago, The University of Chicago Press.
- LANDAU, B. et JACKENDOFF, R. (1993) «"What" and "where" in Spatial Language and Spatial Cognition», *Behavioral and Brain Sciences*, 16, p.217-265.
- LANG, J. (1991) *Die französische Präposition: Funktion und Bedeutung*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag.
- LANGACKER, R.W. (1987) *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford, Stanford University Press.
- LEVINSON, S. (1998) «Studying Spatial Conceptualization across Cultures: Anthropology and Cognitive Science», *Ethos*, 26, p.7-24.
- LEYS, O. (1989) «Aspekt und Rektion räumlicher Präpositionen», *Deutsche Sprache*, 17, p. 97-113.
- MALBLANC, A. (1968) *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Marcel Didier.
- OLSEN, S. (1999) «Komplexe Präpositionalphrasen mit postponiertem direktonalem Kopf», *Linguistische Berichte*, 180, p. 389-408.
- RÖSNER, J. (1993) «Kommen und Gehen im Deutschen und Französischen». In RÖSNER, J. [et al.] *Studien zum romanisch-deutschen Sprachvergleich*, Tübingen, Niemeyer, p. 215-228.
- SAVARY, R. (1984) *Ordre langagier, champ spatial et emplois figurés*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- SCHLESINGER, I. M. (1994) *Cognitive Space and Linguistic Case. Semantic and Syntactic Categories in English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHMITZ, W. (1988) *Der Gebrauch der deutschen Präpositionen*, Munich, Max Hueber Verlag.
- SERRA-BORNETO, C. (1997) «Two-Way Preposition in German: Image and Constraints». In VERSPOOR, M. [et al.] *Lexical and Syntactical Constructions and the Construction of Meaning*, Amsterdam, John Benjamins, p. 187-204.
- TALMY, I. (1991) «Path to Realization: a Typology of Event Conflation», *Berkeley Linguistic Society*, 7, p. 480-519.
- UNGERER, F. et SCHMID, H-J. (1996) *An Introduction to Cognitive Linguistics*, Londres, Longman.
- ZELINSKY-WIBBELT, C. (1993) «Interpreting and Translating Prepositions: A Cognitively Based Formalization». In ZELINSKY-WIBBELT [et al.]. *The Semantics of Prepositions*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p.351-392.
- ZEMB, J.M.(1984) *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch*, 2 vol., Mannheim, Dudenverlag.

FONCTIONNEMENT DU DISCOURS EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

MARÍA LORETO CANTÓN RODRÍGUEZ

Universidad de Almería

Les études linguistiques et leurs applications sont le fondement du développement de différentes méthodes appliquées à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Si le structuralisme supposait un nouveau positionnement des enseignants, l'analyse du discours permettrait, des années plus tard, une nouvelle conception des concepts de *langue* et de *texte* pour identifier les typologies discursives nécessaires dans l'enseignement des langues en situation réelle de communication et en situation professionnelle.

Le domaine d'analyse que nous proposons dans ces lignes semble très large si l'on considère les différentes désignations que, depuis les années soixante, se sont développées pour essayer de donner une réponse, plus ou moins valable, à un public qui demandait un apprentissage des langues étrangères déterminé par le travail réalisé quotidiennement. Dans ce sens, il nous semble pertinent de clarifier d'abord le lexique qui figure autour de ce que nous avons nommé *français sur objectifs spécifiques*.

Le modèle de D. Lehman, exposé brièvement, nous sert pour faire une rapide approche de toute la terminologie décrite dans les dernières décennies. Il faudrait distinguer, en un premier temps, les termes *français instrumental* et *français fonctionnel* qui semblent parfois se confondre dans la pratique de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Le premier a été lancé en Amérique Latine dans les années soixante-dix pour "désigner un enseignement du français ne se voulant ni culturel, ni usuel, mais souhaitant mettre l'accent sur la communication scientifique et technique" (Lehman, 1993: 41). Il basait l'étude de la langue française dans la lecture de textes spécialisés. Le terme de *français fonctionnel*, connu dans la même période à travers le ministère des Affaires Étrangères, permettait une approche pédagogique à des publics spécialisés suivant leurs besoins de communication. D'autres expressions qui se rapprochaient dans ce domaine étaient: *français scientifique et technique*, *langue de spécialité et enseignement sur objectifs spécifiques*. Le français scientifique et technique "réfère à la fois à des variétés de langue et à des publics auxquels on veut l'enseigner" (ibidem); sans déterminer une méthodologie à suivre. Le concept langue de spécialité suit la méthode structuro-globale audiovisuelle, "l'accent est mis, quel que soit le niveau, sur les spécificités lexicales et sur une sélection syntaxique" (ib.). Le dernier terme proposé, objectifs spécifiques (de l'anglais ESP) est plus général et on le trouve un peu partout même si, dans l'actualité, on préfère d'autres expressions, du type français pour la communication spécialisée, qui se base moins sur les objectifs d'enseignement et plus sur le public atteint, ce qui a débouché dans le terme connu de publics spécialisés.¹

1. Nous utiliserons ce terme pour nous référer aussi au dossier publié par la revue *Reflète* en 1989 où Martine Henao différencie dans son article "Formation linguistique professionnelle" ce type de public. Elle affirme: "On distingue communément les publics dits

Dans une société occidentale le développement vertigineux du monde de la culture mais surtout de la science et de la technologie a créé une grande diversité de ce type de public dit spécialisé. Il s'impose, alors, une définition précise des objectifs d'apprentissage dans le domaine d'une langue étrangère.

Notre but est double: d'une part, réfléchir sur les divers courants d'analyse discursive et d'autre, établir des liens avec les nouveaux problèmes que ce rythme de découvertes nous impose, car:

[...] dans un monde où sciences et technologies tiennent le rôle que l'on voit, y compris dans l'environnement quotidien, la culture [...] ne saurait se limiter aux arts, à l'histoire et à la philosophie. La culture scientifique et technique est alors la science pour ceux qui ne sont pas scientifiques [...], ou qui sont des scientifiques d'autres disciplines: celle des musées (La Villette à Paris), de la grande presse, de la télévision, destinée au "vulgus" si l'ont veut, puisque le véhicule de sa diffusion porte l'affreux nom de "vulgarisation" (Lehman, 1193: 34).

Cette diversité de terminologie a conduit les théoriciens de différentes disciplines théoriques qui ont des rapports avec la linguistique et l'analyse de discours à entreprendre des renouvellements au sein de l'étude et l'approche à tout type de documents qui puissent avoir un rapport direct ou indirect avec la compréhension de discours spécialisés.

LES APPORTS THÉORIQUES DANS L'ANALYSE DU DISCOURS EN FRANCE.

La publication en France de l'article de Harris, "L'analyse du discours" dans la revue *Langages* en 1969 suppose un changement de mentalité des linguistes français. Le mot *discours* apparaît pour faire une analyse de l'ensemble de phrases d'un texte face à l'analyse traditionnelle de la linguistique qui ne tenait pas compte des aspects extralinguistiques, de la distinction entre le plan verbal et non-verbal. Dans la même année, Pêcheux publie son livre *Analyse automatique du discours* où il affirme l'importance du contexte où se développe l'action du discours. Il présente le concept d'*interdiscursivité* pour lier l'acte discursif individuel à une universalité des discours car il n'existe pas de discours indépendants.²

Si la linguistique basait les analyses des textes bien d'un point de vue formel (analyse lexicale, syntaxique et morphologique) ou, bien, d'un point de vue idéologique, cette nouvelle conception d'analyse du discours impliquera une adéquation de ces deux types en soulignant l'importance de la partie contextuelle et ses significations sociales, c'est-à-dire, à partir des années soixante l'intérêt de l'analyse textuelle se centre, à part le texte, sur les contenus culturels

spécialisés, qui apprennent une langue pour travailler ou étudier ("les non-littéraires") et les publics dits non-spécialisés, ("les littéraires") qui s'intéressaient à la langue pour elle-même" (Henao: 1989, 22).

On a toujours parlé du caractère culturel et littéraire de la langue française. Dans la même année, 1989, M. Bertrand Renouvin, rapporteur au nom de la Section des relations extérieures du Conseil économique et social, publie un article sous le nom de "L'utilité économique et commerciale de la langue française", où il défendait le besoin d'utiliser la langue française autre que d'une manière culturelle: "Les études et enquêtes effectuées ces dix dernières années montrent que le mot "France" évoque, outre la richesse culturelle, un raffinement des moeurs et du goût, un classicisme immuable, qui feraient de notre pays une terre de tradition au sens le plus passéiste du terme". Il ajoute que le changement de mentalité est une tâche longue et difficile surtout dû à l'invasion de vocables anglo-saxons. Conséquent on a essayé de développer un usage de la langue française qui concernerait les différents domaines de l'économie, dans un premier temps, mais aussi les domaines de la science et de la technique.

2. Pendant les années 70 il y aura en France, selon J.J. Courtine, une analyse du discours qui voulait articuler toutes les disciplines existantes autour d'une théorie du discours réalisée de « structuralisme finissant, d'épistémologie de la discontinuité, d'une politique marxiste des sciences humaines et de l'imprégnation considérable par la psychanalyse, de l'atmosphère théorique du moment ». (Voir Moirand, 1995 : XV). Malgré cette idée de mélange sans aucun sens, il est certain que ces années sont décisives pour un renouvellement de la théorie du discours.

et sur le moment de production de ce texte. Ce sont les *lois de discours* dont parlait Ducrot (1983) quelques années plus tard.

Dans ce fonctionnement discursif, le composant énonciatif est fondamental. La sémantique en linguistique prend un nouveau sens dans le domaine de la pragmatique. Pour Maingueneau “[...] en analyse de discours toute étude lexicale implique que soit faite d’une manière ou d’une autre une distinction entre lexicale et vocabulaire, entre les virtualités qu’offre la *langue* et les valeurs spécifiques que prennent les termes à travers les relations originales qu’ils entretiennent avec les autres unités” (Maingueneau, 1991: 29). Énonciation et pragmatique marchent ensemble dans cette nouvelle approche du texte qui respecte les aspects contextuels et les actes de communication. Il s’agit, conséquemment, de lier les aspects internes de la langue – aspects syntaxiques et sémantiques- et les aspects contextuels – aspects pragmatiques- pour considérer non seulement les émetteurs de ces discours mais aussi les récepteurs.³

Compte tenu des aspects contextuels et cotextuels, de l’énonciation et de l’énoncé des discours, on peut déduire la multiplicité des typologies et variétés discursives d’une langue et, en ce qui nous intéresse, les différents genres discursifs produits en situation professionnelle. Si nous dévisageons maintenant les discours dits scientifiques, selon D. Jacobi “il faudra tenir compte d’autres disciplines qui pourront aider à cette analyse d’un point de vue extralinguistique” (Jacobi, 1984: 48). Les questions, que cet auteur se pose, servent pour faire un essai de classement:

Quelle est la position sociale du scripteur? Quels sont les enjeux de la communication? Que savons-nous du champ scientifique, de ses traditions épistémologiques et de la genèse des concepts qu’on y discute? Qui sont les lecteurs? Pourquoi lisent-ils? Que font-ils de cette information? Dans quels buts lisent-ils des écrits de la science? Etc.” (Jacobi, 1984: 48).

Le terme discours est conçu, dès ce positionnement, comme *discours social* puisque chaque communauté, chaque groupe social fait partie, lit et comprend un type de discours. Les contenus d’information des différentes variations discursives sont compris dépendant du niveau socio-culturel du lecteur, individu membre d’un groupe social.⁴

À partir des années 80 le développement de la dimension culturelle vient s’ajouter à l’étude des discours. Louis Porcher parle de la relation entre langue et civilisation : “La langue est toute entière marquée de civilisation, d’une part parce qu’elle est un produit socio-historique et, d’autre part dans la mesure où elle est toujours une pratique sociale. Réciproquement, aucun trait de civilisation n’existe indépendamment de la langue” (Porcher, 1982: 40)⁵. Dans le discours des langues sur objectifs spécifiques l’idée de dimension culturelle s’amplifie avec d’autres significations, il s’agit de connaître les comportements sociaux mais aussi les différents groupes professionnels dont les discours se différencient.

3. Alors que la pragmatique ait son apparition dans les études britanniques de J.L. Austin et de J.R. Searle, le terme de contexte comme élément fondamental de la pragmatique a été très bien explicité en France par Benveniste dans son article “L’appareil formel de l’énonciation”, *Langages*, 1970 et par Culioli dans son livre *Pour une linguistique de l’énonciation*, 1990.

4. “On pourrait appeler discours social, de manière purement empirique, la somme de tout ce qui se dit et s’écrit dans un état de société, tout ce qui s’exprime, tout ce qui se représente aujourd’hui, dans les médias électroniques” (Angenot, 1988: 24). Autour de la même idée les professeurs Dolon et Suau parlent de variété linguistique et registre : « [...] el concepto de *variedad lingüística* se revela como concepto central, relacionado con características de uso a las que la lengua está expuesta. De igual modo el concepto de *variedad* está íntimamente ligado al de *registro*, que se ha empleado a menudo para referirse a una *variedad lingüística* en estilística y sociolingüística, definido según el uso lingüístico en situaciones sociales determinadas» (Dolon, R et F. Suau, 1997: 12)

VERS L'ANALYSE D'UN DISCOURS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À partir de ce moment, les théoriciens disposaient déjà des moyens nécessaires pour déterminer l'existence des discours de spécialité. Il fallait établir les liens existants entre le linguistique et l'extralinguistique pour définir les discours produits en situation professionnelle de communication.

Les premiers essais pour établir une différenciation entre les discours et les discours de spécialité vont commencer aussi dans les années soixante avec le développement des courants linguistiques. En 1968 la revue *Le français dans le monde* publie un numéro spécial intitulé *Le français langue des sciences et des techniques* où l'on essayait de déterminer les caractéristiques –plutôt syntaxiques et sémantiques– de cette langue des sciences.

Il est certain que le développement des discours de spécialité commence avec l'étude de vocabulaires spécialisés. Il fallait déterminer une terminologie propre à chaque domaine scientifique et technique. Certains travaux importants peuvent être notés : Les vocabulaires spécialisés comme le *Vocabulaire d'initiation aux études agronomiques*, le *Vocabulaire d'initiation à la géologie* ; le *Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique* (Le VGOS) et les Dictionnaires contextuels qui deviendraient le point d'union avec les discours. (Lehmann, 1988 : 90-91). Selon Jacobi «l'une des approches les plus fécondes du discours scientifique est, on le sait, d'ordre lexical. Chaque discipline construit une terminologie et spécialise les mots selon un sens qui lui est propre » (Jacobi, 1984 : 44).

S'il s'agit d'une première approche à ce type de discours, c'est vrai qu'on ne peut pas s'arrêter dans les particularités lexicologiques et morphosyntaxiques. Les termes fonctionnent à l'intérieur d'un système donné, c'est-à-dire, ils sont part d'un discours scientifique ou non-scientifique. Leur articulation concerne leur valeur sémantique mais surtout leur fonctionnement discursif.

Ainsi compris, deux problèmes surgissaient au sein de ce type d'analyse discursive. D'abord, l'accès des spécialistes, chercheurs ou scientifiques, à la compréhension d'un discours de leur domaine de spécialité en langue étrangère. Pendant les années 70 on a essayé de trouver en France une langue de spécialité.» Introuvable, parce que les discours, quel que soit leur domaine de référence, utilisent tout simplement les potentialités du système de la langue dans laquelle ils sont construits» (Moirand, 1995: XVIII)⁶

Le deuxième problème était l'opposé du premier, c'est-à-dire, comment divulguer ces discours scientifiques et techniques à un public non spécialiste du domaine. Ce public devait disposer des moyens nécessaires pour la compréhension de ces discours de spécialité. Les communautés scientifiques, très fermées, ont dû s'adapter aux nouveaux temps. Les gens veulent participer des nouvelles découvertes de la science et la technologie et les mass-média ont contribué à cette diffusion des discours scientifiques. On a créé, alors, des discours de vulgarisation avec une reformulation de ce qu'on a appelé des termes-pivots, pour faire

5. Il existe une grande quantité de travaux dédiés à l'étude de l'aspect culturel intégré dans la compétence communicative et conséquemment dans l'étude de l'analyse du discours. Tous insistent sur l'idée d'intégration des réalités culturelles dans la situation de communication. Ainsi l'apprenant d'une langue étrangère doit-il connaître et intégrer ces pratiques culturelles dans son apprentissage s'il veut accéder à la compréhension totale de cette langue. C'est intéressant de connaître les travaux de G. Zarate, H. Boyer, R. Galisson et D. Coste entre autres. Signalons, à mode d'exemple, les mots de P. Carré : « Au-delà de l'apprentissage du code linguistique, c'est un véritable chantier culturel qui s'ouvre, pour autant que dans la communication d'un pays à l'autre, c'est autant la signification des coutumes, symboles, institutions nationales que la syntaxe et le lexique qui comptent » (Carré, 1991 : 35).

6. Dans l'actualité la plupart des revues d'un prestige reconnu utilisent la langue anglaise entre les membres de la même communauté scientifique à laquelle elles s'adressent. C'est la seule solution donnée par ce type de publication, obligeant d'une certaine manière à abandonner les différentes identités culturelles en faveur de la culture anglo-saxonne. Contrairement à cette évolution, différents pays essaient de rétablir les valeurs de leur langue en bénéfice des domaines scientifiques, techniques et professionnels.

connaissance de la dimension énonciative et pragmatique. Conséquemment, la langue sur objectifs spécifiques ne se soutient pas seulement avec l'analyse terminologique reprise dans les vocabulaires et les dictionnaires. L'approche discursive prend sa place avec deux oeuvres fondamentales : *Le français technique* de G. Vigner et A. Martin en 1976 et *La langue française de la technique et de la science* de Kocourek en 1982.

LES VARIÉTÉS DISCURSIVES EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La plupart d'études sur la langue pour la communication spécialisée définissaient uniquement, au début, le français scientifique et technique sans nommer le français des discours professionnels. Nous allons exposer ces différents genres discursifs pour essayer de déterminer les caractéristiques propres à chacun et la possibilité des modalités discursives à mi-chemin entre la science et le discours de vulgarisation.

Discours scientifiques et discours techniques.

Ces deux termes, *scientifique* et *technique*, ont été parfois réduits à un examen lexicographique qui comprenaient les domaines des sciences en général. Puis, on a décidé d'établir les caractéristiques de fonctionnement de ce type de discours mais d'un point de vue morphosyntaxique et sémantique. Ainsi, par rapport à la langue d'autres typologies discursives, celle des discours scientifiques et techniques se caractérisait par : l'objectivité, l'emploi de la troisième personne du singulier, la cohérence sémantique, la phrase courte, et la nominalisation principalement.

Cependant il existe certaines différences entre discours scientifique et discours technique. Pour Vigner et Martin le français technique est «l'ensemble du matériel lexical et syntaxique qui, dans le cadre du discours, est chargé de rendre compte de tous les procédés de mise au point, de fabrication et de reproduction d'objets, fondés sur l'application de règles et de normes rigoureusement déterminées» (Vigner et Martin, 1976 : 4).

Le côté pragmatique dans ce type de discours est aussi très important, car il faut bien connaître les différents domaines d'analyse mais, aussi, le contexte, le moments de production, la situation de communication et les relations sociales établies entre les producteurs du discours et les récepteurs.⁷ En réalité peut-on affirmer que les caractéristiques d'objectivité et précision se développent de la même manière dans les deux variations discursives. Si le discours scientifique garde une structure formelle plus précise et fermée, le discours technique fait appel à une construction lexicale et sémantique d'une grande rigueur, car la vitesse des événements obligent à une mise au jour constante pour instaurer l'équilibre entre texte et contexte, entre interprétation sémantique et interprétation discursive.

Discours professionnel

La deuxième catégorie décrite correspond à un domaine d'une plus grande étendue. Qu'entend-on par professionnel ? Quelles sont les disciplines engagées dans ce sens ? On a toujours pensé que le domaine des langues de spécialité, dites professionnelles, n'entamait pas de typologie discursive spécifique mais une déviation de la langue courante. Les travaux existants ont élaboré une analyse des situations de communication spécifiques au lieu d'une

7. "Le chercheur ne peut interpréter et analyser une catégorie de discours scientifiques qu'avec l'aide d'une connaissance approfondie du champ scientifique et disciplinaire, en comparant les différentes pratiques de communication, et en décrivant le contexte dans lequel elles s'insèrent (contexte au sens des conditions sociales et historiques situant les enjeux de la communication). (Jacobi, 1984 : 48-49).

analyse discursive proprement dite. Puis, discours professionnel était synonyme de discours commercial et les recherches montraient leurs résultats dans ce domaine.

Les principales différences de fonctionnement entre cette modalité discursive et les discours scientifiques et techniques se trouvent à des niveaux différents. Quant au lexique, si le discours scientifique cherche le terme précis pour éviter des confusion de compréhension, dans les discours professionnels un terme employé couramment dans la langue courante, peut devenir spécifique en discours professionnel dépendant du contexte de production, surtout s'il s'agit de discours appartenant à certaines disciplines qu'on hésite des classer entre les disciplines humaines et les disciplines scientifiques.

Dans l'analyse syntaxique les différences sont aussi évidentes. Il ne s'agit pas de trouver l'objectivité et l'impersonnalité des discours scientifiques, tout au contraire, la liberté de construction règne dans le discours professionnel surtout dans celui pourvu d'une fonction pragmatique. Il s'agit, dans ce dernier de trouver son caractère communicatif au lieu de la fonction argumentative et expositive, fonction principale dans le discours scientifique et technique.

Finalement c'est aussi évident que les manifestations de ces deux types de discours diffèrent aussi formellement. Le discours scientifique et technique est, la plupart des fois, un discours écrit où une communauté expose ses raisonnements abstraits théoriquement avec les formules de disposition textuelle déjà explicitées là-haut. Par contre, dans la variété des discours professionnels ce qui prime sur l'écrit c'est la situation de communication, le côté pragmatique du discours, le récepteur comme partie fondamentale pour le complet fonctionnement discursif.

Les discours de vulgarisation scientifique et la vulgarisation des discours professionnels.

L'un des premiers problèmes que nous avons exposé au début de ces lignes était la réponse du grand public à ce développement scientifique si rapide. Comment fait-on pour expliquer certains phénomènes scientifiques et techniques à des non-scientifiques. Nous avons avancé la possibilité d'une reformulation des termes par une personne qui se constitue intermédiaire entre le discours scientifique et ce public. Cette personne va créer une nouvelle variété discursive nommée discours scientifique de vulgarisation, avec d'autres expressions linguistiques et sémantiques plus proches de la langue standard. Le nouveau discours obtenu se caractérise pour devenir plus accessible au public en plusieurs aspects. L'objectivité du discours scientifique se transforme en une certaine subjectivité appuyée par un lexique plus riche en connotations pour arriver au grand public. Le texte scientifique, très direct, avec une phrase courte, devient plus long avec les explications du vulgarisateur, ce qui peut donner un discours beaucoup plus imprécis que le discours d'origine.

Finalement nous enrichissons notre classement avec la vulgarisation des discours professionnels car nous considérons que, même si ces discours sont plus proches de la langue quotidienne et, alors, du grand public, le développement impétueux de certaines technologies, adaptées à d'autres champs professionnels, entraîne des variations aussi dans cette typologie discursive. Nous exposons, par exemple, le discours d'une lettre commerciale et la transposition de cette lettre dans d'autres supports nouveaux comme le courrier électronique ou mél, ou, la télécopie. La disposition textuelle de ces derniers supports se perd, les formules de politesse se résument et nous assistons à une espèce de vulgarisation de ces discours professionnels sans le médiateur, sans l'aide du vulgarisateur. Le message du discours est varié par le producteur, conscient du changement et qui n'accepte pas les normes standardisées pour cette typologie discursive.

FONCTIONNEMENT DES DISCOURS ET PRODUCTION DES TEXTES

Nous nous intéresserons, pour finir, au fonctionnement du discours selon le classement proposé par J.P. Bronckart (1985). Cet auteur établit une typologie textuelle se centrant dans l'analyse des unités linguistiques caractéristiques à chaque texte. Les différentes situations de production offrent trois situations d'énonciation contrastées qui déterminent trois modalités discursives générales selon la présence ou absence d'unités linguistiques: le discours en situation (DS), le discours théorique (DT) et la narration (N). Dans le premier, le DS le texte est produit en relation directe avec le contexte. Le DT se caractérise par son indépendance par rapport à une situation d'énonciation particulière. Normalement il est produit en situation professionnelle surtout scientifique. La narration, correspond par contre, à un espace référentiel littéraire et les événements narrés ne se correspondent pas à une situation d'énonciation déterminée.

Pour ce qui nous concerne, l'analyse de Bronckart est importante dans le choix de textes analysés surtout dans les deux premiers groupes. Pour les discours en situation il y aurait trois modalités : les dialogues oraux enregistrés dans des lieux d'interaction sociale ou commerciale ; les dialogues oraux transcrits à partir d'une interaction scientifique ; et, les dialogues de théâtre contemporain (qui ne sont pas objet de notre travail). Dans les discours théoriques, un premier groupe serait composé par les ouvrages qui traitent les sciences naturelles (biologie, médecine, physique et chimie) ; un deuxième groupe, les ouvrages des sciences sociales (psychologie, linguistique, économie politique, droit et sciences de l'éducation ; et, pour finir, un troisième groupe avec les ouvrages de philosophie et épistémologie (Bronckart, 1985 : 68).

Selon notre premier classement les discours scientifiques et techniques seraient, pour cet auteur, et en analyse linguistique, des discours théoriques appartenant aux sciences naturelles, tandis que les discours professionnels pourraient appartenir à deux catégories : bien il s'agit de discours oraux du domaine économique ou touristique et, conséquemment, des discours en situation ; bien, il s'agit de textes écrits qui appartiendraient aux sciences sociales et, alors, classés dans les discours théoriques. Mais, que se passe-t-il des discours appelés de vulgarisation scientifique ? La plupart des fois, ils présenteraient des caractéristiques propres aux discours en situation, car nous avons déjà exposé que c'est une manière d'arriver au grand public sans l'objectivité d'un ouvrage scientifique. Néanmoins, certains textes qui appartiennent à des ouvrages des sciences sociales peuvent être considérés aujourd'hui comme des discours de vulgarisation dû à la prolifération de ce type d'œuvres.

Après le choix des textes, Bronckart extrait de son étude les unités linguistiques spécifiques à chaque type de discours et les interférences qui se produisent entre les divers discours.⁸ À part les textes décrits il parle des textes intermédiaires comme le journal de voyage, le récit de vie ou les textes pédagogiques.

Dans cette dernière approche se situerait notre schéma d'analyse comme enseignants de français sur objectifs spécifiques, car nos élèves doivent saisir les difficultés linguistiques d'abord, et l'espace référentiel, la situation contextuelle où se développe le discours, pour comprendre le fonctionnement discursif en chaque domaine professionnel.

INTRODUCTION À UNE APPROCHE DIDACTIQUE

Dans le cadre de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques qui nous occupe, il est évident que le rapport enseignant/apprenant est très important. Le public de la langue

8. Selon les études de la linguistique énonciative et textuelle, les unités analysées sont principalement les pronoms de première et deuxième personnes, le pronom indéfini *on*, les déictiques et organisateurs temporels, les organisateurs argumentatifs, les anaphores pronominales et non-pronominales et les modalités d'énoncé.

française sur objectifs spécifiques qui accède à des textes de vulgarisation scientifique est très hétérogène. Ces discours sont le meilleur moyen à l'accès d'une information. Premièrement parce que nous sommes professeurs de français, formés dans la tradition philologique sans connaissances particulières d'un champ scientifique ou technique. Par contre, nos élèves (futurs ingénieurs, médecins ou avocats) connaissent très bien en langue maternelle leur domaine d'étude (agriculture, médecine, droit) mais ne sont pas formés en langue étrangère et, beaucoup moins, dans le discours spécifique dont ils pourraient avoir besoin. C'est pour cela que les discours de vulgarisation scientifique supposent un discours à mi-chemin pour aider les deux parties impliquées dans la situation de communication.⁹

Comment peut-on accéder à l'étude de ces textes de spécialité avec nos élèves? Il faudrait d'abord tenir compte des éléments qui font partie de la procédure d'enseignement/apprentissage : le niveau des élèves, les études qu'ils réalisent et, surtout, l'emploi qu'ils vont faire, professionnellement, de la langue étrangère qu'ils doivent apprendre. En tout cas, il y aurait de différentes étapes à suivre dans l'analyse de n'importe quelle typologie discursive.

D'abord une analyse lexicologique d'information générale. S'il s'agit d'un discours scientifique, il faudrait le reformuler pour la totale compréhension. Ensuite une analyse syntaxique des structures récurrentes pour définir le discours. Après il faudrait déterminer les règles du fonctionnement discursif avec les principales fonctions (d'information, explicative, argumentative...) et finalement, l'analyse pragmatique, l'incidence du facteur communicatif: l'énonciation, le moment de production, les interlocuteurs, etc...

L'étude des discours professionnels se centrera plutôt dans la dernière partie, l'analyse pragmatique car ils forment partie, selon Bronckart, des discours en situation. Pour un enseignant ce n'est pas pareil un texte en langue française de contenu agricole ou de médecine qu'un discours oral dans la réception d'un hôtel ou une négociation commerciale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGENOT, M. (1988) «Rhétorique du discours social», *Langue française*, 79, Paris, Larousse, pp.24-36.
- BRONCKART, J.P. (1985) *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux-Niestlé.
- CARRÉ, P. (1991) *Organiser l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, les Éditions d'Organisation.
- DOLON, R et SUAU, F. (1997), *Análisis del discurso. Competencia discursiva en ámbitos profesionales : el contexto de la empresa*, Valencia, Lynx.
- HENAO, M. (1989) «Formation linguistique professionnelle», *Reflét*, pp.18-23.
- JACOBI, D. (1984) »Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science », *Langue française*, 64, Paris, Larousse, pp.38-52.
- KOCOUREK,
- LEHMANN, D. (1993) *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1991) *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MOIRAND, S., ALI BOUACHA, A., BEACCO, J.C., COLLINOT, A. (1994), «Présentation», *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang, 1995.

9. Il ne s'agit pas d'acquérir une grande quantité d'information théorique des disciplines qui nous intéressent dans nos cours. Il faut donner aux élèves les instruments nécessaires d'analyse pour accéder à l'information de ces discours. Quelles sont les structures prédominantes dans un type de discours spécifique et quel est leur fonctionnement en contexte de situation professionnelle.

- MORTUREUX, M.F. (1995) »Les vocabulaires scientifiques et techniques», BEACCO, J.C. et S. MOIRAND, *Les enjeux des discours spécialisés*, Cediscor 3, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- PORCHER, L. (1982) «L'enseignement de la civilisation en question», *Études de linguistique appliquée*, 47 pp. 39-40.
- VIGNER, G., MARTIN, A. (1976) *Le français technique*, Coll. *Le français dans le monde*, Paris, Hachette-Larousse.

CARACTERÍSTICAS PRAGMÁTICAS DE LA PRODUCCIÓN ESCRITA DEL ALUMNO EN UNA SITUACIÓN DE EVALUACIÓN

CARMEN CASTRO CASTRO
Universidad de Córdoba

La producción escrita del alumno, como todas las destrezas lingüísticas que se desarrollan en el aula, está sometida a una situación coercitiva que altera el carácter comunicativo de la lengua (enfoque lingüístico adoptado por la LOGSE¹) Siguiendo el concepto de TD, Chevallard (1991) en la situación de instrucción se producen una serie de operaciones que modifican, de hecho, la práctica lingüística y alteran, en este caso de forma esencial, el proceso de escritura. Cabe destacar, siguiendo este enfoque, la existencia de una marcada *desincritización* o proceso de adaptación de la práctica al contexto escolar específico y una *despersonalización*, resultado de la distancia que se establece entre los textos y sus emisores/ receptores (Díaz Corralejo, en prensa).

En una situación de evaluación de la producción escrita estas alteraciones se ponen de manifiesto por lo que, mediante su análisis, hemos intentado ponerlas de relieve y facilitar así una reflexión didáctica. Nosotros hemos adoptado el enfoque pragmático como instrumento de análisis, lo que nos permite acceder a diversos aspectos implicados, lingüísticos, sociales o psicológicos, todos ellos profundamente relacionados.

EVALUACIÓN DENTRO DEL ENFOQUE COMUNICATIVO

El uso lingüístico en la comunicación es en la actualidad el enfoque que aparece en la legislación vigente para la enseñanza de una lengua extranjera en la enseñanza obligatoria, 1ª, 2ª y Bachillerato, el cual incorpora aspectos discursivos y pragmáticos tales como:

El objeto de aprendizaje global consistirá en mejorar y profundizar en la comprensión y uso de la lengua extranjera en situaciones habituales de comunicación (BOJA, 1994.115:8739)

(...) Aspectos funcionales, aspectos pragmáticos relacionados con el contexto situacional, relación y actitud de los interlocutores por lo que en la destreza de la producción escrita se valorará (...) la planificación cuidada de los mensajes que se quieren comunicar, a los interlocutores a los que van dirigidos y los esquemas textuales que se han de aplicar (BOJA, 1994.115:8741)

Así como:

la expresión de ideas en textos que resulten coherentes y respondan a un objetivo concreto, utilizando estrategias de planificación y elaboración, y cuidando la corrección textual, el orden de la expresión y el contenido que se desea transmitir (CEJA., 1994: 62)

1. *Utilizar la lengua extranjera de forma oral y escrita para comunicarse en situaciones reales diversas de manera clara, personal y creativa, con fluidez y corrección crecientes y haciendo uso de estrategias adecuadas* (BOJA, 1994. 115: 8739)

No obstante, cualquier observador del uso lingüístico en el aula de L2 podrá comprobar que las prácticas comunes de expresión pierden el objetivo comunicativo, tendencia que se acentúa en las actividades objeto de evaluación, pues el contenido procedimental correspondiente a la expresión escrita en la vida real, a fuerza de centrarse sobre sí mismo, se aleja de su objetivo fundamental que es la propia comunicación. Todos sabemos que las redacciones de los exámenes no están dirigidas realmente a nadie ni su información es considerada importante; lo importante es lo “bien hecha” que esté la redacción”.

No es nuevo considerar la evaluación y, en concreto, las pruebas de valoración externas, como una fuente de sentimientos negativos tanto en el profesor como en el alumno. El profesor tiene el poder y la autoridad lo que en ocasiones puede producirle, como corrector, ansiedad y angustia y provocar inseguridad y miedo en el alumno. Éste modificará su conducta al no encontrar en el profesor un aliado en su aprendizaje sino un juez ante el que se debe actuar bien, siguiendo unas normas y en donde el fin (obtener una buena calificación) justifica los medios. Tampoco es novedoso atribuirle a la evaluación una repercusión sobre el desarrollo de los estudios pues éstos pueden llegar a tener como único objetivo unos buenos resultados en la evaluación y el profesor convertirse, fundamentalmente, en evaluador y controlador. De igual manera, la consideración del error como acierto parcial de la actuación del alumno se transforma en falta que descalifica al candidato, falta que recibirá una sanción por parte del profesor y deberá ser evitada por el alumno. Estos factores modifican el comportamiento del alumno que no busca la mejor manera de aprender sino aquel comportamiento que le produzca un mejor resultado. El alumno está encerrado en unos comportamientos de prudencia táctica que impiden su originalidad e inventiva. (Carraud 2000,14)

La presión que se ejerce sobre el alumno no sólo se desarrolla en el plano pedagógico a través de la escolarización sino que, en el ámbito social en el que el alumno se mueve, los exámenes en general y, una prueba externa en particular, tienen una gran repercusión en los estudiantes.

Et pourtant, qu'y-a-t-il de plus injuste qu'un examen? Si l'apprenant réalise une mauvaise performance ce jour-là, il portera longtemps cet échec avec lui. L'examen est une sanction et on peut se demander si socialement le mot sanction n'est pas ici très proche de celui qu'on peut employer en droit. (Clavier: 2000)

Los diplomas están en la actualidad perdiendo cada vez más su valor y únicamente se mantienen gracias a la insistencia y al interés de la sociedad que, ante la dificultad de encontrar empleo y una buena situación social, les devuelve su valor utilizándolos como herramienta de clasificación. El examen sigue conservando su validez en materia de adquisición de saberes, por lo que el fracaso en un examen y, más aún, en una prueba de ámbito nacional, ocasiona estrés y miedo en los alumnos que deben someterse a él (Politski: 2000.45).

Sería difícil saber el exacto alcance de estas influencias sobre la producción del alumno aunque sabemos que, además de disminuir su capacidad de precisión, potencian el desarrollo de determinadas estrategias que intentan simular un mejor dominio de la lengua. Por lo general, estas herramientas aparentemente “mejoran” el resultado de su actuación cara a un canon o una plantilla pero, sin duda, se alejan de los objetivos comunicativos perseguidos durante la evaluación: existe, en nuestra opinión, una serie de fenómenos específicos tales como la simplificación o reducción conceptual, la recurrencia a modelos aprendidos, el hábito de la imitación o el uso de conectores “mágicos” que intentan demostrar un alto nivel de dominio lingüístico en la expresión y, sin embargo, no responden a la amplitud y complejidad propias del texto escrito. Estos fenómenos son los responsables de la distorsión, entre otros, de aspectos

tan esenciales como el pacto referencial y de realidad. No se trata de algo consciente para el alumno, pues el propio sometimiento a las reglas del juego no le da la oportunidad de optar por otra forma de conducta: ¿Qué alumno, conociendo las normas del examen, los criterios de evaluación tanto implícitos como explícitos, buscaría otra forma de resolver las preguntas más acorde con sus verdaderos conocimientos o con la falta de ellos? ¿Qué alumno intentaría expresar sus verdaderas opiniones o experiencias, si ello le llevara a cometer unas faltas de forma?

L'appel à des consignes de production, à des indications énonciatives pour une production écrite ou orale relève le plus souvent, dans la pratique pédagogique, des formes de simulation. En recherchant des conditions d'authenticité de ces exercices, ne risque-t-on pas de recréer, par stylisation, des objets parfois bâtards et de nouveaux genres scolaires? (Coste,91:88)

SERVIDUMBRES DE UNA PRUEBA DE COMPRENSIÓN-EXPRESIÓN

El enunciado interrogativo

Las características formales de una prueba de expresión escrita en la que existe un texto base en lengua extranjera plantean una dualidad de referencias ante las que el estudiante debe reaccionar. Los alumnos en situación de instrucción están acostumbrados a utilizar este tipo de texto como modelo o, incluso, como muestrario del que extraer expresiones lingüísticas adecuadas. Para nosotros esta inclusión altera el objetivo de la prueba de expresión.

Como ya hemos indicado en anteriores artículos, desde un punto de vista de la adquisición de la lengua extranjera así como del enfoque comunicativo, nos preguntamos: ¿Cuál es el motivo por el que se le pide a un alumno que escriba acerca del tema del que el texto es un ejemplo? Si no es así, ¿por qué las preguntas suelen hacer directa o indirectamente referencia a los mismos? ¿Se supone que el alumno a lo largo de la prueba de 1h 30 es capaz de incorporar los nuevos conceptos haciéndolos disponibles para su uso?

Si escogemos algunas de las preguntas que han sido propuestas en los exámenes de Selectividad de L. Extranjera de los últimos años vemos cómo, bajo una aparente pregunta personal, se oculta una alusión al texto tema que actuará como plano de referencia para el alumno:

- 1) Aimeriez-vous visiter la cité des Sciences? Expliquez vos raisons
- 2) Que pensez-vous des animaux de compagnie?
- 3) La pollution n'est pas récente. Il y a toujours eu une distinction de la nature, mais comment cela se passe-t-il aujourd'hui?
- 4) Le besoin d'exprimer la réalité et la révolte domine-t-il la chanson actuelle? Y a-t-il d'autres sujets?

Este tipo de preguntas crea en el alumno una respuesta condicionada preparada durante meses atrás en la clase de lengua extranjera y determina el género o tipo textual que el alumno debería utilizar en su respuesta. Debemos añadir, al respecto, que aunque la estructura formal sea la de una pregunta, desde un punto de vista pragmático la intención del autor de la misma revela una "petición de hacer" obligatoria y unas directrices a las que el alumno debe someterse.

La primera de las preguntas, por ejemplo, esconde una serie de intenciones que no son las directamente deducibles del significado de los vocablos de los enunciados que la integran. Al alumno no se le pregunta en realidad si le gustaría o no visitar la ciudad de las ciencias sino que después de haber leído el texto que la describe, de forma muy favorable, exponga su deseo de visitarla haciendo suyas algunas de las ventajas o atractivos que tiene su visita. De alguna

forma se le está pidiendo al alumno que parafrasee el texto, que, como si de un ejercicio más se tratara “pasara a primera persona gramatical el texto tema”. Únicamente en la segunda pregunta se le pide al alumno que argumente su elección lo que sí implicaría una intervención personalizada del alumno que podría recurrir a su experiencia personal o su conocimiento del mundo

En cuanto a la formulación de las preguntas que enmarcan la prueba de expresión escrita debemos considerarlas como enunciados interrogativos de carácter transaccional² en el interior de una situación de evaluación. En tanto que enunciados interrogativos sabemos que, desde un punto de vista pragmático en una situación comunicativa de instrucción, existe una diferencia notable entre el conocimiento que posee el emisor y el que éste le atribuye al destinatario. Dentro del contexto de un intercambio escrito el enunciado interrogativo responderá, pues, a la imagen que el emisor se ha hecho del grado de conocimiento del destinatario en relación al suyo y la variable interrogativa podría ser interpretada como una variable de información, comodín que reemplaza una pieza de información que falta (Escandell y Vidal). No obstante, la mayoría de las preguntas de examen deben ubicarse en la zona más baja de la escala, en la que el conocimiento del emisor es máximo y la suposición sobre el conocimiento del destinatario es mínima, ya que el profesor que formula la pregunta conoce la respuesta del alumno. La transacción consistiría en que, una vez que el destinatario haya dado su solución, el emisor debería atribuirle un determinado grado de conocimiento.

Si bien esta caracterización de las situaciones comunicativas de instrucción se adecua, en general, al caso que estamos analizando creemos que en las preguntas de este tipo de pruebas no toda la información es conocida puesto que, no sólo se le pide al alumno conocimientos adquiridos en el aula, que han sido impartidos previamente por el profesor, sino que se le cuestiona acerca de opiniones y saberes fruto de su experiencia personal. Puede existir, y debería existir en un mayor grado, un cierto porcentaje de información desconocida por el emisor. Puede darse, incluso, el caso de que el alumno poseyese un mayor conocimiento conceptual que el emisor, siempre que se tratase de un área de interés para éste:

5) Le besoin d'exprimer la réalité et la révolte domine-t-il la chanson actuelle? Y a-t-il d'autres sujets?

(...) Mais en définitif sont groupes comme ska-y, Platero y tu les groupes que sont dans le haut de la liste musicale par ces lettres et ses rythmes qui parlent sur la vie, la drogue, la delinquance et qui sont nés à Vallecas, Malvarrosa etc, les quartiers les plus sous développés des grandes villes espagnoles.

A mon avis, je crois que la chanson en Espagne n'exprime pas la réalité et la révolte, généralement, parce que il y a des chanteurs comme Javier d'Alvarez. Ismael Serrano o Javier Ruibal

No obstante, la originalidad o el salirse de ciertos clichés léxico-lingüísticos suele acarrear una dificultad mayor en el uso de la lengua al dominar el concepto a la forma lingüística y, en muy pocos casos, los alumnos aceptan y optan por correr este riesgo.

Los enunciados interrogativos de las pruebas de evaluación de la expresión escrita también tienen, a nuestro parecer, un componente interaccional o social pues disfrazan la petición u orden bajo una solicitud de información, compartiendo con el destinatario el conocimiento y la presencia del texto tema al que ambos hacen referencia. En el primero de los ejemplos, el emisor

2. Aquel en el que prima la vertiente informativa según Escandell y Vidal 1996 cuya presentación en fórmula abierta, es decir conteniendo una variable sin especificar se coloca al servicio de la información.

supone un conocimiento de *la cité des sciences* a través del texto y un común parecer sobre la virtud de ésta. En la segunda, aunque puede barajarse una respuesta más personal y la opción positiva o negativa, el texto habrá impuesto una opinión a tener muy en cuenta y sobre la que versarán las respuestas. El tercer ejemplo parte de una aseveración sobre la existencia de la polución que implica al destinatario, y la pregunta impone un conocimiento del texto tema del que se supone que el alumno extraerá información. Hace también alusión al conocimiento del mundo del alumno, conocimiento construido a partir de sus experiencias personales y de la preparación didáctica recibida en las clases específicas

Además de estas características pragmáticas de las preguntas de examen, los enunciados interrogativos explícitos que los componen están sometidos a otros enunciados no explícitos pero sí implicados que los modifican en el equilibrio informativo que se establece entre el emisor y el destinatario.

Aimeriez-vous visiter la cité des sciences? Expliquez vos raisons? “*Éste el el tema sobre el que tienes que redactar una producción de 250 palabras en tu mejor francés*”. Para nosotros esta implicación disminuye la relevancia del enunciado interrogativo pues el deseo de saber por parte del emisor ha disminuido frente al interés por la forma que adquiere la expresión escrita que deberá juzgar.³ El destinatario-alumno, por su parte, conoce de antemano ese menor interés por la información de su producción lo que influirá en que su respuesta también carezca de las condiciones elementales de la cooperación: cantidad, calidad, relación, modalidad.(Grice: 1975)

EL PACTO REFERENCIAL

En cualquier producción escrita es de gran importancia conocer el tipo de texto que se va a utilizar pues esta opción condiciona al autor de la producción a ceñirse a ciertos condicionamientos lingüísticos, discursivos y pragmáticos. En las pruebas escritas de los exámenes de Selectividad predominan los textos de referencia, es decir, textos en los que habitualmente se suele aportar una información sobre la realidad exterior cuyos autores pretenden mostrar sus opiniones o experiencias sobre un determinado tema o situación haciendo creer al lector que son verdaderas. Son así mismo textos personales dado que responden a unas preguntas en las que se implica directamente al enunciadador que debe asumir la enunciación haciendo coincidir el autor y el narrador:

Les fêtes chez vous: comment sont-elles et qu’y faites-vous?

Que voulez-vous suivre comme études? Pourquoi ou dans quel but?

No obstante, las condiciones de la expresión escrita en una situación de instrucción desvirtúan estas características por lo que los textos resultantes suelen carecer de los rasgos de los relatos personales y tampoco se ajustan al pacto referencial.

La evaluación en el aula hace incluir el nombre del autor de la producción llegando, en muchas ocasiones, a crearse una autobiografía obligada pues los datos personales que aparecen en el texto pertenecen a este autor. No debemos olvidar, sin embargo, que su selección ha sido impuesta por el tipo de pregunta. Además, esta identificación de “primeras personas”, tal y como los estudios narratológicos señalaron hace 30 años, no suele ser total, pues el texto no es sino una selección de opiniones o experiencias cuya intención no es la total veracidad sino que comuniquen al lector lo que éste espera leer.

3. La cantidad de esfuerzo que el destinatario puede esperar que el emisor realice para ser relevante varía de acuerdo con las circunstancias, el emisor y la relación que existe entre emisor y destinatario.

En cuanto a la verosimilitud de lo narrado en un aula, normalmente el profesor que conoce a sus alumnos suele obtener un pacto referencial, ya que en la enseñanza de la L2 el enfoque comunicativo se centra en experiencias reales de las que los alumnos son actores. Es, por tanto, habitual el encontrar en los primeros niveles de aprendizaje textos autobiográficos de gran verosimilitud. *Je m'appelle Pilar, je suis célibataire, j'ai deux soeurs et j'habite à Fernán Núñez, je n'aime pas la musique classique et je fais de la course.*

Debemos tener en cuenta, sin embargo, que los alumnos no están habituados a construir un texto referencial basado en sus propias experiencias u opiniones, sino que suelen ceñirse a informaciones o experiencias de autores consagrados. La dificultad que los alumnos encuentran a la hora de expresarse en lengua escrita no es un problema exclusivo de la lengua extranjera sino que atañe también a la lengua materna.

Asimismo no se trata exclusivamente de una dificultad gramatical sino que por medio de la pregunta de evaluación se le pide al alumno que defienda sus experiencias y opiniones y esto le supone exponerse, dejar entrever su yo en una situación de máximo estrés y con herramientas tan deficitarias como puede ser una lengua extranjera parcialmente dominada.

En las pruebas de evaluación externa, a pesar de tratarse de una producción escrita aparentemente similar, algunas de sus características difieren, por lo que el resultado puede ser diferente. Este tipo de evaluación, en aras de la objetividad de la prueba, hace desaparecer el nombre propio del alumno y la presumible identificación entre el autor y el enunciador. Cada uno de los ejercicios es recibido por el corrector como única voz sin que tampoco conozca el alumno la identidad de este corrector. Se produce, pues, a nuestro parecer, una cierta anulación de la personalidad del escrito y ello hace que disminuya la necesidad de ajustarse a un pacto referencial de veracidad. Nadie va a comprobar la realidad de la historia y el alumno sabe que se ha convertido en un número sin ningún anclaje personal espacial o temporal. A pesar de la exigencia de la pregunta que implica directamente al emisor, cualquier tipo de ficción es admitida ya que el receptor no busca, como sería lógico, la veracidad en la respuesta, sino que el producto lingüístico sea coherente y correcto.

No debemos olvidar la existencia del texto tema que introduce, cara al emisor y al receptor, otra opinión o experiencia más fiable que la del alumno. En el caso del emisor éste se siente ineludiblemente atraído por la autoridad y seguridad de dicho texto y más o menos conscientemente se identificará con la mencionada referencia. La producción escrita resultante es, a menudo, un híbrido entre la intención original y los préstamos del texto tema y carece de la personalización exigida.

Selon moi les responsables de la pollution somme tous, oui nous sommes les responsables parce que tous participons dans ce jeux les principales responsables sont les voiture, l'usines et ça est dangereux pour tous les personnes que habitent ce monde surtout les personne les plus vulnérables comme les personnes âges, les sujets allergiques et les jeunes enfants⁴

En muchos casos los textos de los alumnos tienen como enunciador a un *je* que es el que responde a la pregunta que lo ha implicado aunque, a menudo, no suele aparecer esta primera persona gramatical y el impersonal o el colectivo *nous, on* tomen su lugar:

L'écriture à la première personne n'est pas un acte anodin. C'est une pratique d'écriture qui engage l'enseignant et les élèves de façon différente, mais toujours forte. On pourra s'en convaincre en observant dans les copies d'élèves les glissements non maîtrisés de

4. Los términos subrayados son paráfrasis del texto tema

la première à la troisième personne ou inversement de la troisième à la première personne (Plane: 1998,52)

De forma esporádica el alumno hace caso omiso de este marco y responde con un discurso personal. La intención comunicativa, la veracidad del pacto referencial quedan patentes. A la pregunta: *Le besoin d'exprimer la réalité et la révolte domine-t-il la chanson actuelle? Y a-t-il d'autres sujets?* la autora de la producción se expresa de forma totalmente comprometida:

Mais oui, je suis toutalement convencue sur "le besoin", parce que il y a dans toutes les villes d'adolescents, ils ne peuvent pas faire une autre chose.

Moi, pour exemple j'adore la musique et je suis chanteuse. J'écris beaucoup de chansons sur ma société, le travail, ma réalité. Ces choses sont faciles d'écrit. (6252. 1998)

En este caso podemos hablar de la dualidad funcional del autor que se sitúa, al mismo tiempo, como observador del mundo descrito y del texto que lo describe, pues existe un mundo que describir. Puede verse, a pesar de las limitaciones lingüísticas, cómo esta alumna se construye una representación mental de lo que cuenta o escribe y cómo reelabora un referente a partir de un substrato no lingüístico, dirigiéndose a un lector que espera que reciba su mensaje incorporando él su saber.

De forma habitual, para el lector que no conoce o conoce poco al autor, éste se define como la persona capaz de producir un discurso y lo imagina a partir de lo que produce. En el caso del texto de un alumno, el lector o profesor corrector lo encuadraría en un tipo personal con características bien delimitadas que no suelen ser de admiración o respeto, como lo serían en el caso de un autor de un libro publicado, sino de desinterés o incluso de menosprecio. Este alumno, por ello, no se suele sentir en la obligación de interesar a este lector y su producción escrita carece de dicha intención (Castro en prensa).

Por regla general en una prueba externa juegan como factores decisivos el anonimato, el desconocimiento del profesor lector y el saber que existe por su parte un desinterés de verificación del pacto referencial en pro de una forma correcta. A esto se deben añadir como factores negativos la existencia de modelos referenciales como son el texto-tema al que hemos hecho alusión con anterioridad y el texto-solución.⁵ El conjunto de todos estos elementos influyen en la realización de textos y por ello podemos decir que la función referencial llega a ser tergiversada. Detrás del texto, fruto de una prueba de expresión escrita, no hay un emisor que reúna una selección de opiniones o experiencias verdaderas. No hay alguien que se esfuerce en transmitir un mensaje para ser comprendido, aceptado e identificado como un alumno capaz de ingresar en la Universidad, sino un narrador que intenta convencer, de la forma más rápida, que es apto para ello. Nadie, ni el emisor ni el receptor le dan importancia al hecho de que se haya roto el pacto y se haya acudido a vías aparentemente más cortas, pero falsas, por medio del uso de modelos.

Es fácil constatar que existen, tras las producciones de los alumnos, modelos subyacentes cuya estructura francesa garantizada atrae al alumno y cortacircuita el natural proceso referencial. A nuestro entender se le debe prestar una especial atención, desde un punto de vista pragmático, a esta coexistencia de los modelos con la producción del alumno, física en el caso del texto tema y aprendida de otros sistemas referenciales, en el caso del texto solución.

Para nosotros el no valorar un pacto referencial que ayude al alumno a centrar las ideas que debe transmitir dificulta la propia expresión lingüística, lo que incide en la coherencia del texto. Otro de los aspectos a tener en cuenta a la hora de valorar la dificultad del alumno para ajustarse a un pacto referencial personal es su falta de hábito en este tipo de ejercicios en su

5. Hemos llamado así a la propuesta de expresión escrita realizada por profesores especialistas y distribuidos editorialmente.

propia lengua.⁶ No debemos olvidar que hablar de sí mismo y de las opiniones propias suele ser una práctica algo en desuso en los últimos cursos del Bachillerato y que el alumno se ha acostumbrado a adoptar un discurso neutro y objetivo.

En el caso del tipo de texto que suele elegirse en las pruebas de Selectividad esta falta de hábito en el alumno es aún más patente, pues se le exige al emisor la capacidad de distanciarse para componer sus propias opiniones o sentimientos.

Au lycée, l'écriture à la première personne est pour ainsi dire prohibée. Cela tient à la nature des épreuves du BAC qui imposent des types de formulation très codifiés (...) On attend du lycéen un travail centré non sur l'invention mais la composition; et de façon complémentaire, toutes les marques de l'énonciation personnelle sont vigoureusement dénoncées, parce qu'il s'agit d'un discours dont la visée argumentative est à vocation universaliste...(Plane:1998, 50)

El alumno se siente desprotegido sin un modelo en el que apoyarse y debe desnudarse ante un lector desconocido en una situación de estrés y con un útil lingüístico que no domina.

No estaría de más que el alumno tuviera una mayor práctica en contar experiencias en su propia lengua, si esto se le va a exigir en una lengua extranjera, y que se ejercitara en la realización, en L1 y en L2, de composiciones pragmáticamente relevantes. El alumno aprendería a transmitir sus conocimientos y opiniones adquiriendo su yo la entidad necesaria para convertirse en sujeto de escritura y así, a la larga, su dominio de la lengua escrita será mayor. El alumno sentiría la necesidad de plantearse lo que quiere realmente expresar a alguien interesado en ello recurriendo a estrategias naturales de la comunicación. Para este fin establecería inferencias reales sobre el desarrollo discursivo de su producción y elaboraría un control comunicativo que anularía todo aquello que nunca se suele expresar en una situación verdadera de comunicación.

TEXTO SOLUCIÓN

Como ya hemos señalado con anterioridad la preparación de la prueba de Selectividad suele implicar un trabajo reiterado en el aula sobre pruebas similares. Existen en el mercado recopilaciones de estas pruebas de todas las comunidades autónomas que presentan como herramienta de trabajo una solución propuesta por el autor.

No es nuestra intención desacreditar estas obras que consideramos útiles para ser utilizadas en la preparación de la destreza de la expresión escrita aunque sí quisiéramos matizar que pueden existir repercusiones no deseadas debido a un equivocado uso tanto por parte del profesor como del alumno.

Hemos seleccionado algunos modelos correspondientes a diferentes comunidades autónomas:

5. Les fêtes chez vous : comment sont-elles et qu'y faites-vous?

Les fêtes chez nous. Comment sont-elles et qu'est-ce que je fais? Chez nous les fêtes sont en même temps religieuses et profanes. D'une part, il y a des cérémonies à l'église et des processions. Et d'autre part il y a aussi des fêtes profanes: de la musique, des spectacles, des kermesses, et surtout la foire des "corridas"

6. Sabemos que estos usos no son exclusivos de la lengua extranjera sino que suelen ser habituales en la primera lengua, el copiar textos de autor, el utilizar plantillas estructurales más o menos extensas y el someterse a una ficción encarnada en el "yo" del alumno de la clase de lengua. Este *Je* debe seguir unas pautas de valoración formales y ajustarse a unos estereotipos que esconden el verdadero *Je* con sus palabras no siempre coincidentes y con una experiencia no siempre ejemplar.

Qu'est-ce que je fais? Je m'amuse beaucoup avec mes amis. Après les six jours de fêtes nous sommes non seulement fatigués, mais même épuisés. Mais on s'est bien amusé et nous sommes très contents (Cantera, 1997)

Podemos observar que en la respuesta propuesta como modelo de expresión escrita, a pesar de que la pregunta establece una relación directa con el entorno referencial del futuro emisor, tanto en el espacio: *chez vous* como en el mundo experiencial y cognoscitivo del alumno, *vous*, el autor del texto-solución esquivada esta implicación y establece una generalización de tópicos, en este caso, referidos a las fiestas españolas. En la segunda parte de este texto, aunque el enunciador dice *je*, cualquier lector de la obra sabe que el emisor, el verdadero autor no se ha sentido obligado por un pacto de veracidad con respecto a la pregunta y que ha propuesto una respuesta válida para ser modelo, para poder ser utilizada como plantilla. Se trata de un aparentar ser, no de atender al acto comunicativo planteado y de responder realmente a la pregunta.

En nuestra opinión una persona que domine la lengua extranjera, como es el caso de los autores del libro, puede permitirse el lujo de escoger cualquier respuesta válida desde un punto de vista formal y semántico para resolver correctamente la prueba aunque estaría infringiendo los principios pragmáticos de la intención comunicativa y la relevancia del discurso.⁷ Desde un punto de vista didáctico creemos que este modelo denota una falta de compromiso personal y un uso formal no comunicativo de la lengua por lo que puede llegar a provocar un similar uso lingüístico en los estudiantes. Éstos carecen del dominio de la lengua lo que provoca frecuentes faltas de coherencia en sus textos en los que la lógica cognoscitiva ha dejado paso a préstamos o modelos pseudoaprendidos que difícilmente “encajan” en un discurso razonado y carecen de una intención verdadera de comunicación.

Pensamos que la elaboración de un texto modelo entraría dentro de una desviación de los principios cooperativos de cualquier comunicación, ya que bajo la aparente distancia que debe regir todo relato se esconde una apariencia de intención comunicativa que insta a la imitación de la propia apariencia. De forma paralela a la alteración que se produce en el hecho literario en relación con la comunicación directa, el marco de la instrucción también supone una desviación de la relación comunicativa prototípica.

Podemos comprobar asimismo cómo el texto-solución recoge las desviaciones detectadas en la TD ya que la aceptación de la simulación por parte del emisor y la sumisión a criterios de estructura gramatical corresponderían a los procesos anteriormente citados de desincretización y despersonalización.

TEXTOS DIDÁCTICOS DÉBILMENTE COMUNICATIVOS

Partiendo del principio de cooperación de las máximas de Grice se puede establecer como marco de referencia el hecho de que los intercambios comunicativos no consisten en una sucesión de observaciones inconexas (...). Por el contrario, son característicamente esfuerzos de cooperación y cada participante reconoce en ellos, de algún modo, un propósito o conjunto de propósitos comunes, o, al menos, una dirección aceptada por todos. Este principio se traduce en máximas cuyo comentario puede conducirnos a desvelar las especiales características de la situación de instrucción del texto-solución y, por lo tanto, de algunas características negativas de las producciones de los alumnos que lo han escogido como modelo.

7. C'est qu'apprendre à faire une phrase, c'est bien autre chose qu'une question de grammaire, c'est, tout simplement, apprendre à parler, "à parler quelque chose à quelqu'un" c'est sortir de l'oscillation entre l'onomatopée et la période, sortir du délire autoréférentiel ou de l'incantation collective fusionnelle, c'est se mettre en jeu, vraiment, à propos de quelque chose de précis, c'est se constituer dans un échange proprement humain (Meirieu : 1998,10-11).

Máxima de cantidad:

Que su contribución sea todo lo informativa que requiera el propósito de diálogo pero que no sea más informativa de lo necesario: (Grice: 1975)

El texto que hemos escogido como ejemplo no puede definirse como un texto informativo dirigido a alguien que desconoce las fiestas españolas sino que sabemos, por el contrario, que supuestamente como modelo se dirige a un profesor corrector español conocedor del idioma, es decir, al que la información suministrada no le causa el menor interés. Responde a una pregunta de examen no a un deseo de obtener información y esta información no es especialmente interesante sino didácticamente descriptiva: *Chez nous les fêtes sont en même temps religieuses et profanes*, aludiendo casi a un esquema léxico preconcebido sin que exista una adecuada personalización. Elude de forma patente el *chez vous* que podría implicar algo más cotidiano, personal y desconocido para el receptor.

En relación con la segunda máxima de Grice: *No diga algo que crea falso y no diga algo de lo que no tenga pruebas suficientes* debemos considerar que, de acuerdo con el enfoque constructivista de la enseñanza y evaluación de la lengua extranjera adaptado a la LOGSE, la experiencia del alumno ha constituido el punto de partida de su aprendizaje por lo que, este tipo de preguntas de evaluación ofrece un puente entre el conocimiento general y el experiencial; los alumnos suelen partir de su propio conocimiento respondiendo a un pacto de veracidad. Según nuestra propia experiencia los modelos gramaticalistas falsamente comunicativos traicionan este pacto sustituyendo la veracidad de situaciones personales por modelos que aparentemente sirven para expresar conocimientos o conductas tipo. Por ello, estimamos que en el texto-solución lo que realmente se expone es un ejemplo de situación experiencial que puede ser interpretada, por lo tanto, como lo que en realidad es, un texto claramente ficticio que fácilmente puede llevar al alumno a deducir la posibilidad de no tener que ajustarse a su propia experiencia sino a expresiones o plantillas conocidas y lícitas.

De la utilización de este modelo por el profesor en la clase de L.E dependerá la mayor o menor transgresión de esta máxima:

On me demande ce que je veux suivre comme études et on me demande aussi de dire ou d'expliquer les raisons de mon choix et dans quel but. Depuis l'année dernière j'ai pensé suivre les cours de philologie française à l'Université (Cantera : 2000)

La tercera de las máximas, la de relación: *Diga cosas relevantes*, implica la conocida noción de relevancia,⁸ noción que ha constituido el núcleo central de la teoría de Sperber y Wilson quienes la han erigido en centro de su desarrollo teórico y que supone una relación del contenido del discurso con la situación contextual.

Como ya hemos ido señalando a lo largo de este artículo, las producciones de los alumnos suelen tener falta de relevancia en cuanto a lo que de hecho transmiten. Sin embargo, pensamos que existe una muestra de ostentación en la adaptación de la producción del emisor a la prueba, pues el propósito del emisor-alumno es prioritariamente causar una favorable impresión en el lector corrector. (Castro en prensa). Este emisor que participa de las “servidumbres” normativas del examen establecerá una serie de indicadores textuales que faciliten una favorable impresión. Se esforzará en codificar correctamente su expresión lingüística respondiendo con sentido a la

8. Es manifiesto que un emisor que presenta un estímulo ostensivo debe querer que le parezca relevante a su oyente, es decir, debe querer hacer manifiesto para el oyente que el estímulo es relevante. Añadiendo una capa de mutualidad a esta exposición vamos a suponer que no sea meramente manifiesto sino mutuamente manifiesto para el emisor y el oyente que se está mostrando un estímulo ostensivo. Entonces no será meramente manifiesto sino mutuamente manifiesto que el emisor debe querer que el estímulo le parezca relevante al oyente, es decir que debe querer que sea manifiesto para el oyente que el estímulo es relevante. (Sperber y Wilson 1994. 196)

pregunta formulada y construyendo, según le han enseñado en el aula, un discurso rico en expresiones altamente cualificadas. Esta “relevancia”, sin embargo, no responde a la noción comunicativa general en la que la pregunta formulada *Les fêtes chez vous : comment sont-elles et qu’y faites-vous?* provocaría una descripción personal de su experiencia festiva independientemente de la forma empleada y cuyo principal interés sería la información a alguien que no conociese estos usos o que estuviese realmente interesado en la forma de divertirse del receptor de la pregunta.

En el texto solución, por el contrario, vemos una exposición formal de las fiestas que trasluce el marco instructivo y una experiencia personal que es utilizada para vestir de contenido semántico unas estructuras lingüísticas: *Après les six jours de fêtes nous sommes non seulement fatigués, mais même épuisés:*

Un texte dont l’organisation prévue à l’avance est trop rigide et risque fort d’ennuyer son lecteur. En effet, lors du processus d’écriture, le rédacteur ne peut se contenter de remplir les cases d’un plan complètement prévu au préalable “Quelque chose doit se passer” lors du processus d’écriture. (Stroumza&Auchlin: 1997)

En la última de las máximas volvemos a encontrar la doble situación comunicativa pues en la máxima de la modalidad o claridad en la expresión se insiste en la economía lingüística y en la necesidad de la eficacia comunicativa. En el texto solución, sin embargo, creemos que no es prioritaria esta máxima pues aunque se evita la oscuridad de expresión, la ambigüedad y el desorden, la brevedad es decir: *no ser innecesariamente prolijo* (Grice) no puede ser una de sus características ya que chocaría con el principio gramaticalista que lo rige. En el caso de la respuesta a la pregunta: *Que feriez-vous si vous étiez Ministre de l’Environnement? Exposez les mesures que vous prendriez*, creemos que la propuesta del texto-solución evita responder a la petición de información, con lo que el modelo propuesto podría indicarle al alumno una posibilidad correcta de evadir la respuesta a la petición de hacer de la pregunta:

On me demande ce que je ferais si j’étais Ministre de l’Environnement. Question bien difficile à répondre pour un simple étudiant de COU. Si la question était posée à un Ministre de l’Environnement de n’importe quel pays, je suis sûr qu’il serait vraiment embarrassé pour répondre convenablement à cette question. Autrement, que font-ils? Je sais bien qu’ils font de leur mieux pour réduire la pollution des airs et des eaux ; mais malgré leurs mesures, la pollution ne disparaît que très peu.”(Cantera. 2000)

Qué mejor forma de eludir la propia eficacia comunicativa que utilizando un juego retórico como el de responder con la pregunta y volcando en ella la negativa de una respuesta. Sin duda se trata de una excelente y elegante manera de responder, máxime cuando el verdadero autor no parece querer implicarse en la respuesta. En este caso, aunque consideramos que no responder a la pregunta es una opción lícita y asumible por cualquier emisor, un modelo que invita a eludir, como opción, rompe con la intención comunicativa y personalizadora buscada por la pregunta y puede, por lo tanto, ser utilizado únicamente como modelo lingüístico y convertirse en una plantilla a seguir:⁹

En bref je pense que c’est un problème très difficile parce que il y a toujours des personnes qui ne fassent rien pour ça et j’aimerais être ministre de l’environnement (5346)

Les mesures que je prendrais seraient, à mon avis, les mêmes que sont prises dans le texte: la circulation urbaine, les minibus. (5348)

Je suis d’accord avec les mesures que le Ministre de l’environnement a prit, les autocars interdits de circulation urbaine restent sur des parkings des villes. (5349)

9. Como lectora, no obstante consideraría esta respuesta más verdadera que otras muchas y encontrarla una sola vez, no repetida me produciría una sorpresa agradable.

Par exemple j'aussi ferais la solution qu'il y a dans le texte: rapporter les autocars à la sortie des villes (5253)

Si j'étais Ministre de l'environnement je proposerais des usines moins polluants et une circulation urbaine avec des minibus non polluants. Aussi je proposerais que les personnes utilisent les minibus non polluants (5380)

Si j'étais Ministre de l'environnement, je ne sais ce que je ferai parce qu'il est trop difficile, la solution est aider au secrétaire pour sauver le milieu naturel (5375) (Textos de COU Córdoba.1999)

CONCLUSIONES

Podemos ver que:

La expresión escrita en situación de evaluación tiene claras alteraciones que obedecen al marco en el que se desarrollan. Estas alteraciones son principalmente de tipo comunicativo y pragmático.

Si se estima que el alumno debe ajustarse a un pacto referencial y personal, en la preparación de la prueba se debería hacer hincapié en este enfoque, de forma que al emisor le resultara cómodo y habitual someterse a él. La labor de corrección debería estar sometida, también, a criterios pragmáticos de adecuación y coherencia en el ámbito social en el que se desarrolla.

Pensamos que en los ejercicios de Selectividad aparecen demasiados errores que podrían ser evitados y que, en la corrección, sigue sin prestársele atención a lo que no es exclusivamente gramatical y formal. La valoración y calificación crean un círculo vicioso en torno a lo que se estima que va a ser puntuado mejor o peor. Todo ello disminuye la calidad comunicativa en las producciones escritas.

BIBLIOGRAFÍA

- Cantera, J. (1997) *Selectividad francés. Pruebas de 1997*. Anaya
- Carraud, F. (2000) «Qu'en pensons-nous?» *Les cahiers pédagogiques*.387.p.14-15
- Castro, C. *La lectura de las producciones escritas de los alumnos y su importancia en la enseñanza de la lengua extranjera*. En prensa
- Clavier, L. (2000) «perte de sens» *Les cahiers pédagogiques*.387.p.44-45
- Coste, D. (1991) «Genres de textes et modes discursifs dans l'enseignement/apprentissage des langues» *ELA*,83, p.75-8
- Díaz Corralejo, J. *A la búsqueda del sentido. Acceso al sentido y transposición didáctica* (En prensa)
- Escandell, V. (1996) *Introducción a la pragmática*. Ariel
- Grice, H.P. (1975) en Grice 1989: *Studies in the Way of Words*. Cambridge, Harvard University Press.
- Meirieu, Ph. (1998) «L'élève, un sujet. Accès à la parole et accès au récit» *Les cahiers pédagogiques*.36.p.10-12
- Plane, S. (1998) «Au collègue: se masquer, se dévoiler, ou s'exposer?» *Les cahiers pédagogiques*. 363.p.50-52
- Politanski, P. (2000) «Et la citoyenneté?» *Les cahiers pédagogiques*.387.p.45-46
- Sperber, D. Wilson, D. (1994) *La relevancia*. Visor.
- Stroumza, K.& Auchlin, A. (1997) *L'étrange polyphonie du texte de l'apprenti rédacteur*. Cahiers de linguistique française.19.p.267-304

LES NOMS DES IMMIGRÉS FRANÇAIS QUI HABITAIENT SUR LA CÔTE DE GIRONA EN 1637

ANNA-MARIA CORREDOR PLAJA
Universitat de Girona

C'est aux Arxives de la Corona de Aragón que nous avons pu consulter le recensement des immigrés français qui résidaient sur la côte catalane en 1637.¹ Il s'agit d'un document bien connu des historiens, qui l'ont analysé surtout d'un point de vue social et économique.² Il est divisé en plusieurs parties qui correspondent à des zones différentes de la géographie catalane; nous avons dépouillé la partie qui concerne la côte de Girona et avons réalisé une première publication³ dans laquelle nous avons analysé le contenu des déclarations des immigrés qui résidaient sur la côte du Baix Empordà. Les villages concernés ont été Torroella de Montgrí, Pals, Begur, Palafrugell, Palamós, Sant Feliu de Guíxols et la Vall d'Aro (Platja d'Aro et Santa Cristina). Dans une deuxième phase nous avons pris les noms des immigrés recensés dans ces villages et en avons fait une analyse sémantique.⁴ La communication que nous présentons à ce congrès représente donc une nouvelle phase: nous avons pris les déclarations des immigrés des villages de la côte de Girona qui n'appartiennent pas au Baix Empordà, c'est-à-dire ceux qui sont situés sur la côte de l'Alt Empordà (Costa Brava nord) et celle de la Selva⁵ (Costa Brava sud).

1. STRUCTURE DU DOCUMENT ET DES DÉCLARATIONS

Les déclarations sont groupées par villages, qui ne sont pas ordonnés alphabétiquement mais en tenant compte de leur situation géographique : on commence par le nord et on descend tout au long de la côte. Ainsi, les villages concernés dans la présente étude sont les suivants : Llançà, la Selva (actuellement, el Port de la Selva et Selva de Mar), Cadaqués, Roses, Sant Pere Pescador, l'Armentera; Empúries,⁶ Tossa, Lloret i Blanes. À Llançà il y a un total de cinquante et une

1. Arxiu de la Corona d'Aragó: Consell d'Aragó. Secretaria de Catalunya. Lligall 551, Matricula de francesos habitant a la costa de Catalunya, année 1637. La consultation du document a été possible grâce à Ventura Castellvell, membre de la Societat d'Onomàstica, à qui nous remercions de nous avoir guidé dans nos recherches.

2. Il faut citer tout spécialement l'ouvrage (thèse doctorale) de J. Nadal et E. Giralt *La population catalane de 1533 à 1717*, où on analyse en profondeur le phénomène de l'immigration française en Catalogne. Il faut remarquer également l'ouvrage d'E. Moreu-Rey *Els immigrants francesos a Barcelona (segles XVI a XVIII)*.

3. "La vida dels francesos residents a la costa del Baix Empordà el 1637". *Estudis del Baix Empordà*, n° 19, pp. 79-100. Nous renvoyons à cet article pour ce qui concerne le contexte dans lequel on réalisa le recensement ainsi que pour l'utilisation du terme "français" pour les désigner alors que, pour la plupart étaient originaires d'Occitanie.

4. "Els cognoms dels francesos residents a la costa del Baix Empordà el 1637: aportació a l'antroponímia catalana". Communication présentée au Congrès Internacional de Toponímia i Onomàstica Catalanes, Universitat de València, abril 2001. (Actes sous presse).

5. Il faut ne pas confondre le nom de cette région avec l'ancien village de la Selva, tout près du cap de Creus.

6. C'est entre les déclarations d'Empúries et celles de Tossa que l'on trouve les villages de la côte du Baix Empordà (Costa Brava centre) cités plus haut.

déclarations; à la Selva, seize; à Cadaqués, trente; à Roses, quarante; à Sant Pere Pescador, quarante et une, à l'Armentera, dix, à Empúries, trois; à Tossa, dix; à Lloret, dix et à Blanes, trente-sept. Il faut dire que les déclarations sont numérotées et individuelles et, généralement, c'était le chef de famille qui déclarait. Il y a cependant quelques exceptions : on trouve parfois la déclaration d'une femme (épouse ou fille); cela arrive quand le chef de famille est absent du village (on explique dans tous les cas où il est allé et la raison de son départ) ou bien quand il est malade à la maison (on indique parfois la maladie qu'il a). En d'autres occasions, surtout dans le cas de jeunes travailleurs loués dans les mas, ce sont leurs maîtres qui font la déclaration et qui expliquent, souvent, qu'ils sont partis garder le bétail dans la montagne et qu'ils n'ont pas pu les faire descendre pour qu'ils viennent déclarer. Cela fait un total de deux cent cinquante-cinq individus recensés et un corpus de deux cent seize noms de famille, y compris toutes les variantes. Il y a certains antroponymes qui sont répétés ou bien, dans d'autres cas, il y a juste le prénom de l'individu soit parce qu'il ne se souvenait pas "du nom de la maison de son père", soit parce que la déclaration a été faite par quelqu'un d'autre (cas des jeunes travailleurs).

Toutes les déclarations présentent, en général, la même structure. Chaque individu révèle son identité, son lieu d'origine (localité, pays, diocèse), ses données personnelles (âge, années en Catalogne, situation de famille, nombre d'enfants...), son métier et tous ses biens (au cas où il en possède, car parfois il y a des déclarants qui n'ont d'autre chose que leur maigre salaire).

2. LA TRANSCRIPTION DES ANTROPONYMES

La langue utilisée dans toutes les déclarations est le catalan. À part les particularités de la langue catalane du XVIIe siècle, c'est-à-dire les mêmes que l'on trouve dans n'importe quel texte rédigé en cette langue, dans le document qui nous concerne il y a un problème ajouté, à savoir, celui de la transcription des antroponymes. Il faut partir du fait que le processus du recensement était basiquement oral : en effet, toutes les déclarations commencent avec la formule "jo me dich..." (je m'appelle) et l'individu continuait en expliquant qui il était et tout le reste de données indiquées plus haut. Il faut penser que si la personne qui rédigeait devait avoir des difficultés ça devait être justement au moment de transcrire les noms des déclarants. Cela expliquerait que l'on ait trouvé, comme nous allons le voir plus loin, des noms de famille assez rares. Il est vrai qu'une grande partie des immigrés étaient arrivés d'Occitanie; par conséquent, ils avaient, pour la plupart, des noms qui étaient aussi courants en Catalogne (Puig, Font, Comes, Costa...) et ce type de noms ne devait poser aucune difficulté au scribe. Mais, et les autres ? Comment on transcrivait les noms qui n'étaient pas d'usage courant chez nous et qui étaient perçus comme "étrangers" ? Nous pensons qu'il est possible que les graphies des noms que nous avons trouvées soient, dans un bon nombre de cas, le résultat du mélange de la forme orale, c'est-à-dire de la forme entendue, avec une forme qui était bien plus familière au scribe ou copiste. Autrement dit, il devait noter ce qu'il entendait mais en le faisant passer par le filtre de sa propre langue. Moreu-Rey avait déjà observé ce phénomène dans son étude sur les prénoms et les noms des immigrés français des XVIe et XVIIe siècles :

Encara hem d'admetre la possibilitat d'interpretacions errònies per part dels escriptors encarregats de redactar el cens, en el document manuscrit primitiu, o en el que ha estat recopiat en net.⁷ (Moreu-Rey, E., 1991, pp. 138-139).

Ainsi, il faut reconnaître cette possibilité d'adaptation de la part du scribe mais on doit penser aussi, comme le remarque le même auteur, à la volonté du propre immigrant de vouloir modifier

7. "Il faut encore admettre la possibilité d'interprétations erronées de la part des scribes chargés de rédiger le recensement, dans le document manuscrit primitif, ou dans celui qui a été recopié au propre".

son nom en l'adaptant à la langue du pays qui l'a accueilli. Dans un contexte tout à fait différent mais lié également à l'onomastique (1981, p. 23) Moreu-Rey fournit un exemple de ce phénomène que nous pourrions appeler de "fusion de langues" lorsqu'il note le surnom Bandom tout en spécifiant entre parenthèses que ce mot correspond au français Vendôme et qui devait être appliqué à un individu qui provenait de cette région. Dans le même ordre de choses, il faut dire que dans notre étude sur les noms de famille des immigrants de la côte du Baix Empordà nous avons remarqué le cas du nom Bulega, graphie qui correspond à la forme orale de l'antroponyme français Boulaygue (béou l'aïga en occitan), nom recueilli par Dauzat (1989)⁸ qui le considère un surnom ironique des buveurs. Un autre auteur qui s'est intéressé à la transmission des noms est le romaniste D. Kremer (1993, p.20) qui, tout en soulignant l'importance de ce processus, se demande comment le scribe faisait-il pour s'informer du nom exact des personnes et le fixer sur le papier.

3. LA FORME DES NOMS

La plupart des noms du corpus sont simples. Dans des cas ils correspondent à des prénoms toujours en vigueur (Albert, Mateu), dans d'autres, à des toponymes actuels ou anciens (Carnajach, Babre), dans d'autres cas, il s'agit de noms qui existent aussi aujourd'hui comme noms communs (Barneda, Barrera). On trouve aussi quelques dérivés (Molada, Ppaperer/Paperer), parfois hypocoristiques (Vidalet). Il y a aussi des noms qui sont composés, présentant parfois agglutination. Les structures de ces noms composés sont les suivantes :

- Substantif + antroponyme : Puydeni.
- Substantif + préposition + adverbe : Casadevall.
- Préposition + substantif : Sobraura
- Préposition + article + substantif : Del Mon / Dalmon, de la Lluura.
- Préposition + antroponyme / toponyme : de Ramon, de Llers.
- Adjectif + substantif : Bellafont, Bonora.
- Article + substantif : Laplassa, Lafarga.

Tous les individus avaient un seul nom et nous avons noté seulement quatre cas où les déclarants possèdent un alias ou surnom: il s'agit de la déclaration numéro 48 de Llança, qui correspond à Joan Corral als⁹ Trucabandas; à Cadaqués il y a les déclarations numéros 10 et 24 qui correspondent respectivement à celle de Joan Auzet dit Rosset et d'Esteva Angeli Pito. Finalement, à Blanes, la déclaration numéro 35 correspond à Jacas de Ramon Capis. Trucabandas devait être appliqué à l'individu qui frappait souvent chez les gens. Rosset marquerait un trait physique, l'individu devait être blond. Pito est un hypocoristique de Josep et en ce cas concret pourrait faire référence à la filiation. Quant au quatrième, Capis, il pourrait s'agir d'une apocope de capiston, capitaine en argot militaire, ce n'est qu'une hypothèse possible.

Concernant la graphie des noms, nous les avons transcrits en respectant la forme qu'ils avaient dans le document original. Seuls quelques accents ont été ajoutés aux noms qui correspondent à une forme actuelle accentuée (Martí, Cathalà / Cathelà, Forné...). Dans tous les autres cas, et surtout quand il y a la possibilité de deux variantes (Salva / Salvà, Verges / Vergés...), nous avons préféré de ne pas accentuer.¹⁰

8. Nous faisons référence à cet ouvrage toutes les fois que nous citons cet auteur.

9. Abréviation courante du mot alias.

10. Nous nous demandons si G.J. Costa (2000) n'a pas opté dans son recueil pour les majuscules pour éviter le problème de l'accentuation.

4. L'ASPECT SÉMANTIQUE

Plusieurs auteurs ont publié des études bien complètes sur l'origine des noms et ont établi des critères pour les classer. C'est en nous basant sur leurs travaux que nous avons essayé d'interpréter notre corpus d'antroponymes. Dans les cas où nous n'avons pas réussi à ce propos, nous avons pris en considération et contrasté des points de vue différents tout en essayant de formuler une hypothèse, mais rien qu'une hypothèse, qui pourrait nous aider à trouver la signification de certains noms que nous n'avons pas trouvés (ou nous n'avons pas su trouver) dans les ouvrages consultés. Malgré cela, il est resté quelques noms que nous n'avons pas su interpréter. Tout le reste, nous les avons classés par blocs en tenant compte de leur lien avec d'autres antroponymes, avec les traits physiques ou moraux de la personne ou sa filiation, avec des métiers, le territoire, des constructions, des lieux d'origine et, finalement, la flore et la faune. Il est évident qu'on pourrait classer certains noms sous la rubrique surnoms, mais il faudrait une étude étiologique, c'est-à-dire des causes, de la motivation, pour savoir exactement quels sont ces noms.

5. CLASSEMENT

5.1 Noms dérivés d'antroponymes

Un grand nombre de noms ont leur origine dans d'anciens antroponymes, soit des noms de baptême, soit des noms de famille : Albert, Amador, Amans, Andreu, Angeli, Baltasar, Barhomeu, Baudet, Bonart, Bonavent, Carles, Colsona / Colsonay : par analogie avec Colson, forme recueillie par Dauzat, nous considérons ces formes des contractions de Colleson, nom dérivé de Nicole / Nicolas (aphérèse + suffixe), Domench, Duran, Feliph, Gasto, Gibert, Giralt, Guitart, Gumart, Imbert, Isern, Joffra / Joffre, Llantie, Llorens, Lluch, Lluís, Manaut, Martí, Mateu / Matheu, Milanch (pourrait être aussi le nom de l'oiseau rapace), Pons, Porsell (nom qui peut être aussi un sobriquet péjoratif dérivé de *pourceau*), Roger, Ruffí, Sadorní, Salvador, Sans, Sarni, Sicart, Tertera, Thomas, Vidal / Vidalet.

Badrà : par analogie avec les noms Baudrin / Baudron, il peut s'agir d'un dérivé du nom de personne germanique Baldo.

Biana : peut provenir du nom de baptême Vivien, comme Viennet, Viennot, Vianey.

Ruiet : Costa (2000)¹¹ note dans son recueil le nom de famille Rui, il pourrait s'agir, donc, d'un diminutif.

2.2 Référence à l'aspect physique, au caractère ou à la situation de famille

Bas, Baxet, Beret (coiffé d'un bonnet ?), Brunés / Brunet (de brun), Saurí (diminutif de saur, roux brun), De Ramon (fils de), de Colom (idem), Fillo, Fillol, Gendre, Bonora (référence possible au moment de la naissance), Braunya (on peut le considérer un dérivé de braun, brun en dialecte alsacien-lorrain), Causa (on peut le considérer un dérivé de causer ou bien de chausse, bas, et ce nom serait appliqué à un marchand), Delit (si on le prend dans le sens d'anéanti), Gallart, Gayo (Gayaud dans le recueil de Dauzat), Ganyane (par analogie avec les noms Gagne, Gagneau, Gagnon, peut être un dérivé du verbe gagner), Pena (nom recueilli par Costa, ce nom pourrait faire allusion à la façon de s'habiller si on lui donne le sens de "plume", cf. Albaigès, 1999, p.343 pour l'étymologie de ce mot), Bandoli (si on le considère un dérivé de bandeau pourrait faire également allusion à la façon de s'habiller).

11. Cf. note 8.

5.3 *Métiers*

Barasco (Dauzat note les formes Barrasqué / Barasqué, il s'agirait du métier de résinier), Bouer (celui qui gardait les bœufs, mais d'après Dauzat ce nom pourrait signifier aussi celui qui est couvert de boue), Brasset (d'après le même auteur, le mot serait un dérivé de "bras", mesure en ancien français, et il s'agirait d'un surnom de mesureur), Brossa (marchand ou fabricant de brosses), Bursset (boursset, petite bourse), Call (pourrait dériver de cail, lait caillé dans le Midi, et ce serait un surnom de laitier ou fromager), Cantié (Dauzat note les graphies Quentier / Quintier, c'était celui qui prélevait le cinquième des revenus), Caseras (Casier / Casière dans le recueil de Dauzat, Casseres dans celui de Costa, marchand ou fabricant de fromages), Casteny (marchand de châtaignes ou allusion à une caractéristique du territoire), Cure (employé de presbytère), Dardié (Dardé dans le Midi, de darde), de Forch / Forga / Lafarga (Forge / Forgue sont des surnoms de forgeron), Forn / Fornaca / Forne / Former / Fornié / Forns (en rapport sans doute avec le métier de boulanger ou de chaufournier), Frageyra (variante possible de Frager, nom recueilli par Dauzat qui équivaut à une forme régionale de fraisier et serait un surnom d'horticulteur), Gardes / Guàrdies (celui qui monte la garde), Llustrat (en rapport peut-être avec celui qui donne du lustre aux étoffes), Mariner (nom de saint aussi), Molada / Molmer (en rapport avec le métier de meunier), Pagès, Ppaperer / Paperer, Peset (Dauzat note Pezet, petit poids, surnom de peseur, mais d'après Mistral ce nom pourrait signifier aussi petit pied), Salva (d'après Dauzat il peut s'agir d'un surnom de chantre), Sastra (tailleur), Sirvent, Teixidor / Tixador.¹²

4.4 *Territoire (caractéristique ou situation de la maison par rapport au territoire)*

Anglada (le mot anglade désignait un coin de terre en angle et indiquerait une caractéristique de la propriété), Camps (ce nom pourrait indiquer aussi le village d'origine), Carrère (rue de village), Casadevall (maison en aval, Dauzat ramasse les formes Cazanabat / Cazedebat), Canauall (altération possible du cas précédent), La Coma / Comas, Combellas / Comellas (petite combe), Costa, Crus (Cruse dans le recueil de Dauzat, dérivé de l'adjectif creux), Darrer (maison derrière le village), Destrada (maison sur la chaussée), Det (il pourrait s'agir d'une variante de deu, source), Fita (espace qui a été borné), Mija (maison située au milieu), Mont / Montiu, Nousas (d'après Dauzat Noue, nom ramassé aussi par Costa, serait un nom topographique signifiant "terre humide"), Prats, Pujol, Puig / Puydeni (par analogie avec Puylaurent / Puyraymond il s'agirait de Puy + Denis), Riba / Ribauta, Rocha, Sani (par analogie avec Sannier / Sannié, variantes de Sagnier, on peut le considérer en rapport avec une sagne, terrain marécageux), Serra, Sobraura (Moreu-Rey, 1991, p. 103, note le nom Sobrarí), Vilar.

4.5 *Constructions*

Barrera, Bellafont / Laffont / Lafont, Bordas (de borde, ferme métairie), Bordon (Dauzat considère la forme Bordeau dérivée aussi de borde), Cabanyas, Canal, Casas, Laplassa, Lasala, Pont, Portals, Portas, Sisternas (construction ou toponyme).

4.6 *Des lieux d'origine*

Il s'agit de noms de localités ou de lieux-dits ou encore de domaines souvent disparus : Aurell (Dauzat note la forme Aurelle), Babre (Vabre dans le recueil de Dauzat), Barbasa (autres

12. Une étude spécifique sur le nom de famille Teixidor et ses variantes a été publié par G.J. Costa (1990)

graphies possibles, Barbaza, Barbazan), Besia (Dauzat note Beziat et les formes Bezi / Bezin et les considère dérivées de vesinat, voisinage en ancienne langue d'oc), Canet, Carnajach, Cathela (d'après Dauzat, nom utilisé dans le Languedoc pour désigner les Espagnols), Collona (nom qui peut correspondre au corse Colonna et marquerait l'origine italienne de la famille), Condom, Corral (Dauzat note la forme Coral et la rattache à un nom de lieu-dit ou au substantif "corail" et dans ce dernier cas il s'agirait d'un surnom possible d'un marchand de corail), Dalgas (Delga est recueilli par Costa, del + Gas, altération de Gars ou Gasc), Dalmon (del + mont), de Badia, Deles (Deleuze, d'après Dauzat originaire de Leuze), Del Peix / De Pui (formes synonymes de Dupuy), Disfons, Durinyach, Frexach (Frégeac dans le recueil de Dauzat), Fuet (Fouet / Fouët dans le même recueil), Gasquet (originaire de Gascogne), Laumon, Mayran, Planya (Plagne dans le recueil de Dauzat), Romanyach, Saryà (il peut s'agir de Sariac), Serdà (originaire de Cerdagne), Tolsana (originaire de Toulouse).

4.7 Flore et faune

Barneda (lieu planté en vernes), Bosch, Bruejol (par analogie avec Brugel, Brugerolle, formes recueillies par Dauzat, il s'agirait d'une forme régionale de bruyère), Busquets, Buxera (endroit planté de buis ou de buissons, Dauzat note la forme Bussière), Cadres (Dauzat note le nom Cadré dans le Midi et le considère une altération possible de Cadé, qui serait un dérivé de cade, grand genévrier), Fajas (plantation de hêtres), Falgueras (domaine où pousse la fougère), Fayras (dérivé de Fay / Faye, hêtraie), Figart, Genesta / Ginesta, Sahüc, Surell (sureau; mais Moll, 1982, fait dériver l'homonyme catalan Sorell du nom du poisson), Verges (il peut s'agir du nom de famille gascon Vergès, zone de vergers, ou d'après Moll, le mot peut dériver du substantif ou adjectif avec le sens de vierge.).

Concernant les noms qui sont en rapport avec la faune, nous avons noté les suivants : Alaus (d'après Dauzat Alauze, nom que l'on trouve dans le Midi, serait un surnom appliqué à celui qui chantait comme une alouette), Auriol (d'après le même auteur, c'est la forme méridionale de loriot et il s'agirait d'un sobriquet se rapportant à cet oiseau, mais il peut s'agir aussi d'un anthroponyme, Auzet (d'après Dauzat, le nom Ausset, que nous trouvons aussi dans le recueil de Costa, serait un diminutif de ausse, toison), Cugulo (pourrait correspondre à Cougoul, coucou, ou à Cougoule, capuche, cagoule) Galí (peut être dérivé de gal, coq, ou bien peut correspondre au nom de saint, Gallus).

4.8 D'autres

Nous avons classé dans ce bloc les noms de famille dont l'origine ne nous semble pas claire. Certains ont été repérés dans d'autres ouvrages mais, pour un petit nombre, nous n'avons pas trouvé de trace qui puisse aider à les comprendre. Ce sont les suivants :

Cucal : dans le recueil de Costa on y trouve les noms Cuc et Cucala.

De la Lluura, Danzalat : il s'agirait apparemment d'anciens toponymes.

Defanc : Moreu-Rey (ibid., p. 102) note le nom Fanch sur une liste de noms peu courants extraits du Fogatge de 1496 de Josep Iglésies.

Targenayra : on y reconnaît le substantif "targe", bouclier en ancien français. Costa trouve les formes Targa / Targens / Targues dans les Pyrénées-Orientales.

Aucune trace des noms suivants n'a été retrouvée : Brasegas, Lasfuga, Penisenton, Tamda, Xorsi.

6. CONCLUSIONS

Plutôt que tirer des conclusions, après l'étude des noms de famille du recensement de 1637 on peut constater plusieurs aspects. Tout d'abord, il faut souligner la richesse onomastique du document, qui permet d'ajouter de nouveaux éléments aux listes de noms d'immigrés français déjà publiées (cf. Moreu-Rey *et alii*). Nous avons constaté que, dans le document analysé, le problème de la transmission orale de noms "étrangers" a été ajouté aux difficultés qui étaient propres de la langue du XVIIIe, cela explique la coexistence parfois de plusieurs variantes d'un même nom. Du point de vue de la forme, nous avons constaté que les mécanismes qui interviennent dans la construction des noms sont divers (agglutination, aphérèse, apocope...); d'un point de vue sémantique on peut dire également que plusieurs facteurs ont déterminé la création des noms. Cette étude onomastique doit nous permettre, en définitive, d'apporter de nouveaux exemples qui peuvent aider à mieux connaître nos racines linguistiques, et à comprendre, malgré toutes les difficultés signalées, combien le phénomène socioculturel de l'immigration a-t-il été important dans l'évolution de la langue.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ALBAIGÈS, J.M^a (1999) *El gran libro de los apellidos*, Barcelona, Círculo de Lectores.
- COROMINES, J. (1989-1997) *Onomasticon Cataloniae*, Barcelona, Curial.
- CORREDOR PLAJA, A.-M. (2000) "La vida dels francesos residents a la costa del Baix Empordà el 1637", *Estudis del Baix Empordà*, 19, Sant Feliu de Guíxols, Institut d'Estudis del Baix Empordà, pp.79-100.
- COSTA, G.J. (1990) "Teixidor, Tixador, Tixeire, Tisseire i variants, al departament del Pirineu Oriental (primera meitat del segle XIX)". *Societat d'Onomàstica. Butlletí Interior*, XL, pp.125-134.
- COSTA, G.J. (2000) *Répertoire-Atlas diachronique des noms de famille des Pyrénées-Orientales au XXe siècle (Rappo2)*, Perpignan, Presses Universitaires.
- DAUZAT, A. (1989) *Dictionnaire étimologique des noms de famille et des prénoms de France*, Paris, Larousse.
- KREMER, D. (1993) "Onomastique et état social", *Societat d'Onomàstica. Butlletí Interior*, LIII, pp.17-36.
- MOLL, F. de B. (1959) *Els llinatges catalans*, Palma de Mallorca, Ed. Moll, 1982.
- MOREU-REY, E. (1981) *Renoms, motius, malnoms i noms de casa*, Barcelona, Ed. Millà.
- MOREU-REY, E. (1982) *Els nostres noms de lloc*, Palma de Mallorca, Ed. Moll.
- MOREU-REY, E. (1991) *Antroponímia: història dels nostres prenomes, cognoms i renoms*, Barcelona, Publicacions de la UB.
- ROCA, S. (1997) "Estudi patronímic de l'Alt Vallespir i de la vall de Camprodon", *Societat d'Onomàstica. Butlletí Interior*, LXIX, pp.227-242.

ANNEXE 1: LES NOMS DES IMMIGRÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Alaus (2), Albert, Amador, Amans, Andreu, Angeli, Anglada, Aurell (2), Auriol, Auzet, Babre, Badrà, Baltasar, Bandoli, Barasco, Barbasa, Barneda, Barrera (3), Barhomeu (2), Bas, Baudet, Baxet, Bellafont, Beret, Besia, Biana, Bonart, Bonavent, Bonora, Bordas, Bordon, Bosch (2), Bouer, Brasegas, Brassat, Braset, Braunya (2), Brossa, Bruejol, Brunés, Brunet, Bursat, Busquets, Buxera, Cabanyas (2), Cadres (2), Call, Camps (2), Canal, Canauall, Canet, Cantarach, Cantíe, Carles, Carnajach, Carreras, Casadevall, Casas (2), Caseras, Casteny, Cathalà, Cathelà, Causa, Colsona, Colsonay, Collona, Comas (3), Combellas, Comellas, Comes

(2), Condom, Corral, Costa, Crus, Cucal, Cugulo, Cura, Dalgas, Dalmon, Danzalat, Dardié, Darrer, de Badia, de Colom, Defanc, de Forch (2), de la Lluura, Deles, Delit, de Llers, del Mon, del Peix, de Pui, de Ramon, Destrada, Det (2), Disfons, Domench, Duran (2), Durinyach, Fajas, Falgueras, Fayras, Feliph, Figart, Fillo (2), Fillol, Fita, Forga, Fornaca, Forne, Forner (2), Fornié, Forns, Frageyra, Frexach, Fuet (2), Galí, Gallart, Ganyane, Gardes, Gasquet, Gasto (2), Gayo, Gendre, Genesta, Gibert, Ginesta, Giralt, Guàrdies, Guitart, Gumart, Imbert, Isern, Joffra, Joffre, Lacoma, Lafarga, Laffont, Lafont, Laplassa, Lasala (2), Lasfuga, Laumon, Llantié, Llorens, Lluch, Lluís, Llustrat, Manaut, Mariner, Martí, Mateu, Matheu, Mayran, Mija, Milanch, Molada, Molís, Molmer, Mont, Montiu, Nouas, Pagès, Papperer, Paperer, Pena, Penisenton, Peset, Planya, Pons (3), Pont, Porsell, Portals, Portas, Prats, Puig, Pujol, Puydení, Riba, Ribauta, Rocha, Roger, Romanyach, Ruffí, Ruiet, Sadorní (2), Sahüc, Salva, Salvador, Sani, Sans, Sarni, Sarya, Sastra, Saurí, Serdà, Serra (2), Sicart, Sirvent (2), Sisternas, Sobraura, Surell, Tamda, Targenayra, Texidor (2), Tertera, Thomàs, Tixador, Tolsana (2), Verges (2), Vidal (2), Vidalet, Vilar (2), Xorsi.

ANNEXE 2: NOMS ET PRÉNOMS DES DÉCLARANTS CLASSÉS PAR VILLAGES

Llançà (Llansa y son districte) :

Alaus, Anthoni	Cathalà, Jacobus	Destrada, Bernat	Planya, Anthoni
Albert, Anthoni	Cathelà, Anthoni	Falgueras, Joan	Pons, Joan
Baudet, Pera	Collona, Andreu	Feliph, Joan	Prats, Joan Lluís
Bonora, Duran	Colsona, Peyra	Frageyra, Joan	Ruiet, Ramon
Bosch, Joan	Combellas, Pera	Frexach, Joan	Salva, Arnau
Braunya, Joan	Comes, Andreu	Fuet, Lluch	Targenayra, Pera
Braunya, Joan ¹³	Condom, Anthoni	Gasquet, Ramon	Tertera, Sisart
Bruejol, Joan	Corral, Joan	Gasto, Anthoni	Texidor, Joan
Cadres, Anthoni	Dalgas, Bernat	Ginesta, Joan	Tixador, Domenjo
Canauall, Bernat	Danzalat, Arnau	Guàrdies, Pasqual	Tolsana, Anthonius
Canet, Bernat	Darrer, Joan	Joan	Tolsana, Joan Miquel
Cantié, Joan	Defanc, Anthoni	Lafarga, Anthoni	Verges, Joan
Carles, Joan	Deles, Antoni	Pena, Jauma	Vidal, Ramon
Casteny, Bernat	de Llers, Joan		

La Selva:

Alaus, Joan	Carnajach, Pera	Giralt, Pera	Molada, Francesch
Amans, Pera	Carreras, Joan	Joffra, Pera	Pons, Guillem
Bellafont, Ramon	Ganyane, Giralt	Joffre, Nicolau	Pons, Pera
Cantarach, Joan Pera	Genesta, Joan	Manaut, Joan	Roger, Blasi

Cadaqués :

Andreu, Pera	Bordon, Joan	Fillo, Guillem	Nouas, Joan
Angeli, Esteva	Cadres, Joan	Fillol, Pera	Peset, Anthoni
Aurell, Antoni	Camps, Pera	Forné, Marsal	Pons, Marti
Aurell, Joan	Causa, Anthoni	Fornié, Joan	Porsell, Guillem
Auriol, Gaspar	Colsonay, Pera	Guitart, Francesch	Saurí, Anthoni
Auzet, Joan	Cucal, Pera	Imbert, Narcissus	Serra, Perris
Bathomeu, Antoni	Durinyach, Joan	Isern, Pera	Xorsi, Antoni
Barthomeu, Jordi	Fayras, Pera		

Roses (Rosas):

Barbasa, Messia	Disfons, Bernat	Lluís, Joan	Salvador, Joan
Bosch, Pera	Fillo, Pera	Mariner, Pera	Sans, Pera
Casadevall, Jauma	Fita, Joan	Matheu, Joan	Sarni, Bernat
Casas, Joan	Forner, Joan	Mayran, Joan	Sarya, Phelibert
Casas, Pera	Francesch	Molis, Joan	Sastra, Hyeronimus
Caseras, Pera	Gibert, Francesch	Pera	Sirvent, Joan
Comas, Pera	Lacoma, Lluís	Puig, Joan	Sirvent, Steve
Comes, Ramon	Lasfuga, Bernat	Pujol, Pera	Sisternas, Lluís
Dalmon, Joan	Llantie, Blasi	Ribauta, Bernat	Thomas, Joan
Dardié, Joan	Lluch, Jauma	Romanyach, Pera	Vidalet, Domingo
de la Lluura, Joan			

Sant Pere Pescador (Sanct Pera Pescador):

Amador, Pera	Comellas, Ramon	Domench, Joan	Milanch, Salvador
Badrà, Valenti	Costa, Joan	Figart, Climent	Montiu, Joan
Bandoli, Guillaumes	de Badia, Joan	Gasto, Joan	Pagès, Francesch
Barasco, Guillem	de Colom, Joan	Gendre, Pera	Paparer, Domingo
Barrera, Llorens	de Forch, Anthoni	Gumart, Antoni	Paperer, Domenjo ¹⁴
Bas, Steva	de Forch, Jauma	Laffont, Joan	Sicart, Pau
Besia, Pera	Delit, Joan	Lafont, Joan ¹⁵	Sobraura, Joan
Bonart, Jordi	del Mon, Joan	Laplassa, Joan	Surell, Pera
Buxera, Marti	Det, Joan	Llorens, Pera	Tamda, Gabriel
Bouer, Pera	Det, Bertran	Mateu, Joan	Vergés, Joan
Canal, Joan			

L'Armentera (Ermantera):

Brasegas, Joan	Cugulo, Joan	Gardes, Joan	Pont, Jauma
Castelló, Bartholomey	Fajas, Joan	LaSala, Matheu	Vidal, Francesch
Crus, Joseph	Francesch	Molmer, Bertran	
Empúries (Empúries y sos veynats) :			
Lasala, Joan	Martí, Joan	Mont, Francesch	

Tossa:

Baltesar, Gaspar	Cabanyas, Alias	Laumon, Bernat	Puydení, Steva
Baxet, Pera	Cabanyas, Bernat	Llustrat, Steva	Riba, Ramon
Bordas, Lleonart	Camps, Joan		

Lloret:

Barneda, Uguet	del Peix, Pere	Galí, Joan	Rocha, Joan
Bonavent, Domingo	de Pui, Joan	Mija, Perris	Sahüc, Joan
Busquets, Anthoni	Forga, Joan		
Blanes (Blanas) :			
Anglada, Joan	Brunet, Joan	Fornaca, Petrus	Ruffí, Steva
Babre, Pera	Burset, Joan	Forner, Martí	Sadorní, Pera
Barrera, Anthoni	Call, Ramon	Forns, Joan	Sadorní, Ramon
Barrera, Joan	Comas, Bernat	Fuet, Julià	Sani, Joan

Beret, Joan	Comas, Garau	Gallart, Anthoni	Serdà, Pera
Biana, Joan	Cura, Joan	Gayo, Joan	Serra, Joan
Braset, Steva	de Ramon, Jacas	Penisenton, Joan	Teixidor, Joan
Brasset, Joan	Duran, Joan	Portals, Joan	Vilar, Andreu
Brossa, Guillem	Duran, Joan	Portas, Anthoni	Vilar, Jauma
Brunés, Miquel			

ALGUNAS DENOMINACIONES FEMENINAS EN LOS TEXTOS MEDIEVALES. ESTUDIO SINTÁCTICO

Carmen Cortés Zaborras
Universidad de Málaga

La génesis de las narraciones caballerescas medievales tiene lugar gracias a la combinación de factores ideológicos, políticos, económicos, sociales y literarios. Las innumerables transformaciones que afectaban a una sociedad que los poderosos pretendían mantener en absoluta estabilidad, llevaron a la élite cultural a reunir, en un modelo novedoso, algunos de los valores ya probados en géneros nobles como la épica y la lírica trovadoresca. Los *romans* de los siglos XII y XIII, pese a las notables diferencias que los distancian, poseen las mismas funciones: lúdica, pedagógica y económica. Las tres están estrechamente vinculadas y si la primera no requiere aclaración, sí debemos precisar algunos aspectos respecto de las otras dos. La necesidad de educar socialmente a los solteros belicosos, a menudo puesta de relieve, no excluye el que las mujeres jóvenes, así como los parientes que tenían potestad para darlas en matrimonio, fuesen destinatarios privilegiados de las enseñanzas noveladas, y ello incluso en las narraciones de amores adúlteros del siglo XII. Por otro lado, las mujeres no sólo eran objeto de deseo, sino, como en muchas otras épocas de la historia de la humanidad, bienes económicos sujetos a intercambio. Las causas y los fines de la regulación social, a los que hemos aludido tan someramente, requerían la recreación de sujetos femeninos eróticamente atractivos, algunos de ellos con voz y de una cierta complejidad psicológica. En este sentido, el estudio sintáctico de las denominaciones femeninas, del que recogemos aquí algunos resultados, permite dar luz sobre los nuevos modelos femeninos y su construcción artística.

El corpus con el que hemos trabajado está formado por cuatro *romans*, dos del siglo XII, *Le Roman de Tristan* de Béroul y *Le Chevalier de la charrete* de Chrétien de Troyes, y dos del siglo XIII, *L'Escoufle* de Jean Renart y *Le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris.¹

DAME

La función preferente de este sustantivo es la de vocativo, siendo así incluso en una intervención del narrador en *Rose*. En su mayoría se trata de un uso descarnado al comienzo del verso, aunque encontramos ocurrencias en las que el tono patético del discurso directo, ya sea del rey Arturo en *Charrete* o de Guillermo en *Escoufle*, introduce modificaciones en el sintagma agregándose un posesivo y/o un adjetivo calificativo (Troyes, 1983: 122).

Sin embargo, también aparece realizando otras funciones, fundamentalmente la de sujeto, con la excepción de *Tristan*, donde esta denominación no la cumple nunca. En *Charrete*, el

1. Como es habitual para los textos versificados medievales, las referencias no se harán a las páginas, sino a los versos citados. Por otro lado, cuando hablemos en general de una de estas obras las nombraremos como *Tristan*, *Charrete*, *L'Escoufle* y *Rose* respectivamente.

sustantivo en singular, precedido de un posesivo en primera o en tercera persona hace referencia a la reina Ginebra; pero no es esto lo que más nos llama la atención, sino la repartición de estos sujetos en función del tipo de proposición. Así, en la primera parte de la novela, en la que la reina se encuentra en poder de Meleagant, lo encontramos sistemáticamente en proposiciones subordinadas, completivas (Troyes, 1983: 4250 - 4251) o circunstanciales (Troyes, 1983: 4337 - 4338). Por el contrario, en la segunda parte del relato, una vez que la reina se encuentra de nuevo en la corte, *dame* es núcleo del sintagma sujeto en oraciones principales o independientes (Troyes, 1983: 5888). Cuando el sustantivo es plural y denomina a las mujeres casadas de la corte del rey Arturo, el sujeto es siempre múltiple, integrándose en una enumeración (Troyes, 1983: 6981 - 6982).

En *Escoufle*, la determinación del sustantivo *dame* en función sujeto se reparte entre los posesivos cuando se denomina a la heroína (Renart, 1974: 8827), y el artículo definido cuando se trata de otra mujer —la condesa o la amante de Saint Gilles, ambas casadas (Renart, 1974: 5832 - 5833)—; sin artículo el sustantivo adquiere un valor general (Renart, 1974: 8484 - 8485). En esta obra, la denominación que nos ocupa también funciona como aposición al sujeto pronominal (Renart, 1974: 4614 - 4615) o precede al nombre propio en el sintagma sujeto (Renart, 1974: 8533). Este último papel es así mismo asumido por *dame* en *Rose*, donde desaparece la expresión de la dependencia mediante los posesivos, puesto que en ningún momento el sustantivo en función sujeto se refiere a la amada, y, por el contrario, priman la indeterminación (Lorris, 1983: 727) y, en menor medida, la designación contextual (Lorris, 1983: 992), la cuantificación (Lorris, 1983: 1736 - 1737), o la actualización contextual (Lorris, 1983: 2956 - 2957).

Por otra parte, *dame* es también en numerosas ocasiones sujeto de formas verbales unipersonales con un valor existencial. Este puede servir para expresar la excepcionalidad de la mujer sobre la que se habla (Renart, 1974: 8510 - 8511) o para realzar mediante la indeterminación verbal la abundancia de mujeres (Lorris, 1983: 919), siendo a menudo acompañada la denominación de adjetivos o sintagmas que intensifican el valor erótico expresado mediante la cantidad (Troyes, 1983: 38 - 39).

De entre las funciones restantes en las que lo encontramos sigue en importancia la de complemento de objeto directo, no sólo por el número de ocurrencias, sino también por el valor sexual que otorgan los contextos y, fundamentalmente, el sentido del núcleo verbal del que depende la denominación *dame*. Es el caso de *embracier* (Béroul, 1982: 3480 - 3481), *doner* (Renart, 1974: 1681), *prendre [a feme]* (Renart, 1974: 3495 - 3496), *amer* (Renart, 1974: 5911 - 5912), *avoir* (Renart, 1974: 8608), *metre [a merci]* (Lorris, 1983: 1824 - 1825), *eschaufer* (Lorris, 1983: 3408) o *traïre* (Lorris, 1983: 2538). Estos verbos manifiestan una erotización del cuerpo femenino, que se nos muestra anhelante, deseado y poseído; observamos, sin embargo, que en *Charrete* no se registra este proceso.

Como complemento de un sustantivo lo hallamos solamente en el texto de Jean Renart, precedido por la preposición *a* sugiriendo la pertenencia (Renart, 1974: 5828 - 5829), por la preposición *de* (Renart, 1974: 1734 - 1735), o sin preposición (Renart, 1974: 8785).

Como complemento del verbo aparece introducido también por varias preposiciones: *avuec* (Troyes, 1983: 4862), *o* (Renart, 1974: 6169), *a* (Renart, 1974: 4938 - 4939), y en aposición a un complemento introducido por *devant* (Troyes, 1983: 3748 - 3749).

DEMOISELLE

Las doncellas son en los *romans* una promesa de mejora social y, en realidad, el único sueño al que pueden aspirar los hipotéticos receptores sin transgredir el orden genealógico. Galván

y Lanzarote las encuentran por doquier —de hecho, en función de complemento objeto directo, el sustantivo depende sobre todo de los verbos *ancontrer* y *trover*—, acompañadas de otras jóvenes vírgenes dispuestas a servirlos y agasajarlos, a sentarlos junto a ellas en la mesa, y a ofrecerles una cama reparadora o un lecho donde abandonarse al placer incluso aunque el caballero las rechaza (Troyes, 1983: 1210 - 1211).

La determinación del sustantivo *demoiselle* es uno de los rasgos sintácticos más habituales en *Charrete* y sobre todo en *Escoufle*, donde hasta el vocativo se encuentra precedido por un posesivo. El grupo artículo + **sustantivo**: *une damoisele, la damoisele, ma damoisele*, conlleva la desaparición de la denominación de la primera posición del verso en *Escoufle*, donde hay una sola ocurrencia en su uso como vocativo (Renart, 1974: 6064 - 6065). Chrétien, sin embargo, parece buscar esta posición privilegiada para los vocativos con los que Lanzarote o Galván interpelan o agradecen su ayuda a las jóvenes, por lo que llega a interrumpir el periodo para intercalarlo en ese puesto (Troyes, 1983: 1404 - 1406), cuando lo más habitual es encontrarnos con el vocativo al comienzo de la intervención en estilo directo. Lorris mantiene sistemáticamente la indeterminación del sustantivo, pues siempre que alude a este grupo definido por la edad y por la calidad social y sexual lo hace en un sentido general (Lorris, 1983: 1215 - 1216), a menudo en coordinación con otros grupos complementarios (Lorris, 1983: 8558). Sólo encontramos un ejemplo en el que utiliza el artículo definido, pero aún en ese caso se mantienen las dos características de las que hablamos, generalización y coordinación (Lorris, 1983: 2109).

A excepción de *Rose*, donde el sustantivo no funciona nunca como sujeto, esta es la función dominante en la narración de *Charrete* y *Escoufle*. En el primer texto, lo es de tres grandes grupos de verbos, si tomamos en consideración su semantismo y el contexto, los verbos enunciativos: *conter* (Troyes, 1983: 636), *respondre* (Troyes, 1983: 679), *dire* (Troyes, 1983: 912 - 913), *redire* (Troyes, 1983: 1188), y *conoistre* (Troyes, 1983: 1446 - 1447); los de percepción y conocimiento: *entendre* y *oir* (Troyes, 1983: 888 - 890), *percevoir* (Troyes, 1983: 1357), *veoir* (Troyes, 1983: 1428), *conoistre* (Troyes, 1983: 1512), *apercevoir* (Troyes, 1983: 1265 - 1266) o *savoir* (Troyes, 1983: 6049); y los que aluden a la amable acogida que las doncellas dispensan a los caballeros: *saluer* (Troyes, 1983: 936), *couchier* (Troyes, 1983: 1202 - 1203), *seoir* (Troyes, 1983: 452), *prendre* (Troyes, 1983: 468 - 469), *apareillier* (Troyes, 1983: 536 - 538), *aporter* (Troyes, 1983: 448 - 449) o *faire* (Troyes, 1983: 585 - 586). Las acciones sociales y amorosas de las que es sujeto el sustantivo *demoiselle* en *Escoufle* son muy diferentes y parecen mostrar una menor actividad de las jóvenes —aunque en contadas ocasiones se exprese la voluntad de la amada con los verbos *mander* y *voloir*—, puesto que, por un lado, algunas ocurrencias en función sujeto se encuentran en el discurso directo de Guillermo y, por otro, predominan los verbos que reflejan una preocupación por el aspecto externo y el vestido (Renart, 1974: 8868 - 8869), los que expresan la entrega de objetos al varón, objetos que son símbolo de la propia cesión (Renart, 1974: 7588 - 7589), o el sueño confiado bajo la tutela del enamorado que les traerá a ambos la desventura (Renart, 1974: 7596 - 7597). El enamorado asume en gran medida la responsabilidad de las actividades de la pareja y abandona o toma posesión de la joven noble sin que ella pueda intervenir para remediarlo, como ocurría en el texto de Chrétien, hecho que parece confirmar el uso del sustantivo *demoiselle* en función de complemento de objeto directo (Renart, 1974: 4596 - 4597).

Los usos como complemento preposicional con valor circunstancial o como complemento atributivo del nombre tienen menor relevancia en la obra de Chrétien, aunque no podemos pasar por alto el complemento introducido por *avoec* (Troyes, 1983: 1211). En *Escoufle*, sin embargo, confirman las ideas de dependencia y sumisión que hemos expresado, ya que la denominación

en función de complemento del nombre nos habla de la relación matrimonial que se establece entre Aelis y Guillermo (Renart, 1974: 8580 - 8581), a pesar de la disparidad social que debería impedirlo (Renart, 1974: 2794 - 2795). En otros contextos, precedido por una preposición, se nos muestran los intentos por difuminar dichas diferencias desde la infancia (Renart, 1974: 7502 - 7504).

PUCELLE

El análisis del comportamiento sintáctico de este sustantivo nos revela un cambio significativo con respecto a la denominación *demoiselle*, con la que desde el punto de vista semántico presenta bastantes semejanzas: sólo se encuentran dos ocurrencias en todo el corpus funcionando como vocativo, concretamente en el discurso directo de Lanzarote para dirigirse a la que se nos presentará como hija del rey Bademagu y hermana de Meleagant (Troyes, 1983: 2793 - 2795 y 6582). Este uso podría considerarse como una simple variación estilística o un recurso formal para cuadrar la métrica del verso, si no fuera por tres razones: porque a esta joven de ilustre cuna se la nombra siempre con este apelativo, con un sintagma que recuerda su filiación o también en boca de Lanzarote llamándola *amie* (Troyes, 1983: 6876 - 6877); porque el caballero obsesionado con su dama la escucha con agrado desde el primer momento, cosa que no había ocurrido hasta ese encuentro, excepto cuando las jóvenes le proporcionaban información sobre Ginebra; y porque, tras rescatarlo de la torre, se establece entre ellos un vínculo que parece ir más allá de la simple amistad.

Junto a este uso excepcional del sustantivo que nos ocupa, cabría destacar el hecho de que en plural aparezca en bastantes ocasiones como uno de los elementos de una enumeración, precedido o no de un determinante, siendo más habitual en *Charrete* que en *Escoufle*, aunque también aquí lo encontraremos, y prefiriéndose en estos casos a *demoiselle*, del que existen menos ocurrencias en esta situación (Troyes, 1983: 3574 - 3576 y Renart, 1974: 8902 - 8903). La calificación también distingue *pucelle* de *demoiselle*, ya que, mientras que es excepcional la aparición de adjetivos junto a este último y no hay rastro de ningún participio pasado en función adjetiva, es relativamente común encontrar tales clases gramaticales en torno al primero (Renart, 1974: 6132).

La función que más frecuentemente desempeña es la de sujeto en oraciones independientes o principales, coincidiendo en gran medida los verbos con los que habíamos señalado para *demoiselle*. Cabría destacar, sin embargo, las acciones de la doncella que rescata a Lanzarote al mostrarse más cuidadosa y afectiva en su hospitalidad que las que antes lo habían acogido, lo que se manifiesta mediante los verbos *couchier*, *baigner* y *conroier* (Troyes, 1983: 6662 - 6663). Así como algunas de las acciones de Aelis, cuya sensualidad invita al placer, en la habitación de las doncellas del castillo de Saint Gilles o al recostarse sobre la hierba en el ya tradicionalmente incitante *locus amoenus* (Renart, 1974: 4412 - 4413).

En *Charrete* se nos muestra el sustantivo en función de complemento de objeto directo dependiendo de verbos como *amer* (Troyes, 1983: 1675), *baisier* y *acoler* (Troyes, 1983: 6678); sin embargo, también lo encontramos en contextos que nos ofrecen un aspecto menos trivial de los usos amorosos artúricos, como es el hecho de que la mujer se convierta en un objeto de intercambio que el más poderoso puede tomar y que el débil debe ceder al aparecer como complemento de los verbos *retenir* (Troyes, 1983: 1712 - 1713), *rendre* (Troyes, 1983: 1788 - 1789). En *Escoufle* se refuerza esta tendencia, pero se cambian las condiciones básicas para pujar en el mercado del sexo femenino, ya que se abandonan los requisitos de la fuerza física, la destreza guerrera y la virtud caballeresca, quizá más equitativos para el individuo, por los de la nobleza de cuna y la voluntad del padre y de la corte (Renart, 1974: 2296 - 2297). En

cualquier caso, en esta obra, la autonomía de la mujer, que huye con su amante por voluntad propia, pronto queda diluida y, como en el caso de *Charrete*, es siempre el hombre el que conduce a la doncella hacia un destino más o menos incierto (Renart, 1974: 8021 – 8022).

FEMME, ÉPOUSE, OISOR, MOLLIER

Los cuatro vocablos suelen aparecer en fórmulas o en agrupaciones variables, que no encontramos para los equivalentes masculinos y que revelan sistemáticamente la supeditación de la mujer al hombre, sea el esposo, el padre o el señor. En ellas, el término que presenta lo que ahora conocemos como estado civil funciona como complemento preposicional del verbo cuyo sujeto es el varón y cuyo complemento directo es la mujer en cuestión: 1. *Avoir + a + oisor/femme* (Troyes, 1983: 2045 – 2046); 2. *Prendre + a + mollier/femme* (Béroul, 1982: 2563 – 2564); 3. *Doner + a + femme* (Renart, 1974: 7488 – 7489); 4. *Reçoivre + com + posesivo + femme* (Renart, 1974: 3044 – 3045). El posesivo tiene un papel fundamental como marca de las relaciones unidireccionales dominantes en el matrimonio, tal como nos muestra el texto de *Tristan*, en el que los sustantivos *mollier* y *femme* van siempre precedidos, con dos excepciones (Béroul, 1982: 75 y 2563), de un artículo posesivo, ya sea en el discurso del rey (Béroul, 1982: 882 - 883), en el de Tristán (Béroul, 1982: 2186 - 2188), en el del leproso (Béroul, 1982: 1165 - 1166), o en la propia narración (Béroul, 1982: 2197 - 2198). La ausencia de artículo posesivo da al sustantivo *femme*, como complemento de objeto directo del verbo *doner*, un valor general (Renart, 1974: 1670 – 1671).

El posesivo también lo encontramos en construcciones en las que los términos a los que nos referimos aquí funcionan como complemento directo o atributo, adquiriendo el conjunto un sentido particular: 1. *Prendre + posesivo + femme*: mientras en *Escoufle* significa «desposar» (Renart, 1974: 1715 – 1717), en *Tristan*, esta construcción expresa la readmisión de la reina y esposa en la corte, y en el lecho, después de haber sido repudiada y de haber sufrido el largo exilio junto a Tristán (Béroul, 1982: 2402 – 2403). 2. *Estre + posesivo + espouse/femme*: en esta construcción atributiva, la referencia a la mujer ocupa el sintagma sujeto (Troyes, 1983: 6017 – 6018), y podría parecer que la sumisión a la que hemos hecho referencia se ha disipado. No creemos que sea así, ya que la presencia del posesivo es suficiente en este caso para marcarla, máxime si tomamos en consideración que en el único jemplo en el que un hombre aparece en una construcción sintáctica y semánticamente similar, el léxico y el encadenamiento sintagmático contribuyen a poner de relieve la supremacía masculina (Renart, 1974: 5842 – 5843). La combinación redundante *fame espouse* (Renart, 1974: 2710 – 2711), única en el corpus y variante del grupo *fame espousee*, se utiliza, como en otros textos medievales, para reforzar la noción de legitimidad. En *Escoufle*, sirve para que el emperador justifique ante la corte la intimidad en la que viven Guillermo y Aelis antes de su matrimonio.

El sustantivo *femme*, como complemento atributo, ya del sujeto, construido sin preposición y dependiendo del verbo *estre*, ya del complemento de objeto directo, introducido por una preposición y acompañando a otros verbos, suele poseer el sentido de «esposa»; sólo en contadas ocasiones tiene en esta función el valor más general de «mujer», coincidiendo en las descripciones de la calidad social de la dama, en estrecha relación con el uso superlativo habitual en los textos del siglo XIII (Renart, 1974: 5254 y Lorris, 1983: 582). Más abundantes son los usos como complemento de objeto directo en los que éste no sirve para otorgar el sentido de «desposar» al verbo del que depende. En *Tristan* estas construcciones nos muestran de nuevo una marcada relación de dependencia de la mujer con respecto al varón. Este puede abandonarla y retomarla, tanto si se trata del amante (Béroul, 1982: 2188 y 2198) como del esposo, quien a su vez está a expensas de sus vasallos (Béroul, 1982: 2624 - 2625), e incluso puede acabar

con su vida, como nos muestran las ocurrencias construidas con el verbo *ardoir* (Béroul, 1982: 883 y 1166). Mientras, la relación de absoluta dependencia aparece atenuada en *Escoufle* al encontrarse en construcciones convencionales evocando la asistencia a reuniones cortesanas (Renart, 1974: 8651 – 8653), o quedar oculta antes del matrimonio, porque en el discurso directo de caballeros y clérigos se presenta como imprescindible el amor de la mujer para que el hombre pueda poseerla legalmente (Renart, 1974: 8252 – 8254).

El sustantivo *femme* en su sentido general, sin artículo que lo preceda, forma parte de frases proverbiales (Troyes, 1983: 1758 – 1760). Sólo en el discurso narrativo de los textos del siglo XIII, se acompaña de una determinación intensiva, superlativa, en la que intervienen adjetivos, adverbios y proposiciones de relativo, que otorga a los personajes femeninos, ya sea Aelis o algunas de las abstracciones de *Rose*, el máximo esplendor y la posesión de la nobleza suprema. Lorris toma en consideración sobre todo la belleza física, de una manera estereotipada, reutilizando los clichés puestos a punto por la narrativa, que también se encuentran en *Escoufle*, y que parten de una visión global de la mujer (Lorris, 1983: 1238 – 1240). Aelis también supera a todas las mujeres en belleza física (Renart, 1974: 6013 - 6014), aunque, en su caso, los rasgos más interesantes puestos de relieve por estas construcciones son los que se refieren a sus conocimientos, obligaciones femeninas y pequeños placeres para los que la rodean (Renart, 1974: 2071).

AMIE

Amie es, sin lugar a dudas, la denominación amorosa por excelencia debido a dos causas fundamentales. En primer lugar, porque ya en latín pertenecía al registro afectivo, del que derivó al registro amoroso. En segundo lugar, por su versatilidad o amplitud dentro de este registro, ya que puede significar tanto amada como amante, como ocurre en construcción atributiva con el verbo *avoir*,² en la que el sustantivo adopta el sentido de mujer con la que se tienen relaciones sexuales ocasionales o habituales (Renart, 1974: 4936 – 4939). A las causas de orden semántico se añaden otras de tipo estilístico y sintáctico. Entre estas se encuentra la posibilidad de utilizar los artículos posesivos correspondientes a las tres personas, a diferencia, por ejemplo, de *dame*, para la que se reservan la primera y la tercera persona. Con ello se consigue expresar la posesión en los discursos directos que no son pronunciados por el propio enamorado (Lorris, 1983: 2691 - 2692). De hecho, la noción de posesión se hace casi obsesiva en los contextos en los que aparece el sustantivo. La misma insistencia con la que se expresaba la posesión de la esposa, pero que se debe interpretar aquí no tanto como un signo de sumisión y dependencia, sino como el refuerzo de la intensidad amorosa inherente a la denominación. Éste se lleva a cabo mediante la utilización del artículo posesivo —el recurso más abundante—, del adjetivo posesivo —que permite la utilización del posesivo incluso en una llamada, acompañando al vocativo (Béroul, 1982: 2724 - 2725)—, o del verbo *avoir* (Renart, 1974: 3365).

En *Tristan*, amén de algunos casos en los que el sintagma en el que se incluye el sustantivo *amie* funciona como sujeto pasivo (Béroul, 1982: 1021), complemento del nombre (Béroul, 1982: 3027), o como aposición al nombre propio (Béroul, 1982: 3601), las construcciones predominantes son el sintagma preposicional, generalmente en la narración, con una función circunstancial, el vocativo en el discurso directo del enamorado, y la función de objeto directo. Los sintagmas preposicionales a los que aludimos expresan en *Tristan* la compañía mediante

2. Moignet considera este tipo de complemento introducido por la preposición *a* “une sorte d’attribut avec des verbes signifiant «tenir», «considérer», «connaître», «témoigner», etc.”. (Moignet, 1984: 296).

las preposiciones *o* y *avec* (Béroul, 1982: 383 – 384), de igual modo que en *Escoufle* o en *Rose*, donde también encontramos otros valores circunstanciales (Lorris, 1983: 1290 – 1291). Mediante el uso de preposiciones que tienen un contenido locativo, como *lez* o *devant*, encontramos algunas variantes con respecto a esta idea de compañía, que queda implícita (Troyes, 1983: 4687 – 4688). La amiga es también la causa de los actos del enamorado cuando aparece en un sintagma introducido por la preposición *por*, tanto en *Charrete* como en *Escoufle* (Troyes, 1983: 4359 – 4361), a diferencia de *Tristan*, donde las únicas causas eficientes son el filtro o las intrigas de los barones traidores.

Por lo que hace a los vocativos, en *Tristan*, tanto el amante como el marido utilizan este sustantivo para mostrar a Iseo su amor. Sólo en una ocasión hallamos el sustantivo *amie* como único miembro del sintagma (Béroul, 1982: 3185), y se prefiere el uso de grupos asociativos que siguen los siguientes esquemas: **adjetivo + sustantivo** (Béroul, 1982: 2687 – 2688) y **artículo + adjetivo + sustantivo** (Béroul, 1982: 2837). En *Charrete*, donde también aparece en una sola ocasión aislado (Troyes, 1983: 6680), se introducen nuevas combinaciones léxicas y compositivas gracias a la estructura **adjetivo + sustantivo + adjetivo** (Troyes, 1983: 708). *Escoufle* recurre a los agrupamientos de *Tristan* o combina los esquemas y los términos aparecidos en esta obra y en *Charrete* (Renart, 1974: 3394).

Encontramos ejemplos en todos los textos en los que el sintagma que contiene el sustantivo *amie* funciona como objeto directo, como objeto indirecto y como atributo, un hecho que nos parece del todo normal si tomamos en consideración el que el enamorado aparezca generalmente como el sujeto de las actividades comunes y que la definición de la pareja se hace tomándolo a él como referencia (Béroul, 1982: 2682). Partiendo de lo que acabamos de observar, parecería lógico que la amiga no cumpliera la función sujeto o lo hiciera en pocos casos. Así es efectivamente por lo que concierne a los textos del siglo XII, donde sólo hemos encontrado un caso en que aparece como sujeto pasivo y por lo tanto no la podemos considerar como verdadero agente. Tampoco en *Rose* hallamos muchos ejemplos, si bien desde un punto de vista lógico debemos considerar una ocurrencia en la que funciona como complemento agente (Lorris, 1983: 1246 – 1248). Sin embargo, Aelis, cuyo protagonismo cuando está alejada de Guillermo es mucho mayor que el de éste, impera en la vida cotidiana de su enamorado, incluso, mientras permanecen separados (Renart, 1974: 6440 – 6441). Por otra parte, en la obra de Renart observamos que la amiga reina en los espacios cerrados, que conserva un cierto dominio sobre la palabra al igual que en *Charrete* (Renart, 1974: 3207), y controla los placeres que quiere conceder al enamorado reservando celosamente su virginidad (Renart, 1974: 2376 – 2377).

Otra función inexistente en los textos del siglo XII, el complemento atributivo del sustantivo, ya sea introducido por la preposición *de*, ya sea en forma de yuxtaposición como resto de la antigua relación mediante el genitivo, ofrece a la amiga un nuevo resquicio para recuperar el centro del universo amoroso, si bien su cuerpo sólo ocupa una vez este espacio, en *Rose*, y como una pura hipótesis, un deseo del enamorado que posiblemente no se haga nunca real (Lorris, 1983: 2449 – 2450).

RIEN

Esta denominación ofrece una visión difuminada de la mujer y la convierte en un ser indefinido del que no se nos da a conocer ni la edad, ni la situación social, ni siquiera el grado de intimidad que mantiene con el amado. Las principales características del funcionamiento textual de *rien*, en los casos en los que pertenece a la clase de los sustantivos —puede ser también pronombre y adverbio en nuestros textos—, vienen dadas por las relaciones sintagmáticas en las que participa y por las consecuencias que estas tienen en el plano retórico. De todos los

ejemplos en los que *rien* hace referencia a una mujer, a la amada, sólo dos no presentan un esquema comparativo o ponderativo (Renart, 1974: 5284 y 3941). El resto de las ocurrencias las hallamos en tres tipos de construcciones que acaparan esta denominación en los tres *romans* en los que aparece, *Charrete*, *Escoufle* y *Rose*:

1. Como antecedente de una frase de relativo caracterizada en todos los casos por incluir un verbo del registro amoroso en grado superlativo, en ella el relativo funciona habitualmente como objeto directo o complemento preposicional y sólo excepcionalmente como sujeto. En *Charrete* este uso está reservado a los discursos de los personajes: *plus aimer* (Troyes, 1983: 4857); *plus voleir*; *avoir joie* y *doloir* (Troyes, 1983: 1551 - 1553); *plus estre* (Renart, 1974: 6409 - 6410); *plus deliter* (Troyes, 1983: 2790 - 2792); *plus covoitier* (Lorris, 1983: 3281 - 3282). *Tant plaire* (Renart, 1974: 603 - 604), es el único caso en el que el sustantivo *rien* no está actualizado por el artículo determinado, debido a que ya no se trata exclusivamente de la amada, sino que ésta ha pasado a formar parte de un conjunto del que se distingue tras la comparación.
2. Únicamente en el texto de Renart, sin artículo y modificado por un adjetivo, al que se le otorga un valor intensivo, se sobrepone la exclusión del resto de las mujeres gracias a los adverbios temporales y de negación —*aïnc*, *puis*, *ne*— que modifican el verbo *veoir* (Renart, 1974: 4811 - 4812).
3. En una construcción que llamaremos excluyente, *rien*, precedido o seguido de *nule*, adopta un valor muy general. Significa mujer —excluida la amada— o incluso ser humano, y representa todo aquello a lo que se anteponen Ginebra (Troyes, 1983: 718 - 722) o la rosa (Lorris, 1983: 2889 - 2890), o aquello a lo que la heroína Aelis supera en belleza (Renart, 1974: 8826 - 8827).

CONCLUSIÓN

Las combinaciones sintagmáticas en las que se integran las denominaciones que nos ocupan, así como las funciones sintácticas que adoptan, se nos muestran como manifestaciones de los códigos ideológicos y retóricos que imperaban en la zona d'oïl en los siglos XII y XIII. El sustantivo *dame*, que recogía el simbolismo de la amada de los trovadores, aunque estos apenas la llamasen de esta forma en sus composiciones (Cropp, 1975: 37), sufre un paulatino proceso de generalización, léase degradación, y pasa de denominar únicamente a la mujer noble casada, esposa del señor y poseedora del corazón del enamorado, a utilizarse para hablar de cualquier mujer que ejerza la administración de una casa. A esta evolución semántica que observamos en los *romans* no es ajena la sintaxis, pasando de la función sujeto en proposiciones subordinadas a la obsesiva expresión de la posesión y a la indeterminación. De manera aún más acusada, las doncellas, *demoiselles* o *pucelles*, quienes son la principal oferta del poder a los jóvenes guerreros, soportan un imparable proceso de subordinación al varón, y de ser independientes y amables anfitrionas se convierten en sumisos reclamos que atraen al varón para que se someta al orden matrimonial, en el que él imperará, dejando a la mujer casada en un segundo plano. Esta será tan sólo sujeto en contextos ligados a la unión adúltera con un valor universal, o bien en proposiciones que sirven para alabar su perfección física y social. Esta tendencia a colocarla en una posición de privilegio estético, que se acentúa en el siglo XIII, concuerda con el destino final de la amiga. Su perfil transgresor de las reglas genealógicas, siempre matizado por el dominio del amante, se difuminará definitivamente con el matrimonio en el ámbito aristocrático y con la violencia, familiar o sexual de los nuevos grupos ascendentes.

BIBLIOGRAFÍA

- BÉROUL (1982) *Le Roman de Tristan*, E. Muret (ed.). París, Honoré Champion.
- CROPP, G. M. (1975) *Le vocabulaire courtois des troubadours de l'époque classique*. Ginebra, Droz.
- KLEIBER, G. (1986) "L'opposition déterminé/indéterminé: les articles en ancien français", *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche. Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice*, M. Accarie y A. Queffélec (eds.). París, Les Belles Lettres, pp. 247 – 61.
- LORRIS, G. de (1983) *Le Roman de la Rose*, F. Lécroy (ed.). París, Honoré Champion.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1973) "La composition du groupe nominal sujet en ancien français (1150 – 1250)", *Mélanges offerts à Félix Lecoy*. París, Champion, pp. 385 – 99.
- MÉNARD, Ph. (1976) *Syntaxe de l'ancien français*. Burdeos, Bière.
- MOIGNET, G. (1984) *Grammaire de l'ancien français*. París, Klincksieck.
- RENART, J. (1974) *L'Escoufle*, F. Sweetser (ed.). París – Ginebra, Droz.
- TROYES, Ch. de (1983) *Le Chevalier de la charrete*, M. Roques (ed.). París, Honoré Champion.

LA TERMINOLOGIE EN MILIEU URBAIN

Javier de Agustín
Universidad de Vigo

Je voudrais expliciter ici certaines réflexions à propos des rapports qu'entretiennent la terminologie et la ville, en tant qu'espace mental et communicationnel, qui pourraient expliquer certaines particularités aussi bien du fonctionnement des termes, que des différentes approches en théorie terminologique.

De nos jours, on admet, en général, qu'un des buts prioritaires des terminologies, c'est d'assurer une communication optimale entre des sujets parlants dans une situation référentielle spéciale, c'est-à-dire, dans une situation où les dénominations ne peuvent être liées à des notions fermes que du fait que les sujets parlants font partie d'une micro-communauté d'idées relevant d'un domaine notionnel précis. Certainement cela se passe aussi bien en milieu urbain, qu'en milieu rural, mais des différences entre ces deux milieux sont intimement liées à certains traits génériques qui caractérisent les terminologies: c'est cela que je voudrais montrer dans cette communication.

La ville en tant que observable de la sociologie –et, par conséquent, de la socio-linguistique– est un objet d'une complexité extrême qui relève essentiellement de l'application des notions de temps et de cosmovision aux groupements humains. Autrement dit, chaque société produit à un moment précis un type de ville précis, de même qu'elle produit également des agglomérations rurales précises: les historiens ont bien signalé, par exemple, les différences entre une ville gallo-romaine et une ville du temps des cathédrales gothiques; de leur côté, les sociologues et les anthropologues ont pris plaisir à décrire, entre autres, l'organisation des villes du tiers monde, situées ailleurs par rapport aux villes dites développées, et dont les habitants pensent, éprouvent des sensations et agissent différemment.

Cependant, malgré ce que je viens d'évoquer, il y a, à mon sens, un trait générique fondamental –à la base d'autres traits dérivés– qui serait commun à toutes les villes, qu'elles soient saisies sur l'axe diachronique ou sur l'axe de l'évolution cognitive: n'importe quelle agglomération urbaine trouve sa raison d'être profonde dans son caractère dynamique; à l'opposé, se trouve le statisme du milieu non-urbain: à cet égard, on peut dire, d'un point de vue diachronique, qu'un sujet ne peut devenir citoyen que s'il est à la recherche d'un état de changement par rapport à un état préalable, que ce soit l'agglomération rurale, plus ou moins vaste –petite ville de province, village, hameau, bourgade–, que ce soit un état d'isolement plus ou moins conscient, plus ou moins voulu, plus ou moins réussi...

Ce caractère dynamique, que je viens de signaler, et son opposé comportent d'autres traits liés: le premier, immédiat et concernant le domaine de la pluralité des identités, c'est la multiplicité-diversité des agglomérations urbaines face à l'unicité-uniformité propres aux agglomérations rurales: la ville qui, d'un point de vue historique, est un espace dérivé par rapport à des espaces moins vastes et à population plus homogène, c'est par définition le siège d'une

diasociété, d'un nombreux rassemblement de groupements divers qui rend possible, de nos jours, le multiculturalisme. C'est grâce à ces qualités opposées de la multiplicité-diversité et de l'unicité-uniformité qu'il est, en principe, plus plus complexe d'explicitier les caractéristiques spécifiques d'une ville quelconque que d'un village; autrement dit, c'est pourquoi il est plus facile de déterminer ce qui est strictement typique dans un village que de déterminer ce qui est strictement typique dans une ville.

Le deuxième trait lié au caractère dynamique du milieu urbain et statique du milieu rural concerne cette fois-ci le domaine de l'identité: c'est la prospection pour la ville, la rétrospection pour le village. Suivant cette opposition de traits, l'identité dans la ville est projetée vers l'avenir, vers l'inconnu donc, tant et si bien que le milieu urbain devient un projet de progrès et de découverte. En revanche, l'identité dans les villages est une identité projetée vers le passé, vers ce qui est connu, et le milieu rural devient, par là, un projet de tradition et de conservation.

Le troisième trait lié au caractère dynamique du milieu urbain et statique du milieu rural est un trait dérivé directement de la multiplicité-diversité de la ville et de l'unicité-uniformité du village; ce trait, qui concerne le domaine des relations, c'est l'échange, qui, dans le milieu urbain se présente à grande échelle par rapport au milieu rural. Par échange, il faut entendre ici une relation de réciprocité définie au moins sur un sujet et un autre sujet, ou sur un sujet et un groupe social, qui peut toucher à n'importe quel domaine de l'existence, tel le savoir ou les possessions. Les dimensions différentes de l'échange dans le cadre de la ville et dans le cadre du village sont, comme je viens de l'annoncer, en rapport de dépendance avec le premier trait dérivé: en effet, c'est la multiplicité-diversité qui rend possible des échanges plus nombreux et plus riches en ville, alors que l'unicité-uniformité diminue leur nombre et les rétrécit en milieu rural.

En récapitulant, on peut dire, d'un côté, que le milieu urbain est un milieu dynamique, orienté vers l'avenir, où la multiplicité et la diversité des identités rend possible tout genre d'échanges à grande échelle. D'un autre côté, le milieu rural est essentiellement statique, orienté vers le passé, où l'unicité et l'uniformité des identités typées ne permet que des échanges à petite échelle.

En conclusion, vu les deux définitions que l'on vient d'établir, du point de vue de la construction conceptuelle, on peut affirmer que la ville est l'hyperonyme virtuel du village, en ce sens que les caractères définissant la ville et le milieu rural s'appuient, pour la plupart –à l'exception de la prospection et la rétrospection–, sur des notions non-discrètes –le dynamisme et le statisme, la notion d'échelle– ou sur des notions qui ne sont pas strictement incompatibles –la multiplicité et l'unicité, la diversité et l'uniformité. En effet, d'un côté, la limite entre le dynamique et le statique, entre la petite et la grande échelle, peut devenir floue; d'un autre côté, la multiplicité et la diversité peuvent ne pas empêcher, sous certaines conditions, l'unicité et l'uniformité. Cet état de choses au plan de la construction conceptuelle est prouvé, au plan événementiel, premièrement par le fait qu'un village peut devenir ville, sous certaines conditions économiques et socio-politiques et, deuxièmement, par le fait que la ville peut absorber des villages. Par ailleurs, il faut remarquer aussi que l'axe déterminé par les notions de milieu urbain et de milieu rural s'étend sur un gradient où on peut établir des jalons approximatifs correspondant aux réalités *grande ville-ville de province-petite ville de province-village-hameau-bourgade*.

Passons maintenant au domaine langagier, pour essayer d'y dégager les traits corrélatifs de ceux que l'on vient d'explicitier dans le cadre général de la cognition, des milieux urbain et rural en tant qu'images mentales.

Grâce aux travaux linguistiques, on sait que le langage se comporte différemment dans le milieu urbain et dans le milieu rural. En effet, par exemple, ce que l'on connaît sous la

dénomination de «parlers locaux» a servi aux chercheurs en linguistique diachronique à établir des états passés de la langue qui n'ont pas laissé de trace sur la langue standardisée des villes. Aussi, dans les milieux ruraux, remarque-t-on, pour une même langue, un fonds lexical bien plus riche que dans les milieux urbains; à l'inverse, c'est dans ces milieux-là que se déclenchent et se développent, le plus souvent, les processus néologiques –aussi bien du lexique général que du lexique spécialisé–, alors que cela ne se produit que rarement en milieu rural.

Par ailleurs, dans les villes se produisent deux phénomènes apparemment paradoxaux, mais s'expliquant en fait l'un l'autre: d'un côté, il y a la cohabitation de différentes couches d'une seule langue, et même la cohabitation de différentes langues, ce qui peut mener assez souvent à des cas d'interférence, d'où le rôle des académies de la langue ou le recours à certaines instances privilégiées qui sont censées préserver la «pureté» de la langue; d'un autre côté, le milieu urbain est également caractérisé par la présence d'une langue –ou d'un niveau de langue– véhiculaire qui assure la communication entre les différentes communautés concernées.

En conséquence, on peut dire que le milieu urbain et le milieu rural se comportent, au niveau du langage, de façon cohérente par rapport à leur identité, à ce niveau des images mentales qui intéressent certains courants de la sociologie: le dynamisme, la prospection, la multiplicité, la diversité et les échanges à grande échelle qui définissent le milieu urbain, y définissent également un état de langage caractérisé par une tendance au changement linguistique, une fragmentation de l'ensemble des sujets parlants suivant des critères variés et des échanges communicationnels à l'intérieur de chaque communauté linguistique, grâce aux différents codes particulier qui y sont présents, et entre les membres de communautés linguistiques différentes, grâce à un code général véhiculaire. De son côté, le milieu rural, défini en tant qu'image mentale par le statisme, la rétrospection, l'unicité, l'uniformité et les échanges à petite échelle, présente un état de langage caractérisé par une tendance au conservatisme linguistique, l'intégration des sujets parlants à une communauté linguistique qui se veut une et des échanges communicationnels restreints au cadre de cette communauté-là.

Avant de examiner le fonctionnement et la place des terminologies en milieu urbain et en milieu rural, il faut s'arrêter sur la notion de terminologie et sur les différentes approches de la réalité qui y correspond. Rappelons, tout d'abord, que par terminologie il faut entendre un lexique lié à un domaine notionnel particulier. À propos de cette définition très générale, il est intéressant de faire les remarques suivantes:

1. Premièrement, il faut s'arrêter sur le domaine notionnel particulier. En effet, comme je l'ai signalé plus haut, un des buts des terminologies, c'est d'assurer une communication optimale entre des sujets parlants, dans une situation référentielle spéciale qui relève d'un domaine notionnel précis. Ce domaine notionnel peut toucher soit à une activité stricte –à un savoir faire–, soit à un modèle de la connaissance –à un savoir–, et dans ce cas-là on peut parler de domaine de spécialité.

Le modèle de la connaissance est un modèle épistémologique, le résultat d'une réflexion systématique visant à observer, à décrire et à expliquer une réalité; cela veut dire que c'est aux différents modèles de la connaissance et à leurs terminologies que se ramènent les différents modèles scientifiques fondamentaux et applicatifs au sens large, c'est-à-dire ceux sur lesquels prennent appui aussi bien les sciences positives et humaines que l'art et l'industrie. Dans ces conditions, la terminologie n'est pas qu'un outil langagier servant à la communication, mais aussi et surtout un instrument de la connaissance indispensable à tout modèle scientifique.

En revanche, dans le cas où le domaine notionnel touche à une activité stricte –à un savoir faire– la terminologie qui y est associée devient un outil langagier visant, comme on l'avait annoncé, à optimiser la communication entre les sujets parlants concernés. Par activité stricte,

il faut entendre un ensemble d'actes coordonnés qui ne sont pas régis par des procédures de réflexion exhaustive et dont les résultats sont immédiats, l'adjectif stricte servant à délimiter ces activités dont il est question maintenant par rapport à celles qui composent les pratiques scientifiques, artistiques et industrielles. Parmi ces activités strictes se trouvent, par exemple, l'artisanat, les sports, les travaux de culture, la circulation des véhicules...

En conséquence, seules les terminologies liées aux modèles de la connaissance contribuent à la construction du statut des domaines disciplinaires, alors que les autres terminologies ne sont que des preuves langagières de l'existence de certains savoir-faire partagés.

2. Deuxièmement, il faut signaler, toujours à propos de la définition de terminologie énoncée plus haut, que la typologie générale des terminologies que l'on vient de décrire recouvre, bien que partiellement et d'un point de vue historique, deux approches différentes de ces observables.

Certainement, les terminologies ont toujours intéressé les sujets qui s'en servent, mais différemment selon le type de terminologie en question. Ce sont les sujets concernés par une activité stricte qui déterminent, par l'usage, la valeur pragmatique des terminologies qui y sont liées; très souvent ce sont eux aussi qui créent et mettent en circulation les termes, mais de façon inconsciente si l'on veut, soucieux de dénommer et de communiquer grâce à ces termes, non pas de les analyser, de les évaluer, même d'agir sur eux, le cas échéant: ils y portent, bref, un intérêt langagier, non pas linguistique.

De leur côté, les sujets concernés par un modèle de la connaissance s'intéressent –sont même obligés de s'intéresser, dirais-je– aux terminologies non seulement en tant qu'outils de la communication spécialisée, mais surtout en tant que systèmes de désignation des concepts intégrés au modèle scientifique dont il s'agit, car on ne peut pas prétendre à la rigueur conceptuelle en négligeant l'étude des dénominations et leur adéquation aux concepts. On trouve des preuves de cet intérêt tout au long de l'histoire des disciplines, depuis les Babyloniens jusqu'à nos jours, en passant par l'Inde et la Grèce anciennes, l'Encyclopédie ou la Révolution Industrielle: Platon fit, entre autres, des remarques intéressantes sur la terminologie liée à la théorie et à la pratique de l'art; Versalius, fondateur de l'anatomie moderne au XVI^e, analysa les problèmes posés par la terminologie de ce domaine; Karl von Linné et Jakob von Berzelius se sont consacrés de façon systématique à l'analyse et à l'évaluation des terminologies de la botanique et de la chimie, deux sciences où la multiplicité des observables est telle que l'étude de leurs dénominations devient indispensable à la construction des modèles scientifiques correspondants. De plus, il faut rappeler que les logiciens s'intéressent aussi aux termes en tant signes des concepts.

Finalement, il y a les linguistes et les terminologues. C'est surtout à partir du XIX^e, lors de la naissance des disciplines philologiques, que les lexicologues se consacrent à l'observation, l'analyse et la description de certaines terminologies, celles liées à des activités strictes; et cela pour une raison d'ordre historique: les recherches philologiques de l'époque contribuaient à la reconstruction des cultures et leurs résultats devinrent des preuves objectivables sur lesquelles pouvaient s'appuyer les identités vernaculaires. C'est pourquoi on s'occupe des terminologies liées à des activités strictes concernant les traditions populaires et, en général, tout ce qui touche plus ou moins explicitement à l'ethnographie. C'est comme cela que l'on inaugure l'approche lexicologique des terminologies, bien différente de celle de la théorie des termes.

En effet, ce que l'on peut dénommer théorie des termes ou théorie terminologique, ou encore –plus souvent et moins juste– *terminologie*, est née dans les années trente du XX^e siècle, mais était déjà en germe dans les besoins communicatifs des ingénieurs, des fabricants et des marchands qui, dès l'époque de la Révolution industrielle, furent sensibles aux problèmes que posait le manque de normalisation non seulement dans la production de biens, mais aussi dans les dénominations des produits, notamment à cause des pertes en argent qui s'ensuivaient.

C'est l'ingénieur Wüster qui, après avoir repris et analysé consciencieusement cette problématique terminologique, a posé les principes théorétiques et méthodologiques de la *Terminologielehre*, c'est-à-dire de la théorie des termes telle qu'elle conçoit aujourd'hui. Cette nouvelle théorie a un statut épistémologique pluridisciplinaire qui tient à la logique –pour l'étude générique des concepts–, à la linguistique –pour l'étude des dénominations et du fonctionnement énonciatif des termes– et aux sciences concernées par le domaine de spécialité –pour l'étude spécifique des concepts.

Voilà donc deux types d'observables terminologiques –les terminologies liées à des activités strictes et celles liées à des modèles de la connaissance– et trois approches de ces observables: l'approche intuitive et applicative des sujets parlants, l'approche lexico-sémantique des linguistes et l'approche pluridisciplinaire des spécialistes de la théorie des termes.

Une fois précisées la notion de terminologie et celle de milieu urbain, on est à même d'énoncer les principes généraux qui régissent les rapports entre la réalité terminologique et la réalité urbaine. Les particularités sociales et langagières des milieux urbain et rural que l'on a décrites sont à la base des tendances qui caractérisent la place et le fonctionnement des terminologies dans chaque milieu.

1. Le premier principe, c'est le **principe de capacité d'admission terminologique du milieu social**. Selon ce principe, la multiplicité et la diversité, ainsi que la fragmentation de l'ensemble des sujets parlants, rendent le milieu urbain apte à admettre tout genre de terminologie, alors que l'unicité et l'uniformité, ainsi que l'intégration des sujets parlants à une communauté linguistique à vocation unitaire, limitent la capacité du milieu rural à certains types terminologiques.
2. Le deuxième principe est un **principe de distribution de la terminologie sur le milieu social**: C'est grâce à son caractère dynamique et prospectif que la ville devient l'endroit privilégié pour le développement du savoir, c'est pourquoi les terminologies liées à des modèles de la connaissance ont une tendance s'encrent dans les milieux urbains, non pas dans les milieux ruraux, qui s'avèrent statiques et rétrospectifs. À l'inverse, et pour les mêmes raisons, c'est dans ces milieux ruraux –plutôt que dans les milieux urbains– que prennent place le plus souvent les terminologies liées à une activité stricte.
3. Le troisième principe, c'est le **principe de redondance de la capacité pragmatique des terminologies en milieu social**. Les terminologies liées à un modèle de la connaissance se voient valider dans le domaine du langage citadin leur caractère véhiculaire, tandis que les terminologies liées à une activité stricte correspondent bien au caractère vernaculaire du langage en milieu rural.
4. Le quatrième principe, c'est le **principe de redondance de l'évolution terminologique en milieu social**. D'après ce principe, les terminologies liées à un modèle de la connaissance trouvent dans le langage citadin l'orientation néologique qui lui convient, de même que les terminologies liées à une activité stricte trouvent dans le langage en milieu rural la stabilité lexicale qui lui est propre.

Des quatre principes énoncés ci-dessus, on peut finalement dériver les corollaires suivants:

Corollaire 1: La terminologisation et la déterminologisation touchent essentiellement au fonctionnement des terminologies liées à un modèle de la connaissance en milieu urbain. C'est les interactions, propres aux échanges du langage citadin, qui se produisent entre la langue générale et les langages de spécialité qui sont à la base de ces deux phénomènes. Par terminologisation on entend soit le processus par lequel un élément du fonds lexical général devient terme –c'est par exemple le cas de *site*, en anglais, appliqué au domaine de l'informatique–, soit le processus par lequel un terme change ou diversifie son domaine de

spécialité –c'est, par exemple, le cas du terme *mémoire* associé au domaine de la psychologie et de l'informatique.

La détermination, à l'inverse, c'est le processus par lequel un terme perd son identité en tant que tel, en s'intégrant au fonds lexical général, comme c'est le cas de l'adjectif *rentable* appliqué à une action qui ne concerne pas les finances.

Corollaire 2: L'abréviation, l'emprunt le calque, en tant que procédés néologiques propres aux terminologies liées à un modèle de la connaissance, sont des actualisations au plus haut degré du caractère dynamique du langage citadin, tellement capable de changements profonds.

Corollaire 3: C'est en milieu urbain que la normalisation terminologique trouve sa justification, afin de rester compatible avec l'équilibre entre les caractères diversifié et véhiculaire du langage en milieu urbain.

Corollaire 4: En milieu urbain, les terminologies liées à un modèle de la connaissance peuvent jouer, et jouent de fait assez souvent, un rôle fâcheux de jargon, par lequel on exerce le pouvoir sur ceux qui n'ont pas accès à l'information spécialisée, d'où la nécessité d'instaurer un relais pragmatique entre le domaine de la connaissance générale et les domaines de la connaissance spécialisé, afin non seulement d'optimiser la communication dans des circonstances telles que la pratique médicale ou juridique, mais aussi afin d'assurer le respect de la dignité des hommes et des femmes.

De tout ce qui a été exposé ici, on peut finalement conclure que la ville, d'après la définition présentée, est devenue l'endroit privilégié de la communication spécialisée; c'est pourquoi elle s'avère, du point de vue de la théorie terminologique, le champ idéal pour l'observation, la description et l'explication des phénomènes qui tiennent aux terminologies.

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER, J.-C. (1991) *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- CALVET, L.-J. (1994) *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- CONEIN, B. (1992) «Hétérogénéité sociale et hétérogénéité linguistique», *Langages*, 108.
- GAMBIER, Y. (1991) «Travail et vocabulaires spécialisés: prolégomènes à une socio-terminologie», *Meta*, 36, 1.
- HERMANS, A. (1995) «Sociologie des discours scientifiques. Quelques réflexions», *Meta* 40, 2.
- SAGER, J.C. (1990/1996) *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam, John Benjamins.
- SINGH, R., éd. (1996), *Towards a Critical Sociolinguistics*, Amsterdam, John Benjamins.
- SONNEVELD, H.B., LOENING, K., éd. (1993) *Terminology: Applications in Interdisciplinary Communication*, Amsterdam, John Benjamins.
- STREHLOW, R.A., WRIGHT, S.E., éd. (1993) *Standardising Terminology for Better Communication: Practice, Applied Theory and Results*, Philadelphie, ASTM.

ESTRATEGIAS CONCESIVAS Y ESTRUCTURAS MODALES¹

MARÍA LUISA DONAIRE
Universidad de Oviedo

El capítulo de la “concesión”, en la tradición gramatical, presenta dos aspectos a los que se dedica una atención casi exclusivamente clasificatoria: los distintos conectores que construyen la relación concesiva y el modo verbal de la oración correspondiente. Tratándose de un análisis meramente descriptivo y formal, ambos aspectos aparecen como independientes, de forma que rara vez se atribuye un valor determinado a la selección modal o a la relación conector-modo.

En trabajos anteriores (fundamentalmente en Donaire, 2000) apunté un criterio que hasta entonces parecía pasar desapercibido: la importancia de la presencia o ausencia de *que* formando parte del conector, y el hecho de que los conectores constituidos morfológicamente por *que* pueden combinarse con subjuntivo y los otros no. Estas propiedades, que en principio distinguen por su morfología dos tipos de conectores, permiten además elaborar la hipótesis semántica de la existencia de dos tipos fundamentales de estrategia concesiva en francés, una constituida por conectores que contienen *que* y se combinan con subjuntivo, otra constituida por conectores sin *que* combinados con indicativo.

Podría entenderse que existe una relación directa, de orden sintáctico, entre la presencia de *que* y la combinación con *subjuntivo*, y que la ocurrencia de éste es responsabilidad del *que*, en tanto que elemento subordinante. Pero creo que más bien hay que empezar por preguntarse por qué esos conectores concretamente se combinan con *que* y por lo tanto con subjuntivo, y los demás no. La morfología y la sintaxis, juntas o por separado, son incapaces de ofrecer una explicación: sólo alcanzan a proponer una descripción formal de los hechos que ni siquiera permite una caracterización inequívoca de los morfemas. Es en el análisis del significado de los conectores y de su contexto donde puede aparecer esa explicación.

En este trabajo me propongo elaborar una propuesta de definición semántico-formal de los conectores concesivos, y al mismo tiempo caracterizar las formas fundamentales de estrategia concesiva sobre la base de la relación entre la forma del conector y las estructuras modales que intervienen en ellas.

Partiré de un análisis formal y distribucional de los distintos conectores concesivos (a partir de ahora CC), para llegar a una definición semántica aplicando los principios de la Semántica argumentativa elaborada por Jean-Claude Anscombe y Oswald Ducrot. Trataré las estrategias concesivas en tanto que dinámicas argumentativas, y las unidades lingüísticas que en ellas intervienen en su dimensión argumentativa y polifónica.

1. Este trabajo se inscribe en el Proyecto de Investigación MCT-00-BFF-0373 financiado por el Ministerio de Ciencia y Tecnología.

A. PROPIEDADES MORFOLÓGICAS

No entraré ahora a decidir qué conectores deben ser considerados “concesivos” (sobre todo porque es algo que debe plantearse desde criterios semánticos), sino que aceptaré en principio como tales los que propone la tradición gramatical, concretamente, y por orden alfabético: *bien que* (BQ), *cependant* (CP), *encore que* (EQ), *malgré que* (MQ), *même si* (MS), *néanmoins* (NM), *pour autant* (PA), *pour...que* (PQ), *pourtant* (PT), *quand même* (QM), *quoique* (QQ), *si...que* (SQ), *toutefois* (TF), *tout de même* (TM), *tout...que* (TQ).²

Comparando las distintas unidades en su apariencia más superficial, es posible dividir las entre las que están constituidas por dos componentes separados en la escritura, formas que podríamos considerar “analíticas” (*bien que*, *encore que*, *malgré que*, *pour autant*, *quand même*...), y las que se corresponden con una sola forma en la escritura (*cependant*, *pourtant*, *néanmoins*, *quoique*...). Pero, incluso en estas segundas, pueden distinguirse dos componentes, en tanto que éstos se corresponden con unidades autónomas de la lengua (en su estado actual o en diacronía), lo que permitiría considerar estas formas como “sintéticas”. Es el caso de *ce/pendant*, *pour/tant*, *néan(t)/moins*, *quoi/que*, *toute/fois*.

Según esto, la característica morfológica común a los diversos conectores identificados como CC sería su carácter *binario*. Es decir, se trata de morfemas constituidos, mediante un procedimiento sintético o analítico, por dos componentes claramente diferenciados o diferenciables.

De entre las formas analíticas de CC destacan algunas unidades por una característica que constituye un segundo criterio de clasificación: el segundo término, siempre y solamente el segundo, de esa estructura binaria es *que*. Así se oponen por ejemplo *bien que*, *encore que*, *malgré que*...y por otra parte *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*...

Si el primer criterio en la descripción morfológica de los CC conducía a definir una propiedad común, este segundo establece, por el contrario, una distinción fundamental entre dos series de CC, que denominaré *Cque* y *C*, caracterizadas, respectivamente por:

- presencia de *que* como 2º componente: *Cque*
- ausencia de *que* entre sus componentes: *C*

El reparto de conectores que establece este segundo criterio no coincide con el que elabora el primero, y así, *quoique*, pese a ser forma “sintética”, es sin embargo *Cque*; mientras que *même si*, *pour autant*, *quand même*, *tout de même*, formas analíticas, son *C* relativamente al segundo criterio.

Pero, en todo caso, la combinación de los dos criterios define con mayor homogeneidad las formas *Cque* frente a *C*, puesto que la única excepción al carácter sintético del conector la constituiría *quoique*, que por otra parte conoce una forma analítica con la que mantiene una gran semejanza semántica: *quoi que*.

Retendré, por lo tanto, dos propiedades morfológicas (reunidas en P1) que permiten definir los CC, una que establece la unidad *-su carácter binario-*, y otra que permite clasificarlos en dos series perfectamente caracterizadas *-presencia o ausencia de que entre sus componentes-*:

P1: *los CC se caracterizan morfológicamente por su carácter binario y se clasifican relativamente a la presencia o ausencia de que entre sus componentes en Cque y C.*

2. Dejo de lado la expresión *certes...mais*, que constituye una estrategia más compleja, como se verá más adelante.

B. PROPIEDADES DISTRIBUCIONALES

B.1. Movilidad de CC

Los CC establecen una relación semántica entre dos contenidos (p , q) que, normalmente (salvo casos de implícito), se corresponden con dos segmentos del enunciado claramente diferenciados (puntuación, pausa), que denominaré X e Y. Intervienen, por lo tanto, en la relación concesiva, tres elementos -CC, X, Y- que admiten diversas posibilidades de distribución, teniendo en cuenta:

1. el segmento en que se integra CC:
 - en el segmento X: CC(X), Y
 - en el segmento Y: X, CC(Y)
2. el lugar que ocupa CC en el segmento correspondiente:
 - posición inicial: CC-
 - posición final: -CC
 - posición media: -CC-

Combinando ambos criterios, se obtienen 6 esquemas de distribución:

- (a): CC.X, Y : posición inicial en el 1er segmento
- (b): X.CC, Y : posición final en el 1er segmento
- (c): X.CC.X, Y : posición media en el 1er segmento
- (d): X, CC.Y : posición inicial en el 2º segmento
- (e): X, Y.CC : posición final en el 2º segmento
- (f): X, Y.CC.Y : posición media en el 2º segmento.

Pero la lengua francesa solamente admite algunos de estos esquemas de distribución.

Concretamente, excluye (b) y (c):

- (a): Bien qu'il pleuve, je sors.
- (b): ¿?
- (c): ¿?
- (d): Il pleut, pourtant je sors.
- (e): Il pleut, je sors quand même.
- (f): Je sors, il pleut pourtant beaucoup.

Cuando CC se integra en el primer segmento, el segmento X, solamente acepta la posición inicial. Formando parte del segmento Y, el segundo, CC acepta cualquier posición.

Así pues, puede establecerse una segunda propiedad de los CC, esta vez de orden distribucional, propiedad que llamaré de *movilidad*:

P2: Movilidad: *los CC, en tanto que conectores argumentativos, ponen en relación dos segmentos de un enunciado, X e Y, de acuerdo con la siguiente condición: en X solamente aceptan la posición inicial, mientras que en Y aceptan cualquier posición.*

Analizando ahora las posibilidades de conmutación de los distintos conectores en los 4 esquemas posibles de distribución, se obtienen los siguientes resultados (en los que el asterisco señala la inaceptabilidad del conector en la posición correspondiente):

- (a): (BQ+EQ+MQ+PQ+QQ+SQ+TQ³+*CP+MS+*NM+*PA+*PT+*QM+*TF+*TM) X, Y
- (b): ¿?
- (c): ¿?

3. En el caso de PQ, SQ, TQ, si bien exigen necesariamente la presencia de una unidad léxica entre sus componentes, considero que en contextos como *pour/si/tout grand qu'il soit*, C está en posición inicial.

(d): X, (BQ+EQ+MQ+PQ+QQ+SQ+TQ+CP+MS+NM+PA+PT+QM+TF+TM) Y

(e): X, Y (*BQ+*EQ+*MQ+*PQ+*QQ+*SQ+*TQ+CP+*MS+NM+PA+PT+QM+TF+TM)

(f): X, Y (*BQ+*EQ+*MQ+*PQ+*QQ+*SQ+*TQ+CP+*MS+NM+PA+PT+QM+TF+TM) Y

Las conclusiones remiten a las dos series de CC que revela el análisis morfológico. En el orden distribucional, *Cque* y *C* presentan también propiedades diferentes. *Cque* se caracteriza por una menor movilidad, puesto que *sólo es compatible con la posición inicial dentro del segmento correspondiente* (X o Y): (a) y (d). *C*, por su parte, se caracteriza por una mayor movilidad, al ser compatible además con la posición final absoluta y la posición media en Y: (d) (e) y (f).

La propiedad distribucional P2 afecta de manera distinta a las dos series de CC, por lo que conviene reformularla en los términos siguientes:

P2: Movilidad: *los CC ponen en relación dos segmentos de un enunciado, X e Y, de acuerdo con la siguiente condición: en X solamente aceptan la posición inicial, tanto los Cque como los C; mientras que en Y solamente los C aceptan cualquier posición.*

Hay algo, no obstante, que rompe la regularidad, y es la excepción constituida por MS, que se comporta como un *Cque* en este aspecto.

En el orden de las semejanzas, el esquema distribucional (d) es común a las dos series de conectores, por lo que conviene profundizar en el análisis para intentar establecer con mayor precisión las propiedades específicas de cada serie.

Para ello, haré intervenir un segundo criterio distribucional: la combinatoria con los modos verbales.

B.2. Modo verbal: subjuntivo

Empezaré por advertir que me interesa aquí la relación entre el uso de cada conector y la selección del modo verbal, por lo que sólo analizaré el modo del segmento en que se integra CC.

Dejando a un lado la discusión sobre cuántos y cuáles de los modos tradicionales deben ser considerados como tales (debate que, por razones de espacio, no voy a desarrollar), y puesto que la consideración de otras formas modales no aportaría datos significativos al análisis, sólo tendré en cuenta aquí, a efectos de la descripción de los CC, dos de esos modos, cuya pertenencia a la categoría no fue nunca discutida, el indicativo y el subjuntivo.

Una primera observación de los enunciados que construyen estrategias concesivas muestra con facilidad que ambos modos son compatibles con los CC:

Subjuntivo:

(1) *Bien qu'il pleuve, je sors.*

(2) *Je sors, malgré qu'il pleuve.*

(3) *Pour fort qu'il pleuve, je sors.*

Indicativo:

(4) *Il pleut, pourtant je sors.*

(5) *Il pleut, je sors quand même.*

(6) *Même s'il pleut, je sors.*

Pero, aplicando el criterio del modo verbal al conjunto de los CC, surge de nuevo la especificidad de cada uno de los tipos que distinguía el análisis morfológico. Si bien ambos, *Cque* y *C*, se combinan con indicativo, solamente *Cque* es compatible con subjuntivo.

Volviendo sobre los ejemplos (1) a (6), es fácil comprobar que la alternancia indicativo / subjuntivo sólo parece aceptable en (1), (2) y (3), en los que CC es *Cque*:

- (1') *Bien qu'il pleut, je sors.*
 (2') *Je sors, malgré qu'il pleut.*
 (3') *Pour fort qu'il pleut, je sors.*
 (4') **Il pleut, pourtant je sorte.*
 (5') **Il pleut, je sorte quand même.*
 (6') **Même s'il pleuve, je sors.*

Cabe entonces añadir una tercera propiedad de los CC, ésta también de orden distribucional, que ahora denominaré *compatibilidad con el subjuntivo*:

P3: *la compatibilidad de los CC con el modo verbal, indicativo o subjuntivo, del segmento de enunciado en el que se integra, responde a la siguiente condición: Cque y C se combinan con el indicativo, mientras que solamente Cque es compatible con el subjuntivo.*

Poniendo en común las tres propiedades definidas hasta ahora, surgen coincidencias interesantes entre el análisis morfológico y el análisis distribucional.

Las propiedades distribucionales, P1 y P2, confirman la pertinencia de la propiedad morfológica P1, que distingue las dos series de CC: *Cque* y *C*, en la medida en que la diferencia morfológica entre ambos se dobla de una caracterización distribucional específica. Y así, la propiedad P2 caracteriza a la serie *C*, que excluye la propiedad P3, y ésta caracteriza a la serie *Cque*, que por su parte excluye la propiedad P2.

Esto aporta una observación interesante, a saber, que las propiedades P2 y P3 presentan a su vez una propiedad común, que es la complementariedad: la presencia de P2 en un CC excluye P3, y recíprocamente, la presencia de P3 en un CC excluye P2.

Parece que es posible entonces establecer la siguiente regla que afecta al comportamiento distribucional de los conectores concesivos:

R1: *la presencia de la propiedad distribucional P2 en los CC excluye la propiedad P3, y, recíprocamente, la presencia de la propiedad distribucional P3 en los CC excluye la propiedad P2.*

Así, todos los conectores de la serie *Cque* presentan la propiedad distribucional P3 y excluyen la propiedad P2, y todos los conectores de la serie *C*, *excepto MS*, presentan la propiedad distribucional P2 y excluyen la propiedad P3.

Apunta aquí un criterio que permitiría definir morfosintácticamente los conectores concesivos y distinguir además dos clases morfológicas y distribucionales: *C* y *Cque*. Podría entenderse, no obstante, que la excepción señalada en *B.1.* que afecta al conector *MS*, invalidaría la propiedad distribucional que permite definir la serie *C*, pero considero que esta circunstancia no sólo no constituye ningún contratiempo para la hipótesis que estoy planteando, sino que muy al contrario la refuerza.

Efectivamente, *MS* excluye la propiedad P2 y en eso se distancia de la serie morfológica correspondiente, *C*, pero al excluir además la propiedad P3 (*compatibilidad con subjuntivo*) se iguala en esto a los conectores de su serie. Es, por lo tanto, el modo verbal el que identifica a *MS* como un conector de la serie *C*.

Esta constatación me permite atribuir una importancia mayor, para la definición de las dos series morfológicas de conectores, al criterio *B.2.* que al criterio *B.1.*, o lo que es lo mismo, me permite considerar que el criterio definitivo para clasificar un conector concesivo en la serie *Cque* o en la serie *C* es la compatibilidad con el modo subjuntivo, única propiedad concomitante con la presencia de *que* entre los componentes del conector.

Reformularé, según ésto R1 en los términos siguientes:

R1: *la presencia de la propiedad distribucional P3 en los CC excluye la propiedad P2, mientras que la ausencia de la propiedad distribucional P3 en los CC favorece la presencia de la propiedad distribucional P2.*

Sumando las propiedades morfológicas de CC a la relación distributiva entre las propiedades distribucionales descrita en R1, es posible proponer una primera definición (D1), definición ésta formal, para CC y para las dos series morfosintácticas de CC :

D1: *es CC todo conector que responde a la propiedad P1 y al mismo tiempo a la regla R1. La clasificación en virtud de P1 y la aplicación de R1 permite distinguir dos clases de C: Cque y C.*

El caso de MS (même si)

MS se define como C en virtud de la propiedad morfológica P1, pero excluye la propiedad distribucional P2, y por lo tanto se define desde ese criterio como *Cque*; por otra parte, no presenta la propiedad distribucional P3, y en esto se comporta como C. Finalmente, MS cumple la regla R1, y se define como CC.

Este conector presenta, por lo tanto, una ambigüedad en su comportamiento, siendo C en virtud de dos propiedades (P1 y P3) y *Cque* en función de la propiedad P2, por lo que la balanza se inclina hacia la consideración de MS como C.

La existencia de este caso particular sugiere la posibilidad de considerar *grados* de CC, y según esto MS respondería a un grado inferior al que corresponde, por ejemplo a BQ. Condición indispensable para ser CC sería cumplir la regla R1 y responder a las tres propiedades, pero la propia formulación de éstas en forma de alternativa permitiría la definición gradual de estos conectores.

No obstante, la caracterización definitiva de MS como CC de la serie C exige tener en cuenta el análisis semántico de estos conectores y de su contexto.

C. PROPIEDADES SEMÁNTICAS

La estructura concesiva responde, en superficie, a la relación entre dos segmentos de enunciado, X e Y, que se corresponden, en el orden del significado, con dos contenidos semánticos que denominaré p y q, relación que se establece mediante CC.

El análisis de los enunciados cuyo sentido se construye sobre dinámicas concesivas permite observar que estos contenidos y la relación entre ambos no siempre son posibles en francés, sino que obedecen a determinadas coacciones semánticas.

Para que pueda establecerse una relación concesiva entre dos contenidos p y q éstos deben mantener necesariamente una relación semántica que favorezca esa estrategia. Es decir, no se trata de que cualquier unidad léxica o cualquier frase ocupen los lugares de p y q, y mediante CC consigamos una estrategia concesiva, sino que p y q han de ser previamente seleccionados de acuerdo con determinadas condiciones.

Y así, podemos establecer una relación concesiva mediante CC entre *pleuvoir* y *sortir*, como llevamos visto en los diversos ejemplos (ver ejemplos (1) a (6)), pero no resultan muy naturales, o al menos no fácilmente interpretables, las frases siguientes, en las que intentamos relacionar *pleuvoir* y *manger*, por ejemplo, o *penser* y *sortir*:

- (7) *?bien qu'il pleuve, je mange.*
- (8) *?je mange, malgré que je sors.*
- (9) *?je pense, pourtant je sors.*
- (10) *?même si je pense, je sors.*

Alguna relación intrínseca debe de haber entre *pleuvoir* y *sortir*, que no hay entre *pleuvoir-manger*, *lire-sortir*.

Si podemos decir (1) *Bien qu'il pleuve, je sors*, es porque podemos decir (11) y (12):

(11) *Il pleut, donc je ne sors pas.*

(12) *Il ne pleut pas, donc je sors.*

Y comprobamos que tampoco resultan muy aceptables esas mismas correspondencias en el caso de la serie (7) a (10):

?*Il pleut, donc je ne mange pas* / ?*Il ne pleut pas, donc je mange*

?*Je pense, donc je ne sors pas* / ?*Je ne pense pas, donc je sors*

De (11) y (12) parece deducirse que la selección de *pleuvoir* en un enunciado supone una determinada coacción para la selección de *sortir* en los posibles encadenamientos discursivos de ese enunciado; mientras que la refutación de *pleuvoir* (*il ne pleut pas*) favorece la selección de *sortir*. Aplicando la teoría de los estereotipos,⁴ podríamos decir que la lengua establece una relación estereotípica entre *pleuvoir* y *sortir*, que explicaría la posibilidad de una relación argumentativa de tipo concesivo entre estos contenidos. Concretamente, parece que, en (11) y (12), en el caso de *il (ne) pleut (pas)*, se seleccionan estereotipos vinculados al contenido semántico *lluvia* (haciendo referencia a que la lluvia cae y a que la lluvia moja) y estereotipos vinculados a *ser humano*, a su naturaleza (frágil, poco “resistente” a la lluvia); en el caso de *je (ne) sors (pas)*, entrarían en juego estereotipos vinculados a *ser humano*, pero, esta vez, por una parte a su hábitat (haciendo referencia a que habita en interiores, techados y por lo tanto protegidos de la lluvia que cae), y, por otra parte también, a su actividad (haciendo referencia a que se realiza en el exterior, expuesto a la lluvia, por lo tanto).⁵

La conclusión sería que los estereotipos vinculados a *p* y *q* (aquí *pleuvoir* y *sortir*) constituyen una cadena semántica (la lluvia cae sobre el hombre, mojándolo, cuando sale del interior que le cobija para realizar su actividad...) que justificaría una argumentación como la que construye (11):

(11) *Il pleut, donc je ne sors pas*⁶

que serviría de base a las argumentaciones concesivas (1), (2), (3), (4), (5) y (6). En una argumentación concesiva, CC vendría a establecer una especie de ruptura (¿excepción argumentativa?) en esa cadena de estereotipos.

La estrategia concesiva pone, pues, de manifiesto una argumentación compleja que, por una parte, actualiza los estereotipos vinculados a *p* y *q*, y, al mismo tiempo, construye una forma de discurso que se presenta como una excepción a esa “regla” estereotípica. La condición exigida por la estructura semántica *p CC q* podría ser, según este análisis, la presencia de una cadena estereotípica que vincule semánticamente *p* y *q*.

En estas condiciones, la estructura semántica *p CC q* construye una forma de argumentación en la que *p* aparece como argumento para $\sim q$, o mejor, *p* como contra-argumento para *q*. Representaré aquí este tratamiento de *p* mediante *p'*.⁷

Pero aún surgen más restricciones cuando se hace intervenir el orden relativo de los tres elementos *p*, *q* y CC.

4. Para la noción de estereotipo ver Anscombe (2001).

5. Intento dar cuenta aquí del sentido de los estereotipos, por lo que no descendo al detalle de sus formas.

6. Los enunciados (12) *Il ne pleut pas, donc je sors*. y (13) *Je sors, donc il ne pleut pas* son necesariamente enunciados derivados argumentativamente de (11), con la diferencia de que tanto (11) como (12) están contruidos sobre la relación argumentativa de base que afecta a *pleuvoir* y *sortir*, mientras que (13) exige un paso intermedio que presupone un tratamiento pragmático de (11).

7. Esta propiedad establecería la diferencia entre los *Cque* y los demás conectores, no concesivos, que contienen *que* entre sus componentes: *pour que, afin que, sans que, selon que, suivant que,...*

Consideraré de nuevo el caso de *pleuvoir* y *sortir*: aplicando los resultados del análisis distribucional a la relación mediante CC entre los contenidos p (*pleuvoir*) y q (*sortir*), tanto en este orden como en el orden inverso, se obtienen las siguientes posibilidades de distribución de las tres unidades semánticas:

	p,q		q,p
(a)	(CCp) q	(a')	(CC q) p
(d)	p (CC q)	(d')	q (CC p)
(e)	p (q CC)	(e')	q (p CC)
(f)	p (q.CC.q)	(f')	q (p.CC.q)

Para comprobar la aceptabilidad en francés de cada una de estas estructuras, emplearé el CC que ocupa el primer lugar en el orden alfabético en cada serie: BQ como *Cque* y CP como *C*, y propondré un enunciado con cada uno de ellos para cada esquema de (a) a (f) y sus correspondientes primas. Por otra parte, teniendo en cuenta el análisis distribucional, excluiré naturalmente el ejemplo con *Cque* en (e) y (f) y el ejemplo con *C* en (a).

(a): Bien qu'il pleuve, je sors.

(a') ¿? *Bien que je sorte, il pleut.*⁸

(d) ¿? *Il pleut, bien que je sorte.*

Il pleut, cependant je sors.

(d') *Je sors, bien qu'il pleuve.*⁹

¿? *Je sors, cependant il pleut.*

(e) *Il pleut, je sors cependant.*

(e') ¿? *Je sors, il pleut cependant.*

(f) *Il pleut, je sors cependant (faire un tour).*

(f') ¿? *Je sors, il pleut cependant (beaucoup).*

La casuística queda reducida a las estructuras semánticas siguientes:

(a) BQ p, q

(d) p, CP q

(d') q, BQ p

(e) p, q CP

(f) p, q CP q

lo que exige reformular la propiedad distribucional P2, puesto que la posición inicial en X (p en semántica) sólo puede ser ocupada por los CC de tipo *Cque*:

P2: Movilidad: *los CC ponen en relación dos segmentos de un enunciado, X e Y, de acuerdo con la siguiente condición: en X solamente aceptan la posición inicial los Cque; mientras que en Y solamente los C aceptan cualquier posición.*

El resultado salta a la vista, y define la complementariedad semántica de los dos tipos de CC:

1. *Cque* y *C* no son conmutables en los mismos contextos, se excluyen mutuamente;
2. puesto que en (a), (e) y (f) sólo es posible uno de los dos tipos de conectores y éste tampoco es aceptable en (a'), (e') y (f'), resulta que estos contextos son incompatibles con CC;
3. como consecuencia del resultado anterior, el orden q,p solamente es posible en (d');

8. Obsérvese la coincidencia de comportamiento en el caso de MS: *Même s'il pleut, je sors / ¿? Même si je sors, il pleut.*

9. Obsérvese aquí también la coincidencia de comportamiento en el caso de MS: *¿? IL pleut, même si je sors / Je sors, même s'il pleut.*

4. las únicas distribuciones posibles para CC son (a), (d), (d'), (e) y (f);
5. *Cque* (y MS) sólo es posible en (a) y (d');
6. *C* sólo es posible en (d), (e) y (f);
7. el orden q,p sólo es compatible con *Cque* (y MS);
8. *Cque* (y MS) es compatible tanto con el orden p,q como con el orden q,p .

Surge una conclusión de orden general, que caracteriza, ahora desde el punto de vista semántico, las dos series de conectores: *Cque* introduce siempre el contenido que se define como contra-argumento: p' ; mientras que *C* introduce siempre el otro contenido, en este caso q .

Sumando los resultados obtenidos hasta ahora en el análisis, es posible proponer una primera definición semántica de los CC y atribuir distintas propiedades semánticas a ambas series de conectores.

D2: *los CC ponen en relación dos contenidos semánticos, p y q , vinculados por una cadena estereotípica, presentando p como contra-argumento para q (p'). Las dos series de conectores *Cque* y *C* se definen por un tratamiento diferente de la relación semántica $p'q$:*

P4.1: *los CC de tipo *Cque* introducen siempre p' en una dinámica argumentativa construida sobre la relación semántica $p'q$. En virtud de esta propiedad, los *Cque* son compatibles tanto con el orden superficial p,q como con el orden q,p ; pero solamente aceptan la posición inicial dentro del segmento a que corresponde p' .*

P4.2: *los CC de tipo *C* introducen siempre q en una dinámica argumentativa construida sobre la relación semántica $p'q$. En virtud de esta propiedad, los *C* son solamente compatibles con el orden superficial p,q ; pero aceptan cualquier posición dentro del segmento a que corresponde q .*

Falta por explicar en qué consiste ese tratamiento diferente de la relación semántica $p'q$ que define a cada tipo de CC, y proponer una definición general para las dinámicas concesivas coherente con las propiedades definidas.

La estrategia concesiva parece construir una dinámica argumentativa en dos direcciones sucesivas y contradictorias: primero en la dirección de $p'q$, que supondría considerar p' y q como incompatibles y por consiguiente rechazar q como orientación argumentativa, y a continuación en la dirección de q , deshaciendo de alguna manera la incompatibilidad. Se presenta, por lo tanto, como una *excepción argumentativa* a una relación semántica entre dos contenidos, definida por la propia lengua como una cadena de estereotipos.

El procedimiento al que recurre la dinámica concesiva para hacer compatibles estos dos contenidos declarándolos en el mismo enunciado incompatibles, es la *polifonía*. Simplificando, se atribuye la relación semántica $p'q$ a un enunciador y la orientación argumentativa seleccionada, q , a otro enunciador, presentando ambos puntos de vista en un debate que se resuelve a favor de q .

Así se explican las distintas propiedades de los CC, tanto las comunes como las que caracterizan específicamente a unos u otros, *Cque* y *C*.

Efectivamente, esto explica que los CC tengan una forma binaria, puesto que de los dos elementos que los componen uno tiene un cierto valor anafórico, y recoge la incompatibilidad mencionada, mientras que el segundo marca la compatibilidad con la orientación seleccionada. El análisis semántico de los CC lo confirma. Empezando por el tipo C:

- elemento anafórico: *ce-* (CP), *si* (MS), *-tant* (PT), *autant* (PA), *quand* (QM), *toute-*(TF), *tout (de)* (TM), *-moins* (NM)

- elemento que significa *simultaneidad*, lo que lo hace apto para marcar la compatibilidad: *-pendant* (CP), *même* (MS, QM, TM), *pour* interpreta la simultaneidad en términos de acuerdo

(PA, PT), *-fois* la interpreta en términos de identidad (TF), *néan(t)*-(NM) negando *-moins*¹⁰ y estableciendo así la compatibilidad.

En cuanto al tipo *Cque*, tres de ellos presentan un elemento anafórico común con los *C*: *si* (SQ), *tout* (TQ) y *pour* (PQ). El primer componente del conector QQ, por su parte, es claramente anafórico: *quoi*. Respecto a *bien* (BQ) y *encore* (EQ), si bien no pueden considerarse estrictamente “anafóricos”, sí lo son en alguna medida, más claramente *encore* que recoge un intervalo temporal precedente, pero también *bien* en cuanto que sirve para calificar, positivamente, un argumento precedente. Esta misma razón serviría para situar en el mismo nivel *malgré* (MQ).

El elemento que significa simultaneidad y por lo tanto compatibilidad en los *Cque* es precisamente el componente común a todos ellos y que los reúne además en una clase particular de CC: *que*. Y así interviene de nuevo la *polifonía*. Efectivamente, *que* tiene un significado polifónico, es decir, las instrucciones que constituyen su significado son de orden polifónico, en tanto que instruye la gestión de los puntos de vista convocados en el enunciado. Más concretamente, la función de *que* es señalar la presencia en el enunciado de dos enunciadores, dos puntos de vista.¹¹ Se trata en este caso de “simultaneidad” y “compatibilidad” de dos puntos de vista, como dije antes: refutación de *q* en virtud de *p'q*, y selección de *q*.

El valor semántico de *que* es el responsable de la reversibilidad de *p,q*: ya se mencione antes o después el argumento seleccionado para orientar argumentativamente el enunciado, *que* remitirá inequívocamente a un debate de puntos de vista, a la presencia simultánea de *p'q* y *q*.

Pero aún hay más, porque en el caso de los *Cque*, la unidad polifónica, *que*, en cuanto que por sí misma solamente *señala la presencia en el enunciado de dos puntos de vista*, exige el concurso de otra unidad semántica que pueda *presentar simultáneamente* esos dos puntos de vista, y ningún morfema más apropiado que el **subjuntivo**: *lo propio del subjuntivo es definir una estructura de discursos en forma de debate entre un punto de vista favorable y un punto de vista desfavorable*.¹²

Adquiere ahora sentido la compatibilidad exclusiva con el subjuntivo de los *Cque*. Pero también la posición constante de *Cque* introduciendo *p'*, puesto que, en estas estructuras, el subjuntivo permite introducir una alternativa en la que se menciona la definición de *p* como *p'q* (un punto de vista) y al mismo tiempo la posibilidad de que no exista tal incompatibilidad (otro punto de vista) con *q*.

La polifonía permite además explicar la aparente excepcionalidad de MS. Recordemos que se comporta como *C* en cuanto que no es compatible con subjuntivo, pero como *Cque* en cuanto que solamente ocupa la posición inicial del segmento e introduce *p'*. *Si* es una unidad polifónica, y en esto guarda una cierta semejanza con *que*. Es apto para introducir alternativas del tipo *si p, entonces q*, que mencionan de forma implícita la alternativa correspondiente *si no p, entonces no q*. Introduce por lo tanto a un debate de puntos de vista. Pero, a diferencia de *que* no los presenta simultáneamente, sino que selecciona uno de ellos. De ahí la incompatibilidad con el subjuntivo y no obstante su capacidad para introducir un contra-argumento.

Las propiedades de los CC de la serie *C* se explican con argumentos igualmente polifónicos. Estos conectores dan cuenta de la compatibilidad argumentativa de *p'* y *q* en el enunciado. Es la propia coexistencia de *p'* y *q* la que abre el debate y marca la sorpresa, la excepcionalidad.

10. Obsérvese el mismo comportamiento de *moins* en la expresión *n'en...pas moins*.

11. Para un desarrollo completo de esta definición, ver Donaire (1998).

12. Ver un desarrollo completo de la definición polifónica del subjuntivo en Donaire (2001b).

El carácter de contra-argumento de p' no se pone en duda en el enunciado, se acepta y se recoge mediante un procedimiento anafórico, y al mismo tiempo se acepta q como orientación. El modo más apropiado es pues el indicativo, puesto que el debate no se explicita en el enunciado.

Para terminar, recogiendo todo lo dicho hasta ahora, propondré una definición de las dinámicas concesivas, de los CC y de sus dos tipos *Cque* y *C* en la que aparece como factor esencial en la construcción de esta dinámica la presencia o ausencia del subjuntivo, definido en términos polifónicos.

D3: *Las dinámicas concesivas aplican una excepción argumentativa a la relación semántica p-q mediante los CC, que se distribuyen en dos series, Cque y C:*

- *Cque instruye una estrategia polifónica consistente en el planteamiento explícito de un debate entre dos puntos de vista ($p'q$: desfavorable a q + pq : favorable a q) que se resuelve a favor de q ;*

- *C instruye una estrategia polifónica consistente en suscitar un debate a partir de la compatibilidad argumentativa de q y $p'q$.*

En definitiva, el modo verbal y la consiguiente presencia o ausencia de *que* en la morfología del conector, son las claves para interpretar las distintas estrategias concesivas, y es en el orden semántico, desde una perspectiva argumentativo-polifónica, en el que se definen con precisión las dinámicas concesivas.

BIBLIOGRAFIA

- ANSCOMBRE, J.-C. (1994) "La sémantique française au XXe siècle: de la théorie de la référence à la théorie des stéréotypes", en J.F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar (eds.), *La Lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, pp. 9-27.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1996) "Semántica y léxico: topoi, estereotipos y frases genéricas", *Revista Española de Lingüística*, 25, 2, pp. 297-310.
- ANSCOMBRE, J.-C. (2001) "Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes", *Langages*, 142, pp.57-76.
- BANGO DE LA CAMPA, F. (2000) "Historias concesivas: *quand même / tout de même*", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Ed. Arrecife, pp. 109-120.
- DONAIRE, M.L. (1998) "Sinfonía en *que* y formas de polifonía", *Signo y Señal*, 9, (Buenos Aires), pp. 107-144.
- DONAIRE, M.L. (2000) "Historias concesivas: *que* en la argumentación concesiva (*bien que, quoique*)", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Ed. Arrecife, pp. 401-414.
- DONAIRE, M.L. (2001a) "Un *quoique parce que*: argumentation concessive et point de vue", *Recherches en Linguistique et Psychologie Cognitive*, 16, pp.161-181.
- DONAIRE, M.L. (2001b) *Subjuntivo y polifonía (español, francés)*, Madrid, Arrecife.
- DUCROT, O. (1984) *Le dire et le dit*, París, Éditions de Minuit.
- TORDESILLAS, M. (2000) "Histoires concessives. Du sens des formes aux formes des sens: le cas de *pourtant*", *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Ed. Arrecife, pp. 1053-1068.

EL FRANCÉS COMO LENGUA C EN LOS ESTUDIOS DE TRADUCCIÓN E INTERPRETACIÓN

NADIA DUCHÈNE
Universidad de Huelva

La Lengua C(Fr) se da a lo largo del primer ciclo de la carrera (dos cursos académicos, 12 créditos) y se trata de una asignatura de carácter troncal cuyos descriptores vienen dados por la normativa aplicable.

Antes de adentrarnos en los objetivos y en la metodología que utilizamos, nos parece importante subrayar los aspectos más relevantes que se deben tomar en consideración a la hora de hablar de la Lengua C(Fr) en la formación del traductor y del intérprete.

Una de las diferencias fundamentales de la Lengua C desde el punto de vista de los fines específicos consiste en una consideración de las necesidades de los estudiantes. Queremos insistir en la especificidad de la Lengua C, es decir, en que los contenidos de la clase se basan en una situación concreta cuyo objetivo es el aprendizaje del idioma francés en el campo y en el contexto de la traducción e interpretación.

Según las directrices ministeriales del actual Plan de Estudios, se distingue de la Lengua B (En), primero en cuanto a su uso en la traducción e interpretación. El estudiante a lo largo de su formación recibe una enseñanza de la traducción directa e inversa en Lengua B. En cambio, en lo que concierne a la Lengua C, se trabajan únicamente la traducción y la interpretación directa. Por lo tanto las necesidades lingüísticas no pueden ser las mismas.

Otro aspecto que nos parece fundamental destacar es el nivel de conocimientos de los estudiantes. Una situación ideal sería que el estudiante comenzara sus estudios de Traducción e Interpretación teniendo ya unos conocimientos básicos y generales en cuanto a vocabulario y morfosintaxis de la lengua. Esta situación se suele presentar con más frecuencia en el caso del inglés. En cambio, los estudiantes pueden o no tener conocimientos en Lengua C(Fr). Nos encontramos así con una disparidad de niveles ya que se presentan dos tipos de alumnos; un primer grupo que no tiene ningún tipo de conocimientos de la lengua francesa, que llamamos principiantes y un segundo grupo que posee ya algún conocimiento por haberlo estudiado o bien en el instituto como primera o segunda lengua o bien por su propia cuenta; definimos a este último grupo como falsos principiantes.

Sin embargo, algunas condiciones privilegiadas nos permiten superar las dificultades anteriormente mencionadas a lo largo de las clases puesto que los estudiantes tienen un contacto con el idioma de 5 a 6 horas semanales en grupos reducidos de 15 a 20 personas por aula. Este reducido número de alumnos por grupo nos permite desarrollar un trabajo interactivo fomentando a la vez la participación oral y el trabajo en equipo.

Todas estas informaciones preliminares nos permiten situar esta asignatura en el ámbito de la formación del futuro traductor/intérprete. Veamos a continuación los objetivos de la Lengua C(Fr), que enfocamos a través de dos etapas que constituyen el primer y el segundo año.

Consideramos que el primer objetivo fundamental de la asignatura consiste en llevar al estudiante a desenvolverse con la lengua como vehículo de comunicación oral y escrita para

después desarrollar y perfeccionar su comprensión lectora y sociocultural de la lengua. Para la consecución de estas destrezas, nos apoyamos en una enseñanza de tipo comunicativo. Este enfoque se refiere a la metodología y sus aplicaciones didácticas en el aula.

Abordemos ahora los objetivos del primer año. Lo que intentamos en este curso es conseguir el dominio de la lengua a partir de objetivos de comunicación amplios, es decir, desarrollar una competencia de comunicación que permita al estudiante enfrentarse con éxito a prácticamente todas las situaciones de comunicación. El enfoque de nuestra asignatura no se centra únicamente en la competencia lingüística, sino que va dirigido a lograr una capacidad comunicativa; no olvidemos que nuestros estudiantes utilizarán los conocimientos adquiridos en la Lengua C(Fr) para unos fines específicos, y que no sólo se trata de enseñarles el idioma en sí.

Veamos lo que entendemos por capacidad comunicativa. Algunos estudiosos consideran la competencia lingüística como un elemento fundamental de la competencia comunicativa. Otros piensan que el campo lingüístico y comunicativo se complementan. Partimos aquí de dos definiciones de la competencia comunicativa que integran elementos de distintas corrientes y que son la de Sophie Moirand y la de Canale y Swain. Según el planteamiento de Sophie Moirand (1982), la competencia comunicativa debe integrar los aspectos siguientes: la competencia lingüística; la competencia discursiva, es decir, el conocimiento y la apropiación de los diferentes tipos de discursos; el componente referencial entendido como el conocimiento de los campos de experiencia o de referencia; y, finalmente, el componente sociocultural, esto es, el conocimiento de las reglas sociales y de las normas de interacción. Según Canale y Swain (1980), los elementos que integran la competencia comunicativa son la competencia gramatical; la competencia sociolingüística que comprende a la vez la competencia sociocultural y la competencia discursiva, es decir, la habilidad para reconocer los distintos tipos de discursos; y la competencia estratégica en la cual se encuentran las estrategias verbales y no verbales. En nuestro caso, consideramos que la competencia comunicativa debe estar asociada no solamente al diálogo sino también a la comunicación escrita y a la capacidad de sacar informaciones de textos auténticos¹ escritos y hablados. En otras palabras, se trata de una competencia tanto productiva como receptiva. Puesto que cada lengua estructura el mundo que representa a su manera, el estudiante descubre nuevas categorías a través del vocabulario, y no solamente las formas extranjeras que permiten expresar las categorías de su lengua materna. Hablar no consiste única y exclusivamente en construir y emitir frases correctas; hablar consiste más bien en dirigirse a un interlocutor determinado con unos enunciados apropiados. De acuerdo con nuestro enfoque, la adquisición de una lengua no significa almacenar, coleccionar los elementos de esta lengua (palabras y reglas de gramática por ejemplo) sino reconstruir e interiorizar los sistemas de producción del discurso. La lengua es una herramienta de comunicación y comunicar es actuar sobre el otro. En otros términos, la comunicación es una práctica regulada por unas normas socioculturales que definen quién tiene el derecho de decir qué a quién, dónde, cuándo y cómo. Así, en la metodología que utilizamos, el estudiante emplea la lengua para conversar a través de situaciones de comunicación reales en las cuales su intervención es imprescindible. Esta intervención está guiada y facilitada por la aportación de los medios lingüísticos necesarios a su participación oral. Nos proponemos integrar de manera explícita unas estrategias de aprendizaje, unos medios lingüísticos necesarios en cada momento para poder interactuar. Nuestro objetivo, en esta primera fase del aprendizaje (1er curso) consiste en trasladar al estudiante al dominio del saber hacer que le permita comunicarse en todo tipo de situación.

1. Entendemos por texto auténtico, cualquier documento que no haya sido creado para los fines de la enseñanza del francés como lengua extranjera.

Por lo tanto, proponemos tareas de distinta índole tanto para fomentar su participación activa como para reactivar continuamente su motivación.

En el segundo curso, enfocamos nuestra enseñanza hacia el dominio del discurso: el objetivo consiste en llevar al estudiante a ser capaz de discriminar las distintas prácticas discursivas, es decir, analizar, resumir, organizar y estructurar siempre con el fin de desarrollar su aptitud lectora, condición fundamental y esencial para su futura tarea como traductor/intérprete. Con el dominio del discurso, la participación oral permitirá al estudiante presentar, convencer, informar, argumentar, contar... cualquier tipo de información. A lo largo de su formación, aprende a organizar de manera lógica lo que quiere expresar, a encadenar sus ideas de manera coherente y evolutiva y a adaptarse al tipo de interlocutor al que se dirige. Entre estos múltiples objetivos queremos destacar que la meta principal que nos planteamos alcanzar al final de los dos años de aprendizaje de la Lengua C(Fr) consiste en formar a nuestros estudiantes a ser buenos lectores lo que implica una capacidad para comprender cualquier tipo de documento con el fin de poder reexpresarlo en su lengua materna. Para ello necesitan adquirir un alto conocimiento de la lengua extranjera trabajando sobre todo la comprensión oral y escrita que les llevará a adquirir una buena comprensión lectora.

Según las distintas escuelas sobre el análisis del discurso, podemos considerar que existen cuatro tipos principales de discurso; a saber el discurso argumentativo, el discurso enunciativo, el discurso descriptivo y el discurso narrativo. Saber reconocer los elementos propios de cada uno de ellos nos parece esencial, puesto que permite asegurar una lectura más rápida y eficaz. En el campo de la traducción y la interpretación, dominar estos aspectos constituye a nuestro entender una meta fundamental por no decir la más importante. Ahora bien, para alcanzar este dominio del discurso, el estudiante debe primero adquirir el conocimiento más alto posible de la lengua. Este enfoque trata de ofrecer una presentación funcional del francés, es decir que nos proponemos conducir al estudiante a destacar y entender las características intrínsecas de la lengua, dicho de otro modo, que capte e identifique los rasgos distintos del hablante francés. Podríamos decir que se trata de mostrar y explicar cómo los nativos del francés organizan sus enunciados. Esto implica enfrentarse al conocimiento del vocabulario y al uso de estructuras gramaticales e impregnarse de una manera de ser y de pensar en la que la lengua está constituida por una infinidad de componentes tales como la situación, el contexto, la intención, la recepción del mensaje... La gramática no se estudia como un fin en sí, sino más bien como una herramienta para la consecución de un buen nivel de comprensión y expresión. Por lo tanto, las estructuras gramaticales están inmersas en los documentos explotados que las introducen.

Hemos hablado más arriba sobre la comprensión lectora. Partiendo del hecho de que nuestros estudiantes tendrán que enfrentarse en el futuro con una infinidad de textos variados con características formales y diferentes y contenidos propios, el aprendizaje de la lectura en lengua francesa constituye para nosotros el objetivo esencial de nuestra enseñanza. No olvidemos que traducción y lectura están estrechamente vinculadas. El tipo de lectura que nos interesa es aquella que permitirá comprender el mensaje de un texto. Se trata aquí de procesar la información para poder expresarla en la lengua meta. Por lo tanto, el lector tiene que poseer una serie de habilidades como, por ejemplo, ser capaz de descifrar la información implícita del texto, entender el significado conceptual, saber relacionar y reconocer la organización del texto, diferenciar la idea principal de los detalles o saber interpretar el texto más allá de sí mismo relacionando los conocimientos previos sobre el tema o los aspectos con la información que aparece en el documento. Así nuestra conducta pedagógica intentará proporcionar a los estudiantes lo que llamamos un proyecto de lectura, es decir, enseñar un aprendizaje que prioritariamente elabore un esquema de lectura que lleve al estudiante adoptar un comporta-

miento de lectura cada vez más autónomo. El profesor en las primeras etapas del aprendizaje tendrá que intervenir para aportar algunos elementos de información, dotar al alumno de los recursos necesarios para que sepa utilizar todo lo que ha aprendido con el fin de dejarle que organice progresivamente su comportamiento de lectura. Procuramos practicar distintos modos de lectura para desarrollar las destrezas y estrategias que intervienen en el proceso de comprensión.

Para lograr la meta que consiste en llevar al estudiante a ser un lector diestro y un intérprete, debemos tener en cuenta otro aspecto directamente relacionado con la comprensión a la hora de leer un documento. En efecto, hemos podido observar que un estudiante que lee una lengua extranjera encuentra a veces grandes dificultades a la hora de contextualizar un documento y de interpretarlo para después poder traducirlo. A menudo estos problemas surgen de un conocimiento lingüístico deficiente pero también de un conocimiento cultural pobre. Es la razón por la cual pretendemos desarrollar un buen nivel de conocimientos generales en relación directa con la lengua, es decir, pretendemos dotar al estudiante de un bagaje cultural adecuado y suficientemente amplio. Aquí el binomio lengua/cultura se antoja básico, siendo la lengua el elemento principal del sistema cultural y la cultura la esencia de la lengua que se estudia. Sin este bagaje cultural, el futuro traductor/intérprete se expone al riesgo de distorsionar los mensajes que tendrá que expresar en su idioma materno. Así, paralela y conjuntamente a la Civilización C como asignatura autónoma en el actual Plan de Estudios, los aspectos socioculturales deben estar integrados en la enseñanza de la lengua. Dados los imperativos de su futura profesión, el traductor/intérprete tendrá un papel de mediador cultural que le llevará a reorientar su modo de pensar y sentir. Nos proponemos por lo tanto concienciar y acercar al alumno a un sistema distinto de expresión cuya adquisición no debe y no puede limitarse al aprendizaje lingüístico. En nuestro caso, nos hemos fijado el objetivo que llamamos sensibilización a la cultura ajena; en otras palabras, tratamos de fomentar una actitud y una apertura de mente favorables a la cultura extranjera vehiculada a través de la lengua. No se trata en ningún momento de sustituir la clase de civilización, sino más bien de preparar e iniciar al alumno en ciertos aspectos culturales en los que seguramente se ahondará en civilización. Los documentos auténticos que se estudian integran elementos o temas que permiten un acercamiento al pensamiento y a las preocupaciones de la sociedad francesa o francófona en un sentido más amplio. Nuestro enfoque es intercultural, es decir, que a través de contrastes o similitudes, el estudiante desarrollará una concienciación cultural nativa con el fin de aceptar y valorar objetiva y positivamente una cultura ajena.

Todos los objetivos que hemos mencionado hasta el momento permiten desarrollar las capacidades deductiva, analítica, asociativa y sintética. Sobra precisar que estas habilidades son parte intrínseca del proceso de la traducción. Por consiguiente se puede hablar de un enfoque interdisciplinar ya que este tipo de estudios implica unos vínculos de un sistema cognitivo a otro.

Abordemos ahora la metodología que hemos escogido en función de nuestros objetivos. Hemos dividido nuestra enseñanza en unidades didácticas definidas como un conjunto coherente y evolutivo de actividades que permitirán al estudiante descubrir nuevos aspectos y nociones, asimilarlos y reutilizarlos. Cabe mencionar aquí que el tiempo dedicado a cada unidad didáctica está determinado por el contenido; dicho de otra manera, no partimos de una duración preestablecida. De manera esquemática la secuenciación comprende dos grandes etapas: una la constituye la presentación, cuyas pautas son la presentación del tema, la repetición, la memorización y la segunda abarca la adquisición que dedicamos a la explotación, la asimilación y transposición de los nuevos saberes.

Las actividades de sensibilización se centran más bien en actividades de comprensión oral y escrita así como de expresión oral. Proporcionan una toma de contacto con lo que se va a aprender y consisten en identificar, reconocer, describir, memorizar y repetir. A continuación, viene la etapa de conceptualización que permite la adquisición mediante unas actividades que llevan al estudiante a reconstruir sus propios conocimientos: analiza, clasifica y discrimina la información de los textos.

En cualquiera de las etapas arriba mencionadas, se integran actividades de producción siempre adecuadas al nivel de conocimiento: el estudiante elabora información, crea textos utilizando los nuevos aspectos adquiridos combinándolos con los antiguos para responder a distintas situaciones y contextos de comunicación. Estas producciones pueden ser tanto orales como escritas.

Puesto que las necesidades de nuestros estudiantes se distinguen de las que se pueden ofrecer en simple curso de idioma, intentamos proporcionar materiales que consideramos adecuados y relevantes para su formación de traductor/intérprete. Queremos subrayar los aspectos que consideramos importantes en cuanto al material. Los soportes pedagógicos deben, a nuestro entender, estimular el aprendizaje, ser flexibles con el fin de fomentar la creatividad del estudiante, proporcionar modelos de uso de lengua de distintos registros y finalmente ser interesantes, variados y, de vez en cuando, divertidos (lúdicos, también). Explotamos soportes de distinta índole tales como textos, diálogos, cintas audio, vídeos, etc. El conjunto de estos materiales integra el entrenamiento que ya mencionamos de distintas destrezas tales como el dominio de las estructuras lingüísticas, la competencia sociocultural, las estrategias comunicativas a través del discurso, etc. Los textos son auténticos y constituyen un material variado. No se trata aquí de presentar una lista exhaustiva de estos últimos, sin embargo podemos mencionar como ejemplos los géneros siguientes: cómics, guías, folletos de instrucciones, anuncios publicitarios, correspondencia comercial, administrativa, literatura (novelas, poemas...), artículos de prensa, etc. Este conjunto de documentos o soportes pedagógicos presentan una ventaja adicional desde el punto de vista pedagógico: en efecto al ser auténticos, nos ayudan a fomentar la motivación del estudiante ya que éste, cuando se da cuenta de que puede leer un texto auténtico en la lengua que estudia, se automotiva.

Ya hemos apuntado anteriormente el objetivo que buscamos en la comprensión lectora y hemos subrayado la práctica de distintos modos de lectura. Vamos a señalar aquí algunos aspectos relativos a la actividad de lectura. Recordemos que los tipos de documentos que empleamos son muy variados, pues que no se trata simple y únicamente de textos que tradicionalmente se utilizan en las clases de idiomas, sino de documentos de naturaleza distinta.

Para conseguir los objetivos hasta aquí expuestos nos basamos en el método propuesto por Elizabeth Calaque en su obra *Lire et comprendre: l'itinéraire de lecture* (1995). Insistimos de nuevo en el hecho de que la actividad de comprensión lectora consiste, ante todo, en construir el sentido a partir de la percepción de indicios significativos del texto. Dicho de otra manera, acercarse al sentido del documento no sólo se limita a descifrar lo lingüístico, sino saber apreciar globalmente el funcionamiento del texto. Queremos que nuestros estudiantes sean capaces de manejar y utilizar ciertos elementos que llamamos conocimientos previos, estos elementos son todos los que posee el texto, los cuales pueden ser lingüísticos o extralingüísticos y que permiten anticipar parte de la información que contiene el texto. Entre estos elementos podemos citar algunos indicadores semiológicos como por ejemplo la disposición del texto en la página, la tipografía, la división en párrafos, etc.; los elementos extralingüísticos tales como las fotografías, los esquemas, los dibujos; los indicadores perigráficos que constituyen el título, los subtítulos, el autor, el índice, las palabras claves, etc.; los elementos intertextuales que son las citas, las

notas a pie de página, las referencias bibliográficas; y finalmente los aspectos metalingüísticos como pueden ser el prólogo de un discurso, la introducción, la conclusión, etc. Así, se puede decir que en un primer momento se trabaja la lectura desde fuera para pasar a continuación a la lectura del texto propiamente dicha. En esta segunda etapa, se pueden proponer varios tipos de ejercicios de lectura. Se puede, por ejemplo, trabajar sobre un aspecto específico del texto como la estructura argumentativa, el modo de razonamiento del autor o la descripción del escrito para después hacer el mismo ejercicio con otro texto con el fin de cotejar los paradigmas de cada uno. Otro ejercicio que ofrece resultados satisfactorios consiste en extraer la información general del documento o al contrario buscar la información específica sobre el tema tratado. Se puede igualmente escoger un párrafo o un fragmento determinado y pedir a los alumnos que anticipen una continuación del texto que respete el tipo de discurso y el nivel de lengua empleados en el documento. Para cada texto estudiado los estudiantes deben saber definir con precisión el campo al cual pertenece el documento: ciencias, historia, sociología, literatura, etc.; el género: comunicación presentada en un congreso, artículo de prensa, artículo en una revista especializada con referencias conocidas por el lector, extracto de una novela, etc.; deben reconocer también el emisor del documento y el receptor: a quién está dirigido el documento.

Al cabo de estas consideraciones, no pretendemos haber agotado todos los aspectos de la enseñanza de la lengua C(Fr) en los estudios de traducción, sobretodo cuando se trata de una cuestión tan densa y compleja. Intentamos sin embargo destacar los elementos que nos parecen esenciales en el marco de tal enseñanza. Podemos para concluir subrayando que el aprendizaje del francés está complementado y por consecuencia vinculado con otras asignaturas que se presentan como un resfuerzo de la lengua C(Fr) y citamos al respecto las asignaturas de Prácticas comunicativas en lengua C, la Civilización de los Países de la Lengua C(Fr), las Técnicas de traducción, la Traducción general así como la Traducción profesional.

BIBLIOGRAFÍA

- BÉRARD, E. (1997) *L'approche communicative, Théorie et pratiques*, Paris, Clé internationale.
- BESSE, H., PORQUIER, R. (1984) *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier, Col. LAL.
- CALAQUE, E. (1995) *Lire et comprendre: "l'itinéraire de lecture"*, Grenoble, CRDP, Col. 36.
- CANALE, M., SWAIN, M. (1980) "Teorical bases of communicative approach to second language teaching and testing" *Applied Linguistic*, Vol. 1, pp. 28-39.
- CICUREL, F., (1991) *Lectures interactives en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- CORNAIRE, Cl., (1999) *Le point sur la lecture*, Paris, Clé internationale.
- GAONA'C, D. (éd.), (1990) *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère*, Paris, Hachette, Col. Recherches et Applications.
- KAHN, G. (éd), (1993) *Des pratiques de l'écrit*, Paris, Hachette, Col. Recherches et Applications.
- MOIRAND, S. (éd.), (1982) *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, Col. Recherches et Applications.
- MOIRAND, S. (1988) *Une analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MOIRAND, S. (éd.), (1996) *Discours: enjeux et perspectives*, Paris, Hachette, Col. Recherches et Applications.
- SEMPRINI, A. (1996) *Analyser la communication: comment analyser les images, les médias, la publicité*, Paris, L'Harmattan.

ANALYSE D'ERREURS. LES VERBES DE CONSTRUCTION PRONOMINALE DANS UNE TRADUCTION D'UN EXTRAIT DE *LA FAMILIA PASCUAL DUARTE*, DE CAMILO JOSÉ CELA

CLAUDE DUÉE
Universidad de Castilla-La Mancha

Dans cet article, nous nous proposons de faire une analyse d'erreurs sur la base d'une traduction d'un extrait de *La familia de Pascual Duarte* de Camilo José Cela. Notre étude a pour objectif l'analyse, la classification et la description des erreurs commises sur les verbes à construction pronominale par des élèves de troisième année de philologie moderne. Ceci a pour but d'élaborer un guide grammatical des verbes français à structures pronominales en contraste avec l'espagnol.

Dans un premier temps, nous précisons le profil de l'apprenant et les conditions de l'élaboration de ces traductions. Puis, nous identifions les erreurs. Ensuite, nous essaierons de les classer et, pour finir, d'esquisser leurs causes.

Nous ne nous pencherons pas pour l'instant sur une " thérapie " ou sur le " degré d'irritabilité " que provoquent ces erreurs sur le lecteur, ni sur les implications didactiques. Nous laisserons ces points pour un article ultérieur.

PROFIL DES APPRENANTS

Les élèves sont espagnols et n'ont pas fait de français au lycée, du moins pour la grande majorité. Il faut ajouter que les deux premières années universitaires ils apprennent à la fois l'anglais et le français. D'autre part, n'ayant fait que 120 heures effectives de français par an à la faculté, et voyant qu'ils progressent beaucoup plus vite en anglais (qu'ils ont commencé à 12 ans), la plupart décident de suivre des cours de français en-dehors de l'université (en général 4 heures par semaine). Ainsi, la sensation de " je n'y arriverai jamais ", ou de " je ne sais rien " s'estompe peu à peu. En première année, ils découvrent la grammaire française sur laquelle le cours est basé. En deuxième année, il s'agit pratiquement de la même démarche. Les pronoms sont vus dès la première année et tout le système pronominal, ainsi que les verbes dits pronominaux sont abordés entre la première et la seconde année.

En troisième année, la démarche est différente puisqu'ils voient tout ce qui a trait aux phrases complexes et le système verbal dans son ensemble (tiroirs verbaux et modes : morphologie et usages). La grammaire est abordée par le biais de textes et de versions. Il faut ajouter que la troisième année constitue la spécialisation ; il s'agit donc d'un apprentissage beaucoup plus difficile pour les élèves qui, d'ailleurs, le perçoivent ainsi.

Il faut souligner que les apprenants sont en milieu hispanophone et n'ont pratiquement jamais eu de contact avec d'autres langues étrangères que l'anglais. Par ailleurs, les professeurs ayant pour langue maternelle le français (2 professeurs sur 6) et les élèves français ayant obtenu une bourse Erasmus sont les seules personnes qui peuvent leur fournir un contact direct avec la langue française comme langue maternelle. D'autre part, les cours qui se donnent dans le

cadre de la littérature se font, en général, en espagnol. Enfin, il existe également un laboratoire multimédia mais il est très peu utilisé.

CONDITION DE RÉALISATION DES TRADUCTIONS

Il s'agit d'élèves de troisième année qui avaient l'autorisation de faire la traduction chez eux, s'ils le désiraient. Elle a été donnée à la fin du deuxième trimestre. Ils avaient donc à peu près 2 à 3 mois pour la faire et ils pouvaient utiliser le dictionnaire. La traduction n'est pas évaluée.

CORPUS DE DONNÉES

Il s'agit de 32 traductions. L'oral n'est pas pris en compte ici, l'aspect communicatif n'ayant pas de pertinence pour notre étude.

La traduction est difficile. Le problème qui se pose en premier lieu c'est la compréhension du texte en espagnol, principale difficulté. Ensuite, il est vrai que les verbes pronominaux lexicalisés ne sont pas simples à traduire car, dans la plupart des cas, il n'y a pas de traductions littérales. Il faut donc recourir à une périphrase ou une expression en français qui puisse rendre le même signifié. Et l'espagnol regorge de ces verbes ou expressions lexicalisés.

TAXINOMIE DES VERBES DE CONSTRUCTION PRONOMINALE

Nous allons d'abord classer les verbes selon la terminologie établie lors d'une précédente communication (voici pag. suivant).¹

Les énoncés où l'on trouve les verbes de construction pronominale sont :

1. " Se llevaban mal mis padres... " : lexicalisée avec verbe quasi-pronominal.
2. " ...a su poca educación se unía su escasez de virtudes... " : moyenne de chose.
3. " ...y esto hacía que se cuidarán bien poco de pensar los principios... " : quasi-pronominal.
4. " La tormenta que se prolongaba... " : moyenne de chose.
5. " ...sin que se le viese el fin... " : passive-réfléchie.
6. " ...se lo echaba en cara... " : non pronominal.: "él echaba esto a ella en cara".
7. " ...mi padre que se ponía como un basilisco... " : moyenne de personne.
8. " ...me echaba a temblar... " : auxiliaire quasi-pronominal.
9. " ...se lo sacaba mi padre de la cabeza... " : réflexif.
10. " ...a buena hora se le hubiera ocurrido casarse con ella... " : construction pronominale avec le dativo.
11. " ...a buena hora se le hubiera ocurrido casarse con ella... " : moyenne de chose avec sens réciproque.
12. " ...la única manera de no mojarse es... " : construction réflexive.
13. " ...marcharme... " : ici, il ne s'agit pas d'un verbe pronominal, puisque le pronom est de première personne alors qu'il devrait être de troisième personne avec un verbe à l'infinitif.

1. Claude Duée (2000), *Le Système pronominal du français et de l'espagnol. Classification et terminologie*. Tenerife, Universidad de Tenerife.

	Français	Español	
	Sujet indéfini on « On vit très bien ici » « On vend des appartements » («Des appartements se vendent»)	Impersonales “Aquí se vive estupendamente” Pasivas-reflejas “Se venden pisos.”	
	Constructions pronominales passives « Cette théorie se discute » « Des appartements se vendent »	Medio-pasivas “Estas pastillas se toman fácilmente” (+ pasivas reflejas) “Este coche se vende muy bien”	Medias (transitif ◊ intansitif)
	Neutres « La foule se disperse. » « Ne te fatigue pas. Tu n’y arriveras pas. » « Antonio se fait vieux. »	Medias de cosa y de persona “Me canso de trabajar.” “Antonio se ha hecho un hombre.” “Antonio se hace viejo.” “El bosque se quemó.”	
	Constructions pronominales avec sujet il « Il s’agit d’une pièce de théâtre. »		
	Constructions réflexives / réciproques « Je me regarde dans la glace »	Reflexivas / recíprocas “Ils s’aident.”	
Verbes essentiellement pronominaux	Constructions pronominales « La jeune fille s’évanouit » « Nous nous entraïdons »	Con verbo pronominal « ¿Te atreves a ir ? »	Lexicalizadas
	Constructions quasi-pronominales : verbes personnels « Je m’en doute ! » verbes impersonnels « il s’agit de ce livre. »	Con verbo cuasi-pronominal « ¿De qué se trata ? » « El inspector se presentó sin avisar. »	
	Constructions lexicalisées « Je me suis fumé trois paquets hier. » « Je m’endors. » « Je m’en vais. »	Aspectual « Se duerme poco a poco. »	

CLASSIFICATION DES ERREURS

Chaque énoncé contenant un verbe de construction pronominal sera analysé suivant plusieurs critères: critères descriptifs, pédagogiques, étiologico-linguistiques, et grammaticaux,² suivant ce que ces erreurs nous suggèrent.

Description des erreurs:

- "Se llevaban mal mis padres..."
- Erreur de formation du morphème de personne : "Mes parents s'entendions mal",
- Erreur d'addition : "Mes parents s'entendaient mal avec eux"
- Erreur de syntaxe : "Mes parents mal s'entendaient", "Mal s'entendaient mes parents", "Ils se entendaient mal, mes parent", "Ils, mes parents, s'entendaient mal".
- "...a su poca educación se unía su escasez de virtudes..."
- Erreur de formation sur la base : "s'unait", "se joindait"
- Omission de la forme pronominale : "joignais".
- Omission de la forme pronominale et hypercorrection : "on unissait leur manque de vertus", "on alliait".
- "...y esto hacía que se cuidarán bien poco de pensar los principios..."
- Erreur de formation sur la base : "ils ne faisaient pas d'attention à penser", "qu'ils ne se preocuparaient pas de penser".
- Omission de la forme pronominale : "qu'ils soucieraient bien peu de penser",
- hypercorrection lexicale (et grammaticale) / erreur lexicale : "qu'ils se soignassent bien peu de penser".
- "La tormenta que se prolongaba..."
- Erreur de formation sur la base : "qui se prolongait",
- Omission de la forme pronominale et hypercorrection : "qu'on prolongait",
- Choix erroné : "qui avait lieu".
- "...sin que se le viese el fin..."
- Erreur de formation sur le morphème de personne : "sans qu'on se visse la fin",
- Addition : "sans qu'on se le vît la fin", "qu'on se visse le fin", "sans se voir la fin",
- omission : "sans fin".
- "...se lo echaba en cara..."
- Hypercorrection : "il se lui reprochait",
- Erreur lexicale : "il la lui jetait", "il se le répétait", "il le lui rappelait".
- "...mi padre que se ponía como un basilisco."
- Addition et hypercorrection : "qui se montait sur ses ergots."
- "...me echaba a temblar..."
- Hypercorrection et erreur lexicale : "...je me devenais à trembler...",
- Erreur lexicale : "...je me jettais à trembler...", "...je me devenais..."
- "...se lo sacaba mi padre de la cabeza..."
- Hypercorrection et erreur lexicale : "tout ce que mon père disait se le faisait faire de la tête", "se le tirait mon père de la tête", "ce qu'il disait mon père l'ôtait de la tête"
- Hypercorrection : "le lui inventait",
- Erreur lexicale : "ce qu'il disait mon père l'ôtait de la tête", "tout ce qu'il lisait l'avait de sa tête",

2. Nous suivrons les définitions d'Isabel Santos Gargallo, en ce qui concerne tous ces critères (Isabel Santos Gargallo, 1993: 92-119).

- Erreur de syntaxe : "tout ce que mon père disait se le faisait faire de la tête", "ce qu'il disait mon père otait de la tête", "l'inventait mon père", "le sortait mon père de sa tête", "se le tirait mon père de la tête".
- "...a buena hora se le hubiera ocurrido casarse con ella..."
- Hypercorrection: "s'aurait passé par la tête", "il se lui eût passé par la tête", "se le eût arrivé se marier avec elle", "il se serait venu à l'idée se marier avec elle", "...le lui inventait...",
- Régularisation de règles: "s'aurait passé par la tête", "se le eût arrivé se marier avec elle", "qu'il s'aurait venu à l'esprit se marier", "se l'avait venu à l'esprit",
- Erreur lexicale : "ce qu'il disait mon père l'ôtait de la tête", "tout ce qu'il lisait l'avait de sa tête",
- Omission : "il se serait marié avec elle", "qu'il eût se marier avec elle", "à la bonne heure l'idée de se marier avec elle", "il ne saurait pas marié avec elle".
- "Se sacaba el cinturón..."
- Hypercorrection : "Il se sortait le ceinturon", "Il s'enlevait sa ceinture", "Il se tirait le ceinture", "Il s'ôtait la ceinture",
- Erreur lexicale : "Il sortait", "Il se tirait", "Il tirait", "Il s'arrachait",
- Hypercorrection : "il prendait".
- "...la única manera de no mojarse es..."
Pas de faute.
- "...marcharme."
- Erreur lexicale: "me marcher",
- Omission: "moi suis parti", "m'aller",
- Erreur sur le morphème de personne : "je m'en allait", "je part".

CAUSES POSSIBLES

- Dans "Se llevaban mal mis padres..." : les erreurs transitoires qui présentent un morphème de quatrième personne avec un sujet de sixième sont très courantes, ainsi, "Mes parents s'entendions mal". Tandis que l'erreur d'addition est incompréhensible : "Mes parents s'entendaient mal avec eux". Par contre, l'erreur de syntaxe est également une erreur transitoire due à une interférence avec l'espagnol : dans cette langue, l'inversion sujet / verbe est beaucoup plus courante qu'en français. En effet, dans la langue de Molière, les inversions de ce type obéissent à des lois plus strictes.
En outre, le renversement de la syntaxe repose aussi sur l'adverbe mal. Dans ce cas, il s'agit évidemment d'une interférence : on respecte la syntaxe de la langue maternelle : "Se llevaban mal mis padres..." / "Mes parents mal s'entendaient", mais on suit la règle canonique du sujet suivit du verbe ; ou "Mal s'entendaient mes parents", erreur encore une fois incompréhensible ; enfin "Ils se entendaient mal, mes parent" énoncé bien construit, et "Ils, mes parents, s'entendaient mal" avec le non-respect de la règle du pronom clitique qui veut que le pronom sujet soit soudé au verbe.
En outre, dès le début de la troisième année, l'analyse de l'inversion en français est esquissée, surtout en ce qui concerne les inversions fortement recommandées, par exemple après "peut-être", "sans doute", etc. La valeur stylistique de l'inversion ou la cadence majeure n'est abordée qu'en quatrième année.
- En ce qui concerne le verbe unir dans l'énoncé "a su poca educación se unía su escasez de virtudes", c'est la même chose que ci-dessus : c'est peut-être l'inversion sujet / verbe, fréquente en espagnol, qui provoquerait une confusion ! Par exemple "leur peu d'éducation s'unissait à leur manque de vertus" ou "à leur peu éducation on alliait leur manque de vertus".

D'autant plus que nous n'arrêtons pas de dire aux élèves de première et seconde année qu'en français, le sujet est obligatoire et qu'il se place devant le verbe : sujet + verbe + complément. D'autre part, le fait de leur dire que le "se" peut également être traduit par "on" suffirait à produire les erreurs du type "on unissait/alliait leur manque de vertus" : "on unissait leur manque de vertus", "on alliait". Récapitulons.

- Pour le verbe suivant *cuidarse bien* de dans "y esto hacía que se cuidarán bien poco de pensar los principios", on observe quelques erreurs de type sémantique ou parce que l'apprenant n'a pas utilisé le dictionnaire ou parce qu'il l'a mal utilisé. Ainsi, on trouve "on prêt les instincts", "qu'ils se sourciaissent", "qu'ils soignent". Les causes de la première erreur restent un mystère ; la seconde erreur est d'ordre orthographique ; la troisième est due à une mauvaise utilisation du dictionnaire. En effet, la première acception pour le verbe à la forme pronominale est "se soigner", mais elle ne correspond pas à l'expression "cuidarse bien o mal de". Le sens de "se soigner" n'a donc pas été parfaitement compris.
- Pour le verbe prolongarse, les traductions sont tout à fait correctes sauf : "La tormenta que se prolongaba" qui a été traduit par "qui avait lieu pendant jours et jours". Sans compter l'absence d'article, cette traduction montre une recherche de la périphrase par méconnaissance du terme lexical correspondant. Ce qui est curieux c'est que le dictionnaire ne donne que la traduction "se prolonger" pour "prolongarse" !
- La traduction du verbe ver dans "sin que se le viese el fin" a posé problème . Soixante et onze pour cent des élèves ont traduit l'énoncé "se le viese" par le verbe non-pronominal. Les erreurs commises portent sur la confusion en espagnol du se pronominal, et se sujet logique humain. C'est donc une mauvaise assimilation de la signification et de l'emploi de on ou, en d'autres termes, la non-compréhension de la passive-réfléchie espagnole et sa traduction en français : "sans qu'on se visse la fin". Mais, il y a également l'hypercorrection qui consiste à une reconnaissance première du se / on puis, à l'utilisation du pronom se à la place du pronom complément le : "qu'on se visse le fin". Ou la combinaison de se, le et/ou on.

Enfin, on remarque l'erreur de formation qui pourrait s'expliquer par une recherche de la facilité "sans fin". Elle porte sur la confusion du pronom personnel et du pronom complément se en espagnol.

- Le verbe "se lo echaba en cara" est une expression. Le dictionnaire signale que : echar a la (ou en ou en la) cara a uno alguna cosa (fig.) v. dar en cara ; echar en cara a uno su miseria, reprocher à qqn sa misère, la lui jeter à la face ". Il n'y a pas d'erreurs d'impropriété sémantique majeure ni généralisée : on observe une seule fois "il se le répétait", "il se le jetait au nez" et "il le lui rappelait". Quelques erreurs sur les pronoms : "il se le répétait", "il se le jetait au nez", "il se lui reprochait". Le dernier exemple présente deux pronoms incompatibles qui montrent, encore une fois, la confusion du se appartenant au pronominal et du se sujet logique humain.
- Dans l'énoncé "mi padre que se ponía como un basilisco.", la seule erreur est d'avoir fait une traduction littérale : "qui se montait sur ses ergots." On pourrait d'ailleurs considérer cette erreur comme une impropriété sémantique étant donné qu'il y a confusion avec *se monter*, verbe pronominal lexicalisé. La plupart des traductions sont correctes car les apprenants ont bien analysé l'expression et traduit à l'aide du dictionnaire bilingue. Les quelques erreurs sont donc incompréhensibles.
- L'énoncé "me echaba a temblar" est un peu délicat, puisqu'il s'agit d'un auxiliaire et de surcroît quasi-pronominal. Les erreurs que l'on peut relever sont celles qui portent sur l'impropriété lexicale : "je me devenais à trembler" (se devenir n'existe pas). Le verbe

devenir n'apparaît nulle part dans les différentes entrées de *echar*. Quant à "je me jettais à trembler" est peut-être une confusion de se jeter et de commencer à ou de echarse atrás qui a pour équivalent en français, dans les dictionnaires "se jeter en arrière". On remarque aussi que la première entrée du verbe echar, non pronominal, est "jeter". Or il y a une différence entre le verbe echar et echarse, d'où sa classification dans les quasi-pronominaux. Mais, si on analyse mal, alors il paraît tout naturel de pronominaliser jeter.

- Les verbes de construction pronominale réflexive en général n'offrent pas de problèmes majeurs. Pourtant, cela n'a pas été le cas pour le verbe sacarse dans l'énoncé "se lo sacaba mi padre de la cabeza" : "tout ce que mon père disait se le faisait faire de la tête", "se le tirait mon père de la tête". Ces exemples montrent qu'il y a un abus de l'utilisation de la forme pronominale. Bien sûr, *se faire faire* existe, se tirer aussi, mais ces deux verbes ne correspondent pas à *sacarse*.

D'autre par les erreurs lexicales sont assez nombreuses. Par exemple, le verbe *ôter* est utilisé. Ôter est un verbe qui pourrait convenir, mais, dans ce contexte il y a confusion. Dans le cas où l'on voudrait indiquer qu'il s'agit d'oublier quelque chose on emploierait l'expression "Ôter une idée de l'esprit, de la tête de qqn.", repris dans *Le petit Robert* : "mon père se l'ôtait de la tête". On utiliserait donc le verbe pronominal.

Cette erreur s'accompagne d'une omission du pronom : "ce qu'il disait mon père otait de la tête". Il est vrai qu'il s'agit aussi d'une expression "sacarse algo de la cabeza", c'est-à-dire "inventer quelque chose". Donc, les expressions, même si elles se basent sur un verbe pronominal réflexif, sont toujours délicates et relèvent beaucoup plus du lexique que de la grammaire.

- Pour l'énoncé "a buena hora se le hubiera ocurrido casarse con ella", il y a d'abord des erreurs sur l'utilisation de l'auxiliaire : "se le eût arrivé se marier avec elle", "s'aurait passé par la tête". Parfois l'auxiliaire être est bien utilisé mais il ne s'agit pas d'un verbe pronominal. Il y a donc hypercorrection : "il se serait venu à l'idée se marier avec elle". Mais cette hypercorrection se retrouve aussi dans l'utilisation des pronoms : "le lui inventait". L'apprenant sait qu'il ne s'agit pas d'un verbe pronominal en français, mais il traduit quand même le se par le. L'ordre des pronoms est bien là, mais il n'y a pas eu reconnaissance ou même assimilation du verbe de construction pronominale espagnol.

D'autre part, la traduction de "ocurrir" en espagnol peut être "arriver" mais pas dans "se le eût arrivé se marier avec elle". C'est une erreur de compréhension du verbe espagnol ou un mauvais maniement du dictionnaire bilingue.

- Dans l'énoncé "Se sacaba el cinturón", on observe des erreurs d'hypercorrection sur la forme pronominale comme "il se sortait le ceinturon", "il s'enlevait sa ceinture", "il se tirait le ceinture", "il s'ôtait la ceinture". En français, le verbe qui correspond à sacarse est "enlever" qui n'est en aucun cas pronominal.

D'autre part, les erreurs de confusion lexicale sont assez nombreuses : "Il sortait", "il se tirait", "il tirait", "il s'arrachait".

- Pour l'énoncé "...la única manera de no mojarse es...", nous n'avons pas rencontré d'erreurs.
- Par contre pour le verbe "marcharme", les erreurs sont les erreurs classiques marcher / marcher qui montre qu'il s'agit d'un faux-ami et qui a été traduit littéralement à cause de l'interférence. Il s'agit donc d'une erreur purement lexicale. D'ailleurs, le dictionnaire bilingue indique bien que *marchar* ou *marcharse* a comme acception première "*partir*", "s'en aller".

Ensuite, une fois n'est pas coutume, on observe une confusion entre le pronom moi non-clitique et le je clitique : "moi suis parti", ou encore la suppression simple du pronom en dans "m'en aller".

CONCLUSION

Nous avons donc, dans cet article, relevé les erreurs les plus importantes commises sur chaque verbe de forme pronominale que nous avons rencontré. Nous observons que les verbes pronominaux sont en général utilisés correctement, sauf pour les passives-réfléchies (pasivas-reflejas) ou les médio-passives (medio-pasivas) qui se traduisent par *on*. En effet, la confusion entre le *se* sujet logique humain et la construction impersonnelle *-se*, vient du fait que l'explication habituelle est que le *on* se traduit par *se*, *uno* ou la troisième personne du pluriel, selon ce que recouvre le sujet. Lorsqu'il y a double pronom : "sin que se le viese el fin.", il est assez frappant de voir que la traduction amalgame *on* et *se* ("on se visse la fin"). Cela signifie qu'en troisième année, le système pronominal n'est pas encore bien assimilé et qu'il serait nécessaire d'y revenir, de sorte que les apprenants prennent conscience de leurs erreurs. D'ailleurs, d'autres analyses montreraient qu'entre la seconde année et la troisième année il y a bien une évolution vers une maîtrise du système pronominal dans son ensemble. Ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'erreurs systématiques mais transitoires.

Un autre point est à souligner : le dictionnaire aide mais nous avons pu observer qu'un mauvais apprentissage d'une règle (en tout cas pour les verbes de construction pronominale) ne met pas à l'abri d'erreurs. La mauvaise utilisation du dictionnaire bilingue et la sous-utilisation du dictionnaire unilingue fait penser qu'il est absolument nécessaire de donner les moyens aux apprenants de pouvoir s'en servir. Ils acquerront ainsi un savoir-faire qui les rendra plus indépendants par rapport à un cours magistral.

Il paraît évident que des analyses systématiques sont nécessaires afin d'établir une progression et un *continuum* dans l'interlangue d'un hispanophone. L'analyse devrait s'appuyer non seulement sur des traductions d'extraits littéraires mais aussi sur des énoncés divers offrant des difficultés diverses. Le contexte (sans dictionnaire, avec dictionnaire, en temps limité ou non) devrait être différent. D'autre part, la production de textes de la part des élèves est aussi nécessaire afin d'élaborer des conclusions définitives. Enfin, il faut que cette analyse s'étale sur les différentes années d'apprentissage universitaire pour apprécier l'évolution de cette interlangue.

BIBLIOGRAPHIE

- DUÉE, C. (sous presse) *Le système pronominal du français et de l'espagnol. Classification et terminologie*, Tenerife, Universidad de Tenerife.
- SANTOS GARGALLO, I. (1993) *Análisis contrastivo, análisis de errores e interlengua en el marco de la lingüística contrastiva*, Madrid, Sintesis, D.L.
- ROBERT, P. (1996-1997) *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- MELIS, L. (1990) *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux*, Gembloux, Duculot. sujet logique humain.

L'EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITÉ DANS UN TEXTE POLYPHONIQUE

JANINA ESPUNY MONSERRAT
Universitat de Barcelona

PRÉSENTATION

Dans ce travail, je propose une continuation de mes recherches sur le compte rendu réalisé par les étudiants dans des cours universitaires. Le corpus que j'utilise est l'ensemble de comptes rendus que me rendent les étudiants dans les cours de linguistique française de 2e cycle (Faculté de Philologie, Université de Barcelone). Dans mes travaux précédents, j'ai fait une première analyse de la subjectivité perdue dans l'écrit de l'étudiant (Espuny, 2000a) et j'ai donné quelques consignes pour une pratique de la subjectivité dans l'écrit (Espuny, 2000b). Je voudrais maintenant présenter quelques instruments qui permettent de mieux cerner la problématique soulevée au départ.

En effet, puisque le compte rendu est un texte essentiellement polyphonique (on parle de ce que quelqu'un d'autre a dit dans un autre texte), mais aussi subjectif (on fait une évaluation de cet autre texte), un aspect qui concerne ces deux caractéristiques dans les comptes rendus des apprentis rédacteurs, c'est l'étrange subjectivité et/ou polyphonie (dans les termes de Stroumza et Auchlin, 1997) qui apparaît dans leurs écrits. Nous verrons cette étrangeté, analysée sur des fragments authentiques extraits de leurs comptes rendus, dans le point 4. Mais je voudrais avant, dans les points 2 et 3 respectivement, regarder le compte rendu à travers la théorie de la polyphonie énonciative (Ducrot, 1984), qui est celle qui permet le mieux de conduire une analyse de l'implication ou de l'absence du sujet dans son discours, et proposer quelques distinctions entre compte rendu et résumé, qui devraient permettre de montrer comment être subjectif dans un texte polyphonique. Dans le point 1 suivant, j'expliciterai les objectifs de l'exercice d'expression linguistique et discursive que je propose.

1. PROPOSITION D'EXERCICE

Je voudrais montrer aux étudiants que malgré le fait qu'ils soient les auteurs de leurs textes, souvent leur subjectivité est absente. Ainsi, je voudrais leur montrer comment ils peuvent s'y prendre pour remédier à cette absence. Ce n'est pas seulement leur donner des consignes sur la forme ou sur le contenu d'un texte qu'ils doivent rédiger, le compte rendu dans ce cas, mais notamment leur donner des consignes sur la gestion des différentes instances (voix) discursives qui apparaissent dans cet écrit. Autrement dit, c'est leur faire prendre conscience de la complexité de ce type de texte.

C'est que, pour écrire un texte, les apprentis rédacteurs universitaires ont eu à apprendre des règles grammaticales (syntaxiques et sémantiques), mais, en général, ils n'ont pas pris conscience des règles pragmatiques, comme le démontrent leurs écrits. Probablement, ces informations de nature pragmatique leur ont été commentées de passage ("ici, vous êtes

incohérents", ou "cela ne correspond pas à la réalité", ou encore "attention aux références d'un même pronom, 'on'", par exemple), mais elles ne l'ont pas été de façon systématique.

Je voudrais donc donner à ces apprentis rédacteurs des orientations pragmatiques, et, en particulier, des indications sur leur position énonciative en tant qu'auteurs de leurs écrits. Évidemment, cela pourrait être fait avec d'autres types de texte. Mais, le compte rendu est un type de texte clairement complexe, où d'autres voix que celle du rédacteur apparaissent forcément: le compte rendu est un texte qui renvoie à un autre texte; il a donc un auteur qui renvoie à un autre auteur. Et, parfois, cette complexité nuit à l'expression de leur subjectivité.

Ainsi, les objectifs de cet exercice d'expression écrite sont les suivants: en premier lieu, analyser les exemples tirés de leurs comptes rendus devrait aboutir au moins à deux résultats pour les étudiants: 1) connaître les différentes instances discursives et 2) reconnaître l'étrangeté subjective et/ou polyphonique. Dans des cours suivants, cette proposition pédagogique devrait pouvoir conduire à une pratique de la subjectivité et de la polyphonie dans l'écrit, c'est-à-dire à 3) savoir manier les différentes instances discursives; 4) savoir écrire des textes, et en particulier des comptes rendus, qui manifestent l'opinion des rédacteurs.

2. LE CADRE THÉORIQUE: POURQUOI AVOIR RECOURS À LA THÉORIE POLYPHONIQUE POUR APPRENDRE À ÉCRIRE UN COMPTE RENDU?

La réponse sera donnée en deux temps. En premier lieu, parce que la théorie polyphonique permet de concevoir que, en tant que producteurs d'un discours, on n'est pas toujours subjectifs, c'est-à-dire responsables de ce qu'on dit dans ce discours. On peut être subjectifs (parler en notre propre nom) ou polyphoniques (rapporter un discours, rapporter une pensée, partager ce discours ou cette pensée...). Deuxièmement, parce que dans un compte rendu (T(exte)2), il s'agit de parler d'un autre texte (T1), donc d'être polyphonique; et il s'agit aussi d'en faire une évaluation, de donner son opinion, c'est-à-dire d'être subjectif ou être présent dans son discours. La théorie polyphonique est donc utile pour savoir ce qui se passe dans ce type de texte, du point de vue des responsabilités discursives.

En effet, la théorie de la polyphonie énonciative (Ducrot, 1984) donne les bases pour voir que la construction du sens dans le discours est complexe; et ce, parce que le sujet parlant lui-même est complexe (ces conceptions sur le sujet parlant et sur le discours en linguistique viennent de la psychanalyse et de la sémiotique littéraire; voir Authier-Revuz, 1982). Dès lors, on conçoit que tout discours a comme origine plusieurs sujets ou, au moins, plusieurs aspects du sujet.

Dans la théorie polyphonique de Ducrot, le sujet parlant est divisé en trois aspects ou constantes de tout discours: le sujet empirique, en chair et en os; le locuteur, ou responsable de la production discursive, qui convoque à la fois plusieurs énonciateurs, ou responsables de ce qui est dit/écrit, de la pensée.

Le sujet empirique est un être de la réalité, il est extralinguistique: dans l'exercice qui nous occupe ici, la rédaction d'un compte rendu, le sujet parlant/scripteur est l'apprenti rédacteur. Le locuteur et l'énonciateur sont des êtres de discours. Ce sont ces deux figures discursives, qui vont nous intéresser ici, parce que c'est à partir de leur relation qu'un texte peut être dit plus ou moins subjectif et, donc, plus ou moins polyphonique (voir Espuny, 2000b).

3. QUELQUES MANIÈRES DE TRAITER LE T1 DANS LE T2

Une fois mise en relief l'utilité de l'instrument d'analyse qu'est la théorie polyphonique, et avant de passer à l'analyse des exemples authentiques, je voudrais montrer quelques manières

de traiter le T1 dans le T2, c'est-à-dire montrer comment peuvent apparaître les instances discursives dans le T2. La comparaison entre ces quelques façons de traiter le T1 dans le T2 (non exhaustives, évidemment) devrait pouvoir répondre à une des questions les plus courantes des étudiants: quelle est la différence entre le compte rendu et le résumé?

Dans les exemples (inventés) qui suivent: le T1 (dont on parle dans T2) est un article de Anne Reboul (auteur1) sur le Principe de pertinence (voir la bibliographie) et le T2 (le compte rendu) est le texte de l'étudiant (auteur2).

(1) T2 de l'auteur2: La théorie de la pertinence consiste en une théorie qui veut expliquer comment les interlocuteurs procèdent pour interpréter leurs énoncés (l'auteur2 est absent)

(2) T2 de l'auteur2: Dans cet article, Reboul soutient que la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson peut aider à résoudre certains problèmes d'interprétation linguistique. (l'auteur2 est absent linguistiquement, mais présent par opposition, parce que c'est bien l'auteur2 qui nomme et le T1 ("Dans cet article") et l'auteur1 (Reboul), et de ce fait même, on sait qu'il y a un auteur2, qui est celui qui écrit).

Dans les deux cas, le T2 relève du résumé (objectif): mais dans l'exemple (1), l'auteur2 garde la voix de l'auteur1 et, en fait, on ne sait pas qui est le responsable de l'idée énoncée. Alors que dans l'exemple (2), l'auteur2 apparaît au moins comme producteur de T2. L'auteur2 est donc présent en tant que locuteur, mais non en tant qu'énonciateur, responsable du contenu. Cette manière de dire/d'écrire renvoie mieux à la réalité, parce qu'elle fait exister l'auteur2, même si seulement comme producteur. Le responsable de ce qui est dit, l'énonciateur, est Reboul, l'auteur1.

(3) T2 de l'auteur2: Dans cet article, Reboul part de deux problèmes d'interprétation linguistique, pour présenter de façon très claire la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson.

(l'auteur2 est présent, par le fait de nommer le T1 et l'auteur1, mais aussi linguistiquement, par l'évaluation qu'il fait du T1 avec la locution adverbiale "de façon très claire").

(4) T2 de l'auteur2: À mon avis, la présentation de Reboul est très claire.

(l'auteur2 est présent, par opposition, par le fait de nommer l'auteur1, mais aussi linguistiquement et ce, de deux manières: par l'évaluation "très claire", mais aussi par la locution adverbiale "à mon avis", qui sert à présenter l'opinion).

Dans ces deux derniers exemples, le T2 relève du compte rendu, où l'auteur2 commente le T1, il est subjectif: non seulement il se fait apparaître comme locuteur, responsable de la production du T2, mais il se fait apparaître aussi comme énonciateur, responsable d'une pensée. Dans l'exemple (3), l'énonciateur apparaît implicitement, moyennant l'évaluation "de façon très claire". Alors que dans l'exemple (4), la subjectivité, l'apparition de l'énonciateur, est explicite, de par l'utilisation de l'adjectif possessif de première personne. Car, comme le dit Benveniste (1966), la première personne est le lieu privilégié de la subjectivité.

Pour certains auteurs comme Charnet et Robin-Nipi (1997), l'exemple (2) serait le cas de compte rendu, texte qui pour elles doit être objectif. C'est que, ces auteurs situent leur conception dans le cadre de la didactique de l'écrit pour une préparation non universitaire, où elles impliquent probablement que la subjectivité des apprenants est en formation, et que donc il est difficile de leur demander d'être subjectifs.

La conception que je prendrai ici est évidemment tout autre, celle en particulier de l'exemple (3), car je me situe dans le cadre didactique universitaire. En effet, il s'agit dans cet exercice d'entraîner les étudiants à être subjectifs dans un texte essentiellement polyphonique, à se faire apparaître non seulement comme locuteur (responsable de la production discursive) mais aussi comme énonciateur (responsable d'une pensée). Il s'agit aussi de les entraîner à écrire pour les

autres, car le lecteur d'un compte rendu est intéressé à connaître la pensée de l'auteur2, sa position vis-à-vis du T1 dont il parle. Et puisque dans ce type de texte, on écrit pour les autres, on ne se donnera pas le privilège de présenter notre subjectivité par l'utilisation de la première personne, comme dans (4); on la présentera implicitement.

4. L'ANALYSE

Maintenant, nous allons voir comment sont présentées ces instances discursives dans des fragments authentiques. Dans ces exemples, le souligné en gras correspond aux fragments qui rendent manifeste l'étrange subjectivité et/ou polyphonie des rédacteurs. En particulier, nous allons voir deux cas de figure: un cas de subjectivité distante (5), et deux cas de paraphrase (6) et (7).

L'exemple (5) est un fragment qui présente un énonciateur effacé, trop distant, où on peut dire que l'auteur2 ne manifeste pas sa subjectivité:

(5) 1. Elle propose de partir de la parole, d'un corpus, pour définir la langue, car elle montre par des exemples et des contre-exemples, que la langue donne des définitions qui s'éloignent de la réalité qu'est la parole. Toutes ses démarches semblent très claires et bien argumentées, puisqu'elles s'appuient sur la théorie de Saussure ainsi que sur certaines définitions de Benveniste et de Guillaume, tout en empruntant des exemples à Picoche.

2. Leeman-Bouix consacre un point (...) [paragraphe suivis]

Dans le paragraphe 1, l'utilisation du verbe "sembler" du souligné ne fait pas apparaître de pronom auquel serait attribuée la vérité de l'énoncé (le datif ou complément indirect), ce qui fait que ce fragment présente un locuteur distant. Car, avec ce verbe, on présente généralement une apparence, et des apparences, on en conviendra, on peut bien se méfier: l'auteur2 fait donc ici effectivement un commentaire, il évalue la manière de faire ("claire et bien argumentée") de l'auteur1, mais c'est un commentaire qu'il ne prend pas en charge, c'est-à-dire où l'étudiante qui rédige la copie ne se fait pas apparaître (explicitement) en tant que sujet de l'assertion (elle ne dit pas "toutes ces démarches me semblent).

Sur ce point, on peut se poser la question suivante: est-ce que cette absence de pronom est ici un cas de subjectivité implicite, ou, est-ce autre chose? Eh bien, on peut dire que c'est autre chose, c'est un cas d'inadéquation pragmatique: on peut en effet dire que les choses semblent x ou y, mais seulement si on a de ces choses une expérience floue ou limitée, si on en a seulement une impression. Mais, puisque pour faire un compte rendu, on a lu avec attention le document de départ (T1), on en a une claire expérience. On ne peut donc dire, par exemple, "ce texte semble intéressant"; et, si on le dit, c'est pour invalider par la suite la première apparence, puisque nous, en tant que recenseur, nous avons regardé le texte de très près, et nous savons que la réalité est une autre.

Ainsi, l'absence de pronom avec "sembler" nous laisse déduire que l'auteur2 ne veut pas assumer l'apparence et qu'il cherchera donc en quelque sorte à l'invalider. On peut penser qu'il l'attribue à un lecteur peu averti, qu'il n'est pas d'ailleurs, puisque lui, le recenseur a lu le texte de près.

Or, cela n'est pas fait, comme le démontre le début du paragraphe 2 suivant, où l'auteur2 passe à parler d'autre chose. C'est-à-dire que, l'étudiante ne montre pas, ne manifeste pas sa position vis-à-vis de cette pensée attribuée à un lecteur peu averti avec "sembler". Elle passe à une autre description de ce que fait l'auteur1; alors qu'il serait nécessaire ici, avant ce deuxième paragraphe, qu'elle se positionne par rapport à la tournure attribuée à autrui et dont elle prend ses distances. Par exemple avec l'introduction d'un connecteur "mais", qui annulerait le semblant de ce qui n'est pas et qui présenterait l'opinion du recenseur.

L'exemple (6) est un cas de confusion des énonciateurs, c'est-à-dire où l'auteur2 s'assimile à l'auteur1:

(6) Mais, surtout, il est évident qu'une théorie sur les éléments de la phrase ne prendra réellement de sa valeur que si elle est assimilée parallèlement à l'intuition et à la réflexion sur cette même phrase. [conclusion du compte rendu]

Du point de vue polyphonique, la première question qu'on se pose à la lecture de ce fragment, par ailleurs quelque peu compliqué, est la suivante: qui est le responsable ou l'origine du contenu énoncé? Autrement dit, à qui appartient cette conclusion, à l'auteur2 du compte rendu ou à l'auteur1 du texte de départ?

Dans l'extrait (6), on entend la pensée de l'auteur2, c'est-à-dire qu'il se présente comme énonciateur, avec l'utilisation de trois unités linguistiques: la conjonction "mais", qui présente un point de vue opposé à ce qui vient d'être dit; l'adverbe "surtout", qui introduit une qualification plus importante entre plusieurs pour le rédacteur et qui annonce donc un énoncé assumé par ce rédacteur; et l'adjectif évaluatif "évident", qui relève de la subjectivité, parce que c'est bien à partir de notre propre esprit ou de ce qu'il éprouve, que nous faisons ce type de qualifications. Jusqu'ici, on pourrait penser que le locuteur présente sa pensée et qu'il est donc subjectif.

Pendant, dans la suite de l'énoncé, c'est-à-dire dans la proposition complétive, la pensée de l'auteur2 (l'étudiante) est confondue avec celle de l'auteur1 du texte de départ, où on trouve l'affirmation "La terminologie reflète donc le fait que la définition des parties du discours implique une analyse de la phrase" (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1985: 83). Il s'agit là d'une conclusion de l'auteur1, mais que l'auteur2 présente comme sienne, en se perdant dans des complexités qui tentent de changer la voix originale. L'étudiante construit donc dans ce fragment un locuteur qui reprend sans le dire (et même comme sans le vouloir) la pensée de la linguiste; elle la change et la complique dans une tentative, certes, de l'assumer et d'avoir sa propre voix. Mais, la réalité est faussée: ce n'est pas l'étudiante qui arrive à cette conclusion linguistique, mais l'auteur du texte de départ.

Le dernier exemple est aussi un cas d'énonciateurs confondus, ou de ce qu'on appelle plus couramment paraphrase, comme (6), où les responsabilités sont confondues, mais c'est un cas où l'auteur2 commence par être subjectif:

(7) L'auteur dans ce chapitre nous parle aussi de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Ce qui est intéressant de cette partie est de voir quelles solutions donne cette théorie aux problèmes déjà posés par l'auteur. Cette théorie est pragmatique, l'analyse pragmatique est la dernière d'une suite d'étapes qui constitue le processus interprétatif d'un énoncé. Un énoncé est toujours interprété par rapport à un contexte. L'environnement cognitif est aussi très important. Le principe qui permet de sélectionner parmi des informations celles qui formeront le contexte est le principe de pertinence, motivé par l'analyse de la communication linguistique.

Avec l'adjectif évaluatif "intéressant", l'auteur2 de ce fragment présente implicitement sa subjectivité. Mais, à partir de la phrase suivante, il l'abandonne. En effet, tout ce qui suit résume la voix de l'auteur1, sans qu'on arrive à connaître les raisons de l'évaluation précédente. Il y a en quelque sorte ici un changement de point de vue, mais qui n'est pas annoncé. Il y a ce que j'appelle une rupture discursive, en ce que cet exemple passe du compte rendu, selon la conception (3), au résumé; alors que l'évaluation première "ce qui est intéressant" laisse prévoir que l'auteur2 s'explique, justifie son évaluation.

5. CONCLUSION

Je crois que cette proposition pédagogique remplit les quatre objectifs annoncés au début: 1) cette proposition permet aux étudiants de connaître une théorie, c'est-à-dire la conception polyphonique du discours. Elle permet de savoir l'appliquer à l'écrit: 2) d'abord par le repérage des étrangetés polyphoniques dans l'écrit de l'étudiant; 3) ensuite, par la correction de ces étrangetés; 4) en même temps, elle permet de faire une pratique qui se voudra préparatoire en vue d'un possible débouché professionnel.

D'une manière plus générale, ce travail montre aussi qu'une théorie pragmatique (qui étudie l'utilisation du langage en contexte) est applicable à l'apprentissage de l'expression écrite (qui est une utilisation du langage dans un contexte particulier).

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ, J. (1982) "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *D.R.L.A.V.*, 26, pp. 91-151.
- BAKHTINE, M. (1978) *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, É. (1966) *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- CHARNET, C. et ROBIN-NIPI, J. (1997) *Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse*, Paris, Hachette Livre, coll. "Activités".
- Corpus: "Comptes rendus des étudiants de Grammaire française 1 et de Pragmatique du français", 1999-2001, Facultat de Filologia, Universitat de Barcelona.
- DUCROT, O. (1984) "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, pp. 171-233.
- ESPUNY, J. (2000a) "La subjectivité perdue dans l'écrit de l'étudiant, ou le trésor de la subjectivité oubliée", *Actas del X Coloquio de la APFFUE: La Philologie Française à la croisée de l'an 2000. Panorama linguistique et littéraire*, Universidad de Granada, pp. 41-52.
- ESPUNY, J. (2000b) "Le compte rendu: pour une pratique de la subjectivité", *Anuari de Filologia*, vol. XXII, n°10, Universitat de Barcelona, pp. 21-34.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1985) "Les parties du discours", *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Paris, Armand Colin, pp. 71-90.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- NØLKE, H. (1994) "La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que", *Langue Française*, 102, pp. 84-94.
- REBOUL, A. (1994) "Pragmatique du contexte: désambiguïsation et attribution de référents", dans MOESCHLER, Jacques et REBOUL, Anne (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, pp. 129-153.
- STROUMZA, K. et AUCHLIN, A. (1997) "L'étrange polyphonie du texte de l'apprenti rédacteur", *Cahiers de linguistique française*, 19, pp. 267-304.

LA RÉDACTION D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

MERCEDES EURREUTIA CAVERO
Universitat d'Alacant

La science progresse de publication en publication, chacune s'appuyant sur les conclusions des précédentes. Une recherche scientifique ou technique ne peut être considérée comme achevée tant que ses résultats ne sont pas publiés (Benichoux, R., 1985: 19).

La communication des résultats d'un projet de recherche est aussi importante que la réalisation des expériences qui sont à l'origine des données, et tout aussi importante est la forme sous laquelle ces résultats sont présentés. De même qu'il est nécessaire d'apprendre à réaliser des expériences scientifiques, il est également essentiel pour le chercheur d'apprendre la structure et le style d'une communication scientifique. La publication d'un travail scientifique devient donc une obligation professionnelle à laquelle nul chercheur en possession de résultats ne doit se dérober. Pour ce faire, la correcte rédaction d'un article scientifique est importante dans la mesure où elle suppose une valorisation des résultats obtenus dans le travail de recherche effectué.

Le but de notre étude est de donner certaines directives sur la manière de présenter un article scientifique sous une forme qui répond aux standards de la communauté scientifique internationale. Mais sur les grandes sections qui forment l'ossature de notre travail (introduction, résumé, matériel et méthodes, discussion...) se greffent des éléments complémentaires (titre, mots-clés, illustrations...) que nous évoquerons également au cours de notre exposé. Finalement, la réflexion que nous proposons ici sur la rédaction d'un article scientifique peut constituer un point de référence pour toutes les autres formes de communication écrites propres à ce domaine spécifique.

L'aspect rédactionnel de la communication scientifique a fait l'objet de nombreuses études qui l'ont souvent qualifié en tant qu'essentiel et accessoire; ce paradoxe apparent n'est pas difficile à comprendre: l'intérêt qu'il convient de lui attribuer est primordial mais la rédaction ne constitue pas pour autant un objectif en soi car personne ne s'intéresse à un article scientifique pour son aspect. Pourtant le rapport entre contenu et style rédactionnel a été mis en évidence au cours de l'histoire des sciences par différents auteurs (Bacon au XVII^e siècle, Lavoisier en 1768...) qui ont insisté sur l'impossibilité de dissocier langage et science dans la détermination des caractéristiques d'un article scientifique. La raison est évidente: apprendre à rédiger permet d'apprendre à mieux lire. Le lecteur entraîné trouve dans un article bien rédigé, c'est-à-dire, précis, clair et concis, un intérêt particulier. Si par contre l'article est imprécis, opaque, avec des digressions, le lecteur devra consacrer un long temps pour tenter, parfois en vain, d'en découvrir le contenu. L'expérience montre donc qu'il y a souvent une cohérence entre le fond et la forme.

Si l'on considère que l'objectif spécifique de la rédaction scientifique est de transmettre un message scientifique dont la forme habituelle est l'article original ou le compte rendu de

recherche, il faut aussi accepter la rédaction scientifique comme une technique dérivée de la science et non de la littérature qui se caractérise par le bon usage des verbes, la suppression des variations élégantes, des expressions émotionnelles, l'emploi du passif de modestie, etc. ainsi que par être guidée par des principes qui relèvent de la rigueur scientifique elle-même: 1) réponse à une logique, et non pas à des dogmes imposés; 2) respect des règles grammaticales; 3) caractère non inné: il ne suffit pas de savoir écrire dans une langue pour rédiger correctement un article scientifique.

Le second objectif de la rédaction d'un article scientifique ne lui est pas spécifique: c'est d'être lu. En littérature grâce à la richesse du vocabulaire, du style... ce but est atteint par l'auteur. En sciences, où il s'agit de rendre compte de l'ensemble des travaux spécifiques à ce domaine, les fonctions référentielle et dénotative occupent une place prédominante. Ces appréciations nous permettent de conclure que le meilleur style pour un article scientifique, c'est justement l'absence de style: "Bien que l'on puisse affirmer que la langue technique et scientifique tend à neutraliser l'aspect esthétique, il serait inexact de dire que l'aspect esthétique au sens large lui fait entièrement défaut. Ce serait négliger le fait qu'il existe en techniques et en sciences un certain idéal linguistique, par exemple la précision du contenu, la concision de la forme, l'élégance et la systémicité de la terminologie employée, la réduction de la synonymie et de l'ambiguïté, en bref toutes les propriétés idéales liées à l'intellectualité et à la particularité de cette langue" (Kocourek, R., 1982: 20). Comme indique Kocourek dans son livre *La langue française de la technique et de la science*, quatre qualités sont fondamentales pour atteindre la neutralité stylistique: rigueur, précision, clarté et concision qui doivent impregner la diversité des textes et articles scientifiques (article original, éditorial, revue générale, mise au point, analyse commentée, livre, article didactique...); cette diversité répond à la diversité de leurs objectifs. En corollaire, le classement des articles scientifiques en divers types apporte aux lecteurs une information sur l'objectif général de l'article, donc une première orientation dans un choix de lecture. Chaque type d'article a une spécificité dont le non-respect traduit un manque de rigueur. Les exemples sont nombreux:

- Parfois la partie analytique centrale du plan l'emporte trop sur les deux parties synthétiques extrêmes, l'introduction et la conclusion. Ces dernières sont trop souvent lacunaires et insuffisantes. De plus, la partie analytique centrale est souvent morcelée, par abus d'analyse, en une multitude de paragraphes mal reliés malgré un ordre superficiel dû à la numérotation.
- Par rapport au style, on remarque la présence des phrases longues et lourdes, procédant par accumulation plus que par articulation, truffées de mots techniques et assez difficiles à lire.
- Quant à la lisibilité documentaire du texte, elle laisse à désirer, par exemple, le titre et résumés insuffisants, sommaire absent ou constitué d'interdites assez vagues ne favorisant l'intérêt du lecteur.
- Les figures et visuels sont souvent trop compliqués et mal reliés au texte, et ne bénéficient pas d'une légende suffisante pour être lus indépendamment de celui-ci. Cette médiocrité qu'on constate fréquemment dans la rédaction des articles scientifiques répond à différents facteurs:
- Le poids de l'héritage scolaire fondamentalement littéraire.
- La méconnaissance d'un style scientifique de la part des spécialistes alors qu'ils sont à la pointe des sciences. Ils imitent parfois inconsciemment le style médiocre des rapports qu'ils lisent à longueur d'année, et assimilent ce style "traditionnel" et pompeux à du bon "style".
- La peur de s'exprimer clairement. Par ce phénomène de surcompensation, on trouve souvent l'inverse: l'auteur qui écrit pour impressionner son lecteur.

- La bureaucratisation de la recherche: il y a des patrons qui demandent d'écrire sur tel sujet, mais ils ne prennent pas toujours bien la peine de préciser quelle est la cible, la longueur, le genre, le but...
- La dominance dans la majorité des scientifiques des facultés littéraires qu'il faut compléter progressivement par des facultés scientifiques, telles que: le goût de la logique, du factuel, du chiffré, de l'analyse; le sens de l'ordre, de la méthode, de la technique, de la précision; la capacité de synthèse.

La rigueur scientifique doit marquer la rédaction d'un article scientifique depuis son élaboration jusqu'à son terme; "l'absence de rigueur amène le lecteur à s'interroger sur la rigueur avec laquelle le travail a été conduit" (Jacobi, D., 1999: 39). La précision, vertu essentielle de la rigueur scientifique, doit se traduire dans l'exposé des méthodes de travail et des résultats ce qui impose de vérifier la cohérence de tous les chiffres dans le texte et dans les tableaux. Le nombre des articles qui sont publiés dans les revues scientifiques oblige les lecteurs à faire des choix. Ces choix sont guidés par la langue dans laquelle les articles sont écrits, le contenu spécialisé ou non de la revue, et sa réputation, enfin par la clarté des articles eux-mêmes. Rappelons que le but d'un article scientifique n'est pas de montrer la richesse de son vocabulaire mais de faire connaître des travaux. Tout auteur doit constamment se demander s'il ne peut pas utiliser un terme encore plus simple, plus facile à comprendre. Cette règle est d'autant plus importante que le langage scientifique déforme l'usage de certains mots, crée des néologismes, voire un jargon. Quant à la concision, la chasse aux noms, adverbess, adjectifs creux est essentielle. Par contre, l'excès de concision aboutit parfois à la suppression des mots ou des idées indispensables à la compréhension de la phrase ou du texte; il faut alors les deviner. Cette ellipse peut nuire à la clarté d'un exposé scientifique et donner lieu à des ambiguïtés d'interprétation de règles de logique. Trouver un équilibre entre ces différents paramètres constitue donc l'idéal dans la rédaction d'un article scientifique.

Faites ces remarques sur ces caractéristiques générales qu'on trouve à la base de tout article scientifique, on passe à préciser les démarches à suivre dans sa rédaction. Tout d'abord c'est la recherche de la revue dans laquelle on projette de faire paraître l'article, le domaine du travail que l'on veut privilégier, c'est-à-dire, l'aspect technique, mécaniste ou appliqué, la lecture des recommandations aux auteurs de la revue à laquelle on envisage d'envoyer l'article et tout particulièrement le contenu et l'expression du message qui s'impose. Il s'agit après de déterminer le plan: "Réussir un plan conditionne la qualité d'un écrit, surtout dans le domaine de la communication écrite scientifique et technique. Le plan est, en effet, un indicateur de la clarté du raisonnement" (Timbal-Duclaux, L., 1990: 43).

La tradition de la publication scientifique telle qu'elle est conçue aujourd'hui remonte au siècle dernier: voulant faire accepter par la communauté scientifique la découverte du polonium (élément radioactif) et du radium, Mme Curie et son mari ont dû publier les résultats de leurs travaux, en indiquant d'abord ce qu'ils recherchaient et pourquoi, et sur quels principes ils s'appuyaient. Ils ont ensuite décrit avec minutie la technique employée de manière qu'elle puisse être reproduite par tout chercheur. Puis ils ont montré leurs résultats, en les assortissant d'une discussion fondée sur un raisonnement logique dont les arguments s'enchaînaient de façon suffisamment claire pour que chacun puisse dès lors admettre leurs conclusions. On reconnaît là le plan d'un article scientifique, facile à assimiler au plan que les Américains appellent IMRED et qui se compose des parties suivantes: Introduction - Matériel et méthodes - Résultats - Discussion. Même si l'organisation discursive d'un article techno-scientifique varie d'une discipline à l'autre (c'est ainsi que The American Institute of Physic (AIP) à travers son guide AIP Style Manual est devenu un modèle à suivre par les spécialistes en Physique. Quant à

American National Standards Institute, connu comme ANSI publie un guide dont le but est celui de faciliter la rédaction d'un article techno-scientifique: American National Standard for the Preparation of Scientific Papers for Written or Oral Presentation) le format IMRED est devenu le plus connu dès la fin du XIX siècle, c'est lui qui s'est imposé peu à peu dans le domaine scientifique: "Son varios los autores que han estudiado la organización discursiva del artículo de investigación (Kinneavy, 1971; Hutchins, 1977; Hill et al., 1982, 1983; Stanley, 1984). Sin embargo, para Swales (1990) el modelo de organización discursiva que mejor responde a una argumentación lógica es el de Introducción - Procedimiento - Discusión propuesto por Hill et al. (1982) que de alguna manera engloba el modelo más extendido y utilizado por Bruce conocido como IMRAD (Introducción, Métodos, Resultados y Discusión)" (Duque García, M^a del M., 2000: 83).

En nous appuyant sur le modèle d'organisation discursive IMRAD on passe à développer les éléments que nous considérons indispensables à la rédaction d'un article scientifique; on commencera par le titre.

1. Le titre. Considéré comme la version la plus condensée de l'article, le titre est un bon exemple de contraction de texte (ex. Douleur, anesthésie et toxicomanies). R. A. Day définit le titre dans ces termes: "¿Qué es un buen título? Yo lo defino como el menor número posible de palabras que describen adecuadamente el contenido de un artículo (...) Un artículo titulado de forma inapropiada puede perderse prácticamente y no llegar nunca al público a que se destina" (Day, R. A., 1996: 15).

Bâti à partir des mots-clés, le contenu de l'article est exprimé dans le titre de façon précise et rationnelle sous la forme d'un syntagme ou d'une phrase. Un bon titre doit être court mais spécifique et clair. Rappelons que c'est lui qui détermine le choix du lecteur. Dans les revues techniques pratiques et dans les revues de vulgarisation scientifique, le titre emprunte parfois la forme d'une phrase complète ou infinitive: Comment fonctionne une centrale nucléaire?/ Fracture du sacrum par insuffisance osseuse chez une femme enceinte... On y trouve aussi deux syntagmes juxtaposés, le second servant de sous-titre: Le haricot ailé. Autorisation de décollage en attente. Comme montrent les exemples cités ci-dessus, la longueur des titres semble avoir, entre huit et neuf mots; des chiffres qui sont en bon accord avec les recherches sur la lisibilité. Malgré sa concision, le titre d'un article scientifique ne doit pas contenir d'abréviations, il doit être suffisamment détaillé pour refléter le message de l'article et le type d'étude sans présenter ni les résultats ni la conclusion du travail réalisé.

2. L'auteur est un autre élément à considérer dans la rédaction d'un article scientifique. Rappelons que l'acceptation d'un article par une bonne revue est une reconnaissance du sérieux et de la pertinence d'un travail dont la publication en est l'aboutissement. Il est normal que les auteurs de ce travail soient connus. Pour cette raison le nom d'un ou de plusieurs auteurs est indiqué en dessous du titre.

La désignation des auteurs répond à des règles précises. On entend par premier auteur celui qui a eu la charge pratique de la réalisation ou de la coordination du protocole et a rédigé les différentes versions de l'article. Quant il s'agit de plusieurs signataires il faut établir un ordre. Cet ordre sera fixé à la rédaction du projet de recherche où la tâche de chacun est précisée. Puis, en fonction de leur quantité de travail produit ou de la qualité de l'apport on décidera leur rang dans la liste. Le nom et le prénom sous lesquels chaque auteur est connu doit être inscrit avec précision selon les directives données aux auteurs de la revue à laquelle est destiné l'article. Il est nécessaire également d'indiquer l'adresse professionnelle actuelle de tous les auteurs, celle où s'est déroulé le travail de recherche ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur qui accepte d'envoyer les tirés-à-part (souvent le premier). Une fois le manuscrit rédigé, chaque

auteur doit le lire, le commenter, le corriger et accepter ou non d'en être le signataire. La signature engage la responsabilité de l'auteur à communiquer au besoin aux éditeurs de la revue toutes les données sur lesquelles l'étude sera fondée en certifiant également qu'aucun matériel qu'il contient n'a été publié antérieurement. Pour ce faire les auteurs doivent avoir obtenu l'approbation de leur institution pour leur protocole de recherche. Lorsqu'il s'agit d'un travail portant sur du matériel animal ou humain, il faut en plus l'autorisation du comité éthique.

3. Les mots clés. Afin d'être bien compris, le contenu de l'article scientifique peut être exprimé comme une liste de termes essentiels établis par l'auteur, c'est-à-dire "des termes qui indiquent grossièrement les domaines dont il s'agit" (Kocourek, R., 1982: 48). Les mots clés se situent donc, en ce qui concerne le niveau de contraction, entre le titre et le résumé. L'ensemble des mots clés donnent un signalement utile du contenu du texte qui a été approfondi pour servir aux buts de la documentation.
4. Le résumé. Vient ensuite le résumé, un micro-texte à plusieurs phrases, dérivé du texte source: "Le résumé complète l'information donnée par le titre. Il n'a pas pour but de remplacer la lecture du document lui-même, mais de permettre d'atteindre un nombre plus grand de lecteurs, notamment grâce au signalement documentaire, et d'éviter l'insatisfaction des lecteurs mal orientés" (Timbal-Duclaux, L., 1990: 117).

Dans la rédaction du résumé on suit le même plan que dans la rédaction de l'article. Le but: permettre au lecteur d'identifier le contenu de base du document rapidement mais de façon précise et ainsi de décider s'il lui est nécessaire de lire ce document intégralement. Le résumé doit présenter au lecteur la substance des informations de l'article, c'est dans ce sens une forme condensée de celui-ci. Écrit, généralement avant l'article, le résumé est susceptible d'être reproduit dans de nombreux documents avec le titre, sans faire partie de l'article proprement dit. De ce fait le titre et le résumé doivent être compréhensibles en eux-mêmes, c'est-à-dire séparés de l'article. Il s'agit de la partie de l'article qui est la plus lue, surtout depuis que les résumés sont disponibles sur des systèmes informatiques.

Du point de vue du contenu le résumé doit être informatif et répondre aux quatre questions fondamentales de l'article: Pourquoi ce travail a été fait? Comment ce travail a été réalisé? Qu'est-ce qu'on a trouvé? Quelles conclusions ont été apportées? La réponse à chacune de ces quatre questions doit être donnée en une ou deux phrases. Il est logique de n'employer que des temps passés pour les trois premières sections du résumé. Le temps présent n'apparaît que pour les conclusions ou les hypothèses. Ce résumé est complètement différent du résumé indicatif des revues générales qui indique seulement aux lecteurs le contenu général de l'article et le plan suivi. Le résumé indicatif ne peut pas remplacer la lecture de l'article, contrairement au résumé informatif.

Certains conseils à suivre:

- Les résumés ne doivent pas contenir d'appels à des références, des figures, des tableaux, des notes, voire des abréviations qui seraient seulement expliquées dans le texte.
- Une méthode pour bien faire un résumé informatif d'un article original consiste, lors de son élaboration, à écrire les têtes de chapitre: introduction, matériel et méthodes, résultats et conclusions. Une fois le résumé ainsi élaboré, les têtes de chapitre sont effacées avant la rédaction finale.
- Un résumé partiellement indicatif dans un compte rendu de recherche est une erreur commune qui ne donne pas au lecteur une idée précise du contenu de l'article.
- Il est aussi assez grave d'exposer des résultats qui ne sont pas dans l'article. Cela arrive souvent quand le résumé a été écrit plusieurs mois après l'article.

— En ce qui concerne la longueur du résumé elle est impérativement limitée à un volume précis, de l'ordre de 250 mots en général; l'auteur devra en soigner particulièrement la rédaction de manière à ne pas perdre les informations importantes.

Nous présentons ci-dessous d'autres schémas possibles de résumé informatif:

- 1) But de l'étude / Protocole, méthode d'étude / Lieu de l'étude / Sélection des participants / Méthodes / Critère(s) de jugement principal / Résultats / Conclusions.
- 2) But de l'étude / Origine des données / Sélection des études / Extraction des données / Synthèse des résultats / Conclusions.

Certaines revues française, désireuses d'étendre la diffusion de leurs publications, demandent que le résumé en français soit accompagné de sa version en anglais. Selon les recommandations aux auteurs, cette version sera soit la stricte traduction du résumé français avec ou sans version abrégée de l'article, soit une version plus détaillée du résumé français, appelée résumé étendu. Ce texte devra être particulièrement soigné dans sa formulation et revu par un correcteur anglais spécialisé.

Il est à remarquer le résumé d'auteur ou abstract. Il s'agit d'un résumé résultant de la contraction de tout le texte, très condensé qui doit, si possible, donner les conclusions du travail effectué. On le rédigera en style direct en évitant les tournures passe-partout qui n'apportent pas d'information. Un bon résumé doit pouvoir être intégré directement dans un système documentaire sans travail de rédaction supplémentaire du documentaliste. Il doit en principe avoir moins de 200 mots et comporter uniquement un texte linéaire autonome, à l'exclusion de formules chimiques ou mathématiques, renvois au texte ou signes difficiles à reproduire.

5. L'introduction. Le but de l'introduction est celui de présenter le sujet, la question à l'origine du travail de telle façon que le lecteur puisse suivre le développement de la pensée et du travail étape par étape. Il s'agit surtout d'attirer l'attention du lecteur et de lui expliquer le choix du sujet et son importance. Pour ce faire une documentation solide et pertinente s'impose. Si des articles qui ont un rapport très direct avec le sujet ont été ou vont être publiés ailleurs, il faut le dire dans l'introduction, en général à la fin, ou près de la fin.
6. Le matériel et les méthodes. Le matériel et les méthodes doivent permettre au lecteur de reproduire le travail tel qu'il est présenté et lui fournir les moyens de juger de la qualité et des défauts du travail de recherche. On peut distinguer différentes parties:

Le protocole qui doit être décrit de façon précise tel qu'il a été conçu pour permettre au lecteur de se faire une idée objective des éventuels défauts abordés dans la discussion. Il est conseillé de prendre connaissance des méthodes déjà publiées dans la revue dans laquelle on souhaite publier. La description du protocole comprend: le lieu, la période de l'étude et le type d'étude, le matériel, les sujets inclus dans l'étude ainsi que les motifs et les critères de jugement.

Par rapport aux méthodes de mesure on peut distinguer entre mesures objectives et subjectives. En principe, toute variable doit être précisée sans ambiguïté de façon à pouvoir être reproduite par d'autres expérimentateurs. L'opérateur de la mesure doit également être précisé. Quant aux mesures subjectives il faut définir l'échelle d'évaluation et le choix des lecteurs.

Finalement, la méthodologie de l'analyse statistique doit être prévue dans les sciences expérimentales. Il s'agit de méthodes descriptives puis comparatives. Toute comparaison effectuée entre plusieurs groupes d'individus ou d'unités expérimentales doit être associée à une méthode statistique définie sans ambiguïté. Il faut indiquer toute méthode dont le résultat sera présenté.

7. Les résultats. Le but de cette section est de présenter au lecteur les résultats obtenus au cours de l'étude, c'est à dire ceux obtenus par les méthodes qui sont présentées et ceux qui sont

discutés dans la section *Discussion*, en suivant la logique du déroulement du protocole. Il s'agit de rapporter les faits observés de façon objective et impersonnelle sans faire aucun commentaire, aucune comparaison ou aucune explication, laissant au lecteur la possibilité de tirer ses propres conclusions avant de les confronter avec celles de l'auteur.

8. Les illustrations. Pour donner une présentation synthétique et détaillée ou visuelle et focalisée sur un petit nombre de résultats on se sert des illustrations: "Reprises iconographiques du texte, complément ou reformulation, les représentations graphiques ou illustrations permettent de visualiser des données et des phénomènes ainsi que d'exprimer clairement ce qui serait difficile à rédiger, et fastidieux à lire" (Eurin Balmes, S. et Henao de Legge, M., 1992: 140). Les illustrations (tableaux, figures...) sont la partie des résultats qui est lue en premier. Avec le résumé, les illustrations doivent permettre de connaître les résultats majeurs de l'article; elles doivent pouvoir se comprendre indépendamment du texte. Dans les publications scientifiques, quelles que soient les représentations choisies, elles sont désignées le plus fréquemment par le mot figure et sont numérotées. Les règles de présentation diffèrent selon qu'il s'agit d'un tableau ou d'une figure. Les tableaux sont composés en caractères d'imprimerie, ils précisent les notations chiffrées et fournissent des valeurs numériques de façon précise et exhaustive; ils ont un aspect plus statique que les graphiques. De facile lecture, ils présentent un problème: le résultat jugé important par les auteurs sera plus difficile à souligner dans un tableau. Les figures sont faites de tous les matériaux qui ne peuvent être transcrits en caractères d'imprimerie: dessins au trait, courbes, diagrammes, reproductions de documents, courbe, tableau, graphe, graphique, aire, histogramme, nuage de points, diagramme à bâtons / à barres, diagramme polaire, diagramme à bandes, diagramme circulaire ou secteurs (dits camemberts car leur forme ressemble au célèbre fromage français)... Elles offrent par contre un aspect dynamique et un effet visuel privilégié. Alors que la communication interactive utilise plus volontiers les photos ou les camemberts, la communication spécialisée et concrètement la communication scientifique fait appel à toute une panoplie de représentations graphiques. Les figures et les tableaux peuvent aussi bien être utilisés dans un article original que dans un article didactique ou de vulgarisation scientifique. Néanmoins, leur usage ne constitue pas une obligation: ils n'ont d'intérêt que s'ils apportent un gain dans la qualité de l'information. Quant au choix entre figure et tableau dépend en partie de l'objectif visé. Dans un article original l'auteur souhaite que l'on puisse juger et contrôler son travail. Il fournit plus volontiers des données chiffrées sous forme de tableau. Dans un article de vulgarisation la figure a un intérêt didactique plus efficace que le tableau. Pour une situation qui évolue, une figure comme une courbe montre cette évolution mieux que ne le feraient les chiffres d'un tableau. Ces propositions ne sont pas absolues: le choix dépend aussi du nombre et de la nature des données mais ce qu'il ne faut pas négliger c'est qu'une même information ne doit pas être fournie à la fois sous forme de figure et de tableau.
9. La discussion. "La Discusión resulta más difícil de definir que las demás secciones. Por eso, es también, normalmente, la sección más difícil de escribir. Y, lo sepa usted o no, muchos artículos son rechazados por los directores de revistas a causa de una Discusión deficiente, aunque los datos del documento sean válidos e interesantes. Más probable resulta aun que el verdadero sentido de esos datos se vea completamente oscurecido por la interpretación hecha en la Discusión, lo que se traducirá asimismo en un rechazo" (Day, R. A., 1996: 43). Il s'agit peut-être de la section la plus délicate à rédiger car une discussion faible peut entraîner le refus des résultats en principe valables et intéressants. L'objectif de la discussion est de donner une signification aux résultats présentés dans le but de convaincre

le lecteur de la fiabilité et de l'originalité des résultats pour la contribution au débat scientifique. La discussion doit montrer les relations entre les faits observés, sans étendre ces relations au-delà des conditions de l'expérimentation; il s'agit plutôt d'une réponse à la question posée dans l'introduction où il convient d'exprimer personnellement ce que l'on pense. Sa qualité et son intérêt reflètent la culture scientifique et l'intelligence des auteurs. Il n'y a pas de plan type d'une discussion mais des guides en facilitent sa rédaction. D'après ces guides, la discussion doit être construite en paragraphes, suivant un plan personnel qui comprend les idées directrices. Pour finir, la discussion peut présenter une petite conclusion sur la signification du travail et ses implications soit pratiques soit théoriques.

10. Conclusion. La conclusion peut alors être comprise dans la section Discussion ou bien faire partie d'une section indépendante. Les auteurs exposent dans la conclusion les résultats établis au cours de leur recherche. La conclusion permet de rappeler les idées essentielles au lecteur. C'est pour cela que l'information apportée ne peut être utile qu'après la lecture de l'article concerné. C'est aussi le moment de faire des suggestions sur l'avenir et les possibles conséquences de l'étude réalisée ainsi que de délimiter les voies ouvertes sur de nouvelles recherches.
11. Les remerciements. Il est conseillé de remercier tous ceux qui sans être co-auteurs, ont participé à la réalisation de cette recherche: soutien financier, technique (éditoriale, traduction, documentation...), contribution intellectuelle (conseils scientifiques, analyse critique du protocole d'étude, réalisation des examens, recueil des données...), etc.
12. Les références. Le but des références dans un article scientifique est de justifier tout fait énoncé et dans ce sens il faut considérer comme un principe fondamental de la démarche scientifique. La référence permet au lecteur de vérifier ces faits, et de trouver des précisions s'il veut par exemple connaître les méthodes qui ont permis d'établir cette affirmation. On ne peut pas citer les auteurs dans un article scientifique sans donner la référence précise de leur travail; pour ce faire il faut suivre les recommandations aux auteurs de la revue choisie. Après une correction demandée par l'éditeur, en cas de modification des références, il faut les renuméroter dans la liste et dans le texte. En cas de rejet de l'article par une revue, il faut adapter la présentation des références aux normes demandées par la nouvelle revue à qui on l'adresse. La référence est appelée le plus tôt possible après l'énoncé du fait: elle peut être placée au milieu d'une phrase ou à la fin. On trouve parfois une référence citée plusieurs fois dans l'article. Les références peuvent être citées dans l'introduction (faits ayant amené les auteurs à formuler l'objectif de leur travail), dans le paragraphe matériel et méthodes (renvoi à des méthodes ayant déjà été décrites dans une autre publication), dans la discussion (arguments pour critiquer ses propres résultats et pour les comparer à ceux de la littérature). Il ne doit pas y avoir de référence dans les résultats où les auteurs exposent uniquement ce qu'ils ont observé. Lors de la discussion, les hypothèses de travail, les raisonnements sont exposés sans références. Il ne doit pas y avoir de références dans le titre, à quelques exceptions près, ni dans le résumé qui sont des éléments susceptibles d'être consultés sans le corps de l'article. Des références peuvent être citées dans les figures ou les tableaux. Dans les articles originaux, il n'y a pas de références dans les titres et sous-titres du corps de l'article. Les références doivent être distinguées de la bibliographie. Rappelons que l'auteur d'un article scientifique doit sélectionner les références et retenir celles des études qui lui ont paru être les plus pertinentes et les plus facilement accessibles par le lecteur. Il consulte ces références dans la bibliographie sur le sujet. Le terme références bibliographiques est impropre. Les références peuvent renvoyer le lecteur à des articles, des livres, des chapitres de livres, des monographies, des documents officiels, des banques

de données ou toute autre forme de publication facilement accessible. Trois systèmes sont principalement utilisés:

- Le système numérique séquentiel, qui a une variante connue sous le nom de système de Vancouver: 1° dans le corps du texte: les références sont numérotées avec un chiffre arabe par ordre d'apparition dans le texte. Si une référence est citée plusieurs fois, elle conserve le numéro qui lui a été attribué lors du premier appel. Les numéros sont cités entre parenthèses. Si plusieurs références sont citées dans la même parenthèse, elles sont classées par ordre croissant et séparées par des virgules; 2° dans la liste des références: les références sont dans l'ordre de leur numéro d'appel dans le texte et n'apparaissent pas dans l'ordre alphabétique de la première lettre du nom du premier auteur. Ce numéro d'ordre est en chiffre arabe. Les références sont ainsi regroupées en fonction des thèmes successivement exposés dans le texte.
- Le système Harvard aussi appelé système "auteur-date" est le plus ancien: 1° dans le corps du texte: l'auteur ou les auteurs avec l'année de la publication sont cités dans le texte avec des variantes selon le journal; 2° dans la liste des références: les références sont classées sans numéro d'ordre, selon l'ordre alphabétique de la première lettre du nom du premier auteur de l'article. S'il existe plusieurs références avec le même premier auteur, elles sont classées selon l'ordre alphabétique de la première lettre du nom du deuxième auteur et ainsi de suite. S'il existe les mêmes auteurs pour des références différentes, les références sont classées dans l'ordre de l'année de publication, en commençant par l'année la plus ancienne.
- Le système alphabétique-numérique, qui est un système hybride: 1° dans le corps du texte: les références sont citées par leur numéro d'ordre qui est indiqué entre parenthèses. Si plusieurs références se suivent dans la même parenthèse, elles sont citées par ordre croissant et séparées par une virgule. Si plusieurs références successives sont citées, seuls les numéros de la première et de la dernière sont cités, séparés par un trait d'union; 2° dans la liste des références: les références sont classées par ordre alphabétique de la première lettre du premier auteur et le numéro d'ordre (chiffre arabe) est attribué selon ce classement. Ce système qui combine les deux systèmes précédents est fréquemment utilisé par les revues françaises.

Si le texte comporte une bibliographie, il faut y donner des références très complètes pour que le lecteur puisse se procurer les documents cités.

13. Bibliographie. Face aux références, la bibliographie concerne l'ensemble des articles et des livres écrits sur un sujet précis ou sur un auteur. Il faut considérer que "Un refrito bibliográfico es estéril para el lector pero si además es anticuado, también resulta frustrante" (Arroyo, C. y Garrido, Fco. J., 1997: 506).

Pour la présentation de la bibliographie on se reportera à la norme internationale ISO 4966, dont les idées essentielles peuvent être résumées comme suit:

1. L'ordre dans lequel on cite les différents éléments du texte doit être respecté.
2. Les noms des publications (livres, revues) doivent être en italique dans le texte imprimé, sans comporter de guillemets. Par exemple, quand le document cité est un livre ou un extrait de livre: auteur(s) individuel(s) ou collectif(s): nom et prénom (ou initiale) / titre du livre (dans sa langue originale; puis en français) / numéro d'édition / éditeur / lieu et date de publication.
3. À l'inverse, le nom des articles dans ces documents doit être entre guillemets.
4. Pour un extrait, on indiquera le numéro et le titre du chapitre et les pages concernées. Par exemple, lorsque le document cité est un article de revue: auteur(s) individuel(s) ou collectif (s) / "titre de l'article" / titre de la revue / date de la publication (et/ ou numéro du volume

et du fascicule) / pages du fascicule.

Le résumé, le matériel et méthodes, la discussion, les mots clés, la phrase titre... tous ces éléments à considérer dans la rédaction d'un article scientifique représentent un système complexe d'expressions cibles même de textes cibles, liés par un noyau sémantique commun: favoriser la compréhension, la transmission de l'information; en définitive, rendre efficace la communication scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- BENICHOUX, R. (1985) *Guide pratique de la communication scientifique*, Paris, Lachurie.
- DAY, R. A. (1979, 1983, 1988, 1994) *How to Write Publish a Scientific Paper*, 4th ed., Whashington, The Oryx Press, trad. al esp. de la 4º ed. por SÁEZ, M. (1995) *Cómo escribir y publicar trabajos científicos*, 2ª ed. en esp., Washington, Organización Panamericana de la Salud, Publicación científica nº 558, 1996.
- DUQUE GARCÍA, Mª del M. (2000) *Manual de estilo. El arte de escribir en inglés Científico-Técnico*, Madrid, Paraninfo.
- EURIN, S. et HENAO DE LEGGE, M. (1992) *Pratiques du français scientifique*, Vanves, Hachette.
- ARROYO, C. y GARRIDO, Fco. J. (1997) *Libro de estilo universitario*, Madrid, Acento.
- JACOBI, D. (1999) *La communication scientifique. Discours, figures et modèles*, Grenoble, PUG.
- KOCOUREK, R. (1982) *La langue française de la technique et de la science*, Paris, La Documentation Française.
- TIMBAL-DUCLAUX, L. (1990) *La communication écrite scientifique et technique, qualité et lisibilité*, Paris, EDF éditeurs.

LES TEMPS VERBAUX DU FRANÇAIS EN FORMULES ET LEURS TRADUCTIONS EN ESPAGNOL

FEDERICO FERRERES MASPLÀ - M. ÀNGELS VIDAL COLELL
Universitat de Barcelona

Dans le cadre de nos recherches¹ portant sur la temporalité en français, nous présentons une vue d'ensemble des résultats sous forme de formules qui tiennent compte du niveau de langue et des actualisations en discours. Ces formules donnent des indications sur les caractéristiques des modes et celles des différents temps qu'ils logent. En ce qui concerne les actualisations discursives, elles synthétisent la temporalité impliquée dans l'aspect lexical et morphosémantique du verbe, ainsi que les références minimales contextuelles, au premier chef la situation centrale de l'énonciateur. Nous limitons ici le corpus à quelques pages de deux types de textes, de longueur comparable et complémentaires en latitude d'expression temporelle:

- Jacques Delors (1992), *Le nouveau concert européen*, Paris, Éd. Odile Jacob, coll. Politique. / Traduction: Jacques Delors (1993), *El nuevo concierto europeo*, Madrid, Acento Editorial. (Corpus retenu pour ici: texte français, pp. 6-16 / texte espagnol, pp. 12-21.
- Albert Camus (1995) (1e. éd. 1958), *Le Malentendu*, Paris, Gallimard; texte espagnol: Albert Camus (1986), *El malentendido*, Nueva versión, Madrid, Losada y El Libro de Bolsillo Alianza Editorial. (Corpus retenu pour ici: texte français, pp. 41-57 / texte espagnol, pp. 11-26).

Compte tenu des contraintes matérielles de cette contribution, nous proposons -à titre illustratif- une analyse quelque peu détaillée des formes impersonnelles simples du verbe (infinitif, participe présent et gérondif) et de leurs traductions en espagnol; pour le reste des temps et des modes, nous ne pouvons ici que nous limiter à quelques exemples en français, sans les traductions en espagnol (certains de ces temps, l'imparfait et le futur de l'indicatif en particulier, ont déjà fait l'objet d'autres contributions de notre groupe de recherche de l'UB).

Voici les symboles de base des formules:

- p personne verbale (ordinale)
- p' personne verbale virtuelle (formes impersonnelles)
- ... instants du procès
- 1 saisie initiale du procès
- 2 saisie moyenne du procès
- 3 saisie finale du procès
- [borne: à gauche, commencement du procès / à droite, procès ouvert (ultériorité)
-] borne: à droite, fin du procès / à gauche procès ouvert (antériorité)

1. Cette recherche s'inscrit dans le projet *Coherencia textual, construcción del sentido y traducción en textos de especialidad en inglés, francés, alemán, castellano y catalán*, sous-groupe de l'Université de Barcelona *Temporalidad verbal y textualidad*, bénéficiant d'une subvention de la DGICYT du Ministère espagnol de l'Éducation Nationale. Référence PB98-1062-C04-02.

- [...] procès fermé à gauche (antériorité) et à droite (ultériorité)
-]...[procès ouvert à gauche et à droite
- [...[procès fermé à gauche et ouvert à droite
-]...[procès ouvert à gauche et fermé à droite
- | borne indiquant l'insertion (coïncidence ou suite) dans un autre procès
- {x/y} alternative possible
- R référence de l'énonciateur (présent)
- {R}présent translaté
- r référence complémentaire
- r1, r2... chronologie des références (à l'intérieur de la même époque ou entre époques différentes: passée r1 / future r2)
- r' référence virtuelle de langue (formes impersonnelles du verbe -infinitif et participes présent et passé- avant contextualisation discursive) ou de discours (conjonction si, par exemple) () à l'intérieur de
- <r1Rr2> références indifférenciées (par exemple, au présent et à l'imparfait du subjonctif, références aux époques: r1 = passée, R = présente, r2 = future)
- xN itération du procès
- β / à sens des mouvements temporels
- frontière entre différents blocs d'une formule

1. FORMES IMPERSONNELLES

Conditions générales de langue: p' (personne virtuelle, non explicitée en langue, mais identifiable en discours), <rRr>' (temps virtuel en langue, indivis et, en conséquence, époques non définies en langue, mais contextuellement identifiables).

Infinitif

Formule générale de l'infinitif : [...[

(Ou, avec inclusion de la condition temporelle du mode: <rRr>'[...])

Les formules suivantes correspondent à une typologie d'emplois d'infinitifs en français. Elles globalisent le contexte entourant (s'ajoutent au sens du morphème de l'infinitif le lexème verbal, la structure syntaxique, périphrases incluses, et la référence temporelle R, r ...). Viennent ensuite les différents types de traductions en espagnol pour chaque formule, avec un exemple illustratif pour chacun de ces types. La double référence des pages correspond aux deux textes, français d'abord, espagnol ensuite (exemple : p. 42/12).

1. Effet de sens de futur après le passé :

1.1. r1[...]1-R

Esp. Infinitif:

Je voulais seulement dire que (...) / Sólo quería decir que (...) (Camus, p. 43/13)

Esp. Périphrase d'infinitif avec semi-auxiliaire à l'imparfait du subjonctif:

(...) et il fallut attendre le Conseil Européen à Fontainebleau, en juin 1984, pour voir (...) trouver la base d'un compromis global (...) / (...) y hubo que esperar al Consejo Europeo de Fontainebleau, en junio de 1984, para que se pudiera encontrar la base de un compromiso global (...) (Delors, p. 14/19)

1.2. r1[...][2-R

Esp. Infinitif:

(...) il suffisait de parler. / (...) bastaba hablar. (Camus, p. 50/13)

Esp. Périphrase de participe présent, plus décalage énonciativo-temporel par rapport au français (passé: imparfait) / espagnol (présent):

(...) le grand espace économique que nous étions en train d'échafauder (...) / (...) ese gran espacio económico que estamos preparando (...) (Delors, p. 10/15)

Fr. Périphrase d'infinitif, avec l'auxiliaire à l'imparfait de l'indicatif / Esp. Présent de l'indicatif (décalage temporel dans la traduction):

Mais, quel que soit son effet stimulant, l'existence d'un grand marché ne pouvait suffire. / Pero la existencia de un gran mercado, sean cuales fueren sus efectos estimulantes, no basta. (Delors, p. 15/20)

Esp. Nom, en régime direct:

La modification du traité, connue sous le nom d'Acte Unique, allait permettre de développer ces politiques communes. / La modificación del tratado, conocido con el nombre de Acta única, iba a permitir el desarrollo de estas políticas comunes. (Delors, p. 15/20)

1.3. r1[...][3-R

Esp. Infinitif:

Je suis venu ici apporter ma fortune (...) / He venido aquí a traerles mi fortuna (...) (Camus, p. 51/21)

Esp. Participe passé à fonction d'attribut:

L'idéal a paru souvent s'estomper après l'euphorie de l'après-guerre (...) / El ideal parece a veces difuminado tras la euforia de la posguerra (...) (Delors, p. 7/13)

(Fr. Périphrase, infinitif à la voix passive) Esp. Périphrase, infinitif à la voix "pasivo-refleja":

Bien des réticences durent être surmontées (...) / Se hubieron de superar muchas reticencias (...) (Delors, p. 13/19)

Esp. Passé simple dans une subordonnée relative:

Il devint le point d'ancrage pour réussir des politiques (...) / Y se convirtió en un punto de partida que consintió unas políticas (...) (Delors, p. 14/19)

2. *Effet de sens de futur ancré dans l'époque présente:*

2.1. R([...][1)

Esp. Infinitif:

Je suis fatiguée, ma fille, rien de plus. Je voudrais me reposer. / Es que estoy cansada, hija, nada más. Me gustaría descansar. (Camus, p. 42/12)

Esp. Nom:

[Je puis prendre sur moi] ce qui vous reste encore à faire dans la maison. / [Yo puedo hacerme cargo] de su trabajo en la casa (...) (Camus, p. 42/12)

Esp. Futur simple:

Oui, je vais me redresser. / Sí, me animaré. (Camus, p. 46/15)

Esp. Présent de l'indicatif:

Entre le vieux domestique. Il va s'asseoir derrière le comptoir, sans un mot. Il ne bougera pas jusqu'à la fin de la scène. / Entra el viejo criado. Se sienta detrás del mostrador, sin decir una palabra. No se moverá hasta el fin de la escena. (Camus, p. 47/16) (Didascalie)

2.2. R([...][2])

Esp. Infinitif:

À la fin d'une vie, on peut bien se laisser aller. / Pero, bueno, al final de la vida bien puede una dejarse llevar (Camus, p. 43/13)

Esp. Présent du subjonctif:

(...) il faut un peu de temps pour faire un fils d'un étranger. / (...) es menester algún tiempo para que un extraño se convierta en un hijo. (Camus, p. 51/21)

Esp. Périphrase de participe présent:

Et nous continuons à vivre cela. / Y todo eso se sigue repitiendo. (Delors, p. 9/15)

Présent de l'indicatif:

(...) une querelle de nature secondaire qui vient (...) rendre impossible le dialogue entre deux des acteurs importants. / (...) una querella de naturaleza secundaria (...) que hace imposible el diálogo entre dos actores importantes. (Delors, p. 9/15)

2.3. R([...][3])

Esp. Infinitif:

Vous n'êtes pas si vieille, ma mère, qu'il faille en venir là. / No es usted tan vieja, madre, como para llegar a ese extremo. (Camus, p. 43/12)

Esp. Participe présent:

(...) une querelle de nature secondaire qui vient occulter une discussion de première importance (...) / una querella de naturaleza secundaria que acaba eclipsando una discusión de máxima importancia (Delors, p. 8/15)

3. *Effet de sens de futur après le présent :*

3.1. R-r2[...][1]

Esp. Infinitif:

Et alors nous devons recommencer. / Así que tendremos que volver a las andadas. (Camus, p. 42/12)

Esp. Futur:

Je vais profiter de l'occasion, les voir un peu de l'extérieur. / Aprovecharé la ocasión para verlas un poco desde fuera. (Camus, p. 51/21)

3.2. R-r2[...][2]

Esp. Infinitif:

(...) ce jour?là, vous me verrez sourire. / (...) ese día me verá usted sonreír. (Camus, p. 44/14)

3.3. R-r2[...][3]

Esp. Infinitif:

Mère, il faudra le tuer. / Madre, habrá que matarlo. (Camus, p. 44/15)

PARTICIPE PRÉSENT

Formule générale:]...[

(Ou, avec inclusion de la condition temporelle du mode: <rRr>']...[)

Exemples d'actualisation:

r1]...[2-R (dans le passé):

Esp. Épithète (< participe présent latin en -ens, -entis):

Il devint le point d'ancrage pour réussir des politiques visant à effacer les déséquilibres macroéconomiques et à chasser le fléau de l'inflation. / Y se convirtió en un punto de partida que consintió unas políticas tendentes a borrar los desequilibrios macroeconómicos y a eliminar el azote de la inflación. (Delors, p. 14/19)

Esp. Imparfait de l'indicatif (en subordonné relative):

Tous ces différends s'accumulaient et il fallut attendre le Conseil Européen à Fontainebleau, en juin 1984, pour voir François Mitterrand, au prix d'un profond engagement personnel et de multiples entretiens bilatéraux avec les autres chefs de gouvernement, trouver la base d'un compromis global effaçant tous les contentieux et, par conséquent, autorisant un nouveau départ. / Todas estas diferencias se iban acumulando y hubo que esperar al Consejo Europeo de Fontainebleau, en junio de 1984, para que se pudiera encontrar la base de un compromiso global que anulaba todos los contenciosos y que, en consecuencia, autorizaba una nueva salida. (Delors, p. 14/19)

2. r1]...[2-R (dans le présent):

Esp. Gerundio (formes en -ando, -iendo, valables pour le participe présent et le gérondif du français):

Maria, baissant la tête./ María (bajando la cabeza) (Camus, p. 54/24)

GÉRONDIF

Formule générale:]...[

Même formule que celle du participe présent, les différences étant syntaxiques et reliées habituellement à la préposition en.

Exemple d'actualisation:

1. r1]...[2-R (dans le passé):

Esp. Gerundio:

Toutefois, il fallait rééquilibrer l'ensemble, en redonnant la primauté au politique. Beaucoup de pays membres y songeaient. / No obstante, había que reequilibrar el conjunto volviendo a dar la primacía a lo político. (Delors, p. 14/19)

TEMPS COMPOSÉS

Infinitif "passé"

Formule générale:]...]-...[

Exemples: Formule]...]-r1]...[1-R (correspondrait ainsi à un effet de sens ponctuel dans le passé; voir plus bas cette même formule dans le passé composé):

Mais pourquoi n'avoir ([...2) pas annoncé ([...]) (r1 = cotexte gauche du texte: alors) ton arrivée ? (Camus, p. 51/21)

Participe passé

Type: ayant/étant + participe passé:]...]-...[

Exemple d'actualisation correspondant à la formule]...]-r1]...[2-R (ancrage dans le passé):

Quand j'ai appris la mort de mon père, j'ai compris que j'avais des responsabilités envers elles deux et, l'ayant compris, je fais ce qu'il faut. (Camus, p. 51)

Type: avoir eu + participe passé: [...] - [...] - [...] (Formule correspondante au passé surcomposé, le plus habituel des temps surcomposés, qui exprime l'accompli du passé composé et devient, avec celui-ci, un outil de remplacement du couple, à peine utilisé, passé antérieur-passé simple. Exemple: "Sitôt (r1) qu'il a [...] eu ([...]) terminé ([...]), il est parti".)

Employé absolument: [...]]

Exemple d'actualisation:

r1 [...] -R (passé)

Tel est le destin de l'Europe. A peine a-t-elle effacé (r1) les stigmates d'un passé fait de guerres et de tensions à l'Ouest du continent, qu'elle voit surgir à l'Est une formidable et réjouissante explosion de liberté (...) (Delors, p. 7)

2. Subjonctif

Conditions de langue: p (personne ordinale), < r1R r2> (époques indifférenciées). División bipartite du temps en deux temporalités possibles, irréalisable et réalisable. Le français ne retient que la possibilité du réalisable. C'est ce qu'ont pour charge d'exprimer, avec des degrés différents d'implication virtuelle, d'usage et de registre, le présent et l'imparfait.

Imparfait

Formule générale: [...[

(Ou, avec l'intégration de la condition temporelle du mode: < r1R r2> [...])

Elle correspond à celle du présent de ce même mode, à cette différence près que n'apparaît pas ici l'incompatibilité r1 [...] [BR en subordonnée. Limitations: emploi en discours écrit-littéraire ou qui l'imite; surtout à la p3 (troisième personne), base du récit (cf. passé simple de l'indicatif). Les chiffres 1, 2, 3, ainsi que R (repère présent) et les divers r (repères) possibles rendent compte des actualisations discursives.

Contextuellement, on peut avoir, aussi bien pour l'imparfait que pour le présent, < r1R r2> [...[: le début du procès se réalise sur un continuum du procès r dans lequel il s'emboîte, ce qui dépend, soit du procès r lui-même, soit du lexème imperfectif du verbe, soit d'une accumulation de ces possibilités. Exemple : " Il fallait qu'il fût (français classique) / soit (français actuel) fou pour concevoir une idée pareille " (aspect duratif de l'imparfait de l'indicatif et aspect imperfectif du lexème du verbe "être").

Il n'y a pas d'exemple d'imparfait de subjonctif dans notre corpus, ce qui en dit long sur son emploi en français moderne. Exemples-type:

r1 [...] -R

Le remède de Jean Monnet était simple et génial. Embarquer nos pays dans un engrenage de solidarités et de coopérations qui rendit impossible le retour aux vieux démons. (Adaptation: "...rende", chez Delors, p. 11)

r1 [...] [BR

"Je ne peux pas comprendre (actuellement) qu'il prît (alors) une décision si imprudente.

Présent

Formule générale du présent du subjonctif : [...[

(Ou, avec l'intégration de la condition temporelle du mode: < r1R r2>[...])

Incompatibilité avec r1[...][R en subordonnée (expression du passé r1 avec ancrage au présent R. Cf. * "Il faut (présent) qu'il soit (passé) fou pour avoir conçu une idée pareille / Il faut (présent) qu'il fût (passé : registre classique, écrit) fou ... / Il faut (présent) qu'il ait été (passé : registre actuel) fou ..."

Exemple: r1[...][1-R (effet de sens de futur après le passé) :

Le remède de Jean Monnet était simple et génial. Embarquer nos pays dans un engrenage de solidarités et de coopérations qui rende impossible le retour aux vieux démons. (Delors, p. 11)

Temps composés :

Passé composé (les conditions de langue du mode subjonctif demeurent inaltérées)

Formule générale du passé composé du subjonctif :]...]-[...[

Elle est diversement actualisable, ce qu'ont pour charge de symboliser les chiffres 1, 2, 3, ainsi que R (repère présent) et les divers r (repères) possibles.

Exemple: r1[...]-[...][2-R

Jan, je ne puis croire (R) qu'elles ne t'aient ([...][2) pas reconnu ([...]) tout à l'heure (r1). (Camus, p. 50)

Plus-que-parfait

Formule générale:]...]-[...[

À la différence près du participe passé ([...]), ce temps appelle les mêmes remarques générales que celles de l'imparfait de ce même mode. Pas d'exemple dans notre corpus.

Exemple, avec l'actualisation de la formule en]...]-r1'[...][1-R (où r1' = irréalité des "chances d'études" de l'épouse):

"Il aimerait (maintenant) que son épouse eût eu (dans sa jeunesse) les mêmes chances d'études de leur fils." (Le passé composé de ce mode est possible en français oral actuel et en espagnol, avec une différence significative dans cette langue -présent résultatif irréel- par rapport à l'imparfait: ... hubiera/-se tenido / haya tenido.)

3. *Indicatif*

La chronogénèse verbale de type guillaumien nous amène -après le mode quasi-nominal et le mode subjonctif- à la troisième phase de la formation de l'image temporelle, celle de l'indicatif. Notre conception actuelle diffère de celle que Guillaume a proposée. Nous y voyons deux sous-systèmes : a) le sous-système de l'ensemble conditionnel-imparfait (par tradition récente, nous continuerons à les loger dans le mode indicatif); c'est un sous-système de l'inactuel qui est à cheval entre les autres types modaux de l'inactuel -quasi-nominal et subjonctif ; b) le sous-système de l'ensemble passé simple-présent-futur, qui est le vrai système de l'indicatif.

Conditions de base commune, en langue, de ce mode:

p (personne ordinale); r1, R, r2 (époques passée, présente, future).

Sous-systèmes :

- Imparfait et conditionnel: {r1/R/r2}

- Passé simple, présent, futur: r1-R-r2

a) Imparfait et conditionnel: β{r1/R/r2}à

Conditions de langue: temporalité bipartite, comme au subjonctif (qui, rappelons-le, divise la temporalité en deux perspectives, celle du non-réalisable et celle du réalisable, le français

exprimant uniquement celle qui est réalisable: voir ci-dessus). Contrairement au subjonctif, les deux perspectives qu'envisage l'ensemble imparfait-conditionnel sont exprimées chacune par un temps et avec deux orientations opposées (β/à): l'orientation rétrospective (β) par l'imparfait, la prospective par le conditionnel (à), et ce à partir de n'importe laquelle des trois époques ({r1/R/r2}).

Ceci correspond à l'expression d'un certain type d'inactualité: la temporalité se situe soit avant (imparfait), soit après (conditionnel) les références temporelles r1 (époque passée), R (époque présente) et r2 (époque future), mais cette temporalité ne se définit pas en langue exclusivement par rapport au R (elle peut même être incluse dans ce R), contrairement au passé simple et au futur. Sans obéir à une même formule symétrique, ces deux temps -imparfait et conditionnel- se complètent modalement, en même temps qu'ils s'opposent radicalement en ce qui concerne le commencement du procès: déjà réalisé ou censément réalisé avec l'imparfait / appelé à se réaliser avec le conditionnel. Similitudes et oppositions sont bien rendues en français morphologiquement, le -r- devenant une marque systématique spécifique (tout aussi bien que, avec les perspectives modales différentielles, au futur et à l'infinitif) par rapport à l'imparfait, l'infixe inchoatif -iss- (imparfait) et les voyelles thématiques de conjugaison venant parfois ajouter des éléments de différenciation: viv-ais / -rais..., chant-ais / -(e)rais..., fin-iss-ais / -ir-ais... La temporalité de chacun de ces deux temps embrasse la totalité des époques qui se constituent en différents points d'ancrage possibles, mais avec chacun une orientation opposée, soit rétrospective (ce qui n'est plus: l'imparfait), soit prospective (ce qui n'est pas encore: le conditionnel). La différence essentielle avec le mode subjonctif, c'est que celui-ci, tout en embrassant la totalité de la temporalité, indifférencie en langue les époques, d'où ses aptitudes qualitativement différentes à l'expression de l'inactualité, dans la modalité de ce qui est réalisable -et non pas de ce qui est appelé à se réaliser- notamment l'expression de l'hypothèse, sans avoir à faire appel au système hypothétique.

Conditionnel : à[...[

Le sens de la flèche a comme point d'ancrage {r1/R/r2}. D'où la formule complète (mode plus temps): r1/R/r2}[...[

Cette formule correspond à l'inactualité de ce qui n'est pas encore, faisant suite à un r1 (passé), à un R (présent) ou à un r2 (futur). Le double signe virtualisant ([...[] du conditionnel le rapproche partiellement du futur (même -r- morphologique, mais celui-ci s'en tient à une époque) et de l'imparfait (qui, comme le conditionnel, embrasse toutes les époques); en effet, futur ([...]) et imparfait ([...[]) qui n'ont qu'un symbole virtualisant (le []). Le double signe virtualisant de l'imparfait rapproche ce temps maximale, aux différences de mode près, des temps du subjonctif et de l'infinitif (même -r- morphologique), puisqu'ils partagent la même formule temporelle ([...[]).

Contextuellement on peut avoir {R/r}|...[

Exemples:

r1[...[2-R (effet de sens de futur après le passé):

Il s'agissait donc de créer un grand marché sans frontières, qui stimulerait nos entreprises, récompenserait l'esprit d'innovation, offrirait la dimension indispensable pour permettre à nos économies, en se musclant, d'affronter victorieusement la nouvelle donne mondiale (Delors, p. 15)

R([...[1) (effet de sens de futur ancré dans l'époque présente):

Il est vrai que nous avons déjà entendu le slogan, dans les années 70, " Hitler, connais pas ". Maintenant, serait-ce " la guerre, connais pas " ? (Delors, p. 10)

R-r2'[...][2 (effet de sens de futur après le présent)

Mais naturellement, ce serait quelque chose aussi, si je trouvais à la fois le sommeil et l'oubli. (Camus, p. 48)

Imparfait:]...[β

En y appliquant les conditions de mode, la formule devient: { r1/R/r2}][...[

Inactualité de ce qui n'est plus: le commencement du procès (= symbole]) n'est plus (est déjà révolu) par rapport à r1 (passé), R (présent) ou r2 (futur); la fin du procès (= symbole [) n'étant qu'une perspective d'accomplissement virtuel, ce symbole est identique à celui du conditionnel, la plus grande virtualité de celui-ci étant symbolisée par ce même symbole doublé, au commencement et à la fin du procès ([...]), ce qui le rend symboliquement plus virtuel que le futur, qui n'en contient que un ([...]), et proche des deux temps du subjonctif et de l'infinitif, aux différences modales près.

Exemples:

R(][...][2) (effet de sens de présent): Je n'y suis pas allée, tu le sais. Mais on m'a dit que le soleil dévorait tout. (Camus, p. 47)

R-r2']...[1 (effet de sens de futur après le présent, en système hypothétique): Mais naturellement, ce serait quelque chose aussi, si je trouvais à la fois le sommeil et l'oubli. (Camus, p. 48)

Temps composés correspondants (avec les mêmes conditions de mode sauvegardées):

Conditionnel passé:]...]-{r1/R/r2}][...[

Exemple:]...]-R(][...][3) (potentiel, Référence au présent)

Le temps de l'oubli (R) serait (][...][3) -il venu (][...]), avec l'anesthésie de notre mémoire collective ? Il est vrai que nous avons déjà entendu le slogan, dans les années 70, " Hitler, connais pas ". Maintenant, serait-ce " la guerre, connais pas " ? (Delors, p. 10)

Plus-que-parfait:]...]-{r1/R/ r2}][...[

Exemple:]...]-r1][...][2-R (auxiliaire avoir; passé d'un autre passé): Les esprits avaient (][...][2) mûri (][...]), chaque pays avait (r1) conscience de l'ampleur de la crise et de la limite des moyens nationaux pour la surmonter. (Delors, p. 14)

b) Passé simple, présent, futur: r1-R-r2 (temporalité tripartite : époques passée, présente, future).

Contenu de ce sous-système: ces temps se définissent en langue par un rapport d'antériorité r1 (époque passée) ou d'ultériorité r2 (époque future) à R (présent de l'énonciateur: époque présente). La temporalité est ainsi tripartite. À chaque époque correspond uniquement un temps:

Présent: R(][...][)

Exemple: r1-R(][...][2) (présent"historique"; formule complète incluant -bien que non formellement- non seulement la référence vivante R de l'énonciateur-orateur (Delors), mais aussi, explicitement, la référence r1 du passé "à La Haye déjà" et "dès 1935":

(Dès 1935...) le Vieux Monde voit, pour la première fois, son hégémonie contestée. (Delors, p. 7)

Passé simple: r1[...]-R

Quoique r1 (époque passée, exclusivement) soit toujours contextuellement impliqué, il est inclus par la valeur morpho-sémantique même du passé simple (c'est le passé "absolu" de la grammaire traditionnelle).

L'emploi se limite au discours écrit et littéraire -ou qui l'imite-, surtout à la p3 (troisième personne), base du récit.

Par rapport à l'espagnol -qui se sert du passé simple même dans le cadre du dialogue-, il est peu utilisé. En fait, on ne trouve pas une seule occurrence de passé simple dans le mini-corpus extrait de Camus, *Le malentendu*, texte qu'il faut situer dans le cadre temporel du présent de dialogue (théâtre).

Dans le corpus restreint Delors (10 pages: pp. 7-17), qui a un caractère de récit, nous avons relevé 21 emplois du passé simple, dont 7 (1/3) correspondent à fut/furent: c'est relativement peu par rapport à d'autres expressions du passé dans ce texte (passés composés, imparfaits), mais énorme par rapport à son cousin germain en récit, l'imparfait du subjonctif français, non attesté dans ce même mini-corpus, pas plus d'ailleurs que dans celui de Camus.

Exemple: r1[...]1-R

Le débat s'instaura notamment entre les unionistes et les fédéralistes. (Delors, p. 8)

Futur: R-r2[...]

Le même type de remarques relatives au passé simple s'imposent ici, pour l'expression de l'époque future r2 (futur "absolu"). Symétrique au passé simple par sa valeur morphosémantique (même symbolisation [...]), il s'en distingue justement par son appartenance exclusive à l'époque future. Son intégration dans le sous-système du dialogue explique (vis-à-vis du passé simple) son plus large emploi, comparable à celui de l'espagnol. (Rappelons que le futur "historique" est parallèle au présent "historique" et qu'il est tout aussi ancré que celui-ci dans le présent vivant de l'énonciateur R; la différence essentielle par rapport au présent habituel est qu'il s'y ajoute en plus la référence r1 au passé)

Exemple: R-r2[...]1

S'il est suffisamment riche, ma liberté commencera peut-être avec lui. (Camus, p. 44)

Temps composés correspondants (avec les conditions de langue du mode inchangées)

Passé composé: [...]R([...])

Type r1[...]R([...]) (passé ponctuel, 2 symbolisant le regard rétrospectif de l'auxiliaire avoir):

Le jour (r1) où nous avons (R[...]) assisté ([...]) au nettoyage du barrage, vous me le disiez, mère, ce sont les nôtres qui souffrent le moins; la vie est plus cruelle que nous. (Camus, p. 46)

Passé antérieur: [...]r1[...]R

Aucune occurrence dans nos deux mini-corpus. Type générique:

"Sitôt qu'il eut ([...]) terminé ([...]), il partit (r1)".

Futur antérieur: [...]r {1/2}/R[...] (formule prévisionnelle de tous les emplois):

Dans cette formule, {r {1/2}/R} signale la possibilité d'ancrage de [...] (futur de l'auxiliaire) en dehors de l'emploi habituel en époque future r2[...]. Elle symbolise que cet ancrage peut avoir lieu avant / dans / après le présent et, en conséquence, également le procès accompli [...] (exprimé par le participe passé). C'est le cas en emplois métaphoriques (voir exemple ci-dessous) -où il est tenu compte exclusivement du caractère de probabilité rattaché à l'époque future (ici, celle de l'auxiliaire), mais non pas de l'époque elle-même- et emploi du futur "historique".

Exemple correspondant aux emplois habituels (futur antérieur, accompli du futur), avec, comme la formule, R- [...]r2[...]

Ah! mère! Quand nous aurons amassé beaucoup d'argent et que nous pourrons quitter ces terres sans horizon, quand nous laisserons derrière nous cette auberge et cette villa pluvieuse,

et que nous oublierons ce pays d'ombre, le jour où nous serons enfin devant la mer dont j'ai tant rêvé, ce jour-là, vous me verrez sourire. (Camus, p. 44)

Exemple correspondant à la formule élargie]...]-{r {1/2}/R}[...] :

On le retrouvera dans longtemps, collé contre un barrage avec d'autres qui n'auront pas eu sa chance et qui se seront jetés dans l'eau, les yeux ouverts. (Cf. La traduction en espagnol: "... junto con otros que no tuvieron tanta suerte como él y que se tiraron al agua") (Camus, p. 46/15)

CONCLUSION

On l'aura observé, les types de "temps" proprement dits se réduisent à quatre: prospectif ouvert [...], prospectif fermé [...], rétrospectif-prospectif ouvert]...[et rétrospectif]...]. Ce qui permet de les multiplier par différenciations morphosémantiques, c'est d'abord leur inclusion dans les divers modes, chacun d'eux définissant le temps contenant (celui de l'univers). Car les modes se distinguent en fonction de différents types de division du temps de l'univers: temporalité indivise (mode des formes impersonnelles), temporalité bipartite (subjonctif et sous-système formé par l'ensemble imparfait de l'indicatif-conditionnel) et temporalité tripartite (division en trois époques, à savoir l'indicatif proprement dit: passé simple-présent-futur). C'est ainsi que le procès correspondant à [...[peut devenir, par l'inclusion dans différents modes, l'infinitif, le présent et l'imparfait du subjonctif, le conditionnel, le passé simple et le futur. Le repère qui sert à ces différentes divisions du temps de l'univers est la personne-support: virtuelle (p': mode des formes impersonnelles) et actuelle (les autres modes). D'où, par combinaison de ces trois facteurs (temps, mode et personne), une construction progressive allant d'un maximum d'inactualité à un maximum d'actualité: inactualité maximale (mode quasi-nominal) à inactualité partielle (mode subjonctif) à inactualité partielle (imparfait-conditionnel) à actualité (mode indicatif: passé simple-présent-futur). D'autres éléments de discours nous ont permis d'établir de nouvelles différenciations: les références temporelles (déjà impliquées en langue pour les temps absolus de l'indicatif: présent, passé simple et futur), les procès lexicaux du verbe (on y retrouve les quatre types morphologiques) et les différentes saisies (initiale, moyenne et finale) des deux procès conjoints (lexical et morphologique). Dans une étude élargie, d'autres aspects seraient envisageables, notamment les aspects sémantico-textuels et pragmatiques.

L'ÉQUIVALENCE DES CLITIQUES FRANÇAIS *EN* ET *Y* EN ESPAGNOL: PROBLÈMES DE TRADUCTION

BIBIANE FRÉCHÉ

Universidad de Castilla-La Mancha

Cette recherche part d'une constante que nous avons repérée lors de nos cours de FLE dispensés en Espagne : les étudiants espagnols éprouvent beaucoup de difficultés à employer les « pronoms personnels » et principalement les deux clitiques *EN* et *Y*. Qu'il s'agisse d'un placement fautif, d'une pronominalisation erronée ou d'une lacune volontaire (dans le but de ne pas produire de faute) ou involontaire, les erreurs sont nombreuses et variées. Nous nous proposons donc de lancer quelques pistes qui pourraient aider à remédier à ce problème.

La difficulté de ce travail est triple. Tout d'abord, il existe, jusqu'à ce jour, très peu d'études sur *EN* et *Y* et la plupart se résument à quelques paragraphes — souvent médiocres — dans les grammaires. On trouve cependant une vingtaine de travaux sur *EN* (que nous ne pouvons malheureusement pas détailler dans cet article), œuvre surtout des grammairiens qui s'inspirent de la grammaire générative transformationnelle mais aussi de chercheurs relevant d'autres tendances linguistiques. Nous nous trouvons donc devant un presque vide bibliographique pour l'étude de *EN* et devant un vide quasi parfait pour *Y*. En deuxième lieu, la linguistique contrastive manque cruellement d'études sur les équivalents de *EN* et de *Y* en espagnol. On n'en trouve guère que quelques pages très évasives et imprécises dans des syntaxes à visées comparatistes (par exemple COSTE et REDONDO 1965), dans des études contrastives (par exemple GARCÍA *et alii* 1988) ou dans des études diachroniques sur la langue espagnole (par exemple BADÍA 1947 ou BELLO 1981). Enfin, une étude sur les équivalents des pronoms *EN* et *Y* en espagnol pourrait se résumer à un flirt avec le vide parce que, d'une part, *EN* et *Y* n'existent pas à proprement parler en espagnol¹ et que, d'autre part, cette langue traduit des propositions telles que *Je m'en vais* ou *J'en veux trois* par *Me voy* et *Quiero tres*, à savoir des propositions où l'emploi du *EN* français se dénote tout simplement par une absence en espagnol. Nous verrons néanmoins par une étude un peu plus détaillée que les choses sont beaucoup plus compliquées qu'on ne pourrait le penser au premier abord.

Notre article se donne deux objectifs. Le premier — linguistique — est de décrire les différents emplois des clitiques *EN* et *Y*, ainsi que les syntagmes avec lesquels ils entrent en concurrence, pour ensuite proposer les segments linguistiques qui pourraient correspondre en espagnol à ces deux clitiques français. Le deuxième objectif — didactique — est de hiérarchiser les emplois de *EN* et de *Y* avant de proposer des pistes pour remédier aux difficultés rencontrées.

1. *EN* et *Y* ont existé dans d'anciens états de la langue espagnole comme « descendants » des adverbes latins *IBI* et *INDE* mais on n'en trouve plus aucune trace en espagnol moderne.

1. LES DIFFÉRENTS EMPLOIS DES CLITIQUES EN ET Y

1.1 Emplois communs à EN et Y

EN et Y pronominalisent, dans leur emploi le plus habituel, un PP introduit par la préposition *de*, dans le cas de EN, et par la préposition *à*, dans le cas de Y. Ce sont des pro-PP :

- [1] Le ministre de l'éducation EN parle (*d'un nouveau plan d'études*)²
- [2] Le ministre EN est conscient (*de l'attente qu'a éveillée son nouveau plan*)
- [3] Les ministres de l'opposition EN discutent la validité (*de ce plan*)
- [4] Est-ce *de l'or* que ce plan ou n'EN est-ce pas ?
- [5] Le ministre de l'éducation Y pense (*à son nouveau plan*)
- [6] Le Premier ministre Y est sensible (*à cette nouvelle vision de l'enseignement*)

Ce PP peut remplir des fonctions variées telles que complément indirect du verbe [1 et 5], complément d'adjectif [2 et 6], complément du nom [3], attribut [4].

EN et Y peuvent aussi pronominaliser un complément de lieu. Dans ce cas, Y peut substituer un PP introduit par une préposition de sens local autre que *à* (*dans, en, pour, sous, sur, etc.*) ou peut même substituer un adverbe de lieu. Nous les nommerons respectivement pro-PP et pro-adv. locatifs.

- [7] Cette bibliothèque Y conserve une copie des anciens plans (*dans le fond x.*)
- [8] Je n'Y vais pas (*à Lisbonne*)

EN et Y entrent enfin dans un nombre important de locutions : *s'EN aller, EN être là, EN arriver à, EN rester à, Y être, il Y a, s'Y prendre, etc.*

1.2 Emplois spécifiques à EN

Nous distinguerons trois emplois spécifiques à EN : le EN partitif, le EN causal et le EN complément du nom. Le premier emploi, le EN partitif, est une des valeurs les plus usitées du clitique. Il peut être employé de manière absolue [9-10] ou corrélativement [11-14] à un second élément :

- [9] Il EN mange tous les jours (*des bonbons*)
- [10] Il EN voudrait plusieurs (*des bonbons*)
- [11] Il EN mange beaucoup/ une quantité considérable (*des bonbons*)
- [12] *Un bonbon ?* EN voilà un (de) bon.
- [13] Il EN veut un autre, deux (*de bonbon[s]*)
- [14] Il EN a mangé la moitié (*des bonbons*)

Dans les phrases [15] et [17] :

- [15] Il aime tellement le feu qu'il EN mourra
- [16] L'auteur *de ce nouveau plan d'études* deviendra célèbre
- [17] L'auteur EN deviendra célèbre

l'antécédent de EN n'est pas nécessairement un PP visible directement dans le cotexte (du type *de ce nouveau plan d'études* de [16] pour le EN de [17]) mais peut aussi être quelque chose comme [*de cela, à cause de cela*]. Ainsi, le clitique EN de la phrase [17] peut aussi bien substituer le PP *de ce nouveau plan d'études* que prendre une valeur causale signifiant *de cela, à cause de cela*. Dans cette deuxième acception, on peut parler de EN à valeur causale.³

2. Dans les exemples, le segment en lettres capitales réfère au segment en italique.

3. BUYSE (1997) distingue un EN complément d'agent, commutable avec un PP introduit par *de* ou *par* et un EN *culminatif*, non commutable avec un PP de la sorte. Il avoue cependant que « cuando EN se da en una estructura pasiva, no está siempre claro si se trata de un EN *culminativo* o de un EN complemento de agente » (BUYSE, 1997 : 69). Nous préférons laisser de côté cette distinction confuse et donner le nom générique de EN causal aux EN complément d'agent et *culminatif* de Buyse.

EN peut enfin pronominaliser le complément d'un nom en fonction sujet [18] tandis que Y ne le peut pas [19] :

[18] L'originalité EN a été soulignée (*de ce nouveau plan*)

[19] *L'aptitude de ce ministre Y a été soulignée (*à prendre des mesures de taille*)⁴

2. LES PROBLÈMES DE CONCURRENCE GÉNÉRÉS PAR EN ET Y

On sait que EN et Y entrent respectivement en concurrence avec DE LUI (symbolisant *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*) et avec (À) LUI (*lui, leur, à lui, à elle, à eux, à elles*). En outre, EN entre en concurrence avec SON (*son, sa, ses, leur, leurs*). Les grammaires traditionnelles ne nous aident guère à saisir la différence qu'il existe entre les emplois de EN et DE LUI et entre ceux de Y et (À) LUI. A tout hasard, citons *Le Bon Usage* :

Employés comme pronoms personnels, *en* et *y* représentent le plus souvent des animaux, des choses ou des idées abstraites. Cependant, en parlant d'animaux ou de choses, on emploie parfois *lui, leur, de lui, d'elle(s), d'eux, à lui, à elle(s), à eux [...]* (GREVISSE, 1980 : §1102)

En et *y* s'emploient parfois pour désigner des personnes. (GREVISSE, 1980 : §1107)

Comble de la confusion : pas d'exemple pour les EN et Y « réguliers » mais un amoncellement considérable d'exemples de clitiques LUI et apparentés substituant des choses et des animaux ainsi que de clitiques EN et Y représentant des personnes ! Et cette règle confuse, illustrée par un nombre impressionnant de contre-exemples, se répète invariablement dans chaque grammaire traditionnelle. Mais d'où nous vient cette vieille rengaine, rabâchée de grammaire en grammaire ? Elle est due à une norme,⁵ née dans le courant du XVIII^e siècle, qui voulait que EN et Y substituent tout adverbe ou PP qui ne représentaient pas un être humain tandis que LUI avait le privilège de pronominaliser les PP de caractère humain. Cette norme est des plus malheureuses. En effet, tout comme l'indique les grammaires traditionnelles, dont *Le Bon Usage* mentionné *supra*, EN et Y peuvent représenter des personnes et, inversement, LUI peut substituer des choses ou des animaux.⁶

[20] *Mario, son fiancé ?* Elle n'arrête pas d'Y penser.

[21] *Mario, son fiancé ?* Elle EN rêve jour et nuit.

[22] *Ces vacances !* il jouissait D'ELLES... (GREVISSE, 1980 : §1102)

Les mêmes grammairiens n'expliquent pas mieux la concurrence EN/SON :

Après un nom d'être animé, pour déterminer le nom de la chose possédée :

1° On emploie l'adjectif possessif *son, sa, ses, leur(s)*, si les deux noms se trouvent dans la même proposition [...].

2° Si les deux noms ne se trouvent pas dans la même proposition, on emploie, selon la clarté et la justesse du sens, ou bien l'adjectif possessif, ou bien, plus fréquemment, l'article défini et le pronom *en*. (GREVISSE, 1980 : §920)

Tout comme pour l'opposition EN/DE LUI et Y/(À) LUI, la norme, à nouveau hors d'usage, verrait entre EN et SON le reflet de la dichotomie non-humain/humain. Or, tel n'est pas le cas :

4. Dans les exemples, si le référent et le référé cohabitent dans la même phrase, l'astérisque dénote une inadéquation du référent au référé.

5. Pinchon a décrit toute l'histoire de cette norme. Notre but n'est pas d'en reproduire l'historique mais seulement de signaler le caractère erroné de cette norme qui, se basant sur des critères religieux, proclamait la supériorité de l'homme et son droit à des pronoms spécifiques, marqués de ce qu'on appelle aujourd'hui le « trait +humain ». (PINCHON, 1972 : 138-155)

6. POHL (1970) a même été jusqu'à se demander — on ne peut plus sérieusement — s'il ne fallait pas songer à créer, à côté des catégories « humain/non-humain », une troisième catégorie (ainsi que les pronoms correspondants) destinée exclusivement aux animaux !

- [23a] La cathédrale *de Tournai* est exceptionnelle
 [23b] SA cathédrale est exceptionnelle
 [23c] *La cathédrale EN est exceptionnelle⁷
 [24a] Cet homme a photographié le corps *des plus beaux mannequins du monde*
 [24b] Cet homme EN a photographié le corps
 [24c] Cet homme a photographié LEUR corps

Si l'opposition proposée par les grammaires traditionnelles ne donne pas de résultats satisfaisants, comment pourrait-on décrire ce phénomène de langage, sans tomber dans le piège d'une norme purement sémantique et donc instable ? Peu nombreux sont les linguistes qui se sont aventurés de manière plus approfondie dans ce problème complexe. PINCHON (1972) est une des premières⁸ à chercher une explication différente. Elle ne se sert plus seulement de l'éternelle opposition humain/non-humain mais se base aussi et principalement sur des critères formels et syntaxiques. On pourrait résumer sa théorie de la façon suivante. Pinchon remarque une plus grande propension à utiliser EN que Y pour substituer des personnes. Elle donne de ce phénomène une explication formelle. Dans la langue française, il existe deux prépositions employées pour construire le complément d'un verbe : *à* et *de*. Il existe toujours un clitique correspondant aux PP introduits par la préposition *à* mais il n'y en a pas pour les PP introduits par la préposition *de*. Il se crée alors une dissymétrie : *me/de moi ; te/de toi ; lui/de lui, d'elle ; nous/de nous ; vous/ de vous ; leur/d'eux, d'elles* :

- [25] Il ME parle/ Il parle DE MOI (PINCHON, 1972 : 140)

Les pronoms de la troisième personne disposent d'une alternative : EN et Y, ce qui permet d'avoir un parallélisme d'emploi pour la classe animé/inanimé :

- [26] Il Y répond / Il LUI répond
 [27] Il EN parle/ Il parle DE LUI

Pour Pinchon, on a tendance à utiliser EN pour les animés afin de passer d'un système déséquilibré :

Animé/luide lui
 Inanimé y en (PINCHON, 1972 : 141)

à un système équilibré :

Animé lui en
 Inanimé y en (PINCHON, 1972 : 141)

Ce ne sont pas les seuls facteurs (sémantique : animé/inanimé et formel : équilibre du système) qui entrent en jeu et Pinchon donne plusieurs règles syntaxiques. Par exemple, EN et Y sont nécessairement liés à une forme verbale « complète » et ne peuvent compléter un adjectif (sauf les expressions du type *y compris*) ou une forme verbale incomplète (participes, etc.).

On le voit, Pinchon base son explication sur des facteurs syntaxiques et formels.⁹ Son explication est bien sûr plus complète que celle donnée par les grammaires traditionnelles mais elle n'explique cependant pas tout. En effet, nous ne sommes pas sûre que les exemples proposés ci-dessous, équivalents selon Pinchon et dus, soi-disant, à l'uniformisation du système pronominal français, puissent être employés indistinctement :

7. La phrase est acceptable si EN est pris dans sa valeur causale (cf. point 1.2).

8. RUWET (1970) l'a quand même devancée — ou au moins égalée — temporellement...

9. LAMIROY (1991) va beaucoup plus loin que Pinchon et ne jure que par des critères syntaxiques. Dans un article dont le sujet est identique à celui de RUWET 1990 (cf. *infra*) et dans lequel elle se base sur la théorie du liage de Chomsky, elle en arrive à une règle que je ne détaillerai pas dans cet article, mais qu'elle avoue elle-même incomplète. En effet, sa règle ne permet pas d'expliquer les occurrences des EN contenus dans les propositions relatives non-restrictives ni des EN ayant pour antécédents des clitiques de la première ou de la deuxième personne.

- [28a] *Hitler*, il faut continuer à EN parler
 [28b] *Hitler*, il faut continuer à parler DE LUI
 [29a] *Hitler*, je n'arrête pas d'Y penser
 [29b] *Hitler*, je n'arrête pas de penser À LUI

Même si les quatre phrases sont grammaticales, il est clair qu'elles ne seront jamais prononcées ni dans des contextes équivalents ni par des personnes ayant la même idéologie. En effet, les phrases [28a] et [29a] seraient plutôt prononcées dans un contexte d'exclusion du fascisme et de l'extrême droite tandis que les phrases [28b] et [29b] ont, selon nous, une idéologie tout à fait opposée. La phrase [29b] pourrait même être choquante. Nous pensons donc qu'outre les facteurs utilisés par Pinchon, l'emploi concurrentiel de EN, Y et (À)/(DE) LUI est aussi influencé par des facteurs d'un autre ordre que les facteurs syntaxiques, à savoir des facteurs pragmatiques et cognitifs.

Une piste nous est fournie par le séduisant et subtil article de Ruwet — basé sur une longue liste d'exemples soumise à une trentaine d'« informateurs » (RUWET, 1990: 51) — destiné à montrer dans quelle condition s'opère l'opposition EN/DE LUI et Y/À LUI dans les propositions complétives. Comme le rappelle Ruwet, toute phrase exprime une pensée ou « contenu de conscience » (CC), qui suppose un « sujet de conscience » (SC). Voici la contrainte sémantique et pragmatique que l'auteur introduit pour les propositions complétives :

Si EN ou Y se trouvent dans une proposition exprimant un contenu de conscience CC_i , EN et Y ne peuvent être coréférentiels du [NP] qui représente le sujet de conscience SC_i de ce CC_i . (RUWET, 1990: 56)

Cette contrainte permet de comprendre l'acceptabilité ou l'inacceptabilité des exemples suivants inspirés de RUWET (1990) :

- [30a] *Tu* mérites que cette jolie fille tombe amoureuse DE TOI
 [30b] **Tu* mérites que cette jolie fille EN tombe amoureuse
 [31a] *Emile* mérite que cette jolie fille tombe amoureuse DE LUI
 [31b] *Emile* mérite que cette jolie fille EN tombe amoureuse
 [32a] *Emile* croit que Sophie pense À LUI
 [32b] **Emile* croit que Sophie Y pense

Dans [31b], le SC et le CC ne sont pas coréférentiels et l'usage de EN est possible. Par contre, dans [30b] et dans [32b], les SC et CC sont coréférentiels et l'on ne peut plus utiliser ni EN [30b] ni Y [32b]. Que nous apporte la théorie de Ruwet ? Tout d'abord, la déjà fameuse opposition humain/non-humain tombe à l'eau et c'est une « différence de points de vue — point de vue *du* sujet principal, ou point de vue extérieur (de SC_0) *sur* celui-ci — qui importe, plutôt qu'une simple différence entre sujets humains et non-humains. » (RUWET, 1990: 60) Ensuite, comme nous l'avons déjà suggéré ci-dessus, il faut combiner plusieurs types de critères (syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, cognitifs, etc.) pour expliquer complètement les concurrences EN/DE LUI et Y/(À) LUI.¹⁰ En effet, l'analyse de diverses théories a montré que l'utilisation de critères uniquement sémantiques (grammaires traditionnelles) ou uniquement syntaxiques (par exemple Lamiroy) ne pouvait donner que des résultats négatifs — ou en tous cas, incomplets. Il faudra donc, une fois que l'analyse syntaxique *bloque* sur la résolution des problèmes de concurrence, passer à un autre niveau, celui de la pragmatique et du cognitivisme, en veillant néanmoins à ne pas mélanger les différents niveaux.

10. Et bien sûr aussi la concurrence EN/SON dont nous avons un peu moins parlé dans ce point.

Avant de passer au point 3, nous désirons attirer l'attention sur deux constatations. La grammaire normative, qui, comme nous l'avons vu, voudrait cantonner l'emploi de EN et Y à la pronominalisation de PP de traits « +humain », réduit par là un vaste champ de l'expression potentielle des locuteurs qui s'y fient et s'y réfèrent. C'est sans doute la conséquence la plus négative qu'a ce genre de grammaires sur une grande partie des locuteurs natifs, soucieux du « Bon Usage » de la langue française. Ensuite, si EN et Y d'une part, DE LUI, SON et (À) LUI d'autre part, s'emploient dans des conditions différentes en français, il est fort probable qu'en espagnol l'utilisation d'un clitique d'une part et d'un PP ou d'un adjectif possessif d'autre part, s'utilisent également dans des situations distinctes.

3. LES ÉQUIVALENTS DES CLITIQUES EN ET Y EN ESPAGNOL

3.1 *Les propositions traditionnelles*

Les grammaires contrastives (BADÍA 1947, COSTE et REDONDO 1965, GARCÍA *et alii* 1988, etc.) expédient généralement le problème de l'équivalence de EN et Y en espagnol en quelques pages, en laissant de côté les emplois peu courants tel que le EN causal, par exemple. Elles proposent des solutions sommaires qui peuvent se résumer en une phrase : EN et Y, n'ayant pas d'équivalents en espagnol, ne se traduisent pas, sauf en cas d'ambiguïté où l'on recourt alors à un PP. Ces solutions sont malheureusement beaucoup trop incomplètes et imprécises que pour être prises en compte.

3.2 *La thèse de BUYSE (1997)*

Dans sa thèse encore inédite, Buyse innove en deux points. D'une part, il fait remarquer, à très juste titre, que les clitiques et les PP ne peuvent être pris en compte de la même manière, vu leurs différences phonétiques (les clitiques ne sont pas accentués) et leurs différences discursives, mises en évidence par le schéma de FANT :

SN (+PP) > pronom tonique > clitique/désinence verbale > Ø (FANT, 1984 : 90)

Il conclut donc, comme nous l'avons déjà suggéré dans le point 2, qu'il est erroné de ne pas prendre en compte ces différences lors de l'établissement de l'équivalence, en espagnol, des clitiques EN et Y. D'autre part, Buyse est le premier, à notre connaissance, à baser ses recherches sur un corpus de textes français traduits en espagnol.¹¹ Ce corpus vise à obtenir des résultats plus représentatifs de la réalité linguistique de la traduction de EN et Y en espagnol. Même si les résultats auxquels il parvient sont très complets et sont, sans conteste, les meilleurs qui aient été proposés dans le domaine de la linguistique contrastive, ils pèchent par deux fois. Non seulement, Buyse expose les faits sans aller plus loin ni les expliquer mais, en outre, il ne prend pas du tout en compte la dimension cognitive que nous avons introduite dans le point 2.

3.3 *Notre hypothèse*

Dans le point 1, nous avons distingué trois emplois communs. Nous ne donnerons pas de traductions pour les locutions dans lesquelles entrent EN et Y. Elles sont la plupart du temps

11. Buyse a créé un corpus de textes journalistiques, littéraires et scientifiques francophones contenant 2990 occurrences des deux clitiques étudiés. Il a ensuite demandé à vingt traducteurs, dont la langue maternelle est l'espagnol, de traduire ces textes en espagnol.

tout aussi figées en espagnol qu'en français. Pour ce qui concerne le EN et le Y locatifs, il faut s'attendre à ce que la majorité des traductions soient des adverbes de lieu [33 et 34] ou, au cas échéant, des pro-PP [35]. Il est important de noter, pour le Y locatif, que la préposition variera souvent en espagnol, selon le mouvement décrit par Y :

[33a] J'Y suis (*à Lisbonne*)

[33b] AQUÍ estoy (*en Lisboa*)

[34a] J'Y ai rangé des caisses (*sous le lit*)

[34b] He colocado cajas DEBAJO (*de la cama*)

[35a] Les soldats Y sont passés (*dans ces champs*)

[35b] Los soldados pasaron POR AQUÍ (*por estos campos*)

Pour les EN et Y pro-PP, enfin, les deux traductions que nous devrions rencontrer seront le clitique objet direct LO [38] et les PP [36 et 37] dont la préposition variera selon le verbe introducteur. Néanmoins, quand EN ou Y sont compléments du nom, on les traduira plutôt par l'adjectif possessif SU [39] :

[36a] Le ministre EN est conscient (cf. [2])

[36b] El ministro es conciente DE ELLO

[37a] Le ministre Y pense (cf. [5])

[37b] El ministro piensa EN ELLO

[38a] Le ministre s'EN souviendra longtemps (*de son nouveau plan d'études*)

[38b] El ministro LO recordará mucho tiempo (*su nuevo plan de estudios*)

[39a] Les ministres de l'opposition EN discutent la validité (cf. [3])

[39b] Los ministros de la oposición discuten SU validez

Des emplois spécifiques à EN, analysons d'abord le EN partitif. En valeur absolue, il est clair que la traduction la plus courante sera le clitique d'objet direct LO [40] mais l'on rencontrera parfois Ø [41] :

[40a] Il EN mange toute la journée (*des bonbons*)

[40b] LOS come todo el día (*caramelos*)

[41a] Tu veux *de la tarte* ? Oui, j'EN veux bien.

[41b] ¿Quieres *tarta* ? Sí, Ø quiero.

En acception relative, la traduction la plus logique est Ø [42 et 43] :

[42a] J'EN ai élaboré TROIS depuis le début de ma carrière (*de plans*)

[42b] Ø he elaborado TRES desde el principio de mi carrera (*planes*)

[43a] J'EN prendrai juste UN PEU (*des légumes*)

[43b] Ø tomaré sólo UN POCO (*de verduras*)

Pour ce qui est du EN causal, on pourrait bien sûr le traduire par un PP introduit par la préposition *por* [44] mais l'espagnol utilisera plus couramment le Ø [45], laissant deviner implicitement la relation cause à effet générée par le EN français. Si aucune des deux solutions n'est possible, il faudra recourir à un NP [46] ou même à une proposition entière.

[44a] La suprématie des Américains n'EN est pas moins reconnue (*à cause de leur défaite au Viêt-Nam*)

[44b] La supremacia de los Americanos no es menos aceptada POR ELLO

[45a] Ce nouveau plan d'études est parfait. Son auteur EN deviendra célèbre.

[45b] Ese nuevo plan de estudios es perfecto. Su autor será famoso.

[46a] Il aime tellement le feu qu'il EN mourra

[46b] Le gusta tanto el fuego que morirá ABRESADO

Enfin, pour le EN complément d'un nom sujet, la solution la plus logique sera l'adjectif possessif SU. (cf. aussi *infra*)

[47a] L'originalité EN a été soulignée (*de ce nouveau plan*)

[47b] Se ha subrayado SU originalidad (*de ese nuevo plan*)

Jusque là, tout semble assez simple.¹² Néanmoins, une fois que l'on se penche sur les problèmes de concurrence, la question se complique dangereusement.¹³ Logiquement, ces problèmes devraient disparaître en espagnol, au niveau syntaxique, puisque cette langue ne connaît pas l'usage des clitiques EN et Y, mais devraient réapparaître à un autre niveau, le niveau des processus cognitifs (cf. point 2). Syntaxiquement, l'espagnol ne rencontrerait aucun problème et traduirait systématiquement les séquences EN, Y, DE LUI, À LUI, par des PP composés d'une préposition et de ÉL.

[48a] Elle n'arrête pas de penser À LUI (*à son fiancé*)

[48b] Elle n'arrête pas d'Y penser (*à son fiancé*)

[48c] No hace más que pensar EN ÉL (*en su novio*)

Cependant, nous voudrions spécifier qu'un autre problème entre en jeu. Nous avons montré qu'il existait de subtiles différences sémantiques (dans ce cas, une idéologie différente) entre les phrases [28a] et [29a] d'une part et les phrases [28b] et [29b] d'autre part. Comment pourrait-on, dès lors, rendre compte de ces nuances en espagnol ? Une solution sommaire pourrait jouer avec la même opposition PP/clitique :

[49a] *Hitler*, hay que seguir hablándoLO

[49b] *Hitler*, hay que seguir hablando DE ÉL

[50a] *Hitler*, no hago más que pensarLO

[50c] *Hitler*, no hago más que pensar EN ÉL

mais il est clair que le problème mérite qu'on l'analyse plus en profondeur pour le clarifier car, une fois la syntaxe incapable de rendre les nuances du français, il faudra faire appel à de subtils processus cognitifs. L'étude du recours à ces processus est des plus passionnantes mais elle fait l'objet d'une étude complexe que nous ne pourrions détailler dans ces quelques pages. Pour l'opposition EN/SON, une solution identique pourrait se profiler à l'horizon pour la possession inaliénable [51 et 52] — même s'il faudrait également pousser plus loin l'étude de la dichotomie — tandis que dans les autres cas, SU prendrait seul l'avantage [53] :

[51a] Cet homme EN a photographié le corps (*des plus beaux mannequins du monde*)

[51b] Este hombre LES ha fotografiado el cuerpo

[52a] Cet homme a photographié LEUR corps (*des plus beaux mannequins du monde*)

[52b] Este hombre ha fotografiado SUS cuerpos

[53a] SON clocher a été construit (*de la cathédrale de Tournai*)

[53b] Le clocher EN a été construit (*de la cathédrale de Tournai*)

[53c] SU campanario fue construido

4. QUELQUES PROPOSITIONS MÉTHODOLOGIQUES

Reste à étudier, dans ce dernier point, comment aborder le problème de l'emploi et de la traduction de EN et Y lors des cours de FLE ou de traduction. Tout d'abord, de même que Sanctobin et Verlinde, nous pensons que

[...] les éléments langagiers décrit doivent répondre au critère de *pertinence*, tant pour ce qui est de leur fréquence dans le discours (oral et écrit) que de leur charge communicative. [...] Nous préconisons de délimiter des objectifs réalistes pour des

12. Nous n'avons bien sûr donné que les traductions les plus courantes que nous pouvons rencontrer. Il est clair que chaque valeur possède ses cas particuliers. Il en a coûté une thèse à Buyse. Pour plus d'informations, y recourir (BUYSE 1997).

13. C'est ce que nous reprochons à Buyse d'avoir laissé de côté.

apprenants moyens plutôt que de leur demander de s'approprier «la» grammaire française *in extenso*. (SANCTOBIN et VERLINDE, 1995: 72)

En nous basant sur un schéma de Buyse (BUYSE, 1997: 11-12), étudions la fréquence approximatives des différentes valeurs de EN et Y :

EN pro-PP + locatif: 54%

dont 19% complément de substantif, 4% compl. d'adjectif et 1% compl. d'attribut

Y pro-PP + locatif: 50%

dont 2% complément de substantif et 1% complément d'adjectif

EN de locution: 20%

Y de locution: 50%

EN partitif: 17%

EN causal: 2%

EN complément du nom sujet: 7% (adaptation des schémas de BUYSE, 1997: 11-12)

Du schéma, il découle que les deux acceptions les plus fréquentes des clitiques — et donc celles qu'il faudra enseigner en premier lieu — sont, d'une part, les EN et Y pro-PP et locatifs, d'autre part, les EN et Y de locutions. Pour ces derniers, l'apprentissage se fera au gré des découvertes, bien qu'il faudrait, pour pousser notre point de vue au fin fond de ses principes, faire un classement quantitatif des locutions contenant EN et Y afin d'élaborer un ordre d'apprentissage. Pour les pro-PP, il s'agira dans un premier temps d'écarter temporairement les clitiques compléments du nom ou d'adjectifs, qui ne représentent qu'un très faible pourcentage. On pourra enfin étudier les acceptions ou traductions du EN partitif. Au terme de cette première phase d'apprentissage, les étudiants maîtriseront déjà 86% des emplois de EN et 97 % des emplois de Y. Lors de la deuxième phase, qui s'opérera avec des étudiants ayant un niveau beaucoup plus avancé, l'on pourra étudier les cas beaucoup moins fréquents d'utilisation des clitiques, tel que le EN causal par exemple. On pourra enfin se pencher, lors d'une troisième phase, sur les problèmes ardues que nous avons rencontrés dans le point 2.

Lors des exercices progressifs réalisés dans le but de faire découvrir ou d'enseigner les différentes valeurs de EN et Y, il faudra veiller à provoquer la réalisation linguistique des clitiques car nous avons remarqué une très forte propension des étudiants de FLE à éviter l'usage un peu compliqué des deux clitiques, en les remplaçant par un adverbe ou un NP — ce qui est tout à fait honorable mais qui donne rarement des solutions tout à fait acceptables :

[54] Nous rêvons à ces merveilleux lieux où nous aimerions aller, au jour où nous partirons
POUR CES LIEUX-LÀ.

[55] Je connais très bien cette vieille maison parce qu'un jour, je suis rentrée LÀ.¹⁴

5. PERSPECTIVES

Comme on le constate rapidement après ce premier panorama du problème, l'équivalence des clitiques EN et Y en espagnol serait beaucoup plus variée qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Le premier équivalent qui nous vient naturellement à l'esprit est bien sûr un PP, correspondant au PP français introduit par la préposition *à* ou *de*, mais il en existe bien d'autres. Lors de la traduction en espagnol, les problèmes surgissent surtout lorsqu'il faut trouver l'équivalence de structures, syntaxiquement proches, mais fort différentes à un autre niveau. Parfois, ces distinctions subtiles du français obligeront à revoir, en espagnol, toute la phrase, voire le cotexte. Afin de pouvoir traduire avec justesse ces deux clitiques, il faudra d'abord

14. [54] et [55] sont des exemples tirés de travaux réalisés par nos étudiants de FLE lors de l'année académique 2000-2001.

étudier en profondeur les valeurs de EN et Y — qui sont plus nombreuses que celles que présentent habituellement les grammaires traditionnelles, ainsi que les segments linguistiques avec lesquels les deux clitiques entrent en concurrence — une étude qui n’a pas encore été menée jusqu’au bout. Avec les étudiants, on ne poussera pas immédiatement l’étude aussi loin et on verra pas à pas (selon leur fréquence en français) les différentes valeurs des clitiques et leurs traductions respectives.

BIBLIOGRAFÍA

- BADÍA, A. M. (1947) *Los complementos pronominalo-adverbiales derivados de IBI e INDE en la Península ibérica*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones científicas.
- BALLY, Ch. (1925) “Valeur aspective de *en* en français”, *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryès par ses amis et ses élèves*, Paris, Champion, pp.1-9.
- BELLO, A. (1981) *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos. Edición crítica de Ramón Trujillo*, Tenerife, Aula cultural de Tenerife.
- BUYSE, K. (1997) *La traducción española de los clíticos franceses en e y*, Leuven, Proefschrift ingediend tot het behalen van de graad van doctor in de Taal- en Letterkunde : Rommansen talen, Departement Linguïstiek, Faculteit Letteren, Katholieke Universiteit Leuven. [inédito]
- COSTE, J. y REDONDO, A. (1965) *Syntaxe de l’espagnol moderne*, Paris, SEDES.
- FANT, L. (1984) *Estructura informativa en español, estudio sintáctico y entonativo*, Uppsala, Acta Universitatis Uppsaliensis.
- GARCÍA, M. A. et alii (1988) *Fundamentos básicos de sintaxis comparativa (francés – español)*, Córdoba, Servicio de publicaciones de la universidad de Córdoba.
- GREVISSE, M. (1980) *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d’aujourd’hui*, Gembloux, Duculot.
- LAMIROY, B. (1991). “Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en*”, *Travaux de linguistique*, 22, pp. 41-65.
- PINCHON, J. (1972) *Les pronoms adverbiaux. Problèmes généraux de la représentation pronominale*, Genève, Droz.
- POHL, J. (1970) “Animaux et pronoms”, *Le français moderne*, 38, pp.97-104.
- RUWET, N. (1970). “Notes sur la syntaxe du pronom *en* et d’autres sujets apparentés”, *Langue française*, 6, pp.70-83.
- RUWET, N. (1990) “*En* et *y* : deux clitiques pronominaux antilogophoriques”, *Langages*, 97, pp.51-81.
- SANCTOBIN, V. y VERLINDE, S. (1995), “La linguistique et la grammaire scolaire à l’ère communicative : bilan et perspectives”, *ABLA Papers*, 16, pp.67-78.

ORALITÉ, CORPUS ET LANGAGE DES MÉDIA

MARIA TERESA GARCIA CASTANYER
Universitat de Barcelona

Ce début de siècle a rendu inévitable une réflexion sur la langue française: son état actuel, sa dynamique et son avenir. Les débats et discussions autour de cette question se sont succédés durant ces dernières années, spécialement avec l'ouverture du nouveau millénaire. Certaines revues techniques y ont généralement consacré un numéro spécial. C'est le cas du n° 1 de l'an 2000 de la revue de linguistique française *Le français moderne*.¹ Linguistes et grammairiens ont été sollicités pour s'avancer dans deux directions: la première, celle qui envisage les mutations du système linguistique; la deuxième, celle qui observe les changements sociaux ayant un impact sur la langue. Le résultat le plus remarquable étant que le singulier, le *français*, a cédé sa place au pluriel, *quels français pour demain?*, dans un contexte où le bien d'un monde pluriel réclame une langue plurielle. On assiste à l'ouverture d'un nouveau champ de recherche et de débats: celui de la variabilité ou mise en scène de la variation généralisée de la langue.² Par conséquent, réflexion et rédéfinition de la francophonie et des politiques linguistiques du français:

Car devenu "universel" au XVIIIe siècle, à un moment où la France est une puissance politique et économique dominante, répandu encore par les mouvements de colonisation du XIXe siècle, le français n'a plus, aujourd'hui, le même statut: sa nouvelle universalité lui vient du fait que, de par le monde, il est devenu le bien propre de millions d'hommes et de femmes, qui l'ont reçu en partage, qui l'ont librement choisi ou à qui, il s'est douloureusement imposé. Désormais le bien d'un monde pluriel, il est ipso facto devenu une langue plurielle, tant par ses formes que par les situations qu'il permet d'exprimer (Klinkenberg, 2000: 2).

PLURALISME LINGUISTIQUE ET VARIABILITÉ DES COMPORTEMENTS LANGAGIERS

L'ensemble de réflexions a permis de faire le point sur le français dans un contexte où le monde est de plus en plus globalisé et où l'anglais occupe, bel et bien, la place de langue universelle, la *koiné* que l'Europe aussi a finalement adopté pour la vie politique et économique, ainsi que pour les échanges scientifiques. L'idée de pluralisme linguistique dans notre société, de tolérance envers les langues minoritaires et les langues des nouveaux citoyens européens semblent raisonnablement s'imposer dans notre pensée, ainsi que le désir d'aboutir à une société

1. le titre de ce numéro spécial étant: *Quels français pour demain ? Regards sur la langue d'aujourd'hui*.

2. lire à ce propos dans *Le français moderne*, volume 68, l'article de L.-J. Calvet, "Les mutations du français: une approche écolinguistique", p. 63-78.

européenne d'individus multilingues.³ De nouvelles problématiques sociales (de pratiques langagières) et de nouvelles réponses des individus et des linguistes:

El monolingüe tendeix a creure en una identificació entre la realitat i la seva expressió verbal i, per tant, tendeix a un pensament absolut i absolutista, mentre que el que està acostumat a utilitzar diverses llengües i a moure's entre diferents cultures accepta amb més facilitat les diferències i les ambigüitats (Siguán, 1995: 8).

És cert que Europa sols es pot construir des de la diversitat i des del respecte a la diversitat tant lingüística com cultural (...), però amb la mateixa força cal afegir que el respecte a les diferències sols és possible des d'un fonament comú compartit. Els països que s'integren en la Unió Europea haurien d'acceptar el compromís de posar els seus sistemes educatius al servei d'aquest fonament comú. (...) podrem creure que estem avançant en la construcció d'una Europa unida, diversa a la vegada, una Europa en la qual la pluralitat de llengües no sigui un obstacle a la comunitat de propòsits (Siguán, 1995: 214).

Richesse et diversité culturelle, mais aussi linguistique. Dans cet ordre de choses, l'idée de variabilité/variation dans la langue et une certaine souplesse et liberté dans les normes et usages linguistiques ont remplacé un esprit puriste qui dominait encore dans beaucoup de grammaires et manuels du XXe siècle. Petit à petit la linguistique française a changé sensiblement le profil classique de la grammaire française dans les trois dernières décennies, et cela grâce à l'expansion de l'enseignement de la linguistique à partir des années 70 (structuralisme linguistique des francisistes, fonctionnalisme martinetien, distributionnalisme de l'école de Maurice Gross, nouvelles tendances en grammaire et syntaxe, etc). Il y a eu certainement évolution de la langue, quoiqu'il soit encore difficile d'en préciser les points concrets, mais surtout évolution de la pensée linguistique et de regard sur le français et sur ses normes. Un regard qui est devenu, semble-t-il, plus dynamique:

On s'aperçoit alors que la problématique des fautes ne peut pas servir à bâtir une perspective d'évolution. Certaines fautes célèbres ont la vie dure; elles sont fort anciennes et risquent de résister longtemps face aux formes correctes, sans les supplanter pour autant, dans une sorte d'affrontement stable. Ce qui change, en revanche, c'est le regard normatif porté sur les formes grammaticales, correctes ou incorrectes, c'est la répartition qui en est faite par les usagers et c'est le degré de tolérance des institutions (Blanche-Benveniste, 2001: 5).

Cet état d'esprit a favorisé dans les années 80 le développement d'une linguistique de corpus (Habert, 1997). Les nouvelles technologies informatiques y ont beaucoup contribué. La nécessité d'observer le français qui se manifeste dans tous les usages, écrits et oraux (y compris l'usage familial et populaire) a déclenché le retour à la description linguistique, mais à une nouvelle description avec de solides observateurs et des observations systématiques qui devraient permettre dans une étape ultérieure (on est encore loin d'avoir des résultats d'ensemble, dirait-on!) une explication plus précise et détaillée du fonctionnement du système du français. Bref, une description complète de la construction de la langue actuelle. Ceci devrait nécessairement se produire dans une perspective plus riche et variée sur les manifestations du langage; une perspective moins rigide et plus adaptée aux exigences de notre époque et à la situation du français dans toute la francophonie. Il n'est plus question de se lamenter des pertes, ni des soi-disant mauvaises influences ni corruptions jugées à partir d'une fausse idée selon laquelle, à un moment donné, il y aurait eu un état pur de langue: l'état parfait auquel doit aboutir une

3. voir à ce propos les propositions concrètes faites dans le n° spécial de *Le français dans le monde. L'intercompréhension: le cas des langues romanes*, 1997.

langue de prestige et universelle, pour les puristes. Cette attitude avait été déjà dénoncée par le sociolinguiste Labov, puisqu'il s'agit d'une vraie chimère, loin de la réalité et de la maîtrise maternelle de structures hétérogènes (Labov, 1976: 30). Blanche-Benveniste constate et dénonce une fausse idée d'*appauvrissement* de la grammaire dans l'imaginaire collectif des francophones (*Le français dans le monde*, 2001: 6).

Cela ce serait produit à cause de plusieurs disparitions:

- disparition de la particule négative *ne*,
- du pronom *nous* au profit de *on*,
- du passé simple au profit du passé composé,
- du futur simple au profit du futur périphrastique,
- du subjonctif au profit de l'indicatif,
- de tous les relatifs au profit de *que*, etc.

Dans le même ordre de choses, on constate inversement l'*étouffement superflu* avec:

- les renforcements de toutes les interrogations par *est-ce que*,
- le développement de pléonasmes sur le sujet,
- le développement aussi des thématisations,
- des mises en relief,
- des dislocations,
- des procédés d'emphase, etc.

Et, finalement, l'idée de la *déconstruction généralisée* du français, qui se manifeste dans:

- l'affaiblissement de toutes les subordonnées,
- le triomphe de constructions paratactiques,
- le triomphe des anacoluthes, etc.

Cependant, à cette perspective pessimiste de perte s'oppose dans la dernière décennie une nouvelle vision sur la langue française. La communauté de linguistes et grammairiens admet que la langue française est riche, variée et hétérogène (Gadet, 1990 et 1992), tant dans ses formes que dans les situations qu'elle permet d'exprimer. Mais cela ne se manifeste à nos yeux que si l'on observe l'ensemble de tous les usages linguistiques. Finalement, c'est la vision de pluralité et de variabilité de la langue à la fin du XXe s. qui a supplanté — mais jamais totalement, certes — la vision d'unicité et d'homogénéité qui existait dans l'imaginaire collectif des francophones. Nous avons comme résultat actuellement plus d'observation, plus de données attestées et plus de corpus (enregistrés, transcrits et informatisés), et, par conséquent, plus d'analyse sur les manifestations écrites et orales de la langue. À cela il faut rajouter cette ouverture d'esprit vers la voie du multilinguisme, que j'ai déjà commentée. Le bilinguisme cède sa place au multilinguisme des citoyens, au moins dans les propositions et intentions des intellectuels. C'est cela ce qui me permet de dire que nous assistons aux préliminaires d'une société européenne qui se veut plurilingue, les systèmes éducatifs ayant l'obligation de se mettre au service de cette voie commune.

LANGAGE DES MÉDIA ET DYNAMIQUE DE LA LANGUE

Mais il me semble qu'il faut considérer un autre phénomène de type social qui a produit aussi ce déclenchement. Je pense à l'extension et à la présence continue d'un genre discursif dans les situations les plus fréquentes de communication qu'à un moment donné on a appelé *la langue de bois*. Cet usage technique, commercial et administratif aussi, largement transmis et rendu populaire par les médias (radio, TV, presse et publicité). Cela est aussi le résultat de la globalisation du monde actuel. Les médias ont agi comme moyen de diffusion servant à étendre dans toutes les couches sociales cet usage qui a pénétré de plus en plus dans le système du français actuel. Le même phénomène s'est produit, également, dans d'autres langues

européennes ayant les mêmes caractéristiques de ce monde occidental de l'audio-visuel et de l'information. Je pense évidemment à l'espagnol pour nous, mais aussi au catalan actuel qui a subi un changement très intéressant depuis 1976, date de la première planification linguistique avec le premier *livre de style*⁴ (Casals, 2001). Il s'est produit un changement dans les comportements langagiers qui va d'une langue plutôt figée et artificielle, où l'oralité et l'écriture sont nettement opposées, à une autre de plus spontanée et souple où les discours des médias, oral spontané et oral écrit, ont pénétré dans la communauté catalanophone.

(...) la llengua escrita també pot influir les manifestacions lingüístiques de cada individu, i sembla que en societats més avançades pot afaiçonar la llengua oral dels seus parlants; en canvi, en societats on el coneixement de la llengua escrita és propietat d'una minoria, difícilment podrà modificar els usos orals de tota la població.

Aquests dos prototipus de comunitats lingüístiques es poden observar clarament si els parlants són monolingües; ara bé, quan els usos escrits i orals vénen marcats per dues llengües, la connexió entre oralitat i escriptura es veu determinada per les funcions que exerceix cada llengua en cada comunitat de parla (Carrera, 2001: 176).

L'importance que les maisons d'édition ont accordé à la publication de ces manuels de style (de journaux, de TV, même des mairies, comme celui de la mairie de Barcelone, etc.) nous montre ce nouvel état de faits pour la langue catalane: une nouvelle dynamique où l'usage technocommunicatif domine, comme partout ailleurs.

Je pense que c'est surtout ce langage des médias (ce genre discursif entre les sciences du langage et les sciences de la communication) le responsable des changements les plus importants de la langue, en tout cas, de cette nouvelle dynamique qu'on constate, qui est à la fois terriblement démocratique et accessible à toute la population. Encore une fois, nous dirait-on,⁵ c'est la société technocrate qui évolue plus rapidement que la langue et qui impose à celle-ci de nouveaux changements.

Le langage comme discours et l'action comme comportement sont inséparables. Le discours des médias témoigne des valeurs qui circulent comme une monnaie d'échange dans les communautés sociales et ce faisant, il oriente l'opinion publique et a des incidences (bien que non nécessairement immédiates) sur les comportements sociaux (Bonnafeuf et Charaudeau, 1996: 45).

Je présenterai ici quelques exemples⁶ de cette évolution dans le comportement langagier des francophones — ce que j'appellerai *les faits* dans les usages— et les changements que cela suppose dans le système linguistique et dans la nouvelle vision que les techniciens ont du système — ce que j'appellerai *les effets* dans l'étude de la langue.

LES FAITS DANS LES USAGES

Pour les données qui révèlent l'actuel dynamisme de la langue chez les locuteurs francophones, je prendrai des exemples concernant quatre domaines: les phrases relatives, les tournures avec dislocation, les tournures avec détachement lexical et, finalement, les cas de nominalisation.

4. il s'agit du *llibre d'estil de les emissores radiofòniques de la corporació catalana de ràdio i Tv*.

5. Je pense aux réflexions d'Eudald Solà, du projet d'Atapuerca (Arsuaga et Martínez, 1998) qu'on a pu entendre souvent cette année dernière à la radio. Selon ce chercheur en paléanthropologie, le fait qui a le plus fait évoluer l'espèce humaine, qui la caractérise et qui la distingue des autres, c'est l'introduction de la technologie dans sa vie. Il s'agirait d'une vraie révolution de l'espèce humaine: la révolution technologique de l'homme.

6. les exemples, oraux et écrits, ont été tirés notamment d'un corpus de français parlé de mon université, le *corpus Barcelone* (sous ma direction) et de l'article de B-B sur le français au XXI^e siècle (Blanche-Benveniste, 2001). Dorénavant, je donnerai les références *corpus Barcelone*, *corpus B-B* pour les exemples de Claire Blanche-Benveniste.

1. On constate que l'usage de certains pronoms relatifs est toujours difficile à maîtriser, même pour les locuteurs "les plus instruits" qui "produisent des fautes de genre et de nombre extrêmement fréquentes avec le pronom relatif *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, surtout en parlant" (Blanche-Benveniste, 2000: 6). Ce sont des relatifs qui s'emploient dans un nombre de cas limité, à la place des pronoms *qui*, *que* et *dont*:
 - c'est quelque chose *auquel* j'ai assisté (oral, universitaire, *corpus B-B*)
 - c'est typiquement la situation avec *lequel* il y a des surprises (oral, médecin, *corpus B-B*)
 Il est également difficile à maîtriser le pronom relatif *dont*:
 - il y a beaucoup d'auteurs *dont* on dispose *des brouillons* (oral, universitaire, *corpus B-B*)
 On peut lire dans les journaux:
 - c'est quelqu'un *dont* on se souviendra *du nom* (écrit, presse, *corpus B-B*)
 Et entendre à la radio:
 - commenter des chiffres *dont* on n'est pas sûr du tout *de la validité*, de la solidité, ce n'est pas une bonne méthode (radio, ancien ministre, *corpus B-B*).
2. Les dislocations ou tournures dites disloquées, étaient considérées traditionnellement comme des pléonasmes, un vice que l'on devait éviter, quand elles étaient involontaires, et une ressource rhétorique quand elles manifestaient une intention de style. Elles sont, de nos jours, fréquentes à l'oral, mais évitées à l'écrit à cause de la réputation de familiarité qu'on leur a attribuée. C'est un phénomène sans doute très fréquent en français contemporain, qui manifeste la "déchéance" d'une ancienne norme (Blanche-Benveniste, 2000: 8-9):
 - dislocations avec anticipation du sujet:
 - *Les gens quand ils voient une soucoupe volante ils se sauvent* (oral, *corpus B-B*)
 - *Une femme quand elle rentre de son travail qu'est-ce qu'elle fait - elle dort* (oral, *corpus B-B*)
 - *Les animaux ils communiquent et ils émettent des signaux et des sons* (oral, *corpus Barcelone*)
 - ou parfois aussi avec reprise de l'objet:
 - *Les enfants ils l'ont ouvert le cadeau* (oral, *corpus Barcelone*).
3. Les détachements lexicaux sont des tournures de caractère fondamentalement littéraire. Ce type de tournures présentaient jusqu'au XIX^e siècle des adjectifs ou des participes détachés, en apposition, qui reliaient deux phrases. De nos jours, il semblerait qu'on les emploie sans qu'il y ait de lien avec la grande unité périodique, reliant deux phrases. Il y a, de nouveau, changement d'une ancienne norme et création d'une nouvelle norme:
 - Désireux de consulter leurs copies*, les étudiants peuvent se rendre au bureau pendant les heures de réception de l'enseignante (écrit, universitaire, *corpus Barcelone*).
4. Les nominalisations. Il s'agit de l'exemple le plus clair et connu de la grande influence des discours des média (presse, radio, TV) ainsi qu'un cas évident de l'influence des pratiques commerciales et administratives. Ce type de phénomène correspond à un usage protocolaire et institutionnalisé de la langue, un usage donc technique, où les nominalisations sont fréquentes et nombreuses puisqu'elles se situent dans la plupart des syntagmes:
 - augmentation de salaires* et des *embauches* supplémentaires réclamées par la quasi *totalité* des *syndicats* (oral, radio, *corpus Barcelone: Infos*)
 - forte descente des températures* pour *vendredi* prochain et le *week-end* (oral, radio, *corpus Barcelone: Infos*)
 - un demi siècle d'existence / l'organisation mondiale pour la santé / l'OMS / fête* à partir d'aujourd'hui à Genève son cinquantième *anniversaire* / en *prélude* à ces *célébrations* l'*OMS* a publié hier son *rapport* sur la *santé* dans le *monde* et l'*organisation* se déclare optimiste pour l'*avenir* de l'*humanité* / le *vingt-et-unième siècle* porte la *promesse* d'une

meilleure *santé* et d'une plus grande *longévité* / Pascale L (oral, radio, *corpus Barcelone: Infos*).

Dans une situation assez délicate pour une famille, le décès d'une belle-mère, j'ai pu entendre une des belles-filles dire au téléphone:

— l'alternative alors ? (oral, *corpus Barcelone*)

Il s'agit d'une question d'ordre pratique qui, paradoxalement, répondait à une longue explication du service des pompes funèbres. L'explication avait été donnée avec grand soin. À mon avis, ceci est un exemple clair d'un usage qui correspond à ce type de discours qu'on peut appeler *technocommunicatif* des pratiques administratives et commerciales. Il a pénétré dans l'usage parlé actuel des francophones et on constate qu'il est très valorisé et en forte expansion à cause du prestige des institutions dans la société et de l'influence médiatique qui, souvent, le véhicule .

Il est vrai qu'une des conséquences de ces séries de nominalisations est de rendre incompréhensibles certains discours aux non initiés et aux étrangers ne maîtrisant pas tous les usages de la langue. Il n'est pas facile pour un étudiant étranger de saisir tout le contenu du message: de la radio, de la TV, de la presse ou, tout simplement, de l'oral spontané. Ce type de discours, qui était dans son origine uniquement écrit, est devenu un usage parlé très fréquent.

LES EFFETS DANS L'ÉTUDE DE LA LANGUE

Quant aux conséquences d'ordre linguistique que ce dynamisme de la langue provoque dans les études et analyses des spécialistes de la langue française, je veux mettre l'accent sur trois éléments, ou *effets*, qui me paraissent fondamentaux et qui expliquent, en grande mesure, l'état et le contexte actuels des études sur le français contemporain.

Primo: la description du français contemporain s'est révélée incomplète et insuffisante, selon le cadre classique de grammaire française.

Secondo: il s'est produit un élargissement du cadre explicatif de linguistes et descripteurs de la langue avec l'introduction, qui s'est avérée indispensable, de données orales et d'autres données jugées fautives auparavant. Les normes sur la langue sont dynamiques et il faut pouvoir analyser tous les usages actuels qui manifestent les changements et l'établissement progressif de nouvelles normes.

Tertio: une des conséquences immédiates est l'apparition récente, dans la communauté des francisistes, d'une nouvelle étape de description grammaticale, puisqu'il y a certitude des manques et des absences en matière de grammaire française (on n'a pas encore tout dit en question de grammaire française !). Mais le retour à la description grammaticale n'est pas un phénomène uniquement caractéristique de la linguistique française. On observe qu'il y a eu aussi retour à la linguistique descriptive dans la communauté mondiale des linguistes.

POUR CONCLURE

Une observation minutieuse sur les usages du français actuel peut nous montrer plusieurs choses. J'en citerai quelques unes:

- une dynamique du système de la langue conduite d'une façon naturelle par le changement social et médiatique de notre société d'information.
- une souplesse et un plus grand degré de liberté d'usages chez les locuteurs.
- une variation linguistique et la conscience de l'hétérogénéité du système chez les techniciens de la langue.
- l'extension de la notion de grammaire, qui semble sortir définitivement d'un cadre trop rigide et fixe de grammaire classique.

— et finalement, l'enrichissement des nouvelles syntaxes grâce à la réintroduction de la sémantique et à l'intégration de la dimension pragmatique dans la description grammaticale.

BIBLIOGRAPHIE

- ARSUAGA, J.-L. et MARTÍNEZ, I. (du projet Atapuerca) (1998) *La especie elegida. La larga marcha de la evolución humana*, Madrid, Ediciones Temas de hoy.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000), "Le français au XXI^e siècle: quelques observations sur la grammaire", *Le français moderne*, 68, Paris, Éditions du CILF, pp. 3-15.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000) "De l'intérêt des approches contrastives", *Le français dans le monde. Actualité de l'enseignement bilingue*, p. 95-97.
- BONNAFOUS, S. et CHARAUDEAU, P. (1996) "Le discours des médias", *Le français dans le monde. Le discours: enjeux et perspectives*, pp. 39-45.
- CALVET, L.-J. (2000) "Les mutations du français: une approche écolinguistique", *Le français moderne*, 68, Paris, CILF, pp. 63-78.
- CARRERA I SABATÉ, J. (2001) "La normativització del català modifica els hàbits fonètics dels parlants?", *Llengua i cultura*, IEC, pp. 175-199.
- CASALS I MARTORELL, D. (2001) "El primer llibre d'estil de les emissores radiofòniques de la corporació catalana de ràdio i televisió: orientacions per a l'ús de la llengua a Catalunya ràdio i RAC", *Llengua i literatura. Revista anual de la Societat catalana de llengua i literatura*, 12, Institut d'Estudis Catalans, pp. 339-374.
- EDITORIAL EMPÚRIES (1987-1988) *Un model de llengua pels mitjans de comunicació. Llibre d'estil del Diari de Barcelona*. Barcelona, Empúries.
- GADET, F. (1990) *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GADET, F. (1992) *Le français populaire*, Paris, PUF.
- GARCIA CASTANYER, MT. (depuis 1991) *Corpus Barcelone*, Universitat de Barcelona [non publié].
- HABERT, B. et alii (1997) *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.
- KLINKENBERG, J.-M. (2000) "Quels français pour demain?", *Le français moderne*, 68, Paris, CILF, pp. 1-2.
- LABOV, W. (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Ed. de Minuit.
- SIGUÁN, M. (1995) *L'Europa de les llengües. Una proposta per a Europa basada en el multilingüisme, sense renunciar a la pròpia identitat lingüística*, Barcelona, Edicions 62.
- SIGUÁN, M. (2000) "Bilinguisme dans l'enseignement. Panorama européen", *Le français dans le monde. Actualité de l'enseignement bilingue*, Paris, Hachette/Edicef, pp. 10-21.

Revues techniques

- Le français dans le monde. Recherches et applications* (1991): *Enseignement/ apprentissages précoces des langues*, Paris, Hachette/Edicef.
- Le français dans le monde* (1994): *Médias: faits et effets*. Paris, Hachette/Edicef.
- Le français dans le monde* (1996): *Le discours: enjeux et perspectives*. Paris, Hachette/Edicef.
- Le français dans le monde. Recherches et applications* (1997): *L'intercompréhension: le cas des langues romanes*, Paris, Hachette/Edicef.
- Le français dans le monde. Recherches et applications* (1998): *Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen. Les langues vivantes: apprendre, enseigner, évaluer. Un cadre européen commun de référence*, Paris, Hachette/Edicef.
- Le français dans le monde. Recherches et applications* (2000): *Actualité de l'enseignement bilingue*, Paris, Hachette/Edicef.

LA LANGUE QUI DISCOURT: L'AUTRE LEÇON DE FERDINAND DE SAUSSURE (III)

CARMEN GARCÍA CELA
Universidad de Salamanca

Dire que Ferdinand de Saussure (1857-1913) est l'une des figures les plus relevantes de la linguistique contemporaine, que le *Cours de linguistique générale*, publié en 1916 par ses disciples Charles Bally et Albert Sechehaye, constitue le discours fondateur de cette discipline, n'ajoute que peu de chose au portrait du maître genevois. Sans oublier l'apport indiscutable du *Cours*, la personnalité scientifique de Saussure nous découvre, de nos jours, des visages divers qui permettent de cerner autrement une pensée complexe, curieuse d'explorer des domaines que la leçon de linguistique n'accède pas même à entrevoir. Peut-être guidé par le biais d'un regard différent, Jean Starobinski a fouillé dans ses manuscrits pour y scruter la trace d'un souffle qui saisit, sous un autre angle, les plis des phénomènes de langage. Attrapé dans le filet des brouillons de Saussure, Starobinski s'est laissé fasciner par les *Anagrammes*, fourmillants de mots en proie non pas aux unités abstraites de la langue mais à ces autres mots, leurs semblables, que le discours absorbe comme des entités concrètes de la parole. Plus proches de la substance que de la forme, ces mots que, sous les mots, Starobinski ausculte après Saussure,¹ s'animent d'une mouvance qui interroge les assises de la linguistique et les principes définitoires du signe, tout en voulant se jouer des valeurs qui se mesurent aux traits différentiels qui font de la langue un système, tout en semblant démentir ce que Saussure insiste à démontrer dans son *Cours*, à savoir que la langue est forme et non substance.

1. LES ANAGRAMMES

De quoi est-il question dans les *Anagrammes* ? Plus ou moins à la même époque à laquelle Saussure enseigne la linguistique à l'Université de Genève, il consacre une partie de son temps à l'étude d'un autre sujet : la versification dans la poésie latine, plus particulièrement, dans le vers saturnien. À la lecture des poèmes, l'œil critique du linguiste est immédiatement frappé par des répétitions récurrentes de certains sons. Au fur et à mesure que Saussure élargit l'éventail de textes latins étudiés, il constate la manifestation persistante du phénomène... Ayant cru avoir trouvé une seconde contrainte de versification, il s'adonne à chercher ces règles qui régissent autrement l'agencement du vers et à tenter de formuler dans le plus grand détail ce qu'il conçoit comme une loi anagrammatique. À cette fin, il se donne une hypothèse de travail : étant donné le nombre de répétitions phonématiques repérables dans les vers, il serait fort probable que ces phonèmes aient subi des associations non fortuites ; il se pourrait également que leur rassemblement ultérieur par le lecteur révèle un nom propre désignant celui d'un Dieu, celui

1. Le volume que Starobinski consacre à l'étude des *Anagrammes* de Saussure a pour titre *Les mots sous les mots. Les Anagrammes de Ferdinand de Saussure*.

d'un personnage... Ainsi considérée, l'opération discursive menant à la construction du vers aurait suivi les phases suivantes : choix du nom propre latent par l'auteur, que Saussure hésite à désigner par « mot-thème » ou « hypogramme » (Starobinski 1971: 31-32) ; analyse phonique de l'hypogramme ; dissémination de l'hypogramme dans le vers au moyen de groupements d'au moins deux phonèmes –« diphones » ou « polyphones » (Starobinski 1971: 25) ; repérage des diphones par le lecteur censé reconstruire le mot-thème. L'exemple le plus parfait que Saussure ait pu trouver recèle, parmi ses mots, un nom de nature anagrammatique, FALERNI, dont le repérage s'est effectué à la suite d'avoir détecté des kystes phoniques intercalés dans la ligne du discours (voir Figure 1).

La prise de position de Ferdinand de Saussure dans les *Anagrammes*, pourrait mener à penser à un affrontement entre la théorie du linguiste et celle du commentateur des textes latins. Or, une telle interprétation s'estompe si l'on tient compte du fait que, dans chacun des deux cas, Saussure adopte un niveau d'analyse différent: si dans le *Cours* il lui fallait cerner le statut formel de la langue ainsi que celui de son unité minimale, l'étude des anagrammes, pour sa part, va lui permettre d'observer cette unité, c'est-à-dire le signe linguistique, au moment où elle quitte le stade virtuel de la langue pour aménager sa performance dans le discours, dont l'étude n'est qu'annoncée dans le *Cours*. Comme nous l'avons déjà signalé dans une étude précédente (García Cela, 2001), la distance qui sépare le *Cours* des *Anagrammes* tient justement du fait que, dans ces derniers, Saussure s'installe d'emblée dans le discours et que non seulement l'opération réclame son appartenance discursive mais qu'elle affiche également sa nature «trans-discursive». En effet, l'enjeu instauré par l'anagramme saussurien s'en prend au discours manifeste en le confrontant à un discours latent antéposé, le but de la recherche du linguiste étant très précisément celui de décrire les mécanismes qui assurent la transfusion d'éléments d'un discours à l'autre. La génialité de Saussure consiste à avoir insinué que la langue n'est pas seule à pouvoir assumer la potentialité du discours et que la matérialité phonique d'un autre discours est en mesure de partager –sous des modalités qu'il convient de déceler– cette fonction annonciatrice du discours qui va suivre.

La migration qui a lieu dans le passage de la langue au discours, puis du discours à un autre discours, ne va pas sans percuter l'unité minimale dégagée de chacun de ces trois plans du langage. Et si l'unité à l'œuvre dans la langue, le signe linguistique, se devait d'obéir aux principes de l'arbitraire et de la linéarité tout en déterminant les caractères des entités du discours –les énoncés–, le segment anagrammatique, que nous avons désigné ailleurs par le terme de symbole (García Cela, sous presse) pour le distinguer du signe linguistique, étant de l'ordre du « trans-discursif », se procure une physionomie propre débordant celles du signe et de l'énoncé. Tel que nous l'avons vu ailleurs (García Cela, sous presse), la répétition anagrammatique engendre un matériau arbitraire au regard du code abstrait de la langue mais directement motivé par la matière phonique de l'hypogramme antéposé. Ainsi –et c'est là la conclusion à laquelle nous parvenions dans les deux articles qui devancent celui-ci– l'opération anagrammatique ne met pas en cause les principes constitutifs de la langue. Bien au contraire, elle les présuppose tout en les réinterprétant, à ses propres fins, dans l'intervalle où l'anagramme manipule le matériau discursif en portant le discours manifeste à réabsorber les ingrédients d'un discours antécédent.

2. ANAGRAMME ET LINÉARITÉ

Il convient à présent de se tourner vers le second principe constitutif du signe, à savoir la linéarité du signifiant, pour apprécier les procédures adoptées par l'anagramme pour s'incorporer les segments phoniques empruntés au mot-thème sous-jacent. Après avoir établi le statut de

l'arbitraire du signe, Saussure énonce dans le *Cours* le principe de la linéarité qui régit la formation de l'unité linguistique :

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne. (Saussure 1978: p. 103)

Et, plus loin, il compare la linéarité du signifiant aux signes d'autres systèmes dont la distribution des éléments s'opère en marge de la succession temporelle :

Tout le mécanisme de la langue en dépend [de la linéarité]. Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession du temps. (Saussure 1978: p. 103)

Saussure souligne ainsi la nature acoustique du signifiant du signe tout en illustrant le caractère temporel de la succession de ses éléments par la traduction spatiale qu'en fait l'écriture. Plus tard, Martinet viendra compléter l'analyse de Saussure en posant la double articulation du signe grâce à laquelle l'on a pu vérifier que la linéarité s'applique aussi aux éléments formels constitutifs du signifié, à savoir les monèmes de la première articulation (Martinet 1960: 21).

Pour ce qui est des anagrammes, le discours linguistiquement structuré se plie au principe de linéarité dicté par la langue : le format visible du vers saturnien est bien celui d'une ligne. Cependant, la mise en place de l'anagramme brise cette ligne de façon à perturber sérieusement l'enchaînement successif des phonèmes promis par le code de la langue. En effet, l'opération anagrammatique repose sur la mise à l'écart provisoire des monèmes à travers lesquels se linéarise le signifié et s'exerce à bousculer la disposition des phonèmes au moyen d'une gestualité toute particulière. Or Saussure précise bien que le mot, avant de devenir le symbole susceptible d'être mobilisé par l'anagramme, est bien un signe au sens linguistique du terme :

Dès l'instant où le poète était tenu, par loi religieuse ou poétique, d'imiter un nom, il est clair qu'après avoir été conduit à en distinguer les syllabes, il se trouvait, sans le vouloir, forcé d'enregistrer les formes, [...]

Je ne serais pas étonné que la science grammaticale de l'Inde, au double point de vue phonique et morphologique ne fût ainsi une suite de traditions indo-européennes relatives aux procédés à suivre en poésie pour confectionner un carmen, en tenant compte des formes du nom divin. (Starobinski 1978: 37-38)

La réflexion que Saussure porte ici sur la poésie védique insiste sur l'articulation *phonique* et *morphologique* de l'hypogramme, ce qui le rend comparable aux autres signes du système de la langue avant d'être capturé par la turbine déstabilisante de l'anagramme.

3. RENVERSEMENT DE LA LINÉARITÉ

Or, une fois l'hypogramme convoqué en tant que fournisseur du matériau de l'anagramme, il n'y a que son aspect phonique qui compte : le poète en analyse minutieusement les syllabes afin qu'il puisse abandonner son régime latent et que ses morceaux, dispersés à la surface du texte, imitent, remémorent, répètent de façon intermittente l'unité compacte de laquelle ils sont issus. Curieusement, lorsque Saussure décrit le traitement que l'anagramme fait subir à la linéarité, il nous offre l'une des rares exceptions où il s'essaye aux mélanges notionnels entre la recherche littéraire et la recherche linguistique ainsi qu'une occasion exceptionnelle de confronter le statut du symbole à celui du signe linguistique :

Le principe du diphone revient à dire qu'on représente les syllabes dans la CONSÉCUTIVITÉ de leurs éléments. Je ne crains pas ce mot nouveau, vu que s'il existait [...]. C'est pour la linguistique elle-même qu'il ferait sentir ses effets bienfaisants.

Que les éléments qui forment un mot se suivent, c'est là une vérité qu'il vaudrait mieux ne pas considérer, en linguistique, comme chose sans intérêt parce qu'évidente, mais qui donne d'avance au contraire le principe central de toute réflexion utile sur les mots. Dans un domaine infiniment spécial comme celui que nous avons à traiter, c'est toujours en vertu de la loi fondamentale du mot humain que peut se poser une question comme celle de la consécutive ou non-consécutive, et dès la première [...]

Peut-on donner TAE par *ta + te*, c'est-à-dire inviter le lecteur non plus à une juxtaposition dans une consécutive, mais à une suite des impressions acoustiques hors du temps ? hors de l'ordre dans le temps qu'ont les éléments ? hors de l'ordre linéaire qui est observé si je donne TAE par TA-AE ou TA-E, mais ne l'est pas si je le donne par *ta + te* à amalgamer hors du temps comme je pourrais le faire pour deux couleurs simultanées. (Starobinski 1971 : 46-47)

Dans le passage précédent, Saussure envisage la scission qui s'origine lorsque l'analyse passe du niveau linguistique à proprement parler au niveau trans-discursif. Du point de vue de l'usage ordinaire du langage, il va sans dire que l'organisation linéaire des phonèmes du signifiant ne peut être mise en question et s'il fait allusion à la *consécutive*, l'on devine, derrière le mot, que c'est bien de la linéarité qu'il s'agit. Par contre Saussure annonce aussi le peu de respect que la démarche anagrammatique manifeste à l'égard de la ligne concaténée du signifiant en prônant une logique de la discontinuité à plusieurs titres.

3.1. Morcellement

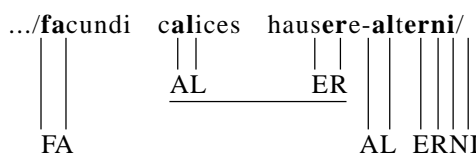
La première fois que l'opération anagrammatique contrarie le principe de la linéarité correspond au moment où le poète morcelle l'hypogramme pour en obtenir les dipphones. Ainsi, par exemple, lorsque Saussure découvre le nom d'APHRODITE caché dans le *De rerum natura* de Lucrèce, il tente lui-même d'imaginer le détail des couples de phonèmes dont l'auteur aurait dû tenir compte avant de se livrer à la composition du vers: A- ; AP- ; -RO- ; -OD- ; -DI- ; -IT- ; -TE (Starobinski 1971: 90). L'énumération des segments minimaux dans lesquels se décompose l'hypogramme contribue à mettre en évidence l'une des différences entre le symbole et le signe linguistique: alors que le signifiant du signe linguistique est décomposable en phonèmes qui sont tenus de suivre la ligne du temps, il s'avère que l'unité la plus petite dans laquelle le symbole est susceptible de se diviser constitue un complexe phonique, le diphone ou, en l'occurrence, le polyphone. Le diphone ne saurait être l'équivalent du phonème –cette unité minimale qui s'oppose aux autres phonèmes au moyen de ses traits distinctifs– car il constitue plutôt une masse sonore réduite qui contraste dans le discours avec d'autres masses sonores et qui est une entité trans-discursive reliant hypogramme et discours.

3.2. Dispersion

Le découpage en dipphones de l'hypogramme n'est pourtant que l'étape initiale de la dérogation provisoire à la linéarité qui continue d'être contestée au niveau du discours lorsque celui-ci matérialise l'absorption des dipphones et des polyphones. Loin de reproduire la forme compacte de la forme antéposée, les dipphones en dispersent les parties dans le texte en mélangeant à d'autres phonèmes non impliqués au jeu anagrammatique. Ainsi disséminés, les dipphones ne deviennent visibles que si l'on fait abstraction de la ligne qui les retient collés aux

énoncés auxquels ils sont affectés qui, eux, sont soumis à la consécutive. Ainsi l'a précisé P. Wunderli : « le principe de linéarité est d'abord aboli en ce qui concerne la subséquence des diphtonges (polyphonges). Il faut bien se rappeler que l'anagramme de Saussure n'est pas compact, que ses éléments sont dispersés dans un texte de base ; la linéarité est affectée dans la mesure où les différents diphtonges sont séparés les uns des autres par des groupes de phonèmes n'appartenant pas à l'anagramme » (Wunderli 1972 : 43). Entouré de phonèmes indifférents au décryptage anagrammatique, le repérage des diphtonges détermine l'émergence d'une seconde lecture qui, se refusant à suivre le fil paisible de la ligne du discours, ignore les phonèmes intercalés, non pertinents pour l'opération. Considérons l'anagrammatisation de FALERNI :

Figure 1



La lecture de l'anagramme, plus sélective que celle du discours, bondit de diphtongue en diphtongue jusqu'à ce qu'elle complète le parcours archéologique poussant le discours à remémorer à travers ses propres phonèmes l'hypogramme latent.

3.3. Récursivité

L'exemple précédent sert aussi à illustrer un nouveau cas d'infidélité à la linéarité. Les diphtonges actualisés par le discours ne limitent pas leur apparition à une seule occurrence. Les diphtonges ne sont pas censés dire une fois pour toutes : un diphtongue renvoyant à un même segment peut multiplier ses apparitions dans le discours ; et rien n'empêche que les phonèmes qui intègrent ce même diphtongue puissent être répétés dans des diphtonges proposant des découpages différents de l'hypogramme. C'est ainsi que les diphtonges –AL– et –ER– apparaissent deux fois respectivement dans le décryptage des sons alors que FLERNI ne les contient qu'une seule fois et que le –A– de ce même diphtongue –AL– est repris dans le diphtongue –FA–. La linéarité du signifiant du mot-thème est ainsi perturbée par la « récursivité de certains diphtonges ou de quelques phonèmes faisant partie du diphtongue » (Wunderli 1972 : 43). La récursivité des diphtonges et des phonèmes contrevient le principe de la linéarité dans la mesure où l'enchaînement successif des phonèmes veut aussi que leur place à l'intérieur du signifiant soit pertinente pour la discrimination des unités de la langue. Dans la perspective linguistique, lorsqu'un phonème change de place, ce sont tous les rapports entre le signe et le système qui sont modifiés. À l'opposé, dans l'opération anagrammatique, aucune restriction n'intervient pour que les diphtonges réitérent plusieurs fois de suite un même morceau de l'hypogramme ni pour que les phonèmes de ce diphtongue participent à d'autres assemblages diphtongématiques. En cultivant la redondance, la composition anagrammatique exhibe le faste de dépenses non nécessaires que refuse le principe d'économie du système de la langue dont l'ensemble des traits distinctifs est fondé sur l'absence de répétition des marques différentielles.

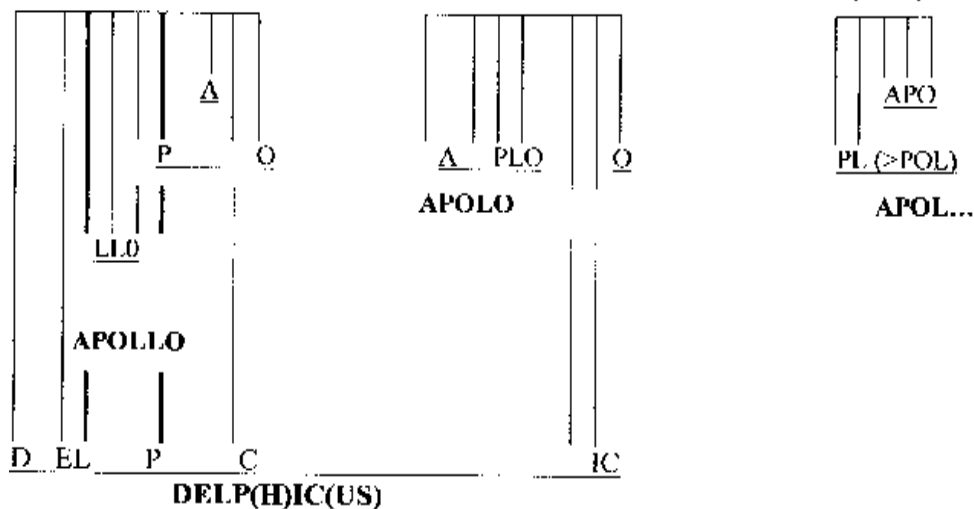
3.4. *Synchrétisme*

Si la *récurtivité* des diphones permet la divulgation, jusqu'au ressassement, de certaines parties de l'hypogramme, un autre phénomène permet une autre sorte d'excès, celui par lequel « un seul et même phonème du texte de surface peut représenter synchrétiquement les phonèmes-occurrences identiques de plusieurs mots anagrammatisés » (Arrivé 1985: 23-24).

Figure 2

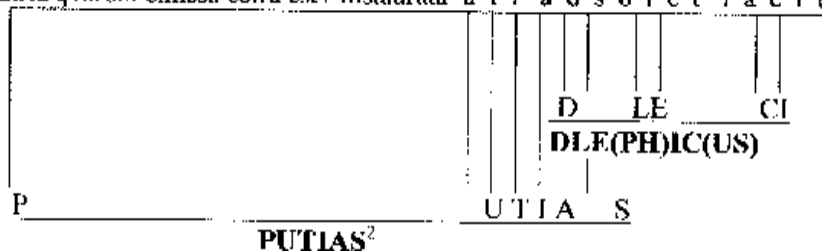
8/9

Dvello perfacto / Donom amplon Victor ad mea templa portato



10/11

Sacraque patria quorum omnia cora est / Instaurata uti ad solet facito



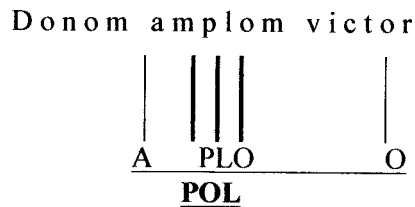
2. Les deux schémas spécifient l'analyse des phonèmes effectuée par Saussure (Starobinski 1971 : 65-75).

Ainsi en va-t-il dans l'exemple analysé dans la Figure 2 où, dans l'espace réduit de quatre vers, cinq anagrammes se chevauchent. L'anagrammatisation d'APOLLO comporte deux formes imparfaites APOLO et APOL..., alors que la première APOLLO répète un par un tous les phonèmes du mot-thème. *Le locus princeps*³ « Dvello perfacto » reçoit en outre l'anagramme DELPHICUS que Saussure reconnaît sous sa carcasse consonnantique : D-L-P-C. DELPHICUS partage avec APOLLO le -L- que tous deux ont en commun et se complète partiellement par le diphone -IC- qu'il emprunte au *locus princeps* suivant « Donom amplom victor ». Au derniers vers de la composition, dans le passage « uti adsolet facito », l'anagramme de DELPHICUS rejoint celui de la Pythie, reprise à la forme ancienne du génétif latin PUTIAS. La *récurtivité*, comme le *syncrétisme*, s'opposent à l'univocité qui rapprochait le signifiant du signifié du signe linguistique. Si dans le premier cas le segment du mot-thème signifié se rattache à un signifiant démultiplié, dans le second un seul signifiant rayonne dans la direction de plusieurs mots-thèmes. L'univocité est désormais remplacée par une relation myriatique entre éléments signifiants qui se signifient entre eux en augmentant les opérations de renvoi.

3.5. Métathèse

L'on pourrait tout de même objecter que l'ordre des éléments proposés à l'anagrammatisation dans le même mot-thème est respecté au niveau de leur apparition dans le discours, aussi bien que dans la distribution des phonèmes à l'intérieur du diphone. Il n'en est rien, car, tel que le signale Wunderli, « l'ordre des diphones est le plus souvent inversé par rapport à l'ordre du mot de base » (*Ibidem*) et que les « métathèses » des phonèmes sont loin d'être l'exception qui confirme la règle. L'anagramme précédent comportait le polyphone -POL- d'APOLLO, rendu par -PLO- :

Figure 3



Le phénomène peut encore présenter d'autres variantes :

Figure 4

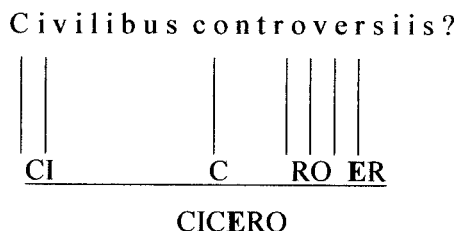


3. C'est ainsi que Saussure désigne le segment du discours qui contient un anagramme, c'est-à-dire « une suite de mots serrée et délimitable que l'on peut désigner comme l'endroit spécialement consacré à ce mot [l'hypogramme] » (Starobinski 1971: 50).

Ici, l'hypogramme *EMPERATORE* que Saussure détecte au troisième vers du même *Vaticinium* « *aqvam Albanam* » (Starobinski 1971: 76) montre que la métathèse peut s'étendre au-delà d'un seul complexe syllabique et contaminer ainsi deux diphtonges.

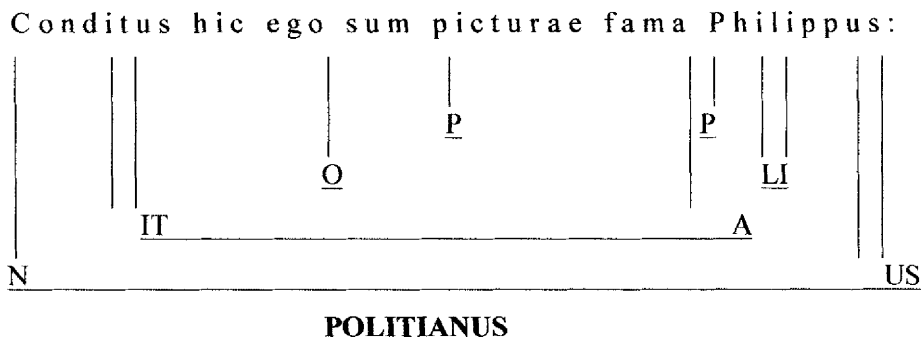
Quant à l'ordre d'apparition des diphtonges dans le discours, l'ensemble des variations possibles inclut toute une gamme de possibilités qui vont du simple déplacement d'un phonème par rapport à la succession énoncée dans le mot-thème –tel est le cas de *CICERO*, dans le fragment d'une lettre que Jules César adresse à l'écrivain ,

Figure 5



où le –E– placé après le diphtongue –RO– constitue la seule infraction à la disposition des phonèmes de *CICERO*– au désordre le plus absolu qui anéantit la ligne primitive de l'hypogramme en lui substituant l'amalgame de diphtonges la plus arbitraire qui soit. C'est le cas de l'Épithète de Fra Filippo Lippi où la reprise anagrammatique du nom de l'auteur, *POLITIANUS*, figurerait sa signature (Starobinski 1971: 140) :

Figure 6



3.6. Espacement

Le principe de la linéarité doit encore affronter une nouvelle contradiction. Dans le *Cours de linguistique générale*, Saussure était explicite quant à la nature temporelle de la linéarité du signifiant. Il proposait pourtant l'exemple de la succession des éléments dans le domaine de l'écrit dans le seul but d'éliminer les ambiguïtés que pourrait susciter la compréhension de la problématique abordée. Le bouleversement opéré par les anagrammes est capital car ici, l'écriture n'a plus le rôle accidentel d'une illustration et elle est appelée à occuper le tout premier

plan de la réflexion. Cette mobilisation des diphtongues au lieu de l'inscription implique désormais la substitution de la ligne temporelle par un vecteur spatial. C'est en vertu de sa spatialisée que le texte de base rend possible le bricolage avec les diphtongues. Le support matériel de l'inscription empêche qu'ils ne s'évanouissent une fois proférés. Happés dans l'espace de l'écriture, ils perdurent. Le texte les retient et les dessert comme des *topoi* énergétiques capturant des lectures multivoques.

3.7. Volume

C'est ainsi que l'espacement discontinu du mot-thème devient la condition de possibilité de sa propre reconstruction. Or, cette substitution de la coordonnée temporelle par la coordonnée spatiale n'implique pas l'émancipation du temps. En effet, lorsque Saussure sollicitait du lecteur de se soustraire « à l'ordre linéaire » pour effectuer « l'amalgame des diphtongues », il annonçait que la lecture de l'anagramme véhicule le rassemblement des phonèmes éparpillés dans le texte dans une dimension où le temps s'abolit. Le diphtongue creuse ainsi, à l'intérieur de l'espace du texte, l'extase du temps. Par l'ajout de ce second niveau de lecture, le symbole se libère de la contrainte linéaire et devient un volume.

C'est parce que l'anagramme ouvre un espace intermédiaire au sein du linguistique que le morcellement, la dispersion, la récursivité, le syncrétisme, la métathèse, l'espacement deviennent tous des traits concurrents à faire du symbole un volume et que celui-ci est capable de perpétuer l'éclatement anagrammatique du signe linguistique dans la discontinuité de ses fragments avant que le calme de la ligne de l'apaise à nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, M. (1985) « Intertexte et Intertextualité chez Ferdinand de Saussure, dans *Le plaisir de l'intertexte*, éd. Peter LANG, Duisbourg, Raimund Theis – Hans T. Siepe, 11-31.
- GARCÍA CELA, C. (2001) « La langue qui discours : l'autre leçon de Ferdinand de Saussure (I) », dans *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, éd. Uzcanga Vivar, I. – Llamas Pombo, E. – Pérez Velasco J.-M., Salamanca, Ediciones Universidad, 149-158.
- GARCÍA CELA, C. (sous presse) « La langue qui discours : l'autre leçon de Ferdinand de Saussure (II) », Communication présentée au *IV Congreso Internacional de Lingüística Francesa* à Santiago de Compostela.
- MARTINET, A. (1960) *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- SAUSSURE, F. de (1978) *Cours de linguistique générale*, éd. T. de MAURO, Paris, Payot.
- STAROBINSKI, J. (1971) *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.
- WUNDERLI, P. (1972) « Saussure et les anagrammes », *Travaux de linguistique et de littérature*, X-1, 35.55.

EN TORNO A UNA PERSPECTIVA DIACRÓNICA DEL CAMBIO SINTÁCTICO: DEL FRANCÉS ANTIGUO AL FRANCÉS MODERNO

RAMÓN GARCÍA PRADAS
Universidad de Castilla-La Mancha

Con el presente trabajo de índole diacrónica, nos disponemos a tratar la cuestión del cambio sintáctico partiendo del francés antiguo hasta llegar al estadio actual del francés moderno. Concretamente, abordaremos esta amplia cuestión desde tres puntos de vista: en primer lugar, el orden de palabras en la oración; en segundo, la expresión del complemento de nombre y, finalmente, la posición del adjetivo dentro del grupo nominal. Estos tres ejes de análisis servirán para dar cuenta del francés antiguo como una lengua en evolución donde la sintaxis no es precisamente uno de los niveles lingüísticos sujetos al cambio en menor medida. En efecto, en una lengua que se está formando, liberándose progresivamente de la influencia del latín, entre hablantes poco o nada instruidos y con una ausencia notoria de gramáticas y una enseñanza de la lingüística prácticamente nula, el cambio lingüístico será más que considerable en todos los niveles de la lengua, incluso entre los que hemos de suponer más estables, como es el sintáctico.

Según hemos apuntado, existen diferentes explicaciones que justifican el cambio lingüístico y, más concretamente, sintáctico. Nosotros hemos hecho referencia principalmente a cuestiones de índole social para así justificarlo. A tal respecto, Alonso-Cortés afirma que “no es posible en muchos casos establecer un agente único en el cambio” (1992: 254). De ahí la pluralidad de razones anteriormente aducida. Por ejemplo, una alteración fonética puede ser, asimismo, el desencadenante de un cambio en el nivel morfosintáctico. Precisamente, esto fue lo que ocurrió en francés antiguo con la desaparición del sistema de declinación, indicador del caso de la palabra y, por ende, de su función sintáctica. Concretamente, la evolución fonética del francés se ha caracterizado, desde un punto de vista diacrónico, por el debilitamiento y posterior desaparición de las vocales¹ y consonantes² en posición final de palabra. De ahí que las desinencias de las declinaciones terminaran por desaparecer al ocupar justamente esta posición.

1. Convendría precisar al respecto que no siempre se produce una desaparición total de las vocales en final de palabra: “Elles se trouvent en position faible. Cependant, nous verros qu’elles le sont plus ou moins selon que le mot est *paroxyton*: la finale suit alors directement la voyelle accentuée et bénéficie encore d’une force relative; *proparoxyton*; la finale arrive derrière une posttonique, l’effort nécessaire à son articulation se maintient plus difficilement. D’autre part, il faut faire une distinction entre [a] du fait de son ouverture maximale à une force qui la protège d’un effacement complet. Les autres voyelles, moins ouvertes, donc moins résistantes, se sont, de façon générale, affaiblies jusqu’à disparaître” (Joly, 1995: 64). Generalmente, las vocales finales suelen conservarse de manera debilitada cuando van precedidas de un grupo consonántico difícil de pronunciar.

2. En efecto, según Bonnard (1995: 29-30) la tendencia de las consonantes finales es su desaparición, distinguiendo dos fases en el proceso: ensordecimiento y desaparición. Sin embargo, Bonnard precisa que nos podemos encontrar con casos de resistencia de la consonante final: “1° <<Liaisons>>: *les hommes*; 2° Langue savante: conservations de consonnes à la pause selon les grammairiens; 3° Maintien ou réfection dans quelques monosyllabes: *bec, lac, aoiù*; 4° Maintien de *f* (< *p, b, v*): *bove>boeuf, capu>chef, clave>clef*; 5° Maintien de *l* et *r*: *filu>fil, muru>mur*; 6° Maintien jusqu’au XVIIe des nasales devenues finales” (1995: 30).

A la desaparición en el empleo de las declinaciones, hemos de añadir que el francés antiguo, en su nivel morfosintáctico, ha sufrido un proceso de reducción sorprendente. Decimos *sorprendente* porque hemos de entender tal proceso desde una doble perspectiva: reducción en el número de declinaciones y reducción en el número de casos. Como sabemos, el latín clásico contaba con cinco declinaciones, pero ya en latín vulgar los sustantivos de la cuarta y la quinta declinación fueron asimilados por los sustantivos de la segunda (tipo *murus-i*) y los femeninos de la primera (tipo *rosa-ae*). En cuanto al proceso de reducción del número de casos, conviene destacar que aun fue mucho más drástico, ya que en francés antiguo tan sólo distinguimos dos casos (caso sujeto y caso régimen³) para expresar las distintas funciones sintácticas, mientras que en latín el sistema flexivo se articulaba en seis casos. La reducción y posterior desaparición de las declinaciones conllevará, evidentemente, toda una serie de cambios en el nivel morfosintáctico. Se podría destacar, en este orden de ideas, el creciente empleo de preposiciones para dar cuenta de las diferentes relaciones entre palabras o el establecimiento de un orden sintáctico que tienda a determinar estas funciones:

Le développement d'autres marques fonctionnelles (prépositions, ordre de mots) avait rendu le plus souvent superflues les marques casuelles, si bien qu'on aboutit vers le premier millénaire après J-C, sur tout le domaine latinophone (la Romania) à la réduction des mots et des adjectifs à deux cas (Bonnard y Regnier, 1995: 14).

La desaparición de la flexión en cualquier lengua románica, y más concretamente en francés, por su acentuada tendencia al debilitamiento fonético en final de palabra, conllevará, como ya hemos adelantado con la cuestión del orden, cambios más que considerables en la estructura de la oración. Así, el orden de palabras Sujeto-Verbo-Objeto, que en latín era hasta cierto punto libre, aunque con tendencia a situar el verbo en final de oración, puesto que su rico sistema de flexión casual y su amplia gama de declinaciones se convertían en indicadores de las diferentes funciones sintácticas de las palabras, pasará a convertirse en un orden mucho más fijo o rígido⁴ a medida que la flexión casual va desapareciendo. Sobre esta relación causa-efecto, es decir, desaparición de las declinaciones y generalización de un orden sintáctico SVO⁵ más o menos fijo nos dicen Queffélec y Bellon: “Le français moderne, qui n'est pas une langue à flexions, marque la fonction grammaticale surtout par la place des éléments dans l'énoncé (...). Le latin classique, langue qui dispose, au moins théoriquement, d'une riche flexion casuelle, connaissait un ordre différent, avec prédominance de la place finale du verbe” (1995: 250).

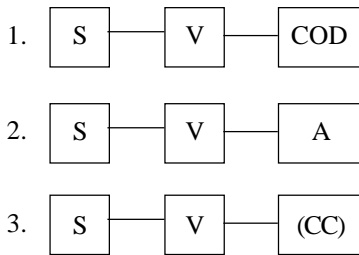
Esta idea de mayor rigidez en el orden sintáctico ha sido común para todas las lenguas románicas, incluyéndose, por tanto, el francés. Se pasa así de un orden XOY a un orden VOX.⁶ En latín existía la tendencia de situar el verbo al final de la oración, tal y como indica Brunot: “Les auteurs latins, quand ils n'étaient pas guidés par une intention particulière, plaçaient généralement le verbe à la fin de la préposition” (1966: 264). Sin embargo, en francés moderno el verbo ha pasado a ocupar una posición media o inicial (por ejemplo, en los casos de inversión). Para avalar lo anteriormente expuesto, nos gustaría ofrecer el orden canónico del francés (Bonnard, 1993: 280):

3. Sobre la correspondencia de estos casos con el latín, Bonnard y Regnier nos dicen: “Un cas sujet (CS en abrégé) continuant le nominatif latin confondu avec le vocatif; un cas régime (CR en abrégé) assumant seul ou avec préposition les fonctions précédemment dévolues à l'accusatif, au génitif, au datif et à l'ablatif” (1995: 14).

4. En efecto, nos dice a este respecto Raynaud de Lage: “Comme l'on a vu, l'existence d'une déclinaison rend possible une grande liberté dans l'ordre des mots et des groupes des mots” (1968: 149).

5. A partir de ahora utilizaremos las abreviaturas S para el sujeto, V para el verbo y O para el objeto.

6. X designa cualquier categoría.



S = Sujet
 V = Verbe
 COD = Complément d'objet direct
 A = Attribut
 CC = Complément circonstanciel

Hablamos de un orden canónico o preestablecido en francés moderno porque la lengua lo exige en el nivel sintáctico para indicar la relación que una palabra guarda con el resto y, por consiguiente, su función. Sobre esta relevancia del orden en lengua francesa, Baylon y Fabre apuntan: “Cet ordre est très important en français, car, pour certaines unités syntaxiques, il est le seul moyen d’indiquer leur rapport avec le reste de l’énoncé, ou, si l’on préfère, leur place est pertinente pour indiquer leur fonction” (1978: 201). Baste tener en cuenta el siguiente ejemplo para demostrar la pertinencia de la posición y el orden en la delimitación de una función sintáctica frente a otra: *Nathalie invite Pierre à dîner* y *Pierre invite Nathalie à dîner*. En el primer caso, *Nathalie* cumple la función de sujeto, mientras que *Pierre* sería el objeto directo, sin embargo, en el segundo, *Nathalie* sería ahora el objeto directo y *Pierre* el sujeto.

En francés antiguo, en cambio, el orden, en tanto que criterio indicador de la función sintáctica era una cuestión harto fluctuante, pese a encontrarse ya a medio camino entre la libertad de la que gozaba el latín y las construcciones que irá exigiendo la progresiva pérdida de la flexión casual. En este sentido, Ménard (1994: 53) distingue, de hecho, cuatro tipos de posiciones para el francés antiguo:

- 1° ORDEN SUJETO-VERBO-COMPLEMENTO DIRECTO: Aunque este orden es el más común en francés moderno, en francés antiguo aparece principalmente en textos escritos en prosa y, sobre todo, en proposiciones subordinadas.
- 2° ORDEN COMPLEMENTO DIRECTO-VERBO-SUJETO: Resulta bastante frecuente en francés antiguo, apareciendo principalmente en textos en verso o bien, como procedimiento de unión entre una proposición y la precedente (Moignet, 1976: 357).
- 3° ORDEN COMPLEMENTO CIRCUNSTANCIAL-VERBO-SUJETO-COMPLEMENTO DIRECTO: También es bastante frecuente en francés antiguo, tanto en prosa como en verso.
- 4° ORDEN SUJETO-COMPLEMENTO DIRECTO-VERBO: Es el menos usual en francés antiguo, mientras que en latín solía ser el más frecuente. De ahí que este tipo de orden SOV suela aparecer en textos muy primitivos con tendencia aún a conservar la sintaxis de la lengua latina. Para avalar lo anteriormente expuesto, nos gustaría señalar las palabras de Moignet: “L’ordre complément-Sujet-Verbe est relativement rare. On en trouve des exemples à date ancienne” (1976: 361). Asimismo, este patrón sintáctico tenía tendencia a aparecer en francés antiguo en proposiciones relativas.

En función del lugar que ocupe el verbo en la frase, pues, según hemos podido constatar, parece ser la categoría gramatical que presenta una mayor movilidad posicional en francés antiguo, pese a ser núcleo oracional, podríamos hablar igualmente de una tipología de órdenes tripartita, mucho más clara, desde nuestro punto de vista, en tanto que da perfecta cuenta de la movilidad que tienen las posiciones sintácticas en una lengua que, por un lado, intenta reflejar la sintaxis del latín (con su orden XOY) y, por otro, se caracteriza por su libertad posicional al gozar aún de un sistema flexivo para indicar la función sintáctica de las palabras. Esta triple

división del orden posicional del verbo en la oración queda establecida por Moignet (1976: 361) distinguiendo entre lo que llama frase con verbo en posición medial, inicial y final. Sin embargo, no hemos de ver en esta libertad un uso anárquico del orden posicional. Si bien no puede decirse que fueran leyes perfectamente definidas en el plano de lo gramatical, en francés antiguo existían ciertas tendencias⁷ a la hora de organizar la estructura de un determinado enunciado. Como en francés moderno, primaba ya, ante todo, la posición medial del verbo tanto en oraciones principales e independientes como en subordinadas, aunque en menor medida en este caso, mientras que la posición inicial y final del verbo, de las que nos habla Moignet, podrían considerarse como posiciones de carácter excepcional. El problema radica en que estas excepciones, en francés antiguo, eran bastante cuantiosas:

Le verbe tend à se mettre à la seconde place dans la phrase, après un syntagme nominal ou adverbial. Bien entendu, il y a de nombreuses exceptions (...)

Verbe en tête

C'est l'ordre normal dans les incises, sans doute parce que le début de l'énoncé, ce qui précède l'incise, est considéré comme jouant le rôle de syntagme initial, parce que cet énoncé rapporté est logiquement le complément de l'incise (...)

Plusieurs syntagmes avant le verbe

En a.fr., ce tour est anormal en principale, assez fréquent en subordonnée (Batany, 1972: 228).

Una de las razones para justificar la posición medial del verbo dentro del plano sintáctico en francés antiguo se encuentra, evidentemente, en la naturaleza que presenta esta categoría gramatical. En efecto, el verbo era ya el núcleo de la frase, mientras que el resto de complementos actuaban en calidad de satélites regidos por esta categoría. Esta es una de las razones que permiten justificar (Wartburg, 1967: 103) la posición central del verbo en la frase. Sin embargo, se podría llegar más allá a la hora de defender la relevancia de esta categoría gramatical frente al resto, encontrando motivaciones de índole psicológica para así hacerlo, puesto que, en una época tan primitiva aún como es la Edad Media, primaba la acción frente a la reflexión.⁸ De ahí que el verbo fuera y sea la categoría más relevante y necesaria (la presencia, de manera explícita o implícita, de un verbo en la oración, para que está sea tal, es imprescindible). Es más, el verbo es tradicionalmente definido como acción frente al sustantivo que designa una persona, un animal, un objeto o una idea:

La notion verbale domine la phrase, elle en est le point fixe, le pivot, et les autres éléments tournent autour d'elle. C'est que l'homme du moyen âge vit beaucoup plus dans l'action

7. Estas reglas o tendencias podrían provenir de la influencia que las lenguas germánicas hubieron de ejercer en la evolución de la lengua francesa. No perdamos de vista, en este sentido, las invasiones bárbaras que sufrió el pueblo galo a partir del siglo V o incluso las anteriores incursiones del pueblo germánico, especialmente de colonos y agricultores, durante el establecimiento del pueblo romano en la Galia: "Une autre manière d'attacher les germains à l'Empire était d'en faire des colons, des cultivateurs. La Gaule surtout en voyait souvent arriver, les uns prisonniers de guerre, les autres en quête d'une terre. Et puisque le nombre de terres abandonnées était toujours grand, on n'était jamais embarrassé pour leur assigner un domaine" (Wartburg, 1967: 55). Justificada, pues, esta influencia germánica desde un punto de vista histórico, refiriéndose al nivel sintáctico y, más concretamente, a las reglas que rigen el orden de palabras, nos dice Galliot: "Ces règles sont, pour l'essentiel, d'origine germanique, et c'est dans l'ordre des mots que l'influence germanique s'est fait sentir les plus fortement. Le grand principe de l'ordre des mots en ancien français (il est toujours en vigueur en allemand) est celui-ci: <<inversión-exactement postposition du sujet toutes les fois que la proposition commence par un autre mot que le sujet>> (mais, ne comptent pas, à cet égard, les <<petits mots>>, conjonctions de coordination et de subordination). Cette postposition jouera si la proposition: a) est interrogative; b) commence par un complément d'objet, circonstanciel ou simplement un adverbe; c) est une proposition incise" (1967: 189).

8. Uno de los mejores ejemplos para constatar esta idea se encuentra en el carácter que la Literatura Medieval presenta, ya no sólo en el caso del pueblo francés, sino en muchos otros pueblos como, por ejemplo, el germánico. A menudo, el género con el que nace lo que nosotros entendemos y aceptamos por Literatura es el género épico o canción de gesta (*La Chanson de Roland* en Francia, *Beowulf* en Inglaterra, el *Cantar de Mio Cid* en España, etc.), siendo justamente la palabra *gesta* la que mejor define su naturaleza, pues, según Greimas, *geste* del francés antiguo proviene del latín *gesta* cuyo significado era *acción* (1997: 290)

que dans la réflexion (...). La vision immédiate de l'action comme émanation de la personne et s'identifiant avec la personne, est ce qui domine l'esprit et la langue (Galliot, 1967: 103-104).

Llegados a este punto, resulta relevante abordar el estudio diacrónico del orden de palabras XOY-VOX en francés antiguo, como en cualquier otra lengua románica, ya no sólo por su carácter fluctuante sino porque de ello se pueden derivar otras oscilaciones del orden sintáctico (Alonso-Cortés, 1992: 254). Así, una lengua con el orden VO presentaría las siguientes propiedades:

- a) Preposición + término
- b) Nombre + oración de relativo
- c) Nombre + complemento
- d) Auxiliar + verbo
- e) Comparativo + término de comparación

Sin embargo, una lengua con orden OV, tal y como era el latín, tendrá las mismas propiedades en orden inverso:

- a') Término + preposición (posposiciones)
- b') Oración de relativo + nombre
- c') Complemento + nombre
- d') Verbo + auxiliar
- e') Término + comparativo

Tal y como ya hemos señalado, de estas últimas características daría perfecta cuenta la lengua latina, mientras que el francés moderno, en tanto que lengua con orden VO, se correspondería con la primera clasificación. Una vez más el francés antiguo se muestra, en cambio, como una lengua fluctuante desde nuestra perspectiva diacrónica, en tanto que presenta construcciones que perfectamente podrían participar de ambas clasificaciones, lo cual permite afirmar que su nivel sintáctico no es en absoluto inmutable sino que, más bien, se trata de un nivel sujeto al cambio, donde, ante todo, predomina la alteridad en uno de los dominios de la lengua que hemos de suponer más estables. Por ello, bien podríamos afirmar, recogiendo las palabras de Alonso-Cortés, que “desde el orden OV hasta el VO ha habido un cambio sintáctico” (1992: 255). La explicación de este cambio la deberemos encontrar lógicamente en la estructura sintáctica de la lengua. Veamos, pues, algunos ejemplos donde cohabitan toda una serie de dobles de las estructuras anteriormente vistas:

- a) En francés antiguo, por ejemplo, el auxiliar no siempre antecede al verbo principal y va unido a él. Al contrario, puede precederlo, situándose incluso entre ellos algún complemento. Se rompe así con la ley de Behghel o principio que defiende la unidad de los elementos que constituyen una frase.⁹ Sobre esta ruptura posicional en la unidad del sintagma o frase verbal en francés antiguo nos dice además Brunot: “L'auxiliaire fait bien corps avec le participe, mais pas au point d'avoir près de lui une place fixe” (1966: 244).
- b) En francés antiguo, el orden de un sintagma nominal acompañado de un complemento determinativo o complemento de nombre también podía presentar un carácter fluctuante. Así, nos podemos encontrar con el nombre seguido del complemento (prototípico en el orden VO de las lenguas románicas) o con el complemento precediendo al nombre (prototípico en el orden OV del latín), si bien convendría resaltar que ya en francés antiguo

9. Esta ley queda enunciada por Alonso-Cortés como sigue: “Los elementos que forman un constituyente permanecen juntos” (1992: 256).

predominaba claramente el primer tipo de construcción, posteriormente generalizada en francés moderno. A tal efecto, Ménard apunta: “L’ordre habituel veut que le déterminé précède le déterminant (...). L’ordre déterminant + déterminé est beaucoup plus rare. Il apparaît seulement dans les textes archaïques et ne concerne que quelques formules figées, vite devenues traditionnelles” (1994: 23).

Teniendo en cuenta que el orden de palabras nos ha llevado a abordar la compleja cuestión del complemento del nombre¹⁰ en francés antiguo, creemos conveniente abordar su análisis, ya que el estudio de tal categoría desde un punto de vista diacrónico suponía el segundo objetivo del presente trabajo, al tiempo que deja patente una vez más la complejidad e irregularidad de la sintaxis que comporta el francés antiguo.

En latín bastaba con anteponer el sustantivo determinante en caso genitivo al sustantivo determinado, sin necesidad de que mediera ningún tipo de preposición. Se trataba de la construcción directa del complemento de nombre. Tal construcción, en francés moderno, ha pasado a ser indirecta y, además, el orden se ha alterado de manera contraria, ya que el francés moderno exige que el sustantivo determinante preceda al sustantivo determinado. No olvidemos que ésta es una de las construcciones marcadas por el orden VO: “Un caractère essentiel des langues du type VO, c’est la séquence déterminé + déterminant” (Picoche y Marchello-Nizia, 1989: 310). En francés antiguo, sin embargo, esta relación es bastante irregular. Como ya hemos visto, existen construcciones directas calcadadas del latín donde el sustantivo determinante se antepone al sustantivo determinado. En cambio, hemos de reconocer que, como en francés moderno, prima la construcción indirecta o con preposición, pudiendo utilizarse en este sentido y de manera no muy definida las preposiciones *a* y *de*. En general, existían una serie de reglas para cada tipo de construcción. Así, la construcción directa, en caso régimen y sin preposición, indicaba las relaciones de parentesco, alianza o posesión, siempre que el poseedor fuera un nombre de persona en singular y, sobretodo, un nombre de persona importante o de rango nobiliario. La preposición *de* se empleaba cuando el poseedor aparecía en plural, el nombre del poseedor designaba un animal o cosa, con los nombres geográficos y de origen, cuando existía un valor partitivo o bien con nombres de persona que presentaban valor indeterminado. Finalmente, la construcción con la preposición *a*, calificada como “construction banale, et qui ne fait que se développer tout au cours du Moyen Âge” (Galliot, 1967: 144), desconocida en latín clásico, pues debió aparecer, según Revol (2000: 189) ya en latín bajo y provendría de la forma *ad* + acusativo, se utiliza en francés antiguo con el nombre de una persona no determinada en el discurso o cuando hacemos referencia a varias personas. Sin embargo, los casos de concurrencia entre estas tres construcciones no debieron ser raros.

Vemos, pues, que el complemento de nombre presenta una sintaxis un tanto problemática debido a dos motivos desde nuestro punto de vista: la falta de generalización completa de un orden oracional VO y la carencia de rigor en el empleo de las preposiciones. No perdamos de vista, en este sentido, que el francés antiguo aún se seguía declinando, por lo que no ha perdido completamente su carácter de lengua sintética. En cualquier caso, nos parece relevante destacar que en francés moderno hemos conservado algún vestigio de esta fluctuación sintáctica proveniente de la Edad Media y que aún perdura en nuestros días en un nivel sintáctico mucho más definido. Por ejemplo, con respecto a la construcción del complemento de nombre con la preposición *a*, nos dice Galliot:

10. El orden nombre + complemento determinativo es una excepción de las lenguas románicas, pues el orden latino antepone el complemento determinativo, tal y como se aprecia en los ejemplos *Regis filius* o *Dei gratia* (Ménard, 1994: 24).

Cette construction deviendra la tournure populaire, encore en usage, dans le petit peuple et à la champagne (*la gosse à la concierge, le fiancé à la Française*) mais n'apparaît plus que dans deux ou trois expressions figées du français normal: *un fils à papa, être de la vache à Colas* (= appartenir à la religion réformée) (1967: 143).

Asimismo, la construcción del complemento determinativo o complemento de nombre sin preposición también se ha mantenido en francés moderno, si bien el orden determinante + determinado empezó a desaparecer ya en una época muy temprana, cayendo totalmente en desuso en el siglo XVI. Sí hemos conservado, sin embargo, ejemplos del orden determinado + determinante sin que medie preposición alguna, especialmente en nombres toponímicos, según señala Galliot a cerca de este orden sintáctico para el complemento de nombre: "il en subsiste aujourd'hui: quelques expressions figées comme *Dieu merci, bain-marie, Hôtel Dieu*, de nombreuses désignations de lieux: *La Chaise-Dieu, La grâce-Dieu, Vaux-le-Vicomte, Bourgl-Reine* (...) et de nombreux jurons: *mort-Dieu, ventre-Dieu, par le sang Dieu*" (1967: 143).

Para terminar, nos gustaría abordar, aunque sólo sea en breve, la cuestión del orden en el caso del adjetivo que complementa al sustantivo en un grupo nominal. Según apunta Raynaud de Lage (1968: 170) la posición del adjetivo era bastante libre en francés antiguo, incluso para el adjetivo en función de atributo. El adjetivo epíteto, en cambio, generalmente precedía al sustantivo (1968: 170). Así lo afirma igualmente Buridant, quien alude al orden OV como una de las causas de la anteposición del adjetivo: "En plus des adjectifs placés normalement en zone prénominale par leurs traits spécifiques, se placent également dans cette zone les adjectifs objectifs de caractérisation intrinsèque selon un ordre cohérent avec les résidus du type OV fonctionnant encore dans la morphologie comme dans la syntaxe" (2000: 170). Así, el hecho de anteponer el adjetivo en francés antiguo no respondía a razones especiales como ocurre en francés moderno (presencia de adjetivos monosílabos, construcciones lexicalizadas, razones de ritmo, eufonía, énfasis, búsqueda del efecto estilístico, etc.). En francés antiguo era normal que el adjetivo precediera al sustantivo cuando quedaba estrechamente ligado a él en calidad de epíteto. Ya hemos apuntado que la oscilación del orden OV y VO es una razón bastante lógica a la hora de justificar la anteposición del adjetivo en francés antiguo. Sin embargo, se podría aducir una razón más ante esta tendencia posicional: la posible influencia de las lenguas germánicas, en las que el adjetivo también se antepone al sustantivo. Tal fue el caso del inglés antiguo (Quirk y Wrenn, 1983: 87; Burrow y Turville-Petre, 1997: 45) hasta el punto de haberse mantenido dicha posición en nuestros días (por ejemplo, en inglés actual decimos *a beautiful girl, a short way*). Asimismo, cuando el adjetivo se posponía tanto en francés antiguo como en inglés antiguo, se debía a razones especiales: énfasis, problemas de versificación, cuestiones de estilo, etc.

En este sentido, no deberíamos perder de vista que el contacto con las lenguas germánicas en Francia viene manifestándose ya desde las invasiones bárbaras (siglo V) y en la época del francés antiguo a través de momentos como la batalla de Hastings (1066). A medida que el francés vaya evolucionando y se imponga el orden sintáctico prototípico de las lenguas románicas, orden VO, los adjetivos tenderán a pasar de la zona de anteposición, también zona de caracterización extrínseca para Buridant (2000: 170), a la zona de posposición o de caracterización intrínseca (2000: 170), con excepción de algunos adjetivos que, bien por su carácter monosilábico, porque adquieran una significación figurada o porque sean considerados epítetos de naturaleza (Grevis, 1988: 534-536) han de anteponerse en francés moderno. Estas mismas reglas se hacen extensibles a otras lenguas románicas como el español, lo cual demuestra que el orden oracional (OV/ VO) es criterio rector en otros aspectos sintácticos como es el orden dentro del sintagma. Así lo hemos puesto de manifiesto con el estudio diacrónico del sintagma

nominal que presenta la complementación de un adjetivo o de un complemento de nombre. Sin embargo, en el presente trabajo hemos podido constatar detalladamente que el orden oracional puede manifestar una amplia gama de combinaciones. Concretamente, el orden OV sólo se presenta como una posibilidad más y, desde luego, la menos extendida (Ménard, 1994: 53). Además, su aparición no conlleva tanto motivaciones lingüísticas como sí literarias. En este sentido, ya hemos destacado que, a menudo, se recurría a este orden para facilitar la rima en los textos literarios, pues es fácil hacer que rimen las desinencias en los verbos y ello no ha de resultar gratuito en una época en la que aún se pronunciaban bastantes consonantes en final de palabra. Además, hemos de añadir que, a nivel literario, el verso estaba infinitamente más extendido que la prosa (al menos hasta el siglo XII, inclusive). Llegados a este punto, cabe preguntarse por qué el francés antiguo presenta, entonces, estructuras típicas del orden latino en épocas tan tardías como son ya los siglos XI y XII, si el orden OV es el menos usual, tal y como demuestra el hecho de que determinadas estructuras posicionales dentro del sintagma (el complemento de nombre sería un ejemplo óptimo), en su mayor parte de uso, respondan ya al orden románico VO, y si su aparición depende ya no tanto de motivaciones lingüísticas como sí literarias, según acabamos de apuntar. Evidentemente, la influencia del latín es una buena razón para justificarlo, pero hemos de ser conscientes de que ya desde el latín bajo tendía a configurarse el orden posicional románico VO, con las implicaciones sintácticas que ello conlleva, entre las que podríamos destacar la posposición del adjetivo. En este caso concreto, no hemos de perder de vista que la anteposición ha sido y es para las lenguas germánicas, tales como el inglés, el orden más usual, sin presentar, por ello, en la actualidad un orden OV. En este sentido, la larga convivencia que ha conocido Francia con las lenguas germánicas a lo largo de su historia, desde las invasiones bárbaras en el siglo V hasta la batalla de Hastings en el siglo XI, cuyas consecuencias lingüísticas, culturales, sociales e históricas se harán patentes incluso en los siglos venideros, muestra el considerable contacto que ha existido entre el pueblo francés y el inglés, lo cual permitiría comprender que ciertas estructuras como la anteposición del adjetivo se mantengan con un alto o considerable porcentaje de uso hasta épocas muy tardías en las que, sin duda alguna, primaba ya el orden románico VO.

BIBLIOGRAFÍA

- ALONSO-CORTÉS, A. (1992) *Lingüística general*, Madrid, Cátedra.
- BATANY, J. (1972) *Français médiéval*, París, Bordas, 1978.
- BAYLON, C. Y F. FABRE (1978) *Grammaire systématique de la langue française*, París, Nathan.
- BONNARD, H. (1982) *Synopsis de phonétique historique*, París, Sedes, 1995.
- (1993) *Code du français courant*, París, Magnard.
- BONNARD, H y R. RÉGNIER (1989) *Petite grammaire de l'ancien français*, París, Armand Colin, 1995.
- BRUNOT, F. (1966) *Histoire de la langue française. Des origines jusqu'à nos jours*, T. 1, París, Armand Colin.
- BURIDANT, C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, París, Sedes.
- BURROW, J. A y T. TURVILLE-PETRE (1992) *A Book of Middle English*, Oxford, Blackwell Publishers, 1997.
- GALLIOT, M. (1967) *Études d'ancien français*, París, Didier.
- GREIMAS, A-J. (1977) *Dictionnaire de l'ancien français*, París, Larousse, 1997.
- GREVIS, M. (1988) *Le bon usage*, París, Duculot.
- JOLY, G. (1995) *Précis de phonétique historique du français*, París, Armand Colin.

- MÉNARD, P. (1988) *Syntaxe de l'ancien français*, Burdeos, Éditions de Bière, 1994.
- MOIGNET, G. (1973) *Grammaire de l'ancien français*, París, Klincksieck, 1976.
- PICOCHÉ, J. y C. MARCHELLO-NIZIA (1989) *Histoire de la langue française*, París, Nathan.
- QUEFFÉLEC, A y R. BELLON (1995) *Linguistique médiévale*, París, Armand Colin.
- QUIRK, R. Y C. L. WRENN (1955) *An Old English Grammar*, Londres, Methuen, 1983.
- RAYNAUD DE LAGE, G (1968) *Introduction à l'ancien français*, París, Sedes.
- REVOL, T. (2000) *Introduction à l'ancien français*, París, Nathan.
- WARTBURG, W v. (1946) *Évolution et structure de la langue française*, Berna, Éditions Franke S. A, 1967.

PROSE D'IDÉES, ESTHÉTIQUE ET ORDONNANCEMENT DISCURSIF

LUIS GASTÓN ELDUAYEN
Universidad de Granada

L'analyse des procédés de création du Langage et, particulièrement de création d'opinion, démontre qu'il n'existe pas d'énoncé, qui, inscrit dans des circonstances de discours «publiques», ne soit pas investi des valeurs illocutives, voire performatives. Dans le vacarme de la parole sociale, le phénomène scriptural de l'essai mériterait plus d'attention qu'on ne lui prête, spécialement d'un point de vue linguistique. Sa définition, même temporelle et provisoire -les affirmations de l'Histoire ou de la Science sont toujours «éventuelles», et tout en étant conscient que «définir, c'est réduire»-, va nous introduire dans un métalangage théorique, qui, bien que nécessaire, peut s'avérer globalisant.¹ ¿Notre espoir? Que son application à la pratique de l'écriture réelle, «auctorielle» -le cas échéant Marguerite Yourcenar-, nous signale la sortie du labyrinthe incommode des précisions définitoires. L'immersion dans les textes fera, probablement, que certains doutes s'évanouissent, mais que d'autres voient, indubitablement, le jour. C'est le risque de toute lecture textuelle, sous l'optique des principes généraux de la connaissance.

Nous pouvons définir l'essai -une forme d'écriture réclamant, sans doute, d'autres précisions- comme un texte, où le Sujet énonciateur, moyennant un langage fortement établi dans des coordonnées énonciatives précises, pèse, évalue et fait sien l'Objet de la prédication, ou -en acceptant une précision capitale proposée par l'auteur même- comme: «cette catégorie du style soutenu, mi-narratif, mi-méditatif, mais toujours essentiellement écrit» (37).² En d'autres termes, l'observation de l'univers se réalise à travers le tamis de l'Histoire/d'une histoire, du langage/d'une parole individuelle qui se construit, dans une forme linguistique qui se cherche et se crée. Cela signifie, en premier lieu, qu'en termes socio-biologiques le contexte nous conforme, en partie, et que selon l'opinion d'Alain Prochiantz, «notre pensée devient histoire culturelle, sociale, affective». Ensuite, que l'écrivain-essayiste effectue son projet avec des matériaux culturels; et finalement, qu'il répond -en un sens purement ontologique- à un mode d'existence effective ancré dans l'écriture.

Il en découle que le discours de l'essai peut être qualifié d'éloquent, de persuasif, ou plutôt de séducteur-argumentatif, puisque sa spécificité de réflexion «idéologique» (entendez le terme dans le sens d'écriture *idéelle* ou selon l'expression admise de «littérature d'idées») accepte terminologiquement cette caractérisation. L'évocation de la situation d'énonciation émerge, d'une part, du très fort ancrage textuel de l'individualité qui se dit dans le discours de l'essai

1. Je n'oublie évidemment pas les diverses interprétations des critiques, dont les références apparaissent dans notre bibliographie, ni les analyses étymologiques habituelles.

2. Les chiffres entre parenthèses renvoient au volume d'essais yourcenariens ayant pour titre *Le Temps, ce grand sculpteur*, Gallimard, 1983, choisi pour notre étude en raison de son hétérogénéité thématique. Ce procédé pourrait favoriser une intellection critique plus générale et contrastive.

-“Le langage est ainsi organisé qu’il permet à chaque locuteur de *s’approprier* la langue entière en se désignant comme *je*” (Benveniste, 1962: 262)-, et d’autre part de son caractère présumiblement littéraire,³ qui valide la considération de l’énonciateur comme l’agent -sujet linguistique créateur- d’une écriture, et celle-ci non pas comme le résultat de l’action verbale d’une personne civile.

Je voulais, tout simplement, souligner l’entité discursive du Sujet. Finalement, il paraît évident que l’expérience, *lato sensu*, médiata ou immédiate constitue la matière première de l’actualisation mentale et linguistique de l’écrivain, car l’essayiste s’inscrit, normalement, dans la spontanéité du moment historique -ou circonstances discursives extérieures-, dans l’expression figurative de son langage privé, de son idiosyncrasie -ou conditions propres à son discours. Ces précisions que je dénomme préalables -que l’on pourrait bien considérer comme des *préconceptions* qui d’après Peirce, “il ne nous vient pas à l’esprit qu’elles puissent être questionnées” (1976: 569)- ont cherché à délimiter, en dépit de l’apparence d’oximoron du syntagme, une forme d’existence discursive: l’essai.

Il faut, à mon avis, abandonner une attitude trop respectueuse des valeurs taxinomiques et inscrire dans la typologie générale du discours littéraire -entendue comme la conjonction d’actualisations sémiotico-linguistiques et définie à partir de la fonction poétique ou *ordonnement esthétique*- une discursivité de l’essai. “Tout se passe”, écrit M. Foucault, “comme si des interdits, des barrages, des seuils et des limites avaient été disposés de manière que soit maîtrisée, au moins en partie, la grande prolifération du discours” (1996: 52). Autrement dit, la parole de l’essai se trouve immergée dans une dialectique dérangeante d’équilibre objectif ou de divergence subjective. Il existe, par conséquent, une disposition rhétorique des éléments constitutifs en vue de déterminer la réception du lecteur-interlocuteur («s’adressant à un interlocuteur idéal, à cet *homme en soi* qui fut la belle chimère des civilisations jusqu’à notre époque, donc à nous» (37); M. Yourcenar évoque la figure de *Hadrien*, mais au fond, il s’agit de l’interlocution générale arrivant jusqu’à nous!), et en même temps un ordre rationnel -fondamentalement la relation de la cause et de l’effet), bien que son enchaînement discursif ne possède pas la rigueur de la logique naturelle.

Nous pourrions évoquer, à ce propos, la similitude existante entre l’énoncé de l’essai et des formes discursives que l’ancienne rhétorique qualifie d’entimématiques, en ce sens que le sujet énonciateur établit une sorte de macro-silogisme médiat entre les faits, les objets nommés et la sanction de l’Histoire; sans prétendre, il va de soi, à un niveau de preuve scientifique, mais à l’expression d’une expérience traduite, parfois, en termes d’argumentation illocutive. Sa finalité première, pourrait bien être de faire accepter ses propositions. D’où l’importance -dans la déclaration yourcenarienne de responsabilité scripturale- de la fonctionnalité appellative et d’implication -à l’ordinaire- de l’écriture: «Évitons l’erreur qui est de nos jours (126), Nous le savons tous (88), Il n’en est pas moins vrai que partout (119), ces choses que tout le monde sait, et que tant de nous oublie (133), ce qui prouve que» (188), etc.

Dès le début de l’essai ayant pour titre *Sur quelques lignes de Bède le Vénérable*, (9-15), les caractères que nous avons essayé de définir appartenant à cette forme scripturale, s’identifient clairement: le langage fortement figuratif ->à travers les dernières feuilles sèches du précédent automne percent comme des dards les premières tiges vertes, s’insinue [le christianisme] comme

3. *Présumiblement* veut signaler la discussion existant au sujet de la nature littéraire ou non de l’essai, en général, et d’autres textes en particulier. En dehors des formes littéraires traditionnellement considérées canoniques -poésie, théâtre, roman, etc.- l’écriture de l’essai, loin de la construction fictionnelle -à l’ordinaire- de la Littérature, tâche de représenter l’expérience historique, événementielle ou les idées la concernant -corpus *idéal*-, mais *velis nolis* traversées par l’esthétique d’un langage choisi.

le feu dans une vieille forêt encombrée de bois mort» (9)- inaugure, en quelque sorte, cette parole qui prétend remonter le temps passé en situant la narration dans ses dimensions chronologiques et spatiales perdues ->C'est l'aube tempétueuse du VIIe. siècle, monastère de Jarrow, Northumberland. La scène se passe aux environs de York» (9-10)-, et qui prend corps, en «Nous sommes» (9) et en «qui nous concernent encore» (12); autant d'appels à la relation interlocutive.

Il s'y actualisent les jugements critiques au sujet de l'action scripturale de l'auteur de l'ancien texte-objet ->par le truchement de Bède le Vénérable» (9)-, et la présence effective du Sujet-énonciateur moyennant l'inclusion de signes de valorisation subjective ->vent aigre, paganisme immémorial, les plus surprenantes paroles, sans doute, l'île britannique»-, de termes xénolinguistiques ->*thane, Cume an spearwa [...]*», ou d'explications ayant trait au métalangage, «autant dire un chef ou un noble» (9). Un fragment, en définitive, modélique et annonciateur.

L'axe sémantico-pragmatique sous-tend des niveaux très divers dans le discours de l'essai: les formes pronominales de celle qui détient la responsabilité de l'écrit/dit -la première personne et ses différentes expressions morphologiques-, le réseau thématique explicite ou suggéré par toute une série de secteurs conceptuels et de champs sémantiques, la disposition signifiante des unités lexicales et leur distribution dans l'espace, les figures rhétoriques, la structure syntagmatique, etc. Cet entrelacement discursif révèle une "information", une texture linguistique d'où jaillit une volonté, un savoir faire proprement esthétiques. N'oublions pas les intentionnalités!; c'est l'auteur même qui nous avertit: «Je voudrais faire sentir à ceux qui ignorent (217), Je voudrais écarter tout ce qui n'est qu'enveloppe, apparence, surface» (218).

S'il nous arrivait d'oublier l'appartenance de l'essai yourcenarien au grand magma de ce que l'on conçoit comme écriture artistique -dans le sens de frontière autoréférentielle-, la réception sollicitée pourrait abandonner la bonne voie, pour chercher une expression de rigueur scientifique et de vérité. Évitions, par conséquent, sous l'optique formelle de "la mise en discours", l'erreur de dissocier ce qui est indissociable (en conception et en réalisation), la mésaventure de considérer comme une divergence conceptuelle ce qui se révèle *de facto* comme une convergence effective: c'est-à-dire, la modalisation harmonique du langage ou *littérarité*. C'est la raison pour laquelle j'évoquais tout à l'heure la nécessité d'établir, ne serait-ce que sommairement, une espèce d'itinéraire analytique qui pourrait circonstancier l'écriture textuelle. Les contingences et la nature de cette écriture vont de pair -assurément- avec une série de pratiques langagières.

Et pour commencer -en allant de la macro-structure vers la micro-structure textuelle-, il est à signaler, en premier lieu, le caractère souvent narratif des séquences: *mi-narratif* nous disait M. Yourcenar, tout à l'heure. Mais non seulement, comme modalité scripturale agglutinante, mais aussi en tant qu'élément d'incidence interlocutive: «J'avais vingt ans quand, par un frais et âcre printemps suisse, une amie hollandaise, la comtesse de Bylandt, qui connaissait Jean Schlumberger, me prêta presque confidentiellement (229), C'est en 1952 que j'achetai par hasard dans une librairie de Florence, et dans son original italien, *Lo Yoga della Potenza (Le Yoga de la puissance)* traduit plus sagement en français, des années plus tard, sous le titre du *Yoga Tantrique*. De l'auteur Julius Evola, j'ignorais alors même le nom» (199). Il y a, évidemment, un *chronotope* -pour reprendre la dénomination de Bakhtine- qui délimite temporellement les faits et les idées, un espace qui installe acteurs, événements et paroles.

C'est ainsi que la narrativité habituelle des textes peut se voir interrompue -ou, à proprement parler, secondée- par des descriptions précises ->L'antique rouleau de parchemin, enveloppé de soie rouge et roulé sur un bâton d'ivoire, est devenu, par l'entremise des manuscrits médiévaux, le volume imprimé en grec à l'aide de beaux caractères «(190)-, et par une théâtralisation du discours se formalisant, essentiellement, dans l'autoreprésentation du Sujet.

Multiples sont les formes d'irruption sur la scène énonciative dudit Sujet:⁴ des interventions directes traduites par des jugements, des commentaires, des ponctualisations autobiographiques, des interpellations adressées au lecteur, par l'autoréférence textuelle, dans laquelle le Je/(Nous) et son paradigme pronominal/possessif impose sa présence morphologico-discursive: «C'est vers 1930 que je rencontraï pour la première fois (226), Ces espérances excessives me paraissent une forme d'amour maternel (222), les ethnologues de notre temps (132), Les grands amateurs d'antiques restauraient par piété. Par piété, nous défaisons leur ouvrage (65), Mais en quelle langue avais-je supposé qu'Hadrien bilingue, me dictait ses Mémoires?» (40).

À signaler aussi, la disposition phrastique des séquences. Il y a longtemps, dans une étude syntagmatique contrastive de la prose de M. Yourcenar ayant comme référence -au moment de réaliser le parallélisme de complexité syntaxique- l'écriture d'A. Gide -l'un des auteurs les plus classiques de la Langue Française-, j'ai établi que la déviation par rapport au modèle était minimale. La langue de Marguerite Yourcenar s'organise, de préférence, en périodes d'envergure moyenne; la syntaxe, apparemment simple et naturelle, mais spécialement *écrite et travaillée*, montre une structure phrastique sans complexité, bien que les propositions s'étendent, souvent, dans l'espace. Je me permets la liberté de vous lire une séquence relativement longue -9 lignes dans le texte- qui se trouve dans l'essai qui sert de titre au volume:

Statues si bien brisées que de ce débris naît une oeuvre nouvelle, parfaite par sa segmentation même: un pied nu inoubliablement posé sur une dalle, une main pure, un genou plié dans lequel réside toute la vitesse de la course, un torse que nul visage ne nous défend d'aimer, un sein ou un sexe dont nous reconnaissons mieux que jamais la forme de fleur ou de fruit, un profil où la beauté survit dans une complète absence d'anecdote humaine ou divine, un buste aux traits rongés, à mi-chemin entre le portrait et la tête de mort (62).

Comme vous pouvez observer, l'agencement est clair et transparent: une Consécutive + Apposition; le reste de la séquence est constitué des sujets logiques -agents juxtaposés, régis par le verbe de la consécutive initiale, et complémentés, presque exclusivement, par des relatives explicatives. La représentation par des graphèmes serait quasi plate avec un indice maximal de complexité 2/3. Le rythme de la séquence est alternatif: binaire, ternaire, progressif ou régressif. En ce qui concerne la généralité de l'écriture, lorsque l'énoncé se simplifie, se concentre, ses composantes acquièrent le sens partagé de la parole devenue sentence: «On ne possède éternellement que les amis qu'on a quittés» (22), «Celui à qui tout est possible n'a besoin de rien tenter» (24).

Le phénomène de l'intertextualité -intérieure ou extérieure-, avec toutes les virtualités qu'elle met à la disposition de l'écrivain-analyste, est, sans aucun doute, l'un des mécanismes les plus utilisés par l'auteur et cela d'une manière particulièrement efficace. Pratique -souvent purement constatative-, élément rhétorique -dans le sens que la *Rhetorica Nova* a assigné au déterminant-, ou véhicule de la manifestation auto-référentielle, la citation, mais au même titre les lectures commentées, les syntagmes récurrents, les allusions aux propres textes ->j'ai fait rapporter par Hadrien, amplifié à peine, un incident que relate en quelques mots une chronique (35), En 1964, travaillant à la troisième partie de *L'Oeuvre au noir* (99), J'avais à essayer de

4. Les morphèmes de la première personne sont remplacés, parfois, par d'autres segments pronominaux (On, Tous) et par toute une série de termes, parmi lesquels on trouve, «le visiteur (174), le lecteur (124), une femme intelligente et hardie (99), l'auditeur» (203): «On ne vit pas sans être impliqué» (161). C'est un moyen d'interpeler le Tu récepteur -la *corrélacion subjective* según Benveniste (1966: 232)- dont la présence est immédiate dans l'attribution qui lui est faite d'un savoir non pas comme les autres, «Nous le savons tous [...], dans notre coeur à tous» (88).

faire la synthèse»(38)-, ou appartenant à d'autres écrivains ->Go to a nunnery (*Hamlet*) (81), Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre (Guillaume le Taciturne) (84), "Les quinze jours sont passés, Monsieur" (la femme de l'amiral Coligny) (42), propos repris, "en composition en abîme", par la Hilzonde de *L'Oeuvre au noir*-, affirment, confirment ou exemplifient la pensée ou la réflexion de l'écrivain.

Tout ce conglomérat discursif se structure autour de questions de fond ->la condition humaine, la vie et le temps»(201)-, le problème de la connaissance ->la prescience (135), la connaissance (135), la tragique prescience de la vie» (80)-, l'activité artistique comme «une spécificité héritée, la vie reconsidérée (42), une certaine rhétorique (43), l'art étant la seule possession véritable» (22)-, l'Histoire en son sens le plus large de mythe, exégèse, critique, éventualité et en tant que «structures que l'homme construit et dont il devient le prisonnier» (14). La masse lexicale s'assemble incessante, autour de ces concepts recteurs, en structures parallèles ou divergentes, diadiques o triadiques, et forment ainsi un tissage serré dans lequel s'entrecroisent des concordances synonymiques ou dérivationnelles, des oppositions notionnelles ou catégoriques, des constellations sémantiques de structure et de nature diverses, dans une espèce de sollicitation paradigmatique.

L'utilisation de structures métaphoriques -dont l'efficacité s'actualise à partir des homologies qu'elles suggèrent- et de figures analogiques est l'une des constantes du discours yourcenarien qu'il faut souligner convenablement, car à l'intérieur de ce mouvement figuratif se trouve une grande partie de la dynamique transformatrice de l'essai en écriture littéraire. Sa présence subtile, en alternance, imprègne la parole d'une transcendance esthétique éloignée du système, mais justement plus efficace. Le dynamisme immédiat de l'image, l'intuition figurative et son transfert scriptural constitue l'un des pôles autour duquel tourne ce type de discours que nous analysons. Des images provoquées par les circonstances les plus variées : visions, pensées, parallélismes, concomitances linguistiques, etc. En acceptant, selon Todorov, que "l'individuel est ineffable" et que "l'on entre dans l'abstraction du moment où l'on accepte de parler" (1977: 344), je préfère égrener quelques-unes des images -métaphores et analogies- que tâcher, peut-être en vain, de les expliciter, soit d'une perspective immanente, soit d'une perspective historique. "L'acte poétique", dice G. Bachelard, "n'a pas de passé" (1981: 1).

Le titre de l'un des essais, *Écrit dans un jardin*, et sa première formulation symbolique - »La couleur est l'expression d'une vérité cachée» (209)- nous conduit vers le seuil ontologique de l'être imaginaire: «Nous entrons», on nous prévient, «dans la forêt sans sentiers» (102). Tout dans ce bref corpus *idéel* conserve l'arôme de la création figurée d'une parole, apparemment facile, sans prétentions, mais d'une rare beauté, qui rappelle celle des brèves formules de Tagore -que l'on nomme dans un essai antérieur (123) et dans un autre postérieur du même volume (219). Nous approchons, on nous signale, des « limbes de la poésie et du songe » (104):

L'arbre *prie* la lumière divine (211), Accroché au sol, *abreuvé* d'air et d'eau, il monte pourtant au ciel *comme* une flamme; il est *flamme verte* avant de finir un jour, *flamme rouge* (210), l'eau jaillissante, fusant hors d'elle-même [...] *comme* la gerbe d'écume d'une vague fracassée au bord d'un rocher. La vague morte *engendre* ce grand fantôme blanc (211).⁵

Cette pratique scripturale distille, tout naturellement, une réflexion métalinguistique et métadiscursive qui ne contrarie absolument pas l'essence même de l'essai -dans son versant

5. L'italique prétend signaler les termes de la translation signifiante, même si je suis très conscient du fait que le transfert métaphorique ou analogique sont plutôt le résultat d'une relation entre les composants de la figure que l'effet de la simple transformation unilatérale, "terme à terme". Il fallait souligner, d'une manière ou d'une autre, le fait de la divergence sémantique.

esthétique-, bien au contraire elle la complète et l'explicite: l'auteur du *Banquet* est ici, dans un contexte de préludes et d'épilogues, le canon inévitable, «Platon, avec un art admirable (et j'insiste sur le mot *art*)». Cela n'empêche pas que, dans certains textes particulièrement engagés, l'écrivain semble tirer le rideau de la *littérarité* pour montrer seulement l'image éthique de l'engagement social et historique, «de manière à faire du monde un lieu un peu moins scandaleux qu'il n'est» (163).

N'oublions pas, nonobstant, que le discours, même polymorphe, est unique dans son identité auctorielle. La réflexion métalinguistique et métadiscursive se montrent, avec une certaine fréquence, étant donné que la langue devient dénomminative en tant que ressort de signification «ordinaire», que son axe dialectique est, fondamentalement, analytique, et finalement que l'essai se construit, souvent, sur un soubassement conscient et explicite de réflexion sémantique («le sens des mots employés»): «Je tenais à montrer dans Jean-Louis de Berlaimont, ancien courtisan de Charles Quint, un homme de culture internationale, dont le beau français *reposait l'oreille de Zénon de la bouillie flamande* (100), Ces figures d'histoires et de légende se définissent toutes par ce puissant mot *quiero* qui signifie à la fois aimer et chercher (179), Certains mots périmés peuvent servir, comme un clou, à fixer une date» (46), etc.

Et «à fleur d'écriture», toujours, la dimension illocutive et pragmatique du langage, le côté séducteur de la parole: «Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire» (Benveniste, 1970: 14); ajoutons, pour notre part, avec l'intention d'éveiller les consciences et remuer les volontés; selon Cicéron, “*ut animos ad motum vocemus*”. La structure persuasive du langage se localise non seulement dans les termes considérés traditionnellement essentiels -*embrayeurs* ou *shifters*-, mais aussi et surtout, dans le contenu immédiat des énoncés et dans l'organisation interphrastique; bref, dans la structure textuelle et intertextuelle des différents composants de l'ensemble⁶.

Autrement dit, la constitution formelle du sens global des textes implique toute la matière signifiante. Parce qu'en tout texte, et parfois d'une manière plus subtile, «en dessous même de la couche du fait exprimé par le langage» (118), on peut observer une volonté de placer le lecteur devant ses responsabilités de citoyen de ce monde. La locution, a priori désignante, s'avère réellement conative et semble, dans ces cas, absorber la dimension esthétique, au profit d'une expression ayant trait plus au témoignage qu'à la littérarité du verbe: «Rappelons-nous, puisqu'il faut toujours tout ramener à nous-mêmes, qu'il y aurait moins d'enfants martyrs s'il y avait moins d'animaux torturés» (156). C'est la séduction véhiculée par le verbe conclusif. Mais, il n'est pas moins vrai que la captation de l'esprit se produit, parfois inévitablement, là où l'on s'attend le moins: la force de la raison est dépassée par le dynamisme de la parole.

Il me semble que la lecture la plus adéquate à l'Objet -ce cycle d'essais yourcenariens-, loin de la disjonction «entre l'esprit et la chair» (117), comme le dit Marguerite Yourcenar, doit répondre à une disposition libre, sans entraves et sans les conditionnements d'un classement typologique antérieur. Elle doit être inconditionnellement ouverte à la spécificité linguistique de l'écriture: “Le côté palpable des signes” (Jakobson), qui nous révèle -contrairement aux topiques habituels de la réception de la *prose d'idées* comme une manifestation exclusivement raisonnable et raisonnée-, que cette modalité textuelle est, essentiellement, une pensée réfléchie, une connaissance humaniste et partant séduisante; bref, une expression littéraire séductrice, c'est-à-dire un savoir efficace informé par l'écriture esthétique.

6. Il s'agit des unités syntagmatiques du type, «N'oublions pas pourtant (171), Pour ainsi dire (13), car les morts ne sont que (27), car la mémoire des hommes est pareille (19), À plus forte raison» (34), etc.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGENOT, M. *La parole pamphlétaire*, Payot, 1982.
- BACHELARD, G. (1957), *La poétique de l'espace*, PUF, 1981.
- BARTHES, R. (1978) *Leçon*. Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France, Seuil, 1996.
- BENVENISTE, E. (1970) *Langages*, 17 .
- BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, I, 1966.
- CICERON, *De Oratore*, II, XXVII, 115.
- CHAMPIGNY, R. *Pour une esthétique de l'essai*, Minard, 1967.
- FOUCAULT, M. (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, 1996.
- G. MATHIEU-CASTELLANI, G. *Montaigne. L'écriture de l'essai*, PUF, 1988.
- LUKACS, "Nature et forme de l'essai", *Études littéraires*, 1, 1972.
- PEIRCE, CH. *Collected Papers*, Harvard University Press, V 265, cité par Bouveresse in *Le mythe de l'intériorité. Expérience et langage privé chez Wittgenstein*, Minuit, 1976, 569.
- TODOROV, Tz. *Théories du symbole*, Seuil, 1977.
- VIGNAULT, R. *L'écriture de l'essai*, L'Hexagone, 1994.

EL VOCABULARIO DE *TERRE DES HOMMES*

GABRIEL M. JORDÀ - CARINA PÀMIES
UIB

El 16 de febrero de 1939 se publica bajo el título de *Terre des Hommes* el tercer libro d'Antoine de Saint-Exupéry. El *Prix Femina* de 1931 que, en palabras de Jean-Gérard Fleury (1936), "infundió (con *Vol de nuit*) un entusiasta sopro de heroísmo francés al mundo", había dejado transcurrir más de siete años antes de ofrecer su último libro en período de paz. Un silencio justificado si examinamos el acontecer de una vida "repleta de cambios" que Saint-Exupéry afrontaba "lo más rápido posible" (Saint-Exupéry, 1953: 52): matrimonio, ruptura con la compañía Aeroposta, raids y pilotajes de pruebas, accidentes en Saint-Raphaël, Guatemala y Libia, giras como conferenciante, convivencia con Consuelo y, como Kessel o Malraux, periodista, corresponsal que, desde España o la Unión Soviética, "confía al viento los sarmientos de sus palabras con la esperanza de alimentar alguna de las hogueras del campo de los hombres." (Saint-Exupéry, 1956: 149).

Páginas bellas, frescas, densas, para Kessel (1936), canto de dolor y esperanza, obra maestra cuya lengua sublime, clásica como la de Bossuet o Racine, contiene todo el pensamiento de Saint-Exupéry, según Vircondelet (2000: 127), o "compilación de varias series de crónicas aparecidas previamente en publicaciones como la revista *Marianne* y los periódicos *L'Intransigeant* o *Paris-Soir*", *Terre des Hommes* es, en palabras de Pedro Sorela, "quizá la más acabada demostración del arte narrativo de Saint-Exupéry: un extraordinario equilibrio entre narración y pensamiento, aparente levedad y verdadera densidad, acción y poesía, de enorme poder expresivo y, sobre todo, capacidad de sugerencia." Estas características nos han llevado a emprender un estudio de la obra en el que los llamados métodos 'cuantitativos' y 'cualitativos' no se oponen, sino que se integran como fases de un mismo proceso. Presentamos los conceptos que rigen este proceso y algunos de los resultados fundamentales de la primera fase: el estudio lexicométrico del texto de Saint-Exupéry.

Nuestro método, entendiendo como tal el camino hacia la comprensión de la obra, se fundamenta, siguiendo a P. Guiraud (1950, 1960, 1969), en la Estadística Estilística apoyada por la Ciencia Informática. Estamos de acuerdo con él cuando, recordando los postulados de Jakobson según los cuales "el estilo existe tan sólo en función del texto y no depende tanto de los propios signos como de las relaciones existentes entre ellos" (Vicens, 2000: 19), piensa que la substancia de la obra literaria es la lengua y que, por tanto, dicha obra debe ser entendida como un objeto lingüístico en el que la importancia de los elementos que la conforman radica en las interrelaciones entre ellos porque "desde el instante en que el lingüista concibe la lengua de una obra como un código particular, ya no ve en ella un simple inventario de formas sino un sistema de valores donde la función de los signos depende de sus oposiciones y en el que dichos signos adquieren un sentido según su recíproca relación dentro del conjunto" (Guiraud, 1969: 16).

Consideramos también que el concepto de desviación, absoluta o relativa, de la norma (Leech, 1999: 54) es el criterio básico en el estudio del estilo, por lo que la Ciencia Estadística puede proporcionarnos datos muy valiosos para reflexionar sobre las desviaciones del lenguaje literario.

El camino se inicia, pues, con el estudio estadístico del texto para descodificarlo, convencidos de que no existe oposición entre el análisis cuantitativo y cualitativo, sino que ambos son fases del mismo proceso. Lo que pretendemos es, en palabras de Guiraud (1969: 16), no sólo identificar y comparar las desviaciones, sino también llevar a cabo su interpretación estilística, "no hay que olvidar que si el estilo puede entenderse como una desviación del lenguaje respecto de la norma, también la Estadística puede definirse a grandes rasgos como la ciencia de las desviaciones" (Vicens, 2000: 22), ya que "la posición de un sujeto emisor ante una realidad sobre la que se pronuncia le lleva a construir su discurso a partir de determinados campos semánticos que definen su actitud. El vocabulario empleado puede ser tomado como un índice revelador del modo en que los sujetos conciben un determinado hecho, fenómeno o realidad, y el estudio de las frecuencias de este vocabulario, de las frecuencias relativas dentro de unos textos y otros, y las estructuras relacionales que pueden llegar a establecerse entre vocablos y determinadas características de los emisores, nos permiten aproximarnos al contenido de la información textual y llegar a interpretarla" (Etxebarria, 1995: 145).

En esta comunicación presentamos, a modo de ejemplo, algunos resultados de los primeros pasos de nuestro estudio de *Terre des Hommes*, es decir, del análisis lexicométrico, entendiendo como tal, de acuerdo con la definición de Lebart y Salem, "un conjunto de métodos que permiten realizar reorganizaciones formales de una secuencia textual y análisis estadísticos con el vocabulario resultante de una segmentación" (Etxebarria, 1995: 145). En este análisis nos hemos interesado por las palabras "llenas", sustantivos, adjetivos, verbos y un número determinado de adverbios, porque son las que dotan al texto de contenido semántico (aquí sólo vamos a presentar algunos resultados del análisis de los sustantivos), y del amplio abanico de métodos que ofrece la Estadística Textual nos han interesado el análisis de correspondencias (la representación del texto sobre un eje de coordenadas determinado por el cálculo matemático de la distribución del vocabulario), llevada a cabo con el programa SPADT, la distribución hipergeométrica propuesta por Lafon, que nos revela las palabras más características de un texto (sea por su sobre o por su infrautilización), y la metodología X_2 propuesta por el Dr. Angel Igelmo, que nos revela la homogeneidad de una unidad o conjunto de unidades en uno o varios textos. Además del ya citado programa SPADT también nos hemos servido de las aplicaciones informáticas TACT y FRECON.

Hemos estudiado la obra en su totalidad y aplicado también estos cálculos a cada uno de los ocho capítulos de la edición francesa de *Terre des Hommes*. Veamos, a modo de ejemplo, los resultados del primer capítulo, *La Ligne* (anexo 1):

Las palabras que, dentro del capítulo y una vez efectuado el cálculo de la distribución hipergeométrica, destacan más por su sobreutilización son: *pilote, Néri, Cisneros, brume, Casablanca, métier, Espagne, Toulouse, camarade* y *ligne*. Estos resultados deben complementarse con los del cálculo del X_2 (que por razones de espacio omitimos aquí) y que nos proporcionan las formas léxicas de uso más homogéneo a lo largo del texto de *La Ligne*. Ofrecemos, sin embargo, la representación gráfica de la distribución del vocabulario dentro del capítulo, proporcionada por el análisis de correspondencias y que, ya desde un primer momento, nos permite apreciar que en *La ligne* tres campos de nombres-clave se distribuyen regidos por un centro de gravedad constituido por *NUIT* y *tempête*: *camarade, Guillaumet*, frente a *inspecteur; temps, métier, pilote, ligne, étoile*, palabras que recubren la experiencia de un tiempo pleno

habitado por el devenir de la realización personal en el ejercicio de una profesión, frente a *heures, omnibus, jour, voyage, homme*, que sugieren la experiencia de un transcurrir anodino, irrelevante, tedioso. Al otro lado de la línea, los nombres de la meta: *monde, lumière, Cisneros, essence, escale, lune*, junto con otro camarada, *Néri*, y, en el centro, la *nuît*, ámbito en el que se revelan las "lumières éparses dans la plaine", en la que se descubre "un sens nouveau aux vieux spectacles", una "nuît bienheureuse" en la que "on déchiffre des signes", pero también "nuît de brume", "océan de ténèbres" en el que se agazapa la "voûte sombre et basse de la tempête", una "tempête qui demeure invisible" y que es el "vaste tribunal" al que debe enfrentarse el hombre-piloto para poder alcanzar la luz y el abrigo de la escala.

Estos resultados son un punto de partida, un "medio" para, a través de los campos estilísticos, entender el lenguaje del escritor, acercarnos a su universo simbólico. Guiraud establece su teoría de los campos estilísticos sobre el modelo de los campos semánticos, entendidos estos últimos como la "asociación de un campo conceptual y un campo léxico" (Gardes-Tamine, 1988: 102). "Con el nombre de campos estilísticos", explica Guiraud (1969: 36), "he intentado definir un método que permita reconstruir la lengua de la obra: toda obra literaria es un universo verbal autónomo en el que las palabras adquieren un sentido propio que a menudo trasciende e ignora incluso los límites semánticos del diccionario." Se considera que la obra literaria es un mensaje y se descifra su código. De este modo, comparando las diversas formas y sus usos, se elabora un diccionario que constituye un sistema en el que cada signo se define en función de sus relaciones con los otros signos.

"Cada palabra es autónoma y su significado depende de la relación de ésta con las demás en el seno de la obra; su significado se edifica a medida que la obra avanza. El estudio del campo estilístico consiste, pues, en determinar el significado de ciertas palabras en el interior del contexto definitorio en que aparecen, ver cómo interfieren en la construcción del significado los sinónimos, antónimos y parónimos, su utilización en singular o plural, en masculino o en femenino... Se trata de construir el significado de una palabra determinada (o de observar el proceso de construcción) y no, como en el caso del campo semántico, de poner una misma etiqueta a aquellos vocablos que podrían formar parte de un mismo campo conceptual" (Vicens, 2000: 53).

Examinemos ahora el conjunto de la obra (anexo 2). En este caso ofrecemos en primer lugar las formas que se repiten de modo más homogéneo a lo largo del texto: *monde, soif, désert, avion, chose, jour(s), nuit, coeur, mètres, heure(s), silence, maison, marche, homme(s), terre, ciel, sable, vent, soir, étoile(s), soleil*.

Detengámonos un momento a analizar de forma somera el campo estilístico de la primera de ellas, *monde*. A lo largo de las páginas de *Terre des Hommes* la palabra *monde* recubre diversos campos de realidad que envuelven paulatinamente al auténtico protagonista de la obra, el hombre.

Existe, en primer lugar, un mundo de la imaginación, entendida no como facultad de profundizar en lo real, sino como capacidad de ensueño, el del joven piloto que todavía no ha iniciado su andadura profesional, que sólo conoce las apariencias de las cosas, "le monde des géographes", un mundo "plein de pièges, de trappes, de falaises, de remous qui déracinent des cèdres..., de crêtes couronnées d'une chevelure de dragons noirs", un mundo que se desvanece con la "magie du métier", con el primer contacto con la auténtica realidad, momento en el que se inicia un proceso de toma de conciencia del hombre-piloto y su entorno. Las "nécessités qu'impose un métier" sumergen al piloto en un mundo vacío de substancia y de luz, un cosmos en el que la Tierra, el mundo del que él proviene es "un grain de poussière égaré parmi les constellations", inhóspito y mineral, "nous sommes tombés dans un monde minéral", borroso,

del que sólo alcanza a ver "la pâle image du monde extérieur", un mundo externo, "la mer ne fait pas partie d'un monde qui n'est pas le mien", que él siente distante y extraño, "...ce monde profane s'efface déjà et va disparaître... j'entre dans la nuit... je n'ai plus pour moi que les étoiles... cette mort du monde se fait lentement... tout s'est éteint dans le monde extérieur."

Muy pronto, sin embargo, este mundo cósmico, externo, deja de ser indiferente. El cambio se inicia cuando el piloto, como Gabriel Marcel ("je ne suis pas au spectacle"), deja de ser un frío espectador, cuando comienza un proceso de relación consigo mismo y con su entorno, "et je meditai sur ma condition", "ici je ne possédais plus rien au monde.. Je n'étais rien qu'un mortel égaré entre du sable et des étoiles, conscient de la seule douceur de respirer." El mundo se transforma, "les nécessités qu'impose un métier" confieren "un sens nouveau aux vieux spectacles", con el que tiene lugar un proceso de interiorización, "le monde dans lequel nous vivons, on ne peut pas le deviner si l'on n'y est pas enfermé soi-même." El mundo externo, objetivo, cósmico, va dando paso al mundo interno, habitado, propio. En el primero, los camaradas, "six ou sept hommes qui ne possédaient rien au monde... sont dispersés, isolés un peu comme des sentinelles", en el segundo, en el que "nous avons bâti un village d'hommes", mundo invisible pero profundamente real, los camaradas, dueños "de leurs souvenirs", son extremadamente ricos y pueden compartir "d'invisibles richesses."

A este mundo externo, el hombre, centro de conciencia, puede y debe imponer su orden, su propia estructura, "il te suffisait de fermer les yeux pour faire la paix dans le monde, pour effacer du monde les rocs, les glaces, les neiges" y, entonces, surge de esta estructura una nueva realidad íntima: "Avec quelle aisance tu glissais dans un monde devenu si tendre pour toi!"

Con esta vuelta hacia su interior, con el regreso a este mundo íntimo, habitado, el hombre-piloto inicia un proceso de creación de ámbitos de relación que no puede ser interrumpido so pena de anular su capacidad creadora y, en consecuencia, caer en la soledad: "Mais je connais la solitude... On ne s'y effraie point d'une jeunesse qui s'use dans un paysage minéral, mais il y apparaît que, loin de soi, c'est le monde entier qui vieillit..." Soledad en la que el tiempo transcurre de forma anodina, "...la saison avance comme le sable fin des dunes coule entre les doigts." Soledad que es cárcel, como la de Bark, el esclavo recién liberado, pero que, desarraigado, sigue en prisión: "...cette liberté lui parut amère; elle lui découvrait surtout à quelle point il manquait des liens avec le monde", situación que cambia radicalmente en cuanto Bark crea su primer vínculo de relación, plasmado en la sonrisa del niño, no en la mueca de relaciones sociales, sino en la sonrisa del alma, la que brota de dentro a fuera: "C'était un enfant faible à qui Bark accordait une caresse... Et qui souriait... Bark s'avavançait, baigné de cette marée d'enfants... creusant son premier sillage."

Llegamos en *Terre des Hommes* a un mundo propio, habitado por las realidades ambiales que surgen con la creación de vínculos, creación que tiene lugar en el ejercicio de una libertad de renuncia comprometida: "Un simple village de chez nous déjà se dérobe. Si nous ne renonçons pas pour lui au reste du monde, si nous ne rentrons pas dans ses traditions, dans ses coutumes, dans ses rivalités, nous ignorons tout de la patrie qu'il compose pour quelques-uns." Las realidades ambiales son originarias, únicas, irrepetibles, y, de entre ellas, las más ricas son las personas.

Paulatinamente, el *monde* se enriquece. El mundo exterior apela al hombre y éste, con su respuesta, lo va dotando de sentido, se responsabiliza de él. Ser responsable es ser capaz de responder, de dar respuesta a las apelaciones del entorno, de poner en acto la capacidad creadora de ámbitos de relación: "Être homme, c'est précisément être responsable... C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde."

Si centramos ahora nuestra atención en la distribución de los capítulos, el análisis de la estructura de la obra, reflejada en los planos factoriales, nos conduce, ya desde un primer

momento, a algunas reflexiones: como señala Jean Boullé (1959: 15), una aproximación a *Terre des Hommes* deja en el lector una impresión de desestructura, de ausencia de un nexo claro de unión entre las diferentes partes de este mosaico textual, de desequilibrio entre los capítulos, desequilibrio objetivamente reflejado por el análisis cuantitativo: 5.342 palabras y 1.679 formas distintas en *La Ligne*, 4.787 y 1.506 en *Les Camarades*, 1.121 y 446 en *L'Avion*, 3.377 y 1.188 en *L'Avion et la Planète*, 1.922 y 782 en *Oasis*, 8.814 y 2.211 en *Dans le désert*, 12.869 y 2.674 en *Au centre du désert* y, finalmente, 6.731 junto con 1.887 en el último capítulo, *Les Hommes*.

Sin embargo, en cuanto prestamos atención a los planos factoriales, descubrimos una estructura que nos sugiere el propósito del autor. Los ocho capítulos de *Terre des Hommes* se desarrollan formando un díptico en el que el planeta (*Dans le désert*, *Au centre du désert*) y el avión (*L'Avion et la Planète*), se confrontan con el hombre y su acontecer en un entorno (*Les Hommes*, *Les Camarades*, *L'Avion*, *La Ligne*), pivotando en torno a un centro, el Oasis.

En nuestra opinión nos encontramos frente a una reflexión sobre la condición humana. Tres vértices, *Les Hommes*, *Dans le désert*, *La Ligne*, componen un triángulo dentro del cual, y siguiendo el eje central de los planos factoriales, *Les Camarades* y *L'Avion*, de un lado, y *Dans le désert*, *L'Avion et la Planète*, *Au centre du désert*, del otro, confluyen en el centro de *Oasis*.

El hombre, arrojado en un desierto, perdido en un universo cósmico, individuo anonadado por su pequeñez, inicia un proceso de creación de ámbitos de relación que va transformando su camino: con sus semejantes, los otros hombres, en primer lugar, de donde surge una nueva realidad ambital, los Camaradas, en la que cobra cuerpo la del Avión, medio de relación y comunicación que, en *Terre des Hommes*, se plasma en el quehacer de la Línea, y, paralelamente, de forma simétrica y en el mismo proceso de conocimiento y comprensión, el Desierto adquiere un rostro y se convierte, desde la realidad ambital del Avión, en el Planeta del Hombre (*L'Avion et la Planète*), una realidad dentro de la cual (*Dans le désert*) este último prosigue su devenir hasta el centro que da sentido a toda la estructura de los planos, *Oasis*.

El hombre y la tierra, el hombre y un universo mineral. Ambos se transforman en el descubrimiento de insospechados ámbitos de relación, confluyendo en el Oasis, centro en el que se entrevera el hombre con su entorno, centro de conciencia desde el cual el universo del autor (estrellas y paisaje, máquinas y hombres) se convierte en una tierra propia, íntima, habitada. Centro que, iluminando cada uno de sus relatos y reflexiones, confiere sentido a las páginas de *Terre des Hommes*.

De este modo, con la Estadística y la Informática, nuestro trabajo emprende camino con el estudio exhaustivo del auténtico testimonio del autor, el texto, a través del cual discurre, abriéndose paso mediante los campos estilísticos, hasta llegar a la estructura de la obra, donde los distintos elementos cobran su pleno sentido. De la realidad evidente, objetiva, del texto, intentamos alcanzar la realidad profunda, superobjetiva, del universo simbólico del autor.

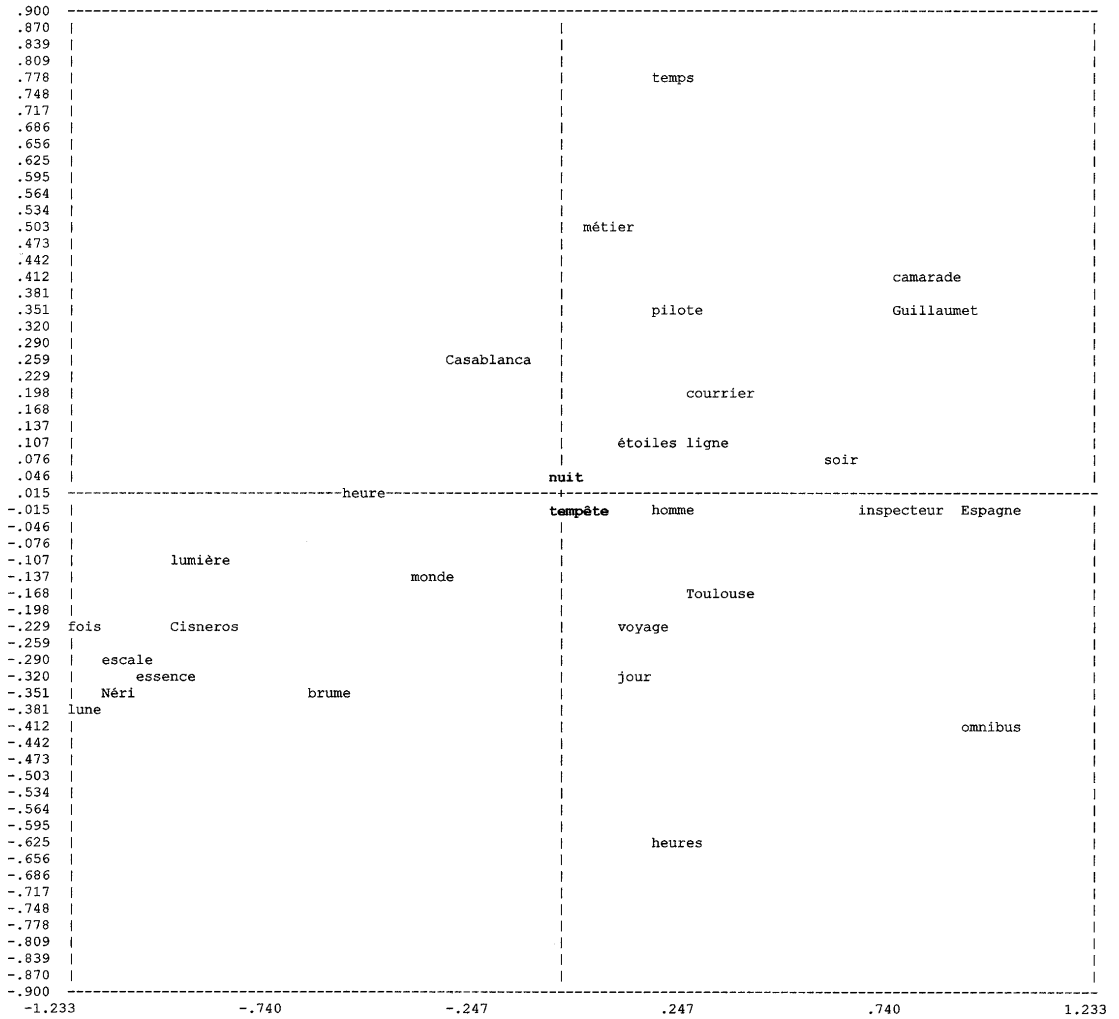
Pensamos que el sistema de análisis propuesto en estas líneas, puede ofrecer aportaciones fecundas para la comprensión de una obra literaria puesto que, junto con Saint-Exupéry, compartimos la reflexión de Paul Claudel, expuesta en su *Conversation en Loir-et-Cher* (1935: 207): "Hay que caminar para aprender, pero es preciso sobrevolar para comprender."

BIBLIOGRAFÍA

- BOULLÉ, J. (1959): "Notice" en A. de Saint-Exupéry, *Terre des Hommes*. Paris: Librairie Larousse.
- FLEURY, J-G. (1936): *Candide*, janvier.
- FRECON, vers 1.0. (1999) G. Jordà, A. Igelmo, J. L. Guerrero. Palma de Mallorca: UIB.
- GARDES-TAMINE (1988): *La grammaire*. Paris: Armand Colin.

- GUIRAUD, P. (1950): *Les caractères statistiques du vocabulaire*. Paris: PUF.
- (1960): *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris: PUF.
- (1969): *Essais de stylistique*. Paris: Klincksieck.
- KESSEL, J. (1936): *Gringoire*, janvier.
- LEECH, G. (1999): "Estilística", en *Discurso y literatura. Nuevos planteamientos sobre el Análisis de los géneros literarios*. Madrid: Visor.
- SAINT-EXUPÉRY, A. (1953): *Lettres de jeunesse 1923-1931*. Paris: Gallimard.
- (1956): *Un sens à la vie*. Paris: Gallimard.
- (1984): *Oeuvres complètes*. Paris: Gallimard.
- SORELA, P. (2000): *Tierra de los Hombres. Carta a un rehén. Carta al general X*. Traducción y semblanza biográfica de G. M. Jordà. Introducción de Pedro Sorela. Barcelona: Círculo de Lectores.
- SPADT (1993) vers. 1. 5. L. Lebart, A. Morineau, M. Bécue, L. Haeusler. CISIA.
- TACT (1995) vers 2.1. L. Presutti, M. Stairs, I. Lancashire. University of Toronto.
- VICENS C. (2000): *Los nombres de 'Citadelle' d'Antoine de Saint-Exupéry. Análisis estadístico, campos estilísticos y estructura léxica*. Tesis doctoral. Universidad de Barcelona.
- VIRCONDELET, A. (2000): *Saint-Exupéry. Vérités et légendes*. Éditions du Chêne. Hachette Livre.

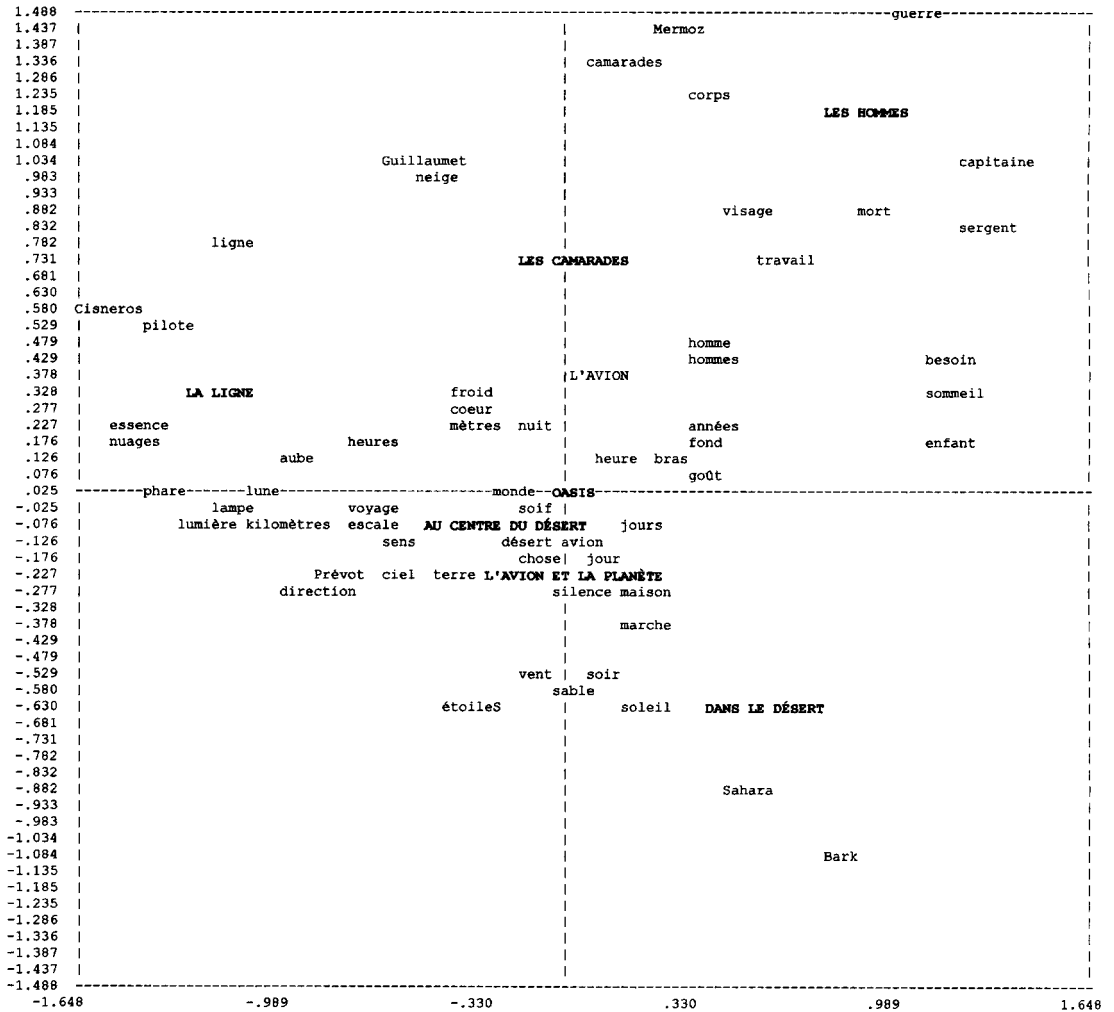
LA LIGNE



FORMES CARACTÉRISTIQUES

pilote, Néri, Cisneros, brume, Casablanca, métier, Espagne, Toulouse, camarade, ligne.

TERRE DES HOMMES



HOMOGENÉITÉ

monde, soif, désert, avion, chose, jour(s), nuit, cœur, mètres, heure(s), silence, maison, marche, homme(s), terre, ciel, sable, vent, soir, étoile(s), soleil.

LE PROVERBE: UN CAS DE DÉLOCUTIVITÉ FORMULAIRE¹

SONIA GÓMEZ-JORDANA FERARY
EHESS, París y UCM, Madrid

I. INTRODUCTION

Le proverbe est un type d'énoncé qui s'avère difficile à cerner. Pourtant, nous estimons qu'on peut lui faire correspondre une classe homogène descriptible linguistiquement. Le but de notre article est de proposer une nouvelle façon de décrire l'essence et la fonction proverbiales. Nous nous plaçons dans un cadre d'une approche argumentative de la langue. Nous voulons dire par là, que la langue ne sert pas à décrire le monde. C'est dans la langue que nous nous proposons de décrire la langue.

Cette façon de considérer le langage, se situe à l'opposé du référentialisme, à la tête duquel on trouve le linguiste français Georges Kleiber, qui a énormément réfléchi sur les proverbes et arrive souvent à des conclusions fort intéressantes. Cependant, une de ses principales hypothèses sur les proverbes est leur statut de dénomination. D'après Kleiber, le proverbe est une dénomination, un nom-*name*, dans le sens où il s'agit d'un signe, d'un *name* et en même temps d'une phrase. Il parlera pour le proverbe d'un signe-phrase. Il faut tout d'abord qu'un lien référentiel constant se crée, où pour la première fois on donne la dénomination à la « chose », dans ce cas-là au proverbe. A partir de ce moment-là, nous pouvons parler de lien référentiel constant entre le signe *x* et l'objet *X*. Pour qu'il y ait dénomination, la fixité de la forme doit être reliée à la fixité référentielle. Comme le dit Kleiber « (...) il s'agit d'unités codées qui renvoient à une entité générale (ou concept général), c'est-à-dire des unités qui ont, d'une certaine manière, à la fois une forme fixe et un « référent » fixe. » (Kleiber 1999b : 515-516) Faute de place, nous ne pouvons développer les hypothèses de Kleiber. Nous dirons simplement que nous ne pensons pas que la caractéristique principale du proverbe soit celle de référer à une situation stable. Nous pensons plutôt que sa fonction est purement argumentative.

Nous voudrions donc remplacer la notion de dénomination par celle de délocutivité qui évite de parler de référent, et surtout de référent fixe. La délocutivité nous permettra de rendre compte de certaines propriétés proverbiales, comme son côté argumentatif, l'absence d'auteur, le côté formulaire ou le côté hybride du proverbe où il semble y avoir deux énoncés en un.

Avant de retracer les principaux traits de la délocutivité, nous voudrions nous arrêter un moment sur un article du linguiste Laurent Perrin, où il établit déjà un rapprochement entre proverbe et délocutivité. En effet, Perrin trace quelques pistes pour attribuer le statut de délocutivité aux proverbes. D'après ce dernier, le proverbe « dénomme une situation générique relative aux diverses énonciations (de celui-ci) » (Perrin 2000: 76). En d'autres mots, lorsqu'on énonce un proverbe, il y a un écho des énonciations antérieures de la phrase idiomatique face

1. Nous remercions Jean-Claude Anscombre pour sa lecture critique et ses suggestions.

à une situation générique. Cependant, Perrin maintient que le proverbe est tout de même une dénomination (il parlera de dénomination auto-délocutive), possédant donc une forme et un référent fixes. De plus, nous estimons qu'il fait une confusion entre mention, citation et délocutivité, parlant pour le proverbe, également, d'un cas de discours rapporté. « (...) les proverbes peuvent être assimilés à une forme de citation d'autorité (...) car ils consistent à la fois à affirmer quelque chose et, simultanément, à qualifier une telle affirmation comme faisant écho à un discours distinct de celui du locuteur (comme la reproduction d'un discours-objet, d'un discours rapporté, si l'on préfère). » (Perrin 2000: 79) Cependant, nous tenons à signaler tout le mérite de Perrin (2000) pour son rapprochement entre proverbe et délocutivité.

II. RAPPEL : LA DÉLOCUTIVITÉ

Avant de présenter notre position face au statut des proverbes, nous rappellerons brièvement la notion de délocutivité.

Benveniste (1966 :277-285) découvre le phénomène de la délocutivité l'attribuant aux verbes dérivés de locutions. Ainsi un verbe comme « saluer » vient de la locution *salut !*, ou plutôt de « dire :salut! ».

Cornulier (1976) reprend, ensuite cette notion, et parle de dérivation délocutive : *salus* serait dérivé délocutivement de lui-même, par l'intermédiaire d'un de ses emplois, sans qu'il y ait un nouveau mot qui se soit formé :il parlera de sens auto-délocutif.

Anscombe (1979, 1980-1981 ;1980, 1985a, 1985b) complète et affine la notion de délocutivité. Ainsi, il remarque que Benveniste s'occupait de la délocutivité lexicale, c'est-à-dire celle qui part d'une formule, d'une locution, pour arriver à un lexème :on part de la locution « salut! », pour arriver au lexème « saluer». De plus, il s'agit d'une délocutivité à caractère descriptif et non pas évaluatif. Anscombe (1985b) remarque tout d'abord que Benveniste associe délocutivité et mention. D'après Benveniste (1966) les verbes délocutifs sont des verbes de mention. Or, dire que *Paul a bissé* n'implique pas que Paul ait dit « bis », il a peut-être dit « bravo ! », « une autre ! ». Anscombe fait donc la distinction entre les verbes de mention, les verbes citatifs, et les verbes délocutifs. De plus, Anscombe (1979) ajoute un nouveau type de délocutivité qui serait l'inverse de celle expliquée par Benveniste. Nous avons parlé pour ce dernier d'une délocutivité lexicale. Anscombe signale en plus une délocutivité formulaire, qui partirait d'un lexème ou de l'association de plusieurs lexèmes vers une formule. De ces lexèmes naîtra une valeur énonciative différente de celle que laissait prévoir la valeur lexicale. Anscombe (1979) établit un schéma à quatre étapes où l'on voit la formation de la délocutivité formulaire. Nous retraçons ci-dessous son schéma, que nous reprendrons quelque peu modifié pour l'explication de la délocutivité des proverbes.²

A : Existence dans la langue de morphèmes m_1, m_2, m_3, \dots , ayant des valeurs sémantiques s_p, s_2, \dots, s_n ,

B : Utilisation de m_1, m_2, m_3, \dots , avec des valeurs sémantiques s_p, s_2, \dots dans un certain type d'énonciation, à l'aide d'une formule $F_1(m_1, m_2, \dots)$, formule uniquement compositionnelle, ayant un sens S_1 .

C : Fabrication d'un morphème complexe F_2 , dont la valeur sémantique S_2 contient une allusion à l'emploi de m_1, m_2, \dots avec les valeurs respectives s_1, s_2, \dots , i.e. à $F_1(m_1, m_2, \dots)$

D : Si $F_2 = F_1(m_1, m_2, \dots)$, les emplois de $F_1(m_1, m_2)$ sont relus en donnant à F_1 la valeur de S_2

2. Anscombe (1979) présente ce schéma comme celui de la délocutivité généralisée. Nous ne ferons pas de différence entre délocutivité généralisée et formulaire, et ne parlerons donc que de délocutivité formulaire.

Nous dirons que F_2 est un délocutif formulaire si F_2 d'une part est un délocutif, et si d'autre part il est une formule. Anscombe rappelle qu' « une formule est un mot ou une expression spécialisée dans l'accomplissement d'un rite social langagier » (Anscombe 1985b :11).

Grosso modo, nous dirons qu'un délocutif formulaire est une formule formée d'une série de morphèmes qui, ayant eu préalablement un sens compositionnel $m_1 + m_2 + m_3 + m_n$, devient à force d'échos une formule F_2 dont le sens S_2 atténué, efface le sens premier compositionnel S_1 , mais tout en faisant allusion aux échos antérieurs. Nous reprendrons rapidement un exemple présenté par Anscombe. Il s'agit de l'insulte *Crétin des Alpes*, (Anscombe 1980-81). Tout d'abord F_1 possédait un sens $m_1+m_2+m_3$ (Crétin-des-Alpes), c'est-à-dire la personne atteinte de la maladie de crétinisme. A une étape B, l'on a utilisé F_1 pour insulter quelqu'un lui reprochant d'être atteint de crétinisme. Puis, étape C, est créée la formule F_2 avec un sens S_2 par laquelle, nous faisons l'acte d'insulter quelqu'un. La valeur S_1 (à savoir la maladie) s'est effacée derrière l'insulte, mais subsiste cependant car F_2 fait écho aux énonciations antérieures de F_1 . A l'étape C, la formule S_1 est énoncée de façon conversationnelle ou contextuelle. En d'autres mots, le sens S_2 n'est pas encore forgé, n'est pas encore attaché linguistiquement à F_2 , on commence à employer la formule F_2 en tant que telle mais ce n'est qu'à l'étape D que l'on peut considérer que la formule F_1 est équivalente à F_2 , donc on n'utilisera plus *Crétin des Alpes* ! que comme insulte, il s'agit d'un usage conventionnel et non plus contextuel.

Depuis 1985, rares ont été les études poursuivies sur la délocutivité. Nous ne citerons que Perrin(1997, 2000) qui trace des pistes intéressantes pour appliquer cette notion au proverbe. Nous nous inspirons donc de ce dernier article pour assimiler proverbe et délocutivité, cependant, comme nous l'avons déjà expliqué, nous remettons en cause la plupart des affirmations de Perrin, ne le rejoignant finalement que dans l'idée d'échos préalables au proverbe.

III. LE PROVERBE :UN CAS DE DÉLOCUTIVITÉ FORMULAIRE

III.1. Critères

Avant d'expliquer pourquoi nous défendons l'idée de la délocutivité formulaire, il s'avère nécessaire d'établir une série de critères linguistiques, appuyant notre postulat.

Les critères que nous présenterons ci-dessous prétendent étayer que le proverbe est une délocutivité formulaire et non pas lexicale. En effet, cette dernière, décrite par Benveniste (1966) part d'une locution pour arriver à un lexème, et de plus est descriptive. En revanche, la délocutivité formulaire part d'une série de lexèmes pour arriver à une formule et se veut évaluative et non pas descriptive. Grâce à un ensemble de critères, nous appuierons notre idée d'une délocutivité à ne pas confondre avec une mention ou une citation.

a) Critères pour une délocutivité formulaire face à une délocutivité lexicale

- Combinaison avec *en quelque sorte* ou *sauf erreur de ma part*

Nous nous inspirons pour ce critère d'Anscombe (1985b :25-26) où il définit la délocutivité lexicale en se fondant sur son caractère descriptif, et trouve ainsi que ne seront délocutives lexicales que les locutions se combinant avec *sauf erreur de ma part*, qui marque le côté descriptif. En revanche, *en quelque sorte* ne pourra pas suivre ce genre de délocutivités, puisqu'il met en relief le côté évaluatif. Rappelons ce que représente la délocutivité lexicale pour Anscombe: « Est délocutif lexical tout M dont le sens désigne des objets, des propriétés, des relations ou des actions par référence à un acte illocutoire que l'on peut accomplir en énonçant la formule X ! d'où M est formellement dérivé. Selon cette définition, la délocutivité lexicale est la création à partir de la valeur pragmatique d'une énonciation, d'une valeur sémantique

descriptive. » (Anscombe 1985b :25-26) Ce que nous ferons ici, c'est utiliser ce même critère mais en sens inverse. Etant donné que nous postulons que le proverbe est une délocutivité formulaire, le proverbe devrait accepter *en quelque sorte* et non pas *sauf erreur de ma part*. Voyons quelques exemples :

On va chez ton amie Léa, et bien qu'elle soit décoratrice sa maison est horrible. C'est les cordonniers qui sont les plus mal chaussés, en quelque sorte.

On va chez ton amie Léa, et bien qu'elle soit décoratrice sa maison est horrible. ?? C'est les cordonniers qui sont les plus mal chaussés, sauf erreur de ma part.

- Combinaison avec *Décidément !*

Nous nous fondons à nouveau sur le dernier article signalé de J.C. Anscombe, où il rappelle que Ducrot et alii (1980) avaient remarqué que l'adverbe *décidément* ne présente pas le contenu d'une proposition comme destinée à fournir une information, cela contrairement à *Tiens !* Etant donné que les proverbes sont des délocutivités formulaires, ils ne possèdent pas le trait descriptif, acceptant l'adverbe *décidément!* et refusant l'exclamation *Tiens!*

Tu as vu Léa, la décoratrice, qu'est-ce qu'elle a mal décoré sa maison. *Décidément !* C'est les cordonniers qui sont les plus mal chaussés.

Tu as vu Léa, la décoratrice, qu'est-ce qu'elle a mal décoré sa maison. **Tiens !* C'est les cordonniers qui sont les plus mal chaussés.

Il a une grosse caméra mais c'est un piètre réalisateur. *Décidément !* L'habit ne fait pas le moine.

Il a une grosse caméra mais c'est un piètre réalisateur. **Tiens !* L'habit ne fait pas le moine.

Grâce à ces deux critères linguistiques, nous vérifions, que si le proverbe est une délocutivité, il s'agit bien de la délocutivité formulaire, qui est évaluative, et non pas de la délocutivité lexicale, possédant une caractéristique plus descriptive.

b) Critères pour une délocutivité formulaire face à une mention

Nous allons maintenant, appliquer quelques critères aux proverbes, en vue de démontrer qu'ils sont des délocutifs formulaires et non des mentions ou des citations. Nous utiliserons pour certains de ces critères le verbe métalinguistique *dire* et non pas le verbe de la langue. Nous reprendrons la terminologie d'Anscombe (1985b) et parlerons donc de *dire*₂ pour la délocutivité et de *dire*₃ pour la mention.

Avant de commencer, rappelons la définition de la mention, reprenant les mots d'Anscombe « Une occurrence d'un mot (ou d'une expression) est en mention si elle réfère au mot lui-même (ou à l'expression elle-même). Par exemple *Paris a cinq lettres* ou *Louis XIV a dit : « L'Etat, c'est moi. »*. » (Anscombe 1985b :14) Le deuxième exemple équivaut à la mention d'énoncés autonomes, il s'agit du discours rapporté au style direct. Nous voyons que pour la mention, à proprement parler, nous avons les paroles effectives du locuteur. On peut dire que nous sommes face à du locutoire.

- *Dire*₂ *X* n'implique pas la mention de *X* :

Nous fondant à nouveau sur Anscombe (1985b), nous remarquons que l'énonciation d'un délocutif comme *bisser* n'implique pas le fait que l'on ait réellement énoncé « *bis !* », on a pu dire « *bravo !* » ou « *une autre !* ». En revanche, la mention, à proprement parler, consiste à reprendre les mots d'un autre locuteur. Si j'énonce *Pierre a dit « Merci »*, ceci implique que Pierre a énoncé le mot « *Merci* ». Alors que s'il s'agit de la délocutivité *Pierre a voulu nous dire merci / Pierre nous a remercié*, Pierre a peut-être dit « je vous suis très reconnaissant de votre invitation ».

Nous rappelons donc cette distinction entre mention et délocutivité, et rapprocherons dans ce sens le proverbe du deuxième phénomène, par le biais de quelques exemples.

- X : Attention ! Je t'avertis tu as la bougeotte et comme ça on ne réussit pas dans la vie.

- Y (à Z) : *Tu as entendu !! X vient de me dire que Pierre qui roule n'amasse pas mousse, alors que notre cousin d'Amérique a fait fortune !!!*

- *Faire comprendre*

Nous estimons que la formule de la langue *faire comprendre* se combine avec les délocutivités formulaires, et donc avec les proverbes, mais ne peut pas accompagner les mentions. Cela au contraire de *dire* qui est justement ambigu. En effet, cette formule traduit plutôt l'intention du locuteur, l'illocutoire mais ne retrace pas les mots émis par le locuteur.

Le vigile du supermarché a fait comprendre au petit voyou que Qui vole un œuf, vole un bœuf.

Le vigile du supermarché a fait comprendre au petit voyou que : * « il ne faut pas voler dans les grandes surfaces ».

- *L'enchaînement*

La mention, de par sa nature de discours rapporté au style direct, ne peut faire partie d'un enchaînement. En revanche, les proverbes peuvent facilement s'intégrer dans un enchaînement. Ainsi,

- Je n'aime pas trop le cadeau de Léa !

- Ne te plains pas, tu sais bien qu'A cheval donné on ne regarde pas les dents !/ - *Ne te plains pas, tu sais bien que : « un cadeau c'est toujours un cadeau ! ».

- La mention, du côté du rhème

Faute de temps, je ne ferai que survoler le dernier critère. Anscombe (1994) a rapproché le proverbe du thème et du présupposé étant donné, entre autres, que tous les trois constituent le cadre d'un discours. Or, la mention se trouve plutôt du côté du rhème apportant une nouvelle information.

Nous allons donc à l'encontre des parémiologues ou linguistes qui rapprochent la mention du proverbe. Le statut de délocutivité formulaire nous permet de trancher entre deux phénomènes différents et incompatibles : la délocutivité et la mention.

III.2. *Le proverbe : un cas de délocutivité formulaire*

Notre conception du proverbe se veut argumentative. En effet, nous estimons que les parémies s'avèrent foncièrement argumentatives, ne décrivant rien et n'apportant aucune information. C'est pourquoi la notion de formule nous semble convenir à merveille pour le proverbe, étant donné qu'une formule n'a pas pour but d'apporter une information ni une description. Ainsi, à l'instar d'Anscombe (1985b), nous rappelons qu'une formule comme *s'il-vous-plaît* ne nous renseigne sur rien, ni ne décrit quoi que ce soit. Il s'agit d'une formule qui sert un acte de politesse, elle a pour fonction de montrer la politesse.

Quant à la délocutivité, elle nous permet de dire que le proverbe est dérivé de l'énonciation d'une première formule, qui possédait un sens autre que celui du proverbe, mais qui, à force d'échos devient proverbe perdant ainsi son sens premier (et son auteur). Une nouvelle formule est donc créée, c'est le proverbe, et le sens et la fonction de cette deuxième formule ne correspondent plus à ceux de la première formule, malgré l'apparence formelle, d'où le fait que nous parlions comme de Cornulier (1976) et Perrin (2000) d'un auto-délocutif.

Nous pouvons rendre compte de cette dérivation d'un énoncé en proverbe par le biais de la délocutivité formulaire, notamment grâce aux schémas par étapes élaborés par J. C. Anscombe.

Appliquant ce type de schéma au proverbe, nous arrivons à expliquer notre idée sur le concept de [proverbe]. Nous postulons qu'à une première étape il y a une série de morphèmes avec leur sens respectifs. Ensuite, à une deuxième étape, cette suite de morphèmes crée une formule possédant un sens compositionnel. Cette première formule a pu apparaître dans différents contextes. Elle peut provenir d'une fable, de la Bible, d'une conversation, d'un poème, d'un discours politique, d'une nouvelle d'un journaliste... Lors de cette première apparition, l'énoncé ne constitue pas un proverbe, il s'agit simplement d'un énoncé qui de par son moule pourrait opter dans le futur pour le statut de [proverbe], mais pour l'instant n'est qu'un simple énoncé compositionnel. A la troisième étape, étape C du schéma, se produit la création d'une deuxième formule avec un deuxième sens. Formellement, la formule demeure à peu près la même (pouvant souffrir de nombreuses variations, elle maintiendra un même moule), mais le sens et la fonction ont changé. Il ne s'agit plus d'une formule avec un sens compositionnel, mais d'une formule que l'on montre afin de faire un acte d'énonciation. Cependant, à l'étape C, le proverbe ne s'énonce encore que contextuellement ou conversationnellement. En d'autres mots, le proverbe est en train de se former et ce ne sera qu'à la suivante étape que l'on pourra parler de [proverbe]. Ce n'est donc qu'à l'étape D, que l'on peut parler d'un emploi conventionnel du proverbe. Le sens et la fonction du proverbe sont désormais attachés en langue. La première formule est désormais totalement identifiée à la deuxième formule. La première formule est effacée derrière le proverbe. En énonçant le proverbe il y a une allusion à la formule première, mais la plupart des fois le locuteur a oublié l'existence de cette première formule et son premier sens. Il s'est produit un certain nombre d'échos qui font que la formule première disparaisse sous le proverbe. A ce moment-là, à chaque fois que j' énonce la deuxième formule, je montre le proverbe, connu certainement de mon allocataire, en vue d'appuyer mon argumentation. Le proverbe est présenté en tant que cadre discursif. Arrêtons-nous maintenant sur quelques exemples de proverbes étudiés à travers le schéma de la délocutivité formulaire. Nous prendrons deux exemples *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* et *Quand le bâtiment va, tout va*.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage

A : Existence des morphèmes $m_1, m_2, m_3, \dots, m_n$ (patience, et, longueur, de, temps, font, plus, que, force, ni, que, rage) avec les valeurs sémantiques $s_1, s_2, s_3, \dots, s_n$.
 B : Apparition de la formule $F_1(m_1, m_2, m_3, \dots, m_n)$ qui a la valeur sémantique S_1 . Nous parlerons ici de l'énoncé compositionnel *Patience-et-longueur-de-temps—font-plus-que-force-ni-que-rage*. Il s'agit donc de la formule $F_1 = (\text{Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage})_1$. Dans ce cas, la première apparition se fait au sein d'une fable de La Fontaine, *Le Lion et le rat*, dont nous transcrivons la fin :

Quelqu'un aurait-il jamais cru
 Qu'un Lion d'un Rat eût affaire ?
 Cependant il advint qu'au sortir des forêts
 Ce Lion fut pris dans des rets,
 Dont ses rugissements ne le purent défaire.
 Sire Rat accourut, et fit tant par ses dents
 Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.
 Patience et longueur de temps
 Font plus que force ni que rage.

Ici, La Fontaine nous parle de la force et de la rage du lion, et de la patience et le temps qu'a mis le rat à défaire les rets où se trouvait attrapé le roi de la jungle.

- C : Fabrication d'une nouvelle formule $F_2 = (\text{Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage})_2$ avec la valeur sémantique $S_2 = \text{situation ou personne face à laquelle on énonce Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage}$ de façon à réaliser un acte d'énonciation qui appuie notre argumentation. Si à l'étape B, nous étions encore face à l'énoncé compositionnel, ici nous trouvons la création du proverbe. Il s'agit d'une autre formule, maintenant nous parlons de F_2 , mais la fonction proverbiale n'est pas encore attachée linguistiquement à l'énoncé mais seulement contextuellement.
- D : A cette étape, nous pouvons dire que $F_1 = F_2$. C'est-à-dire que le sens et la fonction de F_1 sont effacés derrière F_2 . Nous faisons allusion aux échos antérieurs de F_1 par l'énonciation de F_2 , mais le sens et la fonction de F_1 ont été oubliés. Lorsque le locuteur énonce au sein d'un énoncé *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage*, il ne fait plus référence à La Fontaine, mais énonce la formule en tant que proverbe. Et nous pouvons dire à cette étape qu'il y a un usage conventionnel du proverbe. C'est-à-dire que le proverbe est attaché linguistiquement à la formule F_2 . Lorsque j'énonce F_2 , je présente la formule comme réalisant un certain acte d'énonciation, j'énonce le proverbe afin de le montrer comme cadre discursif de mon argumentation. Voyons un exemple de ce proverbe en contexte pour expliquer notre idée. Il s'agit de la bande dessinée d'Astérix où un père veut marier sa fille avec un horrible valet :

« -Ségrégationnix : Tais-toi fille ingrate ! Je vais te faire barricader dans ta chambre et tu n'en sortiras que pour devenir l'épouse d'Acidénitrix.

Jeune fille : Ça ! Jamais !... Plutôt me faire vestale.

(suivante image) -Ségrégationnix : Ne brusquons pas les choses, Ségrégationnix. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. », *Le grand fossé*, (1980:15)

Nous voyons que l'emploi du proverbe ici sert comme cadre de discours à l'idée de Ségrégationnix, à savoir qu'il ne faut pas brusquer le mariage. Nous estimons qu'ici la formule est bien la formule F_2 où il y a une allusion aux échos antérieurs de F_1 (l'énoncé de La Fontaine) mais où cette première formule est effacée devant la nouvelle formule qui est devenue un proverbe, grâce à la délocutivité formulaire.

Voyons un nouvel exemple, maintenant un proverbe plus récent *Quand le bâtiment va tout va*.

- A : Existence des morphèmes $m_1, m_2, m_3, \dots, m_n$, (quand, le, bâtiment, va, tout, va), ayant pour valeurs sémantiques respectives $s_1, s_2, s_3, \dots, s_n$.
- B : Apparition de la formule F_1 (*Quand le bâtiment va tout va*)₁ ayant pour valeur sémantique S_1 , que nous appelons le sens compositionnel. Il s'agit de la première fois où cet énoncé a été formulé. Apparemment, la formule aurait été dite en 1848 à l'Assemblée Nationale par un ouvrier appelé Martin Nadaud. Nous ne sommes pas face à un proverbe, mais à un énoncé de M. Nadaud, qui par sa forme peut opter au statut de proverbe.
- C : Fabrication d'une nouvelle formule $F_2 = (\text{Quand le bâtiment va tout va})_2$ avec sa valeur sémantique $S_2 = \text{situation ou personne face à laquelle on énonce cette formule en vue de réaliser un acte d'énonciation}$. On énonce *Quand le bâtiment va tout va*, en vue d'appuyer notre argumentation. Cet usage n'est que contextuel pour le moment, c'est-à-dire que la fonction proverbiale n'est pas attachée par la langue à l'énoncé, mais seulement contextuellement.
- D : Nous pouvons dire que $F_1 = F_2$. La formule F_1 est effacée derrière la nouvelle formule F_2 . On ne pense plus à Martin Nadaud, ni à la situation de 1848 lorsqu'on énonce le proverbe. Même, s'il y a une certaine allusion aux échos antérieurs de la formule F_1 , le locuteur qui énonce *Quand le bâtiment va tout va*, présente un proverbe comme un énoncé qui sert à

faire quelque chose. Il n'apporte pas une information, il ne décrit rien, mais il fait un acte de langage. Nous pensons que cet acte est celui de présenter l'énoncé comme un appui à son argumentation. Nous exposerons deux exemples de ce proverbe en contexte :

« Personne, parmi les proches du vieil abbé ne rectifie. Lancé, il change de sujet. L'important de toutes façons, est « de construire. Ça créera des emplois, quand le bâtiment va, tout va., assure-t-il. » ; « Pour l'abbé Pierre, « il faut construire ce qui manque » », Le Monde, 5 mars 1998, p.6, Garin, Ch

Quand le bâtiment va, tout va, et quand il y a du boulot de façon générale ça va beaucoup mieux, notamment pour les anciens détenus ; c'est une initiative à souligner, dans les quartiers nord de Marseille une agence de placement qui prend en charge les anciens taulards, en tout cas ceux qui ont pu bénéficier d'une formation au métier du bâtiment,... » ; France inter

Nous pouvons voir, pour le premier exemple, que le proverbe, en tant qu'énoncé foncièrement argumentatif, est montré par l'abbé pour appuyer son argumentation précédente. Ainsi, le fait de construire va créer des emplois ce qui peut être vu comme positif. Il étaye son idée par le proverbe, qui n'apporte aucune information nouvelle, venant à l'appui de l'énoncé antérieur, le paraphrasant presque. En effet, « l'important est de construire » est parallèle à « quand le bâtiment va », et « ça créera des emplois » serait parallèle à « tout va ».

Pour le deuxième exemple, enregistré à France Inter, le locuteur commence son discours par le proverbe présenté en tant que cadre discursif. Le journaliste fait une présentation de la nouvelle que développera par la suite un deuxième journaliste. Dans cette présentation, il explique que les anciens taulards formés au bâtiment vont avoir du travail, ce qui fait que la situation professionnelle de ces personnes va s'améliorer. Le proverbe vient donc appuyer l'idée que quand il y a du travail ça va mieux. L'énonciation de ce proverbe efface la formule F₁, le locuteur ne sait probablement pas que la formule énoncée provient, par dérivation délocutive, d'un énoncé de M. Nadaud. Maintenant cette formule est effacée et il nous reste le proverbe et sa fonction argumentative.

IV. COROLLAIRES

Nous tracerons brièvement quelques conséquences du statut de délocutivité formulaire du proverbe. Tout d'abord, nous tenons à souligner la notion de formule qui peut remplacer le « signe-phrase » dont parle Georges Kleiber. En effet, la formule d'un point de vue linguistique nous permet d'expliquer le fait que le proverbe ne sert pas à décrire une situation, qu'il n'apporte aucun renseignement. C'est pour cette raison que nous pouvons rapprocher les parémies du thème et du présupposé. C'est aussi la raison pour laquelle, comme l'ont déjà signalé d'autres linguistes, nous ne pouvons répondre à une question en vue d'une demande d'information par un proverbe. Ainsi nous ne pouvons trouver la suite : *Qu'est-ce que tu as ? *Loin des yeux, loin du cœur / * Qui a bu boira.*

D'autre part, suivant Tamba (2000), nous pensons que le proverbe est hybride, dans le sens où sous un seul énoncé nous trouvons deux formules. Ceci peut être expliqué par le biais de la délocutivité. En effet, sous le proverbe il y a un énoncé compositionnel *L'habit-ne-fait-pas-le-moine* qui est en surface la forme du proverbe, donc d'après le schéma de la délocutivité formulaire il s'agit de l'énoncé de l'étape B. Sous cette formule se glissent les gloses de cet énoncé (*Les apparences sont trompeuses, il faut se méfier des apparences...*) qui constituent le sens de l'énoncé à l'étape D. Il y a une allusion aux échos de la première formule compositionnelle, mais celle-ci est atténuée sous le proverbe.

Force nous est de dire que la caractéristique du proverbe qui nous semble la plus importante est son côté argumentatif. En effet, une fois que l'énoncé proverbial est arrivé à l'étape D de notre schéma, il sert à faire un acte d'énonciation. A l'instar de l'insulte, nous considérons que le proverbe est montré pour réaliser un acte d'énonciation. Nous pensons que nous pouvons ainsi établir un rapprochement entre les insultes, autres délocutivités formulaires, et les proverbes. Prenons par exemple, l'insulte *Imbécile !* Nous l'énonçons en vue de montrer que nous n'apprécions pas la personne envers laquelle on énonce l'insulte, elle montre notre colère. Mais l'énonciation de *Imbécile !* n'apporte aucun renseignement et elle n'est pas descriptive. Comme pour le proverbe, il y a une première formule *Imbécile !* où celle-ci avait le sens de « personne physiquement faible », puis par dérivation délocutive elle devient une insulte grâce à laquelle nous pouvons faire un acte de langage. En énonçant *Imbécile !* nous faisons l'acte d'insulter quelqu'un, mais la valeur sémantique première s'est effacée sous cette deuxième formule.

Nous finirons par la question de l'auteur. Une vulgate très répandue persiste à parler de la sagesse des nations pour l'auteur des proverbes. Or cette notion nous semble bien peu linguistique. Nous nous refusons donc de parler de sagesse des nations ou de savoir populaire. Nous considérons que le proverbe en tant que tel n'a strictement aucun auteur, ce qui peut trouver une explication moyennant le schéma de la délocutivité. Lorsque nous sommes face à un proverbe comme *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage*, c'est-à-dire face à la formule F_2 à l'étape D, de notre schéma, cet énoncé ne possède aucun auteur. En revanche, si quelqu'un récite la fable de La Fontaine *Le lion et le rat*, et nous voyons inséré l'énoncé *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage*, alors nous nous trouvons face à la formule F_1 de l'étape B, qui n'est pas du tout le proverbe. Donc, lorsque on énonce une formule en tant qu'un énoncé possédant son auteur, celui-ci ne correspond pas au proverbe (énoncé de l'étape D), mais à un énoncé quelconque (formule F_1 de l'étape B) qui peut devenir proverbe ou être proverbe dans d'autres occasions.

Nous avons essayé, au sein de cet article, de rapprocher le proverbe de la délocutivité formulaire, statut qui nous semble présenter quelques avantages pour cerner le [proverbe] en tant que notion linguistique. Moyennant le schéma de la délocutivité nous voulions démontrer certaines hypothèses qui vont à l'encontre de la tradition parémiologique, comme la non-mention du proverbe ou le côté argumentatif de celui-ci. Nous espérons que l'étude du proverbe en contexte nous permettra d'éclaircir encore la fonction des parémies au sein de nos discours.

BIBLIOGRAPHIE

- Anscombe, J.C. (1979) « Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité », *Langue française* 42, pp. 69-84
- Anscombe, J.C. (1980) « Voulez-vous dériver avec moi? », *Communications* 32
- Anscombe, J.C. (1981) « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation: illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique* 3, pp.75-124
- Anscombe, J.C. (1985a) « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue Romane* 20, 2, pp.169-207
- Anscombe, J.C. (1985b) « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages* 80, pp.9-34
- Anscombe, J.C. (1994) « Proverbes et formes proverbiales », *Langue française* 102, pp.95-107
- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, ed. Gallimard
- De Cornulier, B. (1976) « La notion de dérivation délocutive », *Revue de linguistique romane* n°157-158, janvier-juin 1976, pp. 116-144

- Ducrot, O. et alii (1980) *Les mots du discours*, Ed. Minuit, Paris
- Kleiber, G. (1994) «Sur la définition du proverbe», in *Nominales*, pp.207-224
- Kleiber, G. (1999a) «Les proverbes : des dénominations d'un type «très très spécial», *Langue française* 123, pp.52-69
- Kleiber, G. (1999b) «Proverbe, sens et dénomination», *Nouveaux cahiers d'allemand* 3, pp.515-531
- Le Monde*, 1998-2000
- Ollier, M-L, (1976) «Proverbe et sentence», *Revue des sciences humaines* 163, pp.329-357
- Perrin, L. (1997) «Force réflexive conventionnelle des énoncés, délocutivité et discours rapporté», *Cahiers de linguistique française* 19, pp.181-203
- Perrin, L. (2000) «Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes», *Langages* 139, pp.69-80
- Tamba, I. (2000) «Formules et dire proverbial», *Langages* 139, pp.110-118

UNE ÉTUDE DE LA LANGUE: JEUX DE MOTS ET DEVINETTES

ESTRELLA GREGORI ALGARRA
IES Miguel Ballesteros Viana de Utiel

Une étude de la langue est toujours un des objectifs des professeurs de Français langue étrangère et dans celle-ci, l'étude du vocabulaire est une des tâches, je dirais, les plus ennuyantes pour l'apprenant. Si l'on fait deviner le vocabulaire, alors le résultat est beaucoup plus effectif et la mémorisation est plus facile. Je propose un ensemble de Devinettes agroupées en Inventaires lexicaux.

INVENTAIRE N° 1: FRUITS, LÉGUMES. POISSONS, FRUITS DE MER, CÉRÉALS, ETC TOUT CE QUE L'ON MANGE: ALIMENTS. ET LA PARTIE DU CORPS DONT ON SE SERT POUR MANGER.

Le moulin qui marche quatre fois par jour
Qu'est-ce que c'est?

La Bouche (J.M.G. Le Clézio, 1990: 29)

Et si l'on continue avec une autre partie de notre corps , le domaine des sens apparaît.
J'ai deux jolis bassins, chacun a un ilot au milieu et de l'herbe au bord. Quand ils se débordent, vous voyez couler l'eau de chaque côté, mais le canal qui donne cette eau, vous ne pouvez pas le voir. Les Yeux (J.M.G Le Clézio, 1990: 47)

Les aliments sont les éléments les plus nombreux dans les Sirandanes

Je lève sa chemise, je vois ses cheveux. Je lève ses cheveux, je vois ses dents. Mais ce ne sont pas ses dents qui me mangeront, c'est moi qui mangerai ses dents. Un épi de maïs (J.M.G. Le Clézio, 1990: 49)

Ou alors comme on se trouve dans un pays tropical un fruit du pays

Ma case est peinte en jaune, à l'intérieur j'ai beaucoup de petits noirs. La Papaye mûre (J.M.G Le Clézio, 1990: 83)

Un autre fruit qui porte le nom d'une ville espagnole

Coupe mon ventre pour trouver mon trésor. Une Grenade (J.M.G Le Clézio, 1990: 85)

Ainsi nos élèves avec les Sirandanes peuvent sentir la langue française comme la resent
Le Clézio:

La langue que je parle, que j'écris, je la sens plutôt comme un être vivant qui bouge, qui change, qui s'enfuit. Un flux et un reflux de paroles (J.M.G Le Clézio, 1990: 63)

Le fait de jouer avec les mots, qu'il y ait un défi, un effort de la part de l'élève pour deviner le mot caché, transforme l'apprenant en créateur. Comme l'écrivain il n'oubliera pas si facilement le mot qu'il a deviné et il apprendra la devinette pour jouer avec d'autres élèves car il a créé le mot en quelque sorte

L'apprentissage du vocabulaire est toujours une tâche ennuyante pour les apprenants. Les exercices de synonymes, antonymes, chercher la famille de mots en ajoutant préfixes et suffixes, les textes à trous , même les soupes de mots ou les mots croisés sont les façons de

travailler le vocabulaire que l'on trouve normalement dans les manuels. Je propose un autre moyen complémentaire et je crois plus efficace pour acquérir une compétence lexicale: les devinettes.

Les mots, on s'en souvient quand on en a besoin pour parler ou pour écrire et on les oublie quand on ne s'en sert plus. Nos élèves apprennent certains mots mais il est difficile d'élargir ce que l'on considère le "français fondamental".

INVENTAIRE n° 2: VIE QUOTIDIENNE. LES QUATRE SAISONS

Prenons une famille lexicale large, celle des quatre Saisons. On peut commencer par l'Automne qui marque le commencement de l'année scolaire. On va parler de ce que l'on fait, ce que l'on voit, ce que l'on mange, les fruits de la saison.

Qu'est-ce qu'on a rapporté
 À la maison dans un panier
 Qu'est-ce qu'on a fait cuire
 Au coin du feu dans la cheminée
 Je ne vous le dirai pas! Devinez-le!
 DE BEAUX MARRONS

Ou alors qu'est-ce qu'on cueille en Automne aussi:

Plantés dans la terre
 Au milieu des bois
 Ils regardent en l'air.
 Pourquoi chantes-tu
 Toi, celui du chapeau tout rond?
 Pourquoi danses-tu,
 Toi, celui du chapeau pointu?
 Pourquoi rigoles-tu,
 Toi, celui de la petite tête
 En forme de trompette?
 Qu'est-ce que vous faites?
 On est ici pour faire la fête
 Avant de finir dans une assiette
 LES CHAMPIGNONS

Et d'autres légumes qui:

Ont mûri tout l'été
 Au fond du potager
 Joles rebondies
 Jolie bouillie,
 Ils se cachent sous les feuilles
 Avant d'être mangés!
 LA CITROUILLE ET LE
 POTIRON
 Rouille Citrouille et rond
 potiron

En automne on peut avoir un

Eulalie éternua,
 Elle sortit son mouchoir
 Eulalie toussota,
 Elle eut envie de boire
 Puis elle eut froid et chaud
 Ne voulut pas manger
 Et se coucha très tôt
 Eulalie dans son lit
 Tremblota, trembloti
 Et s'endormit.
 Qu'est-ce qu'elle a, Eulalie?
 ELLE A UN RHUME
 ELLE EST ENRHUMÉE

Si l'on se promène dans les bois, on peut apercevoir...

Croquera,
 Croquera pas
 Mes trois petites noix
 Chantonne t-il
 En traversant les bois
 Toc Toc Toc
 Font les coques
 Qui cognent
 Entre mes pattes
 Faut-il croquer ou pas
 Une, deux
 Trois petites noix?
 Pourquoi pas les garder
 Cachées dans un coin
 Et les croquer demain
 Demain matin
 Qui est-ce?
 L'ÉCUREUIL

Ou alors un objet dont on s'en sert quand..

Les rues rigolent
 Sous la pluie.
 Rouges, jaunes, bleus
 Ils se baladent sur les trottoirs
 Et ils se moquent du ciel tout noir
 LES PARAPLUIES

Ou alors une fête que l'on a pris des Etats Unis...

Que tous les peureux
 que tous les frileux
 restent bien chez eux

Car les rues fourmillent
De monstres en guenilles
De démons hideux

Sorcières sans dents
Vampires sanglants
Diables à longue queue
Ces soirs-là
Ceux qui font la fête
Ont de drôles de têtes!

HALLOWEEN

Le 31 Octobre

Une autre fête aussi, celle-ci universelle...

"Quand elle vient
les coeurs ont du chagrin
Pourtant les cimetières
Ressemblent à des jardins

Et chacun se souvient
De ceux qui sont partis
Pour ne plus revenir
Laisant dans nos mémoires

Un prénom,
Une histoire,
Un visage,
Un sourire."
La Toussaint

Date: 1^o Novembre

En France se sont les vacances qui durent une semaine, c'est la coupure mi-trimestre et les français profitent pour pratiquer le ski ou la luge et construire des bonhomme de neige qui ressemble à des

L'hiver, quand on dort,
qu'il fait noir dehors
Il a froid
Et il cherche un toit

Hou! Hou!
Il danse dans les airs
En secouant ses chaînes
Pour se rechauffer
Dans son grand drap blanc

Il traverse les murs
Vole à toute allure
Dans les corridors,
Dans les courants d'air

Puis quand vient le jour
 Encore trois petits tours,
 Et il s'évanouit
 Dans le ciel tout gris
 Qui est-ce?
 C'est le FANTÔME frileux

Et qu'est-ce qu'on mange pour se rechauffer et se régaler les froides nuits d'hiver...

Les patates,
 les oignons,
 les tomates
 et les carotes
 font la conversation
 Ça Papote
 Ça papote
 Les haricots
 Les céleris
 Les poireaux
 Et les pleurotes
 Parlent à mi-voix
 Ça chuchote
 Ça chuchote
 Les poivrons
 Les choux les lardons et les échalotes
 Ne tiennet pas en place
 Ça mijote
 Ça mijote
 Et ça s agite
 ça crépité
 ça gigote
 dans la cocotte
 Et quand ça s'arrête
 Elle est prête!
 La SOUPE aux légumes bien sûr

Et comme dessert...

"Dans le pré
 tout est blanc
 Dans la cuisine,
 Avec maman,
 Il a neigé aussi
 Elle a fait un dessert
 Qui porte un nom d'hiver"
 Les OEUFS À LA NEIGE

Quand l'année finit, Proposez cette "Devinette de la nouvelle année":

"Qui est entier et bien épais
 le matin du premier Janvier?"

Qui compte jusqu'à trente et un,
 Connaît les noms de tous les saints
 Et les changements de la lune?
 Qui donc perd les feuilles une à une
 Et finit l'année ratapla
 Comme une crêpe sur le plat?
 As-tu deviné?

C'est un CALENDRIER

Après les fêtes de Noël,
 Ils ont sûrement mangé.....

"Le plus chouette dans elle
 ce n'est pas la pâte dorée
 c'est la fève bien cachée
 Si c'est toi qui l'as
 Tu es le roi
 Si ce n'est pas toi
 C'est moi
 Et si ce n'est pas moi c'est le chat!
 C'est LA GALETTE DES ROIS

Et à la rentrée c'est sûr qu'il ont fait de la

"Sur la neige lisse,
 elle glisse à toute vitesse
 en avant!
 Le vent sifle
 Dans les oreilles
 Et elle poursuit sa course
 En laissant derrière elle
 Deux longues traces
 Comme un chemin sur la glace
 Qu'est-ce que c'est?
 C'est LA LUGE

Et l'on passe à une autre saison...

"Ça me fait quelque chose
 quand les jours s'allongent
 que la lumière grandit
 et que le soleil se couche
 de plus en plus à l'ouest,
 au dessus des collines,
 comme s'il allait faire
 le tour complet de l'horizon.
 Il y a du pollen dans l'air,
 Des moucherons,
 Beaucoup de choses minuscules
 Qui tourillonnent.

J'ai l'impression
 Que tout bouge
 Et danse partout,
 Dans le genre
 D'un tressaillement,"
 C'est LE PRINTEMPS

Et les animaux...

"On en a assez de rester
 bien au chaud dans la ruche
 à ronchonner,
 à faire les cruches!
 C'est le printemps,
 On veut aller voir les prés de plus près!
 On en a assez de rester comme les cloches,
 Ça nous rend bêtes
 Ça nous rend moches
 C'est le printemps
 On veut aller chanter dans les champs!
 Ce sont les ABEILLES

Et l'on sort à la campagne pour ...

"Ici, il y a trop de monde
 Là, il n'y a pas d'ombre
 Ici, il y a du vent
 Et là, c'est bruyant
 Ici, c'est trop sale...
 Stop, c'est l'idéal
 HOP! On s'installe
 Les nappes, les serviettes
 Les couverts, les assiettes...
 Zut! V'là les moustiques"
 C'est un PIQUE-NIQUE

Et à part les moustiques, on peut trouver aussi un animal qui pique...

Au fond des bois
 il roule et déboule
 Il sort son museau
 Et agite ses piquants
 Tout content
 Plus un danger
 Sur la mousse
 Il peut enfin
 Se la couler douce
 C'est un HERISSON

Un certain jour d'Avril les français ont l'habitude de...

On a vu des poissons pas sages
 se balancer dans les nuages

On a vu des farfelus
 Danser le rock dans les rues
 On raconte que certains poissons
 Ont pris le train et l'avion
 Tandis que d'autres discutaient
 Devant le banc du poissonnier
 Mais le plus surprenant
 C'est que certains poissons
 Étaient accrochés aux blousons
 Ou aux manteaux des passants
 Le 1^o Avril souvent la vérité
 Ne tient qu'à un fil

LES POISSONS D'AVRIL

(Ça correspond en Espagne avec le jour des Innocents le 1^o Décembre)

Et dans le ciel qu'est-ce qu'on voit?

Un drôle d'oiseau
 plane au dessus de nos têtes
 accroché à un fil,
 il tourne dans le ciel
 Est-ce une mouette,
 Un goéland,
 Une hirondelle,
 Un pélican?
 Il fait claquer ses ailes
 Se balance au gré du vent
 Et atterrit sur le nez
 Comme tombé du ciel
 C'est UN CERF VOLANT

Et l'ÉTÉ arrive enfin pour que les fruits mûrissent...

Grand-mère a mis tous les fruits
 qu'elle a ramassés dans un gros panier.
 Elle a cuit les pêches et les mirabelles
 Avec le sucre, avec la cannelle.
 Et quand elle coule et dégouline
 Autour des tartines,
 Ça colle sur le nez,
 Ça colle au menton,
 Mais qu'est-ce que c'est bon!

LA CONFITURE

En été encore on rencontre des

"Qui fait du tam-tam
 avec les nuages,
 qui gronde
 qui tonne,

qui fait du tapage?
 Qui souffle et qui siffle
 Avec tant de rage?
 Mais qui fait tout ce remue-menage?
 DES ORAGES

Et finalement avant de partir en vacances on fait...

En partant,
 qu'est-ce qu'on met dedans?
 Des chemises,
 Des cerises,
 Des bêtises
 Des maillots,
 Des polos,
 Des chapeaux.
 Et puis dans sa main
 Qu'est-ce qu'on tient
 Bien serrés,
 Ce qu'on aime garder
 Avec soi toute l'année.

Alors qu'est-ce qu'on fait en partant?

DES BAGAGES, LES VALISES et ce qu'on garde dans sa main,
 ce sont DES SECRETS

Et pour finir une devinette d'un fruit et ...

J'ai une peau très douce
 qui te fait des chatouilles
 Je suis sucré et juteux
 Je m'appelle Pêche

Ce sont sept frères
 et ils vivent un seul jour
 Quand l'un naît l'autre meurt
 Et ainsi ils passent leurs vies
 LES JOURS DE LA SEMAINE

Pour conclure, je dirais que les devinettes sont des façons ludiques de mémoriser un vocabulaire. Je propose de jouer avec les élèves et d'introduire une devinette à la fin de la classe pour qu'ils réfléchissent pendant un ou deux jours et finalement le prochain cours voir les solutions proposées.

Je suis sûre que nos élèves apprécieront ce nouveau jeu et contagieront ses camarades. Certaines devinettes peuvent se traduire sauf celles qui font référence à certaines fêtes françaises. Mais les autres, celles qui coïncident on peut les introduire dans un temps précis, celui du jour de la fête ou le jour d'avant, ou même en revenant des vacances.

DISCURSOS LITERARIO Y ECONÓMICO EN *L'OR DE BLAISE CENDERARS*

COVADONGA GRIJALVA CASTAÑOS
Universidad de Almería

A partir de la teoría de los actos de habla de J. L. Austin,¹ varios investigadores siguen la línea de declarar que el discurso literario es algo especial y diferente del discurso normal o no-literario, abundando así en lo expresado por Jakobson que atribuye a la literatura, en exclusiva, la función poética, dejando para lo no-literario las funciones “référentielle” o informativa (equivalente a la que Moirand (1982) llama “fonction d’information”), y la “expressive”.

Steiner abunda en esta idea al presentar la literatura como un lenguaje que se ha liberado de su responsabilidad de informar (Extraterritorial, 1973: 158-59 en Barral. Barcelona –tomado en Pragmática p. 157)

El esfuerzo de Richard Ohmann por destacar estas distinciones entre lenguajes, se concreta en el deseo de formular una definición que permita separar las obras literarias de todos los demás tipos de habla; para ello, concede gran importancia a los actos ilocutivos (Richards por su parte, se centra en los perlocutivos o emotivos, por los efectos que ese discurso ejerce sobre las personas): “Una obra literaria es un discurso cuyas oraciones carecen de las fuerzas ilocutivas que les correspondería en condiciones normales” (Ohmann² en Dijk: 28). Termina por señalar que están implícitas en esa definición una serie de premisas:

- La literatura es mimética
- La obra literaria crea un mundo
- La literatura es retórica
- Toda literatura es dramática
- La literatura es juego
- La literatura, como el arte en general, es simbolismo representativo
- La literatura es autónoma (Ohmann, en Dijk, 1986: 33/34)

Con respecto a la distinción entre discursos, Ohmann hace hincapié en los actos ilocutivos: “Si atendemos a los actos ilocutivos, podemos identificar una ruptura cognitiva, perfectamente clara entre literatura –poemas, obras de teatro, novelas, chistes, cuentos de hadas, fantasías, etc.- y discursos que no son literatura. Las obras literarias son discursos en los que están suspendidas las reglas ilocutivas usuales. Si se prefiere, son actos sin las consecuencias normales, formas de decir liberadas del peso usual de los vínculos y responsabilidades sociales” (Ohmann, 1986: 44).³

1. Actos locutivos, actos ilocutivos y actos perlocutivos. En *How to do things with words* Oxford, The Clarendon Press. Trad. Esp. *Palabras y acciones*. B. Aires. Paidós 1971. Austin afirma que el lenguaje literario es un uso parásito, anormal del lenguaje porque carece de la fuerza ilocutiva.

2. Ohmann, R. “Los actos de habla y la definición de literatura” en Dijk (1986) pp. 11-34.

3. Ohmann, R. “El habla, la literatura y el espacio entre ambas” en Dijk (1986) pp. 35-57.

En contra de estas propuestas encontramos las tesis de Mary Louise Pratt que, con su teoría pretende borrar las fronteras entre lenguaje literario y no literario al afirmar que no hay diferencias, estructuralmente hablando, entre lo que se entiende como narración natural –la no-literaria- y la narración literaria; marca un esquema de la narración natural que puede muy bien aplicarse a la literaria: “Las semejanzas formales y funcionales entre la narración literaria y la natural pueden especificarse en términos de semejanzas en la situación lingüística, y sus diferencias pueden identificarse en términos de diferencias en esta situación” (Pratt, 1977:73 , citada por Dominguez J. “Literatura y actos de lenguaje” p. 83-121, en Dijk, 1986:100). Sostiene la posibilidad de integración de los dos discursos en un mismo modelo básico de lenguaje en el que se incluyen las demás actividades comunicativas

De igual manera piensa Todorov: “No hay un abismo entre la literatura y lo que no lo es, que los géneros literarios encuentran su origen simplemente en el discurso humano” (citado por Dominguez, en Dijk, 1986: 106).

Estas visiones de los estudiosos y teóricos de la literatura y la lingüística son de aplicación a la obra objeto de nuestro análisis: *L'Or*. Un título de los más cortos que puedan darse en literatura, además de ambiguo; lo es por su carácter denotativo (metal precioso) y por su valor connotativo en el ámbito económico y social (dinero y poder). Un título que, en cualquier caso, no deja indiferente porque ese sustantivo: *oro*, es neutro, sin apellidos y sin nombre, interpela directamente y puede identificarse con múltiples contenidos y desarrollos novelados de toda índole, que son ejemplos vivos de la convivencia de dos discursos diferentes, el literario y el específico en un mestizaje creativo dentro de lo lingüístico-literario. *L'Or* puede muy bien leerse como crónica de una historia, más o menos lejana, en la que se ven envueltos los personajes de la ficción y que responden a la realidad histórico-social que les correspondió vivir a los auténticos protagonistas, los seres reales en su momento vital concreto. “dans beaucoup de cas le romancier se comporte comme un savant historien. Ses lecteurs, il le sait, s'intruisent en le lisant”⁴ Otra lectura más específica permitiría atender únicamente los contenidos de tipo económico, comercial e incluso jurídico, propios de un discurso de la lengua francesa para fines específicos y valorar la importancia de esta presencia en el conjunto de la obra analizada. Es fundamentalmente desde esta perspectiva, desde donde abordamos el análisis del léxico de *L'Or*. En este texto se alían dos discursos, el literario y el económico-social, produciendo una mezcla de lenguajes que se articulan a la perfección y que no son más que una muestra de la vida real en la que no existen distinciones “académicas” entre disciplinas a la hora de su devenir cotidiano, superponiéndose sin dificultad.

Nos movemos en un espacio de convergencia entre lo social, lo comercial y lo histórico. Ciertamente el autor podría haber dado al tema un enfoque, digamos más “literario” en el que se hubieran obviado los aspectos específicos del lenguaje, pero los detalles que incorpora, unidos a la voluntad inequívoca de fechar los acontecimientos, contribuyen a conferir una verosimilitud mayor al relato lo cual, dada la vida de infatigable viajero del autor, cobra carácter autobiográfico a los ojos del lector, aunque exista un desencuentro cronológico entre lo narrado, alrededor de 1848, y la propia biografía de Cendrars, que no nació hasta 1887; pero la fuerza de lo ocurrido y su eco habrían de perdurar muchos años después.

No es *L'Or* un ejemplo único de obra literaria de la que puede extraerse información más pragmática de tipo social o económico, y nos hace actualizar otros títulos, curiosamente idénticos, como *L'Argent* y *L'Argent, suite* (1913) de Péguy o *L'Argent* (1891) de Émile Zola. Si el primero ataca con virulencia a los antiguos compañeros de militancia socialista y a sus

4. Raimond, M. *Le Roman* (1989) A. Colin. P. 40.

profesores de la Sorbona, poniendo en entredicho las ideas y métodos de trabajo, la obra de Zola hace un repaso de los acontecimientos más notables del mundo financiero francés de mediados y fines del siglo XIX. Zola reflejó los hechos esenciales del ámbito bursátil y bancario. Esta circunstancia, el hecho de incorporar términos específicos puede dificultar la lectura para quienes no estén en posesión de conocimientos previos del particular y requerirían el acompañamiento de notas a pie de página para aclarar los problemas terminológicos, aunque puede decirse que, hoy en día, ya no existe tanta opacidad en el lenguaje específico debido a la divulgación que del mismo vienen realizando la prensa y los medios de comunicación, tanto auditivos como visuales, hasta el punto de que han perdido gran parte de su tecnificación. Quizá sea interesante la aclaración de la situación histórica que sirve de trasfondo al relato de ficción literaria, una época en la que surgen nuevos ricos que se convierten en los nuevos «nobles», la aristocracia del dinero. A través de este tipo de obras sería posible reconstruir la vida económica y social de toda una época.

El autor de *L'Or*, Blaise Cendrars, pseudónimo de Frédéric Sausser, (1887–1961), es un escritor francés y, aunque nacido en Suiza, se le considera dentro de la literatura francesa y no como perteneciente a la francofonía. Su gran vocación de viajero y aventurero, le hizo recorrer casi todo el mundo en una constante búsqueda y traslada a su obra la narración de esas aventuras vividas o imaginadas. A los 17 años ya había visitado Moscú y durante la Primera Guerra mundial se enroló en la Legión extranjera donde perdió un antebrazo, circunstancia que recogerá en *La main coupée* (1946), siendo otras obras autobiográficas *Moravagine* (1926), la trilogía de *L'homme foudroyé* (1945), *Bourlinguer* (1948) o *Le lotissement du ciel* (1949). Otra serie de obras son reportajes novelados *Rhum* (1930) y *L'Or* (1925), o un díptico alegórico de las aventuras de “Dan Yack” *Le Plan de l'aiguille* (1928) y *Les confessions de Dan Jack* (1929). Poeta en sus primeros tiempos inaugura el “simultanéisme”, con el que quiere abarcar el universo y su poesía parece anticiparse al surrealismo; en ella renueva las técnicas poéticas adoptando un ritmo nuevo, sincopado, como en su célebre *La Prose du Transibérien* (1913) o *Les Sonnets dénaturés* (1916). Los *Poèmes élastiques* (1919), *Feuilles de route* (1924) o *Documentaire* (1924), titulados primero *Kodak* son anotaciones breves del mundo que conoció en sus viajes. También escribió para niños *Petits contes nègres pour les enfants des blancs* (1921).

El contenido de *L'Or* no es exponente de una temática que concierna a Francia, ni a ningún otro país de ámbito cultural similar pero, al tratarse de una obra escrita en francés, el texto de la novela que analizamos tiene igual validez para mostrar otra sociedad, otra problemática distinta y lejana de nuestra órbita geográfica que, por su eco, afectó a todo el mundo civilizado conocido: el descubrimiento del oro en California. Sirve igualmente para desarrollar el objetivo de nuestro trabajo que no es otro que el estudio léxico del francés aplicado a determinados campos específicos del saber.

Se presenta ante el lector un vasto repertorio de actividades comerciales, profesionales, financieras y jurídicas a través de las cuales es posible reconstruir el proceso de desarrollo económico que empezaba a surgir en aquellas tierras de conquista; la primera parte es un exponente de la preparación para la supervivencia en la que predomina la lucha por establecerse y fundar empresas, dejando la segunda parte para narrar las consecuencias que provocó el descubrimiento del oro, el caos social y la destrucción de una cultura tranquila, asentada en la agricultura y una incipiente industria, donde la fiebre del oro lo invade todo, lo contamina todo, lo destruye todo. Ciertamente esa situación, que da un vuelco total a lo existente, es a su vez creadora de un emporio inesperado, dando lugar al nacimiento de nuevas ciudades y potenciando otras formas de vida más alejadas de las normas y usos imperantes. A través de sus páginas se puede hacer un seguimiento del comercio, de las operaciones mercantiles, de las relaciones patrón-trabajadores, etc.

El protagonista es prototipo de hombre hecho a sí mismo (el “self made man” de la cultura anglosajona) y en esta aventura —que tiene lugar entre los años 1834 y 1880—⁵ asistimos a toda una serie de peripecias que reflejan las preocupaciones de un época, en un país joven y de enorme poder de atracción, en el que se van cristalizando las estructuras de un complejo entramado social y en el que las distintas oleadas de inmigrantes culminan con la construcción de una organización político-social sobre la que se tejen las aventuras del General Suter. Una vida llena de aventuras en las que imperan los aspectos pragmáticos, esenciales para sobrevivir en ese medio hostil y donde el ingenio se agudiza para encontrar respuesta a los problemas que van surgiendo sin cesar. Suter es el protagonista indiscutible, junto con el oro; un hombre que se muestra incansable ante el desaliento y las dificultades, y está movido por un gran afán de progresar, de aprender “Tout ce que Suter a ouï, vu, appris, entendu dire, c’est gravé dans sa mémoire” (28) y sobre todo de emprender, que no le abandonan en ningún momento de su azarosa vida. Su implicación en la actividad política y social de aquel país tendrá también repercusiones importantes en lo económico, algo que su mujer percibe desde su lejano cantón suizo al recibir por fin la carta en la que su marido la reclama junto a él en California:

qu’il [Suter] est un des plus gros colons d’Amérique, le propriétaire d’un domaine plus grand que tout le canton de Bâle, le fondateur d’un pays, le fertilisateur d’une contrée, quelque chose comme Guillaume Tell. (106)

La imagen de Suter responde a la del típico héroe de novela de aventuras “Il a plus d’un itinéraire en tête” (28) y de viajes no exenta de problemas, que persigue un interés personal y familiar; va a descubrir una tierra inexplorada y, a través de ella una serie de valores en medio de un mundo degradado por la fiebre del oro. Un héroe que sigue, en cierto modo, un proceso iniciático para alcanzar su estatus social y económico y luego volver a sus orígenes humildes y religiosos, que conservaba un fondo de autenticidad en medio de su aventura, de los peligros, los esfuerzos, los logros y los fracasos en esa lucha por dominar la naturaleza y ponerla al servicio de una causa:

Johann August Suter est un homme d’action (32).

Suter n’a pas froid aux yeux. On lui fait des propositions avantageuses; mais lui, les refuse toutes, en proie à son idée fixe. Il veut aller en Californie (41)

Da ejemplo práctico de integración de pueblos y razas. Suter es un aventurero de primera mano, en la persona del protagonista, y en el relato confluyen el narrador, el protagonista y el autor que había sido él mismo protagonista de muchos otros viajes de auténtica aventura.

La larga marcha de los recién llegados a América, procedentes de todos los confines del mundo, responde a una amplia gama de tipologías y cataduras: insumisos, socialistas alemanes, místicos rusos, falansterianos franceses, carbonarios italianos, bandidos calabreses, patriotas griegos, campesinos irlandeses, víctimas de las guerras napoleónicas, carlistas, polacos, partisanos húngaros, iluminados de todas las revoluciones, liberales y aventureros de todo tipo; junto a las nuevas generaciones de inmigrantes está la población autóctona —los indios—, y la incorporación de mano de obra insular. En medio de este conglomerado, las relaciones de poder y la política geográfica entre Méjico y La Unión, quedan bien patentes en la obra, así como el papel relevante del lejano Oeste con su aureola mítica: “Un pays enchanté, de villes d’or

5. Casi coetáneos son los acontecimientos que tuvieron lugar en Francia y en gran parte de Europa, con el espectacular crecimiento de la economía, tras la que se escondían también numerosos fraudes y una dudosa gestión que provocó la quiebra de entidades tan famosas como la Union Générale y la bajada espectacular de la Bolsa en 1882. Un escándalo que hizo que los directivos de la mencionada banca fueran procesados por malversación, apropiación indebida, reparto de dividendos ficticios, etc. y que se arruinaran todos los pequeños inversores que habían puesto sus esperanzas, y sus ahorros, en un rápido enriquecimientos. Algunos de estos acontecimientos están recogidos en la citada obra de Zola.

(...) les fruits sont d'or et d'argent" (31), una premonición que se intensificará más adelante, después de descubrir el oro, esa tierra se conoce como "La Californie est un pays plein d'or, de perles et de diamants. Il n'y a qu'à se baisser" (111).

Es asombrosa la capacidad de este personaje para adaptarse físicamente al medio geográfico adverso, a las cambiantes circunstancias de su vida y a los reveses de la fortuna, cualidad que le empujará a renacer sin cesar como el ave Fénix; no en vano "un phénix se consumant" era, según Suter "la marque d'édition de mon père" (87) Es destacable, asimismo, su visión de anticipación, lo que le convierte en un auténtico pionero en esa tierra de promisión que eran los Estados Unidos en general, y el Oeste californiano en particular, hacia donde se dirige porque siempre había un territorio más al Oeste, del que se hablaban maravillas y al que Suter quiere llegar "à la recherche de terres plus fertiles" (36). Un hombre que combina, a lo largo de su vida, la acción con la reflexión, el ardor y la pasión por cuanto emprende, con la espiritualidad y es capaz de llegar al último confín de la tierra conocida para desarrollar allí un auténtico emporio de riqueza y prosperidad sin igual, en la tranquila explotación de las tierras, con un sentido económico y social muy modernos, rayando en lo filantrópico. Hay algo innegable en Suter, el espíritu creativo y práctico para hacer realidad sus sueños, unido a la gran curiosidad por todos los temas y a sus conocimientos, pacientemente adquiridos a través de la observación y del esfuerzo; un hombre abierto y receptivo en el que se conjuga una mezcla curiosa de visionario utópico y realizador práctico.

La gran paradoja de este hombre, que va sembrando bienestar y riqueza con su esfuerzo y su trabajo es que, justo en el momento en que su vida discurría placentera y segura, cuando pensaba tomarse un descanso, y planificaba reclamar la venida de su mujer y sus hijos desde Suiza, "Ana Suter a été longue à se décider. Une lettre datée de la Nouvelle Helvétie, fin décembre 1847, l'appelle en Californie" (105) se abate sobre él la mayor de las desgracias. Lo que para una gran muchedumbre de advenedizos de todo el orbe sirvió de enriquecimiento, para Suter, que llevaba allí instalado tantos años y que tanto había sufrido para alcanzar su tranquilidad, fue el principio de su fin; es a partir de entonces cuando todas las tragedias se alían en su contra, en lo familiar, en lo económico, en lo social, en lo político y en su prestigio personal; supone la ruina total, el derrumbe moral y psicológico. El descubrimiento de Eldorado a él no le sirve más que para colmar el vaso de sus sufrimientos, del que ya había bebido bastante a lo largo de su azarosa vida:

Mon malherur commençait. (...) On me vola . (...) Que pouvais-je faire? (p. 89/90).

Du sommet de ces montagnes, je voyais tout l'immense pays que j'avais fertilisé livrè au pillage et aux incendies (90/701).

Se abandona y cae en el espiritualismo visionario:

Il est plein de scrupules...(se plonge dans la lecture de *l'Apocalypse* (...)) Il croit avoir été toujours un instrument entre les mains du Tout-Puissant (...). Sa parole devient trébuchante. Ses yeux fuyants. La nuit il ne dort pas. *L'Or*. *L'Or* l'a ruiné. Il ne comprend pas. (110/120)

Con anterioridad el narrador ya había puntualizado al respecto de ese descubrimiento:

Johan August Suter, je ne dirai pas le premier milliardaire américain, mais le premier multimillionnaire des États-Unis, est ruiné par ce coup de pioche.

Il a quarante-cinq ans.

Et après avoir tout bravé, tout risqué, tout osé et s'être fait "une vie", il est ruiné par la découverte des mines d'or sur ses terres.

Les plus riches mines du monde.

Les plus grosses pépites.

C'est le filon. (*L'Or* p. 80-81)

Y poco después es el propio Suter el que toma la palabra para reseñar en su diario: “Si j’avais pu suivre mes plans jusqu’au bout, j’aurais été en très peu de temps l’homme le plus riche du monde: la découverte de l’or m’a ruiné” (p. 91) La antigua plantación de Suter, sus campos cultivados, todas sus fincas ricamente explotadas, se han convertido en el epicentro de los que buscan y lavan el oro; los pequeños ríos junto a los que había asentado su granja, tan minuciosamente escogidos por su fertilidad, los caminos que trazó, los puentes que levantó, etc. todo se ve invadido por la fuerza y sin tener en cuenta la propiedad individual de su dueño Suter, para implantar una nueva forma de explotación económica; las nuevas ciudades se multiplican dentro de lo que había sido su propiedad, a la que había denominado como “Nouvelle-Helvétie”; incluso varias de esas ciudades llevan incrustado su nombre: Suterville, Suterscreek, Suterscounty “loin d’être un hommage, ces noms ne signifient rien, sinon la ruine de son établissement et le malheur de sa vie” (100). Cuando quiere hacer valer sus derechos, se destapan los problemas porque “Suter a trop d’ennemis” (146) y se ha quedado sin nada de todo aquel enorme emporio que había levantado por sí solo y que había sido en su momento ejemplo de prosperidad y de vida en armonía: “Le général Johann August Suter ne possède plus rien en propre, sauf ce qu’il a sur le dos, son viatique de voyage et son *Apocalypse* en poche (...) Il est brisé. (148). En esta renovación espiritual, a la que se entrega con afán en sus últimos años, señala que “L’Ante-Christ, c’est l’Or” (162).

Es entonces cuando mira con cierta nostalgia hacia su Europa natal donde

Il se retourne de plus en plus vers sa lointaine petite patrie; il songe à ce coin paisible de la vieille Europe où tout est calme, réglé, à sa place. Tout y est bien ordonné, les ponts les canaux, les routes. Les maisons sont debout depuis toujours. La vie des habitants est sans histoire: on y travaille, on y est heureux. Il revoit Rüenberg comme sur une image. (...) Il voudrait y retourner et mourir (121).

Sin embargo, este sueño es algo que no llegará a hacerse realidad.⁶ No es de extrañar que llegara a infantilizarse: “Il tombe en enfance. C’est un pauvre vieux” (149); todos quieren aprovecharse de él, del hombre fuerte, aguerrido y emprendedor que había sido en su juventud y hasta los niños hacen burla de este héroe que terminará por caer en un estado próximo a la demencia. “Sa tête vide comme celle de beaucoup de vieillards” (167).

ANÁLISIS DEL MATERIAL LÉXICO

En el plano lingüístico podemos seguir la “ligne de force” del vocabulario de especialidad fijando la economía como rúbrica amplia que engloba a otras con una variedad y cantidad de términos considerable dentro de cada uno de los apartados en que hemos agrupado los términos, y que para una visión de conjunto quedan recogidos en el Anexo que se incluye al final de estas reflexiones. Los campos diversos de la lengua específica que están aquí representados son: administración-justicia, documentos, moneda-dinero, banca, empresa, oficios-profesiones y lugares de trabajo.

Administración: En la última parte de la obra, las actividades que venía desarrollando el protagonista van a sufrir un cambio sustancial para estar marcadas fundamentalmente por su empeño en las acciones de tipo legal, haciendo intervenir a la justicia en defensa de sus intereses lesionados. “Un procès qui révolutionna toute la Californie et qui faillit mettre en jeu l’existence

6. Suter morirá en Washington en plena calle, junto al Capitolio en medio de la burla de los chicos y creyéndose ganador de sus pleitos. Su mujer murió en el instante de encontrarse con él en California; de sus tres hijos, María se casará con un dentista en San Francisco, otro muere defendiendo sus tierras, el abogado se suicida y el otro, que quiso regresar a Europa, muere en un naufragio en la travesía del estrecho de Magallanes.

même de ce nouvel État (...) Tout le monde y est directement intéressé” (129) Suter defiende sus intereses afirmando que sus perjuicios son incalculables y que “j’ai donc droit à une indemnité” (124). Ello da pie a la introducción de una serie de términos jurídicos interesantes. Recoge esta rúbrica el léxico referente, en su mayoría, a puestos de la administración de justicia, desde la *Cour* o la *cour fédérale* con sus *fonctionnaires*, *administrateurs*, *avocats*, *avoués*, *magistrat*, *notaire*, *huissier*, *greffier*. Incluye también un término marcadamente despectivo pero muy descriptivo: *scribouillard*, el chupatintas. En este ámbito se analizan *le bien-fondé de la demande* junto a un vocabulario considerado básico en el ámbito del francés jurídico. En su conjunto se puede apreciar en la novela la lenta marcha de la justicia y el hormigueo de letrados de toda condición que se enriquecen a su costa, como si de otro filón de oro se tratara. “Les derniers arrivants sont accompagnés d’hommes de loi” (101). “C’est un nouveau rush, une mine inespérée, et tout ce monde veut vivre de l’affaire Suter” (131).

Documentos: Es una consecuencia, tanto del apartado anterior, cuando se produce la intervención judicial en defensa de los intereses económicos del protagonista, como de sus actividades comerciales en las distintas compañías y empresas que creó a lo largo de su vida. Documentos que surgen en las relaciones con los empleados y asociados. *Acte de constitution de la Compagnie*, *actes de donation*, *contrats*, *droits de propriété*, *lettre de cachet* o de *crédit* y los *titres de propriété*, es decir, todo lo que en su conjunto denomina *paperasserie*, nuestra burocracia.

Banca: Estas entidades, que tienen su auge en el S. XIX, cuando ven la luz diversas firmas que aún hoy perviven “Crédit Lyonnais” o “Banque de Paris”, las ha reflejado Cendrars en su obra con términos propios del sector como *maison de banque*, *banquier*. “Suter était accrédité auprès des plus importantes maisons de banque des États-Unis et de la Grande Bretagne” (69/70), y más adelante: “Aujourd’hui, Mme. Suter est rassurée, elle sait que son mari, Johan August Suter, est un homme honorablement connu et accrédité dans les plus grandes banques d’Europe” (106), lo que le acredita en su fortuna y renombre en el mundo financiero porque cuando reclama a su esposa le envía, junto a todas las instrucciones para el viaje “une importante lettre de crédit sur la banque Passavant, Sarrazin et Cie à Bâle” (105/106) Un banco que es receptor de las letras de otras entidades famosas en el momento como “la banque Dardel Aîné à Paris, et Pury et Fils au Havre” (106).

Moneda-dinero: Resulta curioso observar la variedad de denominaciones que recibe la moneda en curso, en parte debido a los diferentes países mencionados en la obra (Suiza, Holanda, USA, o México): *dollars*, *doublon*, *écu*, *florin hollandais*, *guinéas*, *once*, *piastres*, *pièce d’argent*, *sou*, *thaler*, y otras formas de pago que sustituyen al dinero como “Je vous accorde une première concession de dix ans” (60) y otra curiosa cuya fórmula es: “Alvarado lui fit don de onze heures carrées de terre, une étendue aussi vaste que sa petite patrie bâloise” (65). Y por supuesto las formas de uso de ese dinero: *appoint*, *payer comptant à titre d’indemnité*, *un chiffre*, *somme*, *trésors*, e incluso su escasez o ausencia; “Il n’avait pas un *fiorelin* en poche” (16), *sans le sou*, así como las vías para obtenerlo: *empocher*, *gagner*, *gain facile*, *pension à vie*, *revenu*, *solde*.

Hemos incluido aquí una serie de términos que podrían igualmente formar parte del cuadro de la Empresa, tales como *gagner*, *revenu*, *escompte*, *estimer la valeur*, *réclamation des indemnités*.

Lugares de trabajo: Son los puestos o lugares donde se desempeñan algunas de esas profesiones y que abarcan los terrenos más diversos, tanto en tierra como en el mar. Las de la primitiva civilización: las plantaciones, la granja, los molinos, etc. y las nuevas en la mina de oro y los llamados “placeres” donde se busca y se lava el preciado metal.

Oficios-profesiones: A tenor de la agitada vida laboral de Suter no es de extrañar que figuren en *L’Or* tantos oficios (hemos desgajado los referentes a la administración y la justicia), que

son de lo más variopinto desde el papelero-impresor al que pertenecía por tradición familiar hasta agricultor, industrial, militar, etc. En unos casos son totalmente legales y en otros los que desempeñan los vividores sin control que surgen en ese revuelto y confuso período histórico en Estados Unidos.

Empresa y relaciones comerciales: Son las que centran un mayor interés porque fue la dedicación fundamental del protagonista, crear empresas y levantar situaciones difíciles de las que salía finalmente triunfante “Suter achète des terres et s’établit fermier” (30); “Suter leurs distribuait des terres ou les employait selon leurs capacités” (67); incluso cuando ya está casi arruinado levanta un nuevo emporio: “Toutes ses entreprises prospèrent (...) il inaugure l’industrie des fruits en conserve (...) il a une fabrique de clous, une autre de crayons. Il installe une fabrique de papier. Il recommence ses acréages de cotonniers et songe à monter une filature” (132). Este léxico es además el más numeroso en la obra y a través de él podemos descubrir las relaciones comerciales: comprar, vender, importar las mercancías, el trueque y el stock; las dependencias de una empresa: talleres, fábrica, mostrador, tienda, almacén; los elementos personales que la integran: cliente, socios, acreedores, plantilla, fabricante, fundadores, personas a sueldo, comerciantes, asalariados, etc. y las relaciones patrón/obreros, que eran excelentes y que le permiten la cercanía sin perder autoridad: “Suter s’occupe de tout, dirige tout, surveille l’exécution des travaux jusque dans leurs moindres détails, il est sur tous les chantiers à la fois et n’hésite pas à donner personnellement un coup de main quand un homme fait défaut dans telle ou telle équipe” (62). Toda una serie de términos de uso común y frecuente en las relaciones comerciales: “Le maître-papetier signait encore ses commis et ses employés des contrats et des engagements de cent ans” (18), daños, deudas, gastos, indemnización, subida, alquiler, mano de obra, pagar, producción, reservas, provisiones, asociarse, rescindir un contrato, etc. Cuando quiere reiniciar otro negocio “Il bazarde sa ferme et réalise tout son avoir” (32) para aprestarse hacia un nuevo rumbo.

Hemos constatado hasta qué punto el lenguaje de tipo económico puede incardinarse en una obra literaria siendo exponente de un trasfondo en el que los personajes desarrollan su peripecia novelada.

Están presentes de manera evidente y cruel los intereses que mueven o han movido el mundo donde prima el culto al dinero, que llega a arrasar los valores sociales existentes y la dignidad colectiva e individual de las personas con consecuencias terribles para todos.

Podemos, asimismo, poner de manifiesto que la mayor parte de los términos de francés específico que se han recogido en esta obra siguen igualmente vigentes en nuestros días y continúan siendo operativos.

BIBLIOGRAFÍA

- BERNARD, et COLLY, J-C. (1989) *Vocabulaire économique et financier*. París, Seuil.
- CENDRARS, B. (1960) *L’Or. La merveilleuse histoire du général Johan August Suter*. París, éditions Denoël. Folio.
- CANTERA, J. et al. (1999). *Diccionario económico-jurídico francés-español*. Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha.
- DIJK, T.A. Van. y al. (1986) *Pragmática de la comunicación literaria*. Madrid, Arco/libros. Lecturas.
- GALAIS-HAMONO, J. (1982) *Langage, langue et discours économique*. París, Klincksieck.
- JAKOBSON (1963). *Essays de linguistique générale*. Trad. de Nicolás Ruwet. París Minuit, Seuil 1970).
- MAINGUENEAU, D. (1986) *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. París, Bordas.

- MAINGUENEAU, D. (1991) *L'Analyse du discours*. París, Hachette.
 MOIRAND, S. (1982) *Enseigner à communiquer en Langue Étrangère*. París, Hachette.
 MOIRAND, S., et al.. (1993) *Parcours linguistique de discours spécialisé*. Berne, Peter Lang.
 RAIMON, M. (1989) *Le Roman*. París, A. Colin.
 TADIÉ, J-Y. (1982) *Le roman d'aventures*. París, PUF, Écriture.

ANEXO: VOCABULARIO ESPECÍFICO DE *L'OR*

- Administración de Justicia:** -administrateurs -avocats-conseils -avoués -bien fondé de la demande
 -chef-lieu du canton -commanditaires politiques -commis -commissions d'enquête
 -Cour -cour fédérale -embûches et pièges de la loi -fonctionnaires -greffier -gouverneur
 -hommes de la loi -maître du barreau -Palais de Justice -huissiers-juge -la Loi -loi du plus fort
 -magistrats -notaires -prononcer sentence -procès -registres -scribouillards -secrétaire de police -stagiaires -syndic de la commune -syndicats de défense -"vigilance committees"
- Documentos:** -acte de constitution de la Compagnie -actes de donation -cadastre -certificat d'origine -certificat d'origine établi -contrats -conventions signées -droits de propriété -enregistrés -lettre de cachet -lettre de crédit -fausse lettre de crédit -lettre de crédit sur la banque -paperasserie -papier timbré -passeport -pièces du procès -requête -titres de propriété.
- Banca:** -agents de commission -banquier -commis de la banque -déboursier -encaiser -escomptait
 -escompte -estimer la valeur -formuler un chiffre -grands frais -maison de banque -réclamation des indemnités.
- Moneda-Dinero:** -appoint -argent -comptant -dollars -doublon -écu -empoché -fièvre de l'or -fifrelin -florins hollandais -gagner -gain facile -guinées -once -onze heures carrées de terre
 -payer comptant -pension -piastres -pièce d'argent -revenu -revers de fortune -risque de l'argent
 -rondelle -ruiné -sans le sou -solde -somme -thaler -trésors -vaut
- Lugares de Trabajo:** -bourelerie -charcuterie -charpenterie -cultures -distilleries
 -fabrique -fermes -filature -granges -industries-maréchalerie -mines -métairies
 -mission-moulin -moulin à vapeur -officine de couture -papeterie -"placers" -plantations
 -poterie -scierie -sellerie -serrurerie -tannerie -tuilerie -vignobles
- Oficios Profesionales:** -agents de commission -armateurs -baleiniers -banqueroutier
 -bergers -besognes -bossent -brigands -capitain -charpentiers de bord -chasseurs
 -chercheurs d'or -colons -colportage -commis -comptable -coueurs de bois -dentiste
 -"desperados" -distillateurs -drapier -droguiste -empailleur -empaqueteur -escroc
 -fabricant de papier -fermier -ferronnier d'art -filous -forgeron -garçon boucher
 -garçon livreur -général -gens sans foi ni loi -imprimeur -intermédiaires -laquais
 -maître papetier -maréchal-ferrant -marins -marchands -marchand de papier -mastroquet
 -métiers -orfèvre -"outlaws" -ouvriers -palafrenier -papetiers -petits artisans -pionnier
 -planteurs -reliur -rôdeur -soldat -tailleur pour dames -trappeurs -vagabond -vauriens -voleur
- Empresas Comercio:** -achète -affaires -affaire faite -affaire mal montée -affreté 3 vapeurs
 -approvisionnait -articles de traite -associés -ateliers -bazarde -bénéfices
 -bouleversement de la propriété -branches -bras pour les cultures -capitiaux -cargaison

-charpentier -cher -client -clientèle -clientèle -commerce -compagnie -comptoir de la
 compagnie -concession de dix ans -constituer la *Compañía* -corporations -créanciers
 -dépenses -dettes -développement -dommages et intérêts -dommages et intérêts -échoppe
 -effectifs -embauchées -embauche -élevage des vers à soie -élevage en grand -employés
 -engagements -escomptait l'appoint -esprit d'entreprise -expédiant ses produits -fabricant
 -fondateur de la dynastie -fortune -fortune publique -fournissent -gagner -grosse industrie
 -hausse vertigineuse des denrées alimentaires -hommes à ma solde -importation -
 indemniser ses créanciers -je réglai toutes les comptes -liquider -location -loyer mensuel
 -magasins
 -main d'oeuvre -maison mère -manufacture marchand en gros -marchandises -
 mastroquet -mines d'or -moulins -organisation peu sérieuse -outillage -paie -payer -
 plantations -pourvoir aux frais -production moyenne -propriétés de l'État -provisions -
 réserves de grains -résiliai tous les contrats -risqué -ruiné -s'associe -s'établir -s'établit
 fermier -salariés -secrets de fabrication -signe l'acte de constitution -sociétés se fondèrent
 -spécialisant -spéculer -stock
 -tanneries -traficant -troquant

LE PRÉSENT DE L'INDICATIF ET LA CONSTRUCTION D'UNIVERS FICTIFS: LE PROBLÈME DE LA SITUATION D'ÉNONCIATION

RAFAEL GUIJARRO GARCÍA
Universidad de Granada

Issus de cette matière première qu'est le langage, les univers fictifs des textes narratifs en deviennent relativement indépendants et acquièrent une existence presque autonome, de manière à participer, d'une certaine façon, de la réalité : « si une réalité vraie est parce qu'elle est, une réalité fictive n'est que parce qu'elle est racontée. » (Hamburger, 1986 : 126). Or il existe plusieurs manières de raconter, de créer des mondes à référence virtuelle, où vivent des êtres qui agissent, parlent et pensent. Les romans canoniques, étayage des théories de Benveniste (1976), Hamburger (1986) et Banfield (1995), ont habitué les lecteurs à des univers narrés à la troisième personne et au *Passé simple*. Tantôt perçus par le narrateur,¹ tantôt par un ou plusieurs personnages, leur complexité repose sur le jeu subtil des tiroirs verbaux (*aoriste*, *Imparfait* et *Plus-que-parfait*), qui permet de créer l'opposition textuelle entre premier plan et arrière-plan (Weinrich, 1973), ainsi que d'exprimer des perceptions, des paroles et des pensées *représentées*, grâce à une opposition aspectuelle (Banfield, 1995). En même temps, l'emploi du *Passé simple* agence un ordre (Barthes, 1972 : 26), souvent une cohérence, dans ces lieux diégétiques, du fait d'être vus à distance, dans une sorte de « boule de cristal » :

[l'émetteur] adopte une attitude de *narrateur* lorsqu'il *raconte* ce qu'il *sait*, c'est-à-dire lorsqu'il décrit le monde du texte à partir de son *maintenant* t_0 qui est, lui, situé à l'extérieur du monde du texte. C'est cette attitude de *connaissance globale* qui produit l'effet d'autonomie du monde *raconté* par rapport au monde énonciatif. [...]. De cette manière, [le point de vue du narrateur] traite le monde du texte comme une sorte de boule de cristal dans laquelle sont placées toutes les situations qui composent ce monde. [...]. La fonction principale du PS [passé simple] consiste à exprimer cette attitude épistémique globale vis-à-vis du monde du texte. (Vogeleer, 1994 : 47-48).

En effet, il existe deux manières d'accéder à l'information décrite dans les phrases qui construisent un univers fictif : la modalité épistémique, qui suppose un accès véhiculé par un savoir, produit d'une conceptualisation des perceptions, et la modalité perceptuelle, où la relation cognitive est établie uniquement à partir d'une perception.² Dans les textes narratifs au passé, bien que la *relation point de vue* soit, en principe, de nature épistémique, des changements de perspective sont toujours possibles à l'intérieur de l'univers diégétique. Il y a alors délégation de la focalisation, et l'*Imparfait* et le *Plus-que-parfait*, temps verbaux généralement perceptuels,

1. Nous affirmons l'existence d'un narrateur-focalisateur premier, d'après les théories de Mieke Bal (1984 : 40) et Rabatel (2000 : 236).

2. Cf. Vogeleer (1994 : 40). Pour dénommer le genre de rapport cognitif qu'un locuteur (narrateur) maintient avec l'information décrite dans les phrases de l'énoncé, Vogeleer utilise le terme « relation point de vue ». Dans la présente étude, tous ces concepts sont employés pour la narration, mais ils peuvent caractériser n'importe quelle situation d'énonciation, car le caractère fictif des informations véhiculées par l'énoncé n'a aucune incidence sur ce type d'analyse.

articulent un débrayage énonciatif qui permet de vivre un *maintenant-dans-le-passé*, en représentant les perceptions et les pensées (réflexives et non réflexives) des personnages. Même dans les cas où les descriptions à l'*Imparfait* relèvent uniquement du narrateur-focalisateur, celui-ci « reste extérieur par rapport au monde du texte, mais [il] décrit certaines choses *comme s'il les voyait* » (Vogeleer, *ibid.*). Ce *comme si* signifie qu'il se produit un transfert des coordonnées spatio-temporelles du point de vue du narrateur, car le *temps de point de vue* et le *lieu de point de vue*³ constituent des paramètres qui « ne sont pas nécessairement identiques au temps t_0 et au lieu l_0 de la situation énonciative » (*ibid.* : 41), ni aux coordonnées spatio-temporelles de l'événement, puisqu'ils se caractérisent par leur mobilité. Dès lors, le narrateur a toujours la possibilité de situer le *hic et nunc* du point de vue soit dans le cadre énonciatif, soit dans le cadre événementiel.

La narration traditionnelle, celle que Benveniste a caractérisée comme *histoire*, se réalise donc sous la modalité épistémique globale, mais elle alterne avec la modalité perceptuelle pour la construction de l'arrière-plan et pour la délégation de la focalisation. Cependant, tout au long du XX^e siècle, nous constatons un emploi de plus en plus fréquent du *Passé composé* et du *Présent de l'indicatif* comme temps de narration. Tous deux permettent d'annuler cette coupure entre monde raconté et monde racontant, le *Passé composé* projetant les événements passés sur le *maintenant* du narrateur, le *Présent* (re)présentant un monde fictif qui n'est plus *su*, mais *vu* :

Car le présent, c'est aussi le temps de la fiction pure, celui que l'on trouve dans les énoncés de problèmes de mathématiques (quand le subjonctif n'y est pas). Il équivaut alors à une supposition qui ne s'ancre dans aucune situation antérieure, mais crée, par expérience imaginaire, ce qui convient à son propos. Le présent, dès lors, ne fait pas la copie d'une réalité préexistante, ne décrit rien : il agence, trace, construit-présente ce référent à mesure qu'il le monte. (Danon-Boileau, 1982 : 139).

Mais avant d'aborder les caractéristiques des textes narratifs au *Présent*, il convient de poser une série de distinctions à l'intérieur de ce temps verbal. D'après les idées de Moralejo (1988), qui applique le critère d'analyse linguistique *binariste*⁴ pour le *Présent* latin, nous pouvons considérer une première opposition dans l'ensemble des réalisations du *Présent* de l'indicatif français, celle qui s'établit entre la valeur *discursive* et la valeur *non discursive* :

*Le Présent discursif*⁵ terme *non marqué* dans le système temporel français. Il est pourvu d'une valeur négative qui l'oppose au prétérit et au futur, propre aux prédicats qui réfèrent à des événements ou à des états simultanés à la situation d'énonciation,⁶ et suppose un repère énonciatif *réel*. Il s'agit donc de la réalisation utilisée en situation de communication, ce qui

3. Ces notions sont définies par Vogeleer (*ibid.* : 41) comme le moment et l'endroit où « l'individu déterminant le point de vue » (*ibid.* : 40), c'est-à-dire le focalisateur, pose son accès à l'information décrite dans l'énoncé narratif.

4. Le *binarisme* « cherche à résoudre tout système grammatical –ainsi que les systèmes phonologiques– [...] au moyen d'oppositions bilatérales simples, où l'un des termes possède un trait pertinent dont l'autre est dépourvu. » (Moralejo, 1988 : 28). Moralejo insiste sur le fait de ne pas confondre le terme *non marqué* de l'opposition avec le terme *indifférent* à la notion en question. Celui-ci possède une valeur neutre, c'est-à-dire il est dépourvu du trait pertinent sans toutefois s'opposer au terme marqué. Par contre, le terme *non marqué*, « en participant de l'opposition correspondante, possède, en plus de la valeur neutre logique d'indifférence, une valeur négative, contraire à ce trait. » (*Ibid.* : 29).

5. Ou *Présent actuel*, ou *Présent déictique*. Certains auteurs, comme Sylvie Mellet (1998), qui suit les idées de Guy Serbat (1988) sur le *Présent* latin, considèrent que le *Présent* n'est pas déictique : « on pose que l'absence de morphème signifie l'absence de signifié temporel propre et que le présent de l'indicatif est donc une forme non-temporelle et non-déictique du verbe. » (Mellet, 1998 : 204). D'autre part, ce *Présent actuel* recouvre une grande partie des emplois du *Présent de commentaire* de Weinrich (1973 : 40-43 et 302-303), car l'auteur allemand justifie certains emplois non actuels de ce temps (résumés de romans ou de films, *Présent historique*) par l'intention pragmatique du locuteur d'introduire dans son énoncé une attitude de commentaire.

6. C'est pour cette raison que Vogeleer (1994 : 43) affirme que : « Une phrase au PR actuel décrit, elle, une situation continue (non discrète) qui occupe un intervalle te dont les contours sont, certes, flous, mais qui ne dépasse pas les limites d'une journée. »

la rend apte à apparaître avec la personne *tu*.⁷ Avec ce *Présent*, l'accès cognitif à la situation décrite par le verbe (procès ou état) est de nature perceptuelle,⁸ et l'aspect est toujours sécant (imperfectif).⁹

Le Présent non discursif : terme *indifférent* à la notion de temps. Il ne possède pas de valeur déictique puisqu'il n'inscrit pas l'information véhiculée par le verbe dans des coordonnées spatio-temporelles en rapport avec un repère énonciatif réel. Sa valeur neutre autorise les emplois intemporels,¹⁰ ainsi que la référence à des événements ou des états passés ou futurs à l'aide de circonstants déictiques.¹¹ Il intègre, entre autres, des réalisations comme le *Présent générique* (« Le lion n'attaque jamais les hommes »), le *Présent habituel* (« Le matin, je me lève tôt »), le *Présent omnitemporel* (« L'eau bout à une température de 100° C ») et le *Présent de situation élargie* (« Jean travaille chez Renault »),¹² qui se caractérisent par le fait d'être épistémiques, c'est-à-dire l'accès à l'information se réalise sous la modalité du *savoir*.¹³ Cependant, à la différence du *Passé simple*, la saisie de l'événement n'est pas globale, car le processus verbal n'est pas perçu en accomplissement total (aspect perfectif ou aoristique);¹⁴ l'aspect est donc sécant.

D'après notre point de vue, le *Présent de narration* constitue une réalisation hybride : elle est *non discursive*, en ce sens qu'elle ne fait pas référence au moment réel de l'énonciation, mais elle est de nature perceptuelle, comme la forme *discursive*. Son aspect peut être perfectif ou imperfectif, selon les contextes.¹⁵ C'est de cette réalisation particulière que nous allons nous occuper dans les pages suivantes.

Avant toute chose, il est à propos de remarquer que la dénomination *Présent de narration* peut prêter à confusion, puisqu'elle est utilisée tantôt pour le *Présent* qui alterne avec le *Passé simple* dans les textes narratifs canoniques (le *Présent historique*), tantôt pour le *Présent* employé comme temps-pivot par les romanciers modernes pour construire des univers fictifs, le *Présent tabulaire*.¹⁶ Cependant ces deux applications spécifiques remplissent des fonctions pragmatiques

7. Le rôle central de la deuxième personne dans la situation de communication est étudié par Banfield (1995 : 181-192) à partir des idées de Benveniste. C'est pour cette raison que le *Présent discursif* est incompatible avec « les paroles et les pensées représentées. » (*Ibid.* : 189).

8. « Un tel accès ne demande aucune connaissance préalable, aucune opération de généralisation. » (Vogeleer, 1994 : 43).

9. Cf. Vassant (1995 : 117).

10. « Le présent de l'indicatif [est la] seule catégorie du système verbal capable de neutraliser la référence au temps, car seule à ne pas porter nécessairement une quelconque information temporelle. » (Fleischman, 1992 : 132).

11. Ces emplois peuvent être expliqués à partir de la notion de *repère fictif* que nous allons établir dans les pages suivantes. Pour le cas concret du *Présent* exprimant l'avenir, on pourra consulter Gosselin (2000 : 67).

12. Pour une étude de ces valeurs, cf. Vogeleer (1994 : 41-46), d'où nous empruntons les désignations et les exemples. Évidemment, ces *Présents* peuvent être utilisés en situation de communication (notamment le *Présent habituel* et le *Présent de situation élargie*), lorsque le temps de la situation décrite recouvre la situation d'énonciation. Par exemple : « Tu travailles chez Renault. », où le temps référé est à la fois le passé, le présent et le futur.

13. « L'accès cognitif à une situation longue (supérieure à un jour) [...] se fonde toujours sur une certaine généralisation, aussi minime soit-elle, qui, par définition, est une opération épistémique. » (Vogeleer, *ibid.* : 42).

14. « [...] le processus s'inscrit dans le cadre d'une caractéristique du sujet, laquelle est vérifiable à tout instant d'un espace de temps délimitant le début de cette habitude [...]. Si la partie passée de cet espace de temps est donnée comme vérifiant l'accompli de l'habitude, la perspective ouverte par le présent vers le futur est, elle, virtuelle. Nous retrouvons la valeur sécante du présent. » (Vassant, 1995 : 120).

15. Cela tient à ce que le *Présent* ne peut être réduit à une seule dimension aspectuelle, comme le fait Sylvie Mellet (1998). Au contraire, il peut être perfectif aussi bien qu'imperfectif : « les énoncés au présent sont susceptibles de prendre aussi bien des valeurs génériques, que des valeurs sécantes ou des valeurs d'accomplissement. » (De Vogüé, 2000 : 34).

16. Nous utilisons la terminologie de Käte Hamburger (1986). Selon l'auteur allemand, le *praesens tabulare* est décrit dans Brugmann-Delbrück (*Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, IV, 2, 1897) comme proche du présent historique : « Dans ce cas aussi, l'événement appartenant au passé est décrit comme un tableau mis en face du locuteur et l'élément temporel est mis entre parenthèses. Le *praesens tabulare* est d'abord apparu dans ces pictogrammes ou des écritures alphabétiques décrivant des objets représentés ou conçus. » Cité par Hamburger (1986 : 198). Weinrich fait référence aussi à ce *Présent* : « Même constatation pour les descriptions de tableaux, les suscriptions que l'on y appose, les titres que l'on donne aux statues : tous sont au Présent. [...] Ici encore on pourrait arguer de la présence effective du tableau, de la statue [...]. Mais ce n'est pas l'essentiel. Dans les décomptes, les

différentes.¹⁷ En effet, l'emploi du *Présent tabulaire* « marque sans équivoque une relation du narrateur à son histoire, qui est une relation de contemporanéité. » (Genette, 1983 : 70). Il s'agit donc d'une *narration simultanée*, où « la coïncidence rigoureuse de l'histoire et de la narration élimine toute espèce d'interférence et de jeu temporel. » (Genette, 1972: 230),¹⁸ ce qui rend compte de l'ambiguïté temporelle caractéristique de ces récits, qui sont toujours déjà racontés, et cependant toujours à raconter. L'intemporalité ainsi créée rattache ce *Présent tabulaire* au *Présent* des didascalies, comme l'a très bien remarqué Issacharoff :

Le temps verbal réservé aux didascalies est le présent (atemporel), puisque la temporalité de ce type de discours est neutralisée. [...]. Le présent qui est sien se singularise par son atemporalité. En revanche, il ne s'agit pas du présent atemporel des vérités universelles [...]. C'est au contraire un présent situé en dehors du temps : tout ce qui est mentionné échappe pour ainsi dire aux lois de la durée. Pour ces raisons, il va de soi qu'il ne peut s'agir du présent historique, apparenté, celui-ci, au préterit, c'est-à-dire au passé simple. Les personnages, les lieux, les objets ainsi référés sont toujours là, sans qu'intervienne le moindre changement de statut, tout comme dans une nature morte, fixés une fois pour toutes. Ce n'est pas non plus le présent dit habituel ou itératif [...]. Il s'agit, en somme, d'une fonction discursive assimilable, du moins en partie, non à la narration, mais à la description. En fait ce présent, assez particulier, du discours didascalique semble proche du présent de récit moderne [...]. (Issacharoff, 1993 : 464).

La coordonnée temporelle de la situation d'énonciation reste donc en suspens, puisque toujours actualisable ; il en va de même pour la coordonnée spatiale. En effet, selon Käte Hamburger, le *Présent tabulaire* est associé à une situation énonciative qui correspond à un principe structurel nouveau :

Le sujet d'énonciation présent dans le roman de *La Jalousie* (1957) n'est pas identique à l'auteur ; ce n'est qu'au bout d'un certain temps que le lecteur remarque la présence d'un sujet d'énonciation, d'une figure qui, loin de devenir un personnage à la première ou à la troisième personne, est réduite aux dimensions d'un oeil : l'oeil du mari jaloux observant le comportement de sa femme et de l'ami de la famille [...]. Le roman a donc plus une structure de roman à la première personne qu'à la troisième, sans que pour autant le Je s'annonce comme tel ; c'est ce qui donne la clef de la structure énonciative. (Hamburger, 1986: 116-117).

Cette constatation est proche de l'opinion de Genette qui considère que le *Présent de narration* suggère la présence du narrateur dans l'univers diégétique, c'est-à-dire un certain degré d'*homodiégétisation* du récit quand celui-ci est hétérodiégétique : « le temps [*Présent*] porte toujours plus ou moins la présence d'un narrateur qui –pense inévitablement le lecteur– ne peut être bien loin d'une action qu'il donne lui-même comme si proche. » (Genette, 1983 : 55). En conséquence, dans les récits hétérodiégétiques, le *Présent tabulaire* a pour effet paradoxal de dévoiler un narrateur présent dans le temps, puisque toute marque de distance temporelle est abolie, mais absent du lieu diégétique, un témoin fantôme qui se dérobe sans

annales, les tableaux chronologiques, le *Présent tabulaire* des Latins désigne des objets dont le relevé même tient à ce qu'ils ne sont pas actuellement présents. » (Weinrich, 1973 : 41).

17. Outre les fonctions proprement grammaticales, les catégories du temps et de l'aspect présentent aussi des fonctions pragmatiques « qui se développent souvent comme des extensions des fonctions grammaticales de base. Sous la rubrique *pragmatique* nous classons surtout les fonctions *discursives*, c'est-à-dire la mise en oeuvre des catégories du temps et de l'aspect dans la structuration et l'organisation du texte. » (Fleischman, 1992 : 118).

18. Pour Paul Ricoeur, l'emploi du *Présent* entraîne également des conséquences du point de vue temporel : « Le narrateur peut marcher au pas de son personnage, mettant son présent de narration en coïncidence avec le sien, et acceptant ainsi ses limites, et son ignorance. » (Ricoeur, 1984 : 95).

cesse, mais invariablement prêt à devenir actant. Cette instabilité de l'instance première explique sans doute la troublante ambivalence narrative des romans modernes, où le *voir* remplace le *savoir*, et l'ignorance l'omniscience.

Comment décrire alors la situation énonciative de cette voix homo-hétérodiégétique ? Quel est son repère ? Si nous suivons les idées de Culioli, nous pouvons considérer que le narrateur construit, grâce au *Présent tabulaire*, un repère fictif capable de suggérer cette présence/absence fantomale :

On retrouve le concept de repère fictif dans des domaines variés : modalité naturellement, avec des prédicats tels que *pouvoir*, *devoir*, *vouloir*, avec les conditionnels, etc., mais aussi, et de façon moins immédiate, dans des cas fort divers : nous avons parlé tout à l'heure des emplois ludiques,¹⁹ mais il existe aussi des emplois (si l'on peut se servir d'un terme aussi impropre) d'ordre fantasmatique, où le repère fictif fonctionne comme un repère-origine dédoublé à la fois identifiable et non identifiable à Sit₀. Dans les indications scéniques, le repère fictif va fonctionner comme un repère absolu, séparé du repère-origine Sit₀. (Culioli, 1980: 186).²⁰

Situé sur la frontière qui sépare le monde raconté du monde racontant,²¹ ce repère énonciatif fictif est également le repère du point de vue de l'instance hétérodiégétique, et il constitue un point d'ancrage qui n'est plus fixe car le narrateur « va suivre le cours des événements, se trouvant dès lors lui-même pris dans la temporalité de ces événements » (De Vogüé, 2000 : 42). De ce fait, il pourra catégoriser le monde raconté au fur et à mesure qu'il le découvre et employer, outre les déictiques temporels qui soulignent sa simultanéité chronologique, des déictiques spatiaux qui manifestent sa proximité. La construction de l'univers fictif peut donc toujours relever d'une déixis spatiale qui indique, de manière directe ou indirecte, où se trouve le foyer de la perception :

À gauche de cette raie, l'autre moitié de la chevelure noire pend librement jusqu'à la taille, en ondulations souples. Plus à gauche encore le visage ne laisse voir qu'un profil perdu. Mais, au delà, c'est la surface du miroir, qui renvoie l'image du visage entier, de face, et le regard –inutile dans doute pour la surveillance du brossage- dirigé en avant comme il est naturel. (Robbe-Grillet, 1957: 65-66).

De même, ce narrateur est toujours susceptible de s'infiltrer dans toute communauté de vision désignée par l'indéfini *on*, pronom qui fait référence et à l'instance et aux personnages, voire au lecteur. Cet assemblage des perspectives se trouve favorisé non seulement par la nature perceptuelle du *Présent tabulaire*, mais aussi par le débrayage énonciatif minimal que l'emploi de ce temps narratif comporte,²² étant donné la disparition de l'alternance *Passé simple/Imparfait*, utilisée dans les textes narratifs traditionnels pour exprimer les perceptions (et les pensées) représentées.

19. Culioli fait référence ici à des phrases comme *tu es le voleur, je suis le gendarme*, emplois ludiques que l'on trouve également avec l'*Imparfait*, le *Conditionnel* et le *Futur*.

20. *Sit* désigne « tout repère énonciatif » (Culioli, 1980 : 183), et *Sit0* est le repère-origine. Lorsque le locuteur-origine S0 crée le repère fictif, il « pose la relation prédicative comme validable, avec la double force du terme : *validable* n'implique pas que cette relation sera nécessairement validée ou, au contraire, non validée (on imagine toutes les éventualités) ; d'un autre côté, *validable* signifie qui peut être validée, qui est donc validée pourvu qu'il y ait un énonciateur pour effectuer l'opération. Dans ce cas, on constitue un espace où les contradictions sont suspendues. », (*ibid.* : 185).

21. « on doit bien admettre la possibilité, et observer l'existence, de situations frontalières, mixtes ou ambiguës : celle du chroniqueur contemporain [...], toujours au bord d'une participation, ou pour le moins d'une présence à l'action qui est celle du témoin. » (Genette, 1983 : 71).

22. « l'intrication [des perspectives] est d'autant plus forte que l'utilisation du présent gomme autant que possible les débrayages énonciatifs. » (Rabatel, 2001 :159).

De ce fait, l'univers diégétique peut être construit à partir de la perspective d'un seul actant, « ce qui signifie que la narration semble s'écrire comme sous la visée du personnage, comme si s'estompait, en quelque sorte, la frontière entre le *ici-maintenant* de la narration, et le *là-bas-alors* du narré. » (Rabatel, 2001 : 159). Le *Présent tabulaire* autorise donc un enchevêtrement de points de vue qui met en oeuvre une série de mécanismes identificatoires dont l'effet est une vision du lecteur *avec* le personnage et/ou le narrateur.²³

Mais inversement, étant donné la mobilité du repère-origine fictif, le narrateur a aussi la possibilité d'adapter successivement sa perspective à celles de plusieurs personnages, ce qui entraîne l'apparition d'une multiplicité de points de vue qui renforce la sensation d'objectivité.

D'autre part, le syncrétisme propre au *Présent* masque dans ces textes narratifs la transition de la réalisation *tabulaire* à la réalisation *de situation élargie* (ou à celle *d'habitude*) : le narrateur s'émancipe des entraves spatio-temporelles imposées aux actants, et l'accès à l'information est posé alors sous la modalité du *savoir*, ce qui permet la réapparition de l'omniscience narrative, avec une infraction au code. Il s'agit surtout de fragments textuels où l'instance narrative exprime ses connaissances sur des états permanents, comme la caractérisation d'un personnage.²⁴

Il a horreur de devoir réparer ce qui tombe en panne ; il essaiera d'arrêter un robinet qui coule avec un bout de ficelle. Il n'est pas doué pour le bricolage, et pourtant il fait tout pour s'entendre avec ces choses qui se dérèglent. Dans un premier temps, quand un appareil ne fonctionne plus, il le laisse en l'état, espérant un miracle ; ensuite, il fait une tentative d'arrangement, manipulant les tuyaux, tournant les boutons, tapant sur les clous... puis il renonce après l'avoir maudit. Il a la volonté du bricoleur, mais n'a aucun savoir-faire. Il déteste les réparateurs, les dépanneurs, surtout les plombiers. Il ne comprend pas pourquoi un appareil s'arrête de fonctionner. Il ne comprend pas non plus pourquoi un mur se fissure, pourquoi le fer se laisse attaquer par la rouille. (Ben Jalloul, 1990: 61).

Ce passage présente un *point de vue raconté*²⁵ relevant de la voix narrative ; si le texte était au passé, le narrateur aurait utilisé l'*Imparfait* pour témoigner de sa connaissance du personnage. Cela ne signifie pas que le *Présent tabulaire* doive assumer uniquement le rôle propre au *Passé simple* dans les textes narratifs. Au contraire, du fait de sa nature perceptuelle, il remplit également les fonctions de l'*Imparfait* sécant dans la vision contingente d'une scène singulière caractérisée par *maintenant*, qu'il s'agisse de la perspective du narrateur ou du point de vue représenté d'un personnage. L'aspect du *Présent* narratif n'est plus aoristique, mais imperfectif :

Emma regarda le ciel. Les étoiles brillaient maintenant près de la lune.

Emma regarde le ciel. Les étoiles brillent (maintenant) près de la lune.

Nous pouvons donc poser que, quand le *Présent tabulaire* est remplaçable par le *Passé simple*, il suppose une saisie globale du procès,²⁶ c'est-à-dire l'événement est perçu au point final de son inscription dans le temps, dans la survenance même de son accomplissement (aspect

23. Selon Rabatel, le personnage acquiert « une existence et une prégnance particulières lorsque le récit semble s'organiser, s'écrire à partir de sa perspective. On comprend que ces conjonctions de point de vue participent pleinement et solidairement à la construction de l'univers de la fiction, et à celle du personnage, en accréditant la vérité de l'un par l'autre, en une double *mimesis* de l'objet et du sujet. Les objets focalisés semblent d'autant plus crédibles qu'ils parviennent au lecteur par la médiation d'un personnage qui en est le garant, et réciproquement, l'existence des objets garantit le garant... » (*ibid.*).

24. « C'est donc parce que les perceptions du narrateur *ne sont pas nécessairement* des saisies perceptuelles *hic et nunc* que le narrateur manifeste un savoir supérieur au personnage. » (Rabatel, *ibid.* : 161). Nous soulignons.

25. Pour les notions de *point de vue raconté*, *point de vue représenté* et *empathie*, cf. Rabatel (2000 : 195-225 ; 2001 : *passim*).

26. Évidemment, l'influence du contexte (lexème verbal, présence d'un semi-auxiliaire, de compléments, etc.) peut établir une valeur aspectuelle inchoative : *il commence /comença à chanter*. Cf. Vassant (1995 : 118).

perfectif, aoristique);²⁷ quand il est transposable par un *Imparfait* sécant, le procès est saisi au cours de son développement, et l'aspect est imperfectif (sécant). Lorsqu'il équivaut à un *Imparfait de rupture*, il est à la fois narratif et descriptif et il « nous fait saisir l'instant premier de l'événement et imaginer au ralenti son développement » (Vassant, 1995: 127).

Finalement, dans les textes narratifs homodiégétiques, le *Présent tabulaire* efface toute distance temporelle entre le *je narré* et le *je narrant*, ce qui a pour conséquence les fréquentes irruptions du *Présent discursif* dans l'énoncé, qui est alors caractérisé par les nombreux va-et-vient du mode commentatif au mode narratif, et de la situation d'énonciation réelle à la fictive;²⁸ de ce point de vue, le monologue intérieur autonome ne constitue qu'un cas limite de texte au *Présent discursif* où « l'élément strictement narratif [est] radicalement éliminé » (Cohn, 1981: 289).

En ce qui concerne le *Présent historique*, il apparaît dans les récits en lieu et place du *Passé simple*, et selon Käte Hamburger, « il n'a pas de fonction actualisante, ni au sens temporel ni au sens fictionnel. Cela est en corrélation avec le fait que le prétérit y a perdu sa valeur de passé. [...]. C'est pourquoi il est toujours possible de remplacer le présent historique par le prétérit sans modification de notre expérience fictionnelle. » (Hamburger, 1986 : 104 et 105).

Même si nous adhérons à la théorie de Käte Hamburger en ce sens que le prétérit épique est soumis à une « mutation sémantique » qui est à l'origine de la disparition de « sa fonction grammaticale de désigner le passé » (*ibid* : 77), nous ne pouvons cependant négliger les effets stylistiques qui découlent de la mise en oeuvre de ce temps verbal : « on notera l'emploi du présent comme moyen de rendre plus vive, plus directe, l'impression de faits passés. » (Guillaume, 1984 : 60). Pour expliquer cette fonction pragmatique du *Présent historique*, il faut faire appel de nouveau à la notion de *repère fictif* de Culioli : les coordonnées spatio-temporelles du point de vue et de l'énonciation sont transférées au cadre événementiel, ce qui veut dire que le narrateur abandonne son attitude épistémique globale vis-à-vis de l'univers diégétique et adopte une attitude perceptuelle pour raconter sous la modalité du *voir*, qu'il soit le focalisateur ou qu'il délègue sa perspective à un personnage. Et c'est justement ce *double* transfert qui explique les différences entre le *Présent historique* et l'*Imparfait* sécant dans les textes narratifs traditionnels. L'*Imparfait* n'autorise que le déplacement des paramètres du point de vue, il ne peut être utilisé que pour *représenter*. Par contre, le *Présent historique*, de par ses caractéristiques temporelles et aspectuelles (identiques à celles du *Présent tabulaire*), a toujours la possibilité de *présenter* et de *représenter* : quand il est perfectif, il raconte l'histoire, surtout l'enchaînement d'événements ; quand il est imperfectif, il décrit (focalisation non déléguée), ou bien il représente un point de vue (focalisation déléguée).

Du fait de cette « projection du narrateur sur le flot des événements »,²⁹ le *Présent historique* a souvent été mis en rapport avec la figure rhétorique de l'hypotypose.³⁰ Le Guern (1986), par

27. Nous suivons les idées de Vassant (*ibid.*), qui affirme que l'on imagine l'événement « dans son immanence, de son commencement à sa fin. Il n'est pas perçu comme *accompli* au sens reçu d'achevé et dépassé (valeur aspectuelle des formes composées) mais dans son accomplissement intégral. » Et elle ajoute : « en contexte naratif, le présent peut rapporter, comme le passé simple, la successivité des événements, chacun perçu en cours d'accomplissement de son commencement à sa fin. » (*ibid.* : 122). D'autre part, l'aspect aoristique est indiqué, selon Gosselin (2000 : 63), par la compatibilité avec des compléments de durée du type [*en/pendant + durée*], et par la compatibilité avec « des expressions qui excluent la présence actuelle des situations décrites [*quand, lorsque, dès que, après que...*]. »

28. Cette situation narrative est envisagée par Genette (1972 : 231). On pourra consulter, également, Dorrit Cohn (1981 : 213-236 et 245-300).

29. Constatation faite par P. de Carvalho (« Sur le présent latin », *Revue des études latines*, 63, 1985 : 357-376) et citée par Mellet (1987 : 150).

30. Pour les rapports de l'hypotypose avec la rhétorique classique et la *rhétorique des peintures* au XVIIe, cf. Gosselin (2000 : 63-64).

exemple, remarque le caractère « paradoxal » de ce temps narratif et propose d'apparenter cette « anomalie sémantique » à « une figure répertoriée de manière constante dans les catalogues de la tradition rhétorique, l'hypotypose. » (*ibid* : 47). D'après cet auteur, il s'agit surtout d'une catégorie pragmatique dont l'effet produit consiste « dans l'impression ressentie par le lecteur que la scène se déroule sous ses yeux. » (*ibid* : 48). Cet effet n'est pas sans rapport avec les valeurs stylistiques attribuées au *Présent historique* : « l'emploi du présent de narration fait que l'auteur et le lecteur sont transportés, par le jeu de la métaphore spatio-temporelle, du lieu et du moment où ils se situent effectivement jusqu'au lieu et au moment où se déroule l'action. » (*ibid* : 49). Ceci confirme l'idée, proposée auparavant, de déplacement des cadres énonciatif et perceptuel au cadre diégétique. Ce transfert apparaît de manière explicite dans les exemples cités par Vuillaume (1990 : 72) lorsqu'il analyse la temporalité des récits du XIX^e siècle. Ces passages révèlent que l'irruption du *Présent historique* est souvent accompagnée d'un complément de temps qui contient une subordonnée au *Présent discursif*³¹ du genre *au moment où nous entrons, à l'heure où nous traversons, le jour où nous arrivons à, etc.*³² Les verbes de ces subordonnées expriment toujours un mouvement, soit dans le temps, soit dans l'espace, qui incite le lecteur à *voyager* avec le narrateur :

Transportons de plein saut, sans préface, sans préambule, ceux de nos lecteurs qui ne craindront pas de faire, avec nous, *une enjambée de trois siècles dans le passé, en présence* des hommes que nous avons à leur faire connaître, et *au milieu* des événements auxquels nous allons les faire assister.

Nous sommes au 5 mai de l'année 1555.

Henri II règne sur la France [...].

La scène s'ouvre aux environs de la petite ville d'Hesdin-Fère, qu'achève de rebâtir Emmanuel-Philibert [...].

Donc, *nous voyageons* dans cette partie de l'ancienne France qu'on appelait alors l'Artois, et qu'on appelle aujourd'hui le département du Pas-de-Calais. (Dumas, *Le Page du duc de Savoie*, I : 7 ; cité par Vuillaume, *ibid* : 83 ; nous soulignons).

Nous pouvons constater, également, que le *Présent historique*, tout comme le *tabulaire*, camoufle souvent l'hétérogénéité énonciative du texte, car les aller-retour du narrateur du repère fictif (*alors* dans l'exemple ci-dessus) à la situation d'énonciation réelle (*aujourd'hui* dans l'exemple ci-dessus) passent presque inaperçus à cause de l'identité formelle du *Présent discursif*. L'emploi du *Passé simple*, par contre, rend beaucoup plus évidents ces passages du récit au discours.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les deux *Présents de narration* fonctionnent de manière identique du point de vue de la focalisation et de la narration, car tous deux montrent la réalité de la fiction au fur et à mesure qu'ils la montent, et tous deux décrivent le monde du texte en même temps qu'ils le construisent. En raison de cette double fonction, Laurent Gosselin considère que ce temps narratif opère « une simulation de présentation » de l'univers diégétique, c'est-à-dire il articule le discours de présentation et le discours de représentation:³³

31. Ce *Présent discursif* est motivé par le dialogue narrateur-narrataire dans la fiction secondaire.

32. Par exemple : « Tels sont les hommes qui, *à l'heure où nous traversons* la limite qui sépare la Loire-Inférieure du Morbihan, sont éparpillés de La Roche-Bernard à Vannes [...] » (Dumas, *Les Compagnons de Jésus*, II : 31 ; cité par Vuillaume, 1990 : 72) ; « *Le jour où nous arrivons* à Hampton-Court, le ciel est presque doux et clair [...] » (Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, 4 : 360 ; cité par Vuillaume, *ibid.*).

33. « [...] le discours de présentation suppose la présence des objets et des événements présentés. Il entre en corrélation avec le processus cognitif de perception ; il sert essentiellement à montrer (diriger l'attention perceptive) et à catégoriser les objets, ainsi que les états et les changements qui les affectent, au fur et à mesure de leur déroulement temporel. On peut dire que la temporalité du sujet

« le discours de représentation emprunte, avec le présent narratif, des caractéristiques du discours de présentation, pour mieux simuler la présence (ce qui est propre de la représentation) des objets et des événements. » (Gosselin, 2000 : 66).

Tous deux remplissent cependant des fonctions pragmatiques différentes. Le *Présent tabulaire*, en tant que temps-pivot du récit, présuppose d'emblée un narrateur ignorant car ses connaissances reposent sur ses perceptions, ou celles des personnages. Le texte tend à devenir descriptif, la vitesse du récit diminue et la chronologie peut facilement basculer dans le hors temps, de façon à privilégier les instants éternels. Le narrateur peut toutefois se libérer des contraintes spatio-temporelles à travers un *Présent* de nature épistémique et manifester une certaine omniscience, surtout en ce qui concerne les visions panoramiques et la caractérisation des personnages.

Le *Présent historique*, lui, signifie surtout une modalisation de la perspective narrative. Du fait d'être utilisé dans un texte construit à partir d'un point de vue global grâce au *Passé simple*, il implique l'abandon transitoire d'un savoir afin d'envisager les états des choses, les actants et leurs péripéties à partir du *hic et nunc* de l'histoire. C'est pour cette raison qu'il joue un rôle important dans les récits homodiégétiques au passé où le *je narrant* redevient *je narré* pour exhumer ses souvenirs afin de les revivre, *en simulant* leur présence, qu'il cherche à les perpétuer dans l'atemporalité ou qu'il s'y investisse affectivement. Il s'agit alors d'une « consonance dans l'auto-récit » (Cohn, 1981 : 170) où toute analyse introspective *a posteriori* disparaît : « [la] suppression presque totale de toute distance narrative apparaît comme l'expression, sur le plan formel, de la fascination du narrateur pour les manifestations psychologiques incongrues, et de son souci de rendre compte de celles-ci en dehors de toute correction ultérieure. » (*ibid* : 182).

Terme non marqué du système, temps « pour toutes les saisons » (Moralejo, 1988), souvent trompeur et instable, le *Présent* de l'Indicatif s'avère être beaucoup plus performatif que chronologique dans la construction d'univers fictifs.

BIBLIOGRAPHIE.

- BAL, M. (1977) *Narratologie*, Utrecht, HES Publischers, 1984.
 BANFIELD, A. (1982) *Phrases sans parole*, Paris, Seuil, 1995.
 BARTHES, R. (1953) *Le Degré zéro de l'écriture*, suivi de *Nouveaux Essais critiques*, Paris, Seuil, 1972.
 BEN JELLOUN, T. (1990) *Jour de silence à Tanger*, Paris, Seuil.
 BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Gallimard, 1976.
 DANON-BOILEAU, L. (1982) *Produire le fictif*, Paris, Klincksieck.
 COHN, D. (1978) *La Transparence intérieure*, Paris, Seuil, 1981.
 CULIOLI, A. (1980) « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *La Notion d'aspect*, J. David et R. Martin éd., Paris, Klincksieck, pp.181-193.
 DE VOGÜÉ, S. (2000) « Calcul des valeurs d'un énoncé 'au présent' », *Travaux de linguistique*, 40, pp.31-54.
 FLEISCHMAN, S. (1992) « Temps verbal et point de vue narratif », *Études littéraires*, XXV-1/2, pp.117-134.

énonciateur et celle des objets et des événements sont *couplées* [...] la présentation se situe perpétuellement dans le présent. [...] À l'inverse, le discours de représentation prend appui sur le processus cognitif de représentation de ce qui est absent, et suppose un *découplage* de la temporalité du sujet et de celle de l'objet et des événements. [...] Le présent actuel est, par excellence, le temps de la présentation [...]. » (Gosselin, 2000 : 61-62).

- GENETTE, G. (1972) *Figures III*, Paris, Seuil.
- GENETTE, G. (1983) *Nouveau Discours du récit*, Paris, Seuil.
- GOSSSELIN, L. (2000) « Présentation et représentation : les rôles du 'présent historique' », *Travaux de linguistique*, 40, pp.55-72.
- GUILLAUME, G. (1929) *Temps et verbe*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1984.
- HAMBURGER, K. (1977) *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, 1986.
- ISSACHAROFF, M. (1993) « Voix, autorité, didascalies », *Poétique*, 93, pp.463-474.
- MELLET, S. (1987) « Présent de narration et parfait dans le *Conte de Psyché*, *Revue des études latines*, 63, pp.148-160.
- MELLET, S. (1998) « Présent et présentification : un problème d'aspect », in *Temps et discours*, Sv. Vogeleeer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillaume, éd., Louvain-la-Neuve, Peeters (BCILL-99), pp.203-213.
- MORALEJO, J.-L. (1988) « Le présent : un temps pour toutes les saisons », *L'Information grammaticale*, 38, pp.28-32.
- RABATEL, A. (2000) « Un, deux, trois points de vue ? Pour une approche unifiante des points de vue narratif et discursif », *La lecture littéraire*, 4, pp.195-254.
- RABATEL, A. (2001) « Fondus enchaînés énonciatifs », *Poétique*, 126, pp.151-173.
- RICOEUR, P. (1984) *Temps et récit II*, Paris, Seuil.
- ROBBE-GRILLET, A. (1957) *La Jalousie*, Paris, Minuit.
- SERBAT, G. (1988) « Le prétendu 'présent' de l'indicatif : une forme non-déictique du verbe », *L'Information grammaticale*, 38, pp.32-35.
- VASSANT, A. (1995) « Le présent de l'indicatif français dans ses relations temporelles et 'aspectuelles' avec l'imparfait et le passé simple », *Le Français moderne*, LIII-2, pp.113-137.
- VOGELEER, S. (1994) « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », *Travaux de linguistique*, 29, pp.39-58.
- VUILLAUME, M. (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- WEINRICH, H. (1964) *Le Temps*, Paris, Seuil, 1973.

ADVERBIOS CONECTORES Y ADVERBIOS DE MODALIDAD: ALGUNOS PUNTOS DE ENCUENTRO¹

ADELAIDA HERMOSO MELLADO-DAMAS

Universidad de Huelva

0. Modalidad y conexión constituyen dos parcelas vecinas del amplio terreno del discurso. No es de extrañar, por lo tanto, que algunas de las unidades que las representan -entre ellas los adverbios- tiendan en ocasiones a mezclarse y confundirse. Dedicaré estas páginas a estudiar uno de estos puntos de encuentro:² concretamente el que se produce entre los adverbios -o locuciones adverbiales- de modalidad epistémica *effectivement* y *en effet* y alética (*réellement*), y los conectores reformulativos-reevaluativos *en fait*, *de fait* y *en réalité*. Veré, en primer lugar, cuáles son los rasgos enunciativos y pragmáticos que diferencian ambos tipos de adverbios -modales y conectores-, para seguidamente centrarme en el análisis de aquellas unidades que presentan puntos de conexión. Mi interés es desvelar las causas que originan el trasvase de elementos de un grupo a otro, e intentar así delimitar las dos clases de adverbios supraoracionales.

1. Desde un punto de vista **enunciativo**, los adverbios de modalidad son unidades **contextuales** que permiten al hablante llevar a cabo una valoración acerca de su enunciado,³ aportando cierta fuerza ilocutiva al acto en él realizado; los adverbios conectores, por su parte, son unidades **cotextuales** encargadas de relacionar dos o más enunciados entre sí, estableciendo una relación entre los actos de habla que estos suponen.

(1) **Au contraire, je me sens très bien.*

(2) *Heureusement, je me sens très bien.*

Si observamos los enunciados (1) y (2), comprobamos que, a diferencia del adverbio del ejemplo (2), el conector subrayado en (1) necesita la existencia de un enunciado anterior, imprescindible para su correcta interpretación. De hecho, si recuperamos el cotexto en el que figura, este segmento recobra su sentido:⁴

(3) - *Il est évident que tu es fatigué.*

- *Au contraire, je me sens très bien.*

1. Dicho artículo se inscribe en el Proyecto de Investigación “*Dinámicas concesivas, conectores y modalidades discursivas*” (referencia BFF2000-0373).

2. El que expongo aquí no es el único cruce que se produce entre los adverbios modales y los conectores. En algunos *conectores adjuntivos* (Cfr. M. Muñoz Romero 1993) apreciamos ciertos rasgos de funcionamiento que tienen que ver directamente con la expresión de la modalidad: así, por ejemplo, adverbios como *même*, *qui plus est* o *par-dessus le marché* aportan, sin duda, cierto contenido modal al enunciado que introducen, por cuanto destacan su valor argumentativo frente al del argumento adjunto; o *d’ailleurs* que, a la inversa, debilita la fuerza argumentativa del segmento que introduce, implicando igualmente, cierta actitud subjetiva del hablante frente a los contenidos enunciados. No obstante, por motivos de extensión, no me detendré aquí en estudiar este tipo de paralelismos.

3. O bien meramente asumir el punto de vista en él expuesto.

4. Tenemos aquí un caso de conector opositivo refutativo: *au contraire* introduce un argumento Q (*je me sens très bien*) que se opone de manera explícita al argumento P (*Il est évident que tu es fatigué*).

Esta necesidad de tener en cuenta el entorno discursivo no existe en el caso de los adverbios de modalidad, ya que únicamente precisamos del sujeto enunciador para acceder al contenido referencial del término.⁵

La presuposición desempeña, como vemos, un papel capital en el funcionamiento de los conectores, por cuanto un conector, a la vez que presenta un enunciado, presupone la existencia de otro.⁶ Tal y como hemos visto anteriormente, el ejemplo (1) exige la recuperación del cotexto que le precede, para adquirir sentido; pero es el conector el que presupone la existencia de este cotexto, y no el enunciado por sí mismo.⁷ Por otra parte, este enunciado que recuperamos en función del tipo de instrucción que conlleva el conector, no siempre viene expresado de manera explícita, en cuyo caso forma parte de un contexto que tenemos que reconstruir. Esta información inferida -esto es, que los interlocutores interpretamos y que, sin embargo, no viene codificada- puede ser construida a partir de la situación o contexto extralingüístico,⁸ o bien aparecer como una implicatura conversacional, es decir, ser inferida de cierto contenido codificado, como en el ejemplo (4):

(4) A - *J'ai déjà lu tous mes livres.*

B - *Tu veux **alors** que je t'en prête?* (R)

En (4), B enuncia (R) como resultado o consecuencia no del enunciado proferido por A, sino de cierta información inferida a partir del mismo, es decir, de su implicatura conversacional. Aquí el supuesto recuperado, es decir, la justificación de la intervención de B, constituye así una *inferencia*. Los adverbios modales, por su parte, al no poseer este valor cohesivo, no precisan de estos factores para ser analizados: su dominio se limita al enunciado, a un único acto de habla y al responsable del mismo.

Otra de las características principales de los adverbios conectores es su capacidad de apuntar hacia una zona concreta del acto de habla objeto de cohesión. En efecto, esta «*hétérogénéité combinatoire*» como la denomina A. Berrendonner (1983:221), propia de los adverbios conectores, no afecta únicamente a la naturaleza explícita o implícita del antecedente, sino también, al tipo de entidad semántica que se verá modificada a raíz de la relación llevada a cabo. Así, el adverbio, al establecer su cohesión, puede incidir en uno de los tres niveles del enunciado que presenta: el **dictum**, el **modus** o la propia **enunciación**.⁹ En este caso no nos referimos al antecedente, es decir, al segmento presupuesto por el conector, sino al segundo segmento, introducido por él (Cfr. M. Muñoz 1993).

Por poner un ejemplo, si partimos del enunciado (P) *Paul a manqué au rendez-vous*, con la ayuda del conector *alors*, podemos establecer tres conexiones diferentes dependiendo de su

5. Prueba de ello es el hecho de que puedan aparecer de manera aislada, constituyendo la respuesta a una interrogación total -ya sea acompañados de la afirmación o de la negación, ya sea solos-, posibilidad excluida en el caso de los adverbios conectores, tal y como muestran los siguientes ejemplos (a) y (b):

(a) - *Veux-tu rentrer chez-toi?*

-* *d'ailleurs*/ * *pourtant*/ * *par conséquent*/ * *en réalité*

(b) - *Et le plan de ce livre est fait?*

- *Naturellement pas* (Gide)

6. Según M. Muñoz (1993:127), la presuposición forma parte del contenido semántico de estas unidades cohesivas, y consiste en ciertas instrucciones asignadas a cada una de ellas. La autora distingue así entre el "posé", que es el contenido presentado e introducido por el conector -en (3) sería *je me sens très bien-*, y el "présupposé" que es la instrucción a él asignada; en el caso de (3), sería algo así como "encontrar en el cotexto que precede un enunciado -es decir, un "posé"- contrario al presentado en (3)".

7. De hecho, si eliminamos el adverbio opositivo *au contraire* de (1), no tenemos ninguna razón por la cual considerar el enunciado *je me sens très bien* agramatical o inaceptable.

8. Como es el caso del ejemplo de M. Pagnol "*La fenêtre s'ouvrit et elle me vit: -Entrez **donc**, me dit-elle. Isabelle est en bas*", en el que la justificación del acto de invitación llevado a cabo no viene expresada de manera explícita, sino que forma parte de la situación extralingüística recreada por el narrador.

9. Los conectores reformulativos, por su parte, inciden siempre sobre el verbo de enunciación subyacente. Con ellos el hablante matiza y comenta el acto comunicativo que presenta su enunciado.

nivel de incidencia;¹⁰ en otras palabras, (P) puede constituir la causa de: a) el **contenido proposicional** expresado en (R): *Paul a manqué au rendez-vous, alors je suis allée toute seule au cinéma* (R); b) del **acto ilocutivo** realizado en (R): *Paul a manqué au rendez-vous, alors je crois qu'il est malade* (R); c) o bien del **acto de enunciación** de (R): *Paul a manqué au rendez-vous, alors tant pis pour lui!* (R).

Los adverbios modales, por su parte, siempre modifican al verbo modal implícito, su nivel de incidencia es el modus. Evalúan al dictum en la medida en que éste constituye el objeto de la operación realizada (evaluación o adhesión), pero nunca operan desde él.¹¹

Por último, desde un punto de vista **pragmático**, los conectores ayudan al hablante a realizar una intervención coherente, pertinente y clara, con el fin de captar suficientemente la atención de su interlocutor y mantener así el hilo discursivo. Para ello, el locutor puede utilizar un **conector argumentativo**, con lo que estará *argumentando* a favor o en contra de determinada conclusión; o bien servirse de un **conector reformulativo**, y reconstruir en un nuevo movimiento discursivo algo ya expresado con anterioridad, con el fin de rectificar o completar lo dicho.¹²

Comprobamos, por lo tanto, que la operación llevada a cabo por los adverbios conectores y los modales difiere notablemente: la cohesión dirige y organiza los distintos argumentos de una secuencia discursiva; la modalidad, por su parte, describe la manera en que el hablante asume, apoya o descarta dichos argumentos.

2. *En effet* y *effectivement* pertenecen al grupo de adverbios epistémicos de certeza: con ellos el hablante expresa su adhesión a la verdad del mensaje comunicado. La dificultad en el estudio de estas unidades estriba en el tipo de operación modal que llevan a cabo, ya que ésta consiste más en un comentario de confirmación y reafirmación, que en un juicio propiamente dicho acerca del valor de verdad de los contenidos a los que acompañan. Como bien dice N. Danjou-Flaux (1980:112), "*effectivement* et *en effet* expriment une confirmation de ce qui vient d'être dit".

Al igual que ocurre con otros adverbios epistémicos *-certainement*, por ejemplo-, la operación modal realizada da lugar a cierto efecto polifónico: el locutor pone en escena varios enunciadores, y se identifica con el que apuesta por la verdad de la proposición. La diferencia entre *certainement* y *effectivement* o *en effet* es, por lo tanto, de *grado de implicación* del hablante en lo dicho: en el primer caso, es el hablante el que asigna el valor de verdad a los contenidos enunciados, que tendrían así menor peso o consistencia;¹³ en el segundo caso, sin embargo, la verdad resulta como efecto de una realidad ya conocida, y que, por lo tanto, forma parte del entorno cognitivo o experiencia personal del hablante, que no hace sino señalar "algo ya confirmado por los hechos" (C. Fuentes 1990:903). En efecto, con *en effet* y *effectivement*, el punto de vista expuesto se ve reforzado y justificado por la presencia implícita de otras voces convocadas en las que el hablante se apoya.

10. Conviene precisar aquí que no todos los conectores son capaces de llevar a cabo los tres tipos de incidencia.

11. Existen algunos procedimientos implícitos -morfológicos y sintácticos en su mayoría- para expresar la modalidad. En estos casos, los elementos pueden operar desde diversas zonas -el dictum o la propia enunciación-, pero siempre reactivando una proposición modal subyacente, es decir, incidiendo de manera indirecta en el modus (Cfr. A. Hermoso 1994).

12. Los conectores *adjuntivos*, *consecutivos* y *opositivos* cumplen una **función argumentativa**, confiriendo cierto valor argumentativo a los enunciados que presentan; los conectores *reformulativos* -así como los *reevaluativos*-, por su parte, cumplen una **función reformulativa**, es decir, subordinan retroactivamente un primer movimiento discursivo -explícito o implícito- a una nueva intervención más acorde con la intención comunicativa (Cfr. E. Roulet 1991).

13. Tal y como demuestra Donaire (1998:53), las aserciones desprovistas de marca modal implican, muchas veces, un mayor compromiso del hablante con lo dicho, resultando así ser más convincentes: en efecto, el enunciado "*Il fait beau*" tiene más peso argumentativo que su variante "*Je crois qu'il fait beau*", en el que sin embargo aparece la marca explícita del locutor.

- (5) A -*C'est relativement à cet affaire, vous savez?*- Charles devint cramois jusqu'aux oreilles.
B -*Ah! oui..., effectivement* (G. Flaubert)

Así, el interlocutor de A en (5) -Charles- da a entender que los hechos comunicados por A no suponen algo nuevo para él, sino que hacen referencia a ciertos pensamientos que él mismo ya ha tenido. Presupone que los contenidos expuestos eran ya verdaderos antes incluso de la intervención de A, y que éste no ha hecho sino expresar de manera explícita algo que suponía formaba parte de los pensamientos de Charles. Como señala N. Danjou-Flaux (1980:119), con la utilización de este adverbio, "Le locuteur B signifie que son assentiment au jugement formulé par A est fondé indépendamment de l'énonciation de A et renvoie à une expérience personnelle des faits". Esto convierte la pregunta de A en una cuestión puramente retórica, cuya respuesta era ya conocida por ambos interlocutores.¹⁴

Como vemos, esta unidad no se limita a subrayar la verdad de los contenidos expresados, sino que al mismo tiempo la presupone como anterior a la enunciación de los mimos. Y es este mecanismo de presuposición, en mi opinión, el que lleva a confundir estos dos adverbios -*en effet* y *effectivement*- con los encargados de establecer la conexión en el discurso; concretamente con los reformulativos tales como *en réalité*, *en fait* o *de fait*.

Con la ayuda de la reformulación, el locutor tiene la oportunidad de volver sobre sus propios pasos y decir de nuevo algo ya expuesto. Esta operación puede darse en dos sentidos: o bien el hablante reformula sin cambiar su actitud enunciativa, sino manteniendo una equivalencia semántica y/o pragmática entre los dos movimientos discursivos; o bien el hablante adopta una nueva perspectiva enunciativa más acorde con sus intenciones comunicativas. En el primer caso, el locutor -sin duda, para hacerse entender mejor- completa, clarifica, explica o simplemente dice de otra forma lo expuesto en un movimiento discursivo anterior; en el segundo, el hablante, además de reformular, expresa su actitud enunciativa, rompiendo esa equivalencia y distanciándose del primer movimiento discursivo. Este segundo tipo de operación de reformulación, **la reevaluación**, concierne así pues no tanto al sentido de los enunciados relacionados, sino más bien al valor argumentativo que el hablante les asigna en el momento de su formulación. La reevaluación implica así un cambio de perspectiva enunciativa, el locutor procede aquí a una *reformulación de su punto de vista*. **Los reevaluativos de oposición**¹⁵ *en réalité*, *en fait* y *de fait* son los que marcan un distanciamiento más fuerte del hablante con respecto a su primera formulación M1,¹⁶ presentando un nuevo punto de vista más acorde con la realidad de los hechos que el anterior. Los conectores de este grupo apuntan así al segundo movimiento discursivo M2, precisando en qué consiste la nueva perspectiva adoptada por el enunciador. Veamos un ejemplo:

- (6) *Je m'installai dans une chaise longue, pour grignoter une barre de chocolat. j'avais un livre ouvert sur mes genoux et je faisais semblant de lire: en réalité (en fait, de fait) je pensais à ma chère Isabelle* (M. Pagnol)

En (6), el enunciador opone la apariencia a la realidad. En este caso, no tenemos una disociación completa de los dos movimientos; se trata de una oposición que surge de las dos

14. Por otra parte, en (5), Charles presupone igualmente que A conocía la respuesta antes de formular la pregunta o, dicho de otro modo, la pregunta realizada por A no supone una demanda de información sino más bien una demanda de *confirmación* o *ratificación*.

15. Utilizo aquí la terminología propuesta por M. Muñoz (1996), quien distingue tres clases de conectores reevaluativos: los de "**reconsideración**" (*somme toute, après tout, finalement, décidément*, etc.); los de "**distanciamiento**" (*de toute manière, en tout cas, de toute façon*); y, por último, los de "**oposición**" (*en réalité, en fait, de fait*).

16. E. Roulet (1991) denomina «*mouvement discursif*» a una intervención autónoma e independiente, provista de un acto director y sus correspondientes argumentos subordinados. Utilizo aquí los símbolos M1 y M2 para referirme a *movimientos discursivos*, frente a E1 y E2, que representan enunciados.

ideas asociadas a la perífrasis *faire semblant de lire*: la apariencia de que el protagonista está leyendo y el hecho de que en realidad no lo hace. M2 no niega o descarta M1, sino que lo precisa y lo sitúa en una nueva perspectiva más afín con las intenciones comunicativas. Observamos que la operación de reevaluación está en estrecha relación con la operación de modalidad: implica la adopción por parte del hablante de determinada actitud frente a los contenidos enunciados de los dos segmentos discursivos implicados. Quizá sea esta la razón que ha llevado a algunos autores a mezclar ambos grupos de unidades: reevaluativas y epistémicas.

Según la bibliografía consultada,¹⁷ de las dos unidades modales, *effectivement* y *en effet*, la primera es considerada por algunos autores como adverbio de modalidad con valor confirmativo: así Egea (1979) que lo incluye entre los adverbios de certeza, junto con *ciertamente*, *indudablemente*, etc.; Borillo (1976), que lo clasifica también en el mismo grupo de *ciertamente*, argumentando que ambos pueden representar la respuesta a una interrogación total, o J. Feuillet (1981: 25), quien cataloga *effectivement* junto a *en réalité* igualmente entre los modalizadores asertivos, como “marquants de réalité”,¹⁸

Otros autores incluyen ambos elementos -al menos en la mayoría de sus usos- en el grupo de los adverbios conectores (Martin 1974; Schmitt Jensen 1971; N. Danjou-Flaux 1980), o bien los consideran *intermedios*, como es el caso de C. Fuentes (1991: 315) quien afirma que en estas dos unidades “el valor modal y el conector van indisolublemente unidos”.

Como vemos, en líneas generales, el trasvase entre estos dos grupos de adverbios, los epistémicos de certeza por una parte y los conectores reformulativos es constante. Por mi parte, pienso, sin embargo, que tanto el adverbio *effectivement* como la locución *en effet* operan siempre como unidades modales: si bien se refieren a algo dicho o pensado con anterioridad, estos no dejan de expresar una valoración por parte del hablante acerca de los contenidos expuestos, cierta actitud adoptada ante la veracidad o certeza de los mismos. Sólo que esta valoración es doble: afirman ciertos hechos expresados de manera explícita en el enunciado en el que aparecen, al tiempo que confirman otros hechos, ya sea implícitos -considerados o pensados con anterioridad-, ya sea explícitamente expresados en el discurso inmediato. Los ejemplos (7) y (8) ilustran esta idea:

- (7) -»*Mais on ne voit chez vous que des choses lugubres!*» -**Effectivement**, *c'était un peu sérieux pour une dame, et alors il tira d'un carton plusieurs monnaies de cuivre, avec un denier d'argent* (G. Flaubert)
- (8) *Elle louait aussi la boutique du bas, située sous son appartement, une boutique étroite et mystérieuse, dans laquelle elle prétendait tenir un commerce de dentelles; il y avait **effectivement** dans la vitrine des bouts de guipure et de valenciennes, pendus sur des tringles dorées* (E. Zola)

En (7) La opinión subjetiva del personaje, que en un principio aparece como mera especulación, es ratificada por el narrador, el cual, en tanto que testigo y conocedor de los acontecimientos sucedidos a lo largo de todo el relato, posee mayor información, más datos que prueban o demuestran esa suposición. La opinión subjetiva, más débil e inestable, toma así consistencia. Existe coincidencia entre dos puntos de vista. El hablante expone un argumento que sirve como prueba, ratificando o demostrando la validez del enunciado anterior. En (8),

17. Se incluyen aquí algunos trabajos aplicados al español.

18. Barrenechea (1979), por su parte, también incluye a *effectivement* y *en effet* en el grupo de los modales, junto con otros que sin embargo para mí no lo serían, como *en réalité* o *por cierto*. La autora considera que todas estas unidades expresan un “refuerzo de la aserción” (p. 49).

igualmente, el narrador describe cuál es la intención del personaje, -expuesta con la ayuda del verbo subjetivo *prétendre*-, para seguidamente ratificarla o apoyarla con argumentos que la justifican y la explican. El narrador ofrece de este modo nuevos datos al lector que vienen a apoyar la idea avanzada en la primera parte de la secuencia. De nuevo en este caso, el hablante que utiliza el adverbio tiene información complementaria que puede ser utilizada para dicha comprobación; dispone de datos que forman parte de su conocimiento o experiencia y que ratifican o confirman los contenidos expuestos con anterioridad.

La paráfrasis que proponemos para ilustrar el contenido que aportan estas dos unidades es la siguiente: “*ce qui vient d’être dit (P) représente une réalité effective, étant donné (Q)*”. Sin duda, tal y como se aprecia en esta fórmula, entre (P) y (Q) pueden darse diversos tipos de relación: **causal** -caso de los ejemplos (7) y (8), en los que el argumento presentado por el adverbio (Q) constituye una causa, un motivo que justifica la validez de lo expresado en (P) (en 8), o de la propia enunciación de (P) (en 7); **consecutiva** -en cuyo caso (Q) es el resultado o la consecuencia de la existencia efectiva de (P), y por lo tanto un argumento a su favor (ejemplo 9); e incluso meramente **reformulativa**, por existir una identidad entre el significado o el contenido de (P) y (Q), variando tan sólo el significante o la forma de ambos segmentos (ejemplo 10).¹⁹

(9) *Il me semblait que, pour son honneur, elle devait taire l’aventure: **effectivement** quinze jours s’écoulèrent sans que j’en entendisse parler* (A.R. Lasage)

(10) *On eût dit une armée; et c’était **en effet** des soldats envoyés par le roi, par le père, pour délivrer le prince et forcer le repaire, et rapporter la peau sanglante du lion* (V. Hugo)

Pero, en todo caso, esta relación permanece implícita, sin marcar, y únicamente depende del contenido de ambas partes discursivas. No es por tanto labor del adverbio expresar o designar por sí sólo esta relación, para lo cual existen otras unidades capaces de explicitarla. Prueba de ello es que si suprimimos el adverbio modal en las secuencias (7-10) antes comentadas, constatamos que el valor confirmativo desaparece, mientras que la relación lógica -causal y consecutiva- o reformulativa existente entre los segmentos permanece a pesar de la ausencia de la unidad modal.

Desde mi punto de vista, se confunde la referencia a algo dicho o pensado con anterioridad con la presuposición propia de los adverbios conectores, según la cual estos precisan de un enunciado anterior con el que entrar en relación a partir de ciertas instrucciones a ellos asignadas. No coincido, así pues, con N. Danjou-Flaux (1980:125), quien afirma que *effectivement* puede, en ocasiones, ser sinónimo -o al menos casi sustituible- del reevaluativo de oposición *en réalité*. Para demostrar su tesis, la autora propone dos ejemplos que retomamos a continuación en (11) y (12):

(11) *Malgré ses résolutions, Pierre n’a **effectivement** rien fait* (Danjou-Flaux)

(12) *Malgré ses résolutions, **en réalité** Pierre n’a rien fait* (Danjou-Flaux)

Para N. Danjou-Flaux, (11) y (12) pueden pasar por sinónimos expresando ambos una relación de oposición. Yo pienso, sin embargo, que estas dos secuencias son claramente diferentes. En (12), la locución opone un primer enunciado implícito, que representa un hecho aparente y que podríamos parafrasear por “*Pierre pensait faire beaucoup de choses*”, a un

19. Recordemos que la operación de reformulación no necesita de la presencia de ninguna unidad explícita para tener lugar; la misma identidad existente entre los segmentos conectados basta para marcarla. No habiendo cambio de perspectiva enunciativa, sino únicamente variación en la manera de decir o de exponer ciertos hechos, será la presencia explícita de ambos segmentos la que cubra la relación.

segundo enunciado explícito, más acorde con la realidad efectiva o con los hechos verdaderos. Se trata en este caso de una unidad conectiva, reevaluativa: el hablante cambia de perspectiva enunciativa, invalidando o bloqueando la dirección argumentativa del segmento implícito con el que conecta.²⁰ En (11), sin embargo, no existe tal oposición; el hablante se limita a confirmar algo que ya ha considerado con anterioridad, o que ha sido mencionado por su interlocutor, mostrando así su acuerdo con ello: la secuencia (11) sugiere que alguien -ya sea el propio hablante, ya sea otra persona- ha insinuado o ha pensado ya en la inactividad por parte de Pierre, por lo que la idea no es nueva o recién aportada; se hace referencia, por lo tanto, a cierto pensamiento anterior con el que el hablante expresa su acuerdo²¹. Pero a pesar de este valor polifónico o cotextual del adverbio, la operación llevada a cabo en este caso es modal y no argumentativa o reformulativa, por lo que no puede ser considerado un conector. De hecho, si en el ejemplo (11) sustituimos la primera parte de la secuencia por la paráfrasis antes propuesta, obtenemos un enunciado (13) inaceptable: el adverbio no expresa la idea de oposición que en efecto existe entre los dos segmentos yuxtapuestos, por lo que su uso queda descartado. (13)**Pierre pensait faire beaucoup de choses. Effectivement il n'a rien fait.*

El hablante en (13) confirma la primera parte de la secuencia -mediante el uso del adverbio-, para luego añadir unos contenidos que eliminan o bloquean dicha confirmación. Como resultado, evidentemente, obtenemos una contradicción.

Por otra parte, Danjou-Flaux piensa que la locución *en effet*, en posición integrada,²² siempre funciona como adverbio conector y no puede ser considerado jamás como expresión confirmativa. Yo, por el contrario, pienso que sigue conservando su valor modal. Por algo, al igual que *effectivement*, *en effet* puede aparecer como respuesta a una interrogación total, posibilidad descartada en el caso de los conectores.

Como muestran los ejemplos (14) y (15), el hablante que utiliza este adverbio posee datos que forman parte de su universo cognitivo -de su experiencia individual- que le permiten confirmar los contenidos avanzados por su interlocutor.

(14)*Marie-Louise, avant de sortir, toute frémissante: Aimez-vous le goût parisien?*

Le Duc, très gravement: À Paris, en effet, on vous habillait bien (E. Rostand)

(15)*Mme Lefèvre, inquiète, eut une idée: «Quand il sera bien accoutumé à la maison, on le laissera libre. Il trouvera à manger en rôdant dans le pays.» On le laissa libre, en effet, ce qui ne l'empêcha point d'être affamé* (G. Maupassant)

En (14) el hablante expresa una opinión subjetiva, como fruto de su conocimiento y experiencia, a la vez que confirma la de su interlocutor, ratificándola y aumentando la fuerza ilocutiva del acto realizado en ella; en (15) será el narrador quien confirme un hecho avanzado por uno de los personajes. No observamos por tanto, en estas ocurrencias, valor conectivo -ni reformulativo, ni argumentativo- alguno, tan sólo cierta evaluación modal con una determinada función argumentativa derivada de la misma: la de fortalecer y apoyar un argumento anterior, ya sea explicitado en el entorno verbal, ya sea implícito y derivado del contexto de enunciación.

También apreciamos aquí, por consiguiente, cierto efecto polifónico o desdoble de enunciadores: el uso del adverbio presupone la existencia de una voz anterior o un pensamiento que preexiste al momento de enunciación y que el locutor asume por iniciativa propia.

20. Apoyando con ello la estrategia concesiva iniciada en la primera parte de la secuencia con la ayuda de la preposición *malgré*.

21. El efecto polifónico, como vemos, es aquí evidente.

22. Es decir, cuando no constituye la respuesta a una interrogación total, en cuyo caso esta autora lo considera como adverbio modal confirmativo o representante de lo que denomina "actes d'assentiment", al igual que *effectivement*.

3. Pero éste no es el único cruce de funciones que se produce entre los adverbios modales y los conectores. También advertimos un fuerte paralelismo entre algunos adverbios aléticos y aquellos encargados de conectar enunciados. Así, el adverbio *réellement* es considerado por algunos autores (M. Moliner 1984; C. Fuentes 1996), en muchos de sus usos, como adverbio conector, con un valor paralelo al que ofrecen unidades opositivas del tipo *en réalité* o *en fait*.²³ Otros (O. Mordrup 1976), por el contrario, incluyen *en réalité*, junto con *en fait* et *de fait*, en el grupo de los modales aléticos.

Por mi parte pienso, sin embargo, que el adverbio *réellement* conserva siempre su valor modal. Si bien puede hacer referencia indirecta a algo dicho con anterioridad, o poseer cierto valor argumentativo en el discurso en el que se inscribe, este adverbio no llega en ningún caso a presuponer la existencia de un enunciado anterior -como sí ocurre con el conector *en réalité*-, ni a expresar un movimiento enunciativo de oposición o un cambio claro de perspectiva enunciativa.

De hecho, si añadimos el adverbio *réellement* a un contexto normalmente ocupado por el conector *en réalité* -como el aparecido en el ejemplo (6), retomado en (16)-, comprobamos un cambio en el sentido global de la secuencia: así en (17), en primer lugar, la presuposición que conlleva el conector reformulativo -en este caso implícita- desaparece, y es únicamente el enunciado introducido por el adverbio el que resulta comentado, es decir, contamos con *una única evaluación*; y en segundo lugar, vemos desaparecer el matiz de oposición asociado al elemento de reevaluación *en réalité*, limitándose el adverbio a reforzar el acto ilocutivo que presenta, sin desacreditar con ello ningún acto anterior. Como bien dice N. Danjou-Flaux (1982:115), "*Réellement* n'exprime pas l'opposition (...); au contraire, il appuie ou plutôt il affirme la légitimité de l'acte illocutoire effectué par l'énoncé".

(16) *j'avais un livre ouvert sur mes genoux et je faisais semblant de lire: en réalité (en fait, de fait) je pensais à ma chère Isabelle.*

(17) *j'avais un livre ouvert sur mes genoux et je faisais semblant de lire: je pensais réellement à ma chère Isabelle.*

En (16) el enunciado que precede al adverbio representa la apariencia a la que se opone un hecho más acorde con la realidad; en (17), por el contrario, la secuencia que precede al dictum comentado por *réellement* no hace sino apoyar y argumentar en su favor. De hecho, si simplificamos la secuencia, y mantenemos únicamente el enunciado encabezado por el adverbio, comprobamos que (16') continúa siendo gramatical y aceptable, mientras que (17') no:

(16') **En réalité je pensais à ma chère Isabelle.*

(17') *Je pensais réellement à ma chère Isabelle.*

En el primer caso (ejemplo 16'), existe una reconsideración por lo que se presupone la existencia de un enunciado anterior, necesario para que la secuencia tenga sentido; en el segundo (ejemplo 17'), se insiste en un hecho real, que se ve reforzado e intensificado, sin la necesidad de remitir a ningún otro argumento anterior. Sin duda las dos operaciones están muy cerca una de otra pero existe un pequeño matiz que las diferencia: el adverbio modal realiza aquí una sola operación de *reafirmación* o *confirmación*; la locución *en réalité*, por el contrario, realiza una doble operación: evaluativa (reconsideración) y de oposición.

Es verdad que, en ocasiones, la combinación de *réellement* con otros elementos sintácticos -como puede ser la negación restrictiva *ne...que*, con la que se combina con mucha frecuencia- o incluso su propio semantismo, hacen difícil la identificación de su nivel preciso de incidencia.

23. Más con la primera que con la segunda, debido sin duda a la semejanza léxica.

Así en un ejemplo como (18) se advierte cierta ambigüedad con respecto a su función, pudiéndose interpretar de diversas formas: como adverbio modal (*C'est vrai qu'on ne possède que ce qu'on désire*), como adverbio conector (*On ne possède en réalité que ce qu'on désire*) e incluso como constituyente de sintagma modificando directamente el verbo *posséder* (*On ne possède d'une manière réelle que ce qu'on désire*).

(18) *On ne possède réellement que ce qu'on désire* (Bernanos)²⁴

Ciertamente, su posición en la frase y la presencia de la negación restrictiva -bastante polifónica de por sí²⁵ - hacen más difícil aún su interpretación. En efecto, la negación presenta un hecho explícito (*On ne possède réellement que ce qu'on désire*), asumido por el hablante, y otro presupuesto (*on peut posséder ce qu'on ne désire pas*), descartado por este.²⁶ Ahora bien, no debemos confundir este efecto polifónico²⁷ con la presuposición propia de las unidades conectivas: el primero es un fenómeno *enunciativo y subjetivo*, que pone en juego diversos puntos de vistas, diversas voces²⁸ -ya sean opuestas, como es el caso específico de la negación, o simplemente diferentes; el segundo es un fenómeno *argumentativo e interactivo*, que supone la presencia en el contenido semántico del adverbio de una serie de instrucciones a él asignadas en forma de presuposición, que varían según el conector de que se trate.

Como hemos visto, con la ayuda de un reevaluativo de oposición, el hablante tiene ocasión de realizar un ajuste entre la realidad y los hechos comunicados, con lo que confiere a estos últimos cierta modalidad alética o epistémica, constatando su adecuación a la verdad o a la evidencia, y legitimando, de esta forma, su propio punto de vista. Ahora bien, este valor modal aportado por la unidad conectiva se deriva únicamente de la relación de conexión por ella establecida, y del contraste habido entre los dos segmentos conectados. Un adverbio modal, por su parte, expresa la actitud del hablante ante el enunciado en el que figura, sin la necesidad de recuperar ninguna porción del contexto anterior. Tanto los epistémicos *en effet* y *effectivement*, como el alético *réellement*, llevan a cabo una operación modal: los dos primeros expresan una modalidad epistémica de confirmación; el último representa una modalidad alética, es decir, la constatación de cierto estado de cosas que es conforme a la realidad. Si bien remiten a algo dicho con anterioridad, no tienen, en ningún momento, el valor de conector discursivo.

BIBLIOGRAFÍA:

ANSCOMBRE, J.-C. et O. DUCROT (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

24. Este adverbio es comentado por N. Danjou-Faux (1982:110), aunque de manera muy superficial, ya que la autora se limita a subrayar el valor *intensivo* de la unidad sin analizarla más en detalle.

25. Tal y como demuestra Ducrot (1984), los enunciados negativos -o *négations polémiques*, como los denomina el autor- son polifónicos ya que suponen la convocatoria de dos puntos de vista opuestos: uno positivo -diferente al adoptado por el hablante- y otro negativo que es el que se encuentra explícito en el enunciado.

26. La cuestión radica en ver si el adverbio incide en el verbo dictal o si, por el contrario, modifica el acto de adhesión a los contenidos enunciados. La ambigüedad existe por lo tanto, en este caso, entre una función oracional y otra supraoracional. N. Danjou-Faux (1982:131) sostiene que, debido a su semantismo directamente ligado a lo *real*, la interpretación de este elemento como adverbio de manera únicamente es posible cuando acompaña al verbo *exister* -o un equivalente- y que sin embargo se ve descartada en el resto de los casos. Por otra parte, esta autora subraya la diferencia de sentido que existe entre el adverbio y la paráfrasis *d'une manière réelle*, y la dificultad, por consiguiente, de asimilarlos o conmutarlos. Por mi parte, pienso que el adverbio conserva en la mayoría de los casos el valor modal, ya que cuando el hablante predica que algo ocurre o acontece de una manera real, dice que *es real*, es decir, *idéntico a la realidad*, por lo que, inevitablemente, modaliza.

27. E. Roulet (1979:69) hace igualmente referencia a dicho efecto cuando afirma que los adverbios *vraiment* y *réellement* "renvoient à des assertions antérieures ou postérieures dans le discours".

28. N. Danjou-Faux (1982:141) comenta al respecto: "L'emploi de *réellement* fait une simple allusion au discours antérieur: attester, au nom du réel, le bien-fondé de ce que l'on prédique (...) implique la plupart du temps une allusion à d'autres propos qui n'ont pas été formulés avec une telle caution".

- BARRENECHEA, A.M. (1979): «Operadores pragmáticos de actitud racional: los adverbios en -mente y otros signos», in AA.VV., *Estudios lingüísticos y dialectológicos -temas hispánicos-*, Argentina, Hachette, pp. 39-59.
- BERRENDONNER, A. (1983): “Connecteurs pragmatiques et anaphore”, *Cahiers de Linguistique Française* 5, pp. 215-246.
- BORILLO, A. (1976): «Les adverbies et la modalisation de l’assertion», *Langue française* 30, pp. 74-89.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980): “A propos de *de fait, en fait, en effet et effectivement*”, *Le Français Moderne* 48, pp. 110-139.
- DANJOU-FLAUX, N. (1982): «‘Réellement’ et ‘en réalité’: données lexicographiques et description sémantique», *Lexique* 1, pp. 105-150.
- DONAIRE, M^aL. (1998): “Los caminos del locutor. Reflexiones acerca de la polifonía enunciativa”, in T. García-sabell, D. Olivares, A. Boilève-Guerlet y M. García (eds.), *Les chemins du texte*, Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, tomo II, pp. 48-56.
- DUCROT, O.(1984): *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- EGEA, E. R. (1979): *Los adverbios terminados en -MENTE en español contemporáneo*, Bogotá, Instituto Caro y Cuervo.
- FEUILLET, J. (1981): «Peut-on parler d’une classe de l’adverbe?», *La Linguistique* 17, 1, pp. 19-27.
- FUENTES, C. (1990): «Las coordenadas del discurso: *cierto* y sus derivados» *Investigaciones Semióticas* 4, vol. 2, pp. 897-907.
- FUENTES, C. (1991): “Adverbios de modalidad”, *Verba* 18, pp. 275-321.
- FUENTES, C. (1996): “Los adverbios modales”, in *La expresión de la modalidad en el habla de Sevilla*, Sevilla, Servicios de publicaciones del Ayuntamiento de Sevilla.
- HERMOSO, A. (1994): “Análisis de la modalidad en el discurso”, in F. Corcuera, M. Djian y A. Gaspar (eds.), *La lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Zaragoza, Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Zaragoza, pp. 185-195.
- MARTIN, R. (1974): «La notion d’adverbe de phrase: essai d’interprétation en grammaire générative», in C. Rohrer y N. Ruwet (eds.), *Actes du Colloque Franco-allemand de Grammaire Transformationnelle*, Tübingen, Niemeyer, pp. 66-75.
- MOESCHLER, J. (1996): «Les connecteurs pragmatiques et la cohérence conversationnelle», in Hansen, M. et G. Skytte (éds.), *Le discours: Cohérence et connexion*, copenhagen, Museum Tusulanum Press.
- MOLINER, M. (1984): *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos.
- MORDRUP, O. (1976): «Sur la classification des adverbies en -ment», *Revue Romane* 11, 2, pp. 317-333.
- MUÑOZ, M. (1993): «Adverbe et cohésion textuelle: étude de quelques adverbies marquant l’opposition», in Grupo Andaluz de Pragmática (ed.), *Estudios Pragmáticos: Lenguaje y Medios de Comunicación*, Sevilla, Universidad de Sevilla, Departamento de Filología Francesa, pp. 113-146.
- MUÑOZ, M. (1996): «Conectores Pragmáticos y reformulación discursiva», in E. Alonso, M. Bruña et M. Muñoz (eds.): *La Linguistique Française: grammaire, histoire et épistémologie*, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, pp. 265-278.
- ROULET, E. e al. (1985): «Description des connecteurs pragmatiques en français contemporain», in *L’articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang, cap. II, 1991, pp. 85-194.

- ROULET, E. (1979): “Des modalités implicites en français contemporain”, *Cahiers de Ferdinand de Saussure* 33, pp. 41-76.
- SCHMITT JENSEN, J. (1971): «Quelques zones adverbiales dans la phrase française contemporaine», *Actes du Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes.*, 8, 1, pp. 513-523.

SINTAXIS DE LA NEGACIÓN EN PIERRE REVERDY

M. VICENTA HERNÁNDEZ ÁLVAREZ
Universidad de Salamanca

Plupart du temps comprende la obra de Pierre Reverdy editada entre 1915 y 1922. *Main d'oeuvre* se extiende de 1925 a 1948. Paralelamente a la obra de creación, P. Reverdy desarrolla una actividad crítica, reflexiva, que hoy nos muestra también sus deseos y sus logros en poesía. El es consciente de la necesidad de una nueva estética que pueda llegar a ser explicación y no teoría del arte.¹ Pierre Reverdy entiende la poesía como emoción y como conocimiento. "Ce qui importe pour le poète, c'est d'arriver à mettre au net ce qu'il y a de plus inconnu en lui, de plus secret, de plus caché, de plus difficile à déceler, d'unique. Et s'il ne se trompe pas de voie, il aboutira bientôt au plus simple".² Emoción y conocimiento; pero aclara, sin embargo, que no sirve quedarse en la sensación. La lógica de una obra de arte es su estructura. Es necesario trabajar la expresión, experimentar verbalmente, para llegar a lo concreto, a lo conciso, a lo claro; como dice P.Reverdy, "a lo más simple". La claridad y la sobriedad no son fáciles; no es fácil concentrar en la expresión el pensamiento, hacerlo concreto, plástico, desmarcándose del surrealismo a la moda, mostrando la materia tangible, real, y no supreal.

Experimentando con la palabra y la sintaxis, P.Reverdy se vuelve artesano; fabrica sus poemas como fabricaba sus libros en la imprenta, con las manos. El lenguaje es materia que se trabaja y se modela, que se pule y ajusta. El "pensamiento plástico" se plasma en un vocabulario concreto, riguroso, reconocible, sin ornamentos.

Lo más evidente, lo que salta a la vista y al oído al leer *Plupart du temps* y *Main d'oeuvre* son los ecos de las palabras que se repiten en el poema, creando redes. No sería difícil establecer el mapa del vocabulario recurrente de P. Reverdy; un mapa además, que muestra regiones de intersección con otros poetas y con otras literaturas, zonas de herencias y de innovaciones.

Se repiten con insistencia la palabra *ville* y la palabra *foule*, la palabra *lumière* y las que señalan los objetos que la producen: *lampes, becs de gaz, abbat-jout, réverbères*...Las ventanas de las casas, - *fenêtre* es otra palabra recurrente -, dejan ver las luces de los interiores cotidianos, y las calles muestran también sus puntos de luz, sobre todo en la noche urbana. El recuerdo de Baudelaire pasa a través de todas las luces tristes. Curiosamente, P. Reverdy sólo se confesaba heredero de Baudelaire, Mallarmé y Rimbaud.

1. "Se fondant uniquement sur l'oeuvre déjà faite, le poète recense et explique les seuls moyens acquis par l'exercice de son art" (P.Reverdy, 1967: 398). Apéndice de Maurice Saillet.

2. *Cette émotion appelée poésie*. Mercure de France, n° 1044, Août 1950, p.582.

La *porte* y la *fenêtre*, el vocabulario de *l'ouverture* y *la fermeture*, con connotaciones morales casi siempre,³ se inscribe en el terreno más amplio del vocabulario del espacio. P. Reverdy busca espacios reales, concretos, construcciones. Sus poemas están llenos de *maisons*, porque debe crear lugares donde ubicar lo abstracto, los sentimientos, las ideas, para poder tocarlas.

La chambre puede convertirse en el lugar ideal, concreto, pero también improbable, marcado por la negación:

Entre l'aveu confus et le lien du mystère
 Les mots silencieux qui tendent leur filet
 Dans tous les coins de cette *chambre noire*
 Où ton ombre ni moi n' aurons jamais dormi

Estos son los versos finales del poema titulado *Main- Morte*; una temática semejante se encuentra en estas líneas del poema en prosa *Les Poètes*:

Un escalier qui ne conduit nulle part grimpe autour de la maison. Il n' y a d' ailleurs ni portes ni fenêtres.

Son poemas del espacio, porque el tiempo, frecuentemente circular, no se deja encerrar en el poema. *Le vent* sirve a menudo para mostrar ese carácter intangible y angustioso, todopoderoso del tiempo.⁴ Es al mismo tiempo una fuerza cósmica y cotidiana. Un claro ejemplo es el poema en prosa *Le vent et l'esprit*. Efectivamente, cuando P. Reverdy habla del tiempo, nuestras redes lectoras se extienden y atraen poetas como León Felipe o Antonio Machado, poetas de paisajes sobrios, y también moralistas. Como en ellos, en los poemas de P.Reverdy, tiempo y espacio se conjugan en el camino, en la marcha; *le sentier, le chemin, la marche, la poussière*. Espacio y tiempo, devenir, metáfora concreta de la vida y del conocimiento. Al movimiento material de la marcha que transmiten los poemas, se une la significación, un sentido, y sin embargo:

Le chemin hasardeux que forme la marche aveugle de nos pas

Como en este verso, muestra de la práctica de una sintaxis de la negación que será constante en P. Reverdy, los adjetivos niegan sintácticamente porque semánticamente introducen con la negación un pesimismo fundamental. *Le chemin* es *hasardeux*, *la marche* es *aveugle*. *Hasardeux* le resta significación al camino, le retira atributos de camino al camino, lo niega en sus semas fundamentales. Lo mismo ocurre con *aveugle* respecto a *marche*. El camino no existe, es confuso, carece de dirección, y es un camino, además, ciego. *No hay camino* decía A. Machado, y la negación iniciaba un verso que terminaba sin embargo en en apoteosis, en afirmación eufórica: *se hace el camino al andar*. En el verso de P. Reverdy no hay lugar para la euforia; también se hace el camino, lo van haciendo también nuestros propios pasos, pero en un andar ciego. *El camino* de Machado es total y perfecto, más simbólico que real, porque carece de adjetivos. El *chemin* de P. Reverdy es más real porque está más determinado, porque

3. Jean Pierre Richard en el análisis que dedica a P. Reverdy en *Onze études sur la poésie moderne*, Seuil, 1964, ha señalado dos polos temáticos: un lado nefasto, representado por el espacio obscuro y cerrado, *prison, mur, clôture, cécité, ici* y un lado positivo, siempre lejano: *au delà, l'autre côté, ascension, envol, saut, là-haut*, espacio también peligroso e ilusorio. La zona intermedia, *l'interland* o *intervale* como dice J.P. Richard, estaría ocupada, y sintácticamente fabricada gracias a la afirmación en concurrencia con la negación paralela y repetida.

Puedo señalar que esta misma temática, estructurada por una bipolaridad sin paliativos estará también presente en la obra de Paul Éluard, mostrando este poeta una elección mucho más clara por el *ici* y el *maintenant*.

4. *El viento y el camino* aparecen en la obra de P. Reverdy (También en A. Machado, León Felipe, V. Alexandre, O. Paz, Valente...) como una dominante temática. Reverdy hereda un canon tradicional, pero hace del viento un elemento dinámico y ordenador, un motivo con fuerza y función estructural. *Viento y camino* son elementos focales que garantizan la cohesión de la estructura e influyen, organizándolos, sobre los otros elementos.

los adjetivos, con mucha más fuerza que un adverbio de negación en este caso, lo aniquilan al negar sus semas más representativos.

Pero, ¿por qué hablar de palabras si queremos hablar de sintaxis?. En poesía *les mots entretiennent un lien plus fort et plus étroit que dans le discours quotidien, entre les mots surgit une corrélation positionnelle*.⁵

Si seguimos observando el vocabulario más repetido en P. Reverdy, vemos cómo la negación y el pesimismo se encuentran de alguna manera tematizados, hechos tema implícito y explícito de los poemas. Repetir constantemente las palabras *rien, seul, personne, aucun, fuite, départ*, los adjetivos *close, fermé, éteinte*, los verbos *perdre, arrêter, disparaître, manquer* es negar doblemente, negar con el contenido semántico y negar sintácticamente con una estructura que se repite hasta la saciedad, puntuando toda su obra. Según P. Reverdy, las simetrías, paralelismos y repeticiones, son un medio capaz de crear una nueva estética. Influyen en la percepción y en el espíritu. Sorprenden incluso a su creador.⁶

La negación gramatical más simple, la que ya entendemos sólo como un útil, perdida su fuerza existencial: *ne...pas*, P. Reverdy la recupera, la dota de un carácter doblemente desestructurador al aplicarla a los verbos más vivos, los más negados en su obra: *ne pas parler, ne pas regarder, ne raconte pas, ne voir, ne bouger, on ne sait...* Se niega la palabra, el sentido y el conocimiento, se niega el movimiento y la vida. El resultado implícito es el silencio, la ceguera, la inmovilidad. Sin embargo hemos visto impresas las palabras *parler, regarder, voir, bouger...*

P. Reverdy acumula las negaciones para conseguir un efecto como superlativo de la nada:

Je suis le seul a ne rien avoir pour entrer quelque part.

Abundan las negaciones referidas al yo. Las restricciones absolutas del campo para quedar solo, o las negaciones de todo lo que no es yo, para ofrecer una reconcentración pesimista sobre su persona, su ser singular. Las puertas siempre están cerradas, no hay nadie, el sujeto ha perdido la llave: *personne, portes closes, perdu la clé*. Una manera de expresar el victimismo del yo, que no deja de ser una nueva manera, en negativo, de destacar, de ser diferente, de ser poeta, ¿maldito?:

*Personne dans la marge
Plus rien sur le trottoir
Le ciel est plein d' orages
Ma tête sans espoir.*

Lumière rousse

Comenzar un poema, comenzar un verso, bajo el imperio de la negación es también comenzar bajo el imperio de la ficción. El poeta se crea un decorado. Tras las fórmulas *Personne..., plus rien...*, o en otros casos simplemente *pas un..., rien ne...*, P. Reverdy despliega un decorado concreto. No necesita verbos, esquemáticamente ordena, establece un paisaje, siempre en relación con el personaje, ¿herencia romántica?. Dibuja *la marge, le trottoir, l' orage...* y en el paisaje medio negado, púdicamente, aparece el yo: *Ma tête sans espoir*. La abstracción de *espoir* contrasta con lo concreto del decorado. ¿Sorpresa?. Si el lector lo es de la obra de P. Reverdy, ya no lo sentirá como sorpresa sino como fórmula, como tic de estilo.

5. *Les mots en poésie s' allument de feux réciproques*, decía el formalista ruso Youri Tynianov, (citado por T.Todorov en *Les genres du discours*). Una interpretación muy semejante a la que ofrece Octavio paz en *El arco y la lira*.

6. *...qui aurait pu pousser l' explication plus loin que cette constatation: la symétrie est une perfection de l' esprit?. Ainsi toute oeuvre crée doit, une fois faite, avoir quelque surprise pour son auteur lui-même et lui découvrir les moyens nouveaux. L' ensemble de ces moyens acquis constitue son esthétique, sans quoi il n' y a pas d' unité possible dans l' oeuvre totale d' un auteur". Dernière partie de L' Émotion. Nord -Sud, n° 8 (P. Reverdy : 1917)*

P. Reverdy busca el contraste en los últimos versos del poema, pero lo hace demasiado a menudo. El lector ya lo espera. Porque la explicación intuida e implícita del poema nos lo muestra como un medio, como característica de una estructura y una sintaxis personales, originales:⁷

Et mon désir glissait sur la route du temps
Aride au bord du mystère des gouffres
Mon coeur obscur jeté aux crevasses du doute
Et l'oeil inquiet qui regarde de temps en temps
Par-dessus l'épaule du soir *si rien ne vient*
Si rien ne sortira du sort que je redoute.

Attente.

En estos versos, sin embargo, surge la sorpresa, a pesar de la repetición del esquema. El primer verso nos sitúa en un marco que ya conocemos; *la route du temps* convierte el tiempo en espacio y lo saca de su abstracción, ya puede el deseo deslizarse sobre la ruta del tiempo, emprender su *quête*, su camino. El tiempo que gracias a *route* y a la metáfora preposicional A de B ya es espacio, puede ser calificado de *aride*, y gracias a la metáfora continuada, el misterio tiene bordes, *le doute* tiene *crevasses*, *le soir épaule*. Lo concreto por lo abstracto, el espacio por el tiempo, y siempre en negativo, hasta la obscuridad de los fonemas: *gouffres*, *obscur*, *doute*..., la obscuridad de las negaciones cotidianas: *si rien ne vient*, negación + negación tras la condición, curiosa expresión de la posibilidad, de la espera. Y sin embargo es una fórmula coloquial que entra perfectamente en el poema tras el encabalgamiento y la metáfora. Y se repite la fórmula: condición + negación + negación: *si rien ne sortira*... La sorpresa final es la destrucción de tanta negación. La sorpresa es el eco que da paso al juego de los fonemas que se contestan, y los lectores sentimos que no es tan grave, que el ludismo en todo caso se mezcla con el dolor, y el dolor adquiere tintes de decorado:

Si rien ne sortira du sort que je redoute.

Llegar al juego no es simple ni fácil. Signo de modernidad, también lo es de pérdida, de negación del equilibrio. Y de búsqueda. Otra vez *quête* también formal. Así terminaba el poema en prosa *Carnaval*, después de la anécdota, los detalles, los paseantes con sus máscaras, en las últimas líneas, la generalización en el plano moral: *C'est un grand divertissement général, un jeu, et ce jeu est encore une lutte.*

Los últimos, o el último verso del poema, muy a menudo niega el poema, dando una sensación de falta de conclusión, promocionando la ambigüedad, el resto de posibilidades.⁸

El poema titulado *Une seule vague* que comienza una vez más con la temática de la *marche* – *quête*:

J'ai hésité longtemps à remonter vers le niveau de ma
lumière
marche à marche les pas glissaient sur le vernis des matins
verts

señalando en principio la vida como un camino de descubrimiento y perfección, acaba con un descenso en picado, a la realidad de la materia, ocupando la palabra *Rien*, en exclusiva, el último verso:

7. *Pour un art nouveau, une syntaxe nouvelle était à prévoir; elle devrait fatalement venir mettre dans le nouvel ordre les mots dont nous devons nous servir. Les mots eux-mêmes devraient être différents. (...) Mais si on ne veut pas comprendre qu'une disposition typographique nouvelle soit parallèle d'une syntaxe différente et que cette syntaxe soit en rapport avec l'oeuvre nouvelle, qu'on s'en tienne à la très digne incompréhension.* (P. Reverdy, 1967: 414).

8. *La plupart des poèmes reverdyens commencent vers les deux tiers ou les trois quarts de leur trajet, un point de retournement et comme une ligne de clivage: un court mouvement en mineur, d'échec ou d'espérance, vient au dernier moment y démentir le climat évoqué par tout le reste de la rêverie.* (J.P. Richard, 1964: 21)

Immobile et trop réel dans la matière
Rien.

En el poema *Encore l' amour*, la negación final se anuncia más explícitamente en los primeros versos:

Je ne veux plus partir vers ces grands bols du soir
Serrer les mains glacées des ombres les plus proches
Je ne peux plus quitter ces airs de désespoir
Ni gagner les grans ronds qui n' attendent au large

En este poema se niega la posibilidad del camino:

Ne veux plus + infinitivo
Ne peux plus + infinitivo
Ni + infinitivo

Y el último verso precedido por la negación *Jamais*:

Jamais de la douleur prendras-tu l' habitude.

Como éste, poemas enteros están enmarcados por negaciones: Lo que queda en medio, en infinitivo o en presente, está fuera del tiempo, no es; al menos eso señala la sintaxis, y sin embargo está ahí, en el poema, se afirma con su propia presencia gráfica. La conjunción *ni* es la antítesis de *et*, del asíndeton que acumula vida, mundo, posibilidades. *Ni* es insistencia en la falta, en el vacío, en la ausencia; pero esta ausencia la presenta, la introduce en el poema. Como éste, poemas enteros son proposiciones subordinadas de una negación que las ordena. Y sin embargo todo, lo no querido, lo no podido, lo sólo soñado o deseado, existe en el poema, está presente en el texto, aunque sea precedido y rematado por la negación, prólogo y epílogo de lo secreto.

La sintaxis, según la reflexión crítica de P. Reverdy, es un medio de creación; un medio que sólo puede explicarse al final del proceso, porque no se conoce del todo hasta que no se hace presente en el poema. La sintaxis no es un conjunto de normas a las que ceñirse. *Pour un art nouveau, une syntaxe nouvelle était à prévoir*, decía P. Reverdy, y añadía más adelante: “Mais qu' on ne nous parle pas de la syntaxe comme d' un moule immuable, selon lequel chacun devrait écrire, aurait dû s' exprimer de tout temps. La syntaxe est un moyen de création littéraire. C' est une disposition de mots et une disposition typographique adéquate et légitime”(P. Reverdy, 1967: 414).

Cuando me acerco a las negaciones en los poemas de P. Reverdy, intentando explicar su lugar y su importancia, es su insistencia, la recurrencia y su emplazamiento , los que me sugieren pistas. Además de servir de encuadre, las negaciones se distribuyen y organizan el cuerpo central de los poemas. P. Reverdy multiplica las adversativas y en general las fórmulas restrictivas de la afirmación: *sans, seul, à peine, mais, mal* . *Sans* sirve para mostrar explícitamente una falta profunda, como en el poema titulado *Le sens du vide*:

Retour certain au foyer *sans chaleur*

Sans espoir, sans chaleur, como *seul*, tantas veces repetido para borrarlo todo: la muchedumbre, los otros, el universo. Por eso *seul*, el hombre solo, aparece frecuentemente asociado a *un*, a *froid*, a *noir*; a un caminar sin rumbo en la obscuridad y el frío de la noche, sin posibilidad de abrigo ni contactos, porque las puertas, tan abundantes en los poemas de P. Reverdy, tienen por costumbre el estar cerradas. Esta es la situación en el poema *Après le bal*:

Je suis seul et ne puis lutter contre ce froid.

Lo positivo se tiñe de negatividad porque una negación incondicional lo precede: se está *mal couvert*, las casas están *mal bâties*. El procedimiento es inverso, pero con el mismo resultado, negar lo positivo, cuando la cualidad o el sentimiento que se muestre es negativo. Si P. Reverdy

evoca el miedo, la pérdida, lo vago, lo pequeño, superlativiza la negación, la intensifica anteponiendo adverbios de cantidad que le aumentan al sustantivo o al adjetivo su contenido semántico negativo. Esta es la función de *tant*, *si*, *trop*, *tellement*, que no participan nunca en la euforia o la apoteosis sino en la destrucción, en el advenimiento de la nada. El poema *Le coeur écartelé* es en este sentido todo un muestrario:

Il se menage tellement
 Il a *si* peur des couvertures
 Les couvertures bleues du ciel
 Et les oreillers de nuages
 Il est *mal* couvert par sa foi
 Il craint *tant* les pas de travers
 Et les rues taillées dans la glace
 Il est *trop* petit pour l' hiver
 Il a *tellement* peur du froid
 Il est transparent dans sa glace
 Il est *si* vague qu' il se perd
 Le temps le roule sous ses vagues
 (...)
 Il est perdu dans l' univers
 Il se heurte contre les villes
 (...)

Pas y *jamais* también introducen a menudo una negación superlativa y total, sobre todo cuando inician el verso y se elide el verbo, o cuando inician una frase en los poemas en prosa. Así ocurre en *Les cornes du vent*:

Pas une lumière pour éclairer cette scène...

dando pie en este caso a una litote, cuyo fruto es la ambigüedad como en todas las litotes, la confusión de fronteras, pues aquí, para mostrar la obscuridad más absoluta se emplean paradójicamente los términos *lumière* y *éclairer*, llenos de semas luminosos.

Pas a veces se complica en *Pas plus*, para que la negación abarque el tiempo y el espacio cuando además la expresión aparece en estructuras paralelas, creando un ritmo, como en esta anáfora en el poema *Le sens du vide*:

On ne pense à rien de réel
Pas plus de terre que de ciel
Pas plus d' écho que de silence
 Encore moins la flèche d' un regard
 Déliés, dénoués, rompus
 Noeuds de l' espoir

Quizás el juego formal le resta seriedad a la negación que se pretendía absoluta, porque uno se deja llevar por el eco de las palabras, y en todo caso la angustia es sólo subliminal, por demasiado retórica.

Pero *pas*, *ni*, *rien*, *sans*, tienen de todos modos un protagonismo esencial al formar parte de paralelismos y contrastes, significan por su presencia y por el lugar,- los lugares-, que ocupan, con función y fuerza estructuradoras. Ordenan los poemas y procuran al mismo tiempo una visión binocular. Dan entrada a lo equívoco, a lo ambigüo, a lo polivalente. Se rechaza la facilidad de las fórmulas simples, de la elección clara entre lo afirmativo y lo negativo, para dar paso a un pensamiento menos lógico, más libre; para que el lector abra los ojos. Cuando el espíritu se adormece con las ideas tradicionales y las frases hechas, heredadas, hay que despertar la atención, provocar la inteligencia, golpear con paradojas:

Pas plus de terre que de ciel
 Pas plus d' écho que de silence

Así se hace explícita la nada, el vacío. Y sin embargo, en estos dos versos están presentes la tierra y el cielo, el eco y el silencio, como si negar fuera además un medio de revelar, de intensificar y totalizar, porque la destrucción semántica explícita del sentido sólo puede realizarse en su presencia sintáctica; pasa forzosamente por mostrar lo que se destruye, a no ser que definitivamente salgamos del imperio del poema y de la palabra, caigamos en el silencio, en la definitiva página en blanco, y no lo digamos.

Negar y negar, y volver a negar otra vez; esa negación doble o triple, *ni.....ni*, de la que tanto abusa P. Reverdy:

Retour certain au foyer sans chaleur
 Une peine jamais éteinte sous la cendre
 Ni braise ni charbon ni flamme

La fórmula es interpretada por J.Cohen como un medio para expresar lo neutro (Jean Cohen, 1979); es el *interland* del que hablaba J.P.Richard, ausente de nuestros paradigmas léxicos. Pero además, la repetición de *ni*, como la repetición de *et* en asíndeton, también acumula, intensifica. Se convierte en una expresión superlativa y puede sugerir intercambio de semas, creando sensaciones impresionistas. Algo semejante a lo que ocurre con algunos de los usos de la disyuntiva *o* en la poesía de Vicente Aleixandre, donde más que para separar, sirve para ofrecer la presencia de una dualidad identificadora. Como prueba el título del libro de poemas *La destrucción o el amor*.

Breton había observado la obsesiva presencia de este tipo de estructuras en algunos poetas contemporáneos, y así lo señala en *L' Amour fou*. Indica el predominio de fórmulas como : *aucun...ne, rien moins...que, jamais...ne, ne...que, rien...que*, y en general de estructuras negativas con valor afirmativo, como si se tratara de afirmaciones restringidas. Así son las que estamos viendo ahora en la obra de P. Reverdy. André Breton llega a hablar de una *técnica negativa* cuando abundan las litotes y en general cuando se prefieren las negaciones en lugar de las formas positivas. Según él, esta técnica sería una característica más de la modernidad poética.

La negación puede ser un arma contra el peligro de la analogía, porque demasiada uniformidad puede provocar una sensación de intranscendencia. Con la negación, el poema crea su propio espacio dialógico, la posibilidad de un discurso plural. Con la negación se revela el vacío, se nos presenta la experiencia de una falta, al menos de una fisura. Con la negación se corre el riesgo de salir de la escritura, de caer en el silencio, en la total ruptura. Pero mientras la negación se exprese como una antinomia concreta y sintáctica, estructurando los poemas, ofreciendo la posibilidad de cohabitación a lo incompatible, negar será un procedimiento retórico, una forma de la ironía, un arma y una defensa. En palabras de J. P. Richard:

Paradoxale, dialectique, ou simplement équilibrante, on comprend que la poésie moderne cherche à créer le sens en une assumption violente, parfois tragique du non-sens. Le *non* vire imaginairement au *oui*, tout en continuant à se prononcer en lui à titre de réserve ou de dénégation, de dénégation fondante. L' écartèlement y devient la proximité même du lointain... (J-P. Richard, 1964: 8)

Con el juego de la afirmación – negación, P. Reverdy crea curiosas ecuaciones poéticas, muchas veces cercanas en su estructura a la máxima o al proverbio; son una especie de greguerías tristes, porque P. Reverdy define negando. Con las expresiones: *ce n' est pas..., il n' y a pas..., il n' y a plus...,* o con las ya comentadas *pas ..., o rien...,* pone en evidencia lo que no es, y lo que no es es lo que queda materializado en el poema. Define eliminando posibles;

pero para eliminarlos, primero los convoca, como en este final del poema en prosa *À travers les signes*:

La fatigue m'attaque à ce nouveau tournant. *Je ne pense plus à rien ni devant ni derrière.*
 La soif brûle au fond de mes reins, mes mains sont *plus faibles* que la poussière. *Ce n'est plus* le souci d'aimer qui me soutient, *ce n'est pas* le bruit de la mer qui remplacera ma prière. Mais la poitrine en feu, la mort à mi-chemin, je me couche, à *peine* épuisé, les lèvres sur les bords glacés de *la nuit noire*.

Así se convoca también el deseo en los poemas, con numerosos infinitivos precedidos de la negación, porque negando los objetos del deseo se escapa al sufrimiento de la espera y la esperanza. Se trata tal vez de una escapatoria pueril, absurda, vana, que deja en el estilo un tic formal, la superchería sustentada por la retórica. La sintaxis también sirve en este caso para crear una ficción del *yo*, más soportable que la realidad. También la sintaxis miente.⁹ Toda literatura, y a ello contribuye también la sintaxis, cae en el imperio de la ficción.

BIBLIOGRAFÍA

- BELLEMIN-NOËL, J. (1988) *Interlignes. Essais de textanalyse*, Lille, Presses universitaires.
 COHEN, J. (1979) *Sémantique de la poésie*, París, Seuil.
 JAKOBSON, R. (1973) *Questions de poétique*, París, Seuil.
 PAZ, O. (1956) *El Arco y la lira*, México, Fondo de Cultura Económica, 1992.
 REVERDY, P. (1945) *Plupart du temps*, París, Flammarion, 1967.
 (1949) *Main d'Oeuvre*, París, Mercure de France.
 RICHARD, J.P. (1964) *Onze études sur la poésie moderne*, París, Seuil.
 ROUSSELOT, J et MANOLL, M. (1965) *Pierre Reverdy, poètes d'aujourd'hui*, Poitiers, Pierre Seghers.
 TODOROV, T. (1978) *Les genres du discours*, París, Seuil.

9. No estoy por lo tanto de acuerdo con Jean Bellemin – Noël cuando señala: *Les mots comme tels ont tendance à faire écran, seule la syntaxe ne ment pas* (J. Bellemin-Noël, 1988: 35), aunque, evidentemente sea necesario el encadenamiento de las palabras para que surja el sentido.

LA ORGANIZACIÓN DE LA INFORMACIÓN EN EL TEXTO DE LA NOTICIA EN LA PRENSA FRANCESA: PROCEDIMIENTOS Y ESTRATEGIAS. ESTUDIO DE PRAGMÁTICA DISCURSIVA Y TEXTUAL

JUAN HERRERO CECILIA
Universidad de Castilla-La Mancha

1. CARACTERÍSTICAS GENERALES DEL DISCURSO DE INFORMACIÓN *MEDIÁTICA*

El discurso periodístico es una práctica de comunicación social perteneciente a lo que se conoce con el nombre de *comunicación mediática* o propia de los medios de comunicación de masas (prensa, radio, televisión). Estos medios, con sus canales o dispositivos de transmisión específicos, dirigen sus mensajes a un destinatario colectivo (el público en general o un determinado tipo de público) y contribuyen a generar un espacio de información y de discusión en torno a todos los aspectos que constituyen la *actualidad* (noción compleja que se transforma constantemente con el devenir de la vida social). El discurso de información mediática se apoya sobre un *contrato de comunicación* especial (Charaudeau, 1997) en el que intervienen unas dimensiones situacionales *externas* (finalidad comunicativa, identidad de las instancias de producción y de recepción de los mensajes, campo temático, dispositivo de transmisión) y unas dimensiones discursivas *internas* (posición del sujeto enunciador ante el enunciado, tipo de relación que se establece entre los interlocutores a través del enunciado, modo de organización discursiva del tema tratado y elección de las estrategias enunciativas oportunas).

Como práctica institucionalizada de comunicación social, el discurso de información mediática encuentra su justificación en los objetivos perseguidos que consisten en transmitir al público destinatario un saber verídico y objetivo sobre los acontecimientos considerados significativos e interesantes que suceden o han sucedido en el mundo (contexto internacional, nacional y local). La información *nueva* que transmiten los medios le permite al destinatario tener un mejor conocimiento del mundo que le rodea y una mejor capacidad de orientación y de adaptación a la compleja realidad de la vida social. Pero, como ha puesto de relieve Charaudeau (1997 : 72), la información mediática es el resultado de un doble proceso de “transformación” y de “transacción”. La transformación consiste en hacer pasar el acontecimiento ocurrido en el mundo (“*événement brut*”) a la situación de acontecimiento *construido* por la instancia mediática (periodista, comité de redacción, etc.) y *configurado discursivamente* dentro del texto de la “noticia” que el medio ofrece a la comprensión e interpretación del destinatario al que se dirige. El proceso de “transformación” se encuentra, por lo tanto, supeditado al proceso de “transacción”, porque la instancia mediática va a construir el discurso de la noticia en función de la imagen que ella tiene de la instancia de recepción (sus conocimientos, expectativas, intereses, valores, mitos, etc.). La instancia receptora de la información, por su parte, transformará en *acontecimiento interpretado* el acontecimiento *construido* y *configurado* en el texto de la noticia. La interpretación se producirá en función de los conocimientos y de la experiencia afectiva del receptor.

El contrato que dirige la comunicación mediática exige que el proceso de configuración y de transmisión de la información se realice persiguiendo dos finalidades (“*visées*”) de tipo

ilocutorio y perlocutorio fundamentales y complementarias que responden, según Charaudeau (1997 :73) a una lógica simbólica diferente :

- B) Una finalidad de *información* : el objetivo es dar a conocer al público los hechos más significativos de la actualidad produciendo en el destinatario una impresión de *credibilidad* por medio de estrategias y procedimientos que permitan *autenticar* lo narrado.
- C) Una finalidad de *captación* o de seducción : se trata de movilizar el interés y las emociones del público destinatario haciéndole *sentir* la información recibida. La conquista de una audiencia cada vez más numerosa y más fiel se ha convertido en algo fundamental para todos los medios de información en el mundo contemporáneo.

2. CARACTERÍSTICAS DEL DISCURSO INFORMATIVO DE LA PRENSA ESCRITA

Vamos a restringir aquí el concepto de discurso periodístico al campo específico de la *prensa escrita*. La prensa es un canal o un dispositivo de comunicación que construye sus mensajes sobre el área espacial de la página haciendo intervenir el código semiológico de la lengua escrita y el código de la imagen fija. Se trata de un régimen de significación escritural y visual que explota las posibilidades de lo *legible* y de lo *visible*. El mensaje de la prensa se produce en una situación de interacción comunicativa condicionada por la distancia espacial y temporal entre el acto de enunciación y el acto de recepción. Por otro lado, la información de la prensa se redacta “después de haber ocurrido el acontecimiento” para darlo a conocer y poner de relieve su significación ante los lectores por medio del discurso de la noticia (“*informar*”) y del comentario (“*opinar*”). La preponderancia de lo *verbal* exige una especial actividad de *conceptualización* por parte de las dos instancias para llegar a una representación y un entendimiento del mundo al que hace referencia el texto escrito. La estabilidad del mensaje y la distancia entre los interlocutores permite que el lector manifieste una actitud más libre y más meditada ante la información que recibe. Esto diferencia el proceso de recepción de la prensa del proceso de recepción de la radio y de la televisión. La prensa no puede seguir la *actualidad* de una manera inmediata y directa como estos dos medios; por eso mismo su misión más específica va a consistir en relatar, analizar y comentar los acontecimientos más significativos ofreciendo al lector una *visión de la actualidad más analítica y reflexiva* que la que recibe por otros medios.

Al dirigirse a un público amplio y heterogéneo, el discurso de la prensa escrita está obligado a facilitar la lectura y la comprensión de las informaciones que ofrece. Para ello tiene que saber explotar las exigencias de la *visibilidad* (organización estratégica de las páginas, juego con los titulares...), la *legibilidad* (situar las noticias según su importancia informativa, clasificar la información en secciones temáticas fáciles de encontrar, organizar el texto de la noticia de forma jerarquizada destacando lo fundamental..), la *inteligibilidad* (explicar y comentar al lector el significado de los acontecimientos) y la *dramatización* (hacer reaccionar al lector poniendo de relieve el lado insólito, trágico, sensacional, etc. del acontecimiento, adaptándolo a los esquemas narrativos que rigen los estereotipos del imaginario colectivo). El discurso de la prensa no se rige por lo tanto por lo que Roland Barthes llama el *principio de escritura* (búsqueda de un estilo personal y de la innovación formal) sino por lo que Henri Boyer (1988) denomina el *principio de “scriptión”* (búsqueda de la claridad expositiva para facilitar la comprensión del lector empleando los códigos que predominan en el contexto social y los modelos que ofrecen los géneros periodísticos).

3. EL GÉNERO DE LA NOTICIA Y SU CONFIGURACIÓN DISCURSIVA Y TEXTUAL

Como afirma F.Rastier : « Un discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ. Si bien qu'un *genre* est ce qui rattache un *texte* à un *discours* » (1989 : 40). Los géneros son modelos institucionalizados de producción y de interpretación de textos que funcionan dentro del contexto social y cultural donde se sitúan los interlocutores. Los géneros del discurso de la prensa organizan la comunicación haciendo posible la consecución de los dos objetivos fundamentales de este discurso : *informar* y *opinar*. De aquí se derivan dos macrogéneros : el macrogénero de la *noticia* (en el que quedan englobados los *géneros informativos*) y el macrogénero del *comentario* (en el que quedan englobados los *géneros interpretativos*). Ángel Benito precisa los dos tipos de géneros con estas palabras : « Los géneros informativos más importantes son cuatro : información o noticia, reportaje, entrevista y crónica; destinados todos ellos a contar la realidad de una forma o de otra. Los géneros interpretativos son también cuatro principales : artículo, editorial, comentario o columna y crítica ; van dirigidos a opinar sobre la realidad y la actualidad » (Benito,2001 : 79). Dentro del campo de la prensa francesa, los *géneros informativos* más empleados son los siguientes : “la brève”, “le filet”, “le compte rendu”, “le reportage”, “l'enquête”, “le dossier” y

“l'interview”. Todos ellos son manifestaciones diferenciadas del macrogénero de la *nouvelle*. He aquí, por otro lado, los *géneros interpretativos* más corrientes : “l'éditorial”, “le billet”, “la chronique” (de alcance político o social), “la critique” (de libros, películas, espectáculos, etc.), “la tribune d'opinion”, “le commentaire ou analyse d'experts” (a cargo de periodistas o de especialistas en alguna cuestión), y “le portrait”.

Entendemos aquí, por lo tanto, el concepto de *noticia* y su manifestación textual en sentido amplio. En el texto que se adapta al macrogénero de la noticia (ya sea un boletín de agencia, un suceso, un reportaje, una investigación, etc.), se produce una *configuración discursiva* que transforma el hecho ocurrido en el mundo (“*événement brut*”) en *acontecimiento construido y relatado* que, por eso mismo, va a ocupar un lugar en el “espacio público de la *actualidad*” adquiriendo una significación y haciéndose cognoscible e interpretable para el destinatario de la información. El mundo configurado en el texto no es, por consiguiente, un equivalente “objetivo” del hecho ocurrido, sino una *representación simbólica de carácter verbal* en la que se produce un proceso de tematización y de predicación de los actores y de sus comportamientos aplicando las categorías cognitivas con las que el lenguaje conceptualiza la realidad y las operaciones de enunciación, de modalización, de aspectualidad y de temporalidad. La actividad enunciativa de la instancia mediática se produce en *interacción* con la instancia de recepción. El sujeto enunciador, en efecto, tematiza, modaliza y focaliza el contenido informativo de la noticia en función del *punto de vista* escogido para dar a conocer el sentido del acontecimiento teniendo en cuenta los conocimientos y los sentimientos del destinatario (“visées” de información y de seducción).

Se comprende entonces que el texto de la noticia se organice y funcione como *discurso* (sobre el eje de la interacción “ahora” y “aquí” con el lector destinatario) y como *relato* (dar cuenta del desarrollo de un acontecimiento que ha ocurrido en un *pasado* más o menos cercano al momento de la enunciación y en un *lugar* más o menos próximo o lejano del contexto de enunciación y de recepción). La configuración discursiva del texto deberá poner de relieve las siguientes dimensiones que hacen inteligible el acontecimiento como objeto de información :

- a. ¿*Quién?* (los actores implicados en el acontecimiento : agentes, pacientes, beneficiarios, colaboradores, testigos...).
- b. ¿*Qué?* (el hecho o los hechos principales y sus consecuencias).
- c. ¿*Dónde?* (el lugar o contexto donde ha ocurrido el acontecimiento).

- d. *¿Cuándo?* (el momento y las circunstancias temporales).
- e. *¿Cómo?* (el desarrollo de los hechos en su devenir lógico y cronológico).
- f. *¿Por qué?* (informar sobre las causas, ofrecer explicaciones)

El texto concreto de una noticia constituye una respuesta (más o menos lograda) a estas preguntas implícitas. Pero la “mise en texte” que configura verbalmente el saber sobre el acontecimiento, va exigir al sujeto enunciador narrador que ponga en marcha actividades discursivas diversas : designar, identificar, calificar a los actores, exponer y relatar los hechos, explicar las causas, comentar las consecuencias, introducir las palabras o las opiniones de los actores y de los testigos, citar las fuentes de información, motivar el interés del lector destinatario, suscitar sus emociones, hacerle reflexionar sobre el alcance del acontecimiento, etc. Todo esto tendrá que integrarse en un *proyecto de discurso* capaz de organizar de manera coherente la progresión temática aplicando un esquema de organización secuencial que otorgue pertinencia comunicativa al conjunto del texto. Sobre esta cuestión volveremos más adelante cuando tratemos sobre la organización macroestructural y superestructural del texto de la noticia.

3.1. *La selección de la noticia y su presentación al lector : una información jerarquizada, orientada y focalizada*

No todo lo que ocurre en el mundo aparece en los periódicos. Estos seleccionan las noticias, las inscriben dentro de una sección temática determinada y enfocan el acontecimiento desde un determinado *punto de vista* que ofrecen a la recepción interpretación de los lectores. Cada noticia implica, por lo tanto, unos criterios de selección y la selección implica, a su vez, un proceso previo de percepción de la *novedad* del acontecimiento y de la *modificación* que ese acontecimiento introduce en el orden normal de las cosas. La noticia será, por lo tanto el resultado de una elección que se apoya sobre los criterios de *actualidad* (algo importante que acaba de suceder en nuestro mundo), *socialidad* (lo ocurrido puede ser situado dentro de alguna de las esferas que constituyen la vida social: contexto internacional, nacional, economía, cultura, ciencia y tecnología, deportes, etc.), *imprevisibilidad* y *dimensión psíquico-afectiva* (el acontecimiento rompe los esquemas de la vida ordinaria, resulta inesperado, sensacional, trágico, catastrófico, etc.). Todos estos criterios son más o menos implícitos y nos remiten a los esquemas culturales, a los valores morales, a las ideologías y mitologías compartidas en el contexto sociocultural donde se transmite la información. Cada periódico adopta estos criterios según su propia concepción de la información, el tipo de lector al que se dirige y el contexto informativo (internacional, nacional, regional, local) que constituye su objetivo prioritario.

Para hacer bien *legible e inteligible* la información, cada periódico clasifica las noticias y los artículos dentro de secciones temáticas bien claras (“rubriques”) que constituyen una especie de modelo de organización jerárquica de la compleja realidad del mundo buscando la *universalidad*. Las áreas temáticas abarcan, en efecto, un gran número de campos de vida política, social, cultural, científica, deportiva, incluyendo también el tiempo, los espectáculos, los programas de televisión, etc. Se busca así interesar al mayor número posible de lectores y a públicos con intereses diversos. La elección y el orden de las secciones o áreas temáticas constituye un rasgo de la identidad del periódico. Esto se puede percibir si comparamos las “rubriques” de varios periódicos diferentes, por ejemplo, *Le Monde*, *Le Figaro* y *Libération*. Los lectores habituales se acostumbran a la división temática de su periódico y recorren sus contenidos temáticos con facilidad.

La inclusión y el desarrollo textual de las noticias seleccionadas dentro de cada sección o área temática (“rubrique”) se organiza siguiendo un principio de *jerarquización* que se apoya en el criterio de la importancia o de la *pertinencia informativa*. Esto se manifiesta:

- A) *En el plano cuantitativo* : la cantidad de espacio redaccional atribuido a la noticia (ésta puede quedar resumida o ser tratada en varias columnas); la colocación en el periódico (en portada, en páginas interiores); la tipografía adoptada (tamaño más o menos grande de las letras en el título y el subtítulo, etc.).
- B) *En el plano cualitativo* : un acontecimiento puede dar lugar, si es importante, a varios tipos de artículos en el mismo periódico (reportaje, análisis, comentario de expertos, editorial). Si no se considera muy importante puede ser tratado en un solo texto en forma de noticia breve o en forma de reportaje más o menos amplio.

Por otro lado, el texto mismo de la noticia obedece a una organización jerarquizada de la información. Lo que la instancia mediática considera más pertinente desde el punto de vista informativo queda condensado en los *titulares* que anuncian el acontecimiento al lector y pretenden atraer su atención (función fática y actividad de focalización). Lo esencial del acontecimiento se presenta de forma resumida en el *sumario* o *entradilla* (“chapeau”) que precede al texto del artículo para anticipar su contenido y facilitar el recorrido de la lectura. En el cuerpo del artículo, los párrafos primeros contienen los aspectos que más pueden interesar a los lectores en consonancia con lo anunciado en los titulares; mientras que los últimos párrafos son menos informativos y podrían ser suprimidos por el Comité de Redacción si lo considerara necesario a la hora de confeccionar la edición definitiva del periódico. Este modelo de organización jerarquizada de la información actualiza el esquema de la “*pirámide invertida*” (De Fontcuberta, 1993 : 72-74). Para Gonzalo Abril, este esquema caracteriza el régimen de la información en la sociedad contemporánea como modo específico de conocimiento y como práctica de comunicación que tiene en cuenta los mecanismos cognitivos y receptivos de la audiencia. Los contenidos informativos son jerarquizables y resumibles porque responden a los criterios de « *relevancia* o de *noticiabilidad* » (Abril, 1997 : 229). La noticia y toda la organización del periódico adoptan una estructura “*modular*” : « No sólo la estructura de la pirámide invertida, sino toda la morfología del periódico moderno expresa una nueva textualidad y una nueva forma de conocimiento sometidas a la organización modular de la *comunicabilidad* (posibilidad de sustitución funcional de sus segmentos)”. (Abril, 1997: 230)

3.2. Estrategias y procedimientos discursivos empleados por el narrador de la noticia

La voz y el punto de vista del narrador¹ periodista son una instancia necesaria para que el acontecimiento extratextual ocurrido en el mundo quede configurado como acontecimiento *relatado* y *comentado* en el texto de la noticia. La actividad expositiva y narrativa de la palabra del periodista deberá, en efecto, hacer inteligible el acontecimiento seleccionado produciendo una impresión de *credibilidad* en el lector destinatario. Para ello escogerá las estrategias discursivas más adecuadas a las exigencias del *contrato de comunicación* propio del género concreto de la noticia (boletín breve, reportaje, relato de un suceso, etc.) : enunciación *delocutiva* en tercera persona, ocultamiento de la subjetividad, tono neutro y “objetivo” para causar impresión de “transparencia” referencial, modalización de la distancia enunciativa ante las *fuentes* y las *voces* citadas para “autenticar” la veracidad de lo narrado, etc.

A través de la puesta en escena discursiva, el narrador tematiza el acontecimiento adoptando un determinado *punto de vista* en connivencia con las expectativas del público al que se dirige.

1. Según Charaudeau (1997 : 174), el texto de la noticia es configurado por un *mega-narrador* porque en esa configuración intervienen las fuentes de la noticia, el periodista que la ha redactado y la redacción del periódico que la va a colocar en la página oportuna y va a escoger el título y el espacio que tendrá la noticia.

El acontecimiento puede ser ofrecido, en efecto, como algo sensacional, admirable, apasionante, o como algo problemático, injusto, desconcertante, trágico, terrible, etc. El punto de vista adoptado y los *efectos* perseguidos nos remiten al tipo de *finalidad comunicativa* (de información o de seducción) que guía el discurso del periodista y que suele estar en consonancia con la línea informativa e ideológica del periódico.

En el *relato periodístico*, el proyecto de discurso del narrador suele adaptarse a las siguientes pautas de organización textual (ver Charaudeau, 1997 : 176) :

- A) Iniciar el texto con un *incipit* o *apertura* más o menos dramática o chocante para atraer la atención sobre un aspecto significativo del acontecimiento (el final trágico o feliz, la figura del protagonista, la irrupción inesperada de un agente perturbador, etc.).
- B) *Reconstituir* los hechos desde la situación inicial y seguir el encadenamiento lógico y cronológico de su desarrollo hasta el desenlace o la situación final.
- C) Insertar *comentarios explicativos* a lo largo del relato de los acontecimientos para hacer ver el por qué y el cómo de lo ocurrido. Remontarse a los “antecedentes” y atraer la atención sobre las *consecuencias* y sobre las *reacciones*.
- D) Presentar una *conclusión* o un *cierre* del relato formulando unos interrogantes que anticipan nuevas perspectivas derivadas del acontecimiento o insistiendo sobre la dimensión fatal de lo ocurrido. El narrador puede interpelar al lector para fundamentar una interpretación moralizante o para que piense en una continuación que parece previsible.

3.3. La macroestructura temática y la superestructura secuencial

La *macroestructura* de un texto corresponde a la organización semántica del tema principal desarrollado a través de las diversas etapas y párrafos que van constituyendo el contenido como una totalidad discursiva dotada de un sentido global. El sentido global de un texto puede ser sintetizado o resumido en una o dos macroproposiciones que condensan la temática principal. Esa temática es el *tema* o *topic* global al que responde la macroestructura del texto. Según esto, la macroestructura temática del texto de la noticia será el desarrollo discursivo del tema principal y de los subtemas que lo integran. El tema queda anunciado y condensado en el *título* y el *subtítulo*. El *sumario* o *entradilla* resume el contenido temático del texto. La macroestructura temática estará pues constituida por los titulares y la relación jerárquica que el *sumario* establece con los párrafos que van exponiendo, a lo largo del artículo, las etapas principales del acontecimiento relatado, las explicaciones necesarias para hacer entender este acontecimiento, los testimonios que lo “autentican” y las reacciones a las que ha dado lugar. Como ya hemos señalado, la macroestructura de la noticia organiza la información según el esquema de la *pirámide invertida*.

La *superestructura* corresponde al esquema o modelo formal de organización en el interior del cual queda inscrito el desarrollo global del tema tratado en el texto. Se trata de un esquema de organización secuencial formado por macroproposiciones² cada una de las cuales puede dar lugar a una serie más o menos amplia de proposiciones textuales. Según Van Dijk (1978), la superestructura corresponde al esquema que organiza la macroestructura temática de la noticia como un todo coherente y secuencialmente unificado. Ese esquema hace inteligible la exposición de los hechos y las explicaciones o comentarios que el sujeto enunciador introduce siguiendo su propio “proyecto de discurso” para dar cuenta del acontecimiento al lector. Pero

2. Sobre los esquemas *prototípicos* de la organización secuencial y superestructural de los textos, ver J.M.ADAM: *Les textes: types et prototypes*. Paris : Nathan, 1992.

sea cual sea el recorrido efectuado, el narrador tendrá que aplicar el esquema superestructural específico de la noticia, porque lo que caracteriza a este género periodístico consiste en relatar los episodios principales, relacionarlos con los antecedentes, exponer las causas y las consecuencias, dar cuenta de las reacciones, introducir testimonios o evaluaciones de los protagonistas, etc. Creemos que el esquema superestructural prototípico del texto de la noticia ha quedado bien definido por T. VAN DIJK (1983 : 70). Se trata de un esquema de organización secuencial que nos permite entender el funcionamiento del texto de la noticia y encontrar su pertinencia comunicativa más allá de la aparente heterogeneidad de las operaciones discursivas que intervienen en su configuración. Ese esquema es el siguiente:



Este esquema pone de relieve las macroproposiciones con las que opera el sujeto enunciador narrador para configurar de forma coherente el “empaquetamiento” de la información, es decir los diversos bloques textuales en los que queda integrado el contenido de la macroestructura temática del acontecimiento tratado. No es necesario que el narrador tenga que desarrollar todas las macroproposiciones; puede escoger solamente las principales. Cada texto concreto lo actualizará, por consiguiente, a su manera según el *proyecto de discurso* que haya seguido el enunciador-narrador.

3. 4. *Análisis de la macroestructura temática y de la superestructura secuencial de una noticia del periódico LE MONDE*

Vamos a analizar aquí un reportaje publicado en *Le Monde* (18-19 de Febrero de 2001), y que reproducimos en documento Anexo. El reportaje se presenta con este titular : “Un navire transportant un millier de clandestins s’échoue sur les côtes varoises”. Aparece situado en la página 5 que corresponde a la sección temática general “FRANCE” (*rubrique*). Aquí queda inscrito bajo el epígrafe concreto “IMMIGRATION” que lo enmarca dentro de una problemática

social. El titular se completa con un largo subtítulo que ofrece ciertas precisiones temáticas sobre el qué, el quién, el cuándo y el dónde: « *Le « Easti-Sea », un vraquier battant pavillon cambodgien, s'est échoué dans la nuit de vendredi à samedi sur la plage de Boulouris, près de Saint-Raphaël (Var). Une centaine de passagers, en majorité des Kurdes irakiens, ont gagné la côte à la nage. Les autres – hommes, femmes et enfants - devaient être évacués* ».

Este reportaje ocupa la mitad de la página, que está dedicada por completo a informar sobre el naufragio de los inmigrantes kurdos. En ella aparecen, en efecto, otros tres textos que ofrecen datos complementarios para que el lector pueda interpretar el sentido de un acontecimiento que la redacción del periódico considera significativo por la problemática que implica. Toda la página presenta entonces una organización *modular* formando una especie de dossier en torno al tema principal para que el lector lo perciba desde un determinado punto de vista al servicio de una finalidad prioritariamente *informativa* (relatar y analizar).

Hay que señalar, por otro lado, que esta noticia reviste una especial relevancia informativa porque la redacción la ha seleccionado también para ofrecerla en portada con este titular principal: “Un bateau d’immigrés s’échoue en France”. Con esta frase concisa la redacción subraya el carácter actual, inesperado y próximo del acontecimiento atrayendo sobre él la atención del lector (focalización). El acontecimiento fundamental adquiere ciertas precisiones en las cuatro frases que constituyen el subtítulo. Aparece luego un texto a cuatro columnas que entra en el detalle de los acontecimientos; pero este relato no es completo. El lector tiene que pasar a la página 5 para obtener toda la información porque esta noticia ha sido encuadrada en la “rubrique” FRANCE. Pasando ya al análisis del reportaje, podemos observar que está firmado por el “envoyé spécial” Bruno Aubry que lo ha redactado en “SAINT-RAPHAËL (Var)”. El narrador adopta un punto de vista externo y un tono “objetivo” que se adapta al tipo de enunciación *delocutiva* (en tercera persona). El proyecto de discurso pretende ser “transparente” a los acontecimientos y a los testimonios recogidos buscando unas *estrategias discursivas* capaces de producir una impresión de credibilidad en el lector.

La construcción de la macroestructura temática sigue el esquema del *relato de prensa* en donde la voz de un narrador relata los *episodios* (hechos, testimonios, reacciones, etc.) e introduce ciertos *comentarios*. La macroestructura se presenta jerarquizada en diversos niveles que organizan el sentido construido en el texto. He aquí los niveles y su contenido:

A) La « rubrique » « FRANCE » (Lugar o sección temática general donde el periódico coloca los acontecimientos) y la especificación temática « IMMIGRATION » bajo cuya perspectiva queda inscrito el aspecto problemático del acontecimiento de la noticia.

B) Los titulares:

El titular principal: « *Un navire transportant...etc.* ». Anuncia en una frase clara y breve el contenido específico fundamental de la noticia. Se trata de la *Macroproposición global* de todo el texto (*tema textual*).

El subtítulo: ofrece un contenido más concreto que precisa en forma de relato mínimo el tema anunciado en el título (qué, cuándo, dónde, quién, cómo).

C) La « entradilla » o el sumario: aparece situado en lo más alto de la página (en negrita). Ofrece una visión sintética de los puntos principales del relato anunciado en el título y en el subtítulo. El empleo del condicional marca la distancia que toma el enunciadore ante el grado de realidad del tema enunciado.

D) El cuerpo del texto: el periodista cuenta las circunstancias del naufragio de los inmigrantes kurdos en las costas del Var y las operaciones que las autoridades francesas han puesto en marcha para solucionar el alojamiento y la atención a los heridos. El contenido temático queda organizado en ocho etapas o párrafos que actualizan *macroproposiciones* diferentes

que hemos señalado con letras mayúsculas. Cada uno de estos párrafos cumple una función informativa y viene a inscribirse en la *superestructura* que confiere una coherencia global al texto. He aquí nuestro análisis de los diferentes párrafos :

Párrafo A : corresponde al incipit o apertura. Entramos de forma dramática en el devenir mismo de los hechos (« in medias res ») con un párrafo descriptivo en *presente* centrado sobre el aspecto que ofrecen en la playa los “náufragos kurdos” y los que todavía están amontonados en el barco. Esta forma de incipit enfoca a los protagonistas de la noticia y busca un efecto de dramatización y de suspense para atraer el interés del lector destinatario de la información (estrategia de seducción).

Párrafo B : vuelta hacia el momento del naufragio (hecho principal reciente en *passé composé*) : « Le bateau s’est échoué dans la nuit du vendredi, etc.... ». Designación de los actores o protagonistas del acontecimiento (« ..plus d’un millier de personnes à bord, Kurdes irakiens pour la plupart.. ») .

Párrafo C : « Selon les premiers témoignages recueillis par les nombreux secouristes...etc. ». A partir de los *testimonios* recogidos, el periodista avanza ciertas *explicaciones sobre las causas* del naufragio.

Párrafo D : exposición de los *antecedentes* (hechos más lejanos). Partiendo de los testimonios de los naufragos que afirman que querían « *trouver refuge quelque part pour vivre en paix* » (discurso citado), el periodista nos dice que estos « *exilés volontaires* » habían salido de las costas de Grecia una semana antes.

Párrafo E : vuelta a los *hechos actuales derivados* (las consecuencias del naufragio en las costas de Francia: operaciones de evacuación y de alojamiento, etc.): « Samedi matin les autorités ont été évidemment surprises par ce naufrage... », etc. Se introducen *comentarios evaluativos* y las *reacciones* de las autoridades francesas (discurso citado). Son estrategias para mantener la credibilidad y producir un efecto de *autenticidad* .

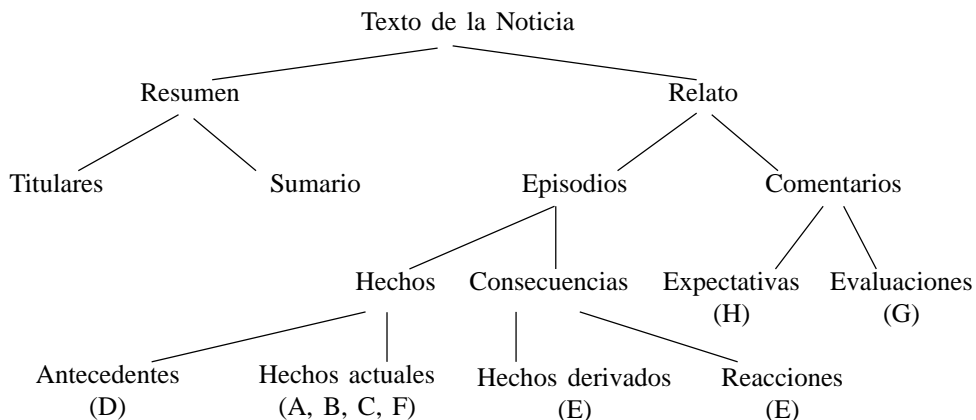
Párrafo F : insistencia sobre la suerte de los protagonistas del naufragio. El periodista pretende responder brevemente a las preguntas : ¿cómo han hecho el viaje?, ¿en qué estado han llegado y dónde se han dirigido? Se apoya también en ciertos *testimonios* recogidos.

Párrafo G : Comentario sobre el número exacto de los naufragos y sobre el coste del viaje: « Difficile, tant que les opérations de secours ne sont pas achevées, de savoir exactement le nombre d’exilés, etc. ». *Evaluación* del suceso : « Un voyage de tous les dangers, pour un sort incertain ».

Párrafo H : (conclusión o cierre del texto). El narrador hace alusión al futuro incierto de estos naufragos en Francia : « Leur sort sera ensuite suspendu à l’examen de la demande d’asile, que certains d’entre eux pourraient effectuer ». Las consecuencias del acontecimiento quedan abiertas.

Esquema superestructural de esta noticia :

La superestructura es el esquema que organiza el nivel secuencial global donde vienen a inscribirse las macroproposiciones y que confiere coherencia al texto. La noticia que hemos analizado actualiza de la forma siguiente el esquema prototípico de la noticia propuesto por T.Van Dijk :



El análisis de esta noticia nos ha permitido comprobar la organización jerarquizada de la información en este tipo de texto. Hemos visto que la instancia mediática adopta unas estrategias discursivas basadas en el distanciamiento subjetivo y en la búsqueda de una escritura “objetiva” capaz de producir una impresión de credibilidad en la construcción temática del acontecimiento relatado. Nos hemos limitado a trazar aquí una visión panorámica de la macroestructura temática y de su relación con el esquema superestructural prototípico. Habría que analizar también otros aspectos significativos (el encadenamiento microtextual, la polifonía enunciativa, la orientación ideológica o argumentativa, etc.) que necesitan un amplio tratamiento y que no podemos abordar en esta comunicación .

BIBLIOGRAFÍA

- ABRIL, G. (1997) *Teoría general de la información. Datos, relatos y mitos*, Madrid, Cátedra.
- ADAM, J.-M. (1992) *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M. & LORDA, C.-U., (1999) *Lingüística de los textos narrativos*, Barcelona, Ariel.
- BENITO, A. (2001) *Diccionario del periodismo*, Madrid, Acento Editorial.
- BOYER, H. (1988) *L'Écrit comme enjeu. Principe d'écriture et principe d'écriture dans la communication sociale*, Paris, Didier-Crédif.
- CALSAMIGLIA BLANCAFLORT, H. & TUSON VALLS, A. (1999) *Las cosas del decir. Manual de análisis del discurso*, Barcelona, Ariel.
- CHARAUDEAU, P. (1997): *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- DE FONTCUBERTA, M (1993), *La noticia. Pistas para la noticia. Pistas para percibir el mundo*, Barcelona, Paidós.
- FUENTES RODRÍGUEZ, C. (1999) *La organización informativa del texto*, Madrid, Arco Libros.
- MAINGUENEAU, D. (1994) *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- RASTIER, F. (1989) *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- REVAZ, F. (1997a) “Le récit dans la presse écrite”, *Pratiques*, 94 (*Les genres de la presse écrite*). Metz , pp.19-33.
- RICOEUR, P. (1983) *Temps et récit*, Paris, Seuil. Tome 1
- SEMPRINI, A. (1996) *Analyser la communication*, Paris, L'Harmattan.
- VAN DIJK, T.A. (1978) *La ciencia del texto*, Barcelona-Buenos Aires- Méjico, Paidós Comunicación. 1983 y 1992.

L'APPRENTISSAGE DE FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ ET LE RÔLE DE LA TRADUCTION (FRANÇAIS ET TCHÈQUE)

6

SLAVOMÍRA JEZKOVÁ

Université Agricole Tchèque de Prague

I. INTRODUCTION

Dans l'enseignement de langues, les enseignants ont été confrontés à plusieurs méthodes qui se développaient et succédaient l'une à l'autre. Toujours au moment quand l'un des objectifs de l'enseignement (compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite) a largement dépassé les autres de telle manière que la non-maîtrise des trois restantes s'avérait si importante qu'elle mettait en doute l'enseignement de langues en général. La méthodologie traditionnelle a vu son objectif à entendre la culture générale. Donc, le vocabulaire à étudier / à faire comprendre a été très riche, soutenu, la grammaire normative. Parmi les techniques privilégiées on trouvait la lecture et la traduction. Alors, la méthode traditionnelle a su atteindre surtout l'objectif de compréhension écrite et la traduction écrite. Au moment quand la non-maîtrise des compétences orales commençait à manquer, à se faire sentir, la solution a été "trouvée" dans la méthode directe qui se posait comme objectif de faire entendre la langue et amener l'apprenant à parler. Donc, l'attention a été orientée vers le vocabulaire quotidien, la grammaire descriptive et les stéréotypes culturels comme les thèmes de conversation. Puis, après plusieurs années de prédominance de la méthode directe, il est apparu que les apprenants parlaient mieux, plus facilement, mais cette fois-ci, c'étaient la compétence écrite qui n'était pas bien développée et maîtrisée. La naissance de la méthode audio-visuelle situationnelle en était la réaction. Le vocabulaire a été basé sur la fréquence d'expressions à maîtriser, donc sur la rentabilité du processus d'apprentissage. De même la grammaire. Le passage à l'écrit a été décalé par rapport à l'oral. L'évolution des besoins des apprenants a amené vers la nécessité de centrer l'enseignement de langues sur leur motivation et sur leurs besoins strictement définis. Il apparaît que la réponse à cette nouvelle situation est l'approche communicative. Son objectif est de créer une compétence de communication en maîtrisant une certaine gamme de fonctions de langage et d'actes de parole. Les documents utilisés sont authentiques (sonores, visuels, scripto-visuels et écrits). Les techniques utilisées sont aussi étroitement liées aux situations réelles: exercices pragmatolinguistiques, d'animations, résolution de tâches, exécution de réalisations concrètes. Ainsi, à l'heure actuelle, on peut être d'accord de Christian Puren quand il dit: " La didactique ... voulait suggérer la très grande ouverture actuelle de la problématique de l'enseignement / apprentissage: dialogues fabriqués et textes littéraires, exercices structuraux et règles de grammaire, simulations et traductions, oral et écrit, compréhension et expression, langue de culture, etc. Toutes les pistes imaginables sont grandes ouvertes à la fois, même celles que l'on croyait abandonnées au nom des "acquis" de la discipline. En ce sens, dire que l'ère éclectique a commencé, dire que les uns et les autres ont commencé à tracer leurs multiples chemins personnels, c'est dire que l'AC (approche communicative) est "dépassée." (Puren, 1994: 44).

II. APPORTS DE LA TRADUCTION DE TEXTES DE SPÉCIALITÉ

L'un des objectifs principaux de l'apprentissage de langues étrangères aux Universités Polytechniques et non-philologiques est d'atteindre une bonne maîtrise de la compétence de compréhension écrite et celle d'expression écrite.

La traduction et la version s'avèrent comme les moyens très efficaces. Surtout si nous avons des textes authentiques (dans notre cas en tchèque et en français) qui traitent le même sujet et présentent les mêmes caractéristiques linguistiques et communicatives d'un genre de discours à notre disposition. C'est très important: "En effet, "le" discours ne se présente jamais comme tel, mais toujours sous la forme d'un genre de discours particulier: un bulletin météo, un procès-verbal de réunion, un toast, etc.

Dans chaque société ou type de société, on ne trouve pas les mêmes genres de discours (...) ni les mêmes manières de participer aux "mêmes" genres (en général, le marchandage, par exemple, n'est pas admis en France dans les épiceries ou les boulangeries)" (Mainguenu, 1998: 29). Nous insistons sur le fait d'avoir des textes authentiques traitant les sujets pareils sinon identiques et présentant les mêmes caractéristiques d'un même genre de discours. Pourquoi? La réponse a été déjà donnée par M. Bakhtine: "Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif. Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu' il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible." (Bakhtine M., 1984: 285). En traduisant des textes authentiques du français vers le tchèque, les étudiants / les apprenants se heurtent à plusieurs obstacles. L'explication de leur nature et la présentation / la proposition de solutions appropriées aident non seulement à bien comprendre le fonctionnement de la langue de spécialité étrangère, mais aussi celui de la maternelle. Vu la finalité d' études des langues de spécialité aux Universités Polytechniques, différente de celle des étudiants-futures linguistes, professeurs de langues, traducteurs et interprètes, l'objet des traductions de textes de spécialité et différent, lui-aussi. Nous allons citer / présenter plusieurs apports de la traduction qui, à notre avis, aident à mieux connaître les deux langues: c'est-à-dire celle de départ et celle d'arrivée ou la maternelle et la langue étudiée.

1. *Plan lexical et terminologique*

Nous savons bien que le lexique spécialisé est le plus souvent qualifié d' être le plus important de tous les plans de langues. L.Pérez Ruiz et C.Santamaría Molinero dans leur article "La traducción de textos técnicos: algunas dificultades conceptuales y léxicas que se plantean en el ámbito de las Escuelas Técnicas"(1993) soulignent que ce qui est le plus intéressant de la traduction est la traduction comme moyen d'obtenir de nouvelles informations et non d'attendre l' adresse-même. Nous pensons que nous ne pouvons pas résigner à un certain niveau d'adresse traductrice et à une certaine qualité de la traduction prise comme le résultat. Donc, il ne nous paraît pas convenable d'opposer strictement la traduction sémantique et la traduction communicative comme les auteurs espagnoles le font en écrivant: "La traducción semántica que realiza el estudiante se basa en unidades mínimas (palabra, proposición) haciendo mayor hincapié en el significado, mientras que la traducción comunicativa tiene como apoyo fundamental estructuras textuales más amplias, como son la oración y el párrafo, con ello la importancia se centra en el mensaje."(1993 :107).

On verra ci-dessous que le plan syntaxique pose autant de problèmes, sinon plus.

- a) L'étude du vocabulaire spécialisé permet mieux comprendre la structure de champs sémantique et terminologique. Indiquons à titre d'exemple:

Contrat - convention - accord - traité - pacte en français et smlouva - dohoda - konvence - úmluva en tchèque. Dans les deux langues, il existe des expressions figées qui ne permettent pas d'utiliser d'autres expressions quasi synonymes. Aussi, les relations sémantiques, notionnelles sont différentes dans les deux langues étudiées. Il suffit de mentionner les différences entre "contrat" ("accord de deux ou plusieurs volontés qui a pour objet la création ou l'extinction d'une obligation") - "convention" ("accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes") - "traité" ("convention faite entre des souverains, entre des Etats"). Dans les deux langues les expressions figées ne sont pas nécessairement pareilles ou les mêmes:

contrat de travail - pracovní smlouva, mais convention collective - kolektivní smlouva. Par contre : Ženevská konvence - Convention de Genève, Všeobecná smlouva o clech a obchodu - Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Beaucoup de mots utilisés en qualité de termes ont leurs connotations sociales, économiques, historiques ou culturelles spécifiques, en fonction de la société qui s'en sert. Donc, leur traduction est plus difficile, vu que les conditions climatiques, géographiques et autres ont leur impact sur le sens de tels termes. Ayons comme exemple la phrase suivante:

"La gamme des bâtiments acquis pour résidence secondaire est très étendue: cabanons, bâtiments d'estive ou granges, fermes, fermettes, mas, masions de maître ou châteaux."

(J.P.Boinon et D.Ramaz-Beaujard, 1998: 5).

Les auteurs énumèrent tous les types de bâtiments qui donnent au public spécialisé français beaucoup d'informations "cachées" au traducteur et au lecteur de la traduction. Prenons-en deux expressions, difficiles à traduire parce que n'ayant pas de mots = équivalents directs en tchèque: Le "mas" est expliqué par le Dictionnaire Littré comme "petite maison de campagne (Avignon)", tandis que Hachette le caractérise comme " dans le Midi, ferme ou maison de campagne dans le style provençal". Une solution possible de la traduction est d'utiliser l'expression française et expliquer le sens en tchèque sous forme d'une remarque. Un deuxième exemple est encore plus difficile. La traduction de "château" en tchèque est possible - "zámek". Mais en tchèque "zámek" a une connotation tout à fait différente: "un grand bâtiment, de luxe, appartenant uniquement à la noblesse". Littré offre la description de "château" comme "habitation d'un domaine seigneurial", Hachette comme "demeure belle et vaste, à la campagne". Donc, il paraît que la traduction plus appropriée serait "panské sídlo". Il existe toute une série de difficultés de ce type, liées avant tout à ce qui, en français, est appelé la "civilisation".

- b) Les faux- amis

Nous n'allons mentionner que quelques exemples sans entrer en détails en ce qui concerne les causes de la difficulté des faux-amis. Dans les textes de spécialité il s'agit surtout des mots d'origine étrangère, le plus souvent des mots internationaux, d'origine latine ou grecque. Leur signification est différente dans la langue de départ et dans celle d'arrivée. Souvent, c'est l'orthographe ou la prononciation qui sont à l'origine de nombreux malentendus: mécanique (adj.) - mechanický x la mécanique - strojnictví x mécanicien (subst.)- mechanik, magistrale (adj.) - mistrovská, profesorská x magistrála - artère, axe routier, jubiler - jásat x jubilovat - fêter (son anniversaire), naturel - přirozený x přírodní - en nature.

- c) La polysémie

Comme l'existence de la polysémie est bien connue, elle ne devrait pas poser de problèmes. Mais quand même, la compréhension et le rôle de la polysémie est "acceptée" par les apprenants différemment: ceux qui étudient la langue comme moyen de communication, moyen qui sert

à faciliter d'obtenir de nouvelles informations, n'y prêtent pas tant d'attention comme ceux des facultés de lettres qui étudient la langue comme telle. C'est pourquoi il faut prévoir toute une série d'exercices spéciaux, surtout dans le domaine technique. Citons à titre d'exemple: Chantage - pískání (zesilovací) x vydírání, vyderacství, pervers - zkažený, zvrhlý, špatný x opacný, protikladný.

Ou dans le domaine de l'agriculture avec les caractéristiques spatiotemporelles: le mars - mars, le méteil (mélange de céréales en proportions fixées).

Un autre exemple est le suivant: "Le bilan d'ouverture d'un exercice comptable doit correspondre au bilan de fermeture de l'exercice précédent." dans lequel il faut se rendre compte de la signification de "délai, période".

d) La néologie est, à notre avis, un problème plus grave et plus important que la polysémie. En effet, il est important que les étudiants, et aussi les professeurs de langues, connaissent bien la branche scientifique, la spécialité et spécificité du domaine des connaissances. Il est bien connu que les nouveaux mots n'apparaissent pas immédiatement dans les dictionnaires. Donc, il faut être fort dans la matière pour en "deviner" le sens, les connaissances linguistiques techniques ne suffisent pas. En plus, la néologie n'est pas symétrique, c'est-à-dire, à un néologisme dans une langue ne doit pas forcément correspondre un néologisme dans l'autre. Exemples: le sexage d'embryons - sexování embryí, pucer les aimaux - les animaux sont pucés, badger les participants - les participants sont badgés. Il y a des expressions qui connaissent un nouvel essor de l'emploi. Par exemple:

"Ces travaux ont conduit à essayer d'interpréter les décisions de l'entreprise non plus comme le fait d'un décideur "abstrait" unique, mais comme le résultat de la confrontation entre les multiples et parfois divergentes aspirations des acteurs dans l'entreprise." (Revue Française de Gestion, 1990:48).

2. Plan syntaxique

Les étudiants, en général, sont persuadés que c'est le plan lexical et terminologique qui est le plus important. Mais peu à peu, dans le processus de l'apprentissage de l'analyse de textes, on comprend l'affirmation de Delisle: " traduire c'est rendre intelligible. Par conséquent, ce ne sont pas des mots que l'on transpose d'une langue en une autre, mais le sens dont ils sont porteurs." "Une fois le sens saisi, sa restitution se fait en fonction des idées et non en fonction des mots." (Delisle, 1993:121-158). Plus on traduit et plus on pratique la comparaison des textes "parallèles", plus on se rend compte que la syntaxe, la construction de phrases simples et complexes est aussi importante que le vocabulaire, sinon plus importante. Daniel Gouadec souligne l'incidence de la phraséologie dans la traduction au point de vue du marché de traductions: "On s'aperçoit que de plus en plus le donneur d'ouvrages, le client, l'utilisateur de la documentation, veut du juste, du sens respecté, une bonne terminologie, mais il veut surtout une phraséologie (dans sa conception la phraséologie concerne les phrases, leur formation, structure, etc.) conforme: que ce ressemble vraiment à ce qu'un locuteur indigène qualifié aurait produit sur le sujet." (Gouadec, 1999: 22). Le français et le tchèque appartiennent à la famille de langues indoeuropéennes, mais ils ont leurs propres traits syntaxiques spécifiques. Les analyses de textes de spécialité ont bien prouvé que "les discours en tant qu'ils sont des unités transphrastiques sont soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé: règles qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation ..., règles portant sur le plan de textes (un fait divers ne se laisse pas découper comme une dissertation ou un mode d'emploi), sur la longueur de l'énoncé, etc." (Maingueneau, 1998:38). Donc, il est convenable de trouver, d'expliquer les moyens qui sont propres à chacune des deux langues

et de les maîtriser. Nous en allons mentionner les plus "difficiles" au point de vue tchèque, parce que presque inexistantes dans l'une des langues étudiées et comparées.

a) La mise en relief

Exemple.:

C'est à D.H. Wallace puis à E. Mason que l'on doit les efforts les plus pertinents pour avoir proposé une méthode d'analyse globalisante des réalités économiques industrielles." (Y. Morvan, 1990: 6). La traduction tchèque qui suit, imite la syntaxe française et ne correspond pas aux traits syntaxiques tchèques:

Je to D.H. Wallaceovi, pak E. Masonovi, kterým vdecíme za ..."

Dès le début du XXe siècle cette construction est "proscrite" comme étrangère au tchèque. Il faut restructurer la phrase tchèque, par exemple: "Za vytrvalé úsilí v navrhování vdecíme D.H.Wallaceovi a E. Masonovi..."

En relation avec la problématique de la mise en relief, il faut mentionner aussi l'emploi, assez fréquent, de syntagmes nominaux à une structure compliquée qui sont difficiles à traduire - car il faut complètement adapter la structure de la phrase française à celle du tchèque et cela conformément aux règles de la perspective fonctionnelle de la phrase et de l'énoncé. En voilà, à titre d'exemple, la phrase qui fait suite à la phrase précédente:

Elaborée à la confluence des apports des observations historiques et des réflexions théoriques inspirées par les évolutions contemporaines, elle est présentée comme le "cadre conceptuel unificateur" susceptible de permettre à l'Economie Industrielle de se constituer définitivement en tant que lieu de recherches autonomes".

La traduction, vu la longueur et aussi la construction différente de celle de la langue tchèque, pourrait diviser la phrase française en deux tchèques:

"Tato metoda byla vypracována propojením historického pozorování a teoretických úvah, které byly obohaceny současným vývojem. Je uváděna jako "sjednocující pojmový rámec" umožňující, aby se průmyslová ekonomie definitivně ustanovila jako oblast samostatného výzkumu." L'expression "Il existe..."

Exemple: "Il existe des modèles mathématiques établissant le rapport entre la volatilité de l'action et celle de l'option".

L'expression "Il existe ..." ne doit pas être traduite en tchèque, il suffit: "Existují matematické modely, které určí vztah mezi kolísavostí akcie a kolísavostí opce".

Le problème, dans ce type de phrases, est donné par l'existence d'un sujet grammatical en français et un sujet non-grammatical en tchèque.

b) Le gérondif, le participe présent

Théoriquement, nous pourrions trouver l'équivalent tchèque formel ("přechodník"). Mais son emploi rangerait la traduction - au point de vue stylistique, aux années 20-30 du XXe siècle. Alors, il faut plutôt utiliser un moyen "vivant", non archaïque. Exemple:

Contournons donc le problème, en partant de la situation actuellement observée. (J.-Ch. Kroll, 1990: 164)

Obejdeme tedy tento problém vycházejíce ze současné pozorované situace.

La traduction plus convenable serait celle-ci: Vyhneme se tedy tomuto problému a vyjdeme z odpozorované situace.

Un autre exemple:

"Etant donné l'objet précis de cet ouvrage, nous nous bornerons à examiner ci-après les aspects de MATIF qui concernent directement ou indirectement la Bourse".

La traduction: Vzhledem k přesné danému zaměření této knihy se dále omezíme na zkoumání těch aspektů MATIF, které se týkají Burzy přímo či nepřímo.

c) L'Intégration de sigles

L'intégration de sigles dans les phrases de texte spécialisé peut être traitée du point de vue lexical (c'est-à - dire du point de vue de la formation de sigles, la dérivation basée sur les sigles, la néologie, les sigles empruntés à d'autres langues sans être changés, etc.) mais aussi du point de vue syntaxique (c'est-à- dire comment ils s'intègrent dans le texte, comment ils influent sur la syntaxe-même). La compréhension de la fonction des sigles dépend de la fréquence de leur utilisation et aussi des connaissances de l'auteur et du destinataire du message. Prenons l' exemple suivant:

"Dans leur grande majorité, les régions intérieures se caractérisent par un milieu naturel difficile qui a conditionné en partie les formes d'occupation du territoire (faiblesse du peuplement, sous-urbanisation), les systèmes de production agricole (prédominance de l'agriculture extensive) et le développement industriel (présence conjointe de grandes entreprises externes et d'un système local de PME)" (Résumé exécutif, 1990:12).

D'après la forme et la position dans la phrase, il est souvent difficile de savoir si le sigle est utilisé en fonction d'un adjectif ou d'un complément d'objet. En plus, s'il s'agit du singulier ou du pluriel.

3. *Plan stylistique*

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les genres de discours ont leur propres caractéristiques stylistiques qui les différencient des autres. L'analyse de textes parallèles aide les apprenants à se rendre compte de ces spécificités, de prêter beaucoup plus d'attention aux particularités stylistiques au niveau de la langue actuelle, donc au niveau de la synchronie. Ce qui est important, les étudiants apprennent à trouver, à identifier avant tout, les traits "généraux" d'un genre de discours, les traits "individuels", typiques pour l'auteur du discours restant à part.

Ainsi, dans les Universités Polytechniques, il est possible de maîtriser par exemple les modes d'emploi, résumés, rapports, descriptions, etc. L'objectif des études de langues est précis, clair et très rentable au point de vue de la "valorisation" des connaissances au marché de travail. Rappelons de nombreuses discussions concernant la question qui peut et doit traduire: le spécialiste qui connaît bien la langue, ou le linguiste ou celui qui a étudié la langue étrangère et connaît bien la spécialité? D. Gouadec dit: "Dans les grandes comptes, c'est déjà une exigence. Les clients ont commencé à demander que ce soit juste précis, ensuite que la terminologie soit bonne et homogène, maintenant ils demandent que ce soit vraiment conforme à l'esprit de la langue, à l'esprit de la culture." (1999:22-3).

4. *Connotations culturelles, historiques*

Jusqu' à présent, nous avons mentionné les exemples liés plutôt à la langue/langues comme telle/telles. Mais en traduisant, il faut aussi prendre en considération ce qui est "derrière", connotations partagées par l'émetteur et le récepteur du message. Souvent, il s'agit de la situation typique mais qui est différente dans les deux langues ou dans les deux sociétés qui se servent de ces deux langues. Citons à titre d'exemple: "Avec la rentrée, l'heure est à la reprise des besoins: reconstitution des stocks des cantines collectives et usines de transformation. Cependant, le retard d'enlèvement des animaux en production en raison du 15 août grossit l'offre normale qui est largement suffisante aux besoins immédiats.(Ouest-France, 2-3 septembre 2000, Agriculture). Dans le cas cité il s'agit de connaissances de civilisation, de coutumes - le 15 août est le jour férié en France, en République tchèque le jour oeuvré. C'est pourquoi pour les destinataires de la traduction il est incompréhensible pourquoi on met en relation de problématique de l' offre de la viande, l'achat d'animaux expressément avec un seul jour d'août.

Viera Prídavková a montré un des cas les plus typiques concernant les connotations culturelles en comparant les formules de politesse utilisées en français et en slovaque écrivant: " Pisatelia alebo prekladatelia korešpondencie urcenej francúzskym partnerom sa snažia automaticky prenášať do tejto obchodnej korešpondencie zvyklosti z korešpondencií, ktoré poznajú zo svojho kultúrneho prostredia. Stáva sa, že ukončenia úradný alebo obchodný list iba podpisom, alebo (v lepšom prípade) doslovným prekladom zvrátov používaných v slovenčine" (2000: 380-381).

5. *Meilleure connaissance de sa propre langue maternelle*

En caractérisant les apports de la traduction de textes de spécialité, en analysant quelques-uns, nous avons pu constater qu'ils ont deux faces: l'une concernant la langue étudiée, mais aussi l'autre concernant la langue maternelle.

C'est en traduisant que les apprenants / les étudiants se rendent compte de telles caractéristiques et de traits du vocabulaire comme le sont par exemple l'expressivité, familiarité de certaines expressions dans les deux langues. En ce qui concerne la stylistique le niveau soutenu, neutre.

La traduction aide à mieux comprendre le processus du développement d'idées et de raisonnement, le rôle de tournures et leurs connotations.

III. RÉSUMÉ

La traduction comme l'un des moyens d'étudier les langues étrangères est très importante. En l'utilisant et en expliquant son importance et nécessité, les étudiants / apprenants avancés se rendent compte du fait souligné par Florentino Heras Díez: "El traductor debe disponer de un conocimiento sólido de las lenguas en que trabaja, de una cultura general profunda y - en el caso de traducciones llamadas especializadas - de un conocimiento suficiente del terreno o dominio al que pertenece el texto de la traducción" (in: Domínguez, 2000: 54).

Mais, au courant des dernières années, sous l'influence de contacts internationaux de plus en plus nombreux, il apparaît encore une approche, celle qui prend en considération les traits culturels ou interculturels et que les professeurs ne devraient pas omettre.

Nous pouvons terminer, même si nous tous travaillons avec des textes scientifiques, de différentes spécialités en citant du livre de Carlos Hernández Sacristán "Culturas y acción comunicativa": "En tanto que mediador interlingüístico e intercultural, el traductor tiene que evaluar las capacidades del receptor de una traducción a la hora de identificar los implícitos de un texto original. Este texto ha sido producido en un marco cultural y en relación con un universo de creencias posiblemente ajeno a los receptores de la traducción. De hecho, el traductor genera lo que puede considerarse en realidad un nuevo texto cuyo sentido debe negociarse con la también nueva comunidad receptora." (Sacristán, 1999: 125-126).

BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE, M. (1984) Esthétique de la création verbale, Gallimard, Paris
 BOINON, J.P. et RAMAZ-BEAUJARD D. (1998) "La localisation des activités économiques dans l'espace mondial", Association Française de Sciences économiques, Université Panthéon-Assas, XLe congrès annuel, Paris
 DESLISLE, J. (1993) La traduction raisonnée: manuel d'initiation à la traduction professionnelle anglais-français, Presses de l'Université d'Ottawa
 DICTIONNAIRE HACHETTE ENCYCLOPEDIQUE (1998) Paris

- DOMÍNGUEZ (ed.) (2000) *Introducción a la teoría y práctica de la traducción*, Ambito hispanofrancés, Editorial Club Universitario, Imprenta Gamma
- GOUADEC, D. (1999) "La conformité phraséologique", *Traduire*, 181, 3/99
- KROLL, J.-Ch. (1990) *Agriculture: changer de politique* Paris, Ed. Syros / Alternatives
- LITTRÉ ÉLECTRONIQUE, (1999) *Cordial Plus 6*, Toulouse, Synapse Développement
- MAINGUENEAU, D. (1998) *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris
- MORVAN, Y. (1992) *Fondements d'Economie Industrielle* Paris, Economica
- PÉREZ RUIZ L., SANTAMARÍA MOLINERO C. (1993) *La traducción de textos técnicos: algunas dificultades conceptuales, estructurales y léxicas que se plantean en el ámbito de la Escuelas Técnicas*, Colección Idiomas para fines específicos, Volumen I, E.S.P. Studies, editado por A.Gimeno Sanz, Universidad Politécnica de Valencia
- PRÍDAVKOVÁ V. (2000) "Odras interkultúrnych aspektov v zaverečnej fázi francúzskej korešpondencie", *Zborník referátov medzinárodnej vedeckej konferencie Riadenie a informatika v novom tisícrocí*, 12 -13.september 2000 ,•ilina
- PUREN, Ch. (1994) *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes: Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier
- RESUME EXECUTIF (1990) *Commision européenne*, Bruxelles
- REVUE FRANÇAISE DE GESTION (1990) Paris, Juin- Juillet-Août
- SACRISTÁN, Carlos Hernández, (1999) *Culturas y acción comunicativa*, *Introducción a la pragmática intercultural*, Octaedro
- SLOVNIK SPISOVNÉHO JAZYKA CESKÉHO,1964, Praha, Academia, CSAV
- VELKÝ FRANCOUZSKO-CESKÝ SLOVNÍK,1978, Praha, Academia, CSAV

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE L'ABBÉ JEAN DE VAYRAC (1664-1734)

MARÍA ELENA JIMÉNEZ DOMINGO
Universitat de València

INTRODUCTION

Nous allons commencer cette brève analyse de la grammaire française de l'abbé de Vayrac intitulée "el Arte françes" (de 1714) par une brève présentation de l'auteur.

Jean de Vayrac est né dans le Lot (France) en 1664. Très jeune il entra dans les ordres, mais il dut renoncer à la carrière ecclésiastique pour des raisons de santé. Il se consacra alors à l'étude de diverses disciplines comme l'histoire, la géographie, le droit et les langues. C'est précisément parce qu'il connaissait l'espagnol que Louis XIV le chargea d'accompagner son petit-fils (le futur roi Philippe V) en Espagne. D'après le peu de renseignements biographiques dont nous disposons, il semblerait que Vayrac soit resté pendant dix ans en Péninsule ibérique, de 1701 à 1711, où il traduisait les documents circulant entre la Cour de France et celle d'Espagne.

Outre son travail de traducteur Vayrac fut chargé par Philippe V de la composition de deux grammaires : une grammaire espagnole pour les français (" La Nouvelle grammaire espagnole " dont la première édition date de 1708) et une grammaire française pour les espagnols, objet de notre étude.

Vayrac a également publié quelques traductions d'oeuvres comme " l'Introduction à la vie dévote" de Saint François de Sales ou les " Mémoires " du cardinal de Bentivoglio.

Enfin, notre abbé écrivit des livres historico-géographiques comme " L'Etat présent de l'Empire " ou " L'Etat présent de l'Espagne ".

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous précisons que notre analyse se situe dans le cadre de l'historiographie linguistique dont l'objet est l'étude de textes linguistiques non actuels que l'on tente de d'analyser du point de vue de l'évolution des concepts linguistiques. Ces concepts s'intègrent dans un arrière-plan théorique (la " grammaire latine étendue ") et subissent l'influence de paramètres externes à la linguistique proprement dite, comme par exemple les habitudes pédagogiques d'une époque déterminée. Par conséquent, il est nécessaire de connaître la période historique sous laquelle ces textes voient le jour, afin de les analyser en contexte, c'est-à-dire en les situant dans l'ensemble des oeuvres qui appartiennent aux mêmes courants théoriques. Notre étude de la grammaire française de Vayrac se veut donc avant tout comparative. Les oeuvres de référence sont logiquement des grammaires ayant des objectifs analogues à ceux de notre auteur : Nous avons retenu les grammaires de Maupas (1618), Chiflet (1659) et Buffier (1711), toutes trois destinées à des apprenants étrangers.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE VAYRAC: EL ARTE FRANÇÉS (1714)

Dans cette étude de El arte nous allons procéder, en premier lieu, à une analyse de la macro-organisation, puis à celle de la micro-organisation de l'oeuvre:

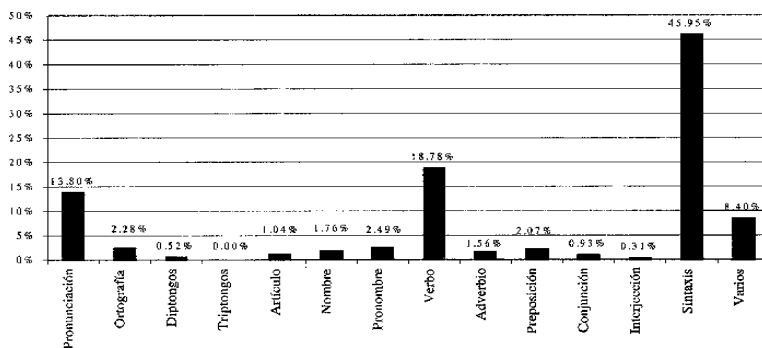
La grammaire française de Vayrac a une extension de 964 pages en deux volumes. Les parties préliminaires sont constituées par une dédicace et une préface où l'auteur met l'accent sur la difficulté d'enseigner le français : " que se escrive de un modo diferente del que se habla, y en que algunas letras son superfluas... cuya construcción, ademas, ha sufrido numerosos cambios y tiene un uso que varia arbitrariamente ". A propos de cette difficulté, Vayrac passe en revue les nombreuses tentatives de réforme de l'orthographe du français, plus ou moins ambitieuses selon les auteurs (Meigret, Peletier, Ramus, etc...) pour ne faire ressortir en définitive que les conséquences négatives de l'absence d'une norme clairement établie. Quant à sa critique des grammaires, seules quelques oeuvres méritent les éloges de notre abbé : Chiflet, Buffier et Régnier-Desmarais. Finalement, dans sa préface, Vayrac décrit le plan de son oeuvre en cinq parties consacrées respectivement à l'étude : des " lettres ", de l'article - du nom - et du pronom, du verbe, de l'adverbe, et de la syntaxe.

Cette breve description de la macro-organisation annonce une organisation classique des grammaires descriptives qui se situent, comme l'avons dit antérieurement, dans la catégorie " grammaire latine étendue ". En effet, cette oeuvre introduit en premier lieu l'unité minimale, la " lettre " (le concept " signe " en tant que son différencié de son expression graphique n'apparaît seulement qu'en 1660 dans la Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal). A un second niveau se trouve le " mot " considéré du point de vue de ses accidents formels. Quant au troisième niveau, il correspond à celui des combinaisons de mots (c'est-à-dire les rapports de régime et d'accord entre les parties du discours), et qui demeure " syntagmatique " et non pas " phrastique " en terminologie actuelle.

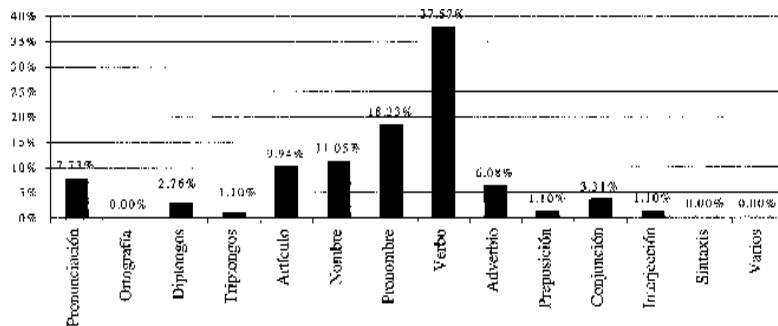
Nous voyons donc que Vayrac propose une organisation différente de celle de la G.G.R dont le point de départ est la phrase décomposée en différentes parties, dans un parcours analytique inverse. Bien que Vayrac ait confessé s'être inspiré de la Grammaire sur un plan nouveau de Buffier, Vayrac n'a pas non plus suivi l'organisation proposée par son contemporain. En effet, il n'a pas divisé son oeuvre en deux parties : une grammaire générale et une grammaire particulière du français, qui pouvait servir d'une part à des lecteurs étrangers et d'autre part à des français avides de mieux connaître le fonctionnement de leur langue. La macro-organisation del " Arte " se situe clairement sur la ligne de celles de Maupas et de Chiflet.

A la question de savoir quelle importance avaient les différentes parties traitées dans " el Arte " pour notre auteur, les schémas que nous présentons infra nous permettent de visualiser rapidement la proportion que les différents chapitres occupent dans l'oeuvre ainsi que dans celles des autres auteurs retenus:

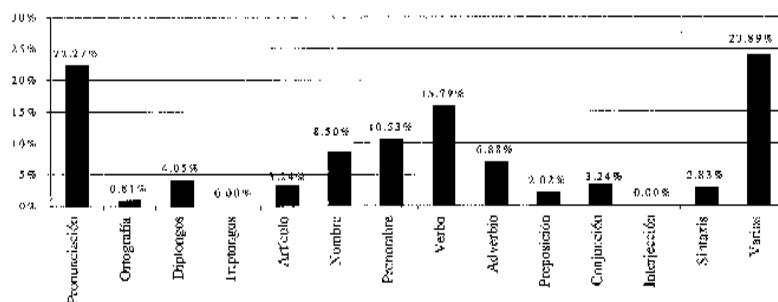
VAYRAC



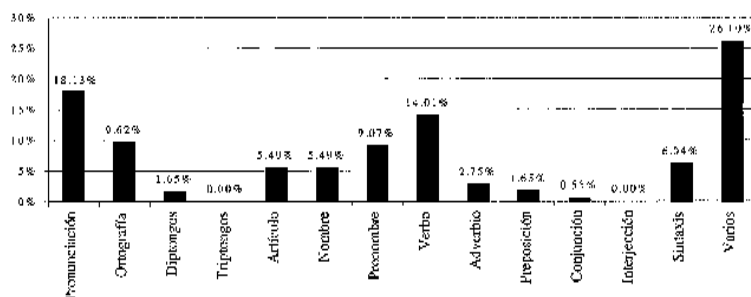
MAUPAS



CHIFLET



BUFFIER



Avant toute chose, nous devons indiquer que les conclusions tirées de ces schémas sont provisoires et purement indicatives dans la mesure où les données qui y figurent ne peuvent être considérées comme des valeurs mathématiques. En effet, elles doivent être complétées par l'analyse de la micro-organisation des oeuvres concernées.

La première observation concerne la syntaxe puisque l'on peut voir que la grammaire de l'abbé de Vayrac est la seule qui consacre un chapitre indépendant à cette partie. Cependant, il ne s'agit pas tant d'une nouvelle conception de la grammaire que d'un simple changement de "façade" car l'auteur reprend dans ce chapitre les éléments du discours (le nom, l'article, le verbe) traités dans les quatre premières parties de son oeuvre. La syntaxe correspond dans ce cas à l'étude de l'"usage" de ces éléments.

Cette constatation est d'autant plus intéressante qu'elle nous permet d'expliquer qu'à l'exception du verbe (qui représente un 20% de l'extension totale de l'oeuvre) le nombre de pages consacrées à l'étude des parties du discours soit réduit dans la grammaire de Vayrac. Si nous observons le schéma de l'oeuvre de Maupas, nous voyons que ce dernier n'a conçu sa grammaire que par rapport à l'étude de la prononciation et des éléments du discours.

Une autre particularité que nous pouvons signaler à l'égard de ces éléments concerne l'étude de l'interjection intégrée dans son oeuvre par Vayrac, tout comme Maupas, alors que Chiflet et Buffier n'en ont pas parlé. Pour Vayrac, il s'agit d'une description conventionnelle (une particule proche de l'onomatopée) accompagnée de la traduction en espagnol, ce qui nous permet de douter raisonnablement d'une éventuelle influence de la G.G.R. de Port-Royal qui considéra l'interjection comme une phrase éliptique. En revanche, Vayrac, contrairement à Maupas, a exclu l'étude des triphongues comme l'ont fait Chiflet et Buffier.

Enfin, nous avons regroupé dans "varios" divers traités figurant dans l'oeuvre de Vayrac mais séparés des chapitres portant sur la grammaire comme: le "traité de poésie" ou le "formulaire pour écrire de lettres", un procédé courant pour de nombreux auteurs de l'époque. Nous le retrouvons d'ailleurs dans les oeuvres de Chiflet et de Maupas.

Par rapport à la micro-organisation, nous devons nous limiter, dans le cadre de cette communication, à l'analyse succincte de certains points : la prononciation, l'article et le verbe.

Dans le traitement de la prononciation présenté par Vayrac la principale caractéristique est l'utilisation constante des descriptions contrastives des " lettres/sons " du français au moyen de celles de l'espagnol. Cette particularité se doit évidemment aux conditions d'élaboration de cette grammaire destinée, nous l'avons dit, à des espagnols. Cela dit, ces conditions eurent d'autres conséquences de par l'objectif avant tout pratique de l'auteur, comme il le fut antérieurement pour Maupas et Chiflet, tous deux pédagogues comme Vayrac. Nous retrouvons d'ailleurs, dans la grammaire de notre auteur, des procédés employés par ses prédécesseurs. Comme eux Vayrac prend pour point de départ la "lettre", c'est-à-dire la graphie, pour décrire la prononciation d'une lettre de l'espagnol. Il s'agit donc de descriptions à la fois grapho-phonétiques et contrastives. (voir exemples):

Delante de las consonantes la a tiene en la Lengua Francesa la misma pronunciacion que en la Castellana, y conserva su fuerza al fin de los vocablos que vienen despues de ella... (Vayrac, 1714:14)

La e masculina es quando està señalada con el accento agudo al fin de un vocablo, y entonces se pronuncia como la é Castellana de los preteritos presente de los verbos de la primera conjugacion, como... (Vayrac, 1714:20)

La tercera e es la que los Gramaticos llaman abierta, porque para pronunciar, es menester abrir necessariamente la boca un poco mas que para la e femenina, como armé, armado, ..., esta é tiene el mismo sonido que la e Castellana quando està en la primera persona del preterito de la primera conjugacion, como amé, j'aimai." Y "...esta é tiene el mismo sonido que la e Castellana quando està en la primera persona del preterito de la primera conjugacion, como amé, j'aimé... (Vayrac, 1714:27)

Vayrac se montra néanmoins conscient des limitations de ce procédé car certains sons sont propres à une langue et ne trouvent pas d'équivalent dans une autre. Cela dit, l'on observe une tendance à l'assimilation des sons de l'espagnol à ceux du français.

Bien que plus rarement, notre abbé décrit la prononciation du français à travers la position et l'articulation des organes phonatoires. Ce procédé est venu palier les limitations de la description grapho-phonétique et contrastive dont nous venons de parler.

Nous trouvons également des remarques sur l'orthographe dans la description de la prononciation de Vayrac qui ne font que montrer la difficulté de l'auteur quand il s'agit de

distinguer les niveaux oral et écrit de la langue. L'utilisation du terme " lettre " pour " son " et " représentation graphique " mettent en évidence le manque de concepts et de terminologie pour parler des sons.

En définitive, pour ce qui est du traitement de la prononciation, la grammaire de Vayrac n'a pas supposé une évolution comme celle de Buffier (dans le courant de Port-Royal). De fait, l'abbé n'a pas repris la " Table des caractères qui désignent les 33 sons de la Langue Française " présentée par cet auteur qui sépare le niveau phonétique du niveau graphique. Pour Vayrac les théories linguistiques n'ont pas une importance primordiale puisqu'il s'agit d'apprendre aux espagnols à prononcer la langue française et dans cette perspective l'analyse contrastive s'avère nettement plus efficace. Sans aucun doute en tant que " linguiste " Buffier, comme Dangeau quelques années auparavant, contribue dans son oeuvre à l'évolution des concepts et au progrès des méthodes d'analyse. Vayrac pour sa part élabore une étude de la prononciation marquée par l'exhaustivité de ses observations et de ses énumérations, qui rejoint le courant des grammaires du XVIIème siècle dont les inventaires de phénomènes linguistiques prennent une place considérable.

Dans le traitement de l'article, Vayrac procède comme Chiflet et Buffier, en analysant cette partie du discours de manière conjointe avec le nom. Comme eux, il parle de " particule " (et non de " syllabe " comme Maupas), et explique que l'article sert à indiquer les cas des déclinaisons latines. Dans sa définition il évoque également sa fonction morphologique en tant que marque du genre et du nombre et sa valeur sémantique.

Comme ses prédécesseurs, Vayrac établit la distinction entre article défini et indéfini et reprend de Buffier l'article " mitoyen " comme une sorte d'article indéfini. Quant aux formes retenues : " le, la, les " pour le défini et " a, de, du, des " pour l'indéfini, apparaissent dans des paradigmes où figure les six cas de la déclinaison latine, suivies de leur traduction en espagnol.

Il nous paraît important de signaler que Vayrac considère " a " et " de " comme des prépositions. Sa position est proche de celle de Maupas, mais comme pour cet auteur du début du XVIIème siècle, son traitement de l'article étroitement lié aux marques casuelles, donne lieu à une confusion entre article et préposition. Cet aspect dans *El Arte* est des plus intéressants pour notre étude car il prouve qu'un siècle plus tard le traitement de l'article constitue toujours un point problématique de la grammaire.

Pour ce qui est de l'usage de l'article, Vayrac renvoie le lecteur à la syntaxe, comme nous l'annoncions au sujet de la macro-organisation. Dans cette partie, il adopte la distinction sémantique de l'article défini : " sens individuel " vs " totalité spécifique " établie par Buffier. Les formes " un/une " sont présentes parmi les divers usages de l'article, bien qu'absentes des paradigmes présentés précédemment. Contrairement à l'article défini, l'indéfini accompagne les noms dont le sens est " vague " et " indéterminé ". Quant à l'article " mitoyen ", qui n'est autre que le partitif, Vayrac ne parvient pas à expliquer clairement en quoi il se différencie de l'indéfini, une ambiguïté déjà perceptible dans la grammaire de Buffier. Dans une dernière partie Vayrac regroupe les cas problématiques où l'article défini et l'indéfini sont valables. Là encore l'auteur ne se risque pas à une explication théorique, en revanche il élabore tout un répertoire de cas où ce phénomène se produit.

A nouveau, la grammaire de Buffier ne peut être considérée comme l'unique source pour Vayrac. Son étude se caractérise surtout par l'énumération des divers usages pour chaque article, qui rappelle le procédé de Chiflet, en raison de leur objectif commun mais sans doute aussi pour compenser le manque d'explication théorique qu'ils ne sont peut-être pas en mesure d'apporter.

Le troisième point analysé est le verbe du point de vue de sa définition, sa sous-catégorisation, ses accidents et ses conjugaisons. Les auteurs de grammaire françaises destinées

à des apprenants étrangers de l'époque en question procèdent de deux manières : soit ils incluent une définition du verbe dans leur chapitre comme Chiflet, Buffier et Vayrac, soit ils ne la jugent pas nécessaire comme Maupas. Les premiers font partie de ceux qui trouvent utile que les lecteurs puissent acquérir des notions de grammaires générales de base, les second évitent les répétitions pour des élèves qui connaissent la grammaire du latin. Vayrac, dans sa définition du verbe met l'accent sur les aspects sémantiques et morphologiques. Buffier va plus loin et approfondit dans la matière dans sa partie de grammaire générale où il expose sa conception du langage en rapport avec l'affirmation. Vayrac, par contre, se situe de nouveau dans une visée pratique et donne la priorité à la présentation des formes verbales.

En ce qui concerne la sous-catégorisation du verbe, Vayrac en parle dans une sorte d'introduction à son chapitre sur cette partie du discours, comme c'est aussi le cas dans les grammaires de Chiflet et de Buffier. Nous trouvons un nouvel exemple de l'exhaustivité de cet auteur qui distingue sept catégories de verbes - sans oublier la séparation en verbes réguliers et irréguliers - pour lesquelles il propose des définitions sémantiques ou morphologiques, voire mixtes dans certains cas.

La description de Vayrac des accidents du verbe, du point de vue formel, suit celles de Chiflet et de Buffier qui précède également l'étude des conjugaisons. Vayrac, comme les trois autres auteurs, s'étend peu sur le nombre et la personne. Par rapports aux modes et aux temps des verbes, Vayrac reprend davantage les développements de Chiflet que ceux de Buffier. Au sujet de la voix, il maintient l'ambiguïté présente dans les oeuvres de ses prédécesseurs du XVII^{ème} siècle qui considèrent la voix en rapport avec la sous-catégorisation.

Les conjugaisons constituent la partie la plus développée dans le traitement du verbe, comme dans la plupart des grammaires de l'époque. Dans une perspective pédagogique, les auteurs présentent de nombreux paradigmes que le lecteur doit mémoriser et des règles de formation des temps. Comme Maupas et Chiflet, Vayrac distingue quatre conjugaisons suivant le modèle latin. Buffier, de son côté, tente de réduire au maximum les règles de formation des temps et propose un seul paradigme valable pour tous les verbes. A la différence des autres auteurs, Vayrac présente les conjugaisons suivies non seulement de la traduction en latin de la première personne (" present, habeo ") mais aussi celle du paradigme complet en espagnol. Finalement les règles de formation des temps ont pour but la déduction d'une forme à partir d'une autre, ce qui limite, dans une certaine mesure, le nombre de paradigmes à mémoriser.

CONCLUSIONS

Pour conclure cette brève approche à la grammaire française de Vayrac, nous pouvons dire qu'elle se situe dans le courant des grammaires pédagogiques du XVII^{ème} siècle comme celles de Maupas et de Chiflet.

S'il est vrai que Vayrac a parfois repris des éléments développés dans l'oeuvre de Buffier, notre analyse de la structure externe annonce des conclusions provisoires que l'étude succincte de certains éléments de la structure interne confirme. En effet, dans le traitement de la prononciation, de l'article et du verbe, l'objectif pratique prévaut au détriment des développements théoriques. Le recours constant à la traduction en espagnol en fait une grammaire contrastive comme celle que publiera Chantreau dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle.

On peut éventuellement se demander si les traductions qui dispensent Vayrac d'approfondir dans ses explications grammaticales ne dévoilent pas un manque de connaissances solides en la matière. Cela dit, on ne peut pourtant pas nier le mérite de Vayrac qui élabore des inventaires exhaustifs de phénomènes linguistiques suivis de nombreux exemples. En tout cas nous pensons que cet auteur, encore très peu étudié, est digne d'une analyse plus détaillée.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie de Vayrac

- VAYRAC, J. (1708) Nouvelle Grammaire Espagnole pour apprendre facilement et en peu de temps à bien parler, lire et écrire la Langue Castillane, selon le sentiment des meilleurs auteurs et à l'usage de la cour d'Espagne, avec une dissertation en forme de préface qui fait voir les fautes des grammaires de MM. Maunory et Sobrino, par M. L'abbé de Vayrac. Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1711) État présent de l'Empire. Paris: A. Cailleau.
- VAYRAC, J. (1713) (Traductor) de Bentivoglio (Guido Cardinal de), Mémoires (...) avec la relation des guerres dérivées en Flandres à l'occasion de l'entreprise des Provinces unies sur la ville... de Juliers. Paris. (12 vol.). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1713) (Editor) de François de Sales, Introducción a la vida devota traducida... en español por D. Sebastiano Fernández. Paris : Pierre Witte.
- VAYRAC, J. (1713) (Editor y continuador) de Dupin (Louis Ellies), Histoire des révolutions d'Espagne. Paris. (5 volúmenes). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1714) (2^a ed.), Nouvelle Grammaire Espagnole (...) avec un traité sous le titre d'Hispanismes (...). Paris: P. Witte.
- VAYRAC, J. (1714) El arte frances en el que van puestas las reglas mas açertadas sobre todas las partes de la Oracion... con un Tratado de Poesia... otro de los tratamientos que se usan en Francia y un Formulario para escribir Cartas. Paris: Pedro Witte.
- VAYRAC, J. (1714) Nouvelle Grammaire Espagnole; 2^{de} édition... par M. l'abbé de Vayrac. Paris : P. Witte.
- VAYRAC, J. (1716) Maximes de droit et d'état, pour servir de réfutation au mémoire qui paraît sous le nom de M. le duc du Maine, au sujet de la contestation qui est entre lui et M. le duc, pour le rang des princes du sang. Paris. Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1716) Réponse à la "Lettre d'un Espagnol à un François", au sujet de la contestation qui est entre les princes de sang et les légitimés. (S.L.). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1716) Nouvelle réfutation à la Lettre d'un Espagnol écrite à un François... (S.L.). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1718) Etat présent de l'Espagne..., par M. L'abbé de Vayrac. Paris: A. Cailleau. (4 volúmenes).
- VAYRAC, J. (1723) (Traductor y continuador) de Mariana (el Padre Juan de), Nouvelle Traduction de l'Histoire Générale d'Espagne... continuée jusqu'à présent par M. L'abbé de Vayrac. Paris: Dep. des manuscrits, Joly de Fleury. 2491, fol. 254.
- VAYRAC, J. (1723) Remarques historiques... sur les lieux qui ont été honores de la présence du roi... La Haye, (2 tomos en 1 vol). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1724) (2^a ed.). Histoire des révolutions d'Espagne. Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (1724) Relation exacte de tout ce qui s'est passé pendant la maladie, à la mort et à l'enterrement de Don Louis, premier du nom, roi d'Espagne, avec les circonstances du rétablissement du roi Philippe V sur le trône. Paris: P. Simon.
- VAYRAC, J. (1737) Los IV libros de la Imitacion de Christo, y menos precio del mundo. Paris : P. Witte.
- VAYRAC, J. (S.A). (Traducción) Le Catéchisme historique de l'abbé Fleury. (3 vol.). (S.L.)
- VAYRAC, J. (S.A). (Traducción). Le Parallèle des cardinaux Ximénez et de Richelieu. (S.L.)

- VAYRAC, J. (S.A.) (Traductor y continuador). Dictionnaire historique de Moreri que además de traducir aumentó en tres volúmenes. (S.L.)
- VAYRAC, J. (S.A.) Description du voyage de l'Infante. (2 vol.). (S. L.)
- VAYRAC, J. (S.A.) Théâtre de la guerre d'Espagne, faite par ordre de feu Monseigneur le duc d'Orléans.(S.L.)
- VAYRAC, J. (S.A.) Plan de Gibraltar, avec une description historique et militaire.(S.L)
- VAYRAC, J. (S.A.) Description topographique de la montagne, de la ville et de la baie de Gibraltar.(S.L.). Bibliothèque Nationale de France.
- VAYRAC, J. (S.A.) L'Etat ancien et moderne du Portugal, y un Dictionnaire espagnol et français. (3 vol.). Paris : H. S. P. Gessey.
- VAYRAC, J. (S.A.) Description historique et topographique de la France, del abbé de Longuerue. (Encargado de imprimirla por orden del cardenal de Fleury).(S.L)
- VAYRAC, J. (S.A.) Dictionnaire espagnol et français. (2 vol.).).(S.L.)

Sources premières

- ARNAUD, A. et LANCELOT, C. (1660). Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, suivie de: 1º de la partie de la logique de Port-Royal qui traite des prépositions, 2º des Remarques de Duclot, de l'Académie française, 3º du supplément à la grammaire générale de Port-Royal. Par l'Abbé Fromant, et publiée sur le meilleure édition originale. Avec une introduction historique par M. A. Bailly. Genève : Slatkine Reprints. 1988.
- BUFFIER, C. (1711) Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée. Bruxelles: Jean Léonard.
- CHIFLET, L. (1659) Nouvelle et parfaite Grammaire Française. Paris: P. Trabouillet.
- MAUPAS, C. (1607) Grammaire et syntaxe française. Orléans: Olivier Boynard.
- MEIGRET, L. (1550) Le tretté de la grammere francoeze. Paris : Chrestien Wechel.
- PELETIER DU MANS, J. (1550) Dialogue de l'Ortografie e prononciation Française. Lyon : J. de Tournes.
- PERGER, A. (1687) Vollkommene französische Grammatig, Parfaite grammaire française expliquée en langue allemande et partagée en cinq parties. Paris: T. Guillain.
- REGNER-DESMARAIS, F. S. (1706) Traité de la grammaire française. Paris: J. B. Coignard.

Bibliographie critique

- AUROUX, S. (1992) Histoire des idées linguistiques. T. I, II, III. Liège : Mardaga.
- AUROUX, S. (1994) La révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage. Liège : Mardaga.
- BONNEFON, P. (1900) "Un intrigant: l'abbé de Vayrac. Sa vie contée para lui-même" en Souvenirs et Mémoires. Tome V. (p. 537-547). Paris.M. (1868) "Les progrès de la grammaire comparée ". Mémoires de la société de linguistique de Paris.
- BRUNOT, F. (1967) Histoire de la langue française. Tome VIII. Paris : A. Colin.
- BRUÑA CUEVAS, M. (1999) "Le Fait Littéraire dans les manuels de français pour Espagnols au XVIIIème siècle.". Documents pour l'histoire du Français Langue Étrangère ou seconde. Les auteurs classiques français dans l'enseignement du FLE. (18ème et 19ème siècles). SIHFLES. N° 24.
- CARAVOLAS, J. (2000) Histoire de la didactique des langues au siècle des Lumières. Presses de l'Université de Montreal: Gunter N. Verlas Tübingen. [Chap. IX, L'apprentissage chez les Jésuites, p. 267-289]

- CHEVALIER, J.-C. (1968) Histoire de la syntaxe. Paris-Genève : Droz.
- CIORANESCU, A. (1969) Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle. Paris : éditions du CNRS.
- DELESALLE, S. (1990) " De la définition du nom et du verbe dans la Logique et la Grammaire de Port-Royal ". La définition. (Eds. : J. Chaurand, F. Mazière). Paris : Larousse, 72-77.
- DOMINICY, M. (1984) La naissance de la grammaire moderne. Liège : Mardaga.
- ESPARZA, M.A. (1997) " Tareas de la historiografía lingüística ". Estudio de la lingüística. (Eds. M.C. Henríquez y M.A. Esparza). Dep. de Filología Española : Vigo.
- FISCHER, D. (1997) " L'enseignement de la phonétique française aux Espagnols présenté dans les grammaires des 17^e et 18^e siècles ". Hammar (1997 : 37-51).
- FOURNIER, J.-M. (1998) " A propos des grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : le traitement des exemples et des parties du discours ". Histoire. Epistémologie. Langage. 20/II, 127-142.
- FRIJHOFF, W. (1998) (Eds. A. Reboullet). Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde. [N^o spécial Le français dans le Monde (janv. 1998)]. Paris : Hachette.
- GARCÍA-BASCUÑANA, J. LÉPINETTE, B. ROIG, C. (1999) "A l'origine de l'histoire du FLE en Espagne. A propos de G. Suárez Gómez". Documents pour l'histoire du Français Langue Étrangère ou seconde. Les auteurs classiques français dans l'enseignement du FLE. (18^e et 19^e siècles). SIHFLES. N^o 24.
- HAMMAR, E.(1997), (Ed.) Phonétique et pratiques de la prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours. Actes du colloque de Linköping/Vadstena 22-25 mai 1996. (Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde. 19.).
- HYMES, D. (1974) "Introduction: Traditions and paradigms", en Studies in the history of linguistics. Traditions and paradigms. Indiana University Press, 1-38.
- JOLY, A et al. (1980) "Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique". Langue française. Histoire de la linguistique française. Paris : Larousse. (N^o 48. Décembre). (p. 16-27)
- KAMEN, H. (2000) Felipe V. Madrid: Temas de Hoy.
- KIBBEE, D. A. (1989) "Enseigner la prononciation du français au XVI^e siècle". Documents pour l'histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde. 3 : 15-20.
- KIBBEE, D. A. (1991) For to speke frenche trewely. The French language in England, 1000-1600. Its Status, Description, and Instruction. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.
- KNAPP, W. (1884) Concise Bibliography of Spanish Grammars and Dictionaries, 1490-1780. Boston.
- KOERNER, E. F. K. (1978) Toward a History of Linguistics. Selected Essays. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins.
- KOERNER, E. F. K. (1987) "On the Problem of "Influence" in Linguistic Historiography". Aarsleff/Kelly/Niederehe (1987: 13-28).
- LANLY, A. (1996) Deux problèmes de linguistique française et romane, I. Le conditionnel en -rais (et le futur en -rai), II. Le verbe aller et ses frères romans.Paris : Champion.
- LÉPINETTE, B. (1995a) "La grammaire contrastive franco-espagnole de la première moitié du XVIII^e siècle. Analyse de six ouvrages édités en Espagne", Historiographia linguistica. Vol XXII: 1/2 27-74.
- LÉPINETTE, B. (1997a) "Les grammaires françaises du XVIII^e siècle publiées en Espagne", Linguisticae Investigationes.
- LÉPINETTE, B. (1997b) "Contribution à l'histoire du français hors de France. Caractéristiques culturelles et sociales des maîtres et de leur enseignement en Espagne au XVIII^e siècle"

- J. García Bascuñana, B. Lépinette, C. Roig (Eds.). Actes du Congrès de la SIHFLES. L'Universalité du français. Tarragona: SIHFLES-Universitat Rovira i Virgili.
- LÉPINETTE, B. (1998) "La morphologie dans les grammaires françaises pour étrangers". Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde. [N° spécial Le français dans le Monde (janv. 1998)]. Paris : Hachette.
- LÉPINETTE, B. (2000). L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires. Münster: Nodus Publikationen.
- MICHAUD, L.G. (1811) Biographie Universelle ancienne et moderne. (18ème siècle). Paris : L. G. Michaud.
- MOREL-FATIO, A. (1927) L'abbé Jean de Vayrac. Extrait de la Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine et Oise.
- PALAU Y DULCET. (1973) Manual del Librero hispano americano. (2ª ed., Tomo XXV). Barcelona: Librería Anticuaria de A. Palau.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. (1771) Gramática de la lengua castellana. Edición facsímil y apéndice documental por Ramón Sarmiento. Madrid: Editora Nacional. 1984.
- ROBINS, R. H. (1967) Breve historia de la lingüística. Madrid: Paraninfo. 1974
- SAN PEDRO, B. (1769) Arte del romance castellano dispuesta según sus principios generales y el uso de los mejores autores. Valencia: Benito Monfort.
- SÁNCHEZ PÉREZ, A. (1992) Historia de la enseñanza del español como lengua extranjera. Capítulo III. Historiografía de la lingüística española.
- SARRAIHL, J. (1934) " Voyageurs français au XVIIIème siècle. De l'abbé de Vayrac à l'abbé Delaporte. ". Bulletin Hispanique, XXXVI, nº1.
- SCHMITTER, P. (1987) " Fortschritt. Zu einer umstrittenen Interpretationskategorie in der Geschichtsschreibung der Linguistik und der Semiotik ", en P. Schmitter ed. 1987, pags 93-125.
- SEMPERE Y GUARINOS, J. (1785) Ensayo de una biblioteca española de los mejores escritores del reynado de Carlos III. Madrid: Biblioteca Románica Hispánica. Gredos.
- STENGEL, E. (1785) Chronologisches Verzeichnis Französischer Grammatiken. Neu Herausgegeben mit einem Anhang von H.-J. Niederehe. Amsterdam: John Benjamins. 1976
- SUÁREZ GÓMEZ, G. (1956) La Enseñanza del francés en España. Comentario a una bibliografía establecida hasta 1850. (Tesis. Universidad Complutense de Madrid).
- YVON, H. (1955 et 1956) "Etude de notre vocabulaire gramatical. La notion d'article chez nos grammairiens". Le Français moderne 23: 161-172, 241-255; 24: 1-13.

EL VOCABULARIO DE *TERRE DES HOMMES*

GABRIEL M. JORDÀ - CARINA PÀMIES
UIB

El 16 de febrero de 1939 se publica bajo el título de *Terre des Hommes* el tercer libro d'Antoine de Saint-Exupéry. El *Prix Femina* de 1931 que, en palabras de Jean-Gérard Fleury (1936), "infundió (con *Vol de nuit*) un entusiasta sopro de heroísmo francés al mundo", había dejado transcurrir más de siete años antes de ofrecer su último libro en período de paz. Un silencio justificado si examinamos el acontecer de una vida "repleta de cambios" que Saint-Exupéry afrontaba "lo más rápido posible" (Saint-Exupéry, 1953: 52): matrimonio, ruptura con la compañía Aeroposta, raids y pilotajes de pruebas, accidentes en Saint-Raphaël, Guatemala y Libia, giras como conferenciante, convivencia con Consuelo y, como Kessel o Malraux, periodista, corresponsal que, desde España o la Unión Soviética, "confía al viento los sarmientos de sus palabras con la esperanza de alimentar alguna de las hogueras del campo de los hombres." (Saint-Exupéry, 1956: 149).

Páginas bellas, frescas, densas, para Kessel (1936), canto de dolor y esperanza, obra maestra cuya lengua sublime, clásica como la de Bossuet o Racine, contiene todo el pensamiento de Saint-Exupéry, según Vircondelet (2000: 127), o "compilación de varias series de crónicas aparecidas previamente en publicaciones como la revista *Marianne* y los periódicos *L'Intransigeant* o *Paris-Soir*", *Terre des Hommes* es, en palabras de Pedro Sorela, "quizá la más acabada demostración del arte narrativo de Saint-Exupéry: un extraordinario equilibrio entre narración y pensamiento, aparente levedad y verdadera densidad, acción y poesía, de enorme poder expresivo y, sobre todo, capacidad de sugerencia." Estas características nos han llevado a emprender un estudio de la obra en el que los llamados métodos 'cuantitativos' y 'cualitativos' no se oponen, sino que se integran como fases de un mismo proceso. Presentamos los conceptos que rigen este proceso y algunos de los resultados fundamentales de la primera fase: el estudio lexicométrico del texto de Saint-Exupéry.

Nuestro método, entendiendo como tal el camino hacia la comprensión de la obra, se fundamenta, siguiendo a P. Guiraud (1950, 1960, 1969), en la Estadística Estilística apoyada por la Ciencia Informática. Estamos de acuerdo con él cuando, recordando los postulados de Jakobson según los cuales "el estilo existe tan sólo en función del texto y no depende tanto de los propios signos como de las relaciones existentes entre ellos" (Vicens, 2000: 19), piensa que la substancia de la obra literaria es la lengua y que, por tanto, dicha obra debe ser entendida como un objeto lingüístico en el que la importancia de los elementos que la conforman radica en las interrelaciones entre ellos porque "desde el instante en que el lingüista concibe la lengua de una obra como un código particular, ya no ve en ella un simple inventario de formas sino un sistema de valores donde la función de los signos depende de sus oposiciones y en el que dichos signos adquieren un sentido según su recíproca relación dentro del conjunto" (Guiraud, 1969: 16).

Consideramos también que el concepto de desviación, absoluta o relativa, de la norma (Leech, 1999: 54) es el criterio básico en el estudio del estilo, por lo que la Ciencia Estadística puede proporcionarnos datos muy valiosos para reflexionar sobre las desviaciones del lenguaje literario.

El camino se inicia, pues, con el estudio estadístico del texto para descodificarlo, convencidos de que no existe oposición entre el análisis cuantitativo y cualitativo, sino que ambos son fases del mismo proceso. Lo que pretendemos es, en palabras de Guiraud (1969: 16), no sólo identificar y comparar las desviaciones, sino también llevar a cabo su interpretación estilística, "no hay que olvidar que si el estilo puede entenderse como una desviación del lenguaje respecto de la norma, también la Estadística puede definirse a grandes rasgos como la ciencia de las desviaciones" (Vicens, 2000: 22), ya que "la posición de un sujeto emisor ante una realidad sobre la que se pronuncia le lleva a construir su discurso a partir de determinados campos semánticos que definen su actitud. El vocabulario empleado puede ser tomado como un índice revelador del modo en que los sujetos conciben un determinado hecho, fenómeno o realidad, y el estudio de las frecuencias de este vocabulario, de las frecuencias relativas dentro de unos textos y otros, y las estructuras relacionales que pueden llegar a establecerse entre vocablos y determinadas características de los emisores, nos permiten aproximarnos al contenido de la información textual y llegar a interpretarla" (Etxebarria, 1995: 145).

En esta comunicación presentamos, a modo de ejemplo, algunos resultados de los primeros pasos de nuestro estudio de *Terre des Hommes*, es decir, del análisis lexicométrico, entendiendo como tal, de acuerdo con la definición de Lebart y Salem, "un conjunto de métodos que permiten realizar reorganizaciones formales de una secuencia textual y análisis estadísticos con el vocabulario resultante de una segmentación" (Etxebarria, 1995: 145). En este análisis nos hemos interesado por las palabras "llenas", sustantivos, adjetivos, verbos y un número determinado de adverbios, porque son las que dotan al texto de contenido semántico (aquí sólo vamos a presentar algunos resultados del análisis de los sustantivos), y del amplio abanico de métodos que ofrece la Estadística Textual nos han interesado el análisis de correspondencias (la representación del texto sobre un eje de coordenadas determinado por el cálculo matemático de la distribución del vocabulario), llevada a cabo con el programa SPADT, la distribución hipergeométrica propuesta por Lafon, que nos revela las palabras más características de un texto (sea por su sobre o por su infrautilización), y la metodología X_2 propuesta por el Dr. Angel Igelmo, que nos revela la homogeneidad de una unidad o conjunto de unidades en uno o varios textos. Además del ya citado programa SPADT también nos hemos servido de las aplicaciones informáticas TACT y FRECON.

Hemos estudiado la obra en su totalidad y aplicado también estos cálculos a cada uno de los ocho capítulos de la edición francesa de *Terre des Hommes*. Veamos, a modo de ejemplo, los resultados del primer capítulo, *La Ligne* (anexo 1):

Las palabras que, dentro del capítulo y una vez efectuado el cálculo de la distribución hipergeométrica, destacan más por su sobreutilización son: *pilote, Néri, Cisneros, brume, Casablanca, métier, Espagne, Toulouse, camarade* y *ligne*. Estos resultados deben complementarse con los del cálculo del X_2 (que por razones de espacio omitimos aquí) y que nos proporcionan las formas léxicas de uso más homogéneo a lo largo del texto de *La Ligne*. Ofrecemos, sin embargo, la representación gráfica de la distribución del vocabulario dentro del capítulo, proporcionada por el análisis de correspondencias y que, ya desde un primer momento, nos permite apreciar que en *La ligne* tres campos de nombres-clave se distribuyen regidos por un centro de gravedad constituido por *NUIT* y *tempête*: *camarade, Guillaumet*, frente a *inspecteur; temps, métier, pilote, ligne, étoile*, palabras que recubren la experiencia de un tiempo pleno

habitado por el devenir de la realización personal en el ejercicio de una profesión, frente a *heures, omnibus, jour, voyage, homme*, que sugieren la experiencia de un transcurrir anodino, irrelevante, tedioso. Al otro lado de la línea, los nombres de la meta: *monde, lumière, Cisneros, essence, escale, lune*, junto con otro camarada, *Néri*, y, en el centro, la *nuît*, ámbito en el que se revelan las "lumières éparses dans la plaine", en la que se descubre "un sens nouveau aux vieux spectacles", una "nuît bienheureuse" en la que "on déchiffre des signes", pero también "nuît de brume", "océan de ténèbres" en el que se agazapa la "voûte sombre et basse de la tempête", una "tempête qui demeure invisible" y que es el "vaste tribunal" al que debe enfrentarse el hombre-piloto para poder alcanzar la luz y el abrigo de la escala.

Estos resultados son un punto de partida, un "medio" para, a través de los campos estilísticos, entender el lenguaje del escritor, acercarnos a su universo simbólico. Guiraud establece su teoría de los campos estilísticos sobre el modelo de los campos semánticos, entendidos estos últimos como la "asociación de un campo conceptual y un campo léxico" (Gardes-Tamine, 1988: 102). "Con el nombre de campos estilísticos", explica Guiraud (1969: 36), "he intentado definir un método que permita reconstruir la lengua de la obra: toda obra literaria es un universo verbal autónomo en el que las palabras adquieren un sentido propio que a menudo trasciende e ignora incluso los límites semánticos del diccionario." Se considera que la obra literaria es un mensaje y se descifra su código. De este modo, comparando las diversas formas y sus usos, se elabora un diccionario que constituye un sistema en el que cada signo se define en función de sus relaciones con los otros signos.

"Cada palabra es autónoma y su significado depende de la relación de ésta con las demás en el seno de la obra; su significado se edifica a medida que la obra avanza. El estudio del campo estilístico consiste, pues, en determinar el significado de ciertas palabras en el interior del contexto definitorio en que aparecen, ver cómo interfieren en la construcción del significado los sinónimos, antónimos y parónimos, su utilización en singular o plural, en masculino o en femenino... Se trata de construir el significado de una palabra determinada (o de observar el proceso de construcción) y no, como en el caso del campo semántico, de poner una misma etiqueta a aquellos vocablos que podrían formar parte de un mismo campo conceptual" (Vicens, 2000: 53).

Examinemos ahora el conjunto de la obra (anexo 2). En este caso ofrecemos en primer lugar las formas que se repiten de modo más homogéneo a lo largo del texto: *monde, soif, désert, avion, chose, jour(s), nuit, coeur, mètres, heure(s), silence, maison, marche, homme(s), terre, ciel, sable, vent, soir, étoile(s), soleil*.

Detengámonos un momento a analizar de forma somera el campo estilístico de la primera de ellas, *monde*. A lo largo de las páginas de *Terre des Hommes* la palabra *monde* recubre diversos campos de realidad que envuelven paulatinamente al auténtico protagonista de la obra, el hombre.

Existe, en primer lugar, un mundo de la imaginación, entendida no como facultad de profundizar en lo real, sino como capacidad de ensueño, el del joven piloto que todavía no ha iniciado su andadura profesional, que sólo conoce las apariencias de las cosas, "le monde des géographes", un mundo "plein de pièges, de trappes, de falaises, de remous qui déracinent des cèdres..., de crêtes couronnées d'une chevelure de dragons noirs", un mundo que se desvanece con la "magie du métier", con el primer contacto con la auténtica realidad, momento en el que se inicia un proceso de toma de conciencia del hombre-piloto y su entorno. Las "nécessités qu'impose un métier" sumergen al piloto en un mundo vacío de substancia y de luz, un cosmos en el que la Tierra, el mundo del que él proviene es "un grain de poussière égaré parmi les constellations", inhóspito y mineral, "nous sommes tombés dans un monde minéral", borroso,

del que sólo alcanza a ver "la pâle image du monde extérieur", un mundo externo, "la mer ne fait pas partie d'un monde qui n'est pas le mien", que él siente distante y extraño, "...ce monde profane s'efface déjà et va disparaître... j'entre dans la nuit... je n'ai plus pour moi que les étoiles... cette mort du monde se fait lentement... tout s'est éteint dans le monde extérieur."

Muy pronto, sin embargo, este mundo cósmico, externo, deja de ser indiferente. El cambio se inicia cuando el piloto, como Gabriel Marcel ("je ne suis pas au spectacle"), deja de ser un frío espectador, cuando comienza un proceso de relación consigo mismo y con su entorno, "et je meditai sur ma condition", "ici je ne possédais plus rien au monde.. Je n'étais rien qu'un mortel égaré entre du sable et des étoiles, conscient de la seule douceur de respirer." El mundo se transforma, "les nécessités qu'impose un métier" confieren "un sens nouveau aux vieux spectacles", con el que tiene lugar un proceso de interiorización, "le monde dans lequel nous vivons, on ne peut pas le deviner si l'on n'y est pas enfermé soi-même." El mundo externo, objetivo, cósmico, va dando paso al mundo interno, habitado, propio. En el primero, los camaradas, "six ou sept hommes qui ne possédaient rien au monde... sont dispersés, isolés un peu comme des sentinelles", en el segundo, en el que "nous avons bâti un village d'hommes", mundo invisible pero profundamente real, los camaradas, dueños "de leurs souvenirs", son extremadamente ricos y pueden compartir "d'invisibles richesses."

A este mundo externo, el hombre, centro de conciencia, puede y debe imponer su orden, su propia estructura, "il te suffisait de fermer les yeux pour faire la paix dans le monde, pour effacer du monde les rocs, les glaces, les neiges" y, entonces, surge de esta estructura una nueva realidad íntima: "Avec quelle aisance tu glissais dans un monde devenu si tendre pour toi!"

Con esta vuelta hacia su interior, con el regreso a este mundo íntimo, habitado, el hombre-piloto inicia un proceso de creación de ámbitos de relación que no puede ser interrumpido so pena de anular su capacidad creadora y, en consecuencia, caer en la soledad: "Mais je connais la solitude... On ne s'y effraie point d'une jeunesse qui s'use dans un paysage minéral, mais il y apparaît que, loin de soi, c'est le monde entier qui vieillit..." Soledad en la que el tiempo transcurre de forma anodina, "...la saison avance comme le sable fin des dunes coule entre les doigts." Soledad que es cárcel, como la de Bark, el esclavo recién liberado, pero que, desarraigado, sigue en prisión: "...cette liberté lui parut amère; elle lui découvrait surtout à quelle point il manquait des liens avec le monde", situación que cambia radicalmente en cuanto Bark crea su primer vínculo de relación, plasmado en la sonrisa del niño, no en la mueca de relaciones sociales, sino en la sonrisa del alma, la que brota de dentro a fuera: "C'était un enfant faible à qui Bark accordait une caresse... Et qui souriait... Bark s'avavançait, baigné de cette marée d'enfants... creusant son premier sillage."

Llegamos en *Terre des Hommes* a un mundo propio, habitado por las realidades ambtales que surgen con la creación de vínculos, creación que tiene lugar en el ejercicio de una libertad de renuncia comprometida: "Un simple village de chez nous déjà se dérobe. Si nous ne renonçons pas pour lui au reste du monde, si nous ne rentrons pas dans ses traditions, dans ses coutumes, dans ses rivalités, nous ignorons tout de la patrie qu'il compose pour quelques-uns." Las realidades ambtales son originarias, únicas, irrepetibles, y, de entre ellas, las más ricas son las personas.

Paulatinamente, el *monde* se enriquece. El mundo exterior apela al hombre y éste, con su respuesta, lo va dotando de sentido, se responsabiliza de él. Ser responsable es ser capaz de responder, de dar respuesta a las apelaciones del entorno, de poner en acto la capacidad creadora de ámbitos de relación: "Être homme, c'est précisément être responsable... C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde."

Si centramos ahora nuestra atención en la distribución de los capítulos, el análisis de la estructura de la obra, reflejada en los planos factoriales, nos conduce, ya desde un primer

momento, a algunas reflexiones: como señala Jean Boullé (1959: 15), una aproximación a *Terre des Hommes* deja en el lector una impresión de desestructura, de ausencia de un nexo claro de unión entre las diferentes partes de este mosaico textual, de desequilibrio entre los capítulos, desequilibrio objetivamente reflejado por el análisis cuantitativo: 5.342 palabras y 1.679 formas distintas en *La Ligne*, 4.787 y 1.506 en *Les Camarades*, 1.121 y 446 en *L'Avion*, 3.377 y 1.188 en *L'Avion et la Planète*, 1.922 y 782 en *Oasis*, 8.814 y 2.211 en *Dans le désert*, 12.869 y 2.674 en *Au centre du désert* y, finalmente, 6.731 junto con 1.887 en el último capítulo, *Les Hommes*.

Sin embargo, en cuanto prestamos atención a los planos factoriales, descubrimos una estructura que nos sugiere el propósito del autor. Los ocho capítulos de *Terre des Hommes* se desarrollan formando un díptico en el que el planeta (*Dans le désert*, *Au centre du désert*) y el avión (*L'Avion et la Planète*), se confrontan con el hombre y su acontecer en un entorno (*Les Hommes*, *Les Camarades*, *L'Avion*, *La Ligne*), pivotando en torno a un centro, el Oasis.

En nuestra opinión nos encontramos frente a una reflexión sobre la condición humana. Tres vértices, *Les Hommes*, *Dans le désert*, *La Ligne*, componen un triángulo dentro del cual, y siguiendo el eje central de los planos factoriales, *Les Camarades* y *L'Avion*, de un lado, y *Dans le désert*, *L'Avion et la Planète*, *Au centre du désert*, del otro, confluyen en el centro de *Oasis*.

El hombre, arrojado en un desierto, perdido en un universo cósmico, individuo anonadado por su pequeñez, inicia un proceso de creación de ámbitos de relación que va transformando su camino: con sus semejantes, los otros hombres, en primer lugar, de donde surge una nueva realidad ambital, los Camaradas, en la que cobra cuerpo la del Avión, medio de relación y comunicación que, en *Terre des Hommes*, se plasma en el quehacer de la Línea, y, paralelamente, de forma simétrica y en el mismo proceso de conocimiento y comprensión, el Desierto adquiere un rostro y se convierte, desde la realidad ambital del Avión, en el Planeta del Hombre (*L'Avion et la Planète*), una realidad dentro de la cual (*Dans le désert*) este último prosigue su devenir hasta el centro que da sentido a toda la estructura de los planos, *Oasis*.

El hombre y la tierra, el hombre y un universo mineral. Ambos se transforman en el descubrimiento de insospechados ámbitos de relación, confluyendo en el Oasis, centro en el que se entrevera el hombre con su entorno, centro de conciencia desde el cual el universo del autor (estrellas y paisaje, máquinas y hombres) se convierte en una tierra propia, íntima, habitada. Centro que, iluminando cada uno de sus relatos y reflexiones, confiere sentido a las páginas de *Terre des Hommes*.

De este modo, con la Estadística y la Informática, nuestro trabajo emprende camino con el estudio exhaustivo del auténtico testimonio del autor, el texto, a través del cual discurre, abriéndose paso mediante los campos estilísticos, hasta llegar a la estructura de la obra, donde los distintos elementos cobran su pleno sentido. De la realidad evidente, objetiva, del texto, intentamos alcanzar la realidad profunda, superobjetiva, del universo simbólico del autor.

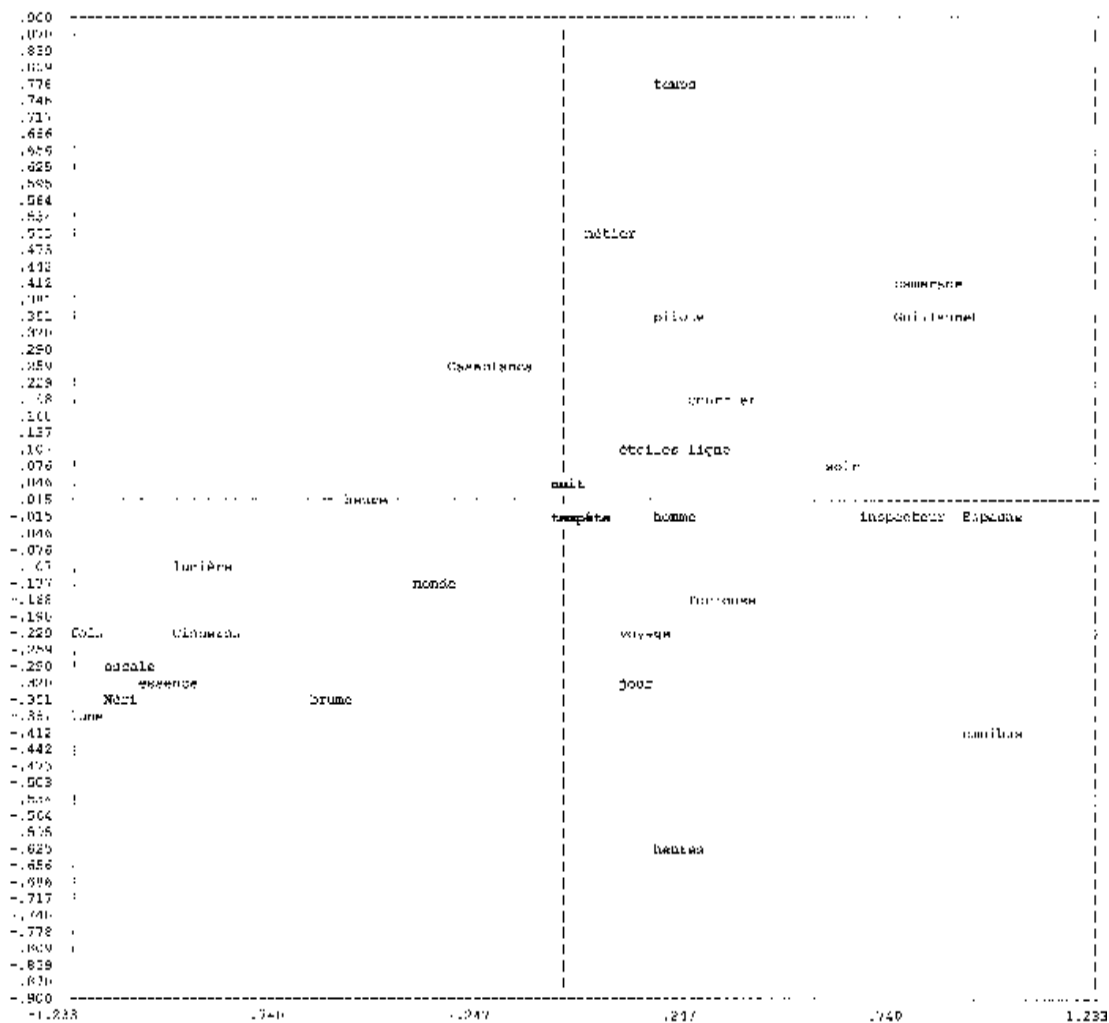
Pensamos que el sistema de análisis propuesto en estas líneas, puede ofrecer aportaciones fecundas para la comprensión de una obra literaria puesto que, junto con Saint-Exupéry, compartimos la reflexión de Paul Claudel, expuesta en su *Conversation en Loir-et-Cher* (1935: 207): "Hay que caminar para aprender, pero es preciso sobrevolar para comprender."

BIBLIOGRAFÍA

- BOULLÉ, J. (1959): "Notice" en A. de Saint-Exupéry, *Terre des Hommes*. Paris: Librairie Larousse.
- FLEURY, J-G. (1936): *Candide*, janvier.
- FRECON, vers 1.0. (1999) G. Jordà, A. Igelmo, J. L. Guerrero. Palma de Mallorca: UIB.
- GARDES-TAMINE (1988): *La grammaire*. Paris: Armand Colin.

- GUIRAUD, P. (1950): *Les caractères statistiques du vocabulaire*. Paris: PUF.
- (1960): *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris: PUF.
- (1969): *Essais de stylistique*. Paris: Klincksieck.
- KESSEL, J. (1936): *Gringoire*, janvier.
- LEECH, G. (1999): "Estilística", en *Discurso y literatura. Nuevos planteamientos sobre el Análisis de los géneros literarios*. Madrid: Visor.
- SAINT-EXUPÉRY, A. (1953): *Lettres de jeunesse 1923-1931*. Paris: Gallimard.
- (1956): *Un sens à la vie*. Paris: Gallimard.
- (1984): *Oeuvres complètes*. Paris: Gallimard.
- SORELA, P. (2000): *Tierra de los Hombres. Carta a un rehén. Carta al general X*. Traducción y semblanza biográfica de G. M. Jordà. Introducción de Pedro Sorela. Barcelona: Círculo de Lectores.
- SPADT (1993) vers. 1. 5. L. Lebart, A. Morineau, M. Bécue, L. Haeusler. CISIA.
- TACT (1995) vers 2.1. L. Presutti, M. Stairs, I. Lancashire. University of Toronto.
- VICENS C. (2000): *Los nombres de 'Citadelle' d'Antoine de Saint-Exupéry. Análisis estadístico, campos estilísticos y estructura léxica*. Tesis doctoral. Universidad de Barcelona.
- VIRCONDELET, A. (2000): *Saint-Exupéry. Vérités et légendes*. Éditions du Chêne. Hachette Livre.

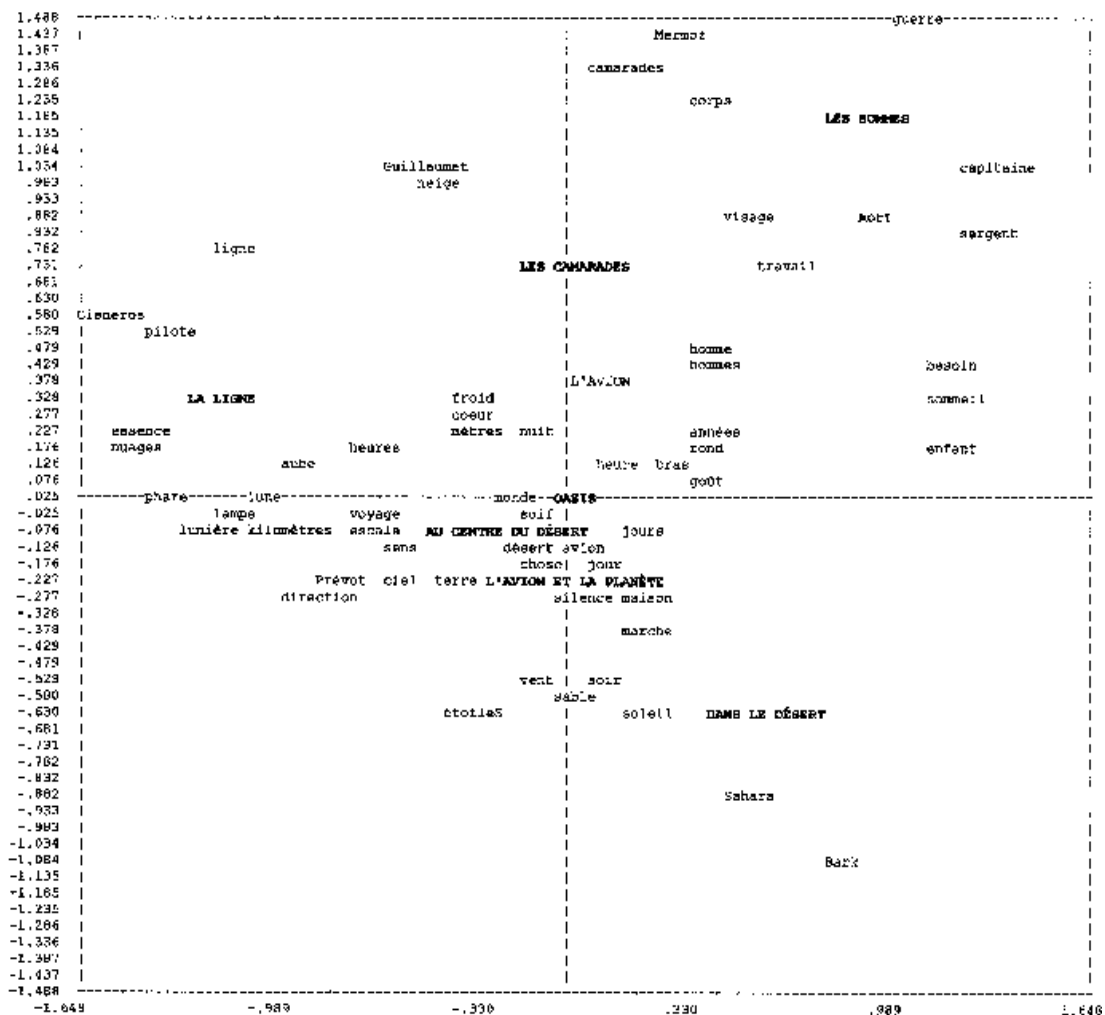
LA LIGNE



FORMES CARACTÉRISTIQUES

pilote, Néri, Cisneros, brume, Casablanca, métier, Espagne, Toulouse, camarade, ligne.

TERRE DES HOMMES



HOMOGÉNÉITÉ

monde, soif, désert, avion, chose, jour(s), nuit, cœur, mètres, heure(s), silence, maison, marche,
homme(s), terre, ciel, sable, vent, soir, étoile(s), soleil.

INTERCULTURALIDAD Y LINGÜÍSTICA: LA NEGOCIACIÓN DEL SIGNIFICADO

MARÍA DEL CARMEN LEJARCEGUI GUTIÉRREZ
Universidad del País Vasco

INTRODUCCIÓN

En el intercambio comunicativo, los individuos expresan huellas de su pertenencia a un grupo o a diferentes grupos sociales. Los sujetos no seleccionan y combinan las formas lingüísticas de la lengua sino las formas de comunicación de los grupos sociales.

La cultura, y con ello todo el mundo de significados que ella genera, está constantemente en proceso de creación y recreación, según es interpretada y renegociada por sus miembros. Cuando pedimos, indicamos o amenazamos mediante el lenguaje, lo hacemos con respecto a un contrato amplio, donde deben darse los requisitos de sinceridad, pertinencia y actitud de colaboración. De ahí se deduce que el aspecto más generativo del lenguaje no es su gramática sino su gama de usos pragmáticos posibles. La intersubjetividad será pues la habilidad humana para entender las mentes de otros bien sea a través del lenguaje, el gesto u otros medios. Somos la especie intersubjetiva por excelencia. Es esto lo que nos permite "negociar" los significados.

1. LA LINGÜÍSTICA DEL HABLA

La integración de la dimensión cultural y del sujeto hablante en la teoría lingüística de los años 60 y 70 supuso a esta disciplina modificar considerablemente su problemática. De esta forma la lingüística comienza a trabajar con realidades determinadas por sus condiciones contextuales de producción y recepción. Por ello, su objeto de estudio principal es el análisis de las conversaciones es decir, el uso real del lenguaje que hacen los sujetos reales en situaciones concretas de producción. La consideración del sujeto hablante en la realización del discurso lleva consigo concebir la enunciación como puesta en funcionamiento de la lengua por medio de un acto individual de utilización.

No es sólo importante lo que se dice sino el hecho de decirlo, la enunciación, que se refleja en la estructura del enunciado. Los elementos constitutivos del marco enunciativo son pues los protagonistas del discurso (emisor y receptor) y la situación de comunicación (circunstancias espacio-temporales, condiciones de producción y recepción del mensaje, contexto socio-histórico, universales del discurso, etc.)

La incorporación a los estudios lingüísticos de la dimensión cultural del lenguaje, lleva consigo la aparición de una serie de investigaciones relacionadas con la pragmática que se inspiran en la filosofía del lenguaje, en la teoría de los actos de habla, en el análisis de las conversaciones y en la sociología interaccional.

El auge de la pragmática se debe a que está demostrado que no se consigue una comprensión completa del aprendizaje de las propiedades de una lengua si no se examinan esas formas en la comunicación real. La competencia pragmática o accional ha sido definida como la habilidad de transmitir y comprender el intento comunicativo por medio de la ejecución e interpretación

de los actos de habla y las funciones lingüísticas, es decir a negociar un significado conjunto tanto accional como lingüístico. Hay que señalar que la competencia pragmática en general y específicamente la sociopragmática presenta una gran dificultad en la adquisición de lenguas, debido a las diferencias transculturales observadas al comparar diferentes lenguas. La teoría que más importancia ha tenido en el estudio de la competencia pragmática desde los años 80 es la teoría de la cortesía. A este respecto, podemos decir muy resumidamente que no podemos librarnos del juego entre intentar preservar nuestra privacidad y la necesidad de relacionarnos con los demás. Insistimos en equilibrar los dos campos y para lograrlo no decimos con exactitud lo que queremos decir en nuestros mensajes mientras que al mismo tiempo, negociamos lo que queremos decir en los metamensajes. Los principios de cooperación y de cortesía son factores reguladores que aseguran que la interacción verbal sigue su curso sin interrupciones. Un concepto añadido es el de implicatura conversacional que se refiere al proceso de inferencia por medio del cual el significado de un enunciado es entendido según el contexto en el que ocurre. Para que una implicatura sea interpretada según la intención del hablante es necesario considerar los siguientes aspectos: 1.- El enunciado desde el que se deriva la implicatura; 2.- Los papeles y expectativas de los participantes en la conversación 3.- El contexto en el que ocurre el enunciado y 4.- El mundo que rodea a los interlocutores en lo que es pertinente a la interacción comunicativa. Estos aspectos pueden dar lugar a problemas comunicativos en la interacción entre personas con lenguas y culturas diferentes si previamente los distintos significados no han sido negociados convenientemente. En algunos casos se dan serias dificultades en la adquisición de segundas lenguas.

Es de interés primordial el estudio de los aspectos pragmáticos de la adquisición de la primera lengua. Para ello es necesario analizar el desarrollo del lenguaje en relación al contexto social en el que se adquiere. Las primeras experiencias de los niños en forma de acciones habituales o rutinarias son la base para el desarrollo de estructuras más complejas de interacción social, son el contexto en el que los niños aprenden fórmulas lingüísticas para participar en actos sociales básicos, como pueden ser dar las gracias, formular peticiones, despedirse ,etc. El desarrollo de las habilidades pragmáticas tiene lugar incluso antes de que el niño sea capaz de producir palabras pues es clara la comunicación interaccional en el lenguaje preverbal, hasta llegar a los cuatro años en que el individuo es capaz de producir enunciados lingüísticos básicos para producir distintos actos de habla: peticiones, promesas, quejas, justificaciones, saludos, agradecimientos o excusas.

Es necesario añadir a la pragmática ,que hemos definido como la lingüística del uso, otras disciplinas que nos ayuden a negociar el significado. Estas son la kinésica que estudia la gestualidad humana en cada cultura, poniendo de manifiesto su relevancia en la comunicación; La proxémica, que estudia el sistema de distancias que separa a un individuo de otro en las más diversas situaciones sociales de comunicación. Finalmente, la paralingüística que trata de los códigos relacionados con el tipo de voz, altura de los sonidos, risa, llanto, etc.

Para los etnógrafos de la comunicación, la competencia comunicativa es un conjunto de normas que se van adquiriendo a lo largo del proceso de socialización y por tanto está socioculturalmente condicionada. Estas normas comunicativas abarcan conocimientos verbales y no verbales, normas de interacción y de interpretación, estrategias para conseguir las finalidades que se persiguen y conocimientos socioculturales. Dentro del sistema del comportamiento cultural que supone la teoría del habla quedan pues establecidos una serie de componentes, que son los siguientes: Situación, participantes, secuencia de actos, grado de formalidad de la interacción, instrumentos o canal (esto es variedad de habla, kinesia, proxemia, etc) y finalmente normas de interacción y de interpretación.

2. LA ESTRUCTURA DEL SIGNIFICADO PRAGMA-LINGÜÍSTICO

Las palabras, utilizadas como signos arbitrarios (casa) o imitativos (gorgoteo) no tienen capacidad semántica para llevar todo el peso de una conversación y expresar significados. Un objeto del mundo concreto o un concepto abstracto pueden expresarse indistintamente de tres formas posibles: - Con una palabra del léxico: "¡Qué maravilla!", - Con una construcción paralingüística: "¡Oh!" , - Kinésicamente: " Levantando las manos o moviendo la cabeza o abriendo mucho los ojos", sin perder de vista la capacidad de estos tres sistemas para substituirse unos a otros en la realidad de la comunicación. Habremos de tener en cuenta por tanto, cuatro supuestos:

1. Que existen distintas presuposiciones culturales sobre la situación y el comportamiento verbal y no verbal.
2. Que existen distintas formas de estructurar la información tanto en el nivel del texto como en el de la oración.
3. Que existen distintas convenciones en cuanto a la connotación de ciertos recursos verbales, como el tono de voz y otros.
4. Que existen distintas formas de participar en una interacción verbal.

Así pues, una secuencia de comunicación está formada por una unidad lingüístico-sintáctica y un componente no verbal. Esquemáticamente, esta estructura constaría de las siguientes partes:

- Lo que decimos (las palabras, con sus rasgos prosódicos básicos).
- Cómo lo decimos (paralenguaje: modificación de la voz, tipos de voz, etc)
- Cómo lo movemos (kinésica: gestos, maneras y posturas)

El hablante nativo de una lengua aprende progresivamente la fonética de la misma y su entonación, con defectos que va superando progresivamente. Aprende y corrige también los cambios morfológicos a la vez que va adquiriendo la necesaria sensibilidad para la organización sintáctica de su discurso. Aprende progresivamente el vocabulario, al mismo tiempo el nativo va adquiriendo el paralenguaje de su idioma y de su cultura: Aprende las funciones del susurro, de la risa, de la laringalización etc, toda una larga serie de aportaciones semánticas no coincidentes en su mayor parte de una cultura a otra.

3. CONCLUSIÓN

Las dificultades más importantes para negociar el significado las hemos encontrado a nivel extralingüístico. Esto es, las construcciones kinésicas de un hablante no son descodificadas porque no tienen ningún sentido sintáctico ni hay ninguna asociación visual con el repertorio kinésico del oyente, siempre que estemos en un entorno de culturas en contacto. Otras veces, el hablante utiliza expresiones kinésicas que el oyente ni siquiera percibe porque no sospecha que puedan querer decir alguna cosa. Otras veces un gesto se presta a falsa descodificación porque significa conceptos distintos en distintas culturas (algo parecido a lo que ocurre con los "falsos amigos" en lingüística).

Las secuencias comunicativas no son estructuras transparentes como puedan serlo las estructuras sintácticas o léxicas pues están compuestas por todos los componentes que hemos enumerado en este trabajo. En un marco estrictamente lingüístico, necesitamos tener en cuenta para negociar el significado, que definimos "enunciado" como la unidad comunicativa mínima, consistente en la expresión continuada que realiza una persona y que está delimitada, tanto en su comienzo como en su terminación por el silencio de la misma o por la intervención de otra persona. Esta unidad de comunicación tiene una clara función pragmática y una estructura semántico-sintáctica no transparente que es justamente el ámbito de la negociación del significado.

BIBLIOGRAFÍA

- AUSTIN, J.L.(1982) *Cómo hacer cosas con palabras*, Barcelona, Piados.
- BENVENISTE, E. (1989) *Problemas de lingüística general*, Madrid, Siglo XXI.
- BRUNNER, J.(1991) *Actos de significado*, Madrid, Alianza Editorial.
- BRUNNER, J. (1998) *Acción, pensamiento y lenguaje*, Madrid, Alianza Editorial.
- DUCROT, O.(1972) *Dire et ne pas dire*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O.; TODOROV, T. (1974) *Diccionario Enciclopédico de las Ciencias del Lenguaje*, Madrid, Siglo XXI.
- LAMÍQUIZ, V.(1994) *El enunciado textual. Análisis lingüístico del discurso*, Madrid, Ariel.
- LÓPEZ MORALES, H. (1984) *Enseñanza de la lengua materna*, Madrid, Playor.
- MAINGUENEAU, D.(1991) *L' énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MOESCHLER, J. (1996) *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Colin.

L'HISTOIRE DE LA TRADUCTION DU FRANÇAIS EN ESPAGNOL DURANT LE XVIII^e SIÈCLE. A PROPOS D'UNE TRADUCTION HISTORIQUE DU XVIII^e SIÈCLE

BRIGITTE LÉPINETTE
Universitat de València

1. PRÉSENTATION

1.1. Sans nous poser – de manière volontaire – la question des conditions dans laquelle l'histoire se fait, c'est à dire sans nous interroger sur la nature et les modalités de l'observation historique, nous admettons comme prémisse que cette discipline a pour fin la connaissance et la compréhension du passé. De manière exactement parallèle, l'histoire de la traduction a aussi pour fin cette même connaissance et cette même compréhension du passé, à la différence qu'elle s'est délimitée nettement – inutile de dire aussi légitimement – son objet de recherche en se limitant à un seul genre de documents. Cependant, comme l'a dit Marc Bloch¹ (p. 41), la seule chose que l'on puisse demander aux spécialistes de toutes les branches de l'histoire, c'est de se souvenir que les recherches historiques n'admettent pas l'autarcie. Aucun d'entre eux n'atteindra ni la moitié de compréhension, s'il est isolé. Il ne comprendra même pas son propre champ. Pour ce qui est de la traduction, elle ne peut ni ne doit être isolée des autres disciplines historiques, ce sera la thèse que nous soutiendrons ici.

1.2. Dans un congrès tenu à Barcelone, dont le thème était la traduction d'oeuvres non actuelles (Lafarga 1998), nous avons présenté un inventaire qui comprenait une cinquantaine de titres d'ouvrages historiques écrits en français et traduits en espagnol durant le XVIII^e siècle.²

Si la première tâche de l'histoire de la traduction consiste bien, en effet, à repérer les ouvrages traduits et à les cataloguer thématiquement et, dans un second temps, à l'intérieur des catégories ainsi déterminées, à les regrouper à la fois chronologiquement et par sous-thèmes³ – ce que nous avons alors fait dans la communication à laquelle nous nous référons –, il restait, croyons-nous, un travail essentiel à réaliser sur ce corpus (non exhaustif mais aux contours cependant nets du fait de la sélection du genre): il fallait le soumettre à un essai d'*interprétation*, c'est à dire expliquer historiquement l'existence de traductions espagnoles (avec leur caractéristiques particulières dans chaque cas) dans un vaste ensemble de textes français connus en Espagne (dont un certain nombre, cependant, n'avait pas été pas retenu par les éditeurs espagnols, car il n'en existe pas de traductions dans cette langue) ainsi que de textes édités en Espagne. Cette finalité d'*interprétation* suppose connaître et comprendre les conditions qui ont déterminé que ces livres, originellement en français, aient été traduits dans une langue étrangère

1. M. Bloch 1992: 49.

2. Notre sélection provient majoritairement de recherches dans les bibliothèques espagnoles et du catalogue de F. Aguilar Piñal 19981-1995.

3. Par exemple, il est nécessaire de discriminer méthodologiquement dans le domaine historique, l'histoire à fins pédagogiques comme celle de Rollin 1745 de l'histoire érudite de Mabillon qui naît de l'application d'une méthode de travail clairement déterminée. En outre, il faut prendre en compte les thèmes traités (v.g. les études sur l'Antiquité, le Moyen Age, etc.) ainsi que les dates de traductions pour juger de manière adéquate leur réception en Espagne.

et lus par des destinataires autres que ceux à qui les auteurs avaient pensé initialement, en écrivant leur oeuvre. En effet, l'histoire d'une traduction qui veut être interprétative doit être, croyons-nous, développée sous divers points de vue, en amont et en aval du processus de traduction et d'édition de chaque oeuvre particulière.

En amont – ce sera la première phase de la recherche –, il faut d'une manière générale prendre en compte le contexte historique socio-culturel et intellectuel dans lequel la question de la traduction d'une oeuvre française se pose initialement en Espagne, ainsi que celle des intermédiaires culturels, groupe (ou individu) qui a lu ce texte traduit, auquel appartient souvent le traducteur.

Par exemple, pour expliquer certains traductions mais aussi certains travaux de l'histoire érudite espagnole –car il n'y a pas de différence de nature de ce point de vue –, il est nécessaire de rendre compte du contexte français de rénovation qui commence avec le *De re diplomatica* (1681) de Dom Jean Mabillon.⁴ En effet, ce dernier (Bourdé & Martin 1989: 133) «a fondé la science de la diplomatie en fournissant les moyens de distinguer les diplômes authentiques de ceux qui ont été forgés de toutes pièces, remaniés ou interpolés», sans perdre de vue que cette oeuvre, initialement écrite en latin, sera lue directement dans cette dernière langue en Espagne.

Il faudra ensuite connaître les rapports des bénédictins de Saint-Maur avec les moines espagnols du même ordre, en particulier José Sáenz de Aguirre (1630-1699), professeur de Salamanque qui entretint une correspondance avec Mabillon et que ce dernier préviendra de certaines erreurs (historiques) lors de la rédaction de la *Collectio maxima conciliorum Hispaniae* (Rome, 1693-4). Enfin, il sera obligatoire de ne pas oublier que de fortes pressions sociales et politico-religieuses furent exercées sur ce bénédictin espagnol, qui, finalement, le firent quelque peu renoncer à la rigueur critique dont le modèle français avait montré la voie.⁵

Entre amont et aval – la deuxième phase de la recherche –, le processus de traduction lui-même doit aussi être pris en compte. Il est éclairant dans la mesure où dans sa rapidité ou sa lenteur, ses avatars externes (en relation avec l'éditeur ou la censure, par exemple) ou ses avatars internes (la difficulté de la transposition de la matière en espagnol, comme, par exemple, dans le cas des travaux scientifiques où une terminologie est à établir). Nous avons mentionné plus haut la censure, entre autres facteurs.

Dans ces cas – du point de vue alors tant externe qu'interne –, les prologues des traducteurs sont fréquemment les sources de données indispensables (bien que ces textes préliminaires doivent être l'objet de vérifications de la part du chercheur). Ils permettent d'expliquer la relation particulière du traducteur vis à vis de son texte et son action sur ce dernier qu'il peut alors abréger ou augmenter et/ou critiquer. Ces retraits ou ces ajouts ou ces critiques sont des éléments adjuvants dans l'interprétation des raisons pour lesquelles la traduction a été faite (i.e. sur ce que nous appelons son 'amont') et sa réception (i.e. son 'aval'). On peut à ce sujet se souvenir de la traduction de José Clavijo y Fajardo (1726-1806) traducteur de la *Historia natural, general y particular* (1785-1805)⁶ de Georges-Louis Leclerc Comte de Buffon (...-...). Nous savons tout d'abord que cette traduction s'inscrit en contrepoint de celle du *Spectacle de la Nature* (1732-1750) de l'Abbé Noël Pluche traduite par le P. Terreros y Pando et publiée

4. Mabillon est également l'auteur des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (neuf volumes, 1688-1701) *Le Traité des études monastiques* a été traduit par José Pérez de Rozas (1640-1696), bénédictin qui avait publié des *Disertaciones eclesiásticas* (1688) que G. Mayans considérait encore intéressantes au milieu du XVIII^e siècle (Mestre 1990: 28).

5. Cf. Mestre (1988: 27), qui reprend partiellement des données de la thèse de M. Dubuis 1982.

6. Madrid Joaquín Ibarra (21 vols.). Clavijo y Fajardo fut "Director del Real Gabinete de Historia natural" (1798). Voir Josa 1989.

en 1753 et en 1755.⁷ Fait pertinent pour le chercheur, *Le spectacle de la nature* était un texte pédagogique qui montrait l'univers de l'homme, sa capacité d'invention et sa domination des forces naturelles. Oeuvre de divulgation, *Le spectacle* se différenciait, dans ses intentions, de la méthode de *L'histoire naturelle* de Buffon. En effet, Pluche avait, en dernier recours, des préoccupations religieuses et présentait une vision de la nature essentiellement positive, renvoyant, de ce fait, à un créateur plein de bonté et de sagesse qui avait créé le monde pour que l'homme puisse en jouir.⁸ La traduction de Buffon, maintenant bien étudiée – qui montrait une nature moins bienveillante que ne le faisait *Le spectacle de la nature* et marquait la séparation de la théologie et de la science – s'ouvre en préface sur une longue histoire de la science espagnole depuis le XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e. Or, on sait que ce long texte est en réalité un plaidoyer en réponse au célèbre article de l'encyclopédiste Morvan de Morvillers⁹ et il intègre clairement Buffon dans l'actualité scientifique espagnole. De cette manière, l'oeuvre – traduite en espagnol – du naturaliste français devient une pièce au dossier de l'histoire de la science en Espagne et de ses rapports avec la science européenne et Clavijo démontre que si, indubitablement, certaines conditions ont empêché les Espagnols de diffuser leurs connaissances en Europe, ces dernières n'en sont pas pour autant inexistantes. Comme le démontre la traduction de *L'histoire naturelle*, la Péninsule participe de la vie scientifique du monde occidental. Autre preuve de cette participation au développement de la science européenne, cette traduction, soignée, ne manque pas d'ajouter, chaque fois qu'elle le peut, des informations (du cru du traducteur) et des commentaires critiques. Ces derniers sont évidemment destinés, de nouveau, à montrer que l'Espagne n'est pas le désert intellectuel décrit par le Français, car les observations scientifiques y ont place, comme le démontrent les notes et commentaires au texte original, propres à Clavijo, dans lesquelles ce traducteur (en même temps homme de sciences lui-même) y rend compte d'expériences et d'études qui ont été réalisées de ce côté des Pyrénées et complète ainsi l'oeuvre de Buffon.

D'une manière générale, chacune des caractéristiques de la traduction de Buffon prouve que le traducteur, dans sa situation culturelle personnelle – sa bio-bibliographie, elle aussi pertinente, est à établir¹⁰ – et avec ses intentions au moment de se lancer dans son entreprise, est un élément que doit retenir le chercheur quand il veut apporter des données pour comprendre l'histoire de la traduction et l'intégrer dans l'histoire sociale, culturelle ou scientifique de son temps et également dans l'histoire des manières de penser et concevoir, appelée, depuis déjà quelques décennies, l'histoire des mentalités.

En amont - troisième phase de la recherche –, il faut parallèlement prendre en compte le contexte historique socio-culturel et intellectuel dans lequel vient s'insérer cette nouvelle oeuvre qui met à la portée d'un groupe social non restreint des connaissances ou des réflexions que seuls quelques initiés connaissaient auparavant en Espagne mais qu'ils jugèrent utiles pour leurs contemporains cultivés. La traduction est donc pour eux, de ce point de vue, une oeuvre de divulgation. Il n'est pas inusuel que cette phase, qui correspond à ce qu'on considère la réception, ait été retenue dans divers champs de l'histoire de la traduction, surtout de la

7. Il y eut trois éditions durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

8. Voir Sánchez-Blanco 1999: 206-7.

9. L'article de Cavanilles, qui défendit - de façon éloquent mais imprécise - l'Espagne décrite comme une nation primitive par Morvillers dans *L'Encyclopédie*, fut traduit du français en espagnol par Mariano Rivera sous le titre: *Observaciones sobre el artículo España de la Enciclopedia* (1784), Madrid: Imprenta Real. Le titre français de l'oeuvre de Pluche est: *Spectacle de la nature ou Conversation sur les particularités de l'histoire naturelle qui ont paru plus à propos pour exciter une curiosité et former la raison des jeunes lecteurs*.

10. Nous trouvons une biographie résumée de cet intéressant ilustrado, qui fut journaliste (El Pensador) et aussi sporadiquement, traducteur théâtral in Herrera 1993.

traduction littéraire (cf. à titre d'exemple Santoyo 1999, 85-98). Les chercheurs ont alors tenté d'estimer l'*impact* de traductions données, c'est à dire les réactions suscitées, les influences exercées et les groupes sociaux touchés, ainsi que leurs influences sur les oeuvres ultérieures dans la mesure où celles-là peuvent être connues. Dans cette optique, signalons que le décalage dans le temps entre la première édition en langue source et sa traduction en langue cible est à prendre en compte au premier chef. Il faut, dans ces cas, rechercher les raisons d'un *retard* dans la traduction qui peut être dû à diverses causes, entre autres, la censure dont Defourneaux 1963 étudia les contrôles plus ou moins efficaces, mais aussi, de manière plus générale, à la *réceptivité* en Espagne (ce qui implique d'abord connaître qui sont les destinataires de cette version du texte impliqué et quel rôle ce dernier va jouer dans ce pays).

Par ailleurs, insistons sur le fait que, comme l'a déjà remarqué García Hurtado (1999: 37), l'absence de traductions dans un domaine déterminé ne suppose pas nécessairement la méconnaissance de l'existence et des contenus de textes français qui, pour certains d'entre eux, figurent dans les bibliothèques espagnoles et ont manifestement été lus par certains auteurs. C'est le cas, par exemple et entre autres, de Court de Gebelin cité par Jovellanos.¹¹ Et qui semble avoir été assez connu en Espagne. Notons aussi qu'il existe des sujets nationaux, donc non directement intéressants hors du pays qui les a traités. L'histoire ou le droit français ne peuvent susciter le même intérêt chez les Espagnols que chez les Français. Il serait donc intéressant de replacer ces oeuvres françaises dans leur contexte d'origine pour tenter de comprendre le contexte d'*arrivée* en Espagne, c'est à dire pourquoi telles d'entre elles ont été traduites et donc acceptées par le public espagnol (ou par des éditeurs qui estimaient pouvoir les vendre) et telles autres ne l'ont pas été.

En définitive, dans les quelques indications programmatiques que nous venons de présenter, le texte traduit, d'objet purement linguistique, devient un document chargé de significations pour qui le prend comme objet historique et lui applique des méthodes d'historien qui veut connaître les mentalités, pour comprendre le processus qui a donné lieu à la traduction et ses conséquences socio-culturelles et intellectuelles. L'histoire de la traduction ainsi conçue permettra de mieux connaître les voies de la pénétration et de la diffusion des savoirs, au XVIII^e siècle, de la France vers l'Espagne.

Inutile de préciser que, dans l'optique que nous venons de signaler, nous nous situons hors du domaine d'une histoire quantitative du livre, comme celle qu'adopta un auteur comme Estivals 1965, sans pour autant négliger certaines données qu'elle apporte. Nous nous situons également hors d'une analyse uniquement textuelle des oeuvres sur lesquelles porte notre étude.

Finalement, il faut remarquer qu'il n'y a rien d'extrêmement nouveau dans ce tout qui précède, beaucoup d'historiens et de traductologues ont traité l'une ou l'autre des parties du *programme* exposé ou bien chacune d'entre elles. Ce qui est peut-être un plus plus nouveau, c'est le fait de situer, sans ambiguïté, notre objet dans le champ de l'histoire (sociale, culturelle et intellectuelle) et d'imposer par là des procédures qui lui sont propres et doivent lui être appliquées systématiquement, avec une finalité tout aussi nette d'expliquer l'existence, dans le passé, d'un document particulier: le livre français traduit en Espagne au XVIII^e siècle.

Nous voudrions dans les pages qui suivent, montrer – bien que de manière obligatoirement schématique dans le cadre de cette communication – que pour qu'une histoire de la traduction soit plus qu'un simple répertoire (c'est à dire pour qu'elle permette, comme nous venons de

11. Gaspar Melchor de Jovellanos 1795 Curso de Humanidades castellanas en Obras publicadas e inéditas, I, Madrid, M. Rivadeneyra, Biblioteca de Autores Españoles, 46. Reimpresión en Madrid, Atlas, 1963, p. 101-150.

le dire, de comprendre à la fois les raisons et le processus de traduction), il faut placer les textes traduits dans leur contexte historique social, culturel et intellectuel de départ (en 'amont') et d'arrivée (en 'aval'), ce qui permettra en même temps, de retracer l'itinéraire des savoirs transmis et le processus de *transculturation* i.e. d'émergence de significations nouvelles qui sont dues aux intérêts et à la culture des récepteurs seconds. Nous prendrons l'exemple d'un texte français traduit et réédité à la fin du XVIII^e siècle, qui relève du domaine historiographique que nous replacerons dans son contexte historiographique.

2. LA TRADUCTION ET RÉÉDITION DE JOINVILLE: LE CONTEXTE HISTORIQUE DU XVIII^e SIÈCLE

2.1. Le contexte historiographique espagnol dans le dernier tiers du XVIII^e siècle

Schématiquement, deux courants dominent l'historiographie française du début du XVIII^e siècle. D'une part, l'histoire (Bourdé & Martin, 1989:129) «est annexée par les Belles-Lettres. En fonction de ce préjugé littéraire, on cherche à faire oeuvre belle plutôt qu'exacte et minutieuse». De même, à cette époque, l'histoire dépend étroitement de la théologie dans nombre de cas. Enfin (*ibid.*): «la subordination de l'histoire à la politique est également très visible [durant la même période], qu'il s'agisse de défendre l'absolutisme royal ou, à l'inverse, de soutenir les prétentions des parlements». En bref, il s'agit d'une histoire à thèse. Les oeuvres historiques bien connues de Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) constituent une synthèse de ces caractéristiques. Son *Histoire universelle*, traduite dès 1728, circula en Espagne sans difficulté durant tout le XVIII^e siècle.¹² Nous savons par Aguilar Piñal (1984) qu'en 1778, Jovellanos avait dans sa bibliothèque l'édition française du *Discours sur l'histoire universelle* (1766). Notons que, dans le cas de Bossuet, la finalité didactique n'est pas étrangère à son succès en Espagne. Ecrite pour le Dauphin, *l'Histoire universelle* sera citée, par exemple, dans le célèbre manuel de français de Chantreau à la fin du siècle, entre divers livres français que doivent lire les jeunes gens qui veulent se cultiver.¹³

Dans une optique qui n'est plus théologique, mais qui ne place pas encore la vérité historique au premier plan, Charles Rollin, recteur de l'Université de Paris (1661-1741) élabore une oeuvre historique (1731-1738) dont le succès – très vif en France¹⁴ – se poursuivra aussi en Espagne

12. Bossuet, Jacques-Bénigne, Evêque de Meaux (1627-1704) (Seules figurent ici les traductions historiques de Bossuet) 1 a-Discours sur l'histoire universelle. A Monseigneur le Dauphin pour expliquer la suite de la religion et les changements des empires. Première partie, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne 1681 Paris: S. Mabre-Cramoisy . b Discours sur la historia Universal para explicar la continuación de la Religión y las mudanzas de los Imperios. Primera parte desde el principio de el mundo hasta el imperio de Carlo Magno. [Trad.: Andrés de Salcedo] 1728 Madrid: Vda. de Juan García Infanzón / Valencia: B. Monfort . b- Discurso sobre la historia Universal para explicar la continuación de la Religión y las mudanzas de los Imperios. [Trad.: J. Certe] 1751 León de Francia. b- Discurso sobre la historia Universal . [Trad.: Andrés de Salcedo, ed. revista (sic) y cotejada con el original francés por D. Miguel Joseph Fernández] 1767-69-78 Madrid: Andrés Ortega. b-Narración que de el Gran Gobierno de los antiguos Egypcios que hace Monseñor Bossuet [Trad.: Conde de Fridberg, capitán de caballería] 1736 Zaragoza: Francisco Revilla [Extracto de Discours sur l'histoire Universelle]. 2 a-Histoire des variations des églises protestantes 1688 Paris: Vve de S. Mabre-Cramoisy (AP 1989-3485 & ss.). b- Historia de las variaciones de las Iglesias protestantes [Trad.: Fernández Miguel Joseph] 1743 (1755-72 ,1789: 3e ed.) Madrid: Imprenta del Mercurio. 3 a-Continuation du discours sur l'histoire universelle 1704 Luxembourg : A. Chevalier (B.U.Valencia). b- Continuación del Discurso sobre la historia universal. Compuesto en lengua francesa por el Ilustrísimo Señor Jacobo Benigno Bossuet [...] [trad.: Andrés de Salcedo] 1766 Valencia: Salvador Faulí [1772 Valencia: B. Monfort. 4 a-Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte 1709 Paris: Pierre Cot. b-Política deducida de las propias Palabras de la Sagrada Escritura 1743 (1789, 3e ed.) [Trad.: Fernández Miguel Joseph] Madrid: Antonio Marín. a- Défense de la tradition et des Saints Pères 1763 Paris: J.-T. Herissant (AP 1983-141). b-Defensa de la tradición y de los Santos Padres, por el Ilustrísimo Señor Benigno Bossuet, Obispo de Meaux. Fielmente traducido del francés al español [Trad.: Cabezas, Fray José] 1778 Madrid: Blas Román (AP 1983-141).

13. Cf. in *Arte de hablar bien francés* (Madrid: Sancha, 1781) la partie intitulée *Bibliothèque française ou Choix de livres que tout amateur de littérature doit se procurer*, p. 304-308. Voir Lépinette 2000 (Annexe).

14. Roche (1988 : 96): "La noblesse parisienne qui lit s'intéresse surtout au passé du royaume, à une histoire profane nourrie de l'exemple antique, *l'Histoire romaine* de Rollin traîne partout".

jusqu'au XIXe siècle: Comme chez Bossuet, cette histoire est toujours édifiante¹⁵, raison pour laquelle, il y eut assez rapidement une première traduction espagnole (*Rollin abreviado o Compendio de la Historia Antigua*, 1745¹⁶), suivie d'une *Histoire ancienne* abrégée.¹⁷ Cette version espagnole réduite sera, quelques années plus tard, à son tour suivie d'une seconde traduction de l'oeuvre complète, réalisée par Villanueva y Chavarrí.¹⁸

Moins directement destiné à instruire moralement, l'*Historia de las Revoluciones sucedidas en el gobierno de la Republica Romana* (1734) de l'abbé Aubert Vertot¹⁹ (1655-1735) avait ajouté à la première fonction que nous venons de souligner chez les deux historiens précédents – édifier les lecteurs – une seconde qui était celle de *divertir*: Le public cultivé espagnol appréciera cette traduction (1734, *Aviso del librero al Lector*):

La gran estimación que ha mostrado el público por la Historia de las Revoluciones de la República Romana, la presteza con que han sido vendidas las impresiones de ellas en Lengua francesa, y en fin la necesidad de que la mayor parte de las bibliothecas tienen de esta excelente Obra, son las razones que nos han empeñado à hacerla traducir en lengua española, en favor de una nación que nos es menos curiosa de la Historia antigua que ella ha contribuido a hacerla interesante en si misma, por las gloriosas acciones y los Heros (sic) que ella ha producido, siendola comun el amor de las Letras con el de la Gloria: nos hacemos juicio que ella nos será agradecida de haverla procurado por medio de esta traducción un divertimento tan util como agradable

Logiquement sans entraves religieuses ou administratives grâce aux caractéristiques que nous venons de souligner, la tendance historiographique représentée par ces trois historiens français s'est vue, comme nous l'avons constaté, amplement reflétée en Espagne au XVIIIe siècle – bien que quelques traductions soient tardives par rapport aux dates de premières éditions (les françaises sont parfois du XVIIe siècle) – et elle coexistera, surtout durant le règne de Charles III avec le courant historique de base critique, lui aussi d'origine française et de naissance pratiquement contemporaine.²⁰

15. Rollin (1800: ij in *Oeuvres complètes*, T. 3, Paris, de l'impr. de Jean Henée) : "Les morceaux d'histoire auquel je me suis attaché fournissent un si grand nombre de faits éclatans de toutes sortes de vertus, de principes utiles pour la conduite de la vie, qu'il m'a été impossible de renfermer dans les justes bornes que je m'étais d'abord prescrites à moi-même. Comme le but principal que je me propose dans cette partie de cet ouvrage est de former l'esprit et les coeurs des jeunes gens pour leur inspirer le goût de la lecture et surtout pour celle de l'histoire, et de leur bien faire tirer le fruit qu'ils en doivent tirer. Je me suis peut-être un peu trop livré à la beauté à la solidité des matières que je traitais parce qu'elles m'ont paru fort propres à mon dessein, et j'ai besoin de l'indulgence du lecteur."

16. (6 vols.) [trad.: Abad de S. Martín de Chasonvila] Amberes: a costa de Marc-Michel Bousquet 1745.

17. *Abregé de l'Histoire ancienne* par M. L'Abbé Tailhé 1754 Lausanne: M.-M. Bousquet

18. *Historia antigua de los Egipcios, de los asirios, de los babilonios, de los medos y de los persas, de los macedonios, de los griegos, de los cartagineses y de los romanos*. *Compuesta y reducida a una por D. Francisco Xavier de Villanueva y Chavarrí* 1755-1761 (XII tomos), Madrid: Joseph Rico [numerosas notas del traductor].

19. Vertot, Aubert René, [Trad.: Serrano de Abarca, Ambrosio]. **1.** a- Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine 1720 (1e éd.) (3e ed. 1734, La Haye: H. Scheurleer). b- *Historia de las revoluciones sucedidas en el gobierno de la Republica Romana* Brusselas 1734 (1739), Palma 1844. b- *Historia de las revoluciones ocurridas en el gobierno de la República romana*. escrita en francés, por D.S.C. Pages Paris: Parmentier 1825. **2.** a- *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem* Paris 1726 (Paris: Rollin, Quillaut, Desaint, 4 vols., Amsterdam, 1732). b- *Historia de los Caballeros Hospitalarios de S. Juan de Jerusalem*. Traducida por Ambrosio Serrano de Abarca. Madrid 1802. **3.** a- *Histoire des révolutions du Portugal*, Paris 1689 Paris: Vve de E. Martin, J. Boudot, E. Martin (1711, 1728, 3e éd.). - *Historia de las revoluciones de Portugal* 1747 León de Francia, 1825, Paris: Parmentier.

20. Il faut noter qu'au XVIIIe siècle, la lecture de l'Evêque de Meaux n'est pas une spécificité espagnole, beaucoup s'en fait. Les dates des rééditions françaises de ses oeuvres montrent qu'à la même époque, celles-ci sont également toujours lues – avec la finalité que nous avons dite – dans son pays d'origine. De ce fait, l'Espagne ne ferait que suivre la tendance française dans sa demande de Bossuet.

2.1.1. L'histoire critique

À la fin du XVII^e siècle, on assista en France à la naissance de l'esprit critique en histoire qui faisait *table rase* de toutes les *créances* pour arriver à des *certitudes dûment éprouvées*. Comme point de départ lointain et à la fois symptôme mi-littéraire mi-historico-philosophique, rappelons l'affaire des comètes (1680-81) qui permit à P. Bayle de dénoncer la persistance de superstitions païennes. Quelques années plus tard (1686), le *conte de La dent d'or* amena Fontenelle à conclure que, face à ces impostures, la règle doit être la suivante «Assurons-nous bien du fait, avant que de nous inquiéter de la cause. Dans ce domaine de l'histoire critique, sont connus les noms de Dom Jean Mabillon (1632-1707) et de Le Nain de Tillemont (1637-1698)²¹ qui, comme on le sait, fondèrent la diplomatique, et établirent les bases d'une recherche de documents fiable. En somme, leur travail avait été précurseur – bien qu'avec d'autres fins et dans un autre contexte – de l'esprit de critique que développeront les philosophes du XVIII^e siècle qui se réclameront de Bayle et de Fontenelle.

L'historiographie érudite espagnole ne sera pas isolée de la française, même dans les premières années du siècle. L'influence intellectuelle de Mabillon par l'intermédiaire de quelques bénédictins espagnols, d'abord restreinte aux couvents de cet ordre (voir Dubuis 1982 & 1985), s'est fait sentir ensuite plus largement, par exemple, à travers la diffusion des écrits de Feijoo, et elle a été essentielle durant tout le XVIII^e siècle pour l'intense activité des historiographes espagnols.²² Mabillon fut d'ailleurs mis en espagnol relativement tôt²³ et son importance ne fut pas reconnue sans polémiques dans les premières décennies du siècle. Mestre (1990:44-5) a décrit en détail les raisons de ces résistances, par exemple de la part de G. Mayans, dont la méthode est également proche de l'*histoire érudite*. Il est significatif de ce point de vue que l'érudit valencien ait fait éditer, entre autres, la critique du P. Mariana par Mondejar.²⁴ Nous savons par ailleurs que l'oeuvre historique de l'Abbé Fleury,²⁵ auteur appartenant à ce même courant, avait été traduite par l'ami et correspondant de Mayans à Madrid, Manuel Martínez Pingarrón.

À l'époque des Lumières, l'on connaît les efforts (en particulier du comte de Campomanes (1723-1803) pour créer une (Mestre 1990: 52-3) «Escuela de Diplomática similar a la de San Mauro de París. [...] Campomanes] había presentado a la Academia el proyecto de un "índice universal diplomático de España"» qui ne vit pas le jour, en dépit du travail de bénédictins

21. Tillemont publia à partir de 1691, *L'histoire des Empereurs qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Eglise* et *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastiques des six premiers siècles*.

22. Sur l'historiographie espagnole, voir les très intéressants articles de Mestre 1990 et surtout 1996.

23. 1691 *Traité des études monastiques* et 1715 *Tratado de los estudios monásticos* Madrid.

24. 1746 Ibañez de Segovia Peralta y Mendoza, Gaspar Marqués de Mondejar: *Advertencias a la Historia la del P. Juan de Mariana. Van añadidas algunas cartas. Cuyas obras publica de orden y a expensas de la Academia Valenciana D. gregorio Mayans y Ciscar...* Valencia. Imp. Antonio Bordazar de Artazu.

25. Fleury, Abbé Claude (...-...), auteur de: *Histoire ecclésiastique ...avec la continuation (jusqu'à 1595) par le R. Jean-Claude Fabre et Goujet* (36 vols. et une table générale des matières) 1691-1758 Paris: Laurent -Etienne Boudet. 1. a- *Catechisme historique* contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne, par M. Claude Fleury ...[Fray Juan Interian de Ayala] 1683 Paris: Vve. G. Clouzier (2 vols.). b- *Catecismo histórico que contiene en Compendio la Historia Sagrada* 1728 [1756], [1768], etc. Madrid: Imprenta del Convento de la Merced (BN Madrid). b- *Pequeño catecismo histórico, que contiene sumariamante la Historia Sagrada y la Doctrina Christiana*. Su autor el Abad Fleuri (sic). Dispuesto en francés y en castellano para auxilio de la juventud en el conocimiento de uno y otro idioma [Simanca, Diego] 1795 Madrid: Pacheco. 2 a- *Les moeurs des Chrétiens* 1682 Paris: Vve. de G. Clouzier. b- *Las costumbres de los Christianos* [Martínez Pingarrón, Manuel] 1769 Barcelona: Thomas Piferrer. 3 a- *Les moeurs des Israelites* (1^e éd.) 1681 Paris, Vve G. Clouzier. b- *Costumbres de los israelitas* [Barry, Juan Bautista José de] 1734-38 (2 vols.) Paris: Pedro Witte (AP 1986-6139). b- *Costumbres de los israelitas* [Martínez Pingarrón, Manuel] *Las costumbres de los Israelitas* 1769 Barcelona: Thomas Piferrer. 4 a- *Les moeurs des Israélites et des chrétiens, par M. l'abbé Fleury* 1720 Paris: Emery père, Emery fils, Saugrain l'aîné, P. Martin. b- *Costumbres de los Israelitas y de los christianos, escritas en lengua francesa por el señor Abad Fleury...Traducidas en el idioma castellano por D. Juan Bautista Josef de Barry* 1738 Paris: P. Witte.

comme Ibarreta (1710- 1785). Malgré cet échec, l'activité des moines espagnols durant le règne de Charles III fut intense, en particulier en Catalogne où le Père Jaime Pascual (1736-1804) élabora su «*Sacrae Antiquitatis Cathaliniae Monumenta*» restée en grande partie inédite et en Aragon où un dominicain, Jaime Villanueva prépara son «*Viaje a las iglesias de España*» qui parut au début du XIXe siècle. Les efforts des moines dans le sillage de Saint-Maur ont pour base les documents anciens qui sont soumis à la critique, ce qui permet de reconstituer la vérité historique et de séparer la fable de l'histoire. Ces recherches, bien que de caractère national ou régional, sont sous l'influence méthodologique des historiens critiques français et les Espagnols procèdent suivant des normes qui ont vu le jour outre Pyrénées et avec les mêmes finalités.

Dans le contexte du développement de l'histoire érudite, la question des documents (inscriptions, médailles ou archives) et de leur examen critique a été centrale, bien que, lorsqu'il s'agissait d'histoire nationale, comme nous l'avons vu, cette critique eût des conséquences directes à la fois religieuses (l'Eglise soutiendra les historiens comme le P. Enrique Flórez (1702-1773) qui défendit des thèses traditionnelles dans certaines parties de l'*España Sagrada*, cf. Mestre 1990: 46-7) et à la fois politiques (le gouvernement, avec Ensenada intervint dans ce débat) qui compliquèrent donc parfois l'acceptation de son principe et obligèrent à la réaffirmation constante de sa primauté jusqu'à la fin du siècle. Divers documents sont publiés en Espagne sur les médailles ou traduits du français²⁶ ou directement écrits en espagnol.²⁷

2.1.3. Elargissement des perspectives historiques

On assiste dans les dernières décennies du siècle à un élargissement des perspectives historiques et à une multiplication parallèle des traductions historiques qui ne sont plus obligatoirement, la plupart, ou des oeuvres de grande érudition ou des oeuvres édifiantes. L'influence de Voltaire dans le domaine historique – une de ses premières oeuvres dans ce genre: *Histoire de Charles XII de Suède* (1731) fut tardivement traduite en espagnol²⁸ – est à calibrer mais nous verrons dans notre dernière partie que l'on peut faire l'hypothèse que l'*Essai sur les moeurs et l'esprit des nations* (écrits entre 1740 et 1756) fut lu par Saavedra, l'éditeur de la traduction que nous commenterons plus bas. Une des multiples preuves de la plus large diffusion des recherches historiques et de la divulgation des méthodes de l'histoire érudite se trouve dans la version espagnole des *Disertaciones de la Academia Real de Inscripciones y Buenas Letras de París* (1782).²⁹

Comme l'histoire critique, le texte de ces *Dissertations* de l'Académie des Inscriptions rend patent tout au long de ses pages, l'utilisation indispensable de sources écrites, la plupart du temps des textes anciens sacrés ou profanes mais qui doivent faire l'objet d'un examen critique (Abate Nadal, *Disertaciones*, t. I, p. 112-113).

26. *La science des médailles pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connaissance des médailles antiques et modernes* du P. Louis Jobert S.J. 1692 Paris: Louis Lucas, dont la traduction est de M. Martínez Pingarrón et a pour titre *La ciencia de las medallas con notas históricas: traducida del francés según la ed. de 1739, al español por - con una disertación de V. d'Orleans sobre la manera de discernir las medallas antiguas de las que son contrahechas* 1777 Madrid: J. Ibarra Notons aussi, traduit de l'anglais: 1795 *Diálogo sobre la utilidad de las medallas antiguas...obra escrita en inglés por el caballero Joseph Addison y traducida al castellano ... por D. Pedro Alonso O'Crowley*, Madrid: Plácido Barco López.

27. Agustín, Antonio 1744 *Dialogo de medallas, inscripciones y otras antigüedades...* Madrid: Joseph Francisco Martínez Abad ; 1795 Abella, Manuel 1795 *Noticias y plan para reconocer archivos y forma a colección diplomática de España, encargada por el rey a D. Manuel Abella* Madrid: Impr. Real

28. 1 Madrid Joseph Doblado (1771).

29. Madrid: Manuel de Sancha. Ces traducteurs sont: Esteban Aldebert Dupont (docteur en Droit, né à Oran en 1745. Professeur à l'Université d'Alcalá de Henares), Diego Antonio Rejón de Silva et José Moreno (des censures, sont responsables Antonio Capmany et Nicolás Rodriguez Lasso).

Debe también observarse [...] que los hechos de que se componen nuestras Disertaciones, son de tal naturaleza, que para establecer la mayor parte de nuestros sistemas, ya sea para fundar algunas conjeturas, ya para aclarar algun punto historico, o juntar varias circunstancias para formar una idea completa, nos vemos en la casi indispensable necesidad de valernos de las expresiones y autoridades que se presentan, y aprovecharnos tanto de los Santos Padres, como de los Poetas profanos. Y aun estos últimos se han extendido mas en sus relaciones, de tal modo que algunas veces no podemos dar á nuestras razones un grado de solidez sin el auxilio de algunas imagenes peligrosas, y que muchas veces la verdad, que es util y preciosa en todas sus partes, hay que sacarla de debaxo de aquello mismo que la oculta, de donde nosotros somos los primeros á apartar la vista.

Tout spécialement, une des dissertations choisie par le traducteur pour être mise en espagnol – toutes ne le furent pas – exprime sur le mode mi-sérieux, mi-ironique (qui rappelait la manière de Bayle mais aussi celle de Voltaire) la même nécessité de critique de textes dont la fonction esthétique doit être clairement différenciée d'autres dont la visée veut être purement historique. Ainsi, par exemple, à propos de la beauté du chant du cygne tant célébrée par les anciens poètes, l'auteur de la dissertation admet qu'actuellement, les cygnes ne chantent plus. Il passe en revue les changements naturels qui peuvent être survenus, démontrant finalement que la recherche de la vérité doit faire table rase d'informations scientifiques transmises par ces textes (*Disertación natural y crítica sobre el canto de los Cisnes, por M. Mori, t. II, p. 1-14, extrait ci-dessous, p.11*)

Se deduce que la supuesta voz de estos volátiles es una pura ficción, que no tiene otro fundamento que el de la fabula y ninguno en la naturaleza. ¿Pero como es que tantos autores graves, Naturalistas, Filosofos, e Historiadores se han atrevido a referirnos este hecho como evidente ? A la verdad, es cosa que aturde y que debe enseñarnos a usar de una critica exacta en la lectura de sus obras sin dexarnos alucinar con los famosos de sus nombres. En quanto a los Autores fabulosos, no hay que buscar el fundamento de sus ficciones, pues seria abusar de la razon. [...] No bastante, si los defensores de la poesia hallan por conveniente el atenerse á la antigua tradicion, y continuar apreciando las gracias de los cisnes por una predileccion puramente fantastica en hora buena: ¿Que les importa el que los cisnes canten o no canten ? La fabula lo dice y eso les basta. La fabula es su codigo y su Digesto; entre ellos todo es ficción.

Il faut enfin noter que ces *Dissertations*, marquées par le même esprit critique que les historiens érudits et, parfois aussi, nous l'avons vu, certaine verve ironique voltairienne, relèvent d'une thématique unique, l'Antiquité. Nous ne devons donc pas nous surprendre de cette traduction tardive, après avoir vu l'engouement des Espagnols de ce siècle, d'une part, pour l'histoire ancienne, et, d'autre part, la préoccupation, largement diffusée à la fin du siècle, pour la critique des documents historiques (les textes classiques grecs et latins sont des documents de cette nature).

3. J. CORNIDE DE SAAVEDRA

La traduction rééditée en 1794 par J. Cornide de Saavedra (1734-1803) à partir d'une édition abrégée des *Mémoires* de Joinville réalisée en 1567 par Jacques Ledel (Toledo: Francisco de Guzman) est à juger dans le contexte, d'abord, de vulgarisation des méthodes historiques qui se basent sur l'examen critique des sources et, ensuite, de transformation de la perspective qui eut lieu en histoire après Voltaire. L'écrivain français jugeait, comme on le sait, qu'il fallait remplacer l'histoire des rois et des cours par celle des hommes. La connaissance du contexte historique jette quelques lumières sur cette réédition *a priori* surprenante.

Ledel, auteur d'un dictionnaire français-espagnol suivi de courts textes pédagogiques bilingues (1565) traduisit une édition assez récente³⁰ de l'oeuvre de Joinville, on le sait, chroniqueur français du XIII^e siècle qui accompagna Louis IX de France (Saint Louis) dans ses croisades au Proche-Orient. Nous avons montré les raisons de cette première traduction en espagnol d'un texte médiéval (Lépinette 2001) au XVI^e siècle, sa finalité d'abord hagiographique (le roi Louis IX est un modèle de vertu), puis le désir d'exalter une gloire française, ancêtre de l'actuelle reine d'Espagne, Elisabeth de Valois (1546-1568), épouse de Philippe II. Nous ne nous attarderons donc pas sur celles-ci. Nous voudrions seulement tenter d'expliquer pourquoi, deux siècles plus tard, durant la période qui nous intéresse, José Cornide de Saavedra³¹, réédite ce *vieux* texte.³²

Saavedra est l'auteur d'une oeuvre aussi diverse qu'étendue.³³ Membre de la Real Academia de la Historia dès 1755 (Aguilar Piñal, 1983 n° 4214), il appartient au courant *illustrado* de recherche historique, héritier des historiens érudits qui faisaient de la critique (cf. *supra*) la base de leur travail et qui centrèrent leurs investigations sur la reconstruction du passé de l'Espagne épuré des légendes se répétant de siècle en siècle. Pour atteindre ce but et tenter d'avoir des données fiables sur les origines de villes ou de sites ou de personnages espagnols, ces historiens se basaient, on le sait, d'un côté, sur les inscriptions et de l'autre, sur les anciens documents manuscrits. Saavedra est le parfait représentant, de ce point de vue, de l'érudition et de la critique de son époque dans le domaine historique, comme le prouvent, par exemple, les oeuvres qu'il élaborera comme ms. *Expediente sobre inscripciones del monasterio de Samos y otros puntos de Galicia* 1760 (Aguilar Piñal 1983 n° 5213), *Ruinas de Talavera la Vieja* (Aguilar Piñal, n° 5285), *Noticias de las antigüedades de Cabeza del Griego* (Aguilar Piñal 1983 n° 5286) ou encore *Inscripciones sacadas de un manuscrito existente en la Biblioteca de los Estudios de San Isidro de Madrid, el cual tiene por título Memorial de cosas antiguas de Romanos y de san Pedro de Arlanza y de otros*" (Aguilar Piñal 1983 n° 4257). Ce dernier document serait un manuscrit attribué à l'historien Ambrosio de Morales (1513-1591).

On imagine que Saavedra prit connaissance de l'existence de la traduction de Ledel au cours de recherches de documents anciens et sa réédition se doit à la volonté de soumettre les textes anciens à une relecture critique, propre du courant historique dans lequel il s'inscrivait.

Le très long prologue de Saavedra place explicitement cette édition dans le contexte de l'histoire critique qui discerne la fable des faits vérifiés. Tout d'abord, il situe le texte parmi ceux qui permettent d'apporter des données que l'historien moderne peut prendre en considération (p. I, *Discurso preliminar del Editor*):

30. L'Histoire et chronique du très-chrestien roy S. Loys IX. du nom et XLIII. roy de Franc, escrpte par feu messire Jehan Sire, seigneur de Joinville et seneschal de Champaigne...et maintenant mise en lumiere par A. Pierre de Rieux... Poitiers: Marnef frères. 1547. Une seconde édition de ce texte sera réalisée en 1595 (Genève: J. Chouët).

31. José Andrés Cornide de Folgueira y Saavedra (La Coruña 1734-1803) eut entre autres titres, celui de membre de la Sociedad Económica, Bibliothécaire et Secrétaire de la Académie d'Histoire (Aguilar Piñal, 1981-1992). Cet auteur, connu pour ses travaux d'histoire naturelle et de géographie sur la Galice, s'est aussi intéressé à l'histoire et il a laissé une vaste oeuvre, non publiée pour la plus grande partie Voir Aguilar Piñal, n° 4208 à 4288.

32. *Crónica de san Luis Rey de Francia, nieto del Rey D. Alonso el VIII de Castilla compuesta en francés por el Señor de Joinville, traducida al castellano dirigida a la Magestad de la Reyna Dña. Isabel muger del Señor D. Felipe II por Jacques Ledel, su vasallo y criado, impresa en Toledo por Francisco de Gzman, en el año 1567 y ahora nuevamente publicada con un Discurso Preliminar y varias notas y Apéndices que contribuyen a ilustrar la vida de dicho Santo por Don Josef Cornide de Saavedra, regidor de Santiago, del Numero de la Real Academis de la Historia.* En Madrid En la Imprenta de Sancha año de MDCCXIV

33. Il a exploré de multiples domaines, souvent en relation avec la Galice: géographie, économie, commerce, histoire naturelle et même linguistique (cf. ms *Palabras gallegas*, Aguilar Piñal n° 4229 *Elementos etymologicos*, Aguilar Piñal n° 4237, qui portent sur le galicien).

La Cronica de San Luis que vamos á reimprimir, no es una de aquellas historias concebidas por una imaginacion debilitada por las austeridades de una vida solitaria, oprimida de temores, a veces poco conformes con las esperanzas que nos ofrece la bondad del Ser Supremo, y dispuesta a recibir sin crítica, y sin discernimiento, quanto le parece milagroso, y capaz de dar a conocer los admirables efectos de la gracia.

Il souligne préalablement que ce n'est pas une fable écrite par un religieux crédule ou épuisé par les mortifications. Il apporte donc des données fiables.

Par ailleurs, Saavedra argumente que, par ces caractéristiques, l'oeuvre est utile à la nation, (p. v):

Le conviene mucho [a nuestra nación] poseer una historia verdadera que contenga los principales hechos de un Monarca tan completo como lo fué San Luis, y á quien como hijo de una princesa española, debemos mirar como un heroe de nuestra nacion, y proponerlo á sus Principes y descendientes, como un modelo digno de ser imitado

Si la préoccupation initiale (celle de la *historia verdadera*) était attendue chez cet historien espagnol du temps des Lumières, il est à noter le caractère que Saint Louis a acquis pour le rééditeur. D'abord, le monarque médiéval est vu comme un roi modélique (*Monarca completo*). Ensuite, ses liens de parenté avec une Espagnole (Blanche de Castille, sa mère) sont soulignés, ce qui est fait pour susciter l'intérêt des lecteurs de la Péninsule et redonner à cette figure une actualité nouvelle. Par là, il cesse d'être le roi sans relation avec l'histoire et la politique de ce pays et peut devenir un héros national de l'époque présente. Enfin, ses descendants (Saavedra vise les princes espagnols) devraient l'imiter. Dans ce contexte, il est possible de poser l'hypothèse que cette redécouverte de Saint Louis comme monarque *éclairé* est dû à la présence en filigrane du roi juste et prudent que Voltaire avait peint dans *l'Essai sur les mœurs*.

Dans un autre orde d'idée, la réédition de Ledel est aussi vue comme utile à la nation parce qu'elle contribuera au développement de l'histoire en Espagne, spécialement à ce que les Espagnols, suivant l'exemple proposé par Saavedra, traduisent et éditent des textes arabes du Moyen Age espagnol qui apporteront des données certaines (et non fruits de l'imagination et de l'ignorance) sur le passé (p. XXXV):

Siendo el motivo para que la nuestra (edicion) acompañe á la Crónica [...] que su lectura nos sirva de exemplo y estímulo para traducir a nuestra lengua tantos preciosos documentos como poseemos de la arábica, que bien explicados, derramarán copiosas luces sobre varios puntos oscuros de nuestra historia.

Dans ce but, Saavedra introduit une foule de commentaires et de notes dans son édition, adoptant le modèle de Du Cange³⁴ et de deux érudits – Caperronier y la Bastida – qui rééditèrent au XVIIIe siècle le texte (français) de Pierre de Rieux. En même temps, il profite d'autres sources, écrites en latin ou traduites, comme l'oeuvre du P. Maimbourg³⁵, – (p. XXXIV):

aprovechandonos de las luces, diligencia y esmero con que el sabio De Cange ha enriquecido su edicion, de la qual nos valdremos al efecto, sin olvidar por eso, en (p. XXXV) quanto pueda conducir á nuestro intento, la excelente historia de las Cruzadas,

34. Charles Du Cange, Sieur Dufresne (1610-1688) avait repris le texte de Pierre de Rieux et l'avait commenté dans une optique philologique (avant la lettre).

35. Maimbourg, P. Louis (...-...) S. J., auteur de: *Histoires* (12 vols.), [trad. Muñárriz, Vicente Ferrer]. a- *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre sainte* 1676-77 Paris: S. Marbre -Cramoisy (T. 5 & 6, de la série *Histoire du sieur de Maimbourg* [Vols. 1 & 2: *Histoire de l'arianisme*, vol. 3: *Histoire des iconoclastes*, vol. 4: *Histoire du schisme des Grecs*, vol.7: *Histoire de la décadence de l'Empire*, vol. 8: *Histoire du Grand schisme d'Occident*, vol. 9: *Histoire du luthéranisme*, vol.10: *Histoire des calvinistes*, vol. 11: *Histoire de la ligue*, vol. 12: *Traité historique de l'histoire de Rome*] b- *Historia de las primeras cruzadas para la conquista de la santa Ciudad de Jerusalem* 1765 (4 vols.) Madrid: Fco.-J. García.

escrita en francés por el P. Maimbourg, las observaciones de los continuadores del *Acta Sanctorum*, que tantas veces habemos citado, y las noticias recogidas por los señores Caperronier y la Bastida».

La traduction de Joinville, plus qu'une fin en soi, est ainsi un instrument en tant que modèle d'édition savante et de recherche dans des documents anciens qui apporteront des lumières sur le Moyen Age et l'époque des Croisades.

Finalement, il semble qu'il ya un facteur qui a pu favoriser l'intérêt pour la traduction de Ledel : Joinville décrivait longuement la terre des Infidèles et leur civilisation qui avait tant surpris les Croisés. Le goût pour l'Orient commençait à poindre dans l'Europe Occidentale du XVIIIe siècle et l'Espagne n'y a pas été étrangère.³⁶ Il ne fait pas de doute que cet aspect n'a pas été, non plus, sans jouer un rôle dans la décision de Saavedra de rééditer le vieux livre de Ledel

Ainsi, la réédition de la traduction de Ledel par Saavedra dessine une généalogie bilingue et biculturelle qui va, d'abord, de la chronique médiévale de Joinville à son éditeur français de la Renaissance, Pierre de Rieux (1547), désireux d'exalter un roi défenseur de la Chrétienté à une époque de troubles, menacée par le protestantisme. Ensuite, le courtisan et maître de langues Jacques Ledel, *criado de su Majestad* la reine Elisabeth de Valois (descendante de saint Louis mais aussi, entre autres, d'une princesse espagnole, Blanche de Castille, comme on sait, mère de Saint Louis), traduit en espagnol cette réédition pour offrir à sa protectrice, le portrait de son aïeul, défenseur de la Chrétienté comme son auguste époux, Philippe II d'Espagne. Plus tard, du côté français, l'érudit du Grand siècle, Du Cange commente la version abrégée de Pierre de Rieux avec un appareil critique centrée sur la vieille langue française, donnant à ce texte une fonction en rapport direct avec ses recherches sur la *vieille langue française*. Finalement, Saavedra, rééditant ce document historique à la vie déjà longue et complexe en transforme doublement la fonction: sous l'influence – difficile à exclure – de Voltaire, la figure de Saint Louis devient celle d'un monarque juste et bon, modèle pour les princes espagnols actuels, et le texte précédé d'un appareil critique historique minutieux – qui s'appuie souvent sur Du Cange –, également modèle, cette fois, méthodologique pour les historiens de la Péninsule devant entreprendre des recherches dans des documents médiévaux .

Pour conclure, nous voudrions insister sur le fait que l'étude de l'histoire de la traduction, en historiographie mais aussi dans tous les domaines du savoir, dans son contexte entendu au sens large que nous avons montré, est un instrument qui permet de mettre en évidence le cheminement des connaissances entre deux aires culturelles et linguistiques, le 'parcours' des méthodes de travail intellectuel ainsi que l'évolution des goûts. La réédition de la traduction du XVIe siècle, avec un appareil critique du XVIIe initialement adapté au texte français, est un exemple de la mise à profit des connaissances, des méthodes et des réalisations qui s'entretiennent étroitement de part et d'autre des Pyrénées, même si les temps de l'histoire ne sont pas toujours exactement synchrones. Il semble donc que constituer une histoire *interprétative* de la traduction est une entreprise qui peut n'être que féconde pour une meilleure connaissance des influences intellectuelles, sociales et culturelles entre les deux pays.

36. On voit une 'exhumation' semblable à celle de Saavedra par exemple, dans un texte (non venu de France) comme: 1782 Argote de Molina, Gonzalo, *Historia del Gran Tamerlan e itinerario y enarración del viage y relación de la embajada qe Ruy González de Clavijo hizo por mandado del muy poderosos Sr. Rey D. Enrique el tercero de castilla Y un breve discurso fecho por Gonzalo Argote de Molina para mayor inteligencia deste libro. Segunda impresión, a que se ha añadido la vida del Gran tamerlan sacada de los comentarios que escribió D. García de Silva y Figueroa, de su embajada al rey de Persia.* Madrid: Antonio de Sancha (BUV X-46 - 2/ 23).

ÉTUDES CRITIQUES

- Aguilar Piñal, Francisco 1981-1995 *Bibliografía de los autores españoles del siglo XVIII* Madrid:CSIC (8 vol.).
- Aguilar Piñal, Francisco 1984a «Le livre français dans la bibliothèque de Jovellanos» *Dix-Huitième siècle* 16: 405-409.
- Aguilar Piñal, Francisco 1984b *La biblioteca de Jovellanos (1778)* Madrid: CSIC, Instituto Miguel de Cervantes.
- Aguilar Piñal, Francisco 1996 *Historia literaria de España en el siglo XVIII* Madrid : ED. Trotta /CSIC.
- Bloch, Marc [1949] 1992 *Introducción a la historia* [Introduction à l'histoire] México: Fondo de cultura económica.
- Bourdé, Guy & Hervé Martin 1983 *Les écoles historiques* Paris: Le Seuil.
- Defourneaux, Marcelin 1963 *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIIIe siècle* Paris: PUF.
- Dubuis, Michel 1982 *L'Espagne et Saint-Maur. La congrégation de Valladolid dans le mouvement érudit entre 1670 et 1790* Thèse, Université de Paris.
- Dubuis, Michel 1985 «Erudition et piété. La réception en Espagne du *Traité des études monastiques* de D. Mabillon» *Foi et Lumières dans l'Espagne du XVIIIe siècle* Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 113-165.
- Estivals, Robert 1965 *La statistique bibliographique de la France sous la Monarchie dau XVIIIe siècle* Paris: la Haye: E.P.H.E.Mouton.
- García Hurtado, Manuel-Reyes 1999 *Traduciendo la guerra. Influencias extranjeras y recepción de las obras militares francesas en la España del siglo XVIII* A Coruña: Universidad, Servicio de Publicacións.
- Gomis, Alberto, Jaime Sosa, Joaquín Fernández & Francisco Pelayo 1988 *Historia natural. Catálogo ilustrado. Siglos XVIII y XIX.* Madrid: Ministerio de Educación y Ciencia.
- Grosperin, Bernard 1982 *La représentation de la France dans l'historiographie des Lumières* Lille: Université de Lille III
- Herrera, Jerónimo 1993 *Catálogo de autores teatrales del siglo XVIII* Madrid: FUE.
- Josa, Jaime 1989 *La influencia en España de las ideas científicas del naturalista Georges-Louis Leclerc, conde de Buffon* Barcelona: Universidad de Barcelona [2 microfichas, Tesis doctorales, n° 569].
- Josa, Jaime 1991 «La Historia natural de Buffon publicada por Ibarra» *Esopo* 4 (1991): 27-42.
- Lafarga, Francisco (Ed.) 1998 *La traducción en España (1750-1830), Lengua, Literatura, Cultura*, Barcelona: Universitat de Barcelona.
- Lépinette, Brigitte 1998 «Traducciones del francés en el ámbito de la historia (s.XVIII)». (Ed.: F. Lafarga) *La traducción en España (1750-1830), Lengua, Literatura, Cultura*, Barcelona: Universitat de Barcelona, 209-224.
- Lépinette, Brigitte 2001 *L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires. Histoire. Concepts linguistiques et pédagogie.* Nodus Publikationen: Münster.
- Lépinette, Brigitte 2001 *El francés y el español en contraste (s. XV-XVIII). Estudios historiográficos. Lexicografía. Gramática Traducción.* Valencia: Universitat.
- Menéndez Pidal, Ramón [1958] 1966 *El P. Las Casas y Vitoria con otros temas de los siglos XVI y XVII* Madrid: Austral.

- Mestre, Antonio 1990 «La historiografía del siglo XVIII» in *Coloquio internacional Carlos III y su siglo. Actas* T.I.Madrid: Univesidad Complutense, 21-60.
- Mestre, Antonio 1996 «Historiografía» *Historia literaria de España en el siglo XVIII* Madrid: ED. Trotta /CSIC, 815-883.
- Nava Rodriguez, M^a Teresa 1990 «Logros y frustaciones de la historiografía ilustrada española a través de los proyectos de la Real Academia española» *Coloquio internacional Carlos III y su siglo. Actas* T.I.Madrid: Univesidad Complutense, 73-90.
- Roche, Daniel 1988 *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et lumières au XVIIIe siècle* Paris : Fayard.
- Sánchez Alonso, Benito 1944 *Historia de la historiografía española: ensayo de un examen de conjunto* Madrid: Consejo Superior de Investigaciones Científicas
- Sánchez Blanco, Francisco 1999 *La mentalidad ilustrada* Madrid: Taurus.

QUE SIGNIFIE LA CATÉGORIE GRAMMATICALE DU GENRE? APPROCHE HISTORIQUE (II)

RODRIGO LÓPEZ CARRILLO - JAVIER SUSO
Universidad de Granada

1. L'ÉVOLUTION DE LA CATÉGORIE DU GENRE: DE L'INDO-EUROPÉEN AUX LANGUES ACTUELLES (FRANÇAIS, ESPAGNOL)

L'explication globale du "fonctionnement" du genre dans les langues indo-européennes¹ nous fait croire à la présence d'une motivation sémantique à l'origine de la catégorie du genre: seulement, on ne peut pas prétendre à un fonctionnement explicatif universel (dans toutes les langues primitives), puisque les degrés d'évolution de ces sociétés étaient très différents; aussi, à l'intérieur des langues indo-européennes, les attributions de genre différentes peuvent répondre à des évolutions particulières des croyances religieuses et des représentations culturelles.

En effet, si nous effectuons une analyse détaillée, nous voyons qu'il existe de nombreuses attributions de genre que paraissent ne pas correspondre aux critères généraux exposés dans l'article cité. Par exemple, Meillet indique que «l'indo-européen a eu pour l'*eau* et le *feu* deux types de noms, les uns de genre animé, masculins pour le *feu*, féminins (ou féminisés) pour l'*eau*, les autres du genre inanimé (neutre)» (1956b: 228). *Dies* (le jour, en latin) est masculin et féminin à la fois... Après une étude comparative des diverses langues indo-européennes à ce sujet, Meillet conclut que: «Inintelligible à l'époque historique, où elle n'est qu'une survivance, la catégorie du genre avait sa pleine valeur en indo-européen, c'est-à-dire dans la langue d'un peuple qui opposait d'une manière systématique et constante l'animé à l'inanimé» (ibid.: 228). Pour Meillet, la catégorie du genre est valable pour effectuer une répartition entre l'animé et l'inanimé, mais la différenciation postérieure de l'animé en féminin et masculin montre une incohérence radicale: «La différence entre le masculin et le féminin ne laisse, au contraire, presque jamais remonter à une signification définie, sauf les cas, peu nombreux en somme, où elle sert à marquer l'opposition du "mâle" et de la "femelle»...

D'autres études offrent des conclusions similaires. Jespersen signale par exemple que, dans quelques cas, l'attribution du genre (féminin/masculin) paraît posséder une justification naturelle: ainsi, la *terre* est féminin dans l'ensemble des langues indo-européennes par une métaphore avec la "mère" (voir *Gea*, la déesse mère). Mais dans bien d'autres cas, on ne peut pas arriver à une explication généralisable:

La question reste posée de savoir pourquoi on applique la même classification à tous les mots, et même là où il est impossible d'imaginer le moindre rapport avec la notion de sexe. Pourquoi par exemple le mot "pied" qui est commun à toutes les langues indo-européennes (*pous*, *pes*, *fot*, etc.) est-il toujours au masculin, alors que les mots d'origines

1. Voir l'article: "Que signifie la catégorie grammaticale du genre. Approche historique (I)", dans ce même volume. Nous publierons prochainement les deux volets suivants, réalisés sous une approche actuelle de la question.

diverses qui signifient “main” (*kheir, manus, handus, ruka*) sont au féminin? Les mots qui signifient “table”, “pensée”, “fruit”, “tonnerre”, par exemple, sont au masculin dans une langue et au féminin dans une autre. Il est absolument impossible qu’un tel chaos soit gouverné par un principe unique (Jespersen 1971: 320).

Nous pensons que la recherche d’une explication unique (due à un seul principe) des attributions du genre tient à plusieurs fondements idéologiques qui posés à priori, et qu’il faut écarter:

- a) l’homologie entre la catégorie du genre grammatical et le sexe biologique. La confusion de ces deux plans de l’analyse mène à la constatation de nombreuses incohérences. Cette confusion est héritée des premières descriptions grammaticales (effectuées à partir de la conception spéculaire de la langue, où le genre doit refléter le sexe naturel), qui emploient les adjectifs masculin et féminin (*arrenijón, masculinum; thélijón, femeninum*, dont le référent était la nature, le sexe) pour se référer à la réalité linguistique. À l’intérieur de ce cadre conceptuel, le raisonnement réalisé est le suivant: étant donné qu’elle n’est pas une catégorie “universelle”, mais qu’il existe des discordances énormes entre les langues (primitives ou actuelles) à ce sujet, la catégorie du genre est irréductible à une compréhension rationnelle, et donc ne signifie rien (voir Violi, 1987: 23).

Pour notre part, nous posons le principe contraire: il existe certainement une motivation sémantique de la catégorie du genre: elle signifie forcément quelque chose. La catégorie du genre est initialement motivée par rapport à la réalité, mais cette motivation est effectuée dans un premier stade à partir d’une vision (animiste) de celle-ci; puis c’est l’analogie interne de la langue qui se met à fonctionner par des appréhensions culturelles (à partir d’un rapprochement d’ordre métonymique ou métaphorique), ce qui produit un éloignement progressif entre les deux instances, et une discordance entre le sexe (ordre de la nature) et le genre grammatical. Exiger que le genre se couple rigidement à la nature se situe à l’intérieur d’une conception spéculaire de la langue qui est surpassée et qui ne tient pas debout. S’il existe des discordances et des évolutions spécifiques, cela ne démontre que la diversité des appréhensions sur la nature et la réalité extérieure.

- b) la non-distinction entre la langue et le discours. Le choix des mots et des énoncés, le maintien de la référence dans la catégorie de l’universel ou sa concrétion, les modalités d’appréhension du réel sont gouvernés par des effets de sens que le locuteur produit dans son discours. C’est le locuteur qui décide de réaliser une opération de l’esprit ou l’autre par sa pertinence dans une situation spécifique de communication. Si nous voyons passer un cheval au galop, nous dirons: “quel beau cheval! quelle allure!”; la distinction du genre n’intéresse pas à la situation de discours; il s’agit d’une catégorie ici non signifiante, et le nom générique est totalement approprié: le locuteur n’a pas dans son cerveau une appréhension sexuée du cheval. Bien sur, à la foire de chevaux, le vendeur dira: “voyez tous quelle belle jument!”, ou “quel beau cheval!”; la donnée sexuelle est ici nécessaire, il s’agit d’un sexe déterminé qu’on nomme.

Le principe de signification discursif est valable pour les unités de lexique, mais aussi pour les catégories grammaticales. Les fluctuations du genre dans de nombreux substantifs des langues indo-européennes peuvent s’expliquer de cette façon: l’effet de signification porté en principe par la distinction du genre (dans les noms substantifs appliqués aux animaux et à l’homme ou aux réalités ressenties comme des forces vivantes) peut ne pas coïncider avec les intentions du locuteur et la situation de communication; c’est-à-dire, que cette attribution (et cette saisie sexuée de la réalité, même au niveau métaphorique) ne s’applique pas de façon inhérente et systématique, mais selon les besoins de signification des locuteurs. Pour comprendre

la complexité des mécanismes de signification présents dans les langues, il faut savoir qu'un même objet peut être vu de différents points de vue selon les usages discursifs: par exemple, en sanscrit, "suivant qu'il était considéré comme une chose ou comme un être susceptible d'action, un même corps, l'eau, pouvait recevoir deux noms, l'un de genre neutre, l'autre de genre animé, en l'espèce, de genre féminin": *l'eau* peut être vue comme un objet inerte, et donc le locuteur utilise le genre neutre, et *l'eau* peut être vue comme un principe fécondateur, et donc le locuteur utilise le genre féminin pour s'y référer (Meillet, 1956b: 216). Cicéron s'adresse à un esclave en le désignant d'un substantif neutre (*instrumentum vocale*), exprimant par là un effet de chosification, de réduction d'une personne humaine à un simple "outil qui donne de la voix". Dans certains cas, c'est le pluriel qui indique la force vive (et alors le substantif pluriel sera de genre féminin), face au singulier qui indiquera l'objet inanimé (par exemple, en grec *üdor*). De même, en grec, chaque passion individuelle est de genre féminin, mais le nom générique est neutre (*to ménos*: force, vigueur, vie, âme...); le petit enfant, en grec (*to paidion*), de même qu'en allemand ou en anglais ancien (*child*), est de genre neutre: normalement on n'a d'intérêt à signifier le sexe des enfants que plus tard, quand commence le processus de socialisation. De même, *enfant* en français est générique, et ne porte pas de marques de l'un ou de l'autre genre. *Dies* est féminin quand il signifie la lumière, le laps de temps donné, mais il est masculin en tant qu'unité de compte. En espagnol, même aujourd'hui, les locuteurs ont le choix de se référer à la mer à travers le masculin (emploi normal), ou le féminin (les pêcheurs, les habitants des côtes qui entretiennent un rapport spécial avec la mer, en tant que génératrice de vie).

L'appréhension sexuée de la réalité est souvent une décision volontaire des locuteurs; ce n'est pas quelque chose qui s'impose aux locuteurs de l'extérieur (par la force du système linguistique), irrémédiablement: la présence des noms génériques est là pour permettre une référence globale et abstraite d'un être vivant. Les pronoms de première et de deuxième personne, au singulier (*je* et *tu*) n'ont pas de genre puisque la situation de communication le marque suffisamment (les locuteurs sont en présence l'un de l'autre), tandis que le pronom personnel de 3^e personne marque le sexe du référent. Cependant, pas dans toutes les langues: le finnois (langue non indo-européenne) n'oblige pas les locuteurs à marquer le sexe de la personne quand on utilise un pronom personnel de 3^e personne du singulier; c'est aussi le cas des pronoms de 3^e personne du pluriel, en allemand (*sie*), en anglais (*they*) ou en scandinave (*de*); le français ne marque pas le genre des pronoms de 1^e et de 2^e personne du pluriel (nous, vous), ni le genre des déterminants du pluriel (*les, des, ses, ces; nos, vos, leurs...*); l'espagnol le fait, par contre...

Ceci nous permet expliquer pourquoi certaines espèces animales ne possèdent qu'un nom générique, masculin ou féminin, sans qu'il n'existe aucune raison apparente: l'*hirondelle*, la *truite*, le *saumon*, la *grenouille*, la *puce*, la *mouche*, le *moustique*, l'*escargot*, la *panthère*, le *lynx*, le *vautour*, la *girafe*... D'autant plus si ces animaux sont fantastiques, le produit de l'imagination humaine: le *sphinx*, le *dragon*, la *licorne*, l'*hydre*... La différence de genres, qui peut intéresser les cultivateurs ou les éleveurs, n'intéresse pas les locuteurs normaux: ceux-ci laisseront échapper *un oie*, ou *un dinde*... À l'inverse, un locuteur anglophone peut transférer affectivement le genre féminin (c'est-à-dire les propriétés culturelles associées à l'idée du "féminin") aux bateaux; il peut attribuer le genre masculin au soleil, et le féminin à la lune par le même principe: il s'agit évidemment d'attributions de genre d'ordre stylistique ou rhétorique, qui peuvent passer à l'usage courant de la langue.

c) La non-séparation des périodes historiques dans l'analyse est une source énorme de méprises et de confusions. Par exemple, que le genre féminin soit associé culturellement à l'idée

de “générateur de vie” peut être valable pour les sociétés néolithiques, mais peut-être pas pour les sociétés postérieures. L'évolution des idées religieuses et des représentations culturelles peut modifier le rapport à la nature: ainsi, dans la Rome préclassique ou en Inde, les conceptions animistes se maintiennent dans un certain *statu quo*, tandis qu'en Grèce surgit une pensée profane et matérielle qui installe un tout autre rapport avec la nature, moins magique: cela peut permettre expliquer pourquoi le feu (*pür*), ou l'eau (*üdor*) sont de genre neutre, face au latin, où le feu (*ignis*) est masculin, en tant que pouvoir surnaturel qui purifie, et l'eau (*aquam*) est féminin par son pouvoir fructificateur: «la prédominance de *üdor* et de *pur* est une des marques du fait que les Grecs voyaient les choses d'une manière profane et matérielle. Leurs conceptions sont déjà modernes, et les vieilles conceptions animistes n'existaient plus chez eux qu'à l'état de traces» (Meillet, 1956b: 220).

Dans les sociétés guerrières qui surviennent à partir du V^e siècle av. J.C. (Grèce, Rome, etc.), c'est un tout autre symbolisme qui est associé au “masculin” et au “féminin”, et par là aux attributions de genres. Le principe actif est désormais le masculin, tandis que le principe passif ou récepteur est féminin. La *polis* grecque (les politiciens, les penseurs, les créateurs...) fonde une vision androcentrique de l'univers, qui est transmise à Rome, et qui se fond à l'androcentrisme religieux absolu du christianisme (surtout quand il est reconnu comme religion officielle et s'organise en Église), lequel, par le monothéisme, élimine toute divinité féminine, toute prêtresse, et rabaisse le statut social de la femme à être l'esclave de l'homme. La philosophie fera état idéologique de ce fait: ne peut être sujet que l'homme (le mâle); la femme n'est qu'objet, dépourvue de droits juridiques ou civils, d'intelligence, de pensée, voire d'âme... Et c'est le droit romain qui survit dans nos sociétés espagnole et française, à travers le code napoléonien, jusqu'à récemment. Cette représentation idéologique aura des répercussions énormes dans les langues romanes, dans le lexique, bien sûr, mais aussi, mais dans une moindre mesure, dans les catégories grammaticales.

Mais la spécificité des périodes historiques nous prévient de tomber dans des contradictions ou des anachronismes. Le “féminin” n'a pas toujours été une représentation de la réception, de la passivité, de la soumission: cette idée était absente de la mentalité des indo-européens, et surgit dans la société romaine et chrétienne. De même, c'est la poésie courtoise qui répand la représentation du féminin comme la fragilité, la grâce, l'élégance, la beauté..., idée qui possède en germe une toute autre approche du “féminin”. Aussi, il ne faut pas penser que les sociétés occidentales (à partir du Moyen Âge) possèdent une seule représentation idéologique associée au “féminin” ou au “masculin”: même si la vision chrétienne prédomine, commencent à surgir des représentations culturelles qui s'y opposent d'une façon dialectique et qui survivent le long des siècles. C'est pourquoi il est risqué de prétendre à des explications générales, valables dans toutes les langues occidentales et toutes les périodes, ou de recourir à un symbolisme sexiste omniprésent dans la langue (“sexuiseblance”), que certains auteurs (Damourette et Pichon entre autres) étendent à tous les champs sémantiques ou toutes les notions de base de la langue. Le raisonnement utilisé ne peut être que simpliste: l'énoncé “le masculin représente l'idée de grandeur, d'importance” -et en effet, les grands animaux possèdent un nom générique masculin, par exemple *un éléphant*; les grands objets sont masculins: *un bateau*, *un immeuble*- devient “tout ce qui est grand ou important doit porter le genre masculin”, en inversant l'équation. De même, l'énoncé “le féminin représente la petitesse, la fragilité...” (par exemple, *une fourmi*, *une guêpe*...) devient “ce qui est petit ou frêle doit être de genre féminin”. Alors, comment expliquer: *une baleine*, *une girafe*, *une montagne*; ou à l'inverse: *un moustique* (qui est plus petit qu'une mouche!)? C'est facile: la catégorie du genre est arbitraire et ne se soumet pas à des règles logiques. La volonté de faire rentrer la langue dans un canevas structural rigide produit de telles

appréciations et de telles distorsions. Marina Yaguello s'oppose à une telle simplification de la question (voir 1989: 99-100). L'examen de ce qui se passe dans des langues proches (les langues romanes, par exemple), ou bien dans des cultures proches (la société occidentale, par exemple) nous fait être plus modestes dans la portée des explications, et élimine toute généralisation abusive. On dit fréquemment que le soleil est masculin et la lune féminin par l'androcentrisme omniprésent dans les sociétés occidentales. Mais, en ancien anglais et dans l'allemand actuel, la lune est de genre masculin, et le soleil est féminin. Alors? Les sociétés anglo-saxonnes n'étaient pas androcentriques?

2. Le système formel du genre en espagnol et en français

Nous avons dit dans l'article antérieur que le système formel (la morphologie, la syntaxe) jouit d'une certaine autonomie face au lexique (qui traduit plus vite les représentations socioculturelles): il constitue un système dont les parties sont solidaires, et par là, les changements sont lents, et, quand ils se produisent, ils tendent à constituer des structures et des paradigmes qui sont généralisés à des cas similaires. Certaines idées circulent à cet égard, que nous voulons tout d'abord éloigner: par exemple, la tendance vers l'occultation du genre dans les langues romanes, produite par cette mentalité androcentrique qui a gommé les femmes de la sphère publique. Ainsi, en français, en espagnol ou en italien, il existe le substantif masculin est générique, les accords grammaticaux se font au moyen de la forme "masculine", etc. Il faudrait donc entreprendre une croisade contraire, pour restituer ou marquer le sexe dans tous les substantifs ou toutes les particules grammaticales.² Ce qui surprend dans ces analyses c'est que, si on parle d'occultation du genre, c'est dans l'anglais où ce phénomène est porté à son maximum, et c'est cette langue qui devrait être au premier rang des langues à "culpabiliser" d'occultation du genre; et cependant, on vénère paradoxalement le progrès de l'anglais à cet égard puisqu'il a éliminé non seulement les genres des substantifs, mais encore la catégorie du genre en elle-même.³

La tendance évolutive générale -propre à toutes les langues- a consisté à simplifier formellement les oppositions de genre héritées des stades linguistiques antérieurs, dans des proportions et avec des solutions spécifiques à chaque langue (en rapport aux lois d'évolution phonétique): l'anglais est allé plus loin dans cette tendance vers la disparition du genre. Dans les langues romanes, l'état actuel permet à n'importe quel locuteur de marquer le sexe du référent si c'est nécessaire pour la communication, ou simplement, s'il le désire. Et dans aucune langue, quelle qu'elle soit, l'évolution n'a consisté à obliger le locuteur à marquer le genre du substantif dans tous les usages.

D'après un esprit « logiciste », le système formel qui sert à marquer la catégorie du genre, dans les langues actuelles, est certainement incohérent: cette catégorie n'est pas indiquée par un seul moyen ou forme, mais par plusieurs moyens; en outre, ces moyens ne sont pas

2. Certaines propositions de féministes anglo-américaines sont le produit d'une ignorance absolue (voir Labrosse, 1996: 34): selon elles, pour éviter le sexisme linguistique, il faudrait rejeter l'usage du mot *woman*, puisqu'il est formé à partir de *man*. Or, étymologiquement, rien n'est plus faux: en ancien anglais, *man* (de même que *homo* en latin: *humanis*) désignait l'être humain en général (de là, *mankind*, l'humanité); *wif* désignait la "femme", par conséquent, *wifman* signifiait "une personne de sexe féminin"; et c'est plus tard que *man* reçoit l'acception concrète de personne de sexe masculin. Les propositions de substitution concernent aussi les pronoms *she*, *they*, *her* (et elles proposent *s/he*, *tey*...) pour éliminer la composante *he*: or, dans ces mots, le *he* est un effet optique d'orthographe, et il s'agit de mots étymologiquement différents de *he*, ne dérivant pas de cette forme-ci.

3. Elle subsiste dans les pronoms personnels de 3e personne du singulier, et dans les possessifs puisqu'il faut marquer le sexe du propriétaire d'un objet, au singulier (*her car*; *his girl-friend*), question que les langues romanes n'on jamais considéré comme nécessaire.

spécifiques de la catégorie du genre, mais partagés par d'autres catégories grammaticales. C'est l'évolution historique qui nous permet de comprendre cette situation. Dès le début, dans les langues indo-européennes, la distinction du genre masculin et féminin à l'intérieur de la catégorie de l'animé (et face aux inanimés) va être conditionnée par la possibilité réelle d'une alternance vocalique: dans certains cas, cette alternance est réalisable à partir de la création d'une différence de degré (longueur/brièveté; aperture plus ou moins grande) dans la dernière voyelle du mot (donc, dans la racine du mot): il se crée ainsi l'opposition en sanscrit *a* (masculin) face à *â* (féminin), en latin *-o/u* (masculin: *lupus, equus, caballus*) face à *-a* (*lupa, equa, caballa*)⁴...

Là où les alternances vocaliques sont impossibles (en principe), on va utiliser d'autres moyens: l'adjonction d'une désinence (masculine/féminine) au mot racine (*-tor/trix*, etc.); ou bien, la création d'un mot spécifique (*pater-mater*). Une autre solution consiste simplement à différencier le sexe à travers le déterminant, si la langue disposait de ce recours expressif (*é pais /o pais*: garçon-fille; *é portis, o portis*: veau-génisse, en grec). Les alternances vocaliques établies s'appliqueront plus tard aux adjectifs, question non-signifiante, mais simplement effet de concordance. Les moyens formels utilisés nous montrent qu'il n'existait pas d'androcentrisme dans cette première catégorisation du genre: ce n'est pas le mot masculin qui sert à fabriquer le féminin, c'est l'ensemble des deux moyens utilisés qui marque la catégorie du genre. Ce sont les grammairiens du XVII^e siècle qui instituent que le féminin se forme à partir de la forme masculine (par exemple, en ajoutant en *-e* en français ou un *-a* en espagnol, en substituant le *-o* par le *-a*, etc.), énoncé que l'on répète même aujourd'hui et dont la grammaire structurale avait déjà montré la fausseté. La catégorisation de l'individu générique (animé) a précédé normalement à la différenciation entre individu de sexe masculin et individu de genre féminin: par exemple, en latin *homo* (personne humaine) précède à la différenciation entre le sexe masculin (*vir*) et le sexe féminin (*femina*), et c'est plus tard que *vir* disparaître au profit de *homo*: c'est donc le mot sexué masculin qui a disparu, question difficile à expliquer d'un point de vue androcentrique.

Mais les possibilités d'alternance vocalique ne sont pas illimitées, et cela dans aucune langue: surtout, si l'opposition masculin/féminin entre en correspondance formelle avec la flexion des substantifs en déclinaisons et en cas, et où l'alternance vocalique pour marquer le masculin/féminin heurtait un système signifiant déjà établi. C'est peut-être le cas de *hippos*, qui signifie en grec le cheval mâle et la jument; *bos* en latin, *bous* en grec ou *gauh* en sanscrit qui désignent le boeuf et la vache; *canis* qui s'applique aux deux sexes (chien-chienne). La solution consiste alors à créer un mot pour l'animal femelle et un autre pour l'animal mâle, en instituant ainsi un système triadique, du type *homo*: animé-générique; *vir*: individu de sexe masculin; *femina*: individu de sexe féminin. Un tel système est instable car trop riche, et le terme qui désigne l'animé et celui qui désigne le mâle se confondront normalement. L'économie du langage révèle dans ce cas que dans les sociétés romaine, moyenâgeuse et moderne c'est l'homme (le mâle) qui est devenu le centre agissant, et aussi devient-il le prototype de l'espèce.

Un problème similaire se présente dans le cas des mots qui désignent des êtres animés créés directement sous un nom féminin (les noms des arbres, les forces de la nature, certains animaux,

4. Ceci dit, certains substantifs en *-a* se réfèrent à des hommes (*poeta, scriba*-secrétaire, *incola*-habitant, *nauta*-marin, *agricola*-agriculteur, *pirata, conviva*-convive...); certains noms terminés en *-us* ou en *-er* (2^e déclinaison) sont féminins: *alvus*-ventre, *humus*-sol, les noms d'arbres terminés en *-us*, et les noms de villes ou de régions dérivées du grec; quant à la 3^e déclinaison, de nombreux substantifs terminés par *-us, -inis, -ma, -er, -al, -ar, -or...* sont féminins. Et les substantifs de la 5^e déclinaison (*-es*) sont tous féminins (sauf *dies*, qui a les deux genres, étant masculin généralement au singulier). L'évolution postérieure du latin va agrandir les incohérences de ce système.

etc.). Leur forme ne rentre pas en principe dans un système d'alternance vocalique, et les mots hérités peuvent prêter à des confusions formelles, ainsi *fagus* (le hêtre) est féminin, face aux mots en *-us* normalement masculins. Dans de nombreux cas, en latin et en grec, le nom générique de l'animal est féminin: c'est le cas de *uespa* en latin (guêpe), *formica*, *vipera*, *bestia*... Parfois aussi, ces noms féminins peuvent rentrer dans un système binaire: c'est le cas de l'opposition arbre (féminin)-fruit (neutre); force agissante (féminin)-produit (neutre): nous avons ainsi *pirus* (féminin, poirier) face à *pirum* (la poire, neutre); *malus* (féminin, un pommier) face à *malum* (une pomme). Il n'existe donc pas en latin une seule forme qui indique le féminin (ce qui semble gêner les esprits « logicistes »), d'autant moins si nous considérons l'ensemble de la langue: la terminaison *-a* indique aussi le neutre pluriel; la terminaison en *-u* marque l'ablatif (même pour des mots de genre féminin ou neutre)...

Quant aux adjectifs, la présence d'adjectifs "épïcènes" (dont la forme est commune aux genres masculin-féminin) produit généralement une énorme perplexité: pourquoi cette anomalie dans la logique d'un système de concordance? Ce phénomène se retrouve dans langues modernes, comme c'est le cas de *sage* en français ou de *verde* en espagnol. Leur nombre n'est pas très nombreux en latin, mais il faut dire qu'il s'agissait d'adjectifs très utilisés: *grandis*, *prodis*, *fortis*, *dulcis*, *suavis*, *albis*, *ferox*... L'examen de cette liste nous suggère l'explication hypothétique suivante: il s'agissait d'adjectifs qui s'appliquaient de façon prioritaire à des animés, face aux adjectifs type *bonus, a, um*, qui pouvaient s'appliquer aussi à des objets inertes, des produits. C'est-à-dire que l'adjectif n'avait aucun besoin d'indiquer le genre puisque le substantif l'indiquait de façon inhérente... Il faut dire que le principe de la concordance n'est établi qu'avec Aristote: l'adjectif n'est pas une partie autonome du discours, mais dépendante du substantif, et il doit donc s'aligner formellement en genre et en nombre avec le substantif. Ce principe sera recueilli par les grammairiens alexandrins, puis par les grammairiens latins (Donat, Priscien) et, aux XV^e et XVI^e siècles, par les grammairiens des langues vernaculaires. Les langues germaniques possèdent une logique différente à ce sujet.

La catégorie du genre en latin -déjà pleine d'incohérences quant à la forme- est complètement bouleversée dans son évolution vers les langues romanes actuelles: en effet pratiquement toutes les voyelles finales se sont transformées ou bien ont disparu, emportant par là le système d'oppositions qui existait en latin. Les langues romanes ont dû ainsi, au fur de l'évolution, recréer un autre système de marques formelles.

Par exemple, en espagnol:

- A. Dans les substantifs qui se réfèrent aux êtres non animés, le genre, arbitraire d'un point de vue synchronique, est conditionné par la synchronie (l'héritage du latin), mais aussi par «la fuerza integrante de la estructura formal, haciendo femenino al sustantivo inanimado que acaba por *-a*, como *bicicleta*, y masculino al que termina por *no -a*, como *delco* y *canal*» (Lamíquiz, 1987: 129). Ces deux conditionnements (diachronie, structure formelle) maintiennent cependant des rapports dialectiques: on trouve des noms féminins terminés en *-o* (*mano*, *dinamo*, *nao*...), et des masculins terminés en *-a* (*tranvía*, *planeta*, *cometa*...). De même, des raisons d'euphonie imposent un déterminant (article) de forme masculine lorsque les mots féminins commencent par une voyelle *-a* accentuée, en créant une illusion phonétique de substantif masculin (*el arca*, *el alma*...); cette illusion fonctionne même à rebours: de nombreux locuteurs penseront que *el aceite* est féminin...
- B. Dans les substantifs qui se réfèrent à des êtres animés (des personnes humaines et des animaux), il faut ajouter un troisième type de conditionnement, le conditionnement sémantique. En espagnol, l'évolution historique a constitué une opposition formelle *-o* (masculin, son dans lequel converge le *o* latin et le *u* bref latin) face à *-a* (féminin, qui se

maintient dans l'évolution du latin vers l'espagnol), qui s'étend au pluriel avec *-os/as*. Mais ce système montre à son tour de nombreuses incohérences:

-de nombreux substantifs féminins ne terminent pas par *-a*, mais ils se construisent à travers l'opposition d'un suffixe, par exemple: *-tor/-triz* (*institutz*);

-on a hérité de termes spécifiques qui articulent une opposition masculin/féminin (*padre/madre*),

-de nombreux substantifs ne terminent pas par *-o*, mais par *-a*: *ciclista, automovilista*...; par *-e*: *hombre, presidente*..., et d'autres sont épiciens (*juez, estudiante*...), c'est-à-dire, aucune allusion sexuée n'est faite quant à la personne-référent.⁵ Dans ces cas, la marque du genre est accomplie par le déterminant, si besoin est de le faire.

Essayer de régulariser cette situation au nom de la cohérence logique du système (féminin = toujours *-a*), en réduisant la variété d'options à une seule (l'opposition *-o/-a*) équivaut à éliminer les conditionnements diachronique et formel (inhérents à tout système linguistique), et fait tomber les partisans de cette réforme dans le contresens de s'ériger en maîtres ou législateurs du langage (ce qu'ils reprochent d'autre part aux puristes du XVII^e siècle). Cette proposition ne peut provenir que d'une réédition du platonisme spéculaire, qui voudrait rétablir une motivation hypothétiquement naturelle entre le sémantique d'un mot (son signifié) et son enveloppe sonore (son signifiant).

C. Le genre neutre se confond avec le masculin (*-um/-us* évolue vers *-o* en espagnol; en français toute voyelle finale disparaît sauf *-a* qui se transforme en [e]), et l'on perd toute référence formelle par rapport au genre inanimé.⁶ Pour compliquer les choses, une série de mots neutres très utilisés au pluriel en tant que collectifs vont passer aux langues romanes, se confondant avec les terminaisons en *-a* en espagnol (créant ainsi une illusion générique féminine) ou en *-e* muet en français.

En espagnol, les lois de l'évolution phonétique et la présence d'une tendance dynamique systémique (Lamíquiz, 1987: 129) ont produit la situation suivante: le fonctionnement du genre se marque de façon prioritaire à travers l'opposition *-a* et *non -a*. Ainsi, il s'est produit dans la conscience des locuteurs une forte assimilation entre un phénomène formel largement majoritaire et l'indication du genre féminin. La force du paradigme de la concordance du féminin (en *-a*) est telle qu'elle s'exerce non seulement sur les adjectifs, mais sur les substantifs eux-mêmes: une opposition dans la langue parlée entre *presidente/presidenta* n'est explicable qu'à travers cette optique. Pour l'exprimer d'une façon synthétique:

La marca morfológica del género, que señala en discurso esa oposición, es *-a/-o*, o bien *-a/-0*, según el condicionamiento formal evolutivo. La regla que expresa la tendencia estructural de la lengua, puede formularse en dos direcciones como tan oportunamente hace A. Badía Margarit: onomasiológicamente, los sustantivos femeninos tienden a adquirir la marca morfológica *-a*; semasiológicamente, se tiende a interpretar como femenino los sustantivos terminados en *-a* (Lamíquiz, 1987: 129).

5. À cet égard, Amado Alonso y P. Henríquez (1971: 63) font le commentaire suivant: "La vieja gramática ha llamado a estos nombres epicenos con la idea de que la misma forma significaba los dos sexos del animal. Esta explicación ya no satisface, porque cuando decimos, por ejemplo, la *pulga*, designamos al insecto sin alusión alguna al sexo. No es que valga para los dos sexos; es que no se hace referencia al sexo. La explicación sexual del género gramatical está justificada históricamente. La doble forma de algunos pocos nombres de animales (*ciervo* y *cierva*, *gallo* y *gallina*) es muy poco antigua, pues no existía en latín arcaico de cuatro siglos antes de Cristo. Antes estos nombres eran solo masculinos» (c'est-à-dire, épiciens). Dans ces cas, l'origine d'un tel substantif provient de la désignation d'une fonction, d'une charge, ou d'une profession (*X es juez, estudiante, policía* - en français: *gent d'arme*), ce qui empêchait la différenciation générique par cohérence sémantique (et non pas par un désir d'occultation "sexiste": le travail est le même quel qu'il soit le sexe de la personne qui effectue le travail!

6. En espagnol et en français, le genre neutre se maintient seulement dans quelques pronoms (*esto, eso, aquello, lo; ce, cela, ceci, le...*).

Quant au français, l'évolution phonétique (perte de *-o* final et l'évolution du *-a* latin vers [e], par exemple) laisse un éventail très grand quant aux marques de féminin pour les substantifs ou les adjectifs dans le code oral. Le féminin peut en effet être marqué par les moyens suivants (autant pour les adjectifs que les substantifs):

- la prononciation de la consonne finale du mot; étudiant-étudiante: *etydiâ-etydiât*; haute-haute: [o]-[ot]).
- des suffixes spécifiques (*chasseur, chasseresse; empereur, impératrice; flatteur, flatteuse*);
- l'élimination de la nasalisation + prononciation de la consonne finale (*fin, fine; copain, copine; partisan, partisane; un, une*);
- modification de l'aperture de la voyelle et l'ajout d'une consonne (ouvrier-ouvrière: *uvRije / uvRijER*; dernier, dernière: *dERnje / dERnjER*);
- finale vocalique face à finale consonantique (*mou, molle; vieux, vieille; beau, bel; frais, fraîche*)...
- de nombreux termes de métier sont épïcènes puisqu'ils terminent par *-e* muet: c'est le cas de *ministre, juge, maître*... La discrimination du genre doit se faire donc à l'aide d'un déterminant ou d'un suffixe. De même, de nombreux adjectifs sont "épïcènes", surtout dans le code oral: terminés par *-e* muet (type *large, riche, sage*..., invariables aussi dans le code écrit); terminés par une voyelle (*-u, -e* fermé, *-i*: type *adoré, nu, fini*); terminés par certaines consonnes qui ne souffrent aucune transformation à l'oral (*royal, royale; cruel, cruelle*...)

En français, on ne peut pas dire que le final en *e* muet marque formellement les substantifs du genre féminin, étant donné que ce final est très courant, même dans des substantifs masculins. D'autre part, la marque du féminin devient redondante dans de nombreux cas: elle peut être présente dans le déterminant (alternance: le-la, un/une, ce/cette... en français), dans l'adjectif et dans le substantif: "ce petit garçon" s'oppose ainsi à "cette petite fille" dans les trois termes.. La marque du genre est souvent une question du code écrit en français.

Ainsi, par rapport à l'espagnol, il n'existe pas un paradigme du genre féminin en français, ou du moins similaire quant à sa force dans la conscience linguistique des locuteurs français: ceux-ci admettront plus facilement des "déviation" formelles (ou des marques multiples) dans la question du genre, face aux locuteurs espagnols qui voudront essayer d'étendre la logique du système à l'ensemble de la langue (*-o* et *-o* pour tous les masculins; *-a* pour tous les féminins). Finalement, il faut tenir compte de l'histoire linguistique concrète de chaque pays, si nous voulons comprendre le fonctionnement de la catégorie du genre: c'est-à-dire, les interventions du dehors que chaque langue a souffertes, ou bien les réglementations auxquelles elle a été sujette, à travers les grammairiens, les penseurs, les philologues, les écrivains, l'Académie de la langue, l'Etat lui-même (les ministres, les juges, etc.). C'est avec ces précautions qu'on peut se permettre une approche de la catégorie du genre dans l'espagnol et le français modernes, ce que nous ferons dans un prochain article.

BIBLIOGRAFÍA

- ALONSO, A; ENRÍQUEZ UREÑA, P. (1971) *Gramática castellana. Segundo curso*, Buenos Aires, Losada.
- BAYLON, Ch. (1996) *Sociolinguistique. Société, Langue et Discours*, Paris, Nathan.
- BAYLON, Ch; FABRE, P. (1973) *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
- BRUNOT, F. (1926) *La pensée et la langue*, Paris, Masson et Cie, 2^e éd.
- CATALÁ GONZÁLVES, A.V.; GARCÍA PASCUAL, E. (1995) *Ideología sexista y lenguaje*, Barcelona, Octaedro.

- CHESNEAU, A. (1996) *La Grammaire, code ou sens?* CRPD de l'Académie de Grenoble.
- DAMOURETTE, J.; PICHON, E. (1911-27) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 2 volumes.
- DAUZAT, A. (1943) *Le génie de la langue française*, Paris, Payot.
- DONZÉ, R. (1967) *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Berne, Ed. Francke.
- GARCÍA MESEGUER, A. (1977) *Lenguaje y discriminación sexual*, Barcelona, Montesinos.
- JESPERSEN, O. (1971) *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard. Ed. original, 1924.
- LAMÍQUIZ, V. (1987) *Lengua española. Método y estructuras lingüísticas*, Barcelona, Ariel.
- MARTINET, A. (1956) "Le genre féminin en indo-européen", *Le Français Moderne*, 4.
- MEILLET, A. (1905-1906) "Comment les mots changent de sens", *L'Année Sociologique*, 230-271. -(1956a) "Le genre grammatical et l'élimination de la flexion", *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève, Slatkine, pp. 199-210. Ed. original en *Rivista di Scientia*, vol. XXV (1919), n° LXXXVI, 6.
- (1956b) "La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes", *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève, Slatkine, pp. 211-229. Ed. original en *Rivista di Scientia*, vol. XXV (1919), n° LXXXVI, 6.
- VENDRYÈS, J. (1986) *Le langage*, Paris, A. Michel. Ed. original, 1929.
- VIOLI, P. (1987) "Les origines du genre grammatical", *Langages*, 85, 15-34.
- YAGUELLO, M. (1989) *Le Sexe des mots*, Paris, Belfond.

TAUTOLOGIES, TRUISMES ET LAPALISSADES¹

MONTSERRAT LÓPEZ DÍAZ
Universidad Santiago de Compostela

« M. le baron était un des plus puissants seigneurs de la Westphalie, car son château avait une porte et des fenêtres » (Voltaire, *Candide ou l'optimiste*).

1. LES PROBLÈMES TERMINOLOGIQUES

Le but de cette communication est de tenter de jeter un peu de lumière sur les problèmes de définition posés par les notions de tautologie, de truisme et de lapalissade, d'abord entre elles et ensuite dans l'amalgame de termes qui circulent autour tels que pléonasme, synonymie, cliché, lieu commun, stéréotype et proposition analytique et qui, tout autant à première vue qu'à en croire certaines définitions des dictionnaires ou encore la littérature scientifique à leur sujet, ne paraissent pas facilement dissociables, d'autant plus que tautologie est un concept qui peut être pris sous l'optique tantôt logique, tantôt rhétorique, tantôt linguistique.

C'est ainsi qu'on a pu dire que la tautologie est aussi dénommée lapalissade, qu'elle est un type de truisme, que tautologie est synonyme de proposition analytique, ou encore que truisme et lieu commun sont équivalents.² Nous allons donc brièvement rappeler les problèmes de définition posés par ces termes qui se chevauchent en partie, afin d'examiner par la suite les aménagements éventuels qu'il faut prendre en compte et de tenter de restreindre le domaine d'emploi qui revient à chacun d'eux.

1.1. Tautologie, pléonasme et synonymie

Comme figure ou comme défaut de style, tautologie fait double emploi avec les notions de reduplication synonymique et de pléonasme. Le TLF,³ par exemple, définit la tautologie au sens stylistique comme un « procédé rhétorique ou une négligence de style qui consiste à répéter une idée déjà exprimée, soit en termes identiques, soit en termes équivalents ».

Les rhétoriciens font d'habitude la distinction entre le pléonasme, constitué d'un syntagme formé de deux éléments qui ne se trouvent pas sur le même plan syntaxique (*le jour d'aujourd'hui, prévoir à l'avance, descendre en bas*) et la répétition synonymique, qui en revanche situe au même niveau les termes ayant la même fonction (*porter la responsabilité pleine et entière, vente faite et consommée, être sûr et certain*), bien que son caractère soit aussi redondant et par voie de conséquence, pourrait-on dire, pléonastique.⁴ Il semble bien que les

1. Recherche menée avec l'appui du programme PGIDT01PXI20407PR.

2. Cf. Bacry (1992 : 226), Grunig (1990 : 101), Martin (1992 : 24), Meyer (1982 : 54), Rey-Debove (1998 : 42), Schapira (1999 : 119-121).

3. Trésor de la langue française.

4. Cf. Bacry (1992 : 109).

effets discursifs soient identiques dans un cas et dans l'autre du fait que les tours se caractérisent par la présence de plusieurs mots contenant les mêmes informations. La répétition s'avérant inutile, ces groupements de termes sont ressentis comme redondants; ce qui n'est pas le cas pour les tautologies, où de façon explicite ou implicite il y a un rapport prédicatif.

1.2. Tautologie, logique classique et logique moderne

Par ailleurs, la tautologie au sens de la logique classique « est une proposition identique dont le sujet et le prédicat sont un seul et même concept exprimé ou non par un même mot », dit le TLF. De ce type seraient les exemples *Une femme est une femme* ou *Puisque c'est vrai, ce n'est pas faux*. Au sens de la logique moderne, par une extension de sens, « la tautologie est une proposition complexe qui reste vraie en vertu de sa forme seule », c'est-à-dire en toutes circonstances, « quelle que soit la valeur de vérité des propositions qui la composent », toujours selon le TLF. En seraient des exemples *Ou bien il pleut ou bien il ne pleut pas* et *Je suis une femme ou je suis un homme*. Si l'on s'en tient strictement à la logique, qui tente uniquement d'articuler langage et vérité, ces propositions sont circulaires mais indiscutables. La tautologie désigne donc une phrase qui n'apporte aucune information et qui ne tolère pas la négation (**Une femme n'est pas une femme, *Puisque ce n'est pas vrai, ce n'est pas faux*) au risque de tomber dans la contradiction.

Sous l'optique de la logique, il s'agit d'un raisonnement en cercle vicieux qui ne fait que démontrer ce qui était déjà admis au départ et dont l'exception est impossible. C'est pourquoi la tautologie est aussi confondue avec les propositions analytiques, lesquelles, comme on sait, n'admettent pas d'exception non plus.

1.3. Tautologie et proposition analytique

Les propositions analytiques sont, elles aussi, vraies par définition, en vertu de leur contenu, et n'ont pas besoin d'être vérifiées par l'expérience. Ainsi, que l'on prenne les propositions analytiques : *Les chimpanzés sont des singes ; L'homme est un mammifère*, ou les tautologies : *Ou bien il pleut, ou bien il ne pleut pas ; Puisque c'est vrai, ce n'est pas faux*, nul doute que les unes et les autres sont indiscutables, étant donné que la forme de la phrase est telle que même sans confronter ce qui est dit avec le monde extérieur il y a une certitude de vérité.

Sous un angle strictement logique, nous présumons qu'en général les propositions analytiques impliquent un contenu non répétitif et portent une information inhérente à leur caractère de définitions. Ayant une valeur explicative, elles mettent en relation des concepts différents, alors que les tautologies restent circulaires, et par conséquent vides d'information. Il y a donc des propositions analytiques comme celles que nous venons de voir qui ne sont pas tautologiques ; même s'il y en a d'autres qui peuvent l'être, telles que la phrase *Les mères sont des femmes*, qui est une prédication possédant les caractéristiques de la définition, mais difficilement reconnue par les usagers autrement que comme une évidence. Dans les tautologies non formelles (du type X=Y), décider s'il y a apport d'information ou non paraît en somme une affaire d'intuition ou, ce qui revient au même, une décision du décodeur.⁵

Par conséquent, l'ajout cognitif ou son absence pourrait en principe les séparer, à tout le moins dans la plupart des cas.⁶ En fin de compte, la différence réside à notre avis dans la

5. Cf. Frédéric (1981 : 317-318) et Rey-Debove (1998 : 34).

6. « Les phrases analytiques sont loin d'être toujours vides de contenu », dit R. Martin (1985 : 41).

perception que l'on a de la définition donnée. De ce fait aussi, certains linguistes sont allés jusqu'à envisager la définition de dictionnaire comme tautologique ; ce qui paraît à l'évidence abusif.

Bien que l'on range normalement parmi les phrases analytiques la tautologie formelle du type $X=X$ (*Une femme est une femme*), elle n'en reste pas moins indépendante des connaissances et de la compétence de chaque individu puisque, à la différence de la définition, il est incontestable qu'identifier X avec lui-même n'exige aucun savoir sémantique.

Il est clair que toutes les propositions analytiques ne sont pas tautologiques en ce qu'elles disent quelque chose du monde ; et ce serait une simplification grossière que de considérer sans plus les définitions comme des tautologies.

1.4. Tautologie et cliché

Si l'on prend la tautologie du point de vue linguistique, devant un énoncé comme *Un sou est un sou* les locuteurs sont loin d'éprouver une simple répétition de termes avec un manque de signification et d'information corrélatifs. L'exemple mentionné illustre d'ailleurs un cas de tautologie lexicalisée à force d'être usée. Dans beaucoup de cas effectivement les tautologies se sont figées en raison d'un usage récurrent et deviennent des formes phrastiques précodées. Ainsi, la signification qu'on leur attribue est préalable à leur emploi discursif, telle qu'elle se dégage des exemples suivants : *Un sou est un sou* (= un sou, c'est peu, mais c'est mieux que rien), *Les affaires sont les affaires* (= dans les affaires on ne pense qu'au profit), *Chez moi, c'est chez moi* (= chez moi je fais ce que je veux), *Le devoir, c'est le devoir* (= le devoir a la priorité).

Signalons que nous nous trouvons là face à de vraies tautologies ; et du fait que les énoncés sont figés il s'agit de clichés du même type que ceux constitués par des expressions telles que *vivre d'amour et d'eau fraîche*, *être heureux comme un roi*, *se sentir comme un poisson dans l'eau* ou *geler à pierre fendre*. La liaison avec les clichés ne paraît donc juste que dans le cas des tautologies lexicalisées.

1.5. Tautologie, stéréotype et lieu commun

Dans le même ordre d'idées, on a mis aussi les notions de stéréotype et de lieu commun sur le compte des tautologies. Lors d'un échange conversationnel réel, si l'on prend l'exemple tautologique *Une femme est une femme*, on saisit certainement de façon différente SN1 et SN2. On ne peut qu'être d'accord sur le fait que SN1 a un sens neutre et objectif (« femme » est pris comme être vivant de sexe féminin), alors que SN2 est tributaire du contexte et le cas échéant de la situation. Aussi, en dehors de ceux-ci, son sens est-il beaucoup plus flou.⁷ Cela étant, dans une situation de communication donnée on s'accorde à donner à SN2 un sens parfaitement univoque.⁸ R. Martin, tout en rappelant qu'il faut faire le départ entre l'analyse linguistique et l'analyse logique, a envisagé l'énoncé ci-dessus de la façon suivante :

7. Les auteurs parlent en général de connotation (Frédéric, 1981 : 320) ou de sèmes afférents (Rastier, 1987 : 143).

8. Pour preuve le dialogue suivant :

« En chemin de fer, j'avais à côté de moi un peintre.

Oh ! un homme élégant, très bien mis, un homme du monde.

—Oui, mais il voyageait en troisième.

—Vous savez, un peintre est un peintre.

—Oui, mais une troisième est une troisième. »

J. Paulhan (*Entretien sur des faits divers*, Paris, Gallimard, 10e éd., 1945, 142-145), cité d'après Frédéric (1981 : 321).

La phrase *Une femme est une femme* n'apporte, en toute rigueur, aucune sorte d'information. Du moins dans une logique binaire. Mais en fait la seconde occurrence du mot *femme* est un usage sélectif. Elle se rapporte à telle propriété, variable selon les contextes, typique du comportement féminin: besoin de plaire, propension à la rêverie, goût de la vertu, que sais-je? Peu importe la qualité ainsi focalisée. L'essentiel est dans cette possibilité extraordinaire que possède le langage naturel de sélectionner, dans le sens du vocable, ceux des traits que momentanément le discours requiert (1992: 169).

Il est certain que l'analyste confronté à un énoncé tautologique de ce type peut le juger de prime abord comme parfaitement redondant, ensuite il va sans doute l'appréhender comme significatif -qu'il soit censé être banal ou non- par le biais de la mise en avant d'une caractéristique, en l'occurrence dévolue à la femme. Il en va tout autrement pour le sujet parlant dans une situation de communication particulière, pour qui l'énoncé tautologique assumera dès le départ une signification pleine, et le comprendra sans tergiverser.

À ce titre, du point de vue pragmatique, tenant compte des circonstances de locution, l'interprétation de SN2 sera dictée par la situation discursive. Du reste, on dégage aisément deux modes de fonctionnement pragmatique de ce groupe nominal ainsi que l'a remarqué Charlotte Schapira:⁹ soit de façon appréciative, si l'on vise des propriétés laudatives attachées d'ordinaire au concept de femme ; soit de façon dépréciative, si l'on choisit des propriétés péjoratives qu'on peut aussi lui attribuer.

Dans un cas on mettra en valeur par exemple la douceur, le charme, la sagesse ; dans l'autre ce sera l'inconstance, le bavardage ou la méchanceté. Et là nous trouvons les stéréotypes qui, par une activité de généralisation et de réduction,¹⁰ étayent la réputation sociale de la femme sur une échelle qui situe la valorisation neutre entre deux pôles opposés. On voit comment l'énoncé tautologique est sous-tendu par des images préconçues de la femme, mélioratives ou péjoratives,¹¹ et par là même par des lieux communs, qui préconisent soit que la femme personnifie le savoir-faire, la grâce et le bien, soit qu'elle représente la cruauté et le mal.¹² Mais ni les stéréotypes ni les lieux communs ne sont pour autant eux-mêmes tautologiques : il y a tout simplement certains énoncés tautologiques qui sont étayés par ceux-là.

1.6. *Truisme et lapalissade.*

Pour ce qui est des concepts de truisme et de lapalissade, le truisme est défini par le TLF comme « une vérité trop évidente pour devoir être énoncée » et la lapalissade comme « une affirmation ou réflexion naïve par laquelle on exprime une évidence ou une banalité ». Le dictionnaire va jusqu'à les taxer de synonymes en raison de leur caractère évident, si bien que les termes se rapprochent en ce qu'il s'agit du bon sens partagée par quiconque. Par ailleurs, ces définitions mettent à l'honneur la façon dont le message contenant le truisme ou la lapalissade est reçu et comment on le juge. Et là nul doute que ce n'est pas seulement la compétence linguistique qui est à l'œuvre, mais aussi le savoir culturel. La différence réside à notre avis dans le fait que le truisme reflète une évidence tout court, c'est-à-dire une vérité qui est sans portée dans le discours, alors que la lapalissade apparaît de surcroît comme une

9. Cf. Schapira (1999, 121-122).

10. Cf. López Díaz (2000 : 211-212).

11. La liste de tautologies à interprétation fréquemment ambivalente, positive ou négative, serait longue : elle embrasserait non seulement le sexe (Un homme est un homme) ou l'âge (Un adolescent est un adolescent), mais aussi entre autres les métiers (Un chauffeur de taxi est un chauffeur de taxi) ou les nationalités (Un Japonais est un Japonais).

12. Les duos de la femme tendre et innocente et de la femme maléfique sont bien attestés par exemple dans le cinéma et dans la littérature, y compris les contes pour enfants.

évidence qui frôle le ridicule et qui par là même fait éclore l'humour. Bacry signale à ce propos que la lapalissade apparaît quand le truisme « présente un caractère naïf, involontaire ou humoristique » (1992 : 227).

Un exemple prototypique qui a donné le nom de lapalissade tel que *Monsieur de la Palice, un quart d'heure avant sa mort, était encore vivant* témoigne du caractère niais de celle-ci, tout comme les déclarations anodines que nous avons trouvées çà et là, qualifiées de façon et d'autre mais pas forcément de lapalissades : *Mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade*;¹³ *On ne fait pas briller ses lunettes avec du cirage noir*;¹⁴ *Sitôt qu'il fut son mari, elle devint son épouse* ; *Pour la marche, le plus beau chapeau du monde ne vaut pas une bonne paire de chaussures* (Pierre Dac);¹⁵ *On part du principe que plus les choses sont simples, moins elles sont compliquées* (San Antonio).¹⁶

En revanche, la banalité du truisme est à notre avis perçue autrement car elle manque a priori de ce grain humoristique ainsi qu'il se dégage des exemples suivants: *Tous les gagnants tentent leur chance* ; *Les paresseux n'aiment pas le travail* ; *Si on est deux on fait un couple*. Encore faut-il que le contexte s'y prête.

Nous n'ignorons pas que la frontière entre truisme et lapalissade n'est pas nette et que tout le monde ne juge pas forcément le message de la même façon. Cependant elle nous paraît utile à plusieurs égards. C'est pourquoi nous soutenons que dans le discours, la tautologie est informative et le truisme ne l'est pas. Quant à la lapalissade, elle n'est pas informative non plus et elle ajoute, en outre, le côté risible de la simplicité.

Si on examine la logique des énoncés que nous venons de mentionner, truismes et lapalissades dans bien des cas rappellent la tautologie par leur caractère d'affirmations indiscutables auxquelles on ne peut que donner son assentiment. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on affirme hâtivement que la tautologie est un truisme ou que la tautologie est une lapalissade, on fait des généralisations approximatives, étant donné qu'à y regarder de près seulement certaines tautologies peuvent l'être. Ce sont les cas où dans le discours seule la vérité de l'énoncé compte et où l'information est tenue en marge. Des énoncés tautologiques tels que *Ou bien il pleut ou bien il ne pleut pas* ; *Je suis une femme ou je suis un homme* lors des emplois discursifs peuvent s'avérer des truismes, s'ils n'apportent pas d'information réelle. Et on pourrait même dans certaines situations les cataloguer de lapalissades, si, le cas échéant, ils constituent des assertions perçues comme ridicules. Signalons aussi qu'en discours des propositions analytiques comme *Les chimpanzés sont des singes*, *L'homme est un mammifère*, à l'instar des truismes, peuvent être dépourvues d'un but informatif clair.

Même les énoncés tautologiques du type X=X (*Un livre est un livre*), lorsqu'ils apparaissent isolés, proclament des évidences criantes¹⁷ (un livre est un livre et rien d'autre), mais cela n'est pas normalement le cas, étant donné qu'on parle pour communiquer quelque chose et non pas pour ne rien dire.

On a aussi l'intention de signifier quand on verbalise ce qui apparemment va de soi ; à telle enseigne que d'habitude, si on dit *Il pleut* quand il pleut effectivement et que les deux interlocuteurs en sont conscients, l'énoncé est loin d'être ressenti comme un truisme ; au contraire, l'expérience montre que dans une situation pareille il est ascriptif et vise souvent un

13. L'exemple apparaît dans Kerbrat-Orecchioni (1986 : 207).

14. Exemple emprunté à Hesbois (1988 : 241). C'est la déclaration d'un personnage de *La Cantatrice chauve*.

15. Cet exemple et le précédent apparaissent dans Hesbois (1988 : 235 et 242).

16. Exemple pris de Bacry (1992 : 228).

17. Cf. Frédéric (1981 : 321).

acte illocutoire d'avertissement (tu devrais prendre un parapluie, fais attention à ne pas glisser, ...) ou autre.

2. ÉTUDE DE CAS

Nous avons constitué un corpus à partir de situations de communication réelles : les exemples sont pour la plupart du discours publicitaire, mais aussi politique et d'échanges conversationnels spontanés. Ils attestent nettement la différence que nous avons établie entre tautologie, truisme et lapalissade.

2.1. Quelques tautologies

Lors de deux conversations différentes nous avons entendu deux prédications d'identité, du type $X=X$, à l'un des interlocuteurs que nous nommerons A:

(1) A- Si je te vois plus tard, je te vois plus tard, sinon à la prochaine fois.

Et, dans la circonstance, l'interlocuteur de comprendre que si on se voit plus tard, on continuera à discuter, sinon ce sera une autre fois. De même :

(2) A- L'Argentine maintenant est toute proche. Ce n'est plus le bateau. L'avion, c'est l'avion.

L'interlocuteur se fait l'idée qu'autrefois on s'y rendait en bateau et que le trajet était long de quelques jours, alors que maintenant l'avion y arrive en quelques heures. On le voit, les deux exemples sont à même de montrer que dans le premier cas l'interprétation de la tautologie est redevable de la situation, alors que dans le deuxième elle l'est plutôt du contexte.

L'exemple publicitaire suivant répond au schéma de l'équivalence $X=Y$:

(3) Sophie et sa fille Élodie.

Une mère, une fille, deux femmes (vêtements Comptoir des Cotonniers)

c'est-à-dire qu'une mère et une fille sont deux femmes, que l'on voit d'ailleurs sur une photo enlacées et têtes appuyées l'une contre l'autre: la mère frôle la cinquantaine et la jeune fille a une vingtaine d'années. Nul doute qu'il s'agit de deux femmes: une jeune femme et une femme mûre. Et on sera bien d'accord qu'en réalité la publicité ne veut pas signifier objectivement que « deux femmes » signifie deux êtres de sexe féminin, mais deux femmes qui partagent la même marque, les mêmes habits, les mêmes goûts, etc. C'est le discours publicitaire qui convoque l'interprétation. Par ailleurs, on exploite de cette façon le lieu commun de l'éternelle jeunesse reflétant une image stéréotypée de la femme sans âge.

D'autres tautologies ressortissent au schéma X sera toujours X :

(4) *Un Hom sera toujours un Hom*¹⁸ (sous-vêtements masculins Hom)

(5) Chaumet sera toujours Chaumet (joaillier Chaumet)

Il n'y a pas de difficulté à faire un raisonnement implicite reconstituant l'ordre des propositions inscrites dans l'énoncé: *sera toujours* implique *est actuellement*. En conséquence, nom propre et substantif confondus, *un Hom(me) est un Hom(me) et le restera toujours et Chaumet est Chaumet et le sera toujours*.

Le cadre publicitaire oriente en bonne partie le sens à donner à ses messages, tributaires du contexte et de la situation de communication créés par l'image, ainsi que de nos idées reçues. Et les paraphrases de ces deux énoncés pourraient correspondre à: *un homme quelconque habillé en Hom sera toujours l'homme par antonomase et la maison Chaumet restera toujours le haut de gamme*.

18. On joue sur l'homophonie de la marque *Hom* et du substantif *homme*.

Tout bien considéré, le message ne dit rien qu'on ne puisse imaginer. Si le premier nom propre renvoie sans détour à la marque, le deuxième est là pour suggérer qu'elle est la meilleure. Pourrait-il en être autrement? S'agissant de publicité bien sûr que non. L'imagination et l'affectivité sont à l'honneur. D'autre part, la répétition est une forme d'argumentation qui rend explicite l'insistance à peu de frais grammaticaux.

Le laconisme formel combiné avec la densité sémantique est aussi le lot de slogans politiques tels que celui que nous allons voir et qui a un semblant de pléonasme, mais qui n'est nullement redondant. L'affirmation en l'occurrence est en mesure d'apprendre quelque chose:

(6) *Un changement transformateur (BNG)*¹⁹

Il s'agit d'une tautologie implicite, puisqu'*un changement transformateur est un changement qui est transformateur*: le nom et l'adjectif entretiennent un rapport d'équivalence (X=Y). Et comme il a été dit, la relation synonymique entre X et Y est une condition sine qua non pour parler de tautologie non formelle.²⁰ Toute transformation présuppose un changement ; et pour qu'il y ait changement la transformation est aussi nécessaire. Les deux termes s'impliquent mutuellement, mais l'ordre des mots y est pour quelque chose. Autrement dit, le changement serait politique et il transformerait la société, l'économie, etc. Enfin, l'énoncé peut paraître redondant mais il ne l'est pas.

2.2. *Quelques truismes*

Nous rappelons que les truismes discursifs sont vides d'information à cause de leur banalité et c'est pour cette raison même qu'ils constituent des affirmations surprenantes. Voyons un cas où l'on vante des chaussures:

(7) Les deux font la paire. (chaussures Salamander)

L'énoncé possède au départ une valeur aphoristique codée (on l'utilise couramment à propos de personnes qui ont les mêmes défauts), mais il n'est pas à l'abri des contingences discursives, puisque ce sens figuré habituel est dépourvu dans le cas présent de toute pertinence, éloge oblige.

Le contexte créé par la publicité écarte donc toute signification négative et impose une lecture fortement déterminée surtout par l'image, qui reproduit deux mouettes en plein vol et qui a comme légende l'énoncé en question. Cette lecture non phraséologique est aussi convoquée par le texte, qui parle de chaussures en faisant penser évidemment à *paire*. Il proclame en plus "la mode pour elle et lui", afin de rapprocher encore davantage *deux* de *paire*.

Signalons tout de même que l'énoncé est à l'origine tautologique, l'équivalence se faisant entre *deux* et une *paire*, donc X=Y. Mais dans ce contexte, il reste une vérité de bon sens. La même surprise devant une affirmation sans portée pourra être ressentie en lisant la publicité suivante pour une eau de toilette :

(8) Le parfum est à l'intérieur (L'Eau d'Issey)

qui nous rappelle encore ce qui va de soi. La publicité apparaît sur papier avec un grand livre ouvert dont la page gauche a comme seule inscription l'énoncé ci-dessus et la page droite ne montre qu'un flacon. Que l'on pense à des gouttes versées ou à l'odorat, on sait que le parfum est dans le flacon, donc qu'il est bel et bien à l'intérieur.

Ces vérités ayant un statut de principes, si l'on annonçait le contraire, cela paraîtrait choquant. Or on a l'impression aussi que les énoncés sont par trop logiques en ce qu'ils font

19. C'est notre traduction du slogan du Bloque Nacionalista Galego « Un cámbio transformador » lors des élections du 21 octobre 2001.

20. Cf. Frédéric (1981 : 316) et Rey-Debove (1998 : 31-32).

des affirmations de bon sens de façon surprenante. Et parce qu'ils sont du ressort des « postulats silencieux »²¹ que l'on reconstitue aisément, l'explicitation de telles informations paraît inutile, qui plus est elle transgresse la loi gricéenne d'informativité.

2.3. *Quelques lapalissades*

Les lapalissades à notre avis surprennent à un degré plus élevé puisque d'une part les propos tenus certifient le sens commun et d'autre part ils peuvent paraître peu orthodoxes.

Nous avons repéré quelques énoncés de ce type encore une fois dans la publicité. Dans tous les cas il s'agit d'apostilles qui en principe ne devraient pas avoir lieu d'être et qui rappellent les niches:

- (9) Imprimer, faxer, copier, le MV 310 est un vrai multifonction numérique.
Désolé, il ne fait pas encore le café. (multifonction Ricoh)
- (10) Le 12 de Chivas. (N'existe pas en atomiseur) (Whisky Chivas)
- (11) Pour remplir un paquet d'Écrémé Gloria, une vache doit brouter 248 fois tout ça²² (sauf la coccinelle). (lait Gloria)
- (12) Week-end à Londres. 590 francs l'aller retour (photo non contractuelle)²³ (train Eurostar)

L'émetteur fait un clin d'œil complice aux destinataires en jouant sur deux registres, l'un formel dans la première partie des séquences et l'autre facétieux dans les apostilles, en passant du coq à l'âne. Il construit de la sorte un statut de boute-en-train qui s'accroît dans le premier exemple, puisqu'il y est présent dans le commentaire sous la forme *désolé*. Du reste, autant les publicités prennent le ton drôle des plaisanteries, autant affirmer le contraire de ce que disent les apostilles serait une incongruité.

C'est ainsi qu'on tire parti de la banalité, en insistant sur un savoir que le locuteur présume que l'auditoire connaît, allusions comprises, et qui pourrait être passé sous silence.

3. POUR CONCLURE

Si on récapitule, on s'aperçoit qu'il est indispensable de distinguer tous les termes qui ont été mentionnés, utilisés bien des fois les uns à la place des autres sans rigueur véritable, afin d'éviter autant que possible de faire de doubles emplois, qui nuisent aussi bien à leur compréhension qu'à l'efficacité de leur utilisation. Et la distinction est utile pour l'analyse linguistique.

Par ailleurs, cette panoplie de termes a en général mauvaise presse. On a beau les taxer de vices de la parole et les prendre pour des anomalies communicatives, ils sont monnaie courante dans les échanges réels et s'avèrent nécessaires à la communication, qui d'une façon ou d'une autre s'étaye forcément sur un fonds idéologique commun partagé.

Si on envisage la langue comme moyen d'agir sur autrui, une expression tautologique du type X=X, par exemple *Un livre est un livre*, paraît plus éloquente en raison de la marge de manoeuvre qu'elle laisse et de son économie. Le souci d'expressivité dans l'attitude du locuteur par la formule condensée semble prévaloir sur celui de la clarté de l'éventuelle paraphrase, le cas échéant *un livre est toujours un bon cadeau, un compagnon de route*, etc. La preuve en est que ces tautologies renferment en elles ce qu'on voudra y mettre compte tenu bien sûr du contexte et des circonstances de communication. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle c'est le seul type de tautologie qui ait retenu l'attention des linguistes.

21. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 164).

22. « Ça » désigne un pâturage verdoyant avec une coccinelle.

23. La photo montre un jeune couple de dos en maillot de bain, la main dans la main, qui se met dans la mer.

On voit d'autre part que si la tautologie apparaît dans le discours escortée de sa propre paraphrase, donnant ainsi au récepteur toutes les pistes interprétatives, son effet est tout autre comme le montre l'exemple *La vie est la vie et nul n'est à l'abri d'un changement de cap*²⁴ qui paraît bien moins suggestif que son homologue précédent *Un livre est un livre*.

Quant aux truismes et aux lapalissades, par leur caractère de remarques banales, ils déclenchent aussi la surprise, font le tilt de la déclaration anodine, voire amusante qui découle de l'énonciation de ce qui va de soi.

Tout bien considéré, tautologies, truismes et lapalissades ne font que réaffirmer pour ainsi dire l'ordre du monde et de la langue contre le changement. Et ils sont à l'œuvre lorsqu'affleure un certain type d'énoncés fort expressifs et économiques, d'affirmations de connivence et de plaisanteries, qui parsèment de façon tout à fait naturelle bien des échanges linguistiques, y compris nos conversations habituelles. Ils se greffent çà et là, de temps à autre, sur les propos objectifs et sur le discours soi-disant sérieux.

4. BIBLIOGRAPHIE

BACRY, P. (1992), *Les Figures de style*, Paris, Belin.

FRÉDÉRIC, M. (1981), "La tautologie dans le langage naturel", *Travaux de linguistique et de littérature*, 19/1, pp. 313-326.

GRUNIG, B.-N. (1990), *Les Mots de la publicité*, Paris, Éditions du CNRS.

HESBOIS, L. (1988), *Les Jeux de langage*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1e éd. 1986.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986), *L'Implicite*, Paris, A. Colin.

LÓPEZ DÍAZ, M. (2000), "Lieux communs et stéréotypes dans le discours publicitaire", *Galice, Bretagne, Amérique latine. Mélanges offerts à Bernard Le Gonidec*, J.P. Sanchez (éd.), Rennes, Cahiers du LIRA, pp. 211-225.

MARTIN, R. (1985), "Aspects de la phrase analytique", *Langages*, 79, pp. 40-54.

MARTIN, R. (1992), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 2e éd. revue et corrigée, 1e éd. 1983.

MEYER, M. (1982), *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.

RASTIER, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

REY-DEBOVE, J. (1998), "Le sens de la tautologie", in *La Linguistique du signe. Une approche sémiotique du langage*, Paris, A. Colin, pp. 30-44. Art. paru en 1978 dans *Le Français moderne*, 4.

SCHAPIRA, Ch. (1999), *Les Stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys.

24. Exemple pris du corpus de Schapira (1999: 123).

CHOISIR OU CONCILIER: LA LANGUE ET LA LANGUE DE SPÉCIALITÉ

MERCEDES LÓPEZ SANTIAGO
Universidad Politécnica de Valencia

Choisir ou concilier: la langue et la langue de spécialité. Les enseignants d'une langue étrangère se posent cette question au début de leur cours à l'université. Ils ont devant eux une cinquantaine d'étudiants universitaires, futurs ingénieurs, architectes ou informaticiens, avec une idée dans leurs têtes, à savoir l'étude du français de spécialité, c'est-à-dire l'étude de mots techniques issus de leurs spécialités. La réalité est que le professeur de langue est un généraliste et rarement il est aussi un spécialiste.

La formation première de généraliste du professeur de langue marque la démarche pédagogique du cours. La méthode adoptée marque le caractère des cours car elle suit des chemins différents. La méthode de la grammaire enseigne par la traduction avec des exercices de thème et de version. La méthode directe est caractérisée par l'étude d'une langue sans le passage par la traduction et sans le recours à la langue maternelle. La méthode structurale part des structures de la langue. La méthode communicative préconise l'approche communicative, les actes de paroles. C'est l'intention communicative qui compte. La méthode silencieuse et la suggestopédie sont deux méthodes marginales. La première a été proposée par un mathématicien. L'enseignant doit parler le moins possible pendant les premières heures du cours. La suggestopédie a été proposée par un psychologue. Cette méthode se caractérise par créer les conditions matérielles les plus favorables à l'apprentissage et elle travaille avec la simulation. L'autoapprentissage porte l'accent sur l'étudiant et ses capacités pour résoudre lui-même tous les problèmes et apprendre à son rythme et tout seul ou presque, parce qu'il ne faut pas oublier que les documents, les textes, les exercices qui sont à la portée de la main de cet étudiant ont été préparés par des professeurs. Et nous n'oublions pas de parler des nouvelles technologies appliquées à l'enseignement d'une langue étrangère. Ce sont les technologies de l'information et de la communication. En effet, l'évolution de ces technologies met à notre disposition de plus en plus d'outils capables de faire devenir l'apprentissage d'une langue étrangère plus facile et plus motivant. Avec Internet, les étudiants peuvent surfer et visiter des sites selon leurs besoins ou leur goût. Les étudiants peuvent trouver une série d'outils utiles pour leur apprentissage. Les outils les plus faciles sont le courrier électronique, autrement dit le " e-mail ", la liste de diffusion ou le Listserv, l'infogroupe ou le Newsgroup, les sites, les portails, les moteurs de recherche, le chat ou l'IRC (Internet Réfiay Chat), les forums, etc...Il y a aussi les Cd-rom, les vidéos DVD, la vidéoconférence et les programmes de réalité virtuelle ou le VRML (Virtual Reality Markup Language).

Telle est la richesse de méthodes, de programmes, d'outils existants que nous pouvons dire que, à l'heure actuelle, le professeur de langue n'utilise aucune méthodologie en exclusivité. La raison est que ce professeur prend de chaque méthode les aspects qu'ils considèrent les plus intéressants ainsi que tous les outils considérés les plus utiles et adéquats pour ses cours.

La programmation du cours de français langue étrangère est le résultat de combiner plusieurs éléments, parfois opposés. Ces éléments sont le professeur, les étudiants, le programme officiel du plan d'études, les besoins des étudiants, les motivations des étudiants, les objectifs du professeur, les objectifs des étudiants, les conditions physiques de la classe, les outils disponibles (ordinateur, cd-rom, vidéo, cds, radio, livres, revues, journaux, etc...), la quantité d'heures disponibles, la distribution horaire, et, surtout, le niveau des étudiants. Le professeur programme les leçons en fonction de tous ces éléments. Le professeur doit répondre à plusieurs questions.

1ère: lieu de travail? - université.

2ème: public visé?: jeunes

3ème: heures?: 60 / 80

4ème: distribution?: 4 heures par semaine et par semestre

5ème: matière enseignée?: langue française

Mais quelle langue enseigner? La langue standard? La langue de spécialité? La langue qui apparaît dans les plans d'études? Nous avons tous lu le français de l'architecture, le français de l'agriculture, le français technique, le français des ingénieurs, le français des informaticiens, etc...

Si nous suivons les désirs de nos étudiants nous plongerons, yeux fermés, dans le français technique. Mais comment enseigner le français technique sans passer par l'étude de la Langue avec une grande majuscule?

Pour les étudiants qui ont déjà suivi des cours de français et qui ont un bon niveau en langue, le parcours est nécessairement différent du parcours des étudiants qui n'ont jamais étudié la langue française. Il faut, tout de suite, avouer que ce dernier cas est celui de la majorité de nos étudiants universitaires. Nous laisserons donc, pour l'instant, les étudiants du premier groupe pour nous occuper du deuxième groupe qui est le nôtre.

L'objectif du professeur est clair. C'est enseigner la langue française pour permettre aux étudiants de reconnaître, comprendre, reproduire et produire des textes oraux et écrits en français.....non, en français de spécialité. Ceci parce qu'il ne faut pas perdre de vue les besoins et les motivations de nos étudiants. Ce sont des futurs ingénieurs et la technique est leur univers. Le professeur de langue étrangère doit programmer ses leçons dans cet univers. Loin de cet univers, il sera loin des étudiants et l'apprentissage n'aura pas lieu.

Quel sera le chemin choisi pour réussir? Il faut commencer par la base, et la base c'est l'étude de la langue standard. C'est la grammaire, la syntaxe, l'orthographe, la phonétique. Cette première étape permettra aux étudiants l'accès à la langue de spécialité. Cependant, il ne faut pas laisser de côté les besoins " techniques " des étudiants et pour cela, dès le début le vocabulaire technique doit être présent. Nos étudiants possèdent des connaissances techniques dans leur langue maternelle et veulent les savoir aussi en français.

Nous avons dit plus haut que le professeur de langue étrangère est un généraliste. Il n'est pas un spécialiste. Cette situation doit changer. Le professeur doit connaître la spécialité de ses étudiants pour pouvoir leur enseigner la langue étrangère de spécialité. Cette formation n'étant pas assurée lorsque le professeur suit des études philologiques, c'est à lui de l'acquérir. Le professeur devra se préparer pour devenir un enseignant de spécialité. Il ne faudrait pas croire qu'il doit suivre des cours pour devenir ingénieur, même si ce n'est pas une mauvaise idée. Il doit lire, étudier, apprendre ce dont ont besoin ses étudiants.

Le cours de français vient de commencer, quand faut-il introduire le vocabulaire technique? La réponse est facile. Au début de la première leçon, lors des présentations quelques mots techniques peuvent être dits, écoutés, compris, répétés et appris. Les exemples ne manquent pas: " étudiants en architecture, en informatique, agronomie, télécommunication, architectes,

ingénieurs, études techniques, projets, travaux, etc.... ". Puis, le professeur sélectionnera et fera apprendre le vocabulaire de la spécialité de ses étudiants avec et en même temps que la structure de la langue étrangère. La civilisation, l'histoire et la géographie françaises aideront à apprendre la langue étrangère et, bien sûr, la langue de spécialité.

Les critères de sélection du vocabulaire technique et la quantité de ces termes seront à déterminer par le professeur. Parmi les premiers, nous pouvons citer le degré de spécialisation, le degré de récurrence et le degré de difficulté. Quant à la quantité, la disponibilité horaire, le niveau des étudiants et leur demande seront à tenir en compte pour la déterminer.

Comment étudier le vocabulaire technique? Cette question a été formulée par des étudiants du cours de français. Apprendre par coeur, copier des listes interminables de mots ne sert que pour les étudiants qui ont une excellente mémoire, pour le reste, c'est perdre le temps. Nous proposons à nos étudiants d'autres activités. Par exemple, reconnaître les mots techniques d'un texte en espagnol. Oui, nous commençons par un texte écrit dans la langue maternelle parce que nous avons constaté que beaucoup d'étudiants ont du mal à reconnaître les mots techniques dans leur propre langue. Pour être capable de repérer des mots techniques, il faut savoir ce que c'est. Il est très intéressant de demander à nos étudiants de définir ce que c'est un mot technique. Les réponses données illustrent parfaitement la situation. Je ne citerai que quelques définitions pour ne pas vous laisser dans la curiosité. " Un mot technique c'est: un mot long, un mot en anglais, en français, en latin ou en allemand que l'on ne peut pas traduire, des chiffres, des symboles, un mot difficile à comprendre, c'est un style, c'est définir, c'est l'emploi d'infinitifs, c'est l'emploi de groupes de mots pour expliquer une chose, ...etc ". Vous comprenez maintenant qu'il est préférable de commencer par définir clairement ce que c'est un mot technique et d'en donner plusieurs exemples. Après cette mise au point, les étudiants font l'exercice de repérer les mots techniques dans un texte écrit en français. Il apparaît alors un instrument précieux et indispensable pour notre cours de français, c'est le dictionnaire. C'est le dictionnaire bilingue dans un premier temps, puis après c'est le dictionnaire monolingue. Le niveau de connaissances techniques de nos étudiants joue un rôle primordial dans cette étape. Plus le niveau est haut, plus le nombre de mots techniques repérés est grand aussi. Le dictionnaire de spécialité aide à replacer les mots dans la catégorie de mots techniques. Il est important de conseiller l'utilisation habituelle des dictionnaires. Les étudiants doivent savoir utiliser correctement le dictionnaire et pour cela, il faut le leur apprendre, s'ils ne le savent pas. Le dictionnaire est une aide fort remarquable pour notre travail comme professeur et pour le travail de nos étudiants, par conséquent le dictionnaire ne doit pas avoir de secret pour les étudiants. Il est conseillable de dédier un certain temps de nos cours à apprendre à utiliser le dictionnaire, à apprendre à le lire, à comprendre les abréviations, à lire les préfaces et les conseils d'utilisation.

Certains professeurs proposent à leurs étudiants l'étude de listes de vocabulaire technique. Nous pensons que ces listes hors contexte ne sont pas très utiles. Les étudiants oublient vite ces longues listes où la seule logique est le classement alphabétique des mots techniques. Par contre, nous avons constaté que si c'est l'étudiant qui confectionne la liste de mots techniques d'un sujet travaillé en classe ou à la maison, l'apprentissage est plus facile pour lui car il retient un grand pourcentage des mots techniques inscrits sur sa liste. Le travail réalisé de reconnaître les mots techniques par lui-même et de les recopier sur une page suppose l'acquisition d'une grande partie de ce vocabulaire. Puis, il faudra reutiliser ce vocabulaire pour consolider son apprentissage et ne pas l'oublier.

Lorsque nos étudiants sont à la quête du mot technique dans un texte de divulgation scientifique ou même dans un texte technique ils ne reconnaissent plus les mots techniques qui sont employés couramment dans la langue de tous les jours. Pour eux, ce ne sont plus des mots

techniques. Le fait de définir le mot technique comme un mot difficile et exclusif d'un monde fermé, la technologie, est la cause de maintes erreurs. Cependant il faut leur expliquer qu'il y a des mots techniques qui ont franchi la frontière de la spécialité et s'utilisent dans la langue standard, de la même façon qu'il y a des mots de la langue standard qui ont franchi cette frontière pour devenir des mots techniques. Par exemple, le substantif hébergement, qui signifie " action d'héberger, de loger quelqu'un " apparaît dans l'expression " l'hébergement d'un site ". Le substantif toile, qui est " un tissu de fils d'une matière quelconque ", est maintenant utilisé pour nommer la web. Le verbe surfer ce n'est pas seulement aller sur une planche à voile, c'est aller d'une page du web à une autre ou d'un site à un autre. Étant les exemples très nombreux, nous vous proposons de faire ce petit exercice avec vos étudiants. Ce travail sera intéressant et très productif.

La langue de spécialité évolue constamment au fil des découvertes techniques et des nouveaux instruments, produits, appareils, etc...Il y a des mots qui ne s'installent jamais, d'autres qui y restent pour toujours et d'autres qui sont utilisés dans la langue standard et hors contexte technique et qui passent pour y rester dans la langue de spécialité. Le professeur de langue de spécialité doit être au courant de tous ces faits pour garantir la qualité et la performance de son enseignement.

Nous aimerions finir cette petite réflexion avec une relation de textes vus dans notre cours de première année de français langue de spécialité et avec une relation de sites d'internet qui peuvent être intéressants pour la préparation d'exercices et d'activités.

Les textes utilisés ont été des publicités de fruits, de légumes, d'appareils électroniques, d'ordinateur, d'architectes, de constructeur, etc... Le texte intitulé " Vertus des fruits et des plantes " a été téléchargé d'Internet ainsi comme " le jardin des plantes médicinales ".

Les moteurs de recherche français conseillés sont: www.yahoo.fr, www.voila.fr, www.altavista.com, francité.com, www.nomade.fr, etc..

Les sites d'Internet conseillés: www.ccip.fr, www.sncf.fr, www.concorde.cybair.com, www.airfrance.fr, etc..

Les médias www.lemonde.fr, www.lefigaro.fr, www.libération.fr, www.elle.fr, www.digipresse.fr, www.monde-diplomatique.fr, www.rfi.fr, www.radio-france.fr/culture, www.radio-france.fr/inter, www.tfl.fr, www.france3.fr, www.france2.fr, www.lacinquième.fr, etc..

Le site du français Langue étrangère est www.fle.fr, celui de l'Education www.pratique.fr, etc...

Les Infogroupes traitent un sujet spécifique. Chaque infogroupe a pour objet de partager les informations sur le sujet-cible. Cette forme de communication offre à l'enseignant d'immenses possibilités, car il y a un grand nombre de personnes intéressées par un même sujet. Le logiciel de lecture infogroupe indique comment lire ou envoyer un message. Voici l'adresse de quelques infogroupes. Le fr.comp.divers permet des discussions diverses sur l'informatique; le fr.emplois.offres, ce sont des offres de stages et d'emplois ; le fr.jobs.demandes, ce sont des demandes de stages et d'emplois ; le fr.sci.divers, ce sont des discussions sur les sciences; le fr.sci.maths, ce sont des discussions sur les mathématiques ; le fr.petites-annonces.informatique, ce sont l'achat et la vente de matériel informatique, etc...

La caractéristique première du Web est d'être en évolution constante. Il se peut que vous tombiez sur des sites qui n'existent plus. Les moteurs de recherche peuvent donner l'adresse réactualisée de ces sites ou fournir l'adresse d'autres sites nouveaux. Puis, le voyage recommence.

Nous présentons à continuation quelques extraits des textes utilisés dans nos cours de français de spécialité.

Le premier texte a pour thème l'alimentation. Nous avons choisi un petit extrait intitulé "Alimentation: des besoins différents suivant l'âge ". C'est un texte assez facile. Il est possible d'apprendre ou de revoir les chiffres, les mesures, les adjectifs ordinaires et l'âge. Le vocabulaire de spécialité est présent dès le titre. Ce sont les différents besoins de l'alimentation humaine, d'un nourrisson jusqu'à une personne de plus de soixante ans.

L'alimentation: des besoins différents suivant l'âge

Les apports énergétiques varient selon les périodes de la vie, l'activité et le poids de la personne. Ainsi, pour un nourrisson, on conseille un apport de plus de 110 Cal par kilo de poids au cours de la première année (à titre de comparaison, l'apport calculé selon les mêmes proportions pour un homme de 70 kilos serait de 7700 Cal). De même, au cours de la grossesse, les besoins augmentent de 200 à 300 kilocalories par jour, à partir du deuxième trimestre, et sont à leur maximum au cours du troisième trimestre. Quant aux besoins énergétiques supplémentaires occasionnés par l'allaitement, on estime qu'ils s'élèvent à plus de 500 kilocalories par jour. Inversement, les besoins diminuent avec l'âge, à partir de quarante ans: il faut aussi retirer 5% puis 10% (après soixante ans), par décennie, du total d'apports caloriques conseillé.

Le deuxième texte est un riche document sur les noms de fruits et de légumes, de maladies, de parties du corps. Ce texte s'intitule " Vertus des fruits et légumes ". Le travail proposé a été de découvrir les noms de fruits et de légumes en français et leur correspondance en espagnol. Il ne faut pas négliger le soutien de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Le fait de reconnaître et de pouvoir repérer dans leur langue est considéré un succès par l'étudiant. Puis, ils ont reconnu des parties du corps humain. Nous signalerons que d'habitude ce sont les parties externes du corps qui sont enseignées, avec cet exercice les étudiants étudient aussi les parties internes du corps. Finalement, les maladies ont été repérées. Une petite définition de chacune d'elles a été proposée. Le professeur a commencé, puis les étudiants en ont proposé d'autres. Le schéma suivi a été le suivant: le rhumatisme c'est quand on a mal aux os. L'anémie c'est quand on est fatigué parce qu'il nous manque des globules rouges. Les névrites, c'est quand on a mal aux nerfs, etc... Nous reproduisons un extrait de ce texte.

Vertus des fruits et des légumes

ABRICOT: recommandé pour la circulation du sang, fortifie les bronches
 ARTICHAUT: fait baisser le taux de d'urée et de cholestérol, tonifie la cellule hépatique
 ASPERGES: drainage du foie et des reins, dépuración du sang et tonification des nerfs.
 AUBERGINE: favorable aux reins, foie et pancréas.
 BETTERAVE ROUGE: recommandée pour la formation du squelette, pour les névrites, le diabète et les états pré-cancéreux et pré-tuberculeux.
 CAROTTE: aliment et remède irremplaçables, favorable pour la reconstitution du sang, pour l'anémie, l'ulcère gastrique, régularise les selles, stimule les reins. C'est le meilleur remède contre les diarrhées surtout celle du bébé, contribue à purifier et fluidifier la bile.
 CASSIS: recommandé pour les rhumatismes, la goutte, la diarrhée, fortifiant du système glandulaire.
 CERISES: riches en vitamines A, facteur de rajeunissement.
 CITRON: bon pour les maladies du coeur et la circulation du sang.

CRESSON: draineur du foie, des bronches, reminéralisant et reconstituant.

FRAISE: remède du rhumatisme, stimulant des fonctions hépatiques, reminéralisant et reconstituant.

LAITUE: utile en cas d'insomnies, de spasmes et de troubles nerveux.

PERSIL: bienfaiteur de la circulation du sang.

POIRE: normalise la tension artérielle, dépure le sang, favorise les fonctions glandulaires internes et stimule l'intestin.

POIREAU: très riche en sels minéraux, draineur du foie et des reins.

Etc.

Texte n° 3: L'abbaye Vauclair: le jardin de plantes médicinales.

Le deuxième texte est très adéquat pour apprendre le vocabulaire des plantes médicinales, sans oublier d' apprendre et de réviser l'emploi de l'impératif et de l'obligation.

L'abbaye Vauclair: le jardin des plantes médicinales

Nos vieux remèdes de Vauclair

Simple conseils indispensables pour l'usage des plantes médicinales.

Point de départ élémentaire: Ne pas vous tromper de plante!

N'hésitez pas à demander conseil à quelqu'un de compétent.

Il faut cueillir les plantes au bon moment c'est à dire:

1. au début de la floraison
2. vers la fin de la matinée
3. par temps sec
4. dans un endroit non pollué(surtout dans les savarts, friches, bois, espaces non traités et séparés des zones traitées).

La plupart du temps, on utilise les fleurs et les feuilles. Les conseils ci-dessus sont alors indispensables. Mais quand il s'agit d'utiliser des racines, il faut procéder autrement: il vaut mieux les cueillir au soir d'une journée et plutôt l'automne.

Etc.

Enfin, le quatrième texte " La sécurité alimentaire " est un peu plus difficile, mais le thème est très connu de tous. Le vocabulaire présenté est facilement compris ainsi que l'idée générale du texte. A partir de ce dernier, le débat est garanti. Nous avons tous dans l'esprit les vaches folles, les OGM, les maladies des moutons, des poulets, etc...

La sécurité alimentaire

Il faut d'abord noter que l'expression " sécurité alimentaire " est apparue dans le cadre du combat contre la pénurie alimentaire. A l'évidence, le sens attribué à l'expression a considérablement évolué.

Depuis des dizaines d'années, l'alimentation des pays développés est de plus en plus " sure ": réfrigération, pasteurisation, stérilisation, maîtrise des processus industriels, hygiène des industries agroalimentaires. On ne risque plus la Brucellose en buvant du lait. On ne risque plus de gastro-entérite en buvant de l'eau. L'espérance de vie n'a cessé de croître et jamais le consommateur n'aura autant été protégé. Et pourtant, c'est aujourd'hui que l'on voit évoluer le terme de " sécurité alimentaire " pour réclamer une meilleure protection du consommateur...

Etc.

La langue standard et la langue de spécialité sont étudiées à partir de ces textes. Les étudiants sont plus motivés avec des textes authentiques et spécialisés de sorte que l'apprentissage est plus facile et plus agréable. Nous estimons que les besoins de nos étudiants doivent être présents lors de la programmation de nos cours ainsi que leurs suggestions, leurs demandes ou leurs critiques. L'enseignement a lieu grâce à la présence de trois éléments importants et également indispensables, ce sont les étudiants, le professeur et, dans notre cas, le français; le français langue étrangère, ne l'oublions pas.

Le professeur de langues étrangères de spécialité doit effectivement être un bon généraliste, mais il doit être aussi un spécialiste pour pouvoir répondre aux demandes des étudiants. Il faut concilier l'enseignement de la langue étrangère avec l'enseignement de la langue de spécialité, concilier les besoins des étudiants et les besoins du professeur. Il faut donc concilier l'étude de la langue avec l'étude de la langue de spécialité.

Cette communication a été une petite réflexion sur l'enseignement d'une langue étrangère. L'intention première et ultime a été de poser des questions, de provoquer des débats, de réfléchir ensemble, de partager nos inquiétudes et nos points de vues, que nous espérons différents et multiples sur l'enseignement d'une langue étrangère dans le cadre des études polytechniques supérieures universitaires.

BIBLIOGRAFÍA

- BARTOLOMÉ, A. (2001) " Nuevas Tecnologías aplicadas a las Metodologías Activas", *Comunicación I Jornadas de Innovación educativa*. ICE y Universidad Politécnica de Valencia.
- CARÉ, J.-M.(2001) " Langage et créativité ", *Communication XVII Journées pédagogiques de Français de Valencia*.
- COLOMBAIN, J.(1999) *Surfer sur Internet*. Les essentiels Milan.
- LERAT, P. (1995) *Las lenguas especializadas*, Barcelona, Ariel, 1997.

DIÉGÉTISATION, MODES ÉNONCIATIFS ET COMPRÉHENSION/PRODUCTIONS DE RÉCITS

CLARA UBALDINA LORDA
Universitat Pompeu Fabra

1. INTRODUCTION

Dans cet exposé, je proposerai un exemple d'articulation entre la recherche en linguistique textuelle et la didactique du FLE. Il me semble qu'il s'agit d'une voie de travail qui mérite d'être explorée, les pratiques d'enseignement bénéficiant encore peu, à mon sens, des progrès réalisés par la linguistique du discours pendant les dernières décennies.

J'aborderai, concrètement, la question de l'apprentissage d'une compétence communicative autour de l'activité langagière "raconter", en prenant en considération un certain nombre d'acquis à propos des modes d'organisation discursifs qui la rendent possible, c'est-à-dire, de l'ensemble des mécanismes dont dispose la langue pour la représentation linguistique des actions humaines ou diégèse, comme l'avaient dénommée les anciens, par opposition à l'imitation de ces actions ou mimesis.

Les professeurs sommes souvent confrontés aux difficultés des apprenants lorsqu'ils commencent à raconter ou à lire des récits simples, et même à celles qu'ils continuent de manifester à des étapes plus avancées de l'apprentissage. Ces difficultés recouvrent plusieurs aspects de l'organisation générale des textes narratifs mais elles sont souvent liées à l'utilisation des formes verbales et des déictiques temporels. Elles se prolongent, d'ailleurs, lors du passage à la traduction, face à certains temps (passé composé et plus-que-parfait, par exemple) et face aux deux modes énonciatifs possibles de la diégétisation en langue française.

L'hypothèse que je fais (et que j'essaie de mettre à l'œuvre dans ma pratique) est que cet apprentissage peut être rendu plus facile, et surtout plus rentable, si l'on s'appuie sur des descriptions théoriques adéquates (qu'elles soient explicitées ou non), notamment pour l'établissement de la progression.

Je rappellerai, donc, dans un premier temps, des travaux qui ont été réalisés par l'équipe de chercheurs du "Centre de recherches en Linguistique textuelle et Analyse des discours" de l'Université de Lausanne, travaux que j'ai eu la chance de connaître de près lors d'un séjour de recherche dans cette Université.

Deuxièmement, je proposerai quelques exemples de textes dont le choix et l'ordre de présentation prennent en considération les éléments théoriques précédemment évoqués, et je suggérerai des propositions de travail.

2. REPÈRES THÉORIQUES

Il est généralement convenu de reconnaître comme narratif tout texte où sont représentés un ou plusieurs événements et/ou actions humaines se succédant dans le temps et aboutissant à une transformation, notamment lorsque ces événements comportent une certaine tension.

Face à cette conception large du récit, je propose de prendre en compte, parmi les travaux cités, la distinction de plusieurs types d'organisations narratives, que nous devons particulièrement à F. Revaz (qui en a fait l'objet de sa thèse doctorale), reprise dans plusieurs ouvrages de cet auteur, de J.-M. Adam et de moi-même (cf. bibliographie). F. Revaz s'est attachée à formuler une définition restreinte du récit - tout en l'opposant à d'autres organisations. On distingue, donc, les modalités suivantes (que je simplifie et j'adapte à mon propos didactique):

- Description d'actions - Énumération d'actions successives. Dans certains genres peut constituer un "programme potentiel" d'action débouchant sur une transformation (recette de cuisine, mode d'emploi).
- Relation d'actions - Énumération d'actions successives datée (les activités d'une journée, événements d'un article de presse, biographie de dictionnaire encyclopédique). Peut comporter des transformations et un certain degré de tension.
- Chronique - Énumération d'actions correspondant à une unité temporelle (repères horaires, hebdomadaires, mensuels; et annuel dans le cas des annales). Les acteurs et les lieux peuvent être divers (chronique de l'an paraissant en fin d'année dans un journal, par exemple).
- Récit - Configuration d'actions successives par le biais d'une mise en intrigue dont les éléments déterminants sont le nœud et le dénouement.

À chacune de ces quatre organisations correspondraient, respectivement, un de ces verbes de communication: décrire, relater, rapporter et raconter.

Quelques remarques s'imposent concernant la terminologie. Tout d'abord, F. Revaz (1996) semblerait, parfois, inclure la description d'actions dans la catégorie de la relation, tandis que pour J.-M. Adam (1994), il s'agirait de deux catégories différentes, la première pouvant faire partie d'une description plus large. Dans la perspective didactique que j'adopte ici, il convient de garder la distinction entre la description d'actions et la relation d'actions.

Quant à la chronique, je me limiterai à signaler qu'il existe d'autres définitions dans le domaine des genres du discours journalistique; elles correspondent à des articles à caractère plutôt argumentatif dont je ne m'occuperai pas dans cette présentation.

Pour les besoins de la même cause, je rappellerai également des précisions réalisées par la même équipe de chercheurs concernant, cette fois-ci, les modes énonciatifs de la diégèse. Comme l'on sait, E. Benveniste avait distingué le discours de l'histoire, distinction qui avait été, par la suite, reformulée par H. Weinrich comme commentaire et récit. Or, cette bipartition ne recouvre pas tous les ancrages énonciatifs, étant donné qu'elle néglige l'échange direct, qui constitue le cadre énonciatif général de l'interaction verbale et par rapport auquel il faut situer les deux modes décrits par Benveniste. Ces trois schémas rendent compte des trois ancrages possibles de l'énonciation:

Schéma a)

MONDE ACTUEL			
		Ancrage déictique	
<i>[MONDES REVOLUS]</i>		DEIXIS PRIMAIRE	<i>[MONDES PROJETÉS]</i>
(schémas b & c)		<i>JE-TU/Vous + ICI</i>	
		ACTUELLEMENT	
MODE	PC1 (accompli de PR)	PR énonciatif	Futur proche
DIRECT	Passé proche	[+ PERFORMATIFS]	[aller-PR + inf]
	[venir de-PR + INF]	[+ IMPÉRATIF]	

Schéma b)

DIÉGÉTISATION LIÉE				
MODE ÉNONCIATIF ACTUALISÉ				
Réancrage temporel par rapport à la DEIXIS PRIMAIRE				
HIER				
L'AN PASSÉ				
<i>Visée rétrospective</i>			<i>Visée prospective</i>	
		(PqP1) (PsC)		
PqP2	Passé récent	Imp & PC2	Futur proche	(Cond.
	[venir de-IMP +	[PR & FUT	[aller/devoir-IMP +	Passé)
	INF]	narratifs]	INF]	CND

Schéma c)

DIÉGÉTISATION AUTONOME				
MODE ÉNONCIATIF NON-ACTUALISÉ				
ORIGINE "HISTORIQUE" d'une DEIXIS SECONDAIRE				
EN CE TEMPS-LÀ				
IL ÉTAIT UNE FOIS				
<i>Visée rétrospective</i>			<i>Visée prospective</i>	
		(PqP1) (PA)		
		IMP & PS		
	Passé récent	[PR & FUT	Prospectif	(Cond. Passé)
PqP2	[venir de-IMP +	historiques]	[aller/devoir-	COND
	INF]		IMP + INF]	

Dans ces trois schémas, les formes verbales de la diégétisation sont distribuées selon le mode d'ancrage de la diégétisation. Ils permettent de situer la double valeur du passé composé et du plus-que-parfait et soulignent la singularité du passé simple comme temps pivot de la diégétisation autonome.

Le schéma d), quant à lui, reprend les trois modes énonciatifs mentionnés, auxquels j'ai ajouté, comme hypothèse de travail, une quatrième colonne qui envisagerait l'énonciation atemporelle $\frac{3}{4}$ dans les recettes de cuisine ou les proverbes. Par ailleurs, j'ai hésité à inclure un IL comme marque d'ancrage du mode direct lorsque la relation est actuelle (retransmission d'un événement sportif) où actualisée, car tous les récits au présent ne me semblent pas relever d'un usage "historique", comme je vais essayer de le montrer plus bas.

Schéma d)

<i>Plans d'énonciation traditionnels</i>	<i>"discours" ou "commentaire"</i>	<i>"histoire" ou "récit"</i>		
	interaction	diégétisation		énonciation atemporelle (gnomique, poétique...)
modes énonciatifs	DIRECT	LIÉ	AUTONOME	DÉSANCITÉ
temps pivots	PRÉSENT DÉICTIQUE IMPÉRATIF PERFORMATIF	PASSÉ COMPOSÉ DIÉGÉTIQUE	PASSÉ SIMPLE	PRÉSENT GNOMIQUE, HABITUEL...
Marques d'ancrage et "désancrage"	JE - TU/VOUS ACTUELLEMENT	HIER L'AN PASSÉ	IL ÉTAIT UNE FOIS EN CE TEMPS-LÀ	ON, VOUS, QUI QUAND, LORSQUE, SI...

À partir de F. Revaz, 1996:79

Pour ce qui est des déictiques temporels, ils se distribuent selon les deux types de repérage, contextuel et cotextuel. Je me bornerai à rappeler les éléments principaux qui marquent la différence entre la deixis primaire et la deixis secondaire dans le schéma suivant:

Schéma e)

Repérage contextuel (DEIXIS PRIMAIRE)	<ul style="list-style-type: none"> • aujourd'hui, maintenant • hier • demain
Repérage cotextuel (DEIXIS SECONDAIRE)	<ul style="list-style-type: none"> • ce jour-là, alors • la veille, le jour avant • le lendemain

3. PRATIQUES

La prise en compte de ces modes de diégétisation, de ces modes énonciatifs et des déictiques correspondants peut, à mon sens, orienter la progression dans la présentation des différents éléments linguistiques et des textes, ainsi que la préparation d'activités d'apprentissage, l'apport théorique, bien entendu, étant réservé aux niveaux ou aux situations d'enseignement qui le requièrent.

Je dois signaler que ces réflexions se situent dans le cadre professionnel qui est le mien, dans une Faculté de Traduction où nous avons parfois affaire à des étudiants débutants ou faux débutants en français, mais connaisseurs déjà de plusieurs langues et censés acquérir très rapidement une compétence linguistique qui leur permette d'aborder la traduction. Dans ces conditions d'apprentissage intensif, on peut être amené à travailler, dans un premier temps, avec des textes simples de genres procéduraux (comme la recette de cuisine), dont on trouve des exemples dans des manuels destinés à des débutants. Ces textes ont généralement comme objectif l'apprentissage lexical et civilisationnel mais ils peuvent, en outre, être envisagés comme la première étape vers la compréhension-production de récits.

Les textes procéduraux, qui se situeraient dans la colonne de droite du schéma d), sont désancrés de la situation d'énonciation en tant que "programme potentiel". Ils empruntent les formes verbales du mode actuel (le présent et l'impératif) et l'infinitif, qui leur convient particulièrement, étant donnée son caractère de forme non personnelle. Soit les deux petits textes suivants:

Textes 1 et 2

Merlans à la bretonne

Mettre les merlans dans un plat allant au four - saler, poivrer - ajouter des champignons coupés en rondelles (une boîte), deux cuillères d'huile, le jus d'un citron, un demi-verre de vin blanc - faire cuire au four chaud quinze minutes (Cuisine facile en français facile, Paris, Hachette, 1974, p. 25).

Programmer un enregistrement

- Programmez l'enregistrement des images d'une chaîne en tapant son numéro (PR-).
- Tapez un zéro pour les chaînes à 2 chiffres (0, 1, 2 pour PR 12)
- Tapez ensuite :
 - l'heure de début,
 - l'heure de fin de l'émission, et
 - la date, si l'enregistrement n'est pas prévu pour le jour même.

Magnétoscope Thomson, Manuel d'Utilisation, p. 9

Le premier texte comporte une description par l'infinitif, tandis que le deuxième texte, par le recours à l'impératif, met l'accent sur la dimension injonctive de ces genres procéduraux. Entre autres exercices grammaticaux, ces textes permettent de pratiquer les formes verbales par des transformations (infinitif " impératif " présent). Dans une perspective textuelle, la lecture et production de ces genres (rédaction d'autres recettes, par exemple) peut constituer un entraînement à l'activité "énumération d'actions"; par ailleurs, on peut enrichir le travail par l'ajout d'organiseurs (D'abord, ensuite, enfin...) et l'ouvrir à d'autres exercices (oraux, par exemple), autour de thèmes proches des intérêts des apprenants et qu'ils peuvent préparer en groupes ("dites tout ce qu'on fait pour préparer une fête, un week-end, des vacances").

Près de ces textes du point de vue de la description d'actions, bien que sans leur dimension injonctive, et s'approchant de la relation d'actions, les textes de type "la journée quotidienne de X" (dont on peut trouver différents exemples dans les manuels, certains en version audio) peuvent constituer une prolongation naturelle de ces activités.

Mais la description d'actions n'apparaît pas que dans des genres presque figés comme ceux que je viens de présenter. Elle peut également faire partie de l'organisation de genres plus complexes et, donc, intervenir à des moments plus avancés de l'apprentissage. Je donnerai comme exemple un petit extrait de Robbe-Grillet, dont le caractère descriptif correspond bien à la spécificité de l'écriture de cet auteur. Il s'agit ici, à mon sens, d'un monde fictionnel actualisé plutôt que d'une narration au présent historique. Comme l'a montré M. Vuillaume, les récits de fiction mettent en place une dualité: "D'une part, ils se présentent comme s'ajustant après coup à une réalité passée, c'est-à-dire antérieure à la date de leur production. Mais, d'autre part, ils possèdent la propriété singulière de ressusciter l'univers qu'ils décrivent." Cette "résurrection" des événements est mise en relief par la diégétisation où le présent est le temps pivot.

Texte 3

Assise, face à la vallée, dans un des fauteuils de fabrication locale, A... lit le roman emprunté la veille, dont ils ont déjà parlé à midi. Elle poursuit sa lecture, sans détourner les yeux, jusqu'à ce que le jour soit devenu insuffisant. Alors elle relève le visage, ferme le livre - qu'elle pose à portée de sa main sur une table basse - et reste le regard fixé droit devant elle, vers la balustrade à jours et les bananiers de l'autre versant, bientôt invisibles dans l'obscurité. Elle semble écouter le bruit, qui monte de toutes parts, des milliers de criquets peuplant le bas fond. Mais c'est un bruit continu, sans variations, étourdissant, où il n'y a rien à entendre (Alain Robbe-Grillet, *La jalousie*)

La lecture de ce texte comporte une visualisation actuelle des actions qui y sont décrites, bien que le déictique alors, marque de deixis secondaire, introduit une rupture énonciative. Ce même déictique, d'autre part, marque la frontière entre deux actions successives; d'autres éléments lexicaux et grammaticaux expriment le passage du temps (lit, poursuit sa lecture, jusqu'à ce que, devenu insuffisant, monte de toutes parts, bruit continu) et la modalisation indique la perspective extérieure du narrateur (Elle semble écouter). Le travail de compréhension peut être suivi de la production: par exemple, rédaction d'un paragraphe où un autre personnage réalise une quiconque activité avec représentation, au moins, de deux actions successives (nager et prendre le soleil, écrire et rêver, repasser et ranger le linge).

Dans cette même optique, le passage à la chronique et à la relation d'événements passés serait associé à l'introduction du passé composé et de l'imparfait, comme entrée dans les formes verbales des mondes révolus. Il importe, dès le commencement, de bien distinguer les deux valeurs du passé composé: l'accompli de présent (PC1) et le passé narratif (PC2), qu'on traduit en espagnol et en catalan par le pretérito perfecto / pretèrit indefinit et le pretérito indefinido / pretèrit perfet, respectivement. On peut proposer aux apprenants des textes qui leur permettent de les comparer et de réaliser des conceptualisations sur leurs conditions d'emploi. On en trouve dans la plupart des manuels, mais on peut également proposer des textes authentiques, médiatiques par exemple: la relation d'événements constitue l'organisation textuelle de base des genres de l'information dans la presse écrite. Les deux extraits suivants relèvent de la relation d'événements; le premier permet de confronter les deux valeurs du passé composé tandis que le second confronte l'événement actuel (piétinent) à sa reconnaissance ponctuelle (a été reconnu...a d'abord justifié), liée à l'actuel par le déictique hier.

Textes 4 et 5

Le Pentagone a largement diffusé les images d'un raid organisé dans la nuit de vendredi à samedi, durant laquelle les Etats-Unis ont essuyé leurs premières pertes. Page 2 (Libération, 22.10.01 [légende sous la photo de la Une])

L'Alliance du Nord admet ses revers

En dépit d'intenses combats, de bombardements aériens américains répétés et d'une rupture dans la ligne d'approvisionnement des talibans, les forces de l'Alliance du Nord piétinent, depuis une semaine, devant la grande cité de Mazar-I Sharif. Cet échec a été reconnu pour la première fois hier par un des principaux chefs militaires des forces d'opposition, le commandant Qari Mohammed Alam, qui se trouvait à Jebel Saraj, principal fief de l'Alliance, au nord de Kaboul. Dans une interview à Libération, il a d'abord justifié l'incapacité des siens à conquérir la deuxième ville afghane par "leur manque d'armes" et de munitions (Libération, 23.10.01)

Un autre genre de la presse écrite me paraît particulièrement intéressant dans cette progression vers le récit et vers la maîtrise pleine des formes verbales et des déictiques temporels: le fait divers. Tout d'abord, dans ce genre, comme dans beaucoup de récits de fiction en français, on a recours à des alternances des modes énonciatifs; deuxièmement, bien que son organisation de base soit la relation d'événements, il comporte un certain degré de tension; et, finalement, il existe dans beaucoup de faits divers la configuration minimale d'une intrigue. Les deux textes suivants illustreront mes propos:

Textes 6 et 7

Le Maire de Rochefort avait giflé une fille : un franc de dommages-intérêts

La Rochelle - Le Maire de Rochefort-sur-Mer (Charente Maritime), M. Jean-Louid Frot (modéré), a été condamné par le tribunal de grande instance de cette ville à verser un franc de dommages-intérêts à une jeune fille, Mlle. Catherine Lanoix, 20 ans, qu'il avait giflée.

Cette histoire remonte au mois de juin dernier. M. Frot avait été réveillé en pleine nuit par un groupe de personnes manifestant leur mécontentement sur la gestion de la ville. Le maire, excédé, était descendu et une bousculade avait eu lieu sur le pas de sa porte. Le maire avait alors giflé la jeune fille et avait été lui-même pris à partie par un membre du groupe, M. Gérard Lacoste. Ce dernier a été condamné à 800 F d'amende.

Nouvelle République du Centre-Ouest, 16 décembre 1982 (repris dans Archipel II, p. 36)

Le retour de Béatrice

Elle a vingt ans quand elle est arrêtée à l'aéroport de Kuala-Lampur, en Malaisie, avec 534 grammes d'héroïne dans sa valise. Elle a trente ans, dimanche 7 octobre 1990, quand elle arrive à l'aéroport de Roissy, accueillie par sa grand-mère, presque invalide, soixante-douze ans, qui a remué ciel et terre pour elle.

Elle s'appelle Béatrice Saubin. Elle est belle comme le jour. Elle est originaire de Romilly, dans l'Aube. Elle a passé dix ans dans les prisons de Malaisie. On ne plaisante plus dans ce pays-là avec la drogue.

Elle l'a échappé belle, Béatrice. Elle était condamnée à mort par pendaison. Elle a failli avoir la corde au cou. Elle a vu sa peine commuée en détention à vie "parce qu'elle était

une prisonnière modèle". Elle est libre aujourd'hui. Elle dormait, ce lundi matin, dans l'appartement de sa grand-mère à Romilly.

Coupable ou innocente, on ne le saura sans doute jamais. Un étudiant chinois, dont elle était tombée amoureuse, aurait glissé la drogue dans sa valise. Elle avait vingt ans, c'était en 1980. Elle voulait vivre d'une façon intense, absolue, en faisant un peu n'importe quoi (Le Monde, 9 octobre 1990 (repris dans Lire la presse pour..., Clé International, 1996, ps 15-16)

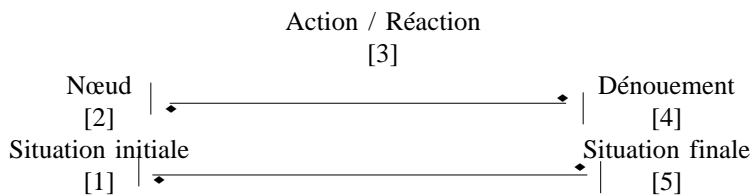
Dans ces deux textes, il y a une alternance entre le monde actuel (marqué par le passé composé, PC1) et la diégétisation liée, le temps narratif étant, dans le premier cas, le plus-que-parfait et, dans le deuxième, le passé composé.

Pour ce qui est du texte 6, il me semble intéressant de proposer aux apprenants ce cas particulier, où le plus-que-parfait devient le temps pivot de la diégétisation. Quant au texte 7, où il y a, en outre, alternance avec le présent historique, je soulignerai qu'il est particulièrement apte à la réécriture avec homogénéisation des formes verbales; pour ce faire, il est utile de procéder d'abord à la reconstitution chronologique des faits qui sont généralement présentés en désordre dans le fait divers (la situation finale apparaît souvent en début d'article). Cette activité peut être favorisée par l'établissement du schéma de la séquence narrative prototypique, qui comporte cinq propositions narratives, telle qu'elle a été décrite par J.- M. Adam. Cet auteur propose, dans un livre écrit en collaboration avec F. Revaz, ce fait divers rédigé par Félix Fénéon, pour illustrer les différentes propositions narratives qui composent la séquence canonique:

Texte 8

[1] Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient. [2]L'un, Janinetti, disparut. [3] Plongeon des autres. [4] Ils le ramenèrent, [5] mais mort (Adam-Revaz, 1996: 66).

Schéma narratif du texte 8



Le temps pivot de ce récit minimal est le passé simple, marque de diégétisation autonome, propre au récit littéraire. Celui-ci permet de présenter des échantillons de langue très soutenue, avec un vocabulaire riche et varié. Prenons, comme exemple, le texte 9, un récit qui fait partie d'un roman de R. Roussel. J'ai numéroté les différentes propositions narratives de ce texte, dont le schéma est parfaitement parallèle à celui du texte précédent. La proposition narrative [1] et la proposition narrative [3] commencent par des déictiques qui marquent l'origine autonome de la deixis secondaire (Vers 1650, Un soir).

Différentes activités sont possibles: les étudiants peuvent réaliser par eux-mêmes le découpage en propositions narratives, établir le schéma narratif ou reconstituer le récit, après la présentation en désordre des différentes parties, et même rédiger l'une d'elles que l'on aurait préalablement supprimée, en s'efforçant de garder le ton de l'écriture.

Texte 9

La punition du reître

[1]Vers 1650, un riche seigneur norvégien, le duc Gjörtz, s'était follement épris de la belle Christel, épouse d'un de ses vassaux, le baron Skjelderup.

[2]Gjörtz manda auprès de lui le reître Aag, forban sans scrupules, qui, pourvu qu'on le payât bien, ne reculait devant aucune besogne.

En termes ardents, le suzerain exposa l'irrésistible amour qui lui étreignait le cœur - et promit une fortune au reître pour le jour béni où, grâce à un discret enlèvement, il lui amènerait seule et sans défense celle dont l'image le hantait jusque dans ses rêves.

Afin d'éviter toute compromission, Gjörtz se masquerait avec un loup pour assouvir son désir. Sachant qu'une plainte adressée au roi l'exposerait aux plus terribles représailles, il voulait priver Christel de preuves et même de soupçons.

Aag se mit en campagne et alla se loger proche la résidence du baron pour guetter l'occasion favorable.

[3]Un soir, embusqué dans le parc du château qu'il épiait sans cesse, le reître vit Christel, que les hasards d'une promenade solitaire conduisaient de son côté. Au moment opportun, il s'élança d'un bond sur l'infortunée jeune femme, dont ses mains ne purent arrêter le premier cri.[4] Skjeldrup entendit cette exclamation de détresse et, appelant plusieurs serviteurs à son aide, arriva en temps voulu pour délivrer sa conjointe et s'emparer de l'agresseur.

[5] Par ordre du châtelain, ivre de fureur, Aag fut à l'instant même entraîné au fond d'une crypte énorme qui, s'étendant sous le parc, avait précisément son entrée secrète au milieu d'un massif avoisinant le lieu de l'attentat.

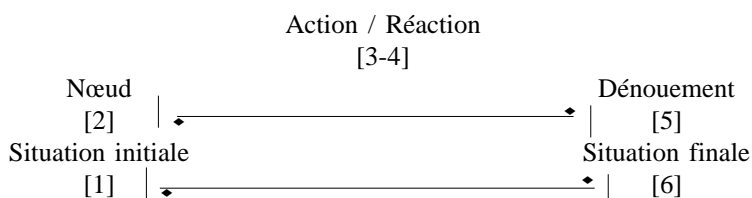
Cette retraite, depuis longtemps inutilisée, communiquait jadis avec les souterrains du château pour pouvoir, en cas d'attaque victorieuse, servir de refuge ignoré à un personnel nombreux, en laissant toujours l'espoir de quelque fuite nocturne par l'issue du massif. Parvenu au centre de la caverne avec ses gens et leur prisonnier, Skjeldrup fit planter debout dans le sol, composé d'une terre glaise facilement pénétrable, certaine branche résineuse cueillie puis allumée au moment de la descente.

Un étang croupissait dans la grotte, saturée de gaz malsains et d'humidité.

Abandonnant le reître dans le repaire silencieux destiné à lui servir de tombe, le baron remonta par le même chemin, suivi de ses serviteurs qui, devant lui, scellèrent l'entrée de la crypte à l'aide d'immenses pierres rouges, trop lourdes pour les bras d'un homme seul ; ces matériaux provenaient de rocailles d'art presque en ruine qui bordaient non loin de là une des allées du parc.

[6] Depuis plus d'un demi-siècle la communication souterraine avec le château était comblée par des éboulis, et rien ne pouvait soustraire le condamné à la mort lente et cruelle qui l'attendait loin de tout secours humain (Raymond Roussel, Locus Solus)

Schéma narratif du texte 9



Cette gradation des textes et des activités, renforcée par des exercices grammaticaux, par des auditions et par des lectures, a pour objet l'utilisation correcte des formes verbales et des déictiques temporels, aussi bien du point de vue de la grammaire de phrase que de celui de la grammaire de texte.

Mais, les distinctions énonciatives, pas plus que les autres répartitions établies par les grammairiens, "ne parviennent jamais à justifier tous les usages en discours" (F. Revaz, 1996 : 59). Pour sa part, J.-M. Adam rappelle l'opposition entre les systèmes stables de la langue et la variété des énoncés réellement produits, parmi lesquels, les textes littéraires, qui ne représentent qu'un type de pratique discursive parmi d'autres, "sont le lieu d'une exploitation et d'une exploration, plus ou moins poussée, des potentialités d'une langue." (J.-M. Adam, 1997: 10).

Les étudiants de littérature française ou, plus généralement, les lecteurs de romans français sont ainsi confrontés à des alternances énonciatives ponctuelles, et même à des alternances systématiques qui en arrivent à définir la spécificité d'une écriture ou d'un roman concret. C'est le cas des romans de Louis-Ferdinand Céline (cf. Lorda, 1992) ou de Mémoires d'Hadrien de Marguerite Yourcenar (cf. Lorda, 1998). Il me semble, donc, qu'une fois maîtrisés les différents modes énonciatifs et les formes qui les manifestent, il convient de faire observer les cas de rupture aux étudiants et de réfléchir avec eux sur les effets de sens qu'elles produisent. Prenons cet extrait:

Texte 10

Ferrer en avait d'abord été soulagé, bien sûr, mais bien sûr aussi cela ne manqua pas de créer assez vite un petit vide qu'il n'avait pas prévu, et voici qu'il se surprit bientôt en train de l'attendre, de jeter un coup d'œil dans la rue l'air de rien, et il va de soi qu'elle n'a jamais donné son adresse ni laissé le moindre téléphone vu que l'autre imbécile n'a jamais rien demandé. Et maintenant c'était un lundi matin, qui n'est pas souvent ce qu'il y a de mieux : commerces grillagés, ciel couvert, air opaque et sol malpropre, bref tout est fermé de tous côtés, c'est aussi déprimant qu'un dimanche sans l'alibi du rien à faire (Jean Echenoz, *Je m'en vais*)

Ici, le mode énonciatif autonome cède le pas brusquement au mode actuel (il va de soi qu'elle n'a jamais donné...). On dirait que le narrateur passe au commentaire, hypothèse qui s'appuie sur l'appellation axiologique (l'autre imbécile) qui désigne le personnage (Ferrer) et qui indique une appréciation du narrateur sur le comportement de son personnage. En outre, le déictique maintenant (monde actuel) est associé à l'imparfait (monde passé), discordance d'ailleurs classique, qui me semble parallèle à la présence d'alors associé au présent dans le texte 3.

En effet, ces discordances s'expliqueraient par la dualité propre au récit de fiction signalée plus haut: "On considérera donc que l'adverbe - aujourd'hui, maintenant, etc. - se définit par rapport au moment de la lecture et date, non pas l'événement auquel réfère la proposition au passé, mais le reflet présent de cet événement." (M. Vuillaume, 1990:74). Dans le cas du texte de Robbe-Grillet, c'est alors qui se définit par rapport à l'événement, tandis que les propositions au présent réfèrent au reflet présent de cet événement.

La prise en compte de ces exploitations et de ces explorations de la langue dans le discours littéraire me semble mériter une place de choix au niveau avancé de l'apprentissage. Ainsi, au sommet de cette progression, un objectif ambitieux se dessine: introduire les étudiants à une perspective discursive dans l'analyse des textes, dont les variations énonciatives constituent un enjeu majeur dans le récit fictionnel en langue française.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1994) "Décrire des actions : raconter ou relater?", *Littérature* n° 95, pp. 3-22.
 ¾ (1997) *Le style dans la langue*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- ADAM, J.-M. & NOEL, M. (1995) "Variations énonciatives: aspects de la genèse du style de l'Étranger", *Langages* n° 118, pp. 64-84.
- ADAM, J.-M. & REVAZ, F. (1996) *L'analyse des récits*, Paris, Seuil (Mémo).
- ADAM, J.-M. & LORDA, C.-U. (1999) *Lingüística de los textos narrativos*, Barcelona, Ariel.
- BENVENISTE, E. (1959/1966) "Les relations de temps dans le verbe français" in *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard.
- LORDA, U. (1992) "L'alternance analyse vs synthèse dans les stratégies narratives de Céline", *Actes du Colloque International de Paris*, Tusson, Du Lérot éd., pp. 185-200.
- (1997) "La relation de déclarations politiques: hétérogénéité et mise en scène de la parole", *Pratiques* n° 94, pp. 62-74.
- (1998) ""Tellus stabilita" (Mémoires d'Hadrien): singularité thématique et singularité linguistique", *Les chemins du texte* (VI Coloquio da APFFUE), Universidade de Santiago de Compostela, pp. 123-133.
- (2001) "Les articles dits d'information: la relation de déclarations politiques", *Semen* n° 13, pp. 119-134.
- REVAZ, F. (1996) "Passé simple et passé composé: entre langue et discours", *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 101, pp. 59-89.
- (1997) *Les textes d'action*, Paris, Klincksieck.
- VUILLAUME, M. (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- WEINRICH, H (1964) trad. française. 1973, *Le Temps*, Paris, Seuil.

CONCURRENCES ENTRE LE CIRCONSTANCIEL ET LE COMPLÉMENT D'OBJET¹

SAMUEL A. MALVAR MOUCO
Universidade de Santiago de Compostela

INTRODUCTION

Les grammaires scolaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e ont donné lieu à la classification traditionnelle des compléments que nous connaissons aujourd'hui. C'est ainsi qu'ont été définies deux grandes catégories de compléments qui ont été opposés d'un point de vue sémantique et syntaxique : le complément d'objet et le circonstanciel.

Cependant, comme nous le verrons dans ce travail, cette distinction traditionnelle entre compléments d'objet et compléments circonstanciels entraîne un certain nombre de concurrences et d'incohérences qui justifient la nécessité d'un nouveau cadre d'analyse.

Nous présenterons et analyserons donc les critères d'identification traditionnels du complément circonstanciel et nous tenterons de démontrer que tous les compléments généralement considérés comme circonstanciels ne s'adaptent pas à ces critères, ce qui demande une nouvelle classification des compléments.

COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL: DÉFINITION ET CRITÈRES D'IDENTIFICATION

La définition traditionnelle du complément circonstanciel, tout comme celle du complément d'objet, est d'ordre sémantique.

Ce type de complément a été décrit comme exprimant les *circonstances* dans lesquelles se déroule le procès ou qui rendent possible son accomplissement. Le champ de pareils compléments est donc très large (lieu, temps, moyen, manière, cause, etc.) et surtout toujours ouvert, les nuances sémantiques se ramifiant à l'infini. (Denis et Sancier-Château, 1994: 88)

Ainsi, on nous signale dans le *Bon Usage* (cf. Grevisse, 1993: 476) que la 11^e édition de l'ouvrage dénombre encore vingt-neuf catégories de compléments circonstanciels, qui se voient par la suite réduites à huit: les compléments circonstanciels de *temps*, *lieu*, *manière*, *mesure*, *opposition* (*concession*), *but*, *cause*, *condition*.

- (1) *Demain*, je viendrai vous voir. ☒ temps
- (2) *A New York*, les taxis sont jaunes. ☒ lieu
- (3) C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron. ☒ manière
- (4) Cette année, mon fils a grandi *de dix centimètres*. ☒ mesure
- (5) Nous avons décidé de partir *malgré le mauvais temps*. ☒ opposition

1. Ce travail s'intègre dans les projets de recherche ayant pour titre *Complementación verbal e estrutura da cláusula en francés* et *Construccions verbais no francés da prensa actual*, qui sont menés au sein du Département de Français de l'Université de Santiago de Compostela, sous la direction de la Professeure Laura Pino Serrano.

- (6) Les soldats se sacrifient *pour le bien de la patrie*. ☒ but
 (7) *Du fait de son retard*, il n'a pas osé entrer en classe. ☒ cause
 (8) *En cas d'urgence*, tirez sur le signal d'alarme. ☒ condition

Les différents critères d'identification généralement présentés sont les suivants:

- le complément circonstanciel est facultatif:
 - (1) Demain, je viendrai vous voir.
☒ Je viendrai vous voir.
- il est mobile dans la phrase:
 - (2) A New York, les taxis sont jaunes.
☒ Les taxis sont jaunes à New York.
- son détachement en début ou fin de phrase n'entraîne pas de pronominalisation:
 - (9) On devient forgeron en forgeant.
☒ En forgeant, on devient forgeron.
- il peut librement se cumuler avec d'autres compléments circonstanciels,
 - (10) Cette année, en forgeant, à New York, mon fils a grandi de dix centimètres.
alors qu'il ne peut pas se coordonner à un complément d'objet:
 - (11) *Je veux une pomme et à New York.
- Pour les compléments circonstanciels introduits par une préposition, le choix de celle-ci ne dépend pas du verbe. La préposition garde son sens plein (temps, lieu, etc.) et détermine par là même le sens de l'énoncé.
 - (12) Je viendrai vous voir demain / avec des amis / à l'hôtel / etc.
- le complément circonstanciel a un statut adverbial:
 - (13) Je vous retrouverai à l'hôtel.
☒ Je vous retrouverai là-bas.

Tous ces critères d'identification se résument et trouvent une explication dans le fait que le complément circonstanciel ne dépend pas directement du noyau verbal de la phrase, et vice-versa: le verbe n'exige pas la présence du complément circonstanciel pour que l'énoncé soit correct d'un point de vue syntaxique et cohérent d'un point de vue sémantique.

C'est pourquoi ce type de complément est catalogué chez certains auteurs comme *complément de phrase*, qui s'oppose au *complément de verbe* (cf. Happ, 1978).

- (2) A New York, les taxis sont jaunes.
- (14) Je veux une pomme.

Ainsi, dans l'exemple (2), à *New York* caractérise le reste de la phrase. Par contre, *une pomme* dans l'exemple (14) complète simplement le procès exprimé par le verbe *vouloir*.

CONCURRENCES ET INCOHÉRENCES

La plupart des auteurs qui ont étudié la question signalent que la définition sémantique du complément circonstanciel a largement montré ses limites, ou plutôt son manque de limites.

C'est-à-dire que la notion de *circonstance* est beaucoup trop confuse pour pouvoir caractériser un domaine clair et restreint. C'est pourquoi cela a donné lieu à une multiplication des compléments circonstanciels au fil des années: chaque préposition ou chaque syntagme qui apportait une nuance nouvelle entraînait l'apparition d'une catégorie nouvelle de complément circonstanciel. A force, cela est devenu une jungle dans laquelle il était difficile de s'orienter.

Voilà la raison pour laquelle il s'est avéré nécessaire de faire appel à des critères d'identification d'ordre syntaxique. Or, comme nous l'avons dit plus haut, ceux-ci caractérisent un type de complément qui n'émane pas directement du verbe, mais de l'énoncé dans son ensemble.

Par là même, ces critères sont, dans la plupart des cas, opposés à ceux qui caractérisent, dans les grammaires traditionnelles, le complément d'objet.

<i>Complément circonstanciel</i>	<i>Complément d'objet</i>
facultatif	essentiel
mobile	place fixe
détachement sans pronominalisation	détachement avec pronominalisation
choix de la préposition libre	préposition déterminée par le verbe
adverbial	nominal

Il n'y a pas lieu de mettre en doute ces critères, car ils caractérisent bel et bien un complément qui dépend de la valence d'un verbe d'une part, et un complément affranchi de cette dépendance d'autre part.

Cela dit, la question à présent est de savoir si tous les compléments traditionnellement rangés parmi les compléments circonstanciels répondent aux caractéristiques propres à ce type de complément. Or nous verrons qu'il existe bien des exemples qui ne nous permettent pas de répondre de façon affirmative à cette question.

Le complément exprime une idée de mesure

Les compléments de mesure constituent l'un des types de compléments qui mettent à mal la répartition traditionnelle des compléments entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

- (15) Allonger une robe *de deux centimètres*. (cf. Grevisse, 1993: 476)
 *De deux centimètres allonger une robe.
 Allonger une robe.
- (16) Ce livre a valu dix francs.
 Dix francs, ce livre les a valu.
 *Ce livre a valu.
- (17) Ce film lui a valu de nombreuses critiques.
 De nombreuses critiques, ce film les lui a values.
 *Ce film lui a valu.
- (18) Cette règle vaut aussi bien pour toi!
- (19) Le budget de l'entreprise atteint 1,25 mia de francs.
 Le budget de l'entreprise vaut 1,25 mia de francs.
- (20) Il y a deux ans, le même genre de problème avait déjà coûté 700 mio de francs au groupe.
 *Il y a deux ans, 700 mio de francs, le même genre de problème avait déjà coûté au groupe.
 *Il y a deux ans, le même genre de problème avait déjà coûté au groupe.
- (21) Cette tour mesure trente mètres.
 *Trente mètres cette tour mesure.
 *Cette tour mesure.
- (22) L'ouvrier mesure trente mètres de terrain.
 Trente mètres de terrain, l'ouvrier les mesure.
 Trente mètres de terrain sont mesurés par l'ouvrier.
 *L'ouvrier mesure.

- (23) Ma voiture pèse une tonne.
 *Une tonne ma voiture pèse.
 *Ma voiture pèse.
- (24) Le boucher pèse un morceau de viande.
 Un morceau de viande, le boucher le pèse.
 Un morceau de viande est pesé par le boucher.
 *Le boucher pèse.

Dans les exemples ci-dessus, nous trouvons les principaux verbes qui peuvent introduire un complément de mesure (*mesurer, valoir, coûter, peser*). Outre une idée de mesure, ces verbes impliquent aussi une idée de valeur, de prix ou encore de poids.

L'exemple (15) est celui qui, dans le *Bon Usage* (1993), illustre le complément de mesure. Nous remarquons que, comme tout complément circonstanciel, il peut être supprimé. Par contre, il fait preuve d'un manque de mobilité dans la phrase, l'une des caractéristiques principales des compléments d'objet.

Cette incompatibilité avec les critères d'identification du complément circonstanciel est encore plus flagrante dans les exemples suivants.

Nous avons, en premier lieu, divers emplois du verbe *valoir*. Dans l'exemple (16), le verbe introduit un complément de prix qui, comme nous pouvons le constater, n'est ni effaçable ni déplaçable dans la phrase. D'ailleurs, une dislocation du complément en début de phrase entraîne une reprise pronominale.

Cependant, contrairement aux caractéristiques propres au complément d'objet, le complément de l'exemple (16) peut répondre à la question *combien?*; et lorsqu'il est représenté par un pronom qui précède le verbe à une forme composée, cela n'entraîne pas l'accord du participe passé.

Au contraire, dans l'exemple (17), *valoir* est synonyme de *procurer* et son complément acquiert les traits d'un complément d'objet: il répond à la question *quoi?*; le participe passé du verbe s'accorde avec le complément lorsque celui-ci est placé devant; il a une place fixe et ne peut pas être supprimé.

L'exemple (18) nous présente encore un autre emploi du verbe *valoir*, qui est dans ce cas équivalent à une structure attributive: *valoir = est valable*; ce qui nous mène à ranger cet emploi dans une catégorie différente à celle des deux exemples précédents.

Nous avons, par la suite, des emplois différents des verbes *mesurer* et *peser*. Comme pour le verbe *valoir*, ces verbes peuvent introduire d'une part un complément de mesure (cf. ex. (21), (23)) et d'autre part un complément d'objet (cf. ex. (22), (24)). Ce qui distingue ces deux types de compléments, c'est que la présence d'un complément d'objet permet une transformation passive.

On ne peut donc pas assimiler les compléments d'objet et les compléments de mesure, puisque certaines caractéristiques d'ordre syntaxique les distinguent: l'accord éventuel du participe passé et la possibilité d'une transformation passive. Cependant ces deux types de compléments doivent être rangés dans la famille des compléments essentiels d'un point de vue valenciel: le manque de mobilité et l'impossibilité d'effacement nous empêchent de ranger les compléments dits de mesure parmi les compléments circonstanciels.

En effet, tout comme le complément d'objet, ils viennent remplir une incomplétude du verbe régisseur; ils entrent donc dans la valence de ce verbe et doivent être considérés comme des actants.

D'ailleurs, d'un point de vue sémantique, nous remarquons que dans certains cas (cf. ex. (19)), il est difficile de différencier un complément d'objet et un complément de mesure: les deux peuvent introduire dans l'énoncé une "circonstance", telle qu'on la conçoit dans les grammaires traditionnelles.

Le complément exprime une idée de temps

- (25) *Dans une semaine*, nous partirons en vacances.
 Nous partirons en vacances *dans une semaine*.
 Nous partirons en vacances.
- (26) *Ce soir*, nous mangeons au restaurant.
 Nous mangeons, *ce soir*, au restaurant.
 Nous mangeons au restaurant *ce soir*.
 Nous mangeons au restaurant.
- (27) La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date *de la fin de 1992*.
 *De la fin de 1992, la fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
 *La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
- (29) La conférence va durer *de 18 heures à 20 heures*.
 *La conférence va durer de 18 heures.
 *La conférence va durer à 20 heures.
 *La conférence va durer.
- (30) Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de prendre plusieurs années.
 Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de prendre *longtemps*.
 Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de durer plusieurs années.
 *[Plusieurs années], le Pacte sur les droits politiques risque de prendre.
- (31) [...] Paris, où il passe la nuit place Denfert-Rochereau.
 (?) [...] Paris, où, la nuit, il passe place Denfert-Rochereau. (valeur sémantique différente)
 (?) [...] Paris, où il passe place Denfert-Rochereau. (valeur sémantique différente).
- (32) Cela fait maintenant deux ans que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.
 *Deux ans cela fait maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.
 Cela fait *longtemps* maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.

Nous avons là plusieurs phrases contenant des compléments qui expriment une idée de temps. Si nous suivions des critères sémantiques traditionnels, nous serions tentés de les classer parmi les compléments circonstanciels. Or leurs caractéristiques syntaxiques nous empêchent de le faire dans tous les cas.

Dans les deux premiers exemples ((25) et (26)), nous avons à faire à des compléments mobiles dans la phrase et qui peuvent être supprimés sans altérer la valeur sémantique du procès exprimé par le verbe. Nous pouvons donc ranger ces compléments parmi les compléments circonstanciels.

Dans les exemples suivants, nous avons également à faire à des compléments qui peuvent être remplacés par des adverbes. Cependant, contrairement à ce que nous avons constaté dans les premiers exemples, ils ont une place fixe dans la phrase, près du verbe, et ne peuvent être supprimés.

Là encore, il faut considérer que ces compléments font partie de la valence du verbe et sont donc des actants; ce qui les fait entrer, par là même, dans la catégorie des compléments essentiels.

D'ailleurs, il est sans doute significatif de signaler que ce sont parfois des verbes généralement régisseurs de compléments d'objet, tels que *prendre* ou *faire* (cf. ex. (30), (32)) qui introduisent ce type de compléments.

Le complément exprime une idée de lieu

Dans un grand nombre de cas, nous pouvons rencontrer des compléments exprimant une idée de lieu dont le classement est également problématique. Généralement, ces compléments se construisent de façon indirecte. Or, si nous analysons l'évolution des prépositions qui peuvent introduire ce type de complément, quant à leur sens et à leur fonction, nous pouvons trouver une explication à ces problèmes de classement.

En effet, les prépositions qui introduisent la plus grande partie des compléments d'objet indirects, c'est-à-dire *de* et *à*, introduisaient à leur origine des compléments considérés comme circonstanciels. Ces prépositions avaient alors leur sens "plein".

Dans la transformation du latin au français, la distinction des trois cas servant à marquer un régime, l'accusatif, le datif et le génitif, a failli sombrer pendant les siècles où la transformation sociale était à son apogée et la tradition écrite à son niveau le plus bas; elle s'est cependant rétablie solidement non sans bien des mouvements d'avance et de recul, et bien des irrégularités dans la répartition définitive. On sait que la reconstitution s'est faite à l'aide des deux prépositions *à* et *de*, qui arrivent par ce développement à couvrir une bande fonctionnelle très large, et qui restent à cheval sur deux aires de fonctions assez différentes, comportant tantôt un sens plein, tantôt un sens affaibli de la préposition.

Le problème de savoir si le passage du complément circonstanciel au complément d'objet indirect s'est réalisé ou non se pose continuellement. (Blinkenberg, 1960: 28/34)

Dans leur sens "plein", ces deux prépositions impliquaient souvent une idée de lieu, en exprimant soit une idée d'origine (préposition *de*), soit une idée de destination (préposition *à*). D'ailleurs ces notions sont souvent présentes, de façon plus ou moins explicite, dans les différents compléments introduits par ces prépositions.

(33) J'envoie une lettre *à mon père*.

(34) Je reçois une lettre *de mon père*.

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, les deux compléments signalés ont le trait [+ humain]. Cependant, ils n'en constituent pas moins, respectivement, la destination et l'origine du procès exprimé par le verbe. C'est-à-dire qu'une nuance locative se cache sous ces compléments.

Cette même nuance s'exprime, cette fois, de façon plus manifeste dans les exemples suivants:

(35) Le procès doit se tenir *devant un tribunal international*.

☒ *Devant un tribunal international, le procès doit se tenir.

☒ *Le procès doit se tenir.

(36) Il a notamment élu domicile *dans le Marais poitevin*.

☒ *Dans le Marais poitevin, il a notamment élu domicile.

☒ *Il a notamment élu domicile.

(37) Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient *sur votre chemin*.

☒ *Nous avons fait tomber les obstacles qui, sur votre chemin, se trouvaient.

☒ *Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient.

(38) L'année 1918 demeure *dans la mémoire collective*.

☒ *Dans la mémoire collective, l'année 1918 demeure.

☒ *L'année 1918 demeure.

(39) Ils habitent Teletubbyland.

☒ *Teletubbyland ils habitent.

☒ *Ils habitent.

Ces exemples s'ajoutent à ceux que nous trouvons chez bon nombre d'auteurs:

(40) Je vais à *Paris*. /vs/ Je gagne Paris.

(41) Je viens (sors) *de Paris*. /vs/ Je quitte Paris.

Dans toutes ces phrases, nous trouvons, certes, des compléments exprimant clairement un lieu, mais qui sont néanmoins exigés par le verbe. Leur présence est obligatoire et à une place fixe; ce qui est d'ailleurs illustré par le fait qu'en cas d'effacement ou de déplacement, ils soient représentés auprès du verbe, comme tout complément d'objet, par un pronom (dans ce cas, par les pronoms adverbiaux *en* et *y*).

(42) [Le Marais poitevin], il y a notamment élu domicile.

(43) [Paris], j'*en* viens (sors).

D'autre part, d'un point de vue sémantique, les exemples (40) et (41) illustrent à quel point il peut être incohérent de placer certains de ces compléments parmi les compléments d'objet et d'autres parmi les circonstanciels.

Nous pouvons même arriver à un classement des verbes pouvant introduire un complément essentiel *locatif* (cf. Borillo, 1998: 52-54):

- verbes marquant l'*absence de déplacement* (rester, se trouver, habiter, occuper, ...):

(39) Ils habitent Teletubbyland.

- verbes exprimant un *déplacement inhibé ou entravé* (maintenir, bloquer, immobiliser, laisser, ...):

(44) Il a laissé la voiture *dans le garage*.

- verbes exprimant un *déplacement vers une destination* (entrer, pénétrer, arriver, aller, atteindre, envahir, ...):

(45) Des cambrioleurs sont entrés *dans le musée*.

- verbes exprimant un *déplacement à partir d'une origine* (sortir, s'échapper, enlever, retirer, extraire, ...):

(46) Retire le lait *du feu*, si tu ne veux pas qu'il déborde.

- verbes exprimant le *passage dans un lieu* (passer, voyager, se déplacer, lancer, envoyer, ...):

(47) Il a envoyé son fils *dans une école privée américaine*.

En parcourant ces listes de verbes, nous pouvons constater la présence de verbes suivis d'un seul complément, direct ou indirect (*rester, habiter, entrer, aller, atteindre, quitter, ...*), ainsi que de verbes introduisant une double complémentation (*maintenir, bloquer, enlever, retirer, envoyer, ...*).

On peut donc avoir à faire à des compléments *locatifs* construits directement, mais dans la plupart des cas ils seront attachés au verbe par l'intermédiaire d'une préposition. Or, l'un des arguments qui est généralement présenté pour justifier l'inclusion de ces compléments parmi les compléments circonstanciels est le caractère variable de la préposition introductrice.

(48) Je vais à la maison.

chez un ami.

dans l'eau.

S'il est vrai que généralement plusieurs prépositions peuvent accompagner un même verbe, il faut cependant signaler qu'elles constituent une liste restreinte et cohérente d'un point de vue sémantique: elles doivent, en effet, être aptes à introduire un complément exprimant une idée de lieu.

(49) *Je vais *avec* la fille du voisin.

sans argent.

envers mes amis.

Autres cas problématiques

Outre ces compléments de mesure, de temps et de lieu qui se résistent à être rangés parmi les compléments circonstanciels, nous trouvons d'autres compléments auxquels il est plus difficile d'attribuer une étiquette sémantique et qui, sans être des compléments d'objet au sens strict, ne peuvent être considérés comme des circonstanciels.

- (50) La réduction devait se traduire *par une diminution d'effectifs*.
 ☒ *[Par une diminution d'effectifs], la réduction devait se traduire.
- (51) Elle croule *sous les lettres enthousiastes*.
 ☒ *[Sous les lettres enthousiastes], elle croule.
- (52) Vous tombez *sous le coup de l'article 9*.
 ☒ *[Sous le coup de l'article 9], vous tombez.
- (53) L'officier a été placé *aux arrêts de rigueur*.
 ☒ *[Aux arrêts de rigueur], l'officier a été placé.
- (54) Les journaux spécialisés vulgarisent toutes les pathologies pour les mettre *à la portée du plus grand nombre*.
 ☒ *Les journaux spécialisés vulgarisent toutes les pathologies pour, à la portée du plus grand nombre, les mettre.
- (55) A Sarlat, la Croisette sent bon le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains.
 ☒ *Le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains, la Croisette sent bon.
 ☒ (?)La Croisette sent bon. (valeur sémantique différente)
 ☒ *La Croisette sent.

Nous pourrions multiplier les exemples, pour arriver toujours à la même conclusion: il est difficile de déterminer sous quelle catégorie sémantique il faut ranger ces compléments, s'ils constituent l'objet du procès exprimé par le verbe ou s'ils en constituent le destinataire, le bénéficiaire, la victime, etc. Et c'est justement ce genre de débat qui fait vaciller le bel édifice construit par la grammaire traditionnelle, car il nous éloigne de ce qui est réellement important dans ce type d'étude: le fonctionnement et les caractéristiques syntaxiques des divers compléments et la relation qu'ils entretiennent avec le noyau verbal de la phrase.

Ainsi, si nous adaptons ce point de vue méthodologique, nous sommes amenés à considérer les compléments ci-dessus comme essentiels ou comme actants du verbe, quelle que soit la circonstance ou la valeur sémantique exprimée.

Les grammairiens traditionnels définissent en effet la notion de complément circonstanciel sur des bases exclusivement sémantiques et, à l'origine, rhétoriques. Or beaucoup des relations qui lient un circonstant au reste de la phrase peuvent également unir tel verbe à l'un de ses actants. Par exemple: le complément d'objet du verbe *utiliser (un outil)* joue un rôle d'instrument, celui du verbe *habiter (un appartement / à Strasbourg)* le rôle de lieu, et celui d'*aspirer (au bonheur)* le rôle de but, etc. Faute de critères formels et, corollairement, d'une définition (syntaxique et sémantique) du mode de liaison circonstanciel, la grammaire traditionnelle ne peut valablement distinguer entre complément du verbe [essentiel] et complément de phrase [accessoire]. (Riegel et alii, 1994: 144-45)

CONCLUSION : VERS UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DES COMPLÉMENTS

De nombreux problèmes sont donc issus de la distribution traditionnelle des compléments, entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

On a voulu créer ces deux groupes antagonistes, en considérant que ce qui n'entre pas dans l'un d'eux doit entrer dans l'autre. Or nous avons pu constater que cette distribution ne

fonctionne pas dans les termes où elle a été définie : si beaucoup de critiques ont déjà été faites au sujet de la notion traditionnelle d'objet, nous avons également pu constater comment la catégorie des compléments circonstanciels renferme bon nombre d'incohérences par rapport aux critères d'identification dégagés par la grammaire traditionnelle.

De nombreux auteurs se sont fait écho des importantes déficiences et incohérences de cette classification des compléments. C'est ainsi que l'on nous a proposé des catégories nouvelles, telles que *complément essentiel* /vs/ *accessoire*, *complément de phrase* /vs/ *complément de verbe*, *complément nucléaire* /vs/ *périphérique*.

Toutes ces notions ont en commun le fait d'abandonner la voie de l'analyse et de la caractérisation d'ordre sémantique, pour privilégier l'analyse du fonctionnement syntaxique des compléments.

Cette nouvelle perspective théorique reflète mieux, à notre avis, la relation qu'un complément peut établir avec le noyau verbal de la phrase, ce qui constitue un facteur décisif lorsqu'on se propose de classer de façon précise les divers compléments.

Il est donc important de signaler que des compléments qui expriment diverses nuances sémantiques (le lieu, la mesure, le prix, le poids, le temps, ...), qui ont justifié pour la grammaire traditionnelle le fait de ranger ces compléments parmi les circonstanciels, s'intègrent dans la catégorie des compléments essentiels, tout comme le complément appelé d'objet. Tous, en effet, ont en commun le fait d'être des actants "appelés" par le noyau verbal, dont ils ne peuvent être éloignés, et qui sont nécessaires à la grammaticalité de la phrase, ainsi qu'à sa cohérence d'un point de vue sémantique.

Tandis que d'autres compléments traditionnellement rangés parmi les circonstanciels doivent être considérés comme accessoires, puisqu'ils sont mobiles dans la phrase et effaçables sans altérer la valeur sémantique du noyau verbal. Le fait de déterminer quelle circonstance ils expriment est secondaire: cela apporte une information supplémentaire qui permet de mieux les définir, mais qui n'est pas déterminante du point de vue syntaxique.

Par conséquent, toutes les analyses critiques faites au sujet de la notion d'objet et toutes les incohérences que nous avons pu signaler parmi les compléments dits circonstanciels justifient, à notre avis, la révision de la classification des compléments telle que nous la présentons la grammaire traditionnelle et les études qui s'en inspirent.

BIBLIOGRAFÍA

- BLINKENBERG, A. (1960) *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- BORILLO, A. (1998) "Quand le complément direct d'objet est un « lieu » ", *Travaux de linguistique*, 35, pp.51-65.
- CHERVEL, A. (1977) *... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHEVALIER, J.-C. et alii (1964) *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHEVALIER, J.-C. (1968) *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz.
- CREISSELS, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DENIS, D. et A. SANCIER-CHÂTEAU (1994) *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche.
- DUBOIS, J. (1965) *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. (1967) *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

- GARCÍA MIGUEL, J. M. (1995) "Las relaciones gramaticales entre predicado y participantes", *Lalia*, Universidade de Santiago de Compostela, Series Mayor 2.
- LE GOFFIC, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1994.
- GREVISSE, M. (1993) *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris, Duculot, 1997.
- GROSS, M. (1969) "Remarques sur la notion d'objet direct en français", *Langue française*, 1, pp.63-73.
- HAPP, H. (1977) "Quelques résultats et problèmes de la recherche valencienne sur le verbe français", *Linguisticae Investigationes*, I/2, pp.411-433.
- HAPP, H. (1978) "Théorie de la valence et enseignement du français", *Le Français Moderne*, 46/2, pp. 97-134.
- HERNÁNZ, M.-L. et J.-M. BRUCART (1987) *La Sintaxis (1.- Principios teóricos. La oración simple)*, Barcelona, Crítica.
- LAZARD, G. (1994) *L'actance*, Paris, PUF.
- LEMARECHAL, A. (1983) "Pour une révision de la notion de transitivité", *La Linguistique*, 19, pp.95-118.
- MARTINET, A. (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- MARTINET, A. (1985) *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- PINO, L. (1992) "Critères pour la classification de certains compléments prépositionnels en français", *Verba*, 19, pp.443-449.
- PINO, L. (1994) "Los complementos del verbo en francés: a propósito de cierta clase de complementos preposicionales", *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, pp.323-335.
- PINO, L. (1995) "Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français. Critères d'identification. Essai de classification", *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan e Isolina Sánchez Regueira*, Universidade de Santiago de Compostela, pp.255-283.
- PINO, L. (1996) "Los complementos del verbo en francés. Interferencias. ¿Objeto directo o complemento circunstancial?", *La linguistique: grammaire, histoire et épistémologie*, Universidad de Sevilla, pp.347-356.
- RIEGEL, M. et alii (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1997.
- ROJO, G. (1990) "Sobre los complementos adverbiales", *Homenaje al Profesor Francisco Marsá. Jornadas de filología*, Universidad de Barcelona, pp.153-221.
- TESNIÈRE, L. (1959) *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1969.
- TOGEBY, K. (1985) *Grammaire française – volume V: La Structure de la Proposition*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- WAGNER, R.-L. et J. PINCHON (1991) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1993.
- WARTBURG, W. von et P. ZUMTHOR (1947) *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke, 1958.
- WILMET, M. (1997) *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- POUPARDIN, C. (1996) "Les embarras de l'analyse grammaticale. L'exemple du Complément d'Objet Direct", *L'information grammaticale*, 68, pp.50-52.

QUELLE EST LA NATURE DE L'ÉLÉMENT *QU-* DANS LES PHRASES CLIVÉES?

María José Marcos García
Universidad de Salamanca

INTRODUCTION

La structure clivée en français vient définie par un schéma constant et invariable: *c'est...que/qui*. C'est ainsi que la base de ce type de structures tourne autour de deux éléments: un verbe *c'est* et un élément *qu-* qui présente une alternance formelle: *qui, que*.

L'objet de notre étude est cet élément *qu-*.

Les différents courants linguistiques ont analysé l'élément *qu-* selon des critères très différents. Le fait d'établir quelle est la nature de cet élément constitue un problème pour les spécialistes. Notre objectif est de réaliser une apportation qui puisse aider à éclaircir un peu cette question.

DU PRONOM RELATIF AU COMPLÉMENTEUR

À cause des caractéristiques formelles de ces structures, la grammaire traditionnelle a considéré qu'il s'agit d'une subordonnée relative. Ces linguistes considèrent que l'élément *qu-* est un pronom relatif avec un antécédent.

De cette façon ils expliquent l'alternance *qui/que* en disant que *qui* apparaît lorsqu'on met en relief le sujet et *que* s'emploie lorsqu'on met en relief un autre élément.

Le problème se pose dans les cas où l'élément extrait, c'est-à-dire, l'élément situé entre *c'est* et *qu-*, a une valeur circonstancielle. Dans ce cas, on trouve des syntagmes prépositionnels et des subordonnées circonstancielles.

Lorsque la grammaire traditionnelle trouve un de ces éléments devant *que*, elle ne sait plus très bien comment expliquer ce *que*.

Il y a des linguistes qui ne donnent aucune explication. D'autres pensent que c'est une conjonction. En tout cas, même ces grammairiens ont le pressentiment que cela n'est pas un pronom relatif.

Nous rejetons, par conséquent la théorie traditionnelle car nous considérons que c'est une théorie très ambiguë et ne suit pas un critère homogène.

On peut ajouter que ce n'est pas une analyse approfondie. Les grammairiens se limitent à décrire ce qu'ils observent.

Il ne présentent pas un critère unique capable d'englober toutes les formes. D'un côté ils parlent de deux pronoms relatifs: *qui, que*. D'un autre côté ils font référence à un élément *que* duquel ils soupçonnent que ce n'est pas un relatif mais ils n'analysent pas cet élément. Ils n'arrivent à aucune conclusion.

Cependant, il y a eu des spécialistes qui se sont rendus compte du problème assez tôt.

Nous considérons intéressante l'idée proposée par Henri Frei en 1929.¹ Frei fait référence au phénomène du *décumul* du relatif.

Ce qui, à l'origine était un ensemble de formes relatives est remplacé par une forme invariable *que*, laquelle produit le décumul des pronoms relatifs. Frei considère cet élément *que* comme une conjonction vide.

À partir de cette théorie, Emmanuel Calan² va plus loin et il parle du subordonnant *que*. La terminologie de Calan nous semble appropriée car il évite les termes pronom relatif et conjonction. C'est un premier pas pour établir un critère homogène.

Mais Calan ne s'arrête pas là, il avance un peu plus. Il parle d'un seul subordonnant *qu-* qui présente deux formes: *qui* et *que*. Ce subordonnant est invariable et plus neutre que le relatif. Cela lui permet de s'adapter à des contextes très différents.

Nous pouvons vérifier cette affirmation à partir de l'exemple suivant

Pierre a acheté des fleurs à Marie hier au marché

À partir de cet énoncé nous pouvons construire plusieurs phrases clivées où les termes extraits sont très variés.

C'est Pierre qui a acheté des fleurs à Marie hier au marché

C'est des fleurs que Pierre a acheté à Marie hier au marché

C'est à Marie que Pierre a acheté des fleurs hier au marché

C'est hier que Pierre a acheté des fleurs à Marie au marché

C'est au marché que Pierre a acheté des fleurs à Marie hier

Les termes qui précèdent le subordonnant sont très différents du point de vue formel et du point de vue fonctionnel; pourtant, on emploie toujours le même élément *qu-*, avec la variation *que/qui* qui constitue la différence entre la première phrase et le reste.

Nous considérons que Calan a raison lorsqu'il affirme que *qu-* est le deuxième élément de l'actualisateur *c'est...qu-*.

Nous sommes aussi d'accord avec Calan quand il dit qu'il existe un lien entre *c'est* et *qu-* plus grand que le lien qui peut exister entre *qu-* et ce qu'on pourrait considérer l'antécédent du pronom relatif, c'est-à-dire, le terme extrait.

Ce même chemin est suivi par la grammaire générative.

En général ces linguistes sont d'accord sur le fait que cet élément *qu-* n'est pas un vrai pronom relatif. La terminologie la plus fréquente à l'intérieur du courant génératif c'est *complémenteur*, bien qu'il existe d'autres terminologies.

La grammaire générative distingue clairement ce complémenteur du vrai pronom relatif. Les deux présentent la même forme mais leur comportement syntaxique est tout à fait différent.

Une question qui n'a pas échappé à la grammaire générative, c'est l'alternance entre *que* et *qui*. Après l'application de diverses règles ils arrivent à une conclusion générale avec laquelle nous sommes d'accord. La forme *qui* apparaît dans les cas où le second verbe est séparé de son sujet.

AUXILIAIRE DE DISPOSITIF

Pour établir notre analyse personnelle nous partons de l'approche pronominale où on emploie pour les phrases clivées la terminologie de *dispositif d'extraction*.

1. Cf. Frei (1929)

2. Cf. Calan (1972)

Dans ce dispositif nous distinguons trois éléments: un auxiliaire de dispositif, un terme extrait et la construction du second verbe.

La terminologie que nous allons utiliser, c'est, donc, *terme auxiliaire de dispositif*.

L'approche pronominale établit de façon claire les différences entre la phrase clivée et la phrase relative. Dans la structure clivée nous trouvons un auxiliaire de dispositif, dans la relative apparaît le pronom relatif avec son antécédent. Comme nous verrons plus tard, il existe des énoncés qui sont ambigus, d'après l'interprétation qu'on leur donne, ce sont des énoncés relatifs ou des énoncés clivés.

À partir de ce moment nous voulons exposer quelques caractéristiques du dispositif d'extraction qui vont nous aider à prouver que l'élément *qu-* n'est pas un pronom relatif mais un simple auxiliaire de dispositif.

Les linguistes qui parlent de pronom relatif considèrent qu'il existe une subordonnée relative dont le verbe principal est le verbe *c'est*. Cependant, le verbe *c'est* n'est pas un verbe constructeur dans ce type de structures. Le verbe qui construit les valences est le second verbe de la phrase, celui qui est toujours placé après *qu-*.

C'est à lui que je pense

C'est de lui que je me souviens

L'élément situé entre *c'est* et *que* n'est pas construit par le verbe *c'est*. Le terme extrait n'a aucun rapport de proportionnalité avec un pronom par rapport au premier verbe.

*C'est à lui

*C'est de lui

L'élément extrait est construit par les verbes *penser* et *se souvenir*.

Je pense à lui

Je me souviens de lui

Nous avons choisi ces exemples où l'élément extrait porte une préposition parce que cette préposition nous aide à voir d'une façon plus claire que ces syntagmes prépositionnels sont régis par les verbes *parler à quelqu'un* et *se souvenir de quelqu'un*.

Du point de vue syntaxique il n'existe pas une grande différence entre les structures de base

Je me souviens de lui

Je pense à lui

Et les phrases clivées

C'est à lui que je pense

C'est de lui que je me souviens

Dans la phrase clivée le verbe *c'est* sert à asserter une relation entre le second verbe et sa construction.³ Ce second verbe construit les mêmes valences dans la structure de base et dans la structure clivée.

Si on part du fait que le verbe *c'est* ne construit pas ces compléments, on peut conclure que ce n'est pas le verbe principal et, par conséquent, la subordination n'existe pas. Si la subordination n'existe pas, la relative est fautive et, par conséquent, l'élément *qu-* ne fonctionne pas comme un pronom relatif.

De la même façon, le terme extrait, considéré comme l'antécédent de ce pronom, n'a jamais cette fonction. Ce terme dépend du second verbe et réalise la même fonction qu'il a dans la structure de base.

3. Cf. Benveniste Claire Blanche (1983)

Comme nous avons déjà signalé, il existe une construction parallèle où le verbe *c'est* est le verbe constructeur. On peut, dans ce cas, parler de subordonnée relative et, par conséquent, de pronom relatif.

Nous avons fait référence à ces énoncés qui sont ambigus. Voyons la phrase suivante.

C'est le chocolat que je voulais

Cet énoncé peut avoir deux interprétations. Dans la première le verbe *c'est* est le verbe constructeur et la seconde partie de la phrase est une subordonnée relative introduite par le pronom relatif *que*. La phrase équivaut à

C'est celui que je voulais

La seconde interprétation est le dispositif d'extraction où la valence objet *le chocolat* a été séparée de son verbe *vouloir* et elle a été placée devant ce verbe à l'aide de *c'est...que*. La phrase équivaut à

C'est celui-ci que je voulais, pas celui-là

Nous analyserons un autre exemple qui nous facilite d'autres détails.

C'était le lendemain qu'ils recevaient leurs cadeaux

Si l'on prend le verbe *c'était* comme verbe constructeur avec une subordonnée relative, la phrase équivaut à: le lendemain du jour où ils recevaient leurs cadeaux. Dans ce sens, la tournure avec relatif *que* appartient plutôt à la langue parlée et familière.

Si l'on considère que c'est un dispositif, la construction verbale est la suivante

Le lendemain...ils recevaient leurs cadeaux

On interprète l'énoncé de la façon suivante: on identifie le jour où ils recevaient leurs cadeaux, ce jour est situé le lendemain d'un jour dont il a été question par ailleurs.

Dans la première interprétation de cet énoncé on a fait une paraphrase où l'on a introduit un nouveau relatif: *où*. Effectivement, lorsque l'élément *qu-* est un pronom relatif on peut le remplacer par un autre pronom relatif.

C'est la fille à qui j'ai prêté mon livre

Cet énoncé équivaut à

C'est la fille à laquelle j'ai prêté mon livre

Cela n'est pas possible dans le dispositif. La seule forme possible est *que* avec, parfois, la variante *qui*.

C'est à la fille que j'ai prêté mon livre

*C'est à la fille laquelle j'ai prêté mon livre

*C'est à la fille à laquelle j'ai prêté mon livre

C'est un fait sur lequel a basé sa théorie Richard Kayne.⁴ Pour ce linguiste la grande différence entre un complémenteur et un pronom relatif, c'est que le pronom peut être remplacé par le relatif *lequel*, tandis que le complémenteur ne permet pas cette substitution.

Ce dernier exemple découvre un autre trait qui caractérise la phrase clivée. Lorsque le terme extrait est un syntagme prépositionnel, la préposition est conservée dans ce syntagme mais elle n'apparaît jamais à côté de *que*. Si nous trouvons une préposition à côté de *que*, c'est parce que nous avons une relative avec son pronom relatif.

C'est la fille dont on parle

C'est de la fille qu'on parle

Dans la première phrase apparaît un SN qui est l'attribut du verbe *être*, on peut l'interpréter comme: celle-ci est la fille. Ce SN est suivi d'un pronom relatif *dont* qui englobe la préposition

4. Cf. Kayne (1976)

de régie par le verbe *parler*. L'antécédent de ce pronom est le SN *la fille*. Il existe un lien entre les deux, bien sûr. Le pronom représente le SN dans sa proposition avec le verbe *parler*. Mais chacun de ces deux éléments réalise sa fonction en rapport avec son verbe, *la fille* attribut de *être*, *dont* complément de *parler*.

La seconde phrase, par contre présente un syntagme prépositionnel qui dépend directement du verbe *parler de quelqu'un*.

On parle de la fille

Ce syntagme est placé devant son verbe grâce au dispositif *c'est...que*.

Dans la première phrase on pouvait remplacer la relative par un paradigme du type

C'est la fille sympathique

Française

Blonde

Heureuse

Qui est arrivée hier

Que tu connais

Ce paradigme ne peut jamais remplacer la seconde partie de la structure clivée.

*C'est de la fille sympathique

Française

Blonde

Heureuse

Qui est arrivée hier

Que tu connais

Finalement, nous voulons souligner l'existence d'une alternance entre les formes *qui/que*.

La grammaire générative a développé maintes règles pour expliquer cette transformation de *que* en *qui*. Cependant, ils arrivent tous à une même conclusion avec laquelle nous sommes d'accord.

L'auxiliaire de dispositif est un élément *qu-* qui présente une alternance entre *-e* et *-i*. On emploie *-i* quand le sujet est loin du verbe constructeur. C'est justement cet élément *qui* qui sépare le sujet et le verbe.

Revenons à notre premier exemple:

C'est Pierre qui a acheté des fleurs à Marie hier au marché

On emploie *que* dans tous les autres cas, où le verbe va toujours précédé de son sujet.

C'est des fleurs que Pierre a acheté à Marie hier au marché

C'est à Marie que Pierre a acheté des fleurs hier au marché

C'est hier que Pierre a acheté des fleurs à Marie au marché

C'est au marché que Pierre a acheté des fleurs à Marie hier

En guise de conclusion, nous voulons souligner que l'analyse de l'élément *qu-* dans la structure clivée ne pose pas de problèmes aux spécialistes.

On peut au moins réduire ces problèmes si on part du fait que la subordonnée relative et le pronom relatif n'existent pas dans la phrase clivée. À partir de là, on peut analyser, si l'on veut, les clivées et les relatives d'une façon parallèle ou avec une approche contrastive, mais sans les mélanger ni les confondre.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE, Cl.-B. (1983) "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le français parlé*, 4, pp. 71-115.

CALAN, E. (1972) "Étude sur le relatif français", *La linguistique*, 8 II, pp. 137-143.

- FREI, h. (1929) *La grammaire des fautes*, Paris, Genève, Leipzig.
- KAYNE, R.-S. (1976) "French relative que", in LUJAN, M.-HENSEY, F. (eds.) *Current studies in Romance Linguistics*, Washington.
- MOREAU, M.-L. (1971) "L'homme que je crois qui est venu. Qui, que: relatifs et conjonctions", *Langue française*, 11, pp. 77-90.
- SACAPPINI, S.-A. (1988) *Étude des extractions en c'est...que*, Aix-en-Provence. Mémoire de Maîtrise non publiée.

APOSICIÓN Y SUBORDINACIÓN (ADVERBIAL): PROPIEDADES GRAMATICALES Y DISCURSIVAS

Manuel Marín Jorge
Universidad de Sevilla

A la memoria de Jesús Lago

1. PRESENTACIÓN

Varias son las cuestiones, relacionadas por lo demás entre sí, que suelen plantearse, cuando se trata de caracterizar y de delimitar la función sintáctica de aposición. Pero, ¿se trata realmente de una función o es una construcción como la pasiva? ¿Cuáles son los criterios de definición? ¿Tiene algo que ver con la función adverbial o es tan sólo un tipo de predicación?

Aunque la problemática que vamos a centrar como objeto de búsqueda es la posible relación entre aposición y subordinación adverbial, conviene precisarla aún más, haciéndose necesario activar las otras cuestiones. Por su origen retórico, la aposición tiene tanto -sino más- que ver con las estructuras y funcionamiento discursivo, como con las propiedades gramaticales. De ahí que nosotros, según planos distintos, la tratamos como función (sintaxis) y construcción (pragmática) de manera no excluyente. La cuestión de los criterios también es pertinente, ya que según sea el punto de vista y la finalidad que se persigue, así también serán las propiedades definitorias que se utilicen.

Si se toma, como aquí hacemos, la predicación como criterio operativo en los niveles sintáctico, semántico y pragmático, tendremos que dicha predicación se refiere a la "construcción del enunciado", (C. Muller, 1998:362) y no ya sólo de la frase. Si, además, se considera, como hacemos nosotros, que la pragmática tiene la primacía sobre la semántica y ésta sobre la sintaxis, la construcción / interpretación de enunciados dependerá del nivel de la enunciación, en donde se regulan además de los procesos de interacción verbal, los esquemas sintácticos y las interpretaciones semánticas de éstos.

2. NIVEL SINTÁCTICO-SEMÁNTICO

Comenzaremos por el nivel en el que la predicación se relaciona con la construcción de la frase como entidad lingüística de dependencias y relaciones jerárquicas entre sus constituyentes.

2.1. Aposición y predicación segunda

A diferencia de la función epíteto, cuya propiedad es la de modificar la extensión del nombre o el grupo nominal al que se aplica, la aposición no tiene ese carácter restrictivo, hechos que podemos ilustrar respectivamente con (1) y (2):

- (1) Les enfants punis n'ont pu sortir de la classe.
 (2) Les enfants, qui ont été punis, n'ont pu sortir de la classe.

Donde son factores discriminantes, en el nivel prosódico, la pausa y la entonación. Mientras en (1) sólo tenemos un intonema en el grupo nominal sujeto, en (2), en cambio, la pausa y la entonación de la relativa explicativa (entonación llana "plate"), conjuntamente, contribuyen a separar el segmento apositivo de los componentes del grupo nominal sujeto. Mientras la función epíteto, en suma, se subordina, como modificador, al grupo nominal, la función aposición, por el contrario, se coloca en el mismo nivel, en lo que a la referencia atañe como en (3):

- (3) Luc, mon camarade, est malade.

La relación predicativa se traduce en términos de identidad referencial. Sin embargo, la correferencialidad, como ha señalado Mats Forsgren (2001), no constituye un criterio definitorio de la clase, sino de un subgrupo, el considerado prototípico o estándar al que venimos refiriéndonos en el caso (3). No ocurre lo mismo en (4) y (5):

- (4) Max, **veilleur de nuit**, meurt de sommeil.
 (5) **Prudent**, Pierre n'a pas répondu.

En ambos casos, tanto "veilleur de nuit" (segmento formado por sustantivo sin determinante y sintagma preposicional, también sin determinante) como "prudent", adjetivo caracterizador, constituyen predicaciones segundas, es decir, en términos de Mats Forsgren, (2000:34) "no focalizadas", frente a la predicación primera cuyo núcleo predicativo está constituido por el predicado verbal de la frase matriz. En los ejemplos (4) y (5) no se puede decir que haya identidad referencial entre predicados, sino que se trata de un caso frecuente de parasitismo referencial, según el cual, una primera predicación tiene por soporte el grupo nominal sujeto de otra, representado, en nuestro caso, por nombres propios.

2.2. *Aposición, complemento circunstancial y función adverbial*

La noción de correferencia pasa de este modo a segundo plano, ya que sólo puede caracterizar a un subgrupo de aposiciones, las que llamaremos referenciales, como en (6), pero no al resto de la clase, que lo constituyen categorías léxicas y sintácticas con función predicativa no focalizada, como en (7) y (8):

- (6) Proust, **l'auteur de la Recherche**, n'était pas un snob.
 (7) Revenu de Paris hier, il est reparti ce matin.
 (8) Regardant sur sa droite, Pierre aperçut la cathédrale au loin.

Mientras en (6) la aposición es vehículo de identidad referencial, expresada por la expresión referencial definida, pudiendo intercambiarse con el nombre propio, en el caso de (7) y (8), la función posee valores sobre todo circunstanciales que constituyen el marco desde el que el locutor evalúa las condiciones de verdad del contenido proposicional de la frase matriz. En (6), la permutación de posición entraña la diferencia de función (función sujeto / aposición), lo que no ocurre, siempre que es posible, en (7) y (8). Esta propiedad, la de la movilidad, sin constituir una propiedad definitoria de la clase, sirve para discriminar los dos subgrupos aludidos anteriormente. Además, la misma propiedad se emparenta, desde el punto de vista discursivo, con la función adverbial. Advértase la semejanza entre (5) y (9):

- (5) **Prudent**, Pierre n'a pas répondu à la question.
 (9) **Prudemment**, Pierre n'a pas répondu à la question.

El adjetivo "prudent" al igual que el adverbio "prudemment", constituyentes periféricos, es decir no requeridos gramaticalmente y/o semánticamente como argumentos y/o roles temáticos del predicado "répondre", tienen por función la de constituir el contexto desde el que el locutor evalúa las condiciones que justifican la predicación primera. Entre ambas predicaciones,

situadas en planos distintos, como indica la posición de las categorías léxicas (adjetivo y adverbio), existe una relación de "comentario/comentado" (H. Nolke, 2001:250). La posición frontal, marcada en ambos casos, puede sustituirse por otras, en posición posnominal con inflexión tonal (entonación llana), es decir ruptura prosódica, así como en posición final, tras pausa o cambio tonal.

2.2. *Predicación segunda e incidencia*

En su tipología de las construcciones apositivas, H. van den Bussche (1988) distingue entre "construcciones incidentes sobre la frase entera" y "construcciones incidentes sobre un término nominal", este sería el caso de ejemplos como los siguientes tomados del mismo autor (H. Van Bussche, 1988:118):

(10) **Chose pire encore**, Clarke donna aux alliés les renseignements les plus utiles.

(11) **Le vieillard**, ce qui ne lui était jamais arrivé, leva les mains.

En uno y otro ejemplo, el sintagma apositivo subrayado es móvil, además no acepta la extracción mediante *c'est*que y puede preceder a una frase negativa, pero no interrogativa, lo cual le confiere las mismas propiedades distribucionales propias de los adverbios de frase, como *heureusement* o de *toute évidence*, en (12) y (13):

(12) **De toute évidence**, elle s'en est occupée.

(13) Pierre connaît l'allemand, **heureusement**.

La semejanza de estas construcciones con la aposición frontal que incide sobre un grupo nominal sujeto, salta a la vista en (14) y (15):

(14) **Rassurée**, Martine n'est pas partie.

(15) **Président**, Jospin n'aurait pas agi autrement.

En (14), la forma participial con función de adjetivo apositivo queda fuera de la negación, que sólo afecta a la predicación primera, al igual que en (15), donde la función está representada por la expresión nominal sin determinante y con valor tipificante. Ambas construcciones, aunque con valores circunstanciales distintos (que proceden de la interrelación de la aposición con los parámetros enunciativos que concretan la predicación primera), como veremos en el siguiente apartado (3.), tienen el mismo tipo de incidencia, no ya la frase entera, sino uno de sus constituyentes, el que tiene por función ser sujeto del predicado. El encadenamiento entre una y otra predicación se hace a través de un único controlador, el sujeto de la predicación primera. En el elemento circunstancial, cuya finalidad es comunicativa (G. Lazard, 1994), reside la función adverbial como predicado que domina al verbo (Z.S. Harris, 1976, citado por C. Muller, 1998:358)

Esa jerarquía entre predicados, de índole pragmática, puesto que su ordenación se realiza en función de la dinámica discursiva, se manifiesta prosódica y gráficamente mediante la elipsis, que es igualmente un fenómeno discursivo y metalingüístico (Tamba-Mecz, 1983:156). Así, tanto el adverbio de frase como la aposición se asemejan por poseer los rasgos comunes de movilidad, de no ser objetos de focalización, negativa o interrogativa, pero no poseen la misma incidencia predicativa. Para comprobarlo, volvamos una vez más, sobre los ejemplos (5) y (9), aquí recogidos, para mayor comodidad, como (16) y (17)

(16) **Prudent**, Pierre n'a pas répondu à la question.

(17) **Prudemment**, Pierre n'a pas répondu à la question.

Mientras la incidencia de (16) se realiza sobre el grupo nominal sujeto y por lo tanto sobre un constituyente inmediato de la frase, en su calidad de adjetivo no restrictivo sino caracterizador, la incidencia del adverbio " *prudemment* ", lo hace sobre la predicación misma, es decir, la relación entre el sujeto y el predicado de la frase que contiene la predicación primera.

En el primer caso, la incidencia a que da lugar el adjetivo "prudent" podría parafrasearse como (16,a) y (16,b):

(16) a. Pierre, qui est prudent, n'a pas répondu à la question.

b. Comme il est prudent, Pierre n'a pas répondu à la question.

Donde tanto la subordinada relativa de (16.a) como la causal (16.b) explicitan en la paráfrasis, los valores metadiscursivos, es decir, las condiciones o circunstancias desde las que el destinatario ha de interpretar la predicación primera: la razón de que Pierre no haya respondido hay que buscarla en su prudencia, presentada en el enunciado como presupuesto o tema y no como tema o predicado focalizado.

No ocurre lo mismo en el segundo caso. Pues (17), que tiene por constituyente el adverbio de frase, es decir con función adverbial, periférica por tanto, en lo que a la predicación primera se refiere, tiene sin embargo por alcance la relación entre el predicado y el sujeto, la cual es de carácter contingente, i.e. relativa al acontecimiento descrito y no a una propiedad característica del sujeto como en el curso anterior. H. Nolke (2001:45), que distingue dentro de los adverbiales de frase distintos tipos, según su alcance y su relación o no con el contexto lingüístico, establece dentro de los adverbiales de enunciado, la subdivisión entre modales, evaluativos, de pertinencia y predicativos. Estos últimos, como el caso que nos ocupa, comentan o evalúan la relación entre sujeto y predicado.

En resumen, al cabo de la reflexión que acabamos de hacer, conviene distinguir función y construcción apositivas. Como función, la aposición tiene su anclaje sobre todo en el grupo sujeto de la predicación primera. Se mantiene, por tanto, la distinción de niveles o planos, ya que la construcción apositiva, semejante a la función adverbial, carece de dicho anclaje, y por tanto posee mayor autonomía predicativa respecto de la predicación primera, ejerciendo por ello el carácter regulador del discurso.

Sin embargo, cabe hacerse la pregunta de si esa separación, sobre todo sintáctica, lo es también en el plano enunciativo. Nuestra hipótesis, por confirmar, es que como construcción la aposición participa de las propiedades de la función adverbial y de las de función adnominal, de modo que se puede tratar como una cuestión de grado y no en términos de todo o nada.

3. NIVEL DISCURSIVO-PRAGMÁTICO

Hasta aquí hemos considerado los factores determinantes de la función aposición, propiedades formales que dependen de los componentes sintácticos de posición y de rección, así como de los semánticos referidos a la distribución y organización jerárquica de los argumentos del predicado, independientes, por tanto de las constricciones del contexto discursivo.

Ahora trataremos de integrar algunas de las propiedades señaladas, tales como el hecho de que la aposición constituya una predicación segunda, no focalizada (M. Forsgren), y el que puede, en ciertos casos, interpretarse con valor "circunstancial" (B. Combettes, 1998:46; este último caso, frecuentemente evocado por la tradición escolar) para reinterpretarlas, en el plano discursivo-textual, como propiedades de la aposición como construcción enunciativo-pragmática.

3.1 *La perspectiva discursiva: enunciación y organización textual*

Tomemos, como punto de partida, la observación del ejemplo siguiente, extraído de un conocido ensayo de H. Bergson (1963:391) que este filósofo utiliza, entre otros, para ilustrar los mecanismos y propiedades de la risa. El enunciado (18), que corresponde al *exemplum bergsoniano*, constituye una secuencia textual (J.M Adam, 1992), es decir una unidad de orden discursivo, en la que la construcción apositiva desempeña una función que conviene precisar:

(18) Un homme, qui courait dans la rue, trébuche et tombe: les passants rient.

La secuencia como se puede comprobar comprende varias proposiciones. Éstas sobrepasan la unidad sintáctica de frase (simple o compleja). En dicha secuencia (de tipo narrativo) se pueden identificar diferentes fases que corresponden a diferentes encadenamientos lógicos, pertenecientes, a su vez, a distintos planos textuales, relacionados entre sí jerárquicamente. Se puede observar, en primer lugar, el plano correspondiente a la relación predicativa primera, en el que el predicado remático (trébuche et tombe) se vincula con el tópico o tema de la frase (un homme). Éste, en posición de sujeto, sirve también de soporte al segmento apositivo, plano en el que se indican las circunstancias en que tiene lugar el acontecimiento referido por la predicación primera; a estas dos fases de la secuencia, situadas en planos textuales distintos que configuran construcciones sintácticas diferenciadas, sucede la correspondiente a las consecuencias que se derivan de los hechos referidos (les passants rient). Dispuesta icónicamente, esta fase de la secuencia supone una ruptura temática al introducir un nuevo tópico (les passants).

Como se desprende de lo anteriormente expuesto, la construcción apositiva realiza una doble función en la organización textual. Por un lado, mediante el uso del pronombre relativo, remite anafóricamente a su antecedente (el soporte nominal) cuyo referente queda así estabilizado en el tema. Esto garantiza su permanencia, por recurrencia en el decurso textual, y por otro lado, la misma proposición, esta vez no de forma retroactiva, sino proactivamente, indica el marco en el que se producen los acontecimientos.

No es esta la única variante apositiva que nos interesa. Además de la incidencia sintáctica la aposición tiene consecuencias en la organización secuencial del discurso, así como también en la gestión enunciativa de los actos ilocutivos, relacionados con la voz, y en los procesos de argumentación.

3.2. Aposición, polifonía y argumentación

Además de poder constituir una fase en el desarrollo de la secuencia de carácter narrativo, como es el caso comentado, vamos a tratar de ver que la misma construcción contribuye a configurar el perfil enunciativo del que se revisten eventualmente las secuencias, así como a precisar la clase de argumentos que conducen a una conclusión.

Así, la siguiente construcción (19), que forma parte de una secuencia textual más amplia, extraída del relato autobiográfico de J.-P. Sartre *Les mots* (las negritas son mías) :

(19) Pauvre Anne-Marie: **passive**, on l'eût accusée d'être une charge; **active**, on la soupçonnait de vouloir régenter la maison.

Aunque sintácticamente y textualmente la doble aposición del texto citado realiza la misma función que desempeñaba la relativa apositiva ya comentada en (18), es decir, la de operar como predicación segunda y la de servir de contexto epistémico de las predicaciones primeras; sin embargo difiere en dos cosas: en la configuración enunciativa de la atribución de los enunciados y en el modo de articulación de éstos en la secuencia.

Por el modo de articulación, se observa que la secuencia argumentativa, que contiene un dilema, se genera en la oposición de adjetivos (passive/active) en aposición, cada uno de los cuales da lugar a representaciones contrapuestas. Las aposiciones resultan ser así los argumentos que el narrador propone al lector como base del desarrollo que conduce al dilema al que se vería expuesto el comportamiento materno. El primero de ellos corresponde a la formación de una hipótesis cuyo punto de origen no es el comportamiento real del personaje de la historia, sino la representación de un universo imaginado, precisamente el modo alternativo al universo real de la conducta de Anne-Marie. Passive se inscribe mediante el proceso enunciativo de la elipsis en un espacio mental contrafactual ("Si elle avait été **passive**"), configurado como

contexto apositivo de la predicación primera (*on l'aurait accusée d' être une charge*), expresada en subjuntivo y condicionada por tanto por dicho contexto, que a su vez se configura, una vez restituído el esquema sintáctico, en función de la predicación primera. En otras palabras, existe interdependencia, no sólo semántica, sino morfosintáctica entre ambas predicaciones, cosa que no ocurre en las aposiciones canónicas, como era el caso de la relativa no restrictiva ya comentada (18).

En cuanto al status enunciativo, también existen grandes diferencias entre el caso que ahora nos ocupa y el ejemplo citado de H. Bergson. En efecto, la aposición incidental, antepuesta al soporte referencial (si prescindimos del acto expresivo del narrador, que tiene por referente a la madre) tiene por referente la entidad denotada por la posición c.o.d., es decir, el complemento de los predicados *accuser* y *souçonner*. Existe, pues, contraposición de voces. A la voz de narrador, que refiere hechos interpreta comportamientos y expresa sentimientos, se contraponen otros enunciadores y otros puntos de vista. El soporte referencial del indefinido *on* y de los predicados que expresan un juicio estaría constituido por los miembros del clan familiar hostiles a la madre del narrador. La diferencia de actitud que éste manifiesta, se expresa a través del acto ilocutivo expresivo (*Pauvre Anne-Marie*) que presupone la existencia de otras actitudes como antecedente. La intervención del narrador, por lo demás, corresponde a una evaluación final, tanto del comportamiento de la familia para con la madre, como del acto de conmisericordia de ese mismo narrador hacia ella. En el caso del fragmento textual de Bergson (18), las características enunciativas son diferentes, en el sentido de que tanto la voz narrativa, como la perspectiva asumida (focalización externa), eran únicas, pertenecientes a un narrador omnisciente que trata de exponer una tesis, sirviéndose de exempla fabricados para la ocasión.

A MODO DE CONCLUSIÓN

Aunque breve, el recorrido por territorio de la aposición nos ha permitido ver que como sostiene F. Neveu (1988), ésta puede describirse en al menos dos niveles distintos: uno morfosintáctico, en el que se define, en cuanto función, como predicación segunda, no restrictiva y sin focalizar, cuyo soporte referencial puede posponerse, ocupando éste distintas funciones en la predicación primera. Este efecto de alejamiento respecto al referente común, suele acompañarse de distintas configuraciones morfosintácticas y valores semánticos de carácter adverbial.

J. François y G. Denhière (1977: 11 y *passim*), desde la perspectiva cognitiva que es la suya demuestran, mediante observaciones empíricas, que tanto la subordinación como las construcciones apositivas "*détachées*", a diferencia por ejemplo de la coordinación (asindética) de frases, "*élémentaires*" se interpretan como el proceso que

"induit la représentation d'une relation avec ce qui suit, laquelle ne peut être refermée qu'à la lecture de la prédication à classes, ce que entraîne en mémoire de travail des propriétés du constituant détaché".

No ocurre lo mismo con la relación entre dos frases simples consecutivas, como por ejemplo *Paul était distrait. Il s'est fait voler son chéquier*, donde aquélla sólo es posible tras la lectura de la segunda frase. De ahí que concluyan diciendo que las "caraterísticas de la primera frase ya no se encuentran en la memoria de trabajo" (*ibid*).

La transición al plano textual no se produce, por tanto en el vacío, sino que la infraestructura morfosintáctica y semántico-cognitiva da lugar a que, discursivamente, se establezca un marco de validación de la predicación primera. Ya dentro del plano pragmático-discursivo, desde el que estudiamos los textos y sus fragmentos, se comprueba que ambas construcciones contribuyen no sólo a localizar las coordenadas espaciotemporales del contexto, sino que también intervienen

en la configuración enunciativa y secuencial. La construcción apositiva se define así como el proceso pragmático-enunciativo en el que intervienen los valores contextuales de voz (¿quién habla?) y de punto de vista (desde qué perspectiva) sea éste epistémico o emocional. Las categorías de (la) modalidad y de (la) asunción de lo dicho o su puesta a distancia, si bien es verdad que tienen su reflejo en lengua, tienen sus raíces en el discurso mismo y hacia él revierten. Estas categorías se traducen, por otro lado, tanto en el nivel de lo elocutivo, es decir, en el del estilo, como en el nivel de la inventio o nivel del género discursivo. Así, por ejemplo, la relación entre aposición y género ha sido una cuestión tratada, si bien someramente, por C. Blanche-Benveniste y S. Caddeo (2000). Ciertos géneros discursivos, de registro culto, son lo que de forma sistemática se sirven de dicha construcción, como el jurídico y el mediático periodístico.

BIBLIOGRAFÍA

- ADAM, J-M. (1992), *Les Textes: types et prototypes*. Paris. Nathan.
- BERGSON, H. (1963), *Oeuvres. Le rire. Essai de signification sur le comique*. (Edition de centenaire). PUF, p. 391
- BLANCHE-BENVENISTE, C y S. CADDEO (2000), "Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée", *Langue française* 125, pp. 60- 70.
- COMBETTES, B. (1998) *Les constructions détachées en français*, Paris. Ophrys
- FORSGREN, M. (1993) *L'adjectif et la fonction d'apposition. L'information grammaticale*, 58 pp. 15-22.
- FORSGREN, M. (2000) "Apposition, attribut, épithète: même combat prédicatif?" *Langue française*, 125, pp. 30-45.
- FORSGREN, M. et al. (éds.) (1998) *Prédication, assertion, information*, Acta Universitatis Upsalensis, Uppsala.
- FRANÇOIS, J & G. DENHIÈRE (1997) *Sémantique linguistique et psychologie cognitive*. Grenoble: Presse Universitaire de Grenoble.
- LAGO, J. (1991) "Un type de modification non restrictive: l'apposition", *Verba* 18, pp. 487-520.
- LAZARD, G. (1994) *L'Actance*. Paris: PUF
- LEEMAN, D. (2000) "Compléments circonstanciels ou appositions", *Langue Française* 125, pp. 18-29.
- MULLER, C. (1998) "Prédictat et prédication", in Forsgren, M. et al (éds.), pp355-365
- NEVEU, F. (1998) *Etudes sur l'apposition*. Paris: Champion.
- NOLKE, H. (2001) *Le regard du locuteur 2*. Paris: Kimé.
- PICABIA, I. (2000) "Appositions nominales et déterminant zéro: le cas des appositions frontales", *Langue française* 125, pp.71-89.
- SARTRE, J-P (1975) *Les mots*, Paris, Gallimard (Folio)
- TAMBA-MECZ, I. (1983) "L'ellipse, phénomène discursif et métalinguistique" in *Histoire, épistémologie, langage*, vol. 1 P.U. Lille
- VAN DEN BUSSCHE, H. (1988) "Typologie des constructions appositives", *Travaux de linguistique* 17, pp. 117-135.

INFÉRENCE ET PRÉSUPPOSITION: UNE APPROCHE CONTRASTIVE

NOELIA MICÓ ROMERO
Universitat de València

INTRODUCTION

Le langage humain est sans doute un des mécanismes les plus complexes à comprendre et avec lui, celui du cerveau. Que se passe-t-il en effet dans notre matière grise quand je demande innocemment à table: *N' y a-t-il pas d'eau?*¹ et que sans qu'il n'y ait de relation apparente avec cette question, une âme charitable daigne à se lever pour porter à mes pieds l'eau tant désirée? Pourquoi ne pas demander l'eau directement? Et par quel coup de magie mon interlocuteur interprète ma question comme un ordre? Voilà la force du langage! C'est à ces questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans cette brève intervention.

La relation dont nous parlions auparavant entre un énoncé et sa conséquence sur un interlocuteur peut avoir lieu grâce à un procès cognitif que nous appellerons : *inférence*. D'abord nous verrons le concept d'inférence selon deux perspectives: l'école française avec Ducrot et Martin, ensuite l'école anglo-saxonne avec Sperber et Wilson. Après ces questions préliminaires, nous passerons à analyser les *marqueurs temporels encore* et *toujours* en contraste en français et en espagnol.

1. LE CONCEPT D'INFÉRENCE

1.1. L'école française

L'école française s'inscrit dans une perspective sémantique comme le dit Martin: "Délaissant l'inférence situationnelle, on s'intéressera exclusivement, dans tout ce qui suit, à l'inférence de langue ou, si l'on préfère, à l'inférence sémantique" (R.Martin, 1976: 37). De l'inférence situationnelle s'occupe plutôt l'école anglo-saxonne comme nous le verrons plus tard. Martin distingue entre *présupposition* et *implication*.

Dans un énoncé comme *Marie continue à manger du chocolat (=p)*, le posé est que *Marie mange encore du chocolat* et le présupposé *Marie mangeait du chocolat auparavant (=q)*. Donc *p* implique *q* ($p \text{ P } q$). Les présupposés ont la caractéristique de rester invariables face à la négation. Ainsi si je nie *p* ($\sim p$): *Marie ne mange plus de chocolat*, je continue à présupposer *q* *Marie mangeait du chocolat auparavant*.

Par contre, l'implication ne fonctionne pas de la même manière. Si je dis *Pierre a acheté un V.T.T.* (vélo tout terrain), je présuppose que *Pierre a acheté un vélo (q)*. Si je soumet *p* à la négation, le présupposé peut varier. *Pierre n'a pas acheté de V.T.T.* peut impliquer soit que

1. Les exemples en italique sont à nous.

Pierre n'a pas acheté de vélo soit que Pierre a acheté un vélo de course par exemple ou un autre type de vélo.

Nous ne nous attarderons pas sur l'optique sémantique car elle conçoit l'*inférence* comme une relation entre énoncés et non comme un procès cognitif.

1.2. L'école anglo-saxonne

Cette approche est sans-doute celle qui mieux nous permettra de comprendre comment les êtres humains se communiquent entre eux et comment ils interprètent les énoncés. Nous allons nous situer dans le cadre de la *théorie de la pertinence* de Sperber et Wilson (1986) qui, elle même, puise sa source dans la théorie gricéenne des *maximes conversationnelles*:

- la *maxime de la quantité* ("ne donnez que l'information nécessaire").
- La *maxime de la qualité* ("ne dites que ce qui est vrai").
- La *maxime de la relation* ("soyez pertinent")
- La *maxime de manière* ("soyez perspicace et ordonné").

De leur côté, Sperber et Wilson ont simplifié ces maximes en les réduisant à une seule: la *maxime de la relation* qui veut que l'énonciateur soit pertinent. Sperber et Wilson entendent par *pertinence* non seulement le fait qu'un énoncé soit congruent par rapport au thème de la conversation mais surtout qu'il soit informatif au maximum. En effet, un énoncé est d'autant plus pertinent pour un individu si les effets qu'il produit sur le destinataire sont importants et si les efforts pour le traiter sont moindres. Toujours selon cette perspective, notre cerveau sélectionne l'information la plus importante. C'est ce que cette théorie appelle la *saillance* ou '*salience*' en anglais.

Dans l'exemple qui suit,

- (a) Alors, Marie tu viens avec nous faire de l'escalade ce weekend?
 (b) J' ai mal au dos depuis trois jours.

c'est grâce au *principe de pertinence* que d'une part l'interlocuteur (b) croit que l'excuse d'avoir mal au dos soit pertinente pour (a) et que d'autre part, l'interlocuteur (a) peut déduire que l'affirmation d'avoir mal au dos de (b) est une manière de décliner l'invitation sans être trop brusque.

Comment l'interlocuteur (a) perçoit-il que le dos de (b) soit pertinent face à son invitation? C'est le contexte qui va mettre (a) sur piste pour inférer que (b) décline son invitation. Sperber et Wilson ont élargi ce concept qui, pour eux, joue un rôle décisif dans l'interprétation pragmatique des énoncés et puisqu'il se construit au fur et à mesure que le récepteur processe l'information (le *contexte* n'est pas prédéterminé). La notion de *contexte* ne comprend plus uniquement le contexte physique de l'énonciation (les conditions d'énonciation) ni le contexte linguistique (le *cotexte*). Elle reprend surtout les prédispositions mentales des interlocuteurs, c'est-à-dire, leur savoir partagé, leur savoir encyclopédique, leurs croyances, leurs expériences de la vie quotidienne et leur compétence sociolinguistique.

2. CLASSIFICATION DES MARQUEURS TEMPORELS *ENCORE* ET *TOUJOURS*

2.1 La notion de marqueur

Avant d'esquisser un bref aperçu sur les classements des *marqueurs temporels*, et plus particulièrement de *encore* et *toujours*, depuis la grammaire traditionnelle jusqu'à nos jours, attardons-nous sur le concept de *marqueur*.

Nous pourrions définir le concept de *marqueur* comme "una clase heterogénea de unidades invariables, que tienen su origen en distintas categorías gramaticales como *conjunciones* (car/

pues, mais/pero), *adverbios* (alors/entonces, certes/ciertamente), *adjetivos* (bon/bueno), *verbos* (tiens/mira) e incluso *sintagmas* (par conséquent/ en consecuencia)” (Olivares, 2001 en prensa). Nous préférons le nom de *marqueur* à celui de *connecteur* le premier constituant une catégorie plus vaste. En effet, le concept de *connecteur* renvoie à la Théorie de l’Argumentation dans la Langue (TAL) de Anscombe et Ducrot et se réfère uniquement aux *connecteurs argumentatifs* tels que *mais, certes, en outre* etc. Mais pour nous, le concept de *marqueur* ne recouvrira pas seulement les *marques argumentatives*, il comprendra également les *marques temporelles*, les *marques de reformulation*, etc ...

2.2. État de la question en langue espagnole

Les apports les plus récents et les plus intéressants à propos des *marqueurs* proviennent de M^a Martín Zorraquino et Estrella Montlío Durán (1988) et aussi de José Portolés (1998). Ce dernier définit ainsi le concept de *marqueur*: “ Los marcadores del discurso son unidades lingüísticas invariables, no ejercen una función sintáctica en el marco de la predicación oracional y poseen un cometido coincidente en el discurso: el de guiar, de acuerdo con sus distintas propiedades morfosintácticas, semánticas y pragmáticas, las *inferencias* que se realizan en la comunicación” (Portolés,1998:25-26).

2.3. État de la question. en langue française

Comme nous le savons tous, la classe des *adverbes temporels* a reçu des appellations différentes depuis la grammaire traditionnelle jusqu’à nos jours. Chaque étiquette renvoyant à un modèle linguistique distinct. Dans le point 2.3 nous allons aborder la perspective traditionnelle, la sémantique et l’énonciative.

2.3.1. La perspective traditionnelle

Pour M., Grévisse, (1989:301-303), les *adverbes de temps* sont ceux qui répondent à la question *quand?* Il distingue entre ceux qui situent les faits par rapport au moment où l’on parle (*les déictiques*) comme *maintenant, tout à l’heure, aujourd’hui*, ceux qui situent les faits à un moment autre que celui de la parole comme *alors, depuis, ensuite*, et finalement ceux qui s’accommodent des deux points de vue, comme *quand, déjà, encore, toujours*.

Cette classification des *adverbes temporels* *encore* et *toujours* est évidemment insuffisante pour nous car elle ne rend compte que de leur facette temporelle et laisse de côté leur nature présuppositionnelle.

P. Le Goffic range les *adverbes temporels* selon s’ils indiquent la date: *hier, aujourd’hui, demain, maintenant*, (*repères déictiques*), *alors, ensuite* (*non déictiques*), la durée: *longtemps, encore*, et la fréquence: *souvent, parfois, quelquefois, toujours, encore* (Le Goffic, 1993:388). P. Le Goffic classe aussi *encore, toujours, souvent et jamais* dans les adverbes aspectuels. Mais il n’explique pas leur versant implicite (Le Goffic, 1993: 470).

2.3.2. La perspective sémantique

Dans une autre optique, R. Martin distingue entre *temps de re* et *temps de dicto*. Premièrement, le temps *de re* est le temps de l’énonciation. Deuxièmement, le temps *de dicto* est défini comme “celui de la prise en charge des énoncés” ou encore comme le “temps de fluctuation des univers de croyance” (R. Martin, 1987: 111-125). Pourquoi parler de fluctuation? Parce que l’homme au cours du temps change et par conséquent ses croyances et son savoir

partagé évoluent. On pourrait dire que le *temps de dicto* est celui qui passe par le filtre de la personnalité, des croyances et des connaissances de l'énonciateur.

En ce qui concerne le cas de *toujours, de re*, il signifie:

- soit *permanence* :

Ex: *Il était toujours en retard*²

Il l'a toujours aimée

Il l'aimera toujours

- soit *persistence*. Il indique la durée selon Martin. Nous, nous préférons l'appeler le *toujours* présuppositionnel, équivalent à *encore*.

Ex: On peut diluer cette liqueur, la chauffer et chercher si elle conserve *toujours* son activité (Jacob, 1970: 75).

De dicto, toujours porte sur tout l'énoncé et dépend aussi du contexte.

Ex: *Tu peux toujours essayer*. (Martin, 1987: 121)

Cet énoncé peut avoir deux sens selon le contexte: ou bien on admet la possibilité d'essayer, cela ne coûte rien d'essayer; ou bien dans un sens ironique, il voudrait dire que rien ne sert d'essayer et équivaldrait à *Tu peux toujours courir*.

2.3.3. La perspective énonciative

Selon J-J. Franckel, la classe des instants *t* peut être représentée soit par des *morphèmes verbaux* (comme le passé composé ou la forme *être en train de*) soit par des *marqueurs adverbiaux* (comme à *8h, une fois, la veille, le lendemain, hier, ce matin, encore, déjà, toujours*, etc...

Voyons de plus près le marqueur *toujours*. Premièrement que se passe-t-il quand *toujours* opère sur la classe des *t* (des instants)? Dans ce cas, Franckel distingue deux valeurs de ce *marqueur*:

- la valeur actualisée de *toujours* c'est à dire quand il est ancré dans le moment de l'énonciation. Ici, il est homologue de *encore* :

Ex: 8h et il est *toujours* là (Franckel, 1989: 290)

Cependant, selon le même linguiste, il existe une différence entre *toujours* et *encore*. Alors que *encore* implique par lui-même un passage à *ne plus*, *toujours* ne peut acquérir cette valeur qu' à l'aide du contexte.

- la valeur générique de *toujours*. Il équivalait à *tout le temps*.

Ex: La nature tâche *toujours* à faire son semblable (Jacob, 1970: 27)

Deuxièmement que se passe-t-il quand *toujours* n'opère que secondairement sur la classe de *t* .? Dans cette catégorie, il classe tous les exemples du type:

Ex: - *C'est toujours une solution*³

- *Avec ou sans képi, un militaire est toujours un militaire*

- *Tu peux toujours essayer/Tu peux toujours causer*

- *Toujours est-il que P*

- *Je vais toujours lui téléphoner*

- *C'est toujours ça de pris*

2. Ces exemples sont tirés de R. Martin, 1987: 120

3. ces exemples sont tirés de J-J. Franckel, 1989:300-305

Passons maintenant au cas de *encore*. Franckel lui attribue deux valeurs. Si l'on observe l'exemple suivant,

Ex: Il est *encore* malade (Franckel, 1989: 215)

On peut effectivement interpréter l'énoncé de deux manières différentes:

- soit *il est malade une fois de plus* et le contraire serait *il n'est plus malade*. C'est la valeur itérative de *encore*.
- soit *Il n'est pas encore guéri*. Ici *encore* équivaut à *toujours*. C'est la valeur durative de *encore*.

En outre, J-J- Franckel distingue aussi des "emplois spécifiques de *encore*":

Ex: *Encore heureux que Luc ait été là* (Franckel 1989:228).

3. NOTRE PROPRE OPTION

Nous nous baserons sur l'optique de J-J. Franckel tout en insistant sur le concept d'*inférence* dans le sens de Sperber et Wilson. Nous parlerons donc de *marqueurs temporels* car, comme nous l'avons déjà dit, nous le concevons comme un concept plus large que celui de *connecteur*. Si ce dernier fait référence aux *connecteurs argumentatifs* dans le cadre de la TAL, pour nous, le concept de *marqueur* regroupera non seulement les *marqueurs argumentatifs*, mais aussi les *marqueurs temporels*, les *marqueurs de reformulation* (certes, autrement dit) etc ... et ce indépendamment de la catégorie traditionnelle de laquelle ils proviennent (*adjectifs, adverbes, prépositions, conjonctions*, etc ...). En ce qui nous concerne à propos de *toujours*, nous avons choisi la distinction qui suit:

- Les emplois présuppositionnels, c'est à dire quand il équivaut à *encore*.
Ex: *Dans certains pays, la femme est toujours considérée comme un être inférieur.*⁴
- Les emplois temporels.
Ex: *Il bat toujours sa femme quand il revient du boulot.*
- Les emplois pragmatiques.
Ex: *C'est toujours bien d'avoir quelqu'un auprès de soi.*
Ex: *Ce sera toujours bien d'avoir quelques épargnes en euro.*
Quant à *encore*, nous le classerons comme suit:
- Les emplois présuppositionnels, c'est-à-dire quand je peux le remplacer par *toujours*.
Ex: *Il est encore à Leeds.*
- Les emplois itératifs.
Ex: *Tu vas encore me mettre de mauvaise humeur.*
- Les emplois pragmatifs.
Ex: *Pour gagner au loto, encore faut-il y jouer.*

4. L'ANALYSE DU CORPUS

Les exemples que nous allons étudier en contraste français/espagnol sont extraits de *La logique du vivant, une histoire de l'hérédité* par François Jacob (1970), Paris, Gallimard,⁵ de *Les Nègres* de Jean Genet (1958)⁶ et de *La métamorphose* de Franz Kafka.⁷ La traduction des exemples est à nous.

4. Les exemples en italique sont à nous.

5. Dorénavant, nous citerons Jacob (J. LV.)

6. Dorénavant, nous citerons Genet (G. LN.)

7. Dorénavant, nous citerons Kafka (K. LM)

4.1 *Le cas de toujours*

4.1.1 Emploi présuppositionnel, comme équivalent de 'encore'/todavía/aún.

(1a) On peut diluer cette liqueur (liqueur spermatique), la chauffer et chercher si elle conserve *toujours* son activité. (J. LV., 1970: 75)

(1b) Podemos diluir este licor, calentarlo e investigar si conserva *todavía* su actividad.

(2a) Une fois les animalcules tués par la chaleur par exemple, la semence se montre *toujours* capable de féconder les oeufs (J. LV., 1970: 77)

(2b) Una vez que los animalculos están muertos por el calor por ejemplo, la semilla se muestra *todavía* capaz de fecundar los huevos.

(3a) Si le concept d'espèce unit le semblable au fil du temps, sa frontière est *toujours* mal définie. (J. LV., 1970: 84)

(3b) Si bien es verdad que el concepto de especie unifica lo parecido a lo largo del tiempo, su frontera *todavía* está mal definida.

Les cinq exemples qui suivent ne peuvent se traduire par *todavía/aún*. Ils ont besoin soit d'un verbe, soit d'une périphrase verbale qui indique la continuité telle que *sigue imitando* dans l'exemple (6a)

(4a) ..., pour toute la fin du siècle et même le début du suivant, les être vivants naissent *toujours* de germes préformés. (J. LV., 1970: 85)

(4b) ..., durante todo el final del siglo y el principio del siguiente, los seres vivos *continúan naciendo* de gérmenes pre-formados.

(5a) C'est *toujours* de meurtre que nous rêvons? (G. LN., 1958: 50)

(5b) ¿*Seguimos* soñando con asesinatos?

(6a) Village ... imitant *toujours* la voix d'une femme (G. LN., 1958: 71)

(6b) Village ... *que sigue imitando* una voz femenina ...

(7a)... Diouf, *toujours* masqué, reste seul. (G. LN., 1958: 90)

(7b)... Diouf, *que sigue* con la máscara puesta, se queda solo ...

(8a) Vertu, *toujours* très calme: (G. LN., 1958: 36)

(8b) Vertu *que sigue* muy apaciguada.

Nous pouvons observer à quel point le *toujours* présuppositionnel équivaut à *encore* car, nous avons traduit *toujours* par *todavía* (*encore*) et non par *siempre* (*toujours*).

Pourquoi parlons-nous de *présupposition*? Parce que par rapport au moment de l'énonciation, le marqueur *toujours* présuppose que l'action ou l'événement duquel on parle existait avant le moment de l'énonciation et au moment de l'énonciation mais qu'il laissera d'être après ce moment. Ainsi, Diouf en (7a) est masqué au moment de l'énonciation mais on présuppose qu'il l'était auparavant et on pense qu'il cessera de l'être dans un temps ultérieur. Nous pouvons faire le rapprochement entre la *présupposition* et les *adverbes de phase* dont parle I. Bosque y V. Demonte (1999). Du point de vue de la traduction, nous devons traduire le *toujours* *présuppositionnel* tantôt par *todavía/aún*, tantôt par un verbe ou une périphrase verbale de continuité (*sigue imitando*, *continúan naciendo*).

4.1.2 Emploi temporel de *toujours*

(9a) La génération est *toujours* le résultat d'une création qui (...) exige l'intervention directe des forces divines. (J. LV., 1970: 28)

(9b) La generación es *siempre* el resultado de una creación que (...) exige la intervención directa de las fuerzas divinas.

(10a) À l'âge classique, la production d'un être vivant se fait *toujours* par la génération, (J. LV., 1970: 37)...

(10b) En la época clásica, la producción de un ser vivo se hace *siempre* a través de la generación,

(11a) Pour Galilée, "la philosophie est écrite dans un grand livre qui se tient *toujours* ouvert devant nos yeux, ..." (J. LV., 1970: 38)..

(11b) Para Galileo, "la filosofía está escrita en un libro grande que permanece *siempre* abierto ante nuestros ojos.

(12a) Le vivant est *toujours* quelque peu imbibé de magie. (J. LV., 1970: 45).

(12b) Lo vivo *siempre* está un poco impregnado de magia.

(13a) On lui (le vivant) affecte *toujours* le coefficient le plus élevé. (J. LV., 1970: 45).

(13b) *Siempre* le atribuimos el coeficiente el más elevado.

(14a) Et c'est *toujours* quand des objets de forme semblable sont soumis à des forces sensiblement égales, mais de sens contraire. (J. LV., 1970: 47).

(14b) Y sucede *siempre* cuando objetos de forma similar están sometidos a fuerzas casi iguales, pero con sentido contrario.

(15a) Les générations ne peuvent que se succéder, *toujours* identiques à elles-mêmes puisqu'elles découlent *toujours* de l'activation de produits identiques .. (J. LV., 1970: 73)..

(15b) Las generaciones sólo pueden producirse, *siempre* idénticas a ellas mismas ya que provienen *siempre* de la activación de productos idénticos.

(16a) ... quand l'accouplement de l'âne et de la jument porte un fruit, celui-ci n'est jamais ni un âne ni un cheval, mais *toujours* un composé des deux (J. LV., 1970: 80).

(16b) ...cuando el apareamiento entre un burro y una yegua da sus frutos, éste no es nunca ni un asno ni un caballo, sino *siempre* un compuesto de los dos.

(17a) On débute *toujours* contre moi (G. LN., 1958: 29)

(17b) Se empieza *siempre* en contra mía.

(18a) Nous, (...), nous sommes *toujours* étouffant dans un air lourd. (G. LN., 1958: 91)

(18b) Nosotros estamos *siempre ahogándonos* en una atmósfera pesada.

Le *toujours* temporel équivaut à *siempre* en espagnol et dans les deux langues il acquiert une valeur de durée, de persistance et d'itération.

(19a) La Reine, *toujours* plus languissante: (G. LN., 1958: 25)

(19b) *La Reina cada vez más lánguida.*

(20a) ..., *toujours* plus frénétique: ... G. LN., 1958: 54)

(20b) ..., *cada vez más frenético: ...*

Dans un contexte syntagmatique, quand le marqueur *toujours* est accompagné d'un *quantificateur* (plus/très) et d'un adjectif, alors *toujours* renchérit l'action et lui donne un sens de gradation, d'itération et de distribution.

4.1.3 Emplois pragmatiques de *toujours*

(21a) La chute avait été un peu amortie par le tapis (...); *toujours est-il que* le bruit resta assez sourd pour ne pas trop appeler l'attention (K, LM.,1948:87).

(21b) La alfombra había amortiguado un poco la caída (...); *en cualquier caso* el ruido fue lo bastante sordo para no llamar demasiado la atención.

4.2. Le cas de *encore*.

4.2.1 Emploi présuppositionnel

(22a) Nègres, le moment du récit déclamé n'est pas *encore* venu. (G, LN, 1958:37)

(22b) Negros, el momento de la declamación no ha llegado *todavía*.

(23a) Je repasse *encore* deux ou trois draps ... (G., LN, 1958:68)

(23b) Plancho *aún* dos o tres sábanas ...

(24a) J'ai *encore* une layette à finir ... (G., LN, 1958:70)

(24b) *Todavía* tengo que acabar una canastilla de niño ...

(25a) Vous devriez être *encore* là-bas avec eux ... (G., LN, 1958:87)

(25b) Debería estar *todavía* allí con ellos ...

(26a) Mais il joue *encore* ou il parle en son nom? (G., LN, 1958:112)

(26b) Pero *todavía* está actuando o está hablando en su nombre? / por él?

(27a)...afin que vous soyez assurés qu'un tel drame ne risque pas de pénétrer dans vos vies précieuses, nous aurons *encore* la *politesse*, apprise parmi vous, de rendre la communication impossible. (G., LN, 1958:26)

(27b)... con el fin de que ustedes tengan la seguridad de que un drama como éste no pueda entrar en sus vidas maravillosas, *nos quedará aún* la educación, aprendida de vosotros, para hacer imposible la comunicación.

Cet exemple serait à mettre en parallèle avec les exemples 4 à 8 avec *toujours* où la persistance est rendue dans la traduction par un verbe de continuité.

Comme dans le cas de *toujours présuppositionnel*, *encore* présuppose que l'action se déroulait avant le moment de l'énonciation, continue quand l'énonciateur parle et cessera dans le futur. Ici *encore* se traduit, comme avec le *toujours présuppositionnel*, par *todavía/aún* mais l'idée de persistance peut également se rendre par un verbe comme dans l'exemple (27).

4.2.2 Emplois itératifs

(28a) Ce soir *encore* nous sommes venus travailler à votre chagrin. (G., LN, 1958:25)

(28b) Esta noche *una vez más* hemos venido para compadecerles de su tristeza.

(29a) Vous recommencez *encore* avec vos ridicules soupçons (G., LN, 1958:31)

(29b) Vuelve a empezar *una vez más* con sus sospechas ridículas.

La traduction du *encore itératif* ne pose aucun problème, il équivaut à *una vez más*.

4.2.3 Emplois pragmatifs

(30a) A la rigueur, précepteur des enfants ... et *encore* ... (G., LN, 1958:107)

(30b) Como mucho, preceptor de los niños ... y *aun* así.

(31a) *Encore* convient-il d'exclure de l'espèce tous les hybrides stériles, ... (J., LV., 1970: 62).

(31b) *Aunque* conviene excluir de la especie todos los híbridos estériles

Ces exemples prennent la valeur de concession.

(32a) Voilà sa culture concernant la Nature. *Et encore?* Les pouvoirs des formules magiques, leur origine et leur source, leur nature ... (J., LV., 1970: 30)

(32b) Esta es su cultura acerca de la Naturaleza. *¿y qué más?* Los poderes de las fórmulas mágicas, su origen y su principio, su naturaleza ...

Et encore introduit une demande d'information supplémentaire.

(33a) ... ces animaux étranges que sont censés produire les accouplements entre taureau et jument, entre vache et âne, ou entre taureau et ânesse. Ou *encore* l'union d'un chien et d'une chatte, ... (J., LV., 1970: 70).

(33b) ... esos animales extraños que, se supone, son el producto de apareamientos entre toros y yeguas, entre vacas y burros, o entre toros y burras. *O incluso* entre perros y gatos, ...

o incluso introduit une gradation argumentative face à *aussi* qui indique l'addition.

(34a) Archibald: Bobo a raison. Vous vouliez être plus belle, il reste du cirage.

Neige: Bien. *Encore que* ... (G, LN, 1958:28)

(34b) Archiblad: Bobo tiene razón. Quería (usted) estar más bella, queda betún.

Neige: Bueno. *Aunque* ...

(35a) Et je m'en passe (de la chaise), *encore que* je sois évêque in partibus. (G, LN, 1958:52)

(35b) Y paso de ella, *aunque* sea el arzobispo in partibus.

Ces deux dernier exemples, de *encore* combiné avec la conjonction *que* indiquent la concession.

Les emplois pragmatiques peuvent couvrir plusieurs valeurs: de concession (*auque/aun*), de demande d'information supplémentaire (*y que más*) ou de gradation argumentative (*o incluso*).

CONCLUSIÓN

Après avoir analysé les exemples du corpus et les avoir traduits, on peut conclure que les marqueurs temporels *encore* et *toujours* ont des emplois discursifs variés. Nous avons pu relever les différents emplois de *toujours*: le *présuppositionnel* où il est équivalent de *encore*. Du point de vue contrastif, il se traduit tantôt par *aún/todavía*, tantôt par une périphrase verbale ou un verbe de continuité (sigue imitando). Nous avons signalé l'emploi *temporel* qui est l'équivalent de *siempre* mais où nous avons constaté que s'il était accompagné d'un *quantificateur* et d'un *adjectif*, il devenait *itératif* et *distributif* en gradation dans les deux langues. Et finalement l'emploi *pragmatif* qui prenait le sens de *en tout cas/en cualquier caso*. En ce qui concerne *encore*, nous avons étudié aussi l'emploi *présuppositionnel* qui équivaut à *aún/todavía* dans certains cas et dans d'autres où il faut recourir à une périphrase verbale ou à un verbe qui indique la persistance; l'*itératif* qui se traduit par *una vez más/otra vez* et pour finir, l'emploi *pragmatif* où *encore* acquiert soit une valeur concessive (*aun, aunque*) soit introduit une information supplémentaire (*¿y qué más?*), soit une gradation argumentative d'addition (*o incluso*).

Il faudrait cependant élargir le corpus pour pouvoir, qui sait, trouver d'autres emplois de *toujours* et de *encore* et, peut-être, d'autres divergences entre les deux systèmes français-espagnol. Nous pouvons aussi signaler que l'approche pragmatique est celle qui nous permet d'interpréter non seulement ce qui est *explicite* dans un énoncé mais aussi ce qui y est *implicite* à travers le mécanisme inférentiel. Dans ce sens, la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson ainsi que les études sur la présupposition (Martin, Franckel, Ducrot, etc...) fournissent un cadre théorique indispensable pour notre étude des *marqueurs temporels* en contraste français-espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

ACERO, J-J. (1996) *Introducción a la filosofía del lenguaje*. Madrid, Cátedra.

BOSQUE, I., & DEMONTE, V., (1999) *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.

DUCROT, O., & SHAEFFER (1995) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

FRANCKEL, J-J, (1989) *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.

GARCÉS, G. (1791) *Fundamento del vigor y elegancia de la lengua castellana, expuesto en el propio y vario uso de sus partículas*. Tomo 1, Madrid, Rivadeneyra.

GARRIDO, J. (1997) "L'organisation du temps dans le discours avec déjà et encore", *Recherches en Linguistique et psychologie cognitive*, Reims, Presses Universitaires de Reims.

M. C. Figuerola et al. (eds.), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. Lleida, 2002

- GENET, J. (1958) *Les nègres*, Paris, Gallimard, 1980.
- GILI GAYA, S. (1946) *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Vox. 1976
- GRICE, H.P. (1975) "Logic and conversation", *Cole & Morgan*, pp. 44-58.
- JACOB, F. (1970) *La logique du vivant*, Paris, Gallimard.
- JULIO, M^aT. Y MUÑOZ, R., (1998) *Textos clásicos de pragmática*, Madrid, Arco/Libros.
- LE BIDOIS, G., (1971) *Syntaxe du français moderne*. Paris, Editions A et J. Picard.
- LE GOFFIC, P., (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LEWANDOWSKI, T. (1995) *Diccionario de lingüística*, Madrid, Cátedra.
- MARMARIDOU, S. (2000) *Pragmatic Meaning and Cognition*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Co.
- MARTÍN ZORRAQUINO, M^aA., (1988) *Los marcadores del discurso*. Teoría y análisis. Madrid, Arco/Libros. 1998
- MARTIN, R., (1976) *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris, Klincksick.
- MARTIN, R., (1987) *Langage et croyance*. Liège, Mardaga.
- MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1994) *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Seuil.
- NEF, F., (1981) "Encore", *Langages* 64 , pp.93-107.
- OLIVARES PARDO, M^aA. (2001) " Marcadores de reformulación en francés y construcción de sentido" *Quaderns de filologia. Estudis lingüístics*, Universitat de València, pp. 149-175.
- OLIVARES PARDO, M^aA.(2000) "Marcadores temporales. De la presuposición a la ambigüedad: déjà/encore". *Pragmática y Análisis del Discurso. Psicolingüística. Sociolingüística, Panorama Actual de la Lingüística Aplicada*, Logroño, Francisco José Ruiz de Mendoza Ibáñez.
- OLIVARES PARDO, M^aA.(2001) "Construcción de sentido y traducción: el papel de los marcadores de contraste en textos franceses divulgativos", *XIX Congreso Anual de la Asociación Española de Lingüística Aplicada*, 3,4,5 de mayo en León.
- OLIVARES PARDO, M^aA., (1998) "Pragmática de los tiempos en francés: una aproximación contrastiva" *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics IV*, Universitat de València, pp.19-35.
- PORTOLES, J. (1998) *Marcadores del discurso*, Barcelona, Ariel Practicum.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986) *Relevance: communication and cognition*. Oxford. Blackwell, 1989.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1998) *Sobre la teoría de la conversación de Grice*. Madrid. Arco/Libros.
- STRAWSON, P.F.(1977) *Etudes de logique et de linguistique*, Paris, Seuil.

EXPRESIONES FIJAS SINÓNIMAS: ANÁLISIS CONTRASTIVO EN FRANCÉS Y ESPAÑOL

PEDRO MOGORRÓN HUERTA
Universitat d'Alacant

0. INTRODUCCIÓN

En los últimos años, el análisis de la fraseología está cobrando por fin cada vez más importancia en España. En cambio en países como Alemania, Estados-Unidos, Francia, Rusia, este fenómeno ya venía siendo objeto de numerosos estudios. Ahora bien, esos estudios, por el momento no han tratado, al menos con cierto rigor, ni de la sinonimia, ni de la traducción de estas unidades a otros idiomas.

En la lingüística tradicional encontramos referencias relativas a la sinonimia en prácticamente todos los manuales de semántica, bajo la denominación de relaciones léxicas, y aunque para la lingüística moderna no existe realmente la sinonimia, algunos teóricos han apuntado su existencia en el plano del discurso y otros por el contrario la admiten pero eso sí, haciendo hincapié en su escasez.

Por lo tanto, la discusión sobre la sinonimia se centra sobre todo en averiguar si existen o no existen realmente los sinónimos perfectos. Nosotros, nos proponemos entrar en esa discusión, pero trasladándola al mundo de las expresiones fijas y a su posible traducción.

A ningún lingüista se le escapa la importancia que tienen en todos los idiomas las expresiones fijas y la dificultad de traducirlas a otras lenguas, (transmitiendo al mismo tiempo todos o casi todos los matices presentes en ellas.

En efecto, (como veremos a continuación), el carácter marcado, muchas veces opaco por no decir misterioso o insospechado que toman las combinaciones de palabras que les confieren su significado global, hace que éste sea a menudo desconocido, incluso para numerosos hablantes nativos de un idioma.

Y sí por otra parte, los estudios de fraseología que se vienen realizando están dejando además constancia de la enorme cantidad de expresiones fijas presentes en las lenguas¹, vemos la necesidad de realizar estudios en profundidad de estas unidades.

1. DELIMITACIÓN DEL ESTUDIO

La enorme cantidad de tipos de unidades fraseológicas y las limitaciones físicas impuestas por este trabajo, hacen que limitemos nuestro estudio a las expresiones fijas verbales con valor intensivo² del tipo:

1. Ver los números del *Lexique Grammaire* sobre las expresiones fijas.

2. En las expresiones o sintagmas nominales fijos y adverbiales fijos, este fenómeno también se da. Por ej: *en un pis pas*, *en un periquete*, *en un abrir y cerrar de ojos*, *en un decir amén*, *en un santiamén*, etc.. Asimismo también se producen series sinonímicas de expresiones fijas verbales no intensivas.

- costar un ojo de la cara
- cantarle a alguien las cuarenta.
- Hablar por los codos.
- Geler à pierre fendre.
- Coûter les yeux de la tête.

Ahora bien no es nuestra intención limitar este estudio³ a las expresiones fijas consagradas como tal desde la óptica de la gramática normativa y de los diccionarios tradicionales, pues nos interesa realizar este estudio desde la óptica de los traductores, por lo que incluiremos también cualquier forma oral o variación de las expresiones fijas que se utilice con cierta frecuencia por el pueblo. Todos conocemos la posibilidad que tienen los idiomas de seguir creando nuevas formas y eso es justamente lo que caracteriza la lengua oral : la creación constante de nuevas formas, enriqueciendo continuamente las lenguas con la riqueza y variedad de su léxico.

Ej: costar un huevo (y la yema del otro), ser más agarrado que un chotis, ser más malo que un demonio, etc.

Muy a menudo, además, esas nuevas creaciones no consiguen aparecer en los diccionarios incluso aunque tengan gran aceptación por la población y se utilicen con toda normalidad. Todo ello dará problemas no solamente a un nativo que pueda no conocer algunas expresiones , sino también a los traductores que no encontrarán huellas de esas posibles expresiones⁴.

Estas unidades fraseológicas verbales que vamos a analizar confieren al texto, al discurso o a la situación en la que se aplican un refuerzo de la expresividad, o lo que es lo mismo refuerzan la intensidad de la significación atrayendo o manteniendo viva la atención del hablante y del receptor. Además veremos también que estas características permiten la elaboración de numerosas expresiones que pueden responder a estos conceptos.

2. ELABORACIÓN DEL CORPUS

La siguiente fase para poder tratar la sinonimia y la traducción de las expresiones fijas consiste en elaborar un corpus, eso sí, lo más amplio posible para poder analizar y comparar estas unidades en los dos idiomas que nos interesan. Como botón de muestra exponemos a continuación las expresiones fijas intensivas (que hemos logrado reunir) de *estar muy delgado* en francés y español.⁵

Estar en los huesos. (MM).	Etre maigre comme un cent de clous. (fam, PR)
Estar en el pellejo.(MM).	Être maigre comme un clou. (fam, PR)
Estar hecho un espárrago. (MM).	Être maigre comme un coucou. (PR)
Estar hecho un esqueleto. (MM)	Etre maigre comme un hareng saur.(MM).
Estar hecho un fideo, (ser...). (MM).	Etre mince comme un fil . (PR)

3. Queremos avanzar aquí que esta comunicación no es sino el primer paso de un manual que reúna por un lado en un corpus lo más amplio posible todas las expresiones fijas sinónimas e intensivas y por otro lado, aspectos y corrientes de la lingüística a la hora de realizar la traducción de estas expresiones fijas.

4. Evidentemente, debido a la continua creación oral de la lengua, es muy difícil que un diccionario esté perfectamente al día. Por ejemplo si tenemos en cuenta la expresión *estar hasta el punto com* (ver pág 6 , incluida en las variantes de estar harto de algo/ alguien), que acaba de aparecer en la lengua debido a la influencia de la informática, es prácticamente imposible que venga ya recogida en algún diccionario. Pero si queremos indicar que a nuestro entender los diccionarios españoles le dan un trato muy superficial a las expresiones fijas.

5. Para poder saber en qué diccionario hemos encontrado una expresión hemos utilizado las siguientes siglas: MM= María Moliner, Rae= Real Academia Española, PR= Petit Robert, L= Larousse, bi= Larousse Bilingüe. THL Thésaurus Larousse. Cuando no figura indicación es que no la hemos encontrado en esos diccionarios.

Estar hecho una momia. (MM).	Etre un sac d'os.
Estar hecho un palillo. (MM).	Etre sec comme une allumette. (L).
Estar hecho una sabandija. (MM)?	Etre sec comme un échalas.(PR)
Ser el espíritu de la golosina. (MM).	N'avoir que la peau sur/ et / les os. (PR).
Estar como un alambre/hecho un alambre (+ delgado que un alambre).	Etre gros comme une tête d'épingle. Etre mince comme une feuille de papier (à cigarette).
Estar como el canto de un duro.	Etre sec comme un poisson séché
Estar como el canto de un papel.	Etre sec comme un poisson fumé.
Estar como el canto de una peseta.	Etre maigre à faire peur.
Estar como un chupachú (todo cabeza).	Etre comme une pelure d'oignon
Estar como un clavo.	
Estar como una espátula	
Estar como el palo de una escoba.	
Estar como un sequillo.	
Estar en el chasis.	
Estar en la espina.	
Estar en las tabas.	
Estar hecho un alfeñique.	
Estar más chupado que la pipa de un indio.	
Estar más delgado que un hilo de coser.	
Estar más seco que un bacalao.	
No hacerle sombra a un pajarico.	
Parecer una radiografía	
Pasar tres veces para hacer sombra.	
Ser como un suspiro.	
Ser una caña vestida.	
Tener menos carne que el tobillo de un canario	

Como vemos dado el gran número de expresiones que componen este grupo de sinónimos de estar delgado, para poder decidir si las expresiones que utilizamos son realmente sinónimas hay que establecer un trabajo de investigación muy minucioso en el que al menos se deben dar los siguientes pasos.

- Especificar si hemos encontrado la expresión⁶ en alguno de los diccionarios “oficiales” de obligada consulta (RAE, DUE,), o bien por el contrario si esa entrada pertenece a la lengua oral. Para ello hemos procedido a separar con una línea horizontal las expresiones que pertenecen a cada grupo de sinónimos. En la parte superior figuraran siempre todas aquellas que aparecen en los diccionarios mencionados. En la parte inferior figuran aquellas que no aparecen en esos diccionarios. Además para cada entrada deberíamos intentar especificar su registro de lengua, (familiar, coloquial,⁷ y si esa expresión está en desuso).

6. No hablaremos aquí de expresiones fijas, dado que muchas de ellas no aparecen en los diccionarios que hemos consultado para la elaboración de estas lista.

7. Aunque también hay que reconocer que es a veces bastante difícil realizar esa tarea dado que en muchos diccionarios esas informaciones no se suelen tratar con mucho rigor.

Al elaborar estos corpus de expresiones, podemos observar que estas expresiones se pueden dividir en varios grupos en los que se tienen en cuenta el origen de las palabras que las componen. Así:

- *locuciones fijas con palabras diacríticas o cierta anomalía estructural* que le proporciona su fijación del tipo: *Ser de Segovia, tomar las de Villadiego, croquer le marmot, avoir maille à partir*. Las expresiones de este tipo no aceptan ningún tipo de modificación, a no ser la reducción, (tomar las (calzas de) Villadiego), presente en alguna de ellas, pero la duda que nos surge es si entonces sería una variante o la misma expresión fija. Estas expresiones no aceptan sustitución alguna de sus componentes, pero en cambio si son susceptibles de admitir alguna variación del tipo: *casser sa pipe, il va casser sa pipie, ils vont casser leur pipe*.
- *locuciones de carácter fijo* que no aceptan sustitución de sus componentes del tipo: *dorar la pildora, estar en el ajo, matar dos pájaros de un tiro, tirar la casa por la ventana, casser sa pipe. Voir trente-six chandelles*.
- *Locuciones verbales con un adverbio fijado*. En estas frases, no es el grupo verbal el que está fijado, ya que solamente lo está el adverbio. Este adverbio además es el que aporta a menudo la intensidad que caracteriza todas las expresiones que estamos analizando. *Dormir como un bendito, llover a mares, pleuvoir comme vache qui pisse, beber como una esponja*.
- *Locuciones con variantes del tipo*: *rater le coche (louper, manquer) le coche. Estar hasta las narices (coco, coño, coronilla, pirri, etc.) de*.

3. OBJETIVOS DE LOS CORPUS

Todas estas indicaciones que acabamos de señalar, nos darán más información acerca de muchos fraseologismos, de la comunidad de habla a la que pertenecen, de su registro idiomático, de su origen histórico, etc. Todo ello según observaremos a continuación tiene dos objetivos

- el primero es el de encontrar una expresión totalmente sinónima en cualquiera de los dos idiomas tratados .
- El segundo es traducir de la forma más correcta encontrando, gracias a toda esta información y a la que veremos a continuación en el otro idioma si es que existe, una expresión que reúna a ser posible esas mismas características encontradas en el idioma de partida.

4. TIPOLOGÍA DE LOS GRUPOS DE EXPRESIONES FIJAS SINÓNIMOS

En la elaboración de los grupos de sinónimos nos hemos encontrado con los siguientes casos:

1. las unidades fraseológicas, (recordamos otra vez que todas las que analizamos son verbales), se forman tomando únicamente como base de partida un verbo hiperónimo al que se le añade otros elementos. Queda claro al mirar los ejemplos que aquí el verbo por sí solo ya da indicaciones sobre el posible significado de la unidad fraseológica. Ej:

Dormir a pierna suelta. (MM).
 Dormir como un bendito. (MM)
 Dormir como un leño. (MM)
 Dormir como un lirón,(MM).
 Dormir como una marmota. (MM).
 Dormir como un tronco(MM).

Dormir(a sueños sueltos?)

2. Las unidades fraseológicas se forman apoyándose en un verbo que podríamos llamar soporte, siguiendo los pasos del Lexique-Grammaire, y cuya característica principal es la de no tener significado.

Estar hasta el coco de. (MM).	en avoir assez .(thL)
Estar hasta los cojones de.(M)	En avoir marre de. (fam, Thl)
Estar hasta la coronilla de. (MM)	en avoir jusqu'au dos.
Estar hasta el culo de. (MM)	en avoir par dessus la tête. (fam ThL)
Estar hasta el gollete de. (RAE)	En avoir par dessus les épaules. (fam,ThL).
Estar hasta el gorro de. (MM)	En avoir plein les bottes. (fam,PR)
Estar hasta el moño de. (MM)	En avoir ras-le-bol.(fam,Th).
Estar hasta /las narices de . (MM)	En avoir soupé (fam,thL),
Estar hasta la punta de los pelos. (MM)	
Estar hasta los pelos de. (MM)	
Estar hasta por encima de la cabeza de. (MM).	
Estar harto de.	
Estar hasta el coño de.	en avoir plein le dos.
Estar hasta los huevos de.	en avoir ras le baba .
Estar hasta los mismísimos de.	en avoir ras les couilles .
Estar hasta el nabo de.	en avoir ras le jonc.
Estar hasta el pito de.	en avoir ras les pâquerettes .
Estar hasta el punto com.	

En estas expresiones si se quita el verbo, se podría seguir utilizando de otra manera esas expresiones. Ej: ¡Qué! ¡(estamos) de mala leche!. ¡Él, (estar) de mala leche!;nunca!.

3. Finalmente tendríamos un tercer caso, (posiblemente el más frecuente) en el que figuran a la vez unidades fraseológicas hipónimas de un determinado verbo, (pero contrariamente al primer caso en el que sí aparecía este verbo, aquí no aparece) y otras con verbos soportes que son también sinónimas del hiperónimo. Por ejemplo, exponemos a continuación todas las expresiones fijas sinónimas de estar encolerizado.

ESTAR FURIOSO, ENCOLERIZADO.

Agarrarse a las paredes
 Coger el cielo con las manos. (MM).
 Comerse las uñas. (MM).
 Darse a (todos) los demonios. (MM).
 Darse a (todos) los diablos. (MM).
 Echar espumarajos por la boca. (MM).
 Echar fuego por los ojos. (MM).
 Estar alguien que echa las muelas. (MM).
 Estar hecho un basilisco. (MM)
 Estar /ir / alguien echando bombas. (MM)
 Estar alguien que bota.
 Estar alguien que brinca. (MM).
 Estar que bufa. (MM).

Estar alguien que echa chispas. (MM).
 Estar alguien que trina. (MM).
 Perder los estribos. (MM).
 Ponerse echo un energúmeno. (MM).
 Ponerse echo una furia. (MM).
 Salirse de sus casillas. (MM).
 Subirse por las paredes. (MM).
 Subírsele a alguien la sangre a la cabeza. (MM).
 Echar por la tremenda. (MM)

5. TRANSPARENCIA /OPACIDAD DE LAS EXPRESIONES SINÓNIMAS

Otra característica general de las expresiones fijas, que también encontramos con las expresiones fijas sinónimas es que en un mismo grupo de unidades sinónimas , algunas de ellas tendrán:

- *un significado opaco*, es decir que el significado global no podrá calcularse a partir de los componentes individuales. Ej: *avoir une araignée dans le plafond, avoir un grain,/ avoir un oursin dans sa poche, ser de (la virgen del) puño prieto, estar de mal café, estar de mala data, .*
- *un significado transparente*, es decir que las expresiones constituyen una imágenes transparentes de fácil accesibilidad interpretativa..Ej: *Avoir la corde au cou, être maigre comme un clou, n'avoir que la peau sur les os, estar como un fideo, estar hecho un esqueleto, ser más bueno que el pan, être bon comme le bon pain, avoir un coeur d'or.*

6. EXPRESIONES FIJAS Y SUS VARIANTES: LIMITES DE ACEPTABILIDAD

La elaboración exhaustiva de estos grupos de expresiones fijas sinónimas supone por lo tanto un trabajo muy laborioso para cuya elaboración la comprobación de las posibles expresiones sinónimas se presenta a veces harto difícil. En efecto, en algunas expresiones fijas, un nombre e incluso a veces un verbo pueden ser reemplazados (utilizando por lo tanto la misma estructura gramatical), sin que esas expresiones fijas cambien de significado y sin que esas variantes de un mismo fraseologismo pierdan la categoría de fijas . Ya lo hemos visto con expresiones hipónimas. Ej. dormir como un lirón, como un bendito, como un ceporro, etc. También lo hemos visto con expresiones con verbo soporte. Ej: estar hasta el moño, coco, pirri, de etc.

Este tema ya se ha tratado en otras ocasiones por la lingüística. Así:

Il existe des phrases figées synonymes entre elles dont la forme suggère de les apparenter en constituant des classes d'équivalence qui auraient un caractère local pour les noms, c'est-à-dire qui seraient limités à des contexte particuliers. On signalera ainsi:

Max a perdu (la raison, la tête, la boule, la boussole, la nénette, la tramontane, le nord, l'esprit, le jugement, les pédales). ...

- enfin les noms autorisés sont arbitraires(M.Gross,1988:10).

Ahora bien, puesto que todas las variantes de este tipo de grupos de expresiones tienen exactamente el mismo significado y dado que estos elementos que pueden reemplazar términos considerados fijos, están sin embargo muy bien delimitados por lo que se ha venido a llamar “coupures nettes d'acceptabilité” ¿ tenemos algún medio de saber qué palabras se pueden utilizar y cuales no?

Hemos visto en la pág 5 que se puede decir:

1. Juan está hasta (el coco, coño, coronilla, culo, gollete, gorro, mismísimos, moño, nabo, orejas pelos, pito, pirri, punta de los pelos).

Pero sin embargo no se puede decir

2. Juan está hasta *(~~la nariz, los ojos, las piernas, las mejillas, la espalda, las tetas~~, etc.).

La arbitrariedad que caracteriza la posibilidad / imposibilidad de pertenecer al grupo de palabras que puede ser sustituido en algunas expresiones fijas sin que cambie su significado, hace que sea imposible saber en este tipo de posibles sustituciones cuales son las posibilidades a no ser por la elaboración de corpus lo más completos posibles, por lo tanto esta arbitrariedad es otro factor de peso para confeccionar los corpus lo más completos posibles de cara a saber en todo momento si la variante que estamos utilizando es correcta o incorrecta.

7. CONTRASTES DE LOS GRUPOS DE EXPRESIONES FIJAS SINÓNIMOS EN FRANCÉS Y EN ESPAÑOL

La elaboración de estos corpus permitirá además comparar en los diferentes idiomas si estas series de expresiones sinónimas, que, a veces admiten variaciones utilizan las mismas palabras en las lenguas comparadas. En efecto si hasta para un nativo muchas veces es imposible conocer todas las posibilidades y combinaciones de este tipo de grupos sinónimos, este problema será mucho mayor para los extranjeros. Por lo tanto a la hora de traducir este tipo de series que a veces son muy productivas, será muy útil tener unos cuadros comparativos de estas unidades en los idiomas que se quiere analizar. Estos cuadros permitirán así realizar una traducción perfecta.

Estar en Babia. (MM).	Être dans les <i>limbes</i> . (AR)
Estar en las Batuecas. (MM)	Être dans la <i>lune</i> . (PR)
Estar en Belén. (MM).	Être dans les <i>nuages</i> . (PR).
Estar en la higuera. (MM).	N'avoir pas les pieds sur terre. (Th)
Estar en el <i>limbo</i> . (MM).	courir après les papillons.
Estar en la <i>luna</i> . (MM).	
Estar en las <i>nubes</i> . (MM).	
Mirar a las musarañas. (MM).	

Podemos ver en el cuadro anterior, una vez que lo hemos comprobado en los diccionarios, que todas las expresiones son sinónimos totales. Además, también tenemos tres de las posibles variantes, (*Babia*, *Batuecas* y *Belén*) que tienen en su formación alguna palabra de origen diacrítico, mientras que en las expresiones francesas no existe ningún caso con esa característica, Pero en cambio si podemos apreciar que hay tres expresiones cuyas estructuras y componentes son totalmente similares:

Estar en el <i>limbo</i> .	Être dans les <i>limbes</i> .
Estar en la <i>luna</i> .	Être dans la <i>lune</i> .
Estar en las <i>nubes</i> .	être dans les <i>nuages</i> .

Encontraremos también grupos de expresiones en los que entre las entradas recogidas, tanto orales como consensuadas, aparecen variantes que denotan realidades sociales o generacionales. Ej:

Estar de / ir /irse de fiesta . (MM)	aller à un bal
Estar de / ir /irse de copas. (RAE)	aller à une boum
Estar de / ir /irse de chirinola.(RAE).	aller à une fiesta
Estar de chungu.(RAE)	aller à une garden-party
Estar de francachela.(Lbi)	aller à une noce
Estar de / ir /irse de jarana .(MM)	aller à une soirée
Estar de / ir /irse de juerga.(MM)	aller à une surprise-partie
Ir irse de / parranda.(MM)	aller à un raout
Estar / ir de picos pardos.(MM)	Faire la fête.
Estar de / ir /irse de copitas	Faire la bamboche (pop/arg)
Estar de farra	Faire la bamboula(fam)
Estar de gaita.	Faire la bong
Estar / ir / irse guateque	Faire la bringue
Estar de / ir /irse de jaleo	Faire la fiesta
Estar de / ir /irse de marcha.	Faire la foire(pop/arg)
Estar de / ir /irse de pingoneo	Faire la java (fam)
Ir de guerra.	Faire la nouba (fam)
Ir de pelotazo	faire la ribote (pop/arg)
Hacer la ruta / ir de ruta.	faire la ribouldingue (pop/arg)
Montar un sarao	faire la tournée des cafés
faire la tournée des grands ducs	
faire une virée	
mener joyeuse vie	
mener une vie de bâtons de chaise	
mener une vie de patachon (pop/arg)	
participer à une beuverie(pop/arg)	
prendre un pot(fam)	
prendre des verres,	
se casser avec les potes (pop/arg)	
s'en donner à coeur joie	
s'en donner à gogo (pop/arg)	
être invité à une sauterie(pop/arg)	

Si bien es verdad que todas las entradas son sinónimas de estar , ir o irse de fiesta, las expresiones

- estar / ir / irse de guateque
- être à une garden-party

están hoy en día en desuso y sin embargo estaban muy de moda en los años 70 en España y en Francia, respectivamente. Con el mismo grupo de sinónimos, tenemos otro ejemplo interesante que viene a dar cuenta de cómo la lengua se va haciendo día a día y de los motivos o influencias que lo provocan. En efecto, en los ejemplos franceses hemos encontrado varios casos coloquiales que han aparecido por influencia de la fuerte inmigración de personas procedentes del Magreb y del África francófona hacia Francia.

- Faire la nouba.
- Faire la bamboula.

Es más también utilizan por proximidad geográfica y por influencia cultural una expresión española.

- faire la fiesta.

Lógicamente deberían aparecer explicaciones e indicaciones que permitiesen a los hablantes de otras lenguas comprender esas matizaciones culturales.

A veces nos hemos encontrado con la sorpresa de ver que todas las expresiones que forman algún grupo de sinónimos, algunas de las cuales no solamente son muy conocidas, sino que son utilizadas constantemente por todos los estratos de la sociedad, no figuran en ninguno de los diccionarios. Ej:

No dar ni los buenos días.	Avoir les mains, les doigts, ongles crochus. (fam,ThL).
No dar ni los mocos.	Avoir des oursins dans les poches. (ThL).
No dar ni los pedos.	Avoir mal à la main qui donne.(fam,ThL).
No gustar el date sino el tomate.	être avare c un rat.
<i>Ser de la cofradía del puño (prieto).</i>	Couper un sou en quatre. (ThL)
<i>Ser de (la virgen del) puño(prieto).</i>	Etre près de ses sous. (ThL)
<i>Ser más agarrado que un catalán.</i>	Etre avare comme Harpagon.
<i>Ser más agarrado que un chotis.</i>	être dur à la détente.(ThL).
Ser más agarrado que un tango.	ne pas oser cracher de peur d'avoir soif, (fam,ThL)
Ser más roñoso que el tío Gilito.	pleurer le pain qu'on mange. (Fam,ThL)
Ser un rata.	il tondrait un œuf (prov.,fam .
Va a ser el más rico del cementerio.	Regarder à la détente. (ThL).
	être avare c un rat.
	Etre avare comme Harpagon.

Las expresiones más conocidas que no aparecen en los diccionarios mencionados figuran en este caso en cursiva.

8. ADECUACIÓN DE LA TRADUCCIÓN

Si observamos a continuación las siguientes expresiones en francés y en español:

1. Costar./Valer un ojo de la cara.(MM)	1. Coûter un prix fou.
2. Costar un riñón.(MM).	2. Coûter les yeux de la tête.(PR, fam)
3. Costar un Potosí.(MM).	3. Coûter la peau du dos(th l, fam)
4. Costar un huevo (y la yema del otro).	4. Coûter la peau des fesses.(AR, très fam)
5. Costar un cojón.	5. Coûter la peau du cul.(AR, très fam)
6. Costar más que una querida.	6. Coûter la peau des miches(AR, très fam)
7. Costar más que un hijo tonto.	7. Coûter la peau des couilles(AR,très fam)

Podemos observar las siguientes características:

1. En las expresiones españolas, la nº 3: *costar un Potosí*, pertenece al tipo de expresiones que tienen una palabra diacrítica, mientras que en las palabras francesas no hay ninguna de las expresiones con alguna palabra de este tipo.
2. Las expresiones españolas 1 y 2 y la número 1 francesa pertenecen al mismo registro de lengua estándar.
3. Las expresiones españolas 4,5,6 y 7 no aparecen en los diccionarios españoles, y pertenecen por lo tanto a la lengua oral y familiar, (pero no hay ninguna indicación que nos indique a qué registro de lengua exacto pertenecen).

4. Las expresiones francesas, 2 y 3 pertenecen al registro familiar.
5. Las expresiones francesas 4,5,6, y 7 pertenecen al registro muy familiar

Si las traducciones de las expresiones fijas no son sencillas, estamos viendo que cuando hablamos de la traducción de expresiones fijas sinónimas la cosa se complica mucho más aun. Pues además de tener en cuenta los registros de lengua, de verificar si las expresiones están o no están en desuso, si vienen recogidas en los diccionarios, si pertenecen o no pertenecen a la lengua oral o a la lengua consensuada, etc., también tendremos que tener en cuenta cuando haya varias expresiones sinónimas, la adecuación de las palabras que forman las expresiones en los dos idiomas. En efecto si del cuadro superior sólo existiesen las expresiones: *costar un ojo de la cara* / y *coûter un prix fou*, no habría ningún problema, pero al haber otras que hacen referencia a las mismas realidades y con palabras semánticamente homogéneas, nos vemos obligados a tener en cuenta este detalle. ¿Qué opinar de la traducción de *costar un cojón* por *coûter un prix fou*, o por *coûter les yeux de la tête*, cuando existe la posibilidad de utilizar *coûter la peau des fesses* o *la peau des couilles*. Lo que importa es que en este caso se puede utilizar una traducción coherente con el nivel de lengua y con unas palabras semánticamente similares.

Así pues este es sólo un esbozo que quiere fijar las bases para un estudio riguroso de las expresiones fijas sinónimas, de sus variantes y de los pasos que hay que seguir para realizar una traducción lo más ajustada a la realidad posible. Pero si queremos recalcar que aunque en los estudios de semántica, como decíamos al principio, la tendencia es la de considerar que realmente no existe la sinonimia, un estudio exhaustivo de las expresiones fijas puede dejar patente que la productividad de éstas da pie a que podamos encontrar expresiones fijas realmente sinónimas.

BIBLIOGRAFÍA

- CASAS GOMEZ, M (1999) *Las relaciones léxicas*. Max Niemeyer verlag. Tübingen.
- GROSS, G. (1996) *Les expressions figées en français*. Ophrys.
- GROSS, M. (1982) "Une classification des phrases "figées" du français. *Revue Québécoise de Linguistique*. 11.2. Montréal. Pags 151-185.
- GROSS, M. (1988) "Les limites de la phrase figée", *Langages*, 90, pp.7-22.
- GROSS, M. (1997) "Synonymie, morfologie dérivationnelle et transformations", *langages* 128, pp.72-90.
- MOGORRÓN HUERTA, P. (1994) *Estudio contrastivo de las expresiones ser/estar + preposición en español y être + preposición x en francés*. Tesis doctoral. Univ. de València.
- MOGORRÓN HUERTA, P. (1996) *Les expressions figées des verbes ser et estar suivies de Prép X*. *Linguisticae Investigationes*. XX. 1.3-31.
- MOGORRÓN HUERTA, P. (2000) *Introducción a la teoría y práctica en la traducción. Ámbito Hispano-francés*. "Análisis contrastivo: los intensivos en francés y en castellano". Fernando Navarro (ed). Alicante. Club Universitario. Fernando navarro editor.
- PENADÉS MARTÍNEZ, I. (2000) *La hiponimia en las unidades fraseológicas*. S de p U de Cadiz.

SEMPRÚN OU L'IMPOSSIBILITÉ DE TRADUIRE

M. CARMEN MOLINA ROMERO
Universidad de Granada

L'*Algarabie*: voilà un roman qui n'a pu être écrit que par un Espagnol et son auteur, Jorge Semprún, tient bien à le montrer. Ce récit à reflets autobiographiques se structure autour d'un axe majeur: le bilinguisme qui lie entre eux le héros, le narrateur et l'auteur. Ce texte est peuplé de bilingues à commencer par l'instance littéraire elle-même puis à différents niveaux narratifs, extradiégétique (narrateur) et intradiégétique (personnages). L'espagnol et le français¹ deviennent langue de départ et langue d'arrivée pour un narrateur métèque qui remplit à maintes reprises le rôle de traducteur. La voix narrative se livre à un travail d'alchimie langagière en recueillant et en gérant les diverses manifestations de ce bilinguisme.

Les exilés politiques de la communauté espagnole de la Z.U.P. (Zone d'Utopie Populaire / Zone où s'Unifiera le Peuple/ Zone Urbaine Proletarienne, 63) sont l'âme de la Deuxième Commune Populaire de Paris. Dans cet espace imaginaire et protégé, île de l'Utopie sur la Rive Gauche, ils défendent leur idéal communiste et collectif depuis mai 68. Ces naufragés d'un mirage politique, ces rescapés des marées de l'histoire habitent un espace clos où l'on ne peut ni entrer ni en sortir. Notre héros, Rafael Artigas, veut quitter ce pays imaginaire où il a demeuré idéologiquement depuis si longtemps pour revenir dans le pays de son enfance, mais on fera tout pour l'en empêcher.

Dans cet flot entre réalité et utopie les valeurs s'inversent comme dans un miroir. L'érosion de la hiérarchie a atteint non seulement le pouvoir ou le sexe mais encore la langue, car l'habitant de l'île peut tenter un nouveau rapport avec le langage, créant une langue neuve pour un *homo lingüisticus* nouveau (Gémar, 1988: 592). C'est là que vient se glisser le souci langagier du narrateur, de ce maître des mots pour qui verbe et être ne s'identifient plus depuis qu'il a dû apprendre cette langue autre. Le narrateur tâche d'y introduire ce grain d'anarchie pour secouer l'ordre linguistique établi. Car si nous sommes la langue que nous parlons, pourquoi voudrait-on continuer à vivre si on nous oblige à parler platement, dans la langue triviale de la norme ?

Il s'agit d'une réaction contre la loi de pureté linguistique que l'auteur lui-même a observée soigneusement. Le bilinguisme déraciné qu'il subit depuis son adolescence lui fait concevoir la langue comme une entité pénétrable,² perméable à la poussée extérieure de l'autre. Il se produit un jeu de contamination et d'osmose entre la langue maternelle et la langue de l'exil. Car si la langue peut être cruelle envers ce qui est étranger et contenir une dose de racisme assez élevée,

1. Ce roman a une vocation profondément plurilingue et ne se ferme pas à d'autres langues: on y trouve des fragments ou des mots en anglais (54, 113, 228), en allemand (67, 83, 117, 119), en latin (70-71, 74-76, 106, 108, 206, 336), en catalan (82-83), en italien (70-71, 141-142). Encore heureux que le narrateur, «malgré le nombre de langues qu'il pratique», soit dans l'impossibilité de transcrire les propos en japonais qu'il entend (86). Les pages indiquées de cette manière correspondent à (Semprun, 1981).

2. Comme la femme qui est «sexe et discours, cul et oracle, sirène et succion» (335). L'oralité de la parole est connotée sexuellement, on y joue avec le double sens du mot langue: «connaître des langues», «la langue est sa spécialité» (303-304).

elle est aussi capable dans ce contact, confrontée à l'autre langue, de montrer sa capacité d'intégrer et de s'enrichir avec ce qui vient de l'extérieur.

Le narrateur s'intéresse à des questions linguistiques mais par-dessus le marché il devient traducteur et même interprète, à tel point et avec une telle insistance tout au long du texte que cela mériterait qu'on considère cette fonction comme un nouveau enjeu narratif. Dans le travail sourd et obstiné de l'écriture se greffe une dimension métalinguistique et une perspective plurilingue qui crée la spécificité de cette parole narrative dédoublée, hantée par l'écho de la langue du manchot de Lépante. La traduction est la cheville ouvrière du roman. Elle est plus qu'un outil pour comprendre les nombreuses expressions en espagnol qui parsèment le récit, car elle justifie le rôle d'un narrateur prétendument secondaire. Le narrateur s'entoure exprès de plusieurs pseudo-instances narratives pour s'acquitter plus facilement de sa fonction traditionnelle et s'affirmer dans sa position de traducteur, à l'insu de l'auteur, des autres narrateurs ou scripteurs, même des personnages.

Ce traducteur métèque, qui ne dévoile pas son identité, propose de chercher un nouveau rapport entre les langues à travers la traduction. Il reste volontairement près de l'original, il glose plus qu'il ne traduit démontrant une fois de plus que traduire c'est trahir. La traduction est à peine satisfaisante, elle n'est qu'un éternel déguisement. Avec tous ces jeux de translation et le discours extradiégétique qui s'ensuit, le narrateur semprunien brosse un traité où les différents types de traductions (littéraire, simultanée, d'expressions figées, de dictons etc.) y sont représentées ; le tout agrémenté de bels exemples d'interférence qui pourraient servir à illustrer, dans un cours de traduction pour hispanophones, le pire des ennemis : l'hispanisme.

Dès le début du roman se précise un contexte linguistique particulier puisque le héros et la plupart des personnages sont espagnols : «C'est un pingouin qui fricote avec la bande des nanars!» (11) dit l'un des jeunes voyous lorsqu'il aperçoit Rafael Artigas. Tout de suite le narrateur procède à une traduction intralinguale et fournit des informations supplémentaires sur ce terme:

Certains disent que ce mot n'est qu'une abréviation, un raccourci d'espigouin. D'autres prétendent qu'on traitait de pingouins les Espagnols de la Z.U.P. à cause de leur petite taille et de leurs complets sombres du dimanche, portés sur une chemise blanche. Quoi qu'il en soit de cette question étymologique, l'Espagnol à cheveux blancs n'aime pas qu'on l'appelle pingouin. C'est un mot aussi bête que rital, macaroni, melon, bougnoule, raton, et caetera. La langue française en est farcie, de mots aussi cons. (11)

En effet, la collectivité hispanique constitue le gros de la population de ce quartier isolé en plein cœur de Paris. Dès lors le lecteur doit se familiariser avec la langue maternelle des personnages et un contexte bilingue. Ces personnages sont de faux bilingues, puisqu'ils possèdent une langue A ou maternelle et une langue B ou active; ou bien des alingues lorsque les interférences sont trop fréquentes et qu'ils ne possèdent plus aucune langue A.

Rafael Artigas est un exemple de ce que dans le jargon translémique on appelle "bilingue professionnel", car il oppose une résistance consciente à l'interférence due aux langues en contact. Ses compatriotes l'appellent tout simplement «un beau parleur» et ils admirent sa maîtrise de la langue espagnole et française. Son métier c'est l'écriture, il aime les mots et connaît leurs nuances. Le narrateur, lui, est encore un bilingue plus chevronné, il aime apporter des précisions sur les contextes sémantiques des mots qu'il traduit. Il est convaincu que le bilinguisme parfait n'existe pas. Il y a chez tout bilingue une tendance naturelle à combiner les deux langues, à les utiliser tour à tour pour remplir certaines fonctions précises. Le narrateur, en spécialiste, sait où et quand traquer ce jet spontané qui jaillit aux moments de tension ou pour exprimer des sentiments tels que la peur, la passion ou la colère. Même pour Artigas car

cette diglossie sera la cause directe de sa mort. Il se fait reconnaître par les noctards qui l'avaient attaqué le matin, juste au moment où il s'exclame: *Qué puta vida!*

Peut-être a-t-il parlé en castillan, d'ailleurs. Ce n'est pas impossible. Tous ceux qui l'ont bien connu affirment qu'en effet aux moments de tension extrême ou de désarroi, que ce fût pour un cri de colère ou un murmure esseulé, Artigas revenait habituellement à l'usage du castillan. C'est comme pour les chiffres, d'ailleurs, les opérations de toute sorte où les chiffres entrent en ligne de compte, précisément. Car il n'a jamais su compter qu'en castillan. Deux et deux, en somme, n'ont jamais fait vraiment quatre. *Dos y dos, cuatro* : voilà par contre ce qui était évident. Du moins vraisemblable. [...]

- Putain de vie, a donc murmuré Artigas, si on traduit son exclamation pour la commodité de la lecture et sans porter par ailleurs atteinte au réalisme du récit, puisque notre personnage principal est proprement bilingue. (420-421)

Les autres bilingues font de même et jonchent les dialogues de phrases en espagnol. Cette alternance consubstantielle à la performance linguistique de tout bilingue, nécessite vis-à-vis du lecteur français un appui translatif dont un narrateur extrêmement sensible à la régie narrative et à ses problèmes tient à s'occuper personnellement. Il se donne pour but de pourvoir aux « simples besoins d'un récit qui se veut alerte et primesautier » (158), conscient des risques que cela peut entraîner pour le débit de son récit.

Mais le narrateur s'avise brusquement du fait que tous les lecteurs de ce récit n'ont peut-être pas vécu dans la Z.U.P. maintenant disparue, qu'ils ne connaissent donc pas la langue du Manchot de Lépante: il traduit donc illico les phrases précédentes au bénéfice de la compréhension la plus large possible, et même si cela nuit au vérisme qui constitue l'un des enjeux de cette entreprise d'écriture. (182)

Le narrateur est prêt à tenir ce rôle de traducteur et d'interprète pour les fragments qui se trouvent au niveau diégétique : il traduit lorsque ses personnages parlent ou pensent en espagnol. Mais ce narrateur-traducteur est lui aussi bilingue et il lui arrive de revenir à l'espagnol: la voix narrative parle et se traduit alors elle-même, explique ses calques, dénonce ses hispanismes au niveau extradiégétique. Les interventions du narrateur ne se limitent pas à la traduction des mots ou des unités phrastiques, elles s'accompagnent souvent d'une digression. Car s'il lâche ses traductions à brûle-pourpoint, il les commente après en vue de remplir un de ses buts les plus chers: émoustiller intellectuellement le lecteur et l'instruire à la manière du roman populaire (59). Mais peu à peu la traduction est engloutie dans sa propre exégèse, confondue avec elle, anéantie dans ce style abondant.

Nous trouvons un autre jeu de translation présent dans des fragments qui ont un statut narratif particulier: des morceaux indépendants (en caractères italiques), sans narrateur, où Rafael Artigas se livre une sorte de monologue intérieur (388) et évoque des images de son enfance. On y découvre la trace indélébile de l'espagnol puisque avec ses souvenirs c'est la langue primaire qui remonte. Dans ce flux de voix l'hispanisme se substitue à la traduction, objet-fétiche qui devient un principe associatif et narratif. Le bilinguisme montre alors sa face plus cachée à travers ces «*locutions hispaniques ou hispanisantes*» qui sortent de la bouche d'Artigas «*comme des diables*» (143) ou lorsque le personnage s'accroche à la substance phonique de certains mots. Rafael Artigas revoit l'appartement de son enfance et la chambre où sa mère est morte. Dans ce décor l'«*armoire de lune*» (glace en pied ou armoire à glace) est un objet-clé avec son reflet lunaire (38), mais il y a aussi «*la dame des clefs*» (gouvernante ou intendante) ou le buffet. À ce niveau les sons de la langue maternelle jouent un rôle incantatoire : «*Ecoute comme ça sonne mieux Caoba y palosanto! Puisque les mots espagnols me reviennent en mémoire je dirai que le buffet se nomme en espagnol aparador J'ai toujours*

été sensible aux associations sémantiques que ce mot espagnol déclenche en moi Aparador évoque en moi l'appareil l'apparat et l'apparence de la vie quotidienne familiale» (37).

Il existe enfin un dernier type d'actes de traductions qui échappent au contrôle du narrateur: ceux qui ont lieu directement dans le niveau diégétique, c'est-à-dire lorsque les personnages traduisent eux-mêmes, ce qui dans un milieu bilingue est une pratique assez courante.

Nous ne considérons par la suite que les actes de traductions pris en charge par ce narrateur qui s'applique systématiquement à une activité traductrice consciente, qui a fait d'elle une obligation et une obsession, une nécessité et une fatalité. Le narrateur verse dans l'exégèse linguistique, s'attarde sur l'étymologie d'un mot, commente les associations sémantiques ou culturelles d'un autre, mais il s'obstine cependant à faire des traductions littérales³ et permet même à l'interférence de s'y promener à son aise. Il ne tient pas à cacher des expressions alingues ou "algarabiques" (177) telles que "cousine soeur" à la place de cousine germaine, ou lorsqu'il parle de "la dimension de leurs zipotes –bon, un nouvel hispanisme, argotique cette fois, tant pis, poursuivons!" (93).

Il s'empresse à reconnaître que ses traductions sont improvisées sur-le-champ. Il prétexte la précarité des fragments oraux, car les phrases échangées entre les personnages doivent être traduites dans le vif d'un dialogue qui ne peut pas attendre:

- C'est vrai, tu ne goûtes pas les hommes? demande Artigas.

Ou plutôt, car il a parlé en castillan: *no te gustan los hombres?* On aura pardonné la littéralité hâtive de cette traduction, due au fait que l'on ne veut pas perdre un mot de la conversation entre nos deux personnages.

C'est vrai, je n'ai pas de goût pour les hommes, dit-elle. (263)

C'est vrai que la plupart du temps le narrateur a affaire à des fragments dialogués et la technique qu'il emploie se rapproche de l'interprétation simultanée. Formellement la traduction proposée apparaît entre parenthèses tout de suite après.⁴ Un extrait d'un dialogue entre le professeur Bustamante et sa cousine Mercédès servira à illustrer comment le narrateur intègre la voix traductrice dans l'échange de propos, jusqu'au moment où il se heurte à un jeu de mots difficile à traduire qu'il tient pourtant à expliquer.

- *Qué te pasa?* Demande-t-elle (Que t'arrive-t-il?) brièvement.

Il lui dit, péremptoire, ce qui lui arrive: son désir d'elle. Elle hausse les épaules.

- *No te pongas*, dit-elle, (Ne deviens pas) *sentimental!*

Il rit, détendu, maintenant qu'il peut parler: le langage est son fort.

- *Sentimental? No he dicho que te amo, he dicho que te quiero!* (Sentimental? Je n'ai pas dit que je t'aimais, j'ai dit que j'ai envie de toi!).

Elle rit aussi, lui effleure les doigts.

- *Bueno, pues no te pongas ni sentimental ni semental*, dit-elle.

C'est un jeu de mots assonancé qui oppose *sentimental*, dont la signification est identique en français, à *semental*, qui signifie "porteur de semence" ou de "matière séminale" –

3. Même pour les dictons ou les proverbes. Le traducteur fidèle et scrupuleux se débrouille pour garder à tout prix l'image et faire passer, dans le meilleur des cas, le contenu: «et Antonio "el Pirulf", au moment de changer de camp, avait formulé cette politique à l'aide d'un dicton populaire: *A Dios rogando y con el mazo dando*, ce qui veut dire à peu près: "Dieu prions et de la massue cognons" » (84) [à Aide-toi, le Ciel t'aidera !]. « Mais "Pirulf" avait répondu en castillan : - *Más sabe el diablo por viejo que por sabio!* Dicton populaire attribuant la sagesse du diable à son âge plutôt qu'à son savoir » (277) [à On n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace]. Voir aussi l'exemple avec « *otro gallo hubiera cantado* » (276).

4. Le narrateur peut aussi l'intégrer à son discours en reprenant la force illocutoire ou la valeur argumentative des propos énoncés : « Eleuterio lève les bras au ciel : *Lo que nos faltaba!* S'exclame-t-il grandiloquent. / Et c'est qu'il ne manquait plus que ça, pour compliquer les choses. Les Amazones provoquent, en effet, depuis toujours les rires et les ironies machistes des Espagnols en général, et de ceux des groupes d'autodéfense en particulier » (176-177). Voir p.180.

par forcément sémiologique- ou plus simplement “étalon”, autrement dit “cheval entier pour la conservation de la race”, d’après les bons dictionnaires, ou bien aussi, dans un sens figuré et familier, “homme ardent aux plaisirs de l’amour”, comme il est dit par exemple dans le *Lexique* de Malherbe: “ Si quelqu’un n’entreprend la recherche de quelque femme d’importance, ce sera un homme sans courage, un étalon de chambrières”, exemple amusant mais mal choisi, Mercédès n’ayant rien d’une chambrière. (109-110)

À l’encontre de ce qu’il affirmait tout à l’heure, le narrateur n’a pas hésité à couper le dialogue pour nous donner des éclaircissements sur l’expression à traduire et même une citation de Malherbe. Il en résulte que le discours direct des personnages se voit parfois enrayé à un tel point que le lecteur a du mal à le suivre. La scène où Artigas et Proserpine informent le responsable militaire de la Z.U.P. de l’enlèvement de Perséphone, s’étale sur plusieurs pages (55-60). Le narrateur doit faire répéter la même phrase à Pedro Vargas (“Ils sont partis, ces *maricons*?”) plusieurs fois pour que les personnages puissent reprendre le fil de la conversation. La première cassure se produit pour décrire quelque peu ce nouveau personnage, la suivante pour faire certaines remarques à propos du mot «maricon» qu’on vient d’entendre pour la seconde fois dans la bouche de Vargas. Cela permet au narrateur de faire le point sur ce phénomène de contact de langues qui se produit chez le bilingue.

-Ils sont partis, ces *maricons*? A-t-il demandé avec une moue dégoûtée.

Tous les lecteurs de ce roman qui ont résidé dans la Z.U.P., maintenant disparue, comprendront parfaitement cette expression de Vargas. Ils connaissent le sabir des Espagnols. On n’aura pas besoin de leur expliquer que les Espagnols, quand ils parlent en français, truffent cette langue de modismes (tiens, le Narrateur aussi: “modisme” étant justement un hispanisme pour dire “tournures”), de tournures donc, provenant de leur parler maternel, de mots à peine francisés, de locutions toutes faites et littéralement traduites (comme lorsqu’ils disent qu’Untel “s’est fait du coeur avec ses tripes”, pour dire qu’il a pris son courage à deux mains; d’une fille qu’elle a “de l’ange” ou du “fantôme” pour dire qu’elle a du charme). D’ailleurs quand ils parlent leur langue maternelle, il se produit un phénomène inverse et symétrique: les Espagnols de la Z.U.P. la caviardent aussi, leur langue maternelle, de locutions françaises, de gallicismes de toute sorte. En vérité, les Espagnols de la Z.U.P. ne parlent plus aucune langue correctement. Ils parlent très précisément un sabir: mot ce dernier, d’origine espagnole, comme chacun sait, et qui situe parfaitement les sources déracinées de leur savoir langagier.

La compréhension de ce sabir ne posera donc aucun problème aux anciens habitant de la Z.U.P. Ils savent très bien que le mot que vient d’employer Vargas –“*maricons*”-, veut tout simplement dire “pédés” ou “tapettes” ou “tantouzes”. Les habitant de la Z.U.P. utilisent d’ailleurs aussi ce mot, même quand ils sont français. Ils disent *maricon*, souvent, quand ils veulent être insultants. Et même, à cause de la dernière syllabe de ce mot qui leur est tellement familière en tant qu’exclamation ou qualificatif passe-partout, à cause de ce “con”qui leur permet de réinsérer ce mot d’origine étrangère dans leur argot français, ils ont forgé quantité d’autres mots sur ce modèle. Il y a, dans la langue verte de la Zone, toute une série de termes phonétiquement analogues, et aussi sémiologiquement, puisqu’il s’y exprime toujours une certaine dose de racisme classificateur, de machisme méprisant et sectaire, comme dans le mot-modèle lui-même, le mot “*maricon*”. (56-57)

Juste après le narrateur bute encore sur une autre tournure employée par Vargas. L’expression figée *Aquí fue Troya!* impose une nouvelle pause, car il a avancé une traduction trop littérale qui appelle un commentaire.

- *Aquí fue Troya!* dit-il en espagnol.

Ça lui arrive toujours, dans les moments importants de la vie, de revenir à sa langue maternelle. “Ici fut Troie”, vient-il de s’exclamer, si on traduit littéralement, ce qui est une façon comme une autre de trahir.

Mais cette invocation de Troie, ville détruite par une guerre implacable, à cause du rapt d’une femme, n’a pas dans la bouche de Vargas, même si elle tombe à pic, un sens historique précis, ni dans aucune autre bouche espagnole, d’ailleurs. C’est une sorte d’exclamation rhétorique, une expression toute faite de la langue populaire, que tout Espagnol peut proférer en présence d’un événement considérable [...] (57-58)

Après cette explication le narrateur revient sur sa traduction première et en propose au lecteur d’autres plus ou moins synonymes, conscient de leur appartenance à des niveaux de langue différents: «Dieu nous vienne en aide!, Il ne manquait plus que ça!, Merde, alors!» (58).

C’est vrai que pour donner libre cours à la colère ou à l’amour on revient à la langue maternelle, aux structures linguistiques fondamentales chez un être humain. Tout à l’heure c’était Carlos Bustamante qui s’en servait pour faire savoir à Mercédès qu’il la désirait, et ce sera la même chose pour les autres personnages. Au moment du plaisir sensuel Rafael Artigas et Perséphone (rapports incestueux par la suite car on apprendra que Perséphone c’est sa fille), reviennent à l’espagnol pour exprimer leurs pulsions érotiques même si la jeune fille n’est pas proprement bilingue. Elle ne veut pas qu’il l’appelle ma belle:

De fait, il avait dit *guapa* en castillan, et Perséphone avait répondu dans la même langue, dont elle n’avait pas l’habitude et qu’elle parlait avec un accent français assez touchant. “*No me llames guapa, llámame puta!*”, s’était-elle écrié avec une violence soudaine. Il avait obtempéré, l’appelant désormais pute, ma petite pute, petite reine des belles putes. (52-53)

On donne aussi carrière aux insultes ou à la grivoiserie en espagnol. On peut constater dans l’exemple suivant que la traduction française précède l’expression espagnole, elle la devance dans le texte de quelques lignes. Ce n’est qu’a *posteriori* que le narrateur décide de donner la prééminence à la forme originale et oblige le lecteur à revenir sur sa lecture.

Mais Demetria, la matriarche, balaya cette hypothèse d’un geste méprisant.

-Aresti, dit-elle, n’a besoin de personne pour gérer son bordel souterrain! Et encore moins de ce crétin de moine qui était déjà couillon comme pas un quand il se disait anar! Eleuterio et moi avons toujours refusé de le compter parmi les nôtres. Pourquoi voulez-vous que le Corse libère ma fille en échange de ce jean-foutre?

En réalité, Demetria avait dit *tonto del culo* et non pas *couillon comme pas un*, puisque la discussion se déroulait en castillan. Autrement dit, si l’on traduit littéralement, Demetria avait traité le moine de *sot du cul*, ou mieux encore de *con du cul*, et pas du tout de *couillon*. Mais le Narrateur –étant entendu que cette appellation ne désigne ou ne cache pas forcément une seule personne de sexe masculin: peut-être s’agit-il d’un groupe de narrateurs parmi lesquels l’un au moins en serait une- le Narrateur, donc, n’a pas maintenant le loisir ni même l’envie de justifier sa propre version de l’expression castillane *tonto del culo*, comme il n’a pas non plus la possibilité d’une digression sémantique à propos des différences, ou des analogies, entre les référents sexuels et génitaux des langages populaires castillan et français. (184-185)

Lors de l’enlèvement de la provocante vicomtesse de Kerhuel, les miliciens d’autodéfense engagent une conversation truffée de plaisanteries licencieuses en espagnol. La traduction est partout, elle est littérale, simplifiée, débarrassée de sa forme, réduite à son contenu, tantôt assumée par le narrateur tantôt par les personnages eux-mêmes.

-*No te aproveches, coño!* S’exclame-t-il.

-*Del coño, no*, dit "Pirulí", *si me aprovecho de algo será del culo!*

[...] Mais Yannick, si elle ne comprend pas le castillan dans ses subtilités, connaît assez bien les hommes et leurs rires grivois pour comprendre de quoi il retourne.

- Qu'est-ce qu'il t'a fait, mon cul? Dit-elle à "Pirulí", provocante. Et puis, changeant de ton : Vous n'êtes pas Corses, alors?

[...] Artigas tape sur l'épaule de "Pirulí".

- *Ni del coño ni del culo, majo*, lui dit-il en souriant. *No está el horno para tus bollitos!* Tout le monde rit, "Pirulí" le premier.

- On peut savoir de quoi il s'agit? Demande Yannick, agressive.

Artigas la regarde.

- Sans entrer dans les détails obscènes, disons que j'ai rappelé à mon copain que ce n'est pas le moment de tremper son biscuit!

Les autres rient de plus belle, cette locution française qu'ils ignoraient les comble de bonheur.

- C'est vous qui commandez? Demande Yannick.

Artigas hoche la tête.

- Oui, vicomtesse, c'est moi qui commande, dit-il. Alors, remettez vos fringues et taisez-vous. Je ne vous dirai pas d'être belle, vous l'êtes de toute façon, à faire rêver un mort!

Les quatre autres Espagnols accueillent ce compliment avec des cris, des sifflets, des exclamations: "*Qué tío, macho, qué piropo! Se ve que es un pico de oro!*"

On le traite de beau parleur, en somme. (327-328)

Il se peut, donc, que la traduction ne soit pas un élément étrange aux dialogues, plus au moins adhérent aux répliques, mais qu'elle fasse partie intégrante d'eux à la requête d'un personnage (encore Yannick de Kerhuel à la p.303-304). C'est alors un des interlocuteurs qui devient interprète à l'improviste et décale l'opération traductrice d'un niveau.

Le narrateur peut non seulement renverser l'ordre de présentation entre les termes ou expressions appartenant à la langue de départ et leur traduction dans la langue d'arrivée, mais encore supprimer un extrême de ce binôme translatif. L'imbrication de deux langues est telle qu'il y a même des cas où l'expression que le narrateur est censé traduire ou expliquer, n'apparaît nulle part.

Ce n'était pas quand même pour les beaux yeux de cette petite allumeuse de Perséphone –en castillan, l'expression est plus crue: une allumeuse est carrément qualifiée de "chauffe-couilles" ou de "chauffe-queue"- pour ses beaux yeux qu'on allait accepter le risque continu d'attentats. (376)

Même si l'espagnol ne se montre pas formellement il est toujours latent. Dans des formules comme «jardin récollet» (97) ou «ami de l'âme» (369) il sourd de l'intérieur et remonte à la surface comme un calque littéral non motivé (Chansou, 1984: 282). Il se produit dans la conscience bilingue une opération de traduction élémentaire et exclusivement littérale des éléments qui composent le syntagme. Ces calques syntagmatiques ou monolexématiques moulés sur l'espagnol répondent au désir de rester coûte que coûte près du parler maternel, non pour restituer Babel mais pour provoquer «une association lexicale et notionnelle inédite» (Guiraud, 1973, 228), dont le but est de choquer le lecteur. Ces néologismes –dira-t-il euphémiquement (216)- se multiplient dans la bouche du narrateur-traducteur pour mimer cette contamination linguistique du sabir de ses compatriotes. Si le narrateur se trompe dans le bon usage des mots utilisant des termes boiteux ou estropiés qui feraient sursauter les puristes, c'est qu'il a découvert qu'il ne risque pas de mal agir. C'en est fait de sa mauvaise conscience linguistique engendrée par le monolithisme unilingue et l'académisme d'une langue que des siècles d'interdit ont figée. Il propose de vivre la différence dans la langue.

[P]eut-être vaudrait-il mieux dire qu'elle connaissait "à satiété", "par coeur", ce récit de voyage aux U.S.A., "qu'il lui sortait par les trous du nez", "qu'elle en avait jusqu'à la coronille" –ah non! ça, c'est un barbarisme hispanisant!– en un mot comme en cent: il vaudrait peut-être mieux utiliser n'importe quelle expression française, qu'elle fût littérale ou colloquiale, pour parler de la désinvolture avec laquelle Mercédès ne faisait même pas semblant d'écouter le récit de son mari. (106)

La dose d'interférence qu'on injecte à la voix narrative varie. Ça peut aller d'un mot carrément inventé, un "modisme" (tournure), ou bien être à la limite de l'interférence quand le narrateur choisit parmi les expressions françaises celles qui gardent plus de ressemblances avec l'espagnol : «stature» (/taille), «investiguer» (/ rechercher), «l'ordre des facteurs n'altère pas le produit» (/ l'interversion des facteurs ne modifie pas le produit). En toute rigueur des expressions correctes sur lesquelles on ne peut que faire certaines remarques d'usage : »rendre grâces» (/ remercier), au pluriel, dénote une valeur d'emploi classique; «le promis de ma fille» (/ fiancé), vieilli ou régional.

Il reste encore à examiner dans le roman les traductions qui correspondent à des fragments écrits pour voir si le narrateur prend son temps et pratique une traduction plus littéraire. On s'aperçoit vite que ces exemples, beaucoup plus rares, ne sont pas traités de manière essentiellement différente et que c'est un leurre que de vouloir distinguer entre écrit et oral. Nous ne prendrons qu'un exemple où Artigas donne le relais au narrateur et avance une traduction, à l'intention de la jeune Allemande qui est chez lui, des premiers vers d'un poème qu'il a composé s'inspirant d'un tableau de Goya. Il s'agit d'un écrit intime en castillan où il est question d'une sodomisation imaginaire de la patrie.

La madre patria se abrirá de piernas :
Llegaremos a nado
por el estuario oceánico del sexo
hacia lo ignoto y lo recóndito,
o entraremos a saco
por el ojo del ano...

La mère patrie écartera ses jambes :
Nous remonterons à la nage
le vaste estuaire de son sexe navigable,
vers l'inconnu et l'occulté,
ou nous mettons à sac
le sanctuaire de l'oeil du cul... (33-34)

Même si Artigas improvise il fait une traduction moins littérale que celles du narrateur. Mais c'est le narrateur, en spécialiste, qui entre dans le détail jugeant du fond et de la forme et met à nu les difficultés de la traduction (34-35). Les niveaux narratifs se superposent car l'extradiégétique décortique la traduction proposée diégétiquement. Comme à chaque fois le narrateur semble plus intéressé par les problèmes que soulève la traduction que par la traduction elle-même, démontrant que le vrai traducteur c'est lui.

Il est possible de contempler un jeu intertextuel assez important entre les textes de cet écrivain et avec d'autres textes externes à son oeuvre (Semprun, 1994). Dans *L'Algarabie* la traduction envahit cette voie et se glisse dans le jeu même de l'écriture / lecture. Tout au long du récit, il est question des romans d'Artigas car ils pourront enfin prouver la vraie identité du personnage. Fabienne Debrèze feuillette un de ses romans mais dans une traduction anglaise (228) et du coup la traduction apparaît comme acte supranarratif, soulignant les possibilités plurilingues de tout roman à l'insu de l'instance narrative. Le narrateur de *L'Algarabie* semble conscient de cette dimension et il rétorque même que la traduction ne suppose pas forcément une perte par rapport à l'original. C'est, par exemple, le cas de Proust dont l'ombre hante la narration: Artigas refuse d'admettre à plusieurs reprises l'influence de cet écrivain sur ses écrits en prétextant n'avoir pas lu *La Recherche du temps perdu* (198), du moins en version originale.

Il considère que Proust est illisible en français (431) et préfère la traduction espagnole qu'en fait Pedro Salinas (30, 31, 222-223). En un certain sens, on peut dire que Semprun partage la thèse de G. Toury (1995) qui soutient que toute traduction s'intègre dans le polysystème littéraire de la langue d'arrivée. Cela est d'autant plus facile que la culture destinataire est plus faible ou minoritaire et que son canon littéraire est plus réduit. Ce n'est ni le cas de l'espagnol ni le cas du français qui résistent, chacun de son mieux, à l'introduction d'éléments culturels nouveaux par cette voie et ce que Semprun voudrait réussir à obtenir.

Dans ce roman donc la traduction jouit d'un statut particulier car elle devient un élément de premier ordre à tous les niveaux narratifs, extradiégétique, diégétique, intertextuel ou supratextuel. Elle pénètre toutes les couches du texte, elle suinte de toutes ses fissures, même l'histoire semble parfois un prétexte pour laisser couler la traduction. Dans le jeu d'écriture de Semprun il ne serait pas seulement question du choix et de l'ordre des mots dans le récit, mais aussi de leur dimension plurilingue, de leur traduisibilité. Ses métaphores et ses images, les meilleures, restent du domaine de la traduction.

La dernière conséquence qu'aura provoquée cette mise abîme de la traduction c'est d'avoir créé un texte qui résiste plus que les autres à être traduit. Ce récit qui s'en donne à cœur joie à la pratique translative et disserte sur elle, se blinde contre toute traduction de l'extérieur. Et ce n'est pas seulement qu'on empiète sur le travail du traducteur qui reste en dehors de la fiction romanesque mais, qu'en proposant des citations, des comparaisons entre les deux langues, des explications culturelles, on aurait rendu ce texte presque inexpugnable aux assauts du traducteur espagnol. Le contexte linguistique est tellement déterminant et imbriqué dans la fiction romanesque qu'on ne peut pas se passer de lui, et s'il avait à l'inverser, le traducteur désappointé n'aurait plus qu'à demander à l'auteur d'écrire un autre roman où, cette fois-ci, le français soit proposé en tant que langue de départ et l'espagnol comme langue d'arrivée.

Le narrateur de *L'Algarabie* est écartelé entre l'espagnol et le français. Cette idée d'écrire dans une langue sans pour autant renoncer à l'autre ne peut se passer que dans le cerveau d'un bilingue qui s'arroge tous les droits de traduction. Semprun franchirait avec ce roman un nouveau pas dans son mûrissement littéraire et linguistique. Le vide laissé par la séparation d'avec la langue maternelle a été d'abord comblé par la langue française, puis par le langage seule patrie de l'écrivain. Avec *L'Algarabie* il réadmet l'espagnol; le langage deviendrait à nouveau parole, retrouverait sa matérialité qui, grâce à la traduction, serait double. Il découvrirait finalement que son bilinguisme déraciné serait déjà indéracinable.

L'activité traductrice dans le roman ne ferait que souligner, par l'impossibilité de rendre totalement une expression d'une langue à l'autre, cette dualité irréductible. Ce à quoi s'intéresse vraiment ce narrateur un peu loufoque qui fait semblant de tomber dans les pièges qui lui tend l'interférence, c'est à ce jeu de contraste entre deux paroles qui l'habitent. Car peut-être la traduction est-elle impossible ou irréalisable? Face à cette chimère linguistique il nous proposerait d'écouter le babel de mots algarabiques et ces silences qui se cachent dans la traduction, où viendrait se lover le babil intarissable de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- CHANSOU, M., 1984, «Calques et créations linguistiques», *Meta* 29 (3), pp.281-285.
 DELISLE, J., 1993, *La traduction raisonnée*, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
 GARCÍA-YEBRA, V., 1982, *Teoría y práctica de la traducción*, Madrid, Gredos.
 GÉMAR, J.C., 1988, «Les enjeux culturels et sociaux de l'enseignement du français en contexte de bilinguisme et de traduction», *Meta* 33 (4), pp.588-593.
 GIRAUD, 1973, «Le néologisme et nous», *Meta* 18 (1-2), p. 228 et ss.

- SANTOYO, J.C., 1987, «Traduction, fertilisation et internationalisation : les calques en espagnol», *Meta* 32 (3), pp.240-249.
- SEMPRUN, J., 1981, *L'Algarabie*, Fayard.
- 1994, *L'écriture ou la vie*, Gallimard.
- TOURY, G., 1995, *Descriptive translation studies and beyond*, Amsterdam : John Bejamins Publishing Company.

REEVALUACIÓN Y DISTANCIAMIENTO MODAL: EL CASO DE “EN TOUT CAS” Y “DE TOUTE FAÇON”

MARÍA MUÑOZ ROMERO
Universidad de Sevilla

1. INTRODUCCIÓN

Nos proponemos, en este trabajo, analizar el funcionamiento semántico-pragmático de dos unidades muy próximas *-en tout cas* y *de toute façon*—,¹ consideradas por todos los diccionarios consultados como perfectos sinónimos, sin que se explicita sin embargo lo que tienen en común para poder ser sustituidas tan alegremente una por otra, y aún cuando los lexemas que las conforman vehiculan manifiestamente significados diferentes.² El punto común a estas locuciones adverbiales estriba en su papel de conectores pragmáticos de reevaluación en la articulación del discurso, siendo ambos, además, marcadores de un mismo tipo de operación reevaluativa: el distanciamiento modal. En efecto, como veremos más adelante, ambas locuciones permiten al locutor expresar un cambio de perspectiva enunciativa y, por consiguiente, un cierto distanciamiento con respecto a un punto de vista evocado anteriormente o presente en la memoria discursiva³ de los interlocutores, presentando el nuevo punto de vista como independiente de aquél, y al mismo tiempo como más definitivo y relevante.

Al tratarse de elementos muy próximos, aparentemente equivalentes, y para los que los juicios de aceptabilidad de los locutores resultan particularmente vagos, puede tenerse la impresión de que discriminar sus posibilidades de uso es poco menos que imposible. Sin embargo, sólo si comparamos el funcionamiento de conectores muy cercanos, se puede llegar a captar lo que constituye la especificidad de cada uno de ellos. Intentaremos, por tanto, hallar las instrucciones ligadas a estos elementos, con el fin de descubrir diferencias de comportamiento que nos permitan demostrar que, bajo la aparente homogeneidad que presentan, subyacen diferencias semántico-pragmáticas que se revelan decisivas en determinados contextos.

En tanto que conectores, estas unidades pueden ser consideradas como una clase particular de unidades anafóricas, en la medida en que sugieren la existencia de un segmento anterior con el que mantienen cierta relación. Pero no olvidemos que se trata de marcadores discursivos, no pudiendo ser caracterizados más que en relación a unidades del discurso y no a unidades sintácticas. En efecto, estos marcadores conectan dos movimientos discursivos -M1 y M2-,

1. El análisis que realizaremos de esta locución y los resultados obtenidos son igualmente aplicables a “*de toute manière*”, ya que, tras los oportunos tests de conmutación, hemos llegado a la conclusión de que se trata de sinónimos absolutos, siendo la frecuencia de uso -menor para “*de toute manière*”- la única diferencia entre ambas unidades.

2. Pensamos, en efecto, que la composición léxica de una locución influye sobre su funcionamiento semántico-pragmático y sus posibilidades de uso. En este caso, los lexemas que constituyen ambas locuciones -“*cas*” y “*façon*” respectivamente- indican explícitamente, como veremos más adelante, ciertos aspectos de la operación de reevaluación que llevan a cabo.

3. El concepto de “memoria discursiva”, introducido por Roulet (1991), presenta la ventaja de incluir tanto las relaciones intradiscursivas como las extradiscursivas. En efecto, este concepto englobaría el conjunto de saberes compartidos por los interlocutores, por lo que “*énoncés, actes et implicites, qu’ils aient leur source dans les interlocuteurs ou dans la situation, y sont convertis en informations de nature homogène*” (Rossari 1994:66).

pudiendo estar el primero implícito y, por lo tanto, no coincidir con el segmento textual que precede al segundo, es decir que remiten a un punto de vista previo que no siempre corresponde al contenido de un constituyente discursivo anterior.

Al estudiar cualquier marcador reevaluativo, debemos describir el cambio que se opera entre el punto de vista al que el conector remite y el punto de vista introducido por él, cambio que viene marcado por el funcionamiento semántico-pragmático del conector. Para descubrir dicho funcionamiento, hemos partido de la observación de usos efectivos en ejemplos documentados que, por obvias cuestiones de espacio, sustituiremos, sin embargo, a la hora de ilustrar nuestro análisis, por ejemplos fabricados más simples y, por lo tanto, menos necesitados de contextualización.

El marco teórico en el que se inscribe esta descripción ha sido desarrollado por Roulet & al. (1985), en su obra *L'articulation du discours en français contemporain*, donde se estudia el funcionamiento de toda una serie de marcadores que operan como huellas privilegiadas del esfuerzo del locutor por satisfacer el principio de “complétude interactive” del que nos habla Roulet (1986), y sobre el que volveremos más adelante. Este modelo de análisis ha sido ampliado posteriormente por el propio Roulet (1991) y aplicado por Rossari (1994) en su tesis doctoral al estudio contrastivo de los conectores reformulativos del francés y del italiano.

2. EN QUÉ CONSISTE UNA OPERACIÓN DE REEVALUACIÓN? DIFERENCIAS CON LAS OPERACIONES DE REFORMULACIÓN Y DE ARGUMENTACIÓN

Las unidades que vamos a estudiar forman parte de un grupo específico de conectores interactivos⁴ que preferimos denominar *reevaluativos* en lugar de *conclusivos* (Spengler 1980, Schelling 1982, Jayez 1983) o *reformulativos* (Roulet 1987, Rossari 1994), ya que, por un lado, no sólo concluyen y cierran un segmento de discurso, sino que, al mismo tiempo, introducen un enunciado que se presenta como el resultado de la evaluación y la reconsideración de todos los aspectos previamente expresados o presentes en la memoria discursiva de los interlocutores; y por otro, no pueden considerarse reformulativos propiamente dichos, ya que con ellos no se pretende realmente formular de nuevo lo antes dicho, como sería el caso de “*autrement dit*”, “*c'est-à-dire*”, “*en d'autres termes*”, “*bref*”, etc.⁵ -la estructura secuencial de la reformulación “E1=E2” no puede ser aplicada aquí-, sino introducir una nueva formulación que presenta un cambio de perspectiva enunciativa con respecto a lo que antecede y que será considerada como más definitiva y relevante, condicionando así la prosecución del discurso.

La distinción entre una operación de reformulación y una de reevaluación estriba, en efecto, en la diferencia de funcionamiento semántico-pragmático del marcador. Si éste permite llevar a cabo una retrointerpretación del punto de vista al que remite según una nueva perspectiva enunciativa anunciada por las instrucciones del conector, estamos ante una operación reevaluativa. Cuando sólo existe reformulación sin cambio de perspectiva enunciativa, estableciéndose una predicación de identidad entre ambas formulaciones, se trata entonces de una operación de reformulación propiamente dicha. En efecto, a diferencia de la reevaluación, en la estricta

4. Cfr. Roulet et al. (1985), quienes distinguen tres tipos de conectores pragmáticos: los marcadores de función ilocutiva, los marcadores de estructuración de la conversación y los marcadores de función interactiva. Estos últimos estarían divididos, para nosotros, en dos grandes grupos: los argumentativos -divididos a su vez en adjuntivos (*même, d'ailleurs, aussi, en plus*, etc.), consecutivos (*donc, alors, par conséquent, ainsi*, etc.), opositivos (*mais, cependant, pourtant, par contre, au contraire*, etc.) y justificativos (*car, puisque, parce que*, etc.)- y los reformulativos -divididos a su vez en reformulativos propiamente dichos (*c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, bref, en un mot*, etc.) y los reevaluativos (*tout bien considéré, en fin de compte, après tout, de toute façon, en tout cas, en réalité*, etc.). Cfr. M. Muñoz 1993 y 1996.

5. Cfr. M. Muñoz (1996).

reformulación, si el locutor vuelve sobre un constituyente anterior, no es con objeto de expresar un cambio de perspectiva enunciativa con respecto a aquél, sino simplemente para completarlo, precisarlo, clarificarlo, sintetizarlo o incluso rectificarlo, estableciendo explícitamente una equivalencia entre ambas formulaciones, ya sea de contenido, ya sea de fuerza ilocutiva (Cfr. Muñoz 1996). El locutor intenta así conciliar la clarificación o la rectificación que lleva a cabo con la existencia de una identidad entre los contenidos o puntos de vistas evocados en ambas formulaciones. La finalidad o el objetivo del locutor difiere, por tanto, sensiblemente en ambos tipos de operaciones.

Por otro lado, conectores reformulativos y reevaluativos se opondrían ambos a los argumentativos: si con la utilización de los conectores argumentativos, el locutor satisface la exigencia de “complétude interactive”⁶ de la que nos habla Roulet (1986 y 1987), preparando y justificando lo mejor posible su intervención, con los reformulativos y reevaluativos, tiene la posibilidad de volver sobre su discurso y expresar de otra manera el punto de vista presentado en un primer movimiento discursivo. En efecto, a menudo, el locutor no llega a satisfacer esta exigencia en un solo movimiento discursivo: el punto de vista puede ser difícil de expresar o las expectativas del destinatario difíciles de evaluar. El locutor se ve entonces en la obligación de formular de otra manera el punto de vista expresado en un primer movimiento discursivo. Las unidades que sirven para marcar este tipo de operación se distinguen, por tanto, de las argumentativas por el efecto retroactivo que poseen, ausente en los conectores argumentativos. Con éstos, el locutor construye su intervención de una vez: los enunciados conectados constituyen, pues, un solo movimiento discursivo, siendo además mutua la restricción inferencial entre ellos. En el caso de los reformulativos o reevaluativos, por el contrario, el locutor ha construido previamente una intervención autónoma en torno a un acto director, que sin embargo le parece luego inadecuada, imprecisa o incompleta, subordinándola entonces retroactivamente a un nuevo acto director e integrándola así en una intervención de rango superior (Cfr. Roulet 1986:196). Es por lo que el primer movimiento discursivo no afecta a las inferencias que se puedan extraer del segundo, sólo se da la relación inversa. Dicho de otro modo, el significado de los marcadores argumentativos tiene en cuenta tanto el primer miembro discursivo como el segundo; sin embargo, con los de reformulación y reevaluación, lo fundamental es el segundo miembro. Este efecto retroactivo proviene de las instrucciones de retrointerpretación presente en estos conectores y ausentes también en los de tipo argumentativo: al permitir al locutor volver sobre su primera formulación -E1-, los conectores reformulativos y reevaluativos le permiten también asignar a ésta una nueva interpretación, que aparece en el enunciado reformulador -E2.

Otra característica esencial de los conectores reformulativos y reevaluativos es que, a diferencia de las conexiones de tipo argumentativo, que exigen una relación temática estrecha entre los constituyentes de la misma, ellos permiten relaciones temáticas más débiles, de manera que a veces resulta difícil decidir si la reformulación o reevaluación incide en un miembro anterior o en un implícito y, en el primer caso, determinar exactamente dicho constituyente.⁷ Por este motivo, el marcador, en estos casos, tiene una importancia capital: gracias a él, el locutor puede presentar una determinada estructura como una reformulación o una reevaluación, aún cuando la relación semántica entre ambos enunciados no haga presentir la relación expresada

6. Cuando tomamos la palabra, nos esforzamos en construir un discurso claro, pertinente, cohesionado, coherente, en función de la situación de comunicación y de los conocimientos que suponemos posee nuestro interlocutor, con el fin de mantener su atención y evitar la falta de comprensión por su parte.

7. Esto es especialmente cierto y frecuente en el caso de las conexiones reevaluativas.

por el conector; es por lo que este tipo de conexiones parecen más directamente ligadas a la presencia de un marcador especializado.⁸

En efecto, a diferencia de los conectores argumentativos, que no hacen en muchos casos sino explicitar una relación ya existente, la operación de reevaluación que instauran los marcadores que vamos a estudiar no es perceptible más que por su presencia, por lo que la supresión del conector trae consigo la inaceptabilidad o incoherencia del enunciado, anulando la única función que legitima la sucesión de esos dos actos en un discurso, como ocurre en (1):

(1) Je peux traverser toute seule. *De toute façon*, ne t'éloigne pas trop de moi.

En otros casos, la supresión del marcador trae consigo un cambio de la función interactiva atribuida al enunciado introducido por él. Es lo que sucede en los ejemplos siguientes:

(2) Je me demande s'ils ne se sont pas quittés. *En tout cas*, je ne les ai pas vus ensemble depuis longtemps.

(3) Il paraît que ton père est malade. *En tout cas*, il faut que tu ailles lui rendre visite.

(4) Il paraît que ton père est malade. *En tout cas*, il y a longtemps que tu ne lui rends pas visite.

En (2), si suprimimos el conector, el segundo enunciado funcionaría como un argumento a favor del primero, por lo que la relación entre ambos dejaría de ser reevaluativa para pasar a ser de tipo argumentativo. Lo mismo en (3), donde si suprimimos el conector, el segundo enunciado es comprendido como una conclusión propiciada por el argumento presentado en el enunciado anterior; o en (4), donde ambos enunciados podrían entenderse como dos argumentos que se suman para una misma conclusión ("Tu dois aller le voir"). Queda, por tanto, demostrado que sólo si es posible concebir otro tipo de relación interactiva entre ambos actos, la secuencia seguiría siendo correcta tras la eliminación del conector reevaluativo.⁹

Según lo dicho hasta el momento, podemos definir a los conectores reevaluativos como aquellos marcadores capaces de subordinar retroactivamente un movimiento discursivo anterior, o un implícito, a una nueva intervención de rango superior, que engloba a la primera, y que es presentada como una formulación nueva y más apropiada -es decir, susceptible de satisfacer mejor el principio de "complétude interactive"- y, consecuentemente, más definitiva, indicando al mismo tiempo un cambio de perspectiva enunciativa, que variará según el marcador utilizado. El punto de vista introducido por el conector es, pues, presentado como una nueva manera de considerar el punto de vista al que el conector remite. La operación de reevaluación trae consigo, por consiguiente, una modificación tanto de la forma como de la manera en que el locutor concibe la realidad evocada en el primer enunciado.

El cambio de perspectiva que se opera no puede ser captado si no es por el análisis del marcador que lo introduce. La descripción de estas unidades permite pues distinguir diversas operaciones de reevaluación, según el grado de distanciamiento -más o menos moderado, más o menos acentuado- del locutor respecto a su primera formulación -en caso de autoreevaluación- o al discurso de su interlocutor -en caso de heteroreevaluación. Así, podríamos establecer un primer grupo, los reconsiderativos -o de "réexamen", como los denomina Rossari (1984:20),

8. Una misma secuencia recibirá interpretaciones diferentes según las instrucciones semántico-pragmáticas del conector utilizado: Ej. "En tout cas/ De toute manière/ Au fond/ En somme/ En fait/ Tout compte fait/ Finalement/ ton intervention n'aura pas été inutile". La introducción en este enunciado de una u otra locución específica inmediatamente la interpretación deseada, siendo precisamente la función de estas unidades reducir el campo de las interpretaciones posibles para los enunciados en los que figuran.

9. En efecto, ambas funciones -argumentativa y reevaluativa- no son excluyentes, pudiendo coexistir en una misma intervención: Así, en un ejemplo como "Je ne sortirai pas avec toi ce soir (E1). *De toute façon*, je suis très fatiguée (E2)", la relación que se da entre ambos actos discursivos -E1 y E2- no es de tipo reevaluativo, sino argumentativo: el segundo es un argumento para la conclusión expresada en el primero. En estos casos, se entiende que el conector reevaluativo conecta con un implícito, que en esta ocasión podría ser, por ejemplo, Aje suis fâché avec toi@. Volveremos sobre esta cuestión en breve.

constituido por marcadores como *après tout, somme toute, tout bien considéré, en fin de compte*, etc., que permiten al locutor indicar que antes de formular su nuevo enunciado, ha tenido en cuenta todos y cada uno de los aspectos contenidos en un punto de vista anterior, explicitado o no en el texto; a partir de esta reconsideración, se encuentra en disposición de expresar un nuevo punto de vista más concluyente. El distanciamiento con respecto a la primera formulación es, en este caso, mucho más débil que en otros. Se trata simplemente de legitimar la introducción de un punto de vista nuevo o incluso inesperado, ya que es presentado como el resultado de un examen previo de todos los aspectos a tener en cuenta. El segundo grupo estaría formado por los conectores de distanciamiento modal, objeto de este estudio, es decir, *en tout cas* y *de toute façon/de toute manière*, los cuales permiten al locutor expresar un distanciamiento importante con respecto a un punto de vista evocado anteriormente, cuya pertinencia es cuestionada, presentando el nuevo punto de vista como independiente de aquél, y al mismo tiempo como el único relevante para la prosecución del discurso. Finalmente, marcadores como *en fait, de fait* o *en réalité* permiten al locutor tomar distancia con respecto al punto de vista expresado en una primera formulación, con el fin de que la reformulación sea más conforme a los hechos o a la realidad que el movimiento discursivo anterior. El grado de distanciamiento es, en este caso, aún mayor que en el anterior,¹⁰ ya que se establece implícitamente una oposición entre las apariencias y la realidad, entre lo que parece y lo que es. También podría incluirse en este grupo un conector como *au fond*, con el que el locutor instaure igualmente una oposición, esta vez entre una manera superficial de ver las cosas, expresada en la primera formulación, y una manera más profunda, más seria, y por tanto más adecuada y definitiva, enunciada en la segunda.

3. Conectores reevaluativos de distanciamiento modal. Rasgos comunes.

Tras esta clasificación de los conectores reevaluativos según la naturaleza de las instrucciones interpretativas que vehiculan, inspirada en los análisis de Rossari (1994), pasaremos a ocuparnos del segundo de los grupos evocados, los conectores reevaluativos de distanciamiento modal, constituido por “*en tout cas*” y “*de toute façon/manière*”.

Ambas locuciones tienen en común el hecho de presentar expresamente como no relevante una perspectiva enunciativa adoptada anteriormente, debilitando de este modo su fuerza argumentativa e ilocutiva, hasta poder llegar a invertirla. Con ellos, no se pretende “re-formular” lo anterior, como ya apuntábamos, sino presentar la nueva formulación como la única válida para la prosecución del discurso, restándole así pertinencia al movimiento discursivo anterior, al tiempo que se insiste en la independencia del nuevo punto de vista. En efecto, al utilizar cualquiera de estos conectores, el locutor presenta el enunciado introducido por el marcador como válido independientemente de la cuestión que se plantee en el primero (Cfr. Roulet 1987:121).

Desde esta perspectiva, se les puede atribuir un cierto *status* concesivo: de hecho, casi todos los diccionarios consultados coinciden en ofrecer como sinónimos de estas locuciones las proposiciones concesivas lexicalizadas “*quoi qu’il en soit*” y “*quoi qu’il arrive*”, que provienen de una forma troncada de un tipo de concesivas, denominadas concesivas alternativas, constituidas por dos proposiciones que implican conclusiones contradictorias:¹¹ “*Qu’il soit/*

10. Sería además, según Rossari (1994), de tipo factual y no modal, como en el grupo anterior.

11. De ahí quizás que Schelling (1982: 101), al describir el uso de “*de toute façon*”, defiende que el punto de vista introducido por este conector puede ser considerado como el “lugar de resolución” de orientaciones argumentativas contradictorias inferibles del movimiento discursivo anterior.

arrive P ou non P, Q”, es decir, “tenga o no tenga lugar lo evocado en P, ello no modifica la verdad de Q”, siendo P y Q respectivamente los contenidos proposicionales de los dos movimientos discursivos conectados M1 y M2. Se cuestiona, por tanto, la pertinencia de M1, dado que la realización o no realización de lo evocado en él, no modifica en nada la validez de lo enunciado en M2. Así, en (5), no obstante lo dicho en M1, se enuncia M2, que va en contra de aquél o de sus presuposiciones. Es el valor que llamamos habitualmente concesivo: no importa lo dicho en el primer movimiento discursivo, que se plantea como hipotético o no operativo, por lo que no es obstáculo para que se dé el segundo:

(5) A: - Sophie ne sera pas ici demain. (M1) B: - *De toute façon/En tout cas*, je téléphonerai l'après-midi.(M2)

Por otro lado, el hecho de cuestionar la pertinencia de M1 tiene por efecto señalar al interlocutor que el único punto de vista digno de interés es el introducido por el conector en M2, y que es sobre él sobre el que debe centrar su atención:

(6) A: -Tu ne trouves pas que Sophie ne compte jamais sur nous ces derniers temps? B: -*De toute façon/En tout cas*, la dernière fois qu'on l'a rencontrée, elle a été très gentille avec nous.

En (6), el enunciado introducido por el conector expresa lo que ha llevado al locutor a cuestionar la validez del primer movimiento discursivo: gracias a la presencia del conector, la respuesta de B permite inferir que finalmente es irrelevante plantearse la cuestión de si Sophie cuenta o no cuenta con ellos, cuando la última vez que la vieron, se mostró muy amable. Se presenta este hecho como el único digno de ser tomado en consideración, el único que debe retener la atención del interlocutor, sin entrar siquiera en la verdad de lo expresado en M1, que queda así relegado a un segundo plano, como información secundaria, que ya no será relevante para la prosecución del discurso. Desde este punto de vista, estos marcadores unen al matiz concesivo un claro valor conclusivo: son formas de cierre, al igual que todos los reevaluativos. Su valor de reconsideración, puesto de relieve por el valor del término “*tout*” incluido en la expresión, contribuye a ello, permitiendo que se utilicen para recoger toda una serie de afirmaciones anteriores a las que se les objeta algo, como en (7) o en (8), donde introduce lo más importante, tras una serie de hipótesis anteriores:

(7) S'il n'est pas un enfant gâté, il n'a pas non plus l'air de quelqu'un qui bosse pour gagner sa croûte. *En tout cas/De toute façon*, il n'a rien à voir avec la personne que tu m'avais peinte.

(8) A: -Je suppose qu'il faudra opérer immédiatement. B: -Peut-être est-il possible un traitement de choc à base de... C: -*En tout cas/De toute façon*, il faut attendre les résultats définitifs.

Se zanja, así pues, una cuestión o una posible discusión basada en conjeturas, y se introduce lo fundamental, lo único que por el momento no está sujeto a duda o variabilidad. En definitiva, estos conectores anuncian lo más importante, ponen fin, concluyen, sea cierto o no lo anterior, de ahí que ciertos autores los estudien entre los conectores conclusivos¹² (Spengler 1980, Schelling 1982, Jayez 1983). Tanto desde un punto de vista informativo como argumentativo, el hecho importante es el enunciado en M2, que es presentado como definitivo e incuestionable, exento de toda objeción, efecto pragmático provocado en parte, como decíamos, por la presencia

12. El hecho de que tengan cierto valor conclusivo no se contradice con el hecho de que puedan aparecer en enunciados que funcionen como argumento con respecto a un miembro anterior, como ocurre, por ejemplo, cuando están insertos en un enunciado introducido por *Acar@* o “*puisque*”. En cualquier caso, serían conclusivos con respecto a M1, que no tiene por qué estar explícito. Es decir que pueden aparecer en un enunciado que es un argumento para la conclusión expresada en el segmento anterior, y al mismo tiempo funcionar como conclusión-reevaluación de un M1 implícito. No hay que olvidar que, desde nuestro punto de vista, no son conectores argumentativos, sino reevaluativos.

del cuantificador “*tout*”. Y es que el hecho de presentar el enunciado reevaluador como el resultado de una reflexión previa y una reconsideración de todos los aspectos relacionados con el punto de vista reevaluado, es la mejor manera de legitimarlo y ponerlo a resguardo de posibles objeciones. De ahí ejemplos como (9), donde tras el conector, se impone una resolución inapelable:

(9) A: -je crois que tu as encore la possibilité de t=expliquer avec lui. B: -*En tout cas /De toute façon*, je t'ai déjà dit que je ne voulais pas revenir sur ce point.

Por otra parte, al ser elementos que suponen una reconsideración, una reevaluación de un punto de vista previo, estos conectores pueden tener también un cierto valor correctivo: M2 presenta lo que sí quiere decir el hablante, invalidando en cierto modo lo expresado en M1. Suponen, en este caso, un giro enunciativo importante: después de enunciar M1, el locutor reconsidera y vuelve atrás para evaluar sus efectos, que no considera oportunos, por lo que enuncia M2, que va en contra de las conclusiones inferibles de M1. Es lo que ocurre en (10), donde M2 se opone a la orientación argumentativa de M1, intentando rectificar la fuerza ilocutiva de este primer movimiento:

(10) Je suis persuadé que tu devrais passer ce concours. *De toute façon/En tout cas*, c'est à toi de décider.

Las instrucciones de estos conectores, así como el efecto pragmático de las mismas, los hacen también particularmente aptos para llevar a cabo una ruptura temática o un cambio de rumbo en la conversación, indicando que no es pertinente haber enunciado lo anterior o haberse extendido demasiado en ello, porque no viene al caso: es un uso próximo al valor correctivo que acabamos de ver. El locutor intenta adecuar su información a lo que su interlocutor espera de él:

(11) Tu sais? Hier j'ai rencontré Sophie Duval. J'ai trouvé qu'elle faisait un drôle de tête. Je ne sais pas si c'est parce que je n'ai pas pu assister à son mariage, ou qu'elle a appris que je suis devenue très amie de son ex. Moi, vraiment, je ne comprends pas ce genre d'attitudes. Bon, *en tout cas*, elle m'a demandé des nouvelles de toi et de Michel, et m'a dit qu'elle allait vous appeler.

Como podemos ver por este ejemplo, el uso del conector permite al locutor introducir un enunciado que viene a **poner fin a una digresión** comenzada en el movimiento discursivo anterior. Al presentar el estado de cosas introducido por el conector como el único digno de interés, el locutor indica retroactivamente que lo expresado en M1 debe ser considerado como una información secundaria, y por tanto como una desviación, como una digresión con respecto a lo que interesa a su interlocutor y que es evocado en M2. Del mismo modo, el ejemplo (12) pone de manifiesto el deseo de B de cambiar de tema y no proseguir la conversación que le propone A, deseo que viene expresado por la evocación de un nuevo estado de cosas que no tiene nada que ver con lo enunciado por su interlocutor:

(12) A: -Je viens d'apprendre que Sophie a définitivement quitté Paul. Il paraît qu'il la trompait avec sa meilleure amie. Quel salaud! Tu étais déjà au courant? B: -Je n'en avais pas la moindre idée. *En tout cas*, je voulais te dire que je pars ce soir même et que je ne pourrai pas t'accompagner demain à l'hôpital.

Por otra parte, observamos que los dos marcadores objeto de estudio llevan añadido un cierto **valor modal**, ya que implican indirectamente la adopción, por parte del hablante, de cierta actitud ante los contenidos enunciados en los movimientos discursivos conectados. En efecto, en ellos, estas dos zonas de lo supraoracional -la conexión y la modalidad- se mezclan: al mismo tiempo que establecen cierta relación entre dos enunciados, exigen cierta estructura modal en ellos. Introducen un punto de vista -el expresado en M2- que se considera definitivo, indiscutible,

frente a otro -el enunciado en M1- que es juzgado retroactivamente como cuestionable o no relevante para la prosecución del discurso. Y es que, efectivamente, el nivel de incidencia¹³ de ambos conectores es el mismo: tanto uno como otro inciden en el verbo modal explícito o implícito existente en todo enunciado. De esta manera, la fórmula que correspondería a cualquier intervención introducida por uno de estos marcadores sería la siguiente:

DIRE (L, A [de toute façon/en tout cas CONSIDÉRER (E, Q)]),¹⁴

donde están representados los tres niveles: el nivel enunciativo (DIRE), el modal (CONSIDÉRER o cualquier otro verbo modal), y el dictal (Q); así como los protagonistas de la comunicación: L (locuteur), A (auditeur), E (énonciateur).¹⁵

Otra característica compartida por “*en tout cas*” y “*de toute façon/manière*” es que, junto a su uso como conectores reevaluativos, ambas unidades pueden funcionar como sintagmas adjuntos o aditamentos externos, cuando son empleadas como **sintagmas preposicionales** propiamente dichos y no como locuciones lexicalizadas. En efecto, la mayoría de los conectores de reevaluación no son lexías simples sino complejas, constituidas por lexemas dotados de un significado propio, lo que hace que no todas hayan sufrido el mismo grado de desemantización. Algunas de ellas -es el caso de las aquí estudiadas- conservan su valor primitivo en algunos contextos, donde funcionan claramente como sintagmas preposicionales y no como conectores. En estos casos no remiten, evidentemente, a ningún movimiento discursivo anterior, explícito o implícito. “*De toute façon/manière*”, sería una forma troncada del sintagma preposicional “*de toutes les façons/manières*”, con el significado de “*à tous points de vue, à tous les niveaux*”, como en (13), donde observamos cómo este sintagma preposicional está vinculado claramente a otro constituyente de la frase -el verbo “*voyager*”- sobre el que incide, como lo haría cualquier otro complemento de modo. Otras veces equivale a un adverbio modal, como en (14), donde puede ser sustituido por “*inévitablement*”.¹⁶ Este tipo de sustituciones no son posibles cuando funciona como conector, como en (15):

(13) A: -Un jeune homme, ma mère, n’a pas besoin de toutes ses aises; d’ailleurs, je sais ce que c’est que de voyager. B: -Avec ta chaise de poste et ton valet de chambre. A: -*De toute façon*, ma mère (Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*).¹⁷

(14) Quand elle saura, elle se tuera certainement, et l’enfant n’étant pas à terme mourra de sa mort. Donc, *de toute façon* il est condamné, ce fruit du crime!” (Péladan, *Le Vice suprême*)¹⁸

(15) Je le regrette énormément, croyez-moi. *De toute façon* (**inévitablement*, **à tous points de vue*), ce n’est pas moi qui l’ai décidé.

En cuanto a “*en tout cas*”, resulta más difícil encontrarlo con este uso, ya que se suele evitar la ambigüedad utilizando la expresión “*dans tous les cas*”, pero existe como tal. En su empleo como combinatoria léxica, mantiene el valor del cuantificador y del sustantivo “*cas*” y equivale a “en cualquier circunstancia u ocasión”:

13. Cfr. M. Muñoz (1993:123)

14. “Le locuteur dit à l=auditeur que *de toute façon/en tout cas* l=énonciateur considère/pense/croit que Q”

15. También puede aparecer la figura del destinatario -D-, cuando el verbo modal representa un acto ilocutivo del tipo “prometer”, “prohibir”, etc, que implica su existencia.

16. Se observa aquí una mayor libertad sintáctica del grupo preposicional, que se encuentra, por así decir, arrastrado al principio de la frase por su función de tema, posición que contrasta con la que ocupaba como circunstancial de modo, netamente remática. En este caso, la locución no está vinculada a un elemento concreto de la frase. Podría considerarse éste como un estadio intermedio en la lexicalización de esta secuencia (Cfr. Combettes 1994).

17. Citado por Combettes (1994).

18. Citado por Combettes (1994).

(16) Il soutient que dire la vérité est le meilleur *dans tous les cas/en tout cas*.

(17) Il devient malade dans les fêtes, les réunions familiales, les discos, c'est-à-dire, *dans tous les cas /en tout cas* où il se trouve entouré de gens qui essayent de s'amuser.

A veces puede interpretarse de ambas formas, como sintagma adjunto y como conector, como en (18); ambigüedad que desaparecería si la locución se encontrase en posición inicial (19), donde suele interpretarse como conector:

(18) C'est lui qui l'a aidée *en tout cas*, pas toi.

(19) *En tout cas*, c'est lui qui l'a aidée, pas toi.

Para terminar con este apartado, relativo a las propiedades compartidas por ambas locuciones, es preciso hacer una puntualización importante con respecto a la naturaleza de estos marcadores. A veces, la relación interactiva existente entre los dos constituyentes situados a derecha e izquierda del conector reviste un carácter más argumentativo que reevaluativo, es lo que ha llevado a algunos autores (Schelling 1982, Roulet & al.1985) a proponer una descripción argumentativa de ellos. En estos casos, lo que ocurre es que, al margen de la presencia del conector, los dos enunciados están unidos por una relación argumentativa y el marcador **conecta con un implícito**; es decir que el enunciado en el que aparece el conector puede tener, con relación al constituyente anterior, el *status* de conclusión o argumento, independientemente de la presencia del conector, cuya función sería la de presentar dicha conclusión o dicho argumento como el resultado de la reevaluación de un implícito, reevaluación debida a un cambio de perspectiva del enunciador. Si se suprime el conector reevaluativo, la relación argumentativa existente entre ambos enunciados se mantiene, lo que desaparece es la alusión a un proceso de reevaluación. Es lo que ocurre en (20):

(20) Personne ne nous a avertis qu'il s'agissait d'une illégalité (E1). *En tout cas*, on devrait condamner à une amende le magasin qui nous l'a vendu (E2).

Este ejemplo muestra que, cuando existe una relación argumentativa entre E1 y E2 -en este caso, E2 expresa la conclusión de lo enunciado en E1-, el conector remite a un implícito. En efecto, "*en tout cas*" no articula aquí el enunciado en el que figura con el anterior, sino con un implícito, que se infiere de E1: "no deberían multarnos a nosotros".

Así pues, la retrointerpretación desencadenada por cualquiera de estos dos conectores puede también referirse a un punto de vista no explicitado verbalmente, ya sea porque se trate de una información relativa al saber compartido de los interlocutores, ya sea porque se trate de una inferencia deducida del contexto lingüístico o de la situación de enunciación.

4. ESPECIFICIDAD DE "EN TOUT CAS" Y "DE TOUTE FAÇON". DIFERENCIAS ENTRE AMBOS CONECTORES

Hasta ahora nos hemos referido a los rasgos comunes a ambas locuciones en tanto que marcadores pertenecientes al mismo grupo de conectores reevaluativos de distanciamiento, y hemos utilizado en la mayoría de los casos ejemplos donde son sustituibles mutuamente. Ello puede hacer pensar que se trata de locuciones sinónimas, pero no es así: el hecho de que la conmutación sea posible no quiere decir que vehiculen el mismo tipo de información. Intentaremos, a partir de nuevos ejemplos, descubrir esas diferencias de funcionamiento, derivadas de las instrucciones semántico-pragmáticas específicas de cada uno de ellas.

Roulet (1987) propone una descripción de estas locuciones que toma en consideración el semantismo de los lexemas que las constituyen, partiendo de la observación de que estas unidades indican explícitamente ciertas características de la operación de reformulación que marcan. Para este autor, la diferencia entre ellas estribaría en que "*en tout cas*" subordina retroactivamente un movimiento discursivo que implica una **incertidumbre** y presenta el enunciado que introduce como independiente de aquélla; es decir, invalida retroactivamente una

perspectiva enunciativa que evoca una interrogación en “*si*”. “*De toute façon*”, sin embargo, subordina retroactivamente una intervención que implica un **problema**, y presenta la intervención principal en la que figura como independiente de la manera en la que éste puede ser abordado; es decir, anula retroactivamente una perspectiva enunciativa que evoca una interrogación en “*comment*”.

Esta distinción, sin embargo, no es capaz de explicar todas sus posibilidades de uso, ya que existen casos en que, aunque el punto de vista al que remite el conector contenga explícitamente una interrogación en “*si*”, el uso de “*de toute façon*” resulta perfectamente natural. Es lo que ocurre en (21):

(21) Je ne sais pas s’il est vrai qu’il est malade. *En tout cas/De toute façon*, tu devrais aller le voir.

Nosotros pensamos que lo que realmente distingue a ambos conectores es su “**niveau d’enchaînement**”: mientras que “*en tout cas*” remite al contenido proposicional (*dictum*) de un movimiento discursivo anterior -M1-, “*de toute façon*” lo hace a la enunciación misma (*dire*) de éste o al acto ilocutivo (*modus*) realizado en este primer movimiento.

El semantismo de los lexemas que constituyen ambas locuciones -“*cas*” y “*façon*”- influye efectivamente en sus instrucciones de uso. Así, el lexema “*cas*” hace alusión a un estado de cosas preciso; significa “hipótesis, ejemplo, circunstancia”, y es muy utilizado en locuciones con valor condicional -“*au cas où*”, “*dans le cas où*”, “*pour le cas où*”, “*en ce cas*”, “*dans ce cas-là*”, “*en tel cas*”, “*en cas de*”, “*le cas échéant*”-, expresando lo realizable; de ahí ha pasado, en la locución “*en tout cas*”, a expresar la condición no operativa, es decir, la concesión: “*En tout cas*” marca como hipótesis que no opera lo que precede; se exponen una serie de hipótesis anteriores, a pesar de cuya posible realización se afirma el segundo enunciado; el hablante no entra en la realización o no de lo evocado en el primer enunciado, que se plantea simplemente como una posibilidad entre otras (Cfr. Fuentes 1995-96).

Por su parte, el lexema “*façon*”, al igual que “*manière*”, puede ser utilizado, según Rossari (1994:98), para calificar “des propos”: “le locuteur peut, à la fin d’une assertion qu’il juge trop radicale (...) ajouter un commentaire métadiscursif du type: c’est une manière, une façon de dire’, afin de nuancer cette assertion”. El lexema “*façon/manière*” permite, por tanto, referir en ciertas expresiones al acto mismo de enunciación. Combettes (1994:59), por su parte, propone para este conector la paráfrasis siguiente: “Quoi que l’on dise, quelles que soient les façons de dire, on peut répliquer que...”, que alude claramente a la enunciación (“*quoi que l’on dise*”) o al acto ilocutivo (“*les façons de dire*”) realizado.

Vemos, por tanto, cómo el hecho de que “*de toute façon*” remita al **nivel enunciativo o ilocutivo** del punto de vista expresado en M1 y “*en tout cas*” al **nivel dictal** del mismo no es casual, sino que está directamente relacionado con las indicaciones semánticas vehiculadas por los lexemas que entran en su composición, que nos permiten dar cuenta así del origen de las instrucciones que vehiculan cada una de estas locuciones.

4.1. Particularidades de uso de “*en tout cas*”

El análisis de los ejemplos de nuestro corpus ha puesto de relieve que el uso de este conector es frecuente en contextos donde el punto de vista al que el conector remite expresa una **incertidumbre** por parte del locutor relativa a la verdad de un determinado estado de cosas. Así, en ocasiones, “*en tout cas*” figura tras un primer miembro complejo que presenta una doble posibilidad, dos casos distintos, e indica que las deducciones que puedan inferirse a partir de ellos no modifican la conclusión: el locutor renuncia así a elegir entre las hipótesis que se planetan en E1, ya que se dé una u otra, siempre tendremos E2. De este modo, se muestra el

primer miembro como carente de pertinencia para la prosecución del discurso:

(22) Soit il est fâché avec moi, soit il a perdu mes coordonnées. *En tout cas*, il ne faut pas se faire des soucis.

Más frecuentemente, la incertidumbre viene expresada por un adverbio o un verbo de modalidad epistémica *-probablement, peut-être, sembler, ne pas savoir, ignorer, etc.-*, como en (23), (24) o (25):

(23) A: -Pierre est-il allé à la fête? B: -Il ne me semble pas. *En tout cas*, je ne l'ai pas vu.

(24) A: -C'est peut-être parce qu'il est fâché avec toi. B: -Peut-être. *En tout cas*, il ne veut pas l'avouer.

(25) J'ignore si ce produit est aussi bon qu'on le dit. *En tout cas*, je ne suis pas résolu à le tester.

Tanto en un caso como en otro, la evocación de un conjunto de posibilidades no es implicada por la sola presencia de la locución, sino que se explicita verbalmente. De ahí el uso tan frecuente de "*en tout cas*" en este tipo de contextos, donde el conector viene a confirmar esta incertidumbre, introduciendo al mismo tiempo un enunciado que parece resolverla. Es por lo que Roulet (1987b) describe el funcionamiento de esta locución diciendo que permite anular retroactivamente una perspectiva enunciativa que evoca una interrogación en "*si*". Sin embargo, no se trata de una instrucción propia de la locución, sino, como sostiene Rossari (1994:86), de un **efecto derivado** de su funcionamiento semántico-pragmático, que aparece cuando la locución figura en contextos donde el enunciado al que remite evoca una incertidumbre, y el punto de vista que introduce expresa un estado de cosas que pudiera ser interpretado como la resolución de dicha incertidumbre.

En efecto, aunque "*en tout cas*" introduzca un enunciado que parece deshacer la duda expresada en un punto de vista anterior, lo cierto es que la presencia de la locución permite, al contrario, mantenerla -duda que, sin embargo, se vería anulada si la respuesta del locutor no estuviera introducida por este conector-, en la medida en que, al utilizar "*en tout cas*", el locutor indica que ha tenido en cuenta tanto la validez de P como la de otras posibilidades relativas a P, incluida la de no-P, lo que confirma la duda expresada en el punto de vista anterior. Es por lo que, en (26) -ejemplo en el que el marcador conecta con un implícito ("no sé si estaba de acuerdo o no lo estaba")-, la respuesta de B no resuelve la incertidumbre que conlleva la pregunta de A. En cambio, si la respuesta no hubiera estado introducida por "*en tout cas*", se habría resuelto la incertidumbre, infiriéndose de ella que Jean estaba de acuerdo. Así pues, el uso de la locución bloquea esta inferencia y legitima la duda evocada en E1, en la medida en que B indica, que después de tener en cuenta las dos alternativas relativas a esta duda, no se decide por ninguna para responder, sino que enuncia E2.

(26) A: -Mais Jean était d'accord? B: -*En tout cas*, il ne s'y opposait pas.

También Adam & Revaz (1989) sostienen que si la formulación nueva es presentada como preferible, es porque el marcador basa la corrección reformuladora en una incertidumbre, y señalan que si, en otros ejemplos, la idea de incertidumbre es menos visible, sin embargo "*la prise en charge énonciative est tellement affirmée dans les énoncés reformulateurs qui suivent en tout cas que, par contrecoup, ce qui précède semble moins nettement pris en charge voire même remis en cause*" (p. 93). Es decir que, cuando la incertidumbre no está marcada explícitamente, quedaría instaurada automáticamente y de manera retroactiva por la sola presencia del conector, efecto que proviene, como hemos visto, del semantismo del *lexema* "*cas*" base de la locución que, unido al valor del cuantificador "*tout*", hace ver lo expresado en E1 no como un hecho, sino tan sólo como una hipótesis probable entre otras hipótesis, entre otras posibilidades.

En efecto, aunque la existencia de distintas posibilidades puede encontrarse efectivamente expresada, como hemos visto en los ejemplos anteriores, frecuentemente es la aparición del propio conector la que motiva esta interpretación, como en (27), donde la negación adquiere retroactivamente, por la presencia del conector, un carácter refutativo, proporcionando a E1 el *status* de enunciado polifónico: se presupone la existencia de un enunciador que mantiene que “elle est très belle” y otro, con el que se identifica el locutor, que sostiene lo contrario. Sea cierta una cosa u otra, la conclusión será idéntica: “elle plaît énormément aux hommes”.

(27) Elle n'est pas belle, mais, *en tout cas*, elle plaît énormément aux hommes.

Y algo similar ocurre en (28), donde el uso del conector da a entender que para Pierre existe la posibilidad de que su padre no le regale el piso; o en (29), donde la presencia del marcador modaliza la afirmación anterior restándole certidumbre: el resultado es que ya no es indudable que Paul sea un excelente investigador, sólo es una aseveración condicionada a la confianza que nos merezcan las personas que la realizan, en este caso sus colegas:

(28) Pierre veut que son père lui fasse cadeau de l'appartement, et qu'*en tout cas*, son frère soit déshérité.

(29) Paul est un chercheur excellent. C'est, *en tout cas*, l'avis de ses collègues.

Por otra parte, y volviendo al **“niveau d'enchaînement”**, parámetro que, según nuestra hipótesis, nos permite distinguir las dos locuciones objeto de estudio, observamos en los ejemplos analizados que “*en tout cas*” no introduce en ninguno de ellos un enunciado que cuestione la pertinencia de la enunciación del punto de vista al que remite. En efecto, contrariamente a lo que ocurre con “*de toute façon*”, el uso de “*en tout cas*” hace presuponer que el locutor considera pertinente la enunciación de E1; de hecho, antes de formular E2 ha debido tener en cuenta lo evocado en el punto de vista anterior, así como todas las posibilidades vinculadas a él y no expresadas; simplemente no considera necesario o pertinente pronunciarse sobre la verdad de los contenidos expresados en dicho punto de vista, ya que, en cualquier circunstancia, se da E2, que es lo único que realmente importa. Ésta sería la instrucción esencial asociada a este conector, y que, en efecto, lo distingue netamente de “*de toute façon*”. Así, si tomamos el ejemplo (30), observamos que “*en tout cas*” introduce un enunciado que permite mantener la validez de la implicación que se desprende del contenido de E1 (“tu lo amas, por eso tienes que perdonarlo”), luego no se está cuestionando la pertinencia de su enunciación. En este ejemplo, “*en tout cas*” indica que para asertar “*je l'aime*”, el locutor ha tenido en cuenta el punto de vista según el cual existe una implicación entre el hecho de amar y el de perdonar, y que, por tanto, considera la enunciación de E1 pertinente, lo que no considera pertinente es tener que pronunciarse sobre la verdad de dicha sentencia. La paráfrasis de este ejemplo podría ser: “Yo no sé si es cierto que cuando se ama a alguien se le perdona con facilidad, lo único de lo que estoy segura es de que lo amo”.

(30) A: - Quand on aime, on pardonne facilement. B: - *En tout cas* (**de toute façon*), je l'aime.

Para terminar, y antes de pasar al análisis de “*de toute façon*”, nos gustaría insistir en el hecho de que también podemos encontrar ejemplos como (31), en los que es perfectamente posible reemplazar el conector “*en tout cas*” por un conector argumentativo. En este caso, la presencia del marcador de justificación “*car*” sería perfectamente natural en la secuencia. La explicación a este hecho es que la relación entre los enunciados que se encuentran a derecha y a izquierda del conector es de tipo argumentativo: en efecto, E2 funciona como un argumento para E1, por lo que el conector reevaluativo conectaría con un implícito (por ejemplo, “parece un poco pequeña”) y no con el enunciado anterior:

(31) Tu devrais acheter cette maison. *En tout cas*, elle très bien située et elle n'est pas chère.

4.2. Particularidades de uso de “de toute façon”

Muy a menudo, este conector figura en enunciados que se presentan como el resultado de un razonamiento contradictorio anterior; la presencia del conector invalida la alternativa planteada en ese primer movimiento discursivo, dándola por inapropiada o no pertinente. En esto, según Schelling (1982), se opondría a otras formas de cierre que legitiman, resolviéndola, dicha contradicción:¹⁹

(32) Je me demande si c'est Pierre qui a quitté Louise ou si c'est elle qui l'a quitté. *De toute façon*, il y a longtemps qu'ils ne s'aimaient plus.

En este ejemplo, la alternativa que plantea el primer movimiento pone en juego orientaciones argumentativas contradictorias concernientes a la responsabilidad de Pierre en el primer término de la alternativa y de Louise en el segundo, a propósito de su ruptura. Lo invalidado por la presencia del conector es la necesidad o pertinencia de una elección, en vista de la información nueva que aporta el enunciado introducido por el marcador, que presenta así el conjunto del primer movimiento como si ya no tuviera razón de ser (“De nada sirve plantearse ese dilema, puesto que...”).

En este sentido, Schelling precisa que, en realidad, este conector “ne sanctionne pas directement la légitimité de ces visées (les visées argumentatives inférables du mouvement discursif sur lequel il enchaîne), et coextensivement la valeur argumentative des constituants concernés, mais la pertinence d'un choix à opérer à partir de visées d'orientations contradictoires” (p.96). Según esto, el proceso retrointerpretativo asociado a este conector presupondría necesariamente la existencia de perspectivas argumentativas previas antiorientadas, e incidiría en enunciados considerados desde el punto de vista de su valor argumentativo y no de su contenido proposicional o de su valor ilocutivo. Así, en (33), dada la evidente coorientación de los constituyentes que preceden al introducido por el conector, y en vista de la resolución negativa introducida por éste, nos vemos obligados a reconstruir un eventual razonamiento implícito, de orientación contraria a los anteriores (por ejemplo, “J'en ai tant que je ne sais pas où les ranger”), y ello, en realidad, independientemente del contenido de E2: en efecto, aún silenciando el resto del enunciado, la simple enunciación del conector pone en marcha este mecanismo de invalidación, que evidencia el carácter contextualmente inapropiado de estas orientaciones en relación con la perspectiva global que cierra el discurso. Sin embargo, si suprimimos el conector, la secuencia resultaría inaceptable por su incoherencia.

(33) Je viens de m'acheter un sac très original, de plus il a été très bon marché. *De toutes façons*, j'aurais mieux fait de ne pas l'acheter.

Sin embargo, el conector “de toute façon” aparece muy frecuentemente en contextos en los que no cabe hablar de contradicción o de antiorientación de perspectivas argumentativas previas, y para los que la descripción argumentativa que de este marcador propone Schelling no resulta convincente. Veamos algunos ejemplos:

(34) A: -Où est-ce que je peux le trouver? B: - *De toute façon*, il ne veut pas parler avec toi.

(35) A: -)Tu ne devais pas travailler à ton article ce matin? B: -*De toute façon*, je n'ai plus le temps de le terminer avant le Congrès.

(36) La nouvelle voiture de Jean est superbe. Elle est spatieuse, moderne, confortable, très bien équipée,... *De toute façon*, tu la verras demain, il va nous balader dans Paris.

Observamos, en todos ellos, cómo el contenido proposicional del segundo enunciado cuestiona la pertinencia del hecho de haber formulado el primero: así, en los usos dialogados,

19. Ver a este respecto, la diferencia que establece esta autora entre este conector y “*finalément*”.

el locutor B expresa en su intervención, introducida por el conector, lo que da lugar a que el enunciado de su interlocutor no sea adecuado o pertinente; y en los monologados, el locutor, después de enunciar E1, juzga irrelevante el hecho de haberlo hecho, expresando en su segunda formulación los motivos por los que llega a esa conclusión. En efecto, podríamos parafrasear todas las intervenciones de B, o el segundo enunciado de las intervenciones monologadas, por una fórmula del tipo: “carece de pertinencia o resulta irrelevante haber formulado E1 puesto que de todas formas E2”. Esta paráfrasis nos permite evidenciar la incidencia del conector en los usos en que el punto de vista al que remite el conector viene explicitado verbalmente, como ocurre en los ejemplos anteriores: así, en (34) y (35), se cuestiona la pertinencia del acto ilocutivo realizado (“según el locutor B, no sirve de nada que A pregunte dónde puede encontrar a fulano, ya éste no quiere hablar con él”; “según el locutor B, no es pertinente que A lo anime a trabajar en su artículo, puesto que de todos modos no le da tiempo a acabarlo para el Congreso”), mientras que en (36), lo que se cuestiona es la propia enunciación de E1 (“el locutor se da cuenta de que resulta absurdo que le cuente con todo lujo de detalles a su interlocutor las maravillas del nuevo coche de Jean, cuando va a poder comprobarlo por sí mismo al día siguiente”).

En todos estos ejemplos, E2 evoca lo que ha llevado a B a poner en tela de juicio no, como en el caso de “*en tout cas*”, el contenido proposicional de E1 -que aquí es implícitamente aceptado-, sino la pertinencia de su propia enunciación, “*le dire*”, y no “*le dit*”: puede tratarse de la **anulación de la inferencia** que se desprende de E1, como en (37), donde a partir de E1 inferimos que A da por hecho que B quiere a la persona en cuestión, y E2 anula la validez de esta suposición (“según el locutor B, resulta irrelevante que A diga que existe una implicación entre el hecho de amar y el de perdonar, cuando de todas formas B ya no ama a la persona en cuestión”); o también puede tratarse de la **negación de la presuposición** que conlleva lo expresado en E1, como en (38), donde E2 niega el hecho de que Jean haya trabajado alguna vez en la Universidad (“según B, no sirve de nada que A le comunique que Jean ha dejado de trabajar en la Universidad, cuando a él le consta que nunca ha trabajado allí”):

(37) A: -Quand on aime, on pardonne facilement. B: -*De toutes façons*, je ne l'aime plus.

(38) A: -Jean ne travaille plus à l'Université. B: -*De toute façon*, il n'y a jamais travaillé. Il nous avait trompés.

Se confirma, por tanto, a la vista de estos ejemplos, la hipótesis esbozada anteriormente, según la cual la particularidad de uso de “*de toute façon*” con respecto a “*en tout cas*” consistiría en el hecho de poder introducir enunciados que descalifican retroactivamente la pertinencia del acto ilocutivo o del acto de enunciación del punto de vista al que la locución remite, y ello independientemente de su contenido proposicional, cuya validez no es aquí cuestionada. Esto queda patente en un ejemplo como (39), donde la presencia de la afirmación “*oui*” pone de manifiesto que B no discute la verdad del contenido proposicional de la intervención de A, sólo la pertinencia de su enunciación: B interrumpe a A en su actividad argumentativa para formular un argumento, a su parecer, más determinante, más decisivo: el hecho de que les urge encontrar a una persona para ese puesto (“no sirve de nada seguir argumentando en favor de Pierre, ya que de todas formas lo vamos a contratar porque no tenemos tiempo de entrevistar a más gente”):

(39) A: -Je pense que Pierre est la personne appropriée pour ce travail: il est jeune, résolu, entreprenant,...

B: -Oui, et *de toute façon* nous n'avons pas le temps de faire plus d'entrevues.

Por otra parte, observamos en este ejemplo cómo la supresión del conector anularía la descalificación de la pertinencia de la enunciación de E1 llevada a cabo por B; el contenido de E2 sería comprendido, en ese caso, como un argumento que se añadiría a los formulados por el primer locutor. Ello muestra claramente cómo el mecanismo de invalidación que se pone

en marcha proviene de las instrucciones asociadas a este conector y no de los contenidos proposicionales de los enunciados introducidos por él. Así, cuando los motivos que llevan al locutor a rechazar la pertinencia de E1 no vienen formulados explícitamente en E2, como en (40), sino que son simplemente deducibles de lo expresado en este segundo movimiento discursivo (“no podré ir a verte”), la pertinencia de la enunciación de E1 se ve cuestionada por la simple presencia de la locución conectora. Ello muestra que son, en efecto, sus instrucciones de uso, y no el contenido proposicional de E2, lo que da lugar a esta invalidación o descalificación:

(40) A: -Je serai chez moi toute la journée. B: -*De toute façon*, demain je suis très occupée, j’ai énormément de choses à faire.

Sin embargo, hay casos en los que lo expresado en E2 no pone en entredicho la pertinencia de enunciar E1, entendiendo por E1 el segmento textual que precede a E2. Es lo que ocurre en el ejemplo siguiente, donde el enunciado introducido por el conector apoya el punto de vista expresado en el enunciado anterior, por lo que no podemos decir que cuestione la pertinencia de su enunciación:

(41) Tu devrais acheter cette maison. *De toute façon*, c’est ton père qui va la payer, n’est-ce pas?

Lo que ocurre en este caso es que, como ya señalamos en su momento, la relación que existe entre E1 y E2 no es de tipo reevaluativo, sino argumentativo: E2 es un argumento en apoyo de E1. La prueba es que podríamos introducir un “*puisque*” que explicitara dicha relación. Por lo tanto, el conector no remite al segmento textual que lo precede, sino a un punto de vista no formulado explícitamente, pero que podemos fácilmente reconstruir gracias al contexto, y que en este caso sería: “resulta un poco cara”. Así pues, la paráfrasis que corresponde a este ejemplo es: “de nada sirve plantearse que es un poco cara, cuando de todos modos no tienes que pagarla tú”.

Queda claro, por tanto, que no se trata, en el caso de este conector, de una simple rectificación del estado de cosas expresado en la primera formulación: de hecho, cuando se quiere negar el contenido proposicional de E1 no puede utilizarse “*de toute façon*”; es lo que ocurre en (42):

(42) A: -Il a cessé de fumer à cause de sa maladie. B: -**De toutes façons*, c’est parce qu’il n’aime pas fumer.²⁰

Así pues, distanciamiento del locutor con respecto a su primera formulación o a la intervención de su interlocutor, debido al mecanismo de invalidación que pone sistemáticamente en juego esta locución, por el que se cuestiona la pertinencia de la enunciación de E1 o del acto ilocutivo realizado en él. En E2 vendría generalmente expresado lo que motiva dicha descalificación.

5. PARA CONCLUIR

Tras el análisis de estas dos locuciones, llegamos a la conclusión de que, como se desprende de su semantismo, ambas comportan instrucciones diferentes, aunque a menudo sean aplicables a los mismos contextos. La diferencia entre ellas sería esencialmente una diferencia de “niveau d’enchaînement”: mientras que “*en tout cas*” remite al contenido proposicional (“*le dit*”) de un movimiento discursivo anterior, sobre cuya verdad el locutor no estima oportuno o necesario pronunciarse, “*de toute façon*” remite a la propia enunciación (“*le dire*”) de aquél para

20. El conector *Aen réalité@*, sin embargo, volvería aceptable la secuencia.

cuestionar su pertinencia. Esta diferencia de funcionamiento se muestra decisiva en determinados contextos, en los que la conmutación entre ambos marcadores no resulta posible: así, “*en tout cas*” no es aceptado en enunciados donde la reevaluación llevada a cabo por el conector no puede entenderse más que como la descalificación de la pertinencia de la propia enunciación del punto de vista al que el conector remite, como, por ejemplo, aquellos contextos donde se cuestiona las presuposiciones que conlleva este punto de vista (43). En estos casos, sólo podrá utilizarse “*de toute façon*”. Y a la inversa, “*de toute façon*” estará excluido cuando el punto de vista introducido afirma las presuposiciones del punto de vista al que el conector remite, es decir, cuando en E2 se asertan las presuposiciones de E1, ya que si el conector introduce la afirmación de las presuposiciones de E1, no puede haber anulación de la pertinencia de su enunciación (44). En este caso, sólo será aceptable “*en tout cas*”:

(43) A: -Pierre n’aime plus Sophie. B: -*De toute façon* (**en tout cas*), il ne l’a jamais vraiment aimée.

(44) A: -Je compte inviter Paul ce week-end pour faire du ski avec nous. B: -Mais je crois que Paul ne fait plus de ski. A: -*En tout cas* (**de toute façon*), il en faisait il n’y a pas si longtemps de ça!

Cuando la conexión puede entenderse tanto con el contenido proposicional como con la enunciación o acto ilocutivo, pueden utilizarse ambos marcadores, aunque indicando cambios de perspectivas diferentes y dando lugar a interpretaciones distintas:

(45) A: -Ce week-end, Pierre donne une fête chez lui en l’honneur de notre prof de latin. B: -*En tout cas/De toute façon* tu es privé de sortie.

Así, en (45) lo que varía según se utilice un conector u otro es el tipo de evaluación que se lleva a cabo. El enunciado con “*en tout cas*” equivaldría a: “poco importa que sea cierto o no el hecho de que Pierre da una fiesta en su casa, ya que sea como fuere tú no irás porque estás castigado sin salir”; mientras que el mismo enunciado con “*de toute façon*” admitiría la siguiente paráfrasis: “de nada te sirve expresar el deseo implícito²¹ de asistir a la fiesta, ya que sabes bien que estás castigado sin salir”. En el primer caso, se plantea una duda con respecto a la verdad de lo enunciado en M1 -“haya fiesta o no haya”-, mientras que en el segundo se cuestiona la pertinencia de la propia enunciación de M1. Como vemos, aunque el efecto pragmático de ambas locuciones es similar y la resolución que llevan a cabo es la misma -el primer enunciado pierde validez, deja de ser relevante para la prosecución del discurso-, varía el tipo de reevaluación llevada a cabo.

Así pues, cada uno de estos conectores da lugar a una operación de reevaluación específica, gracias a la presencia de instrucciones distintas que permiten, sin embargo, al locutor operar un cambio de perspectiva enunciativa que provoca un efecto similar o comparable: en este caso, un distanciamiento sensible con respecto al punto de vista al que el conector remite, y una independencia con respecto a él.

A la hora de describir el funcionamiento de estas unidades hemos intentado no dejarnos influir por los contenidos proposicionales de los enunciados articulados. La descripción debe atender exclusivamente a las instrucciones del conector. Es lo que hemos pretendido en este análisis que esperamos haya permitido descubrir que conectores que, a primera vista, pueden parecer sinónimos, poseen instrucciones divergentes, así como comprender el motivo por el que en determinados contextos se excluyen mutuamente y en otros, sin embargo, son perfectamente intercambiables.

21. Se trata, en efecto, de un acto de habla indirecto: aunque aparentemente informativo, es volitivo desde un punto de vista pragmático, ya que su fuerza ilocutiva es de deseo.

6. BIBLIOGRAFÍA

- ADAM, J.-M. & REVAZ, F. (1989): "Aspects de la structuration du texte descriptif: les marqueurs d'énumération et de reformulation", *Langue française*, 81, pp.59-98.
- BROCKWAY, D. (1982): "Connecteurs pragmatique et principe de pertinence", *Langages*, 67, pp.7-22.
- COMBETTES, B. (1994): "Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs", *Pratiques*, 84, pp.55-67.
- FUENTES, C. (1995-96): "El lexema caso y su rendimiento en el ámbito de la conexión", *Pragmalingüística*, 3-4, pp.329-349.
- JAYEZ, J. (1983): "La 'conclusion': Pour quoi faire?", *Sigma*, 7, 1-47.
- MUÑOZ, M. (1993): "Adverbe et cohésion textuelle: étude de quelques adverbes marquant l'opposition", in Grupo Andaluz de Pragmática (ed.): *Estudios pragmáticos: lenguaje y medios de comunicación*, Sevilla, Dpto. de Filología Francesa, pp.113-146.
- MUÑOZ, M. (1996): "Conectores pragmáticos y reformulación discursiva", in Alonso, E., M. Bruña & M. Muñoz (eds.): *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*, Sevilla, Dpto. de Filología Francesa, t. I, pp.265-278.
- ROULET, E. & al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- ROULET, E. (1986): "Complétude interactive et mouvements discursifs", *CLF*, 7, pp.193-210.
- ROULET, E. (1987): "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", *CLF*, 8, pp.111-140.
- ROULET, E. (1991): "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *CLF*, 12, pp.53-82.
- ROSSARI, C. (1994): *Les opérations de reformulation*, Berne, P. Lang.
- SCHELLING, M. (1982): "Quelques modalités de clôture: les conclusifs finalement, en somme, au fond, de toute façon", *CLF*, 4, pp.63-106.
- SPENGLER, N. de (1980): "Première approche des marqueurs d'interactivité", *CLF*, 1, pp.128-148.

POLIFONÍA DISCURSIVA Y TRADUCCIÓN¹ (QUINCE AÑOS DE ENUNCIACIÓN POLIFÓNICA)

FERNANDO NAVARRO DOMÍNGUEZ

Universitat d'Alacant

INTRODUCCIÓN

Mi comunicación se centrará en analizar la influencia que la teoría de la polifonía presentada por Ducrot en 1984 ha tenido en los estudios posteriores que se reclaman de la misma, tanto en Francia como en España. A continuación trataré de esbozar las posibles aplicaciones de dicha teoría al mundo de la traducción, aplicaciones que hasta hoy se han revelado muy escasas pero importantes.

Quince años después de que Ducrot explicara los mecanismos reguladores de la teoría polifónica en el plano lingüístico, el eco de la misma en los tratados de gramática francesa o española, en los textos especializados en lingüística textual y discursiva y en el ámbito de la traducción ha sido y sigue siendo escasa. En el marco de esta comunicación me limitaré a esbozar las aportaciones de los trabajos publicados durante este período de tiempo. Me detendré en aquellos que apuestan por la teoría de la polifonía como un campo rico y prometedor en la investigación lingüística actual. Al lector que no conozca la teoría polifónica de Ducrot (1984, 171-233) presentada en su obra *Le dire et le dit* (hay traducción española de Irene Agoff, de 1986) le señalo que la polifonía de tipo lingüístico se manifiesta en la presencia de diferentes puntos de vista o de “voces” en un mismo enunciado (para una explicación detallada y lúcida remito al artículo de M. L. Donaire (1998) “Los caminos del locutor”).

En primer lugar, puedo afirmar que la presencia de la enunciación polifónica tal como la concibe Ducrot ha tenido, en estos quince años, escasa incidencia en los manuales de gramática francesa o española publicados a partir de 1984. De las gramáticas francesas consultadas: M. Arrivé & F. Gadet & M. Galmiche (1986), H. Weinrich (1989), P. Charaudeau (1993), M. Breckx (1989), H. Béchade (1986 y 1992), M. Riegel & J. Ch. Pellat & R. Rioul (1994), M. Wilmet (1997) o alguna más reciente que se articula en torno a la enunciación como la de Maurice Lévy (2000) *Grammaire du français: Approche énonciative* o la de Jean Cervoni (1987) *L'énonciation*, no mencionan el término de *polifonía*, salvo en las obras de Michel Arrivé & al. (p.257-259) y de Martin Riegel (p.512) que sí registran el término y citan a Ducrot. Y la sorpresa es mayor cuando en obras de carácter divulgativo y didáctico como la de Roberte Tomassone (1996), que dedica las 73 primeras páginas a tratar el tema de la enunciación, no menciona en ningún momento el término de polifonía.

Otro tanto cabría decir de las gramáticas españolas. En las obras consultadas (J. Alcina & J. M. Blecua 1975-1990, C. Hernández 1984-1996, E. Alarcos 1994, A. López 1994, 1996, 1998;

1. Esta comunicación se enmarca en el Proyecto de investigación del MEC Promoción General del Conocimiento PB 98-1062-C04-04 “Coherencia textual, construcción del sentido y traducción en textos de especialidad.

I. Bosque & V. Demonte (dir.) (1999); la referencia a la teoría polifónica de Ducrot sólo la hemos encontrado en la última obra: *Gramática descriptiva de la lengua española* en los capítulos 59 y 61 dedicados a construcciones concesivas y adversativas, de Luis Flamenco, y a los enunciados interrogativos, de M. V. Escandell.

Cuando algún compañero me habla del poco interés que tiene esta teoría de la enunciación y me recuerda aquellos versos de Alberti “*Yo era un tonto y lo que he visto me ha hecho dos tontos*”, confieso que me entristece pues yo creo en el enorme potencial que se esconde en la teoría polifónica, en la teoría sobre la argumentación en la lengua y en la pragmática integrada. Trataré de explicar a mi lector que tal como va la investigación en estos momentos y a la luz de los trabajos publicados de los que deseo dar cuenta, la teoría polifónica de Ducrot es prometedora en el campo de la investigación lingüística y traductológica.

1. DESARROLLO DE LA TEORÍA DE LA POLIFONÍA EN EL ÁMBITO FRANCÓFONO

Si como señala Nølke (1994, 160) “la polyphonie est partout” y como sugiere Donaire (1998, 48) “cabe la posibilidad de considerar todo enunciado como polifónico y atribuir un lugar esencial a la polifonía no ya en la enunciación sino en la propia lengua”, nos encontramos ante un descubrimiento importante en tanto en que esta nueva teoría lingüística tiene que entrar a formar parte de aquellos conceptos básicos que sirven para desentrañar el sentido de un enunciado. Mi comunicación no pretende presentar la teoría de la polifonía como la define Ducrot, ni tampoco remontarme a los orígenes de la misma, provengan éstos de Bajtín (1981) o de Bally (Ducrot 1989) sino a aquellos trabajos contemporáneos o posteriores a las publicaciones de Ducrot de lingüistas francófonos o españoles que se inspiran en dicha teoría y que han comentado, desarrollado e incluso polemizado sobre la interpretación de la misma. Por tanto quedan fuera del alcance de esta reflexión la concepción sobre la enunciación de otros lingüistas como Gustave Guillaume (ver el libro de André Joly (1987) *Essais de systématique énonciative* o de lingüistas más cercanos como Antoine Culioli (1990, 1999 y 1999) *Pour une linguistique de l'énonciation* (ver el artículo de Jenny Simonin (1984) “De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative”, excelente trabajo que sirve para aclarar las diferencias entre Ducrot y Culioli). Me limitaré, por tanto, a señalar y comentar cada uno de estos trabajos sin pretender ser exhaustivo, por razones obvias, y siguiendo un orden cronológico.

En la década de los ochenta se produce la polémica sobre la pluralidad de voces en un enunciado, anunciada en la década anterior a través de algunos trabajos. En Francia se publican una serie de obras que hablan de pluralidad del sujeto. Entre éstos se encuentran los de Recanati, Berrendonner, Authier-Revuz, Roulet, Trognon, etc., y, sobre todo, Ducrot. Recanati (1981) introduce el término *polyphonie* en su obra *Les énoncés performatifs* (218-222). Para Recanati la polifonía está en relación con el fenómeno de mención y de ironía esbozadas por Wilson & Sperber. Y citando a Ducrot señala que si el locutor no asume la responsabilidad del acto ilocucionario en el que el enunciado marca la realización, si rechaza ser el enunciator, hay polifonía. Y recordando el papel del contexto en la interpretación de cualquier enunciado señala la importancia que concede Ducrot a ciertas partículas como “*puisque*”, “*car*”, etc., en la interpretación de los enunciados. En cuanto al comportamiento de los enunciados irónicos y del discurso indirecto libre Recanati discrepa de Ducrot e ignora el tratamiento de los enunciados negativos y aquellos en los que interviene la presuposición.

Un año después, 1982, se publica la obra de Berrendonner: *Éléments de pragmatique linguistique*. El autor se interroga sobre los complejos ilocucionarios con esta pregunta: ¿polifonías o metadiscursos?. Dice Berrendonner (p.59-62):“Para Ducrot un complejo

ilocucionario corresponde al desdoblamiento de un mismo hablante en varios enunciadores diferentes. El mismo enunciado tendría entonces la capacidad de significar varios actos ilocucionarios, realizados en instancias enunciativas diferentes, en una especie de juego polifónico, de desdoblamiento teatral de los agentes ilocucionarios. Según esta teoría el único hablante puede, a la vez, realizar en su enunciado un acto ilocucionario “expuesto” cuya responsabilidad asume, y al mismo tiempo incorporar a dicho enunciado la mimesis de un acto realizado anteriormente por otro, prestar su voz a otro sujeto ilocucionario distinto de él mismo. Esta solución es coherente con la noción de acto ilocucionario como concepto central de la teoría semántica pero plantea dificultades para esclarecer la relación que mantienen los dos componentes de la polifonía”. Señala Berrendonner que un complejo ilocucionario es, en primer lugar, un lazo de solidaridad establecido entre dos actos ilocucionarios elementales. A partir del hecho de que su realización simultánea está significada por el mismo marcador, por el mismo verbo performativo, dos actos de lenguaje no pueden ser ya concebidos independientemente uno de otro, es un todo indisociable. No acepta el concepto polifónico de la negación tal como lo presenta Ducrot. Para Berrendonner hay tres tipos de agentes verificadores de los enunciados y hay que identificarlos, estos agentes son los responsables del sentido del enunciado. En primer lugar está el locutor (sujeto individual) situado en el origen de una verdad individual (L-vérité), en segundo lugar está la opinión pública transmisora de la verdad común (ON-vérité) y en tercer lugar está el orden de las cosas que transmite otra verdad, la verdad universal (O-vérité). Con estos tres agentes Berrendonner se opone a Ducrot pues éste distingue entre locutor y enunciadore (-es) del ser discursivo. Pero como bien señala J. Espuny (1999, 65) en la teoría de Berrendonner puede encontrarse la tesis polifónica ya que “el locutor productor de la enunciación puede relacionarse (o asociarse) con el enunciadore o agente verificador, o incluir en su discurso verdades defendidas por otros agentes”.

J. Authier-Revuz (1982) es otro referente importante en la teoría polifónica. En su famoso artículo « Hétérogénéité montréalaise et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours » niega el carácter único del sujeto y del discurso y articula dos formas de heterogeneidad. La autora se apoya en Bajtín para quien el sujeto es una figura plural porque está formado por él y los demás, y también en Freud y su psicoanálisis, para quien el sujeto es la realización de su discurso y el de los demás, pues se sirve de la palabra y del discurso para individualizar su opinión. Authier-Revuz ve el discurso como un texto explicado que oculta otro texto implícito, ve dos tipos de subjetividad discursiva la que el individuo desvela y la que oculta.

Conocida ya la teoría polifónica de Ducrot aparece en Ginebra la obra de E. Roulet & A. Auchlin, J. Moeschler, C. Rubattel, M. Schelling (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*. La obra se sitúa dentro de una perspectiva global del análisis del discurso, de la interacción verbal y de los diálogos y plantea una metodología modular que permita crear una Gramática del discurso que explique la relación entre formas y sentido discursivo. Obviamente la dimensión enunciativa y polifónica es importante para analizar los enlaces en los diálogos en los que aparecen las tomas de palabra (los turnos) y otras voces distintas de la del locutor. Los autores recuerdan que el término polifonía se debe a Bajtín y que tal término es resbaladizo y puede entenderse de tres maneras diferentes, en la tercera acepción señalan el término de *diafonía* : « Dans une structure diaphonique l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente ou de se référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci. La structure diaphonique est ainsi une des traces privilégiées de la négociation des points de vue qui caractérise toute interaction ».(71).

Alain Trognon (1986) escribe un interesante artículo « L'identification à l'énonciateur » en el que plantea la definición de polifonía a partir de la definición que del término ofrece el diccionario Le Robert y contrasta dicha definición con la que propone Ducrot. Trognon analiza las definiciones que se dan de enunciado irónico, de discurso indirecto libre, del discurso diferido y enunciados en situación de diálogo, siempre en relación con la obra de Ducrot (1980) *Les mots du discours* y no con la posterior del 84, *Le dire et le dit*. Aunque en nota de pie de página Trognon alude a la aparición de otras obras de Ducrot, como la de 1984 cuando su artículo ya estaba en prensa, eso no impide que él mantenga cierta reserva a la hora de distinguir dos tipos de polifonía - una de primer grado (tal como la entiende Ducrot) y otra de segundo grado como, por ejemplo, la que afecta a enunciados del discurso diferido.

Siguiendo la línea cronológica es D. Maingueneau (1986-1993, 1987, 1991) el primero en incorporar el término de polifonía en obras no sólo teóricas sino también de contenido práctico. En *Éléments de Linguistique pour le texte littéraire*, publicado primero en Bordas y más tarde en Dunod, Maingueneau dedica un capítulo, el 4º, a la polifonía, explicando la teoría de Ducrot y relacionándola con los enunciados de tipo irónico, la connotación antonímica y la parodia. Sobre el discurso diferido y la polifonía habla también en su obra *L'énonciation en linguistique française* (1991, 117-122) en donde plantea el tema en torno a cuatro conceptos “la reprise d'un énoncé, puisque + sub., le proverbe et l'ironie”. Otro tanto cabe decir de una obra más temprana *Nouvelles tendances en analyse du discours* (1987, 54) en la que vincula ironía a polifonía y relaciona polifonía y presuposición.

Hay que esperar a los años noventa para encontrar una mayor riqueza en el debate sobre la polifonía. En primer lugar, el trabajo de C. Rubattel (1990) “Polyphonie et modularité” tiene entre otros méritos el de establecer un amplio cuadro de lo que se entiende por polifonía en sentido estricto y en sentido amplio y señalar los elementos diferenciales respecto a otros conceptos lingüísticos como son la reformulación, la estrategia de pequeños movimientos discursivos –que es aquella en la que el enunciador construye una intervención sencilla escalonándola en etapas que hacen pensar en un intercambio- y la coenunciación. Rubattel pasa revista a diferentes tipos de enunciados polifónicos, aquellos que se dan en el discurso diferido directo, indirecto e indirecto libre, aquellos otros que se dan en la concesión, la presuposición o la negación y aquellos otros que atañen al plurilingüismo y las citaciones. Todo ello le permite crear una parrilla de módulos (argumentativo, temático, enunciativo, etc.) en los que locutores, enunciadores y voces se sienten integrados.

Quizás sea el lingüista danés Nølke quien haya ofrecido hasta la fecha la más importante aplicación de la teoría polifónica al campo del francés. En 1993 reúne en su obra *Le regard du locuteur* una serie de trabajos publicados en diversas revistas en los que el tema de la polifonía aflora por todas partes. “La polyphonie est partout” afirma Nølke y por tanto nada tiene que extrañar que haya dedicado al tema un amplio capítulo. En el libro citado encontramos los temas siguientes: polifonía y sintaxis en los enunciados negativos NE...PAS, polifonía y modalidad en el empleo de PEUT-ÊTRE y polifonía y argumentación. Para Nølke la unidad lingüística “peut-être”, el subjuntivo y la negación del tipo NE...PAS son marcas de polifonía. En otro trabajo de 1994: *Linguistique modulaire: de la forme au sens*, vuelve a tratar el tema y dice « Je vais présenter une adaptation de la théorie polyphonique de Ducrot de façon à permettre son intégration dans le modèle modulaire. La différence essentielle entre cette variante et la théorie originelle de Ducrot réside dans le fait que j'insisterai davantage sur l'ancrage de la polyphonie dans la forme linguistique ». (p. 146).

Una toma de posición de este tipo le tiene que llevar a ver polifonía por todas partes, como él mismo afirma “La polyphonie est partout”(p.160). Nølke establece sus diferencias con Ducrot

y señala que si bien éste habla de « locuteur/ allocutaire », él desea añadir a estas dos nociones, dos elementos más : “les êtres discursifs et les points de vue...les êtres discursifs sont les êtres responsables des points de vue exprimés, et les points de vue sont des unités sémantiques avec représentation au sens défini ”. (p. 148). La densidad y riqueza de los conceptos estudiados por Nølke en relación con la polifonía me obligan a remitir al lector/ auditor a su obra. Se trata pues de una obra de referencia para quien desee adentrarse en el mundo polifónico. Recordemos que Nølke ha creado una página Web en torno a este tema: www.hum.au.dk/romansk/polyfoni

Moeschler y Reboul (1994, 323-334) dedican un amplio espacio a la presentación de la polifonía y la enunciación en su *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique* (único diccionario lingüístico francés que recoge el término de polifonía). Los autores presentan la teoría polifónica según Ducrot y establecen la distinción entre “dialogisme et polyphonie” pero cuestionan la necesidad del análisis polifónico para desvelar el sentido de un enunciado. Moeschler y Reboul se interrogan sobre la operatividad de las dos definiciones de enunciado formuladas por Ducrot y opinan que la teorización del análisis de los enunciados irónicos negativos es aún débil. De los diccionarios lingüísticos publicados en España sólo el *Diccionario de Lingüística Moderna*, de E. Alcaraz y M.A. Martínez (1997) registra el término “polifonía” y la define así: “En el análisis de los personajes de una narración se usa el término para aludir a las distintas voces, incluso la del narrador”, definición alejada de los postulados de Ducrot.

La escuela ginebrina de pragmática se muestra interesada por este tipo de investigación, -ya hemos comentado las aportaciones de Roulet, Moeschler y Rubattel-. Hay otros dos nombres que añadir al elenco. Se trata de E. Miché (1996) que ha estudiado la organización polifónica en un discurso parlamentario ginebrino y de L. Perrin (1996) que ha analizado la organización polifónica en el género epistolar. Por otra parte el refrán y el proverbio han sido también objeto de estudio del juego polifónico. En mi tesis doctoral (1993) y en una comunicación presentada por mí en el Congreso de Lingüística Francesa celebrado en Zaragoza en 1993 analizaba el comportamiento polifónico del proverbio en Balzac y Bernanos. En 1997, Christine Michaux trataba el mismo tema en un artículo titulado “Le proverbe français dans la théorie de la polyphonie”. Michaux alude a la combinación de “Je trouve que + proverbe” y afirma que puede dar lugar a diferentes lecturas: una lectura sobre el contenido paremiológico y dos lecturas metalingüísticas.

Uno de los aspectos esenciales en el juego polifónico es cómo se construye el punto de vista. *La construction textuelle du point de vue* es el título de la tesis de A. Rabatel (1998) quien dedica el último epígrafe de su trabajo al estudio del punto de vista y la polifonía. Rabatel afirma que “no es fácil distinguir con claridad lo que configura el punto de vista del personaje y del narrador...La teoría polifónica puede ayudar, sin embargo el problema radica en saber si la expresión de las numerosas marcas polifónicas puede modificar la perspectiva narrativa”. Finalmente cito la obra de Liana Pop (2000) *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, que dedica unas páginas al tema de la polifonía. Pop revisa las aportaciones de Benveniste, Ducrot, Roulet, etc., y presenta su propuesta en los términos siguientes: hay espacios subjetivos y hay espacios interdiscursivos. Dentro de los primeros (p.122) sitúa las propuestas de Benveniste, Banfield y Reboul en relación con el binomio “personne et subjectivité” y la de Ducrot sobre la pluralidad del “sujet parlant”. Y dentro de los interdiscursivos cita a Bajtín “l’espace d’autrui”, la polifonía y diafonía según Roulet, Rubattel y Perrin y los espacios interpersonales de Moeschler y Kerbrat-Orecchioni. Frente a esta parrilla de propuestas teóricas Pop sitúa los espacios metadiscursivos en los que incluye los fenómenos de formulación y reformulación. Se trata pues de un atrevido y lúcido intento de sistematizar todas las propuestas conocidas de polifonía enunciativa.

Podríamos resumir lo dicho hasta ahora afirmando que desde que Ducrot formulara su conocida teoría polifónica son varios los trabajos de tipo teórico y práctico que se reclaman de la misma. Unos son de carácter polémico y sirven para formular propuestas polifónicas de otra forma o para matizar y completar los postulados en los que se apoya Ducrot: Berrendonner, Authier-Revuz, Roulet o el mismo Nølke, y otros, de carácter más práctico, sirven para ilustrar el funcionamiento de la enunciación polifónica en los textos: Miché (discurso parlamentario), Perrin (discurso epistolar), Navarro y Michaux (el proverbio).

2. LA TEORÍA DE LA POLIFONÍA EN EL ÁMBITO ESPAÑOL

He señalado en la introducción el poco interés que en los manuales de gramática española se concede al tema que nos ocupa, interés que es casi irrelevante si observamos el listado de comunicaciones presentadas en los congresos celebrados en España tanto en Lingüística Aplicada, Lingüística General o Análisis del discurso en la década de los años noventa. Sin embargo, bien por ser un producto francés y el interés que suscita a quienes nos dedicamos a enseñar esta lengua o bien por la novedad que representa dicha teoría en el campo lingüístico y traductológico hay una serie de nombres que han ayudado a conocer en España la teoría de la enunciación polifónica, entre los cuales se encuentran: Gabriela Reyes, Mercedes Tricás, María Luisa Donaire y Janina Espuny.

Reyes es la primera, que yo conozca, que lanza en España el término de polifonía. Su obra *Polifonía textual*, se publica en Madrid en febrero de 1984, año en el que Ducrot publica en París su polifonía de la enunciación. Ya en esta obra Reyes señala que la polifonía de la que habla Ducrot en artículos anteriores al 1984 es un caso de intertextualidad, son “citas subyacentes”. Y lo razona así: “La polifonía de *Lamento que X sea un malvado* consiste en la presencia simultánea de un locutor y de otro sujeto suscitado por el locutor, al que llamaré siguiendo a Ducrot, enunciador...El locutor de *Lamento que X sea un malvado* cita. Citar no exime de la responsabilidad de la intención comunicativa, suscitar otra voz es perder la propia...Desde el punto de vista de la intertextualidad elemental del discurso, todo decir es a su vez un repetir...y todo texto es obligatoriamente polifónico”(p.60-64). Para Reyes la distinción que establece Ducrot entre locutor-enunciador es básica para distinguir sujeto citador de sujeto citado en los casos de citas encubiertas, de la ironía, de ciertas formas de estilos indirectos. En trabajos posteriores Reyes no olvida nunca de citar a Ducrot. Así en *La pragmática lingüística* (1990, 134-144) en la que habla de las voces del texto y en *Los procedimientos de cita: citas encubiertas y ecos* (1994) en donde vuelve de nuevo a tratar la polifonía enunciativa de Ducrot cuando se refiere al estilo indirecto encubierto, a las citas con función probatoria o evidencial, a los ecos de intención irónica, etc.

Pero quizás sea M. L. Donaire quien con más acierto ha indagado en la riqueza potencial que ofrece la teoría enunciativa de la polifonía para la investigación lingüística. He consultado nueve trabajos de la autora y encuentro que las propuestas son muy interesantes pues si tengo en cuenta la claridad expositiva y la profundidad en el tratamiento de las unidades lingüísticas que sirven de base a sus hipótesis, las aportaciones de Donaire son de lo más atractivo que pueda hoy leerse en polifonía enunciativa.

En “QUE marca de polifonía. El caso del subjuntivo” (1990) Donaire parte del análisis de Nølke (1985, 55-70) para quien el subjuntivo tiene un valor polifónico cuando se emplea en las completivas antepuestas y explica el concepto de “acto ejecutado por el enunciador” de forma diferente a Nølke. La autora establece tres niveles en el uso del subjuntivo: cuando la conclusión precede al argumento, cuando la conclusión sigue al argumento y cuando la conclusión no está explícita y afirma que el SUB y el IND (citamos los modos por sus tres letras iniciales)

construyen enunciaciones polifónicas y pueden convocar un mismo número de enunciadores pero la relación locutor-enunciador se realiza de forma diferente en IND. En el SUB el elemento que se encarga de señalar esa diferencia es el elemento QUE. Para Donaire “QUE asume la función de marcar la conclusión elegida, es decir, de marcar la orientación argumentativa y ... fundará los encadenamientos argumentativos subsiguientes”. Más adelante analiza dos tipos de QUE, el QUE comparativo y el QUE de la negación restrictiva. Respecto del primero afirma que su papel es el de medir las valoraciones atribuidas a los enunciadores, establecer la escala, y respecto del segundo señala que es el que actualiza los enunciados atribuidos a los enunciadores y marca la actitud del locutor respecto de éstos.

En “Los modos verbales en una teoría polifónica de la lengua” Donaire (1994) afirma que en una estructura de subordinación las formas del IND son polifónicas pues la subordinación sintáctica implica la superposición de, al menos, dos discursos o dos enunciados, que por ser tales no pueden ser asumidos por el locutor en un mismo acto de enunciación. “Si el IND puede ser polifónico y además contiene todos los morfemas que intervienen en la formación de otros modos...podríamos considerarlo como un archimodo e incluso como el único modo del que el SUB, COND e IMP serían comportamientos polifónicos particulares”, afirma Donaire.

Donaire analiza el valor semántico del SUB en “Subjonctif, négation et polyphonie” (1995) aplicando la teoría polifónica de Ducrot y la argumentativa de los topoi, de Anscombe y Ducrot. Pone en relación SUB y argumentación y afirma que el valor semántico contenido en la morfología del SUB es sobre todo polifónico (p.158) como ya explicara Nølke (1985) y ella misma (1990). Pero es el tema del SUB y la negación el que la autora trata con más profundidad. Con gran acierto recurre a los conceptos de “*corrélacion bipolaire*” de Imbs (1953) y de “*verbe déclancheur du subjonctif*” de Weinrich (1989) para explicar que los verbos que introducen el SUB y /o el IND en las subordinadas contienen en su propia significación instrucciones que permiten seleccionar el modo. En cuanto a la negación Donaire le atribuye un doble papel: por una parte constituye la significación del modo SUB en la medida en que el SUB se define como una forma capaz de convocar dos tipos de aserción y por otra parte la negación interviene como “*déclancheur*” en el nivel semántico explícito porque afecta a la orientación del enunciado y en el nivel semántico implícito porque los estereotipos negativos influyen en la elección del modo y en la orientación del SUB. En “*Dire que pour ne pas dire: polyphonie et distance énonciative* » (1996) Donaire insiste en el interés del término QUE polifónico por su alta frecuencia en el discurso, por la diversidad de contextos en los que aparece, etc. La autora parte de la hipótesis de que QUE, en algunos casos, contiene instrucciones argumentativas que afectan a su significación y en otros, facilita la entrada de un topos a través del punto de vista. Lo que define la unidad de QUE – afirma Donaire- es su poder de introducir un DIRE, un punto de vista, disociado de el locutor.

En 1997 Donaire vuelve a interrogarse sobre los modos en dos nuevos trabajos: “Modos, topoi y polifonía” y “Polifonía del condicional”. El modo, señala la autora, se sitúa en el ámbito de la relación del locutor con su enunciado siempre que se entiendan éstos desde los presupuestos de una lingüística no referencial. Esto permite distinguir entre la relación del locutor con lo enunciado, el punto de vista (la dimensión argumentativa) y la relación del locutor con la responsabilidad de lo enunciado, la relación con otros puntos de vista (dimensión polifónica). El modo daría cuenta de la manera en que el enunciado cita al locutor, es decir en qué medida el punto de vista del locutor aparece como seleccionado de entre otros puntos de vista convocados por el mismo enunciado. Las marcas modales pueden indicar el grado de acuerdo/desacuerdo del locutor con los demás puntos de vista convocados. Donaire concluye explicando que “el modo trasciende los límites del verbo y se define en el enunciado. Las marcas modales

en el enunciado no se limitan a las de la morfología verbal”. En el trabajo sobre el COND, la autora parte de la propuesta de Korzen- Nølke (1990) para analizar el comportamiento enunciativo del COND y señala que lo propio de este modo es “instruir una interpretación del enunciado como la presentación de un contenido sometido a discusión. Siempre hay dos puntos de vista en juego. El COND se diferencia del SUB en que en el COND el locutor se atribuye de manera explícita uno de los puntos de vista convocados y se opone a otro”.

Con “La insubordinación del SUB: un ámbito polifónico y sus marcas” (1998) Donaire sostiene que de ningún modo puede afirmarse que el verbo en SUB se subordine al verbo de la proposición principal. Lo propio del SUB es convocar dos puntos de vista contrarios, lo que equivale a establecer que el valor semántico del SUB es polifónico. Y en este mismo año, en “Los caminos del locutor. Reflexiones acerca de la polifonía discursiva” las propuestas de Donaire son más audaces: “Cabe la posibilidad de considerar todo enunciado como polifónico y hay que atribuir un lugar esencial a la polifonía no ya en la enunciación sino en la propia lengua”. ¿Por qué? Porque todo enunciado –según Donaire– se organiza a partir de un punto de vista y la lengua dispone de instrumentos para señalar puntos de vista, instrumentos “polifónicos”. Finalmente, en “Polifonía y punto de vista” (2000) Donaire trata el tema del punto de vista entendido como “pluralidad de voces que un enunciado deja oír”. “La noción de punto de vista está vinculada a los enunciadore, no al locutor”, afirma Donaire. Pero el análisis de los puntos de vista en un enunciado no es nada fácil como reconoce la autora quien afirma, en discrepancia con Nølke y Tordesillas, que hay que asumir que “enunciador y punto de vista no constituyen dos instancias diferentes, sino que son dos aspectos de una misma realidad, discursiva, de la misma manera que lo son locutor y enunciado...El punto de vista es una forma de argumentación que presenta el significado (y en su caso, el sentido, la orientación) como el resultado de una selección...Esta forma de argumentación permite presentar la enunciación como un debate”. La reflexión lingüística de Donaire no termina aquí, acaba de publicar una obra titulada *Subjuntivo y polifonía (español, francés)* (2001) que no hemos podido consultar y que hacen que la autora sea hoy el referente más importante en España de la polifonía enunciativa.

Si Donaire es una de las investigadoras españolas que ha trabajado muy intensamente en el tema polifónico, otro tanto cabe decir de Janina Espuny, doctora en diafonía: *Étude de la diaphonie, dans des dialogues en face à face* (1997). Seis son los trabajos que he podido consultar de la investigadora catalana. En « De la polyphonie à la diaphonie » (1996) Espuny delimita los dos conceptos creados por Ducrot y Roulet y propone una nueva definición del término diafonía: “la reprise et l’intégration du discours du destinataire non assumé dans le discours du locuteur, pour mieux enchaîner sur la parole de celui-là » (p.232). En 1997 la autora presenta un trabajo que da cuenta de dos diálogos entre dos personas, en un caso dos mujeres francesas y en el otro, dos mujeres españolas, para ver como “les locuteurs s’y prennent pour diaphoner”. El estudio revela que la distribución de las diafonías no se debe a las diferencias de los dos sistemas lingüísticos, francés y español, sino a las diferentes intenciones interaccionales de las dos personas que intervienen en el diálogo. El tema de la negación polifónica es también objeto de estudio por parte de Espuny “La négation, un cas de polyphonie implicite” (1998). Se trata de confrontar diálogos aplicando las teorías diafónica de Roulet y polifónica de Ducrot. Señala Espuny que la diferente concepción de los enunciados negativos que tienen Ducrot y Roulet estriba en la elección del tipo de discurso que cada uno analiza. En el primer caso se trata de enunciados aislados y en el segundo, de diálogos. Por otra parte, y en otro trabajo publicado en 1999, Espuny presenta una síntesis de la historia de los trabajos lingüísticos franceses que se ocupan de la descripción de la polifonía discursiva y cita a Ducrot, Roulet, Authier-Revuz, Berrendonner, etc.

El trabajo de Espuny sobre la enunciación polifónica no se detiene aquí: del análisis de los trabajos de sus estudiantes catalanes parte Espuny (2000, 50) para interrogarse sobre la utilidad de la teoría polifónica en la didáctica universitaria (“La subjectivité perdue dans l’écrit de l’étudiant, ou le trésor de la subjectivité oubliée”). Sería deseable, señala Espuny, que el profesor universitario no sólo transmitiera saberes sino también, que se ocupara de enseñar el manejo escrito de los recursos lingüísticos: La teoría polifónica puede ayudar al estudiante a separar “le sujet parlant du locuteur et le locuteur de l’énonciateur”. Finalmente en las construcciones diafónicas cara a cara, último trabajo que he podido consultar: “L’énonciation plurielle du locuteur dans la conversation” (2001) Espuny se muestra interesada en explicar la metodología modular en la lingüística enunciativa y en particular las construcciones diafónicas en la conversación, construidas por locutores franceses en situaciones de diálogo cara a cara. La metodología modular es una metodología creada y difundida en numerosos trabajos en las universidades suizas, sobre todo, en Ginebra.

3. LA TRADUCCIÓN

Entre los autores que se han interesado en el tema “polifonía y traducción” se encuentran M. Tricás, B. Folkart, Cl. Lécivain y E. Le Bel. M. Tricás habla del tema en “Polifonía discursiva y traducción” (1991), pero un año antes había presentado un trabajo en las XIII Jornadas Pedagógicas sobre la enseñanza del Francés en España titulado “L’énoncé n’a pas qu’en sens? Eh bien! Réfléchis un peu, voyons!». Quizás sea éste el primer trabajo conocido en España sobre la teoría polifónica de Ducrot. La autora escoge las unidades lingüísticas llamadas interjecciones (unidades que evocan la polifonía “montrée” en terminología de Authier-Revuz) para presentar la teoría polifónica. Se trata de cuatro ejemplos en los que figuran “Eh bien, hélas, voyons, tiens” y señala la importancia de la polifonía en la enseñanza de idiomas. En cuanto a la relación entre polifonía y traducción Tricás opina que la polifonía “abre una nueva vía con múltiples bifurcadores al análisis traductológico...La polifonía induce por tanto a un análisis detallado de los enunciadores que emiten las distintas voces. Cosa a todas luces necesaria para un traductor” (p.515).

Folkart (1991) y Tricás coinciden en que cualquier traducción constituye una re-enunciación que transforma un discurso P, producido por un primer locutor L, en un discurso P, producido por un traductor convertido en locutor del nuevo discurso. Y como consecuencia de este proceso se producen una serie de transformaciones. Tricás presenta los juegos polifónicos en la traducción tomando como referente el grado de responsabilidad que asume el traductor al recrear el texto y el grado de implicación en el universo referencial. Estos juegos polifónicos pueden materializarse bajo tres modalidades en el texto traducido:

- a) Las condiciones enunciativas de L y L’ respecto a P presentan *diferencias sensibles* pero L’ asume las condiciones de L, se coloca en su lugar...El traductor *suplanta al “yo”* del primitivo autor. Ejemplo: no traducir los nombres de lugares conocidos, “Cité du Commerce” (en M. Yourcenar: *Quoi? L’Éternité*) o “*Quai des Orfèvres* » (en G. Simenon : *Maigret à Vichy*).
- b) Las condiciones enunciativas de L y L’ son distintas. L’ no pretende transplantar su discurso al universo referencial de L sino establecer sus distancias respecto de P y someterlo a *un proceso de adaptación*. Este fenómeno se observa en textos de tipo informativo en los que se trata de salvar la frontera lingüística. Aparecen la adaptación de las marcas de subjetividad, de las marcas del código de referencia, etc. Ejemplo: “notre vieille Marseillaise”/ el himno nacional francés (*L’express* 20.7.1990).
- c) Las condiciones enunciativas de L y L’ respecto a P son muy similares o idénticas. No hay proceso de adaptación. Se trata de discursos objetivos con valores referenciales universales

que pueden ser asumidos por distintas comunidades culturales. Ejemplo: “Notre planète”/ Nuestro planeta, o dejar frases sin traducir porque se cita en otra lengua distinta de la que se traduce.

B. Folkart (1991) en *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*, se ha ocupado también del tema. Folkart señala que « le modèle de traduction que je présente ici est inspiré par la théorie de l'énonciation. Il vise à mettre en évidence les traces laissées dans le produit par le fait producteur, à rendre compte de la présence dans le traduit du sujet traduisant ». (p.11).

En primer lugar nos habla de la relación entre traducción y discurso diferido y recuerda que hay que explicar el aparato formal de la re-enunciación, los índices de re-enunciación sirven para introducir en el discurso ciertas rupturas (ideológicas, estilísticas, registrales, etc) que es importante apuntar. En el capítulo 2º, estudia los casos límite de la re-enunciación que para Folkart son la citación intertextual, aquella otra que señala las fuentes y una tercera modalidad de cita que llama “fagotizada”. Y termina con una reflexión interesante sobre la voz del traductor: « La voix du ré-énonciateur c'est l'isotopie subjective à travers laquelle s'énonce le ré-énonciateur... Appliqué au ré-énonciateur la notion de voix est une notion essentiellement différentielle : la voix du traducteur se démarque de celle de l'auteur » (p. 395).

El lector de un texto traducido debería encontrar un discurso plural o plurilingüe tal como lo ideó el escritor pero lo que se encuentra en la lectura de las traducciones, sobre todo las literarias, es una “univocité”, así lo llama Cl. Lécrivain en un interesante artículo. Lécrivain afirma que ciertas manipulaciones del texto literario en el proceso traductor provocan la neutralización de los elementos polifónicos. Y añade que dicha manipulación se ejerce para ofrecer mayor garantía de legibilidad inmediata del texto traducido. Tomando como referente las traducciones de la obra de Flaubert, *Madame Bovary*, al castellano realizadas por Consuelo Bergés y Germán Palacios, Lécrivain analiza algunos ejemplos en los cuales hay manifiesta polifonía pero en las traducciones se ha evaporado. Lécrivain defiende “le maintien de ces mécanismes... car ils sont le garant de la multiplicité des lectures » (1999, 112).

Que el análisis de la re-enunciación es importante nos lo recuerda también E. Le Bel (1994) en “La voix du traducteur”. Dice Le Bel que la existencia de varias traducciones de una misma obra prueba no sólo la existencia de diferentes posibilidades de traducción de un texto sino también del juego enunciativo que se establece entre un texto original y su reconstrucción por el co-enunciador.

Terminamos nuestro recorrido polifónico recordando las palabras de M.L. Donaire (1991, 82) para quien “nunca una traducción será el mismo texto en otra lengua, sino otro texto”. Y esta conclusión nos sirve de pretexto para analizar el juego polifónico en la obra de dos grandes periodistas del siglo XX, aún en activo: Jean Daniel (1998) *Avec le temps* y Eduardo Haro Tecglen (1998) *Hijo del siglo* y sus traducciones correspondientes. Ambos han nacido aproximadamente en los mismos años y han sido testigos desde sus respectivas tribunas (Le Nouvel Observateur, Informaciones, Triunfo y El País) de los grandes acontecimientos del siglo XX. El análisis de la enunciación polifónica es rico. Esperamos poder dar cuenta de nuestra investigación en una próxima comunicación.

BIBLIOGRAFÍA

- Alcaraz, E.& Martínez, M. A.(1997) *Diccionario de Lingüística Moderna*. Barcelona: Ariel.
 Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M.(1986) *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris :Flammarion.
 Authier-Revus, J.(1982) « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». DRLAV 26, 91-151.

- Berrendonner, A.(1982) *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Bosque, I., Demonte, V.(eds.)(1999) *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid: E. Calpe
- Donaire, M. L.(1990) « Que marca de polifonía. El caso del subjuntivo ». *Archivum* 39-40, 131-159.
- Donaire, M. L.(1991) « (N. del T.) Opacidad lingüística, idiosincrasia cultural ». En M.L. Donaire & F. Lafarga: *Traducción y adaptación cultural España- Francia*. Oviedo: Universidad, 79.
- Donaire, M. L.(1994) « Los modos verbales en una teoría polifónica de la lengua ». En J. F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar (eds.) *La Lingüística Francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza: Universidad, 137-149.
- Donaire, M. L. (1995) « Subjonctif, négation et polyphonie ». *Hermès. Journal of Linguistics* 15, 155-
- Donaire, M. L. (1996) « Dire que pour ne pas dire : polyphonie et distance énonciative ». En E.
- Alonso, M. Bruña, M. Muñoz (eds.) *La Lingüística Francesa: Gramática, Historia, Epistemología*. Sevilla: Kronos, 215-224.
- Donaire, M. L.(1997a) « Modos, topoi y polifonía ». *Cuadernos de Filología Francesa* 9, 55-72.
- Donaire, M. L. (1997b) « Polifonía en condicional ». *Revista de Filología Francesa* 11, 303-313.
- Donaire, M. L.(1998a) « La subordinación del subjuntivo : un ámbito polifónico y sus marcas » *Verba* 25, 223-241.
- Donaire, M. L.(1998b) « Los caminos del locutor. Reflexiones acerca de la polifonía discursiva ». En T. Garcia-Sabell & al. (eds.) *Les chemins du texte*. Santiago : Universidad, 48-57.
- Donaire, M. L.(2000) « Polifonía y punto de vista ». *Revista Ib. Discurso y Sociedad*, 4, 4, 73-89.
- Donaire, M. L. (2001) *Subjuntivo y polifonía (español, francés)*. Pozuelo de Alarcón: Arrecife.
- Ducrot, O. (1983) “Puisque: essai de description polyphonique ». *Revue Romane* 24, 166-185.
- Ducrot, O.(1984) “Esquisse d’une théorie polyphonique de l’énonciation ». En *Le dire et le Le dit*. Paris : Minuit, 171-233. Traducción española de Irene Agoff, 1986: *El decir y Lo dicho*. Barcelona: Piados.
- Ducrot, O. (1989) “Énonciation et polyphonie chez Charles Bally ». En *Logique, structure, énonciation*. Paris : Minuit, 165-191.
- Espuny, J. (1996) « De la polyphonie à la Diaphonie ». En E. Alonso, M. Bruña, M. Muñoz *La Lingüística Francesa: Gramática, Historia, Epistemología*. Sevilla: Kronos, 225.
- Espuny, J. (1997) « La diaphonie dans le dialogue : quelques cas en français et en espagnol » En A. Delgado. *Actas del IV Coloquio de la APFFUE*. Las Palmas: Univer. 111 –122.
- Espuny, J. (1997) « Étude de la polyphonie dans des dialogues en face à face ». Barcelona : Universit
Tesis doctoral en Microficha.
- Espuny, J. (1998) « La négation, un cas de polyphonie implicite ». En T. Garcia-Sabell, D. Olivares, A. Boilève, M. Garcia (eds) *Les chemins du texte*. Santiago : Universidad, 57-68.
- Espuny, J. (1999) « De l’énonciation singulière à l’énonciation plurielle du locuteur ». En la *Revista de Estudios de Lengua y Literatura Francesas* 12, 53-70.
- Espuny, J. (2000) “La subjectivité perdue dans l’écrit de l’étudiant, ou le trésor de la subjectivité oubliée » En M. Serrano, L. Avendaño, M. C. Molina (eds.) *La Philologie Française à la croisée de l’an 2000*. Granada : Universidad, 41-52.

- Espuny, J. (2001) « L'énonciation plurielle du locuteur dans la conversation ». J.J. de Bustos & al. (eds.) *Lengua, Discurso, Texto*. Madrid: Visor, vol. II, 1549-1565.
- Folkart, B. (1991) *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*. Québec : Ed. Balzac.
- Le Bel, E. (1994) « La voix du traducteur » *Revista Traduire* 159, 43 – 62.
- Lécrivain, Cl. (1998-1999) « L'univocité dans la lecture – écriture traduisante ». En la Revista de *Lengua y Literatura Francesas* 10, *Las voces del texto*, 103-115.
- Maingueneau, D.(1987) *Nouvelles tendances en analyse du discours*.Paris : Hachette.
- Maingueneau, D.(1986=1993) *Eléments de Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas/ Dunod
- Maingueneau, D.(1991) *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
- Michaux, Ch. (1997) « Le proverbe dans la théorie de la poliphonie ». *Premia* 6, 393-398.
- Miché, E. (1996) « Approche modulaire de l'organisation polyphonique dans un discours parlementaire genevois ». *Cahiers de Linguistique Française*. 18, 95-128.
- Moeschler, J.& Reboul, A.(1994) *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.
- Navarro Domínguez, F. (1994) “Polifonía y pemiias: dos discursos convergentes Balzac y Bernanos”. En J. F. Corcuera & M. Djian & A. Gaspar (eds.) *La Lingüística Francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza: Universidad, 283-300.
- Nølke, H.(1993) *Le regard du locuteur*. Paris : Kimé.
- Nølke, H.(1994) « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels : Il semble que et il paraît que ». *Langue Française* 102, 84-94
- Nølke, H. (1994) *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain : Peeters.
- Perrin, L.(1996) « De la structure énonciative et de l'organisation polyphonique d'un énoncé épistolaire ». *Cahiers de Linguistique Française* 18, 129-156.
- Pop, L. (2000) *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives* Louvain : Paris : Peeters.
- Rabatel, A. (1998) *La construction textuelle du point de vue*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Recanati, F. (1981) *Les énoncés performatifs*. Paris : Minuit.
- Reyes, G. (1984) *Polifonía textual. La citación en el relato literario*. Madrid: Gredos.
- Reyes, G. (1990) *La pragmática lingüística*. Barcelona: Montesinos.
- Reyes, G. (1994) *Los procedimientos de cita : citas encubiertas y ecos*. Madrid: Arco/ Libros
- Riegel, M., Pellat, J. Ch., Rioul, R.(1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Roulet, E. & al.(1985-1987) *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : P. Lang.
- Rubattel, Ch.(1990) « Polyphonie et modularité ». *Cahiers Linguistique Française* 11, 297.
- Tricás, M. (1990) « L'énoncé n'a pas qu'un sens ? Eh bien ! Réfléchis un peu, voyons ! (La théorie de la polyphonie et certains connecteurs argumentatifs ». En R. Gauchola, C. Mestreit M. Tost : *Apprentissages, Acquisition : Langue, Littérature, Civilisation*. Barcelona : ICE de la Universitat Autònoma, 54-60.
- Tricás, M.(1991) “Polifonía discursiva y traducción: propuestas de tratamiento de los enunciadores que recuperan otro universo sociolingüístico”. En M. L. Donaire & F. Lafarga : *Traducción y adaptación cultural: España - Francia*. Oviedo: Universidad 513-528.
- Todorov, T. (1981) *Mikhail Bakhtine le principe dialogique*. Paris : Seuil.
- Trognon, A.(1986) « L'identification à l'énonciateur ». *Verbum* IX, fasc 1, 83-100.

EL TIEMPO Y LOS TIEMPOS EN LAS SUBORDINADAS TEMPORALES. ESTUDIO DE CASOS¹

M. AMPARO OLIVARES PARDO
Universitat de València

INTRODUCCIÓN

Nuestro trabajo pretende hacer un recorrido sobre las diferentes ópticas desde las que se ha abordado el problema de las *temporales*. Evidentemente, dadas las limitaciones impuestas a este tipo de contribución, nos ceñiremos a una presentación, seleccionaremos los aspectos más generales y propondremos un examen crítico dentro de una óptica contrastiva (francés/español). Vamos a encontrarnos con una serie de “etiquetas gramaticales” como *connecteur* (Le Goffic 1993), *conjonction* (Weinrich 1989), *adverbe intégratif* (Le Goffic 1993), así como *phrase* (Le Goffic 1993) *proposition* (Sandfeld 1977, Riegel et al. 1994), *oración* (RAE 1973, Alarcos 1994, Gutiérrez Ordóñez 1997, Fernández Ramírez vol. 4: 1986, Gili-Gaya 1998 entre otros) e incluso *cláusula* (Quirk 1997, Declerk 1997, Vogeleeer 2000).

Las *temporales* ponen sobre el tapete una serie de cuestiones que trataremos, pues nuestro propósito es mostrar que, dada su complejidad, sólo desde una óptica integradora podremos comprender todas las aproximaciones que pueden suscitar. Hemos seleccionado el conector *quand*, por ser el mejor ejemplo prototípico de *marcador temporal*. A esto se añade el hecho de ser uno de más difíciles de deslindar, debido a la variedad de *usos y valores* que puede adquirir. Respecto al tipo de *factores* que debemos tener en cuenta para una caracterización los agruparemos en tres grandes apartados:

1. *Perspectiva sintáctica*, la correlación temporal: *consecutio temporum*
2. *Orden de la subordinada*: perspectiva informativa (*informationnelle*) y perspectiva cognitiva
3. *Semántica y pragmática de quand*

En este último apartado, concretamente veremos que la configuración de las *temporales* está ligada, por una parte, al semantismo del conector *quand*, a sus empleos no exclusivamente temporales y, por otra, al aporte de la noción griceana de “orden”. Dicho de otro modo, se tendrán en cuenta una serie de consideraciones (Moeschler 1993) basadas no solamente en factores lingüísticos, sino *inferenciales* y de conocimiento *del mundo*. Así, se puede postular la noción de *conector cero*, puesto que las relaciones temporales en los enunciados o en las frases “reproducen” las dos grandes relaciones de las que habla la pragmática a) la noción de *sucesión* y b) la *causa/efecto*.

Respecto a la *correlación temporal*, tradicionalmente se dice que las subordinadas temporales suministran la *referencia temporal* a la principal, dicho en otras palabra, especifican

1. Se trata del proyecto de investigación coordinado del MCT: programa de promoción general del conocimiento, PB 98-1062-C04-03. Coherencia textual, construcción del sentido: temporalidad y ambigüedad en contraste (francés-español). Clasificación UNESCO 570501.

el tiempo de la situación descrita por la principal, por eso se les ha llamado también “subordonnées adverbiales” o “circonstanciellles de temps”. Como es bien sabido, las relaciones temporales pueden ser de tres tipos de *simultaneidad*, *anterioridad*, *posterioridad* como podemos ver en los ejemplos:

(1) *Quand l’hiver règne, la nature hiberne* / “Cuando el invierno reina, la naturaleza hiberna”.

(2) *J’ouvrirai le courrier avant que ta mère ne viene* / “Abriré el correo antes de que venga tu madre”.

(3) *Le concierge partit après qu’il eut fermé l’établissement* / “El conserje se fue después de que hubo cerrado el establecimiento”.

Como podemos ver en (1) el conector *quand* + PR² + PR = simultaneidad, pero con un carácter *iterativo*, nunca religado a T_o.³ Evidentemente, la correlación temporal puede ser más variada. En (2) la *anterioridad* de la acción principal frente a la *subordinada* viene expresada por el conector prototípico *avant que*. Cuando la acción de base tiene lugar antes de la oración subordinada, ésta implica una *perspectiva*, una *eventualidad*, y entonces se pone en *subjuntivo* en las dos lenguas en contraste. Mientras que en (3) la *posterioridad* principal (*après que*) frente a la subordinada se expresa en indicativo, pues se trata de un evento que se produce después de la acción anterior y perfecta.

Los tres ejemplos mencionados no dan cuenta de toda la complejidad que suscitan las relaciones temporales, por lo que hemos seleccionado un conector que es particularmente versátil: *quand*, según sea la selección de los tiempos, entonces variará la correlación temporal. Podemos avanzar que las secuencias temporales a que obedecen los verbos no son el producto de la aplicación de la *consecutio temporum*,⁴ sino el resultado del papel del *conector*, de su *semantismo*, del tipo de procesos y, en último lugar, como veremos más adelante, de *factores cognitivos e inferenciales*.

1. CASOS

1.1. *Quand* + PR IND / PR IN

El conector *quand* coloca los dos eventos (e_1 y e_s) en el mismo dominio temporal. En estos casos la *simultaneidad* de las dos acciones se desliza hacia la *iteración* o la *costumbre*. Los dos tiempos pierden su carácter *deíctico* para adquirir un valor *aspectual* como en (1) o, como en (4) y (5), un carácter *durativo* y *repetitivo*.

(4) *Quand je dors, je fais toujours des cauchemars* / “Cuando duermo tengo siempre pesadillas”

(5) *Quand je lis, j’aime entendre de la musique* / “Cuando leo, me gusta escuchar música”

Ligadas a este tipo de construcciones estarías ejemplos como:

(5’) *When there’s smoke, there’s fire* (tomado de Quirk 1997, # 1530, p. 1086) / “Cuando hay humo hay fuego”.

Esta construcción (5’) presenta lo que se ha llamado el *presente de contingencia* o de verdad general. Estos valores no invalidan, por supuesto, el carácter aspectual de presente.

2. En lo sucesivo emplearemos las siguientes abreviaturas para los tiempos: PR = presente; PC = passé composé; PS = passé simple; IMP = imparfait; FUT = futur; y para los modos: IND = indicatif; SUB = subjonctif.

3. Transcribiremos en lo sucesivo T_o para nombrar el tiempo de la enunciación o de la deixis.

4. Nos remitimos para una crítica detallada de este problema al excelente trabajo de M. Suñer y J., Padilla, “La concordancia temporal y subjuntivo”, en Bosque, I. (ed.) (1990), págs. 185-201.

Una variante del grupo PR sería el subgrupo del IMP, en tanto que “presente del pasado”:

(6) *Quand il vivait à la campagne il était un homme sain* / “Cuando vivía en el campo era un hombre sano”.

1.2. *Quand* + FUT / FUT

(7) *Quand tu viendras, ja partirai* / “Cuando vengas me iré”

En este caso la *correlación* establecida en francés y en español es distinta, pues el evento futuro *venir* se pone en *futuro*, mientras que el español exige el presente de *subjuntivo*. Así pues, el *futuro* francés expresa la *contingencia* de un evento, mientras que el español selecciona para esto el PR de *subjuntivo*. El español antiguo aceptaba la misma correlación temporal que el francés i.e. *Quand* + FUT / FUT. López García (*Gramática* 1996, II, p. 34) pone de manifiesto que existen una serie de “inductores” del modo, en lo que concierne al *subjuntivo*, su empleo no sólo es explicable como el modo de la *subordinación* o como una *actitud mental*, sino también por la naturaleza del verbo dominante, y en el caso que nos ocupa la naturaleza del conector. Esta tipificación del español no resulta extensible a otras lenguas románicas, (e.g. el francés como en (7)). Si la *consecutio temporum* se basa en criterios de temporalidad, la *consecutio modorum* explica el uso del PR *subjuntivo* español por el nivel de *incertidumbre* (vid. Gili Gaya 1997: 314) que conlleva el uso de *quando*.⁵ Fernández Ramírez se pronuncia en el mismo sentido al afirmar, tras mostrar una serie de ejemplos, que “la correlación futuro subjuntivo se produce con regularidad, incluso en enunciados de validez general: “El número máximo de varianzas será la diferencia que exista entre (...) (M. A. Catalán, *Física y química* de 6º, 73)” (Fernández Ramírez 1986: 381). El nivel de *incertidumbre* se expresa en francés por el uso del futuro.⁶ Lo que sucede en español es que, aunque en la antigua lengua se podía admitir *quando* + FUT (*quando llegarás...*), en nuestros días sólo en usos dialectales se admite (Bosque 1990: 57). De este modo, ha prevalecido en la lengua estándar actual el subjuntivo, cuyas formas son en ciertos casos *morfemas supletivos* del futuro.⁷

1.3. *Quand* + PS / IMP

El tipo de relaciones temporales es de tipo *concomitante*, es decir los dos eventos son presentados como simultáneos o, si se quiere, hay un *recouvrement temporel* entre las dos acciones, como apuntó Borillo.⁸ Si examinamos (8) dicha concomitancia es evidente:

(8) *Quand Pierre entra, Maria lisait le journal* (“Cuando Pedro entró, María leía el periódico”.

5. A. López García en su *Gramática* (vol. II, 1996) explica el subjuntivo como una “actitud modal”, centrado en *el yo* (p. 35 y ss).

6. Recordaremos el trabajo de Guéron en el que pone de manifiesto la especificidad del futuro frente a los usos del presente, aunque puedan alternar ambos tiempos en algunos enunciados como en *Jean ira au concert ce soir* / y *Jean va au concert ce soir*, “quoique le futur et le présent semblent avoir le même sens [...] leurs représentations temporelles ne sont pas équivalentes [...] tandis que le temps futur est ontologiquement coupé du présent de l'énonciation, le présent-comme-futur équivalentes est interprété comme une continuation du présent [...]” (Guéron 1993: 114). Nos remitimos también a Curat, pues acepta este nivel de “incertidumbre” en algunos usos del futuro: “Espérons que tout cela ne sera qu'une fausse alerte” (Curat 1991: 192).

7. Reenviamos al lector para la cuestión histórica en la alternancia FUT/*subjuntivo* en español a los estudios de Jensen y Lathrop 1972, Luquet 1988 y Fernández Ramírez 1986.

8. Borillo (1988) hizo un estudio exhaustivo de la relación que existe entre las correlaciones temporales, el aspecto y los conectores, por lo que nos remitimos a la mencionada lingüista para este tipo de problemas que no podemos abordar aquí con detalle.

1.4. *Quand* + PS / PS

Las relaciones entre las dos acciones temporales son de *sucesión*. La combinación de los dos PS hace siempre progresar el relato:

(9) *Quand l'avion atterrit, les passagers descendirent* (“Cuando el avión aterrizó, los pasajeros bajaron”).

1.5. *Quand* + formas expresando la anterioridad o el aspecto perfectivo

En estos casos, la acción de la principal es posterior a la acción de la subordinada:

(10) *Quand il eut fini son travail, il partit* (“Cuando hubo terminado su trabajo, se fue”).

(11) *Quand il aura fini son travail il partira* / “Cuando haya terminado su trabajo se levantará”

2. EL ORDEN DE LA TEMPORAL CON QUAND

Otro punto de estudio es la cuestión de la colocación de la *subordinada* frente a la principal. Desde el punto de vista informativo o “informationnel”, podemos postular que el *sujeto* es el *tema*, lo conocido, y el *predicado* el *rema*. Ahora bien, la *temporal* puede ocupar las dos posiciones en cabeza, precediendo a la principal, con lo cual le suministra el *decorado*, o después del *predicado*, al final. Dentro de esta óptica, podríamos distinguir dos tipos de temporales a) las que suministran el “*arrière-plan*” de la acción o del evento principal (*Deux jours après l'examen, Pierre est parti en vacances*) y comportan una información *temática*; o b) las que conllevan una *información remática* (nueva): “Il parlait encore quand il vit la flamme du fusil” (Blumenthal 1980: 76).

En el dominio del español, López García, desde el marco de la gramática perceptiva, llega a distinciones semejantes dentro de los parámetros de *figura* / *fondo*. La subordinada *temporal*, de la familia de los relativos (i.e. *quand/que, qui...* (supondría *el fondo* frente a la *figura* que es la principal, pero su función es diferente de las condicionales, ya que “una expresión temporal puede relacionar dos acontecimientos cualesquiera, pues lo que importa es señalar su posición temporal respectiva” (López García 1994: 469). Como se verá en nuestro apartado siguiente, las *temporales*, aunque puedan “deslizarse” hacia las *condicionales*, no son equivalentes totalmente, puesto que el *condicionante* es un mero *sobrentendido* adelantado por el hablante, que no admite el pasado, según se ve en:

(12) Cuando salió el sol, nos fuimos a la playa

(13) Si sale el sol, iremos a la playa

(14) ? Si salió el sol, fuimo a la playa (ejemplos sacados López HGarcía 1994: 468-469).

3. SEMÁNTICA Y PRAGMÁTICA DE LAS TEMPORALES CON QUAND

El parentesco del conector *quand* con la familia de los relativos en *qu-* es conocida.⁹ En el dominio anglosajón¹⁰ también se han estudiado las relaciones semánticas de *when* con el resto de los mismos de la familia *wh-* (*what, whose, who*). Los estudios más recientes (*vid.* Borrillo

9. Le Goffic (1993: 282) estudia en su gramática con mucho detalle todos los elementos de esta familia en *qu-*. *Quand* es un “adverbe intégratif” ou “interrogatif” *Quand partirez-vous? - Je partirai quand j'aurai terminé mon travail*. Yo misma he tratado este parentesco en Olivares (1997, 2000).

10. Cf. Declerk (1998).

1998) se decantan por un análisis de la *semántica del conector*, así como por las condiciones de *uso* de las *temporales* y finalmente por las conexiones interpretativas que las emparentan con otros valores, como mostraremos a continuación.

3.1. Sobre el conector: *quand*

Ya hemos apuntado más arriba que *quand* pertenecía a la familia del grupo *qu-*, por lo que conserva un remanente conceptual que lo emparenta, por un lado, con las *completivas* y con el conector “universal” *que* como en: “J’ai un rhume épouvantable, *que* je ne peux pas arriver à m’en débarrasser” (Le Goffic 1993: 375). En efecto, *quand* puede ser un *conector integrativo* con función *argumental* en las *interrogativas indirectas*:

(15) Dis-moi *quand* il est parti

o como en este ejemplo en donde se comporta como una *completiva substantiva*, argumento de *rappelle*:

(16) Je me rappelle *quand* j’étais petite

Ya Sanfeld (1977: 294) veía el parentesco de *quand* con las *relativas*, pudiendo *especificar* o *determinar* a un nombre como en ejemplos del tipo:

(17) C’est toujours une histoire *quand* je ne dîne pas avec mes parents

O una serie de adjetivos como en:

(18) Que cela paraît à la fois terrible et délicieux *quand* on est couché sur les dos au milieu des herbes caressantes (ejemplo sacado de Sanfeld 1977: 294, perteneciente a Maurois, Meïpe 23).

Su parentesco con las *completivas/relativas* se pone de manifiesto porque podemos sobrentender “le fait de X”:

(19) Ce qu’il appelle succès c’est *quand* on devient riche.

Diremos de otro modo que, *quand* tiene una serie de *restricciones* de posición que le permiten una gran versatilidad interpretativa y los trabajos recientes sobre las *temporales* han seguido estas vías. Fundamentalmente, *quand*, como las *relativas canónicas*, puede asumir el mismo papel de *subordinada específica*¹¹ o *restrictive*, o de *non-restrictive*, cuando va entre comas (Declerk 1988). Éstos son los casos en los que *quand* modificaba a un atributo. Aquí presentamos nuevos ejemplos:

(20) Les lions sont dangereux *quand* ils ont faim / “Los leones son peligrosos cuando tienen hambre”. Equivaldría a: Les lions qui ont faim sont dangereux.

(21) Les blond tombent malades *quand* ils s’exposent trop au soleil / “Los rubios se ponen enfermos cuando se exponen demasiado al sol”.

En ambos ejemplos la *subordinada* introducida por *quand* modifica a un *atributo* y lo restringe semánticamente. Hemos de añadir que también tenemos una serie de estudios en la misma línea dentro del ámbito anglosajón sobre la *semántica de las temporales* (Carlson 1979, Farkas & Sugioka 1983, Declerk 1998, 1997, 1998). Se ha señalado que la función de la *temporal* y *más concretamente de quand*, no es suministrar, como quería la gramática tradicional, un *marco referencial* de tiempo a la principal (*quand* prototípico), sino también en muchos casos *especificar* o *restringir* un *atributo* de la principal en oraciones como:

(22) Bears are intelligent when they have blue eyes / “Les ours sont intelligents *quand* ils ont les yeux bleus”.

11. También *quand* “específico” ha sido estudiado con detalle por Vogeleer y De Mulder, pero ligado a la noción de punto de vista (1998).

Igual sucede en (23), en donde la *temporal* modifica al adjetivo:

(23) Gérard Dépardieu est invincible quand il est Obélix

Digamos una vez más que en todos estos casos la subordinada introducida por *quand* no es propiamente una temporal, sino que aporta una caracterización del atributo. Por eso no hay una *concomitancia temporal* o una *sucesión de eventos*, sino que hay una *identificación* entre dos estados contingentes.

En esta misma óptica se mueve Fauconnier¹² (1997) cuando explica este hecho a través de una operación cognitiva —el *blending*—¹³ o *mixage* entre dos *espacios mentales* (*espaces mentaux/mappings*) uno el de la principal y otro el de *quand* que son integrados, produciendo sentido. El *tiempo* no se da nunca separado del *espacio*, se trata de un *continuum*, o en las palabras de Fauconnier (1997: 72) se relaciona el tiempo con la distancia epistémica (i.e. *time and epistemic distance*). Fauconnier compara estos usos con las *contrafactuales*¹⁴ o irreales con *if/si*, pues ambas (i.e. la *temporal* y la *contrafactual*) tienen en común el conectar un *dominio común*, una *condición general* y parámetros pragmáticos como en:

(24a) In France, Watergate would'nt have done Nixos any harm /

(24b) En France, Watergarte n'aurait pas nui à Nixon /

(24c) En Francia, el Watergate no habría perjudicado a Nixon.¹⁵

Resulta evidente, pues, el deslizamiento de algunas subordinadas con *quand* hacia las *condicionales* en las que la *implicación* es explícita, pues ambas son protadoras de la relación *causa/efecto* entre dos *estados*:

(25) Si les rhinocéros sont libres, ils sont très dangereux

(26) Quand les rhinocéros sont libres, ils sont très dangereux.

Sin embargo, cuando el conector une dos *eventos*, entonces marca la *sucesión* o la *concomitancia*. Dicho de otro modo, la subordinada no sólo proporciona el *marco temporal* a la principal, sino que establece también una correlación del tipo *causa (quand) / efecto* (principal):

(27) Quand François mourut, ce fut un drame / “Cuando Francisco murió fue un drama”.

Hemos de recordar el matiz aportado por Borillo, cuando apuntaba la importancia de la posición de la subordinada, de modo que si sigue a la principal es una *especificante*, y si la precede entonces prevalece la función de *marco* como en (28). Éstos son sus ejemplos:

(28) Il parle anglais quand il est à l'étranger (sacado de Borillo 1988: 74)

(29) Quand il est à l'étranger, il parle anglais (sacado de Borillo 1988: 74)

Las subordinadas con *quand* pueden introducir una *contradicción* que se explica por el contexto y por la *implicatura* que se cancela. En este caso, por su sentido son de tipo *concesivo* o de *oposición* como en:

(30) Il a apporté deux bières quand on est quatre / “Ha traído dos cerbezcas cuando somos cuatro” (somos cuatro, por lo tanto debe traer cuatro cervezas).

12. Recordemos que Fauconnier (1984) había presentado ya la teoría de los espacios *mentales*, estructurados mediante los *ICM* (“idealized cognitive models”) de Lakoff (1987).

13. Damos la definición de *blending*: “In summary, blending is a cognitive operation leading to creativity at many levels and in many areas of mental life. Yet it is tightly structured and tightly constrained cognitive operation. In fact, it is presumably because it is structured and constrained in this way that humans organisms are so deft at recognizing, manipulating and producing it” (Fauconnier 1997: 186).

14. Nos remitimos al análisis efectuado Fauconnier (1997) sobre la semejanza entre las *condicionales* y las *temporales*. Dentro de las primeras distingue las condicionales irreales o contrafactuales que se combinan con el pluscuamperfecto y el condicional pasado y que integran dos espacios imaginarios, falsos.

15. Las frases equivalentes de (24) en francés y en español son nuestras.

(31) Il est venu en retard au cours d'anglais quand il sait que le prof anime la ponctualité ("Ha venido con retraso a la clase de inglés cuando sabe que al profesor le gusta la puntualidad").

3.2. Algunos aspectos pragmáticos

Si la *semántica* formal considera las relaciones entre los predicados en términos de verdad, decir se trata de una *semántica vericondicional* (Nef 1986), por el contrario, la *pragmática* busca la *intencionalidad* en *lo dicho* y en *lo no dicho*, en otros términos, toma en consideración la *presuposición* tanto lingüística como las *implicaturas* y *los mecanismos inferenciales* (cf. Grice 1975, Sperber & Wilson 1986 entre otros). Si el acto comunicativo deja siempre una participación al *alocutario*, evidentemente el *enunciador* es consciente de la presencia del otro. Desde este punto de vista, el principio griceano del orden (i.e. "Sed ordenados", máxima de la manera), que nos reenvía, por una parte al conocimiento del mundo y por otra, al interlocutor, explica que los problemas también de orden temporal o de sucesión de acciones, puedan ser transmitidos por lo que llamamos "conector cero". En otras palabras, la naturaleza de los predicados, el modo de acción (cf el estudio ya clásico de Vendler 1967 que disitngue entre *estados*, *actividades*, *acabamientos* o *terminaciones*),¹⁶ más el uso de los tiempos permiten la idea de sucesión cronológica de las acciones:

(32) Il entra. Il alluma la télé.

(33a) Le train s'arrêta. Les passagers descendirent.

O la combinación de un *estado* o *acción* en curso (IMP) frente a la *inminencia* o la *irrupción* de la acción (PS):

(34) Il entra. Sa mère regardait la télé.

Estas consideraciones nos conducen a postular que el *orden* de los enunciados en el proceso hermenéutico "traduce" en cierta medida la realidad, por lo que la ausencia del *conector temporal* no borra la idea de sucesión inmediata entre una acción *entrer* y el acto posterior *allumer la télé*. Estas acciones están ordenadas y son poco costosas de procesar cognitivamente, sin embargo si se altera este orden, la aceptabilidad del enunciado será nula:

(35a) ?Il alluma la télé. Il ouvrit la pièce.

(35b) Il ouvrit la pièce, il alluma la télé.

(35c) Quand il ouvrit la pièce, il alluma la télé / Il alluma la télé après avoir ouvert...

Evidentemente, la función de *quand* es la de guiar el proceso interpretativo para que sea lo menos costoso posible, además de marcar explícitamente las tres relaciones posibles entre las acciones: de *anterioridad*, *simultaneidad* y de *posterioridad*. Así, en (35c) la principal es posterior a la subordinada. En (33a) el *orden* de las acciones tiene que ser *arrêter / descendre*, es decir desde una *perspectiva inferencial*, responde a la *máxima de la manera*. Sin embargo, cuando se emplea el marcador *quand*, entonces el orden de las acciones puede cambiarse, puesto que hay una guía interpretativa (i.e. *el marcador*). En efecto, (35a) resulta *acceptable* añadiendo *quand* ya sea precediendo a l principal (35c) o detrás de ella (35d):

(35d) Il alluma la télé quand il ouvrit la pièce

Del mismo modo, el orden temporal "natural" (cf. Moeschler 2000) puede subvertirse, por eso retomemos de nuevo (33a) con variantes:

16. Las traducciones son puestras, pues Vendler distingue entre *states* (*Maria était endormie*) *activities* (*Maria marchait au bord de la mer*) *achievements* (*le président se leva*) *accomplishments* (*Marie a construit sa maison*)

- (33a) Le train s'arrêta. Les passagers descendirent.
 (33b) ? Les passagers descendirent. Le train s'arrêta
 (33c) Les passagers descendirent quand le train s'arrêta.

A MODO DE CONCLUSIÓN

El trabajo que hemos presentado ha pretendido poner de manifiesto la complejidad de los usos y valores de *quand* con una doble óptica *discursiva* y *traductológica*, pues sólo desde la asunción de las diferentes facetas del problema de la *temporalidad*, y de su *expresión* en los enunciados, podremos construir *el sentido*. Hemos analizado su funcionamiento desde tres *perspectivas*. La primera, más tradicional, estaba ligada a la *correlación temporal* en sus tres facetas de *anterioridad*, *simultaneidad* y *posterioridad*. Hemos constatado una divergencia profunda entre las dos lenguas en contraste frente a lo *futural*: el *francés* rige el *futuro* y el *español* prefiere el *subjuntivo*, a pesar del común origen románico. La segunda ha tomado en consideración la cuestión del *orden* de las oraciones desde la perspectiva *informativa* y *cognitiva* (*arrière-plan* para la temporal vs la acción principal) o dicho de otra forma, desde la *gramática perceptiva* la subordinada en posición inicial ocuparía el lugar del *fondo*, mientras que la principal, el de la *figura*. Además, hemos constatado una movilidad en la posición de la *subordinada* que cumple una serie de funciones que se desprenden de la naturaleza propia del conector *quand*. En efecto, *quand* se emparenta con los mientros de la familia en *qu-*, desempeñando el *papel argumental* (*completiva, integrativa, interrogativa indirecta*). El aspecto más novedoso ha sido constatar que además puede modificar el *atributo* de la principal con lo cual *restringe* o *especifica*, a la manera de las relativas, a su “*antecedente*”, por consiguiente no suministra el *marco referencial* a la principal. Finalmente, añadiremos que desde la *semántica* y la *pragmática*, las *temporales* con *quand* son una clase que se desliza hacia otros valores: en primer lugar a las *condicionales*, aunque los *sobrentendidos* no son los mismos, en segundo, a las *concesivas* o de *contraste*, pues pueden presentar una *oposición*, cancelando las *implicaturas* de la principal. Para concluir, desde un enfoque *inferencial*, de tipo pragmático, se ha visto que las relaciones *temporales* entre los enunciados siguen el *orden de la referencia* “*natural*”, el papel del *marcador/conector* permite alterar dicho orden, pues fija la referencia temporal de las dos acciones. La correcta interpretación de sus valores deberá presidir todo el proceso interpretativo tanto intralingual como interlingual.

BIBLIOGRAFIA

- ALARCOS LLORACH, E. (1994) *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.
 BORILLO, A. VETTERS, C. & VUILLAUME, M. (1998) *Variation sur la référence verbale*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi.
 — (1988) “Quelques remarques sur ‘quand’ connecteur temporel”, *Langue Française*, 77, pp. 71-93.
 BOSQUE, I. (ed.) (1990) *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus Universitaria.
 — (ed.) *Tiempo y aspecto en español*, Madrid, Cátedra.
 BLUMENTHAL, P. (1980) *La syntaxe du message*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
 CARSLON, G. (1979) Generics and Atemporal When. *Linguistics and Philosophy*, 3, pp. 49-98.
 COLE, P. & MORGAN, J. (eds.) *Syntax and Semantics: Speech Acts*, New York, Academic Press.
 CURAT, H. (1991) *Morphologie verbale et référence temporelle*, Genève, Droz.
 DECLERK, R. (1988) “Restrictive when-clauses”, *Linguistics and Philosophy*, 11, pp. 131-168.
 — (1997) *When clauses and Temporal Structure*. London, Routledge.

- (1998) “La structure temporelle des subordinées introduites par *when* en anglais” en BORILLO *et al.*, pp. 235-256.
- FARKAS, D. & SUGIOKA, Y. (1983) “Restrictive if / *when* Clauses”, *Linguistics and Philosophy*, 6, pp. 225-258.
- FAUCONNIER, G. (1984) *Espaces Mentaux*, Paris, Minuit.
- (1997) *Mappings in Thought and language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FERNÁNDEZ RAMÍREZ, S. (1986) *Gramática Española*, vol. 4, Madrid, Arco-Libros.
- GILI-GAYA, S. (1998) *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Vox (decimoquinta impresión).
- GRICE, H. P. (1975) “Logic and Conversation” en COLE & MORGAN, pp. 41-58.
- GUÉRON, J. (1993) “Sur la syntaxe du temps”, *Langue française*, 100, pp. 102-122.
- GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, S. (1997) *La oración y sus funciones*, Madrid, Arco-Libros.
- JENSEN, F. & LATHROP, T. A. (1973) *The Syntax of Old Spanish Subjunctive*, París, La Haya.
- LAKOFF, G. (1987) *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press.
- LE GOFFIC, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Éducation.
- LÓPEZ GARCÍA, A. (1994) *Gramática del español I. La oración compuesta*, Madrid: Arco-Libros.
- (1996) *Gramática del español II. La oración simple*, Madrid: Arco-Libros.
- (1998) *Gramática del español III. Las partes de la oración*, Madrid, Arco-Libros.
- LUQUET, G. (1988) *Systématique historique du mode subjonctif espagnol*, Paris, Klincksieck.
- MOESCHLER, J. (1993) “Aspects pragmatiques de la référence temporelle”, *Langages*, 112, pp. 39-54.
- MOESCHLER, J. & BÉGUELIN, M. J. (2000) (éds.) *Référence temporelle et nominale*, Berne, etc., Peter Lang.
- NEF, F. (1986) *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Berne, etc., Peter Lang.
- OLIVARES PARDO, M. A. (1997) “Reflexiones en torno a las relativas en francés y en español: Ambigüedad y contraste”, en OTAL, J. L., FORTANET, I. & CODINA, V. (eds.) *Estudios de Lingüística Aplicada*, Castellón, Universitat Jaume I, col. “Summa”, Sèrie Filologia, 8, pp. 327-337.
- (2000) “Les détours de l’anaphore: une approche contrastive des relatives en français et en espagnol”, en IBRAHIM, A. H. & FILALI, H. *Traduire, reprises et répétitions*, hors série, Besançon, Presses Universitaires de Besançon, pp. 25-50.
- QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G., SVARVIK, J. (1985) *A Comprehensive Grammar of English Language*, London-New York, Longman, 1997.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (Comisión gramática) (1973) *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa.
- RIEGEL, M., PELLAT, J. CH. & RIOUL, R. (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SANFELD, Kr. (1977) *Syntaxe du français contemporain*, Genève, Droz.
- SUÑER, M. (1990) “El tiempo en las subordinadas”, en I. BOSQUE (ed.) *Tiempo y aspecto en español*, pp. 77-105.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986) *La pertinence, communication et cognition* (trad. del inglés por Abel Berschenfeld & Dan Sperber), Paris, Minuit, 1989.
- VENDLER, Z. (1967) *Linguistics in philosophy*, Ithaca (NY), Cornell University Press.
- VOGELEER, S. & DE MULDER, W. (1998) “*Quand* spécifique et point de vue”, en BORILLO, pp. 213-233.
- (2000) “Intentional relation and suspended reading of ‘before’ clauses: the case of the French *avant que*” *Linguistics*, 38-5, pp. 1015-1051.
- WEINRICH, H. (1989) *Grammaire textuelle du français*, Paris, Hatier.

LA CORRESPONDANCE COMMERCIALE BILINGUE AU XIX^e SIÈCLE

DOLORES OLIVARES VAQUERO
Universidad de Santiago

"Au XIX^e siècle, l'internationalisation des relations dans les secteurs les plus divers et l'apparition d'organisations supranationales développent les contacts entre individus ne parlant pas la même langue. Dans les congrès internationaux, chacun veut s'exprimer dans sa langue. Les traducteurs tout comme les dictionnaires se révèlent des auxiliaires indispensables: le siècle est une longue suite de progrès technico-scientifiques qui s'accompagnent d'un foisonnement terminologique sans précédent." (Hoof Van , 1995: 236). Dans le même sens, on écrit des arts de correspondance et nous en avons trouvé un petit livre publié à Bordeaux dans lequel tout ou presque tout est écrit dans les deux langues. Ainsi dès qu'on l'ouvre, la première page est en espagnol et la deuxième en français pour qu'on puisse les comparer très facilement, stratégie qu'on répète à travers tout le livre. Dans ces deux premières pages on peut lire le titre et les informations concernant la publication, "Arte de la correspondencia comercial o modelos de cartas para toda especie de operaciones mercantiles. Para el uso de los que se destinan al comercio." Burdeos. En la imprenta de D. Pedro Beaume. Alameda de Tourny, n° 6. 1814 et "Art de la correspondance commerciale ou modèles de lettres pour toutes sortes d'opérations mercantiles. A l'usage des personnes qui se destinent au commerce." A Bordeaux, chez Pierre Beaume, imprimeur-libraire, Allées de Tourny, n° 6. 1814 .

Mais il faut souligner qu'il s'agit du commerce maritime établi entre plusieurs pays européens bien que les produits soient souvent des denrées coloniales qui viennent surtout des Indes Occidentales quoiqu' on mentionne aussi les Indes Orientales. Il y a 120 lettres avec leur traduction dont la numérotation est en chiffres romains plus deux pages avec des modèles de lettres de change, billet, etc. et un modèle de connaissance. Dans les lettres on trouve des modèles de factures de café (40-41), de coton (86-87), de sucre (108-109), de compte de vente (202-203), de compte courant (188-189) et un modèle de compte d'assurances d'un navire(62-63).

Le livre est divisé en plusieurs parties sous la rubrique de lettres majuscules de A à L (sauf F), division due à plusieurs causes: des maisons de commerce différentes, des clients différents de pays différents; ainsi les lettres sous la rubrique A partent de la ville de Londres où Pierre Haymer et C^a viennent d'établir une maison de commerce, mais curieusement on ne sait pas à qui elles sont adressées et dans quel pays habitent les possibles futurs clients, pas en Angleterre en tout cas car on dit "l'usage n'étant pas ici de vendre cet article (on parle du sucre) en morceaux, comme en Angleterre" (17). A partir de la lettre IX, début de la partie B, on écrit de Minden et d'autres villes d'Allemagne, comme Brême, à Londres à Mess. James Phillips et Comp. A partir de la lettre XXX (partie D) les clients sont à Amsterdam. Sous la rubrique E (XXXVII) les lettres partent encore de l'Allemagne vers l'Angleterre et la maison commerciale n'est pas la même; dans les lettres appartenant à G (LIX) les correspondants sont à Dantzick, dans celles

appartenant à H (LXXV) et à I (LXXXVIII) ils sont à Hambourg, mais les personnes sont différentes, tandis que celles qui appartiennent à la rubrique K (XCIII) partent d'Emden et celles de L (CIII) nous parlent surtout du commerce avec la Russie et avec d'autres ports de la Baltique, Kiel, Rostock, Memel...

La structure des lettres est différente, les premières, qui parlent de l'établissement de relations commerciales entre une maison à Londres et des futurs clients, nous présentent un modèle plus complet, plein de formules de protocole commercial du type "Tenemos la satisfacción de anunciar a vmds que acabamos de establecer...-Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous venons d'établir" (6-7), "Sus más atentos servidores-Vos très humbles serviteurs" (7-8), "Veillez agréer nos sincères remerciements pour cette marque de confiance. Nous apporterons tous nos soins pour nous en assurer la continuation-Sírvanse vmds. aceptar nuestro agradecimiento por esta señal de confianza, y estén seguros de que emplearemos todo nuestro esmero para merecer la continuación de ella" (19-18) ou "Vous nous obligerez de vouloir bien nous répondre par le prochain courrier-Vmds nos dejarán muy obligados si se sirven contestarnos por el correo próximo" (29-28) ou "Nous serions heureux de pouvoir entrer en liaison avec une maison aussi respectable que la vôtre; en conséquence nous prenons la liberté de vous remettre notre prix-courant -Tendríamos la mayor satisfacción de poder entrar en correspondencia con una casa tan respetable como la suya; en consecuencia de esto, nos tomamos la libertad de remitirles nuestros precios corrientes" (47-46). Plus tard, les lettres sont parfois très courtes, on dirait presque des télégrammes car on prime les renseignements essentiels et on supprime tout le superflu, comme dans la lettre LXIII envoyée à Londres de Dantzik : "Su letra de 28 de Abril, de L..., será acogida como merece. El capitán Smith no ha aparecido todavía-Votre traité du 28Avril, de L..., recevra tout l'accueil qu'elle mérite. Le capitaine Smith ne paraît pas encore" (150-51).

Ce petit livre est bien mystérieux, publié à Bordeaux en 1814, écrit en français et en espagnol avec des lettres partant de Londres ou adressées à cette ville, car une maison commerciale y a été installée, avec des commerçants qui ne sont pas français, et avec très peu de références à la France. On pourrait se demander s'il s'agit de lettres anglaises traduites en français et en espagnol ou bien si c'est à cause des guerres qu'on a préféré ce subterfuge. Ainsi, on dit qu'on doit chercher pour charger les marchandises un navire neutre et en tout cas pas anglais, on parle aussi de la peur des corsaires français et comme le capitaine Smith a été capturé par eux et conduit au Havre, on commente les possibles traités de paix qui pourraient influencer sur les prix des denrées, l'entrée de la flotte anglaise dans la Baltique, etc. Et tout cela dans une imprécision chronologique car si l'année de publication est 1814, la première lettre date du 1er janvier 1811, c'est-à-dire qu'on ne connaît pas l'année exacte; les autres lettres ne sont pas datées ou n'indiquent que le jour et le mois. Seuls un modèle de facture, "Londres, 31 Diciembre 1800" (188), et des modèles de billets, placés tout à la fin, sont datés de 1782 (251,252,253) et 1802 (253).

Les spéculations peuvent être nombreuses. Bordeaux est un port très important à l'époque, mais étrangement aucune lettre ne part de là. Il y a la possibilité qu'il s'agisse d'un art de la correspondance anglais traduit aux deux autres langues, mais puisque notre but n'est pas de comparer l'anglais et le français, oublions cette éventualité et passons à l'analyse des textes sans savoir s'il y a un auteur, peut-être bilingue, deux ou plusieurs, si c'est quelqu'un dont la langue maternelle est le français ou l'espagnol (Bordeaux a toujours été un lieu d'arrivée d'Espagnols), c'est-à-dire si c'est quelqu'un qui connaît mieux le français que l'espagnol. Une lecture attentive nous a montré que les lettres écrites en français présentent une langue plus correcte que celles écrites en espagnol, de toutes façons le but cherché par le livre a été atteint

car l'équivalence des deux textes est très réussie même s'il y a des écarts que nous allons souligner. Evidemment puisqu'il s'agit de commerce l'auteur a eu grand soin d'éviter de possibles ambiguïtés qui puissent nuire les intérêts de futurs commerçants, c'est pourquoi il doit être très clair et précis et employer les équivalents exacts pour éviter toute sorte de confusion, ce qui parfois lui est impossible. Nous avons donc choisi quelques aspects significatifs de tout cet éventail de possibilités:

Dans ce livre, ce qui n'arrive pas dans tous les arts de la correspondance, il y a de nombreux noms propres surtout des toponymes et on a eu grand soin d'employer les mots utilisés dans les deux langues pour éviter de fâcheux malentendus qui pourraient être la cause d'un envoi de marchandises à une autre ville ou à un autre client que ceux souhaités. Mais les noms propres sont l'un des indices d'une réalité culturelle, de la réalité culturelle d'une autre langue et le traducteur peut suivre des stratégies différentes pour l'envisager (voir, par exemple, le résumé présenté par Esteban Torre, 1994: 109-111). Qu'a-t-on donc fait, quelles stratégies a-t-on suivies? On dirait que l'on en a essayé plusieurs.

Bien que Newmark dise que "Cuando los nombres de pila y apellidos de la gente no tienen connotaciones en el texto, se suelen transferir, con lo cual se mantiene su nacionalidad" (Newmark, 1992: 289; cfr. aussi Demanuelli, 1995 : 137), nous avons trouvé des choses bien étonnantes car il ne s'agit pas parfois de prénoms français, mais anglais, allemands, hollandais ... et il a fallu donc les garder tels quels ou les traduire. Ainsi, on a traduit un prénom anglais dans les deux langues, Pierre Haymer-Pedro Haymer (8-7), mais on garde Peter Smith (59) dans la lettre française et on écrit Pedro Smith dans l'espagnole (57); James n'est pas traduit (James Phillips, (26-27), sauf incorrectement dans le cas de James Suttén - Juan Suttén (29-28), mais nous croyons qu'il s'agit d'une mauvaise lecture car, à la ligne suivante, il y a Juan Baller (28) et Johann Baller (29) où on voit la même méthode qu'aux pages 58-59 : on traduit en espagnol et on garde le prénom de la langue originelle dans la lettre française, c'est-à-dire on n'écrit pas Jean, de même que pour Jan Veerding passé à Juan (84-85) tandis qu'il n'est pas traduit dans les pages 86-87. Quant à Joseph il devient Josef dans Josef Dryver (86-87) et José dans José Gillis (166-67); William reste tel quel dans les deux cas (William Heymann, 98-99), tandis qu'aux pages 192-93 il est écrit Wilhem Friedemann, dans la lettre espagnole et William dans la française. Aucun problème quand le prénom est français, Jean de Beau devient Juan de Beau (27-26) ou Théodore-Teodoro (137-36) ou quand il y a une forme égale ou presque dans la langue de départ, Thomas Martin-Tomas Martin (43-42), George Patten-Jorge Patten (179-78). Les patronymes sont restés dans la langue de départ comme on vient de le voir même pour Jean de Beau (26).

Pour les noms de bateaux, les procédés varient mais on cherche toujours la clarté, ainsi Zeelust (86-87), nom d'un navire qui arrivera à Amsterdam, est le seul mot employé, de même que le Johanna (112-13) alors qu'on a traduit Johan pour Juan (45-44). Pas de problèmes pour le Neptune-Neptuno (149-48), l'Hercule-Hercules (65-64), mais pour el Mercurio (122) dans les lettres françaises on emploie la forme latine le Mercurius (108) ou la française le Mercure (123), quant à l'Orion (156-57) c'est le nom employé dans les deux langues.

En ce qui concerne les toponymes, il y en a beaucoup quoique les français soient très peu fréquents car les lettres sont envoyées à d'autres pays que la France. Si l'on commence par ceux-là nous trouvons "des noms français connus universellement sous leur forme nationale, des noms non-traduisibles et des noms espagnols équivalents" (Voituriez, 1994: 45-48), ainsi il y a Nantes (251), Paris (251), Orléans sans accent en espagnol, Orleans (251), Havre (66-67), mais Marseille passe évidemment à Marsella (252), forme reconnue espagnole, de même que France-Francia (231-30), Martinique-Martinica (11-10), Bourbon-Borbon (11-10) ou

Bordeaux-Burdeos (5-4), tandis que Lyon (251) est traduite par Leon (252), forme employée à l'époque (N'oublions pas que "la traducción de los nombres de ciudad es más rara; solo se hace en casos clásicos" (Maillot, 1997: 207), mais dans la langue d'aujourd'hui on garde fréquemment la forme française, Lyon.

Pour les toponymes qui désignent des continents, pays, villes ... pas français, les techniques varient. On emploie les formes françaises et espagnoles reconnues, Amérique-América (217-16), Angleterre-Inglaterra (217-16), Hollande-Holanda (196-97), Suède-Suecia (239-38), Flandres-Flándes (235-34), Baltique-Baltico (215-14), Saint-Pétersbourg-San Petersburgo (215-14), Smyrne-Esmyrna (95-94). Pour la ville allemande Bremen on utilise Brême (39), forme sur laquelle on crée l'espagnole Brema (38), tandis que Saint-Domingue est la forme francisée de Santo Domingo (11-10), Cadix celle de Cadiz (61-60) et la Havanne celle de La Havana (33-32); quant à d'autres toponymes on garde le nom dans la langue de départ pour les lettres françaises et on espagnolise pour les espagnoles, Hambourg-Hamburgo (47-46) ou bien on garde le nom de départ pour les deux langues, Liverpool (140-41), New-Castle (24-25), Mindem (30-31), Amsterdam (132-33), Kiel (236-37), Riga (248), Stralsund (224-45), Rostock (248-49), Novogorod (211-12), c'est-à-dire Novgorod et York bien que pour le français paraisse Yorck (250-251). Quant au lituanien Klaipeda on emploie Memel (234-235) de même que pour Gdansk, le mot allemand Dantzick (162-63) c'est-à-dire Dantzig.

Les noms des denrées, objet des transactions commerciales, et des mesures méritent également une minutieuse étude car, de même que pour les cas cités ci-dessus, n'importe quelle petite confusion pouvait être la cause de pertes économiques irréparables. Au début du livre les denrées sont coloniales des Indes Occidentales ou Orientales, café, sucre, tabac, cacao, poivre, plus tard on passe aussi au coton et finalement au blé, seigle et d'autres céréales, au chanvre, au lin, au suif, au fer, au caviar, aux peaux de lièvres ...

Pour le tabac, pas de problème, car il y a le Maryland et le Virginie- el Maryland y Virginia (33-32). Pour les variétés du café non plus, car il y a Café, beau St.Domingue, beau Java ordinaire, Bourbon, Martiniq. bon ordinaire- café, primera calidad, de Santo Domingo, ordinario, de Java, de Borbón, ordinario, de la Martinica (11-10), et le beau Java- el florete de Java (31-30); pour le sucre, c'est différent. Il peut être raffiné-refinado (13-12), brut (13) qui peut être traduit par azucar en bruto (12), mascabado (98) ou terciado (114); "en beaux pains" passe à "florete en pilon" (21-20) et "en morceaux" à "en terron" (17-16).

Le blé est bien traduit par trigo (197-96), tandis que le froment par trigo candeal (225-24, 233-32) et le plus souvent par trigo (157-56, 159-58, 222-21), ce qui n'est pas du tout exact puisque candeal est un "adj. que se aplica al trigo de mejor calidad" (Real Academia, 1780: 184) et une "especie de trigo aristado, con la espiga cuadrada, recta, con espiguillas cortas y los granos ovales, obtusos y opacos; da harina y pan blancos, y éste esponjoso, y por tanto se tiene por el de superior calidad, aunque haya otros trigos tanto o más nutritivos. También se llaman así otras variedades cuando rinden mucha harina y blanca, que se emplea en hacer pan de primera calidad" (Real Academia Española, 1997: 2026). Pois est traduit incorrectement par habichuelas (197-96).

Pour les mesures et les noms des monnaies le résultat est très varié puisque le commerce a lieu entre plusieurs pays. Si boucauts-barricas, quintaux-quintales, sacs-sacos (11-10) sont bien traduits, quarts passe à quarteras (203 202), mais cuarteras est une "medida para áridos, usada en Cataluña, que se divide en 12 cuarteles y equivale a unos 70 litros, más o menos, según las localidades." (Real Academia Española, 1997: 609); poods (144-45) reste tel quel, mais il y a une remarque où on ajoute dans la lettre française "poids et capacité de deux tonneaux" (145) et dans l'espagnole on développe l'information car on dit qu'il s'agit d'un poids hollandais, "Peso

y cabida holandesa de dos toneladas cada uno"(144). Pour laste on fait de même, "On ne demande que livres ... pour Londres par laste- No piden mas que libras...para Londres, por lastre" (145-44) et en bas de page, "Poids et capacité de deux tonneaux-Peso y cabida holandesa de dos toneladas cada uno" (145-44).

Si pour les roubles on n'emploie que R. quand les marchandises partent de Saint-Petersbourg, "Le lin de Novogorod s'est vendu R.75 sur les lieux-El lino de Novogorod se ha vendido à R.75 en el campo mismo" (211-210), pour les Florins, FI. (74-75), pour les francs, fr. (252-53), par contre les livres sont bien traduites libras (252), les shellings-chelines (253-52) et eschelins (56), mais les deniers sterlings deviennent dineros esterlins (252); de toute façon, denier au masculin pluriel signifie "somme d'argent"(Dubois, 1988: 518); en français on emploie le mot anglais au pluriel, sterlings, mais dans une autre lettre on laisse sterling, mille livres sterling-mil libras esterlinas (173-72); parfois on laisse le mot anglais scheling dans la lettre espagnole mais sans le c, sheling (203-202); la traduction de dollars par duros manifeste une méconnaissance de la langue (149-48) de même que sueldos par sous (32-33), quant à copecks on le laisse tel quel (232-33).

Puisqu'il s'agit du commerce maritime, c'est logique d'examiner quelques termes employés pour les moyens de transport et nous voilà encore devant un échantillon de mots espagnols pour traduire un seul mot français. On pourrait se demander jusqu'à quel point cela est convenable si l'on est d'accord avec l'idée que " Le traducteur technique peut se sentir délivré, dans la pratique, du souci de forme qui hante son confrère littéraire. Il n'a cure des élégances de style, des harmonies sonores qui poursuivent le traducteur de romans. Loin de rechercher la variété d'expression, il s'indignera, si un auteur ne désigne pas toujours la même chose par un terme identique. Son souci dominant est celui de l'exactitude et de la précision du vocabulaire." (Cary, 1986: 58). Ainsi navire passe à barco (38), bastimento (44), buque (114), náó (64), navio (118) et même cargamento, "Il est déjà arrivé deux navires venant des colonies-Han llegado ya dos cargamentos procedentes de las colonias" (123-24), on pourrait dire, dans ce dernier cas, que le traducteur a pris "le contenu pour le contenant"; vaisseau-bastimento (13-12) et bâtiment-bastimento (17-16). Et on pourrait encore allonger la liste de noms appartenant au champ sémantique du commerce et qui ont été traduits différemment à travers le livre; ainsi, manufactures-fabrica (221-220) ou manufactura (17-16), événements-acontecimientos (225-224) et ocurrencia, "communiquer cet événement aux assureurs-comunicar esta ocurrencia á los aseguradores"(67-66), marchandises-efectos(45-44) et generos (135) et capture-apresamiento(66), mais aussi presa(66)...

Un autre aspect intéressant, en ce qui concerne la correspondance, est en rapport avec les formules protocolaires du début et de la fin des lettres. Nous avons déjà dit que les premières lettres étaient des modèles plus complets et il y avait donc des formules de protocole qui étaient supprimées postérieurement. Pour le début, rien de spécial à souligner, Monsieur devient Muy Señor Nuestro (75-74) si la lettre est adressée à une personne et signée par une autre et C^a; Messieurs devient Muy S.es Mios (71-70) si elle est adressée à une personne et C^a et signée par une seule personne, etc. Mais la terminaison est beaucoup plus cérémonieuse pour l'espagnol que pour le français; ainsi, "Nous sommes avec estime, Messieurs, vos très-humbles serviteurs-Protestamos à vmds. la estimación y respeto con que somos sus mas atentos servidores" (7-6) ou "Nous sommes respectueusement, Messieurs, vos très-humbles serviteurs-Reiteramos à vmds. el respeto y atencion con que somos sus mas afectos servidores" (9-8).

D'après tout ce qu'on vient de lire on dirait que pour l'instant la traduction a subi très peu de déviations, mais les pages suivantes nous en montreront en ce qui concerne la compétence lexicale par rapport tantôt aux microunités de signification tantôt à des unités plus amples,

la compétence grammaticale et la graphémique. Déviations qui ne sont pas la cause d'une traduction qui ne sonne pas juste dans l'ensemble (cfr. Grellet, 1991: 18).

Si l'on a déjà mentionné quelques traductions inexactes, la liste ne finit pas là et, par exemple, poutres de sapin devient vigas de pino (139-38) ce qui n'est pas la même chose et pourrait être la cause d'un mauvais achat. D'autres fois, il y a un changement de signification mais les conséquences du point de vue mercantile sont minimales. Ainsi, il y a eu un vol dans l'un des navires, ce qui était si fréquent que les maisons commerciales de Londres "qui font le commerce de Hambourg ont souvent eu à se plaindre de cette sorte de vol, qui s'est propagé à un degré si alarmant-que hacen el comercio de Hamburgo se han lamentado continuamente de esta especie de robo, que ha llegado a propagarse hasta un grado tan escandaloso" (56-59). Souvent n'est pas continuellement et alarmant n'est pas escandaloso, il y a une nuance, mais finalement le commerce ne va pas être plus défavorisé dans un cas que dans l'autre.

Dans "Mais enfin, puisque les choses sont ainsi-Mas al fin, supuesto que el hecho es positivo" (59-58), quelle explication y-a-t-il pour qu'on traduise de cette façon? Une traduction littérale aurait été tout à fait comprise, "las cosas son así", c'est-à-dire "c'est vrai" de même que "positivo". Il y a donc une nuance stylistique, on dirait une formule plus juridique. La traduction de "mas indulgentes" par "pas trop sévères" (59-58) montre cette tendance générale française qui préfère nier avant d'affirmer quand quelque chose n'est pas bien. La traduction du mot détails est étrange, on dirait qu'on ne connaît pas le mot detalles, car on le traduit toujours par une formule plus longue, "Nous vous remettons le détail du mouvement de notre place-le remitimos el por menor circunstanciado de nuestra plaza" (215-14) ou "Et de vous remettre, avec notre prix-courant, quelques détails sur l'état de notre commerce-y de remitirle con el precio corriente de nuestra plaza algunas noticias individuales acerca del estado de nuestro comercio" (219-218).

Les inexactitudes par rapport à la morphosyntaxe sont de toute sorte mais peu fréquentes, la plupart est le fruit d'une traduction littérale du français et d'une méconnaissance de la langue. Emploi d'un adjectif masculin dans "pour compte hambourgeois-por cuenta hamburgues"(61-60) et (63-62), au lieu du féminin, car compte est masculin et on se trompe de genre. D'un singulier pour un pluriel, "et vous nous trouverez toujours prêts à vous obliger-y siempre nos hallará dispuesto a obligarle"(183-82). D'une préposition pour une autre, à au lieu d'en, en suivant la construction française, "et à la fonte de glaces nous serons réduits-y a la época del desyelo, nos veremos reducidos"(11-10). On crée des adverbes en -mente : demasiado, "Que vous avez un peu trop mauvaise opinion des assureurs de Londres-que vmd. tiene una opinión demasiado mala de los aseguradores de Londres"(85-84); bastantemente, "à un prix assez avantageux- á precio bastantemente ventajoso"(163-62). Il y a des changements dans les temps verbaux : "Je vois avec peine que le froment était un peu avarié- Veo con disgusto que el trigo se haya en parte averiado" (167-66). Des lourdeurs inutiles dans la traduction des conjonctions, "quoiqu'il y en ait beaucoup sur la place-no obstante de que hay mucho en esta plaza"(235-34), ou des changements du sens d'adverbes, "nous permettrons bientôt de vous adresser-nos permitirán dentro de muy poco"(65-64), *pronto est dentro de poco*.

Une première lecture rapide aurait pu nous faire penser que la compétence orthographique du traducteur en espagnol était en 1814 déjà démodée, car on trouve des graphies qui vont être abandonnées au XIX^{ème} siècle. Le problème orthographique est à cette époque fort compliqué. Si fer-fierro (215-14) est une forme ancienne (cfr. Esteve Serrano, 1982 : 297, Real Academia, 1726 : t. II, 747 et 1792: 48-49), l'emploi de c et de q, x et j et c et z était en train de se fixer (cfr. Esteve Serrano, 1977 et 1982 et Real Academia 1780 et 1792). On trouve donc: abaxo (78), dexar (74), azeite de ballena (32), zelo (198), qual (56), quanto (160), quatro

(66). De même, l'emploi du tréma sur l'ü comme dans *consequencia* (92), *seqüestradas* (214) et celui de l' accent circonflexe sur a, i, o: *exâminer* (76), *exâcto* (190), "El interes no exige explicacion"(192), *reflexïon*(72) *próximo*(216) ,*exïstentes* (218) *exôrbitantes* (74) (Cfr. Real Academia, 1746, 1780 et 1792).

Il y a des suppressions; ainsi, "Une copie certifiée des connoissemens" devient "Una copia de los conocimientos"(73-72) et puisqu'il s'agit de la capture d'un navire la copie devait être certifiée et en espagnol on omet ce détail essentiel. Dans "Café reçu par le Mercure.- Il y a beaucoup à dire pour et contre cet article-Café recibido por el Mercurio.-Mucho habría que decir acerca de este artículo"(193-92), pour et contre est tout simplement traduit par *acerca*, ce qui n'est pas du tout exact, car *acerca* pourrait signifier pour, c'est-à-dire, à faveur, ou justement le contraire. Et il y a des ajouts, car tantôt dans "Le navire partira jeudi prochain-El bastimento deberá salir de este puerto el jueves próximo"(25-24) tantôt dans "si ce premier essai réussit, notre intention est de vous commettre des ordres plus considérables-asegurándoles que si este primer ensayo sale bien, tenemos la intención de confiar á vmds. Comisiones de mayor importancia (19-18), les lettres espagnoles ajoutent aux françaises des nuances qui n'existent pas dans ces dernières, car "deberá partir" a un degré d'obligation que n'a pas le futur français et "notre intention" n'implique pas l'assurance de. De toutes façons tous ces changements n'impliquent pas un non-sens pris dans l'acception signalée par Bourgois (1993 : 19).

Quant aux fautes d'impression, elles sont très peu nombreuses. Il y a, par exemple, un changement dans une date, fruit d'une mauvaise lecture, et on sait que "la traduction est d'abord un exercice de lecture et d'attention" (Ballard, 1990 : 160) : "depuis notre lettre du 3 Juin" devient "Despues de la nuestra de 5 de Junio"(65-64).

Si le but de cet Art bilingue était d'aider les commerçants du XIX^e siècle dans leurs relations internationales, nous croyons bien qu'il a été atteint. Sa lecture attentive et son analyse de laquelle nous n'avons présenté que quelques aspects nous ont montré une équivalence assez réussie entre les deux langues. Il faut souligner que nous avons été bien surpris de la quantité de noms propres que nous y avons trouvée, on aurait pu tout simplement écrire les lettres sans une telle profusion. Le traducteur maîtrisait assez bien le potentiel langagier, il a su agencer dans l'ensemble les structures qui ont pu lui offrir des difficultés en décodant suffisamment le texte de départ. Il a dû résoudre des problèmes de toute sorte, il s'est trouvé confronté à l'intraductibilité de certains mots et évidemment à la méconnaissance des mots et des structures qui l'ont obligé à ne pas se détacher du texte (cfr. Goester, 1987 :32) en cherchant le mot juste toujours à cause de la clarté et de la précision ("Les traducteurs techniques reprochant aux littéraires leur manque de précision" Zaremba, 1993: 35). Enfin, il a su trouver la cohérence et la cohésion (cfr. Delisle, 1997 : 427 et sv.).

Avec cette étude dont nous n'avons présenté qu'un échantillon, nous espérons, à la façon de Chavy (1984: 113), pouvoir contribuer à l'histoire de la traduction sans oublier, non plus, que nombre de renseignements concernent la périlinguistique civilisationnelle et d'une façon plus étendue la civilisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Art de la correspondance commerciale ou modèles de lettres pour toutes sortes d'opérations mercantiles. A l'usage des personnes qui se destinent au commerce. Arte de la correspondencia comercial o modelos de cartas para toda especie de operaciones mercantiles. Para el uso de los que se destinan al comercio(1814), Bordeaux, chez Pierre Beaume.
- BALLARD, M. (1990) "Ambiguïté et traduction", La traduction plurielle. Textes réunis et présentés par M. BALLARD, Lille, Pr. Univ. De Lille.

- BOURGOIS, A. (1993) "Les non-sens ont-ils du sens?", La traduction à l'Université, édition de M. BALLARD, Lille, Pr. Univ. de Lille, pp.19-30.
- CARY, E. (1986) Comment faut-il traduire?, Lille, Pr.Univ. de Lille.
- CHAVY, P. (1984) "Valeur heuristique et pédagogique de l'histoire des traductions", La Traduction : l'universitaire et le praticien, publié sous la dir.d'A. THOMAS et de J. FLAMAND, Ottawa, Edit. de l'Univ. D'Ottawa, pp. 113-20.
- DELISLE, J. (1993) La traduction raisonnée, Ottawa, Pr. Univ. D'Ottawa, 1997.
- DEMANUELLI, J. et Cl. (1995) La traduction : mode d'emploi, Paris, Milan, Barcelone, Masson
- DUBOIS, J. Dirt. (1979) Dictionnaire de la langue française. Lexis, Paris, Larousse, 1988.
- ESTEVE SERRANO, A. (1977) Contribución al estudio de las ideas ortográficas en España, Murcia, Pub. Univ. Murcia.
- ESTEVE SERRANO, A. (1982) Estudios de teoría ortográfica del español, Murcia, Pub. Univ. Murcia.
- GOESTER, J-L. (1987) "Reconnaître, représenter", Le français dans le monde, pp.26-32.
- GRELLET, F. (1991) Apprendre à traduire. Typologie d'exercices de traduction, Nancy, Pr. Univ. De Nancy.
- HOOF VAN, H. (1995) "Les traducteurs, rédacteurs de dictionnaires", Les Traducteurs dans l'histoire, sous la direction de J. DELISLE et J. WOODSWORTH, Ottawa, Pres. Univ. D'Ottawa, édit. Unesco.
- MAILLOT, J. (1997) La traducción científica y técnica, versión esp. De J. Sevilla, Madrid, Gredos.
- NEWMARK, P. (1992) Manual de traducción, versión esp. De V. Moya, Madrid, Cátedra.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1726) Diccionario de Autoridades. Edic. fàcsimil, Madrid, Edit. Gredos (1990).
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1746) Gramática de la lengua castellana, cuarta edicion corregida y aumentada, Madrid, Por la viuda de Don Joaquin Ibarra, Impresora de la Real Academia.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1780) Diccionario de la lengua castellana, Madrid, Don Joaquin Ibarra.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1792) Ortografía de la lengua castellana, Madrid, Imprenta de la viuda de Don Joaquin Ibarra, séptima edición.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1992) Diccionario de la lengua española, Madrid, Edit. Espasa Calpe.
- TORRE, E. (1994) Teoría de la traducción literaria, Madrid, Edic. Síntesis.
- VOITURIEZ, M. (1994) "Le problème des noms propres", Traduire, 160, pp.45-48.
- ZAREMBA, CH. (1993) "Traduction, traductions", Travaux, 10, pp.29-47.

ÉTUDE DE CONNECTEURS DANS UN TEXTE DE DIVULGATION SCIENTIFIQUE FRANÇAIS ET ANALYSE DE LEUR TRADUCTION EN ESPAGNOL

FRANÇOISE OLMO
Universidad Politécnica de Valencia

INTRODUCTION

L'argumentation, centre d'intérêt des pragmaticiens, constitue une des bases essentielles de la cohérence discursive. Par conséquent, tous les discours, et en particulier le discours scientifique, doivent comporter, s'ils veulent se montrer cohérents et persuasifs, des connecteurs argumentatifs. Mais, le domaine de l'argumentation, vaste et manifeste, nous a contraints à focaliser notre étude sur certains d'entre eux uniquement. Notre choix repose donc, d'une part, sur les connecteurs argumentatifs d'opposition-concession, *mais* et *or* et d'autre part, sur les connecteurs d'explication et de justification, *parce que*, *car* et *puisque*. En dépit des nombreuses études qui ont déjà été réalisées à leur sujet, ils n'en sont pas pour cela moins dépourvus d'intérêt. Pour ce faire, notre analyse portera sur un article scientifique de *La Recherche*, intitulé "*Comment ça va Dolly?*" extrait du n°297 du mois d'avril 1997 et sur sa traduction en espagnol dans le n° 180 de la revue *Mundo Científico* du mois de juin de la même année. L'élection de cet article plutôt que d'un autre est principalement due à deux raisons. La première concerne le sujet traité. L'agnelle Dolly, clone le plus connu de tous, peut être, en effet, considérée comme l'origine du débat actuel sur la possibilité de développer le génôme humain à des fins thérapeutiques ou autres... La deuxième raison vient de certaines notes d'humour dont les auteurs ont su faire montre et par là même, attirer notre attention. Tout d'abord par le titre de l'article qui apparaît simple et sympathique, à la portée de tous pour un article spécialisé, mais d'un fort contenu implicite qui devient, après la lecture de l'article, explicite. Cet effet ironique que contient, Dolly, le prénom de l'animal, provient de l'association d'idée faite entre la glande mammaire, d'où a été prélevée la cellule qui a donné naissance à l'agnelle, et la poitrine exhubérante de Dolly, une superstar américaine de "country music". Puis, dans le titre d'un schéma qui accompagne le texte: "*L'immaculée conception de Dolly*" qui associe la naissance sans fécondation de l'agnelle à la reproduction asexuée de la Vierge. Mais ces observations, bien qu'elles nous montrent que le langage scientifique sait parfois être humoristique, ne font pas aujourd'hui l'objet de notre étude. Comme nous l'avons déjà précisé ci-avant, nous axerons notre travail sur les connecteurs argumentatifs qui vont nous permettre d'aborder un assez grand nombre de problèmes pragmatiques comme les phénomènes de prise en charge des propositions, de parenthésages et d'orientation argumentative. Notre travail présente tout d'abord, une analyse intralinguistique du texte permettant d'éclaircir le fonctionnement de ces connecteurs dans le texte d'origine, ici le français. Puis, il offre une approche contrastive de leur traduction dans le texte d'arrivée, ici l'espagnol.

I. ÉTUDE DES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS D'OPPOSITION-CONCESSION: MAIS / OR DANS LE TEXTE FRANÇAIS

L'article scientifique sur lequel nous allons travailler, explique dans une première partie en quoi consiste le clonage, c'est à dire "*Comment Dolly a été fabriquée*" et ensuite, il expose différents points de vue de biologistes et de chercheurs qui permettent aux lecteurs intéressés de se former un jugement. À partir, de la deuxième partie, où nous trouvons exposées différentes expériences d'experts en la matière, le texte est parsemé de connecteurs argumentatifs qui lui donne une plus grande force de conviction et de cohésion du discours comme nous allons le démontrer ci-après.

Parmi les connecteurs argumentatifs *mais* est celui qui est le plus fréquent, nous le trouvons à 27 reprises dans notre article.

Pour expliquer notre corpus, nous nous appuyons sur les analyses de O, Ducrot (1980) et celles de J.M., Adam (1990) en appelant la proposition E1, P et la proposition E2, Q.

Nous pouvons dire que généralement, le *mais d'argumentation* se construit sur un énoncé E1 qui est présenté comme un argument qui tend vers une conclusion, implicite, et que E2, second énoncé qui se trouve derrière le connecteur, présente un autre argument qui est censé dans la plupart des cas, être plus fort. Cet argument peut aller dans le sens du discours du premier, être contraire ou apporter une nouveauté. Nous avons regroupé les cas suivants, car ils possèdent tous l'adverbe *aussi* dans la proposition Q:

- (1)¹ p.52 (...), quelque 2 000 veaux sont déjà nés grâce à cette technique, surtout aux États-Unis, mais *aussi* en France.
- (10) p.55 Lequel comporte deux volets bien différents: l'amélioration du cheptel, mais *aussi* l'exploitation des animaux pour la production de protéines d'intérêt médical.
- (21) p.61(...). Mais il existe manifestement *aussi* dans le cytoplasme toute une série de protéines et d'enzymes qui interviennent pour permettre au génome du noyau transféré de s'exprimer dans le bon ordre.

Dans le cas (1), l'énonciateur parle d'une technique effectuée à partir d'embryons récoltés *in vivo* ou par fécondation *in vitro* grâce à laquelle sont nés 2 000 veaux et qui est pratiquée, surtout aux E.U (P), mais aussi en France (Q). Nous pouvons dire que P est connu et que Q apparaît comme un argument nouveau qui est renforcé par l'adverbe *aussi* ce qui lui donne beaucoup plus de poids. Dans les exemples (10) et (21), la proposition Q présente un argument nouveau à exploiter. On peut dire que tous, articulent des arguments (Q) qui vont dans le même sens, ils sont donc co-orientés et ils semblent être ici davantage mis en valeur par l'emploi de l'adverbe qui donne plus de force argumentative au *mais*.

Sur les 27 cas de *mais* trouvés dans l'article, 14 sont placés en début de phrases, deux d'entre eux le (11) et le (27) ouvrent un paragraphe, aucun d'eux n'est construit sur une négation. Citons-les et analysons -les:

- (2) p.52 Les autres gènes sont muets. *Mais* que signifie "muets"?
- (3) p.53 À noter qu'en l'occurrence on ne peut produire que des femelles. *Mais* les chercheurs écossais ne doutent pas de la possibilité de reproduire des mâles, à partir d'une cellule de mâle adulte.
- (4) p.54 Ils y sont parvenus-*mais* seulement jusqu'à un certain point.

1. Nous avons numéroté tous les *mais* de (1) à (27) par ordre d'apparition dans le texte.

- (5) p.54 Des cellules prises sur des têtards et dans l'intestin de grenouilles adultes, placées dans des ovocytes énucléés, ont produit des têtards. *Mais* jamais, contrairement à ce que l'on a pu croire à un moment, de grenouilles adultes.
- (6) p.54 (...), ils disaient avoir réussi à cloner des embryons de souris à partir de cellules déjà différenciées d'embryons au stade blastocyste. *Mais* trois ans plus tard, James Grath et Davor Solter (...) concluait que " le clonage des mammifères (...) est biologiquement impossible."
- (7) p. 54 Dolly elle-même est sans doute en partie le produit du hasard. Un hasard certes provoqué. *Mais* 277 embryons formés à partir de cellules de glande mammaire n'ont donné qu'un agneau viable.
- (8) p.54 L'expérience devra être répétée par d'autres laboratoires. *Mais* la plupart des chercheurs pensent aujourd'hui qu'elle le sera effectivement.
- (11) p.56 Pas totalement identiques,(...). *Mais* tout de même presque identiques, (...).
- (14) p.58 Il en doute. *Mais* l'équipe de Wilmut se montre confiante.
- (15) p.59 Bell constate lui aussi que la méthode en marche qu'une fois sur cent. Sa société vient de déposer un brevet qui assure 10 à 30 % d'efficacité. *Mais* Bell, également professeur adjoint à Yale, dit que l'approche écossaise a potentiellement une efficacité de 100%.
- (17) p.60 Chez les mammifères aussi, les chercheurs constatent couramment et étudient divers processus de reprogrammation. *Mais* ils sont particuliers ou limités.
- (19) p.60 Le mot "clone" désigne indifféremment ces individus ou éventuellement, la population qu'ils constituent. *Mais* il y a clone et clone, y compris dans la nature.
- (21) p.61 Du côté de l'ovocyte, un rôle déterminant est joué par les mitochondries, ces organites responsables de la respiration cellulaires et dont l'ADN n'est transmis que par la mère. *Mais* il existe manifestement aussi dans le cytoplasme toute une série de protéines et d'enzymes qui interviennent pour permettre au génome du noyau transféré de s'exprimer dans le bon ordre.
- (25) p.62 *Mais* attention! Dolly n'est pas un clone parfait.
- (27) p.63 "Le clonage n'est certes pas naturel. Nous utilisons la reproduction sexuée depuis peut-être un milliard d'années. *Mais* "non naturel" n'est pas forcément synonyme de mauvais. (...)"

Dans tous ces cas *mais* se trouve comme nous l'avons dit en tête de réplique. Il signale en général une rupture avec l'énonciation antérieure, il peut marquer un changement de point de vue (3), (6), (14), (15) et/ou reprendre des syntagmes de la proposition antérieure (2), (11), (19), (27) et/ou annoncer une restriction positive ou négative (4), (5), (7), (8), (17), (19), (25), (27).

Si nous analysons le premier point, nous pouvons dire que dans le (3) et le (14), le sens du discours est similaire. Dans le (3), le locuteur donne la parole aux chercheurs Écossais qui répliquent à ce que "on" (qui englobe presque tout le monde: chercheurs, énonciateur et destinataires) pensait dans P, ce sont donc ici, deux points de vue de personnes différentes qui s'opposent. Dans le (14), Leonard Bell qui est représenté dans P, "il en doute", a une attitude contraire à l'équipe de Wilmut qui se montre, "confiante" (Q). Ces deux cas exposent clairement deux opinions distinctes de personnes différentes sur un même sujet. Les cas (6) et (15) fonctionnent presque de la même manière. Le (6) marque un changement d'opinion mais ce sont les énonciateurs (P) qui deviennent locuteurs dans (Q). Dans le (15) c'est un seul énonciateur qui parle de l'efficacité de deux méthodes, la meilleure méthode est exposée derrière le *mais*. Q est dans ces cas un argument plus fort que P et vient le contredire (6) ou y être différent (15). Et ceci est marqué dans le (6) par l'adjectif "impossible"(Q) qui s'oppose au participe

passé “réussi” dans le sens de l'énoncé et dans le (15) par les taux de réussite: une fois sur cent contre 100%. Pour ce qui est des cas (2), (11), (19) et (27), nous pouvons observer que le locuteur reprend exactement un mot de la phrase antérieure “muets”(2), “identiques”(11), “clone”(19), “naturel”(27). Ceci, lui permet de souligner le mot qu'il met ainsi en valeur et de provoquer chez le destinataire un certain stimuli pour attirer son attention. Ainsi le locuteur enchaîne mieux sur le discours. Nous pouvons parler ici d'un *mais* qui selon J.M., Adam serait emprunter à l'oral, ce *mais* rappellerait le *et* parfois de reprise que l'on trouve souvent en début de paragraphe. Il est vrai, que ce *mais* semble appartenir à un enchaînement conversationnel et explicatif comme celui de la conversation orale. En ce qui concerne le cas (2), le problème (Q) est posé sous forme de question, dans le paragraphe qui s'ensuit, l'énonciateur donne une réponse, nuancée un peu plus loin par l'évaluation des biologistes. Tous ces cas et spécialement le (2) montre comment les connecteurs jouent un rôle primordial dans la cohésion du texte. De plus, ils forment un tout avec les énoncés qui précèdent et ceux qui suivent. En effet, pour comprendre l'argument (Q) il faut savoir d'où il vient, c'est à dire avoir lu le paragraphe qui précède P, et où il va, c'est à dire lire la suite de l'explication Q. La cohésion du discours est ici renforcée par la reprise d'un des mots de l'énoncé antérieur. Les cas (7) et (27) vont nous permettre de rentrer dans le cas des parenthésages car les *mais* se trouvent combinés à un autre connecteur *certes*. Les premiers mouvements (P): “Un hasard certes provoqué” (7) et “Le clonage n'est certes pas naturel” (27) soulignent deux concessions, l'énonciateur semble adhérer à cette idée mais il s'agit en fait d'une manigance bien connue qui a pour but de faire passer plus facilement un point de vue complètement différent. La proposition qui est réellement prise en charge par le locuteur se trouve introduite par le *mais*. Dans le cas (7), les lecteurs, après avoir lu tout ce qui précède, sont amenés à croire que pour Ian Wilmut et Keith Campbell, chercheurs du Roslin Institut, faire naître des moutons à partir de cellules différenciées est quelque chose d'assez courant. Le *mais*, marqué par la segmentation, souligne la difficulté de la technique et ramène les lecteurs à la réalité: sur 277 embryons, on n'a obtenu qu'un seul agneau viable (restriction de la réussite). Le (27) fonctionne exactement de la même façon: *certes* concessif laisse entendre que l'argument Q qui suit s'orientera vers une conclusion différente. Ces deux derniers types de *mais* vont nous permettre de voir d'autres cas qui indiquent clairement une restriction de l'argument (P). Ce sont les cas (4), (5), (8), (17), (19) et (25).

Nous pouvons diviser ceux-ci en deux sous groupes, l'un comportant une restriction positive qui va dans le sens du discours: (8) et (19), l'autre une restriction négative: (4),(5), (17) et (25). Dans les cas (8) et (19), le *mais* argumentatif va dans le même sens que P: l'énonciateur affirme P et le locuteur le réaffirme dans Q. Il sert de résumer et a une valeur anaphorique. Dans les autres cas, le *mais* est restrictif et rectificatif. Q va dans le même sens que P mais sa valeur argumentative est plus forte et le restreint. Q est appuyé et explicité dans le paragraphe qui s'ensuit.

Nous trouvons dans l'article 3 cas de *mais réfutatif*. Ce type de *mais* s'oppose au précédent en ce qu'il est toujours précédé d'une négation et qu'il articule deux arguments anti-orientés qui introduisent un conflit de paroles. Citons-les et analysons-les:

- (13) p.59 Notre but principal n'est pas de faire des clones mais de produire des changements génétiques précis dans les cellules.
- (16) p.59 La technique n'est pas celle de chercheurs Écossais, mais celle déjà pratiquée chez les bovins.
- (24) p.61 La plupart des magazines du monde entier ont titré non sur le clonage d'un mouton, mais sur la possibilité de cloner un humain adulte.

Il convient d'observer tout d'abord que le *mais* de réfutation apparaît toujours en milieu de phrase. Si nous analysons les mouvements énonciatifs, nous pouvons remarquer: qu'il y a

réfutation par la négation de la proposition P sous-jacente à NON-P: “n’est pas de faire”, “n’est pas celle” et “non sur le clonage”; que P est attribué à un énonciateur avec lequel le locuteur ne s’identifie pas (16) et (24) ou plus (13), ce qui est à l’origine d’un effet dialogique ou polyphonique; que l’on passe de la réfutation P à l’assertion d’une proposition Q. On dit: “le but principal est de faire des clones”, “la technique est celle des Écossais”, “les magazines titrent sur le clonage d’un mouton”, or, tout cela est faux = non-P, ce qui est vrai c’est Q. Q justifie la réfutation: “notre but principal est de produire des changements génétiques précis dans les cellules”, “la technique est celle déjà pratiquée chez les bovins”, “la possibilité de cloner un humain adulte”. En posant Q comme vraie, le locuteur dénonce ainsi la non validité de P.

Or est utilisé seulement à deux reprises dans l’article. On le retrouve les deux fois dans le quatrième paragraphe intitulé “*Quel intérêt pour la pharmacie et la médecine?*” où l’on parle du clonage transgénique et donc, de l’explication de la technique de la microinjection en particulier des protéines recombinantes, on souligne les défauts des techniques actuelles et l’on arrive alors à la phrase suivante qui débute un paragraphe:

- (1) p.58 *Or* la méthode brevetée par le Roslin Institute et PPL permet d’envisager, au moins en principe, deux évolutions simultanées: le clonage d’animaux transgéniques bons producteurs et la manipulation non aléatoire du génome d’embryons, par recombinaison homologue.

Ici *or* apparaît comme le *mais* argumentatif vu ci-avant, il est adversatif et anti-orienté. Il s’oppose à toutes les techniques employées jusqu’à lors et décrites dans la première partie de ce chapitre à savoir, les 6 premiers paragraphes. Le locuteur adhère à la méthode brevetée par le “*Roslin Institute et PPL*”, il se distancie de ce qu’a dit l’énonciateur dans les paragraphes précédents à propos des inconvénients d’autres résultats. Il pose Q comme un argument plus fort et plus fiable.

Le deuxième *or* se trouve en milieu de paragraphe:

- (2) p.59 Quelle sera l’efficacité réelle du ciblage de gène sur les diverses catégories de cellules en culture? (...) Le génome des gros mammifères est encore mal connu; *or* pour pouvoir bien cibler, il faut disposer de séquences cibles parfaitement adaptées au gène inséré.

Cet *or* n’a pas la même valeur que le précédent, il est co-orienté. Il annonce un argument décisif pour la conclusion qui découle du problème posé antérieurement et une déduction le suit.

II. LES CONNECTEURS D’EXPLICATION ET DE JUSTIFICATION: *PARCE QUE*, *CAR* ET *PUISQUE*

Tous les trois marquent la cause, ils sont apparemment interchangeables. Mais une étude plus approfondie, nous démontrera que chacun d’eux présente un fonctionnement énonciatif différent.

Parce que n’apparaît qu’une seule fois dans l’article:

- (1) p.58 Pourquoi? En partie *parce que* la technique de la microinjection reste essentiellement aléatoire.

C’est le seul des connecteurs argumentatifs de causalité que l’on trouve directement derrière *pourquoi?* Il explique un fait P déjà connu du destinataire et il établit un lien de causalité. On ne le trouve que très rarement dans les textes écrits car il fait plutôt partie de l’oral, du style direct.

Car est le connecteur de causalité le plus rencontré dans l’article, moins fort que *parce que*, l’explication qu’il introduit, produit un autre effet, nous le retrouvons quatre fois:

- (1) p.53 Il est vraisemblable que l'étape d'implantation transitoire dans un oviducte pourra être supprimée, *car* la technique de culture des embryons in vitro progresse vite.
- (2) p.55 Ce résultat à lui seul aurait pu faire sensation. *Car* à ce stade, un foetus ovin est déjà un animal complètement différencié, avec la tête et les membres, le système nerveux et tous les organes.
- (3) p.55 Pour tenter d'y voir clair, il faut réfléchir aux diverses options ouvertes aux éleveurs. *Car* il y a clonage et clonage.
- (4) p.55 En dépit des possibilités ouvertes par la fécondation in vitro, l'intérêt est cependant limité, souligne Yvan Heyman, de l'INRA, *car* on n'obtient que deux individus, pas davantage.

Car se trouve dans les cas (2) et (3) derrière un point et dans les deux autres derrière une virgule. On remarque donc qu'il implique une division de la phrase en deux actes d'énonciation distincts. Sa place dans la phrase ne peut pas être modifiée, il lui faut toujours deux énoncés l'un devant, l'autre derrière. Il sert de justification, d'explication à l'énonciation de P.

Nous retrouvons *puisque* dans les deux cas suivants:

- (1) p.53 Auquel cas on ne pourrait malgré tout pas se passer des femelles, *puisque* des ovocytes et des utérus sont nécessaires.
- (2) p.63 Le problème éthique ne lui paraît pas majeur, *puisque* il ne s'agit pas d'un oeuf fécondé et que l'embryon ne sera pas implanté dans un utérus.

Il est polyphonique et il implique le locuteur. Il introduit une idée de présupposition qui ne se trouve pas dans *car*. *Puisque* se rapproche de *car*, car tous deux supposent 2 actes d'énonciation différents, mais ils sont différents par leur dimension polyphonique. Normalement *puisque* implique une cause connue du destinataire de l'énoncé. Dans P *car* Q c'est le même sujet qui prend en charge P et Q, tandis qu'avec P *puisque* Q la responsabilité du point de vue, soutenue dans Q, est attribuée à une instance énonciative distincte. Le processus argumentatif de P *puisque* Q s'appuie de manière plus offensive sur ce qui est déjà admis par celui que l'on entend convaincre, il vise à imposer une conclusion P assurée par ce qu'il reconnaît déjà, à savoir Q. En utilisant *puisque*, on fait aller le destinataire de la vérité de Q à celle de P, tandis qu'avec P *car* Q le locuteur commence par dire P, puis revient se justifier avec Q. *Puisque* confère à l'énoncé un caractère de vérité. Cette vérité Q est normalement interchangeable dans la phrase avec P. Ce qui ne peut pas se faire avec *car*. Nous disons *normalement car* dans le premier cas (1), cette inversion est impossible. Cependant, Q garde sa force véridique et l'effet de cause connue du destinataire.

III. ANALYSE DU CONSTRATE DANS LA TRADUCTION DES CONNECTEURS

En ce qui concerne la comparaison de la traduction des connecteurs du texte de départ, ici le français, au texte d'arrivée, ici l'espagnol, nous allons trouver une série de différences qui peuvent être dues à la spécificité des langues étudiées mais aussi au style et à la façon de s'exprimer des auteurs et du traducteur.

Examinons tout d'abord les *mais* que comporte le texte de départ. Nous constatons qu'ils ont été traduits presque tous littéralement. En effet, le *mais* d'argumentation par *pero* et celui de réfutation par *sino*. Cependant, il existe quand même les variations suivantes:

- (1) p.536 (...), han nacido ya unos 2000 terneros gracias a esta técnica, sobre todo en Estados Unidos, *aunque* también en Francia.
- (3) p.537 Obsérvese que, en este caso, sólo pueden producirse hembras, *aunque* los investigadores escoceses no dudan de la posibilidad de reproducir machos(...).
- (8) p.538 El experimento deberá ser repetidos por otros laboratorios. Actualmente, la mayor parte de los investigadores creen que esto será posible.

- (10) p.539 La mejora de la cabaña ganadera y la explotación de los animales para la producción de proteínas de interés médico.
- (22) Il n'existe pas dans le texte espagnol car le paragraphe a été entièrement omis.
Pour ce qui est des cas (1) et (3), le *pero* a été traduit par *aunque* est ceci n'est guère alarmant car la conjonction *aunque* équivaut à la valeur d'opposition-concession de *pero*, nous le considérerons simplement comme un effet de style du traducteur. Dans le cas (8), le traducteur a opéré un changement par rapport au texte de départ. Il a supprimé le *mais*. Cependant, il faut bien avouer que cette variation n'altère pas trop le sens du discours car l'argument Q adhère complètement au sens du discours de P. Par conséquent, ce *mais* ne semble pas être, ici, indispensable et sa perte ne provoque aucun changement pertinent dans l'argumentation du texte d'arrivée. Dans le (10) la perte du *pero*, qui se voit remplacée par *y*, rabaisse Q au même niveau que P. Q n'apparaît plus alors comme un argument nouveau et sur lequel on veut insister. La phrase perd sa valeur argumentative dans le texte d'arrivée. Après avoir examiné certaines variations dans la traduction des connecteurs, il nous convient de signaler une autre différence considérable entre les deux, à savoir, la présence dans le texte d'arrivée de 13 *mais* qui ne figurent pas dans le texte de départ, les voici:
- (1) p.536 *Pero* he aquí la gran novedad: (...)
p.52 *Et* voici la grande nouveauté: (...)
- (2) p.538 *Pero* Willamsdem no había publicado este resultado y Wilmut se propuso confirmarlo.
p.54 Willamsdem n'avait pas publié ce résultat, que Wilmut entreprit de confirmer.
- (3) p.539 *Pero* los medios de comunicación no han destacado suficientemente otro resultado del equipo escocés.
p.54 Les médias n'ont pas suffisamment souligné un autre résultat de l'équipe écossaise.
- (4) p.539 *Pero*, a pesar de lo que digan muchos, esto solo ya es bastante novedad.
p.55 Quoi qu'en disent certains, c'est tout de même assez nouveau!
- (5) p.539 *Pero*, a pesar de las posibilidades que ha abierto la fecundación in vitro, (...)
p.55 En dépit des possibilités ouvertes par la fécondation in vitro, (...)
- (6) p.540 Los clones así producidos serán muy parecidos al adulto del que se tomen las células, *pero* no totalmente idénticos.
p. 56 Les clones (...) cellules. Pas totalement identiques, en raison de l'inévitable (...)
- (7) p.540 *Pero* seamos prudentes.
p.56 Restons prudents.
- (8) p.541 Hasta el momento, esto se consideraba impracticable por falta de células madre cultivables, *pero* ahora se abren unas perspectivas muy significativas, quizá considerables
p.57 C'était jusqu'à présent jugé impraticable, faute de cellules souches cultivables. Cela ouvre des perspectives significatives, peut-être considérables.
- (9) p.543 *Pero ahora*, esto parece haberse logrado.
p.59 Voilà qui semble fait.
- (10) p.543 A nivel económico, será una ventaja más, *pero* no una revolución.
p.59 Sur le plan économique, ce sera un bon plus, pas une révolution.
- (11) p.544 (...) creo que este experimento constituye una observación interesante, *pero*, en mi opinión, no justifica el barullo mediático que ha suscitado.
p.59 (...) je pense que cette expérience constitue une observation intéressante. Celle-ci en justifie pas, à mon avis, le tohu-bohu médiatique qu'elle a suscité.
- (12) p.545 (...) que ha pasado por varias divisiones celulares; *pero* resulta realmente sorprendente cuando los núcleos en cuestión provienen de un feto (...)

p.60 (...) quelques divisions cellulaires. Il devient stupéfiant lorsque les noyaux en question proviennent d'un foetus (...)

- (13) p.547 (...) piensa que puede pensarse en autorizar a una pareja, con riesgo de tener un hijo anormal, a hacer un clon, *pero* sugiere una ley que controle su uso.

p.63 (...) pense que l'on peut autoriser un couple, risquant d'avoir un bébé anormal, à faire un clone. Elle suggère une loi en contrôlant l'usage.

Cette prolifération de connecteurs dans la langue d'arrivée nous oblige à constater que dans ce texte les *mais* sont plus nombreux en espagnol qu'en français. Ceci est sûrement dû à deux styles de rédaction différents, l'un plus explicatif avec une tendance à vouloir éclaircir le sens du texte par l'ajout de connecteurs, et l'autre faisant preuve de plus d'implicite, invitant ainsi davantage les lecteurs à la réflexion.

Or, comme nous l'avons déjà mentionné, peut avoir un sens adversatif et anti-orienté, il rentre alors dans la catégorie des *mais*. Il est alors traduit par *ahora bien*. S'il a une valeur additive et co-orientée, il est alors traduit par *por tanto*, *en consecuencia*. Dans les deux cas qui nous occupent, *or* est traduit comme suit:

- (1) p.542 *Ahora bien*, el método patentado por el Roslin (...)
- (2) p.543 El genoma de los grandes mamíferos todavía no se conoce bien, y para poder fijar unos objetivos puntuales hay que disponer de secuencias-objetivos perfectamente adecuadas al gen insertado.

La variation dans la traduction de *or* par *y* nous semble une option valable car cette conjonction a par elle-même un effet additif et par conséquent, elle ne modifie pas le sens du discours.

Puisque a un effet de causalité qui est généralement connu des destinataires de l'énoncé, il se traduit en espagnol par *ya que*. *Car* sert toujours d'explication, les destinataires n'y sont pas inclus, il se traduit souvent par *pues* et *porque que* correspond à *porque*. Dans le texte d'arrivée, le traducteur traduit littéralement les valeurs de *puisque*:

- (1) Con todo, tampoco en este caso podrá prescindir de las hembras, *ya que* son necesarios ovocitos y úteros.
- (2) El problema ético no le parece de gran importancia, *ya que* no se trataría de un óvulo fecundado y el embrión no se implantaría en un útero.

Et de *porque que*:

- ¿Por qué? En parte, *porque* la técnica de la microinyección sigue siendo esencialmente aleatoria.

Mais, comme nous allons le voir aucun *car* n'est traduit par *pues*:

- (1) p.537 Parece verosímil que la etapa de implantación en un oviducto pueda suprimirse, *ya que* la técnica de cultivo de los embriones in vitro progresa rápidamente.
- (2) Este resultado, por sí solo, ya hubiera podido causar sensación, *puesto que*, en esta fase, un feto ovino es ya un animal completamente diferenciado, con la cabeza y las extremidades, el sistema nervioso y todos los órganos.
- (3) *Porque* hay clonaciones y clonaciones.
- (4) (...), *ya que* sólo se obtienen dos individuos; ni uno más.

Nous pouvons constater une nouvelle fois, une plus grande force argumentative dans le texte d'arrivée et ceci est encore confirmé par un cas de plus:

- p.60 On sait aussi que certaines cellules cancéreuses retombent en quelque sorte en enfance: elles synthétisent des protéines foetales.
- p.544 Se sabe también que, en cierto modo, algunas células cancerosas vuelven a la infancia, *ya que* sintetizan proteínas fetales.

Le signe de ponctuation des deux points dans le texte de départ qui a une valeur explicative est traduit dans le texte d'arrivée par *ya que* qui est aussi explicatif mais qui présente un effet justificatif plus accentué.

CONCLUSION

Toute l'attention de notre étude a été entièrement consacrée aux connecteurs, car d'après nous, ils constituent les pivots indispensables de tous textes cohérents. Ces connecteurs, comme nous l'avons vu dans les différents exemples exposés, présentent comme propriété spécifique celle de pouvoir unir n'importe quelle entité sémantique et de lui attribuer par là même, une valeur argumentative. Dans la comparaison des deux textes, de départ et d'arrivée, nous avons pu observer la différence d'utilisation des connecteurs. Le texte d'arrivée, ici l'espagnol, emploie effectivement, beaucoup plus de connecteurs argumentatifs que le texte de départ. Ceci peut être expliqué d'un côté, par un souci du ou des traducteurs de rendre plus intelligible le texte d'arrivée d'où un ajout considérable du poids argumentatif, et d'un autre, par l'habileté de l'auteur du texte d'origine qui a mieux su jouer de l'implicite, du non-dit, des sous-entendus. Mais, pour pouvoir nous affirmer en ce sens de façon plus catégorique, il nous faudrait poursuivre notre étude sur un corpus beaucoup plus large d'articles scientifiques. Ce que nous laissons pour une prochaine fois peut-être.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.M. *Éléments de linguistique textuelle*, Liège: Mardaga, 1990.
- Anscombe, J. et Ducrot, O. *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles: Mardaga, 1983.
- Ducrot, O. et al. *Les mots du discours*, Paris: Ed.Minuit, 1980.
- Kerbrat-Orecchioni, C. *L'implicite*, Paris: Armand Colin, 1986.
- Maingueneau, D. *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris: Bordas, 1990.
- Olivares, M. A. "Aproximación a la traducción científica a través de La Recherche/ Mundo Científico" en *Actas del Segundo Coloquio Internacional de Traductología*, Universitat de València: *Quaderns de Filologia*, 1991, pp.47-70.
- Olivares, M.A. "Análisis del discurso y traducción: El caso de Pasteur" en *Études Contrastives/ Estudios contrastivos*, Universitat de València, 1997, pp.81-111.

LA DETERMINACIÓN DEL MOMENTO DE LA ACCIÓN EN FRANCÉS ANTIGUO: LAS TESIS DE PAUL IMBS

MONTERRAT PARRA I ALBÀ
Universitat de Lleida

En este artículo nos proponemos analizar las tesis elaboradas por Paul Imbs en su libro *Les propositions temporelles en Ancien Français. La détermination du moment*, en relación con otros autores como por ejemplo: Brunot, Nyrop, Ménard, Marchello-Nizia, o Glasser. Todos ellos han dedicado parte de sus investigaciones a la determinar el momento de la acción. En cualquier tipo de narración, situar el tiempo de la acción es indispensable, el hombre medieval utiliza para ello diferentes recursos gramaticales, puesto que con las conjunciones que hereda directamente del latín no tenía bastante. El estudio del tiempo gramatical y de las diferentes conjunciones y locuciones conjuntivas que tenía el francés medieval no han sido estudiadas con frecuencia.

Imbs pretende subsanar con sus investigaciones la laguna existente en la historia del tiempo gramatical. Una lengua de la importancia del francés no poseía aún un trabajo profundo en este campo. Antes de entrar en materia nos ofrece un interesante análisis de los estudios lingüísticos del tiempo medieval. Cabe señalar que la mayor parte de la bibliografía señalada es de origen alemán y se encuentra en esta lengua.

En la primera parte de su investigación, Imbs destaca el libro de Richard Glasser *Studien zur Geschichte des französischen Zeitbegriffs eine Orientierung* publicado en Munich en 1936.

“Cet essai de 255 pages s'étend sur l'ensemble de la langue française; mais la place que le Moyen Age y occupe n'est pas négligeable: 45 pages pour ce que l'auteur appelle l'ancien français (pratiquement la période classique des chansons de geste), 20 pages pour ce qu'il nomme le Moyen Age (en gros la période entre Chrétien de Troyes et le *Roman de la Rose*) et 50 pages pour la fin du Moyen Age (du *Roman de la Rose* au milieu du XVIe. siècle) La visée de cet auteur est celle d'un historien des 'idées'”¹

Glasser dedica, pues, un amplio espacio al estudio del tiempo en la Edad Media pero el interés del autor se centra preferentemente en la actitud interior de los franceses frente al tiempo; cómo viven este tiempo, cómo lo piensan y sobre todo cómo transmiten la percepción del mismo en sus obras. Glasser realiza un profundo análisis léxico dejando completamente de lado las estructuras gramaticales. Estructuras que serán el principal objetivo en el trabajo de Imbs

Paul Imbs pasa revista a algunos de los estudios más interesantes sobre el tema en los últimos cien años, de entre los que nos parece interesante señalar el trabajo de Eduard Mätzner *Syntax*

1. IMBS, Paul, *Les propositions temporelles en Ancien Français. La détermination du moment*. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Paris, 1959, p. 12.

der neufranzösischen Sprache, Ein Beitrag zur geschichtlich-vergleichenden Sprachforschung en dos volúmenes publicado en Berlín entre 1843 y 1845. Aunque se trata de una sintaxis del francés moderno, dedica algunos capítulos a la sintaxis de la Edad Media y en concreto veinticinco páginas a las proposiciones subordinadas de tiempo. Imbs considera que los cuadros en los que clasifica las subordinadas son demasiado densos, también le acusa de utilizar ejemplos que no localiza exactamente en los textos de los que están extraídos.

“Il manque en outre une grande perspective simplificatrice, comme par exemple celle qui distingue les propositions temporelles suivant qu’elles déterminent une principale durative ou une principale momentanée. Malheureusement aussi les exemples ne sont pas exactement localisés dans les textes auxquels ils sont empruntés: beaucoup de dépouillements sont ainsi perdus pour la philologie, qui tire sa vérité de la précision du détail.”²

Entre 1843 y 1845 F. Diez termina su *Grammatik der romanischen Sprachen* con una Sintaxis cuya tercera edición será traducida en 1872 al francés y dedica un capítulo muy breve a las subordinadas de tiempo, tan solo cinco páginas, en las que presenta cuáles son las principales conjunciones, el modo y los tiempos verbales más frecuentes. Sus ejemplos rara vez provienen del francés antiguo; lo cierto es que la sintaxis de F. Diez carece totalmente de perspectiva histórica.

El primer trabajo especializado que aparece sobre las subordinadas de tiempo en la lengua de la Edad Media es la tesis de O. Mätschke de sesenta y cinco páginas; se publica en 1887, *Die Nebensätze der Zeit im Altfranzösischen*. En este estudio el autor ha examinado veintisiete textos que van desde los *Serments de Strasbourg* a *Aucassin et Nicolette* (principios del siglo XIII). Las tesis de Mätschke se ven complementadas por los trabajos de E. Hartmann, que éste publica entre 1903 -*Die temporalen Konjunktionen im Französischen*, en el que ofrece un estudio sobre las conjunciones de tiempo a lo largo de toda la historia de la lengua francesa- y 1911 -*Syntaktische Studien über die Temporalsätze im Französischen*, donde la subordinada de tiempo se analiza desde diferentes puntos de vista: conjunciones, tiempo y modo del verbo, orden de las palabras en la frase e incluso orden en que aparecen las subordinadas. Imbs le acusa de no profundizar en sus clasificaciones puesto que Hartmann se limita a presentar los hechos y a colocarles una etiqueta de clasificación.

La documentación recogida por Hartmann la utiliza R.L. Graeme Ritchie en sus *Recherches sur la Syntaxe de la conjonction “Que”*, publicadas en 1907, sobre todo en el capítulo dedicado al “Que temporal”. En este capítulo G.Ritchie realiza una breve historia de las formaciones analíticas hasta *Aucassin et Nicolette*.

Imbs destaca la síntesis realizada por Eugen Lerch en el segundo tomo de su *Historische französische Syntax* en el que dedica cincuenta y siete páginas a las subordinadas de tiempo en francés desde sus orígenes hasta el francés moderno. Imbs intenta rebatir en más de una ocasión la obra de Eugen Lerch a quien acusa de considerar el estudio de la lengua desde un punto de vista más próximo al de un historiador que al de un gramático:

“L’auteur se réclame de ce qui, assez improprement (parce que dangereusement engagé dans des querelles métaphysiques), s’est appelé la grammaire “idéaliste”, issue de Karl Vossler et de manière plus lointaine de Guillaume de Humbolt. En réaction contre le

2. *Ibidem*, p. 13.

“positivisme” déterministe des “néogrammairiens”, qui ne voyaient dans les faits de langue que des mécanismes régis par des lois semblables à celles qui président à l’univers physique, la nouvelle Ecole a voulu rétablir en linguistique la primauté de l’esprit créateur de l’homme, qui selon ses vues est à l’origine des innovations linguistiques: la langue n’est pas faite seulement de mécanismes, elle est avant tout un ensemble de libres initiatives, mécanisées ensuite parce que acceptées par la conscience linguistique d’une époque, qui en a éprouvé l’intérêt pour l’expression de ses tendances profondes. Remonter à ces initiatives, qui étaient des faits de parole avant de devenir des faits de langue, les expliquer ensuite dans leur “personnalité” novatrice en même temps que dans leurs relations avec leur milieu et leur temps, telle est la tâche propre de l’historien - tâche essentiellement différente de celle du grammairien attaché à la description d’états de langue.” (Imbs, 16)³

Además, Lerch aplica sus teorías sobre todo a las subordinadas temporales del francés moderno e intenta poner de manifiesto la enorme influencia que tuvo la lengua de la aristocracia durante el período del francés antiguo. Sin embargo para Imbs, entre el papel desempeñado por la lengua de los aristócratas y de los nobles medievales y la lengua común, hablada por el pueblo, se encuentra la lengua de los trovadores y de los juglares:

“Entre ces milieux, trouvères et jongleurs forment le trait d’union, et la langue littéraire commune est sans doute leur oeuvre; une oeuvre par conséquent composite, dont l’épopée, la chronique, le roman, le drame et la poésie lyrique sont tour à tour ou simultanément les témoins privilégiés.”⁴

No damos cuenta de todas las obras y tesis señaladas por Imbs, sino de las que nos han parecido más interesantes y de aquellas citadas mayor número de veces por el autor a lo largo de su estudio sobre las proposiciones subordinadas temporales en francés antiguo.

Imbs pretende aportar una contribución válida y de interés al estudio del tiempo gramatical en francés y se propone hacerlo a través de la historia de las subordinadas de tiempo desde los orígenes de la lengua francesa hasta principios del siglo XIV. Limita su campo de trabajo a las subordinadas que indican el “momento” de la proposición principal, sin tener excesivamente en cuenta aquellas que determinan la duración. Dentro del grupo de subordinadas que explicitan el “momento” centra su análisis en el estudio de la coincidencia, de la simultaneidad, de la posterioridad y de la anterioridad.

“A l’intérieur même des déterminations du moment, on s’est borné à l’étude de la coïncidence, de la simultanéité, de la postériorité et de l’antériorité simples, à l’exclusion de la postériorité immédiate et de la subordination inverse, qui, à des degrés divers, relèvent de la syntaxe affective. Nous avons exclu les tournures infinitives et participes, prenant la notion de subordonnée dans son acception la plus étroite de structure phrastique centrée autour d’un verbe au mode personnel.” (Imbs, 19)⁵

Circumscribe su trabajo a un espacio temporal: desde los orígenes de la lengua francesa hasta principios del siglo XIV, como ya hemos indicado. De igual manera se limita en cuanto al espacio

3. *Ibidem*, 16.

4. *Ibidem*, 16-17.

5. *Ibidem*, 19.

geográfico; el francés antiguo no está exento de una fragmentación dialectal, pero no debemos olvidar que estas diferencias dialectales estriban en la mayor parte de los casos en diferencias de orden fonético o léxico, algunas veces morfológicas pero rara vez sintácticas.

A lo largo de nuestro trabajo hemos podido verificar esta afirmación. El autor es originario de Hainaut y en las *Chroniques* aparecen múltiples aspectos dialectales propios del Norte de Francia, sobre todo formas franco-picardas entre las que podemos destacar, por ejemplo, la conservación de la -t final en los participios pasados, característica propia de los dialectos wallon, picard o lorrain: *aidiet, comparet, historiïet, venut...*

Otra característica destacable es, por ejemplo, la ausencia de la consonante -b- o -d- que se intercala entre los grupos secundarios l'r, m'l, n'r;

“Dans les groupes secondaires l'r, n'r, m'l, le français intercale une consonne de liaison d ou b. Cette consonne manque en picard, wallon, lorrain, bourguignon et franc-comtois.”⁶

En el texto de Froissart podemos encontrar *humle, tenra, tinrent, vinrent, venredi*. Este fenómeno se conoce con el nombre de epéntesis:

“On désigne par ce nom l'apparition d'une occlusive, d'abord transitoire, à l'intérieur des groupes suivants: nasale + l, r, consonne s ou z +r; certaines consonnes fortes +s final.”⁷

O la transcripción gráfica del grupo -ny- en -gn- (n mouillé): *estragne, gragne*.

“Le problème est en partie d'ordre purement graphique, n mouillé pouvant être représenté par les graphies (i)ng, (i)ng(i), (i)ngn(i), qui alternent fréquemment dans la scripta picarde. Par exemple: *tieng - tiegn* < teneo, *tiegne*.”⁸

Otro de los elementos importantes del dialecto picard, que también pone de manifiesto Gossen, es el siguiente:

“c + e, i, à l'initiaale et intérieur derrière consonne, c + yod intérieur, t + yod derrière consonne > pic. c (écrit c, ch).

Exemples: *chiel, cherf; prinche, merchi; caucher, lanche, peliche, canchon*.”⁹

Esta característica, propia al dialecto picard y normando, no la comparten otros dialectos de la lengua d'oïl como por ejemplo el wallon. El mismo Gossen señala que en el caso de Froissart el uso de c y de ch es más o menos igual.

Los textos dialectales y los documentos de archivo no son motivo de estudio por parte de Imbs, entre otras cosas porque éste estudia la frase subordinada y este tipo de frases se da sobre todo en el lenguaje literario.

6. GOSSEN, Charles Théodore, *Grammaire de l'Ancien Picard*, Klincksieck, Bibliothèque française et romane, Paris, 1970, p. 116.

7. LA CHAUSSÉE, François de, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Editions Klincksieck, Paris, p. 140.

8. GOSSEN, Charles Théodore, *op. cit.*, p. 119.

9. *Ibidem*, p. 91.

Tal y como acabamos de indicar, Imbs se limita al estudio de las subordinadas temporales cuya principal función consiste en determinar el proceso expresado por la proposición principal. Realiza dentro del gran grupo de las subordinadas de tiempo una primera división: la subordinada puede determinar el momento o la duración de la proposición principal, y su forma varía según exprese una cosa u otra. Las subordinadas que determinan el momento de la acción principal pueden dividirse a su vez en dos subgrupos: la acción de la subordinada representa un tiempo momentáneo y puntual o bien representa un espacio de tiempo durante el cual se produce la acción principal. En cada uno de estos tres grupos la lengua realiza otras cuatro divisiones temporales que indican la coincidencia, la simultaneidad, la posterioridad y la anterioridad. A esto debemos añadirle el aspecto del verbo principal, el del verbo de la subordinada y la relación que se establece entre ambos. A cada una de estas categorías le corresponde una conjunción o locución conjuntiva propia. A partir de esto podemos establecer un primer esquema que pueden compartir las subordinadas de tiempo del francés moderno y del francés antiguo:

I. Determinación del momento de la acción:

- Si se trata de un momento puntual:
 - * simultaneidad o coincidencia: *quant o lorsque*
 - * posterioridad: *après que*
 - * anterioridad: *avant que*
- Si se trata de un espacio de tiempo
 - * simultaneidad: *pendant que*
 - * posterioridad: *depuis que*
 - * anterioridad: *d'ici que*

II. Determinación de la duración de la acción principal:

- * simultaneidad: *tant que, aussi longtemps que*
- * posterioridad: *depuis que*
- * anterioridad: *jusqu'à ce que*

El modo del verbo de la oración subordinada depende de estos tres planos; y así, la coincidencia o simultaneidad y la posterioridad se suelen construir con indicativo o condicional, mientras que la anterioridad se construye con subjuntivo.

A partir de este sucinto esquema podemos apreciar que las relaciones temporales entre el francés moderno y el francés antiguo son evidentes, y que las dos épocas se diferencian por la cantidad, la precisión y el grado de abstracción de las determinaciones temporales. Paul Imbs nos presenta un análisis detallado de la lengua antigua.

Divide su libro en cuatro partes: en la primera estudia las conjunciones y locuciones conjuntivas que introducen una proposición subordinada temporal de coincidencia (estos morfemas son comunes a las subordinadas temporales de simultaneidad y de posterioridad), en la segunda parte analiza las proposiciones subordinadas temporales de simultaneidad, dedica la tercera parte al estudio de las temporales de posterioridad y finalmente en la cuarta parte centra su análisis en las proposiciones temporales de anterioridad.

Es ésta una división de las proposiciones subordinadas que comparten otros autores. Nyrop en su *Grammaire historique de la langue Française*, después de dividir las proposiciones subordinadas de tiempo en tres grandes grupos: anterioridad, simultaneidad y posterioridad, nos ofrece una lista de las diferentes conjunciones y locuciones conjuntivas que utiliza el francés moderno para expresar dichas relaciones temporales. Las indicaciones que hace a lo que él mismo denomina “la vieille langue” son escasas y se limitan a breves anotaciones o comentarios sobre alguna locución determinada; por ejemplo, hablando de las proposiciones subordinadas temporales de anterioridad, señala:

“Dans la vieille langue on employait ‘si’ au sens de ‘avant que’, ‘jusqu’à ce que’ après une proposition négative. Ex: Ja mes nul jor n’avrai Ne nuit ne jor ne finerai, si l’averai tout plain rendu (Du chevalier au barisel, v. 455)”¹⁰

De hecho Nyrop dedica a las proposiciones subordinadas temporales tan sólo tres páginas. Después de ofrecernos la división de las subordinadas de tiempo en los tres grupos mencionados (anterioridad, simultaneidad y posterioridad), precisa una serie de observaciones, cuatro exactamente, sobre el uso de dichas subordinadas:

“Sur les propositions de temps, on peut encore faire les observations suivantes:

1° C’est ordinairement l’indicatif qui est employé dans une proposition de temps. Pourtant, le subjonctif s’emploie avec les conjonctions d’antériorité *avant que, jusqu’à ce que, en attendant que* qui indiquent l’irréel, ce qui n’est pas encore arrivé...

2° Une proposition temporelle peut se trouver sous la dépendance d’une préposition...

3° Les propositions temporelles sont parfois incomplètes: le verbe peut faire défaut après *aussitôt que et sitôt que*,...

4° Par l’ellipse de la principale, une proposition temporelle peut s’isoler et devenir indépendante; ...”¹¹

Analiza también las diferentes conjunciones y locuciones conjuntivas que pueden introducir una proposición subordinada de tiempo; incidiremos en sus afirmaciones más adelante.

Un poco más extenso es el capítulo que Philippe Ménard en su *Syntaxe de l’Ancien Français* dedica a las proposiciones subordinadas de tiempo. Al igual que los demás, Ménard establece la división de subordinadas temporales atendiendo a la simultaneidad, a la posterioridad y a la anterioridad.

“Par rapport à la principale, les temporelles peuvent marquer une relation de simultanéité, de postériorité ou d’antériorité. La principale étant prise pour repère, il y a antériorité de la principale si la subordonnée est introduite par des conjonctions signifiant “avant que”; il y a postériorité de la principale, si la subordonnée est introduite par des conjonctions signifiant “après que”¹²

Philippe Ménard no se limita, como hace Nyrop, a ofrecernos una lista de las conjunciones más utilizadas sino que, al igual que Imbs, intenta establecer una cronología y analiza su utilización en los textos medievales así como algunas de sus características sintácticas más importantes.

Por su parte Christiane Marchello-Nizia en su *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*¹³ no dedica ningún capítulo específico al estudio de las subordinadas de tiempo, pero sí analiza las conjunciones de subordinación que las introducen. El libro de Marchello-Nizia estudia el período de tiempo del francés medio, siglos XIV y XV. El suyo es un análisis general del estado en que se encontraba la lengua francesa en estos siglos desde el punto de

10. NYROP, Christopher, *Grammaire historique de la langue française, quatrième édition revue*. Slatkine Reprints, Genève, 1979, vol. VI Syntaxi. Particules et verbes, p. 360.

11. *Ibidem*.

12. MÉNARD, Philippe, *Manuel du français de Moyen Age 1. Syntaxe de l’ancien français*. Nouvelle édition entièrement refondue. SOBODI (Société Bordelaise de diffusion des travaux de Lettres et Sciences Humaines). 1976, Bordeaux, p. 212.

13. MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Bordas, coll. Études, série Langue Française, Paris, 1979.

vista de la fonética, de la morfología y de la sintaxis; se trata, pues, de una obra que pretende ofrecernos una visión lo más amplia posible.

Ferdinand Bruneau en su *Histoire de la langue française* dedica a las conjunciones de subordinación temporal un espacio muy reducido. Señala las que se heredan directamente del latín al francés y en posteriores capítulos se limita a señalar las conjunciones de nueva creación. El poco espacio que dedica a las subordinadas de tiempo se halla en el capítulo en el que estudia la sintaxis del verbo:

“Propositions temporelles. - On voit déjà se dessiner les grandes lignes de la syntaxe moderne de ces propositions. Quant l'idée est celle d'un fait positif et réel, le mode est l'indicatif a); quant au contraire il s'agit d'un fait qui n'existe pas encore et qui peut être, par conséquent, problématique, le mode est le subjonctif b)”¹⁴

El aspecto exhaustivo que presenta el trabajo de Paul Imbs frente a los otros que hemos consultado, nos ha permitido utilizarlo como documento de base para poder analizar las proposiciones subordinadas de tiempo encontradas en el *Libro Primero de Chroniques* de Jean Froissart y que fueron en su día el tema de nuestra tesis doctoral. El interés que tiene para nosotros la expresión de la temporalidad nos ha llevado a seguir investigando en este ámbito. Pues si la determinación temporal era indispensable en el género de la Crónicas también en lo es en otro tipo de textos, y la lengua francesa actual presenta importantes similitudes con el francés antiguo.

BRUNOT, Ferdinand; *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Tome I De l'époque latine à la Renaissance. Librairie Armand Colin, Paris, 1966. p. 252

APROXIMACIÓN A LOS USOS ANAFÓRICOS Y LENGUAS EN CONTRASTE¹

GEMMA PEÑA MARTÍNEZ
Universidad Politécnica de Valencia

I. CUESTIONES PRELIMINARES

1.1 *El problema de la referencia*

El lenguaje verbal constituye el instrumento de comunicación por excelencia que nos permite representar el mundo. Si una de las funciones principales del lenguaje es la de comunicar acerca de cualquier mundo, dicha función referencial se produce a través de expresiones significativas.

La Filosofía se ha centrado en teorías ontológicas (afirmación del ser en la medida en que existe, posee una referencia) y disciplinas lógicas (relaciones de inferencia). Se destaca la relación entre palabra y realidad extra-lingüística: *significación* (relación entre palabras y representaciones intelectuales) frente a *suposición* (relación entre palabras y objetos designados). Las teorías sobre la significación se han limitado al análisis del componente conceptual del signo, definiéndose *realistas* (la significación como relación convencional entre entidades lingüísticas concretas y entidades reales independientes de la consciencia y del lenguaje humano) o *nominalistas* (los conceptos universales de naturaleza mental son elaborados a partir de experiencias concretas por un proceso de abstracción sobre las cualidades perceptivas).

La Lingüística se ha interesado por los medios a través de los cuales hacemos uso del lenguaje con el fin de llamar la atención sobre lo que se dice (locutor e interlocutor al servirse de expresiones referenciales se obligan momentáneamente a creer en ellas, construyendo su universo particular de discurso). Milner (1989)² introdujo la idea de *referencia actual* (la realidad designada en una situación de uso concreta) y *virtual* (las características que esa realidad debe cumplir para que una unidad lingüística pueda designarla) y la de *co-referencia actual* (la identidad referencial entre dos unidades en un momento dado del discurso) y *virtual* (las condiciones lexicales comunes a ambas unidades):

Milner appelle *réfrence virtuelle* le signifié d'un lexème, c'est-à-dire, l'ensemble des conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné au moyen d'une expression comportant ce lexème ; et *réfrence actuelle* l'objet effectivement désigné par l'emploi de cette expression. (Apothéloz, 1995: 28)

Para la *Semántica cognitiva*, la percepción consiste en un proceso mental: el hombre organiza el mundo según unos esquemas mentales. El mundo real experimentado constituye

1. Esta comunicación recoge de forma sucinta algunos resultados de nuestro primer trabajo de investigación: *Usos anafóricos : un estudio contrastivo francés-español* presentado en la Universidad de Valencia en Julio de 2000 y dirigido por la doctora Amparo Olivares Pardo.

2. MILNER, J.C. (1989) : *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

una serie de estímulos que nuestro cerebro procesa y organiza automática e inconscientemente; este mundo mental es el único accesible conscientemente y sobre el cual podemos transmitir determinadas informaciones a través del lenguaje. La *referencia* se identifica con la idea de *proyección*:

We can now say that the information that language conveys, the *sense* of linguistic expressions, consists of expressions of conceptual structure. What the information is about – the *reference* of linguistic expressions – is not the real world, as in most semantic theories, but the projected world. The *referring expressions* of natural language will be just those expressions that map into projectable expressions of conceptual structure. (Jackendoff, 1983: 36)

1.2 La noción de texto

La información que presuponemos en todo acto de lenguaje se asocia y transmite como un todo ordenado gracias a diversas formas que refieren a otras que permiten así su interpretación. Dicho contenido presuposicional puede ser tomado de la realidad o del texto; los lingüistas se ven obligados a establecer nuevas diferencias entre *referencia exofórica* o situacional³ (contexto socio-cultural, experiencias compartidas por locutor e interlocutor en la situación de enunciación concreta) y *referencia endofórica* o textual. Las relaciones intra-texto garantizan la propiedad referencial y se orientan hacia el texto precedente (*anáfora*) o hacia el texto subsiguiente (*catáfora*), constituyendo las claves de la interpretación discursiva y forzando la co-interpretación de diversos segmentos como un todo textual a través de principios de conexión que aseguran la continuidad referencial (*coherencia* y *cohesión*). La creación de un texto supone una doble perspectiva de *repetición* y *progresión*: continuamente recurrimos a una información anterior, pero aportamos algo nuevo que hace realmente informativa nuestra contribución:

L'absence d'apport d'information entraînerait une paraphrase perpétuelle, l'absence de points d'ancrage renvoyant à du «dépjà dit» amènerait à une suite de phrases qui, à plus ou moins long terme, n'auraient aucun rapport entre elles. (Adam, 1990: 45 retomando a Combettes,⁴ 1986: 69).

1.3 Lenguas en contraste

La *traducción* constituye un trasvase de un acto de comunicación, una operación de *transferencia* en la que se pretende restituir el sentido del mensaje primitivo y convertirlo en otro equivalente aunque distinto. El traductor reproduce un mismo espacio textual dentro de un nuevo sistema lingüístico:

[...] la traducción consiste estrictamente en un acto de comunicación que pretende reproducir el sentido de un mensaje, mediante la creación, en otra lengua, de un mensaje equivalente, con una función comunicativa similar, expresado en la forma más adecuada posible, para que pueda ser entendido por un nuevo lector en una nueva situación. (Tricás, 1995: 33)

3. La *deixis* constituye una referencia fuera del texto. El segmento lingüístico refiere a una realidad extra-textual bien *absolutamente*, es decir, sin necesidad de recurrir a las coordenadas concretas en las que se inscriben los participantes a todo acto comunicativo, bien *relativamente*, con respecto a la realidad específica de la que participa el texto.

4. COMBETTES, B. (1986) : "Introduction et reprise des éléments d'un texte", *Pratiques*, 49, Metz.

La traducción supone también un trabajo *retrospectivo* (intención del original) y *prospectivo* (adaptación al contexto de recepción). Se establece una negociación entre la actitud del locutor y los factores sociales. El traductor es una especie de filtro cultural que debe valorar la situación tanto de partida como de llegada. Se habla entonces de *equivalencia* (correspondencia o identidad semántico-funcional):

El concepto de *equivalencia* garantiza la viabilidad del acto traductor, permitiendo a quien lo realiza llevar a cabo una manipulación y redistribución de la materia textual sin que pierda lo esencial de su contenido y su intencionalidad características. (Tricás, 1995: 39)

La *adecuación* supone una determinada interpretación: el traductor se ve obligado a elegir continuamente una serie de elementos que se adecuan mejor a las intenciones comunicativas que el texto original vehicula según una orientación argumentativa concreta. La traducción consiste en la producción de un texto funcional de llegada que conserva algún tipo de relación, especificada según la función que se pretende en el mismo (*scopo*), con el texto original.

II. ESTUDIO DE CASOS

2.1 *Demostrativo* ce

El demostrativo es un *designador directo*: funciona indexicalmente a partir de su propio contexto de enunciación. La primitiva función de *señalamiento*, la *mostración*, supone una ruptura con el co-texto precedente, una re-clasificación del referente adecuado al que se le da un nuevo status:

La notion de (re)classification permet de relier logiquement les deux composantes de la référence démonstrative, l'étiquette et le pointeur. Pour que le contenu nominal du démonstratif s'interprète comme (re)classification, il faut que son designatum soit identifié indépendamment de ce contenu nominal. Si l'étiquette identifie le designatum, elle ne peut le classifier. La (re)classification implique donc logiquement l'identification du designatum en vertu de critères externes, c'est-à-dire indépendants du contenu nominal. (Corblin, 1990: 441)

Usos catafóricos

- (1) “Sujet de scandale pour **ceux qui**, comme Buffon, voient dans ces êtres microscopiques une sorte d'outrage au monde vivant tout entier.” (Jacob, 1970: 23) // ‘Y tema de escándalo para **aquellos que** como Buffon ven en estos seres microscópicos una especie de ultraje a todo el mundo viviente.’ (Jacob, 1973: 23)

Aparece *aquel* en lugar del artículo, habitual en este tipo de construcciones. Esta forma supone un señalamiento extra-textual (referencia lejana en el espacio o en el tiempo).

[...] en la distancia textual anafórica se superponen dos pasados (o dos futuros en la catafóra), el pasado de la forma emitida y el pasado del contenido referencial de la misma: *aquel* sólo manifiesta un texto pasado (i.e. anterior) desde el punto de vista formal; *ese* marca anterioridad formal, pero también de contenido, lo que, para el hablante, significa captación previa y reconocimiento. (López García, 1998: 260)

- (2) “La sélection naturelle n'exprime que la régulation imposée à la multiplication des organismes par **ce qui** les entoure.” (Jacob, 1970: 14) // ‘La selección natural no expresa más que la regulación que **el entorno** impone a la multiplicación de los organismos.’ (Jacob, 1973: 14)

El español ha producido una nominalización a partir de un verbo, desapareciendo así la catáfora.

- (3) “Nous dirons que ceux-ci se distinguent de tous les autres structures [...] par *cette propriété* que nous appellerons la *téléonomie*.” (Monod, 1970: 22) // ‘Diremos que éstos se distinguen de todas las demás estructuras de todos los sistemas presentes en el universo, por *esta propiedad* que llamaremos *teleonomía*.’ (Monod, 1981: 20)

El demostrativo retoma una *mención* y no un objeto del discurso (proceso de *designación*).

- (4) “C’est l’accès à *ces objets* de plus en plus cachés que constituent les cellules, les gènes, les molécules d’acide nucléique.” (Jacob, 1970: 25) // ‘Es el acceso a *estos objetos*, cada vez más ocultos, que constituyen las células, los genes, las moléculas de ácido nucleico.’ (Jacob, 1973: 25)

El segmento fórico, un hiperónimo, determina un orden superior dentro de la categoría del referente (modificación de la *extensión*: generalización).

Usos anafóricos

- (5) “Et depuis lors, l’opposition n’a fait que croître [...]. C’est *ce contraste* que résume ainsi Claude Bernard [...]” (Jacob, 1970: 12) // ‘A partir de entonces, la oposición no ha hecho sino crecer [...]. Claude Bernard resume así *este contraste* [...]’ (Jacob, 1973: 12)

Se trata de un caso de sinonimia entre el sintagma demostrativo y su interpretante.

- (6) “Et l’importance de *ce dernier* décroît d’autant plus qu’augmente le nombre de ceux qui pratiquent la science.” (Jacob, 1970: 20) // ‘Y la importancia de *este último* disminuye en la medida que aumenta el número de los que practican la ciencia.’ (Jacob, 1973: 20)

Aparece una construcción formada por un determinante y un adjetivo (elipsis nominal) con un claro carácter ordinal y topográfico, especializada en deshacer casos de ambigüedad cuando existen varios candidatos posibles como interpretantes; la importancia del orden de aparición de los elementos prevalece sobre los acontecimientos desarrollados a lo largo del discurso:

Ce dernier recrute un référent qui fait partie de l’ensemble des référents individuels en compétition dans la course à la prééminence au moment où l’expression apparaît dans le discours. A l’intérieur de cet ensemble délimité, il sélectionne par proximité une et une seule entité mais, à ce critère purement représentationnel ou, si l’on veut mental, il faut en ajouter un autre qui est que l’entité sélectionnée doit satisfaire à un prédicat de dénomination qui soit compatible avec l’indication de genre et de nombre véhiculée par *ce dernier*. La résolution référentielle de *ce dernier* met donc en jeu à la fois l’état du modèle des entités au point d’occurrence et les étiquettes nominales des expressions ayant servi à introduire ces entités. (Charolles, 1995: 102).

- (7) “*Cette façon* d’envisager l’évolution d’une science comme la biologie diffère profondément de la précédente.” (Jacob, 1970: 20) // ‘*Esta manera* de considerar la evolución de una ciencia como la biología, difiere profundamente de la precedente.’ (Jacob, 1973: 20)

El núcleo nominal, semánticamente débil, debe recurrir a una expansión a través de un complemento determinativo que aporte el verdadero contenido lexical. Ambos términos deben pertenecer al mismo nivel categorial. Se procede a una modificación en la extensión o en el status lógico del referente:

Le recensement de quelques AR [anaphore résomptive] fait apparaître quelques constantes dans la structure des AR: un nom qui figure un lieu ou un espace (*point, plan, terrain, domaine, forme*), un angle de vue (*perspective, égard, titre, optique, point de vue*) ou bien une circonstance (*contexte, but, hypothèse, fin, conditions, manière*), ou enfin une modalité plus énonciative (*propos, sujet*) qui éventuellement fait état de

l'avancée du propos (*stade, point*) ; le GN démonstratif est précédé d'une préposition qui relie ou localise l'incidence du propos qui suit. (Auricchio, Masseron, Perrin, 1995: 44).

- (8) "Il doit être précisé, en outre, que les objets à examiner seraient *macroscopiques*, mais non *microscopiques*. Par «macroscopiques» il faut entendre des dimensions mesurables, disons, en centimètres; par «microscopiques» des dimensions qu'on exprimerait normalement en Angström [...]. *Cette précision* est indispensable [...]" (Monod, 1970: 19) // 'Debe precisarse, además, que los objetos a examinar serían de dimensiones macroscópicas, pero no microscópicas. Por «macroscópicas» hemos de entender las dimensiones medibles, digamos, en centímetros; por «microscópicas» las dimensiones que se expresarían normalmente en Angström [...]. *Esta precisión* es indispensable [...]' (Monod, 1981: 16-17) Se resume todo un fragmento textual precedente a través de una nominalización.
- (9) «Nature tâche toujours à faire son semblable: il s'est vu un agneau ayant la tête d'un porc parce qu'un verrat avait couvert la brebis».Ce qui étonne aujourd'hui dans *cette phrase*, ce n'est pas tant la présence d'un monstre" (Jacob, 1970: 27) // «La Naturaleza trata siempre de hacer un ser similar: se ha visto un cordero con cabeza de cerdo, porque un marrano se había juntado con una oveja.». Lo que sorprende hoy en *esta frase*, no es tanto la presencia de un monstruo [...]' (Jacob, 1973: 27)

Se retoma una cita. El referente ha sido introducido indirectamente y no figura por lo tanto en la memoria discursiva de hablante y oyente:

En fait, dans une conception mémorielle de l'anaphore, on est amené d'emblée à admettre qu'il existe des objets-de-discours introduits indirectement (d'où la notion de "déclencheur d'antécédent" proposée par Hawkins,⁵ cf. Cornish, 1986),⁶ ou par d'autres moyens que les signifiés langagiers. Ainsi [...] est-ce le message lui-même, dans sa matérialité, qui permet de valider l'objet-de-discours auquel réfère le SN démonstratif. (Reichler-Béguelin, 1995: 63).

- (10) "C'est le degré de complexité de toutes *ces performances ou structures* qu'il s'agit d'estimer." (Monod, 1970: 27) // 'Es el grado de complejidad de todas *esas estructuras o performances*, concebidas para servir al proyecto teleonómico, lo que se trata de averiguar.' (Monod, 1981: 25)

Aparece *ese* (valores de identificación derivados del pronombre de intensidad *ipse* latino), que alude a conceptos ya formulados explícitamente.

- (11) "La ressemblance d'une plante avec des yeux est le signe qu'il faut utiliser *cette plante* pour traiter les maladies des yeux." (Jacob, 1970: 29) // 'El parecido de una planta con unos ojos es la señal de que hay que utilizar *dicha planta* para tratar las enfermedades de los ojos.' (Jacob, 1973: 29)

Aparece en la traducción *dicho* (valor recursivo en el intercambio discursivo: se retoma lo ya explicado).

- (12) "Rien de tel pour le fleuve ou le rocher que nous savons ou pensons avoir été façonnés par le libre jeu de forces physiques auxquelles nous ne saurions attribuer aucun «projet». *Ceci* tout au moins si nous acceptons le postulat de base de la méthode scientifique [...]" (Monod, 1970: 17) // 'Nada de esto ocurre para el río o el peñasco, que sabemos o pensamos han sido configurados por el libre juego de fuerzas físicas a las que no sabríamos atribuir

5. HAWKINS, J. A. (1978) : *Definiteness and indefiniteness : a study in reference and grammaticality prediction*, London, Croom Helm.

6. CORNISH, F. (1986) : *Anaphoric Relations in English and French: a discourse perspective*, Londres, Croom Helm.

ningún «proyecto». Todo *ello* suponiendo que aceptamos el postulado base del método científico [...]’ (Monod, 1981: 15)

Ceci es traducido por el pronombre *ello* en lugar de *esto*.

2.2 Posesivo mon

Reviste casi siempre un doble valor: retoma algo ya conocido, evidenciado en el hilo discursivo, el poseedor (*valor anafórico*) y adelanta una nueva información, pues el objeto poseído supone generalmente un primer nombramiento (*valor catafórico*). Constituye una instrucción o verificación de quien lo expresa (Sperber & Wilson, 1989),⁷ dirigiendo nuestro cálculo referencial y aportando un carácter suplementario, la relación de *apropiación*. Retoma indirectamente la fuente de su interpretación, debiendo identificar al poseedor a través determinadas marcas gramaticales (género, número y persona):

Un segment son + N impose également une recherche dans la situation ou contexte, la recherche sera guidée par des instructions plus ou moins codées selon les langues facilitant la saturation du contexte. (Herrmann in Kleiber & Tyvaert, 1990: 192).

Supone una síntesis de dos elementos dentro del GN: el artículo definido y un complemento determinativo, de ahí que puedan alternar en determinadas ocasiones. El francés ha desdoblado de forma más completa que el español el antiguo sistema latino. Ciertas formas se relacionan estrechamente con el genitivo del pronombre, por lo que en algunos casos, esta estructura supuestamente subyacente provoca una alternancia entre el pronombre *en* francés y el posesivo español.

Usos catafóricos

- (13) “A mesure de *leur progression* dans les «entortillures et anfractuosités du corps», les humeurs et la semence se chargent de toutes les vertus nécessaires à leur futur travail, les vertus concupiscibles, ossifiques, carnifiques, nervifiques, veinifiques, etc.” (Jacob, 1970: 33) // ‘[...] según van *progresando* por los «recovecos y anfractuositades del cuerpo», los humores y la simiente se impregnan de todas las virtudes necesarias para su futura labor, las virtudes concupiscibles, osíficas, carníficas, nervíficas, veníficas, etc.’ (Jacob, 1973: 33)

El español opta por formar un verbo a partir del sustantivo francés.

Usos anafóricos

- (14) “La structure macroscopique, une fois achevée, ne témoigne pas des forces de cohésion internes entre atomes ou molécules qui constituent le matériau (et ne lui confèrent que *ses propriétés générales de densité, dureté, ductilité*, etc.), mais des forces *externes* qui l’ont *façonné*.” (Monod, 1970: 23) // ‘La estructura macroscópica, una vez acabada, no atestigua las fuerzas de cohesión internas entre átomos o moléculas que constituyen el material (y sólo le confieren *sus propiedades generales densidad, dureza, ductilidad*, etc.), sino las fuerzas *externas* que lo han *configurado*.’ (Monod, 1981: 21)

El posesivo introduce un término cuyo valor semántico se ve completado necesariamente por un complemento determinativo.

7. SPERBER, D. & WILSON, D. (1989) : *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit.

- (15) “Pour un biologiste il y a deux façons d’envisager l’histoire de sa science. On peut tout d’abord y voir la succession des idées et *leur généalogie*.” (Jacob, 1970: 18) // ‘Para un biólogo hay dos maneras de enfocar la historia de su ciencia. Una es concibiéndola fundamentalmente como una sucesión de ideas y como la *genealogía de éstas*.’ (Jacob, 1973: 18)

La traducción en español substituye el posesivo por un complemento determinativo.

- (16) “Et si l’œuvre de Mendel reste ignorée pendant plus de trente ans, c’est que ni les biologistes de profession, ni les éleveurs, ni les horticulteurs ne sont encore en mesure d’adopter *son attitude*.” (Jacob, 1970: 23) // ‘Y si la obra de Mendel permanece ignorada durante más de treinta años, es debido a que ni los biólogos de profesión, ni los ganaderos, ni los horticultores están todavía en condiciones de asumirla.’ (Jacob, 1973: 23)

La anáfora del original es reemplazada por una anáfora pronominal de acusativo. Se ha producido una substitución de un valor semántico por otro de una una escala superior. Remitimos al concepto de *escalaridad* (Ducrot & Anscombe, 1984).⁸

- (17) “La méthode de décryptage tire *son origine* de la combinaison qui constitue l’outil essentiel de l’enquête scientifique.” (TO 2: 38) // ‘El método científico de descifrar proviene de la combinatoria que constituye el instrumento esencial del examen científico.’ (Jacob, 1973: 38)

Ejemplo de lo que Gross (1978)⁹ llama *verbes opérateurs*, que suponen casi un tipo de adverbios, al modalizar una acción.

2.3 Pronombres y / en

Forman parte de los *clíticos*: partículas monosilábicas pronominales no marcadas, con varios antecedentes potenciales, generalmente no humanos, ausentes del co-texto pero latentes en el discurso o en la situación (*anáfora indirecta*).

Y sintetiza generalmente la preposición *à* con una forma pronominal de 3ª persona. Se trata de un antiguo adverbio de lugar (valor locativo de dirección), de ahí que el español pueda recurrir a un adverbio para estos usos. Supone a menudo una verdadera anáfora resumitiva.

En constituye también un antiguo adverbio de lugar (valor locativo de procedencia). Suele interpretarse como una forma sintética que recoge un complemento introducido por la preposición *de* seguido de una forma tónica del pronombre de 3ª persona. Supone en muchas ocasiones una conceptualización de un contexto más amplio (valor de anclaje ideológico) que el español tiende a omitir:

Cependant une anaphore n’est pas nécessairement coréférentielle, et le référent d’une expression anaphorique n’est pas toujours dénoté explicitement par un terme antérieur.

On parle alors d’anaphore indirecte ou *in absentia*, dans la mesure où l’expression anaphorique ne s’appuie pas directement sur une mention antérieure du référent, mais sur le contexte qui précède. (Riegel, Pellat & Rioul, 1994: 611)

En ocasiones, se trata de segmentos que semánticamente funcionan como expresiones idiomáticas fosilizadas en las que la referencia pronominal ya no puede ser interpretada, desapareciendo en español.

8. ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1984) : *La argumentación en la lengua*, Madrid, Gredos.

9. GROSS, M. (1978) : *Grammaire transformationnelle du français*, Paris, Larousse.

Usos catafóricos

- (18) “Césalpin y loge le cœur, siège de l’âme, «à l’endroit où nous croyons devoir placer avec le plus de raison le principe vital,... dans la partie inférieure de la plante, là où la tige rejoint la racine».” (Jacob, 1970: 31) // ‘Cesalpino sitúa **allí** el corazón, sede del alma, «en el lugar en el que creemos tener que situar, lógicamente, el principio vital,... en la parte inferior de la planta, allí donde el tallo se une a la raíz».’ (Jacob, 1973: 31)
El español ha optado por reemplazar el pronombre por un adverbio.

Usos anafóricos

- (19) “Certains philosophes romantiques de la nature trouvent dans le monde newtonien un univers enchanté, animé par les forces les plus diverses. Les physiciens plus «orthodoxes» y voient un monde mécanique et mathématisable réglé par une force universelle.” (Proigogine & Stengers, 1979: 35) // ‘Algunos filósofos románticos de la naturaleza encuentran en el mundo newtoniano un universo encantado, animado por las fuerzas más diversas. Los físicos más «ortodoxos» ven **en ello** un mundo mecánico y matemático regulado por una fuerza universal.’ (Proigogine & Stengers, 1997: 53)
Aparece *ello* precedido de preposición.

- (20) “Les poulies, comme toute machine simple, ne sont qu’un dispositif passif, seulement capable de transmettre le mouvement, et non d’**en** produire.” (Proigogine & Stengers, 1979: 49) // ‘Las poleas, como cualquier máquina simple, no son más que un dispositivo pasivo, solamente capaz de transmitir el movimiento y no de producirlo.’ (Proigogine & Stengers, 1997: 68)

La traducción presenta otro tipo de complemento (acusativo o dativo): la transitividad como necesaria saturación semántica del verbo a través de un complemento o de un pronombre.

- (21) “A la saison de leurs amours, Harvey immole les biches du roi d’Angleterre et **en** éventre une chaque jour pour y observer le contenu de la matrice.” (Jacob, 1970: 63) // ‘Harvey sacrifica las ciervas del rey de Inglaterra, en la época del celo, y cada día abre una **de ellas** en canal para observar el contenido de la matriz.’ (Jacob, 1973: 63)

El español propone la traducción *de + pronombre tónico de 3ª persona*; retoma exactamente el interpretante, pero opta también por una anáfora pronominal en lugar de retomar el núcleo nominal.

- (22) “Un organisme n’est jamais qu’une transition, une étape entre ce qui fut et ce qui sera. La reproduction **en** constitue à la fois l’origine et la fin, la cause et le but.” (Jacob, 1970: 10) // ‘Un organismo no es sino una transición, una etapa entre lo que fue y lo que será. La reproducción constituye a la vez **su** origen y **su** fin, **su** causa y **su** objetivo.’ (Jacob, 1973: 10)

Aparece en español un posesivo, provocando así una repetición.

- (23) “Le contenu théorique de la science classique a bel et bien contribué à stabiliser le mythe d’un savoir omniscient. C’est pourquoi à notre tour nous utiliserons des références de ce type, tant pour **en** analyser le contenu théorique que pour étudier ce qui, aujourd’hui, les rend impossibles: [...]” (Proigogine & Stengers, 1979: 63) // ‘El contenido teórico de la ciencia clásica ha contribuido, sin ninguna duda, a estabilizar el mito de un saber omnisciente. Es por lo que, por nuestro lado, utilizaremos referencias de este tipo, tanto para analizar**les** el contenido teórico como para estudiar lo que, hoy, las hace imposibles [...]’ (Proigogine & Stengers, 1997: 82)

Se reemplaza el complemento determinativo por un dativo *le*:

El dativo simpatético es sobre todo un sintagma concurrente del pronombre posesivo adjetivo y equivale a él, de manera que expresa como el posesivo, la idea de parte con relación al todo, la adscripción, posesión o pertenencia, la relación de amistad o parentesco, etc. Pero también con la construcción de complemento adnominal con *de*, es decir con la construcción que en las lenguas románicas sustituye al genitivo latino. (Fernández Ramírez, 1987: 34).

2.4 Pronombre *le*

Representa generalmente un grupo verbal, un atributo o un predicativo, generalmente un adjetivo calificativo o deverbal. Suele aparecer en proposiciones incisas o con valor catafórico resumitivo que el español tiende a eliminar.

El pronombre *el(lo)* reproduce un predicado, otro pronombre neutro o alude a un hecho o a una situación conocida o enunciada en el discurso por medio de una oración. (Fernández Ramírez, 1987: 70)

Usos anafóricos

(24) “Bien souvent, si une observation n’est pas faite ici aujourd’hui; elle *le* sera là demain.” (Jacob, 1970: 20) // ‘Con frecuencia, si una observación no se hace hoy aquí *se hará* en otro lugar mañana.’ (Jacob, 1973: 20)

El español propone un verbo pasivo reflejo, deshaciendo así la anáfora original.

(25) “Chaque animal, chaque plante devient une sorte de corps protéiforme qui se prolonge non seulement dans les autres êtres, mais aussi dans les pierres, dans les toiles et même dans les activités humaines. On ne *l’*observe pas simplement dans la réalité, mais à la cuisine, dans le ciel, sur les blasons, chez l’apothicaire, le tanneur, le pêcheur, le chasseur.” (Jacob, 1970: 30) // ‘Cada animal, cada planta se convierten en una especie de cuerpo proteiforme que se prolonga no solamente en los otros seres, sino también en las piedras, en las estrellas e incluso en las actividades humanas. No se *le* observa únicamente en la realidad, sino en la cocina, en el cielo, en los escudos, en casa del boticario, del curtidor, del pescador, del cazador.’ (Jacob, 1973: 30)

La traducción española elimina la anáfora resumitiva, y propone una simple anáfora pronominal de dativo, que constituye a su vez un uso también polémico: el denominado *leísmo*.

Una oposición *le(s)/la(s)* mucho más acentuada que la anterior entre los complementos masculinos y femeninos se da en las construcciones pasivo-impersonales con el reflexivo *se*. [...] La misma oposición se da en estas construcciones cuando coinciden con una secuencia de infinitivo con verbos de percepción de las que hemos examinado antes [...]. Formas *le(s)*, con la sola vacilación *le/la* (pero con predominio casi absoluto de *le*) para el femenino, encontramos en las series *se le(s)*, en las que el dativo simpatético *le(s)* se asocia a un verbo reflexivo con sujeto de cosa (§105). Los complementos primarios masculinos adoptan preferentemente la forma *lo(s)*, lo mismo cuando se asocian al *se* (*me, te, etc.*) de verbos reflexivos con sujeto de persona que al *se* dativo objetivo procedente de *le(s)* (§ 103). Pero los escritores leístas emplean algunas veces *le(s)* en uno y otro caso [...]. (Fernández Ramírez, 1987: 54-55).

III. CONCLUSIONES

La estructura lingüística francesa tiende a sobre-determinar su discurso, más explícito en las relaciones de interdependencia textual, anticipando incluso un contenido que el decurso del

texto hará evidente. El español somete al interlocutor a una labor lógica considerable ; dicha ausencia de nexos en el texto meta (*anáfora / catáfora Ø*) puede dar origen a cierta ambigüedad. Este contraste formal representa una diferencia de tipo cognitivo: la misma realidad percibida de manera distinta.

El *demonstrativo* francés constituye un anclaje relevante en el discurso, mientras que el español diversifica más esta función, explotando otros recursos: el artículo, degradación acentual del demostrativo latino, supone un fuerte co-ocurrente. Existe una cierta correspondencia entre el demostrativo anafórico francés y el español *este* (especializado en la elaboración de conceptos nuevos) independientemente de los valores de *cercanía / distanciamiento* tradicionales. *Ceci* y *cela* se traducen casi siempre por *esto* (valor discriminante y de opción con intención expresiva) o, en un registro más elaborado, como el discurso científico, dada la continua reelaboración conceptual, por *ello* (degradación deíctica del primitivo latín *illud*).

El francés manifiesta ostensiblemente la relación de pertenencia a través del *posesivo*, mientras que el español suele presuponer dicha relación inalienable, por lo que recurrirá al artículo o a un complemento determinativo seguido de un pronombre personal de 3ª persona.

Y / en poseen una cierta ambigüedad funcional que el español rechaza, aunque en ocasiones tiende a sobre-determinar el discurso expandiendo el segmento en un complemento preposicional, viéndose obligado a explicitar el género y el número. Puede aparecer también un adverbio de lugar (valor locativo original) o una estructura formal diferente, respondiendo a la semántica de un verbo transitivo directo o indirecto, dando origen a un pronombre clítico y estableciendo una selección en cuanto al género y al número. *En* aparece a menudo traducido por un posesivo; como núcleo nominal de un complemento directo indefinido y determinado por un cuantificador, suele desaparecer en español.

El español traduce generalmente el pronombre francés *le* por *lo* (antiguo *illud* latino) con dependencia acentual ; esta forma *enclítica* o *proclítica* complementa determinados verbos epistémicos (*saber*, etc.) o que suponen una actividad física o incluso lingüística (*ver*, *decir*, etc.). Tiende sin embargo a eliminar los casos de *catáfora* y los incisos, cuya estructura prosódica evidencia una falta de relevancia informativa.

IV. BIBLIOGRAFÍA

4.1 Obras referenciadas

- ADAM, J.-M. (1990): *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- APOTHELOZ, D. (1995): *Rôle et fonctionnement de l'anaphore discursive dans la dynamique textuelle*, Génève-Paris, Droz.
- AURICCHIO, A., MASSERON, C. & PERRIN, C. (1995): "L'anaphore démonstrative à fonction résomptive", *Pratiques*, 85:27-52.
- CHAROLLES, M. (1995): "Comment repêcher les derniers? Analyse des expressions anaphoriques en *ce dernier*", *Pratiques*, 85:89-125.
- CORBLIN, F. (1990): "Démonstratif et nomination", *La deixis*, Colloque en Sorbonne, sous la direction de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau:439-456, Paris, P.U.F.
- FERNÁNDEZ RAMÍREZ, S. (1987): *Gramática española: el pronombre*, Vol. 3.2, Madrid, Arco.
- JACKENDOFF, R. (1983): *Semantics and cognition*, Massachusetts, M.I.T Press.
- KLEIBER, G. & TYVAERT, J.E. (eds.) (1990) *L'anaphore et ses domaines*, *Recherches Linguistiques XIV*, Paris, Klincksieck.
- LÓPEZ GARCÍA, A. (1998): *Gramática del español. Las partes de la oración*, Vol. III, Madrid, Arco.

- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1995): "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques*, 85:53-87.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (1994): *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- TRICÁS PRECKLER, M. (1995): *Manual de traducción*, Barcelona, Gedisa.

4.2 Obras analizadas

- JACOB, F. (1970): *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard. (1973): *La lógica de lo viviente. Una historia de la herencia*, Barcelona, Laia.
- MONOD, J. (1970): *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris, Seuil. (1981): *El azar y la necesidad. Ensayo sobre la filosofía natural de la biología moderna*, Barcelona, Tusquets.
- PRIGOGINE, I. & STENGERS, I. (1979): *La Nouvelle Alliance. Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard. (1997): *La nueva alianza. Metamorfosis de la ciencia*, Madrid, Alianza Editorial

LA VIE RÊVÉE EN PROVENCE: ÉTUDE POUR LE COURS DE TOURISME EN FLE

SONIA PÉREZ GARCÍA
Universidad Politécnica de Valencia

Avec des textes de Fabienne Pavia et des photographies de Matthieu Prier, *La vie rêvée en Provence* à savoir qu'il faut ajouter " lavande, calanques et oliviers, soleil et pastis, huile d'olive, bastides, cabanons et fontaines " pour que le titre soit complet, chez les Éditions Solar, est un de ces délicieux ouvrages qui réclament votre attention où qu'il soit placé : dans le rayon des livres de tourisme ou celui des " beaux livres " ou même en formant partie de ces volumes voués à la consultation dans les espaces café des librairies modernes.

La vie rêvée en Provence, voici le titre de l'ouvrage qui nous sert de guide pour nos cours de Français de troisième année dans le cadre des études de Tourisme de l'Escola Politècnica Superior de Gandia, appartenant à l'Universitat Politècnica de València.

JUSTIFICATION

Ce livre, n'étant pas un manuel à l'usage comme ceux qui existent sur le marché de la didactique des langues étrangères, et grâce auxquels les professeurs de français obtenons les résultats plus ou moins recherchés , n'étant pas une de ces méthodes qui sont, pour la plupart, de très bons guides sur lesquels nous nous épaulons, puisqu'il y a derrière chacun d'entre eux des équipes entières de spécialistes du FLE : linguistes, phonéticiens, didacticiens ou pédagogues, ce livre est difficile à classer. Ainsi, ne pouvant le qualifier lors d'une première approche que de " beau livre " , la beauté serait-elle suffisamment déterminante pour décliner le choix d'un professeur de français vers telle ou telle autre méthode pour ces élèves? Certes, une réponse affirmative pourrait sembler a priori un peu frivole, peu élaborée et trop précipitée, mais le besoin d'innover peut nous solliciter parfois le risque d'en faire l'expérience en cours. La cause du beau, si brillamment défendue dans d'autres domaines comme la philosophie, l'histoire ou la psychosociologie, n'est pas plaidée dans la didactique des langues et nous adhérons normalement à ce que produisent les maisons d'éditions. Tout est prévu pour reproduire certains gabarits, mais l'ennui -ou la joie- c'est que certaines de nos matières ne sont pas conformes aux gabarits proposés.

Ayons présents les vers de Charles Beaudelaire dans son *Hymne à la Beauté* des " Fleurs du Mal " pour ne pas succomber au pouvoir tyrannique de celle-ci, comme il le dénonça, mais souhaitons-en explorer les possibilités qu'elle nous offre. Pour que d'un coup de coeur s'en découle une idée mature et un projet à accomplir, il s'impose une analyse du type de public à qui nous devons enseigner et de ses circonstances, il est de rigueur mettre en marche un processus pour déterminer la pertinence du choix. Le constat était le suivant : il s'agissait d'une classe de dernière année du 1er cycle de Tourisme, d'une petite vingtaine d'étudiants, dont la majorité des femmes (détail non négligeable), ayant choisi cette matière non pas pour obtenir une note finale, puisqu'il n'y en a pas à ce sujet nous devons signaler qu'il s'agit d'une matière

enseignée de façon volontariste, qui n'apparaît pas dans leur Plan d'Études et qui n'a pas de reconnaissance de crédits pour le professeur, mais qui précisément de par ce caractère extracurriculaire permet en grande mesure la mise en place d'expériences ou l'introduction d'activités ou de pratiques moins orthodoxes ou réglées. Par ailleurs, un autre facteur d'analyse, est le niveau de compétence linguistique du groupe, et à ce propos, l'homogénéité y règnait puisque les élèves inscrits à ce cours ne peuvent y accéder que s'ils ont réussi obligatoirement le niveau intermédiaire de français.

Soit venu le moment de refuter cette thèse qui dénonce que souvent le monde enseignant manque beaucoup plus d'audace que le monde enseigné et veuille l'encadrement universitaire nous permettre de devenir innovateurs dans nos méthodologies, car c'est précisément ce que ce monde enseigné attend de nous, ce qu'il espère c'est que nous osions, ce qu'il souhaite c'est de pouvoir assimiler " autrement " les matières d'un cursus souvent pénible à parcourir, si possible en ne répétant pas les mêmes schémas d'apprentissage rabâchés depuis l'enseignement secondaire. Cela demande un effort supplémentaire au professeur qui doit jongler avec ses propres objectifs et ceux de son public.

S'il retient une conception systématique du Monde (" la vie n'est qu'un système de systèmes ", dit E.Morin), l'objectif du formateur sera de rendre la formation dépendante aussi bien du formé que du contexte dans lequel elle se situe et vers lequel s'oriente le formé. La formation ne serait alors qu'une démarche qui rend possible l'insertion du sujet lui-même et de son projet dans l'environnement social. (Berbaum, 1984 : 123)

Puisse la lecture d'un roman servir d'appui à nos explications grammaticales ou la visualisation d'une pièce de théâtre nous fournir d'innombrables exemples d'actes de parole, le livre d'art ou " beau livre " transmetteur de plaisir aux sens (selon la définition du terme " beau " du *Petit Robert* : " qui fait éprouver une émotion esthétique "), ne devrait pas être banni du matériel pouvant être utilisé en cours s'il évoque aussi cette sensation de plaisir à l'intellecte. La motivation pour la lecture d'un bel ouvrage peut être générée par le plaisir que l'on éprouve en le feuilletant, en le parcourant : ressentir de la curiosité pour la parure extérieure d'un objet peut nous amener à vouloir nous emparer de son contenu.

Est-ce une banalité ou une tautologie de dire que même la beauté considérée archétypique est avant tout subjective et qu'il est très difficile de faire adhérer des étudiants à notre conception de ce caractère ? Le penchant naturel vers la beauté est un élément déterminant de choix, son approche est toutefois tentante, mais nous pouvons, à nos risques et périls, ne pas être en communion avec le goût de nos élèves et le résultat que nous pourrions atteindre serait tout à fait stérile.

Ici, le vrai défi était de transformer un ouvrage de la sorte en matériel pédagogique exploitable en cours et si nous tenons compte que " les problèmes essentiels de la recherche pédagogique sont, en effet, de la féconder en liaison avec d'autres disciplines et de sortir les chercheurs de leurs isolement ou même de les guérir de leurs sentiments d'infériorité " (Piaget, 1969 : 29) nous avons face à nous une tâche ardue.

Imaginer une esthétique (si le mot n'est pas trop déprécié) fondée jusqu'au bout (complètement, radicalement, dans tous les sens) sur le plaisir du consommateur, quel qu'il soit, à quelque classe, à quelque groupe qu'il appartienne, sans acception de cultures et de langages : les conséquences seraient énormes, peut-être même déchirantes (Brecht a amorcé une telle esthétique du plaisir ; de toutes ses propositions, c'est celle qu'on oublie le plus souvent). (Barthes, 1973 : 94)

Donc, ce petit groupe d'étudiants, travailleurs du monde des services du secteur touristique dans un futur très proche, avait bel et bien choisi la matière Français III pour l'intérêt qu'elle

suscitait, pour sa projection appliquée au monde du travail. L'idée d'adopter ce manuel pour les cours leur fut exposée et leur sembla séduisante. La conjonction des conditions du groupe fut donc déterminante pour effectuer l'achat de plusieurs ouvrages sur le champ, il fallait munir les étudiants de la matière première. L'expérience pouvait commencer.

STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Le livre est composée en 13 chapitres répartis dans 4 parties :

- ▲ Couleurs - Entre terre et mer
 - ☒Bleu : Bleu calanque, Bleu vacances, Bleu lavande
 - ☒Ocre : Un conservatoire pour les ocres
 - ☒Vert : Couleurs de printemps
 - ☒Jaune
 - ☒Blanc
- ▲ Art de vivre : Pierre et soleil
 - ☒Habiter en Provence : L'habitat rural traditionnel ; Le dimanche au cabanon ; La Provence des châteaux et des édifices religieux ; Dans l'intimité des bastides ; La Provence des métiers d'art ; L'art de vivre au jardin.
 - ☒Des cités et des villages : Marseille et Aix-en-Provence, les deux rivales du midi ; Couleurs urbaines ; L'eau, un bien précieux ; Des villages à flanc de collines ; La Provence antique.
- ▲ Saveurs : Parfums et rondeurs
 - ☒Le Marché Provençal : Les légumes à l'honneur ; Les fruits du soleil ; Qu'ils sont beaux mes poissons ! ; Un matin à la criée.
 - ☒Une région gourmande : La Provence gastronomique de Dominique Bucaille ; L'huile d'olive ; Vin, vignes et vigneron ; Le pastis
- ▲ Traditions : Mémoire et passion
 - ☒Tissus et costumes : élégantes Arlésiennes ; Marseille, patrie du savon ; Grasse, capitale du parfum.
 - ☒Impressions de Camargue.
 - ☒La fête et le jeu : Les fêtes de la tarasque ; Les as du carreau ; Des mots en Provence.
 - ☒Noël en Provence : Les santons de Provence.

CONSTAT

Puisqu'il n'y a pas dans *La vie rêvée en Provence* de descriptif des séquences pédagogiques, une des tâches à réaliser au préalable est l'explicitation de la démarche et des objectifs; les élèves savaient aussi que nous compléterions le manuel par un apport théorique et des informations complémentaires. La priorité a été clairement affichée dans leur programme: la maîtrise des outils linguistiques, littéraires et culturels, doit faciliter la lecture, l'écriture et l'expression orale. Seule la compétence de compréhension orale a été plus délaissée en adoptant cette conception.

Les difficultés additionnelles auxquelles nous nous sommes confrontés étaient de ne pas pouvoir travailler des rubriques sous forme de compétences linguistiques et de ne pas avoir de groupement de textes où puisse être mise en oeuvre une méthode d'enseignement inductive, comme par exemple: lire, comprendre, retenir et s'entraîner. Nous n'avions pas non plus de repérage régulier au cours du manuel avec des rubriques qui auraient pu synthétiser les notions abordées, ni même, bien entendu, un index de notions qui est toujours fortement souhaitable pour le repérage en question. Comme pas plus de progression clairement établie dans la difficulté

du langage, le livre ne facilitant pas le travail en séquences, bien que le choix de textes était très varié : du poème à la recette de cuisine (la bouillabaisse Marseillaise, la tarte friande de légumes confits) et du texte divulgatif (la distillation de la lavande et du lavandin, la fabrication du savon) à l'extrait de roman (Jean-Claude Izzo, Jean Giono, Joseph D'Arbaud), les références littéraires sont constantes, en passant par les lettres de correspondance (Vincent Van Gogh) ou les dialogues (Marcel Pagnol). Mais de par cette variété nous avons accès à plusieurs niveaux de langue.

Nous avons dû élaborer un questionnement pertinent des textes et des documents pour articuler rigoureusement l'étude des textes et l'étude de la langue ; de même, c'était à nous de fournir des synthèses thématiques et linguistiques complètes et claires, d'en traire des exercices variés et adaptés et d'en réaliser une évaluation des acquis.

Le trait original à retenir de ce genre d'ouvrage est qu'il y a place faite aux textes authentiques. Nous pouvons soupçonner que le traitement de ce livre réserve une part importante à la compréhension écrite, mais les activités d'expression orale créées pour l'occasion se basaient sur un entraînement régulièrement présent à la lecture d'images. Nous attirions constamment l'attention des élèves sur la richesse des documents iconographiques, qui sont nombreux et très attrayants. La mise en page est extrêmement soignée, la photographie, les couleurs nous ont entraîné plus d'une fois pendant les heures de cours à survoler mentalement les paysages rêvés de la Provence, nous en sommes devenus tous des cicérones qualifiés de cette belle région, en y mettant l'accent du sud dans nos explications aux touristes virtuels!

Nous avons consacré systématiquement l'entraînement à l'expression orale, sous la forme d'exercice intitulé "exposé de classe", et qui était une sorte de recueil linguistique et thématique à la fin de chaque cours. Beaucoup d'autres exercices ont été liés aux connaissances culturelles, puisque la soif de civilisation française fut en grandissant au fur et à mesure que nous nous avançons dans l'ouvrage, et il s'agissait là d'un de nos principaux atouts.

Puisque le manuel ne mettait pas en œuvre une méthode d'enseignement inductive, considérée plus ou moins traditionnelle, de l'observation des notions à leur explication théorique et à leur mise en pratique nous avons dû rejeter la possibilité de faire travailler les étudiants sous la conception de l'usage autonome, excepté pour réaliser quelques recherches. De plus, n'ayant qu'un livre par groupe de quatre personnes (dont ils ont été défrayés), afin de pouvoir travailler plus aisément, nous avons transcrit et manipulé grand nombre de passage, pour les convertir en textes à trous, pour pouvoir y remettre les phrases dans l'ordre, pour repérer tous les mots d'un même champ sémantique, pour trouver des synonymes des mots soulignés, pour pratiquer les temps verbaux ou en extraire les termes spécifiques de l'habitat. À savoir que les exercices ont porté sur des textes ou des extraits de longueur suffisante pour mettre en évidence des notions importantes et un sens profond.

En activités complémentaires, hors "manuel", les élèves sont allés visiter le site internet de la maison d'éditions de *La vie rêvée en Provence* : <http://www.solar.tm.fr> où ils ont pu se submerger dans la rubrique consacrée au tourisme en France, ainsi que participer à un concours pour remporter des séjours dans des sites ruraux. Il faut dire au passage que personne n'a rien gagné mais l'essentiel était l'échange d'information en français sur le réseau.

Nous avons également créé des fiches de travail qui faisaient appel à une double lecture, tant de la forme comme du contenu, des textes abordés.

À propos de l'étude de la forme : Analyser la structure du texte. Décrire le style: poétique, informatif, ludique... Analyser les images, les métaphores, les figures de style. Créer un texte troué. Analyser le vocabulaire. Analyser le sens: que veut dire..., comment dire autrement...? Préciser le niveau de langue. Recomposer le texte (à partir de pièces détachées).

À propos de l'étude du contenu : identifier l'idée générale du texte ou de tel passage; les référents culturels: des allusions à des personnages ou à des habitudes culturelles; les valeurs véhiculées; le message transmis, les opinions exprimées; les idées exprimées, les comportements; la symbolique. Débattre des sujets précédents.

CONCLUSION

Pour achever notre réflexion, nous pouvons affirmer que ce genre d'ouvrage invitant à la rencontre d'une région, s'il repose sur une structure solidement bâtie par l'enseignant, peut apporter à l'étudiant de tourisme des outils pour maîtriser des techniques et des informations en vue de préparer son avenir professionnel comme guide, gérant du patrimoine ou agent de voyages, et lui donne l'opportunité d'une ouverture culturelle à partir d'une perspective peu habituelle de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ou d'autres formes artistiques. Il s'est révélé aussi tout à fait pertinent pour promouvoir l'initiation à la recherche personnelle dans le but de compléter l'information qui était pourvue.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, R. (1973) *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil
BERBAUM, J. (1984) *Apprentissage et formation*, Paris, PUF, 1994
GENTZBITTEL, M. (1991) *La cause des élèves*, Paris, Seuil
MIALARET, G. (1981) *Histoire mondiale de l'éducation*, Paris, PUF
PAVIA, F. (2000) *La vie rêvée en Provence*, Paris, Solar
PIAGET, J. (1969) *Psychologie et pédagogie*, Paris, Denoël.

LOS COMPLEMENTOS DEL VERBO EN FRANCÉS: ¿ADVERBIAL O CIRCUNSTANCIAL?

LAURA PINO SERRANO
Universidade de Santiago de Compostela

0. INTRODUCCIÓN

En un nuevo intento de desentrañar la estructura de la cláusula en francés, examinamos con más profundidad esta vez la clase de los CC que, por su naturaleza heterogénea se resisten a una clasificación pormenorizada y sistemática que impide, en muchas ocasiones, entrever su verdadera naturaleza funcional.¹ Hoy en día no es posible acometer su análisis sin tener en cuenta la conocida distinción entre complementos nucleares y periféricos que encuentra su origen en la gramática de valencias.²

Los circunstanciales son segmentos que han recibido a lo largo de la historia de la gramática un tratamiento diferente ya que, tras ser considerados por las primeras gramáticas escolares como *complementos indirectos* (CI) siguiendo un criterio estrictamente formal, pasan a ser analizados en la gramática tradicional, de acuerdo con una clasificación exclusivamente semántica, como *complementos circunstanciales* (CC) de lugar, tiempo, modo, causa, fin etc., olvidando entonces sus características sintácticas y funcionales, así como su relación con el núcleo verbal. Las diferencias entre unos y otros resultan, a veces, vagas y difusas al intentar aplicar los criterios diferenciadores a ejemplos concretos.³

Restringiremos nuestro estudio, por razones puramente operativas, al caso de los complementos locativos, lo que nos permitirá asimismo, en esta primera aproximación al tema, reducir el número de verbos analizados y estudiar únicamente los que implican localización y movimiento cuyos representantes podrían ser, para el caso del francés, los verbos *être* y *aller*.

Prestaremos especial atención a aquellos verbos que permiten una complementación doble, en casos como *aller/être en France, à Paris, aller/être en voyage en Espagne, aller /être à la Faculté à trois heures, habiter à Sarlat, dans le Périgord* o *se rendre en ville chez ses parents*,

1. Este estudio se enmarca en el Proyecto de Investigación *Complementación verbal e estrutura da oración en francés*, así como en su continuación que lleva por título *Construccions verbais na prensa do francés actual*. En esta investigación nos centramos en la cláusula (*phrase*) francesa para dar exhaustiva cuenta de las peculiaridades de su estructura interna, así como para definir, reordenar y caracterizar los diferentes elementos funcionales que pueden formar parte de la misma. Ambos proyectos están subvencionados por la Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento da Xunta de Galicia

2. Esta diferencia básica y fundamental recibe nombres diferentes, dependiendo de las corrientes lingüísticas: así por ejemplo M. Riegel et al.(1994) hablan simplemente de CI frente a CC, Denis y Sancier-Chateau (1994) de CC intégré y CC adjoint, Grevisse-Goose (1993) de C.Adverbial y CC, y nosotros mismos en nuestros trabajos de 1992, 1994 y 1995 apostábamos por los términos C. Preposicional locativo frente a CC. Actualmente, y por razones que aduciremos en su momento, preferimos los términos *complemento adverbial* (C Adv.) y *complemento circunstancial* (CC) .

3. Recordábamos en 1995 y en 1996 en Sevilla, siguiendo a A. Chervel (1977 y 1979), la historia gramatical del complemento circunstancial, su naturaleza híbrida y las clasificaciones de las que fue objeto desde su nacimiento como noción gramatical (2ª gramática escolar) hasta hoy en día. Desde este punto de vista, partimos de las consideraciones allí mencionadas y de la diferenciación allí propuesta (y hoy generalmente admitida) entre CC nucleares (o C.Adv.) para aquellos elementos valenciales exigidos (e incluso necesarios en algunos casos para la gramaticalidad del enunciado) y CC periféricos o simplemente CC para los no regidos.

para tratar de vislumbrar la naturaleza de estos elementos así como sus características funcionales específicas y su comportamiento sintáctico en las estructuras de las que forman parte.

No sabemos si conseguiremos satisfacer todas las expectativas planteadas en el título de nuestra comunicación, ya que a partir de la pregunta que allí se formula podría suponerse que hemos encontrado una solución definitiva para estos casos y no es así. En lo que sigue, nos proponemos más bien explorar nuevas vías de análisis para este tipo de construcciones sintácticas.

1. COMPLEMENTO ADVERBIAL /vs/ COMPLEMENTO CIRCUNSTANCIAL: DEFINICIÓN Y CARACTERIZACIÓN⁴

Intentamos aproximarnos más a nuestro objeto de estudio por un lado diferenciando los C.Adv. de los CC, y por otro tratando de estudiar las similitudes y diferencias entre ambos tipos de complementos para confrontarlas, posteriormente, con las admitidas en la caracterización de los complementos y de los periféricos.

Identificamos el C. Adv. como un segmento de naturaleza circunstancial, nuclear pero no regido (preposición variable) que, a diferencia de los CP (léase COI para algunos gramáticos), nunca presenta formas pronominales tónicas en su pronominalización sino los pronombres adverbiales *en* e *y* que, además, es susceptible de ser sustituido por un adverbio (cf. Pino 1992, 1994 y 2000).

Serán, por otro lado, CC aquellos elementos no valenciales, periféricos, de posición variable y fácil supresión, aunque también sustituibles por adverbios (cf. Pino, 2000).⁵

De esta caracterización se infiere que la distinción entre complemento nuclear y periférico se obtiene de los siguientes criterios: rección /vs/ no rección, no supresión /vs/ supresión, no movilidad /vs/ movilidad, no copresencia /vs/ coaparición posible, conmutación por clíticos átonos o adverbiales o por preposición + pronombre tónico /vs/ conmutación por clíticos adverbiales o adverbios (cf. Pino 2000 y en prensa). Estos rasgos también deberían permitirnos distinguir, al menos teóricamente, un C.Adv. de un CC.

Todo esto parece claro, en un principio, a la hora de analizar ejemplos como:

- (1) a. -Je suis allé à *Paris*
 b. -Il habite à *Lyon*
 c. -Nous revenons *de la Rochelle*
 frente a otros del tipo:
- (2) a. -Je dîne *au restaurant* tous les week-ends
 b. -Nous avons rencontré tes parents à *Paris*
 c. -Ils travaillent tous les étés à *la campagne*

Incluso en los casos de combinación de un complemento locativo y otro temporal o modal parece claro que, con la lista de verbos que estamos operando,⁶ el complemento exigido sería siempre el de lugar y el temporal o modal pasarían a ser analizados como simples circunstanciales:

4. Descartamos de nuestro estudio aquellos segmentos valenciales, conocidos y denominados bajo el epígrafe genérico de *complementos de medida* que nosotros hemos considerado y estudiado como verdaderos *complementos de objeto* (cf. Pino 1996 y Pino-Froján 2000).

5. C. Guimier define un CC como "un constituant satellite du verbe qui ne remplit aucune des fonctions sujet, attribut, complément essentiel direct ou indirect" (Guimier, 1993:15).

6. Son muchos los verbos (localización, movimiento etc.) que exigen un complemento de lugar. Sin embargo son mucho menos frecuentes los que rigen un complemento temporal o modal.

- (3) a. -Nous partons en promenade au centre ville
 b. -Pierre est en voyage au Brésil
 c. -Elles seront à Nantes demain matin
 d. -Marie était à Bordeaux hier soir

Pero ¿qué pasa cuando nos enfrentamos a ejemplos como: *vous allez/êtes en France, à Paris, ils habitent à Sarlat, dans le Périgord* o *il se rend en ville chez ses parents*? En estos casos ambos elementos se presentan acumulados y parecen necesarios (aunque sólo uno de ellos sería estrictamente obligatorio). ¿Se trata en este caso de dos complementos adverbiales acumulados? Si esto fuera así, contravendría la regla según la cual la copresencia de 2 o más complementos nucleares no es posible, salvo en la coordinación. ¿O será más bien la unión de un adverbial y de un circunstancial? ¿Podría tratarse de otro tipo de estructura? La cuestión quedaría así planteada.

2. DELIMITACIÓN DEL CORPUS: LOS COMPLEMENTOS LOCATIVOS

En primer lugar habría que insistir en la idea de que existen dos tipos de *complementos locativos*: argumentales y no argumentales, lo que nos permite diferenciar estos dos ejemplos:

- (4) a. -Je me rends *chez mes amis*
 b. -Je parle aux étudiants *en classe*

Para Happ estos complementos de lugar constituyen una categoría especial dentro de la clase de los complementos del verbo (CV) a la que denomina *compléments adverbiaux du verbe* que, además, deben ser claramente diferenciados de aquellos complementos que indican circunstancias de la predicación pero se sitúan fuera de la valencia verbal (1978: 105-106).⁷

Boons-Guillet-Leclère se expresan en términos semejantes, cuando afirman que, según el verbo analizado, unos complementos son más necesarios que otros, como sucede, por ejemplo, con los verbos de movimiento:

Cette intuition est généralisable aux verbes dits de *mouvement*, comme *entrer, pénétrer, arriver, retourner*, pour lesquels un complément *Loc N* paraît impliqué dans le procès même du verbe, alors que ce même complément en présence de nombre d'autres verbes comme *déjeuner, dormir, lire* etc. apparaît comme un élément surajouté précisant les circonstances du procès. Dans cette optique, la notion de complément *circonstanciel* signifie à peu près *non nécessaire* au verbe (1976:191-192).

Boons (1985) y también, por su parte, Guillet-Leclère (1992) insisten, pues, en que hay que diferenciar estos dos tipos de complementos preposicionales: los de la cláusula (phrase) y los del verbo; éstos últimos serán denominados *nucleares* por materializar sintácticamente los argumentos del verbo, frente a otros complementos *no nucleares* que representan argumentos exteriores al predicado verbal:

7. A propósito de esta distinción, son reveladoras las siguientes apreciaciones de J. Cervoni (1991:109-110): "...du point de vue de la cohésion, il n'existe pas de différence suffisamment nette entre la transitivité indirecte et la circonstance pour qu'apparaisse comme justifiée la dichotomie qu'impliquent ces deux termes. Si en effet il est vrai globalement que les compléments indirects sont plus étroitement liés à leur support que les circonstanciers, dès qu'on cherche à établir une frontière entre les uns et les autres, les critères formels sont défaillants", o de G. Moignet cuando, ya en 1974, (Moignet, 1974:296) decía: "la frontière est d'ailleurs floue, parfois indéfinie, entre l'objet médiat relevant de la transitivité indirecte par réitération d'une partie de la sémantèse verbale, et le complément circonstanciel qui peut se rapporter à toute espèce de sémantèse et concerne les catégories générales de la pensée"(apud Guimier, 1993:20) Ambos lingüistas, junto a Borillo (1990) y al propio Guimier (1993) abogan por la idea de un *continuum* entre los distintos complementos del verbo.

Il est raisonnable de poser que la notion *complément locatif nucléaire* implique que l'emploi étudié appartient à la classe des prédicats locatifs; quant à la notion *complément locatif de phrase*, elle est généralement associée au sous-ensemble des compléments locatifs non nucléaires méritant de s'appeler (...) *circonstanciels de lieu*, en ce qu'ils décrivent les circonstances dans lesquelles se déroule le procès représenté par le reste de la phrase (Boons, 1985:203).

Guillet y Leclère concluyen, pues, que "l'interprétation de lieu d'un N donné et, partant, le caractère locatif du complément dont ce N est le noyau, dépendent du choix du verbe qu'il accompagne, même dans le cas où on a l'intuition d'une notion intrinsèque de lieu" (Guillet-Leclère, 1992: 9).

En segundo lugar, y ya en el marco de este estudio, consideramos los complementos locativos que se presentan con los llamados *verbos estativos* o *de movimiento*,⁸ es decir verbos que, por su naturaleza, implicarían un complemento de este tipo.

De esta posible lista de verbos, habría que seleccionar aquellos susceptibles de regir dos o más complementos locativos para comprobar si es ésta una condición general de todos los verbos de movimiento o tan solo de unos cuantos. Tras una primera prospección, observamos que la mayoría de los verbos de nuestra lista podrían presentarse en doble construcción, en especial los que conllevan un claro sentido de *situación* o de *dirección*,⁹ como atestigua la siguiente batería de ejemplos representativos:

- (5) a. -Aller, arriver, se diriger, habiter, se rendre, sortir, partir... à la campagne dans une grande maison/ en France, à Paris/ à Lyon chez des amis etc.
 b. -Demeurer, être, rester, se trouver... à Vannes, en Bretagne/au Mans, à la Faculté des Lettres/ à Sarlat, dans le Périgord/ à Bordeaux chez son copain.
 c. -Revenir, retourner, rentrer, venir... de Santiago, en Espagne/de la Rochelle, de chez ma mère.

Dada la presencia gráfica de comas, convendría verificar antes de nada si nos hallamos ante casos de coordinación de dos locativos o bien de estructuras apositivas. A este respecto, podemos aplicarles algunos de los criterios que J. Lago¹⁰ empleó en sus trabajos:

- 1) Existe reversibilidad entre los dos locativos, pues cualquiera de ellos puede saturar la valencia léxica del verbo.
- 2) Cabría hablar de relación de modificación sólo en la medida en que el segundo elemento aporta información complementaria sobre el primero.
- 3) El orden de los locativos puede ser pertinente desde un punto de vista pragmático.

En el plano formal, suele hablarse de aposición cuando los miembros conectados son intercambiables funcionalmente (cualquiera puede representar a la construcción entera y llenar el hueco valencial correspondiente), por ser equifuncionales. Hay, además, ausencia de nexos

8. La mayor parte de los verbos a los que nos referimos formarían parte de la siguiente lista: *abandonner, accéder, accourir, aller, amener, apparaître, apporter, (s')approcher, arriver, assister, avancer, (y) avoir, bouger, conduire, courir, demeurer, se dépêcher, (se) déplacer, descendre, se diriger, éloigner, emmener, enlever, emporter, entrer, envoyer, être, fuir, gagner, (s')introduire, marcher, mener, monter, partir, passer, pénétrer, porter, poursuivre, se promener, ramener, rentrer, repartir, rester, (se) retirer, retourner, revenir, sauter, sortir, suivre, traverser, se trouver venir, visiter* etc..

9. Es decir, lo que en la gramática de casos se denomina *locatif* y *directif* respectivamente, y que bien podrían reunirse, según Feuillet, bajo la denominación general de *situatif*. Este lingüista propone, además, el término *adjet* (rescatado más tarde por Lazard, 1994) para designar este tipo mixto de complementos valenciales de naturaleza circunstancial (cf. Feuillet, 1980:26-30).

10. En sus trabajos de 1991, 1993 y 1994, las estructuras apositivas aparecen caracterizadas según los siguientes rasgos: 1) en toda construcción apositiva hay 2 constituyentes (núcleo y modificador) con un orden de aparición pertinente, 2) estos dos constituyentes inmediatos pueden, independientemente, cumplir la misma función sintáctica que el conjunto, 3) la relación que une a ambos elementos es una relación de interdependencia (1993:429-430).

conector; es más la inserción de un nexo o bien produce resultados agramaticales, o bien altera el sentido de la construcción, pues pasamos de una a dos entidades : *Paris, la Ville lumière vaut bien un voyage/ * Paris et la Ville lumière valent bien un voyage* (salvo que *Paris* y *La Ville lumière* sean dos entidades diferentes, lo que sabemos que no es cierto por nuestro conocimiento de la realidad).

En cuanto a las diferencias que cabe destacar entre la estructura apositiva y las construcciones objeto de nuestro análisis, la más importante es, sin duda alguna, la no correferencialidad entre los dos miembros que la componen. A este respecto, conviene no olvidar que la referencia es, en la aposición, un valor añadido que se obtiene en los enunciados concretos (estructuras apositivas) y no una cualidad intrínseca de las expresiones por sí mismas. Además, incluso en las aposiciones más típicas existen casi siempre ciertos desequilibrios entre los dos miembros (provocados por diferencias de extensión e intensidad de los miembros apuestos) (cf. Martínez, 1985:454-456 o Fuentes, 1987: 220-221).

En los casos de acumulación que estamos examinando, es evidente que existe relación de inclusión entre los locativos: de lo general a lo particular o viceversa, a la manera de hipónimos o hiperónimos.¹¹

Por otra parte, la aposición bimembre o no restrictiva, proporciona siempre información suplementaria, no necesaria para la identificación del referente y, por tanto omisible. Ahora bien, semánticamente siempre añade rasgos, es decir modifica. En los ejemplos de acumulación de adverbiales o circunstanciales, la relación de inclusión a la que aludíamos opera no tanto en el plano léxico (sí lo hace cuando la relación es país/región, región/ciudad, ciudad/zona, calle etc.) como en el plano denotativo. Por tanto, no existe correferencialidad en términos absolutos, pero sí existen evidentes relaciones denotativas entre los dos locativos. En suma, no podemos desdeñar las similitudes que presentan con las estructuras apositivas.

Entre los lingüistas que se ocuparon de estudiar la naturaleza y función de los dos constituyentes funcionales de estas estructuras sintácticas, destacamos a J.P. Boons, A. Guillet y C. Leclère y a G. Lazard , cuyos puntos de vista al respecto pasamos a analizar sucintamente.

En sus trabajos de 1976 y 1992 y partiendo de la diferenciación entre complementos locativos del verbo y de la cláusula (phrase), J.P. Boons, A. Guillet y C. Leclère intentan demostrar, con la ayuda de tests *ad hoc*, que en los casos de una doble complementación locativa se trata siempre de 2 complementos con función diferente:

La nécessité où nous sommes de définir certains verbes par leur régime prépositionnel nous conduit à examiner la liaison entre le complément prépositionnel et le verbe. Cette question rejoint la distinction bien connue entre complément de verbe et complément de phrase (Boons-Guillet-Leclère, 1976: 191).

Parten para su estudio de casos similares a los que hemos mencionado : *Jean est tombé sur le tapis dans le salon* (Boons-Guillet-Leclère, 1976:204), *Max est tombé dans une mare à la campagne* (Guillet-Leclère, 1992: 14). En primer lugar, la existencia de ejemplos de este tipo les sirven para defender que: “Les propriétés de conjonction et de compatibilité de

11. Ambos complementos mantienen, pues, un tipo de relación peculiar que nos hace recordar otros casos de doble complementación en los que la valencia léxica es la de un único complemento adverbial, pero sintácticamente, al explicitar los límites inicial y final, se presenta bajo forma de una construcción doble y biprepositiva:

-Le film dure de 6 heures à 8 heures

-J'irai de Nantes au Mans

-Nous voyageons de Bayonne à Poitiers (cf. Pino, en prensa).

Aún tratándose también de una doble complementación locativa, conviene precisar que en estos casos ambos complementos llenan a un tiempo la valencia léxica del predicado, ya que la noción de extensión locativa (o temporal) obliga a especificar tanto un origen como un destino (o bien los puntos inicial y final del marco temporal).

compléments prépositionnels indiquent l'existence d'au moins deux types de locatifs. En effet, dans la phrase: *Jean tombe sur le tapis dans le salon* los dos complementos *sur le tapis* y *dans le salon* pueden aparecer ensemble, mais n'acceptent pas la conjonction par *et*: **Jean tombe sur le tapis et dans le salon*" (Boons-Guillet-Leclère, 1976:204). Se trata, pues, de complementos con 2 funciones diferentes, puesto que el primer locativo (*sur le tapis*) funcionaría como complemento del verbo (se trataría de un complemento nuclear) y el segundo (*dans le salon*) sería un complemento de la cláusula (phrase) (situado en la periferia).

La caracterización de los verbos que rigen complementos locativos¹² les ayuda a explicar cómo en el ejemplo *Max est tombé dans une mare à la campagne* los dos locativos ejercen diferente función dado que: "du point de vue du sens, cette différence est assez claire: *la mare est le lieu où Max est tombé*, alors que la campagne est *le lieu où Max est tombé dans une mare*. (...) On dira couramment que *à la campagne* porte sur la phrase et que *dans une mare* porte sur le verbe" (Guillet-Leclère, 1992:14-15).

Si adaptamos esta caracterización a la terminología que hemos empleado en nuestra exposición, concluiremos diciendo que, en la línea de Boons, Guillet y Leclère se trataría de la unión de un C.Adv. y un CC., con un orden de aparición pertinente.

Ahora bien, consideramos que las afirmaciones anteriores deben ser matizadas teniendo en cuenta que:

- 1) la relación semántica a la que aluden Boons-Guillet-Leclère (un complemento indica el lugar donde el sujeto se localiza y el otro el lugar donde se localiza esta localización) tiene que ver con la relación entre *generalidad* y *especificidad* que proviene de la relación todo-parte (parte-todo) desde el punto de vista denotativo.
 - 2) el segundo complemento, es decir el CC, carece de los rasgos de dislocación y fácil movilidad característicos de todo complemento periférico:
- (6) a. **À Santiago, j'habite en Espagne*
 - b. ** Dans une grande maison, nous partons à la campagne*
 - c. **Chez ses parents, elles se rendent en ville*¹³

pero:

- d. *-Ce soir elle rentre en France, à Paris*
- e. *-Elle rentre en France, à Paris ce soir*

Como ya hemos indicado, G. Lazard examina este tipo de complementos a los que con Feuillet denomina *adjets*, con el fin de establecer una jerarquización y clasificación de los diferentes actantes o argumentos del verbo.

Dentro de la escala gradual que propone para la complementación verbal, considera los *adjets* entre los actantes obligatorios (frente a los actantes libres o circunstanciales), indicando claramente su carácter híbrido, ya que participan de algunas características de los actantes puros (exigencia verbal), pero también de otras de los circunstanciales (forma libre y acumulación) (cf. Lazard, 1994:70-71). La definición que asigna a estos segmentos reza como sigue:

Les adjets sont requis par le verbe comme les actants, mais ils sont de forme libre et cumulables comme les circonstants: ils se classent à proximité des actants périphériques (Lazard, 1994:80).

La proximidad de estos segmentos a los CC proviene, por tanto, de su carencia de recepción sintáctica.

12. Amplias referencias sobre la clasificación de los verbos locativos y las nociones de relación locativa y correlato de lugar pueden encontrarse en Boons 1985 y 1987.

13. Bien es verdad que tal dislocación podría resultar posible en algún caso, en predicaciones condensadas que delimitan el marco espacio-temporal: *en Suisse, j'habite à Fribourg (cuando estoy en Suiza, vivo en Friburgo)*.

3. CONCLUSIÓN

Llegado el momento de buscar una solución general y unitaria a este grupo de complementos locativos en el caso especial de presentarse en acumulación, hemos de confesar que la respuesta dista de ser fácil. La propuesta de Lazard nos parece demasiado costosa, al obligarnos a diferenciar un nuevo elemento funcional en la cláusula francesa, el *adjet* cuyo estatus no parece muy claro.¹⁴

Si partimos de las consideraciones y de la solución propuestas por Boons-Guillet-Leclère, nos acercáramos a una primera vía de análisis posible para estas estructuras. Admitiendo que la cláusula es una unidad más estratificada de lo que parece, en casos de acumulación,¹⁵ no quedaría más remedio que establecer jerarquías. Desde este punto de vista, consideraríamos que, de acuerdo con el principio de que los complementos nucleares no pueden coaparecer (salvo en coordinación), en todos los casos referidos de doble complementación se trataría de la unión de un C.Adv. y un CC. Es más, la coordinación no es posible entre ambos segmentos, lo que vendría a ratificar que no están en el mismo nivel de estructura jerárquica:

- (7) a. -*Je vais en France et à Paris
 b. -*Nous habitons à Santiago et en Espagne
 c. -*Elle voyage en Italie et près de Rome

En este tipo de locativos predomina la selección léxica sobre la rección sintáctica, de ahí que su valor semántico cobre más fuerza que su codificación sintáctica, propiedad que explica su afinidad con los complementos no nucleares (CC). Por tanto, en un ejemplo como:

- (8) a. -Il habite à Paris, dans un petit appartement au centre ville près des Champs Élysées únicamente à Paris funcionaría como C.Adv., mientras que los restantes elementos funcionarían como CC modificando las secuencias anteriores, según se indica a continuación:
 b. -[il habite à Paris]
 c. -[[il habite à Paris]dans un petit appartement]
 d. -[[[[il habite à Paris]dans un petit appartement]au centre ville]
 e. -[[[[[il habite à Paris]dans un petit appartement]au centre ville]près des Champs Élysées].

Es decir que : *c'est près des Champs Élysées qu'il habite à Paris dans un petit appartement au centre ville; c'est au centre ville qu'il habite à Paris dans un petit appartement, c'est dans un petit appartement qu'il habite à Paris y c'est à Paris qu'il habite* (cf. Guillet-Leclère, 1992).

Hemos visto también que no se comportan como complementos periféricos plenos (CC), debido a sus escasas posibilidades de dislocación y movilidad (cf. supra). Su excepcionalidad reside precisamente en las propiedades que comparten con las aposiciones, por lo que tal vez no sería demasiado aventurado explicar estas acumulaciones como una variedad de estructuras apositivas.

BIBLIOGRAFÍA

- BOONS, J.P. (1985) "Préliminaires à la classification des verbes locatifs: les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles", *Linguisticae Investigationes*, IX/2, pp. 195-267.

14. Recordamos que este mismo término es utilizado por Creissels con diferente acepción, pues para él indica todo lo que no funciona como sujeto u objeto (1995: 247).

15. Ejemplos similares se presentan en acumulaciones del tipo: *il était nu dans son lit, nous sommes restés à genoux dans l'église*, en los que en el primer ejemplo la concordancia (*elle était nue...*), pero en el segundo únicamente el orden nos llevarían a reconocer la unión de un elemento nuclear y otro periférico (predicativo + CC).

- BOONS, J.P. (1987) "La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs", *Langue française*, 76, pp. 5-40.
- BOONS, J.P., A. GUILLET y C. LECLÈRE (1976) *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève-Paris, Droz.
- BORILLO, A. (1990) "À propos de la localisation spatiale", *Langue française*, 86, pp. 75-84.
- CERVONI, J. (1991) *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- CHERVEL, A. (1977) ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHERVEL, A. (1979) "Rhétorique et grammaire: petite histoire du circonstanciel", *Langue française*, 41, pp. 5-19.
- CREISSELS, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DENIS, D. y A. SANCIER-CHATEAU (1994) *Grammaire du français*, Paris, Poche.
- FEUILLET, J. (1980) "Les fonctions sémantiques profondes", *BSLP*, LXXV/1, pp. 1-37.
- FUENTES, C. (1989) "De nuevo sobre la aposición", *Verba*, 16, pp. 215-236.
- GREVISSE, M. y A. GOOSSE (1936) *Le Bon usage. Grammaire française*, 13e éd., Paris-Gembloux, Duculot, 1993.
- GUILLET, A. Y C. LECLÈRE (1992) *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*, Genève-Paris, Droz.
- GUIMIER, C. (1993) *1001 circonstants*, Presses Universitaires de Caen.
- HAPP, H. (1978) "Théorie de la valence et enseignement du français", *Le français moderne*, 46/2, pp. 97-134.
- LAGO, J. (1991) "Un type spécial de modification non restrictive: l'apposition", *Verba*, 18, pp. 487-520.
- LAGO, J. (1993) "Construction endocentrique, construction exocentrique, construction appositive", *Revue de linguistique romane*, 57, pp. 421-432.
- LAGO, J. (1994) "L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction?", *L'information grammaticale*, 63, pp. 12-17.
- LAZARD, G. (1994) *L'actance*, Paris, PUF.
- MARTÍNEZ, J. A. (1985) "Las construcciones apositivas en español", *Philologica Hispaniensia in honorem M. Alvar*, t. II: *Lingüística*, Gredos, pp. 453-467.
- MOIGNET, G. (1974) "Sur la transitivité indirecte", *Travaux de linguistique et de littérature*, XII/1, pp. 281-299.
- PINO, L. (1992) "Critères pour la classification de certains compléments prépositionnels en français", *Verba*, 19, pp. 443-449.
- PINO, L. (1994) "Los complementos del verbo: a propósito de cierta clase de complementos preposicionales", *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, pp. 323-335.
- PINO, L. (1995) "Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français. Critères d'identification. Essai de classification", *Estudios en homenaje ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Universidade de Santiago, pp. 255-283.
- PINO, L. (1996) "Los complementos del verbo en francés: ¿objeto directo o complemento circunstancial?", *La linguistique française: grammaire, histoire et épistémologie*, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, pp. 347-356.
- PINO, L. (2000) "Hacia una reclasificación de los complementos del verbo en francés: el COI", *La philologie française à la croisée de l'an 2000*, t. II, Universidad de Granada, pp. 83-93.

- PINO, L. (en prensa) “Dobre complementación e complemento de obxecto en francés”. Aparecerá publicado en *Homenaxe ó profesor Fernando Tato Plaza*.
- PINO, L. y FROJÁN, F. (2000) “Aux limites de l’objet: les constructions du type *parler politique, sentir le brûlé...*”, *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, t. II, Madrid, Arrecife, pp. 805-817.
- RIEGEL, M., J.C. PELLAT y R. RIOUL (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

LES OPÉRATIONS DE REFORMULATION DANS LA PRODUCTION ET TRANSFORMATION DES TEXTES

MARÍA LUISA PIÑEIRO
Universidad Rey Juan Carlos - Madrid

Cette communication présente les différentes opérations de reformulation qui interviennent dans les processus d'élaboration et de transformation des textes et des discours: la reformulation interdiscursive et intradiscursive.

Les analyses concernant la production, l'élaboration et la transformation des textes et discours exige tout d'abord considérer qu'il s'agit d'activités qui sont complexes et qui insèrent une grande diversité d'aspects communs à d'autres phénomènes communicatifs. Cette complexité a été étudiée à partir de perspectives très différentes en fonction de l'évolution des études linguistiques, mais aussi selon les différentes méthodologies. Les résultats ont été très partiels étant donné que la plupart du temps ils ne présentaient pas une vision globale du problème.

Je vais présenter ici une réflexion théorique d'approche à ces deux opérations à partir d'une perspective globale.

Dans la transformation des textes ou des discours, il faut dire que le point de départ est toujours un autre texte, document ou discours, qui possède des caractéristiques spécifiques dont il faudra tenir compte et sur lesquelles il faudra s'appuyer obligatoirement soit pour reconstruire le sens ou pour le transformer. Cette observation est devenue primordiale, dans ce genre de réflexions, et depuis un certain temps les observations dans ce terrain montrent qu'il faut les faire sur la base de la discursivité textuelle.

Le concept de reformulation peut être défini comme étant une opération ou un procédé qui sert pour transformer un discours en un autre. Ces transformations sont de catégorie différente, c'est pour cela que les processus de reformulation peuvent être considérés comme des répétitions qui entraînent certaines modifications, c'est comme ça que dans l'oralité à partir des hésitations on place d'autres mots qui sont supposés mieux convenir à la situation de communication. Les phénomènes de paraphrase selon lesquels les sujets parlants manient des énoncés et établissent entre eux des relations sont aussi des mécanismes de reformulation. Aussi la personne qui doit réaliser une traduction ne fait que remanier le discours et le texte d'un autre. Mais, malgré l'évidence de ces mécanismes, on se demande sur quoi est basée cette activité faite par le sujet et qui lui permet de modifier, transformer et produire au fur et à mesure ses propres discours sur ceux des autres.

Que ce soit la reformulation intradiscursive ou la reformulation interdiscursive, il faut signaler que dans les deux cas il s'agit de deux opérations qui entraînent en même temps une activité mentale et une activité linguistique.

L'activité mentale se manifeste puisqu'il s'agit de réunir d'une part l'expression de la pensée en mettant en jeu la compréhension et l'interprétation de celui qui reformule et qui essaie de reproduire l'intention de l'auteur, en utilisant sa propre langue comme instrument de communication. Mais ces processus se font avec l'appui des aspects cognitifs qui se situent dans

le monde de l'énonciation, c'est donc à partir de cette perspective qu'il faut aborder les phénomènes de reformulation.

Cette considération de l'aspect énonciatif nous permet d'accéder de façon plus directe aux opérations internes du texte. Toutes ces opérations mentales se réalisent dans n'importe quel phénomène communicatif et elles font partie des caractéristiques cognitives du langage et laissent pourtant des traces dans les productions linguistiques. Ces traces vont nous permettre de différencier aussi de façon claire et évidente à quelle sorte de représentations correspondent ces opérations. C'est ainsi que l'on peut après leur donner le contenu et la signification adéquates, puisque aux différentes manières de percevoir le monde correspondent des opérations linguistiques précises qui interviennent de façon directe dans l'élaboration des discours.

La considération de la perspective énonciative et les changements que cela entraîne dans la transformation et production des textes est donc essentielle, étant donné que les transformations peuvent entraîner certaines nuances qui correspondent à différentes manières de percevoir et de représenter le monde.

Effectuer une transformation dans un texte c'est faire face à d'autres constructions symboliques du monde qui ne correspondent pas nécessairement avec les nôtres ou bien qu'elles peuvent être interprétées différemment.

C'est dans ce sens que Sophie Moirand a signalé que "la perception est bien filtrée par le cognitif, elle est aussi médiatisée par le linguistique".¹

Dans ce même sens il est très intéressant de signaler l'analyse de la représentation de l'espace en français et en espagnol puisque cela correspond à des visions énonciatives réalisées à partir de perspectives différentes et qui ont été traitées normalement sous l'angle de la linguistique contrastive. L'étude des déictiques met en relief les différences existantes quand on reconstruit l'espace. On voit d'un côté que la configuration correspond à des points de vue subjectifs, mais surtout il s'agit de différentes manières de se représenter le monde.²

Tous ces processus se compliquent encore davantage puisqu'ils sont réalisés par celui qui élabore le texte et par celui qui le transforme, et cela se produit en alternance aussi dans les discours spécialisés ou dans d'autres situations de communication. Cela découle du fait que tous les processus de compréhension et d'interprétation, de même que leur vérification, sont fondés sur des opérations cognitives qui doivent subir une reformulation intradiscursive.

La reformulation intradiscursive est une opération interne qui se produit dans le sein du discours même. Par exemple, dans le cas de la transformation ou traduction d'un texte elle peut être considérée comme l'opération cognitive par excellence puis qu'elle entraîne les changements abstraits les plus importants dans ce genre de processus.

D'autre part on pourrait dire aussi que la compréhension -située dans la base de cette opération- est la conscience d'un résultat sans savoir comment on y a abouti. Pour vérifier que nous avons compris et pour interpréter des ambiguïtés qui pourraient exister dans les discours, nous réalisons dans notre tête différents changements de perspective énonciative qui nous conduisent à un résultat. C'est ce que E. Roulet appelle 'reformulation'.

Mais cette reformulation intradiscursive elle peut être considérée comme un procès mental explicite ou non et qui se produit dans n'importe quelle sorte de situation de communication linguistique, elle sert à vérifier la compréhension et elle est préalable à l'interprétation qui a lieu dans tout processus communicatif.

Quand il s'agit d'un procès explicite, ce mécanisme il laissera des traces dans le texte et c'est à travers ces traces que le lecteur ou le traducteur pourra accéder à la signification et dévoiler ainsi l'intention énonciative des textes et des discours. C'est à ce stade-là que l'on doit accéder pour appréhender la vraie intention communicative et pouvoir ensuite mener à bien la reformulation, donc la transformation ou même la production d'un texte.

Si par contre, il ne s'agit pas d'un proces explicite, c'est à dire que nous soyons face à une activité mentale de caractéristiques abstraites sans l'appui de la configuration linguistique, bien que l'on puisse dire qu'il s'agit aussi d'une opération de reformulation à caractère intradiscursif, on pourrait le considérer comme étant un mécanisme de control de caractéristiques metalinguistiques qui porte sur l'activité de production en même temps qu'elle se développe. Dans ce cas-là on parle d'une reformulation qui est menée par l'auteur même du discours, et certains auteurs parlent d'auto-reformulation.

En effet, à partir d'une perspective énonciative, la reformulation intradiscursive est considérée le premier point que le locuteur, ou celui qui transforme un texte, doit dévoiler pour pouvoir réussir plus tard de la meilleure façon possible au transfert de sens ou au changement prévu. C'est à dire qu'avec le dévoilement des reformulations intradiscursives on arrive à découvrir le monde de la signification pour arriver à l'interprétation et à l'adaptation du discours.

Cette opération de reformulation intradiscursive ou d'auto-reformulation, c'est un procès que l'auteur ou le producteur d'un texte réalise lui même, c'est pour cela que comprendre un texte implique obligatoirement de nous rapprocher du monde de l'énonciation dans lequel il s'est produit. Cela nous oblige à nous demander vraiment si les traces de cet univers ou de ce monde laissés dans le texte reproduisent de façon fidèle l'expression de la pensée, ou bien si le passage d'un niveau à l'autre entraîne de pertes de signification. Quoi qu'il en soit, celui-ci est un pas nécessaire pour la compréhension et pour pouvoir développer des adaptations des significations entre un discours et un autre.

C'est évident qu'il s'agit, en tout cas, de processus qui insèrent des aspects cognitifs et des aspects linguistiques, les opérations linguistiques d'attribution de sens vont de pair avec ces opérations énonciatives qui sont précédentes et ce sont les indicateurs de ces opérations que la personne qui transforme le discours doit repérer pour se frayer le chemin qui le conduira à la vraie interprétation. Dans ce sens, il faudrait dire que pour arriver à des traductions exactes, par exemple, il est nécessaire de réaliser un décortiquement des opérations énonciatives. Cela nous amène à dire qu'il n'existe pas vraiment de reformulation interdiscursive sans reformulation intradiscursive, et que ce sont deux procès qui doivent être étudiés conjointement.

Les activités de transformation des discours insèrent dans ce que l'on a appelé reformulation intradiscursive, d'abord un procès d'auto-reformulation qui est réalisé par l'auteur producteur du texte. Ce procès se place au niveau de la pensée, il a lieu en même temps que le développement discursif, et son existence pourrait s'expliquer puisque la construction du sens se fait en général à partir de ce que l'on pourrait appeler des tableaux d'approche. Cette opération sera répétée par la personne qui veut transformer ou expliquer le texte pour vérifier sa compréhension, pour expliquer les possibles contresens en faisant introduire les changements linguistiques précis qui vont le conduire à l'expression de ce même sens dans cet autre discours. Celui-là est le procès de reformulation interdiscursive qui a lieu en même temps que les opérations que j'ai décrites précédemment. Elle se produit en même temps que les autres. Elle consiste à adapter ce que l'on a dit et compris dans un certain type de discours dans un autre discours par le moyen d'une opération que l'on peut considérer strictement textuelle ou discursive et qui semblerait avoir comme but unique celui de reproduire le sens du discours ou du texte déclencheur de cette activité. Mais, comme je viens d'expliquer, en même temps que l'on arrive

à ces résultats, le procès est conditionné par toutes les opérations cognitives spécifiques qui sont préalables et que bien qu'elles soient réalisées d'une façon abstraite par l'être humain dans son cerveau, elles vont trouver dans la reformulation interdiscursive son expression et sa réalisation.

Autement dit, c'est à partir des opérations qui entraîne la reformulation intradiscursive que le traducteur, celui qui fournit une explication, ou bien un interlocuteur, arrive à atteindre une reformulation interdiscursive adéquate. Cette deuxième phase est celle qui permet de passer d'un discours à l'autre, elle sera très influencée par des conditionnements lexiques et syntaxiques différents qui exigent des opérations d'adaptation diverses et qui sont plus risquées que dans la reformulation intradiscursive puisque les équivalences font partie du processus.

D'autre part, il faut ajouter que quand il s'agit de la transformation de textes faite par un tiers on peut parler de hétéro-reformulation dans la mesure où la reformulation interdiscursive suppose une adaptation entre ce qui est dit, ce qui est compris, ce qui est interprété et, plus tard, écrit à nouveau.

Que ce soit une transformation d'un texte ou un discours dans différentes situations de l'enseignement, de la conversation ou de la vulgarisation ou de la traduction; toutes ces opérations sont le résultat d'une certaine interprétation. C'est à dire, il s'agit de la représentation d'une réalité reconstruite à partir des techniques d'écriture ou de l'oralité, et cela doit être fait telle qu'elle a été perçue et doit correspondre avec la représentation que l'on a au début de la situation de communication. Disons que cela peut être considéré comme la fin du procès d'interprétation.

Du moment où il y a une opération d'appropriation du sens et des contenus d'un premier discours, il y a de la reformulation. Toutes ces activités exigent différentes sortes de manipulations que ce soient de caractère énonciatif ou linguistique, elles correspondent avec des représentations du monde qui sont liées à son mode d'expression. Il existe une liaison étroite entre la perception du monde et la structuration linguistique qu'il faut faire.

Ces manipulations concernent toujours les opérations de reformulation intradiscursive et interdiscursive, phénomènes qui se situent par rapport à l'énonciation et qui tiennent en compte les aspects cognitifs. Ces deux opérations supposent une correspondance entre différents schémas linguistiques en principe intériorisés pour un seul référent valable et unique: le premier, celui qui appartient à l'intradiscursif, et celui de l'interdiscursif beaucoup plus évident.

Mais les conceptions du monde sont telles et tellement différentes pour chaque individu que leurs représentations le sont aussi, et quand on a affaire à des mécanismes de reformulation, il est difficile de savoir de quelle sorte de référent il s'agit. Tous les mécanismes de reformulation exigent des changements de perspective énonciative, des déplacements, des mouvements pour pouvoir mieux saisir la représentation du monde de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

- MOIRAND, S. (1994) "Linguistique de discours et description des textes et des documents", in *Langage, théories et applications en FLE Texte et compréhension*. Association ADEF. Revue *Ici et Là*, p. 39.
- ROULET, E. "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", in *Cahiers de linguistique* n° 8, Université de Genève.

L'AMOUR DANS LES PROVERBES ESPAGNOLS ET FRANÇAIS

MARYSE PRIVAT
Universidad de la Laguna

Toute étude parémiologique cherchant à constituer un corpus sur un thème défini doit reposer sur des critères clairs et précis, formulés préalablement au travail de recherche dudit corpus. Ces critères concernent le choix des sources consultées et la décision de retenir ou non les parémies collectées par les auteurs des recueils et dictionnaires de proverbes considérés. Quel que soit le domaine étudié, cet exorde est prescrit et l'est ici dans cette étude cherchant à relever, analyser et comparer les proverbes traitant de l'amour dans la parémiologie française et espagnole.

Pour ce qui est du premier point, je n'ai consulté que les ouvrages que j'estime les plus sérieux et les plus complets, auxquels j'ai désiré ajouter un ou deux ouvrages parmi les plus actuels, édités sous forme de dictionnaires, et supposés le fruit d'une réflexion plus scientifique que d'autres ouvrages plus anciens n'ayant pas bénéficié des progrès technologiques et parémiographiques récents, et d'autre part sous une forme incluant un index thématique ou par mots-clés, outil indispensable ou du moins « facilitateur » de tout travail de consultation parémiologique. En ce qui concerne la partie espagnole, trois ouvrages ont été consultés, le *Vocabulario de refranes y frases proverbiales* de Gonzalo Correas (2000-1627), le *Refranero general ideológico español* de Luis Martínez Kleiser (1989-1953), ainsi que le recueil consacré aux proverbes et édité par l'Académie espagnole, intitulé *Diccionario de refranes* et signé par Juana G. Campos et Ana Barella (1993-1975). Quant aux dictionnaires contemporains, j'en ai sélectionné deux, le *Refranero temático español* de Gregorio Doval (1997) et le tout dernier recueil multilingue *1001 refranes españoles* édité par l'équipe de parémiologues internationaux dirigée par Julia Sevilla (2001). Ces deux derniers ouvrages n'ayant pas vocation d'exhaustivité, ils ne peuvent manifestement pas présenter toutes les parémies attenantes au domaine de recherche envisagé dans ce travail, à savoir l'amour vu à travers toutes ses facettes.

Pour la bibliographie concernant les proverbes français, les deux dictionnaires de référence sont celui de Maurice Maloux, édité par Larousse (1988-1960) et celui des éditions Robert où la partie consacré aux proverbes est confiée à François Suzzoni (1989- 1980). Ces deux ouvrages constituent la base de tout travail parémiologique en langue française. Mon étude a été complétée par la consultation de recueils plus anciens, abordant toutes les périodes depuis le xvi^e jusqu'au xix^e siècle, signés par Joseph Morawski (1925), Gabriel Meurier (1568), Fleury de Bellingen (1656), George de Backer (1710), Le Roux de Lincy (1996-1842) et Pierre-Marie Quitard (1861).¹ Ce dernier ouvrage a été retenu du fait de son domaine d'étude spécialisé, puisqu'il est consacré aux femmes, au mariage et aux sentiments humains que sont l'amour et l'amitié.

1. Voir bibliographie détaillée en fin d'article.

En fait, il nous apporte peu de données inédites ou intéressantes.² Tout au long de 113 pages, l'auteur présente 116 « proverbes » auxquels il convient de soustraire les très nombreuses locutions du type *Baiser le verrou*, *Filer le parfait amour*, *Conter fleurette*, *Voyager dans le pays du Tendre*, *Aimer à la franche marguerite*, ou les simples syntagmes comme *Amoureux transi*, *Céladon*, ou *Le coup de foudre en amour*, à séparer des véritables proverbes. Il faudrait aussi éliminer les simples clichés ne pouvant être classés comme proverbes et peut-être issus de la main même de l'auteur, n'ayant été relevés dans aucun autre recueil, comme les parémies suivantes : *L'amour le plus parfait est le plus malheureux*. / *L'amour est un grand maître*. / *En amour trop n'est pas assez*. / *L'amour est le frère de la guerre*. / *L'amour est de tous les âges*.

Il est loisible de constater à la lecture de cette bibliographie que le nombre d'ouvrages français consultés est supérieur à celui des recueils et dictionnaires espagnols. Cette disproportion est due au fait qu'il n'existe en français aucune publication aussi imposante et colligeant autant de proverbes que, par exemple, les deux ouvrages de Correas ou de Kleiser. Malgré ce déséquilibre, ce désavantage apparent au détriment d'une des deux langues d'étude, le corpus espagnol apparaît beaucoup plus riche que son homologue français, beaucoup plus abondant et varié.³

J'ai mentionné un peu plus haut à deux reprises la difficulté liée à la sélection des proverbes. Il est indispensable en effet pour toute étude scientifique sur les proverbes de bien cerner le thème étudié. L'amour étant un sujet très vaste et aux nombreuses ramifications, il était nécessaire d'en préciser les limites pour cette recherche. L'amour est pris ici au sens général de sentiment entre deux personnes. Sont exclus les proverbes impliquant des personnes déterminées, des catégories ou des caractères personnels et particuliers influant sur l'amour. Sont également éliminés les proverbes associant amour et mariage, ou amour et relations de couple car, dans ce cas, le corpus serait beaucoup plus vaste et dépasserait le cadre d'une communication. D'autre part, dans ces parémies, le thème du mariage ou des relations entre homme et femme prévaut sur le sentiment d'amour ; c'est le mariage qui est visé et illustré dans ses rapports avec l'amour. Un proverbe comme *A cada olla su cobertera* ou une de ses variantes *No hay olla tan fea que no tenga su cobertera* pourrait traduire l'idée que l'amour frappe à toutes les portes mais il s'agit, dans la pratique effective du proverbe, d'illustrer les rapports homme-femme ou le thème des mariages assortis plutôt que l'amour. Cette parémie, dans sa version française *A tel pot telle cuiller*, ou ces équivalents synonymes *Il n'est si méchant pot qui ne trouve son couvercle* ; *Il n'est fagot qui ne trouve son lien* ou encore *Fagot a bien trouvé bourrée*,⁴ est souvent adressée exclusivement aux filles à marier. De même, le proverbe espagnol *Coces de yegua, amores de rocín* et son équivalent français *Coup de pied de jument ne fit jamais mal à cheval*⁵ traduisent, par la métaphore du couple formé par la jument et le cheval, un des aspects des rapports homme-femme dans l'univers des humains. De nombreux proverbes associent

2. Pour le versant espagnol de cette étude, il convient de citer également l'ouvrage de José Jara Ortega (1953), consacré aux mêmes thèmes que le livre de Quitard, excepté l'amitié, et pour lequel on pourrait alléguer les mêmes critiques.

3. Cette prépondérance espagnole se constate dans toutes les études parémiologiques comparées entre les langues française et espagnole que j'ai menées à ce jour. Le déséquilibre observé en ce qui concerne le nombre de proverbes recueillis, quel que soit le domaine d'étude, est toujours favorable à l'espagnol.

4. La *bourrée* est un fagot de petites branches.

5. La version française donnée par l'ouvrage *1001 refranes españoles* (2000), *Jamais coup de pied de jument ne fit mal au poulain*, modifie partiellement le sens du proverbe, illustrant dans cette optique les rapports mère-enfant et non plus homme-femme. Personnellement, je n'ai retrouvé cette forme du proverbe français dans aucun recueil de ma connaissance, alors que la version impliquant le cheval adulte, et non le poulain, est présente dans le dictionnaire d'Antoine Oudin (1640), dans les sept éditions différentes du dictionnaire de l'Académie française, de 1694 à 1878, ainsi que dans le dictionnaire des proverbes de Suzzoni (1989). Quant au vocable espagnol *rocín*, il équivaut au français *rosse* ou 'mauvais cheval' et ne garde aucun lien avec l'idée de poulain.

l'amour et les femmes, dans toutes leurs représentations sociales, civiles ou professionnelles, ou encore illustrent l'amour entre parents et enfants, l'amour inexistant ou hypocrite des belles-mères et des brus. Toutes ces parémies ont été éliminées de la sélection retenue et constitueraient un nouveau corpus plus spécifique : *Amor de mujer y halago de can no darán si no le dan.* / *Amour de femme et ris de chien : tout ne vaut rien qui ne dit tiens.* / *La piours amors c'est de nonains.* / *Amor de suegra y nuera, de dientes afuera.* / *Amor de niña, agua en cestilla.* Les parémies incluant le mot *querer* ou *aimer* ne figurent qu'exceptionnellement dans le corpus ici constitué, de par le caractère polysémique de ces deux verbes, s'appliquant aussi bien à l'amour qu'à l'amitié. Un exemple prototypique de proverbe écarté serait *Quien bien quiere a Beltrán, bien quiere a su can* ou son équivalent français *Qui aime Bertrand aime son chien*.

Pour en terminer avec les critères de sélection, ajoutons qu'une seule parémie a été maintenue comme entrée, là où les recueils proposaient plusieurs variantes se distinguant le plus souvent par l'absence ou la présence d'un déterminant, ou l'alternance entre deux termes similaires comme, par exemple, *Amor trompero, cuantas veo tantas quiero* qui admet, selon les recueils consultés, diverses alternatives pour « trompero » : *mazorquero, mesonero* ou *tronquero*. Ces variations modiques n'influent pas sur le sémantisme des proverbes et ne doivent être saisies comme des entrées supplémentaires mais intégrées sous le proverbe patriarcale modèle.⁶

Que nous disent sur l'amour ces proverbes français et espagnols ainsi colligés et sélectionnés ? L'amour étant le plus universel, le plus omniprésent de tous les sentiments humains, il a été loué et décrié sur tous les tons par un nombre infini d'auteurs depuis la nuit des temps. Le proverbe, qui est une sorte de comprimé de sagesse universelle, une représentation prototypique de la pensée commune, voit-il l'amour sous un angle différent de la poésie et de la chanson ? Que retient-il de toutes les facettes envisageables que peut prendre l'amour ? Quelles métaphores emploient ces sentences anonymes et autrefois populaires, pour qualifier ce sentiment-roi ? Le premier proverbe définissant l'amour, qui vient spontanément à l'esprit est *L'amour est aveugle*, illustrant parfaitement la première constante observée dans ce corpus, la prépondérance des yeux dans l'amour.

IMPORTANCE DES YEUX

Les yeux, la vue, la vision des choses et des humains, jouent un rôle décisif à tous les stades de l'amour, depuis sa naissance jusqu'à sa disparition. L'amour surgit d'abord à travers un premier regard. *Amor a primera vista.* / *El amor, por los ojos entra, y en el corazón se aposenta.* / *L'amour naît à la première vue.* Grâce à la vue, nous tombons en amour, comme disent les Québécois, et à cause de l'amour, nous tombons dans la cécité. La boucle du paradoxe est bouclée. Platon nous a donné le proverbe le plus cité en affirmant que *L'amour est aveugle* (*Al amor lo pintan ciego*). Un proverbe chinois nous dit aussi, affirmant ce même paradoxe, que *L'amour est tout yeux et ne voit rien*. Quant aux parémies françaises et espagnoles, illustrant la vertu qu'a l'amour de nous rendre aveugles, notamment aux défauts de la personne aimée, ils peuvent se résumer à ce proverbe *Qui crapaud aime lune lui semble* ou sa traduction exacte dans l'équivalent espagnol attesté *Quien sapo ama, luna le parece*. Ainsi la laideur n'existe-t-elle plus en amour : *Il n'est pas de belles prisons ni de laides amours.* / *No hay amor feo*

6. Très souvent, dans les études parémiologiques, ces variantes minimales sont données sous des entrées à part entière, dans le seul but, souvent inavoué, de multiplier le nombre de parémies collectées pour dépasser les corpus déjà publiés.

7. Des proverbes comme *Al escarabajo, sus hijos le parecen granos de oro* ou *Dijo el escarabajo a sus hijos : venid acá , mis flores* illustrent plus spécifiquement l'aveuglement de l'amour parental.

*si es querido a deseo. / Ni amada fea, ni cárcel que alegre sea.*⁷ Un autre aspect de l'amour lié aux yeux et à la vue est sa « visibilité ». L'amour ne peut se dissimuler ; la personne amoureuse ne peut cacher ses sentiments, quels que soient ses efforts pour n'en rien laisser paraître. L'amour ressemble en cela à d'autres phénomènes irrépessibles, incoercibles, tels que la toux, la douleur ou la fumée. *L'amour et la toux ne se peuvent cacher*, affirma le premier Ovide. Les proverbes prolongèrent cette même idée : *Amour, toux, fumée et argent ne se peuvent cacher longtemps. / Amor, tos y fuego, descúbrese luego. / Amores, diablos y dineros, no pueden estar secretos. / Prosperité, amour, fumée ni toux, longuement ne se peuvent cacher de tous.* Les yeux constituent l'organe humain capable de générer, de transformer et de faire disparaître l'amour. Ils s'accordent ou s'opposent à l'autre organe indispensable à l'amour qu'est le cœur, qui bat ou cesse de battre en fonction de l'activité des yeux. Si ceux-ci cessent de voir ou de regarder (la nuance est d'importance), le cœur s'arrête et le sentiment d'amour s'estompe. *Ojos que no miran, corazón que no suspira. / Loin des yeux, loin du cœur. / Tan lueña de ojos, tanto de corazón.*

Ce pouvoir exercé par l'amour à travers les yeux n'est que le premier de ses nombreux pouvoirs.

POUVOIR ET DURÉE DE L'AMOUR

L'amour peut tout. *Omnia vincit amor*, disait Virgile. Il a le pouvoir de transformer les personnes : d'un sage il fait un rustre, et d'un âne un savant. *Amour apprend aux ânes à danser / Al hombre más rudo, el amor hácele sesudo. / El amor, de asnos hace sabios, y de sabios, asnos. / El amor desasna las gentes y ciega las mentes.*

Ces femmes, ces hommes, métamorphosés par l'amour, deviennent aveugles, comme il a été dit plus haut, ou bien fous. *En tristezas y en el amor, loquear es lo mejor. / Amor que no desatina, no vale una sardina.* L'amour touche tous les humains sans distinction — *Frío y amor no guarda donde entra*— en effaçant ainsi toutes les différences, aussi bien physiques que sociales : à l'aune de l'amour, il n'y a plus de beauté face à la laideur et le bureau vaut la brunette.⁸ *El amor todo lo iguala. / Aussi bien sont amourettes, sous bureau que sous brunettes.* Cet amour qui annule toutes les différences ou les obstacles se présentant sur son passage ne connaît ni règle ni loi. *L'amour ne connaît pas de loi.* Cette sentence latine est déclinée par d'autres proverbes espagnols tels que *Amor es rey, y reina sin ley* ou *Amor no respeta ley ni obedece a rey*. Par toutes ces caractéristiques qui viennent d'être énumérées (il métamorphose les personnes, efface les différences, ne connaît pas de loi), il est manifeste que le pouvoir de l'amour est en synchronie avec celui de l'argent, notion qui d'ailleurs est souvent liée à l'amour, parémiologiquement parlant. *Argent fait rage et amour mariage / Amour fait moult, mais argent fait tout. / Rey es el amor, y el dinero emperador. / Amor hace mucho, y el dinero remucho. / El amor y el dinero traen el mundo al retortero.* L'amour tout-puissant dans les proverbes a-t-il aussi la maîtrise de l'immortalité, de l'éternité ? L'amour, fort comme la mort (*Para el amor y la muerte, no hay cosa fuerte. / Amour et mort, rien n'est plus fort / El amor y la guadaña, quieren fuerza y quieren maña*), connaît-il une fin ? A-t-il, comme la vie, une durée déterminée ? L'amour qui rime avec *toujours* dans de nombreuses poésies et chansons connaît-il la même assonance en parémiologie ? De nombreux proverbes apportent une réponse négative à ces

8. Le bureau était une grosse étoffe de laine, plus forte que la bure, alors que la brunette désignait une étoffe fine presque noire, dont les gens de qualité s'habillaient (définitions tirées de Furetière, 1690).

questions en illustrant l'aspect limité de la durée de l'amour dans le temps. *Le temps et non la volonté met fin à l'amour*, atteste une sentence latine. L'amour prend fin un jour, s'estompe ou acquiert des nuances, des colorations, des degrés différents. Il y a tout d'abord le premier amour qui s'oppose à tous les autres, les suivants qui jamais n'atteindront la puissance de leur prédécesseur. La force du premier amour disparaît avec celui-ci. *Il n'est que les premières amours. / Des soupes et des amours, les premiers sont les meilleurs. / Amor primero, amor postrero. / De los amores verdaderos, el más fino es el primero. / El amor primero nunca se olvida ; pepita se queda por toda la vida.* De nombreux proverbes illustrent aussi la ronde des amours, les nouveaux venant s'opposer ou guérir les anciens, ceux qui viennent de mourir. *Amores nuevos olvidan viejos. / La mancha de la morita, con otra verde se quita. / Un clou chasse l'autre.* D'autre part, dans toute histoire d'amour, quelque fort que soit le sentiment éprouvé, il y a un début et une fin, ou du moins un commencement et une suite qui s'opposent. *Amor, amor, malo al principio y al fin peor. / De amores y de cañas, las entradas. / El amor entra con cantos y sale con llantos. / Amours qui commencent par anneaux finissent souvent par couteaux. / Amours et mariages qui se font par amourettes finissent par noisettes.*

Quels sont les facteurs, les événements qui constituent l'épilogue de l'amour, qui en précipitent ou causent la fin ? La distance physique ou l'absence constitue un de ces facteurs. L'éloignement, s'il peut parfois renforcer une attache solidement ancrée, refroidit souvent les sentiments, ce qu'illustrent ces proverbes *L'absence est l'ennemie de l'amour* ou *Loin des yeux loin du cœur*.⁹ D'autre part, l'amour peut aussi se voir tronqué ou affaibli par un manque, qui n'est en fait qu'un autre type d'absence. Le manque d'argent, de ressources, la pauvreté, symbolisée par la faim et son corollaire l'absence de pain, est incompatible, dans de nombreux proverbes, avec l'amour. *L'amour et la pauvreté font mauvais ménage ensemble. / La faim fait oublier l'amour. / Quand la pauvreté entre par la porte, amour s'en va par la fenêtre*¹⁰ / *Cuando el hambre entra por la puerta, el amor huye por la ventana. / Sans pain ni vin l'amour est vain. / En acabándose la plata, el amor se desbarata. / Sin pan y vino, no hay amor fino.* Si la pauvreté vient en tête, d'autres incompatibilités sont à relever. L'ambition, la crainte, l'avarice, la majesté et la gravité sont au nombre des notions en présence desquelles ne peut survivre l'amour : *L'amour et l'ambition ne souffrent pas de compagnon / L'amour et la crainte ne mangent pas à la même écuelle / L'amour ne loge point sous le toit de l'avarice / Amor y gravedad no hacen hermandad / Amor y señoría no sufren compañía.* Les mots sont aussi un exterminateur de l'amour (*Plus il y a de paroles en amour et moins il sied / Por poco mal decir, se pierde gran amor*), tout comme le plaisir physique, même si ce dernier n'est mentionné que dans un seul proverbe français *Le plaisir est le tombeau de l'amour*.

L'amour, donc, n'est pas éternel et son échéance est déterminée par divers facteurs intervenant dans sa plus ou moins longue pérennité. Ce caractère de l'amour l'apparente au feu avec lequel il partage de grandes similitudes.

LE FEU ET AUTRES COMPARAISONS

Le feu, comme l'amour, n'a pas de durée infinie et s'éteint inévitablement à un moment donné, même après une longue période d'activité. L'amour, comme le feu, doit être entretenu si l'on veut qu'il brûle, chauffe ou dure davantage. *La ausencia es al amor lo que el fuego al*

9. Voir autres exemples de proverbes cités au chapitre consacré à l'importance des yeux.

10. Yahya Haqqt dans son ouvrage *La lampe du sanctuaire* offre une version revisitée de ce proverbe : *Quand la comparaison entre par la porte, l'amour sort par la fenêtre* (cité par le *Dictionnaire inattendu des citations*, 1983, p.13).

aire : que apaga el pequeño y aviva el grande. / L'amour est comme un flambeau, plus il est agité, plus il brûle. L'amour et le feu partagent non seulement cette durée dans le temps mais possèdent également tous deux les mêmes qualités de force et de pouvoir, qualités qui mènent à des manifestations aussi bien positives que négatives. Amour et feu, en fonction du moment, des circonstances attenantes et de l'intensité du sentiment ou des flammes, peuvent tout aussi bien réchauffer que détruire. La destruction par le feu ou l'anéantissement de la personne par perte d'amour s'accompagne de douleur.¹¹ Les « feux de l'amour » sont largement illustrés à travers les proverbes où la métaphore du feu est récurrente. *El amor es fuego; pero con él no se cuece el puchero. / Vieilles amours et vieux tisons s'allument en toutes saisons.* Qu'il s'agisse d'illustrer la force, le pouvoir, la durée ou la douleur provoquée par l'amour, les proverbes ont recours à d'autres métaphores qu'à celle du feu, même si l'on constate une faible métaphorisation des parémies amoureuses en comparaison avec d'autres domaines d'étude. L'amour, dans la parémiologie française et espagnole, se verra comparé à l'argent et à la mort, comme le montrent certains exemples déjà mentionnés, mais interviendront aussi dans les comparaisons des objets plus concrets tels que la lune, le vent, la lance d'Achille, le timon, les grains sur l'épi, les anneaux et les couteaux, les noisettes, les beignets et la soupe : *L'homme sans amour ne vaut pas mieux que l'épi sans grain. / El amor y los buñuelos en caliente. / Amour et crainte sont le timon et le fouet du charroi humain. / El amor y la luna se parecen : menguan cuando no crecen. / L'amour est comme la lance d'Achille, qui blesse et guérit.* Le vin occupe aussi une place d'importance dans sa similitude avec l'amour dans l'univers de sagesse universelle que sont les proverbes. Les propriétés communes à l'amour et au vin sont notamment l'amélioration par le vieillissement, par la durée propice à la bonification du sentiment amoureux comme du vin, et tous deux doivent être consommés avec modération. *Amor y vino, sin desatino. / De los amores, el nuevo; y de los vinos, el viejo. / El amor y el vino sacan al hombre de tino,* nous disent des proverbes espagnols. Le seul proverbe français à ma connaissance alliant sentiment et vin concerne uniquement l'amitié ; il est d'origine biblique et se retrouvera donc traduit littéralement en diverses langues. *Un nouvel ami est comme le vin nouveau* suggère, comme dans le cas de l'amour précédemment, que vin et amitié doivent vieillir pour faire leurs preuves.¹²

Proverbes contradictoires

Je terminerai cette contribution à l'étude parémiologique de l'amour en rapprochant certains proverbes exprimant des idées contraires. Musset considérait les proverbes comme des « selles à tous chevaux ; il n'en est pas un qui n'est son contraire ». Cette opinion quelque peu excessive est cependant vérifiée pour un certain nombre de proverbes, et notamment dans le domaine qui nous occupe ici. L'universalité du sentiment de l'amour qui admet toutes les variations, tous les points de vue et opinions possibles, peut expliquer la coexistence de plusieurs proverbes contradictoires. Le caractère bivalent de l'amour (bien et mal, début et fin, premier et suivants, jeune et vieux, etc.) en fait un candidat parfait à la duplicité. Cette ambivalence à la fois positive et négative se traduit dans plusieurs proverbes explicites comme *Aimer n'est pas sans amer. / L'amour est mêlé de miel et de fiel. / No hay amor sin amargor.* Un proverbe arabe énonce la même vérité en affirmant que *L'amour est une douceur dont le jus est savoureux et la pâte amère* et une maxime de La Rochefoucauld précise : « Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il

11. De nombreux proverbes illustrent le binôme amour-douleur, la plupart sans métaphorisation : *Pour un plaisir, mille douleurs. / Grand amour cause grand douleur. / Rage d'amour est pire que mal de dents. / Amor sin dolor no es verdadero amor. / El amor, a ninguno da honor y a todos da dolor. / Vanse los amores y quedan los dolores. / Donde hay amor hay dolor. / etc.*

12. Un autre proverbe unit, en français, le vin et la femme mais sans rapport avec le sentiment amoureux : *Femme et vin ont leur venin.*

y en a mille différentes copies », chaque copie pouvant refléter une facette différente. Ainsi, certains proverbes illustrent l'incompatibilité de l'amour avec la pauvreté : *La pauvreté est la mère de l'amour. / Plus l'amour est nu, moins il a froid*, alors que d'autres réunissent les deux concepts : *Sans pain ni vin l'amour est vain. / L'amour et la pauvreté font mauvais ménage ensemble*. Quant à l'âge, agent qui peut conditionner l'amour, les proverbes ne s'accordent pas non plus : l'un affirme que *Plus l'amour vient tard, plus il ard*,¹³ alors qu'un autre soutient que *Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances d'amour*. Et l'éloignement, est-il finalement source d'oubli ou renforcement des sentiments mutuels ? Doit-on penser *Loin des yeux loin du cœur* ou *L'amour rapproche les distances* ? Un autre proverbe *Jà pour longue demeurée n'est bonne amour oubliée* connaît à son tour un contraire *Longue demeurée fait changier ami*. Peut-être trouvera-t-on une réponse conciliante dans le proverbe espagnol *La ausencia es al amor lo que el fuego al aire : que apaga el pequeño y aviva el grande*, opposant ainsi les petites et les grandes amours. Quant à l'amour et la crainte, sont-ils antagoniques ou conciliables ? *Qui aime il craint*, dit un proverbe. *L'amour et la crainte ne mangent pas à la même écuelle*, lui répond en écho un autre. Enfin, il semble consensuel que l'amour ne peut s'allier avec les châtements. *A battre faut*¹⁴ l'amour, nous confirme un ancien proverbe français tandis qu'un second, né d'un adage latin, le réfute en arguant que *Qui aime bien châtie bien*. Mais ces proverbes sont-ils vraiment contradictoires ? Peut-on réellement considérer *battre* et *châtier* comme des verbes synonymes ? Si le premier exprime sans nul doute une violence physique, le second peut prendre la valeur de 'corriger', comme le suggère la glose de ce proverbe, relevée dans *Le Littré* : « c'est-à-dire on a une affection éclairée pour celui que l'on reprend, que l'on avertit de ses fautes », ainsi que la définition du mot *châtiment* dans le dictionnaire de La Curne de Sainte Palaye : « Ce mot s'est dit aussi pour instruction, enseignement, leçon ». Quant à l'équivalent espagnol, il nous confirme que *Quien bien te quiere te hará llorar*, les pleurs pouvant avoir diverses causes.

D'autres proverbes adoptent une forme apparemment contradictoire en utilisant des mots opposés, mais leur contenu est similaire, une fois constatée la double opposition. Ces proverbes symétriques et non contradictoires se présentent par doublets : *Chaudes mains, froides amours. / Froides mains, chaudes amours. / Heureux au jeu, malheureux en amour. / Malheureux au jeu, heureux en amour*.

Ces derniers exemples de proverbes sont donnés en français mais leurs équivalents en espagnol existent et constituent une traduction littérale des premiers : *Manos frías, corazón caliente / Manos calientes, corazón frío*.¹⁵ / *Desgraciado en el juego, afortunado en el amor. / Afortunado en el juego, desgraciado en amores*. Cette similitude de parémies entre le français et l'espagnol est constante dans le domaine étudié ici de l'amour. S'agit-il d'une coïncidence d'apparition d'une même idée, d'une même métaphore dans les deux pays considérés, ou plutôt d'une traduction survenue à la suite d'un contact entre deux langues, à une époque où les recueils de proverbes circulaient entre pays voisins ? Une recherche plus approfondie sur la première apparition, la première attestation écrite de ces proverbes, nous permettrait d'étudier de plus près les emprunts proverbiaux réalisés, et de dater avec plus de précision les parémies afin d'en attribuer sans conteste l'appartenance à l'une ou l'autre langue. Ce travail fera l'objet d'une

13. Plus il brûle.

14. Faut : présent du verbe faillir, 'commettre une faute'.

15. Gonzalo Correas donnait de ces deux proverbes une version plus élaborée : *Manos frías, corazón caliente : amor de siempre et son double Manos calientes y corazón frío : amor perdido*. L'édition 2000 de Louis Combet (Correas, 2000 :489) les présente tous deux réunis en une seule parémie.

prochaine communication, ainsi que l'examen plus détaillé de la traduction ou mise en parallèle des deux corpus étudiés.

BIBLIOGRAFÍA

- BACKER, G. de (1710) *Dictionnaire des proverbes français*, Bruxelles, George de Backer.
- CAMPOS, J.-G., BARELLA, A. (1975) *Diccionario de refranes*, Madrid, Espasa Calpe, 1995.
- CDROM *L'atelier historique de la langue française*, Éditions Redon, 1996 (dictionnaires cités dans ce travail : La Curne de Sainte Palaye, Furetière, Littré, Oudin).
- CDROM *Le dictionnaire de l'Académie française*, Éditions Redon, 1999.
- CORREAS, G. (1627) *Vocabulario de refranes y frases proverbiales*, Madrid, Castalia, 2000.
- DAGNAUD, A., DAZAT, O. (1983) *Dictionnaire inattendu des citations*, Paris, Hachette.
- DOVAL, G. (1997) *Refranero temático español*, Madrid, Ediciones del Prado.
- FLEURY DE BELLINGEN (1656) *L'étymologie ou explication des proverbes français....*, La Haye, Adrian Vlacq.
- JARA ORTEGA, J. (1953) *Más de 2500 refranes relativos a la mujer*, Madrid, Reus.
- LE ROUX DE LINCY, A.-J.-V. (1842). *Le Livre des proverbes français*, Paris, Hachette, 1996.
- MALOUX, M.(1960) *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse, 1988.
- MARTINEZ KLEISER, L. (1953) *Refranero general ideológico español*, Madrid, Editorial Hernando, 1989.
- MEURIER, G. (1568) *Recueil de sentences notables et dictons communs*, Anvers, J. Waesberghe.
- MORAWSKI, J. (1925) *Proverbes antérieurs au xv^e siècle*, Paris, Champion.
- QUITARD, P.-M. (1861) *Proverbes sur les femmes, l'amitié, l'amour et le mariage*, Paris, Garnier.
- SEVILLA MUÑOZ, J., CANTERA ORTIZ DE URBINA, J. (2001) *1001 refranes españoles*, Madrid, Ediciones internacionales universitarias.
- SUZZONI, F. (1980) *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Paris, Le Robert, 1989.

DÉCRIRE ET PRESCRIRE, LE LANGAGE DE LA POLITIQUE ET DE L'INITIATION

MARTINE RENOUPREZ
Universidad de Cádiz

Claire Lejeune, poète et essayiste belge francophone, édite depuis 1975 des essais autobiographiques marqués par leur engagement éthique et politique. Les réflexions qu'elle propose ne se départissent pas de l'expérience issue de sa propre vie, mais aussi et surtout de l'expérience de l'écriture, véritable laboratoire d'une réflexion critique sur le monde. Cette expérience de l'écriture commence par la grammaire du texte; et la grammaire n'est pas seulement pour l'auteure le moyen d'exprimer une pensée, elle est l'instrument même de la pensée. C'est en effet à partir d'une réflexion sur la morphologie, la syntaxe et la sémantique du texte que la pensée prend son élan. Le saut, bien entendu, de la grammaire à l'éthique ou à la politique est de caractère poétique. Mais, en dehors même de ce décryptage conscient des mots, il existe dans le texte des tournures propres au langage de l'éthique et de la politique.

L'étude grammaticale du discours de Claire Lejeune ne peut faire l'objet d'"une description objective" dans le sens saussurien où cette description doit être indépendante de la valeur que peut prendre son énonciation. Le discours produit par la poète va être décrit "subjectivement" dans la mesure où l'on prendra en compte le pouvoir lié à l'énonciation et où on lui donnera une certaine priorité. Ce discours qui nous occupe n'est pas un acte de parole en direct, mais différé dans l'écriture, et, qui plus est, à replacer dans l'institution littéraire. Cependant les caractéristiques propres à l'énonciation de ce discours se rapprochent, au plus près d'un acte illocutionnaire. Il vise un certain effet; il se propose des objectifs pour rejoindre et toucher la réalité.

1. DÉCRIRE ET PRESCRIRE: LE LANGAGE DE LA POLITIQUE ET DE L'INITIATION

Dans ce cadre à la fois initiatique et politique, il faudra étudier, conformément aux objectifs performatifs de ce discours, ce qui, sous le mode assertif et dans les expressions référentielles, relèvent d'un langage d'injonction, d'une force de persuasion, d'une logique de l'argumentation.

1.1. *Décrire: Le mode infinitif*

L'emploi généralisé du verbe à l'infinitif dans le discours nous incite à nous pencher sur les valeurs véhiculées par ce mode. Il s'agit tout d'abord d'un mode impersonnel qui partage certaines propriétés du substantif; par sa coïncidence possible avec le nom, l'infinitif est considéré comme une forme nominale du verbe. Invariable, il ne marque ni la personne, ni le temps, ni le nombre; il ne présente que l'idée du procès, et son indétermination temporelle exprime l'inaccomplissement d'une action en cours de réalisation et sa simultanéité ou non avec l'action principale. Dans son emploi verbal, l'infinitif constitue des phrases principales et indépendantes :

Le droit de prendre congé. (Lejeune, 1980: 62-63)

Silence chance d'être en toi la parlante. (ibidem)

Elle peuvent avoir un sens délibératif :

S'écrire pour pouvoir s'entre-lire? (ibidem)

Mais surtout l'infinitif peut être employé à la place de l'impératif pour exprimer un ordre, un conseil. Dans l'exemple qui suit, il s'agit d'une autosuggestion :

Jouer de cette capacité de silence que je suis devenue. (ibidem)

C'est cependant sous sa forme nominale que se présente la plupart des emplois de l'infinitif. Dans de nombreux cas, l'infinitif est soit sujet, soit attribut du sujet; très souvent, il occupe les deux fonctions à la fois :

Faire la révolution, ce n'est pas dénoncer le scandale de la propriété, c'est devenir impossible. (ibidem)

Se donner l'un à l'autre cette mort-là, c'est ensemble ressusciter la joie. (ibidem)

Précédé d'un déterminant, l'infinitif fonctionne comme un nom véritable; souvent, l'infinitif passe indifféremment de sa valeur verbale à sa valeur nominale :

Au terme du souffrir, encore, j'ai su au nom de quoi j'étais parvenue à mater mes révoltes (...). (ibidem)

La variété des emplois de l'infinitif analysés dans les mêmes pages (choisies au hasard dans *L'issue*) donne une idée de l'ampleur de son usage dans l'oeuvre. Pour maximaliser son emploi, l'infinitif est très souvent nominalisé, ce qui confère à ce substantif un statut de nom générique (pour n'en citer que deux, notons les emplois généralisés de termes comme "le devenir" et "le survenir"). Cette substantivation de l'infinitif n'est pas d'un usage courant, il "ne se produit plus guère aujourd'hui que dans le discours philosophique" (Riegel et al., 1994: 339).

Souvent, l'emploi de l'infinitif se fait dans une phrase disloquée par suite de son détachement en début de phrase; celui-ci constitue alors le thème de la phrase auquel le détachement confère une certaine importance. Il s'agit d'une tournure grammaticale qui rend possible l'emploi de l'infinitif en position de sujet; dans ce cadre, l'usage du démonstratif "ce" est obligatoire:

Survénir à cette apocalypse, c'est forcément devenir humain. (ibidem)

Notons que ce détachement peut affecter aussi d'autres substantifs:

L'amour, c'est se rendre l'un à l'autre le service d'être conduit -par-delà l'effroi- vers le lieu de son propre *mal* qui est le *bien* de l'autre. (ibidem)

Ce détachement suivi d'un présentatif, contribue, par l'emphase qu'il produit, à conférer à la phrase un caractère explicatif, définitionnel.

Voyons ce que le discours, très souvent autoréférentiel, peut nous apprendre sur le sens qu'il attribue à cet emploi de l'infinitif. Pour l'énonciatrice, tout, dans le langage, peut se convertir en "substance infinitive", à commencer par les substantifs:

Exprimer la relativité fondamentale du langage en termes plus radicaux que sujet/verbe/objet, soit être/faire/avoir, cela revient à comprendre qu'*il n'y a* que du verbe. Ainsi, une conscience ne peut-elle jamais être qu'une forme particulière du rapport entre savoir-être, savoir-avoir et savoir-faire. (Lejeune, 1980: 76)

Dans cet extrait assez hermétique, on comprend que le "verbe" est associé au verbe "faire" ou à l'action, à la création. Ainsi, le verbe est-il le moyen qui rend la création possible. Et cette création est elle-même symbolisée par l'usage récurrent du verbe à l'infinitif.

L'infinitif présent est la "lumière produite par la pensée se pensant" (Lejeune, 1980: 100), "le silence infinitif de la pure intention de dire où l'être s'ignifie" (idem: 106). L'infinitif représente "l'infinité" des possibles, l'illimitation de la création, sa puissance "infinie". Pure

objectivité puisque sa forme n'est marquée ni par le temps, ni par le nombre, ni par la personne, il est le "verbe commun à tous les sujets et à tous les objets" (Lejeune, 1993: 102).¹ Du domaine de l'intention, c'est à partir de lui que se créent des formes diversifiées. L'infinitif est appelé à s'incarner dans des formes "conjugables" (Lejeune, 1984: 219). En cela, l'infinitif est "un désir d'effusion" (Lejeune, 1984: 32), propre "à enfanter ses formes circonstancielles" (idem: 264). L'infinitif abonde dans le texte; il s'y dissémine avec bonheur contrecarrant la norme grammaticale qui le subordonne au sujet:

Pour le regard duel, le verbe est au service du rapport sujet/objet. Il obéit à l'ordre du sujet; ses velléités d'autonomie novatrice sont plus ou moins radicalement refoulées. (Lejeune, 1984: 32)

Par delà ces dimensions sémantiques, l'emploi de l'infinitif organise le discours en un ensemble de règles normatives et constitutives que renforce la structure des phrases. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, l'infinitif peut aussi avoir une valeur sous-jacente d'impératif; c'est d'ailleurs à partir de cette valeur que l'énonciatrice amorce une réflexion poétique:

Où s'avère l'infinitif éclate l'impératif. (Lejeune, 1980: 55)

1.2. Prescrire

L'énonciatrice n'occulte donc nullement la dimension impérative de son texte qui, à l'occasion, se déclare ouvertement prescriptif, d'une part, par l'emploi du mode impératif, d'autre part, par un métalangage qui glose l'acte de langage:

Il n'y a plus -impérativement- qu'à être soi. Sois! (Lejeune, 1993: 86)

Le discours se situe lui-même dans l'ensemble des écrits de femmes qui "ne mettent leurs pensées en mots que pour que les choses arrivent, naissent des mots, irrésistiblement, une fois venu le terme juste"; des écrits vus comme des "textes d'anticipation, d'exhortation, et non de fiction", des "textes-ventres où se porte le projet d'être jusqu'à sa venue au cri" (Lejeune, 1979: 46).

Impératifs et prescriptifs, ces textes sont portés par la conscience de l'urgence. Voyons comment ces modalités d'énonciation se marquent dans la grammaire du texte.

1.2.1. Une structure constitutive

Bien souvent, le discours de Claire Lejeune propose des directives sous la forme non de règles normatives, mais de règles constitutives. "Les règles normatives ont pour fonction de régir une activité préexistante, une activité dont l'existence est logiquement indépendante des règles. Les règles constitutives fondent (et régissent également) une activité dont l'existence dépend logiquement de ces règles" (Searle, 1972 :73). Elles sont propres à engendrer de nouvelles formes de comportement. Les règles normatives concernent les paraphrases qui marquent le discours ayant une tournure impérative; le discours de Claire Lejeune comprend des impératifs ou autres formes similaires, mais l'énonciatrice n'en fait pas un usage très fréquent. Par contre, nous observons qu'un grand nombre de fragments du discours s'énoncent sur le mode "X revient à Y" ou "X revient à Y dans la situation S", ce qui est le propre de la structure constitutive. Tout comme un jeu formule des règles pour garantir son bon

1. Gilbert Durand démontre que depuis la nuit des temps, la parole est associée à la lumière; elles sont toutes deux "l'hypostase symbolique de la Toute-Puissance": "la parole et le langage, héritiers du vocabulaire symbolique de la vue, vont relayer en quelque sorte la vision en tant que voyance, *intuitus* suprême et suprême efficacité. C'est le même penchant idéaliste qui dote la contemplation illuminée et le discours d'un effectif pouvoir" dans (Durand, 1969: 173).

fonctionnement, le discours politique ou initiatif propose des préceptes à suivre, une description méthodique et didactique de leurs propos, comme dans cet exemple-ci:

L'authenticité d'une pensée est une quadruplicité: sa vitalité témoigne du jeu dialogique d'une pluralité de dimensions dont le nombre ne peut être inférieur à quatre. L'unicité, la dualité, la trinité relèvent du concept et de la croyance; le verbe de l'expérience est une quintessence (...). (Lejeune, 1987: 52)

ou encore :

L'autogénération de soi ne va pas sans un processus correspondant d'autodestruction du moi dont j'ai fini par comprendre qu'il est, de désastre en désastre, l'instance créatrice de sa propre loi. (idem: 53)

Sans être directement marqué par le mode impératif, ce type d'affirmation n'en constitue pas moins des règles traçant des directives pour l'appréhension d'une pensée qui possède sa propre logique.

1.2.2. L'emphase par extraction et dislocation de la phrase

Le discours est aussi régi par une série d'orientations indirectes qui peuvent se manifester sous des formes diversifiées. Tout d'abord par l'emploi généralisé du détachement du sujet mis en évidence puis suivi d'un présentatif définissant la nature de ce sujet. Dans cette structure phrastique, l'énonciatrice cherche à influencer le lecteur par l'accent d'insistance que produit cette mise en relief. Ce sujet souvent générique contient la plupart du temps des sèmes relevant du domaine de l'existentiel:

Être soi, c'est (...). (Lejeune, 1987: 41)

La liberté, c'est (...). (Lejeune, 1980:137)

La communication, l'amour/l'amitié, c'est (...). (Lejeune, 1980:122)

D'autres procédés emphatiques similaires sont employés pour solidifier l'entreprise de persuasion, tels que l'extraction; voici dans l'exemple qui suit, une construction *semi-clivée* qui combine l'extraction et le détachement d'un constituant:

Ce qui fait sens commun dans une solitude, c'est l'intersextion de je, tu, toi et moi (...)
(Lejeune, 1987: 63)

Ce qu'il faut au délire iconoclaste pour se muer en imagination créatrice, c'est ne pas tomber dans une sourde oreille extérieure (...). (idem: 66)

1.2.3. Les formules restrictives

Mais le discours abonde surtout en phrases restrictives qui visent à canaliser la lecture en indiquant le chemin à suivre. L'énonciatrice fait ainsi un grand usage de la négation exceptive:

Il ne peut se produire d'étincelle entre deux âmes que si le message devient objectivement nul (...). (1987: 29)

Lorsqu'elle vient à se poser, la question du jugement dernier ne peut être que celle-ci (...). (idem: 30)

La valeur exclusive de cette négation se renforce encore par l'emploi de pronoms indéfinis négatifs tels que *Aucun, nul, pas un, personne* et *rien* lorsque, en tant que pronoms sujets, ils se construisent avec une négation exceptive ou, comme dans le second exemple, avec une conditionnelle restreinte par *sauf*:

Nul ne remonte à ce pur infinitif qu'est la mémoire de l'instant conceptionnel (antéconceptuel) que pour y renouer avec l'étoile (...). (idem: 54)

Nul ne survit à l'indicible douleur sans recourir à Dieu, sauf si son je est capable de se dissoudre dans l'océan de l'altérité (...). (idem: 24-25)

Un grand nombre de négations opposent aussi des démentis à des vérités générales ou à des suppositions que pourrait se faire le lecteur et que l'énonciatrice s'empresse de dénier:

En naissant, nous avons l'âge de l'univers, non celui de la civilisation. (idem: 56)

Dans la même perspective de dénégation, il faut souligner l'emploi de *mais* qui inverse l'orientation de l'argumentation en coordonnant un énoncé de valeur négative avec un autre énoncé aux valeurs sémantiques antonymiques:

Ici, le mobile du désir n'est plus de s'empiffrer d'avoir ou de savoir pour étouffer la voix du manque, mais de se laisser ravir par la correspondance intime de la demande et de l'offre. (idem: 51)

Les circonstancielles décrivant une perspective, souvent restreinte par *sans que* contribuent aussi à l'objectif performatif du discours:

S'anticiper, c'est se projeter en avant de soi sans que se produise la schize entre la pensée-mère et la pensée-fille (...). (idem: 49)

Or, il existe un seuil d'iniquité ambiante qui ne peut être dépassé sans que ce réveil se produise dans les consciences les plus poreuses. (idem: 52)

Il est aussi fait usage de la préposition *sans* dans sa valeur exclusive:

Comment s'affranchir de la dépendance entretenue par la peur de manquer d'avoir et de savoir donc de pouvoir, sans rompre avec l'imaginaire dualiste? Sans prendre conscience que si je suis actuellement l'esclave du maître, je suis virtuellement le maître du maître. (idem: 51)

Enfin, comme dans tout système de règles, l'énonciateur est amené à poser des conditions qui, elles aussi, restreignent et orientent le champ de perception du lecteur:

Pour échapper aux pièges de la fatalité, il faut se voir en avant de soi, s'y rejoindre à condition de ne pas se retourner. (idem: 48)

(...) nous ne pouvons rien comprendre au chaos de cette fin de civilisation si nous n'avons pas la capacité poétique de réveiller la mémoire des lieux charnières (...). (idem: 60)

1.2.4. Les formules impersonnelles

Enfin, nombre de locutions et de verbes impersonnels renvoient à des évidences entrevues par intuition puis objectivisées dans le discours. *Il faut* transforme l'expérience en certitude obligatoire; *il n'y a pas ... qui* ou *il n'y a que* l'absolutise en conjuguant objectivité et restriction:

Il faut avoir la conscience angulaire de sa finitude pour y concevoir le point de fuite vers l'infini. (idem:55)

Il faut s'être rendu au degré zéro de la raison conceptuelle pour concevoir (...). (idem:61)

Il n'y a pas de Donneur de sens qui ne soit un leurre, un appât. (idem:63)

Il n'y a de curatrice que curée. (idem:71)

Ces indications, ces orientations, sont motivées par une éthique de l'urgence qui sous-tend le texte en portant l'écriture à sa plus haute tension. L'écriture est empreinte d'une exigence vitale "irrefouable" (idem :284), d'une "nécessité absolue" (idem :276), d'une sommation radicale, d'une urgence de comprendre et de trouver des solutions aux impasses. L'écriture requiert "absolument" l'énonciatrice, elle y engage "tout son être" (idem :273), car "toutes ses chances de vie sont contenues dans cette coupe" (idem :261). Une coupe d'angoisse mixée d'écriture qu'elle va boire jusqu'à la lie, en prenant conscience de l' "évidence totalitaire du poëin" (idem :284).

L'énonciatrice fait corps avec l'écriture, lieu à la fois d'enfermement et de délivrance, impasse mais aussi promesse de l'issue; lieu unique de la conscience qui s'applique à penser

“implicativement”. La conscience ne vient à jour précisément que sur le mode de l’urgence, elle est ce “rien qui fait signe d’urgence” (idem :247).

Urgence donc d’une écriture critique, démystificatrice, libératrice, qui puisse aider l’énonciatrice à “achever son décryptement” (idem :100). L’écriture est mobilisée par l’urgence; urgence, non de raconter sa propre histoire, ce qui, pour l’énonciatrice, reviendrait à se manquer elle-même, mais urgence de passer à tout moment dans et par l’écriture:

L’urgence est de passer, de penser agilement, reptilement, et de dire/voir ce qui se passe quand penser se pense au plus strict, ce qui se pense quand passer se passe au plus étroit du sens, c’est-à-dire *au coeur de la lettre* littéralement. (Lejeune, 1984 :81)

Il s’agit de se pencher sur l’écriture et d’observer les infimes changements qu’elle provoque; d’être attentif/ve aux performances qu’elle permet d’engendrer, à l’impact renouvelé qu’elle produit en retour sur l’énonciatrice et, par rebond, sur le lecteur de l’oeuvre:

Parole impérative, douée d’avenir, non pas au sens où elle impose formellement sa prédiction mais au sens où elle est chargée de faire arriver quelque chose, de faire se produire un changement à un moment très précis dans une situation critique; chargée de transmuier l’angoisse en puissance de projet. Elle est le *génie* de la situation, le génie de la circonstance, le génie de l’urgence. Mais c’est toujours au prix d’une totale implication des instances de soi. (Lejeune, 1980: 226)

2. UNE ÉCRITURE INITIATIQUE

Par delà l’identité sociale de l’individu construite et adaptée à la communauté à la suite de rituels d’initiation, l’auteure propose, à travers l’acte d’écrire, un contre-rituel offrant à l’individu une échappatoire aux carcans imposés par les institutions. Les rites d’institution ont le pouvoir de “séparer ceux qui l’ont subi non de ceux qui ne l’ont pas encore subi, mais de ceux qui ne le subiront en aucune façon et d’instituer ainsi une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux qu’il ne concerne pas” (Bourdieu, 1982: 121). Ainsi, les rites d’institution visent à rendre naturelle une limite arbitraire entre les individus. En traitant différemment les uns et les autres, le rite tend à entériner des différences et à les faire passer pour objectives et naturelles (en se basant parfois sur des différences d’ordre biologiques comme celles entre l’homme et la femme...mais le plus souvent en produisant ces différences *ex nihilo*). En agissant sur les représentations du réel, les rites ont une action efficiente, ils induisent les comportements qu’ils préconisent, entérinant ainsi la croyance en leur valeur.

L’individu social est prié de se montrer conforme à la définition qui lui correspond: “Tous les destins sociaux, positifs ou négatifs, consécration ou stigmat, sont également *fatals* -je veux dire mortels- parce qu’il enferment ceux qu’ils distinguent dans les limites qui leur sont assignées et qu’ils leur font reconnaître” (Bourdieu, 1982 :128). Une caractéristique capitale du rite est son inscription dans la mémoire du corps par une pratique ascétique, voire de “souffrance corporelle”, destinée à former l’élite, car “les gens adhèrent d’autant plus fortement à une institution que les rites initiatiques qu’elle leur a imposés ont été plus sévères et plus douloureux” (Bourdieu, 1982: 129). Ces rites semblent octroyer un sens à l’existence des êtres humains, la justifier, lui donner une certaine importance en l’arrachant à l’insignifiance. Ce ne serait que bénéfique pour l’humanité, si, comme le souligne Pierre Bourdieu, “la nature essentiellement diacritique, différentielle, distinctive, du pouvoir symbolique (ne faisait) que l’accès de la classe distinguée à l’Être (avait) pour contre-partie inévitable la chute de la classe complémentaire dans le Néant ou le moindre Être”(Bourdieu, 1982: 134).

En refusant le destin social qui lui était assigné en tant que femme sans diplôme vouée aux tâches ménagères, Claire Lejeune balayera tous les rites d’institution nécessaires à l’obtention

d'une reconnaissance dans les milieux intellectuels belges francophones; forte de son "ignorance" et de son "analphabétisme", elle créera une oeuvre littéraire qui la mènera à un poste d'académicienne. Crispée par les contenance sociales, allergiques aux apparences et aux faux-semblants, elle produit un discours au caractère pourtant lui aussi initiatique: prenons-le comme une contre-offensive institutionnelle, celle d'une "pensée initiée à soi-même" (Lejeune, 1980: 173) et voyons-en les caractéristiques principales.

Cette initiation à soi, cet "éveil" à une conscience qui soit autre que celle commanditée par les normes sociales, s'effectue par une écriture introspective qui prend parfois l'allure d'une descente aux enfers, d'un questionnement radical des certitudes, d'une déconstruction de ce qu'on était culturellement appelé à être pour se reconstruire en fonction d'un modèle cohérent correspondant à sa personnalité profonde.

L'ouverture de la conscience se fait dans un travail poétique de tension entre des forces contradictoires; l'écartèlement le plus existentiel réside dans la tension entre la vie et la mort; mais le changement et le devenir, à travers l'oeuvre, se propulsent de cette extrême contradiction et adviennent d'une compréhension de leur complémentarité.

L'ouverture de la conscience est surtout un travail sur les mots; l'écriture ne livrera pas de message, mais le processus de la création, la façon d'éveiller sa conscience par l'écriture. L'écriture est avant tout nécessairement une pratique, un acte "performatif": elle est un instrument de pouvoir dont l'usage est salvateur: elle peut "encore sauver l'intelligence de la déshumanisation" (Lejeune, 1987: 90); c'est "une machine oraculaire" (Lejeune, 1980: 46), "une écriture médiumnique" (idem :47), "une voyance parlante, qui agit et fait agir" (Lejeune, 1984: 69); non pas théorie de l'information, mais pratique de la transformation, l'écriture est une "puissance agissante" (idem: 97) qui oeuvre au déconditionnement car "c'est d'une cure de déconditionnement scientifique et littéraire, philosophique et religieuse que notre société a le plus besoin, d'une véritable mise au vert" (Lejeune, 1984: 140). Et l'énonciatrice n'a de cesse de vouloir déstructurer ses réflexes, se défaire de ses anciennes conduites "sans (se) laisser dévoyer par (ses) propres reconditionnements" (Lejeune, 1984: 77) :

3. UNE ÉCRITURE POLITIQUE

Outil d'une transformation intérieure, l'écriture est le moyen de transformer le monde. Dans cette perspective la visée de l'écriture est éminemment politique. L'initiation à soi se double nécessairement d'un rapport critique aux constructions historiques, épiluche une à une toutes les couches des conventions culturelles, analyse les rapports de force qui se sont instaurés dans la sphère sociale, pour proposer une perception personnelle des représentations communément admises. Cette critique déconstructive qui soumet en projet une description d'une autre réalité sociale possible et qui ouvre de nouvelles perspectives à ses agents, caractérise l'écriture politique:

L'action proprement politique est possible parce que les agents, qui font partie du monde social, ont une connaissance (plus ou moins adéquate) de ce monde et que l'on peut agir sur le monde social en agissant sur leur connaissance de ce monde. Cette action vise à produire et à imposer des représentations (...) du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents. (Bourdieu, 1982: 149).

Les rapports économiques et sociaux ne vont pas de soi; ce sont les conséquence d'une connaissance et d'une manipulation qui font passer pour objectifs des schèmes qui sont le résultat de classements et de divisions arbitraires. Un discours hérétique passera forcément par un processus de reconnaissance de ces conventions et de leur artificialité; malheureusement, l'accès à ce savoir n'est dans la plupart des cas pas à la portée des groupes dominés, car l'autorité

politique produit un discours qui vise à couvrir cet artefact, un discours “dépolitisé” qui dans une stratégie de neutralisation cherche à “restaurer l’état d’innocence originaire de la doxa” (Bourdieu, 1982: 155). Pour Claire Lejeune, le pouvoir s’installe sur la fin d’un monde androgyne, sur la faille psychique entre les univers masculin et féminin (Lejeune, 1987: 60). La découverte de l’origine de la loi, fondée sur un système de domination et donc d’iniquité n’incite qu’à une chose: la transgression. Car “jouir du pouvoir, c’est nécessairement faire souffrir” (Lejeune, 1993: 45), or l’énonciatrice a définitivement éliminé en elle le “couple bourreau-victime”; elle ne souffre plus de subir les conséquences des actions et réactions de ce pouvoir. Celui-ci se fonde sur la xénophobie. Travailler à le subvertir, c’est cultiver cette étrangeté indésirable en soi, cette “hybridité”, cette “imprévisibilité” qui est le propre de la personne “réelle” (Lejeune, 1998: 235).

C’est donc par un travail d’introspection et de réflexion critique vis-à-vis de soi et du monde que peut s’effectuer la subversion des principes qui régissent les relations de pouvoir. C’est ainsi que commence la politique, “avec la dénonciation de ce contrat tacite d’adhésion à l’ordre établi qui définit la doxa originaire; en d’autres termes, la subversion politique présuppose une subversion cognitive, une conversion de la vision du monde” (Bourdieu, 1982: 150). L’accès à la connaissance de la mécanique du pouvoir provient d’une crise, d’une situation paradoxale et extra-ordinaire qui convoque une prise de parole apte à dénouer les tensions issues du conflit et à exprimer “les principes pratiques de l’ethos et (...) tout ce que peut avoir d’inouï, d’ineffable la situation créée par la crise” (Bourdieu, 1982: 151).

L’écriture dénonciatrice déconstruit les structures des représentations incorporées mais vise aussi à présenter un nouveau sens possible: il s’agit d’un deuxième pas dans l’engagement du discours politisé. Il est indispensable que l’expérience jusque-là tacite ou refoulée s’offre comme une vision cohérente et unitaire du monde, à son tour formalisée et structurée.

Cette nouvelle cohérence se construit à partir d’une prise de conscience qui se concrétise dans une analyse lente et minutieuse des causes et des conséquences d’une situation de domination dans laquelle le ou la dominé(e), s’abstrayant des contingences du vécu, met à jour des traits communs, un schéma de perception assez général du fonctionnement de la relation de pouvoir qui puisse être partagé par d’autres individus vivant une situation similaire pour les rallier à la même cause. Mais elle travaille aussi et avant tout à subvertir le pouvoir par une modification de la logique qui en est le fondement –de la façon de penser et de diviser le monde– en substituant à ces schèmes de perception une autre structuration de la réalité. En agissant à cette profondeur, à travers la particularité même de l’écriture, le discours politisé évite de retomber dans le langage qui reflète les instances du pouvoir.

Le langage politisé a une vocation performative. En proposant une nouvelle vision du monde, dans le sens d’une description “visionnaire”, voire “utopique” de la représentation de la réalité, visant le devenir historique, il tend à en accélérer le processus d’accomplissement: en décrivant, il prescrit, en nommant, il accomplit. C’est dans cette dimension performative que Claire Lejeune pratique son écriture; l’acte qui constitue ce à quoi il se réfère se réalise dans le cadre d’un engagement politique. C’est en ce sens que l’auteure prend conscience de “l’éclatante simultanéité de l’acte poétique, de l’acte critique et de l’acte politique” (Lejeune, 1980: 130) lors de son premier séjour au Québec, à l’occasion de sa découverte de l’engagement des écrivaines québécoises, une rencontre marquante qu’elle relate dans *L’issue*.

4. CONCLUSIONS

Constitutif plutôt que normatif, le discours ne cherche pas à conduire, à inculquer une disposition à l’obéissance. Il est une exhortation à la connaissance particulière de soi à travers

l'écriture, une connaissance à même de provoquer un changement, celle de l'ouverture de l'être sur son devenir. Motivé par l'éveil de la conscience, il se veut persuasif et recourt à l'emphase, à des tournures qui confèrent une objectivité au texte; pédagogique, il restreint son horizon pour orienter le lecteur et l'acheminer, à partir de la grammaire du texte, vers une critique de soi et de la société.

BIBLIOGRAFÍA

- BOURDIEU, P. (1982) *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- DURAND, G. (1969) *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* (1984), Paris, Dunod/Bordas.
- LEJEUNE, C. (1979) *L'atelier*, Bruxelles, Le Cormier.
- LEJEUNE, C. (1980) *L'issue*, Bruxelles, Le Cormier.
- LEJEUNE, C. (1984) *L'oeil de la Lettre*, Bruxelles, Le Cormier.
- LEJEUNE, C. (1987) *Âge poétique, âge politique*, Montréal, L'Hexagone.
- LEJEUNE, C. (1993) *Le livre de la soeur*, Bruxelles/Montréal, Labor/L'Hexagone.
- LEJEUNE, C. (1998) *Le livre de la mère*, Bruxelles, Luce Wilquin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SEARLE, J.R. (1972) *Les actes de langage*, Paris, Hermann.

SUR LES CONSTRUCTIONS “NOM-ADJECTIF” À VALEUR DÉNOMINATIVE

NURIA RODRÍGUEZ PEDREIRA
Universidade de Santiago de Compostela

Dénommer un être, un objet, c’est d’abord l’identifier, puis lui associer un caractère désignationnel. Autrement dit, le processus de dénomination établit un lien entre le signe linguistique –dans lequel on privilégie le substantif- et la réalité extra-linguistique. En effet, les signes renvoient “à autre chose qu’eux-mêmes” (Kleiber, 1984 : 77) à travers l’acte de référence. Ainsi le trait principal de l’expression linguistique est de “référer à” (*désigner, dénoter, dénommer, renvoyer à*) une notion particulière appelée le référent.

La relation de dénomination telle que nous la concevons est une “fonction de production verbale” (Koskas & Kremin, 1984 : 5)¹ dont l’acte lui-même consiste à désigner, représenter une catégorie référentielle par un nom ou par d’autres séquences linguistiques de même statut grammatical.

Des définitions similaires se trouvent également exprimées dans les dictionnaires de langue :

“Nom affecté à une chose” (Le Robert Méthodique, s.v. *dénomination*).

“Désignation d’une personne ou d’une chose individuelle par un nom” (Petit Robert, s.v. *dénomination*).

“Désignation d’une personne ou d’une chose par un nom qui en indique l’état, les propriétés” (Lexis, s.v. *dénomination*).

Comme nous pourrions le constater au cours de cette étude, le nom est voué à la fonction de dénomination, mais il n’en est pas le seul responsable. D’autres signes peuvent également assumer ce rôle et désigner par conséquent des choses de la réalité extra-linguistique. Il en est ainsi des syntagmes à «nom-adjectif» (e.g. *pilule bleue*), qui s’analysent comme des structures codées pouvant être incluses dans une relation de dénomination. L’analyse de ce type de séquences est le but de ce travail.

1. LA FONCTION SOCIALE DE LA DÉNOMINATION

C’est un fait que l’extra-linguistique fait partie de l’acte de dénomination, puisque dénommer implique en lui-même reconnaître son existence. Désigner un objet, c’est conférer à l’extra-linguistique un caractère linguistique en tenant compte des implications sociales pertinentes. Dans ce sens, il y a donc toujours un sujet qui dénomme et une communauté prête à accepter cette dénomination, pourvu qu’elle s’accorde sur la reconnaissance de l’objet en question. Au cas où l’identification ne serait pas possible, le signe linguistique deviendrait opaque, bien que le locuteur ait produit préalablement l’action de dénommer. Marie-Françoise Mortureux rappelle le rôle cognitif du processus de dénomination dans les termes suivants :

1. Pour plus de détails, vid. le volume monographique *Langages* (1984) sur la dénomination.

L'examen de cette action elle-même doit prendre en compte la relation qu'établit un locuteur (individuel ou collectif) entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de réalité, *dont l'existence est plus ou moins préalablement admise*² : le jeu social de la communication, la réalité extra-linguistique, et le système linguistique sont les trois facteurs de la dénomination comme acte. (Mortureux, 1984 : 95)

Les mots désignent des éléments de la réalité extra-linguistique, mais ils ne constituent pas cet extra-linguistique. Cependant la responsabilité du locuteur est fortement engagée lorsque l'acte lui-même renvoie à un référent difficilement acceptable, voire choquant. Dans ce cas, le recours à l'euphémisme, à la métaphore ou à la métonymie semble résoudre le problème tout en évitant la désignation directe.³

Comme nous l'avons dit précédemment, un certain nombre de constructions nominales sont aptes à désigner des objets de la réalité extra-linguistique. Le phénomène est particulièrement saillant en ce qui concerne les structures à "nom + adjectif", du type *pilule bleue*, *carte orange* ou encore *langue verte*. On observe en effet que ces tournures partagent une relation de dénomination, et que la fonction sociale y joue un rôle important.

L'identification des référents dénommés par les signes linguistiques correspondants est étroitement liée aux connaissances de la communauté réceptrice.⁴ Aussi les tours *carte orange* ou *carte vermeil* pourront-ils être plus facilement identifiés par un locuteur français que par des énonciateurs appartenant à d'autres communautés culturelles. C'est le cas aussi pour *langue verte*, énoncé qui sera décodé sans problèmes par un interlocuteur averti (reconnaissance d'une terminologie linguistique), mais qui le sera sans doute moins par celui qui est profane en la matière. On comprend donc que tous les individus ne puissent identifier de la même façon les divers signes linguistiques qui débouchent sur une dénomination, particulièrement ceux qui sont susceptibles de faire partie de la néologie lexicale.

Le plus souvent donc, l'acte d'identification lui-même est associé à des connaissances culturelles que l'énonciateur n'est pas toujours en mesure de posséder. Ainsi, les dénominations *carte bleue* ou *carte orange* seront sans aucun doute plus fréquemment employées par un individu français (en particulier s'il est parisien) que par un énonciateur non-français, même si celui-ci peut identifier les référents en question.

Contrairement aux structures nominales à valeur non-dénomminative (*veste bleue*, *table carrée*) dans lesquelles le sens de l'adjectif est entièrement autonome, le processus de dénomination supporte en lui-même une démotivation progressive –à différents degrés– des éléments qui l'intègrent. Ainsi, l'adjectif n'exprime le plus souvent qu'un sens métaphorique. Cette observation, appliquée aux exemples précédents, implique que les formes *carte bleue* ou encore *carte orange* s'affranchissent du caractère chromatique, pour dénommer respectivement la carte de crédit et la carte de transports urbains. Autrement dit, la description lexicale existe («carte de couleur bleue» et «carte de couleur orange»), mais elle ne sert qu'accessoirement au repérage de l'objet. En effet, l'identification a lieu par des contraintes pragmatico-culturelles, qui associent le référent dénommé par le nom *carte bleue* et *carte orange* à une carte de crédit et à une carte de transports en commun respectivement. L'acte de dénomination est donc premier.

Goes va au-delà de cette observation en affirmant que la dénomination demeure immuable même dans l'éventualité d'une variation de couleur de la carte :

2. C'est nous qui soulignons

3. Voir l'exemple du terme *nègre* , qui est remplacé par *noir* , *personne de couleur* ou par l'anglicisme *black* . Pour un exposé plus complet sur les mots à référent scatologique ou sexuel se reporter à C. Mérimou (1998).

4. Ces connaissances ne sont pas inaltérables puisqu'elles varient d'une communauté à l'autre. Pour plus de développements sur la variation interindividuelle des connaissances, vid. Kleiber (1990: 69-78).

La valeur sémantique prototypique de l’adjectif en question ne joue souvent plus aucun rôle (...). La couleur de la carte pourrait changer que le nom resterait le même. (Goes, 1999: 123)

Dans ce sens, nous pouvons affirmer que le chromatisme est plutôt considéré comme un instrument de dénomination que comme un élément de description, et que l’ensemble évoque un type de carte lié à telle ou telle caractéristique saillante. Ce qui importe, c’est la fonction sociale de la dénomination et son implication dans l’acte lui-même. Aussi le référent désigné par tel ou tel nom doit-il être accepté préalablement par le public communautaire. Nous allons examiner dans le chapitre suivant les structures susceptibles de dénommer des éléments de la réalité extra-linguistique.

2. DÉNOMINATION ET LEXIES DÉNOMINATIVES

Comme nous l’avons fait remarquer dans ce qui précède, les constructions à «nom-adjectif» peuvent manifestement dénommer un objet, un être, au même titre qu’un substantif. En témoignent les exemples du type *pilule bleue*, *carte orange*, *langue verte*, *foulard islamique* et autres tours semblables.

Le comportement référentiel de ce type d’occurrences est bien proche de celui du nom commun.⁵ Gouvard (1998) parle, à ce propos, de deux opérations distinctes :

- 1) D’une part, le locuteur désigne par un signe linguistique quelconque un objet de la réalité extra-linguistique. Ainsi, ce signe est associé conventionnellement au concept que l’on prétend dénommer. C’est l’opération de dénomination proprement dite.
- 2) D’autre part, le locuteur classe un objet de la réalité extra-linguistique dans la catégorie conceptuelle qui lui semble la plus appropriée pour caractériser cet objet. C’est l’opération de catégorisation qui s’impose.

L’emploi du nom commun engage donc la procédure référentielle suivante:

Le locuteur emploie un signe linguistique qui lui permet de dénommer la catégorie dans laquelle il classe le référent, et c’est par le biais de cette catégorisation que l’interlocuteur accède au référent ainsi dénommé. (Gouvard, 1998 : 58)

Ces deux opérations complémentaires peuvent être illustrées par un exemple concret. Supposons qu’un locuteur dénomme par le signe “tchador” le voile destiné à couvrir la tête et l’ensemble du corps des femmes musulmanes. Celui-ci possède, aux yeux du locuteur, suffisamment de caractéristiques pour pouvoir associer conventionnellement l’objet en question au concept, noté /TCHADOR/.

Si la procédure est valable pour les noms communs, comme nous venons de le démontrer, elle l’est aussi pour les autres réalisations de la dénomination. C’est le cas des constructions «nom-adjectif» qui font l’objet de cette étude. Celles-ci sont ordinairement connues sous le nom de “synapsies” (Benveniste), “lexies complexes” (Pottier), “unités syntagmatiques” (Guilbert) ou même “noms composés” (Bosredon). Cependant, il convient de faire quelques remarques à propos de ces appellations. Premièrement, les structures que nous nous proposons d’examiner ne concernent que les syntagmes nominaux comportant un adjectif (e.g. *foulard islamique*, *carte bleue*), alors que les dénominations ci-dessus comprennent toutes les formes nominales quelle qu’en soit la composition. Deuxièmement, les constructions à «nom-adjectif» susceptibles d’analyse présentent différents degrés de figement, qui vont du degré minimal au degré maximal. C’est pourquoi, nous émettons des réserves sur la convenance de ces dénominations. Cela dit,

5. Pour une étude exhaustive sur le fonctionnement référentiel des noms propres, se reporter à Gouvard (1998).

le mode de désignation est peu pertinent pourvu qu'il y ait accord sur la définition et la description des structures en question.⁶

Indépendamment des étiquettes qu'on prétend leur assigner, les occurrences qui nous occupent ont en commun la fonction appellative. On observe en effet que celles-ci partagent les traits suivants :

- 1) Les unités lexicales possèdent une propriété référentielle, c.-à-d. qu'elles mettent en jeu un acte de référence (l'expression linguistique, et partant son sens renvoie à une catégorie référentielle).
- 2) Les unités lexicales possèdent une propriété catégorielle, c.-à-d. qu'elles équivalent à une unité référentielle à sens global (l'expression linguistique représentée par le signe «nom-adjectif» désigne un référent unique).
- 3) Les unités lexicales s'inscrivent dans un acte de communication individuel destiné à être interprété par un destinataire. La reconnaissance du référent repose sur un code fixé préalablement par la communauté socio-linguistique (cf., ci-dessus, & 1.).

En résumé, les constructions à valeur dénomminative sont des unités référentielles ("unité codée complexe" (Kleiber)) à sens unique, identifiables par la communauté linguistique :

À ce stade de l'analyse, toute unité codée, c'est-à-dire toute unité associée mémoriellement à un référent, nom propre, item lexical (ou mot lexical) et lexie complexe, peut être considérée comme un nom-*name*. (Kleiber, 1984 : 82)

Nous pouvons donc affirmer que les occurrences, comme *foulard islamique*, *barque vénitienne* ou encore *carte bleue* constituent des dénominations qui renvoient à des catégories référentielles stables. Cependant, les propriétés des adjectifs n'exercent pas le même niveau d'influence sur l'acte de dénomination, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

3. DÉNOMINATION ET PROPRIÉTÉS DESCRIPTIVES

Du point de vue sémantique proprement dit, on ne peut pas nier qu'il existe différents degrés de lexicalisation, en fonction de la motivation des signes qui composent l'expression linguistique. En d'autres termes, bien que les constructions à valeur dénomminative renvoient à une seule catégorie conceptuelle, un ou deux éléments de l'unité lexicale conservent leur identité sémantique. On observe dans ce cas que les structures séquentielles sont engagées dans un "processus de lexicalisation non achevé" (Kleiber, 1984 : 89, n. 27), que nous pouvons dénommer état de semi-lexicalisation. Les exemples ci-contre sont, à nos yeux, partiellement figés :

Blé indien, café turc, fièvre jaune, pagode chinoise, perdrix rouge, pilule bleue, plante sauvage, poisson rouge, sauce béarnaise, Afrique noire, chapeau mexicain, série noire, chapeau tyrolien, lézard vert, blousons dorés, berger allemand, carte bleue, carte orange, carte grise, café irlandais, café turc, chat siamois, roman noir, café viennois, café maure, bains turcs, foulard islamique, pipe turque, danse russe, salade grecque, alcool mexicain, lutte japonaise, théâtre japonais, costume japonais, blé noir, continent noir.

En effet, ces structures montrent que le processus de lexicalisation est incomplet. Ainsi, une pilule bleue est bien une pilule, un café irlandais est un café, de même qu'un foulard islamique reste un foulard. Or cette pilule, ce café et ce foulard ne sont pas une pilule, un café et un foulard

6. Notre argumentation sera illustrée par un ou plusieurs exemples. Ceux-ci ne sont fournis qu'à titre illustratif et ne prétendent pas faire partie d'un classement typologique des occurrences en jeu. Une analyse de ce type mériterait à elle seule une étude détaillée qui pourra, ultérieurement, faire l'objet d'une autre contribution.

quelconques. Ils sont caractérisés par des propriétés saillantes, voire stéréotypiques, qui permettent d'identifier le référent en question. Ce sens descriptif correspond *grosso modo* à un type particulier de relation appelée «dénomination métalinguistique» (Kleiber, 1984) :

La relation de dénomination métalinguistique, parce qu'elle unit un nom à un concept rassembleur d'occurrences particulières, permet, une fois la compétence acquise, d'utiliser le nom en question, sans nouvel apprentissage, pour tout particulier qui présente les propriétés spécifiques de la classe délimitée par le concept en question. (Kleiber, 1984 : 90)

C'est par le biais de cette description que l'on pourra utiliser la dénomination pour tout concept qui présente les caractéristiques nécessaires d'appartenance à telle ou telle catégorie. Par exemple, *café turc* est le nom que l'on attribue au café prototypique de la Turquie, parce qu'il est doté d'un certain nombre de traits connotatifs qui le rendent visiblement différent. Ainsi, il s'agit d'un café noir très fort, servi dans une petite tasse avec quelques gouttes d'eau froide. Dans le même sens, le trait distinctif du *café viennois*, par rapport aux autres types de café, concerne l'un de ses ingrédients, soit la présence de crème Chantilly. Pour peu qu'un café satisfasse à l'une ou l'autre description, il semble incontestable qu'il pourra être désigné sous l'une ou l'autre dénomination.⁷

Dans les exemples ci-dessus, on remarque que la fonction identifiante des énoncés désignationnels passe ainsi par un processus de sous-catégorisation mis en relief par un certain nombre de propriétés descriptives. Les unes –exemples du *lézard vert* ou de la *perdrix rouge*– sont visiblement significatives, et c'est la propriété elle-même (ici la couleur) qui permet d'identifier l'occurrence. La catégorie référentielle désigne alors une espèce. Les autres –exemples du *chat siamois* ou du *foulard islamique*– ne sont que secondaires par rapport aux connaissances empiriques des interlocuteurs, qui s'imposent. La description étant manifestement présente –un chat siamois est bien un chat originaire du Siam– la caractéristique essentielle de cette race est d'avoir les yeux bleus, la face brun foncé et le poil ras. Sans l'activation d'éléments extra-linguistiques, la description proprement dite s'en tiendrait à «chat d'une race d'Extrême-Orient». Les propriétés descriptives sont donc accessoires. Cela apparaît encore plus nettement dans *carte bleue* ou *carte orange*.

En effet, la couleur de la carte est peu pertinente dans la mesure où ce sont d'autres traits connotatifs qui aident au repérage du référent. La citation suivante témoigne de cette observation par le biais d'un exemple similaire :

Dans les suites *vin blanc*, *vin rouge* et *vin gris* les adjectifs ne sont pas des prédicats; ils ne permettent pas une véritable assertion. L'adjectif n'a pas pour but d'apporter au substantif *vin* une propriété physique donnée (sa couleur) mais de désigner des types de vin différents, des variétés de vin (...). On observera, au passage, que du point de vue de la couleur objective, le vin blanc est jaune et le vin gris rosé. (Gross, 1996 : 50)

En résumé, des exemples que nous venons d'énumérer nous pouvons retenir qu'un procès de lexicalisation incomplet conduit à l'actualisation des propriétés descriptives, dont le rôle va dépendre du degré de motivation des éléments en jeu. Le plus important est que la catégorie référentielle constitue une dénomination, et que les adjectifs impliqués dans l'acte sont plutôt des «étiquettes», comme en témoigne la citation suivante :

L'adjectif désigne alors un trait caractéristique ou saillant de l'objet qui permet de l'identifier parmi d'autres considérés au regard de certains autres critères comme

7. Pour plus de renseignements sur les propriétés associées à un stéréotype, vid. Rodríguez Pedreira (1999).

appartenant à la même famille. Ces adjectifs peuvent être considérés comme des étiquettes et non des qualités. (Gross, 1996: 51)

Dans le chapitre suivant, nous allons aborder les dénominations construites par le biais des séquences totalement lexicalisées.

4. DÉNOMINATION ET LEXICALISATION

Contrairement aux énoncés du chapitre précédent, on remarque qu'un pied noir n'est pas un pied et que des montagnes russes ne sont pas des montagnes.⁸ Ainsi, le sens des deux termes –substantif et adjectif- n'est pas compositionnel, et seule est mise en relief la valeur sémantique globale de la lexie. Il s'agit du degré maximum de lexicalisation :

Montagnes russes, talons rouges, carte postale, Prince Noir, roulette russe, chapeau chinois, langue verte, éminence grise, pied-noir, lanterne rouge, ombres chinoises, nature morte, gueules noires, casques bleus, salade russe, feu rouge, feu vert, Maison-Blanche, Maillot jaune, marée noire, marché noir.

On remarque la perte d'autonomie sémantique des éléments qui intègrent les syntagmes ci-dessus. Ceux-là sont en combinatoire figée, ce qui conduit manifestement à la fonction dénomminative :

Ex: *marée noire* = mazout (valeur unitaire de la lexie)

pied-noir = Français installé en Algérie jusqu'à l'indépendance

Comme l'affirme Hegedüs-Lambert (1997 : 107), il s'agit "d'unités complexes caractérisées par l'inséparabilité et la non-éliminabilité de leurs composants". Aussi les séquences de ce type sont-elles considérées comme des dénominations conceptuelles. En effet, pour qu'une combinaison d'éléments lexicaux puisse être envisagée dans sa fonction dénomminative il faut qu'elle constitue une unité codée, et que celle-ci renvoie à un concept général. De plus, le sens de cette unité codée doit être fixé par convention, ce qui conduit à un apprentissage préalable pour tout locuteur.

Contrairement aux structures examinées dans le chapitre précédent, celles que nous analysons à présent possèdent une valeur sémantique globale qui annule le sens des unités constituantes, comme l'atteste la définition suivante :

Une séquence d'items n'est donc une dénomination, c'est-à-dire une unité codée ou préconstruite, que si le sens qui lui est conventionnellement assigné n'est pas entièrement construit à partir de la seule combinaison des items qu'elle comporte. (Kleiber, 1994: 213)

Dans cette perspective, le sens figuré (ou métaphorique) des unités lexicales se révèle un instrument de dénomination puissant et efficace. Dans *langue verte*, par exemple, la couleur n'est pas envisagée comme une propriété physique. L'adjectif y est appréhendé dans son acception métaphorique, l'ensemble *langue verte* donnant lieu à une dénomination fixée par convention pour tout locuteur (*langue verte* = argot). D'autres exemples comme *conte bleu* (discours fabuleux), *marché noir* (marché clandestin) ou encore *roman noir* montrent que le procédé est visiblement productif.

À l'instar de la métaphore, la métonymie semble être également un outil de dénomination approprié. Les séquences suivantes le montrent bien :

Chapeau chinois ☒ désigne un instrument à percussion (analogie de forme aux chapeaux chinois).

Le Prince Noir ☒ désigne le prince Édouard –hist. 1330-1376-.

(Les) gueules noires ☒ désigne les mineurs.

8. On constate cependant l'emploi métaphorique du terme sur la base d'une analogie de forme. Ainsi, on peut suggérer que cette métaphore contribue à créer une classe référentielle par le biais d'une dénomination.

L’Afrique noire ☒ désigne la partie du continent à population noire.

L’émittance grise ☒ désigne le Père Joseph (collaborateur intime de Richelieu) et par ext. le conseiller intime qui manœuvre un personnage officiel dans l’ombre.

Le Nain jaune ☒ désigne un jeu de cartes.

La Maison-Blanche ☒ désigne le gouvernement américain.

Les casques bleus ☒ désigne les troupes internationales de l’O.N.U.

Le Maillot jaune ☒ désigne le vainqueur du Tour de France.

Les talons rouges ☒ désigne la noblesse du XVII^e s.

La lanterne rouge ☒ désigne le dernier du peloton -par ext. à “lanterne à l’arrière du dernier véhicule d’un convoi”-.

En résumé, que la dénomination soit mise en relief par des lexies dont le figement n’est pas achevé (*foulard islamique*) ou que celle-ci soit induite par des séquences complètement lexicalisées (*marée noire*), l’acte lui-même joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de ces unités complexes.

5. DÉNOMINATION ET TYPOLOGIE RÉFÉRENTIELLE

Comme nous l’avons fait remarquer dans les chapitres précédents (cf., ci-dessus, & 2.), la fonction principale de la dénomination est d’effectuer un acte de référence, c’est-à-dire de désigner un objet de la réalité extra-linguistique. Un signe linguistique donné renvoie donc nécessairement à un concept appelé le référent. Dans cette perspective, bien que le substantif soit la catégorie grammaticale de dénomination par excellence, nous avons vérifié au cours de cette étude que les constructions à «nom-adjectif» sont également aptes à dénommer une notion.

Ainsi, en ce qui concerne le signe linguistique, les lexies dénominatives peuvent assumer la fonction de désignation au même titre qu’un nom. Pour ce qui est de la réalité extra-linguistique, deux types de référents sont susceptibles d’être associés à ce signe: le nom commun et le nom propre. En effet, s’il est vrai que les structures à «nom-adjectif» dénomment tel ou tel référent (=représentation mentale de cette réalité dans l’univers extra-linguistique), il n’en demeure pas moins que ledit référent pourra être désigné sous d’autres formes linguistiques équivalentes. Dans ce processus, il se peut donc que l’interlocuteur attribue au référent un signe autre que celui par lequel il aura été dénommé à l’origine. De plus, cette association pertinente du référent à l’expression linguistique seconde est le plus souvent une association spontanée de tout locuteur ayant subi un apprentissage préalable.

On remarque que le signe linguistique substitutif est un nom propre ou un nom commun selon les cas. Nous allons illustrer ci-après cette observation. Imaginons qu’un locuteur émet l’énoncé “la pilule bleue !” dans une situation de communication, où il aurait répondu ainsi à son destinataire après une brève discussion sur les problèmes physiologiques de ce dernier. Le récepteur du message pourra associer de façon quasi instantanée ce référent à un deuxième signe linguistique : le Viagra. On constate donc qu’au référent dénommé par *pilule bleue* aura été attribué un autre signe susceptible d’assumer la même fonction. Dans ce sens, unité complexe (*pilule bleue*) et nom propre (*Viagra*) sont à traiter sur un pied d’égalité, car les deux expressions sont des dénominations.

Un certain nombre de séquences à «nom-adjectif» semblent être impliquées dans cette nouvelle association référentielle à un nom propre ou à un nom commun. En voici un échantillon:⁹

9. Le signe linguistique secondaire –nom propre ou nom commun– figure entre parenthèses, à côté de l’unité complexe à la base de la dénomination.

Cheval ailé (Pégase), *pilule bleue* (Viagra), *café irlandais* (“irish coffee”), *chapeau mexicain* (sombbrero), *bains turcs* (hammam), *chêne vert* (hyeuse), *foulard islamique* (tchador), *cheval marin* (hippocampe), *langue verte* (argot), *poisson rouge* (cyprin doré), *fourmi blanche* (termite), *fièvre jaune* (vomito negro), *pipe turque* (chibouque), *danse russe* (casachó), *alcool mexicain* (tequila), *lutte japonaise* (judo), *théâtre japonais* (Nô), *costume japonais* (kimono), *blé noir* (sarrasin), *continent noir* (l’Afrique), *marée noire* (mazout), *perdrix rouge* (bartavelle), *barque vénitienne* (gondole).

Au terme de cette contribution, on constate que les constructions «nom-adjectif» assument la fonction appellative au même titre que le substantif. Bosredon annonçait déjà cela dans son étude sur l’adjectif de relation, comme l’attestent les propos suivants :

Une preuve sémantique en est que le groupe N+Adj-Den [adjectif dénominal, N.R.P.] remplit la fonction nominale par excellence qui est celle d’appeler. (Bosredon, 1988: 7)

Une dernière remarque concerne la paraphrase type sous laquelle les séquences en jeu peuvent être glosées. En définitive, celle-ci confirme que lesdites séquences sont des dénominations à part entière, et que leur statut de lexies dénominales ne peut être mis en doute. Ainsi, la paraphrase “N+A s’appelle N” s’applique aux structures qui possèdent un équivalent nominal:

- Ex. La lutte japonaise s’appelle le judo.
- La pilule bleue s’appelle le Viagra.
- Le costume japonais s’appelle le kimono.

Au contraire, si le substantif constitue l’origine de la dénomination la paraphrase pourrait être inversée, et on obtiendrait comme résultat “N désigne N+A” :

- Ex. Le judo désigne la lutte japonaise.
- Le Viagra désigne la pilule bleue.
- Le kimono désigne le costume japonais.

Une glose semblable (“N+A désigne SN”) est également valable pour les constructions restantes :

- Ex. Le Maillot jaune désigne le vainqueur du Tour de France.
- La lanterne rouge désigne le dernier du peloton.
- Le chapeau chinois désigne un instrument à percussion.

Ces observations montrent que le nom, malgré son importance, n’est pas le seul outil de dénomination et que d’autres mécanismes -ceux des unités complexes- viennent s’ajouter au procédé typique.

6. CONCLUSION

Une délimitation du concept de dénomination nous éclaire sur sa capacité de désignation et sur l’importance de l’acte comme moyen d’expression référentielle. Son efficacité pratique dépend en grande mesure des connaissances encyclopédiques de la communauté linguistique. Dans ce but, les interlocuteurs doivent faire l’objet d’un apprentissage préalable qui facilite les processus cognitifs. Cela exige que soit accepté par convention le référent désigné par un signe linguistique donné.

Les constructions «nom-adjectif» sont abordées dans un but descriptif, pour rendre compte de leur aptitude à dénommer. Deux mécanismes opèrent à l’occasion : l’acte de dénomination lui-même et le processus de catégorisation. Dans le premier cas, le locuteur désigne par un signe linguistique un objet de la réalité extra-linguistique. Dans le second, il classe cet objet dans une catégorie conceptuelle. On constate que ces deux opérations définissent la fonction même de la dénomination.

En général, nous avons montré que les structures à valeur dénominative sont des unités référentielles à sens unique. Parmi cet ensemble, les occurrences dont le procès de lexicalisation n'est pas achevé aboutissent à l'actualisation des propriétés descriptives. Dans ce sens, la dénomination est valable pour tout concept qui présente les caractéristiques nécessaires d'appartenance à une catégorie donnée, comme dans *lézard vert* ou *perdrix rouge*.

Dans le cas des structures entièrement lexicalisées, leur valeur sémantique globale annule le sens des unités constituantes et seule importe l'unité codée comme outil de dénomination. Nous avons remarqué que la métonymie (*les casques bleus*) et la métaphore (*la langue verte*) sont deux procédés courants qui servent à dénommer.

En ce qui concerne la typologie référentielle, nom commun et nom propre sont autant l'un que l'autre susceptibles de la fonction appellative, comme dans *cheval ailé* (=Pégase) ou encore *pilule bleue* (=Viagra). Les deux notions sont souvent interchangeables, comme il a été constaté par le biais des gloses proposées.

Nous espérons que cette étude aura servi à mieux saisir l'acte de dénomination et les contraintes linguistiques servant à le définir. Les constructions à «nom-adjectif» jouent, à nos yeux, un rôle non négligeable dans les mécanismes de la dénomination, comme ce travail a tenté de l'illustrer. La question n'est pas épuisée : l'émergence de nouveaux outils de dénomination montre que le processus est en évolution constante et que la lexicalisation exerce une influence notable sur l'acte lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires

LE ROBERT MÉTHODIQUE (1982).

LEXIS (1979).

PETIT ROBERT, (1967) et (1979).

Auteurs

BOISSON, C. et THOIRON, P. (éds) (1997) *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

BOSREDON, A. (1988) "Un adjectif de trop : l'adjectif de relation", *L'information grammaticale*, 37, pp. 3-7.

GOES, J. (1999) *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris-Bruxelles, Duculot.

GOUVARD, J.-M. (1998) *La pragmatique*, Paris, Armand Colin.

GROSS, G. (1996) *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.

HEGEDÜS-LAMBERT, C. (1997) "La dénomination idiomatique", in Boisson, C. et Thoiron, P. (éds), *Autour de la dénomination*, pp. 107-120, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

KLEIBER, G. (1984) "Dénomination et relations dénominatives", *Langages*, 76, pp. 77-94.

KLEIBER, G. (1990) *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.

KLEIBER, G. (1994) *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.

KOSKAS, E. et KREMIN, H. (1984) "Présentation", *Langages*, 76, pp. 5-6.

LANGAGES (1984), 76, *La dénomination*.

MÉRILLOU, C. (1998) "Comment faire référence à l'innomable ? Rôle joué par les emprunts à une langue étrangère", in Le Querler, N. et Gilbert, É. (éds), *La Référence -I-. Statut et processus*, pp. 205-215, Presses Universitaires de Rennes.

- MORTUREUX, M.-Fr. (1984) “La dénomination: approche socio-linguistique”, *Langages*, 76, pp. 95-112.
- PETIOT, G. (1995) “Voile, tchador ou foulard ? Questions de dénomination dans les discours médiatiques”, *Les Carnets du CEDISCOR*, 3, pp. 43-62.
- RODRÍGUEZ PEDREIRA, N. (1999) “Sur le rôle du facteur extra-linguistique dans la sous-catégorisation des adjectifs”, in X. L. Couceiro et al. (eds.), *Homenaxe ó Profesor Camilo Flores Varela*, pp. 332-349, T.1, Servicio de Publicacións da Universidade de Santiago de Compostela.

LES ATTRIBUTS ADJECTIVAUX DU COD NUCLÉAIRES ET PÉRIPHÉRIQUES: ÉTUDE COMPARÉE¹

XOSÉ CARLOS RODRÍGUEZ RAÑÓN
Universidade de Santiago de Compostela

1. ATTRIBUTION ET PRÉDICATION

L'objectif de ce travail est la description et analyse des constructions avec un attribut adjectival nucléaire ou périphérique dont le référent est l'objet direct (COD) en français moderne. L'attribut du COD (AOD) est un constituant du schéma syntactico-sémantique de la phrase qui apparaît avec quelques verbes à usage transitif et qui a des rapports avec son *support de prédication secondaire* (le COD) et avec le prédicat verbal.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la fonction d'AOD n'existait pas dans les grammaires françaises étant donné que celles-ci étaient surtout basées sur les principes de la logique qui considérait les verbes *copule* le centre de n'importe quel message ou structure. Ce type de verbes reliait un sujet à un attribut qui le caractérisait et qui était le centre sémantique de la construction tandis que le verbe à usage copulatif n'était qu'un simple élément *connecteur* désémantisé indiquant la personne, le temps, le nombre, la manière et l'aspect verbaux. En plus, l'attribut faisait l'accord en genre et en nombre avec le sujet lorsqu'il était représenté par une catégorie grammaticale susceptible d'admettre ces variations morphologiques. Son absence provoquerait l'agrammaticalité de la séquence de même que celle du verbe à usage copulatif. Celui-ci ne peut être latent que si l'on le déduit du contexte:

Son geste fut désinvolte (Duras, p. 10)²-> *Son geste fut (-); Son geste (-) désinvolte Charmant, le petit Jean (Le petit Jean *est* charmant)³

L'absence de l'attribut provoque le passage du verbe à usage copulatif au groupe des verbes *prédicatifs*:

Le chat est (-) =Le chat existe

Ces principes logiques de la grammaire traditionnelle régissaient ce que l'on a appelé couramment *l'attribution*. Cette notion a un caractère nominal qui indique l'expression d'un état ou d'une qualité au moyen d'un verbe à usage intransitif et copulatif. Du point de vue syntactico-sémantique, elle répond à un schéma de base *SUJ+PRÉD(copulatif)+ATTRIBUT*.

Il faut dire aussi qu'à l'intérieur de la construction attributive, on doit maintenir la cohérence sémantique entre le sujet et son attribut:

*Les tables sont contentes

1. Cet article s'encadre dans les Projets de Recherche de l'Université de Santiago de Compostela intitulés "Complementación verbal e estrutura da oración en francés" et "Construcción verbais na prensa do francés actual" subventionnés par la Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento de la Xunta de Galicia.

2. Les exemples illustratifs où l'on indique la page, suivie du nom de l'auteur, ont été tirés de DURAS, M. (1993) *Moderato Cantabile*, Paris, Les Éditions de Minuit et de REY, A. et REY-DEBOVE, J. (1991) *Le Petit Robert 1 Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française*, Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert. Les autres exemples ont été élaborés par l'auteur de ce travail.

3. Les mots ont été soulignés par l'auteur de ce travail.

Dans ce type de constructions, l'attribut peut être remplacé en français par un pronom personnel atone de 3^e personne neutre (*le*), par un adverbe modal, par un pronom démonstratif neutre ou par le pronom adverbial *en*. Les attributs du sujet des verbes à usage non copulatif n'admettent qu'un remplacement de type adverbial modal ou déictique:

Les filles sont/semblent/paraissent *fatiguées* -> Les filles *le* sont/semblent/paraissent; Les filles sont *ainsi*

Elles se sentaient *mieux* -> Elles se sentaient *ainsi*

C'est *de la bière* -> C'*en* est

Par opposition à l'attribution, on parle de *la prédication*. Celle-ci se caractérise par l'absence d'un verbe à usage copulatif et par la présence d'un verbe plein à usage transitif ou intransitif qui est le nucléus syntactico-sémantique de la construction. Ce verbe plein exige un ensemble de compléments qui forment sa valence ou schéma syntaxique et sémantique. Ce schéma est biparti (SUIJ+PRED (verbe+compléments nucléaires ou périphériques)). La prédication admet des verbes à usage transitif (généralement d'action) qui exigent un sujet agent et un COD patient ou à usage intransitif (généralement d'état) exigeant un sujet patient.

En tout cas, les limites entre l'attribution et la prédication ne sont pas toujours claires. Les constructions à AOD constituent un bon exemple des points communs qu'il y a entre elles étant donné que ces constructions *hybrides* sont le résultat de la "fusion" d'une attribution plus une prédication. Elles comportent, donc, une *prédication secondaire* qui s'entrelace avec la principale (produite entre le prédicat principal qui éprouve un processus de grammaticalisation plus ou moins remarquable et ses constituants directs). Cette prédication spéciale est celle qui s'établit entre l'AOD et le COD (son *support de prédication secondaire ou sujet logique*) au moyen du prédicat principal, ce qui implique la disparition du verbe à usage copulatif de l'attribution primitive:

La dame proclama la leçon *terminée* (Duras, p. 16)-> La dame proclama (*que*) la leçon (*était*) terminée

2. STRUCTURES INFORMATIONNELLE ET THÉMATIQUE

La *structure informationnelle* implique une division interne de la séquence en *focus* et *donné*. Le focus fait référence à une information nouvelle ou déjà dite mais remarquable. Il présente une plus grande intensité phonique et il peut être *marqué* ou *non marqué*. Le donné (toujours *non marqué* phoniquement) est l'information déjà donnée. Les AOD adjectivaux nucléaires ou périphériques sont toujours des focus marqués parce qu'ils subissent l'emphase intonative et qu'ils représentent une information détachée de la part du locuteur.

L'homme (...) prit un ton *tranchant* (Duras, p. 29)

La police a pris le voleur *mort*

La *structure thématique* est basée sur les unités syntaxiques dont l'ordre est conditionné par des facteurs grammaticaux ou de position conditionnés par la structure interne de chaque langue et elle peut se diviser en *thème* et *rhème* ou *propos*.

Le thème est le premier élément de n'importe quelle séquence et il peut être *marqué* (s'il implique le déplacement d'un des éléments de la phrase vers une place différente de celle de sa position habituelle selon les règles et les contraintes de l'ordre des mots dans chaque langue) ou *non marqué* (si un constituant donné occupe sa place habituelle à l'intérieur de la séquence). Le rhème ou le propos est tout ce qui n'est pas le thème et il est toujours *non marqué*.

La position habituelle des AOD adjectivaux nucléaires et périphériques dans la séquence où ils apparaissent d'après le schéma syntaxique SUIJ+PRÉD+COD+AOD est non marquée (rhématique) à la fin de la séquence. Leur déplacement vers d'autres positions est presque impossible en français.

3. CARACTÉRISTIQUES DES AOD ADJECTIVAUX NUCLÉAIRES ET PÉRIPHÉRIQUES

Les AOD adjectivaux nucléaires ont une valeur sémantique de *postériorité* et expriment “la cualidad, condición o estado producidos, estimulados o mantenidos por la acción del verbo” (Rivas, E. & Rodríguez Espiñeira, M. J. 1996: 106) Ces AOD se combinent avec des verbes indiquant la création ou le résultat (faire, laisser, rendre etc), la relation ou l'état (avoir, porter, conserver, maintenir, etc), la perception physique ou intellectuelle (voir, croire, imaginer, juger, trouver, considérer, estimer, supposer, etc) la nomination ou l'assignation (appeler, élire, nommer, proclamer, dire etc) et la volonté (désirer, vouloir, souhaiter, exiger etc)

Parfois, quelques verbes de nomination exprimant l'adjonction d'une qualité moyennant la parole ou la pensée peuvent exiger un AOD adjectival nucléaire “dont la qualité est simultanée à la temporalité indiquée par le prédicat” (Rodríguez Rañón, X. C. 1999:183; cf. Rivas, E. & Rodríguez Espiñeira, M. J. 1996:121). Quelques exemples d'AOD adjectivaux nucléaires sont les suivants:

L'enfant ne jugea pas *bon* de répondre (Duras, p. 8)

La dame ne crut pas *bon* de révéler tant d'orgueil (Duras, p. 11)

La dame proclama la leçon *terminée* (Duras, p. 16)

L'homme prit un ton *tranchant* (Duras, p. 29)

(...) cette chambre qu'on appelle *la vôtre* (Duras, p. 58)

(...) qu'on la trouvait *ivre* (...) (Duras, p. 61)

Il a dû réussir très tard seulement à se la préférer *morte* (Duras, p. 91)

Un sourire fixe rend son visage *acceptable* (Duras, p. 101)

Il les a faits *riches* (P.R. p. 753)

Cela me laisse *indifférent, froid* (P.R. p. 1068)

Avoir la parole *facile* (P.R. p. 146)

“Le saphir préserve de la peur et conserve les membres *vigoureux*” (cf. Huysmans, P.R. p. 371)

“Cette femme dont la petite main gantée maintenait la bête *essoufflée*” (cf. Chardonne, P.R. p. 1132)

Quand je l'ai vue *si malade*, j'ai appelé le médecin (P.R. p. 2109)

J'imaginai Françoise *malade*

Les spectateurs ont considéré ce film *très intéressant*

“Les Français estiment *irrévocables* les verdicts pris par des jurys sans juges” (cf. Giraudoux, P.R. p. 695)

Il n'est pas *si désintéressé* qu'on le pense (P.R. p. 1395)

L'élève a supposé la problème *résolu*

“Il avait déclaré *délicieux* les premiers de ces chastes rendez-vous”(cf. Romain, P.R. p. 460)

L'Assemblée Nationale l'a élu *député*

“La fille à Cognet, *la Cognette* comme on l'a nommée (cf. Zola, P.R. p. 1278)

“Blazius ... proclama le vin *bon* (cf. Gautier, P.R. p. 1535)

Parfois les terroristes, on les dit *patriotes*

“Vous me souhaitez déjà *pendu* peut-être?” (cf. Mérimée, P.R. p. 1842)

“Il veut le blé à *bon marché*” (cf. Zola, P.R. p. 2118)

Par contre, les AOD adjectivaux périphériques expriment la manière d'être du COD au moment où se produit l'action décrite par le verbe, ce qui implique un rapport de *simultanéité transitoire* entre la caractérisation apportée par l'AOD à son support de prédication secondaire (le COD) et la temporalité indiquée par le verbe (cf. Rivas, E. & Rodríguez Espiñeira, M. J.

1996:118) Les AOD périphériques peuvent se combiner avec des verbes qui indiquent la création ou le résultat (créer, détruire, construire, rendre, faire etc), la possession ou la donation (prendre, donner, tenir, prêter, soustraire etc), la volonté ou le sentiment (vouloir, aimer, désirer, exiger, adorer, préférer etc) et parfois l'état (conserver, porter, tenir, maintenir, soutenir etc). En voilà quelques exemples:

(...) vous l'avez choisie (*trop grande*) (...) (Duras, p. 86)

Dieu a créé tous les hommes (*libres*)

On a construit le bâtiment (*droit*)

Le charpentier a fait la table (*carrée*)

Les soldats ont pris le traître (*mort*)

Elle m'a donné le pantalon (*dechiré*)

Claire m'a prêté son ancien vélo (*neuf*)

L'armée doit maintenir la paix (*stable*)

Tu conserves sa photo (*intacte*)

Les AOD adjectivaux nucléaires et périphériques exigent que le sujet de la séquence dont ils font partie soit, généralement, animé (humain), agent, défini et spécifique. En plus, le COD doit être obligatoire (nucléaire) et défini et le nucléus verbal de la construction un verbe à usage transitif.

Ces AOD indiquent "des propriétés, des états ou des changements d'état de leurs supports de prédication et ils doivent être sémantiquement compatibles avec ceux-ci et avec le prédicat de la construction dans laquelle ils se placent" (cf. Rodríguez Rañón, X.C. 1999:889)

4. SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES ENTRE LES AOD NUCLÉAIRES ET PÉRIPHÉRIQUES: TESTS D'IDENTIFICATION

Les tests qui servent à établir les similitudes et les différences entre les AOD adjectivaux nucléaires et périphériques sont les suivants:

4.1. L'interrogation

Les AOD adjectivaux nucléaires et périphériques répondent habituellement à une question réalisée à l'aide de l'adverbe interrogatif *Comment*. Ce mot interrogatif indique la manière ou l'adjonction d'une caractéristique (de l'AOD sur le COD) deux nuances sémantiques très proches qui peuvent même se confondre surtout quand l'AOD est périphérique, ce qui implique un sens semblable à celui du complément circonstanciel de manière (CCM). Parfois, avec les verbes de processus intellectuel, l'interrogation avec *comment* n'est pas très naturelle en français. En plus, les verbes indiquant la nomination ou l'assignation qui exigent un AOD nucléaire peuvent accepter une question introduite par *Qu'est-ce que* ou par *Quoi* (langue parlée) aussi à la limite de la grammaticalité dans quelques cas:

L'enfant ne *jugea* pas bon de répondre ->**Comment* l'enfant ne *jugea*-t-il pas de répondre?

(...) qu'on la *trouvait* ivre (...) -> *Comment* la *trouvait*-on?

(...) cette chambre qu'on *appelle* la vôtre ->(…) cette chambre qu'on appelle *comment?* *quoi?*

Un sourire fixe *rend* son visage acceptable -> Un sourire fixe *rend* son visage *comment?*

Il les *a faits* riches ->? Il les *a faits* *comment?*; Il les *a faits* *quoi?*

Le saphir (...) *conserve* les membres vigoureux-> *Comment* le saphir *conserve*-t-il les membres?

Quand je l'*ai vue* si malade (...) -> Quand je l'*ai vue* *comment?*

Il *avait déclaré* délicieux les premiers de ces chastes rendez-vous ->? *Comment* avait-il déclaré les premiers de ces chastes rendez-vous?

L'Assemblée Nationale l'*a élu* député -> L'Assemblée Nationale l'a élu *quoi*?

(...) vous l'*avez choisie* (trop grande)-> *Comment* l'avez-vous choisie?

Dieu *a créé* tous les hommes (libres)-> *Comment* Dieu a-t-il créé tous les hommes?

Les soldats *ont pris* le traître (mort)-> *Comment* les soldats ont-ils pris le traître?

Elle m'*a donné* le pantalon (déchiré)-> *Comment* m'a-t-elle donné le pantalon?

L'armée doit *maintenir* la paix (stable)-> *Comment* l'armée doit-elle maintenir la paix?

4.2. Le remplacement adverbial ou pronominal

Les AOD adjectivaux nucléaires et périphériques peuvent être pronominalisés par un adverbe modal *ainsi* (qui exprime la manière de se trouver le support de prédication de l'attribut pendant la temporalité indiquée par le verbe) ou par un pronom démonstratif neutre *cela* (quand ils se combinent avec des verbes de nomination ou d'assignation). On doit noter que plus l'AOD est périphérique plus il est susceptible d'admettre le remplacement par un adverbe de manière à cause du caractère "circonstanciel modal" qu'ont la plupart des AOD périphériques. En général, les AOD nucléaires combinés avec des verbes indiquant la perception psychique n'admettent pas le remplacement par un adverbe de manière:

L'enfant ne *jugea* pas bon de répondre->*L'enfant ne jugea pas *ainsi* de répondre

(...) qu'on la *trouvait* ivre->(...) qu'on la trouvait *ainsi*

(...) cette chambre qu'on *appelle* la vôtre->(...)*?cette chambre qu'on appelle *ainsi/cela*

Un sourire fixe *rend* son visage acceptable->*?Un sourire fixe rend son visage *ainsi*

Il les *a faits* riches->*Il les a faits *ainsi*;??Il les a faits *cela*

Le saphir (...) *conserve* les membres vigoureux-> Le saphir (...) conserve les membres *ainsi*

Quand je l'*ai vue* si malade (...) -> Quand je l'ai vue *ainsi*

Il *avait déclaré* délicieux les premiers de ces chastes rendez-vous->Il avait déclaré *ainsi* le premier de ces chastes rendez-vous

L'Assemblée Nationale l'*a élu* député ->?L'Assemblée Nationale l'a élu *cela*

(...) vous l'*avez choisie* (trop grande)->(...) vous l'avez choisie *ainsi*

Dieu *a créé* les hommes (libres)->Dieu a créé les hommes *ainsi*

Les soldats *ont pris* le traître (mort)->Les soldats ont pris le traître *ainsi*

Elle m'*a donné* le pantalon (déchiré)->Elle m'a donné le pantalon *ainsi*

L'armée doit *maintenir* la paix (stable)->L'armée doit maintenir la paix *ainsi*

4.3. L'accord en genre et en nombre entre l'AOD et le COD

Ce test n'est pas valable que pour les AOD nucléaires ou périphériques représentés par des catégories grammaticales ou lexicales susceptibles de pouvoir varier en genre et en nombre:

(...) qu'on la *trouvait ivre*

Il les a faits *riches*

(...) vous l'*avez choisie* (trop grande)

Dieu a créé tous *les hommes* (libres)

Les soldats ont pris *le traître* (mort)

Elle m'*a donné* *le pantalon* (déchiré)

4.4. L'effacement

Ce test est le plus important pour distinguer les AOD adjectivaux nucléaires (exigés par la valence combinatoire du verbe) et périphériques (non exigés par la valence verbale). La suppression des premiers rendrait la séquence en question agrammaticale ou provoquerait un changement de sens du verbe ou de son schéma syntaxique. Par contre, l'effacement des seconds ne provoquerait ni l'agrammaticalité de la séquence, ni le changement du schéma syntaxique et combinatoire de la valence verbale, ni le changement sémantique de la signification du verbe. L'absence d'un AOD adjectival périphérique ne provoque qu'une perte d'information plus ou moins importante pour la signification globale de l'énoncé. La classe sémantique de chaque verbe sélectionnera le type d'AOD qui fera partie du schéma verbal et de la structure de la phrase en tant qu'élément obligatoire ou facultatif de la séquence:

L'enfant ne *jugea pas bon* de répondre ->*L'enfant ne jugea pas (-) de répondre (*juger = considérer*); Le juge *jugera* l'accusé (*juger = soumettre à la décision de la justice*)
La dame ne *crut pas bon* de révéler tant d'orgueil->*La dame ne crut pas (-) de révéler tant d'orgueil (*croire = considérer*); Son mari *a cru* la dame (*croire = tenir pour véritable*)
(...) qu'on la *trouvait ivre* ->(…)*qu'on la trouvait (-) (*trouver = perception psychique*);
On *a trouvé* l'assassin (*trouver = perception physique*)

(...) cette chambre qu'on *appelle* la vôtre ->(…)*cette chambre qu'on appelle (-) (*appeler = caractériser moyennant la dénomination*); Le professeur *a appelé* l'élève (*appeler = interpeler*)

Cela me *laisse indifférent*->*Cela me laisse (-) (*laisser = éprouver une sensation*); Adieu, je vous *laisse* (*laisser = abandonner*)

Avoir la parole *facile*->*Avoir la parole (-) (*avoir = possession d'une qualité*); Paul *a un vélo* (*avoir = possession d'un objet matériel*)

Quand je l'*ai vue si malade* (...) ->*Quand je l'*ai vue* (-) (*voir = perception psychique*); J'*ai vu* Marie (*voir = perception physique*)

J'*imaginai* Françoise *malade* ->*J'*imaginai* Françoise (-) (*imaginer = avoir l'impression que...*); Où sont les choses que j'*ai imaginées*? (*imaginer = se représenter dans l'esprit, rêver*)

L'Assemblée Nationale l'*a élu député* ->*L'Assemblée Nationale l'*a élu* (-) (*élire = désigner*); Le champion de la course *a élu* son prix (*élire = choisir*)

"La fille à Cognet, la Cognette *comme* on l'*a nommée* ->(…), la Cognette (-) on l'*a nommée* (*nommer = désigner, surnommer*); Le jury *a nommé* les candidats au prix (*nommer = numéroter, prononcer*)

Parfois, les terroristes on les *dit patriotes* ->*Parfois, les terroristes on les *dit* (-) (*dire = qualifier*); Ton ami ne *dit* jamais la vérité (*dire = raconter, proclamer, communiquer*)

(...) vous l'*avez choisie (trop grande)*->(…) vous l'*avez choisie*

Dieu *a créé* tous les hommes (*libres*)-> Dieu a créé tous les hommes

On *a construit* le bâtiment (*droit*)-> On a construit le bâtiment

Le charpentier *a fait* la table (*ronde*)-> Le charpentier a fait la table

Les soldats *ont pris* le traître (*mort*)-> Les soldats ont pris le traître

Elle m'*a donné* le pantalon (*déchiré*)-> Elle m'a donné le pantalon

Claire m'*a prêté* son ancien vélo (*neuf*)-> Claire m'a prêté son ancien vélo

BIBLIOGRAPHIE

- ALARCOS LLORACH, E. (1994) *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe
- DUBOIS, J. Et alii (1973) *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
- DURAS, M. (1958) *Moderato Cantabile*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1993
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (1986) *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot (12^e éd. Réfondue par André Goosse)
- LÁZARO CARRETER, F. (1968) *Diccionario de términos filológicos*, Madrid, Gredos
- OLSSON-JONASSON, K. (1981) “Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l’objet”, *Linguisticae Investigationes*, 5/1, pp. 137-168
- REY, A. et REY-DEBOVE, J. (1977) *Le Petit Robert 1 Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert (Nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour en 1991)
- RIEDEL, M. (1985) *L’adjectif attribut*, Paris, PUF
- RODRÍGUEZ ESPÍÑEIRA, M. J. (1989) *El complemento predicativo del complemento directo en español* (Tese de Doutoramento), Universidade de Santiago de Compostela
- RODRÍGUEZ ESPÍÑEIRA, M. J. (1991) “Los adjetivos incidentales como subtipo de adjetivos predicativos”, *Verba* 18, pp. 255-274
- RODRÍGUEZ RAÑÓN, X. C. (1999) *L’attribut adjectival du complément d’objet direct en français contemporain* (Tesiña de Licenciatura), Universidade de Santiago de Compostela
- RODRÍGUEZ RAÑÓN, X. C. (1999) “L’attribut adjectival nucléaire du COD et le complément adverbial locatif: critères d’identification et de différenciation” en *La Lingüística Francesa camino del año 2000, Actas del IV Congreso Internacional de Lingüística Francesa*, Universidade de Santiago de Compostela, pp. 883-896)
- RODRÍGUEZ RAÑÓN, X. C. (2000) “El atributo adjetival nuclear del COD y el complemento adverbial temporal: similitudes y diferencias» en *I Congreso Léxico & Gramática*, Universidade de Santiago de Compostela (Campus de Lugo) (en prensa)
- RODRÍGUEZ RAÑÓN, X. C. (2001) “El atributo adjetival nuclear del COD en francés y castellano: estudio comparativo” en *I Contrastive Linguistics Conference*, Universidade de Santiago de Compostela (en prensa)

TRADUCTION DE JEUX DE MOTS, NÉOLOGISMES ET CRÉATIONS INQUIÉTANTES DU LANGAGE IONESCIEN

MARÍA CLARA ROMERO PÉREZ

Universidad de Granada

INTRODUCTION

La littérature trouve dans la traduction un moyen efficace de diffusion. En fonction de cette perspective, nous essaierons d'apporter, à un public hispanophone, une éventuelle traduction du langage dramatique de la pièce *Jacques ou la soumission* d'Eugène Ionesco,¹ oeuvre écrite en 1950 et représentée pour la première fois en 1955, au Théâtre de la Huchette à Paris. D'emblée, faisons quelques observations dans l'introduction:

- L'intention esthétique d'un auteur peut-elle être entièrement transmise dans une autre langue?
- La fidélité d'une traduction n'est pas quelque chose de mécanique (pas de simple transcodage); elle exige qu'il y ait de la part du traducteur, de l'invention et de la créativité.
- Par ailleurs, parce qu'il s'agit de traduction théâtrale, il faut tenir compte que celle-ci possède un aspect linguistique et extralinguistique. Certains éléments fondamentaux tels que le public, le type de texte, le genre et le but de la traduction sont capables de modifier profondément la traduction.

En conséquence, la traduction théâtrale doit être une opération théâtrale. Mais, le traducteur devra également considérer un autre facteur tout aussi important: le texte traduit doit être accepté par le spectateur.

En effet, la traduction est conjonctuellement et historiquement soumise à des règles d'acceptabilité. En plus des codes esthétiques, fixés par l'institution littéraire d'une époque et explicités par la critique, le dicible sous-jacent à l'écriture théâtrale, ainsi que le remarque Annie Brisset :

s'inscrit dans un ensemble plus vaste que M. Angenot appelle « l'hégémonie discursive » de la société réceptrice. Ce sont les répertoires thématiques dominants, les thèmes qui intéressent une société ou que cette société valorise, ainsi que les formes narratives et argumentatives qui prennent en charge ces « objets de discours ». L'hégémonie discursive est un système régulateur complexe qui sous-tend la totalité du discours social, quel que soit le genre dans lequel il s'incarne -théâtre ou autre. Elle établit ce qui est énonçable ainsi que les modalités de son énonciation. (Brisset, 1993:14).

Quant à la thématique de *Jacques ou la soumission*, elle devrait intéresser la société réceptrice de l'oeuvre car le mariage pour beaucoup demeure encore une véritable institution. Cette pièce nous entraîne dans le domaine de l'ordre établi et de la tradition. La société

1. Nous utiliserons l'initiale J pour toute référence au texte.

espagnole, en général, valorise cet aspect. La thématique dominante est à la fois d'ordre sociologique et psychanalytique en ce sens que l'auteur nous montre les angoisses, les phantasmes, les rêves et les désirs des fiancés.

Tous ces aspects devront passer dans la traduction théâtrale. Il devrait également y avoir coïncidence entre traduction et discours social. Cette observation fondamentale pour la traduction théâtrale nous mène directement à la question suivante: Peut-on traduire le théâtre ionescien aujourd'hui?

Cette question s'articule autour de deux pôles essentiels. D'une part, l'actualité de l'oeuvre originale, actualité circonscrite dans l'espace et dans le temps de la production discursive qui lui correspond et, d'autre part, l'actualisation de cette oeuvre par la traduction, actualisation fonctionnelle dans l'espace-temps de la réception du texte traduit, c'est-à-dire par rapport au « polysystème » de la dramaturgie où ce texte devra trouver sa place et par rapport au dispositif doxologique qui sous-tend le discours de la société réceptrice.

Il ne nous reste plus qu'à faire une dernière observation sur la spécificité de la traduction d'oeuvres dramatiques, à savoir, théâtre lu ou théâtre représenté.

Pour Jan Ferencik (1970 :145-46), nous aurions, d'une part, le théâtre lu qui va de l'auteur au lecteur en passant par le livre, et d'autre part, le théâtre représenté qui va de l'auteur au spectateur en passant par le metteur en scène et les interprètes: le traducteur ne procédera pas de la même façon en fonction du cas.

Après avoir exposé et analysé les deux possibilités de traduction, Ferencik transforme l'agencement de la chaîne qui devra suivre l'ordre suivant:

AUTEUR-INTERPRÈTE-TRADUCTEUR-SPECTATEUR OU AUDITEUR.

Pour lui, ce schéma va subordonner la conception du traducteur à celle de l'interprète, ce qui oblige à parler d'adaptation ou de modification de la traduction.

Dans l'étude qui suit, nous essaierons de traduire le langage dramatique de Ionesco en vue d'un théâtre représenté, dans une perspective de mise en scène où la virtualité de l'écrit devrait se transformer en réalité de spectacle.

Cette étude s'articulera autour de trois axes principaux, à savoir:

- la traduction de jeux de mots
- la traduction sur les jeux de mots
- la traduction de néologismes et de créations inquiétantes.

Nous soulignerons, finalement que nous allons suivre en partie, l'ordre établi par Régis Boyer dans son article concernant les mots et les jeux de mots (Boyer, 1968 : 317-358).

Il existe un principe général en traduction selon lesquels les jeux de mots sont pratiquement intraduisibles. En effet, si nous tenons compte du fait qu'un mot représente et un ensemble de sonorités et une graphie pourvus de sens ou supportant une image et jouant un rôle donné dans le discours, nous devons admettre qu'il sera extrêmement difficile de reproduire des jeux de mots dans une autre langue en voulant garder les mêmes mots de départ.

Par ailleurs, s'efforcer de conserver les traces d'une image s'avère un travail délicat qui requiert patience, effort et imagination car la solution est rarement immédiate. Ainsi que l'indique J. Klein dans son article « La traduction de l'image », cité par M. Tricás:²

La traduction de l'image pose donc un problème à trois niveaux différents. Tout d'abord au niveau de la langue de départ, c'est la valeur expressive de l'image. Ensuite au niveau

2. KLEIN, J., « La traduction de l'image » in *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol.82, fasc.2, 1969, cité par Mercedes Tricás Preckler (1995 : 150).

de la transposition, c'est le problème des ressources d'expression que la langue d'arrivée met à notre disposition. Enfin au niveau de la langue d'arrivée, c'est le problème de l'intégration de l'image dans le contexte de la langue d'arrivée.

Le traducteur essaiera de résoudre ces difficultés au moyen de stratégies de compensation qui pourront reproduire une équivalence plus ou moins acceptable. Au point de départ de tout jeu de mots, il existe toujours une association: de sonorités, de sens, d'images et d'idées.

En règle générale, il y a jeu de mots quand un sens second vient se superposer au premier et, en ce sens, un jeu de mots est rarement gratuit car il tient avant tout de l'ironie parce qu'il est chargé, comme elle, de faire entendre plus qu'il ne dit expressément.

Clin d'oeil à l'intelligence du lecteur et du spectateur, le jeu de mots est aussi révélateur d'une vérité non explicite. Sa traduction doit témoigner d'un effort pour le reproduire dans la langue d'arrivée, ce qui est une belle gageure.

1. JEUX DE MOTS REPOSANT SUR DES ASSOCIATIONS DE SONORITÉS À L'ÉTAT PUR

Nous envisagerons premièrement les variations sur les retours de sonorités semblables:

- soit à l'initiale du mot (allitérations)
- soit à la finale (homoïotéleutes)

Commençons par les allitérations:

Au début de la pièce, Jacques, que l'on veut marier à Roberte, se trouve effondré dans un fauteuil; l'air renfrogné, il refuse de parler. Sa mère prend la parole: *Dire que tu te tais tête!* (J : 98).

Dans ce premier exemple, nous trouvons une combinaison d'allitérations et d'assonances que nous pourrions rendre en espagnol par: *¡Cómo callas cabezón!*

La cacophonie produite en français est moins riche dans la traduction obtenue mais nous avons essayé de trouver des associations de sons semblables en espagnol. N'oublions pas le caractère dynamique de l'écriture ionescienne. Pour ce faire, nous avons produit le même nombre de syllabes dans la traduction pour atteindre une cadence identique (huit syllabes en français si nous ne comptons pas le /e/ de *dire*, et huit syllabes en espagnol).

Voyons un second exemple: Jacques, se tait obstinément malgré les efforts de sa famille réunie autour de lui. Sa soeur, Jacqueline lui fait des reproches: *Mon cher frère... (...). Tu fais pleurer maman, tu énerves papa avec ses grosses moustaches (...), et son gentil gros pied poilu plein de cors.* (J : 99). Ce qui pourrait donner, pour la fin de phrase: (...) *y su bonita pezuña peluda plagada de callos.* Il y aurait ainsi un retour de sonorités semblables portant sur le /p/.

Nous donnerons un dernier exemple d'allitération farfelue. Jacques, après avoir reconnu qu'il adorait les pommes de terre au lard (phrase sensée, d'une part, représenter sa soumission et, d'autre part, les femmes), finit par admettre que la fiancée qu'on lui propose n'est pas assez laide pour lui, même en ayant trois nez. C'est alors que son père explose littéralement de colère: *Quand tu nous as déclaré sur ta conscience que tu adorais les pommes de terre au lard. Oui, tu nous as ignoblement menti, menti, menti! A la menthe!* (J : 117)

Nous pourrions traduire cette dernière allitération par: (...) *¡Sí! nos has mentido, ¡de manera innoble! ¡Nos has mentido, mentido, mentido! ¡Mentolado!*

Ici, le comique provient du terme qui s'est glissé dans l'énumération. Le père souligne, par la répétition des termes, le mensonge du fils. C'est pour cette raison que nous avons répété le début de la phrase *nos has mentido* dans la traduction. Par ailleurs, le verbe *mentir* et le mot *menthe* appartiennent à des champs notionnels différents. En conséquence, le rire devrait être assuré.

Passons maintenant à la traduction des homoïotéleutes. Dans la parodie que fait Ionesco du texte du *Petit Chaperon Rouge*, apparaît le jeu de mots suivant lorsque la famille de Jacques examine Roberte pour voir s'il ne lui manque rien:

Robert père: Des aisselles.

Jacqueline: Pour les vaisselles? (J : 108)

que nous pouvons tout simplement traduire par:

Robert padre: Axilas.

Jacqueline: ¿Para las vajillas?

Reconnaissons que la correspondance de sons n'est pas tout à fait exacte. Nous pourrions également proposer, avec toutefois une certaine pointe d'audace, la traduction suivante:

Robert padre: Axilas.

Jacqueline: ¿Para las mamilas?

Ceci permettrait de garder une certaine relation avec le champ sémantique de l'anatomie humaine puisque les *mamilas* sont les tétons des hommes.³ Cette rime est un peu gratuite, mais pourquoi ne pas la conserver étant donné que Ionesco s'amuse avec les mots.

Nous avons relevé un autre exemple d'homoïotéleute dans la tirade de Roberte II: (...) *Je m'enlise. Mon vrai nom est Elise* (J : 124-125). Proposer une traduction littérale nous conduirait à un échec car nous obtiendrions: *Me hundo. Mi verdadero nombre es Elisa*. Il y aurait perte de comicità. Nous proposons donc: (...) *Me hundo en la arena movediza. Mi verdadero nombre es Elisa*. Il est évident que nous avons un peu triché avec les sons mais cette traduction nous semble plus acceptable qu'une traduction littérale.

Dans le langage dramatique de Ionesco, nous avons également décelé des combinaisons d'allitérations et d'homoïotéleutes. En voici un exemple prononcé par Jacqueline: (...) *tu énerves papa avec ses grosses moustaches moches d'inspecteur de police* (J : .99). Nous avons le son /m/ à l'initiale du mot et la finale *-ches*. Nous pouvons obtenir la combinaison suivante en espagnol: (...) *pones nervioso a papá con su birria de bigote de bote para inspector de policía*. Version libre bien évidemment, et qui peut sembler farfelue, mais nous essayons avant toute chose de produire un effet comique.

Dans cette partie du travail, nous allons maintenant indiquer les jeux de mots produits par les répétitions systématiques. Pour illustrer cet exemple, nous avons choisi la scène où Roberte II se décrit: (...) *Ma bouche dégoule, dégoulent mes jambes, mes épaules nues dégoulent, mes cheveux dégoulent, tout dégoule, coule, tout dégoule, le ciel dégoule, les étoiles coulent, dégoulent, dégoulent, goulent...* (J : 125). Cette scène, par la répétition systématique, prouve bien le pouvoir érotique des mots. Jacques finira par succomber et se soumettre. Ionesco, une fois de plus, n'hésite pas à inventer des mots pour les besoins de la cause. Nous avons ici *gouler* et *dégouler* refaits sur *dégouliner*.

À l'heure de traduire *couler*, il existe en espagnol les verbes *fluir*, *manar*, *correr*, *chorrear*, etc. Pour transmettre cette scène envoûtante, il n'est pas nécessaire de créer des néologismes car nous pensons pouvoir obtenir un résultat semblable par l'évocation poétique des mots: (...) *Mi boca mana, manan mis piernas, mis hombros desnudos manan, mis cabellos manan, todo mana, fluye, mana, el cielo mana, las estrellas manan, fluyen, fluyen, chorrean...* Ces répétitions sont également des figures de pensée qui confèrent au texte la marque de la personnalité de l'auteur. Avons-nous trahi la pensée de Ionesco en évitant de reproduire dans ce passage les néologismes *gouler* et *dégouler*? Peut-être, mais nous considérons qu'il s'agit là d' « innocentes »

3. D.R.A.E., 1995:1302

variations qui suggèrent l'érotisme de la situation. Il existe dans cette pièce des néologismes plus inquiétants que nous analyserons par la suite.

A présent, passons à la traduction des homonymies ou homophonies. Par ces phénomènes, il se produit une série d'ambiguïtés à double sens : parfois simple, parfois plus développé.

Roberte II: (...) On m'appelait aussi l'aînée gaie..

Jacques: A cause de nos nez?

Roberte II: Mais non. C'est parce que je suis plus grande que ma soeur... Monsieur, (...)
(J : 119)

Rappelons que la fiancée Roberte II a trois nez. Cette particularité est essentielle pour le déroulement de la pièce. Comment détourner la contrainte littérale, importante pour la traduction littéraire? Dans la version que nous proposons (avec un déplacement sémantique, soulignons-le), ce ne sera plus Jacques qui prononcera le mot *nez*, mais Roberte. Voici le résultat obtenu:

Roberte II: (...) También me llamaban la genial primogénita...

Jacques: ¿Por sus genitales ?

Roberte II: ¡Señor ! Por mis geniales narices (...)

Nous avons aussi trouvé des homonymies qui se rapprochent plus de la paronomase: Jacqueline, à sa mère: Ne t'évanouis pas tout de suite! Attends la fin de la scène.
(...)

Jacques mère, à Jacqueline: La fin de la semaine?

Jacqueline, à sa mère: Non... la scène, de cette scène... (J : 115)

Ce qui nous permet de la manière suivante :

Jacqueline, a su madre: ¡No te desmayes ahora! ¡Espera el final de la escena!
(...)

Jacques madre, a Jacqueline: ¿El final de la cena?

Jacqueline, a su madre: No... de la escena, de esta escena...

Le rapprochement des deux mots, dont le son est presque semblable, fait naître le burlesque.

Autre exemple: Jacqueline, en parlant du grand-père, va répondre à son père ce qui suit:

Jacques père: Il est sourd et muet. Il est chancelant.

Jacqueline: Il chante, seulement. (J : 99)

Ce jeu de mots semble assez difficile à traduire. Nous allons choisir deux verbes aux assonances identiques pour essayer de reproduire, en partie, le vouloir-dire de l'auteur. Le grand-père, nous est présenté comme une personne gâteuse, très âgée (centenaire) qui radote aussi puisqu'elle ne cesse de chanter une chanson absurde. Il représente la présence vivante du passé et l'ancêtre par lequel la continuité de la famille a été assurée. Les souvenirs usés se dégradent en lamentables bafouillages, transformant le comique en tragique. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi pour notre traduction le verbe *chochea* car il renferme toutes les connotations liées à la vieillesse:

Jacques padre: Está sordo y mudo. Y siempre cojea.

Jacqueline: No, siempre chochea.

Nous terminerons ce premier point de notre travail par les notations phonétiques, immense champ où apparaît l'étrangeté, l'insolite, voire l'absurde même et où Ionesco tire de ses créations des effets plaisants pour l'oeil ou pour l'oreille. Il jongle avec les phonèmes, obtenant de la sorte une écriture approximative d'un mot ou d'un nom propre. Lorsque la famille de Jacques, extasiée par l'apparition de Roberte I commence à examiner celle-ci attentivement, Jacques, d'un air désintéressé finira par prononcer un nom insolite:

Robert mère: Et quels mollets! de véritables mollets!

Jacques grand-mère: Dame oui, comme de mon temps!

Jacques, désintéressé: Mélancthon faisait mieux! (J : 108)

Nous n'avons trouvé aucun personnage historique sous cette forme d'écriture si ce n'est l'humaniste et théologien allemand Mélancthon (1497-1560) dont le nom est identique, exception faite du *h* qui figure après le *t*. Nos recherches ne nous ont pas permis de savoir s'il s'agissait d'un personnage vivant à l'époque où Ionesco a écrit cette pièce. En conséquence, nous pensons qu'il s'agit bien d'un nom inventé, refait sur le verbe *mélanger*.

Essayons de créer, à notre tour, un nom propre à partir du verbe *mezclar*. Nous obtiendrions ainsi *Mezclador*, voire *Mezclator*. La désinence *-tor* nous rapproche du nom *Terminator*, titre et nom d'un personnage de film connu de tous actuellement, donc plus proche d'un discours social moderne. Nous aurions cette traduction:

Robert madre: ¡Vaya pantorrillas! ¡Eso sí que son pantorrillas!

Jacques, desinteresado: ¡Mezclator era más artista !

2. JEUX DE MOTS REPOSANT SUR DES ASSOCIATIONS DE SONORITÉS ENTRAÎNANT ASSOCIATIONS OU DÉPLACEMENTS DE SENS

Dans cette nouvelle série de jeux de mots, il n'y a plus seulement des variations sur les phonèmes, mais des jeux ou équivoques sur les significations nouvelles qu'entraînent ces variations, ou simplement drôlerie qui étonne et fait rire par le choc provoqué entre les éléments.

a) Jeux sur les antonymes

Choisissons la scène où Roberte II tente de séduire Jacques:

Roberte II (elle essaie de l'intéresser, puis, petit à petit, de le séduire): Je suis d'un naturel très gai. (Elle a une voix macabre) Vous vous en apercevriez si vous le vouliez... je suis excentrique... je suis la gaîté dans le malheur... le travail... la ruine... la désolation... ah! ah! ah!... le pain, la paix, la liberté, le deuil et la gaîté... (...) je suis la gaîté de la mort dans la vie... la joie de vivre, de mourir. (...)

Il n'y en a pas deux comme moi au monde.

Je suis légère, frivole, je suis profonde.

Je ne suis ni sérieuse ni frivole, (...)

Je suis honnête, malhonnête (...). (J : 119)

Du choc de mots contradictoires, jaillit l'absurdité du discours tout entier. Essayons de reproduire ce discours en espagnol:

Roberte II (trata de interesarlo, y poco a poco, de seducirlo): Soy, por naturaleza, muy alegre. (Tiene una voz macabra) Si usted quisiera, se daría cuenta... soy excéntrica... soy la alegría en la desgracia... en el trabajo... en la ruina ... en la desolación... ¡ay! ¡ay! ¡ay!... el pan, la paz, la libertad, el duelo y la alegría... (...) soy la alegría de la muerte en la vida... el placer de la vida, de la muerte. (...)

No hay dos iguales en este mundo.

Soy ligera, frívola, soy profunda.

No soy ni seria ni frívola, (...)

Soy honesta, deshonesto,

Conmigo su vida será una fiesta. (...)

Tout le langage dramatique de Ionesco repose sur un sous-bassement métaphysique et ici, c'est le langage qui est pris à ses propres pièges ; les intentions métaphysiques apparaissent. Nous reconnaissons également le célèbre: *le pain, la paix, la liberté*, de la Révolution russe de 1917.

b) *Néologismes*

Nous allons aborder maintenant la partie consacrée aux mots gigognes ou mots valises: mots composés du commencement d'un premier vocable et de la fin d'un second, formant ainsi des néologismes parfois innocents, parfois savants, qui demandent réflexion. En voici quelques-uns ainsi que leur traduction:

b.1. Adjectif nouveau sur adjectif existant

- Octo(génaire) + (photo)génique = octogénique : *Jacques grand-mère, d'une voix octogénique* (J : 98) ; ce qui donnerait: *con voz octogénica*, car nous pouvons refaire ce mot en espagnol en procédant de la même façon.

b.2. Substantif nouveau sur substantif existant

- Eglo(gue) + (élo)ge = égloge (J : 99). Nous obtenons un néologisme sur la même construction: eglo(ga) + (elo)gio = eglogio.

Jacques père: (...) Bref, je n'ai pas à faire ici son égloge.

Jacques padre: Bueno, no tengo por qué hacér ahora su eglogio.

Autre exemple produit par le rapprochement de deux mots, *aïeux* et *oeufs*, ce qui donne lieu à une création pure. *Jacques père: (...) je veux demeurer digne de mes aïeux. Toute la tradition, toute, est avec moi* (J : 100). Nous avons pu obtenir une création pure avec ab(ue)los + (hue)vos = abuevos.

Jacques padre: (...) Quiero seguir siendo digno de mis abuevos. Toda la tradición me apoya. ¡Toda !

Ionesco a créé des mots nouveaux pour la plus grande joie, la plus grande surprise des spectateurs. Espérons que l'effet obtenu par ces traductions produise un effet semblable sur un spectateur espagnol.

L'étendue de ce travail ne nous permet pas de citer tous les néologismes créés par Ionesco, car ils sont fort nombreux dans cette pièce.

3. JEUX DE MOTS REPOSANT D'ABORD SUR DES ASSOCIATIONS OU DÉPLACEMENTS DE SENS SANS EXCLURE, ÉVENTUELLEMENT, LES ASSOCIATIONS DE SONORITÉS

Ils consistent à jouer sur le sens des mots, soit par substitution d'un terme autre que celui que l'on attendait, soit par évocation implicite d'un mot ou d'une expression connue, soit de toute autre manière, pourvu qu'une association puisse s'établir, qui révélera, par induction, l'intention de l'auteur. Ce sont des tours complexes et leur classification est particulièrement difficile. Nous pouvons cependant essayer de distinguer:

a) *Jeux de mots où un mot en appelle un autre, par substitution ou de toute autre façon.*

Jacques grand-mère: *J'avais bien dit que pour faire bouillir les carottes quand elles sont encore sottes, il faut...* (J : 104). Nous pouvons penser que *sottes* est mis ici pour *crués* et que ce terme est appelé par l'écho *carottes-sottes*. Nous ne partirons pas du substantif *zanahorias* en espagnol mais de *nabos* en vue d'obtenir un écho parallèle: Jacques abuela: *Ya dije yo que para hervir los nabos cuando aún están bobos...*

b) *Jeux de mots où une image en appelle une autre, par transfert.*

Le comique proviendra de la substitution, par parallélisme, et de l'image ainsi obtenue:

Jacques mère: (...) C'est encore moi (...) qui t'apportais de si bonnes choses à manger, dans des chaussettes. (J : 98)

Nous avons *chaussettes* pour *assiettes*. Ce qui pourrait être rendu ainsi:

Jacques madre. (...) También era yo (...) la que que te llevaba aquellas cosas tan buenas para que te las comieras en unos zapatitos.

zapatitos pour *platitos*. Nous croyons que l'association devrait se faire naturellement, d'une image à l'autre.

c) Possible inclusion dans cette série des parodies de contes ou de fables

Considérons l'exemple suivant de Roberte II: *Pas un homme dans les rues vides. Pas une bête. Pas un oiseau. Pas une herbe, fût-elle sèche. Pas un rat, pas une mouche...* (J : 123). Nous pensons qu'il s'agit d'une parodie de *La Cigale et la Fourmi* de Jean de La Fontaine. Le comique provient de la parodie en soi. La traduction proposée, littérale, est la suivante : *¡Ni un solo hombre por las calles desiertas! ¡Ni un anima! ¡Ni un pájaro! ¡Ni una hierba, incluso seca! ¡Ni una rata, ni una mosca..!*

4. JEUX DE MOTS, OU PLUTÔT JEUX SUR LES MOTS, LEURS SONORITÉS, LEUR SENS, ET DÉBOUCHANT DÉLIBÉRÉMENT SUR L'ABSURDE ET LES CRÉATIONS INQUIÉTANTES

L'absurde se glisse insidieusement dans la logique de la phrase suivante, où la mère de Jacques lui dit en pleurant : *Tu n'aimes donc plus tes parents, tes vêtements, ta soeur, tes grands-parents!!!* (J : 98). Le mot *vêtement* s'est glissé parmi les autres termes qui gardent un lien logique entre eux. La traduction ne présente pas de difficultés de langage : *¡¡¡Ya no quieres a tus padres, a tu ropa, a tu hermana, a tus abuelos!!!*

Dans l'exemple suivant, où la mère de Jacques prend à nouveau la parole, nous nous trouvons face à une destabilisation stylistique et une aberration psychologique : (...) *J'ai été pour toi plus qu'une mère, une véritable amie, un mari, un marin, une confidente, une oie.* (J : 98). On passe de *mari* à *marin* et de *confidente* à *confit d'oie*, d'où *oie*. Ce qui pourrait être rendu par : (...) *Para ti, fuí más que una madre, una verdadera amiga, un marido, un marino, una confidente, una confitera.* Nous serions passés de *confidente* à *confitera*.

Nous trouvons également des images irrecevables par défaut de pouvoir se les représenter en bonne logique. Ainsi l'exemple suivant où Roberte raconte à Jacques la noyade d'un bébé : *L'enfant lui tendait les bras et criait: Papa, papa... C'était déchirant. On ne vit plus que son petit bras qui disait: Papa, papa! Maman, maman* (J : 122). Le comique a cédé la place au tragique. Les spectateurs doivent se sentir de plus en plus mal à l'aise.

Nous faisons remarquer à propos de cet exemple, le calque sur l'expression *sa petite bouche qui disait...*, remplacée ici par *le petit bras*. En voici la traduction: *El niño le tendía sus brazos y gritaba: ¡Papaíto, papaíto!... Era desgarrador. ya no se vió más que su bracito que decía: ¡Papaíto, papaíto! ¡Mamaíta, mamaíta!* Nous avons employé des diminutifs car nous pensons qu'ils confèrent un ton plus tragique au discours.

Quant aux créations inquiétantes -si l'on fait nôtres les paroles de R. Boyer- elles ne relèvent plus exactement de néologismes mais plutôt de déformations étranges d'un mot existant, facilement reconnaissable. Certains d'entre eux appartiennent davantage au domaine de la maladie mentale, du dérèglement pathologique. Nous trouvons même des cas de délire verbal (au sens de dérèglement systématique de l'élocution), dont le comble est atteint par la phrase prononcée par la soeur de Jacques: *Aux châtaignes on te le pan dira on te le pan dis-le aux châtaignes.* (J : 100)

Ceci ressemble à un bégaïement, c'est-à-dire à une maladie mentale affectant le langage. Comment traduire cette phrase? La traduction littérale est à exclure. Pourquoi ne pas envisager de reprendre l'expression espagnole *del tiempo de Mari Castaña* où nous retrouverions le mot *châtaigne*? : *En el tiempo de Mari Castaña, te lo lo decían, te lo de, te lo dí, dilo a María*. Cette version est extrêmement libre; nous avons essayé de reproduire, à notre tour, une sorte de bégaïement ne voulant rien dire.

CONCLUSION

Comme nous avons pu le constater tout au long de ce travail, l'un des traits les plus surprenants et les plus habituels qu'utilise Ionesco est le jeu de mots. En effet, cet écrivain a porté une attention très vive au matériau brut de la langue: le mot. En jouant sur ses sonorités et son sens, sa place dans la phrase et sa forme écrite, Ionesco a essayé de le nuancer, de le rendre propre à exprimer sa pensée, en fait, de lui faire dire plus que ne le fait le dictionnaire.

Dans l'approche traduisante de la littérature, nous devons également nous poser la question des *idées*. Est-il nécessaire de penser comme l'auteur pour le traduire? Nous pensons que oui, dans une certaine mesure. Pour recréer l'écriture de Ionesco, il importe de penser comme lui la question de l'écriture. Mais s'identifier à un auteur pour le traduire ne signifie pas *penser pareil*. Cela signifie acquérir la capacité de retrouver ce qui a fait penser. Le travail d'identification permettra de retrouver ce qui a pu amener Ionesco, dans les années cinquante, à ressentir cela et à *l'écrire* comme cela. En quelque sorte, il faudrait être capable de reconstituer l'exaltation de l'auteur à ce moment-là : la richesse du travail de traduction est bien là. Et puisqu'il s'agit de traduire un texte littéraire, le traducteur devra également produire de la lecture car il ne traduit pas que de la langue. Il aura donc à re-crée un texte littéraire.

Soulignons également que les références culturelles, les présupposés et les implicites sont partie intégrante d'un texte. En conséquence, le traducteur devra transmettre ces valeurs implicites, basées principalement sur les valeurs contextuelles. Pour retrouver tous ces éléments dans la traduction, il aurait fallu traduire toute la pièce de théâtre qui a fait l'objet de ce travail étant donné qu'il est difficile parfois de retrouver le vouloir-dire de l'auteur en ne traduisant que des mots isolés ou des segments de phrases. Mais aborder l'aspect de l'implicite et des présupposés nous entraînerait dans le domaine de la compétence pragmatique du spectateur, domaine trop vaste par ailleurs pour en parler dans cette étude.

Nous terminerons par une dernière observation: traduction ou adaptation?

Georges Mounin disait à ce propos qu'on pouvait concevoir une traduction théâtrale qui, « au lieu d'adapter la pièce au public pour lequel elle est traduite, cherche à sauvegarder l'originalité nationale et culturelle de cette pièce et demande au spectateur de faire l'effort de s'adapter lui-même au texte traduit dans son étrangeté » (1976:162)

Autre belle gageure!

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER, R. (1968) « Mots et jeux de mots chez Prévert, Queneau, Boris Vian, Ionesco. Essai d'étude méthodique », *Neophilologica*, n° 40, pp. 317-358
- BRISSET, A. (1993) « L'identité en jeu ou le sujet social de la traduction », in *Traduire le théâtre aujourd'hui?*, sous la direction de N. Vigouroux-Frey, P.U de Rennes.
- FERENCIK, J. (1970) « De la spécification de la traduction de l'oeuvre dramatique », in *The nature of Translation, Essays on the Theory and Practice of Literary Translation*, James S. Holmes (ed.), Mouton-The Hague-Paris.

- IONESCO, E. (1954) *Jacques ou la soumission*, Théâtre I, Paris, Gallimard.
- MOUNIN, G. (1976) « La traduction au Théâtre », in *Linguistique et Traduction*, Bruxelles, Dessart et Mardaga.
- RHEIMS, M. (1989) *L'insolite, Dictionnaire des mots sauvages*, Paris, Larousse.
- TRICAS PRECKLER, M. (1995) *Manual de traducción*, Barcelona, Gedisa.

ESTUDIO COMPARATIVO DE ARTÍCULOS DE DIVULGACIÓN CIENTÍFICA PARA NO ESPECIALISTAS EN ESPAÑOL Y FRANCÉS

JOSÉ RUIZ MORENO
Universidad de Granada

1. INTRODUCCIÓN

En este trabajo nuestro objetivo es dar a conocer una serie de datos de orden lingüístico-discursivo que se extrae de la comparación de textos de divulgación científica en español y en francés;¹ estos textos se dirigen a un público lector que sin ser especialista en las temáticas especializadas sobre las que versan dichos textos muestra un claro interés por ampliar conocimientos en estas materias. Los textos de divulgación científica —véase para su definición D. Jacobi (1987: 8)— concernidos en nuestro caso son, dentro de los intentos clasificatorios de los textos especializados, los más simples, pues se ajustan, como hemos señalado, a unos conocimientos medios y a unos objetivos de lectura ajenos a intereses científicos. La clasificación lingüística de los textos especializados que nos sirve de marco establece tres usos discursivos en el seno de los discursos científicos: el esotérico o primario, el científico-didáctico y el de divulgación. Es en este último tipo textual en donde encuadramos los textos motivo de este estudio.

Los aspectos que abordamos son el léxico especializado y los distintos modos de simplificación semántica utilizados por el mediador lingüístico, las modalidades enunciativas y otras cuestiones discursivas y extralingüísticas como la presentación del texto, el componente ilustrativo así como la incidencia cultural en el texto. Se presta una especial atención a aquellos casos que revisten un mayor interés pedagógico y que nos permiten diferenciar los textos de divulgación científica de los textos científicos primarios, esto es, los textos que les sirven de modelo y que tratan de emular. Con este trabajo pretendemos también cerrar un conjunto de estudios que hemos venido dedicando a los discursos especializados, vistos desde la realidad textual más que teórica, pues como es sabido este material lingüístico es mucho más heterodoxo de lo que se ha sostenido desde la teoría lingüística en las primeras etapas del francés para fines específicos (Phal, 1968; Rondeau, 1979), pero que la inercia de los tiempos ha hecho perdurar sesgadamente.

2. EL COMPONENTE LÉXICO

En los textos de divulgación científica, cuyo destinatario suele ser un público bastante amplio de un nivel cultural medio, el léxico puede englobarse en un nivel también medio. Su principal característica sin embargo es la de hacer compatible un respeto máximo por la

1. Los textos en lengua española pertenecen a la revista *Mundo Científico* (octubre de 2000, nº 276) y los textos en francés a su equivalente francesa *La Recherche* (diciembre de 2000, nº 337), una prestigiosa publicación de gran tirada en Francia. Es interesante tener en cuenta que la revista española es una especie de versión en español de *La Recherche*.

veracidad científica, lo que implica utilizar a menudo voces especializadas que no tienen sustitución posible o que no se desean sustituir, con tener en cuenta el público no científico que lee este tipo de revistas (Authier, 1982: 34). Cabe señalar que estas dos variables afectan por igual tanto a los periodistas especializados en ciencia que firman muchos de estos artículos como a los investigadores que también escriben con frecuencia en dichas publicaciones.

En la revista española, salvo los relatos sobre curiosidades tecnológicas y científicas que aparecen en las primeras páginas, todos los artículos corresponden a prestigiosos científicos y profesores universitarios. En la revista francesa en cambio una parte muy importante de artículos —casi tantos como investigadores— son firmados por periodistas especializados en temas de ciencia y técnica. La principal consecuencia en el plano léxico es la introducción por el especialista de un mayor número de conceptos, en muchas ocasiones sin la correspondiente definición (las definiciones suelen aparecer en la misma frase utilizando a veces expresiones como “*c’est-à-dire*”, subordinadas de relativo, entre paréntesis o en algún lugar de la página mediante la utilización de asteriscos; en este tipo de revistas, tanto españolas como francesas, no se hace nunca uso de las notas a pie de página) o palabra o expresión sinónimas, que son los procedimientos más utilizados en la simplificación de los conceptos científico-técnicos en el campo de la divulgación.² Los siguientes ejemplos, sin ser equivalentes, muestran un funcionamiento semejante en este sentido en las dos lenguas:

(1) “...la loi empirique de Moore, *selon laquelle* le nombre de transistors des circuits intégrés double tous les six mois...”, (2) “C’est un polymère conjugué, *c’est-à-dire* que les atomes de carbone qui en constituent les chaînes sont reliés alternativement par des liaisons simples”, (3) “*Pirofíticas, son especies que sólo pueden desarrollarse después del paso del fuego”, (4) “*Selvas-galerías, son selvas que acompañan la red de los valles anchos cuyo subsuelo está impregnado de agua”.

La transformación léxica, en términos de R. Kocourek (1991: 85), tanto por sustantivación como por adjetivación, es un procedimiento utilizado con relativa frecuencia en los textos de nuestro corpus, un aspecto por tanto que este tipo de textos comparte con el texto especializado por excelencia, el científico primario, si bien se puede afirmar que no aparece con la misma profusión. La creación de nuevas unidades léxicas mediante la transformación de otras implica asimismo una modificación de la sintaxis, generalmente una simplificación de las relaciones sintácticas dentro de la frase, pues implica una eliminación de palabras. Además, el hecho de que aparezcan a menudo en un mismo texto la expresión modificada y las nuevas unidades léxicas relaciona claramente el fenómeno de la transformación léxica con la coherencia textual, otra variable de indudable importancia en el texto especializado en general.

La nominalización, el procedimiento de transformación léxica quizá más importante por su número y porque parece imponerse como uno de los elementos que mayor impersonalidad imprime al texto, consiste en la transformación de una expresión o frase en un sintagma nominal; por ejemplo:

(5) “L’étude de la variabilité météorologique par des modèles simples est à l’ordre du jour”.

En este caso se trata de una nominalización verbal de carácter impersonal, puesto que el sujeto real de la actividad de estudio se omite intencionadamente, y en la frase el sujeto ficticio es el sustantivo “étude” que procede del verbo “étudier”. Esta frase podría haberse enunciado de otras maneras, originándose nuevas frases matrices, como éstas que proponemos: “On a étudié la variabilité...” o “Des chercheurs français ont mis à l’ordre du jour des études sur la variabilité...”, etc.

2. Para una clasificación de los diferentes mecanismos de reformulación léxica, véase Jacobi (1987: 64-73).

En castellano el fenómeno se reproduce en parecidos términos, aunque se puede constatar que la lengua francesa lo utiliza con una frecuencia superior; véase este ejemplo:

(6) “La fertilidad y la productividad del suelo van decreciendo a medida que se avanza hacia el Ecuador”.

En el caso del ejemplo español se trata de una nominalización adjetival, pues los sujetos proceden de los adjetivos “fértil” y “productivo”. Una frase matriz podría ser: “Conforme se avanza hacia el Ecuador, el suelo es menos fértil y productivo”.

En lo concerniente a la adjetivación en francés, los participios, las proposiciones de relativo, los adjetivos acabados en *-eur / -rice, -eur / -euse, -ant / -ante* y en *-ble* principalmente son los que ejecutan esta función en el texto. Por ejemplo:

(7) “Les erreurs de méthode, relatives au degré d’approximation du schéma numérique choisi, et les erreurs de troncature, dues à l’approximation des nombres réels par les nombres en virgule *flottante* utilisés par les ordinateurs”.

Las palabras en cursiva corresponden a ejemplos de adjetivaciones; cabe destacar de este procedimiento el ahorro en palabras, puesto que casi siempre se evita la construcción de largas proposiciones de relativo, y la precisión semántica. En parecidos términos se puede interpretar “*téléphone portable*” en esta frase:

(8) “...l’augmentation du débit de transmissions de données dans les *portables*”.

La voz “portable” puede ser considerada a la vez como adjetivación y como sustantivación.

Otra prueba del deseo de veracidad que atraviesa estos textos es la no renuncia por parte de sus autores a citar a los científicos introduciendo sus nombres y apellidos. El nombre propio ocupa en consecuencia un lugar importante dentro de la terminología especializada convirtiéndose en una característica léxica relevante; estos textos de divulgación no son ajenos a ello. Numerosos nombres de investigadores, científicos, profesores, inventos, materias, organismos (universidades sobre todo), incluso localidades marcadas por algún hecho científico, aparecen recurrentemente en todos los textos especializados. Las teorías o las vacunas llevan incluso el nombre de sus descubridores. La subordinación del texto divulgativo respecto del primario (Jacobi, 1987: 20-24) hace más importante la introducción de este léxico, pues con ello ofrecen al lector no especialista un número mayor de datos, y es otra forma más de dejar patente que no son ellos los que han producido dichas ideas, siendo su cometido el de mero transmisor. Comentaremos sus implicaciones enunciativas más tarde. Por ejemplo:

(9) “Le théorème de *Fermat* et la conjecture de *Kepler* ont attendu plus de trois siècles...”,

(10) “Découvert au début des années 1960, l’attracteur étrange d’*Edward Lorenz*...”, (11) “Según el botánico *Bruce Nelson* y sus colegas del Instituto Nacional de Investigación de la Amazonia (INPA)”, (12) “Pero *Niel Smith*, geógrafo de la Universidad de Florida...”.

Esto último es un rasgo común a todos los escritos científicos independientemente del nivel de complejidad discursiva, si bien este análisis textual permite sostener que tanto en francés como en castellano los artículos de periodistas hacen un uso mayor de las referencias a nombres de todo tipo que los articulistas investigadores. Por otra parte, la mayor presencia de nombres propios en el texto lleva aparejada una reducción casi en sentido proporcional de los procedimientos propios de la impersonalidad. Sin duda se confirma que a mayor complejidad conceptual e introversión de un texto especializado mayor es también la sensación de impersonalidad que se observa al leerlo. Con este procedimiento no cabe duda de que el divulgador, pese a ser consciente de que escribe para un público no entendido, demuestra cierta preocupación por la veracidad científica.

El léxico, por lo demás, no reviste una especial dificultad; predomina en ambas lenguas, salvo excepciones, la sencillez. No obstante en las dos lenguas, aparecen con relativa frecuencia

conceptos que el lector potencial sin duda desconoce; en estos casos el autor obvia por motivos desconocidos la necesaria aclaración semántica, pero es de suponer que si se esfuerza en matizar el significado de otros muchos conceptos, en los casos en los que no actúa así es porque o bien los considera sencillos desde su perspectiva o bien porque simplemente le puede parecer reiterativo y contraproducente explicar todas y cada una de las voces que pueden parecer extrañas; por ejemplo en francés y español podemos, entre otras, hacernos eco de las siguientes:

(13) “L’optoélectronique”, “Le polyacétylène”, “Les quarks”, “Des terpènes”, “Les cellules procaryotes”, “La cellule procaryote”. “El Pleistoceno”, “Feldespatos”, “Altozanos artificiales”, “Una especie de Ceropia”, “Los megápodos”, “Los colibacilos”.

En cualquier caso, a excepción de las fórmulas matemáticas y determinados símbolos, podemos descubrir el significado de estas palabras recurriendo a diccionarios normales o especializados.

3. ENUNCIACIÓN, IMPERSONALIDAD E INTERDISCURSIVIDAD

Desde el punto de vista enunciativo, creemos que la tónica general es la irregularidad dentro de la uniformidad, es decir, dentro de lo que normalmente unos textos de esta naturaleza pueden ofrecer. No existe en los distintos textos observados un mismo uso de la enunciación, sino que es un uso que depende del particular modo de escribir de cada autor. Tampoco se manifiesta enunciativamente de igual manera en su texto un periodista especialista en temas científicos que un investigador nato. Con todo en cualquiera de los dos casos predomina claramente la flexibilidad y la ausencia de un patrón único que respetar y que pudiera derivarse de las normas de estilo impuestas por las editoriales, como ocurre en la redacción de los artículos científicos propiamente dichos. Por tanto, la presentación enunciativa, aspecto que va irremediamente ligado a la impronta más o menos impersonal de los textos especializados, es híbrida: en unos textos se hace un uso de las modalidades enunciativas con tendencia a la regularidad, esto es, el autor utiliza los medios lingüísticos necesarios para no aparecer explícitamente en su texto con el fin de crear un texto aséptico desde ese punto de vista o, como sostiene acertadamente J. Peytard (1975), un texto con tendencia a la univocidad semántica; en otros se hace por el contrario un uso bastante más libre de las marcas enunciativas; en éstos el autor se muestra, a veces incluso con escaso pudor, por ejemplo a través de pronombres de primera persona como se verá, además en un número importante, o introduciendo opiniones de orden personal, palabras muy connotadas o simplemente utilizando un lenguaje llano que sería catalogado sin duda de impropio en los discursos especializados.

La ausencia de la típica estructura del artículo primario (introducción, material y metodología, resultados, discusión, conclusión y bibliografía) hace posible que la manifestación del componente enunciativo sea aún más díscolo y aleatorio. Cabe apuntar en ese sentido que en los textos altamente especializados, no es infrecuente que algunas partes del documento como la introducción y la conclusión puedan ofrecer a veces ejemplos diáfanos de un uso enunciativo irregular, algo que ocurre excepcionalmente en las restantes partes del documento, que hacen gala de una rigidez enunciativa claramente predominante. En los textos de este corpus se mezclan los procedimientos clásicos de la impersonalidad científica (Gentilhomme, 1984) con la frecuente aparición de elementos enunciativos que humanizan el texto y que en consecuencia lo simplifican a los ojos del lector acercándolo a la realidad mundana. En francés, uno de los elementos pronominales que aparece con mayor frecuencia es el pronombre impersonal de tercera persona “on”, concretamente más en los textos escritos por investigadores en los que en la mayoría de los casos este pronombre equivale a un “nous”; haciendo uso de él, el investigador muestra su pertenencia al grupo científico, pero sin que ello signifique que comparte

lo aseverado o sea responsable de lo afirmado:

(14) “...on tente dans les années 1950 d’assembler le plus grand nombre de composants possibles”, (15) “On incorpore lors de la croissance du cristal des impuretés chimiques”, (16) “On sait désormais que ces deux...”, (17) “On ignore si celles découvertes par Delong...”

En otras ocasiones dicho pronombre sirve al autor para establecer contactos virtuales con el lector, una especie de recurso más propio del discurso didáctico con el que se pretende crear un momento de connivencia o de complicidad entre autor y lector; también es un modo muy simple de tejer una red de interconexiones semánticas, aunque superficial, dentro del propio texto:

(18) “Cette quasi-simultanéité de l’invention n’est pas due au hasard: elle répond, on l’a vu, ...”.

En la revista española el procedimiento homólogo es lógicamente la pasiva refleja. Ante la ausencia de sujeto, la pasiva refleja incrementa todavía más el efecto deshumanizador:

(19) “Para explicar lo que ahora *se denomina*..., la biodiversidad aumenta a medida que *se avanza*...”.

En español, contrarrestando el efecto impersonal de la pasiva refleja actúa la presencia a veces frecuente de pronombres también de primera persona del singular como en francés, pero también de primera persona del plural, menos asiduos en francés. Concretamente en uno de los textos, perteneciente a un investigador estadounidense, sorprende la frecuencia con que son introducidos en el discurso:

(20) “*En mi opinión*, este vínculo entre la gran diversidad genética de las plantas cultivadas... En 1993-1994, *yo* mismo junto con Oriane Alvarez..., dirigí un programa de investigación... Prácticamente, estas especies plásticas *yo* solamente las he observado en baldíos... Para esta tierra firme de Ibibate, *yo* propongo esta secuencia... *Yo* no pretendo haber resuelto el enigma de la diversidad tropical...”. (21) “El conocimiento de estas extinciones *nos* obliga a revisar lo que *nosotros* creemos saber...”.

Otro rasgo enunciativo digno de resaltar es la masiva utilización de frases interrogativas. Sin excepción los textos van marcados cada cierto tiempo por estructuras dialógicas implícitas: el discurso avanza gracias a este procedimiento de tal manera que cuando se desea cerrar un aspecto o cambiar de tema para introducir uno nuevo, es muy frecuente que se lleve a cabo mediante la interpolación de una pregunta seguida de la pertinente respuesta. Sin ser ésta una característica que sea exclusiva de este tipo de discurso, puesto que también aparece aunque ocasionalmente en el discurso esotérico, sí llama la atención el repetitivo uso que se hace de esta fórmula sobre todo en francés. Este diálogo implícito con el lector es un recurso característico del discurso didáctico (Moirand, 1992: 10-11) y en algún sentido también del hablar cotidiano. En todo caso este procedimiento ayuda a simplificar la comprensión final del texto y a conferirle un aire de sencillez. Ejemplos en francés hay en abundancia:

(22) “Pourquoi le comité Nobel a-t-il choisi de singulariser les technologies de l’information et de la communication?”, (23) “Devra-t-on se contenter de circuits comportant quelques centaines de composants, qui ne nécessiteraient que quelques milliers de soudures?”, (24) “En ce sens, on peut bien considérer qu’il se dope?”, (25) “Qui a raison?”.

Junto a las interrogaciones es frecuente la aparición en el texto de frases admirativas que profundizan en ese aire mundano, a la vez que permite al lector sentir la cercanía de la presencia enunciativa del autor, aunque sólo sea de manera implícita:

(26) “Pour le centième prix nobel, les travaux récompensés sont même tellement appliqués que leur auteur n’est pas physicien et n’a jamais passé de thèse!”, (27) “Bien qu’il réponde à des besoins très concrets, le circuit intégré ne s’est pas imposé facilement. Au contraire!”.

Los textos españoles hacen un uso bastante más discreto de las fórmulas interrogativas y exclamativas, pero esto puede ser circunstancial.

Contrariamente a los textos esotéricos, los textos seleccionados en las dos lenguas para este estudio no presentan demasiadas rupturas discursivas originadas por la introducción de citas. Hemos detectado diferencias tajantes a este respecto en francés, no así en castellano. En el caso francés la introducción de citas es un recurso constante concretamente en aquellos artículos escritos por periodistas especializados. Las palabras textuales de los científicos son introducidas en letra cursiva además de con el uso del entrecomillado, lo que deja bien sentado que dichos autores no pretenden hacerse pasar por científicos ni confundir al público lector en cuanto a quién es verdaderamente el autor. Por ejemplo:

(28) “Deux équipes américaines viennent d’éclairer d’un jour nouveau *“cette boîte noire de la vie marine qu’est le monde bactérien”*, comme le dit Daniel Vaultot”, (29) “Pour Paul Falkowski: *“Les auteurs de livres sur la photosynthèse vont devoir ravalier leur discours”*(...)”, (30) “...ce que Georges Barbier appelle *“la retombée majeure d’un travail de génomique en écologie microbienne”* ...”.

Es una manera más sin duda de dar autoridad y consistencia a unas descripciones científicas que legítimamente no les corresponde hacer a un periodista, si no es con la única misión de divulgar. Los artículos de los investigadores no presentan en cambio esta particularidad, no introducen las palabras de otros autores, aunque tampoco ahorran mencionar teorías, líneas de investigación así como nombres de científicos que han llevado a cabo determinadas investigaciones. En los artículos españoles las menciones explícitas a otros científicos, equipos de investigación y universidades son también la nota predominante, y son también muy escasas las introducciones de citas. A diferencia del francés, las citas en la revista española sólo van entrecomilladas, sin cursiva:

(31) “G. Prance ha observado muy acertadamente: “La vegetación que vuelve a ocupar las zonas segregadas naturalmente no es la misma que la que aparece después de un incendio”.

Como ya se ha señalado, estos textos están determinados también por la impersonalidad, o al menos por la aparición frecuente de rasgos de este tipo que son característicos del discurso esotérico. No obstante, como ya hemos apostillado a propósito de otros aspectos abordados, el autor hace un uso sesgado, caprichoso e incluso se podría decir que aleatorio de los mecanismos y elementos que disimulan su presencia en el texto o la hacen imperceptible. Uno de los elementos más significativos de la impersonalidad en el discurso esotérico lo constituye la utilización de la voz pasiva. En los textos divulgativos que hemos analizado aparecen con escasa frecuencia formas verbales pasivas, al margen de que el autor sea periodista o investigador. Tampoco se hace un uso exacerbado de la nominalización de los verbos de acción, que como es sabido permite en algunos casos al autor hacer caso omiso de quien realiza la acción. En lo que concierne al uso del pronombre de tercera personal “il” en su uso impersonal, los textos de divulgación que nos ocupan no se caracterizan por utilizarlo particularmente. Otra cosa distinta y digna de destacarse es el uso anafórico de dicho pronombre que sí es relevante. En este caso tanto “il” como el pronombre femenino de tercera persona, aunque mucho más el primero, son utilizados con profusión. Se persigue evidentemente con ello asegurar la precisión y la concisión en la expresión y por tanto aumentar la coherencia y cohesión discursivas. Por ejemplo, en un párrafo compuesto de sólo cuatro frases, hemos llegado a contabilizar hasta cinco anáforas pronominales con el pronombre “il”:

(32) “J. Kilby est le premier à aboutir... *Il* connaît bien... *Il* a déjà utilisé... en 1958, *il* se fait embauché, *il* n’a pas le droit... *Il* réfléchit alors à...”.

Otro aspecto relacionado también con la modalización enunciativa de los textos es la ausencia casi total de las típicas expresiones de cortesía científica (“*Il est important de réviser*”,

“Ceci semble indiquer”), que son como muletillas que sirven a los científicos para convencer a sus homólogos sobre la veracidad de sus aseveraciones sin utilizar fórmulas lingüísticas dotadas de una mayor expresividad. En este mismo sentido, tampoco hemos hallado verbos en condicional que igualmente aportan al mensaje una cierta cautela.

Sin embargo, otro ejemplo de heterogeneidad enunciativa bastante frecuente en estos textos es la ausencia de señaladores enunciativos como las comillas o la utilización del discurso indirecto: no se sabe a veces con certeza quién es el responsable de lo que se afirma, particularmente en las aclaraciones que se suelen hacer entre paréntesis. Esta ambigüedad enunciativa es mucho menos frecuente en los artículos científicos esotéricos: el deseo de precisión en todos los órdenes prima sobre el comunicativo, relación que se invierte claramente en textos de divulgación científica como éstos.

Ese carácter polifónico se ve reforzado en los textos con la presencia de expresiones poco connotadas, que se son convertidas en sujetos de verbos de opinión principalmente. Son también estrategias evidentes de deshumanización del discurso. Véase estos ejemplos:

(33) “*Ces objections incitent les laboratoires à continuer la course...*”, (34) “*D’ici là, de nouvelles fonctionnalités auront été développées pour exploiter cette puissance*”, (35) “*D’autres démonstrations historiques se caractérisent par un recours intensif...*”, (36) “*Cette méthode prétend justifier les espoirs d’utilisation...*”, (37) “*Les spécialistes du sujet vérifient les résultats..., relèvent les erreurs et proposent des corrections*”.

Por lo general, los textos franceses, más que los españoles, hacen un uso acentuado de los articuladores textuales. Según la teoría lingüística especializada en francés para fines específicos, es tradicional adjudicarle al discurso científico esotérico la particularidad de utilizar con profusión los articuladores textuales con el fin de ofrecer al lector un discurso bien estructurado, coherente y cohesionado semánticamente. Esto además se ve reforzado por el sentido cartesiano de la lengua francesa, aspecto que no se reproduce igual en lengua española. Sin embargo, pese a lo constatado por la teoría, la variedad se impone también en el uso de los articuladores textuales, pues no todos los discursos científicos esotéricos presentan un mismo uso, ni siquiera parecido; por ejemplo, el discurso médico los utiliza escasamente mientras que el discurso matemático los introduce con profusión, en particular en los pasajes textuales en donde se describe la secuencia de determinadas operaciones: estas operaciones requieren una ordenación temporal estricta en el discurso, función que desempeñan dichos elementos. Véase este ejemplo en el que en menos de ochenta palabras aparecen cuatro articuladores:

(38) “*D’abord, elle utilisait le matériau semi-conducteur... Ensuite, elle obligeait à des compromis sur les géométries... En outre, le rendement ne serait-il pas... Enfin, alors que l’on avait besoin...*”.

Algunos de los articuladores más utilizados en los textos son “mais”, “maintenant”, “ainsi”, “c’est ainsi”, “par ailleurs”, “en revanche”, “d’abord”, “ensuite”, “de plus”, “d’une part...d’autre part”. En verdad estos elementos, algunos más que otros, son comunes a cualquier tipología discursiva (literaria, periodística, científica, profesional, etc.), sin embargo su pronunciado uso merece que se destaque como una característica significativa de los textos objeto de este estudio.

Dentro de los mecanismos anafóricos merecen ser subrayadas por su importante número las correferencias o recuperaciones léxicas mediante la utilización de otras palabras (Adam, 1990: 52-58). Este procedimiento anafórico permite evitar repeticiones engorrosas sin poner en peligro la coherencia semántica. En unos casos una voz es sustituida por una o diversas voces sinónimas, en otros es muy frecuente que la sustitución se haga a través de la pronominalización (el demostrativo por ejemplo) o el uso del artículo definido. Junto a la cohesión textual que

sin duda es prioritaria, este tipo de uso anafórico introduce otras cadenas textuales que a su vez permiten al discurso no estancarse sino avanzar. Por ejemplo:

(39) “*Des travaux récents chez un groupe de femmes séronégatives..., la majorité de ces travaux concernent la transmission sexuelle (...). D’autres études, moins, avancées,...*”.

En muchos casos es evidente que es el conocimiento concreto en una especialidad o el conocimiento enciclopédico lo que posibilita la creación de estas anáforas, así como su reconocimiento como tal por el lector. Tienen importantes implicaciones en el encadenamiento textual. Véase este ejemplo:

(40) “...les propriétés antibiotiques d’une molécule secrétée par *Lactobacillus reuteri*, une bactérie lactique isolée du levain et naturellement présente dans l’intestin de l’homme”.

En el ejemplo anterior, la aclaración en aposición (“une bactérie...”) no guarda relación ni con la estructura de la lengua ni con ningún fenómeno léxico, se trata de un dato puramente científico ajeno a intereses lingüísticos. En cambio, sí es posible que determinadas correferencias sean creadas por el propio texto, es decir, que sean viables semánticamente sólo en el contexto textual en que se han utilizado, ya que sin ese particular entorno léxico-discursivo no existiría la necesaria coherencia semántica que las haga viables semánticamente. La recuperación léxica mediante los artículos definidos y sobre todo los determinantes demostrativos es sin duda el procedimiento más frecuente en francés y en español. Asimismo intercambiar las palabras “chercheurs” / investigadores y “équipe” / grupo de investigación constituye otro de los usos constantes que da coherencia a ese continuum homogéneo de significación textual. Todo este conjunto de mecanismos de sustitución léxica mediante la introducción de elementos anafóricos es un rasgo característico de cualquier texto científico.

4. PRESENTACIÓN DISCURSIVA

Los objetivos economicistas de ambas revistas hacen que el aspecto formal del texto adquiera una importancia real, ya que su éxito y supervivencia en el mercado editorial dependen del interés que exista en la sociedad en adquirirla. Aunque desde el punto de vista estrictamente lingüístico este aspecto es de menor relevancia (desde el punto de vista pedagógico el componente extralingüístico es bastante más interesante y rentable, puesto que se puede utilizar metodológicamente para mejorar la capacidad de comprensión lectora de nuestros estudiantes), es quizá la dimensión que más se distancia del texto científico esotérico.

La presentación debe ser ante todo atractiva para el lector, un lector en muchas ocasiones puramente ocasional que conviene convertir en comprador asiduo. Desde este punto de vista las diferencias entre los textos españoles y franceses son mínimas. En ambas publicaciones salta a la vista el interés por agrandar y sorprender al lector con todo tipo de imágenes, pero particularmente con atractivas fotografías en color que ilustran los artículos en cada una de sus páginas. El tamaño de todas estas imágenes es de lo más heterogéneo, como también lo es el emplazamiento que cada una de éstas ocupa en la superficie de la página. Creemos que predomina un único criterio editorial en la manipulación de todos estos componentes: hacer más llamativa la imagen global de la revista (Tardy, 1975).

El propio material lingüístico tradicional suele ser también sin duda más atractivo, menos serio y uniforme que el de las revistas científicas para especialistas. La letra en las dos lenguas es de mayor tamaño, siendo además la diversidad la nota dominante puesto que se utilizan en el texto distintos tipos y tamaños de letra, pero de forma coherente en todos los textos. En la revista francesa se complementa esta diversidad con el contraste producido por el uso de diferentes colores, uno para el título, otro para los subtítulos y un tercero para el texto. Incluso en esa misma revista estos mismos colores alternan con otros en los distintos trabajos, evitando

así otra vez la monotonía y la regularidad. Esta alternancia cromática en cambio no se da en la revista española que en muchos de los aspectos comentados presenta un uso de los recursos visuales bastante más parco.

En lo que concierne a la puntuación sólo podemos apuntar que tanto en la revista española como francesa ésta se caracteriza por la homogeneidad, sobre todo en el uso de las comillas, la cursiva o la letra negrita. No hemos detectado incoherencias importantes de un texto a otro en ninguna lengua imprimiendo así un acabado final a las revistas casi perfecto. Esto dice mucho en favor de las editoriales que demuestran estar preocupadas por lanzar al mercado productos de alta calidad.

Los textos de los artículos son heterogéneos en cuanto a su longitud y estructura. Todo apunta a que los autores disponen de amplia libertad en la formación discursiva de los textos; podemos intuir en los textos más largos (unas 4 páginas), que suelen pertenecer a la revista española, una estructura interna conformada sucintamente por una breve puesta en situación, la exposición del tema y unas breves palabras de conclusión. En cualquier caso no existen divisiones que sigan un canon como las de los artículos científicos esotéricos ni tampoco otras subdivisiones temáticas. El desarrollo del texto es lineal y monotemático. Lo único que rememora a las revistas científicas para especialistas es el resumen del artículo que aparece justo debajo del título. Lógicamente tampoco se hace un resumen en inglés ni aparece la pertinente relación de palabras clave. Tampoco se hacen explícitas las enumeraciones mediante letras, números o puntos gruesos, tan habituales en las revistas primarias francesas, un recurso algo menos frecuente en español.

Finalmente, no siendo una parte obligatoria de los textos puesto que no todos la presentan, sin embargo la mayoría de éstos ofrece al lector al final del artículo un somero listado bibliográfico, que puede contener desde una o dos referencias hasta un máximo de siete. En ambas lenguas el título es análogo: Para leer y “À lire”.

5. CONCLUSIÓN

En este estudio se pone de manifiesto, de acuerdo con lo que sostiene la teoría lingüística en francés para fines específicos, que la composición, organización y funcionamiento de los textos de divulgación en cualquier lengua se caracterizan por simplificar lingüísticamente una información de carácter científico-esotérico, con el objeto de hacerla comprensible en ámbitos sociales sin especiales conocimientos científicos; esto sin embargo no ha de interpretarse tampoco como que el discurso de divulgación se opone desde ese punto de vista frontalmente al esotérico. Como se ha podido apreciar, es frecuente la aparición en estos textos de rasgos que sabemos determinan el discurso científico para especialistas, si bien esta aparición posee un carácter secundario, no definitorio. Por tanto, el texto de divulgación se despoja de muchas de las normas de estilo del discurso científico sin renunciar a ciertos datos especializados, sin los que por otra parte dejaría automáticamente de ser un texto de divulgación. Se trata de la necesaria dependencia enunciativa o doble enunciación en términos de J. Authier (1982), una consecuencia más del fenómeno inevitable de la interdiscursividad y de la influencia del contexto. Los actores de ese influyente contexto son el lector, los objetivos comunicativos y la relación que se crea entre la revista y la sociedad.

Por otra parte, hay que reconocer que las divergencias interlingüísticas son menores de lo esperado. Quizá el hecho de que se trate de lenguas próximas, pero sobre todo el que la revista española dependa de la editorial francesa ha mitigado más de lo previsto las diferencias. Como en anteriores trabajos centrados en discursos científicos primarios, llegamos aquí también a la conclusión de que una parte decisiva de las desemejanzas interlingüísticas tienen su explicación

en patrones culturales distintos. La divulgación científica menos sujeta a normas de escritura mundializadas es más proclive a este tipo de influencias.

BIBLIOGRAFÍA

- ADAM, J.-M. (1990) *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Pierre Mardaga.
- AUTHIER, J. (1982) "La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique", *Langue française*, 53, pp. 34-47.
- GENTILHOMME, Y. (1984) "Les faces cachées du discours scientifique", *Langue française*, 64, pp. 29-37.
- JACOBI, D. (1987) *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne, Peter Lang.
- MOIRAND, S. (1992) "Autour de la notion de didacticité", *Les carnets du Cediscor*, 1, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 9-20.
- PEYTARD, J. (1975) "Pour un enseignement du non-littéraire", *Langue française*, 28, pp. 3-5.
- PHAL, A. (1968) "De la langue quotidienne à la langue des sciences et des techniques", *Le français langue des sciences et des techniques*, *Le français dans le monde*, 61, pp. 7-11.
- RONDEAU, G. (1979) "Les langues de spécialité", *Le français dans le monde*, 145, pp. 75-78.
- TARDY, M. (1975) "La fonction sémantique des images", *Études de linguistique appliquée*, 17, pp. 29-43.

MARCADORES DE JUSTIFICACIÓN DEL DISCURSO

M. JESÚS SALÓ GALÁN
Universidad Complutense de Madrid

INTRODUCCIÓN

En un anterior artículo sobre la causalidad hacíamos referencia en los ejemplos a dos obras del teatro del absurdo: *Le roi se meurt* de Ionesco y *En attendant Godot* de Beckett. Observábamos que había una gran disimetría en la frecuencia con que se recurría a la causa en la obra de Beckett y a la justificación en la de Ionesco. Vamos a aprovechar este aspecto para intentar llegar a ciertas conclusiones. En efecto a Beckett le interesa en esta obra hacer avanzar su relato por medio de preguntas sin respuesta valiéndose de la propiedad que tiene *p* (en este caso la pregunta) de ser una presuposición admitida como cierta por los actores del discurso, razón por la que la respuesta *q* no es necesaria, entre otras cosas porque al autor no le interesan las respuestas, ya que la mayoría de las veces finge que no las conoce y quiere dejar a los interlocutores en la ignorancia del tema que plantea: el motivo de su existencia.

Si volvemos a las mismas obras es porque precisamente el dato que confirmábamos en el anterior trabajo nos parece revelador: *puisque* aparece 17 veces y *car* 3 en *Le roi se meurt*, es decir la justificación está muy presente en esta obra. Por el contrario la causalidad es muy escasa; sólo encontramos 2 *parce que*. Estos datos aparecen invertidos en la obra de Beckett donde sólo hay 3 *puisque* y 2 *car* mientras que la abundancia de *pourquoi* argumenta en favor de la causalidad. En ambas la justificación mediante *car* es muy escasa. Trataremos de sacar conclusiones al respecto

Todas estas constataciones hacen que aprovechando el estudio anteriormente mencionado nos dirijamos en éste hacia la explotación de *Le roi se meurt* y pasemos por encima de la obra de Beckett sin a penas pararnos.

Al igual que en el anterior trabajo seguimos los planteamientos del grupo 1-1 ("Logique et langage" 1975)

Las conjunciones que vamos a estudiar y que responden a la estrategia argumentativa de la justificación son: *car* y *puisque*. Son marcadores de actos de palabra porque partiendo de dos enunciados el locutor se sirve de ellos para señalar el acto de palabra que está efectuando sin constituir una nueva idea

En el Grevisse son consideradas conjunciones causales, la primera de coordinación y la segunda de subordinación. Sus correspondientes en español son: *pues* (con un doble valor causal y consecutivo) *ya que* también causal y consecutiva según el diccionario de la Real Academia y causal únicamente según el Esbozo y *puesto que*, causal para ambos.

Desde un punto de vista sintáctico son muchos más los puntos que tienen en común que sus diferencias, lo que hace que se puedan tratar bajo un mismo epígrafe.

A continuación valoramos la situación asertiva que se supone en los interlocutores para poder emplear un conector de este tipo y no otro; ¿de qué manera se establece la relación entre

proposiciones por medio de estas conjunciones?, ¿qué condiciones intelectuales asumen los interlocutores? Todo esto nos lleva a un mejor conocimiento semántico del mensaje. Terminamos valorando en la conclusión el valor pragmático que confieren estos marcadores a las obras anteriormente mencionadas.

ESTUDIO SINTÁCTICO DE *CAR* Y *PUISQUE*

Uno de los criterios que ayudan a diferenciar este grupo causal de *parce que* es precisamente la afinidad sintáctica que se observa entre *car* y *puisque*. Nos limitaremos a enumerar las semejanzas y diferencias (el estudio detallado figura en *Revue Romane* 1975) para concluir que efectivamente las dos conjunciones en cuestión forman sintácticamente un solo grupo que debe estudiarse por separado

Criterios sintácticos de semejanza entre car y puisque (pues, ya que, puesto que)

- El primero y a su vez el fundamental es que ninguna de las dos puede responder a la pregunta *pourquoi?* (criterio sintáctico y semántico al mismo tiempo)
- No pueden ponerse de relieve, es decir no se puede comenzar la oración por: *c'est car.../ puisque...*
- No se pueden modificar con un adverbio: *...préféablement car.../ puisque*
- No se dejan someter a pregunta: *est-ce puisque... / car...*

Hay un grupo de criterios sintácticos que no afectan a la conjunción misma sino al conjunto formado por (*p puisque q*) y (*p car q*) como bloque:

- Tampoco pueden someterse a pregunta: *est-ce que....puisque / car...*
- No pueden someterse a la negación: *il ne déjeune pas, car il a faim*
- El conjunto no puede subordinarse a otra proposición
- No soportan la presencia de un cuantificador: *plusieurs enfants peuvent jouer, puisqu'ils ont fini leurs devoirs.*

En cada uno de estos casos lo que se pregunta, niega, subordina o cuantifica es *p* y no el grupo formado por (*p car / puisque q*).

Diferencias sintácticas entre car y puisque (pues y ya que, puesto que)

Frente a estos criterios de semejanza, hay otros que las separan:

- Sólo *puisque* (*ya que, puesto que*) puede encabezar el enunciado.
- Sólo *puisque* (*ya que, puesto que*) puede ir combinado con la conjunción de coordinación *et* y retomado por la conjunción de subordinación *que*.

De estas diferencias únicamente la primera se cumple y ello debido precisamente al valor semántico que vamos a exponer a continuación.

Si consideramos las diferencias semánticas entre *puisque* y *car* vemos que aún sirviendo ambas de justificación a otro enunciado, no lo hacen de la misma forma: la primera da por asumido el argumento de la justificación, razón por la que puede comenzar enunciándolo, la segunda lo añade a posteriori, presuponiendo que no es conocido por uno de los actores de la comunicación, lo que hace que no pueda situarse al comienzo de la enunciación.

Desmontadas estas diferencias sintácticas, podemos concluir que las dos conjunciones que forman este grupo de conectores pertenecen a la misma categoría.

DESCRIPCIÓN SEMÁNTICA DE *CAR*

Según lo anteriormente expuesto la diferencia de posición entre las dos conjunciones tiene una base semántica ¿Qué pretende el locutor expresar cuando selecciona cada una de ellas y cuáles son las diferencias que juegan a favor de cada una? ¿Cuál es el conocimiento intelectual de los interlocutores respecto a la verdad o falsedad de las proposiciones que forman el enunciado? ¿Qué relaciones se establecen entre los actores de la comunicación en función a su utilización?

Car y *puisque* son marcadores de actos de palabra. El primer acto *p* es el motivo de la justificación en el segundo *q*. Así tenemos *p car q* en el que la segunda parte da legitimidad a la primera, pero lo que se legitima no es el contenido de ambas proposiciones sino el acto de palabra efectuado mediante su enunciación, razón por la cual no se puede someter a la subordinación en bloque, ya que lo que subordinamos no es el contenido de las proposiciones sino el acto de palabra y en ese sentido la subordinación sólo afectaría a la primera oración.

Situación de p. A diferencia de las causales, el contenido de *p* no puede ser una presuposición, una verdad admitida como tal por el interlocutor, es, por el contrario algo nuevo que puede someterse a la duda o en último caso es una llamada al recuerdo ante una situación quizás olvidada.

1. Le médecin.- La foudre s'immobilise dans le ciel, les nuages pleuvent des grenouilles, le tonnerre gronde.. On ne l'entend pas car il est muet....(*Le roi se meurt*)

si se dijera: *on ne l'entend pas parce qu'il est muet*, el primer enunciado se daría por cierto y no necesitaría probarse o justificarse, lo que se haría en el segundo enunciado sería dar el motivo (hasta ese momento desconocido) por el que el locutor sostiene que no se oye el trueno.

En el ejemplo que nos ocupa, *car* argumenta a favor de la veracidad de lo expuesto en *p* (empeño que no parece tan fácil). Este principio es fundamental; si *p* no fuera verdad o no lo sintiera como tal el locutor, no podría recurrir a este marcador para argumentar en este sentido, o efectuaría un razonamiento por el absurdo, hecho este que puede explotarse con motivos cómicos o para demostrar el desacuerdo del locutor con el oyente

En efecto, la verdad sostenida en *p* no parece fácil de argumentar en este ejemplo. El locutor se mueve en un terreno que se aparta de la lógica: no es normal que un trueno que retumba no se oiga, pero el argumento que lo justifica tampoco lo es. Podríamos esperar una explicación del tipo: *car les fenêtres sont fermées* o *car il y a trop de bruit*, pero no este tipo de justificación, tan propia del texto que nos ocupa. Pero aún fuera de la lógica, el locutor justifica aquí su acto de palabra para probar la verdad de la afirmación contenida en *p*, contribuyendo así al absurdo que se pretende.

Situación de q. Su utilización supone que la información que se aporta para demostrar la verdad de *p* es nueva para el interlocutor, o se recuerda por si se hubiera olvidado.

2. Le roi.- Le peuple est-il au courant? L'avez-vous averti? Je veux que tout le monde sache que le Roi va mourir. (Il se précipite vers la fenêtre, l'ouvre dans un grand effort car il boite un peu plus)... (*Le roi se meurt*)

Q tiene como único objeto justificar la enunciación de *p*. El locutor justifica aquí una actividad no específicamente lingüística cuya enunciación se refiere a un momento preciso y lo hace basándose en la cojera, que le lleva a la presuposición de que cualquier acto físico es un gran esfuerzo para el rey.

Veámos que en esta estrategia argumentativa, *p* no es una verdad absoluta, más bien al contrario debe justificarse para poder ser aceptada como cierta. Pero *q* no está libre de restricciones; no se puede esgrimir como justificación una verdad atestiguada en la situación de discurso donde se produce el diálogo ni repetir en *q* el mismo enunciado que quiere justificarse.

3. Pozzo.- ...Réfléchissez avant de commettre une imprudence. Mettons que vous partiez maintenant, pendant qu'il fait encore jour, car malgré tout il fait encore jour. (*En attendant Godot*)

en la segunda proposición *malgré tout* hace posible la justificación (aunque no queda nada claro cual es su anafórico). De no ser así, la oración introducida por el marcador *car* resultaría inaceptable ya que no se puede demostrar la verdad de *il fait encore jour* con el mismo argumento: *car il fait encore jour*.

Decíamos que la enunciación de *q* está sujeta a determinadas limitaciones; una de ellas es que *q* está al servicio de *p*, no se establece como objeto del acto de palabra sino que su misión es la de justificar la enunciación de *p*.

4. Pozzo.- Est-ce suffisant? Sans doute. Mais je suis large. C'est ma nature. Aujourd'hui. Tant pis pour moi. Car je vais souffrir, cela est certain. (*En attendant Godot*)

de ello se deriva que *q* no debe ser algo esencial para el oyente, lo esencial debe ser *p*, y *q* sirve de apoyo o justificación para demostrar la veracidad del acto principal. En el ejemplo (4) esta norma se invierte, el objeto del acto de palabra es: *je vais souffrir* que aparece como la única novedad importante frente al resto de los enunciados, por otra parte ninguno de ellos necesita justificación, ni siquiera requieren ser validados. Es pues un efecto retórico en el que se invierten los términos y se quita importancia a lo que realmente la tiene, por eso el resto de enunciados trabajan en esa misma dirección: quitar importancia a la perspectiva de sufrimiento que para Pozzo parece irremediable

La relación entre *p* y *q* se establece de tal forma que el locutor piensa que su interlocutor acepta *q* como una justificación para *p* y en base a ello actúa al elegir el marcador *car* y no otro y da por sentado que la verdad de *q* da validez a la enunciación de *p*. Sin embargo esta relación que parece plantearse con tanta naturalidad en la mayoría de los casos no es tan evidente en los ejemplos que nos ocupan.

Como veíamos en el (1) la verdad de *q* no es tan evidente y se mueve en el terreno del absurdo, el locutor busca confundir a la audiencia que debe aceptar que el trueno no suena si acepta aquello que el locutor presenta como justificación de *p*, es decir que el trueno es mudo.

El ejemplo (2) es el único de los cuatro hasta ahora vistos que responde perfectamente al esquema planteado para la relación que se establece en *p car q*: si *q* es cierto (el aumento de su cojera), la enunciación de *p* (el esfuerzo para abrir la ventana) es aceptable y así lo asumen los actores de la enunciación.

Sin embargo nos damos cuenta de que hay veces en que el empleo del modificador *car* podría, sin afectar al significado, cambiar por el operador *parce que*, y es que en algunos casos la causa y la justificación son intercambiables. Tomemos como referencia el (1): *on ne l'entend pas car il est muet*: en *p* se da por buena una situación cuya verdad queda probada mediante la justificación en *q*, pero *q* al mismo tiempo es un hecho cuya consecuencia se manifiesta en *p*. Se justifica que no se oye en el hecho de ser mudo, pero porque es mudo no se oye. Se comprueba el paso del marcador al operador siguiendo el procedimiento sintáctico apuntado en el apartado correspondiente: con el marcador *car* efectuamos un acto de palabra, la justificación, y mantenemos dos enunciados, de ahí que no se pueda subordinar sin romper el bloque: *je pense qu'on ne l'entend pas car il est muet*, la subordinación queda de la siguiente manera: *(je pense qu'on ne l'entend pas) car (il est muet)*. Si por el contrario unimos ambos enunciados mediante el operador *parce que* tenemos un contenido nuevo marcado por la causalidad, que sí puede someterse en bloque a la subordinación: *je pense qu'on ne l'entend pas parce qu'il est muet*. Vemos por lo tanto que el paso del uno al otro es posible en determinadas situaciones y está relacionado con el estatus asertivo de *p*.

Tomemos a continuación el ejemplo (2). Si el hecho presentado en *p* (*il l'ouvre dans un grand effort*) no tiene motivos para ponerse en duda, *q* (*parce qu'il boite un peu*) no debe estar encaminado tanto a demostrar la veracidad de *p*, como a explicar su enunciación por el locutor. En este sentido *parce que* introduce además de argumentos a favor de la verdad de *p* una justificación de la enunciación.

DESCRIPCIÓN SEMÁNTICA DE *PUISQUE*

En una primera aproximación, las diferencias entre *car* y *puisque* no parecen muy relevantes, de hecho en un gran número de casos podrían intercambiarse según la intención del locutor.

Al igual que los enunciados unidos por *car* los enunciados unidos por *puisque* se componen de dos actos sucesivos.

5. Marguerite.- ...Vous avez laissé les choses traîner jusqu'au dernier moment, nous n'avons plus de moment à perdre, évidemment puisque c'est le dernier. (*Le roi se meurt*)

Situación semántica de p. *P* enuncia una afirmación: *nous n'avons plus de moment à perdre*, que queda justificada en *q*: *puisque c'est le dernier*. Se trata de justificar el acto de enunciación realizado, el locutor dice que no se puede perder ni un minuto y el motivo de esa afirmación es precisamente que ya no les queda tiempo.

Otras veces, la justificación no busca demostrar la verdad de *p*:

6. Le roi.- Qu'on me sauve, puisque je ne peux plus le faire moi-même. (*Le roi se meurt*) en este caso *p* es una súplica, una petición de ayuda. Se tiene que justificar por provenir la petición del que ostenta el poder. En este caso *q* fundamenta la petición del rey.

7. Juliette- Ils sont partis en vacances. Pas bien loin puisque les terres se sont raccourcies et raboutries. (*Le roi se meurt*)

en la situación de discurso en que se desarrolla este diálogo, el oyente ya sabe que la tierra es cada vez más pequeña, *q* se refiere por lo tanto a una presuposición, toda la corte conoce la situación del territorio. *P* sin embargo parece que necesita una explicación para ser admitido, de lo contrario no necesitaría de *q*.

8. Estragon.- En attendant, essayons de converser sans nous exalter, puisque nous sommes incapables de nous taire. (*En attendant Godot*)

9. Pozzo.- Les vieux chiens ont plus de dignité.. (Il tend son mouchoir à Estragon) Consolez-le, puisque vous le plaignez. (Estragon hésite) Prenez. (Estragon prend le mouchoir) (*En attendant Godot*)

el acto a justificar puede ser una orden. El compromiso que adquiere Estragon ante tal orden (9), viene reforzado por la subordinada: *puisque vous le plaignez*, medio del cual se vale el locutor para intentar persuadirle a aceptar el acto de palabra realizado al decir *p*. Hasta tal punto argumenta *q* a favor de *p* que ante esta orden la respuesta que se supone es la obediencia ya que Estragon no tiene argumentos para negarse a ella, sino todo lo contrario, y ello porque las condiciones del diálogo han llevado a considerar la justificación *q* como incontestable: si repasamos la situación en que se produce esta escena, vemos que efectivamente tanto Vladimir como Estragon preguntan una y otra vez a Pozzo si quiere deshacerse de Lucky, pregunta que éste rehuye y que demuestra la dureza de su corazón al mismo tiempo que la piedad que esta situación despierta en sus interlocutores, las condiciones del diálogo hacen por lo tanto que *q* sea evidente Estragón duda pero al final cumple la orden recibida.

Sin embargo en la (8) no es tanto la orden lo que *q* intenta hacer cumplir mediante la evidencia de la justificación sino que expresa un deseo en forma de orden, deseo que parece difícil de cumplir si nos atenemos a la verdad manifestada explícitamente en *q*.

Lo mismo sucede en el ejemplo siguiente en el que la verdad de q se fundamenta en la situación de discurso anterior.

10. Estragon.- Pourquoi ne dépose-t-il pas ses bagages? (...)

Vladimir.- D'ailleurs, il les a déposés.

Estragon.- (coup d'oeil vers Lucky) C'est vrai. Et après?

Vladimir.- Puisqu'il a déposé ses bagages, il est impossible que nous ayons demandé pourquoi il ne les dépose pas. (*En attendant Godot*)

q presenta una situación que Vladimir conoce y que Estragon debería conocer. Es tan evidente que no admite discusión, lo que hace patente lo inapropiado de la pregunta. En este caso no se podría cambiar de marcador pues *car* justifica mediante un argumento nuevo lo que no sucede en el caso que nos ocupa. El conocimiento que el locutor tiene de q hace que se pueda pasar con un movimiento inverso de q a p como deducción o consecuencia de lo expuesto en la justificación. Otras veces la misma fuerza de la justificación hace que la consecuencia quede sobreentendida.

Lo más característico del marcador *puisque* es que sólo él puede razonar por el absurdo (*Revue Romane* 1975). En este sentido queda justificada la continua presencia de este conector a lo largo de toda la obra de Ionesco.

11. Le roi.- Il n'est pas naturel de mourir, puisqu'on ne veut pas. Je veux être. (*Le roi se meurt*)

el rey se resiste a aceptar que va a morir. Postula en p una afirmación que ni él mismo puede dar por buena, no obstante intenta justificarla mediante una verdad que en este caso adquiere para él valor de universal o presupone que el destinatario la asume como tal: lo que no se quiere no es natural. Esta misma justificación (al no poder ser aceptada como cierta) hace evidente lo absurdo del razonamiento. El oyente no puede estar de acuerdo con q por lo que tampoco puede estarlo con p .

12. Marguerite.- Il a eu le regard. Il a eu la respiration.

Juliette.- Il respire toujours.

Marie.- Il respire encore, puisque je suis là.

Marguerite, *au Médecin*.- Respire-t-il encore?

Juliette.- Oui, Majesté. Il respire encore puisque nous sommes là. (*Le roi se meurt*)

el hecho de que el rey siga respirando, se presenta como consecuencia de la presencia de determinadas personas. Si aceptamos que de *puisque* q se infiere p es porque esta situación debe poder ser aceptada como verdadera sin necesidad de demostración. Sin embargo esta inferencia no es posible: la presencia de Marie y los otros no puede motivar que el rey respire. En este caso o bien podría buscarse un efecto cómico, cosa que no sucede o se trata de un razonamiento basado en el absurdo.

13. Le roi.- Je meurs, que tout meure, non, que tout reste, non, que tout meure puisque ma mort ne peut remplir les mondes! Que tout meure. Non, que tout reste. (*Le roi se meurt*)

por una vez, el rey mantiene su lucidez. Marie dice: *Tout ce qui a été sera, tout ce qui sera est, tout ce qui sera a été. Tu es inscrit à jamais dans les registres universels*. Él sabe que eso no es cierto, que su existencia no ha sido suficientemente interesante como para que el mundo quede lleno de su recuerdo. Su discurso en este caso es coherente; formula un deseo: que todo muera y lo justifica con un enunciado que precisamente contradice al discurso de Marie: puesto que mi muerte no puede llenar los mundos. Si *puisque* adquiere credibilidad es porque está ligado a la situación de discurso que le acompaña, y esta situación en este caso es contradictoria porque se basa en un sobreentendido que todos comparten: Marie miente, pero lo hace para consolarle, ya que es la única que le quiere y le respeta.

De esta forma intenta influir en el oyente a partir de *q* para que acepte el deseo expresado en *p*, pero inmediatamente se da cuenta que su argumentación no es posible, sencillamente porque el hecho de que su muerte no sea una tragedia no es suficiente para validar su deseo (que además no está a su alcance) y ello le lleva a desmentir sucesivamente el argumento sostenido en *p*. La argumentación *p* *puisque* *q* no puede ser igualmente válida en su contrario no *p* *puisque* *q*

14. Le roi.- Qui veut me donner sa vie? Qui veut donner sa vie au grand Roi, sa vie au bon Roi, sa vie au pauvre Roi

Marguerite.- Indécent!

Marie.- Qu'il tente toutes ses chances, même les plus improbables.

Juliette.- Puisqu'il n'y a personne dans le pays. (*Le roi se meurt*)

el rey ha pedido que alguien le de su vida, el locutor no puede estar de acuerdo con este deseo por ser absurdo e imposible, lo retoma como referencia en *toutes ses chances* y para demostrar la imposibilidad de la empresa la justifica con una afirmación que sólo el rey parece olvidar: no queda nadie en el país. Es decir justifica su enunciación al considerar el contenido de *p* (anaforizado en el deseo del rey) como un absurdo

15. Marie à Juliette.- Laisse-lui le sceptre puisqu'il le désire. (*Le roi se meurt*)

16. Marguerite.- Ne courbe plus les épaules puisque tu n'as plus de fardeau. (*Le roi se meurt*)

pero la mayoría de las veces se intenta con éxito obligar a aceptar *p*, en este caso una orden, precisamente por la fuerza que desarrolla el argumento expuesto en la oración introducida por *puisque*. A este respecto hay que hacer hincapié en que este marcador argumenta con frecuencia en favor de una orden o un deseo e intenta que el interlocutor lo acepte mediante la justificación adecuada lo que debe llevarle a cumplir las órdenes o deseos expuestos en *p*.

17. Juliette.- Abdiquez donc puisqu'il le faut. (*Le roi se meurt*)

para Juliette esta razón es suficientemente poderosa para hacer que el rey entienda que tiene que dejar el trono. A simple vista parece insuficiente pero en la situación de discurso en que se produce, *il le faut* está según Juliette suficientemente argumentado lo que deberá conducir al rey a dar la orden por buena.

Puisque, como ya hemos comentado, está muy cerca semánticamente de *car*, sólo les diferencia el conocimiento que acompaña a *puisque* que se presenta como una verdad universal e incontestable, además con *puisque* el locutor no asume siempre la enunciación de *p*

Si tomamos el ejemplo (9) y cambiamos el marcador por *car*, tenemos: *Consolez-le, car vous le plaignez*. Vemos que el enunciado es perfectamente admisible sintáctica y semánticamente aunque ahora en *q* el locutor emite una opinión hasta ahora desconocida sobre la actitud de Estragon en vez de presuponer su conocimiento como sucede con *puisque*.

CONCLUSIÓN

En la obra de Ionesco hay un enfrentamiento entre el rey y la corte que le desprecia. Se permiten darle órdenes justificadas mediante el marcador *puisque*, porque fundamenta la admisión de dichas justificaciones en la situación de diálogo en que se insertan. El hecho mismo de que no se busquen justificaciones de peso influye en crear esa sensación de que el rey no es nada más que un muñeco al que todo el mundo maneja.

Añadamos a esto el intento de hacer que el oyente de por buenas situaciones inverosímiles y contradictorias como: *Que tout meure. Non, que tout reste* o tan carentes de peso como: *Il n'est pas naturel de mourir*, pero no es fácil justificar estas enunciaciones por lo que se busca la complicidad del oyente presuponiendo su conocimiento de dichas justificaciones.

El empleo de este marcador intenta por lo tanto dar una sensación, evidentemente ficticia, de solidez en los argumentos que plantea la obra, y que son tanto más insostenibles cuanto que las tesis que intenta justificar son a su vez inaceptables.

A esto se opone el escaso empleo del otro marcador de justificación *car*. Las diferencias semánticas entre ambos son las responsables. En efecto el hecho enunciado en *p* no se da por cierto hasta que se justifique mediante *car* es decir es un hecho discutible o incierto hasta que no se demuestre su veracidad, el locutor se encuentra ante la dificultad de dar por buenas muchas de estas enunciaciones razón por la cual argumenta mediante este marcador sólo situaciones físicamente demostrables y ante las cuales no cabe la duda: *car malgré tout il fait encore jour o car il boite un peu*.

Es por lo tanto el tipo de mensaje a justificar y el estatus asertivo que se quiere asignar a los actores del diálogo el que compromete directamente la utilización de uno frente a otro en la obra de Ionesco.

BIBLIOGRAFÍA

- GROUPE 1-L. (1975) "Car, parce que, puisque", *Revue Romane*, X, nº 2, pp. 248-280.
- LAPESA, R.. (1978) "Sobre dos tipos de subordinación causal", en *Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos Llorach*, Universidad de Oviedo, III, pp. 173-205.
- MARTIN, R. (1973) "Le mot puisque: notions d'adverbe de phrase et de présupposition sémantique", *Studia Neophilologica*, pp. 104-114.
- PORTOLÉS, J. (1989) "El conector argumentativo pues", *Dicenda, cuadernos de filología hispánica*. U.C.M., 8, pp. 117-133.

EFICIENCIA DIVULGATIVA EN TRADUCCIÓN

MANUELA SAN MIGUEL HERNÁNDEZ
Universidad de Salamanca

La divulgación científica tiene en nuestra sociedad actual máxima importancia y todo avance científico, independientemente del campo concernido, suscita gran interés en los medios de comunicación, mediadores entre ciencia y sociedad en la aproximación de los temas al gran público.

Divulgación, según la definición del Diccionario de la Real Academia, es la acción y efecto de divulgar o divulgarse; en cuanto a *divulgar* (del latín, *divulgare*), es publicar, extender, poner al alcance del público, una cosa; definiciones que se mantienen en enciclopedias como la Larousse. Consiguientemente, el discurso de divulgación científica trata de transmitir a lectores no competentes (es decir, desprovistos de ciertos conocimientos) informaciones prácticas sobre diferentes ámbitos.

El deseo de informarse ha progresado tanto que los artículos que aparecían hace quince años en revistas especializadas lo hacen ahora en revistas de divulgación, de manera integral, sin realizar apenas adaptaciones para el lector interesado.

En los estudios de Traducción se trabaja con esta clase de documentos, fundamentalmente, por dos razones:

- I. En primer lugar, porque al tratar, por lo general, sobre temas de actualidad que pretenden mejorar nuestro conocimiento del mundo en que vivimos, de nuestro entorno, y también de nuestro propio desarrollo humano:
 - a) los estudiantes se interesan rápidamente, siendo particularmente los temas de salud, tanto en Francia como en nuestro país, los más solicitados por el lector;
 - b) con ello se facilita el trabajo de búsqueda documental temática y se favorece el debate en clase y el contraste de opiniones sobre los diferentes ámbitos de estudio.
- II. En segundo lugar, el texto divulgativo puede ser utilizado:
 - a) tanto en traducción general, valorándose todos sus aspectos y propuestas de traducción,
 - b) como en la traducción especializada, primer nivel, para ayudar a abordar el proceso translativo del lenguaje especializado.

En cuanto al otro concepto de nuestro trabajo, la *eficiencia*, la empresa la define como la relación de "outs", bienes o servicios, con respecto a los "inputs", ya sean materias primas, diferentes tipos de manos de obra, activos tangibles o intangibles; dicho de otra forma, la cantidad de "output" por unidad de "input". Al mismo tiempo, la *eficacia* se define como la relación entre los "outputs" y sus objetivos. Estos conceptos tienen que valorarse conjuntamente, puesto que es difícil la buena consecución de objetivos (*eficacia*) sin una buena utilización de los recursos (*eficiencia*) (González Ubeda, 2000, 14).

Estos conceptos se han trasladado al campo de la traducción. Hatim y Mason, en su libro *Teoría de la Traducción*, consideran al traductor como un productor de texto similar al productor

del texto original, cuya labor estaría regida por los principios de *eficiencia* y *efectividad*. Mientras que esta última consiste en alcanzar la máxima transmisión de contenido relevante o cumplir con una meta comunicativa, la *eficiencia* radica en alcanzar lo anterior del modo más económico posible, dando lugar al mínimo gasto de esfuerzo de elaboración. Estos conceptos se valoran como parámetros para medir la traducción profesional y examinar si las decisiones de traducción tienen respuestas favorables o no. Las estrategias de traducción que se adoptarán se verán influidas por ellas.

Así pues y teniendo en cuenta las definiciones expresadas, lo que pretendemos valorar en esta comunicación es la eficiencia de los temas divulgativos en el aprendizaje de la traducción, estudiando la apreciación de este género textual cada vez más presente en nuestra experiencia docente.

En el discurso divulgativo, su objetivo fundamental es la aproximación al gran público de lo científico y, por ello, al divulgar textos especializados hay que tener presente la cultura primaria del nuevo destinatario de la traducción; algo bien diferente de lo que ocurre con el discurso científico, que propone un modo de comunicación universal, es decir, un sistema cultural secundario independiente, alejado de los sistemas culturales primarios.

En el discurso científico, el emisor y el destinatario suelen poseer culturas comunes, aunque sus respectivas culturas primarias sean muy diferentes; no sucede lo mismo con el periodismo científico, que introduce descubrimientos de la cultura secundaria en los términos de la cultura primaria, apelando y haciendo concesiones a las creencias, actitudes y conceptos del mundo de sus lectores.

En efecto, un texto no "dice" nada si nadie lo lee ni lo interpreta; por tanto, habrá que conocer y reconocer los signos de un discurso basado en las cosas y su divulgación.

El mediador del texto divulgativo suele ser o el periodista científico o el propio experto en el tema. En cuanto al especialista científico, muy poco dado a explicar su labor científica, se mostraba hasta no hace mucho reticente a divulgar; pero la necesidad de financiación de sus investigaciones le obliga a publicitar su trabajo, sus hallazgos e investigaciones. Así mismo, el deseo de no sentirse aislado del mundo social lleva al científico a dar a conocer sus investigaciones, apoyando las manifestaciones de explicación de la ciencia.

Actualmente se están llevando a cabo en Francia, en las cadenas públicas temáticas, programas específicos explicando los descubrimientos científicos clave; tal es el caso, en la *Cinquième*, de *La fête de la Science*. O manifestaciones en la calle, al lado de la gente, como el tren que circula por diversas ciudades explicando el funcionamiento del Genoma Humano, en *La science à la portée de tous*. En ambos casos, son los profesionales los que acercan los grandes temas a la sociedad.

La adaptación divulgativa que se lleva a cabo de los textos científicos propicia la diversidad textual, teniendo en cuenta los diferentes intereses de los potenciales lectores. No es lo mismo traducir textos destinados a la divulgación para jóvenes, de la que en Francia existe un gran número de publicaciones, con un enfoque claro y específico, que si esos mismos temas van dirigidos a revistas orientadas al ocio y entretenimiento, pero que dedican páginas enteras a la aproximación a su público de nuevos descubrimientos científicos, sobre todo en el ámbito biosanitario y medioambiental. Este abanico de textos, con diversos intereses divulgativos y editoriales, resulta muy rentable en la enseñanza de la traducción, resolviendo problemas de aproximación a la cultura primaria de los estudiantes.

En busca de una mayor autenticidad y comprensión por parte del lector interesado, para facilitar la información y puesto que se trata de "medios de comunicación", las ilustraciones, fotos, esquemas, diagramas, buscan aumentar el atractivo y la legibilidad y visualización de temas casi siempre difíciles de comprender.

Al mismo tiempo se incide sobre la seriedad y credibilidad de los artículos, citando para ello organismos, instituciones, cualificación de los diferentes especialistas y expertos, que garantizan la autenticidad del contenido y la fiabilidad del mensaje.

Estos valores culturales de la representación institucional de la ciencia plantean frecuentemente problemas de traducción, según las convenciones de estilo de ambas lenguas, en la búsqueda de equivalencias institucionales y en la descodificación de las siglas (más numerosas en francés que en español), que ponen en evidencia el contraste de ambas culturas.

Para acercar al gran público un problema de salud, el científico utiliza mecanismos de divulgación, como la formulación de hipótesis, la descripción del fenómeno, y los sistemas de reformulación. Tomemos como ejemplo un asunto del que todos los medios de comunicación se ocupan hoy en día: *el ántrax*.

La bactérie [le charbon] présente la particularité de sporuler, *c'est-à-dire* de se couvrir d'une coque protectrice quand les conditions sont défavorables, ce qui lui permet de traverser le temps sous une forme dormante (Debord, 2001, 36)

El divulgador explica así el termino científico que plantea el problema de una correcta comprensión. Y continúa, aludiendo a las diferentes denominaciones técnicas que recibe la bacteria según los países (el traductor debe indagar el término que recubre esa expresión para que su texto sea legible):

C'est la même bactérie, le *Bacillus anthracis*, qui est à l'origine de toutes les formes de cette maladie *qu'on appelle* "ántrax" en anglais et "charbon" en français (Debord, *ibid.*)

Más adelante, el autor del artículo ofrece entre paréntesis la información enciclopédica que se añade, en forma de recuerdo, o breve aclaración:

Une fois inhalées, les spores vont jusqu'aux alvéoles pulmonaires, sont captées par les macrophages (*les cellules du système de défense*), puis transportées par le système lymphatique jusqu'aux ganglions du thorax (Debord, 2001, 37)

También las cifras y porcentajes son una garantía de seriedad y de fiabilidad del discurso divulgativo:

Non traité, elle peut entraîner jusqu'à 20% de mortalité . La forme pulmonaire, elle, est beaucoup plus grave: elle doit être traité aux antibiotiques dès les premiers symptômes. Elle entraîne 90-95% de mortalité (Debord, 2001, 36)

En su explicación, el divulgador se apoya en ejemplos de la vida cultural de cada país, utilizando símiles de la vida cotidiana que, a veces no se corresponden de un país a otro:

Les bactéries, comme le charbon, la peste, ou la *tularémie (une maladie qui touche les animaux; on la contracte, par exemple, en dépeçant un lièvre et en se blessant)*. Les symptômes se ressemblent (Debord, 2001, 37).

Al ser el discurso divulgativo un tipo de texto generalmente explicativo, utiliza con gran frecuencia la clasificación, un desarrollo progresivo y articulado de las ideas que se quieren transmitir:

Il existe *trois catégories d'agents*:

- Les bactéries, comme...
- La deuxième catégorie, ce sont les virus
- La troisième catégorie, ce sont les toxines... (Debord, *ibid.*)

Si el discurso de divulgación científica que lleva a cabo el especialista, que es más universal y homogéneo entre países y culturas próximas -como la española y la francesa-, plantea problemas al traductor para detectar los sistemas de reformulación, éstos se incrementan cuando el mediador es un periodista científico, al tener el traductor que conocer y manejar asimismo el estilo periodístico.

Proliferan en el discurso de dicho mediador los paréntesis aclaratorios que explican los términos técnicos, y el traductor debe conocer si esa aclaración es pertinente para su nuevo destinatario:

Cuando los científicos terminaron la secuencia (*deletreado de las unidades del ADN*) del gusano -el primer proyecto genoma de un animal-, se dieron cuenta de que el 36 % de sus genes tenían un equivalente en la especie humana (Pujol Gebellí, 2000, 34).

Al mismo tiempo, el inciso que explica la circunstancia de ser el *primer proyecto...* resalta un hecho noticiable periodísticamente y funciona como contextualizador.

En cuanto a la composición tipográfica, el empleo de comillas indica la utilización de una fraseología propia del tipo de discurso pertinente: "no aumenta de forma significativa", "no es relevante". Por otra parte, la introducción de un adjetivo explicativo facilita la comprensión y valoración por parte del destinatario:

La comparación con otras especies animales, en especial con el pez tetralodón, mediante el uso de *complejos* algoritmos informáticos... (Pujol Gebellí, *ibid.*)

Un procedimiento empleado en la divulgación, la definición enciclopédica de un término, obliga al traductor a contrastar dicha definición en las enciclopedias al uso:

Los "snips", *como se denomina en la jerga genética* a las alteraciones en una sola letra del ADN, adquieren ahora mayor protagonismo.

Los "snips" son diferencias mínimas en el ADN de cada persona que se localizan en determinadas regiones de los cromosomas y de los cuales dependen muy a menudo las diferencias individuales y entre grupos de población (Pujol Gebellí, *ibid.*).

Ligado a los mecanismos discursivos y su explicitación y valoración en el proceso translativo, se encuentra en este género textual la creación de neologismos de forma o de sentido, que constituyen una forma más de enriquecerse la lengua y un método de adaptación a los tiempos actuales.

Al ser términos de reciente aparición, generan gran cantidad de problemas al traductor, que se convierte así en verdadero "experto en neologismos". Al mismo tiempo, tratando de explicar el sentido de las nuevas palabras, se constituye en "divulgador", propagador, revelador y "vulgarizador" (el especialista de la divulgación científica, que hace comprensible en la lengua natural el discurso especializado). "Vigipirate", "vigichimie", "la cagnotte" (superávit económico, la hucha), son neologismos de la más reciente actualidad, sin equivalencias culturales claras.

Lemas y etiquetas forman parte de nuestro entorno diario y son lanzados por los diferentes ámbitos especializados, teniendo el traductor que optar por transferir solamente el significado o tratar de buscar el equivalente cultural. "Cero defectos" sería el calco de "zero-défaut". En Francia se publicitó la carne después del problema de las "vacas locas" como "viande française, 100 % musclé"; en la España autonómica, Castilla y León lo hizo con "ternera charra, de buena cuna".

Sería interminable la lista de eslóganes, de unidades fraseológicas de la lengua natural, en las que el discurso divulgativo se inspira para crear símiles conocidos:

Une condition nécessaire [la poursuite du savoir], bien que non suffisante ... à la possibilité de la paix, parodia el lenguaje matemático.

Le crédit qui dit toute la vérité. Rien que la vérité, hace lo mismo con el sistema judicial.

Las expresiones idiomáticas, o expresiones fijas a las que el mediador recurre para explicar una relación de causa-efecto en los procesos de elaboración, no siempre fácil de comprender, rebaja la carga de intelectualización del discurso, al proponer referencias conocidas por el gran público. Las paremias y, en particular, los refranes, no son ajenos a este género textual:

Le tabac ça coûte la peau des fesses (nocividad del tabaco).

Qui sème le vent recolte la tempête (a propósito de las turbulencias bursátiles)

Les entrepreneurs se taillent la part du lion (mundo empresarial).

¿Quien le pone el cascabel al gato? (sobre la proliferación de franquicias).

Ha hecho oídos sordos a los cantos externos (el presidente de Telefónica).

Su versión exige al traductor la equivalencia cultural exacta y, por tanto, un esfuerzo de documentación.

Otra forma de acercar el texto al público en este género textual es la utilización de los posesivos -frecuente en francés, pero menos en español- y sobre todo de los plurales -*nuestro*, *vuestro*-, por su valor "apreciativo" y personalizador.

También es importante en el texto divulgativo la explotación de todo aquello que es un valor favorable: la calidad de vida, el bienestar futuro, *la santé publique*... Asimismo, lo espectacular, lo insólito son valores frecuentemente resaltados.

Ligado a lo anterior, interesa resaltar el valor de lo "nuevo", conseguido tras largos periodos de investigación; en torno a la novedad del hallazgo, queda marcado todo el léxico, a través de redes metafóricas. Incluso las revistas de divulgación más serias, para atraer al lector, utilizan no sólo una iconografía muy provocadora, sino también una dramatización del léxico con abundancia de hipérbolos y metáforas (bélicas y sanitarias): *La banque, c'est le coeur de l'économie; un arsenal de médicaments*...

En este sentido, merece la pena citar un fragmento de un texto económico, donde la metáfora médica adquiere dimensiones de alegoría:

El colesterol estrecha las arterias, dificulta la circulación de la sangre incrementa la tensión arterial, abona infartos e insuficiencias cardíacas, hace más penosa la existencia, deteriora la calidad de vida (...) La inflación es al sistema económico lo más parecido al colesterol. Y la economía española anda sobrada de este colesterol, del peor colesterol (Glz. Urbaneja, 2001, 46)

Y no es éste un caso aislado, puesto que los términos biosanitarios impregnan el lenguaje económico:

La idea que subyace al concepto de marketing viral es transmitir un mensaje de marketing como si fuera un virus. El receptor de un virus lo transmite a otros que, a su vez, lo retransmiten y así sucesivamente hasta crear a su vez una red de "infectados". La gran diferencia con los virus que atentan contra nuestra salud es que, en este caso, los virus son "buenos" (T. Serra.- Marketing viral. *Nuevo Trabajo*, 22-4-2001, p. 14)

La eficiencia de los textos divulgativos como soporte fundamental en los estudios de traducción es evidente, puesto que, además de que el destinatario (alumno) se muestra atraído por los temas y la aproximación al texto suscita y motiva su interés, todos los mecanismos analizados hacen posible el trabajar con los textos sobre estrategias y decisiones traductológicas, con un esfuerzo mínimo, pero compatible con el logro de los objetivos propuestos.

Por último, a la consecución de dichos objetivos puede concurrir eficazmente la organización de los alumnos como si se tratara de un conjunto de centros de responsabilidad, de equipos, que llevaran a cabo la búsqueda documental, la selección de la terminología, que tomarán las decisiones de traducción conjuntamente.

BIBLIOGRAFÍA

Debord, Th. (2001) *Le Nouvel Observateur*, nº 1928, 18 de Octubre, p. 36

González Ubeda, J. (2000) Diccionario para Ejecutivos, *Nuevo Trabajo*, 17 de Diciembre, p. 14.

- González Urbaneja, F. (2001) Colesterol del malo, *ABC*, 12 de Abril, p. 46.
- Hatim, B.; Mason, I. (1995) *Teoría de la traducción*, Barcelona, Ariel, p. 123.
- Pujol Gebellí, X. (2000) *El País*, 11 de Noviembre, p. 34.
- Serra T. (2001) Marketing viral, *Nuevo Trabajo*, 22 de Abril, p. 14.

APORTACIONES INFORMÁTICAS Y ESTADÍSTICAS AL ANÁLISIS LÉXICO DE UNA OBRA LITERARIA

ÁNGELES SÁNCHEZ HERNÁNDEZ
Universidad de las Palmas de Gran Canaria

0. INTRODUCCIÓN

En esta comunicación, queremos mostrar cómo un análisis estadístico, complementado por el empleo de programas informáticos para la obtención de datos, ayuda a establecer unas bases objetivas y sólidas para los estudios literarios, tachados con frecuencia de intuicionistas.

La crítica contemporánea ha puesto de relieve la consideración de la obra literaria como un todo orgánico que no podría reducirse a la suma de sus partes, significado y significante, ni olvidar tampoco al lector y su manera de percibir los mensajes literarios. La importancia de los distintos elementos que conforman la obra radica en las interrelaciones entre ellos.

La esencia de la obra literaria se centra en su lengua, y no podemos negar que en cada obra artística existen unas peculiaridades que la diferencian de las demás. Estas particularidades concuerdan con el concepto de desviación que es importante para el estudio del estilo de un autor. Para que una figura del lenguaje resulte significativa, desde el punto de vista estilístico, tiene que desviarse de una norma. La estilística ha tomando como base los estudios lingüísticos que consideran que toda expresión verbal, sin excepción, está unida a un presente y a unas circunstancias precisas que la lengua enuncia por medio de una morfología específica (Benveniste, 1974: 226). Este tipo de investigación literaria ha intentado llevar a cabo estudios que analicen las especificidades lingüísticas de los textos literarios. Los estudios recientes de estilística se preocupan de fundamentar científicamente sus investigaciones con técnicas tomadas de la lingüística, de la estadística o de la teoría de la recepción empírica en lo que algunos, como Van Buuren (1997: 52), denominan *micro-stylistique* que se ocupa de las unidades inferiores a la frase.

Una de las teorías estilísticas que pueden incluirse dentro de esta microestilística es la que se ocupa de las palabras como unidades que sirven para establecer los campos estilísticos, fundamentados en los campos semánticos. La profesora Gardes-Tamine (1988: 102) define los campos semánticos como “l’association d’un champ notionnel et d’un champ lexical” y considera que el campo conceptual debe ser un conjunto cerrado y el campo léxico una lista cerrada. Opone la noción de *champs sémantiques* a las *séries étymologiques* o familias de palabras cuyos componentes no están unidos por un concepto sino que tienen una relación formal, una misma raíz. También la considera contraria a *champs associatifs* que agruparían a varias palabras entorno a un concepto dado porque estos últimos admiten términos de distintas partes del discurso (adjetivos, nombres, verbos) mientras que los campos semánticos sólo incluyen palabras de una misma parte del discurso. En España, la profesora Bobes Naves (1989: 23) explica este mismo concepto en términos muy similares considerando el campo semántico como una organización de significaciones de estructura cerrada cuyas unidades se relacionan por coincidencias u oposiciones entre ellas. El sentido de una palabra en la obra depende, pues, de sus relaciones con las demás.

El vocabulario es una de las principales fuentes de expresividad de la lengua. Hablar supone elegir unas formas concretas de esa lengua y combinarlas de una manera personal en el discurso. La riqueza léxica es un criterio que se ha usado habitualmente para clasificar los textos (Delcourt, 1987: 137); no obstante, hay que tener en cuenta la distinción entre léxico y vocabulario, y reservar el primer término para la lengua cuyas unidades serán los *lexemas* y el segundo término para su actualización en el discurso con unidades llamadas *vocablos*; la *palabra* designará toda ocurrencia de un vocablo cualquiera como señala Muller (1973: 230).

Si las palabras son un elemento constituyente de ese estilo que manifiesta el pensamiento, individual o colectivo, que marcará la desviación de la norma, parece evidente que medir y definir esa desviación por medios matemáticos propiciará un punto de partida, lo más objetivo posible, para una interpretación posterior. En la base de este tipo de trabajos, está la idea de *frecuencia* como característica de las palabras, a partir de las cuales se pueden deducir determinados rasgos formales o de contenido relativos al texto en el que están inmersas. La cantidad de información de un signo es definida por su probabilidad. La significación de las palabras está íntimamente ligada a la distribución y a la frecuencia de uso de éstas (Guiraud, 1955: 99; Escobedo Rodríguez, 1994: 16).

Es difícil sustraerse a la idea del cálculo matemático como medio más útil y fiable de medición de esos fenómenos lingüísticos. La cita que sigue explica este proceso:

El vocabulario empleado puede ser tomado como índice revelador del modo en que los sujetos conciben un determinado hecho, fenómeno o realidad, y el estudio de las frecuencias de este vocabulario, las frecuencias relativas dentro de unos textos y de otros, y las estructuras relacionales que pueden llegar a establecerse entre vocablos y determinadas características de los emisores nos permiten aproximarnos al contenido de la información textual y llegar a interpretarla (Etxeberría et al., 1995: 140).

La estadística es la ciencia que se ocupa de las alteraciones aleatorias. Recurrir a las técnicas estadísticas supone dar mayor rigor a los datos obtenidos por otras vías más intuitivas o subjetivas (Muller, 1977: 77). En los últimos años, la aplicación de la informática para realizar los recuentos necesarios para la matemática ha hecho que estos estudios se desarrollen y simplifiquen su tarea vertiginosamente, pudiéndose almacenar, ordenar y clasificar los datos lingüísticos de manera electrónica (Ávila Muñoz, 1998: 1; Morras, 1999: 196).

Nuestro trabajo se fundamenta en la selección de los verbos-clave de *Citadelle*, obra póstuma de A. de Saint-Exupéry. La obtención de esos datos es útil para la constitución de los campos estilísticos. Utilizamos la Estadística Textual para realizar el recuento de unidades verbales y operar, posteriormente, algún tipo de análisis matemático. Antes de proceder al recuento de unidades hay que llevar a cabo un paso previo que es la reducción de datos, basado en la categorización y codificación (Muller, 1977: 35). Hay que desambiguar el texto y realizar la segmentación del corpus textual.¹ Es necesario dividir el corpus en varias partes para poder establecer más tarde, mediante los cálculos estadísticos, las coincidencias o las divergencias léxicas que se observan entre las distintas subpartes de la obra literaria, porque el objetivo del análisis cuantitativo no es la cantidad en sí, sino las distorsiones que podemos constatar de un texto a otro en ciertos empleos (Bernard, 1999: 39; Muller, 1992: 16; Tournier, 1989: 21).

Para proceder a la segmentación debemos diferenciar las unidades elementales. Entre ellas las más habituales son: la forma gráfica, el lema, los cuasisegmentos y los segmentos repetidos.

1. En general, se denomina *texto* a todo enunciado o sucesión de enunciados; por *corpus* se entiende una colección definida de textos.

Se habla de *lema* identificándolo con *lexema* y de *lematización* como la operación que consiste en unir cada término de un texto a un lema o, si seguimos la propuesta de Sassi (1999: 174): “es la asignación de cada palabra a su entrada en el diccionario”. Algunos investigadores, como Charles Muller, consideran más útil trabajar el vocabulario del texto por medio de la lematización; otras posturas, como la de Lebart y Salem, optan por la forma gráfica por creerla más completa. En nuestro estudio, hemos optado por las *formas gráficas* porque nos permiten una segmentación del texto en unidades inequívocamente diferenciadas, fácilmente reconocibles por el ordenador, y propicias para el tratamiento automático. Salem (1989: 31-32) las define como una secuencia de caracteres no delimitadores (en general, letras) comprendidas entre dos caracteres delimitadores (espacios o signos de puntuación).

1. TRASLADO DEL LIBRO A SOPORTE INFORMÁTICO Y ELABORACIÓN DE LOS INVENTARIOS VERBALES

La edición de *Citadelle* empleada para poner la obra en soporte informático es la publicada por Gallimard en 1971, en su colección *Le Livre de Poche*, nº 1.532, 1.533, 1.534. El manuscrito, que su autor no pudo corregir, llegó a la editorial lleno de tachaduras, incorrecciones y líneas en gran parte ilegibles. Esta edición presenta el texto que es considerado como definitivo en la actualidad, gracias a la puesta a punto de Simone Lamblin, Pierre Chevrier y Léon Wencelius.

El traslado del libro a soporte informático conlleva la creación de archivos de texto en ASCII y, posteriormente, su pase a archivos en formato DBF, para así poder trabajar con el programa FRECON.UIB.² El texto de *Citadelle* ha sido dividido en cinco partes con un número de registros o líneas igual en cada una de ellas (4.461 registros en cada una de esas divisiones efectuadas, lo que nos da un número total de 22.305 registros de la base de datos).

Hemos partido, como ya ha quedado dicho, del recuento de formas gráficas porque creemos que perdemos menos información que con la lematización. Para solucionar los problemas de homonimia de ciertas palabras se ha procedido a suprimir su ambigüedad, por medio de un marcaje adicional a la palabra, en los casos que se han revelado como necesarios al realizar los inventarios. Para ello, el programa nos proporcionaba la *forma-polo* que nos interesaba en su *concordancia* correspondiente para poder aclarar el sentido de la palabra en el discurso, contando con la posibilidad de ver el número de líneas del texto que se deseaban; o bien, un resumen de sus apariciones. Con el citado programa informático se generaron los ficheros de frecuencias de todas las palabras que el texto incluye, sobre los que se marcaban las formas verbales.

Así se obtuvieron los inventarios lexicográficos y lexicométricos que nos han permitido acceder a los términos de mayor presencia en el corpus, y nos han dado una primera información sobre la importancia cuantitativa de cada uno de los significados.

2. OBTENCIÓN DE LAS PALABRAS ESPECÍFICAS DE *CITADELLE*

Sobre estos glosarios de los verbos, se procedió a la reescritura en documento ASCII de todos los verbos según la frecuencia de aparición, empleando el programa REPITE.³ Sobre este texto base, se aplicó la ley hipergeométrica desarrollada por Lafont y considerada como la más apropiada para el vocabulario característico. Los cálculos fueron llevados a cabo por medio del programa SPAD.T.⁴ Estas palabras específicas resultan ser aquellas en las que se

2. Programa desarrollado por Gabriel M^a Jordà (Filología Francesa), José L. Guerrero (Informática), Ángel Igelmo (Análisis Matemático) de la Universitat de Les Illes Balears.

3. Programa informático realizado, igualmente, en la Universidad balear por el Dr. Igelmo.

4. SPAD.T, programa de ordenador distribuido por CISIA que funciona en ordenadores PC o MacIntosh.

alcanzan los índices más altos para el valor-test medio, calculado a partir del valor-test de cada una de las formas que la componen. Así hemos obtenido las palabras infrautilizadas y aquellas que gozaban de una sobreutilización en cada una de las partes en las que hemos dividido el texto original de Saint-Exupéry.

Los valores-test obtenidos se presentan en cada una de las cinco partes en que hemos dividido la obra. Nos han servido para establecer las conclusiones convenientes, en cuanto que lo interesante de estos resultados es la comparación de las subpartes del texto para intentar constatar las fluctuaciones o la persistencia de algunas ideas que las palabras de Saint-Exupéry expresan, hecho que resulta imprescindible en una obra como *Citadelle*, escrita a lo largo de varios años.

Los resultados de estos análisis fueron los siguientes:

Figura 1

Primera parte. Los verbos de *Citadelle*. Páginas 15-133

<i>Formas sobreutilizadas</i>	<i>Valor test</i>	<i>Formas infrautilizadas</i>	<i>Valor test</i>
venaient	4.106	est	-10.040
vide	3.481	es	-7.247
faites	3.476	soit	-5.542
disait	3.398	as	-4.491
sommes	3.247	sont	-4.340
enterre	3.195	faire	-4.268
chantait	3.195	dire	-3.768
enseignerez	3.195	sois	-3.683
édifie	3.195	fait	-3.659
forme	3.181	juger	-3.544

Figura 2.

Segunda parte. Los verbos de *Citadelle*. Páginas 133-253

<i>Formas sobreutilizadas</i>	<i>Valor test</i>	<i>Formas infrautilizadas</i>	<i>Valor test</i>
renie	3.737	ont	-5.253
laisse	3.179	parle	-3.795
réponds	2.894	prétends	-3.066
abordent	2.850	irai	-2.917
collabore	2.850	es	-2.478
fane	2.850	sert	-2.433
connaissais	2.830	voir	-2.412
donné	2.740	vide	-2.337
donnes	2.738	importe	-2.292
pouvoir	2.687	changer	-2.277

Figura 3.
Tercera parte . Los verbos de *Citadelle*. Páginas 253-373

<i>Formas sobreutilizadas</i>	<i>Valor test</i>	<i>Formas infrautilizadas</i>	<i>Valor test</i>
est	7.937	suis	-3.409
es	6.729	change	-3.065
voir	4.882	été	-3.045
noue	4.282	saurais	-2.316
trouve	4.185	seront	-2.257
soit	4.069	porte	-2.147
communiquer	3.862	cherche	-2.040
rit	3.822	était	-1.983
pouvoir	3.716	venir	-1.767
sourire	3.437	enferme	-1.967

Figura 4.
Cuarta parte. Los verbos de *Citadelle*. Páginas 374-496.

<i>Formas sobreutilizadas</i>	<i>Valor test</i>	<i>Formas infrautilizadas</i>	<i>Valor test</i>
ait	6.204	vient	-6.472
es	5.045	vois	-5.095
agir	4.855	vu	-5.095
étant	4.175	vivre	-4.164
ira	4.006	voir	-4.021
allé	3.952	vint	-3.444
dévore	3.658	pouvoir	-3.332
ressemblent	3.287	refuse	-2.820
est	3.272	vont	-2.782
dirai	3.220	croire	-2.433

Figura 5
Quinta parte. Los verbos de *Citadelle*. Páginas 496-617

<i>Formas sobreutilizadas</i>	<i>Valor test</i>	<i>Formas infrautilizadas</i>	<i>Valor test</i>
été	5.477	es	-5.939
plaît	4.971	a	-5.735
marche	4.708	trouve	-4.281
suis	4.676	étant	-3.350
viens	4.422	étaient	-3.347
vois	4.053	saisir	-2.886
prétends	3.851	créer	-2.375
sauverai	3.813	sourire	-2.343
irai	3.699	laisse	-2.127
chantes	3.630	sachant	-1.995

Con estas cinco tablas de los diez verbos sobreutilizados y los diez infrautilizados en cada una de las partes, podemos ya hacer algunas apreciaciones. El verbo *venir*, bajo la forma del imperfecto *venaient*, (4.108) aparece como la más utilizada en la primera parte, y como infrautilizado bajo las formas de singular del presente *vient* (-6.472) y del pretérito indefinido

vint (-3.444) en la cuarta. Las formas *est* (7.968) y *es* (6.735) son las dos más utilizadas en la tercera parte; sin embargo, resultan ser las dos menos características (-10.040, -7.247) en la primera parte, siguiendo el mismo orden.

Comprobamos cómo otras formas aparecen con sobreutilización en unas partes y en otras las encontramos con una ocurrencia mínima como podemos apreciar en la siguiente tabla – resumen:

<i>Verbo</i>	<i>Sobreutilización</i>	<i>Infrautilización</i>
<i>vide</i>	1 ^a	2 ^a
<i>laisse</i>	2 ^a	5 ^a
<i>est</i>	4 ^a , 3 ^o	1 ^a
<i>es</i>	3 ^a , 4 ^a	1 ^a , 2 ^a , 5 ^a
<i>soit</i>	3 ^a	1 ^a
<i>pouvoir</i>	3 ^a	4 ^a
<i>sourire</i>	3 ^a	5 ^a
<i>été</i>	5 ^a	3 ^a
<i>vois</i>	5 ^a	4 ^a
<i>voir</i>	3 ^a	2 ^a , 4 ^a
<i>suis</i>	5 ^a	3 ^a
<i>prétends</i>	5 ^a	2 ^a
<i>trouve</i>	3 ^a	5 ^a
<i>irai</i>	5 ^a	2 ^a

De las cincuenta formas verbales que resultaron con sobreutilización, encontramos ocho pertenecientes al verbo *être*, tres al verbo *aller*, dos al verbo *venir*, dos al verbo *voir*, dos al verbo *donner* y dos al verbo *chanter*. Hay verbos que sólo aparecen con sobreutilización como: *forme, fane, noue, enterre, édifie, renie, communiquer, rit, sauverai, dévore, agir, plaît, marche*. Otros los encontramos, únicamente, entre los infrautilizados, como por ejemplo: *parle, change, changer, juger, croire, importe, sert, cherche, refuse, vivre, saisir, créer, enferme*.

Se observa, igualmente, que hay verbos que podemos ver tanto entre los más característicos como entre los de menor incidencia, pero hay cambios en cuanto al tiempo, al modo o a la persona a la que se refiere y, sobre ellos, deberemos detenernos porque posiblemente estas variaciones lleven consigo diferencias de sentido. Ejemplo de este caso lo tenemos en el verbo *être* o en el verbo *faire* con su gran variedad de tiempos, modos y personas, pudiéndose inferir de este hecho datos significativos. Por esta razón, aunque los verbos-clave con los que trabajemos se eligen a partir de los más característicos y los de mayor homogeneidad, nunca se ignorarán ciertas relaciones en el léxico que nacen justamente de estas oposiciones.

En cuanto a su contenido semántico vemos algunos que nos indican un movimiento o acercamiento como *marche, venaient, irai*, o una acción *agir, faites*, que se agudiza ciertamente con términos como *dévore* y *sauverai*. Esa acción se acompaña de palabras que nos muestran una cierta alegría: *chantait, rit, sourire, chantes* y una solidaridad en las relaciones: *collabore, donne, donné, plaît, noue*. Algunas pertenecen a campos semánticos que representan los trabajos de la tierra: *enterre* y, a la vez, dan sensación de afianzamiento en lo más tangible, por lo que contrasta con una construcción del hombre que se yergue hacia las alturas en la palabra *édifie*. Esas acepciones referidas a la naturaleza se repiten con otros verbos como *fane*, cuya primera significación está unida al ciclo evolutivo de las flores aunque, por extensión, pueda incluir otros sentidos que indiquen un deterioro siguiendo el contexto en el que aparezca. Llama la atención también la sobreutilización de *connaisais* y la infrautilización, en otra de las partes,

de *sachant*. Estos dos verbos muestran el conocimiento pero con matices diferentes. Leemos verbos, entre los sobreutilizados, que muestran una intención de transmisión de ideas u opiniones: *réponds*, *communiquer*, *dirai*, *disait*, *enseignerez* y que chocan, un poco, con la infrautilización de *parle*, posiblemente porque existen diferencias importantes entre ellas. O bien, dentro del mismo campo conceptual de la expresión de ideas, la negación rotunda de *renie* cuyo contexto es digno de un examen exhaustivo.

Podemos apreciar que de las tablas obtenidas cuantitativamente ya se desprenden ciertas relevancias significativas que merece la pena estudiar con mayor detenimiento y cotejar con otras informaciones que van más allá de análisis lingüístico.

3. FORMAS HOMOGÉNEAS DEL TEXTO

En la fase posterior, hemos obtenido las palabras más homogéneas aplicando el método Chi-cuadrado. La estadística se ha llevado a cabo por medio del programa ESTADI. Diremos que han resultado homogéneas aquellas palabras cuya frecuencia de aparición ha sido similar en las cinco partes en que hemos dividido la obra. Por tanto, no presentaban diferencias estadísticamente significativas.

Previamente, se había elaborado un listado con los verbos cuyo umbral de frecuencia era superior a 99; es decir, las formas que en todo el texto de *Citadelle* tenían una ocurrencia igual o superior a 100. La lista es la que sigue:

Verbos con umbral de frecuencia superior a 99

	FREC.					TOTAL
	1ª parte	2ª parte	3ª parte	4ª parte	5ª parte	
1 a	30	25	34	30	1	120
2 agit	13	24	28	29	19	113
3 ai	14	14	26	26	20	100
4 dire	13	31	29	30	26	129
5 dis	27	37	45	47	40	196
6 dit	43	31	29	29	32	164
7 es	9	13	53	43	72	190
8 est	538	681	806	664	546	3235
9 faire	25	39	58	58	34	214
10 fait	44	55	43	46	49	237
11 faut	23	31	21	35	22	132
12 peut	30	34	40	33	22	159
13 sais	26	16	22	19	24	107
14 sera	22	30	25	18	22	117
15 soit	16	39	63	38	41	197
16 sont	74	87	113	101	107	482
17 suis	23	40	17	39	55	174
18 veux	16	22	31	35	34	138
19 vient	22	33	27	0	34	116
20 était ⁵	80	69	45	63	43	300
21 être	51	81	67	68	42	303

5. Estas dos últimas palabras están fuera del orden alfabético por los acentos que contienen. Se han colocado al final del listado.

Sobre estas palabras el programa ha aplicado el estadístico Chi-cuadrado con un nivel de significancia $\alpha = 0.05$ y 4 grados de libertad (9.488), y nos ha ido dando el estadístico numérico. Comprobamos que se acepta la hipótesis nula en nueve de estas palabras: *sais* (2.93), *sera* (3.51), *dit* (4.39), *peut* (5.74), *faut* (5.97), *dis* (6.15), *ai* (7.08), *dire* (8.39), *veux* (9.48).

Hay un primer dato, con respecto a los verbos más homogéneos, que nos parece curioso, es el hecho de que el primero se refiere al ámbito cognitivo: *sais*. Este verbo *savoir* estaba entre las formas estudiadas en el apartado anterior como menos características bajo su forma de gerundio *sachant*.

Además resaltaremos la similitud de campos semánticos entre las homogéneas y las características, con repetición de algunos de los verbos como *être* y el verbo *dire* que se repite tres veces, en infinitivo *dire* y dos de sus formas de presente correspondientes al *je* y al *il*. Este mismo rasgo, singular y presente, se lee en las restantes formas que marcan una necesidad y voluntad personal, excepto el futuro *sera* que parece abrir una puerta al porvenir.

4. SELECCIÓN DE VERBOS PARA EL ESTUDIO DE LA ESTRUCTURA LÉXICA

Hemos considerado conveniente elegir los tres verbos característicos de cada una de las cinco partes, siempre que su valor test sea superior a 3.000 (por esta razón queda excluida la tercera palabra de la segunda parte), y los nueve que presentan homogeneidad, quedándonos pues con un total de veintitrés para adentrarnos en el estudio de los campos estilísticos y en la estructura léxica de *Citadelle*. Los verbos seleccionados son los que siguen:

CARACTERÍSTICAS	Formas-clave				
	1° parte	2° parte	3° parte	4° parte	5° parte
	venaient	renie	est	ait	été
	vide	laisse	es	es	plaît
	faites		voir	agir	marche
HOMOGÉNEAS:	sais, sera, dit, peut, faut, dis, ai, dire, veux.				

Debemos señalar, primeramente, que hay un verbo que se repite en la 3ª y en la 4ª parte por lo que aparecerán en los análisis posteriores 22 formas y no 23. Hay que subrayar ciertas curiosidades ante el cuadro anterior, como por ejemplo *renie* y *vide* que dan la sensación de pasar página sobre lo conocido. También observar una constatación de gentes que se acercan hacia algo que no podemos saber aún qué es con el verbo *venaient*. Las diferentes formas del verbo *être*, con un número de ocurrencias muy elevado, obligan a verlas en sus contextos, de la misma forma que las dos del verbo *avoir*, para poder clarificar así su sentido. Y otro tanto podemos decir de ese más explícito *faites* que se abre a un público plural, cara a cara, pero del que ignoramos las consignas dadas tras el verbo.

5. CONCLUSIONES

Creemos que el uso del léxico y de la estadística es un instrumento muy válido y objetivo para acercarse al pensamiento de un autor. Esta primera fase, nos ha servido para poder obtener, por un lado las frecuencias y el grado de homogeneidad de los verbos y, por otro, las formas específicas; disponiendo así de un listado de verbos representativos para iniciar la investigación cualitativa. Estos datos nos permiten un acercamiento a la realidad de la obra y podemos establecer los campos estilísticos que necesitan de una interpretación reflexiva para desvelarnos el universo simbólico de Saint-Exupéry.

En esa fase posterior, hemos necesitado la ayuda de las teorías de G. Bachelard o de G. Durand. Sin embargo, la fundamentación lingüística en los verbos ha servido para clarificar, muy ampliamente, el pensamiento del escritor. Las formas verbales, como *je dis* o *je sais*, han señalado claramente su opinión sobre el devenir del hombre, y su necesidad de compromiso con la sociedad si quiere realizarse individualmente. Otras como *je renie*, nos muestran su intención de no excluir a nadie, opinión importante si tenemos en cuenta el momento en el que se escribió *Citadelle* y las constantes controversias en las que su autor participó, involuntariamente, en la etapa de la Segunda Guerra Mundial. Hay imperativos, como *laisse* o *faites*, que expresan deseos de paz. No vamos a seguir explicando las manifestaciones posteriores de estas formas verbales porque es demasiado extenso para esta comunicación, pero sí reafirmar el resultado tan fructífero al que nos ha llevado el estudio del vocabulario.

BIBLIOGRAFÍA

- Ávila Muñoz, A. M (1998) “Elaboración de índices de frecuencia léxica sobre *corpora* de lengua hablada: una aplicación a la lingüística del *corpus*”, en Luque Durán, J. de D. y Manjón Pozas, F.J. (eds.), *Teoría y práctica de la lexicología*, Granada, Granada lingüística y Método ediciones, pp.1-14.
- Bernard, M. (1999) *Introduction aux études littéraires assistées par ordinateur*, Paris, PUF.
- Benveniste, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- Bobes Naves, M. C. (1989), *La semiología*, Madrid, Síntesis.
- Delcourt, C. (1987) “La statistique littéraire” en Delcroix, M., Hallyn, F. (eds.), *Méthodes du texte. Introduction aux études littéraires*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, pp.132-147.
- Escobedo Rodríguez, A. (1994) *Estudios de lexicología y lexicografía*, Almería, Universidad de Almería, Servicio de Publicaciones.
- Etxeberría, J., García, E., Gil, J., Rodríguez, G. (1995) *Análisis de datos y textos*, Madrid, RA-MA.
- Gardes-Tamine, J. (1988) *La grammaire*, Paris, Armand Colin.
- Guiraud; P: (1955) *La sémantique*, Paris, PUF.
- Morras, M. (1999) “Informática y crítica textual: realidades y deseos”, en Blecua, J-M., Clavería, G., Sánchez, C., Torruella, J. (eds.) *Filología e informática*, Barcelona, Editorial Milenio i UAB, pp.189-210.
- Muller, Ch. (1973) *Estadística lingüística*, Madrid, Gredos.
- Muller, Ch. (1977) *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Hachette.
- Muller, Ch. (1992) *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Champion.
- Salem, A. (1989) “Segments répétés et analyse statistique des données textuelles”, en Bozzo i Duran, M. (ed.) *Jornades de lexicometria*, Barcelona, PPU, pp.29-58.
- Sassi, M. (1999): “Concordancias para filólogos: en pos de la simplicidad”, en Blecua, J-M., Clavería, G., Sánchez, C., Torruella, J. (eds.) *Filología e informática*, Barcelona, Editorial Milenio i UAB, pp.165-181.
- SPAD.T (1993). Programa de ordenador distribuido por la sociedad CISIA (1, avenue Herbillon, 94160 Saint-Mandé, Paris).
- Tournier, M. (1989): “La réduction lexicométrique”, en Bozzo i Duran, M. (ed.) *Jornades de Lexicometria*. Barcelona: P.P.U., pp. 15-28.
- Van Buuren, M.B. (1997): “Pour une approche stylistique du courant littéraire”, en Van Buuren, M.B. (ed.) *Actualité de la stylistique*. Amsterdam-Atlanta: Rodopi, pp.43-53.

LA TRADUCCIÓN DE TEXTOS MÉDICOS DEL FRANCÉS AL ESPAÑOL

ELENA SÁNCHEZ TRIGO
Universidad de Vigo

La traducción de textos médicos o del ámbito de las ciencias biomédicas -como proponen denominar algunos autores (Vandaele, 2001) ante las cada vez más difusas fronteras entre la medicina y las llamadas ciencias fundamentales- se integra en lo que, habitualmente, se conoce como traducción especializada referida al ámbito científico.¹

Es cierto que todas las etiquetas identificadoras poseen un carácter marcadamente simplificador y, también es cierto, que hablar de traducción especializada implica admitir la existencia de una traducción general, tan criticada por no tener un correlato en la vida profesional. Ahora bien, dado que el metalenguaje teórico en traducción ya es lo suficientemente complejo y se caracteriza por no estar unificado, lo que, en ocasiones, constituye incluso una traba para el avance de los propios estudios, voy a seguir haciendo uso de las denominaciones más frecuentes, si bien considerando que:

(...) la traduction dite générale véhicule les expériences partagées par la majorité des groupes linguistiques socio-culturels, alors que la traduction spécialisée assure la communication entre deux sous-groupes linguistiques bien définis. (Al Hakim, 1998: 119)

Los textos que se derivan de este tipo de comunicación se elaboran, además de con los medios propios de la lengua común, con otros que no están presentes en ésta, al menos de manera habitual. Se caracterizan por utilizar una lengua especializada.² Es decir, la manejada por los iniciados en la misma disciplina y que resulta parcialmente hermética tanto para los profanos como para los especialistas de otros ámbitos:

Il semble bien que l'élément le plus important de cette spécificité tienne à ce qu'une langue spécialisée est parlée par des locuteurs identifiables à leur rôle social par des éléments reliés à leur compétence. (Condamines y Rebeyrolle, 1997: 16)

Se debe insistir, sin embargo, en el hecho de que no existen unos límites claros entre ésta y la lengua general. Se ha estimado que, incluso en los textos con un mayor grado de especialización, un tercio de los términos pertenecen a la lengua general y esta es la razón de la baja calidad que todavía presentan las traducciones automáticas (Gross y Mathieu-Colas, 2001).

Por otra parte, al igual que sucede con la lengua general, la lengua especializada no es monolítica, sino que presenta variaciones internas que vienen determinadas tanto por la

1. Sobre las diferentes denominaciones existentes (textos científicos, textos técnicos, textos científico-técnicos, textos técnicos-científicos o textos científicos y técnicos) consúltese, por ejemplo, Gamero, 2000: 26-29.

2. Término, probablemente, más acertado que otros como lenguaje de especialidad (Kocourek, 1991) o, por ejemplo, lenguaje profesional (Hoffman, 1976), ya que como señala Lerat (1995: 20): «La notion de langue spécialisée est plus pragmatique: c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées».

pluralidad de áreas del conocimiento (división horizontal o temática), como por las diferentes situaciones pragmáticas (división vertical o estilística).³

Así, si bien es cierto que existe una especie de *koiné* conocida por la mayoría de los médicos, el lenguaje de la medicina no es único ni uniforme. Las diferentes disciplinas poseen un vocabulario especializado. Además, no sólo existen diferentes maneras de expresarse entre los médicos de diversas especialidades sino también entre estos y otros profesionales de la medicina (por ejemplo, personal de enfermería). O bien, entre médicos y pacientes:

Le malade décrit ses symptômes dans son propre vocabulaire, que le médecin transcrit dans son code pour élaborer son diagnostic et ses prescriptions, et comme le médecin a été laïc avant de devenir un clerc diplômé, les passages sont incessants d'un niveau de langage à un autre: le médecin garde dans le vocabulaire savant des mots populaires (fièvre existe à côté d'hyperthermie), et le public vulgarise les mots savants. (Sournia, 1974: 8)

Hasta aquí hemos situado los textos médicos en el contexto general en el que se inscriben, es decir la comunicación entre especialistas. Ahora bien, en este ámbito existe una amplísima variedad de posibilidades⁴ y es necesario detenerse un poco más en el análisis de los textos originales para poder orientar las estrategias traductoras.

1. CARACTERIZACIÓN DE LOS TEXTOS OBJETO DE TRADUCCIÓN Y ASPECTOS PRAGMÁTICOS

En este trabajo nos vamos a centrar en los problemas que plantea la traducción al español de textos sobre enfermedades neuromusculares publicados por la Association Française contre les Myopathies (AFM). Bajo el título general *Myoline*, esta asociación lleva a cabo la publicación de una serie de textos con una extensión de entre 4 y 12 páginas en los que: se informa sobre la actualidad médica y científica de las enfermedades neuromusculares (*Le Bulletin*), se analiza una de ellas (*Les Fiches Techniques*), se sintetizan las conclusiones de jornadas y congresos (*Les Comptes Rendus Flash*), o se presentan aspectos médicos, psicológicos o sociales relacionados con estos procesos (*Les Repères*).⁵

Se trata de textos de naturaleza diversa que, de manera general, se caracterizan por la predominancia de focos contextuales expositivos (sobre todo la descripción) y la exhortación (tanto con como sin alternativa). Todos ellos presenta un grado de especialización importante, como se aprecia ya desde los títulos: *Organisation de la motricité*, *La dystrophie musculaire de Duchenne de Boulogne*, *Les amyotrophies spinales infantiles*, *Maladie de Werdnig-Hoffmann*, *Maladie Kugelberg-Welander* o, por ejemplo, *La dystrophie musculaire oculopharyngée*.

El tono utilizado es formal y los receptores a los que inicialmente se dirigen son, utilizando la terminología de Bédard (1986: 216), expertos.⁶ Sin embargo, además de este grupo inicial de destinatarios a los que están explícitamente orientados, también debemos incluir como posibles receptores, al menos de los textos traducidos al español, a los propios enfermos y sus familias. Como se sabe estos colectivos, sin ser propiamente especialistas, acaban convirtiéndose en auténticos conocedores de las dolencias por las que se ven afectados. Constituyen lo que Balliu (2001: 97) denomina «une communauté d'initiés, médecins ou non, mais qui sont en tout cas familiarisés avec le domaine dont il est en question».

3. Lo que lleva a algunos autores, como por ejemplo Balliu (1994: 18), a preferir utilizar la expresión *langues de spécialité*, en plural.

4. Vid. sobre este punto, por ejemplo, las propuestas de Bédard (1986) y Durieux (1998).

5. Existen, además de las indicadas, algunas otras publicaciones que no mencionamos porque no se incluyen en el corpus de este trabajo.

6. Durieux (1998: 61-62) aporta un análisis interesante sobre los receptores.

Junto a las características destacadas, los textos que nos ocupan presentan, asimismo, una serie de aspectos formales que deben ser tenidos en cuenta y tratados en el proceso de traducción. En nuestro caso concreto hay que indicar el formato de folletos de tamaño A4, en muchos casos desplegados, en los que se incluyen un buen número de esquemas y algunas fotos. Su organización es muy gráfica, con un uso intencionado de colores y recuadros para destacar algunos fragmentos. Algunos textos se estructuran como grandes cuadros en diferentes columnas. Las ideas fundamentales se destacan en los márgenes y se combinan diferentes tipografías.

El encargo de traducción consistía en pasar los textos del francés al español para la Asociación Española de Enfermedades Musculares (ASEM), homóloga de la asociación francesa. Se pidió que se respetase el formato de los textos originales, por lo que la traducción se vio condicionada, en ocasiones, por problemas de espacio (necesidad de mantener columnas, no distorsionar cuadros o gráficos, etc.).

2. ASPECTOS EXTRATEXTUALES: LA BÚSQUEDA DOCUMENTAL

Uno de los primeros problemas con los que se enfrenta un traductor ante estos textos es la comprensión de los mismos⁷. El hecho de que en ellos se presenten una serie de conocimientos muy especializados podría llevar a pensar que se trata de un terreno que debe ser reservado a los médicos. Sin embargo, el mercado actual demuestra que no son muchos los especialistas en medicina que deciden dedicarse a la traducción, y si lo hacen deben seguir una formación en traducción, porque sabemos que:

Le bon traducteur est un bon rédacteur technique, et il sait traduire; Le bon médecin n'est pas forcément un bon rédacteur technique et il est rare qu'il sache traduire. (Gile, 1986b: 28)

Por este motivo son muchos los traductores especializados que, sin tener el título de medicina, se enfrentan a la traducción de textos médicos. Además, la experiencia prueba que, en general, un traductor especializado en estas cuestiones obtiene mejores resultados que un especialista sin preparación específica en traducción.

La formación es necesaria para traducir, ahora bien ésta no tiene porque ser tan profunda como la del especialista. No hay que olvidar, que el traductor lo que tiene que hacer es comprender⁸ el texto que tiene que reescribir. Las lagunas de conocimiento se compensa con una documentación adecuada:

On peut comprendre le processus pathologique qui sous tend l'inflammation articulaire par exemple, on ne devient pas pour autant un rhumatologue. (Jammal, 1999: 218)

La búsqueda documental debe ser metódica y rigurosa pero, a la vez concreta. Se suele señalar que lo más difícil no es documentarse sino dejar de hacerlo. Es importante conocer qué bibliografía se puede consultar. En nuestro caso han sido de gran utilidad los artículos de enciclopedias y diccionarios médicos, algunas publicaciones específicas sobre enfermedades neuromusculares y, cómo no, la información, que sobre estos temas, se puede encontrar en la red. Constituyen una gran ayuda, asimismo, las consultas puntuales a los especialistas.

La documentación se puede llevar a cabo en cualquiera de las lenguas de trabajo pero parece más productiva realizarla en la lengua de llegada. En un primer momento se puede llevar a cabo

7. Parece evidente que el dominio de la materia y de la terminología apropiada son peculiaridades de la traducción de textos científicos (Al Hakim, 1998: 119).

8. Remitimos sobre este punto al modelo de *compréhension flottante* del traductor propuesto por Gile (1986b: 367-368).

una documentación de carácter global que más tarde se afinará en función de problemas más concretos que vayan surgiendo.

3. ASPECTOS INTRATEXTUALES

Las cuestiones relacionadas con la documentación son fundamentales pero, además, los textos presentan una serie de dificultades con las que el traductor se va a enfrentar en el proceso de reescritura del original en la lengua de llegada. Veamos algunas de las más representativas.

3.1. *Dificultades de naturaleza léxico-semántica*

Como hemos indicado al inicio de este trabajo, en los textos médicos se utiliza una lengua especializada y parece existir una cierta unanimidad sobre las peculiaridades de la misma. Koucourek la caracteriza del siguiente modo:

Elle vise l'idéal de l'intellectualisation, c'est-à-dire la précision sémantique, la systématisation conceptuelle, la neutralité émotive, l'économie formelle et sémantique; elle a donc tendance à définir ses unités lexicales, à contrôler la polysémie et l'homonimie, à supprimer les synonymes, à simplifier et à mieux délimiter les moyens syntaxiques, à neutraliser ou à contenir l'émotivité, la subjectivité. Son idéal esthétique est intellectuellisé, évitant les métaphores vives et toute sorte de symbolique implicite. Elle a la facilité d'assimiler un nombre important des éléments brachygraphiques (abréviatifs, idéographiques), ce qui la distingue de la langue poétique. (Koucourek, 1991: 41)

En términos semejantes se pronuncia, por ejemplo, Jacinto Martín (1996: 104) cuando señala que los textos científicos son muy precisos y entre sus rasgos más característicos destaca, entre otros, la universalidad, objetividad, denotación y verificabilidad.⁹ Berta Gutiérrez Rodilla (1998: 31), con mayor cautela, prefiere hablar de 'metas' hacia las que debe tender el discurso científico y destaca: precisión, neutralidad y economía.

Ahora bien estas sistematizaciones constituyen la expresión de un desiderátum más que una descripción de lo que presenta la realidad textual. Así, y frente a lo señalado en muchas ocasiones, lo habitual es que los textos científicos presenten una terminología no unificada, un lenguaje opaco o, por ejemplo, recurran a la connotación. Me parece muy acertada la afirmación de Balliu (1994: 24) cuando señala que «les publications scientifiques ne sont en aucun cas le degré zéro de l'écriture».

Algunos de los problemas más frecuentes con los que un traductor de textos médicos en francés se encuentra al traducirlos al español son los siguientes:¹⁰

a) Préstamos y calcos

El recurso a estos procedimientos, y más concretamente la presencia de anglicismos, tanto en francés como en español, es algo que caracteriza a estos textos. Se suele señalar como causa principal la gran influencia del inglés en el ámbito científico debido a que la investigación más avanzada se desarrolla en los países anglofónos. Sin embargo, se apuntan también otras como la escasa calidad de algunas traducciones y de los diccionarios bilingües.

9. Martín (1996: 104-111) señala, junto a estos, algunos otros rasgos pero los que he destacado me parecen suficientes como muestra de su planteamiento.

10. Los ejemplos que se citan en este trabajo proceden de textos que he traducido personalmente o de textos cuya traducción he revisado y que han constituido el objeto de trabajos de fin de carrera realizados bajo mi dirección por Begoña Montenegro, Marta Santos y Almudena Blanco.

No hay que olvidar, tampoco, que en muchas ocasiones estos términos se utilizan por razones de comodidad:

L'introduction du mot étranger remplace une explication, on se dispense d'en donner la définition, c'est-à-dire qu'on refuse à la précision. (Sournia, 1974: 29)

Existe, además, la creencia errónea de que el hermetismo que origina recurrir a estas formas confiere a los textos un mayor grado de carácter científico.

El término *sévère*, es un buen ejemplo de lo que tratamos de ilustrar. Así *une atteinte sévère* podría traducirse como 'una enfermedad grave' y no 'seria'. Sin embargo, se trata de un anglicismo por el que se manifiesta una especial predilección en español.

Otros casos similares son 'depistaje' (fr. *dépistage*) en vez de 'detección', 'blocaje' (fr. *blocage*) en lugar de 'bloqueo', 'handicap' (fr. *handicap*) en lugar de 'deficiencia o minusvalía', 'randomizado' (fr. *randomisé*) en vez de 'aleatorio'.

El problema ante el que se encuentra el traductor en estos casos consiste en que, si bien es consciente de la necesidad de tratar estos términos con especial cuidado, tampoco puede olvidar que tiene elaborar un texto que sea aceptado por los receptores para a los que se dirige. Y en este caso están acostumbrados a recurrir a préstamos y calcos más que a sus equivalentes en español. Es más, incluso puede suceder que rechacen, por considerarlo extraño a su manera habitual de expresarse, un texto que no los utilice.

Ante esta situación parece útil la propuesta de Van Hoof (<1986>1999: 114) que, de manera flexible, recomienda al traductor recurrir a estas formas cuando:

- Se trata de la única solución posible: casos en los que existe una laguna léxica.
- Permite mantener el 'color local' del texto: su uso tiene una intencionalidad estilística buscada por el autor que el traductor debe mantener.
- Favorece la economía en la expresión: permite evitar explicaciones muy largas. Se justifica de modo especial en aquellos casos en los que un término se utiliza con mucha frecuencia en un mismo texto.

b) Sinonimia y Polisemia

No es infrecuente encontrar referencias que destacan el carácter monosémico del vocabulario en los textos científicos, sin embargo, este ideal de la monoreferencialidad no tiene un correlato en la realidad:

la langue scientifique rivalise d'imagination pour enraiser la synonymie et la quasi-synonymie engendrées par le foisonnement et la complexité croissante des notions véhiculés par les différents domaines. (Balliu, 1994: 17)

El lenguaje médico constituye un ejemplo muy claro de la proliferación de sinónimos, por lo que algunos autores alertan sobre el peligro de *babelisation* del lenguaje (Jammal, 1999:233).

Este fenómeno responde, para Sournia (1974:17-19), a las siguientes causas:

- Diferentes etapas de la evolución del conocimiento: la primera denominación de una enfermedad coexiste con un segundo nombre que se le atribuye por una evolución de la investigación.
- Existencia de diferentes niveles de lenguaje: los diferentes usuarios utilizan registros diversos.
- Los diferentes enfoques en función de las diferentes especialidades.

Como ejemplos de la no monoreferencialidad podemos señalar la expresión *ceinture pelvienne*, que en castellano se denomina tanto 'cintura pélvica' como 'cintura pelviana', incluso, de modo alternativo, en un mismo texto. O bien *démarche dandinante*, a la que en los textos en español se alude como 'marcha dandinate', 'marcha miopática' y 'marcha de pato'.

Un caso especialmente singular, al que quiero referirme es *Kinesithérapie* que puede aparecer traducido como ‘quinesiterapia’, ‘cinesiterapia’ y ‘fisioterapia’, solución esta última que me parece la mejor por ser la más frecuentemente utilizada en los textos y por los especialistas.

c) Falsos amigos

Caracterizados por su similitud formal pero total divergencia en el sentido, estos términos son siempre peligrosos para los traductores pero la atención debe ser aún mayor cuando se trabaja con lenguas tan próximas como el francés y el español. Merecen, por lo tanto, especial atención *constipation* (‘estreñimiento’), *nerfs crâniens* (‘pares craneales’), *rééducation* (‘rehabilitación’) o bien *sommets pulmonaires* (‘vértices pulmonares’).

d) Siglas y acrónimos

El lenguaje médico, al igual que todas las lenguas especializadas, utiliza con mucha frecuencia a estas formas basadas en el principio de la economía del lenguaje. Lo que sucede es que las siglas no se suelen explicitar la primera vez que se utilizan, por lo que en muchos casos aportan una gran opacidad al discurso. Los problemas de los traductores ante esta, ya denominada, siglomanía (Jammal, 1999: 228) son constantes.

Tres son, para Van Hoof (<1986>1999: 227-232), las posibilidades ante las que se puede encontrar el traductor:

- Las siglas son iguales en las dos lenguas.
- Las siglas son diferentes.
- Las siglas existen en una lengua y en otra no.

Como ejemplos del primer se pueden señalar: ECG (*électrocardiogramme*/ ‘electrocardiograma’), AD (*autosomique dominante*, ‘autosómica dominante’), AR (*autosomique récessive*, ‘autosómica recesiva’), ORL (*oto-rhino-laryngologie*, ‘otorrinolaringología’).

Casos de siglas diferentes en francés y en español son: IRM (*imagerie par résonance magnétique*) y RMN (‘resonancia magnética’) o TOGD (*transit oeso-gastro-duodéal*) y EGD (‘examen endoscópico del esófago, el estómago y el duodeno’).

La tercera posibilidad es lo que sucede, por ejemplo, con ECBU (*examen cyto bactériologique des urines*) que en español se denomina ‘análisis completo de orina’, sin recurrir a las siglas.

e) Nomenclatura de las enfermedades y epónimos

La denominación de las diversas dolencias en los diferentes países y épocas constituye la denominada nomenclatura de las enfermedades. En los textos sobre enfermedades neuromusculares con los que se ha trabajado no se registran grandes cambios entre el francés y español.

Se pueden citar pequeñas variaciones como *myopathie à némaline* frente a ‘miopatía nemalínica’, con ausencia de preposición, o *dystrophie musculaire facio-scapulo-humérale* frente a ‘distrofia muscular facioescapulohumeral’, donde se eliminan los guiones utilizados para la composición en francés.

Un procedimiento muy utilizado para denominar cualquier aspecto relacionado el ámbito de la medicina (enfermedad, síntoma, músculo, técnica, tratamiento, etc.) es la eponimia. Consiste en recurrir a un antropónimo, que puede incluso llegar a convertirse en sustantivo o adjetivo. El caso más habitual es utilizar el nombre del científico que se considera como descubridor de alguna dolencia o proceso. Sin embargo, también puede emplearse, por ejemplo, el nombre del primer enfermo.

A pesar de las recomendaciones para evitar estos términos y sustituirlos por otros descriptivos, se trata de un procedimiento muy habitual en medicina porque:

les habitudes ont la vie dure, et l'éponyme est parfois plus comode, plus facile, plus amusant à utiliser, ou vous donne un air de grande érudition. (Bouché, 1994: 279)

La eponimia¹¹ no se rige por reglas fijas y esto provoca problemas. Así, no es extraño el hecho de que en una lengua coexistan, por ejemplo, varias denominaciones para una misma enfermedad o que un mismo nombre se utilice para denominar diferentes enfermedades. Sourmia (1974: 20) ilustra claramente este hecho cuando señala que los diccionarios en lengua francesa recogen: siete síndromes de Fanconi, tres de Franceschetti, tres enfermedades de Marfan y dos de Recklighausen.

Si dentro de una misma lengua existen problemas, estos se multiplican cuando se trabaja con lenguas diferentes. Puede suceder, por ejemplo, que a un lado y otro de los Pirineos se utilicen epónimos diferentes para hacer referencia a una misma dolencia, o bien, que en una lengua no se utilice este recurso frente a lo que sucede en otras.

La eponimia se caracteriza por «la totale imprevisibilité de sa forme lors du passage d'une langue à une autre» (Soubrier, 1998: 258), lo que provoca situaciones complicadas para los traductores.

Las causas de estas diferencias entre las lenguas son múltiples, si bien se suele destacar (Sourmia, 1974: 19-21), entre otras, el hecho de que la paternidad de un mismo descubrimiento se atribuya a diversos científicos.

Los textos con los que se ha trabajado ponen de manifiesto que la eponimia en denominación de las enfermedades neuromusculares es muy similar en francés y español. Uno de los escasos términos en los que se registran variaciones es en la *dystrophie musculaire de Duchenne de Boulogne* que en castellano se denomina 'distrofia muscular de Duchenne'.

3.2. Dificultades de naturaleza morfosintáctica

En estos textos se recurre a estructuras bastante simples y poco variadas ya que:

En effet si l'on part de l'hypothèse que l'auteur élabore son énoncé de manière à être compris par ses destinataires, ce qui est par définition le cas dans l'énoncé informatif (encore qu'on puisse douter du caractère universel de la validité sociologique de ce principe dans les milieux scientifiques), il est compréhensible, voir nécessaire, qu'il simplifie la structure de son énoncé pour compenser l'effort demandé au récepteur du fait de sa densité informationnelle. (Gile, 1986a: 364-365)

En nuestro caso concreto, por lo tanto, y a pesar de tratarse de textos con un alto grado de especialización, predomina, con algunas excepciones a las que me referiré en el apartado siguiente, una claridad expositiva que facilita la actividad del traductor.

Las cuestiones morfológicas a las que se debe prestar atención vienen originadas por las diferencias entre las lenguas de trabajo más que por problemas específicos de traducción. Una especial atención requieren, sin embargo, por su mayor incidencia:

* Uso de la pasiva: se trata de una voz que presenta una mayor frecuencia de uso en francés que en español. Bédard (1987:156) señala que, esta tendencia está especialmente marcada en la lengua especializada, ya que se trata de una lengua «chosocentrique», centrada en las cosas.

Por otra parte, la influencia del inglés en los textos científicos¹² hace que en ambas lenguas se registre una tendencia a recurrir a ella de manera abusiva. El traductor debe tener presente que el español prefiere de modo general la voz activa o bien la pasiva refleja.¹³

11. Sobre eponimia y traducción remitimos a los estudios de Van Hoof (<1986>1999 y 2001) o Soubrier (1998), siempre referidos al inglés y al francés.

12. Aunque también en otros como, por ejemplo, los periodísticos.

13. Así en enunciados como: «Différentes formes *sont individualisées* grâce à la biopsie musculaire», «La perception de la façon dont le diagnostic *est annoncé* apparaît satisfaisante» o «Les 6èmes journées de ventilation à domicile, qui *se sont tenues* à Lyon». Sería

- * Género: los cambios de género de una lengua a otra es una situación a la que el traductor está acostumbrado, el problema surge cuando la lengua de llegada admite varias posibilidades. Es lo que sucede con el término *enzyme*, cuyo género en castellano puede ser tanto femenino como masculino, si bien el uso mayoritario recomienda recurrir al femenino. Algo similar sucede con *sensitivo-motrice*, ya que en castellano disponemos de las dos formas femeninas ‘sensitivomotora’ y ‘sensitivomotriz’, si bien los especialistas suelen optar por la primera de ellas.
- * Desinencias: en este punto se pueden destacar los problemas que presenta la traducción del sufijo *-gène* ya que en español se pueden encontrar las formas ‘-geno’ y ‘-génico’. Fernando Navarro (2000: s.v.)¹⁴ señala que, si bien se suele recomendar ‘-geno’ para hacer referencia a lo expresado en la raíz y ‘-génico’ para denominar lo que provoca lo expresado por la raíz, esta diferenciación «carece de base, ni lógica ni etimológica». Este autor recomienda el uso del sufijo ‘-geno’. Así, *statut neurogène* sería mejor traducirlo por ‘causa neurógena’ que por ‘causa neurogénica’.

3.3. Dificultades de naturaleza estilística y discursiva

Los textos presentan una tendencia clara al uso de frases cortas y con un estilo claro. Son frecuentes los casos en que la información se estructura en grandes cuadros en los que se recoge una gran cantidad de información distribuida de una manera visualmente muy organizada, por lo que en ocasiones el estilo es telegráfico. Lo que hace que la comprensión en ocasiones pueda verse dificultada.

Cada documento trata sobre un tema claramente indicado ya desde el título y que se resume en un párrafo inicial a modo de introducción, identificado formalmente por presentar un tipo de letra mayor y en negrita. Los textos incluyen una serie de títulos interiores que facilitan la comprensión y articulan el desarrollo de los contenidos. Todas estas cuestiones son de ayuda para la actividad traductora, ya desde la fase de comprensión.

4. CONCLUSIONES

La traducción de textos médicos, que junto con la traducción religiosa se considera una de las ramas más antiguas de la actividad traductora, presenta una serie de características propias que hemos presentado a lo largo de estas páginas. Si bien, dadas las limitaciones de espacio, se han podido destacar tan sólo algunos de los puntos más representativos,¹⁵ los aspectos reseñados ponen de manifiesto la especificidad de la traducción de textos médicos del francés al español. Se han presentado las dificultades más habituales con las que se va a encontrar el traductor y las competencias que debe desarrollar para llevar a cabo su trabajo.

La existencia de pocos materiales de trabajo específicamente orientados para la traducción del francés al castellano hace que la traducción de textos médicos sea un ámbito de trabajo no exento de dificultades pero muy interesante.

Quiero insistir, de modo particular, en la importancia de las tareas de documentación y de revisión, para las que se puede y se debe recurrir a los propios profesionales de la medicina.

mejor optar por una traducción como: ‘Gracias a la biopsia muscular se han podido diferenciar varios tipos’, ‘La percepción del modo en que se anuncia el diagnóstico parece satisfactoria’ o «Las 6ª jornadas internacionales de ventilación a domicilio que tuvieron lugar en Lyon del 5 al 7 de marzo».

14. F. Navarro. 2000. *Diccionario de dudas inglés-español de medicina*. Madrid, McGraw-Hill-Interamericana.

15. No se ha podido, por ejemplo, prestar atención a las dificultades referidas a aspectos socioculturales o las propias de las tareas de edición de los documentos respetando su formato original. Tareas, estas últimas, que en la actualidad se piden con mucha frecuencia a los traductores.

No hay que olvidar que, como señala Christine Durieux (1998: 72), «traduire c'est communiquer» y el traductor debe saber cómo se expresa el especialista para elaborar un producto que sea aceptado por los receptores a los que se dirige.

BIBLIOGRAFÍA

- AL HAKIM, G. (1998) «Traduction et spécialisation», en F. Israel, *Quelle formation pour la traduction de l'an 2000?*, París, Didier Érudition.
- BALLIU, C. (1994) «L'enseignement de la traduction médicale: pour une nouvelle pragmatique», *Meta*, 39, 1, pp. 15-25.
- (2001) «Les traducteurs ces médecins légistes du texte», *Meta*, 46, 1, pp. 92-102.
- BÉDARD, C. (1986) *La traduction technique. principes et pratique*, Quebec, Linguatech.
- BOUCHÉ, P. (1994) *Les mots de la médecine*, París, Belin.
- CONDAMINES, A. Y REBEYROLLE, J. (1997) «Point de vue en langue de spécialité», *Meta*, 42, 1, pp. 171-184.
- DURIEUX, C. (1988) *Fondement didactique de la traduction technique*, París, Didier Érudition.
- (1998) «La didactique de la traduction médicale», en L. Félix Fernández y E. Ortega Arjonilla (eds). *Traducción e interpretación en el ámbito biosanitario*, Granada, Comares, pp. 59-78.
- GAMERO, S. (2001) *La traducción de textos técnicos*, Barcelona, Ariel.
- GILE, D. (1986a) «La traduction médicale doit-elle être réservée aux seuls traducteurs-médecins? Quelques réflexions», *Meta*, 31, 1, pp. 363-369.
- (1986b) «La compréhension des énoncés spécialisés chez la traducteur: quelques réflexions», *Meta*, vol. 34, 4, pp. 26-30.
- GROSS, G. Y MATHIEU- COLAS, M. (2001) «Description de la langue de la médecine», *Meta*, 46, 1, pp. 68-81.
- GUTIÉRREZ RODILLA, B. (1998) *La ciencia empieza en la palabra*, Barcelona, Península.
- JAMMAL, A. (1999) «Une méthodologie de la traduction médicale», *Meta*, 44, 2, pp. 217-237.
- KOCOUREK, R. (1991) *La langue française de la technique et la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter.
- LERAT, P. (1995) *Les langues spécialisées*, París, PUF.
- MARTÍN, J. Y OTROS (1996) *Los lenguajes especiales*, Granada, Comares.
- SOURNIA, J.C. (1974) *Langage médical moderne*, París, CILF.
- SOUBRIER, J. (1998) «Problèmes de traduction dans le domaine de la chirurgie orthopédique», en L. Félix Fernández y E. Ortega Arjonilla (eds), *Traducción e interpretación en el ámbito biosanitario*, Granada, Comares, pp. 251-267.
- VANDAELE, S. (2001) «Bibliographie sélective pour la traduction des sciences biomédicales», *Meta*, 46, 1, pp. 117-127.
- VAN HOOF, H. (1986) *Précis pratique de traduction médicale (anglais-français)*, París: Maloine (trad. al español de E. Ortega Arjonilla y otros .1999. *Manual práctico de traducción médica*, Granada, Comares).
- (2001) «La traduction des éponymes médicaux banalisés de langue anglaise», *Meta*, 46, 1, pp. 82-91.

RASGOS ESTILÍSTICOS Y LINGÜÍSTICOS EN LA MENSAJERÍA ELECTRÓNICA EN LENGUA FRANCESA

MERCEDES SANZ GIL
Universitat Jaume I

Alors qu'on était vraiment persuadés qu'on n'était plus dans la civilisation de l'écrit, mais dans celle de l'image et du son, on découvre qu'on vient d'inventer un mode d'écriture complètement redynamisé dont on n'aurait jamais pu envisager la possibilité il y a même quelques années (Leterre, 1996).

INTRODUCCIÓN

La época en la que nos encontramos actualmente podría definirse como la era de la tecnología y de la comunicación; una comunicación favorecida por la ausencia de fronteras físicas y lingüísticas.

Dentro de esta comunicación sin límites, la mensajería electrónica ocupa un lugar significativo. Este sistema de comunicación destinado en sus orígenes a un uso estrictamente profesional en entornos científicos, en la actualidad se halla cada vez más al alcance de mayor número de personas, siendo utilizado en gran parte para la correspondencia privada. El hecho de tratarse de un recurso comunicativo en expansión, nos impulsa a reflexionar sobre el mismo y sobre los usos que de él se hacen.

Así pues, iniciamos la presente comunicación con la presentación del estado de la cuestión en torno a las diferentes denominaciones en lengua francesa que se atribuyen al correo electrónico. En la segunda parte presentamos los aspectos formales y de contenido que caracterizan a los mensajes electrónicos por oposición a los mensajes de correo ordinario. Dejaremos de lado por tanto aquellos elementos puramente estructurales que se derivan de la concepción del propio sistema: las diferentes interfaces y posibilidades técnicas. Finalmente expondremos y analizaremos ciertos rasgos estilísticos y lingüísticos, que por su frecuencia de utilización, pueden llevarnos a suponer que nos encontramos ante un nuevo género discursivo regido por unas reglas de escritura casi estandarizadas.

Los mensajes que ilustran esta comunicación forman parte de la correspondencia privada de la autora y de foros de discusión en los que ha participado. Éstos se presentan de manera anónima, omitiendo los nombres de persona reales y presentando topónimos y direcciones ficticias. Por el contrario, la disposición espacial y la ortografía se mantienen como en el mensaje original.

1. *COURRIEL, MÈL, MÉL, E-MAIL, EMAIL?* ORIGEN Y USO DE DICHSO TÉRMINOS

Uno de los mayores atractivos del correo electrónico es que permite enviar en tan sólo unos segundos un mensaje o un documento de varias páginas al punto más opuesto de la tierra. La rapidez en la transmisión y la masiva divulgación como elemento cotidiano contrasta en la era de las telecomunicaciones con la expresión *courrier électronique*, demasiado largo de decir y

de escribir. Se trata de un término, ya desde su creación, susceptible de ser abreviado. Pero, ¿cuál es la expresión abreviada que mejor lo identifica?

En sus orígenes, fue la expresión americana *e-mail* la que dominó los primeros ámbitos de uso. *E-mail* significa *correo electrónico*. Se trata de un término polisémico basado en una relación metonímica ya que puede designar: el modo de transmisión técnica, la dirección electrónica de los participantes en la comunicación y el mismo mensaje. La palabra francesa *courrier*, por su parte también ha sido objeto de una extensión metonímica ya que en sus orígenes sólo designaba al mensajero que despachaba la correspondencia, pasando posteriormente a designar también el objeto de envío, tal y como podemos observar a partir de la definición del término que nos ofrece el diccionario de la Lengua Francesa *Le petit Robert*:

Anciennement, celui qui précédait les voitures de poste pour préparer les relais. Le préposé qui portait les lettres en malle-poste (1985:410).

En la adaptación del término americano a la lengua francesa nos encontramos principalmente con dos propuestas diferentes: *courriel* y *mél*¹.

Courriel, palabra formada por la unión de *courrier* + *électronique*, es la propuesta que ofrece la Oficina Gubernamental de la Lengua Francesa en Québec, inscribiéndose así dentro de una lista de palabras compuestas a partir del mismo procedimiento pertenecientes al ámbito de la informática como son: *logiciel* (*logic*- + *matériel*), *didacticiel* (*logiciel* + *didactique*), *ludiciel* (*logiciel* + *ludique*) (Ernotte, 1999).

En Francia, la Comisión General de Terminología y de Neología, acepta la normalización del término *mél* basándose principalmente en razones de analogía:

- es un término homófono de su equivalente americano *mail*, abreviatura frecuente de *e-mail*, que permite su identificación inmediata,
- en cuanto a su escritura, se aproxima a *Tél.*, abreviatura de *téléphone*, muy útil en el ámbito de la ofimática,
- a pesar de presentar una terminación extraña para la morfología del francés, permite la creación de neologismos espontáneos de aspecto *franglais*, como por ejemplo el verbo transitivo *méler*, homófono del entonces ya constatado *mailer* de raíz anglófona.

Este término se oficializa en diciembre de 1997² en aplicación del decreto n° 96-602 del 3 de julio de 1996 relativo al enriquecimiento de la lengua francesa. Sin embargo su utilización queda restringida únicamente a la abreviatura de la dirección de correo electrónico, semejante a *Tél.*, es decir, en mayúscula y con punto de abreviatura *Mél.*, para remplazar a *e-mail* en las tarjetas de visita:

“*Mél.*, pour messagerie électronique peut figurer devant l’adresse électronique sur un document (papier à lettres ou cartes de visite, par exemple) tout comme *Tél.*, devant le numéro de téléphone. *Mél.* ne doit pas être employé comme substantif”.³

A pesar de esta voluntad normalizadora, son muchas las críticas que esta propuesta ha suscitado. El origen de *Mél* no es una abreviatura sino un *mot-valise*, es decir, una palabra compuesta por partes de varias palabras, por lo tanto el aspecto de abreviatura no tiene sentido; por otro lado, las abreviaturas no se leen tal y como se representan sino con la palabra completa, así pues *Mél.* se leería *messagerie électronique*.

1. Hemos encontrado también las formas *mèl* y *email* en diferentes escritos. Estas formas, contrariamente a *courriel* y *mél* no han sido tenidas en cuenta por las autoridades competentes.

2. Journal Officiel de la République Française du 2 décembre 1997.

3. Cita extraída de la definición de *Adresse de Courrier Électronique*, aparecida en el *Journal Officiel de la République Française* del 2 de diciembre de 1997.

El uso de *mél* como sustantivo queda desaconsejado del lado ministerial, produciéndose así un vacío terminológico en dos de los empleos de la palabra anglófona *e-mail*: modo de transmisión y mensaje.

Ninguna de las dos propuestas, *courriel* y *mél*, están teniendo el éxito esperado por sus creadores. Philippe Ernotte, exdirector adjunto de la revista de *La Maison de la Francité*, organismo de origen belga, se pronuncia a favor de *courriel* y justifica su escasa aceptación en territorio francés, por el hecho de no haber difundido junto con *courriel* toda su familia léxica derivada: *courrieller o courriéler, courriellé, courriellant, courrielleur...*; por otro lado, critica la acción ministerial francesa por tratar de distinguir las diferentes acepciones de *e-mail* y no ofrecer por tanto un término que cubra las necesidades expresivas requeridas por los usuarios.

2. CORREO ELECTRÓNICO VS CORREO ORDINARIO

El mensaje electrónico, como medio para la comunicación participa de ciertos rasgos formales y lingüísticos de otros tres medios comunicativos: la correspondencia clásica, (género epistolar, en términos literarios); la práctica oral de conversación o conversación telefónica y la comunicación por fax, marcada por la brevedad de los mensajes (Henriette-Toussaint, 1999).

Comparte con la carta clásica los componentes esenciales: existencia de un mensaje, de un remitente y de un destinatario. Sin embargo se distancia en cuanto al soporte y la presentación. Se deja de lado el papel y su visión de conjunto y se presenta por el contrario en formato digitalizado de manera lineal, y visible de manera fragmentada. Se trata igualmente de un modo de comunicación asincrónico, sin embargo los tiempos de la enunciación se encuentran más próximos que en el intercambio epistolar clásico entre el primer envío y su respuesta gracias a la rapidez con que estos mensajes llegan al destinatario.

Dicha rapidez en la obtención de las respuestas favorece el acercamiento entre los interlocutores, de tal manera que en ocasiones se plantea como una conversación con un marcado estilo oral. El ejemplo más claro es la práctica habitual de contestar dentro del mismo mensaje recibido para “responder, comentarlo, evaluarlo y completarlo”(Mondada, 1999) intercalando así el discurso del receptor con el discurso del emisor. Con esta manera de tratar el discurso del otro, el emisor construye un espacio de comunicación susceptible de ser modificado por locutores sucesivos produciéndose de esta manera un encadenamiento secuencial entre los mensajes.

La brevedad característica de los mensajes electrónicos, así como la rapidez de transmisión lo acercan a la comunicación por fax, sistema que también se transmite por una línea telefónica. De acuerdo con T. Leterre (1996) podemos decir que el fax ha sido el principio de una reaparición del escrito en el ámbito cotidiano. Les separa sin embargo, el carácter virtual del sistema electrónico, bien distante del soporte papel necesario en los fax, y la falta de privacidad en la utilización de éstos. Asimismo la rapidez de transmisión se ve mermada cuando se trata de enviar documentos adjuntos de varias páginas.

Las potencialidades técnicas de la mensajería electrónica son una baza clave en el éxito de su utilización, a saber: el mensaje puede ser enviado a uno o varios destinatarios simultáneamente, se le puede adjuntar archivos de tamaño variable, la libreta de direcciones permite encontrar instantáneamente la dirección del destinatario, no es necesario escribir la fecha ni los datos del remitente ya que los proporciona el sistema automáticamente, se puede participar en listas de distribución, en foros de discusión, el remitente puede archivar el mensaje enviado, el recibido, etc.

La presentación formal se ve favorecida además por la aportación técnica del mismo soporte: tamaño y tipo de letra, combinación de mayúsculas y de minúsculas como marca de

expresividad, inclusión de iconos, imágenes, color de fondo, digitalización de la firma, etc.

3. RASGOS ESTILÍSTICOS Y LINGÜÍSTICOS

Hay quienes acusan al mensaje electrónico de ser poco personal con respecto a otros medios de comunicación. La conversación telefónica, por ejemplo, mantiene el timbre y las entonaciones de los interlocutores, a través de la carta clásica o del fax se mantiene la escritura, mientras que en el mensaje electrónico la rigidez de su estructura permite pocas alteraciones. Sin embargo, la necesidad de personalización en los intercambios impera y los usuarios buscan recursos que reflejen la expresividad que necesitan para transmitir satisfactoriamente aquello que en un cara a cara transmitiera la voz, la expresión del rostro, el movimiento de las manos, es decir, para optimizar su comunicación. La técnica avanza en este sentido y existen sistemas de mensajería electrónica que ponen a disposición del usuario ciertos recursos que le permiten personalizar sus mensajes, incluyendo en el cuerpo del mensaje fragmentos extraídos de la red, de otros ficheros, imágenes, fondos temáticos, etc., en poco tiempo veremos la transmisión de los mensajes electrónicos como si de videoconferencia se tratara. Pero, como hemos anunciado en la introducción no nos centraremos en estas potencialidades tecnológicas sino en las posibilidades de un recurso mucho más antiguo y no por ello menos efectivo y sin el cual estos avanzados sistemas no tienen sentido: la lengua.

El mensaje electrónico, a pesar de pertenecer al mundo del escrito, posee una estructura temporal próxima al diálogo y a las prácticas orales. En efecto, nos encontramos ante un sistema de comunicación asincrónico que genera una ilusión de sincronía gracias a la inmediatez en la transmisión y a la rapidez entre los intercambios. La exigencia de lisibilidad de los contenidos, la brevedad de los mismos, revelan comportamientos, y por consiguiente, prácticas lingüísticas, más cercanas del lenguaje oral que del escrito.

Señalamos a continuación cuáles son las prácticas más utilizadas por los usuarios, autores de los mensajes del corpus analizado (unos 65).

En primer lugar llama la atención las abundantes marcas de oralidad, tanto léxicas como sintácticas o fonéticas. Anotamos unos ejemplos muy significativos por presentar rasgos de los tres tipos (marcados en cursiva):

(mensaje 1)

Salut la miss!

Je viens d'avoir une grosse *enguelade* avec le *taré* de mon chef et faut *q* je raconte. *Qd vatil* comprendre *q'on est pas* des machines? Il me *barbe* avec ses *trucs* sur la constance et la perseverance, alors que lui, pour le seul *truc* q'il sache être tenace *c* pour engloutir une à une toutes ses cannettes! Quel casse-pieds!

En fin bref, *c* ça les *mecs* et en plus s'ils sont chefs....

Bizzzzzes.

(mensaje 2)

Salut! (je m'excuse pour les accents mais *suis* en Angleterre et *suis* donc oblige d'utiliser un clavier qwerty ki kom vous le savez est allergik aux accents... bref...) [...]Bref je vous aiiiiime car grace a vous g pu donner un peu de *piment* a mes «cours» [...] g suis beat d'admiration [...]

Ouala c tout!!!

Observamos ciertos términos identificables claramente con el lenguaje oral: el saludo *salut la miss, enguelade, truc, mecs, piment*; construcciones sintácticas como la ausencia de *ne* en la negación, o la omisión del pronombre en *je suis* o en la estructura *il faut*; adaptación de la escritura a la pronunciación: *q* representando a un *que*, *c* en lugar de *c'est*, *g* por *j'ai*, *ki* en lugar de *qui* o *kom* por *comme*, *ouala* por *voilà*

Es frecuente encontrar mensajes en los que no aparece ninguna fórmula de entrada o de saludo principalmente cuando se trata de respuestas:

(mensaje 3)

Bien reçu votre message.

Je suis prêt à vous recevoir mercredi 14 janvier à 11h

Dicha ausencia es más frecuente en aquellos mensajes que responden automáticamente al mensaje anterior y en los cuales se incluye el texto al que se responde.

(mensaje 4)

Le matin c'est très bien! Ça vous va à 10h00?

X

>Re bonjour!

>Je vous remercie de m'avoir répondu si vite. Je suis d'accord pour se voir le 2 février

>au matin [...]

> Y

En ocasiones el mensaje de respuesta genera uno nuevo de petición o de pregunta que a su vez exige una respuesta. En este caso, cuando se producen varios intercambios entre los mismos interlocutores, se provoca una ruptura de la unidad estructural del propio mensaje considerado ya como un diálogo y no como mensajes independientes.

Cuando las fórmulas de saludo o despedida encuadran el mensaje, éstas suelen pertenecer al registro oral, utilizando con frecuencia términos familiares: *salut, coucou, c'est moi, hello, bisous, bye bye, au revoir et à la prochaine, hasta la vista, ciao*. Si el destinatario es desconocido o se trata de mensajes formales encontramos por el contrario: *bonjour, cher, madame, monsieur, à plus, à bientôt, au revoir*.

A nivel escrito se potencia la síntesis, ya que el apartado asunto (*objet*) obliga a mencionar el tema en pocas palabras. No nos referimos a la obligación de completar el formulario establecido con un asunto, ya que no es un elemento imprescindible como puede ser el remitente o el destinatario, sino a la obligación de ser breve cuando se completa este espacio, un asunto de varias frases no tiene sentido ya que el destinatario sólo verá las primeras palabras.

Una de las características esenciales del mensaje electrónico es la brevedad de contenidos en beneficio de una mayor rapidez en el envío. Si el usuario olvida tratar algún asunto procederá a enviar un nuevo correo. Hemos seleccionado de nuestro corpus los más significativos: "*Fax arrivé*", "*Merci*", "*OK*". Otros emulan el lenguaje telegráfico, sólo les falta la palabra propia del sistema *stop* en lugar de la puntuación: "*Aujourd'hui, 15h30 né Paul. 3,5kg. 50cm. maman et bébé bien*".

La repetición de caracteres es utilizada para simular un grito, por ejemplo: *éééoooo, éééoooo*, lo encontramos en el *objet* de un mensaje destinado a una persona con la cual hace mucho tiempo que no se ha mantenido correspondencia. Esta repetición simula el grito que se daría para llamar la atención de una persona que se encuentra a larga distancia.

La utilización de las mayúsculas muestran un aumento de tono : *C'EST PAS VRAI!!!!*,

(mensaje 5)

Je suis tombée sur X par hasard et je dois dire que j'ai été absolument ravie [...].En un seul mot:GENIAL!

O una llamada de atención en temas importantes: "*les textes doivent nous parvenir le 16, DERNIER DÉLAI*".

Como hemos podido observar en los mensajes 1 y 2, el recurso a las abreviaturas, normalizadas o inventadas, con voluntad fonética o no, de ciertas palabras es una práctica común a la hora de escribir, supone un ahorro de caracteres que en definitiva agiliza el proceso de escritura y en consecuencia el de envío:

(mensaje 6)

Les infos *dt* je dispose sur le site sont suffisantes *ms* je voulais m'adresser aux personnes qui ont participé au colloque: puis-je citer *qqunes*.

Una de las astucias inventadas por la mensajería electrónica para eludir la pobreza del código tipográfico son los famosos emoticones o smileys⁴ (Ivanova, 1999a). Se trata de una serie de pictogramas que utilizan los signos de puntuación combinados con los caracteres representando la cara de una persona y su estado de ánimo:

(mensaje 7)

Salut puce,
Y'en a marre! X-(
Il reste encore 3 semaines à tenir le coup!
Vive le soleil, la plage, la mer et les vacances.....:))))))
Bon j'attends un ptit mot gentil, on se voit pour le grand large.
:-**

Observamos en el mensaje 7 como la persona que escribe pasa del enfado que le produce el hecho de tener que trabajar todavía durante 3 semanas "X-(" a la inmensa alegría de pensar en las vacaciones " :)))))". Se despide finalmente enviando besitos " :-** ".

Es habitual encontrar mensajes que incluyen ciertos barbarismos, es decir, términos o expresiones pertenecientes a otras lenguas, sobre todo al inglés, en menor medida en español, sin duda debido a la gran difusión mundial y a la fuerte presencia de la lengua inglesa en Internet. Es en los saludos y las despedidas donde hemos localizado mayor número de inclusiones de otras lenguas: "*Hi*, je suis *OK* [...]", "*Hola*", "*Ciao*", "*Hasta la vista*" "*bye*". También encontramos ejemplos en el cuerpo del mensaje (ver además mensaje 2: "*g suis beat*"):

(mensaje 8)

Salut la grande,
No te preocupes.
Si tu intervies dans le DESS ce sera pour des étudiants!

4. En francés *émoticons*, *smileys* o *binettes*.

(mensaje 9)

[...] J'espère avoir le temps de vous faire des compte-rendu (ouh la la g un doute sur l'accord:comptes-rendus? heeeelp)

Cuando un interlocutor utiliza este recurso presupone o le consta que su correspondiente conoce las lenguas utilizadas y no tendrá dificultad en descifrar la totalidad del mensaje.

Finalmente, hemos de mencionar la relajación e incluso descuido con que se trata la ortografía en los mensajes, aspecto que se traduce en la presencia de gran número de faltas de “frappe”, repetición involuntaria de caracteres, ausencia de signos de puntuación, ausencia de mayúsculas e incluso de acentos.

(mensaje 10)

J ai bien recu ton message, mais en fait je suis sur l ordinateur de jean, celui du travail ne fonctionnait pas bien.c est donc notre premier jour de vacances et nous sommes bien decide a en profiter d apres ce que m a dit sylvie c est aujourd hui que tu rentrais en espagne. j espere donc que ton voyage c est bien passe et que les retrouvailles ont ete chaleureuses [...].

En definitiva, las normas ortográficas carecen de sentido en este sistema de comunicación. Puede molestar más o menos al usuario que recibe, no encontrar el mensaje escrito correcta y normativamente, lo que prima es la instantaneidad con la que llega la información y la expresividad que dicho mensaje transmite. Se trata en suma de un medio de comunicación, de socialización que sirve para dar a los demás una cierta imagen de uno mismo (Vabois, 1997).

CONCLUSIÓN

La masiva divulgación del correo electrónico dentro de los sistemas de comunicación actuales unido a las particulares características formales y estilísticas que presenta nos incita a pensar que nos encontramos ante un género epistolar nuevo que se rige por unas reglas de escritura precisas (relajación de la estructura clásica, búsqueda continua de expresividad, alteración de ciertos elementos sintácticos y ortográficos, etc.) tal y como lo afirma Henriette-Toussaint (2000).

En esa constante búsqueda de expresividad el correo electrónico se manifiesta como un verdadero medio de comunicación interpersonal y de la emoción que implica. La vertiginosa evolución que caracteriza el mundo de las tecnologías nos obliga a ser cautos en los pronósticos. Sin embargo compartimos con N. Ivanova(1999b) la idea de que el correo electrónico subsistirá como medio de comunicación adaptado al ritmo de vida moderno y permitiendo una creatividad sin límites, en la medida en que “las nuevas tecnologías no son más que una prolongación del espíritu humano”.

BIBLIOGRAFÍA

- ERNOTTE, P. (1999) “Un vocable n’a pas de vocation : “Mél” ou les infortunes de la vertu terminologique”, *Revue de la Maison de la Francité*, 24, <http://www.synec-doc.be/francite>.
- HENRIETTE-TOUSSAINT, F. (2000) “Quelle didactique pour le mél?”, *Comission Français et Informatique*, <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo>.
- HERBERT, M. (2000) “Courrier électronique : Halte aux abus”, <http://marc.herbert.free.fr/mail>.
- IVANOVA, N. (1999a) “Courrier électronique : renaissance du genre épistolaire”, <http://izuminka.free.fr/mailomanie>.

- IVANOVA, N. (1999b) "L' épistolaire numérique", <http://izuminka.free.fr/mailomanie>.
Journal Officiel de la République Française, 02/12/1997.
- La CLÉ. Répertoire des procédés littéraires, <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/>.
- LETERRE, T. (1996) "Courrier électronique. Les nouvelles lettres de Madame de Sévigné",
<http://www.liberation.fr/multi/actu/semaine981026/art981029b.html>.
- MONDADA, L. (1999) "Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet", *Revue francophone ALSIC*,
<http://alsic.univ-fcomte.fr>.
- REY, A. et REY-DEBOVE, J. (redaction dirigée par)(1985) *Le petit Robert. Dictionnaire de la Langue Française*.
- VABOIS, M. (1997) *Correspondance scolaire et télématique*, <http://www.guetali.fr/home/mvabois/mem/memPE2.htm#SI>.

PEDRO DE GOROSTIZA Y CEPEDA, TRADUCTOR

ALFONSO SAURA SÁNCHEZ
Universidad de Murcia

O. Bajo el nombre de Pedro de Gorostiza y Cepeda se estrenaron y publicaron, al menos, dos obras teatrales de originales franceses en la década de 1830 en plena batalla romántica. Se trata de *Luis Onceno*, 1836, e *Hija, esposa y madre*, 1838, sacados respectivamente de piezas de Delavigne y M^{me} Ancelot. Las dos obras representan sendos géneros dramáticos -tragedia y drama lacrimógeno- y están vertidas respectivamente en versos polimétricos y prosa.

1. Pero ¿quién era don Pedro Gorostiza? ¿o don Pedro de Gorostiza y Cepeda? Bajo este nombre –y sus ligeras variantes intermedias- se estrenan y editan en Madrid las siguientes obras de teatro: *Luis Onceno*, 1836, tragedia, 5 actos en verso, traducida de *Luis XI*, de Casimir Delavigne; *El Desconfiado*, 1837, comedia, 5 actos en verso, original; *Pedrarías Dávila*, 1838, drama, 5 actos en verso, original; y finalmente *Hija, esposa y madre*, 1838, drama, 3 actos en prosa. Ninguna tuvo un éxito brillante, aunque se introdujeron en el repertorio.¹ *Luis Onceno* se estrenó en el Teatro del Príncipe el 9 de abril de 1836 (Cartelera: 45) con regular éxito puesto que no se repitió función al día siguiente, sino el 22 y 23 de octubre y el 14 de diciembre, siempre en el Príncipe (Cartelera: 48-9). *El Desconfiado* se estrenó el 25 de diciembre de 1837 en el Príncipe y se repitió el 26 (Cartelera: 55) y el 28 de enero de 1838. Según la *Gazeta de Madrid* del 8 de enero es una comedia de costumbres “nombre que aterroriza y horripila a los nuevos sectarios de la escuela del romanticismo francés” (*Veinticuatro Diarios*: II, 382, nº 9135). *Hija, esposa y madre*, se estrenó igualmente en el Príncipe el 15 de febrero de 1838 y repitió los dos días siguientes (Cartelera: 57-8). La *Gazeta de Madrid* del 24 de febrero la califica de comedia sentimental que no llena las condiciones del drama moderno, alaba su conocimiento del corazón humano y la contrapone a *Antony* como ejemplo perverso (*Veinticuatro Diarios*: II, 382, nº 9136). No tengo referencias del estreno de *Pedrarías Dávila*, porque en la *Cartelera Teatral Madrileña* no aparece. Pero la *Gazeta de Madrid* de 21 de mayo de 1839 señala su “interés y moralidad” y su magnífica versificación (*Veinticuatro Diarios*: II, 382, nº 9137). Me interesa hacer observar que la producción de este autor se concentra en 3 o 4 años y que no tenemos otras obras suyas anteriores o posteriores.

Ahora bien, ¿Es este Pedro de Gorostiza el Ángel de Cepeda firmante en agosto de 1833 del opúsculo de defensa de *Contigo pan y cebolla*?² ¿Es el traductor cuidadoso de la *Lucrecia*

1. *Luis Onceno* parece ser su éxito más duradero. Gracias a *Veinticuatro Diarios* sabemos que en septiembre de 1850 se preparaba su reposición en el Teatro Español (*Veinticuatro Diarios*: I, 125, nº 2945-6), y que la compañía de Valero la llevaba en su gira por provincias: en julio de 1850 en La Coruña (*Veinticuatro Diarios*: II, 418, nº 10028), en diciembre de 1851 en Córdoba (*Veinticuatro Diarios*: III, 76, nº 1733). Por otra parte es su única obra reeditada.

2. *Defensa de la Comedia intitulada Contigo pan y cebolla, contra las críticas que han hecho de ella los periódicos de Madrid. Dirigida a los redactores de la Revista Española por Don Angel de Cepeda*. Madrid, Repullés, 1833. La *Gazeta de Madrid* lo anuncia el 17 de agosto: Al parecer Manuel Eduardo ya va camino de América en esa fecha.

*Borgia*³ que provocó el escándalo en julio del 1835? ¿Se llamaba realmente Pedro Ángel?⁴ ¿Sigue siendo verdad hoy lo que dijo de él don Julio Cejador en 1917?

Pedro de Gorostiza y Cepeda, hermano de Manuel Eduardo, porseud. *Angel Cepeda*, publicó *Defensa de la comedia «Contigo pan y cebolla»*, 1833. *Lucrecia Borgia*, dr. (trad.), 1835. *Luis Onceno* (trad.), 1836. Estreno de *El Desconfiado*, com., 1837. *Pedrarias Dávila*, dr., 1838. (Cejador: VII, 176).

En este caso su vida literaria sería mucho más rica y su nacimiento a ella tendría lugar tres años antes, en 1833, coincidiendo con el regreso al otro lado del Atlántico de Manuel Eduardo de Gorostiza.

¿Y qué tiene que ver este Gorostiza con Manuel Eduardo de Gorostiza? Es realmente su hermano? Si fuese su hermano menor y suponiéndolo recién nacido a su regreso a España en 1794, no habría empezado a traducir hasta los 41 años. ¿Por qué tan tarde? ¿Dónde y cómo se ha adiestrado? ¿Los une otro parentesco? ¿Es su hijo, sobrino...? ¿Actúa como su agente literario? A lo largo de esta década, y en paralelo a los estrenos citados, las obras de Manuel Eduardo (muy ocupado en el teatro y política mexicanos)⁵ forman parte del repertorio de los teatros de Madrid y algunas se imprimen.⁶ La indicación de autor es simplemente Gorostiza. Esto ha dificultado el deslinde y adscripción de obras de ambos autores

Es preciso aportar documentos nuevos sobre la vida, obra y relaciones literarias de Pedro de Gorostiza y Cepeda. Ahora bien, si a un autor se le conoce a través de su obra, nosotros colaboraremos a su conocimientos a través del análisis de las dos obras traducidas y publicadas con su nombre.

2. El *Luis Onceno* de Pedro de Gorostiza, es la traducción, bastante fiel, de la tragedia en 5 actos y en verso *Louis XI* de Casimir Delavigne. Se estrenó en Madrid cuatro años después de su estreno parisino y formó parte del repertorio de las compañías. Fue publicada en 1836 por el famoso Repullés y reimpresa varias veces después. Nosotros seguiremos la edición de la *Galería Dramática* de 1879.

El *Louis XI* de Delavigne está lejos de ser una tragedia propiamente dicha. Se inicia la acción a las puertas del castillo de Plessis, dónde yace el Rey, gravemente enfermo. Por los diálogos de Coitier, su médico, y de Commines, su ministro, sabemos cuán dura es su alma y cómo ahora teme que el terror que ha extendido se vuelva contra él. Especialmente recuerdan a Nemours, cruelmente ejecutado y cómo salvaron a su hijo. Éste, cortesano ahora del Duque de Borgoña, es el prometido de Marie, la hija de Commines. También sabemos que ya ha llegado al pueblo el enviado del duque de Borgoña, que no es sino Nemours con otro nombre, y que avanza el cortejo encabezado por el Delfín, que trae a San Francisco de Paula, uno de cuyos milagros es la única esperanza para la salud del Rey. Termina el acto con el encuentro de Nemours y San Francisco de Paula, quien bendice al joven. El acto segundo ocurre en la sala del trono. Marie recibe las confidencias del Delfín. Poco después es Commines quien dialoga con Nemours y le pide que olvide el crimen y la venganza. Llega el Rey con su séquito, manifestando su orgullo por haber reducido “les vassaux indociles”, amenazando al recaudador fraudulento, premiando la delación, negándose a recibir a los enviados helvéticos por su amor por la libertad...

3. *Lucrecia Borgia. Drama en cinco actos, escrito en francés por Victor Hugo. Traducido libremente al castellano por don Angel Cepeda. Representado por primera vez en el Teatro del Príncipe en 18 de julio de 1835.* Madrid, Repullés, 1835.

4. Así lo llama Dowling al darlo por autor de la *Defensa...* (Dowling 1987:58)

5. «A partir de 1835 y durante los diez años siguientes, Gorostiza fue el empresario del Teatro Principal de México» (Rodríguez Plaza: 24). En 1836 se desplaza a Estados Unidos para negociar la cuestión de Texas.

6. Es el caso de *El Secretario y el Cocinero*, Madrid, Yenes, 1840. Me parece significativa la reposición frecuente de *El Amigo íntimo*, traducción que quedó manuscrita. Cfr. Saura, A., «Manuel Eduardo de Gorostiza, traductor», in Lafarga, F. (ed.), *La Traducción en España (1750-1830). Lengua, Literatura, Cultura*, Lleida, Universitat, 1999.

La arrogante reclamación de Nemours en nombre de Carlos el Temerario concluye con un desafío; pero Louis, en vez de recoger el guante, decide firmar el tratado y asaltar después al enviado para hacerlos desaparecer. El tercer acto sucede junto a la capilla de un bosque. Es el "tableau" de una fiesta aldeana, pero los campesinos se quejan de los abusos de los soldados escoceses. Louis se mezcla de incógnito y pregunta a los aldeanos por las causas de su alegría, mientras estos, pagados ostensiblemente, le aseguran su amor por el Rey. Louis, agradecido, los recompensa en oro para que beban a su salud. Sigue otras escenas del Rey con sus cortesanos y su hijo en las que aquél revela su conducta política y su carácter desconfiado. Con engaños saca a Marie la autentica identidad de Nemours. Por fin se encuentran a solas Nemour y Marie, pero ésta, ligada por la promesa hecha al Rey, no puede decirle nada. La escena siguiente es la de la firma del tratado en presencia de San Francisco de Paula. Irrumpe el Delfín con la noticia de la muerte de Carlos de Borgoña en el sitio de Nancy. Entonces Louis manifiesta conocer la verdadera identidad de Nemours y manda que lo metan en prisión por alta traición. Concluye el acto con las órdenes del Rey para conquistar las tierras de su primo. El acto cuarto tiene lugar en los aposentos del Rey. Coitier enseña a Nemours cómo escapar, pero éste prefiere esconderse para atentar contra el Rey. Luis, que regresa, pregunta por Nemours y Coitier se ve obligado a decir que le ha ayudado a escapar. Pero el Rey lo perdona. Llegado San Francisco, Louis le manda que lo sane, pero el santo varón le explica que todos son iguales ante Dios. En cambio le propone una confesión y arrepentimiento sincero, le recuerda que Dios no vende sus perdones y parte sin absolverlo. Sale entonces el escondido Nemours; el Rey le pide gracia de rodillas y Nemours le perdona la vida. Llegados los guardias, Louis manda que lo maten. El quinto acto ocurre en otra sala del castillo. Es el amanecer del día siguiente; el Rey recibe los sacramentos; Comines escribe cartas; el Delfín echa de menos un beso de despedida,... pero inopinadamente el Rey mejora. Da consejos de gobierno a Commines, recuerda como una pesadilla la amenaza de Nemours y manda que lo maten. Las fuerzas le flaquean, manda llamar al Delfín y, aparentemente, muere. Llegado éste, besa la mano de su padre, ciñe la corona y accede a la petición de Marie. Louis, que se ha reanimado, quiere tocar la corona, da consejos de gobierno a su hijo, y perdona a Nemours. Pero el verdugo ya ha actuado. Vuelve a pedir la absolución a San Francisco y muere pidiendo que recen por él.

Como se ve, a pesar del nombre de tragedia, aquí no hay propiamente acción, ni peripecia ni anagnórisis, sino ajeteo, desvelamiento de la identidad y arrepentimiento tardío. Tampoco se cumple con las unidades de lugar y tiempo, aunque se evite una oposición frontal. El argumento está más cerca de la novela escenificada que de Racine. Se representa sobre las tablas un espectáculo que cuenta los últimos días de Luis XI y concentra en ellos diversos hechos supuestamente representativos de su reinado. El reciente acceso al trono de los Orleans invitaba a seguirla como una lección política sobre el papel del rey respecto a su pueblo.

La versión española sigue al original francés, aunque con ciertas reducciones que se reflejan en el número de escenas. Los actos I y IV mantienen respectivamente las 9 escenas del original; el II se queda en 12 (en lugar de trece); el III se reduce a 10 escenas (en vez de 13); y el V a 15 escenas (y no 16 como el original) Las reducciones no afectan a la trama, que sigue siendo sustancialmente la misma, sino a los episodios que explican y completan el carácter de Louis. En el acto segundo se suprime la escena 8, el episodio de los suizos a los que no quiere recibir. Se trata de una escena cargada de contenido político. En el acto tercero se ha suprimido todo el episodio del tratado con su primo y la desconfianza hacia su hijo el Delfín. Esto provoca la supresión de tres escenas, de manera que la escena 7 de la versión original se convierte en la 4 del español. El menor número de escenas del quinto acto se explica por la fusión de las dos últimas, porque la llegada de Tristán no se cuenta escena nueva. Finalmente hay otras

supresiones que no afectan al número de escenas. Son las alusiones a los Orleans,⁷ a algunas gestas guerreras,⁸ o al papel de la ley,⁹ de gran actualidad política en la Francia de 1834. Sólo he encontrado una ampliación en el relato de la muerte del padre de Nemours (I, 4); Gorostiza aumenta allí los rasgos de sangre y patíbulo (I, 4, p.9).

Las supresiones de episodios aligeran ciertamente la acción, pero empobrecen no sólo el contenido ideológico de la obra, sino también el carácter de los personajes. El principal afectado es Luis, que ve suprimidos varios rasgos de su carácter. El odio del Rey a los cantones suizos¹⁰ y a la libertad, su deseo de unificar Francia bajo el poder del Rey,¹¹ el desprecio del pueblo,¹² y la desconfianza de su mismo hijo.¹³ Con estas supresiones la grandeza del héroe queda empobrecida y la pieza gana en drama doméstico.

Los personajes -que se mantienen todos- conservan su nombre con las mínimas adaptaciones fonéticas. Louis, Coitier, Commine, le Dauphin, Olivier Tristan, François de Paule, Richard, Marcel, Marthe... se convierten en Luis, Cotie, Comines, Oliveros, Tristan, San Francisco de Paula, Ricardo, Marcelo, Marta... Del mismo modo se adaptan los nombres de lugar. Nemours, Craon, Dreux... se convierten en Nemur. Craon, Dreus... Sólo Didier se traduce por Alberto y Dammartin por Don Martín. La adaptación cultural se completa con 'les chatelaines' convertidas en "ricas-hembras", "les bourgeois de Paris" por "vecinos" de París, etc. Realmente el traductor no quería quitar el color histórico y local.

Ya hemos visto que ciertos discursos que explicitaban el pensamiento o programa político del Rey han sido suprimidos. Quedan otros sobre la defensa de la Iglesia por el Rey,¹⁴ el poder del monarca sobre los hombres de religión,¹⁵ o las lecciones finales del Rey y San Francisco de Paula al Delfín. Veámoslas:

7. Le Dauphin : Mon oncle d'Orléans ne lui ressemble pas.(...)

Olivier dit toujours que le roi c'est la France ;

Et lui : mon beau neveu, me disait-il ici.

La France c'est le roi, c'est le peuple aussi.

Je crois qu'il a raison. (...) (II, 2)

8. Pero se mantienen las de Juana de Arco (Cfr. II, 2, p. 29-30).

9. Louis : Force à la loi ! Si j'en ai fait mépris,

c'est que pour renverser on ne peut rien pour elle

La royauté sans moi fût restée en tutelle. (V, 8).

Gorostiza salta este discurso y pasa directamente a una obsesión por su corona que no queda patética sino ridícula en el moribundo. (V, 8, p. 130).

10. Me permito reproducir el inicio de la escena II, 8, con el desprecio del Rey a las libertades. Este fragmento fue enteramente cercenado en la versión española :

Olivier : Sire, les envoyés des cantons helvétiques

Louis : Qu'ils partent !

Olivier : Sans vous voir !

Louis : Je hais les républiques

Commine : Leurs droits sont reconnus par votre majesté,

Et libres...

Jouis : Je le sais : liberté !, liberté !

Vieux mot qui sonne mal, que je suis las d'entendre.

Il veut dire révolte à qui sait le comprendre. (II, 8)

11. Vivant, je voudrais voir ces tyrans de la France (...) (III, 4)

12. Le peuple, en ramassant un écu qu'on lui jette,

Fatigue de ses cris quiconque les achète. (III, 5)

13. Louis ,en retirant sa main que le dauphin veut baiser. Allez.

(le dauphin, qui a fait un pas pour sortir, revient, et baise la main du roi en la mouillant de pleurs.)

Louis, ému. C'est un bon fils !... qui me trompe peut-être. (III, 5).

14. ¡Mas yo, apoyo de la iglesia/ su primogénito hijo,/mostrar alguna indulgencia(IV, 6, p. 103).

15. Fraile, ejerce a favor mío/ Tu inaudito poderío; (...)/ Sí, mi frente ungida está./ Soy Rey; debes a los reyes,/A las testas coronadas,(...) (IV, 6, p. 103)

Louis: Faites ce que je dis et non ce que je fait:
 J'ai voulu m'agrandir, je me suis satisfait.
 La France a payé cher cette gloire onéreuse:
 Vous la trouvez puissante, il faut la rendre heureuse.
 Ne séparez jamais votre intérêt du sien;
 (*bas*) honorez beaucoup Rome et ne lui cédez rien.
 Si fort que vous soyez, si grand qu'on vous proclame,
 Aimez qui vous résiste et croyez qui vous blâme.
 Quand vous devez punir, laissez agir la loi,
 Quand on peut pardonner, faites parler le roi. (V, 15)
 François de Paule: Mon fils,
 considérez sa fin, méditez ses avis;
 et n'oubliez jamais sous votre diadème
 qu'on est roi pour son peuple et non pour soi-même.
 (V, 16)

Luis: Engrandecerme quise y ensalzarme,
 Y lo logré; pero pagó la Francia
 harto cara esta gloria exorbitante.
 Os la dejo tranquila y prepotente;
 Hacedla vos feliz. Nunca se aparte
 Vuestro interés del suyo. Honrad a Roma,
 Y nada le cedáis. Por fuerte y grande
 Que os encontréis, amad al que os resista,
 y crédito no deis al que os alabe.
 Si es fuerza castigar, la ley castigue;
 Si el perdón es posible, que el Rey hable.(...)
 San Francisco: Hijo mío,
 Meditad sus consejos saludables;
 Considerad su fin, y reinad sólo
 Para felicidad de los mortales. (V, 15, p. 138-9)

También se mantienen en la versión española todos los elementos que podían contribuir a la pompa y espectáculo. La presencia muda de heraldos, pajes, aldeanos, etc. al fondo de la escena contribuían a la categoría del espectáculo y al éxito entre los espectadores... La traducción española conserva cuidadosamente estos séquitos y coros populares que completan el decorado con su presencia, y lo que es más, se mima la traducción de los coros y canciones que suponemos debían ser convenientemente cantadas y escenificadas. Veamos la solución de Gorostiza:

Des affligés divin recours,
 Notre-Dame de Délivrance,
 Louis réclame vos secours;
 Vierge, prêtez votre assistance
 Aux lis de France!
 Dieu, qui récompensez la foi,
 Sauvez le roi! (I, 7).

Dulce consuelo de afligidos,
 De la piedad Madre y Señora,
 No cierres, Virgen los oídos
 Cuando la voz del Rey te implora.
 ¡Gran Dios! Escucha los gemidos
 de un pueblo humilde que te adora.
 Pues en la fe mostró constancia,
 Mirad por Francia.
 Pues amparáis la flor de lis,
 Salvad a Luis. (I, 7, p. 19-20)

Quel plaisir!... jusqu'à demain
 Sautons au bruit du tambourin;
 Pour étourdir le chagrin,
 Fillettes,
 Musettes,
 Répétez mon refrain!
 À la gaieté ce beau jour nous convie:
 L'esprit libre et le cœur content,
 Demandons tous bonheur et longue vie
 Pour le roi que nous aimons tant... (III,1).

¡Qué placer, que diversión!
 Demos, demos brincos mil,
 Bailando al alegre son
 De la gaita y tamboril.
 Mozuelas,
 Vihuelas,
 Al baile pastoril.
 En un día tan puro y hermoso
 Nadie debe gemir pesaroso.
 Larga vida y salud pidamos
 Para el Rey a quien tanto amamos.
 (III, 1, p. 54).

Pero lo que más sobresale de las partes cualitativas de esta traducción es su polimetría. El original estaba escrito en los habituales alejandrinos pareados con la sola salvedad de algunos cantos. La versión de Gorostiza es totalmente polimétrica. El primer acto empieza con un romance de endecasílabos, casi todos italianos, rimados en *a-a*. En la escena 7 cambia el metro. Aparece un coro de aldeanos con una copla de pie quebrado; y tras él, sigue una serie de redondillas con las que acaba el acto (esc. 9). El acto II se inicia con redondillas; sigue (esc. 2) con un romance en *a-e*; pasa en tercer lugar (esc. 7) en redondillas; y concluye (esc. 10-12) con un largo romance heroico en *e-a*. En el acto tercero el primer metro utilizado (esc. 1-

3) es una silva de versos endecasílabos y heptasílabos con diferentes combinaciones de rimas en los que no queda ninguno suelto; esta silva se halla enriquecida en el primer acto con un par de canciones pastoriles. El segundo metro (esc. 4-5) es un romance heroico en *a-o*. Siguen redondillas (esc. 6); y concluye (esc. 7-10) con un romance octosílabo en *e-a*. El acto cuarto se abre con quintillas (esc. 1); sigue con octavas (esc. 2), con un romance octosílabo en *e-o* (esc. 3-5), con otra serie de redondillas. (esc. 6-7) y acaba (esc. 8-9) con un romance en *i-a* que incluye dos fragmentos de carta en prosa. El quinto acto se abre con redondillas (esc. 1-4), pasa a romance en *e-o*, (esc. 5-9), siguen de nuevo redondillas (esc. 10-11), y termina (esc. 12-15) con un romance heroico en *a-e*.

Gorostiza hizo una traducción cuidada. Dominando la versificación española, consiguió tiradas que, guardando el paralelismo de la traducción, sonasen como castellanas. Es el caso del romance que cierra el acto tercero:

A Borgoña, Rodricur,
 Con quinientas lanzas vuela;
 Tu a caer sobre Perona,
 Torsí: tu baja la diestra,
 Generoso Danmartín,
 Y que Flandes Francia sea (...). (III, 10, p. 83).

Es igualmente notable que consiga traducir ciertos engalanamientos del original como el siguiente quiasmo:

Courageux sans danger , vous régnéz sur le roi;
 Mais un sort différent m'impose une autre loi,
 Et quand, près de Louis, le devoir nous rassemble,
 Il tremble devant vous, et devant lui je tremble.
 (I, 4, p. 11)

Vos en palacio discurrís sin trabas,
 Y nada aventuráis en ser valiente;
 A mí me cupo suerte menos blanda;
 sois médico de l Rey, si le habláis tiembla;
 Yo su ministro, tiemblo si me habla
 (1, 4, p. 11)

O el grito de combate de Luis, perfectamente adaptado a la tradición española:
 Monjoie et Saint-Denis! (III, 13)./¡Cierra Francia, San Dionís! (III, 10,p. 82)

3. *Hija, esposa y madre* es la traducción de *Marie ou Trois époques*, comedia, en tres actos y en prosa, de M^{me} Ancelot estrenada en París en octubre de 1836. La versión española se estrenó en Madrid año y medio después. El traductor hace una versión bastante fiel, como veremos, puesto que mantiene la estructura de la pieza, el carácter de los personajes y el mensaje moral. Hay ciertamente adaptaciones culturales e idiomáticas, pero tan pequeñas que no llegan a originar una nueva versión.

La pieza francesa, aunque calificada de comedia, tiene mucho de melodrama. Marie, hija de un general del Imperio dedicado a los negocios y huérfana de madre, ama a Carlos, joven sin fortuna, hijo de un compañero de armas de su padre. Cuando se va a fijar la boda, un revés de fortuna deja al viejo general al borde la ruina y el deshonor. Entonces Forestier, un capitalista de mediana edad hecho a sí mismo, se ofrece a salvarlo a cambio de la mano de su hija. Aunque el padre no se atreve a pedírselo, Marie, sacrificando los impulsos de su corazón, acepta el matrimonio por deber filial. El segundo acto ocurre unos años después. Marie, que ha vivido retirada y dedicada a su hija, lleva unos meses de vida mundana por orden de su marido que intenta curarla de sus tristezas. Forestier, entregado a sus negocios, es aún más rico, ha conseguido un título de barón y querría que su esposa fuese feliz disfrutando de su posición social. Le pide que sea amable con un nuevo socio en los negocios, que es precisamente Carlos.

Marie está a punto de ceder a un fuego no apagado, pero comprende que debe sacrificarse de nuevo por su padre, su hija y su esposo, que también corre peligro de enredarse en otras faldas. El tercer acto parece ser el de la felicidad de Marie. Viuda rica, va a casarse, 17 años después, con aquel Carlos de su corazón. Pero al descubrir que su hija lo ama, renuncia a Carlos y los empuja a casarse para que su hija sea feliz. Su sacrificio quedará recompensado en su corazón y en el cielo.

Lo primero que resalta de la versión española es el cambio de nombre. *Hija, esposa y madre* resume atinadamente los tres momentos del sacrificio de una vida de mujer, que es el tema de la pieza. Por otra parte la protagonista se llama ahora *Matilde*, nombre más a la moda y cargado de contenido romántico.¹⁶ Su hija pasa de Cécile a Luisa; Justin se convierte en Valentín. La adaptación de los nombre sigue con el título del General, que de ser conde de Sivry pasa a serlo de Valmi, sin duda por la mejor resonancia; con el de la prima, que pasa de comtesse d'Horbigny a Marquesa de Montañi; El cambio de nombres se completa con la simple adaptación fonética de los otros: De Melcour/Melcur; Charles d'Arbel/Carlos Darbel; Forestier/Forestié; Albertine/Albertina; Fanny/Fani... Por lo demás siempre está claro que la acción ocurre en París, se pasea por la Tullerías, se viaja a Burdeos... O se alude al Imperio y a la rehabilitación de sus militares como siendo conocido por el público espectador.

Más importante que estas mínimas adaptaciones de título y nombres, me parece resaltar la fidelidad en la traducción del argumento. Gorostiza traduce escena por escena con unas mínimas supresiones. No se trata de variar ni desvirtuar la trama, sino sólo de aligerarla, aunque esto afecte al papel de ciertos personajes. Eso es lo que ocurre en el primer acto, cuando el traductor concluye su versión en la carta que escribe Marie a Charles renunciando a su amor¹⁷. Del mismo modo se puede justificar el aligeramiento del segundo acto (se fusionan parte de las escenas 3 y 6, con supresión total de la 4 y 5) porque las informaciones que contienen son episódicas –diálogo entre Charles y Melcourt, que profundiza en el carácter del primero- o redundantes -monólogo de Marie apiadándose de sí misma. También el tercer acto presenta ligeras supresiones como en la escena 2 sobre el carácter de M^{me} d'Horbigny; o en la escena 10, el “badinage”, también episódico, de Melcourt y D'Horbigny sobre la vejez..

Estos aligeramientos de la trama afectan ciertamente al carácter de estos personajes secundarios. Curiosamente también hay ligeros añadidos con la finalidad de acomodarlos a la sociedad y teatro españoles, añadidos que posiblemente eran subrayados por el juego escénico. Es el caso del disminuido Melcourt, cuyos cínicos “traits d'esprit” se convierten en agudezas de “gracioso”; o el del Forestié madrileño que parece abandonar la dignidad de burgués triunfante que desea agasajar a su esposa para acercarse a un “barbas”¹⁸ desorientado en sus celos; o también el de Fanny subrayando su condición de modistilla.¹⁹ Con todo, el carácter

16. *Mathilde* era la protagonista de una novela homónima de Mme Cottin; Walter Scott tenía una *Matilde de Rokeby*; Matilde de Lara se llamaba la novelesca protagonista de *Contigo pan y cebolla*.

17. De hecho las tres últimas y breves escenas no añaden intriga, sino que redundan en el sacrificio de Marie: « Mon Dieu ! soutenez mon courage » (I, 14) ; « Non, mon père ! je suis...bien ! ...c'est volontairement que j'épouse M. Forestier (...) Oh ! mes beaux rêves !... perdus sans retour ! » (I, 17)

18. Forestier se queja así : “Que je suis, moi, cruel, injuste, méchant? (p. 52) y en la versión castellana se explicita la maldad con un ejemplo: ¿yo un hombre cruel y feroz, un Margarito de Borgoña?” (p. 35). Debo recordar que *Margarita de Borgoña* había sido el gran éxito teatral de octubre del 36.

19. Fanny (*d'un ton dédaigneux*): Un bon mariage? ... Pour la première demoiselle d'un magasin?... Savez-vous qu'on a vu souvent des jeunes filles sans fortune épouser des hommes qui avaient cinquante mille livres de rentes?... Oui, cela s'est vu. Melcourt: Très-souvent!... dans les romans (p. 16).

Fani (*en tono desdeñoso*): A una buena boda...? Para una primera oficiala de modista? ¿Qué, muchas de mi clase no se han casado con hombres poderosos? Melcur: Muchísimas; sobre todo por temporadas (p. 13).

que más crece y se explicita, es el de Cécile/Luisa que se caracteriza como una rica señorita española.²⁰

Si fidelidad hay en la trama y personajes, no la hay menos en la traducción de los parlamentos de contenido ideológico o moral. Las reflexiones de Marie sobre las decisiones que se ve obligada a tomar, y los numerosos argumentos y reparos que ofrecen los otros personajes sobre las conductas a adoptar -y que no son sino los espejos en los que se refleja el sacrificio de Marie- son vertidos en su totalidad. En la única ocasión en la que el traductor se ha autocensurado -papel de la nobleza- ha sido para evitar la crítica.²¹ Se ve que el público de Madrid no quedaba chocado con tan conservadores pensamientos. Muy significativo me parece este rasgo, cuando el tema de la obra, por sí mismo, debía atraer al público femenino. Nos permitiremos ofrecer algunos ejemplos coincidentes con “les points d’orgue” de la historia:

Marie: O ma mère! Du haut du ciel, bénis ta malheureuse enfant!.. Il se serait tué!.. J’ai fait mon devoir!.. (...) mais le devoir a parlé!.. Priez le ciel pour moi, qu’il me donne force et courage.. et que la vertu nous console.. de notre amour. (I, 14, p. 35)

Matilde: O madre mía! Échame tu bendición desde el cielo, y compadece a tu desgraciada hija. No hay duda, se hubiera quitado la vida...(…) pero el deber habló, y fue preciso sacrificarse. Pedid a Dios que me de fuerzas y valor, y que la virtud nos ayude a esperar con resignación la muerte. (I, 10, p. 27)

Marie: Les femmes, monsieur, on les comprend rarement; on les calomnie quelquefois et on les accuse toujours!... ainsi méconnues et découragées, elles sont faibles et peuvent devenir coupables! Estimées, aimées, elles trouvent des forces pour les sacrifices...mais leur courage est tout dans le coeur!.. Monsieur forestier, je pars avec vous. (II, 13, p. 71).

Matilde: No es muy fácil entenderlas. Los hombres las calumnian en muchas ocasiones, las critican siempre, y así, desconocidas y desanimadas, suelen ser débiles y acaban por ser criminales. Cuando se ven apreciadas y queridas hallan en sí fuerzas para hacer los mayores sacrificios, pero todo su denuedo reside en su corazón! Amado Forestié, tenéis una compañera de viaje. (II, 11, p. 51).

Marie: Cécile, ma fille (...)... sa vie serait donc aussi affreuse que la mienne?... mais son bonheur? ... j’en dois compte au ciel!... à elle même... à moi qui suis sa mère...sa mère... (...) Elle sera heureuse!... (III, 10, p. 94).

Matilde: Luisa! Hija de mi alma!(...) ¿Su vida sería pues tan desdichada como la mía? ¿Y su felicidad? ¿Qué no debo dar cuenta de ella a Dios?¿ A mí que soy su madre...? Su madre (...) Será feliz! (III, 10, p. 73)

Obsérvese que el traductor ha comprendido perfectamente el texto original y que algunos giros y ligeras variantes están claramente intencionados a favor de la claridad expositiva. En el mismo sentido de adaptación del lenguaje debemos entender los coloquialismos y expresiones

20. Es el caso de los placeres que han dejado de interesar a Luisita tras su enamoramiento. Mientras el original dice : « tous mes plaisirs d’autrefois ont cessé de m’amuser et je ne sais comment il se peut faire (...) » (p. 83). La versión española explicita : « ya no me divierte nada de lo que antes me divertía: ni el piano, ni mi jaquita castaña, ni las muñecas ; y no sé por qué motivo siempre estoy más triste, y sin embargo soy más feliz » (p. 63). También la explicación del malestar de Luisa. Mientras en la versión francesa se dice « Allons, viens donc, Cécile ! ...tu es bien maintenant » (p. 89) en la española se explica: «Vamos, entra, Luisa; ya no tienes nada. Si no ha sido más, sino que te aprietas tanto el corsé... ! » (p. 68)

21. La única autocensura la he encontrado en la crítica de los títulos nobiliarios. El traductor no sigue el original. La frase de Melcourt : « Les titres aujourd’hui sont comme ces vieilles armures de nos pères, qui ne servent plus, mais que chacun s’essaye à essayer » (p. 42) se convierte en: «Desagradar un título ? No por cierto. Y más cuando son tan difíciles de conseguir ! » (p. 31).

idiomáticas. El traductor consigue así un parlamento fluido y familiar a los oídos castellanos, aunque rompa la literalidad. Me permitiré añadir algunos breves ejemplos:²²

-C'est à dire que leur argent passait de leurs mains dans les siennes (p. 18)/ Quiere decir que todo el dinero de sus socios pasaba a su faltriquera. (p.16).

-À present! (p. 38)/ Eso por descontado! (p. 29)

-Fanny: Tout cela est vrai (p. 15)/ Fani (*Como cortada*): Yo no le quito su mérito, pero.. (p. 13).

-Pauvre neveu, qui se trouva tout-à-coup riche héritier! (p. 43)/ El cual anocheció pobre y amaneció rico (p. 33)

-Vraiment? (p. 43)/¡oiga! (p. 33)

-Toujours M. de Melcourt! (p. 44)/Dale con Melcur! P. 33

-Tout sera pour jamais fini (p. 45)/ Dar de mano para siempre (p. 34)

-Qu'elle est gentille! (p. 79)/ Qué graciosa es! (p. 59)

-Ne gênons pas ces douces effusions, Madame d'Horbigny, veuillez accepter mon bras. (*À Marie*) Nous reviendrons. (p. 79)/ Marquesa, el onceno no estorbar. ¿Queréis que demos una vuelta por el jardín? Os ofrezco mi brazo (p. 59)

-Vous voilà rêveuse! (p. 79)/ Ya está pensando en las musarañas (p. 59)

-Je lui avouerai tout (p. 83)/ Se lo contaré todo *c* por *b* (p. 63).

-Si fait! Si fait! Ils étaient les meilleurs amis (...) (p. 90) / Y tanto como le conoce! Eran íntimos amigos (..)(p. 69).

4. Como conclusión diremos que Pedro Gorostiza es un buen traductor de teatro. Conoce la lengua y literatura francesa bien y vierte al castellano con claridad y precisión. Respeta la trama, incluso la aligera si es preciso en función del público madrileño, pero no la altera. Los personajes se adaptan a la tradición de las compañías españolas, de manera que, más allá de la letra, se ve la posibilidad de juego escénico igualmente adaptado. Pedro de Gorostiza mantiene igualmente los elementos de pompa y espectáculo que pudieren gustar a los espectadores y contribuir al éxito económico. El traductor no parece tener intereses en el combate ideológico. Mientras en *Luis Onceno* se suprimen las alusiones a la libertad y al pueblo de Francia, en *Hija, esposa y madre* se mantienen las reflexiones de la protagonista sobre su sacrificada vida femenina sin atisbo siquiera de protesta. Cuando traduce en verso demuestra su dominio de la versificación castellana. En el drama en prosa mantiene la exactitud e incluso busca mejoras estilísticas en réplicas, giros y expresiones. Ahora nos queda por saber quién es realmente este traductor y cómo aprendió el oficio.

BIBLIOGRAFÍA

Hija, Esposa y Madre, comedia en tres actos, traducida del francés por don Pedro de Gorostiza. Madrid, Repullés, 1838.

Marie ou Trois époques, comédie en trois actes, en prose, par M^{me} Ancelot, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 11 octobre 1836. Paris, Magasin Théâtrale, 1836.

22. He aquí otros ejemplos: Ah! Mon ami! J'annonçais votre visite à ces dames (p. 44) / O,amiguito, ahora mismo estaba yo anunciando vuestra visita a estas damas (p. 33)

Rien? Par exemple!.. quand un jour, il y a trois mois, on vous ramena mourante des Tuileries, où vous vous étiez trouvée mal!...(p. 54)/ No fue gran cosa! Que hace tres meses me la trageron desmayada de las Tullerías, y por poco se me va (p. 37)

Le mariage de Mme Forestier avec M. Charles d'Arbel...(p. 71)/ Casada la baronesa con su Carlos, será menester que arrinconé la caña (p. 52).

Je crois pardieu bien qu'il est pressé, depuis dix-sept ans qu'il attend! (p. 72)/ Bueno fuera que no tuviese prisa un hombre que está esperando hace diez y siete años (p. 53)

- Louis XI*: tragédie en 5 actes et en vers, par M. Casimir Delavigne. *Document numérisé, reprod. de l'édition de Paris, Barba, 1832.*
- Luis Onceno*, tragedia en cinco actos, escrita en francés por Mr. Casimiro Delavigne y traducida al castellano en diferentes metros por D. Pedro Gorostiza y Cepeda. Madrid, Cuesta, 1879.
- Cartelera Teatral Madrileña I: 1830-1839*. Por el Seminario de Bibliografía hispánica de la Facultad de Filosofía y Letras, Madrid, CSIC (Cuadernos Bibliográficos III), 1961.
- Veinticuatro Diarios (Madrid, 1830-1900); Artículos y noticias de escritores españoles del siglo XIX*. Por el Seminario de Bibliografía hispánica de la Facultad de Filosofía y Letras, Madrid, CSIC, 1968-1975, 4 vol.
- CEJADOR Y FRAUCA, J. (1917), *Historia de la lengua y Literatura Castellana*, Madrid, Gredos, 1975.
- DOWLING, J. (1987), "Gorostiza's *Contigo pan y cebolla*: From Romantic farce to nostalgic musical comedy", in *Theatre Survey*, 28, pp. 49-58.
- RODRÍGUEZ PLAZA, J. (1989), "Notas sobre la vida y obra de Manuel Eduardo de Gorostiza", in Mata, O. (ed.), *En torno a la literatura mexicana*, México, U. Autónoma Metropolitana, pp. 11-30.

DISCOURS THÉÂTRAL ET ÉNONCIATION: L'EFFET PERLOCUTOIRE DU RIRE DANS LE THÉÂTRE DE COURTELINE

MONTERRAT SERRANO MAÑES
Universidad de Granada

Georges Courteline, connu d'abord à son époque comme chroniqueur satirique, nous a laissé une oeuvre théâtrale peu abondante, mais d'un intérêt indéniable. Ses « pochades » -car il s'agit de pièces très courtes, un bon nombre d'entre elles ne comptant qu'un acte- sont à notre avis un reflet de la société de la Belle Époque, et la critique d'une certaine idéologie et de quelques travers. En même temps, elles sont aussi la preuve d'un savoir-faire comique qui est capable de tourner en dérision la réalité, tout en laissant un arrière-goût d'amertume qui suppose une profondeur plus grande que prévue dans ces petits clins d'oeil sociaux.

Le génie dramaturgique et comique de celui qu'Anatole France appelait « notre Molière de poche » devient évident dans celles que l'on considère comme ses chefs-d'oeuvre, *Boubouroche* et *La paix chez soi*. Cependant, on peut saisir aussi le fonctionnement de ce discours théâtral très particulier dans des oeuvres réputées moins épurées. C'est pourquoi nous avons choisi, pour l'exemple, une piécette presque oubliée, *La peur des coups*.

La spécificité du discours théâtral n'est pas à contester. Son ambiguïté non plus, ainsi que le signalent de nombreux théoriciens, d'où la difficulté à le cerner et à situer ses limites.¹ Qu'on le veuille ou non, on se meut toujours, dans ce domaine, entre les deux axes de la communication théâtrale : celui des personnages entre eux, et celui des personnages avec le public.

Je ne voudrais pas théoriser là-dessus, mais il faut bien tenir compte, ce me semble, quand on parle de théâtre, de la singularité de l'énonciation théâtrale, qui est double, ainsi que du fait que, comme le dit A. Ubersfeld (1996^a : 9), « L'émetteur, au sens large du terme, est triple : scripteur-personnage-acteur ; et le récepteur triple lui aussi : personnage-acteur-spectateur ».

D'un autre côté, dans cette forme éminemment dialogique qu'est le discours théâtral, l'instance de l'auteur² reste incontournable: Les pièces de Courteline nous en donnent un bel exemple. L'étude du dialogue théâtral courtelinesque et de ses représentations peut nous montrer comment l'auteur fait fonctionner l'effet perlocutoire du rire et quelles sont les stratégies mises en oeuvre pour que le spectateur reçoive sans entraves les messages de l'énonciation théâtrale.

C'est à partir de ces présupposés théoriques que je veux proposer une analyse -sommaire, il est vrai-, de la farce courtelinesque *La peur des coups*. Je veux axer mon travail sur les aspects purement textuels -donc sur le langage théâtral-, en laissant de côté, autant que possible, l'étude de la fable et des personnages.

Aux allures de farce conjugale telle qu'on l'a vue renaître au tournant du XIX siècle, avec des ressorts qui s'inscrivent dans la plus pure bouffonnerie farcesque, et enracinée dans la

1. Dont A. Ubersfeld. Cf. à ce propos *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, p. 31.

2. L'archi-énonciateur de M. Issacharoff (1985 :9). Pour P. Pavis (1996 :31), l'auteur dramatique est le premier maillon, essentiel, de toute une chaîne de production.

tradition du type du « miles gloriosus », *La peur des coups* -« saynète en un acte créée au Théâtre d'Application le 14 décembre 1894 »³ - se présente formellement comme une pièce à deux personnages en un acte. L'action statique et sa courte durée facilitent la concentration des effets et la mise en oeuvre de nombreux moyens langagiers propres de l'auteur, comme le parcours de son oeuvre complète le montre. Ces caractéristiques vont nous permettre de nous approcher de ce langage théâtral particulier, ainsi que de la compréhension du fonctionnement d'un discours dont nous nous proposons de montrer les enjeux.

L'intrigue est très simple: nous voyons l'affrontement d'un couple qui rentre d'un bal. La femme est accusée par le mari d'avoir flirté avec un militaire. À travers leurs échanges verbaux, nous avons une vue d'ensemble de leur psychologie, nous savons que la même scène se répète depuis longtemps, et surtout nous assistons à la mise à nu de la lâcheté d'un mari ridicule. Il n'y a donc pas de véritable action ; il s'agit plutôt de la mise à jour d'un caractère, et surtout d'une contemplation indulgente des défauts et des faiblesses humaines.

Installés dans un présent qui s'étire vers le passé et qui se perpétuera éternellement dans le futur⁴, nous assistons à une scène répétitive et répétée dont les deux personnages connaissent par coeur le début, les intermèdes et la fin.

Spatialement très délimité -*Une chambre à coucher sans grand luxe* (35)-, situé temporellement sans erreur possible -*Il est sept heures du matin* (35)-, le dialogue n'a pas besoin d'action ou de mouvement : ceux-ci ont eu lieu ailleurs, et les personnages nous les rapportent pour montrer en fait ce qu'il y a de répétitif dans la scène à laquelle il nous est donné d'assister. Le genre le lui permettant, Courteline a, en plus, recours à un long aparté qui met le spectateur en situation : « ELLE (*à part*)- Retour de bal. La petite scène obligée de chaque fois. Ah ! Dieu !... »(35).

Les allusions spatio-temporelles, intégrées dans le texte didascalique, nous mènent forcément à parler de celui-ci. Car l'une des caractéristiques de *La peur des coups* est, ce me semble, le traitement particulier et différencié accordé au texte-à-lire. On dirait que Courteline s'est plu -et le cas n'est pas isolé- à écrire un double texte, où se juxtaposent un texte écrit pour être dit et un texte écrit pour être lu, celui-ci à visée non informative, mais de pur plaisir esthétique. Il a construit, en fait, un double destinataire : sa parole, en tant que scripteur, s'adresse d'un côté à un lecteur virtuel dans le texte didascalique -surtout pour ce qui est des didascalies initiales et de certaines didascalies actives⁵ - ; d'un autre côté, dans le texte-à-dire, il s'adresse à la double instance déjà bien établie, c'est-à-dire le destinataire sur scène, et le public.

On peut déceler ces énoncés du scripteur, adressés à un lecteur virtuel, tout d'abord dans le nom que les personnages n'ont pas : « lui », « elle ». La généralisation implicite indique l'universalité du travers qu'il veut montrer. En outre, il ressort, de ce traitement surprenant des didascalies, une intention littéraire poétique de la part de Courteline, que seule la lecture permet d'apprécier. Car il ne faut pas oublier que le texte didascalique ne devrait être lu que par les acteurs et les metteurs en scène:

Il est sept heures du matin, l'aube naissante blémit mélancoliquement dans les ajours des persiennes closes.
[...]

3. Courteline, *Théâtre*, p. 33. Dorénavant, nous nous référerons, pour les citations de la pièce, à cette édition des oeuvres complètes de l'auteur.

4. D'ailleurs, cette absence de passé rejoint l'idée d'Ubersfeld sur la parole théâtrale : « Pratique linguistique immédiate, récusant toute présence du passé autre qu'indirecte, la parole théâtrale est un *temps retrouvé* ». (1996^a : 15)

5. M. David (1995 :133-138) divise les didascalies liées au texte, en didascalies expressives et didascalies actives.

Elle est enveloppée jusqu'aux chevilles d'une sicilienne lilas doublée en chèvre du Tibet. Nouée avec soin sous son menton, une capuche de Malines emprisonne son jeune visage, confisquant son front et ses cheveux. (35)

L'ampleur de ce paratexte⁶ permet de décerner quelques différences entre les époux. Ainsi, dans cette même didascalie initiale, à la grâce de la femme s'oppose l'aspect du mari « *enfermé dans sa pelisse comme un burgrave dans son serment* » (35). Et cette opposition se maintient tout au long de la pièce. Plus tard, elle prend délicatement une fleur -*Elle va se poster devant la cheminée, et là, d'une main qui prend des précautions, elle cueille une large rose épanouie en la nuit de ses cheveux* (37)-, tandis que le mari fâché se veut imposant et violent, créant une ambiance sur laquelle plane la querelle :

Lui va et vient par la pièce, les mains aux reins, ruminant de sombres pensées. Des grondements rôdent dans le silence. Rencontre avec une chaise. Il l'empoigne, vient la planter à l'avant-scène, et l'enfourche, toujours sans un mot. (36)

Cependant, la plupart des didascalies sont conventionnelles. Expressives ou actives, elles accomplissent une fonction scénique ou indiquent le jeu des acteurs : gestuelle, mouvements, attitudes etc.

Mais nous sommes face à un texte dramatique ; c'est donc par le dialogue, par les échanges parlés que le spectateur reçoit tout un ensemble d'informations. Celles-ci s'expriment, dans le dit du dialogue de *La peur des coups*, à travers une gradation qui vient suppléer la séquentiation dramatique :

- Une mise en situation, avec un dialogue bref, presque hâché : le couple qui rentre du bal, le mari fâché et la femme qui sait ce qui va suivre (p. 35-36).
- Une phase introductive, où ce que la femme attendait se produit, et qui en fait sert à piquer la curiosité du spectateur, car rien de concret n'est encore dit, sauf que l'on nous prépare une scène de jalousie (p. 36-37).
- Une phase explicative avec des retours en arrière ; dans celle-ci nous assistons au récit de la supposée scène compromettante de la femme, quelques heures auparavant, et à d'autres scènes similaires antérieures (p. 37-38).
- Une phase centrale où se déploie le thème de la pièce : un affrontement dans lequel se fait jour la lâcheté du mari, qui veut faire croire ce qu'il n'est pas, et sa peur des coups évoquée à plusieurs reprises par la femme (p. 38-43).
- Finalement la « chute », avec un essai de retournement de la part du mari lâche et ridicule qui illustre le rôle de la parole dramatique et montre le fonctionnement du contrat théâtral (p. 43) ; un contrat que rompent l'allusion à la belle-mère et le recours à la violence.

Ceci prouve, en même temps, comment Courteline, même quand il exploite une forme théâtrale brève, respecte les structures dramatiques. Le temps et le lieu sont bien précisés, et l'action, si mince soit-elle, est construite avec soin : les phases que j'ai dégagées antérieurement sont, en fait, une manière d'exposition, de noeud avec une intrigue, et de conclusion.

La phase introductive est un appel à l'attention du spectateur : le dialogue engagé, la femme raconte ce qui va se passer dans une longue réplique qui ressemble à un récit déguisé :

ELLE.- (Assise près du lit et commençant à se devêtir). – Là ! Oh ! je connais l'ordre et la marche. Dans un instant je me serai conduite comme une fille, dans deux minutes tu m'appelleras sale bête ; dans cinq tu casseras quelque chose. C'est réglé comme un protocole. Et pendant que j'y pense... (Elle va à la cheminée, y prend une poterie

6. Dans le sens où ce terme est employé par J.-M. Thomasseau (1984 :79-82) et recueilli par P. Pavis (1996 :241)

ébréchée qu'elle dépose sur un guéridon, à portée du bras de monsieur)... je te recommande ce petit vase. Tu l'as entamé il y a six semaines en revenant de la soirée de l'Instruction publique, mais il est encore bon pour faire des castagnettes. (36)

L'effet double de la réplique est clair : Le spectateur est informé du fait que cette scène est semblable en tout à ce qui se passe entre les époux après chaque sortie, et ladite information lui est transmise par un discours moqueur. Quant à l'allocutaire, il ne perçoit pas, évidemment, cet effet perlocutoire du rire : il réagit aux mots -pour lui directs et vexants- de la femme avec une violence qui ne fait qu'accentuer la comicità du moment : Il saisit l'objet et l'envoie « à la volée à l'autre extrémité de la pièce ». (36)

À la gestuelle violente du mari correspond la placidité et l'ironie de l'épouse, dont l'arme s'avère être la langue. L'action peut donc commencer ; une bataille conjugale dans laquelle la femme, plus subtile, s'engage en raillant son mari : « Tu commences par la fin ? Tant mieux ! Ça modifiera un peu la monotonie du programme. » (36)

Raillerie qui, enfin, déclenche la discussion. Mû comme par un ressort caché, « lui » débute son attaque verbale. De la duplicité de la scène -mots qui se veulent graves du mari, moquerie de la femme- jaillit une comicità qui ne se démentira pas par la suite : à partir de ce moment, le spectateur est fixé, et on attend des propos devenus risibles par le contraste entre les attitudes des deux personnages, ainsi que par l'usage des effets de répétition et d'interruption :

LUI.- Dame, tu serais difficile... Tu t'es assez...

ELLE.- N'use pas ta salive, je sais ce que tu vas me dire. (*Très simple.*) Je me suis fait pelotter. (36)

[...]

LUI.- [...] T'es-tu assez compromise !

ELLE.- (*à part*) Sale bête, vous allez voir.

LUI.- (*les dents serrées*).- Sale bête !

ELLE (*à part*).- Ça y est.

LUI.- Tu t'es conduite...

ELLE.- Comme une fille. (36)

Accident de langage incontournable dans un bon dialogue théâtral, pour ce qu'elle est le phénomène du langage de la vie peut-être le plus courant,⁷ l'interruption devient chez notre auteur un effet de style. Il ne faut pas oublier que Courteline est très apprécié pour sa maîtrise du dialogue.⁸ Et, suivant les propos de Larthomas (1980 : 220), «...un auteur dramatique soucieux de faire parler ses personnages à la perfection peut à la rigueur bannir tous les autres accidents du langage mais ne saurait exclure l'interruption. Sans elle le dialogue perd toute vie».

Mais dans ce court fragment dialogique intégré dans la phase introductive, on peut observer aussi l'utilisation d'autres accidents de langage, dont le déroulement de la pièce montre l'importance, ainsi que de certains éléments verbaux tels que l'aparté. Cette concentration d'effets, amplifiés par la suite, vient sans doute entraînée par le besoin de « faire vite » : s'agissant d'une pièce tellement courte, le dialogue doit s'accélérer par tous les moyens possibles.

Et puisque l'interruption et la répétition enchaînent le texte, c'est de ces moyens de base que Courteline se sert pour rendre le dialogue vivant. Dans la phase explicative, ces deux effets

7. Cf. à ce propos P. Larthomas, 1980 :219.

8. « ...le langage constitue dans le théâtre de Courteline une obsession extraordinaire de vérité. Le sens de la réplique et surtout la pertinence stupéfiante des paroles font en sorte que les oeuvres théâtrales de Courteline sont des chefs-d'oeuvre qui résistent bien au temps malgré leur caractère méticuleux de documentaire » (M. Mazzochi Doglio, 1991 :191)

sont très abondants. Leurs valeurs sont multiples. Nous trouvons ainsi des propos interrompus volontairement, dans lesquels le non-dit devient évident pour le spectateur :

ELLE.- Toi, tu as une certaine chance que je t'aie épousé.

LUI.- Pourquoi ?

ELLE.- Parce que si c'était à refaire... (37)

Un non-dit qui, à n'en pas douter, est accompagné d'une gestuelle facile à imaginer, bien que le « faire » ne soit pas textuellement indiqué.

On peut observer au long de la pièce comment c'est la femme surtout qui a recours à l'effet d'interruption. Celle-ci devient ainsi une caractérisation des personnages : face au discours ampoulé et creux du mari, elle possède le pouvoir de la parole, et tranche avec habileté quand bon lui semble. Soit pour l'empêcher de parler, soit pour le devancer dans ses propos, elle lui coupe la parole pour nous donner en échange, au lieu des propos masculins mensongers, noyés dans un verbiage pompeux, la vérité pure et simple :

LUI.-..., mais pour revenir à ce monsieur, si je ne lui ai pas dit ma façon de penser, c'est que j'ai cédé à des considérations d'un ordre spécial : l'horreur des scandales publics, le sentiment de ma dignité...

ELLE.- ...la peur bien naturelle des coups, et caetera, et caetera. (38)

[...]

LUI.- D'ailleurs c'est bien simple. Où est l'encre ? [...] Je ne voulais pas donner de suite à cette affaire...

ELLE.- Ça je m'en doute.

LUI.- ...me réservant de dire son fait à ce monsieur le jour où je le rencontrerais. (38)

Par contre, il est incapable d'interrompre le flux verbal de sa femme, fatiguée sans doute, à son tour, de l'entendre. Par deux fois, il essaye d'intervenir sans résultat. Dans le premier cas, il s'agit d'un accident de langage provoqué par l'auditeur, qui ne veut pas écouter, plutôt que d'un effet d'interruption entraîné par le dialogue lui-même :

ELLE.- (*agacée*) Et quand je mentirais ? Quand il me l'aurait faite la cour, ce brin de cour autorisé d'homme du monde à honnête femme ? Le grand malheur ! La belle affaire !

LUI.- Pardon...

ELLE.- D'ailleurs, quoi ? Je te l'ai présenté. Il fallait te plaindre à lui même, au lieu de te lancer comme tu l'as fait dans un déploiement ridicule de courbettes et de salamalecs. [...]

LUI.- Je...

ELLE.- Seulement voilà... ce n'est pas la bravoure qui t'étouffe...

LUI.- Je...

ELLE.- Alors tu n'as pas osé...

LUI.- Je... (37-38)

Ailleurs, le mari devient vraiment piteux, et se risque même à appeler l'épouse déchaînée par son petit nom, dans l'espoir d'interrompre l'action ébauchée qui l'obligerait à agir pour de bon :

LUI.- Pour la dernière fois, réfléchis bien à tes paroles. (*Solennel, la main sur son coeur*)
Devant Dieu qui me voit et m'entend, nous nagerons dans la tragédie si je passe le seuil de cette porte.

ELLE (*Courant à la porte qu'elle ouvre*).- Le seuil ? Le voilà, le seuil ! Et voici la porte grande ouverte...

LUI.- Aglaé...

ELLE.- Passe-le donc, un peu ! Passe-le donc, le seuil de la porte ! Non, mais passe-le donc que je voie, et va donc lui donner de ton pied, à ce monsieur.

LUI.- Aglaé...(40)

Le procédé de répétition, déjà cité comme l'un des moyens comiques privilégiés de cette pièce, est employé dans la phase introductive, comme nous l'avons vu, à l'appui d'apartés. Mais c'est dans les phases explicative et centrale que l'auteur a le plus largement recours à cet accident de langage. Dans un premier moment, et en grossissant le défaut caractériel du personnage, la répétition enlève tout possible pathétisme à la scène :

ELLE.- La peur bien naturelle des coups, et caetera, et caetera.

LUI (*Brûlé comme au fer rouge*).- Tu es plus bête qu'un troupeau d'oies ! (*Rire de madame*) Ah ! Et puis ne ris pas comme ça. Je sens que je ferai un malheur !... La peur des coups ! La peur des coups !

ELLE.- Bien sûr, oui, la peur des coups. Tu n'as pas de sang dans les veines. (38)

Et, s'il est vrai, comme l'indique Sareil (1984 :146), que cet effet peut ralentir l'action, il n'est pas moins vrai que dans ce cas la répétition nerveuse des mots souligne plus qu'aucun autre élément quel est le thème central de *La peur des coups*, et que, ce faisant, elle devient le pivot d'un autre développement thématique.

Il s'agit ici, en fait, d'une répétition enchaînée, puisque les mots et les groupes de mots se répètent et reviennent rythmiquement dans les répliques suivantes, qui sont le noyau de la pièce :

« Moi, moi, je n'ai pas de sang dans les veines ? En six mois j'ai flanqué onze bonnes à la porte, et je n'ai pas de sang dans les veines ? » (38)

« Je vais vous faire voir à tous les deux, à cet imbécile et à toi, si j'ai du sang dans les veines oui ou non et si je suis un monsieur qui a peur des coups » (38)

« Pas de sang ! Pas de sang !... Ah ! Ah ! c'est du sang qu'il te faut ? Eh bien, ma fille, tu en auras, et plus que tu ne le penses peut-être. » (38)

À partir de cette montée « dramatique », où la comicité réside toujours dans l'attitude du mari face à une femme moqueuse qui attend, et face aussi à un public qui n'a plus qu'à rire des essais du mari de sauver la face, les répétitions, plus ou moins légères, reviennent sous des formes diverses, en cherchant des effets hilarants différents. Répétition ironique, avec une touche populaire, qui met en évidence qu'il ne peut pas cacher son jeu :

LUI.- Je la mettrai [la lettre] moi-même à la poste. Je serai plus sûr qu'elle arrivera.

ELLE.- A Pâques.

LUI (*étonné*).- A Pâques ?

ELLE.- Ou à la Trinité. Le jour où M. Malbrough rentrera dans le château de ses pères. (39)

Répétition qui, à force de se vouloir sérieuse et dramatique, est purement comique par un jeu de mots involontaire de la part du personnage, qui essaye de se rattrapper avec dignité « linguistique » :

ELLE.- Qu'est-ce qu'il recevrait ?

LUI (*Très catégorique*) .- Mon pied.

ELLE.- Ton pied ?

LUI.- Mon pied en personne, si j'ose m'exprimer ainsi. (39)

Répétition qui pousse à l'action -« Je t'en défie ! »(39), lance-t-elle pour trois fois au mari-, ou qui se veut ironique et digne -le mari se référant à « ce monsieur » : «... entre ce monsieur et moi, ce n'est que partie remise » [...] « Que je le repince, ce monsieur ; » [...] Je lui ferai une éducation, moi, à ce monsieur »(41)-, ou encore qui rappelle certains procédés

farcesques, par le grossissement du trait comique -ELLE.- «... et puis oui ! il m'a dit de toi que tu avais une bonne tête de... ». LUI.- Une bonne tête de quoi ?. ELLE.- Une bonne tête... une bonne tête..., tu sais parfaitement ce que je veux dire » (42)-, son automatisme est toujours une mise en évidence du jeu comique, et son effet perlocutoire sur le spectateur/lecteur ne fait que s'accroître avec l'attente d'une nouvelle utilisation du procédé. Une utilisation qui atteint le sommet juste à la fin, pour clore ce que nous avons appelé la chute, sorte de dénouement à allure farcesque:

LUI.- Qu'est-ce que j'ai fait de cette carte ?

ELLE.- Rue Grange-Batelière, 17.

LUI (*sourd comme un pot*).- Nom d'un chien, je l'ai égarée! Ces choses-là n'arrivent qu'à moi .

ELLE.- Rue Grange-Batelière, 17.

LUI (*de plus en plus sourd*).- Il n'y a de veine que pour la canaille, on a bien raison de le dire.

ELLE.- Rue Grange-Batelière, 17.

LUI.- Quoi, rue Grange-Batelière ? Quoi, rue Grange-Batelière ? Est-ce que tu vas me raser longtemps avec ta rue Grange-Batelière ? (43)

Cependant, comme dans une partition, où la mélodie qui revient ramène de nouvelles notes, d'autres effets viennent enrichir ce jouet comique. On peut dire qu'après chaque utilisation du procédé de répétition, Courteline introduit un accident de langage qui allège et qui vivifie le rire. Ainsi, au début de la phase explicative, et alternant avec interruptions et répétitions, on observe une concentration d'éléments comiques. Ceux-ci vont de l'accumulation plaisante -« C'est un drôle, voilà, ce que c'est !...Et un polisson !...Et un sot !...Et un goujat de la pire espèce !... » (37)-, au contraste entre le vu et le dit -la femme, qui est en jupon et en corset, regarde ironiquement son mari, qui lui parle de « Une femme dans ta position... » (37)-, à la pointe vulgaire et blessante, mais amusante par son côté populaire -« Car à cette heure tu donnes dans le pantalon rouge. [...] À quand le tour de la livrée ? » (37)-, ou au récit fragmenté et haut en couleur de la femme, qui permet au spectateur/lecteur d'imaginer l'attitude et les gestes du mari :

ELLE.- D'ailleurs, quoi? Je te l'ai présenté. Il fallait te plaindre à lui-même, au lieu de te lancer comme tu l'as fait dans un déploiement de courbettes et de salamalecs. Et « Mon capitaine » par-ci, et « Mon capitaine » par là, et « Enchanté, mon capitaine, de faire votre connaissance ». Ma parole, c'était écoeurant de te voir ainsi faire des grâces et arrondir la bouche en derrière de poule, avec une figure d'assassin. Tu étais vert comme un sous-bois.

[...]

ELLE.- Comme le soir où nous étions sur l'esplanade des Invalides à voir tirer le feu d'artifice, où tu affectais de compter les fusées et de crier : « Sept ...Huit !... Neuf !... Dix !...Onze !... » pendant que je te disais tout bas : « Il y a derrière moi un homme qui essaie de passer sa main par la fente de mon jupon. Fais-le donc finir, il m'ennuie. »(37-38)

À chaque fois, il se produit un essai de retournement verbal de la part de l'époux. Son recours préféré étant celui d'essayer de se maintenir dans l'usage de la parole, ses énoncés sont souvent assez longs, ce qui favorise l'introduction d'éléments de langage pleins d'humour. Ainsi, du fait qu'il juxtapose une phrase à sens métaphorique et une phrase à sens réel : « Ta perfidie me fait lever le cœur et ta niaiserie me fait lever les épaules » (39).

L'effet perlocutoire est perçu par le spectateur/lecteur à l'aide de composants dramaturgiques et langagiers que Courteline, nous l'avons vu, distribue avec soin. La gestuelle, qui accompagne

ou parfois précède le dire, enrichit les échanges. Et cette gestuelle se déchaîne dans la dernière phase, celle que j'ai qualifiée de « chute » : quand tout acte de langage s'avère inutile pour le mari, la parole, absurde elle-même, laisse place aux gestes désordonnés et absurdes. Et le penchant de sa justification verbale incongrue -« Moi, moi, je n'ai pas de sang dans les veines ? En six mois de temps, j'ai flanqué onze bonnes à la porte, et je n'ai pas de sang dans les veines ? » (38)- est la scène farcesque qui vient clore la pièce. Celle-ci consiste en une réplique finale, qui est l'écho amplifié de cette justification, accompagnée d'un jeu gestuel déplacé, consistant à donner des coups à tort et à travers, dans le vide :

LUI (*allant et venant par la chambre*).- C'est comme la bonne. En voilà une qui ne moisira pas ici. Je vais lui octroyer ses huit jours, le temps de compter jusqu'à cinq ! Ah ! et puis il y a le chat que j'oubliais ! une saloperie qui passe sa vie à aller faire ses ordures dans les porte-parapluies de l'antichambre. Il aura de mes nouvelles, le chat : je vais le foutre par la fenêtre et nous verrons un peu s'il retombera sur ses pattes ! (*Se jetant les bras sur la poitrine*) Non, mais enfin je vous le demande ; qu'est-ce que c'est qu'un monde pareil ? Tout ceci va changer. La mère, la fille, la bonne, le chat, je vais vous faire valser tous les quatre, ah là là ! Ah ! je suis un monsieur qui a peur des coups ! Ah ! je suis un monsieur qui a peur des coups !...

Grêle de coups de canne en travers du guéridon. Hurllements désolés de madame. (43)

De toute évidence, l'illocutoire masculin s'adresse à son allocutaire, la femme. Mais l'effet perlocutoire qu'il provoque chez elle au long de la pièce est, non pas le respect ou la peur, mais des sentiments négatifs d'exaspération et de ridicule. Le récepteur théâtral étant double, cet effet perlocutoire n'est pas le même sur l'allocutaire que sur le spectateur ; celui-ci ne perçoit que la comicité provoquée par les énoncés des deux personnages. D'ailleurs, A. Ubersfeld (1996 :151) signale comment « le rire, lui, effet perlocutoire, n'a pas, sauf exception, vocation d'être perçu par le personnage... »

C'est ainsi que, dans quelques pages, *La peur des coups* nous permet d'entrevoir la maestria de Courteline dramaturge. Par la création d'un dialogue paradoxal, qui souligne d'un grand trait ce mode de réception lui-même paradoxal qu'est le théâtre, par l'ironie qui sous-tend les répliques et qui maintient la tension dramatique, ce tout petit miroir déformant de la société, en équilibre instable entre le quotidien et l'irréel, s'avère être un modèle de construction dramatique, et d'utilisation de la parole comique au théâtre. D'autre part, cette parole, qu'on croirait saisie sur le coup, tant elle est naturelle, et qui se double parfois d'un discours poétique parallèle, maintient ancrés dans la platitude du quotidien deux personnages stéréotypés qui deviennent de plus en plus comiques. Leurs voix médiates, dont l'effet se répercute sur les interlocuteurs scéniques et sur les spectateurs, confirment que « Le contrat théâtral porte en effet que la scène est le lieu d'une réalité déboîtée de la réalité » (Ubersfeld, 1992:329).

BIBLIOGRAFÍA

- COURTELINE, Georges, *Théâtre, contes, romans et nouvelles, philosophie, écrits divers et fragments retrouvés*, Paris, Robert Laffont, 1990.
- ISSACHAROFF, Michael (1985), *Le spectacle du discours*, Paris, José Corti.
- LARTHOMAS, Pierre (1972), *Le langage dramatique*, Paris, P.U.F., 1980.
- MAZZOCHI DOGLIO, Mariangela, (1991) « Courteline peintre de la médiocrité humaine », *C.A.I.E.F.*, n° 43, pp. 183-200.
- SAREIL, Jean (1984) *L'écriture comique*, Paris, P.U.F.
- THOMASSEAU, Jean-Marie (1984), « Pour une analyse du para-texte théâtral », *Littérature*, 53, pp. 79-103.

- UBERSFELD, Anne (1992), « L'adresse au spectateur », *Énonciation et parti pris. Actes du Colloque de l'Université d'Anvers*, Amsterdam, Rodopi, pp. 329-336.
- UBERSFELD, Anne (1996) *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, Seuil.
- UBERSFELD, Anne (1996^a) *Lire le théâtre III*. Paris, Belin.

LES EXPRESSIONS SPORTIVES EMPLOYÉES DANS D'AUTRES DOMAINES ET LEUR TRADUCTION (ESPAGNOL-FRANÇAIS)

ASCENSIÓN SIERRA SORIANO
Universidad de Alicante

Les expressions figées abondent dans toutes les langues. Avec la syntaxe, elles constituent la spécificité d'un idiome par le découpage particulier qu'elles pratiquent de la réalité. Un traducteur de talent se reconnaît, entre autres, par sa maîtrise des expressions toutes faites" (Delisle, 1993:384).

L'importance de la phraséologie dans une langue n'est plus à souligner, ni d'ailleurs l'effort qu'elle suppose pour l'apprenant étranger ou pour le traducteur. En effet, la compréhension d'une expression est associée obligatoirement à une connaissance approfondie de la culture, des événements et de la vie politique, non pas exclusivement d'une communauté linguistique mais forcément de la réalité locale et actuelle. Pour qu'il y ait communication, les deux interlocuteurs doivent partager un savoir "extra-énonciatif" ou du moins, une partie minimale de connaissances encyclopédiques. Si l'on ignore certains aspects sociaux, politiques et artistiques d'un pays ou d'une zone géographique, il est très difficile de contrôler tous les reflets sémantiques qui peuvent modifier l'interprétation d'une expression déterminée. Cette difficulté s'accroît dans le processus de traduction de ces expressions, étant donné que, dans ce cas, l'exigence de connaissances que l'on attribue et que l'on attend du traducteur est bien sûr double.

Dans ce travail, nous présentons le résultat d'une recherche sur la traduction (français-espagnol) d'expressions spécialisées qui ont subi une resémantisation en discours oral spontané.¹ Dans ce travail, nous n'envisageons que des expressions imagées provenant du domaine conceptuel du sport et qui se glissent dans d'autres contextes et situations de la vie quotidienne.

Dans un premier temps, nous analysons les différents cadres socio-cognitifs qui permettent l'interprétation correcte des unités phraséologiques du sport. Ensuite, nous étudions la façon dont se produit le transfert de ces unités à la vie quotidienne dans chacune des deux langues étudiées. Finalement, nous proposons une réflexion sur la traduction de ces unités et les aspects les plus intéressants de l'analyse contrastive.

1. CADRES SOCIO-COGNITIFS ACTIVÉS PAR LES MÉTAPHORES SPORTIVES

Les unités phraséologiques du sport ont trois fonctions principales : « 1. activar el marco o dominis cognitius d'origen que permeten interpretar les metàfores. 2. apropar el discurs periodístic als discursos de la vida quotidiana, particularment al registre col.loquial. 3. reforçar el grau de subjectivitat del discurs i la complicitat entre els subjectes de l'enunciació » (Peraire,

1. La recherche complète constitue une monographie qui sera publiée prochainement.

2000:366). Faute d'espace, nous ne verrons pas les fonctions pragmatiques des unités, mais nous allons étudier d'une part quels sont les domaines de provenance des unités sportives et d'autre part l'influence réciproque de la phraséologie du sport et du discours familier de la vie quotidienne.

La métaphore n'est pas propre à un domaine linguistique déterminé (par exemple la poésie, la prose poétique, etc), elle appartient à tous les domaines discursifs, y compris celui qui nous intéresse plus particulièrement, celui du sport. La linguistique cognitive en général, définit le fonctionnement de la métaphore comme un processus de compréhension d'un domaine cognitif qui s'appuie sur la connaissance d'autres domaines cognitifs, comme une projection de nos connaissances d'un domaine-source sur un domaine-cible. La métaphore est un mécanisme qui permet de créer et d'organiser une pensée. Boranov et Dobrovol'skij (1996), en particulier, utilisent le concept de « cadre » (*frame*) pour expliquer le passage du sens compositionnel au sens non compositionnel (ou global) de l'unité phraséologique. C'est, disent-ils, en transposant le contenu conceptuel d'une unité d'un cadre déterminé à son cadre d'origine qu'on peut le comprendre. Par exemple, pour interpréter correctement : *mettre quelqu'un contre les cordes / tener contra las cuerdas*, il faut partir de l'image de la boxe, beaucoup plus concrète car visuelle, d'un boxeur acculé dans les cordes du ring, pour arriver, dans le domaine de la vie quotidienne, à un grand nombre de situations dont le dénominateur commun sera une image plus abstraite, plus générale, au sens de *se trouver dans une situation difficile*.

Ce concept peut expliquer, il nous semble, l'emploi considérable d'expressions d'autres domaines spécialisés dans le monde du sport. Les locuteurs utilisent leurs connaissances et leurs expériences d'autres cadres bien connus pour les projeter sur le domaine sportif, et parfois également, pour les projeter par la suite, sur d'autres cadres quotidiens, qui peuvent être spécialisés (politique, économie, etc.) ou pas.

Le sport est un terme « générique » qui s'applique en réalité à plusieurs disciplines : sports d'équipe (basket, football, etc.), sport individuel (escrime, tennis, etc.), mixte (cyclisme, gymnastique, etc.). De plus, le sport équivaut aujourd'hui à un terme polysémique qui désigne un ensemble constitué de plusieurs notions qui dépendent les unes des autres : il s'agit, bien sûr, d'un exercice physique, mais à partir de, et grâce à cette activité, sont nés des clubs, des spectacles, des associations, des gymnases, des jeux, des paris, des compétitions. Le vocabulaire sportif s'est vu donc envahi par des termes de tous ces autres domaines et il s'est produit par la suite un va-et-vient continu entre les uns et les autres.

1.1. Le spectacle

Le spectacle est l'une des sources les plus importantes de la phraséologie sportive, ce qui est dû sans aucun doute à la fièvre créée par les sports « de masse » qui rassemblent dans d'énormes enceintes des milliers de supporters et qui transforment cette compétition sportive en un événement impressionnant de bruit, de chansons, de lumière, de ferveur, d'ardeur. Certains spectacles musicaux, en outre, empruntent parfois la même scène, ce qui favorise encore plus l'association des concepts, des images entre les deux domaines. Un seul exemple du Tour de France 2001 sera suffisant pour illustrer cette intrusion dans la phraséologie sportive :

Par ordre d'entrée en scène, c'est Jalaber qui a frappé les trois coups en partant des seconds rôles dès le 27^{ème} km, mais comme il ne souhaitait pas partager la vedette, l'ancien champion de France la joua rapidement en solo. Il se présenta ainsi seul sur le devant de la scène, sous les acclamations du public au sommet de quatre cols, avant de baisser le rideau dans le cinquième, cédant alors la place à l'acteur principal de la grande tournée de juillet : nous avons nommé Lance Armstrong. L'Américain avait en effet décidé de dicter lui même la partition.

Il attaque Ullrich, alors *dernier figurant*, à 6 km de l'arrivée, *reléga Jalabert en coulisses* et leva les bras sous les vivats... (*Cyclisme International*, n° 176, août 2001, 42-43).

Nombreuses aussi sont les unités de notre corpus en espagnol qui proviennent du monde du spectacle :

—El estadio enloquecido, el Madrid despistado y Capello actuando en la banda. Una *puesta en escena perfecta* para remontar lo que, hasta entonces, estaba siendo un baño. (*Marca*, 12-09-01, p2);

—Totti volvió a hacer de las suyas y el Real Madrid, incomprensiblemente, *se saltó el guión*. Del toque preciso, se pasó a la posesión larga y monótona de la pelota. (*Marca*, 12-09-01, p 2).

—¡Arriba el telón ! Una nuevo año *se levantó el telón* de la que, no sé si con justicia o no, viene a llamarse la Liga de las Estrellas. (Salvador Gomar. *Las Provincias*, 4-09-01, sección Extra Liga, p.23).

1.2. La musique et la danse

Un sujet en rapport direct avec celui du spectacle est celui de la musique, qui, lui aussi, apporte non nombre d'unités phraséologiques à la langue sportive, aussi bien en espagnol qu'en français :

—Iban poco más de 10 mn de la práctica de fútbol, los pibes se habían animado a *sacar a bailar* a los mayores con goles de Esteban Herrera, Leonardo Verón y Adrián Guillermo, cuando Bianchi sacudió a los titulares con su grito. (www.ole.com.ar/diario/2001.01.20)

—Open de Estados Unidos. Arantxa intenta frenar su caída. Los problemas personales afectan a su juego y le restan estabilidad... La situación no es precisamente para *tocar castañuelas*. (Manuel Serras. *El País*. 28-08-01, p.36)

—El 0-2 parecía una broma, con la Roma persiguiendo a los blancos *sin ton ni son*. Si no hubo más, pídasles explicaciones a Raúl y a Guti, que fallaron lo que nunca fallan. (*Marca*, 12-09-01, p.2)

—En montagne, Indurain *se met rarement en danseuse*. (Laborde, Ch. 1995. *Le roi Miguel*. Stock. p.45)

—L'avant-dernier Masters Series de l'année va *donner le ton* de la course à la qualification pour la Masters Cup de Sydney. (*L'Équipe*, 16-10-01, p.7)

1.3. Les jeux

Le sport étant une compétition qui dépend en grande partie du hasard, et sur laquelle les amateurs peuvent faire leurs paris, tout comme pour les jeux de cartes ou tout autre jeu, il est normal qu'il se produise une osmose entre les deux domaines. La contribution des jeux de cartes est très importante dans les deux langues mais il existe aussi des apports d'autres jeux (nous donnons un exemple du jeu d'échec) et des unités employées dans le jeu et le pari en général (avec le verbe «jouer» ou les substantifs «jeu» et «pari») :

—Nigeria *no da pie con bola*. En los últimos tres amistosos recibió 12 goles y marcó sólo 1. (www.malito:redaccióndiario-ole.com.ar)

—Desde que en 1993, lograrse su vigésimo segundo título el Real Madrid en A Coruña, [...] y desde que en 1994 el Barcelona de Aíto alcanzase en Sevilla su decimoséptima corona, los dos grandes por excelencia *no rascan bola* (www.el-mundo.es/2000/01/27/deportes).

—El del ONCE-Eroski lanzó un magnífico ataque en la subida y *se jugó* en el descenso *la última carta* que tenía : o ganaba o se iba al suelo. (*Marca*, 26-09-01, p.39).

—L'Américain (Armstrong) *découvrit enfin son jeu*. Pour le reste du peloton, rien n'était joué. (*Sport 24.com* . 10-07-01)

—On attendait Millar ou déjà Armstrong mais c'est Christophe Moreau qui *a damé le pion à tous les favoris* lors du prologue disputé sur un circuit urbain à Dunkerque, capitale de la Côte d' Opale. (*Cyclisme International*, n°176. Août 2001, p.10)

Mais aussi : *mettre dans le mille / acertar de lleno, les paris sont ouverts / hacer quinielas, jouer franc jeu / jugar limpio, les jeux sont faits / la suerte está echada, miser tout sur une carte / jugárselo todo a una carta, jugar con dos barajas, ou jugar a dos hitos / miser sur deux tableaux, ou jouer double jeu, jouer la dernière carte / jugar la última carta, jugárselo todo a una carta / jouer le tout pour le tout, echar o envidiar el resto / jouer le va-tout.*

1.4. La terminologie militaire

Le vocabulaire militaire est sans aucun doute un autre des grands fournisseurs de métaphores dans le domaine du sport. Les grands événements sportifs qui opposent des personnes ou des équipes entre elles sont comparés à de véritables champs de bataille. Un style épique met en relief chaque passe, chaque but, chaque succès, chaque point... qui devient un exploit propre d'une geste médiévale et dont les auteurs se transforment en idoles des jeunes, en héros, en véritables mythes. La stratégie militaire permet de construire des métaphores conceptuelles qui prennent forme dans des unités phraséologiques particulières. La compétition, les sportifs, leurs actions, le terrain... s'identifient à un acte de guerre, à une bataille où certains attaquent et d'autres se défendent. C'est ainsi que deux clubs de football ou deux équipes cyclistes par exemple peuvent être à *couteaux tirés* pour maintes raisons, qu'un entraîneur ordonne à ses joueurs de *ne pas faire quartier (atacar sin cuartel)*, de *faire en sorte que l'adversaire morde la poussière (morder el polvo)* ou à l'un d'entre eux *de rentrer dans le rang (someterse a la disciplina, volver a la fila)*. C'est ainsi qu'un cycliste doit revenir *au pas de charge (volver a la carga)* ou qu'un joueur de tennis ou de football devient un *artilleur (un artillero, un buen goleador)*. Cette projection conceptuelle de la guerre sur le cadre du sport a lieu non seulement en français mais aussi en espagnol : pour gagner, il faut *asestar toda la artillería (dresser ses batteries)*, parfois même *dar un golpe de mano (faire un coup de main)* ou quelqu'un doit *echarse al monte (prendre le maquis)*. on conçoit donc la compétition comme une rivalité militaire, comme une bataille ou une guerre. Cette transposition d'une conception militaire dans le domaine du sport suscite la passion chez les supporters qui ne conçoivent que vainqueurs et vaincus et explique la violence vers laquelle dérivent parfois les tournois sportifs.

Le transfert des métaphores militaires dans le domaine sportif se fait donc sans difficulté et leur pouvoir d'expressivité est si fort qu'on peut les trouver dans n'importe quel contexte, pas seulement dans un sport « de masses » comme le base-ball, le rugby ou le football. Les exemples suivants s'appliquent à deux cyclistes :

—Verbrugghe, vainqueur de la Flèche Wallone, du Critérium International et du prologue du Giro, essaya bien de résister à tout le peloton dans ce qui ressemblait plus à un *baroud d'honneur* qu'à une poursuite. (*Cyclisme International* n° 176. Août 2001, p22)

—En forme étincelante depuis le Dauphiné Libéré et bien loin des avatars de ces fautes avouées et désormais pardonnées, le Belfortais (Moreau) a mis toute sa sauce pour s'imposer *sans coup férir*, s'offrant le scalp d'Armstrong et prenant ainsi un maillot jaune qu'un français n'avait plus porté depuis belle lurette. ((*Cyclisme International* n° 176. Août 2001, p10).

Les métaphores sportives activent donc des cadres socio-cognitifs transparents sémantiquement pour les locuteurs des deux langues ; les plus utilisés sont, d'après notre recherche, ceux qui gardent un rapport étroit avec le monde du sport, c'est-à-dire, le spectacle, la musique, les jeux et les paris et également le vocabulaire de la guerre car de plus en plus, le sport est conçu comme une affaire de marketing, ce qui soulève des passions, provoque des réflexes violents, et l'agressivité des amateurs ; le sport peut alors être présenté comme un conflit au lieu d'un moyen de diversion : tous comprendront sans effort les images des unités phraséologiques empruntées à ces domaines spécialisés, parce qu'elles font partie de la mémoire collective des deux communautés ; elles sont déjà inscrites en mémoire et elles sont utilisées dans les mêmes contextes et avec le même figement métaphorique.

Pendant, contrairement à ces métaphores qui sont communes aux deux cultures mises en contraste, il en existe dont le caractère proprement culturel les associe à une société bien délimitée dans le temps et l'espace. C'est ainsi que les unités de la tauromachie, si fréquentes dans la vie espagnole, prennent une valeur connotative très particulière quand elles sont employées dans d'autres domaines ; mais cet implicite est difficilement interprété par les membres de la communauté française qui auront recours à un autre cadre socio-cognitif plus en accord avec leur mentalité et leurs moeurs. Ces unités, spécifiques de la culture espagnole, sont difficiles à traduire car il faut chercher des équivalents ayant le même poids dénotatif et connotatif dans d'autres domaines ; la projection métaphorique se fait dans un cadre culturel qui n'est pas l'équivalent exact du cadre-origine. La tauromachie est une des traditions les plus fortement ancrées en Espagne et celle qui a fourni un important répertoire de métaphores dans tous les domaines de la vie, dans tous les genres discursifs, ce qui n'est pas le cas de la France (même si les corridas existent également). C'est pourquoi, ce n'est que dans le discours sportif en espagnol que nous avons trouvé des unités phraséologiques propres à la tauromachie ; et même lorsqu'il existe des équivalents spécialisés dans la langue française, ce ne sont pas ceux qui seraient employés métaphoriquement dans les mêmes contextes et situations par un locuteur français: *estar hasta la bandera / être archicomble, estar para el arrastre / être au bout de son rouleau, tirarse un farol / faire de l'esbroufe, rematar la faena / parachever son travail*. Les métaphores de la tauromachie n'activent donc pas les mêmes cadres en français et en espagnol.

2. INFLUENCE RÉCIPROQUE DES UNITÉS PHRASÉOLOGIQUE DU SPORT ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

2.1. Unités phraséologiques empruntées à d'autres domaines

Les cinq domaines que nous venons d'analyser sont donc les principaux fournisseurs du vocabulaire du sport pour ce qui est de la phraséologie. Le passage d'une unité de son contexte primitif dans un contexte différent, celui du sport, permet le figement de cette unité, la création d'une métaphore, en remplaçant le sens littéral de l'énoncé dans son cadre d'origine par un sens global dans le cadre d'arrivée (Fónagy, 1997 :147). Dans la plupart des cas, le sens de cette nouvelle unité métaphorique (Sablayrolles, 1997, parle de « locutions néologiques ») demeure le même lors du deuxième transfert de ces unités, le transfert à la vie quotidienne.

Ainsi, *la plaza estaba hasta la bandera* (domaine de la tauromachie) peut s'appliquer à un stade (domaine sportif), même si on n'installe pas de drapeau dans la partie supérieure et finalement, à un bus par exemple qui est bondé, ou à un centre commercial au moment des soldes (domaine non spécialisé). Le sens compositionnel de *llevar la voz cantante* (domaine de la musique) se fige dans le monde du sport pour parler de l'équipe qui mène le championnat par exemple et conserve le même sens de quelqu'un qui dirige, qui donne les ordres, dans la vie quotidienne.

2.2. Unités phraséologiques du sport employés dans d'autres domaines

Il se produit un autre type de transfert : celui des unités du vocabulaire sportif proprement dit (celles qui ne sont pas empruntées à d'autres domaines) qui envahissent le vocabulaire de la vie quotidienne et viceversa: c'est au cours du glissement du domaine sportif vers le discours quotidien que ces expressions, dont le sens correspond, d'abord, au sens des différents mots, se figent dans l'autre domaine, et acquièrent ainsi un sens nouveau métaphorique. L'association constante à une situation récurrente d'une expression au sens *visuel* permet au locuteur de l'utiliser par la suite comme une unité phraséologique figée à sens conceptuel qui s'applique alors à différents contextes dans le discours oral.

Ce transfert suppose d'abord une réduction du sens premier et ensuite une resémantisation de l'énoncé par l'enrichissement de nombreuses nuances sémantiques. Par exemple, *tirarse a la piscina* ou *tirarse una plancha* qui sont donc des exercices physiques en natation acquièrent le sens plus abstrait respectivement de « arriesgarse » (*prendre des risques*) et pour la deuxième unité de « pringarla, equivocarse » (*se mettre le doigt dans l'œil*) dans le discours quotidien.

Les exemples que nous pouvons tirer de notre corpus sont si nombreux que nous nous contenterons d'en citer quelques uns sans contextes:

Mettre dans le mille / dar en la diana, faire mouche/ dar de lleno, perdre les pédales / perder los estribos, sucer la roue / chupar rueda, être hors-jeu / estar fuera de juego, faire du surplace / no moverse de sitio, être un tremplin / ser un trampolín, tirer de but en blanc/ de buenas a primeras, a hurta cordel, lâche-moi les baskets / ¡dédame en paz!, renvoyer la balle / devolver la pelota, dans la foulée / sobre la marcha, renvoyer dans les cordes / mandarle a la casilla de salida.

Echar balones fuera / envoyer out, colgar las botas, los guantes / jeter le froc aux orties, hacer una jugada/ jouer un mauvais tour, hacer quinielas / faire des paris, ni rey ni roque / ni dieu ni diable, estar sonado/ être sonné, a tumba abierta / à tombeau ouvert, un tira y afloja / un va-et-vient, meter un gol / faire un bul, bajar la guardia / baisser la garde, jugar limpio, sucio / (ne pas) jouer franc-jeu, dar un pelotazo/ prendre la balle au bond, no tocar la pelota / ne pas être dans le coup, hacer el pino / faire le poirier,, dar un golpe bajo / donner un coup bas.

Toutes ces unités, qui ont un sens bien précis dans chacun des sports dont elles proviennent, prennent un autre sens, différent selon le contexte dans lequel on l'emploie dans la langue quotidienne.

Inversement, dans la démarche discours quotidien- discours sportif, *sudar la camiseta* par exemple, signifie « faire de gros efforts » dans n'importe quel sport (*suer sang et eau*) ; *mettre un bouchon* a le sens métaphorique en basket de « donner un coup au ballon pour éviter qu'il entre dans le panier » (*poner un tapón*). Il est intéressant de constater que beaucoup de ces métaphores néologiques refont ensuite un nouveau trajet vers la langue quotidienne où elles sont conservées et employées telles quelles dans leur nouvelle acception. Il se produit un mouvement de va-et-vient du discours oral (dans ce cas, le degré de figement est petit et le sens correspond à la somme des sens des mots de l'unité phraséologique) vers le discours sportif (figement complet et sémantisation de l'unité) et de nouveau vers le discours oral (resémantisation de l'unité de départ) : le degré de figement dépendra alors exclusivement du contexte. Ceci provoque une des difficultés de traduction : savoir reconnaître une unité phraséologique et la distinguer de l'ensemble des mêmes mots d'une phrase qui aura un sens littéral: par exemple, distinguer en langue quotidienne *robar la cartera* dans le sens de *voler la vedette* (métaphore en cyclisme ou en football) et dans le sens de l'action d'un pickpocket dans la rue.

Nombreux sont les exemples que nous pouvons tirer de notre corpus de ce transfert discours quotidien - discours sportif – discours quotidien:

- Aujourd'hui Armstrong a *surmonté sa fringale* d'hier. www.sports.yahoo.com
- C'était du grand art et donc tout sauf une surprise de les voir ouvrir le score dès la 22ème minute, quand Kluyvert, dans une curieuse position de soutien *offrit un caviar* à Luis Enrique qui venait tromper Butt d'une balle piquée sous transversale. (*L'Équipe*, 26.09.01, p.6).
- Pour ses retrouvailles avec la Belgique, six ans après son dernier passage, l'idéal était que le Tour consacre un vainqueur d'étape belge. C'est pourquoi les Flahutes redoublèrent d'initiatives alors *qu'ils couraient pratiquement dans leur jardin* mais c'est le plus malin d'entre eux, Marc Wauters qui fit coup double en prenant l'étape et le maillot jaune. (*Cyclisme International*, n° 176, Août 2001, p. 14)
- Lors du final, Jalabert, fin tacticien, a complètement *roulé dans la farine* son brave compagnon d'échappée, Ludo Dierkxsens, un autre ancien combattant, pour venir chercher son troisième succès d'étape sur le Tour. (*Cyclisme International*, n° 176- Août 2001, p. 18)
- “Je tiens à souligner son comportement (de M. Moratti, le président de l'Inter), car c'est un grand personnage. *Il a été la clé de voûte* de ce transfert”, déclare Laurent Blanc. *France (Football)*, 18.09.01, p. 8).
- El único problema del Real Madrid es que se puede morir de superioridad. Él mismo será su peor enemigo, como se demostró en los primeros 45 minutos del partido, cuando se vio tan superior que en ningún momento trató de *apretar el acelerador*. (*Marca*, 27.09.01, p. 4)
- El Lokomotiv, mientras, *se quedaba sin fuelle*, y ni siquiera los cambios realizados por Siomin para tratar de evitar el ataque ruso dieron el resultado oportuno porque De Wilde fue un espectador más en los minutos finales. (*Marca*, 12.09.01, p. 11)
- (Miguel) estuvo con los mejores en la contra-reloj El Tiemblo-Avila, pero según fueron pasando los días fue *quedándose sin gasolina* y en el Naranco, quizá a modo de aviso, ya se dejó un minuto con respecto a Alex Zülle. (*Marca*, 12.09.01, p. 36).
- El 2-0 no llegó gracias a Seaman y el danés Fisker *echó un cable* al no señalar un posible penalti de Nadal sobre Henry de los que se suele pitar cuando el perjudicado es el 'grande'. (*Marca*, 12.09.01, p.10).
- El delantero navarro mostró su carácter depredador, y sólo un minuto después del gol turco el delantero navarro aprovechó un centro de Larrazabal para *robar la cartera* a su marcador y devolver la ilusión con un buen tanto que invitaba a soñar. <http://bakalao.amz.org/bakalao/cronicas/correo300998.html> –

3. LA TRADUCTION DES EXPRESSIONS SPORTIVES

Les expressions sportives qui sont employées aussi dans le discours non spécialisé est un sujet difficile pour un traducteur. Plusieurs causes sont à souligner: 1. la constitution même de cette phraséologie (de nombreux emprunts à d'autres domaines spécialisés et non-spécialisés; la création de métaphores par le mouvement de va-et-vient continu qu'il se produit entre le sport et la vie quodienne) qui engendre des problèmes de compréhension dans la langue-source. 2. la correspondance qui n'est pas toujours totale des domaines spécialisés “fournisseurs de métaphores” dans la langue-cible. 3. la non-correspondance d'équivalents spécialisés du sport dans la langue-cible.

Nous avons vu auparavant que les emprunts aux domaines spécialisés (militaire, spectacle, musique, jeux) se réalisent dans les deux langues et que, généralement, ces métaphores se conceptualisent également dans les discours quotidiens français et espagnol. Mais ceci ne signifie pas que les locuteurs espagnols et français choisissent les mêmes expressions spécialisées pour évoquer la même image.

L'équivalence est en effet totale dans quelques cas:

enseñar las cartas / abattre ses cartes, poner las cartas sobre la mesa o boca arriba / jouer cartes sur table, jugar con dos barajas / jouer double jeu, jugarse hasta la camisa / y laisser sa chemise. Volver a paso de carga // revenir au pas de charge, , volver a la carga / revenir à la charge. Cambiar de disco / cambiar de disco, parecer un disco rayado / répéter toujours la même chanson, soltar un gallo / faire un canard, música ratonera / musique de chiens et chats. Compartir cartel con alguien / partager la vedette, enviar entre bastidores / reléguer en coulisses.

Mais dans la plupart des cas, une unité spécialisée employée en espagnol aura un équivalent de la langue standard en français:

conocer por la pinta / reconnaître par la mine; tener buena pinta / avoir belle allure; no pintar nada / ne pas être à sa place; ser sota, caballo y rey / être le nec plus ultra de, être le summum; mantenerse en sus trece / rester sur ses positions, costar un triunfo / coûter les yeux de la tête; estar al pie del cañón / être fidèle au poste; llevar a toque de corneta / mener à la baguette; salirle el tiro por la culata / être l'arroseur arrosé; dar el do de pecho / se surpasser; ponerse flamenco / faire le flambarde; alegre como una gaita / gai comme un pinson; dar la nota / se faire remarquer; morir hasta el apuntador / tout le monde y passe.

Pour ce qui est du monde de la tauromachie, il est clair que c'est une source intarissable d'expressions sportives espagnoles qui conservent le même sens dans la vie courante. Mais exception faite de quelques unités: *coger el toro por los cuernos / prende le taureau par les cornes, entrar a matar / donner l'estocade*, la grande majorité d'entre elles doivent être traduites par une autre image en français:

ver los toros desde la bandera / se trouver sur le mont Pagnote, buscar el bulto / chercher noise ,echar un capote / tendre la perche, ponerse el mundo por montera / prendre tout par-dessous la jambe.

Quant aux expressions espagnoles spécialisées du sport dont l'équivalent spécialisé français s'utilise également dans le discours quotidien avec le même sens (et vice-versa) , elles existent : *estar fuera de juego / être hors-jeu, estar sonado / être sonné, chupar rueda / sucer la roue, hacer el puente / faire le pont* mais ce ne sont pas non plus les plus nombreuses ; en général, on n'utilise pas l'équivalent spécialisé en français :

echar balones fuera / détourner la conversation, pasar por el aro / se soumettre aux exigences de quelqu'un, de bote y voleo / à la hâte, de chiripa / par hasard, tenir la corde / ser el vencedor, prendre couleur / tomar ejemplo

Finalement, pour traduire les expressions sportives qui proviennent de la langue quotidienne, surgissent les difficultés de traduction de la phraséologie en général et les problèmes dus aux registres de langue : *prender un bain / dar una lección, offrir un caviar / hacer una buena asistencia, c'est la tuile / le toca la negra, la china.*

CONCLUSION

Notre étude de phraséologie contrastive a donc été centrée sur l'établissement de correspondances interlinguistiques, d'équivalents phraséologiques dans les deux langues.

D'abord, nous avons étudié les domaines spécialisés qui interviennent dans la phraséologie sportive espagnole et nous les avons analysés pour déterminer quels sont, parmi ces domaines, ceux qui se retrouvent dans la phraséologie équivalente française. Puis, notre analyse a indiqué dans quelle proportion les métaphores qui se conservent dans la langue familière, et leur traduction, appartiennent à ces domaines. Bien que les métaphores sportives activent les mêmes cadres (sauf la tauromachie), les unités employées dans les deux langues sont loin d'être des équivalents exacts. Chaque communauté conceptualise un événement sportif sous une forme phraséologique plutôt qu'une autre et cette conceptualisation évoque un cadre socio-cognitif différent, spécialisé ou non.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELLA, C. (1996) *¡Derecho al toro! El lenguaje de los toros y su influencia en lo cotidiano*, Madrid, Anaya.
- BARANOV, A. D. DOBROVOL'SKIJ. (1996) "Cognitive modeling of actual meaning in the field of phraseology", *Journal of Pragmatics*, 25, pp 409-429.
- BOUCHARD, J-P. 1996. *Les mots du sport*, Paris, Seuil.
- CORPAS, G. (2000a) "Acerca de la (in)traducibilidad de la fraseología", *Las lenguas de Europa: Estudios de fraseología, fraseografía y traducción*, Granada, Comares, pp 483-522.
- (2000b) "Fraseología y traducción", in Salvador, V. A. Piquer (eds.) *El discurs prefabricat. Estudis de fraseologia teòrica i aplicada*, Castellón, Universitat Jaume I, pp107-139..
- DELISLE, J. (1993) *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- FÓNAGY, I. (1997) "Figement et changements sémantiques", in Martins-Baltar, M. (ed.) *La locution entre langue et usages*, Fontenay/Saint Cloud, ENS Editions, pp 131-164..
- HINTIKKA, J. (ed.) (1994) *Aspects of Metaphor*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- MARTINS-BALTAR, M. (1995) *La locution en discours, Cahiers du français contemporain*, 2, Paris, Didier Érudition.
- PERAIRE, J. (2000) "Estrategia metafórica i fraseología en l'arquitectura del discurs del futbol", in Salvador, V. A. Piquer (eds.) *El discurs prefabricat. Estudis de fraseologia teòrica i aplicada*, Castellón, Universitat Jaume I, pp 355-372.
- REY, A. S. CHANTREAU. (1993) *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert.
- RUIZ GURILLO, L. (1997) *Aspectos de fraseología teórica española*, Valencia, Universitat de Valencia
- (1998) *Fraseología del español coloquial*, Barcelona, Ariel.
- SABLAYROLLES, J.F. (1997) "Les locutions néologiques", in Fiala et al., *La locution: entre lexicque, syntaxe et pragmatique*, Paris, Klincksieck.
- VARELA, F. H. KUBARTH. (1996) *Diccionario fraseológico del español moderno*, Madrid, Gredos.

APPROCHE LEXICALE ET SÉMANTIQUE DU VOCABULAIRE POLITIQUE DE SARTRE DANS *SITUATIONS*

PERE SOLÀ
Universitat de Lleida

Olivier Reboul, dans son livre *Langage et idéologie*, affirme «qu'on ne parle pas comme on veut» (Reboul, 1980 :15) et ajoute qu'il existe certaines contraintes qui pèsent sur le langage et qui ne sont pas de contraintes linguistiques. Il appelle «contraintes linguistiques celles qui déterminent notre prononciation, notre vocabulaire, notre syntaxe, et qu'on ne peut transgresser sans risquer de se faire mal comprendre» (Reboul, 1980 :15). Face à ces contraintes linguistiques il en ajoute d'autres ; des contraintes qui sont d'ordre social et qui tiennent au niveau de la langue, puis celles qui tiennent au style et finalement des contraintes qui répondent à des critères idéologiques. Pour cet auteur:

un prédicateur qui monterait en chaire en s'écriant: "Camarades!" Il choquerait. Autant, d'ailleurs, qu'un délégué syndical qui dirait: "Mes frères" à son assemblée. Dans les deux cas il y aurait transgression d'un rituel, d'un code ... qui règle pourtant la parole. Le discours d'un politicien d'extrême droite et celui d'un politicien d'extrême gauche, le discours d'un évêque et celui d'un franc-maçon peuvent être aussi français l'un que l'autre: on y trouvera pourtant un vocabulaire différent, des tournures et des figures différentes; et même s'il leur arrive de dire la même chose, il le diront autrement (Reboul, 1980: 15-16)

A vrai dire, dans tous ces cas, la forme du message est aussi signifiante que son contenu. Il se peut que le locuteur choisisse, à chaque moment du discours, le vocable qui lui convient le plus sur l'axe paradigmatique. Mais la sélection qu'il opère ne doit jamais transgresser les contraintes idéologiques que le contexte impose à son discours s'il veut assurer la réussite de la communication.

Toute communication implique connaissance et pensée, et «les mots, véhicules nécessaires des concepts, sont les instruments qui permettent aux hommes de prendre connaissance claire de l'univers (ce mot désignant tout ce qui existe et peut devenir objet de connaissance, y compris les hommes eux-mêmes et leur propre pensée), et par conséquent d'y vivre et d'agir sur lui» (Picoche, 1992:31). Cette action au sens le plus large est rattachée à une conception plurielle de la nature, de l'homme et de l'histoire, de l'individu et de la société. L'ensemble des idées, des croyances et des doctrines sur l'homme et l'univers propres à une époque, à une société ou à une classe, c'est ce qu'on appelle généralement idéologie. Comme assure Marina Yaguello (1992:69) : « l'idéologie est nécessairement verbalisée. La langue se nourrit des idéologies, en même temps qu'elle les véhicule et les entretient (...) Toute idéologie est ... un langage et dispose d'un langage ».

C'est le vocabulaire de contenu idéologique qui est essentiellement politique dans *Situations* de Jean-Paul Sartre l'objet de notre analyse. Cette approche lexicale ne part pas de l'hypothèse du rapport immédiat entre appartenance idéologique et vocabulaire qui se fonde sur la notion d'*item formel* (le mot graphique) et sur le concept de la bi-univocité du rapport signifiant-signifié

qui autorise à noter la présence du même contenu de pensée à chaque fois que le même signe apparaît (Baylon 1991:249). Notre étude ne s'oriente pas exclusivement au vocabulaire idéologique de Sartre mais à celui qui est présent dans son oeuvre. Ce fait nous empêche de donner la même valeur à chacune des occurrences et des co-occurrences présentes dans *Situations*. L'idéologie de Sartre se révèle très cohérente et produit un discours homogène, mais il aime la polémique et, souvent, il reprend et cite les idées de ses adversaires pour montrer, selon lui, leurs contradictions et leurs erreurs. Ainsi, nous avons constaté que dans le corpus étudié de nombreux termes comme *socialisme* et *dictature du prolétariat* ont des sens différents.

C'est pour cette raison que nous n'avons pas fait appel à la statistique lexicale (lexicometrie). Par contre, nous sommes intéressés aux concepts de la sémantique lexicale (connotation, relations sémantiques, analyse sémique) inhérents au vocabulaire idéologique et aussi à la morphologie lexicale. Nous sommes conscients des principes, soulignés par Maurice Tournier, de ne pas entamer un travail avec l'idée que tels mots sont idéologiques et tels autres non. Mais comme nous rappelle Jacqueline Picoche (1992:94), une fois les « matériaux rassemblés, et ce point de départ acquis, chaque chercheur devra bien procéder à sa sélection personnelle » du vocabulaire « et cela par des moyens auxquels la culture et l'intuition ne seront pas sans doute étrangers ».

Après la Libération, l'œuvre de Sartre oscille entre l'ontologie et la politique, l'analyse de la liberté et les prises de position politique, le rôle de la littérature et l'exigence révolutionnaire. Il devient souvent un symbole pour la gauche radicale, partisan du socialisme il critique et condamne le système bourgeois, son idéologie, son économie et sa morale.

Cette attitude s'est manifestée, bien sûr, par des tensions dans l'usage linguistique. Pour Bakhtine (2000 :44) le signe devient par excellence l'arène où se déroulent les conflits idéologiques, où s'affrontent les accents sociaux contradictoires et les conflits entre groupe dominant et groupe dominé se manifestent par l'existence simultanée de vocabulaires différents, de niveaux de langue différents. Il existe, selon Sartre, un *langage bourgeois* et un *langage populaire*. Le langage populaire est pour l'écrivain:

fruste, sauvage, violent et choque profondément les bourgeois. D'abord ils n'y trouvent pas leurs cérémonies. Comparez un article du *Monde*, où les faits sont mis au conditionnel pour leur ôter ce qu'ils pourraient avoir de gênant, où la conclusion est interrogative, à une interview d'ouvrier, pendant sa lutte contre les patrons, article de guerre. Lisez les slogans que *La Cause du peuple* n'invente pas, qu'elle recueille: "Bercot, salaud, le peuple aura ta peau" et vous comprendrez la différence. Cette fois le peuple parle au peuple (X, 57).

Outre la fonction référentielle, les retours de sonorités nous montrent que la fonction poétique n'est pas négligée. Dans les deux cas il y a une idéologie sous-jacente, Sartre dévoile l'atténuation qu'exerce le conditionnel dans l'article du journaliste et la force expressive du slogan qui s'insère dans une confrontation entre ouvriers et patrons. Nous, nous préférons employer le terme niveau de langue à celui de langue bourgeoise ou langue populaire.

Ainsi, les différents groupes en conflit dans la société tirent à eux la langue comme on tire la couverture. Olivier Reboul (1980 :64) nous rappelle un exemple de Roland Barthes qui montre comme la bourgeoisie du XIX siècle s'était constitué un vocabulaire propre à légitimer la répression comme si elle était un fait naturel: "Les ouvriers revendicatifs étaient toujours des "individus", les briseurs de grève des "ouvriers tranquilles", et la servilité des juges y devenait "la vigilance paternelle des magistrats" (Barthes, 1972:22).

Actuellement, chez Quick, le leader français du fastfood, on désigne *équipière* une personne qui tient la caisse, fait les frites, passe le balai-brosse ou encore débarrasse les tables, et on

l'appelle *assistante* si elle s'intègre dans le personnel d'encadrement du restaurant. Nous assistons à un changement de dénomination catégorielle et les mots *équipière* et *assistante* qui sont dépourvus de toute valeur militante de classe évitent le rapport étroit existant entre entreprise et travailleur, signe de la dichotomie entre capital et travail. Sommes-nous face à une évolution du vocabulaire ou bien face à un euphémisme dont la stratégie est destinée à ignorer ou bien faire perdre l'identité sociale du travailleur?

Le conflit entre idéologies passe, donc, par les mots puisque «chacun vise à redéfinir ou à conserver la *valeur* des mots, à les confisquer, en quelque sorte, pour les mettre au service de son idéologie. Il n'est donc guère étonnant que certains mots à fort contenu idéologique soient connotés différemment, sinon de façon diamétralement opposée selon l'utilisateur » (Yaguello 1992 :70).

Jean-Paul Sartre, dans *Situations* (V, 124), nous montre en parlant de la guerre d'Algérie jusqu'où peut arriver cette usurpation :

Politique par nécessité –parce que cette guerre est en même temps militaire et politique– l'Armée finit avec l'aide des colons par se faire une doctrine : dans cette lutte révolutionnaire, elle était contre-révolutionnaire par devoir. Puis, comme il arrive souvent, elle s'est piquée au jeu et, pour combattre l'adversaire à armes égales, elle nomme révolutionnaire sa contre-révolution .

Voici la définition de la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) proposée par un général de l'armée française, commandant en chef des forces terrestres en Algérie:

La guerre révolutionnaire n'est pas dans son essence, une guerre militaire de conquête territoriale, mais une lutte idéologique de conquête des esprits, des âmes; les formes et les moyens de cette lutte sont nombreux: politiques, économiques, sociaux, militaires aussi, et l'arme principale n'en est pas le canon mais la propagande, qui sait s'adapter au milieu visé (G. Périès, 1992:54)

Cette propagande, dont parle ce général, dans le cadre de l'action psychologique, tient un discours incitatif, elle a pour but de faire agir ses destinataires et se sert souvent de la disqualification par le biais de la représentation métaphorique. En ce qui concerne le terme *fellagha* le *Petit Robert* nous informe sur sa prononciation, sa catégorie grammaticale, son étymologie, le moment de son apparition et nous donne une définition qui prétend être la plus neutre de l'entité linguistique du mot. Elle ajoute aussi les formes de l'argot militaire :

FELLAG(H)A [fe(ɛ)laga]. n. m. (v. 1956 ; mot arabe, plur. de *fellag* « coupeur de route »). Partisan algérien soulevé contre l'autorité française, de 1954 à 1962 (arg. milit. *fell'*[fɛl], *fellouze* [fe(ɛ)luz]).

Cette définition prétend être neutre mais de fait elle cache que cette autorité française était une autorité coloniale et que ce «coupeur de route » luttait pour l'indépendance de son pays. L'objectivité de la définition la rend suspecte : ne cherche-t-on pas à cacher la réalité d'une cruelle guerre coloniale ? Comme on constate, le dictionnaire est une création idéologique et «il reflète la société et l'idéologie dominante. En tant qu'autorité indiscutable, en tant qu'outil culturel, le dictionnaire joue un rôle de fixation et de conservation, non seulement de la langue mais aussi des mentalités et de l'idéologie » (Yaguello 1992 :165).

Pour Sartre ce *fellagha* est un combattant qui lutte contre la spoliation coloniale. Par contre il devient une sauterelle dans ce tract adressé à la population musulmane (G. Périès, 1992:71):

Voici l'image du fellaga



**PARTOUT OU LE FELLAGA PASSE
IL NE RESTE PLUS RIEN !**

IL PREND VOTRE ARGENT
IL PREND VOS FILS
IL DÉTRUIT LES ECOLES
IL RUINE LES DISPENSAIRES
IL BRULE VOS RÉCOLTES
IL COUPE LES POTEAUX DU TÉLÉPHONE ET DU TÉLÉ-
GRAPHE

SON PASSAGE SIGNIFIE :

RUINE, DEUIL, LARMES, FAMINE ET MISÈRE

VOUS LUTTEZ CONTRE LES SAUTERELLES

**LUTTEZ AUSSI CONTRE LE FELLAGA
LA SAUTERELLE D'AUJOURD'HUI**

***Rangez-vous résolument aux côtés de
L'ARMÉE DE PACIFICATION***

Comme on observe, il s'agit d'une métaphore graphique qui établit une analogie entre le fellaga et la sauterelle, animal qui sème la désolation. Le tract incite à raisonner par analogie, c'est à dire construire une structure du réel qui permet de trouver ou de prouver une vérité grâce à une ressemblance. Les définitions du lexicographe n'établissent aucun rapport, aucun trait sémantique commun entre fellaga : « Partisan algérien soulevé contre l'autorité française » et sauterelle : « Insecte orthoptère sauteur vert ou gris à grandes pattes postérieures repliées et à tarière », selon le *Petit Robert*.

Nous pouvons formuler la relation de ce rapport de cette façon :

Σ^1 : « Partisan / S^1 / algérien / s_1^1 /
soulevé contre l'autorité française / s_2^1 / ».

Σ^2 : « Insecte / S^2 / orthoptère / s_1^2 / sauteur / s_2^2 / vert / s_3^2 / ou gris / s_4^2 /
à grandes pattes postérieures repliées / s_5^2 / et à tarière / s_6^2 / ».

Soit :

$\Sigma^1 \Leftrightarrow S^1 \quad s_1^1 \wedge s_2^1$

$\Sigma^2 \Leftrightarrow S^2 \wedge s_1^2 \wedge s_2^2 \wedge s_3^2 \wedge s_4^2 \wedge s_5^2 \wedge s_6^2$

S^2 est différent de S^1 : $S^2 \neq S^1$

Malgré cette évidence, le tract assigne des traits communs à fellaga et à sauterelle ; leur passage signifie: ruine, deuil, larmes, famine et misère. Cette incorporation introduit des formulations différentes :

Σ^1 : « Partisan / S^1 / algérien / s_1^1 / soulevé contre l'autorité française / s_2^1 /
son passage signifie / s_3^1 / ruine / s_4^1 / deuil / s_5^1 / larmes / s_6^1 / famine / s_7^1 / ».

Σ^2 : « Insecte / S^2 / orthoptère / s_1^2 / sauteur / s_2^2 / vert / s_3^2 / ou gris / s_4^2 /
à grandes pattes postérieures repliées / s_5^2 / et à tarière / s_6^2 /
son passage signifie / s_7^2 / ruine / s_8^2 / deuil / s_9^2 / larmes / s_{10}^2 / famine / s_{11}^2 / »

Soit :

$$\sum^1 \Leftrightarrow S^1 \wedge s_1^1 \wedge s_2^1 \wedge s_3^1 \wedge s_4^1 \wedge s_5^1 \wedge s_6^1 \wedge s_7^1$$

$$\sum^2 \Leftrightarrow S^2 \wedge s_1^2 \wedge s_2^2 \wedge s_3^2 \wedge s_4^2 \wedge s_5^2 \wedge s_6^2 \wedge s_7^2 \wedge s_8^2 \wedge s_9^2 \wedge s_{10}^2 \wedge s_{11}^2$$

S^2 est différent de S^1 : $S^2 \neq S^1$

Mais

$$s_3^1 = s_7^2$$

$$s_4^1 = s_8^2$$

$$s_5^1 = s_9^2$$

$$s_6^1 = s_{10}^2$$

$$s_7^1 = s_{11}^2$$

Ces identités ont pour conséquence que \sum^2 est comparable à \sum^1 , qu'il existe une similitude entre \sum^1 et \sum^2 :

$$\sum^1 \cong \sum^2$$

De cette façon, le partisan algérien qui lutte pour l'indépendance de son pays devient par une opération analogique une sauterelle.

Il est évident que *Socialisme* ou *libéralisme* ne veut pas dire la même chose dans la bouche d'un partisan ou d'un adversaire. C'est à dessein que j'emploie le mot *libéralisme* et pas *capitalisme* puisque les partisans de ce système préfèrent le terme *libéralisme* face à celui de *capitalisme* trop chargé de connotations péjoratives et dont l'emploi n'est plus conseillé. La même réalité ou le même concept est désigné par des mots différents selon qu'on est membre de l'in-group ou de l'out-group, c'est-à-dire que l'on voit les choses de l'intérieur ou de l'extérieur. Ce qui est en cause, c'est le droit de nommer: comment on se nomme soi-même

et comment on nomme l'autre. Comme dit Calvet (1974:57): "le droit de nommer est le versant linguistique de l'appropriation".

L'idéologie détermine non seulement notre manière de parler, notre choix du vocabulaire, mais aussi le sens de nos paroles. Pour Yaguello (1992 : 75) « les mots ne sont jamais neutres ou innocents. Ils veulent dire ce qu'on veut leur faire dire. Qu'est-ce qui fait qu'un mot est péjoratif ? Uniquement l'intention du locuteur, laquelle repose sur un consensus social. N'importe quel mot peut être proféré ou ressenti comme une injure ».

Si nous observons les termes révisionnisme et révisionniste, très employés par Sartre et les gauchistes, dans l'édition du *Petit Robert* de 1967 et de 1990 :

RÉVISIONNISME [RevizjOnism(@)]. *n. m.* (*Néol.* ; de *révisionn[iste]*). Doctrine, position des révisionnistes (2°).

RÉVISIONNISTE [RevizjOnist(@)]. *adj.* (1872 ; de *révision*).

◆ 1° Qui est partisan d'une révision, *spécialt.* d'une révision de la constitution. Subst. *Un, une révisionniste.* ◆ 2° *Néol.* Partisan de la révision d'une doctrine politique figée.

RÉVISIONNISME [RevizjOnism(@)]. *n. m.* (1907 ; de *révision*, d'apr. le russe). Position idéologique de socialistes qui préconisent de réviser, en fonction de l'évolution politique, économique et sociale ultérieure, les thèses révolutionnaires de Marx et de Lénine. Cf. Déviationnisme, réformisme. « *Maurice Thorez lutte [...] contre le révisionnisme et le dogmatisme pour l'unité du mouvement communiste international sur la base du marxisme-léninisme* » (*L'Humanité*, 21-7-1964). – *Par ext.* Position idéologique préconisant la révision d'une doctrine politique dogmatiquement fixée.

RÉVISIONNISTE [RevizjOnist(@)]. *n. et adj.* (1851 ; de *révision*).

◆ 1° Partisan d'une révision, *spécialt.* d'une révision de la constitution. Subst. *Un, une révisionniste.* ◆ 2° (1955). Partisan du révisionnisme*. (*Abbrév. pop. et péj.* [1969] : **RÉVISO**, *n.*) Cf. Déviationniste. « *Ceux [...] qui ont accédé au pouvoir ont cessé ipso facto d'être des prolétaires. Ni les 'révisionnistes' de Moscou ni les 'dogmatistes' de Pékin n'ont encore trouvé le moyen de surmonter cette évidence* » (*Le Monde*, 6-10-1964).

Nous constatons une nouvelle interprétation sémantique qui met en lumière la nature profonde du conflit idéologique dans l'évolution des définitions. Elle nous renvoie, aussi, au domaine de l'action politique et idéologique de mai 68. Il faut noter la rapidité avec laquelle le *Petit Robert* intègre cette nouvelle définition. Il y a là des enjeux politiques qui inscrivent l'activité lexicographique dans une histoire en train de se faire.

En ce qui concerne les termes *communisme* et *communiste* qui « sont ou étaient associés à des connotations favorables chez les tenants et les sympathisants de cette doctrine, mais à des connotations neutres ou défavorables chez les autres gens. Nous avons même entendu *communiste* servir d'injure sans que l'insulteur ait le moins du monde vérifié quelles étaient les opinions politiques de la personne mise en cause : le sens dénotatif, lié à une connaissance de la réalité, s'était complètement effacé derrière le sens connotatif » (Baylon-Mignot, 1995 :181) on remarque le même conflit.

La gauche s'empresse, et Sartre aussi, d'ajouter au terme *socialisme* l'adjectif *démocratique*. Le mot *démocratie*, navigue sans boussole entre les valeurs les plus contradictoires que recouvre par exemple ses adjectifs *libérale* et *populaire* (Baylon 1989:250). Dans ces deux cas, l'emploi de l'adjectif est associé si étroitement au nom qu'il finit par former avec lui un syntagme figé. Le constituant *populaire* est un qualificatif fréquemment associé au mot *démocratie* dans le discours de gauche avant l'écroulement du mur de Berlin. On y décèle la priorité de l'adjectif sur le substantif; il investit fortement le sens de démocratie. Il nous semble

de ce fait, pouvoir être considéré en quelque sorte comme un “virtuème” du “sémème” démocratie au sens où “est virtuel tout élément qui est latent dans la mémoire associative du sujet parlant, et dont l’actualisation est liée aux facteurs variables des circonstances de communication. Le virtuème représente la partie connotative du sémème.” (Pottier 1974:74).

D’autres exemples encore de syntagmes figés présents dans *Situations: culture populaire, justice populaire, fureur populaire, guerre populaire, violence populaire, Assemblée populaire mais aussi démocratie bourgeoise, démocratie gaulliste, démocratie capitaliste, culture bourgeoise, justice bourgeoise, dictature bourgeoise*, etc. Ce fait linguistique d’ordre syntaxique est une caractéristique du discours idéologique.

Le lexicographe est amené à indiquer la valeur de l’emploi des mots, soit dans le temps, soit dans l’espace, soit dans la société, soit dans la fréquence par des marques d’usage quand ces mots ne sont pas connus, employés ou compris par l’ensemble des usagers. Ce n’est pas, évidemment, le cas du vocabulaire que nous étudions, celui-ci doit appartenir au français de monsieur tout-le-monde. Pour cette raison il est rare de trouver cette marque d’usage. En voici une au sein de la définition de *gauchiste*.

GAUCHISTE [goSist(@)]. n. et adj. (1852, répandu surtout dep. 1968 ; de *gauche*). *Polit.* Partisan extrême des solutions de gauche, révolutionnaires, dans un parti (vocab. marxiste). – Abrév. fam. GAUCHO [[goSo].

Le vocabulaire politique, comme affirme Dubois (1962 : 140), « ne se définit pas seulement par le contenu des mots qui le composent ; c’est un système qui possède sa structure morphologique propre. Il existe des procédés de formation qui distinguent le lexique politique des autres, un micro-système préfixal et suffixal qui lui est spécifique. Ces préfixes et ces suffixes privilégiés une fois dégagés, on constatera comment les formations nouvelles s’intègrent dans ce système ; de même, certaines modalités de composition y sont plus développées que dans les autres lexiques. Enfin la morphologie ne s’arrête pas au mot tel qu’il est défini par sa fonction dénominative : les unités sémantiques complexes et les unités sémantiques complexes et les unités phraséologiques tiennent leur place dans ce système ».

Dans le vocabulaire politique de Sartre on relève une forte présence de préfixes, affixes et suffixes qui servent à traduire les rapports entre les groupes sociaux et politiques. Toute la force sémantique de l’idée d’hostilité, d’opposition est présente avec *anti* : *antiaméricanisme, anticommunisme, antichinois, antifascisme, antiasiatique, antimexicain, antinoir, antisémitisme, antiraciste, anti-guérilla*, etc. Celle d’opposition dans *contre* : *Contre-répression, Contre-révolution*. Le contraire d’une action dans *dé-* : *décolonisation, dépolitisation, déstalinisation*. L’idée de négation dans *in-* : *insoumission*. La référence à une hiérarchie, à une subdivision, parfois à une catégorie inférieure dans le cas de *sous-* : *sous-prolétariat, sous-humanité, sous-hommes, sous-développé*. Retenons encore quelques autres préfixes : *sur-* : *surexploitation, surindustrialisé, pro-* : *pro-prochinois, procommuniste*

Comme les préfixes, les suffixes ont, eux aussi, une fonction sémantique dans la mesure où ils introduisent un changement de sens.

-isme : *absolutisme, capitalisme, centralisme, colonialisme, communisme, dogmatisme, féminisme, progressisme, impérialisme, internationalisme, nationalisme, nazisme, pacifisme, terrorisme.*

-iste : *anarchiste, fasciste, gauchiste, pacifiste, révisionniste, socialiste.*

-ation : *émancipation, exploitation, extermination, congolisation, libération, massification, nationalisation, politisation, prolétarianisation, socialisation, spoliation, usurpation.*

Tous ces suffixes expriment opinion, attitude, action et le mépris qui occupe une grande place dans les rapports politiques et sociaux trouve son expression morphologique dans le suffixe *-ard* : *cumulard* , (violence) *flicarde*.

Chez Sartre on relève, aussi, une gamme très étendue de dérivations lexicalisées formées à partir de certains noms propres très connus en politique: *marxisme, titisme, trotskisme, stalinisme, léninisme, maoïsme, gaullisme*. Elles sont incorporées naturellement au dictionnaire de langue puisqu'elles ont perdu leur référence unique. Souvent elles participent, aussi, à la création de nouvelles unités lexicales par composition: *marxistes-léninistes, mao-spontex*. Celles-ci sont inscrites, à côté des mots simples, mots dérivés et mot fléchis, comme unités figées dans le code de la mémoire du sujet parlant.

Les éléments assemblés dans la composition forment une unité de sens nouvelle, dont la signification dépasse celle de ses éléments. Dans le cas de *mao spontex*, création lexicale surgie lors des événements de mai 68, que Sartre enregistre avec un trait d'union nous sommes face à un jeu de mots sur le nom d'une marque d'éponge. Voici la définition de cette composition que le *Petit Robert* intègre sous l'entrée du terme *maoïste*:

MAOÏSTE [maOist(@)]. *adj et n.* (v. 1965 ; de *Mao Tsê-Toung*). *Polit.* Partisan de la politique de Mao Tsê-Toung. V. **Prochinois** ; propre au maoïsme* (et *abusiv.* gauchiste*). « *Troubles et incidents sanglants entre maoïstes et antimaoïstes* » (*L'Express*, 2-7-1967). *Abrév.* MAO. *Les maos.* *Mao spontex*, maoïste spontanéiste (jeu de mots sur le nom d'une marque d'éponge). *Adj.* *Les gauchistes maos.*

La juxtaposition inattendue de *mao* et *spontex* souligne l'intention satirique du créateur car ce rapprochement dont l'origine phonique est évidente, rapprochait à cette époque-là deux idées du monde opposées.

Les relations sémantiques entre les deux parties d'un mot composé sont variées : il peut exister, entre deux éléments nominaux, des rapports attributifs comme dans le *Prince-président* (« le prince est président ») - injure adressée au Général de Gaulle- ou de rapports de détermination comme dans *réalisme socialiste*. Reboul affirme que dans ce genre de syntagme les mots qui le composent sont soudés entre eux comme les syllabes d'un seul et même mot et perdent toute signification propre. Ainsi pour « *dictature du prolétariat* » où la condensation semble ôter à chacun des termes le sens qu'il aurait à l'état libre, « *dictature* » perd toute connotation péjorative (tyrannie, oppression). Aujourd'hui ce syntagme a été gommé du vocabulaire de la gauche radicale.

Les termes *prolétaire, prolétariat, prolétarisation, prolétariser* deviennent des mots-clés. Leur emploi, avec *travailleur, ouvrier*, confirme le discours idéologique gauchiste de Sartre. On accole des adjectifs à *prolétariat* : *prolétariat agricole, rural, urbain, conscient, révolutionnaire*.

La description des rapports conflictuels entre le patronat et les ouvriers se présente sous les traits de la terminologie marxiste, celle-ci est désignée comme *lutte de classes, lutte des classes opprimées contre les oppresseurs*. La *classe ouvrière* souffre *l'oppression patronale*, *l'exploité* souffre *l'oppression de l'exploiteur*. On y trouve aussi des emprunts à la terminologie syndicale : *luttés sociales, luttés syndicales, ouvrières, épreuves de force, force syndicale, la force de la classe ouvrière*.

Les rapports conflictuels entre les pays capitalistes et les pays socialistes sont souvent décrits dans les pages de *Situations*, le syntagme *guerre froide* utilisé pour exprimer l'hostilité à son antonyme *coexistence pacifique* inventé par les Soviétiques.

Les commentaires sur les événements de Mai 68 montrent une forte présence du mot *état* et ses dérivés. Sartre est violemment critique envers cette institution fréquemment jugée répressive. On relève cette attitude dans l'emploi d'expressions péjoratives comme « *L'État patron* », « *l'action répressive de l'État* » et surtout dans cette définition « *L'appareil d'État est*

globalement l'émanation et l'instrument des classes dirigeantes". Cette conception de l'Etat comme outil de répression des classes dominantes puisse dans la tradition marxiste et dans le fond contestataire des syndicalistes. On oppose la *violence populaire*, la *violence révolutionnaire* à la *violence flicarde*.

Quelles conclusions nous est-il possible d'avancer au terme de cette brève approche ? La confirmation tout d'abord que les conflits idéologiques se manifestent par le langage et que l'idéologie détermine le choix et la valeur des mots. Ensuite, que la description des rapports conflictuels employée par Sartre se présente sous les traits de la terminologie marxiste et syndicale.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE, M. (2000) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Les Éditions de Minuit.
 BARTHES, R. (1972) : *Le degré zéro de l'écriture*, Seuil.
 BAYLON, Ch. (1991) : *Sociolinguistique : société, langue et discours*. Nathan.
 CALVET, L.J. (1974) : *Linguistique et colonialisme*, Paris.
 DUBOIS, J. (1962) : *Le vocabulaire politique et social en France 1969 à 1872 : à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Larousse.
 PÉRIÈS, G. (1992) : « L'Arabe, le Musulman, l'Ennemi dans le discours militaire de la « guerre révolutionnaire » pendant la guerre d'Algérie », *Mots*.
 PICOCHÉ, J. (1992) : *Précis de lexicologie française*, Nathan.
 REBOUL, O. (1980) : *Langage et idéologie*, PUF.
 SARTRE, J.P. (1964) : *Situations, V*, Gallimard.
 SARTRE, J.P. (1964) : *Situations, VI*, Gallimard.
 SARTRE, J.P. (1965) : *Situations, VII*, Gallimard.
 SARTRE, J.P. (1976) : *Situations, X*, Gallimard.
 YAGÜELLO, M. (1992) : *Les mots et les femmes*, Payot.

LA PARADOJA LINGÜÍSTICA. ASPECTOS SEMÁNTICO-PRAGMÁTICOS. ESTUDIO DE CASOS¹

A. E. SOPEÑA BALORDI - M. AMPARO OLIVARES PARDO

Universitat de València

INTRODUCCIÓN

El propósito de este trabajo es una nueva mirada sobre el concepto de *paradoja*, desde la definición y discriminación frente a otras figuras de la retórica semejantes, hasta los aportes al concepto de paradoja que emanan de la semántica y de la pragmática. Nuestro estudio buscará la doble vertiente, por un lado *epistemológica* y por otro *discursiva*. Pondremos de relieve que se trata de una de las figuras junto a la *metáfora* más estudiadas, desde los clásicos hasta nuestros días. En efecto, desde la época de Zenón y la *paradoja del mentiroso* (“Je mens”) hasta aproximaciones actuales desde la retórica, la teoría del conocimiento, la lógica y la lingüística.

En una primera instancia podríamos definir la *paradoja*, según el uso común y su etimología como aquello que va al encuentro de la opinión o la *doxa*. En parecidos términos la define Le Petit Robert “Opinion qui va à l’encontre de l’opinion communément admise.” (Le P. Robert 1986: 1353). Ésta sería una definición no especializada, pues la *paradoja* ha sido objeto de la retórica: entre los clásicos se la consideraba como una afirmación que va al encuentro de las expectativas del interlocutor “inapinatum” (Quintiliano, IX, 2, 23). Otra definición sería: “figura de pensamiento que consiste en emplear expresiones o frases que envuelven contradicción. *Mira al avaro en sus riquezas, pobre.*” (*Diccionario de la lengua española* de la Real Academia, 1970, p. 975). En todo caso, ya desde esta presentación se intuyen los dos ejes sobre los que se han construido los fundamentos de la paradoja a) los *aspectos retóricos*, que toman en cuenta al auditorio, al interlocutor (Perelman 1988), b) los derivados de los anteriores, es decir los estudios *semántico-lógicos* (Russell 1959, Carnap 1934, Prandi 1987) y *pragmáticos* actuales (Sperber & Wilson 1986, 1989, Ducrot 1980, Carel & Ducrot 1999).

1. LA TRADICIÓN RETÓRICA: PARADOJA Y FIGURAS SEMEJANTES

1.1. La *paradoja* ha sido habitualmente estudiada como figura de la retórica, pero para captar su verdadero sentido conviene realizar aunque sea una mínima reflexión. Esta figura no fue reconocida por Du Marsais en su *Tratado* (1730) como tropo. Así, algunas figuras retóricas son cercanas a la paradoja:

— La *antilogía* supone la unión de fórmulas que se oponen a la lógica (*c’est assez vague pour être clair, n’est-ce pas?*, B.Vian, *En avant la zizique; Algo debe cambiar para que no cambie nada*, frase oída en la radio en la época de la transición política en España).

1. Este trabajo se encuadra en proyecto de investigación coordinado, dentro programa de promoción general del conocimiento, PB 98-1062-C04-03” Coherencia textual, construcción del sentido: temporalidad y ambigüedad en contraste (francés-español)”. Clasificación UNESCO 570501.

- *La antilogía* se aparenta al **sofisma**, razonamiento falso a pesar de la aparente verdad (e.g. *Il y a imprudence et naïveté à réfuter sérieusement un argument qui n'est pas sérieux*, Chaignet, *La rhétorique et son histoire*, p.152), y construido con mala fe con la intención de engañar; el sentido despectivo del término, que en griego procede de sophia, sabiduría, se debe a Sócrates que denunciaba la hipocresía de los sofistas pretenciosos.
- Se opone igualmente al **paralogismo**, sofisma construido de buena fe, en el sentido de que el sofisma supone un defecto de razonamiento llevado a tal extremo que no solamente las ideas parecen contradecirse sino que el sentido de las palabras empleadas hace imposible toda contradicción. La **paralogía** es un argumento o razonamiento capcioso (e.g. *Grâce à Pateur, il y a plus de petits vieux malheureux et de petites vieilles malheureuses sur la terre qu'il y en aurait*. R.Ducharne, *Le nez qui voque*, p.99).
- La figura de **pariponoian**, hacer surgir aparentemente una idea contradictoria de su contraria por medio de una causalidad paradójica (*Thésée à tes fureurs connaîtra tes bontés*, Racine, *Phèdre*, IV, 2).
- El **oxímoron** une términos aparentemente contradictorios en un mismo sintagma, no se trata de un razonamiento “viciado” que conduce a una **aporía** (cf. paradojas de Zenón de Elea: la de Aquiles y la tortuga, la de la flecha que nunca llega a la diana...), o a un problema lógico sin salida como la *antilogía*, con sus efectos de tipo surrealista o humorísticos (e.g. *aunque sea verdad es falso; lo que no puede ser no puede ser y además es imposible*), sino de un medio de hacer surgir, gracias a una fórmula breve, una oposición semántica que se sitúa a nivel del sentido figurado o de la connotación, y que reaviva el valor de las palabras gracias a la unión forzada (e.g. *viejo jovencito; c'est assez vague pour être clair, n'est-ce-pas?*, B.Vian, *En avant la zizique*).
- En la **alianza de ideas** los extremos puestos en paralelo son incompatibles cada uno en su universo, en cambio en la **alianza de palabras** puede extraerse algún sentido. Pero en ambos casos la incompatibilidad de los términos se enfrenta al sentido común. La **alianza de palabras** permite la consideración de la paradoja como procedimiento literario, y no como una mera originalidad. Este procedimiento puede mostrar el enunciado como verdadero tras la reflexión, y la oposición entre los términos puede quedar en ocasiones implícita, con lo cual se fustiga el pensamiento del enunciatario forzándole a reflexionar (e.g. paradoja de san Pablo: *Proclamamos la muerte del Señor*, para descifrarla hay que saber que *Señor*, siendo el Dios vivo para el Apóstol, se opone a *muerte*, y si está muerto es que ha debido resucitar, de ahí el sentido de proclamación.). Así pues, en la **alianza de palabras** se unen dos ideas que parecen incoherentes pero que tras la reflexión se *alían* con precisión. Los dos términos apuntan a cualidades opuestas pertenecientes al mismo objeto.
- Lo que distingue la **alianza de palabras contradictorias** de la **disociación** en la que hay dos *isotopías* distantes, basta con que uno de los términos se tome en sentido figurado para que la disociación entre los términos tomados en sentido propio sea abolida por la isotopía subyacente que se convierte en única, con ellos pasamos a la **falsa disociación** (e.g. *yo, que soy su hermano de vez en cuando*, no pertinencia de la locución temporal). La **disociación** se presenta como una combinación sintáctica que impone una asociación de términos semánticamente inasociables, con lo cual nos encontramos ante una separación sintáctico-semántica.
- La **discordancia** o **distinguo**, hace estallar una noción homogénea en dos términos opuestos (e.g. *L'égoïsme le plus profond n'est pas égoïste*, M. Pagès, *La vie affective des groupes*, p.336).
- La **alianza de frases** presenta dos aserciones sucesivas (yuxtapuestas, coordinadas o subordinadas), inversas pero no incompatibles (e.g. *Ceux qui comprennent, ne comprennent*

pas qu'on ne comprenne pas, Valéry, O, t.2, p.827). La *alianza de palabras* y la *alianza de frases* se distinguen de los otros tipos de alianzas que apuntan a los significados porque las oposiciones que crean no son más que aparentes y se detienen en el plano del significado, por lo cual pueden expresar ideas coherentes. La *disociación* se refiere a las ideas que son incompatibles, no inversas (e.g. *S'il a froid, c'est sans avoir froid. Il a chaud sans chaleur*, Michaux, *L'espace du dedans*, p.150).

- La **inconsecuencia** es un tipo de desviación que consiste en coordinar dos ideas que no guardan aparentemente ninguna relación lógica entre ellas (e.g. *Celui qui vend aujourd'hui un oeuf demain aura un boeuf*); está cercana a la *alianza de ideas* que reúne dos ideas inversas (e.g. *Je n'ai jamais vu un beau grand frère aussi laid*, R.Ducharme, *L'Avalée des avalés*, chap.20).

1.2. ¿Qué engloba la retórica bajo la paradoja?

Vemos pues que bajo el término *paradoja* se abrigan fenómenos bastante alejados. Desde el punto de vista de la retórica la *paradoja* más que de una figura de estilo se trata de una “figura macroestructural” (i.e. como la *allocution* o la *hypotypose*²) y no de una figura “microestructural” como la *repetición*, las figuras de *construcción* o los *tropos*. Éstos últimos son los que específicamente versan sobre el sentido de las palabras. Molinié (1992) en la misma tradición retórica que Fontanier (1968) asimila la *paradoja* (le *paradoxe*) al *paradojismo* (*paradoxisme*), así como Morier (1961). Se considera a la *paradoja* como una especie de *antítesis* “à la fois généralisée et maximalisée” (Molinié 1992:240). Por lo que el término *paradojismo* traduciría la vertiente ideológica —encuentro de ideas contrapuestas— pero al mismo tiempo portadoras de una información, de un sentido profundo y enérgico. En este sentido, la *paradoja* puede decirse que es la macro-figura de la *antítesis* que opondría *dos* términos opuestos semánticamente para lanzarnos a una concepción del mundo o de la vida, como en la famosa parábola : *Qui veut sauver sa vie la perdra*

Con la misma óptica integradora, Mortara (1988) y el Grupo μ (1970) también consideran al *oxímoron* como la oposición entre dos términos como en el famoso verso de Corneille: *Cette obscure clarté qui tombe des étoiles*.

La *Nueva Retórica* ha intentado zanjar estas distinciones a menudo demasiado sutiles entre la *paradoja* y figuras similares. En efecto, se ha propuesto, a nuestro entender de manera inteligente, agrupar en la “*dissociation des notions*” a la *paradoja*, la *antítesis* y el *oxímoron* como estrategias argumentativas (cf. Perelman 1988: 587-590).

Dentro del campo de la *semántica*, se ha estudiado la diferencia entre la *contradicción* (*contradiction*) frente al *sin sentido* (*non sens*) como en la célebre frase de Chomsky : *Colorless green ideas sleep furiously* (‘Incoloras ideas verdes duermen furiosamente’). Asumimos las palabras siguientes:

Le type le plus élémentaire de contradiction est la contradiction ouverte, une expression assimilée dans laquelle sont conférés à une seule et même entité à la fois une propriété et sa négation: “J’ai réussi et je n’ai pas réussi” (Prandi 1987: 18).

Este tipo de *contradicción* es muy frecuente y no sólo en textos literarios. Su interpretación nos reenvía a un conflicto entre dos enunciadores, Ducrot (1980) lo explicaba desde la

2. Recordemos que “on souligne la plupart du temps qu’il s’agit d’un discours pittoresque supprimant comme l’écran du langage entre l’objet décrit et son expression verbale”. (Molinié 1986: 91)

enunciación polifónica. Por el contrario, la *contradicción oculta*, sería de tipo *analítico* como en la célebre frase de Husserl : *Ce corbeau bleu est vert* (ejemplo dado por Prandi 1987: 18).

2. TIPOS DE PARADOJAS: UNA CLASIFICACIÓN

Dentro de las *paradojas* propiamente dichas se puede establecer una distinción entre:

- a) Las **paradojas lógicas**, que presentan contradicciones irresolubles desde las leyes del pensamiento (cf. paradojas de Russell³) que no abordaremos por los límites de nuestra contribución.
- b) Las **paradojas semánticas**, que se apoyan en la coexistencia o cohabitación de dos contrarios, como en:

Cas des contraires vrais. Dieu existe. Dieu n'existe pas ⁴ (LPG p. 150)

La contradicción analítica aparece también en este ejemplo, pues *vide* se opone a *plénitude*
Le vide est la plénitude suprême, mais l'homme n'a pas le droit de le savoir (LPG p. 31)

- c) *La paradoja literaria*, en ella el enunciatario puede hallar una solución o salida interpretativa aplicando los mecanismos de inferencia a las normas lingüísticas y a los conocimientos enciclopédicos. La elección del *sentido* transmitido a través de significaciones incompatibles deberá realizarse a través de presupuestos pragmáticos, como veremos en nuestro apartado siguiente. Podemos avanzar, en todo caso, que desde el punto de vista cognitivo y procesual, la paradoja frena el mecanismo inferencial del otro, "sus expectativas", forzando la sorpresa del receptor y su complicidad (cf. Reboul 1989, p. 90).

Desde el *punto de vista formal* se pueden establecer varios tipos:

- a) *la contradicción modal* (*vivo sin vivir en mí*), b) *la causal* (*muero porque no muero*), c) *la consecutiva* (*-y su ciencia tanto cresce que se queda no sabiendo*) (Vid. Gutiérrez Ordóñez 1997, p. 22).

Dicho de otro modo, la *paradoja* puede mostrarse bajo forma de *silogismo*:

Electre pleurant Oreste mort. Si on aime Dieu en pensant qu'il n'existe pas, il manifesterá son existence! (LPG p. 22).

Tendremos el esquema: *Si P entonces Q*, es decir se trata de un silogismo basado en dos contrarios. Se produce un juego entre el enunciado 1 (E1) y enunciado 2 (E2), formando un quiasmo (*n'existe pas/ existence*)

3. PARADOJA Y PRINCIPIOS PRAGMÁTICOS

Los aportes de la pragmática, permiten abordar la *paradoja* desde unos parámetros nuevos. En este apartado comentaremos la *paradoja* dentro de dos marcos teóricos distintos, por una parte la *teoría de la pertinencia* (TP) de Sperber y Wilson, heredera de la griceana, y por otra, la semántica argumentativa, los *bloques argumentativos* (BA) de Ducrot en su última versión: Ducrot & Carell 1999.

El *Principio de Informatividad* que rige los intercambios comunicativos, y que pretende que el mensaje sea tan informativo como exijan las circunstancias de comunicación, queda anulado en algunos tipos de *paradoja* (*Quand je danse, je danse; quand je dors, je dors*. Montaigne, *Essais*, III, 13), en tanto que el contenido proposicional no aporta contenidos nuevos (en cierto modo podría ser considerada como una especie de *tautología*).

3. Nos remitimos para este aspecto lógico de las paradojas de Russell a Blanché (1970, 1996) en el capítulo dedicado a la "Logistique" pp. 326-342.

4. Se trata de la obra de S. Weil *La Pesanteur et la grâce*, Paris, Plon 1947. Citaremos en lo sucesivo LPG

Otra ley reguladora en pragmática es *el Principio de Cooperación* (Grice) desglosado en sus cuatro máximas de *cantidad* (+/- información), *cualidad* (vericondicionalidad), *relación* (relevancia) y *manera* (no contradicción). Un enunciado como: *rétablit son honneur à force d'infamie* (Boileau, *Satires*, V), vulnera el *Principio de Cooperación*, al menos en su *máxima de manera*.

Puesto que la literalidad del enunciado no permite encontrar el “sentido” del mensaje, el enunciatario llega a la conclusión de que dadas las circunstancias debe haber otra explicación que posibilite el sentido pertinente, el que posibilitará efectos contextuales relevantes. Así se explica la intervención del *Principio de Relevancia/ Pertinencia* (Sperber & Wilson 1986, 1989). El enunciatario realiza, pues, hipótesis que superen la contradicción, y de ellas elegirá la más apropiada, la más pertinente con las circunstancias de comunicación, buscando en primer lugar la solución dentro de los márgenes de la significación codificada, y si la contradicción no pudiera resolverse en el plano lingüístico, recurrirá a los mecanismos deductivos de carácter pragmático donde elegirá la solución más coherente con sus conocimientos enciclopédicos, con el contexto y con la situación del discurso.

3.1. Paradoja y pertinencia: el modelo TP

Para Sperber y Wilson (1989), la *pertinencia* de un enunciado se halla en proporción directa al número de consecuencias pragmáticas que supone para el co-enunciador, y en proporción inversa a la riqueza informativa que contiene. Por lo cual, un enunciado será más pertinente cuando con menos información conduzca al co-enunciador a enriquecer o bien a modificar en mayor medida sus conocimientos o sus concepciones, teniendo como premisa el principio que el enunciador ha hecho todo lo posible para producir un enunciado lo más pertinente posible. Por lo tanto, *ser pertinente* es conducir al co-enunciador a enriquecer o a modificar sus conocimientos y sus concepciones. Cuanto mayor sea el efecto cognitivo, mayor será la pertinencia del enunciado (proporción directa entre pertinencia y efectos contextuales); cuanto mayor sea el esfuerzo requerido, menor será la pertinencia del enunciado (proporción inversa entre pertinencia y esfuerzo requerido).

Si se enlazan las nociones de *pertinencia* y de *argumentación* (conjunto de técnicas discursivas destinadas a inducir a ciertas conclusiones, que parten de un lugar común o principio general sub-yacente que O. Ducrot denomina *topos*), hallamos el concepto de *argumentación por los contrarios* (cf. sección anterior: Perelman 1988), este enlace conduce a M. Tutescu a definir la *paradoja* de la siguiente manera:

Si un énoncé convoque deux univers de croyance contraires, propres à deux énonciateurs différents, alors il aura une force argumentative supérieure, douée d'une pertinence maximale par rapport à chacune des forces argumentatives propres à chacune des deux propositions (ou prédications) prises isolément, qui forment la structure de cet énoncé. (Tutescu 1996: 84)

Y esta fuerza argumentativa que presenta una elevada *pertinencia*, característica del enunciado paradójico, es “lógica” en su propio discurso, en tanto que crea *implicaturas*.

3.2. Paradoja : marco de la polifonía / BA

Como hemos visto en nuestro apartado 1, los retóricos consideraban la *paradoja* como un enfrentamiento o contradicción, pero generando una tensión argumentativa entre el responsable y su destinatario. Por ir en contra de la *doxa*, se puede vislumbrar fácilmente la existencia de otras “vozes”, la *vox populi*, por eso la opción polifónica, basada en el marco teórico de Ducrot

(1980), no es tan novedosa, como a primera vista pudiéramos pensar. Al igual que la *ironía*, la paradoja se basa en la *tensión* creada por la unión de dos *universos de creencias* con sus dos enunciadores, y pone de manifiesto el carácter esencialmente dialógico del lenguaje natural. Veamos el ejemplo siguiente:

E es muy prudente conduciendo, D no querrá ir con ella

Universo 1 : en concordancia con el «sentido común»

prudencia = confianza

E = prudente (prudencia = cualidad positiva)

D = confía en E = D acepta a E

Universo 2 : opuesto al «sentido común»

D = no acepta a E (prudencia = cualidad negativa)

En una óptica un poco distinta de la de Ducrot, M. Tutescu (Cf. Landheer 1996:84) en su análisis de la *paradoja* y los *universos de creencias*, llega a la conclusión de que si un enunciado convoca *dos universos de creencias contrarios*, propios de dos enunciadores diferentes, tendrá una fuerza argumentativa superior, dotada de una pertinencia máxima respecto a cada una de las fuerzas argumentativas propias de cada uno de los enunciados tomados aisladamente. Dicha fuerza argumentativa superior es polémica, sin embargo tanto la *contradicción* como el elemento *polémico* son tolerados por el discurso.

Al aludir a ideas «ordinariamente» contradictorias, la expresión paradójica - ya sea palabra, sintagma o discurso - se asimila a la expresión «socialmente» paradójica. Sin embargo no es tan evidente que el lenguaje exprese opiniones. Cada palabra expresa, independientemente de las otras, una noción, y la sintaxis establece relaciones sintácticas entre estas nociones, relaciones que constituyen «opiniones». Ahora bien, no incumbe a la lingüística determinar si esas «opiniones» o creencias son admitidas o rechazadas según la lógica social. Que un discurso sea apreciado como paradójico no tiene nada que ver con su posibilidad de existir lingüísticamente hablando.

Anscombe y Ducrot (1983), al construir su teoría de los *topoi* y de la *forma tópica*, (i.e. versión standard de la *Argumentación en la Lengua: ADL*) explican el fenómeno de la existencia de dos enunciados lingüísticamente correctos de los cuales puede haber uno «lógicamente» incorrecto de la siguiente manera: dos argumentaciones pueden fundarse en *principios argumentativos o topoi* opuestos, por lo cual el efecto opuesto de dos elementos discursivos no se debe a que no permitan las mismas conclusiones, sino a que no permiten el empleo de los mismos *topoi*. La ADL Anscombe y Ducrot introduce la noción de *topos intrínseco*, según la cual la significación de las palabras lexicales está constituida por *paquetes de topoi*, introduciendo en la semántica de una determinada palabra creencias diversas susceptibles de fundar argumentaciones a partir de los enunciados en los que interviene dicha palabra. A partir de ese momento, empezó a considerarse que la significación de una palabra consiste únicamente en un conjunto de *topoi* que no proceden del aspecto connotativo añadido al denotativo de tipo referencial. Posteriormente, se retomará la noción de *topos* para definir los *enunciados semánticamente paradójicos*, enunciados “visant une conclusion opposée à celle qui découlerait des *topoi* intrinsèques des mots de la phrase énoncée.” (cf. Bruxelles, Ducrot y Raccah 1995: 107-108). Así pues, la *lingüística argumentativa* expone que existen ciertos enunciados que contienen una *contradicción interna* por lo que se consideran *a priori* «absurdos». Estos *enunciados semánticamente paradójicos* se diferencian de los *culturalmente paradójicos* en los que la conclusión no se opone a los *topoi intrínsecos* sino a una combinación de éstos y ciertas *creencias sociales*. El acercamiento puramente lingüístico a la *paradoja* descarta que sea definida como un atentado al «sentido común» - puesto que su estudio no incumbiría al lingüista-

o bien como violación de los mecanismos lingüísticos que expresan el sentido común - puesto que el lingüista tendría que partir de conocimientos sociológicos previos -. No quiere ello decir que la lingüística rechace un acercamiento a los hechos sociales, sino que los hechos lingüísticos deben ser analizados por ellos mismos en primer término, y posteriormente se podrá estudiar las modalidades según las cuales pueden expresar una determinada realidad social.

La noción de polifonía presente ya en Ducrot 1980, supone una especie de salvación para las *expresiones paradójicas* como *le travail repose*. La dificultad se resuelve como dijimos anteriormente recurriendo a la existencia de dos voces: una que sigue los *topoi* de *trabajo* = ‘fatiga’, ‘que permite posibilidades de triunfo’, y otra voz discordante que dice *repose* y que sale al encuentro de uno de esos *topoi*. Sin embargo, esta solución es revisada por Carel & Ducrot 1999. A pesar de la aparente seguridad de la teoría, la someten a crítica:

Cette solution est certes commode et, dans le cadre de la sémantique d’aujourd’hui, assez facilement acceptable. Des raisons de cohérence interne nous obligent cependant à la refuser, car elle repose sur une conception référentialiste de la prédication (“prédiquer, c’est attribuer une propriété à un objet”) : ainsi le dernier énonciateur, dans l’exemple du *travail repose*, déclarerait reposantes les activités repérées à partir des croyances exprimées par le premier. (Carel & Ducrot 1999: 8).

La nueva propuesta explicativa de las *expresiones paradójicas* se hace a partir de la semántica argumentativa, no como hemos visto en la primera etapa de la ADL a modo de *contra-ejemplo*, sino como ejemplos previsibles dentro de dicha semántica argumentativa, también llamada “semántique des blocs argumentatifs” (Carel 1994, 1995).

Carel & Ducrot (1999) presentan la noción de *bloque argumentativo* para explicar los encadenamientos orientados (consecuencia i.e. *P donc Q*) del tipo *donc* o anti-orientados (obstáculo i.e. *P pourtant Q*). Para ellos una expresión puede activar dos tipos de argumentación a) *externa*, es decir la que en versión standard de la ADL (Anscombe & Ducrot 1983) hace intervenir una serie de encadenamientos (papel del conector), que se da en el *discurso* y b) además, existe una *argumentación interna*, que se da en la *lengua*. Así pues, la asociación de una *expresión* y de una *argumentación* puede efectuarse por medio de la *lengua* o por medio del *discurso*. En el primer caso, el aspecto argumentativo es considerado por estos lingüistas como *intrínseco* a la expresión a la cual se asocia, en el segundo caso, será *extrínseco*.⁵ Veamos este enunciado:

E es muy prudente, D no corre peligro con ella

La relación que se establece entre *prudente* - *peligro* - *precaución* se realiza de manera intrínseca a la lengua. Sin embargo, a diferencia de Anscombe, aportan la distinción de “*intrinsicque externe*” como vemos en sus ejemplos:

Paul a été prudent donc il est arrivé indemne /

Paul a été prudent pourtant il n’est pas arrivé indemne (Carel & Ducrot 1999: 15).

En realidad, lo que presentan es una noción más amplia, la de bloques argumentativos, *internos* a la lengua, y que son “convocados” en los enunciados (i.e. los bloques intrínsecos en la doble vertiente de “*intrinsicque*” y de “*intrinsicque externe*”. Esta distinción les será útil para explicar un enunciado como :

“Ce bon étudiant a tout de même réussi et inversement ce mauvais étudiant a tout de même raté.” (Carel & Ducrot 1999: 14)

puesto que tiene una argumentación interna “curiosa”, es decir es paradójico.

5. En este punto preciso Carel & Ducrot se separan de la concepción de Anscombe (1995) sobre la distinción entre argumentaciones intrínsecas y extrínsecas, pues éste último considera “extrínsecas” todas las argumentaciones externas que Ducrot y Carel consideran intrínsecas.

El *encadenamiento paradójico* se explica como contrario a la *doxa*, lo cual no es una novedad, según hemos señalado en nuestra sección de retórica. Carel y Ducrot prefieren hablar de “*enchaînement linguistiquement doxal*” (LD), que explicaría la diferencia entre un encadenamiento *doxático* de a) en el modelo de Anscombe (1995) de *topos extrínseco*:

a) *Paul est riche donc il a beaucoup d'amis*

y el b) de tipo *paradójico*:

b) *Paul est riche donc il n'a pas beaucoup d'amis.*

Los *amigos* del grupo a) y los *amigos* del b) no tienen nada en común, y si añadimos “*vrais*” se admite mejor en b) que en a).

Resumiendo, la opción de Carel y Ducrot (1999) a propósito de los *enunciados paradójicos*, supone una nueva aproximación al problema, ya tradicional en lingüística, pues según ellos en dichos enunciados lo que se hace es contestar no sólo una palabra, como *riche* o *prudent* en los ejemplos anteriores examinados, sino toda la institución social:

“Le paradoxe, tel que nous le décrivons, est une tentative pour casser les mots de la tribu”
(Carel & Ducrot 1999, p.19).

Además, la paradoja supone una especie de creación semántica, pues aporta toda una serie de “paquetes” o de “bloques” asociados. En último término, los enunciados paradójicos (LP) se caracterizan por la presencia de lazos lingüísticamente no “esperados” como entre el sujeto o el predicado:

“Il fait même ce que ses parents lui conseillent” (Carel & Ducrot 1999:21)

o los “contrarios” *bon étudiant / réussi*.

Por consiguiente, la nueva aproximación de los *bloques argumentativos* no es en realidad más que un retoque de la primera versión de la ADL y de Anscombe (1995), que instaura la noción de *bloques argumentativos* en detrimento de la distinción de *topoi intrínseco / extrínseco*. De hecho, desde el punto de vista del analista, esta aproximación se enraíza en la *lengua* y es de carácter más inmanentista, mientras que en el modelo griceano y en de Sperber y Wilson se recurre a la *inferencia*, a la *pertinencia* e incluso a la *transgresión* de las expectativas del otro.

CONCLUSIÓN

Podemos afirmar que la fuerza de la paradoja es el factor *sorpresa*. Se trata de una figura dinámica, pues rompe con las expectativas del interlocutor y le obliga a una retro-interpretación. Por la importancia que otorga al contexto y al auditorio ha sido *figura fetiche* de la retórica y de la pragmática: activa la cooperación del interlocutor, ya que “rompe” la *doxa* o los lugares comunes que constituyen nuestro universo de creencias.

Además, constatamos una reducción en toda la casuística de las *figuras de la retórica* hacia un proceso integrador. Del mismo modo que dentro de las figuras o *tropos* del cambio de sentido de las palabras, la nueva semántica sólo admite la *metáfora* y la *metonimia* (Lakoff), de igual modo, todo el abanico de fenómenos que contradicen las creencias, la opinión o simplemente las ideas o el sentido analítico de las palabras se engloba en la *paradoja* o *paradojismo*. Estamos, pues, frente a una especie de *macrofigura* que permite dar cuenta de una actividad cognitiva, que buscando las ideas contrapuestas se traduce en una actividad discursiva, explicable desde marcos conceptuales distintos (la estilística, la pragmática o la semántica argumentativa). En cualquier caso, la *paradoja* comporta siempre el doble interés del teórico del lenguaje y del que busca aspectos aplicados tanto para la adquisición de una segunda lengua como para la traducción.

BIBLIOGRAFÍA

- ANSCOMBRE, J.-C. (1995) «La nature des topoi», in Anscombe, J. C. (ed.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé, pp. 49-83.
- ANSCOMBRE, J.-C.- DUCROT, O. (1983) *L'argumentation dans la langue*: Mardaga.
- BLANCHÉ, R. & DUBUCS, J. (1970) *La logique et son histoire*, Paris, A. Colin, 1996.
- BRUXELLES, S.- DUCROT, O.- RACCAH, P.-Y. (1995) «Argumentation and the lexical topical fields». *Journal of Pragmatics*, vol.24, 99-114.
- CAREL, M. (1994) «Argumenter n'est pas justifier», *Langage et Société*, 70, pp. 61-81.
- (1995) «Trop, argumentation interne, argumentation externe et positivité» en J.CI. ANSCOMBRE (ed.) *Théorie des topoi*, pp. 177-206.
- CAREL, M.-DUCROT, O. (1999) «Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative». *Langue Française*, 123, 6-40.
- CARNAP, R. (1934) *La science et la métaphysique devant l'analyse logique du langage*, Paris, Hermann.
- COLE, P. & MORGAN, J. (eds.) *Syntax and Semantics : Speech Acts*, New York, Academic Press.
- DUBOIS, J., EDELIN, F., KLINKENBERG, J.M., MINGUET, P., PIRE, F., TRINON, H. (GROUPE μ), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O et al. (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DU MARSAIS, C. (1730) *Traité des tropes*, rééd. Le Nouveau Commerce, 1970.
- FONTANIER, P. (1968) *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- GRICE, H. P. (1975) «Logic and conversation» in Cole & Morgan, pp. 41-58.
- LANDHEER, R. (1992) «Le paradoxe ou la tension d'une contradiction apparente». In: BALAT, M.-DELEDALLE-RHODES, J. (éds.), *Signs of Humanity. L'Homme et ses signes*. Berlin, etc.: Mouton de Gruyter, vol.I, 473-481.
- LANDHEER, R.-SMITH, P.J. (1996) (éds.) *Le paradoxe en linguistique et en littérature*. Genève: Droz.
- MORIER, H. (1961) *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- MOLINIÉ, G. (1992) *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de poche.
- PERELMAN, CH. & OLBRECHTS-TYTECA, L. (1988) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, éd. de l'université de Bruxelles.
- MORTARA GARAVELLI, B. (1988) *Manual de Retórica*, Madrid, Cátedra. Trad. del italiano de M^a José Vega.
- PETIT ROBERT 1, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.
- PRANDI, M. (1987) *Sémantique du contre-sens*, Essai sur la forme interne du contenu des phrases, Paris, éd. de Minuit.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1970) *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1979.
- REBOUL, O. (1984) *La Rhétorique*, Paris, PUF, col. «Que sais-je?».
- RUSSELL, B. (1959) *Signification et réalité*, trad. de Philippe Devaux, Paris, Flammarion.
- SPERBER, D.-WILSON, D. (1986) *La pertinence*. Communication et cognition. Trad. de *Relevance*, Paris: Editions de Minuit, 1989.
- TUTESCU, M. (1996) «Paradoxe, univers de croyance et pertinence argumentative». In: LANDHEER, R.-SMITH, P.J. (éds.), *Le paradoxe en linguistique et en littérature*. Genève: Droz. 75-89.

QUE SIGNIFIE LA CATÉGORIE GRAMMATICALE DU GENRE? APPROCHE HISTORIQUE (I)

JAVIER SUSO LÓPEZ - RODRIGO LÓPEZ CARRILLO
Universidad de Granada

1. LANGUE Y RÉALITÉ: LINGUISTIQUE, SÉMANTIQUE, GRAMMAIRE, GENRE

«Language is a tool for expressing meaning» (A. Wierzbicka): la langue est un outil forgé par l'espèce humaine pour signifier, pour exprimer quelque chose qui possède de la signification, pour dire quelque chose (aux autres, à soi même):

We think, we feel, we perceive -and we want to express our thoughts, our feelings, our perceptions. Usually we want to express them because we want to share them with other people, but this is not always the case. We also need language to record our thoughts and to organise them. We write diaries, we write notes to ourselves, we make entries in our desk calendars, and so on. We also swear and exclaim -sometimes even when there is no one to hear us. The common denominator of all these different uses of language is not communication but meaning (Wierzbicka, 1992: 3).

Bien sûr, la langue (n'importe quelle langue naturelle) est bien d'autres choses: elle constitue un "objet formel" puisqu'elle s'organise dans un système de signes, elle est aussi "un objet historique", ou "une entité dotée d'une vie propre", et elle remplit bien d'autres fonctions: elle est un "instrument médiateur de la conduite des hommes", "un outil culturellement élaboré", "un moyen de développement de la capacité d'abstraction"... À partir de Saussure, il est normal de considérer que la fonction essentielle de la langue est la fonction de communication. Probablement, le développement exceptionnel du langage humain surgit du besoin ressenti par les petites collectivités d'humains de se mettre d'accord dans la chasse, la défense, la répartition des tâches, et ainsi survivre à des conditions de vie extrêmement dures. On peut ainsi dire que la langue naît du besoin de communication des hommes entre eux.

Mais cette fonction est seconde, d'un point de vue génétique: la communication est impossible si, auparavant, il n'y a pas eu une création de signification, unité de base de toute pensée, et donc sans la constitution de signes (signaux, symboles) qui codifient cette signification. Si le besoin communicatif explique la genèse du langage, pour que la communication puisse se produire, il faut que ces groupes d'hommes élaborent des unités de signification: les hommes ont ressenti ce besoin d'expliquer, de s'expliquer les choses du monde, de connaître l'environnement vital, d'une façon très prosaïque ou matérielle si l'on veut initialement: quelles plantes ou quels fruits sont comestibles, quels animaux sont dangereux, appels pour attirer l'attention, etc. Ces opérations, instinctives chez les animaux, se transforment en opérations conscientes, en réalités conceptuelles grâce au langage; c'est ensuite qu'elles peuvent être mises en commun, modifiées, affinées, et se fixer à travers des signes en réalités partagées, socioculturelles: «Necesitamos el lenguaje para pensar. Más aún, y como dice Gilson, no podemos estar absolutamente seguros de que pensamos algo hasta después de haberlo dicho»

(in García Meseguer, 1988: 65). Le langage surgit donc de l'interaction significative des premières collectivités d'humains, de la mise en partage du "sens".

Donc, si bien la communication est la fonction essentielle, d'un point de vue social, elle doit être complétée d'une opération d'ordre psychologique préalable: l'opération qui permet de penser, d'octroyer de la signification. Lancelot et Arnauld, dans leur *Grammaire* (1660), avaient bien vu que la fonction première de la langue consiste à générer des concepts, à servir de "pont" entre la réalité matérielle et le monde immatériel (les pensées, les idées); c'est seulement après qu'on pourra les exprimer, les dire à d'autres (ou à soi-même, dans une verbalisation intérieure). De nos jours, la psycholinguistique réunit les deux opérations en une seule: la pensée (le sens) se construit au fur et à mesure que se crée le langage, que l'interaction langagière se déroule, dans un processus où le sens est négocié constamment entre les interlocuteurs. Il n'existe pas un "sens" pré-construit, mais continuellement re-construit: «Le langage est avant tout un moyen de communication sociale, un moyen d'expression et de compréhension. Le langage cumule la fonction de communication et la fonction de pensée» (Vygotsky, 1997: 57).

Par conséquent, la sémantique est (ou doit l'être) la pierre de touche de la linguistique: tout "signifie" dans une langue, tout possède de la signification: bien sûr, les moyens illocutionnaires, les mots, les expressions, les moyens prosodiques, les gestes, mais aussi, la grammaire (les procédés morphologiques, l'ordre des mots), les recours stylistiques... La grammaire n'est pas une pure forme, a-sémantique. Les distinctions établies dans la grammaire (du moins les parties du discours, les catégories grammaticales) signifient aussi quelque chose: l'objet de notre exposé consiste ainsi à nous demander pourquoi la catégorie du genre existe et ce qu'elle signifie.

Selon notre positionnement théorique, les opérations impliquées dans la création d'un concept (à travers sa fixation dans un mot ou unité lexicale) sont toujours des opérations d'abstraction à partir de la réalité: par ce processus, on garde l' "essentiel" de l'objet réel, tel qu'il est vu par les conditionnements socioculturels, religieux ou idéologiques de la communauté de locuteurs. Les concepts sont des créations des hommes; ils ne répondent pas de façon isomorphique à des objets réellement ou objectivement existants dans la réalité extérieure. Bien sûr, la langue produit une illusion mimétique: il y a des chaises, des arbres, des animaux, des rivières et des montagnes dans le monde extérieur. La Bible est là pour nous dire que Dieu, puis l'homme (à qui Dieu lui a concédé ce pouvoir) a mis des noms aux choses par leur essence même; pour Platon aussi, le langage est un reflet du monde réellement existant; et Sapir-Whorf ont réaffirmé au XX^e siècle cette conception spéculaire de la langue:

Se hacen afirmaciones que señalan un isomorfismo entre las estructuras lingüísticas y las estructuras ideológicas y sociales, entre el sistema de la lengua y la vida real. Parece sostenerse en un sentido ingenuo -pero similar al primer Wittgenstein- que realidad (y/o pensamiento de la realidad) y lenguaje tienen una relación isomórfica: una correspondencia biunívoca. Se cree que el lenguaje es un fiel reflejo del mundo -lenguaje retrato- por lo que se supone una gramática especular (Catalá González y García Pascual, 1995: 6-7).

Si la langue est la réalité, il suffirait de changer la langue pour changer la réalité! Certains s'y acharnent cependant, avec un succès relatif ou temporaire: certains politiciens, les états dictatoriaux, les religions, les publicitaires, les névrosés... On re-crée en fait un "autre" monde, qui existe dans les esprits des gens, un monde fictif, idéologique, et on le fait passer comme le seul existant, le vrai.

Aussi, si les langues reflètent fidèlement la "nature", on retrouverait les mêmes mots dans toutes les langues! Mais, dès qu'on y regarde de plus près, on voit que telle langue ou telle

autre procède à des distinctions particulières: le français possède des fleuves et des rivières tandis que l'espagnol ne fait pas cette distinction conceptuelle; un même mot peut désigner plusieurs choses: en français, le bois est un groupe d'arbres et aussi la matière dont sont faits les arbres; les termes de couleurs ne se correspondent pas d'une langue à l'autre... La distinction de l'espagnol entre le "ser" et le "estar" constitue la preuve majeure d'une non- correspondance entre la langue et la réalité, mais que la langue reflète la réalité vue par l'homme: les objets de la nature ne savent pas s'ils sont de façon permanente ("son") ou s'ils le sont momentanément ("están"), ce sont les locuteurs qui établissent cette différence. Chaque terme d'une langue est un microcosme social où se sont fixées d'innombrables visions et nuances de sens, le long des siècles. Il est certain que toute tentative de transport de l'expérience humaine sous une forme discursive, ou de "mettre en mots le monde" doit tenir compte de cette opération première par laquelle on nomme les choses, car les mots ne sont pas de simples outils: ils contraignent le locuteur vers des nuances qu'il faut savoir maîtriser.

Ainsi, rejeter l'isomorphisme entre la langue et la réalité (naturelle ou sociale) ne signifie pas nier toute relation significative entre l'une et l'autre instance, mais qu'il faut y établir un rapport dialectique, non linéaire: les choses sont vues à travers une certaine optique. C'est cette optique qu'il importe de mettre en relief. Par exemple, les constructions grammaticales (l'utilisation d'un déterminant ou pas, le choix d'un déterminant ou d'un autre, d'un mode verbal ou d'un autre mode verbal, la construction passive, la possibilité d'indiquer le sexe d'une personne avec un pronom...) sont dotées -c'est évident- d'une force ou d'une composante significative, différente dans chaque langue. En espagnol, on utilise le pronom "il" pour nous référer à une personne/animal de sexe masculin ou bien à un objet ("vete al cuarto y quédate encerrado en él"), le subjonctif quand on veut exprimer un fait éventuel ("cuando vengas mañana..."), un déterminant possessif pour exprimer un rapport d'appartenance ("su coche")... Ces constructions grammaticales ne sont pas universelles: en français, on utilisera le pronom "y" pour se référer à un lieu, la vision du futur n'est pas toujours éventuelle ("quand tu viendras demain..."), ou encore, on doit impérativement indiquer que quelque chose appartient à un groupe pluriel de possesseurs ("leur"). De la même façon, en anglais on doit dire le sexe du possesseur ("it's her birthday"), question à laquelle ne sont pas obligés les locuteurs espagnol et français, qui marqueront ce fait seulement pour lever une ambiguïté ("c'est son anniversaire, de Marthe, oui"). De même que les unités lexicales, les constructions grammaticales ne sont pas motivées de façon spéculaire ou isomorphe par rapport au monde extérieur: toute construction sémantique dans une langue n'est pas naturelle, mais "socioculturelle"; il s'agit de constructions humaines, socialement déterminées. À la différence des unités lexicales, qui souffrent d'un processus d'érosion de leur signification originelle très rapide, et qui se chargent continuellement d'acceptions nouvelles, les constructions grammaticales évoluent très lentement, puisqu'elles constituent l'ossature de la langue.

Le fait qu'il existe dans une telle ou telle langue des mots de "genre" différent doit donc posséder une signification, de même que la disparition ou l'évolution divergente de cette catégorie grammaticale dans les langues actuelles: ce n'est pas quelque chose de "naturel" (inscrit dans l'ordre des choses, de la nature, de la réalité extérieure). Mais cela ne peut pas être non plus a-signifiant, ou arbitraire: l'explication doit provenir de la "culture", de l'optique avec laquelle les peuples primitifs voyaient le monde. La catégorie du genre nous montre à travers quels filtres ou lunettes (idéologiques) les premiers hommes voyaient la réalité; les évolutions postérieures peuvent nous renseigner comment s'affrontent dans la langue les différentes optiques ou visions du monde des communautés de locuteurs historiquement constituées.

2. QU'EST-CE LE GENRE?

Il faut tout d'abord préciser dans quel sens on utilise le mot "genre". L'application du terme "genre" à la description grammaticale se produit déjà dans la langue grecque, puis la langue latine (*genus*, neutre): ce mot possède dans ces langues classiques un sens premier de "race, origine, ethnie" (*nobili genere natus*), dans l'abstraction ou généralité de celle-ci (de là, le glissement de sens postérieur vers "type, classe, espèce": *genus rei publicae; quod genus*), et rentrait dans une opposition par rapport à *gens*, terme féminin, qui s'appliquait à un lignage concret, une famille spécifique, divisée en plusieurs branches: *gens Cornelia, gens Sabina...*¹ À partir de l'acception indiquée de "type, classe", on applique le terme genre à la discipline grammaticale pour désigner les types de mots (les mots substantifs): grâce à ce concept, on distingue les mots masculins, féminins et neutres.

On retrouve ces deux acceptions du mot (race, ethnie; et type, classe, espèce) dans le terme médiéval français de *genre*, ou dans l'espagnol *género*: mais, le long de l'évolution historique, il perd la première acception, et on applique la seconde acception à de nombreuses disciplines qui surgissent avec le développement des arts, des sciences et des techniques.² De son côté, l'adjectif *générique* (ou *genérico*) prend le sens biologique de "commun à beaucoup d'espèces", et s'oppose à "spécifique": un substantif générique est donc celui qui comprend une série de termes particuliers dans son champ sémantique: *bateau* est le terme générique de nef, navire, galère, yacht, etc. *Homme* possède une acception spécifique (le mâle de l'espèce humaine) et une acception générique (l'être humain). *Femme* possède une acception générique (la femelle de l'espèce humaine) et une acception spécifique (l'épouse). Bien sûr, chaque langue réalise des répartitions particulières, le long de l'évolution historique.

Quant à son acception grammaticale, on doit dire que les catégories grammaticales (le genre, le nombre, le mode, l'aspect, la voix, le temps) correspondent à des divers points de vue sur les êtres, les objets, les notions; ce ne sont donc pas des catégories essentielles ou absolues: «Les catégories grammaticales sont toujours relatives à une langue donnée et à une certaine période de l'histoire de chaque langue» (Vendryès, 1968: 107). Elles ont toutes évolué énormément, de par la modification du point de vue utilisé par la communauté de locuteurs pour "voir" la réalité: une description de la catégorie du genre doit se faire forcément de façon génétique et diachronique; et prétendre tout expliquer par la seule observation de l'état actuel de la langue ne peut être qu'une entreprise vouée à l'échec: si les mots gardent des éléments significatifs antérieurs collés à leurs parois, d'autant plus les constructions grammaticales. Baylon et Fabre expriment nettement ce fait: «Le système du genre en français moderne est le résultat d'une évolution historique qui a "brouillé les fondements psychologiques" de cette catégorie» (Galichet, in Baylon&Fabre, 1973: 65). De même prétendre soumettre toutes les langues à des mêmes principes ou conclusions peut générer de fortes confusions. Nous allons ainsi situer nos réflexions au sujet du genre dans les langues française et espagnole actuelles dans une enveloppe historique (le latin, le grec, voir l'indo-européen) qui nous aidera forcément à mieux les comprendre.

Historiquement, on a essayé d'expliquer la catégorie du genre à travers deux grandes théories de référence: l'une, philosophique (psychologique, ou sémantique); l'autre, formelle. Galichet, par exemple, situe ses réflexions dans la première optique; à celle-ci correspondent

1. Ces deux termes (*gens, genus*) font ainsi partie d'un même champ sémantique qui conditionne leur évolution. Font partie du même champ sémantique des dérivés du verbe *generare* (engendrer): *genesis, genitor, genitalis, et genitivus* (un autre terme qui sera appliqué à la grammaire), de même qu'en espagnol et en français: *gendre, o yerno...*

2. Il est utilisé ainsi dans la biologie (le genre des êtres vivants, le genre humain) ou dans la littérature (les genres littéraires). Aussi, dans la vie courante (le genre de vie = les attitudes, la manière), ou encore, en espagnol, pour désigner les types de marchandise ("el género")...

des définitions telles que: «Propriété qu'ont les noms de représenter les sexes, et dans certaines langues, l'absence de sexe... On appelle genre ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la nature a mise entre les deux sexes» (Littré); ou bien: «Catégorie exprimant l'appartenance au sexe masculin, au sexe féminin ou aux choses (neutre)» (*Petit Robert*, CD-ROM). Il s'agit donc d'une catégorie grammaticale propre aux substantifs. Le rapport entre le genre (distinction grammaticale) et le sexe (catégorie naturelle, biologique) est posé de façon intrinsèque dans ces définitions: le genre grammatical correspondrait à une appréhension sexuée du monde extérieur.

La deuxième optique voit le genre grammatical en tant que phénomène de concordance qui affecte non seulement les substantifs, mais aussi les parties du discours qui leur sont "subordonnées": les articles, les adjectifs, les participes passés; et même le verbe, dans certaines langues comme l'arabe. Le genre est la «clase a la que pertenece un nombre sustantivo o pronombre por el hecho de concertar con él una forma, y generalmente sólo una, de la flexión del adjetivo y del pronombre» (*Diccionario de la RAE*), o bien la «catégorie de certains mots (nom, pronom, adjectif, article, participe passé)... qui est exprimée soit par leur forme propre (au féminin: elle, la, recouverte...) soit par la forme de leur entourage, par l'accord» (*Petit Robert*, CD-ROM). Cette optique formelle possède en outre deux composantes: il s'agit d'un phénomène syntaxique (la concordance) extériorisé par un phénomène phonético-scriptural (le morphème qui marque le genre). Les définitions actuelles proposées par les dictionnaires réunissent normalement les deux optiques dans un même énoncé.

Pour notre part, nous allons appliquer à l'analyse ces deux optiques (sémantique, formelle), avec deux procédés méthodologiques particuliers:

- on examinera d'abord la catégorie du genre à partir de chacun de ces deux points de vue, puis on rassemblera les données pour tirer des conclusions globales. Si on mélange tout dès le début, on risque de ne pas clarifier les choses;
- d'autre part, étant donné que toute tentative d'explication doit procéder de façon diachronique, nous allons adopter un schéma expositif où chacune de ces optiques va présenter ses réflexions selon un déroulement chronologique (Jespersen proposait déjà cette méthode en 1924). On aurait ainsi:

1. Une **optique sémantique**. Elle comprend plusieurs domaines d'application:

a) l'analyse du genre dans les substantifs qui se réfèrent aux êtres vivants. Dans ce domaine, il existe un "besoin" psycholinguistique de motiver le genre des substantifs par rapport au sexe réel du référent, ou, comme le dit Lamíquiz, «el sexo obliga, en principio, al género lingüístico del semantema por lo cual se da generalmente la correspondencia con el género real» (1987: 129). Ce besoin est à l'origine de la tendance onomasiologique des locuteurs, par laquelle -de façon "instinctive" dans les langues espagnole ou française- on essaye de marquer les substantifs/mots avec les empreintes (morphèmes) spécifiques de chaque genre (et ainsi, de façon naturelle les locuteurs auront tendance à marquer le genre du substantif féminin et à dire: *catedrática, médica* ou *ministra*; le phénomène du "laísmo" dans certaines régions espagnoles peut s'expliquer de cette façon; ou bien en français la dénomination: "ma" professeur, Mme "la" ministre).

Il est clair que l'approche linguistique/sémantique analyse le genre en tant que catégorie ou phénomène grammatical, qui ne se confond nullement avec le sexe (qui est affaire de la biologie...):³ le genre est une catégorie linguistique; le sexe par contre est une catégorie

3. L'application du terme "sexe" pour décrire le phénomène linguistique du genre (par exemple dans le titre de l'ouvrage de M. Yaguello: *Le sexe des mots*, ou bien dans le titre *Le sexe linguistique*, de *Langages*, 85) est donc une incohérence conceptuelle, explicable pour des raisons publicitaires ou bien par la volonté de provoquer un débat sur ce sujet.

naturelle qui appartient à la réalité extra-linguistique; on évitera les ambiguïtés en appelant chaque chose par son nom. Les mots n'ont pas de sexe: ils ont une genre, question qui peut posséder certaines connotations socioculturelles liées à la vision du monde de chaque société, ou à la vision de ce qui constitue la "masculinité" et la "féminité", et qu'on applique de façon métaphorique aux mots concrets. Le cas de l'anglais est exemplaire: les substantifs (même ceux qui se réfèrent aux êtres vivants) n'ont pas de genre, et cependant la réalité des êtres vivants est sexuée, on veut bien le croire!; et à l'inverse, on peut se référer à certains "objets" inertes grâce aux pronom *he* ou *she*, pour y associer des connotations idéologiques de l'ordre du "masculin" ou du "féminin".

b) L'étude doit comprendre non seulement les substantifs, mais aussi d'autres parties du discours, qui montrent une répartition des formes selon un système de genres (les pronoms), où il se maintient un troisième genre: le neutre.

c) Il existe des conditionnements socioculturels qui renforcent la tendance onomasiologique décrite dans le point antérieur (a), qui permettent de comprendre le fonctionnement de la catégorie du genre dans son ensemble, et qui projettent une certaine "motivation" du genre dans certains substantifs qui se réfèrent à des êtres non-animés, où le genre est en principe arbitraire .

2. Une **optique formelle**, qui comprend à son tour deux domaines:

a) un domaine morphologique, qui touche obligatoirement mais seulement les parties du discours construites autour du substantif (en français et en espagnol, les articles, les adjectifs, les pronoms, les participes passés). Dans ce cas, le genre ne signifie rien, du point de vue sémantique.⁴ Les substantifs possèdent aussi des marques formelles de genre, dans leur racine, ou à travers un appendice (morphème, suffixe) qui leur est ajouté: la présence de telle marque a pu être consubstantielle aux substantifs (dans l'indo-européen, c'est à travers cette marque qu'on distinguait les genres de mots, répartis en déclinaisons différentes), mais elle ne l'est plus; en effet, en espagnol rien n'indique le genre de mots tels que: *juez, paz, mar, nación*, ou bien en français: *juge, veste, foisonnement, dortoir...* Un étranger serait incapable d'indiquer le genre de la plupart des substantifs rien qu'à travers leur examen externe. Cependant, l'influence de l'ensemble du système produit une tendance sémasiologique (surtout en espagnol), par laquelle on tend à interpréter comme féminins ou comme masculins les substantifs dotés de certaines marques formelles (-a/-o).

b) un domaine syntactique, fonctionnel ou anaphorique, où le genre se réduit à un pur phénomène de concordance, qui n'indique rien d'un point de vue sémantique (si ce n'est d'un point de vue métaphorique, l'harmonie interne de la langue, etc.).

Cette optique formelle (morphologique et syntactico-fonctionnelle) permet en général des descriptions partagées par les linguistes (on est en présence de données objectives), face à l'optique sémantique où des divergences assez profondes surgissent quant aux interprétations socioculturelles.

3. Une **optique diachronique globale**, dont le domaine d'étude inclut les deux autres: l'étude génétique et historique nous donne de nombreux repères pour comprendre la constitution de la tendance onomasiologique, les conditionnements socioculturels, mais aussi la constitution de système formel (morphologique et syntaxique), et donc, la tendance sémasiologique, de même que la présence des nombreuses "irrégularités". La structure de notre étude adopte une présentation diachronique, à l'intérieur de laquelle nous introduirons les optiques sémantique et formelle.

4. Bien sûr, la critique poétique établit que certains sons peuvent produire des effets de sens (connotations) particuliers, par leur pouvoir évocateur: question éminemment culturelle.

3. LA CATÉGORIE DU GENRE DANS L'INDO-EUROPÉEN: QUELQUES RÉFLEXIONS

A. Meillet constatait au début du XX^e siècle que la catégorie du genre (c'est-à-dire la distinction des substantifs en genres) est totalement illogique: «Le genre grammatical est l'une des catégories grammaticales les moins logiques et les plus inattendues», «[elle est] presque toujours dénuée de sens», sauf dans quelques cas (la distinction entre animaux mâles et femelles) et, en outre, les marques ou les formes par lesquelles les langues indiquent cette différenciation ne gardent pas une cohérence systémique (Meillet, 1956a: 202-203). Cette réflexion n'est pas seulement applicable aux langues actuelles: les langues indo-européennes présentaient déjà cette double incohérence. Les efforts pour comprendre de façon rationnelle le genre se révèlent infructueux. Plus récemment, le sociolinguiste Ch. Baylon ressent un malaise similaire: «Le genre, en français, du point de vue du signifié, entretient avec le sexe des relations complexes car l'homologie entre les deux classifications du genre et du sexe n'a rien de constant pour les êtres animés. Pour les humains, il existe un nombre non négligeable de noms masculins désignant des femmes [...] À l'inverse, un certain nombre de noms féminins s'appliquent à des hommes [tels que] estafette, ordonnance, recrue, sentinelle, vedette, vigie» (Baylon, 1996: 114). Cette impossibilité d'explication logique ou la présence d'une série d'inconséquences mène certains linguistes (voir par exemple Violi, 1987: 23) à penser que la catégorie du genre n'est pas signifiante. On va reprendre les études réalisées sur l'indo-européen et les langues qui en sont issues (grec, latin de façon spéciale) et exposer les principales conclusions qui ont été tirées, à partir de ce constat de ne pas prétendre tout expliquer ni tout comprendre.

Toutes les langues primitives possèdent un trait commun: les locuteurs catégorisent en "genres" ou en "classes" de mots l'expérience qu'ils tirent de leurs contacts avec la nature, à partir d'une conception animiste propre au stade d'évolution de leur civilisation/culture, cadre idéologique par lequel ils expliquent les multiples phénomènes naturels auxquels ils sont confrontés. La première catégorisation -dans l'indo-européen mais aussi dans les langues amérindiennes- consiste à distinguer les êtres animés (ou vivants) et les êtres inanimés (dépourvus de vie). Bien sûr, certains phénomènes étaient douteux: le feu est-il un être animé ou pas? Ou bien un arbre, qui donne des fruits, ou la pluie, l'eau...La différenciation entre genre masculin et genre féminin se situe, dans l'indo-européen commun, à l'intérieur de la première catégorie:

genres de mots	animés (vivants)	Masculin
		Féminin
	inanimé (sans vie), neutre	

Las langues actuelles maintiennent, en quelque degré, la barrière primitive entre l' animé et l'inanimé. Jespersen établit ainsi un tableau pour les pronoms de la langue anglaise, qui montre le maintien de cette séparation primitive, et qu'on peut transférer presque sans changements au français et à l'espagnol:

<i>animé</i>			<i>Inanimé</i>		
who	qui	quién	What	quoi, qu'est-ce que	qué
somebody, someone	quelqu'un	alguien	something	quelque chose	algo
nobody, no one	personne	nadie	Nothing	rien	nada

<i>animé</i>			<i>Inanimé</i>		
he, she	(il, elle)	(él, ella) ⁵	It	(il, elle)	ello
him, her	(le, la)	(le, la)	It	(le)	lo
(this, that)	celui-ci...	éste, ése, aquél...	(this, that)	ça, ce	esto, eso, aquello

Cette barrière subsiste encore dans les langues actuelles, au-delà du système des pronoms, et constitue un phénomène phonétique: franchir cette barrière en attribuant le nom d'une chose à un humain acquiert une signification injurieuse, puisque cela produit un effet de chosification: "eh, toi, machin, truc...". Mais aussi dans la syntaxe: l'espagnol fait précéder le COD de la préposition *a* quand c'est un animé (*he visto al ministro*, mais *he visto Madrid*, exemples cités par Jespersen 1971: 335). De la même façon, l'anglais tend à éviter le génitif en -s avec les inanimés; en français, les pronoms *en-y*, par leur étymologie et à partir surtout du XVII^e siècle, ne peuvent pas avoir comme référent des personnes ou des animaux, mais seulement des inanimés (idées, lieux, objets...).

Le système de classement de l'indo-européen n'est pas le seul parmi les langues primitives⁶: la variété des classements montre qu'il est conditionné par la vision "culturelle" des communautés de locuteurs primitives. On peut donc établir que la catégorie du genre grammatical est liée, d'un point de vue génétique, à la perception et à l'expérience de la réalité: les peuples primitifs sélectionnent certains aspects comme "pertinents" et d'autres non (Violi, 1987: 17), en fonction de leur système conceptuel et de leurs besoins d'adaptation pour survivre et vivre en communauté, et les catégorisent dans leurs langues respectives.

C'est la vision/conception animiste de la nature qui est à la base du système conceptuel/ idéologique des peuples primitifs: la nature est habitée par des forces vivantes, incompréhensibles. Certains phénomènes naturels sont la manifestation de forces internes à la terre, similaires à celles qui permettent aux animaux et aux hommes de bouger, de respirer, de vivre. La divinisation de telles forces en est la conséquence religieuse, ou socioculturelle; l'attribution du genre animé en est la conséquence linguistique. Et donc, il faut dire que cette différenciation est culturelle, et non pas naturelle: les plantes, les arbres, sont-ils de genre animé ou inanimé? Si on les classe dans la catégorie des animés, est-ce des masculins ou des féminins? Ainsi, l'attribution aux substantifs d'un genre (animé/inanimé) produit déjà une première distorsion logique, pour notre logique des choses (que Meillet mettait en relief avec un certain désespoir): le feu, l'eau, le vin, etc. sont des êtres animés pour les peuples indo-européens.

Il est raisonnable de penser que la différenciation postérieure en mots masculins et féminins surgit de l'expérience des premières sociétés sédentarisées, qui développent une domestication d'animaux sauvages et donc un élevage primitif, ainsi qu'une agriculture rudimentaire, situation qui caractérise les peuples de langue indo-européenne et sémitique. À l'inverse, une telle différenciation n'était pas nécessaire chez les peuples nomades, qui vivaient de la cueillette ou

5. On met tels pronoms entre parenthèses puisqu'ils peuvent se référer à un animé ou à un inanimé, face au système anglais: *he-she-it*. À l'inverse, en anglais *this y that* peuvent s'appliquer à des animés ou à des inanimés.

6. Les langues africaines bantoues (Afrique du Sud) catégorisent l'expérience du monde à travers un système de genres qui comprend jusqu'à 16 types de mots différents, en opposant des caractéristiques telles que: liquide/solide, grand/petit, lisse/en relief, etc., sans qu'ils aient retenu la variable sexe. Les langues algonquines (Indiens de l'Amérique du Nord) distinguent deux classes d'êtres (animés et inanimés), mais elles classent dans le premier groupe certaines parties du corps (siège de vie) et d'autres non. Les langues hamitiques distinguent deux classes de mots: la première inclut des objets importants et les êtres de sexe masculin, la seconde est réservée aux objets peu importants et les êtres de sexe féminin. Les langues sémitiques possèdent le masculin et le féminin, mais ne possèdent pas la classe de mots neutres...

de la chasse (langues amérindiennes, africaines...). L'organisation de l'agriculture et de l'élevage induit le besoin de distinguer entre les femelles et les mâles dans les animaux: sans de telles connaissances, l'élevage est impossible. De là que seulement les animaux "domestiqués" (et pas tous)⁷ possèdent un mot pour le mâle et un mot pour la femelle. C'est pendant la période néolithique, dans les peuples du Moyen Orient (10.000-4.000 ans AC) qu'il se produit une appréhension sexuelle de la réalité, qui est symbolisée à travers une inscription linguistique qui consiste dans l'établissement, à l'intérieur des substantifs animés (dont les humains bien sûr), de la catégorie d'êtres de sexe masculin et d'êtres de sexe féminin. C'est-à-dire -et ceci est toujours valable-, on introduit des différences dans la langue (des catégorisations grammaticales ou conceptuelles-lexicales) quand celles-ci sont socialement, économiquement ou culturellement pertinentes: là où il n'y a aucun besoin de préciser le sexe de référent, on continuera d'utiliser le substantif générique correspondant (par exemple, un *animal*; ou bien, un *bébé*; *regarde le cheval*: il n'existe pas pour les locuteurs de nécessité de préciser le sexe du référent).

Aussi, très tôt, les premières communautés d'hommes commencent à mettre en rapport (symboliquement, significativement) deux réalités différentes: le monde naturel, où il existe une différenciation des êtres vivants en sexes (mâle, femelle), et la représentation culturelle de cette réalité (à travers la langue). On va ainsi appliquer -de façon métonymique ou métaphorique- le genre masculin ou féminin à certains êtres, en les catégorisant à l'aide d'un mot, par les propriétés attribuées culturellement au sexe mâle et au sexe femelle.

Comme tendance générale, dans l'indo-européen commun, l'attribution du genre féminin se réalise d'abord aux êtres vivants de sexe femelle, et postérieurement aux forces de la nature et aux phénomènes générateurs de "vie". De leur côté, on va attribuer le genre masculin aux êtres vivants de sexe mâle, puis aux fruits (produits par les forces créatrices) et aux instruments. Des études effectuées dans le grec, le latin et le sanscrit montrent qu'il existait un nombre de mots de genre féminin plus élevé que ceux de genre masculin, et surtout qu'ils se répartissaient selon un schéma duel d'opposition significatives, où le féminin s'oppose autant au neutre qu'au masculin. Le résultat est le système d'oppositions suivant (valable globalement pour l'ensemble des langues issues de l'indo-européen):

-les noms des actions (arts, lutte, courses, les jeux) sont féminins, tandis que l'organe qui permet l'exercice de l'action est neutre ou masculin (par exemple, la vue est féminin et l'oeil est neutre); les instruments ou objets sont neutres, puisque inanimés;

-les parties ou les organes actifs du corps (la force musculaire, le sang, la salive, la sueur...) sont féminins, tandis que les organes immobiles sont neutres (par exemple, en latin: *iecur*: le foie; *os*: l'os...), excepté s'ils sont associés à des croyances religieuses qui les transforment en siège de sentiments. La main est de genre féminin (elle exerce une action intelligente, contrôlée), tandis que le pied est neutre ou masculin (il exerce une action incontrôlée);⁸

-les processus mentaux (désirs, sentiments, émotions) sont de genre féminin;

-les facultés humaines et les noms abstraits sont de genre féminin, car ils sont compris comme des forces ou des humeurs qui produisent une certaine action chez le sujet: la rage, l'amour, la faim, la soif, la force, la voix... Elles ne correspondent à aucun objet visible, et sont vues en tant que réalités dotées de vie propre qui pénètrent chez l'individu;

7. Malgré cela, certains animaux domestiques possèdent un nom générique (pour l'ensemble de l'espèce): c'est de cas de *bous* (en grec) et *bos* (en latin), qui désignent autant le boeuf que la vache, de même que *canis* (chien), *hippos* (cheval mâle et jument)... On proposera une explication plus loin.

8. Meillet propose une autre explication, qui sera reprise par les partisans de la croyance dans un sexisme linguistique intrinsèque: la main est de genre féminin parce qu'elle reçoit (donc, association à l'idée de passivité, de réception, d'attitude où l'on subit quelque chose) tandis que le pied est masculin parce que c'est un agent actif, voire agressif.

-les arbres fruitiers sont de genre féminin (même le nom générique *arbor* est féminin en latin), tandis que le fruit est masculin ou neutre. Meillet observe ainsi que «l'arbre était considéré comme une sorte de femelle qui produit des fruits; cette opposition s'observe parfois en slave où le nom de la pomme est généralement neutre et le nom du pommier féminin. Elle est régulière en grec et en latin» (in Yaguello 1989: 131).

-les forces de la nature sont de genre féminin (le tonnerre, la pluie, l'eau, le feu, les noms des astres, le sommeil, les noms du jour (lumière) et de la nuit...

C'est-à-dire, le genre grammatical féminin est le pivot autour duquel une vision religieuse et culturelle de la réalité cristallise; on verra l'élément opposé ou contraire comme la négation d'une qualité caractéristique, et portera ainsi (donc, de façon non significative, comme absence) le genre masculin ou neutre. De telles attributions de genre (animé: féminin-masculin) expriment l'essentiel de telles civilisations. Nous pouvons ainsi affirmer que la distinction du genre dans les langues issues de l'indoeuropéen ne peut pas être expliquée par le recours à l'existence d'une société andro-centrique qui aurait façonné la langue à l'image des hommes: cette projection idéologique est totalement anachronique et ne se correspond nullement aux premières sociétés néolithiques qui étaient plutôt des sociétés matriarcales, qui ne s'articulaient plus sur la chasse et sur la guerre (la force): elles étaient organisées à partir de la relevance socio-économique, culturelle et religieuse de la femme (porteuse de vie).

C'est à partir de ce cadre général qu'il faut s'approcher de la question du genre, et essayer d'expliquer les nombreuses "exceptions" (dans la langue grecque et la langue latine) qui obligent à nuancer les outils d'analyse, question que nous abordons dans l'article suivant.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON, Ch. (1996) *Sociolinguistique. Société, Langue et Discours*, Paris, Nathan.
- BAYLON, Ch; FABRE, P. (1973) *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
- BRUNOT, F. (1926) *La pensée et la langue*, Paris, Masson et Cie, 2^e éd.
- CATALÁ GONZÁLVES, A.V.; GARCÍA PASCUAL, E. (1995) *Ideología sexista y lenguaje*, Barcelona, Octaedro.
- CHESNEAU, A. (1996) *La Grammaire, code ou sens?* CRPD de l'Académie de Grenoble.
- DAMOURETTE, J.; PICHON, E. (1911-27) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 2 volumes.
- DAUZAT, A. (1943) *Le génie de la langue française*, Paris, Payot.

LA NOTION D'ETHOS DANS L'ANALYSE DU DISCOURS LITTÉRAIRE

DESIDERIO TEJEDOR DE FELIPE
Universidad Autónoma de Madrid

Dans l'exposé qui suit, il sera question de l'*ethos*. Figure déjà présente dans la Rhétorique d'Aristote, qui a été reprise – bien que brièvement – par O. Ducrot dans « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » (1984 : 171-233). Pour l'heure, l'objectif est double : dans un premier temps, nous voulons récupérer l'*ethos* de la rhétorique et l'intégrer dans une perspective énonciative et argumentative, afin d'ébaucher nos propres bases théoriques, et pour ce faire, les travaux de J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot constituent le point de référence incontournable. Ensuite, dans une seconde étape, afin d'en vérifier la rentabilité en analyse du discours, nous testerons cette ébauche théorique sur un corpus. Corpus qui correspond à un passage – relativement simple – de *La Femme du boulanger* de Marcel Pagnol, texte de fiction inspiré, lui-même, d'un extrait d'une nouvelle de Jean Giono : *Jean le bleu*.

Dans tout discours qui se veut persuasif, le locuteur est amené à établir une stratégie argumentative, dans la prétention d'influer sur les opinions, les attitudes et les croyances de son/ses interlocuteur(s), dans le but de le(s) faire adhérer à ses idées ou de le(s) faire agir à son propre profit. Mais, comme cela est admis en rhétorique, tout orateur¹ voulant exercer une quelconque influence sur son auditoire ne peut déposer tous ses espoirs de réussite sur le seul recours aux arguments, d'autres facteurs interviennent. Il doit, par exemple, mettre son public en bonne disposition à l'égard de sa personne et de son discours. Il doit donc inspirer confiance, c'est-à-dire transmettre une image positive de lui-même, peu importe, comme le souligne Roland Barthes (1970 : 212), qu'elle soit sincère. En effet, le locuteur est amené à construire une image de lui-même qu'il considère comme séduisante. Cette image que l'orateur peut donner de lui à travers son discours, d'une manière implicite, constitue l'*ethos*. Implicite en ce sens que l'orateur laisse transparaître ce qu'il est ou ce qu'il veut faire croire qu'il est, à travers ce qu'il dit, il ne dira jamais explicitement qu'il est compétent en telle ou telle matière ou vertueux, il le laissera entendre à travers sa manière de dire (l'orateur étant conscient du fait qu'être trop explicite pourrait se retourner contre lui).

Les possibilités de succès sont accrues si le locuteur prend d'abord connaissance de tout ce qui porte l'auditoire à se *mouvoir* ou à s'*émouvoir*, pour reprendre les termes employés par Meyer (1991 : 32). Cette prédisposition de l'auditoire, qu'Aristote nommait les *passions* ou le *pathos*, constitue une information précieuse que le locuteur obtient après avoir analysé, interprété l'*autre*. Nous allons ainsi à l'encontre d'une autre conception du *pathos*, en l'occurrence celle de M. Dascal qui interprète Aristote de la manière suivante : *le pathos ou ensemble des émotions*

1. Nous prenons ici le terme *orateur* dans un sens général qui équivaut à celui de *locuteur* – ce dernier concept sera décrit avec précision dans la suite de ce travail.

que l'orateur tente de susciter dans son auditoire (M. Dascal, 1999 : 61). Nous adoptons au contraire la définition de M. Meyer : *le pathos est la disposition du sujet à être ceci ou cela, [...] (Meyer, 1991 : 32) ou encore : le pathos est ce vers quoi tel ou tel homme tend naturellement, par disposition naturelle, ce pour quoi il est disponible et orienté (Meyer, 1991 : 33).*

Dans une étape préalable à la construction de l'ethos, le locuteur a donc tout intérêt à se faire une idée de ce que sont les attentes de son auditoire. Pour cela, il lui suffit de connaître les ressorts du genre humain :

L'orateur doit agir sur la volonté du public et souvent la redresser, ce pour quoi il n'est point besoin d'un savoir précis. Il suffit de connaître les grands mécanismes du comportement de l'homme, dans ce qu'il a de moins raisonnable. (Gardes-Tamine (1996) : p. 48).

Il y a, donc, une dépendance de l'*ethos* vis-à-vis du *pathos*. Tout discours argumentatif qui se veut persuasif ne pourra se construire qu'en tenant compte de l'univers de croyance de l'interlocuteur ou de la communauté à laquelle il est adressé. Cette reconnaissance est le point de départ pour toute construction de l'*ethos* et, donc, pour la mise en place de toute la stratégie argumentative du locuteur.

Arrivés à ce point, la question que nous nous sommes posée est la suivante : si l'*ethos* n'apparaît pas explicitement dans le discours, alors comment peut-on le détecter ? Question qui en suscite une deuxième : Comment le locuteur s'y prend-il pour le faire passer à son auditoire ?

Pour aborder cette étape, nous avons distingué deux types d'*ethos* : un *ethos extralinguistique* et un *ethos linguistique*. Le premier est transmis, entre autres, à travers les actes, la manière de se mouvoir dans l'espace, la manière de s'habiller ou le statut social. En fait, toute une série d'éléments non-verbaux qui, une fois analysés, contribuent à cerner non seulement l'identité mais aussi les intentions du locuteur. Nous ne le considérons pas dans notre travail.

Le second – l'*ethos linguistique*, qui retient notre attention, est véhiculé par des procédés linguistiques, c'est l'*ethos* qui se manifeste à travers l'activité langagière, à travers l'énonciation. L'*ethos* qui nous intéresse est celui qui résulte d'une stratégie élaborée ou, en tout cas, assumée par le locuteur pour influencer sur son allocutaire ou son auditoire, afin d'obtenir son adhésion.

Bien qu'ils soient transmis par des procédés différents, l'*ethos extralinguistique* et l'*ethos linguistique* peuvent coïncider avec le moment de la parole, ils sont donc dépendants de l'acte d'énonciation. Ainsi, nous proposons de les regrouper sous le nom d'*ethos énonciatif*, cela nous permettra de distinguer un autre *ethos* – l'*ethos historique*,² qui sera, quant à lui, antérieur au moment de l'énonciation. Ce dernier correspond, plus ou moins, à l'*ethos préalable* de Ruth Amossy (1999 : p. 134) ou à l'*ethos prédiscursif* de Dominique Maingueneau (1999 : p. 78). La connaissance de l'*ethos historique* peut, évidemment, contribuer à appréhender l'*ethos énonciatif*, en ce sens qu'il constitue un savoir encyclopédique concernant le locuteur, pouvant être mobilisé par son auditoire ou son interlocuteur. Cela semble être le cas pour le contexte politique – qui n'est pas l'objet de ce travail, où l'auditoire attribue une série de traits à l'orateur, avant même de l'avoir entendu. Ruth Amossy, s'inspirant des travaux de Bourdieu, dit notamment :

[...] la position institutionnelle de l'orateur et le degré de légitimité qu'elle lui confère contribuent à susciter une image préalable. Cet *ethos* prédiscursif fait partie du bagage

2. Nous utilisons sciemment le terme : *ethos historique*, pour indiquer qu'il s'agit d'un *ethos* antérieur au moment de l'énonciation (Nunc) qui peut être transmis par des procédés linguistiques et/ou extralinguistiques.

doxique des interlocuteurs, et est nécessairement mobilisé par l'énoncé en situation. (1999 : p. 147).

Le fait est que, cet *ethos historique*, tout intéressant qu'il soit, n'est pas, en général, accessible à travers une perspective linguistique – sauf dans le cas de l'autocritique où le locuteur y fait référence explicitement dans son discours.

Oswald Ducrot, rappelons-le, rattache la figure de l'*ethos* au *locuteur-L*, c'est-à-dire, au *locuteur en tant que tel*. En effet, dans la figure du locuteur, il faut distinguer deux autres instances : le *locuteur en tant que tel* (par abréviation « L ») et le *locuteur en tant qu'être du monde* (par abréviation « l ») (Ducrot, 1984 : 199). Le premier nous renvoie au locuteur considéré exclusivement du point de vue de son activité énonciative, en tant que responsable, *en tant que source de l'énonciation*. Le deuxième, le *locuteur-l*, nous renvoie, quant à lui, à un être du monde désigné par le *locuteur-L*. La propriété de l est d'être l'objet de l'énoncé, c'est une fiction discursive, c'est à lui que renvoie l'embrasseur de personne *je*. Nous partageons cette idée, mais cela ne nous apprend pas comment il est construit.

Nous considérons que l'accès à l'*ethos linguistique* se situe au niveau de la phrase³ – ou structure profonde, c'est-à-dire là où se trouvent les instructions permettant d'interpréter l'énoncé. Développons cette idée. Le locuteur – seul responsable de l'énoncé, au fil de son activité argumentative, est amené à convoquer des énonciateurs qui, eux, sont définis comme les origines ou les responsables des différents points de vue présents dans l'énoncé et que le locuteur peut ou non assumer. Ces points de vue, ce sont les *topoi*, c'est-à-dire des discours primitifs – primitifs en ce sens qu'ils préexistent au moment de l'énonciation, des garants qui permettent l'existence d'enchaînements argumentatifs de type conclusif. Ces discours primitifs sélectionnés lors de l'élaboration du discours reflètent, en définitive, les croyances que le locuteur a l'intention de faire partager à son auditoire, dans le but de le faire agir d'une manière déterminée. Car, en fin de compte, le locuteur convoque certains énonciateurs dont il assume le point de vue – ce qui revient à dire qu'il fonde sa stratégie argumentative sur certains *topoi* plutôt que d'autres en fonction de ses intentions, et cela est déjà significatif. Ces choix déterminent un *ethos* (l'*ethos linguistique*) qui donnera – ou non – une image favorable du locuteur. Accéder à cet *ethos*, supposera une activité déductive d'interprétation de la part de l'allocutaire ou de l'auditoire.

En effet, choisir un *topos*, plutôt qu'un autre, afin de garantir le passage de l'argument à la conclusion, implique une prise de position de la part du locuteur. Ce positionnement le définit face à son auditoire car, à travers ce choix, une image intentionnelle est soumise au système de perception de ce dernier. L'image perçue est traitée, catégorisée et évaluée, positivement ou négativement, en fonction d'une confrontation avec les images, stéréotypées et emmagasinées, qui appartiennent à l'une des catégories préétablies dont l'interlocuteur dispose pour appréhender le monde qui l'entoure et lui donner du sens.

Nous pouvons raffiner davantage cet *ethos linguistique*. Pour ce faire, nous avons recours, en partie, à une distinction établie par Anne Reboul et Jacques Moeschler. Ces deux chercheurs, dans leur critique à l'Analyse de Discours, utilisent les concepts d'*intention informative locale* et d'*intention informative globale* :

3. Nous reprenons ici la distinction établie par O. Ducrot et J.Cl. Anscombe concernant l'énoncé et la phrase : « À tout énoncé – et les énoncés jouent pour nous le rôle d'observables, nous ferons correspondre une entité, la phrase, qui relève non plus du niveau de l'observable, mais de celui du construit, du théorique linguistique. Et les énoncés seront considérés comme des occurrences de ces phrases, comme la manifestation « en surface » de ces structures « profondes » que sont les phrases. [...] A la phrase sera alors attaché une valeur sémantique, la *signification* ; et c'est par le biais de cette signification que le sens des énoncés sera déterminé. » (Anscombe, 1995 : p. 14).

À chaque moment de la production d'un discours ou, pour le dire autrement, au moment de la production de chaque énoncé constituant un discours, le locuteur doit se poser un double problème : a.- déterminer, étant donné son intention informative globale, l'intention informative locale relative à l'énoncé qu'il veut produire, sachant que des énoncés ultérieurs peuvent intervenir ; [...] (1998 : p. 160).

Pour notre part, nous considérons que le locuteur construit son discours en fonction d'une *intention globale* – sans entrer dans la polémique de savoir s'il s'agit d'une intention *informative* ou pas. Le discours étant, selon leur propre définition, *une suite non arbitraire d'énoncés* (1998 : p. 158), il nous semble, donc, que derrière chaque énonciation, il y a une intention locale dépendante de l'intention globale du locuteur.

À partir de ces observations, nous défendons l'idée selon laquelle tout enchaînement argumentatif devrait permettre de mettre en évidence, à travers le choix des topoï – et donc leur assimilation ou non, un *ethos linguistique local*. En conséquence, les différents *ethos linguistiques locaux*, décelables à travers le discours, et leur agencement séquentiel, c'est-à-dire l'ordre d'apparition ainsi que leur combinaison, devraient contribuer à nous révéler un *ethos linguistique global* du locuteur.

Le choix des topoï – et donc la construction de l'ethos, dans la phrase – ou *structure profonde*, doit avoir des répercussions au niveau de l'énoncé – ou *structure de surface*.

Le locuteur, lors de l'élaboration de sa stratégie argumentative, a la possibilité de s'investir *directement* dans le discours ; pour ce faire, il recourt aux embrayeurs de personne. Mais, il peut aussi s'investir *indirectement*, il utilise alors la non-personne. Dans un cas, comme dans l'autre, il y aura un *ethos* sous-jacent. Pour faciliter l'explication, nous parlerons d'*ethos direct* lorsque celui-ci est livré à travers des énoncés où apparaissent des embrayeurs de personne, et d'*ethos indirect*,⁴ lorsque c'est la non-personne qui est à l'œuvre.

En fait, on accède, généralement, à l'*ethos* d'une manière « *doublement indirecte* ». Nous avons déjà signalé que le topos assure le passage de l'énoncé-argument à l'énoncé-conclusion. Le responsable ou l'origine de ce garant est l'énonciateur. En s'assimilant ou en se distanciant de ce dernier, c'est-à-dire en recourant à tel topos et/ou en rejetant tel autre, le locuteur se définit face à son interlocuteur : il construit son *ethos*. Le locuteur a la possibilité de se poser lui-même comme origine de l'énoncé – il s'agit alors du *locuteur-1*, tel que le décrit Ducrot, cela se traduit par l'utilisation de l'embrayeur *je*, de telle sorte qu'il assume ou rejette les topoï sous-jacents, d'une manière explicite. Mais, le locuteur peut aussi produire un énoncé dont l'objet est un élément n'appartenant pas à l'instance d'énonciation.⁵ Pour ce faire, il a recours à la non-personne. C'est alors que l'on peut parler de construction « *doublement indirecte* » de l'*ethos*, car le locuteur n'a plus à assumer ou à rejeter explicitement les topoï sous-jacents. C'est, au contraire, un être « *autre* », qui est présenté comme assumant ou refusant certains points de vue – donc, certains topoï convoqués. Le locuteur peut se distancier ou se rapprocher de lui, et donc se définir ; à travers ce rapprochement ou cette mise à distance, le locuteur construit, une fois de plus, bien que très indirectement, une image de lui-même.

Voyons à présent une petite application de ce que nous venons de défendre. Situons la scène.

4. En effet, dans l'analyse d'un discours de M. Rocard (Tejedor, 1997), nous avons pu observer que le locuteur, tout en recourant à la non-personne dans son énoncé, construit un *ethos* favorable. Cet *ethos* obtenu par l'utilisation de la non-personne au détriment de l'embrayeur « je » correspond à ce que nous qualifions d'*ethos* indirect.

5. Nous distinguons (Tejedor, 1997) deux instances différentes :

.- L'instance d'énonciation ou énonciative dont les constituants sont : « moi/toi (par extension : nous et vous), ici, maintenant » ;
.- L'instance énoncive dont les constituants sont : « non-personne, là-bas, alors ».

Un boulanger et sa femme – trente ans plus jeune que lui – s'installent dans un petit village de provence. Aussitôt, les villageois apprécient la qualité de son pain. Mais, le lendemain de leur arrivée, Aurélie – son épouse – s'enfuit avec Dominique, un des bergers du marquis, maire du village. Le boulanger, qui refuse d'abord d'y croire, décide de ne plus faire de pain jusqu'au retour de sa femme. Immédiatement, une grande « assemblée générale » est tenue dans la grande salle du cercle, avec la présence, sur l'estrade, des autorités du village, afin de trouver une solution. Aimable, le boulanger, prononce quelques mots.

Aimable, le locuteur, forcé par la situation dans laquelle il se trouve et par les autorités locales, prononce « quelques mots » dans l'intention de décider ses concitoyens à partir à la recherche de sa femme. Le locuteur débute son intervention en utilisant un indicateur classique dans l'ouverture de l'allocution – *mes amis*, dont le possessif marque une certaine intimité. Mais ce rapport locuteur-allocutaires s'estompent immédiatement pour ne réapparaître, d'une manière explicite, qu'après l'interruption provoquée par les applaudissements du public en réponse à ses premières paroles. Cette première partie de l'intervention tient lieu d'avertissement. En effet, il prévient son public : [...] *ça ne sera pas un joli discours* et il explique pourquoi : [...] *je ne sais pas parler comme M. le marquis [...] en plus, je suis dans une situation ridicule. En plus, je suis gêné par cette lampe [...]*. Cependant, pour toute réponse il obtient des rires, des bravos et des encouragements l'invitant à poursuivre son discours. Comment obtient-il ce résultat ?

Les trois derniers énoncés auxquels nous avons fait allusion constituent des arguments. Le premier *je ne sais pas parler comme M. le Marquis* est un argument orienté vers la conclusion explicite *ça ne sera pas un joli discours*. Enchaînement permis grâce à la convocation, de la part du locuteur, d'un énonciateur responsable d'un discours primitif – un topos – admis par la communauté, selon lequel, et d'une manière générale : *lorsqu'on n'a pas les facultés requises pour prononcer un discours, on risque de faire un mauvais discours* – topos que le locuteur partage. Le second argument [...] *je suis dans une situation ridicule* est introduit par le connecteur additif *en plus* qui nous indique⁶ que l'argument est à interpréter comme coorienté vers la même conclusion explicite. Le passage de l'argument à la conclusion se fait en vertu de la convocation d'un énonciateur responsable d'un nouveau topos selon lequel, et d'une manière très générale, *lorsqu'on se voit ridicule, on a du mal à projeter une image positive de soi-même* – condition indispensable pour que le discours produit porte ses fruits. Quant au troisième argument, il est, lui aussi introduit par le même connecteur *En plus, je suis gêné par cette lampe qui est au-dessus de ma tête, parce que j'ai peur, si je remue trop, de la casser d'un coup de corne*, et donc coorienté vers la même conclusion explicite de polarité négative. Le locuteur convoque un énonciateur responsable d'un topos correspondant, plus ou moins, à : *une situation défavorable empêche de faire un bon discours*.

D'autre part part, dans chacun de ces énoncés-arguments, le locuteur s'investit *directement* comme objet de l'énoncé. C'est dans le cas présent qu'il y a lieu de distinguer le locuteur-L

6. Nous partageons la conception concernant les *connecteurs pragmatiques* proposée par A. Reboul et J. Moeschler. Pour eux, les connecteurs pragmatiques sont des morphèmes qui : « [...] n'encodent pas des concepts, mais des procédures : ils nous donnent des instructions pour accéder aux représentations mentales [...]. » (p. 76). Ce qui nous semble intéressant dans cette perspective, c'est justement la perception du connecteur pragmatique en tant que morphème pourvu d'un contenu procédural, idée qu'ils explicitent aussi : « Les expressions linguistiques à contenu procédural renvoient à des concepts qui n'ont d'autre existence que linguistique, mais qui ont un poids cognitif. En d'autres termes, ils sont spécifiques à la langue, et les caractéristiques procédurales qui les définissent sont de plus spécifiques à une langue particulière, comme le français. » (1998 : p. 76). Ce qui leur permet de proposer une définition claire et rentable pour l'analyse du discours : « Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonction de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :

a.- articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ;

b.- donne des instructions sur la manière de relier ces unités ;

c.- impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. » (1998 : p. 77).

du locuteur-1. Le premier – c'est-à-dire, le responsable de l'énonciation – fait porter l'énoncé sur un être du monde qu'il désigne par l'embrayeur *je* et au sujet duquel il dit quelque chose ; il présente, en l'occurrence, le locuteur-1 – qui, ne l'oublions pas, est une fiction discursive – comme non apte à prononcer un discours. En attribuant une série de traits négatifs à 1, le locuteur-L réussit à gagner la faveur du public. Pour ce faire, il a recours à une série de topoï dont la validité est partagée par la communauté à laquelle appartient le locuteur-L. Grâce au choix de certains topoï – plutôt que d'autres – qui sont à la base de l'argumentation qu'il a bâtie, le locuteur réalise une autocritique. Ce qui lui permet de projeter un ethos local positif d'homme simple, voire modeste, voire modeste, dans le premier enchaînement ; d'homme qui sait reconnaître ses limitations, dans le second enchaînement ; et finalement, le troisième enchaînement permet de projeter l'ethos d'un homme capable, malgré tout, de rire de lui-même. Ethos locaux qui finalement contribuent à révéler un ethos linguistique global du locuteur : le boulanger est un brave type, en tous les cas ses concitoyens semblent partager cette opinion.

Avec ce travail, nous avons voulu récupérer une figure de la rhétorique et l'intégrer dans une perspective énonciative et argumentative. Cela nous a permis de distinguer différents ethoses et de défendre l'idée selon laquelle, le locuteur – seul responsable des énoncés produits – construit une image – toujours positive – après avoir évalué le pathos de son / ses interlocuteur(s) ; et cela à travers la convocation dans son discours, d'énonciateurs responsables de certains topoï qu'il assume et qui constituent les garants des enchaînements argumentatifs que le locuteur utilise en fonction de son intention globale.

CORPUS DANS LA GRANDE SALLE DU CERCLE

Sur l'estrade, et derrière le marquis, qui est debout et qui parle, il y a le curé, l'instituteur et le boulanger, qui sont assis en silence. La salle est pleine de paysans et de paysannes.
[...]

LE BOULANGER

Il est très embarrassé.

Mes amis, je ne sais pas parler comme M. le Marquis. Et comme, en plus, je suis dans une situation ridicule, ça ne sera pas un joli discours. En plus, je suis gêné par cette lampe qui est au-dessus de ma tête, parce que j'ai peur, si je remue trop, de la casser d'un coup de corne.

Rires et bravos – une voix crie : « Va, boulanger, on t'aime bien ! » - « Vas-y, boulanger ! » « On est tous pour toi ! »

Excusez-moi d'avoir pas fait de pain aujourd'hui et de ne pas vous en faire demain. C'est parce que, à cause du *doute* où je suis, je suis incapable. Je ne sais plus ce que je fais. Alors, j'ai eu peur de vous fabriquer, sans m'en apercevoir, du pain avec de la sciure, ou de vous pétrir des brioches à l'eau de javel. Mais si vous me ramenez mon Aurélie, si vous dissipez ce doute, alors, vous aurez un vrai boulanger. Je vous ferai du pain comme vous en aurez jamais vu. Je pétrirai chaque fournée une demi-heure de plus, et dans les fagots pour chauffer le four, je mélangerai du romarin. Et pendant qu'il cuira, je ne dormirai pas comme d'habitude, mais j'ouvrirai la porte toutes les cinq minutes, pour ne le perdre des yeux. Je vous ferai un pain si bon que ça ne sera plus un accompagnement pour autre chose : ça sera une nourriture pour les gourmands... Il ne faudra plus dire : « j'ai mangé une tartine de fromage sur du pain. » On dira : « J'ai mangé une tartine de pain sous du fromage. » Et chaque jour, en plus de ma fournée,

je pétrirai cinq kilos pour les pauvres... Et dans chaque miche que je vous ferai, il y aura une grande amitié et un grand merci.

Bravos, cris, enthousiasme général. Le boulanger va s'asseoir. Le curé se lève.

Marcel Pagnol (1938 éd. 1976):

La Femme du boulanger, Presses Pocket, pp. 144-147.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY, R. (sous la direction de), (1999) : *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris.
- AMOSSY, R., (2000) : *L'argumentation dans le discours (Discours politique, littérature d'idées, fiction)*, Nathan Université, Paris.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1985) : « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession », *Revue internationale de philosophie*, 39, 4, pp.333-349.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1995) : "De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï", *Théorie des topoï*, Paris, Éditions Kimé, 11-47.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1995) : "La nature des topoï", *Théorie des topoï*, Paris, Éditions Kimé, 49-84.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris, Mardaga.
- ARISTOTE (1991), *La rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- BARTHES, R (1970) : « L'ancienne rhétorique », *Communications* n°16, Seuil, 172-229.
- DUCROT, O (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, O. (1995) : "Topoï et formes topiques", *Théorie des topoï*, Paris, Éditions Kimé, 85-99.
- DASCAL, M. (1999) : « L'ethos dans l'argumentation : une approche pragma-rhétorique » in *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris, 61-73.
- GARDES-TAMINE, J. (1996) : *La rhétorique*, Armand Colin/Masson, Paris.
- GRICE, H. P. (1979) : « Logique et conversation », *Communications* n° 30, 57-72.
- MAINGUENEAU, D. (1999) : « Ethos, scénographie, incorporation » in *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris, 75-100.
- MEYER, M. (1991) : « Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine », *Rhétorique d'Aristote*, Le Livre de Poche, pp. 5-70.
- MOESCHLER, J. (1985), *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier-Credif.
- PERELMAN, Ch. et L. OLBRECHTS-TYTECA (1970), *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- REBOUL, A. et MOESCHLER, J. (1998) : *Pragmatique du discours (De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours)*, Armand Colin, Paris.
- TEJEDOR, D. (1997) : « Michel Rocard : ¿ Predicador integrista o político ? » in Homenaje al Profesor J. Cantera. Serv. Publicaciones Universidad Complutense. Madrid. (pp. 469-474).
- TEJEDOR, D. (à paraître) : « À propos de l'ethos ». Actas del IV Congreso Internacional de lingüística francesa celebrado en la Universidad de Santiago de Compostela.
- TEJEDOR, D. (à paraître) : « Construcción del ethos como estrategia de persuasión en el discurso político ». Actas del IX Congreso Internacional de la Asociación Española de Semiótica, celebrado en la Universidad de Valencia.
- TEJEDOR, D. (à paraître) : « Ethos, topoï et autocritique ».

POSTMODERNITÉ ET COMPORTEMENTS EN ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU F.L.E.

JACKY VERRIER
Universitat Rovira i Virgili

1. INTRODUCTION

Dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères, la postmodernité apparaît à travers des notions telles que, par exemple, l'hyperproduction de l'information, l'essor d'outils médiatiques ou la priorité d'une conception ludique de l'apprentissage. La langue n'est dès lors plus perçue comme seule conductrice de savoir et perd des valeurs qui étaient traditionnellement les siennes. Afin de faciliter l'acquisition de la langue, on donne au processus d'enseignement/apprentissage des mécanismes attirants éloignés des techniques ennuyeuses des méthodes antérieures. C'est aussi au niveau des contenus d'apprentissage que se pose la question postmoderne; en effet, si nous posons que dans la société postmoderne, le savoir change de statut, que désormais il s'entend en termes d'opérativité, cela implique que les contenus d'apprentissage doivent être à leur tour définis selon des objectifs d'utilité, de fonctionnalité et de performance. Nous poserons que la culture postmoderne s'est infiltrée dans l'univers de l'enseignement sous les formes citées antérieurement. Notre objectif est donc de détecter les domaines où apparaît la postmodernité et ainsi de rendre compte, en quelques lignes, de l'état de certains domaines de l'enseignement du français langue étrangère.

2. QUELQUES RÉFÉRENCES POSTMODERNES POUR L'ENSEIGNEMENT DU F.L.E.

2.1. *L'individu*

La société occidentale qui vit le développement des concepts de relativité, de précarité, d'éphémère, de légitimation, d'égalisation des genres, de personnalisation, de satisfaction des besoins, de plaisir, de communication et de multiculturalisme qu'ils soient éthiques, philosophiques ou scientifiques a fait naître de nouvelles valeurs comme l'hédonisme, l'écologie, le féminisme, le régionalisme ou le pacifisme qui s'installent à côté des valeurs traditionnelles, des croyances collectives et unitaires religieuses, politiques ou morales. La création de ces nouvelles valeurs émerge de "la démythification des valeurs sacrées des époques antérieures telles que le savoir, la cohérence, la transcendance ou l'expérience de la vérité: le moment de la démythification peut même être considéré comme le véritable moment de passage du moderne au postmoderne" (G. Vattimo, (1989) 1990: 61). Pris dans ce tourbillon, l'homme d'aujourd'hui se sent obligé de rechercher par lui-même son identité, son propre sens de l'histoire et son propre savoir qui remplacent ainsi l'homogénéité, le symbolique et l'utopie par la réalité, la quotidienneté et la matérialité.

La recherche de ces valeurs s'inscrit dans un mouvement de réinvention quotidienne des références culturelles, morales ou politiques qui font de l'apparence une ligne de conduite. L'époque de la confiance dans les grands mythes et les grands espoirs déposés dans la justice

sociale, la croyance religieuse, la liberté, l'égalité, la fraternité ou la stabilité politique semble disparaître au profit d'une époque de méfiance envers les utopies collectives. Aux partis politiques et aux syndicats, les citoyens d'aujourd'hui préfèrent les mouvements écologistes, les groupements de consommateurs ou les associations humanitaires.

La communication généralisée, celle des médias, est devenue l'instrument de transmission de schémas de comportements langagiers collectifs mais, en même temps, cette nouvelle communication impose une quête d'émotions qui justifient la raison d'être; c'est à travers les moyens de communication que sont proposées toutes sortes d'activités (sport, goût du risque, voyages, etc.) qui donnent à l'individu la sensation de connaître des expériences et par ce biais un sens à l'existence.

2.2. *Le savoir*

Dans la société moderne, le savoir se basait sur la science dont la légitimité se trouvait dans l'accord sur des règles idéologiques, méthodologiques ou autres, autrement dit, sur le métadiscours qui justifiait que tel ou tel discours était considéré comme scientifique. (J.-F. Lyotard, 1979: 17-20)

Avec la postmodernité, les conditions sociales qui servaient de fondements à la légitimation du savoir sont différentes et avec elles le savoir modifie ses statuts. Lorsque G. Vattimo écrit qu'"un des grands facteurs qui caractérise le passage de la modernité à la postmodernité est l'avènement de la communication" (G. Vattimo (1989) 1990: 13), il reprend à un autre niveau les propos de J.-F. Lyotard (1979) relatifs aux sciences de pointe qui, selon ce dernier, portent sur le langage. La légitimité du savoir repose sur de nouvelles approches de la communication: l'informatique, la cybernétique, ou la télématique.

Les langages et la communication sont deux des paradigmes qui ont transformé la condition du savoir dans deux domaines selon J.-F. Lyotard; l'un, la recherche de nouveaux savoirs et l'autre, la transmission de la connaissance. Ceci implique, par ailleurs, que le savoir n'est plus légitimé selon le paradigme métadiscursif ou philosophique, mais selon ses valeurs fonctionnelles. Ces transformations ont des conséquences dans le domaine de l'éducation du fait qu'elles conditionnent les opérations d'acquisition et supposent une réorganisation des paradigmes éducatifs.

2.3. *Le plaisir*

Le plaisir est aujourd'hui lié à la notion de loisir. Le loisir est perçu comme une réalité individuelle ou collective ressentie à travers la perception, l'imagination, l'expérience ou l'intuition. Cette perspective comporte, d'une part, une représentation de la réalité non plus dans sa globalité mais dans ses fragmentations: la permanence dans l'éphémère, le nécessaire dans l'éventualité et la totalité dans la diversité et, d'autre part, une recherche modeste et limitée de la vérité où les certitudes absolues sont remplacées par les expériences partielles et présentes, où l'important est de créer, ressentir, expérimenter, chercher, même si cela est provisoire, partiel et même si l'on ne connaît pas toujours l'objectif de la recherche. A. Finkielkraut souligne que s'éclater est le mot d'ordre de ce nouvel hédonisme qui rejette aussi bien la nostalgie que l'auto-accusation. (A. Finkielkraut, 1987: 150) Il ajoute plus loin:

C'est désormais le principe de plaisir -forme postmoderne de l'intérêt particulier -qui régit la vie spirituelle. Il ne s'agit plus de constituer les hommes en sujets autonomes, il s'agit de satisfaire leurs envies immédiates, de les divertir au moindre coût. (A. Finkielkraut, 1987: 166)

L'idée de plaisir s'inscrit dans la culture de l'éclatement personnel et représente une éthique générale dans laquelle "l'effort n'est plus à la mode, ce qui est contrainte ou discipline est dévalorisé au bénéfice du culte du désir et de son accomplissement immédiat". (G. Lipovetsky, 1983:80)

2.4. *La multiplication des genres*

Le principe de l'expérimentation multiple est à l'ordre du jour. Elle requiert des offres diverses dans lesquelles l'individu puise sa recherche de plaisirs. Devant la demande individuelle ou collective de plaisirs à choix multiple, la société de consommation culturelle a diversifié ses offres. D'où l'apparition de la notion de diversification des genres, de produits pseudo-culturels qui vont du safari-photo (version écologique de la chasse aux lions) à l'écotourisme en passant par l'encyclopédie en 50 volumes qui, comme dit la boutade, répond aux questions que personne ne se pose. Cet éclectisme est:

Le degré zéro de la culture générale contemporaine: on écoute du reggae, on regarde du western, on mange du Mc Donald à midi et de la cuisine locale le soir, on se parfume parisien à Tokyo, on s'habille rétro à Hong Kong, la connaissance est matière à jeux télévisés. (J.-F. Lyotard, 1988: 22)

En fait, ce qui compte, c'est la quantité et la variété des expériences car l'objectif final est de consommer le plus de culturel possible et de la façon la plus diversifiée possible dans l'illusion de croire que la multiplication et la consommation des genres est source de richesse personnelle.

A. Finkelkraut résume cette situation en disant que:

L'acteur social postmoderne applique dans sa vie les principes auxquels les architectes et les peintres du même nom se réfèrent dans leur travail: comme eux, il substitue l'éclectisme aux anciennes exclusives; refusant la brutalité de l'alternative entre académisme et innovation, il mélange souverainement les styles; au lieu d'être ceci ou cela, classique ou d'avant-garde, bourgeois ou bohème, il marie à sa guise les engouements les plus disparates, les inspirations les plus contradictoires; léger, mobile et non raidi dans un credo, figé dans une appartenance, il aime pouvoir passer sans obstacle d'un restaurant chinois à un club antillais, du couscous au cassoulet, du jogging à la religion ou de la littérature au deltaplane. (A. Finkelkraut, 1987: 149-150)

3. LES COMPORTEMENTS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

3.1. *Système éducatif et jeunes*

Deux domaines sont ici mis en avant: le système éducatif et les relations langagières entre jeunes. Selon A. Finkelkraut (1987), le système éducatif se caractérise par une jeunesse postmoderne et une école moderne. La jeunesse veut faire entendre ses inquiétudes, ses projets et introduire dans ses apprentissages les valeurs qui lui sont propres et qu'elle considère comme celles qui délimitent sa propre existence dans le présent.

La culture par la langue ne semble plus au goût du jour et fait place au monde des sensations; les mots perdent leur poids historique dès que l'individu les refuse dans un mouvement de rejet de ce que représente la mémoire collective et l'obligation de se définir en tant que personne, de donner une identité au *je*, c'est-à-dire une histoire, or c'est précisément l'histoire que la jeunesse stigmatise parce qu'elle vieillit l'individu et le vieux est mal accepté dans la société qui vénère les valeurs de la jeunesse. Apparaît ainsi un renversement des influences; ce n'est plus le discours qui a un impact sur la jeunesse, mais "c'est l'univers du discours lui-même qui est remplacé par celui des vibrations et de la danse, autrement dit par le langage non verbal." (A. Finkelkraut, 1987: 179)

L'attrait pour les chansons américaines dont on ne comprend pas les paroles et la mode des antennes paraboliques qui diffusent en particulier des films en langues étrangères sont des exemples de l'emprise du non-verbal sur le verbal car ce qui compte ce n'est plus le contenu du message, mais les vibrations qu'il transmet et la communion qui s'instaure. Prenant comme illustration *Le Nouvel Observateur* du 2 avril 1995, nous rapporterons les propos de A. Ardoin concernant les tribus et les modes de vie des adolescents. Il écrit que dans les soirées gigantesques rythmées de musique industrielle "la communication est presque déshumanisée. En teuf (fête), pas de séduction outrancière, pas de drague années 50. L'essentiel est ailleurs. On vient dans la grande famille techno avant tout pour communier." (*Le Nouvel Observateur*, 1995: 8)

Dans le monde de l'éducation nombreux sont les programmes scolaires qui se situent hors du présent, dans un espace historique que la jeunesse ne reconnaît plus car elle n'en voit pas une efficacité immédiate. L'éclipse de l'enseignement des langues mortes est une illustration du désintérêt envers la formation intellectuelle et l'apprentissage d'un système de pensée, autrement dit, envers un langage et une culture qui jadis étaient considérés comme la source explicative de la culture présente. Depuis que l'adolescent a introduit dans la classe un nouveau climat, les relations entre professeurs et enseignés et entre enseignés et matières d'enseignement ont été modifiées ou devront être modifiées. Le passage de la maîtrise de la matière à enseigner à la maîtrise de la méthodologie, en raison notamment du désintérêt pour la réflexion et le savoir historique au profit du savoir fonctionnel, opératif et des activités de production, a enlevé au professeur la raison de sa légitimité, c'est-à-dire la compétence dans la matière, dans le savoir perçu comme valeur substantielle. Parallèlement, la centration de l'enseignement sur l'apprenant comporte une modification des objectifs d'enseignement; de la formation de l'homme on est passé à la formation de l'individu dont il faut valoriser les compétences

3.2. Matière et apprenant

Les changements des relations entre enseignés et matières d'enseignement, autrement dit la correspondance entre le projet d'apprentissage et le projet d'enseignement demandent une nouvelle prospection du côté des besoins des apprenants et une formation renouvelée chez l'enseignant pour répondre à ces nouvelles attentes. Comme le remarque A. Touraine, les protestations des lycéens français en 1990 avaient pour but de défendre leur inclusion dans la société, mais "ils voulaient aussi que la culture scolaire ne soit pas étrangère à leur culture de jeunes ou de certains segments de la jeunesse." (A. Touraine, 1992: 285). On voit, par exemple, qu'au niveau des outils d'apprentissage cela s'est traduit, d'une part, par l'élaboration de supports audio-visuels et écrits plus nombreux, plus attrayants et plus motivants qui utilisent les moyens communicatifs les plus répandus dans la société et en accord avec une certaine culture jeune et d'autre part, par une manipulation plus flexible de ce matériel; ainsi *Libre Echange* se présente comme:

Une méthode à deux vitesses qui répond aux besoins précis de deux publics distincts. Chaque unité comporte trois modes de communication. La situation 1, parties A et B, en registre de langue standard, constitue le parcours obligatoire pour réaliser l'ensemble des activités grammaticales, fonctionnelles et culturelles. Les situations 2 et 3 fournissent un parcours qui donne aux apprenants une exposition à la communication en style familier (situation 2) et en un style soutenu (situation 3). L'objectif de ce parcours secondaire est essentiellement d'accroître la compétence fonctionnelle. Ces trois modes de communication offrent aux apprenants une prise de contact avec les différentes manières de parler des Français. (*Libre Echange*, 1991: 3).

Les modèles d'apprentissage sont passés d'un système commun - où tous les apprenants suivaient les mêmes progressions et à un même rythme - à un système de construction individualiste et différencié des savoirs. Cette perspective a conduit à considérer que l'acquisition d'une langue se fait de manières différentes selon les individus, que l'apprenant construit, à partir des input, sa propre progression et son propre système linguistique suivant le principe d'une activité structurante selon laquelle le sujet construit et organise l'information qu'il reçoit du milieu. La primauté de l'individuel sur le collectif se situe dans la lignée d'une montée de la culture postmoderne de l'individualisme que G. Lipovestky explique par la désagrégation des valeurs sociales, morales et politiques collectives. Des raisons socioéconomiques ont aussi fortement contribué au changement de cap de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. La mobilité des travailleurs et la formation permanente dans l'Europe de l'Union Européenne ont conduit les institutions européennes à s'impliquer dans l'apprentissage des langues étrangères. Dans les années 70 et sous l'égide du Comité du Conseil de l'Europe, plusieurs groupes d'experts ont élaboré pour différentes langues un niveau de performance de base en langue étrangère connu sous le nom de *niveaux-seuils*. Les objectifs de ce matériel sont d'une part de fournir un cadre pour la coopération internationale, d'autre part de faciliter la communication entre les individus de divers pays en leur donnant les moyens linguistiques nécessaires et enfin de proposer un enseignement adapté aux besoins, aux motivations et aux caractéristiques de l'apprenant. Ces mutations ont gagné le domaine de l'enseignement du français langue étrangère et ont donné naissance aux méthodologies communicatives. Celles-ci, basées sur les concepts de notion, fonction, acte de parole, comportements langagiers et en particulier celui de besoins langagiers, proposent un enseignement dont l'objectif est la maîtrise d'une compétence de communication. En plaçant le concept de besoin au centre de l'enseignement, la méthodologie communicative s'inscrit dans la visée des nouvelles demandes socioprofessionnelles en langues étrangères et en utilisant les concepts de notion et de fonction, elle permet de placer la langue au service de la communication. Cet enseignement de type utilitariste valable pour des cours intensifs dirigés à des apprenants fortement motivés pose néanmoins des problèmes lorsqu'il est appliqué à des cours extensifs et à des apprenants adolescents en milieu scolaire sans apparemment ni besoins déterminées ni motivations spécifiques pour la langue étrangère.

3.3. Mutations terminologiques

Sous l'influence de revendications sociales, politiques et culturelles et en réponse à une philosophie du positif, le langage a modifié sa terminologie afin de réduire métaphoriquement les écarts entre les groupes sociaux majoritaires et minoritaires, favorisés et défavorisés. Les cultures minoritaires se défendent dans le langage par l'adoption d'une terminologie qui se veut avant tout non agressive; ainsi aux Etats-Unis, une personne de race noire est un *African American* et un Indien un *Native American*. Dans les universités, l' *African American Studies* a remplacé les *Black Studies* et les *Native American Studies* sont des cours sur la culture des Indiens d'Amérique. De son côté, le vocabulaire français a gommé de son parler un certain nombre de termes qu'il jugeait incorrects; ainsi, on parle de *non-voyants* et non *d'aveugles*, de *malentendants* et non de *sourds* ou bien on distingue les *demandeurs d'emploi* des *chômeurs*, ce qui suit la culture du politiquement correct minimisant la perception de charge péjorative que certains mots pourraient avoir.

Le langage pédagogique semble suivre le même chemin. Dans les manuels d'enseignement du français langue étrangère, la terminologie de l'apprentissage veut se présenter sous un angle positif, une terminologie moins revêche que celle d'un apprentissage traditionnel. Afin d'illustrer

ces propos par l'exemple, nous avons relevé dans *Libre Echange* une terminologie qui se veut en accord avec une conception communicative de l'apprentissage d'une langue et une vision moins scolarisée de la pédagogie, plus en rapport avec des termes employés dans tous les espaces de la vie quotidienne; ainsi l'expression *manières de dire* est employée à la place de *listes*, *la situation* a remplacé le mot *texte* (suivi des questions qui, quand, où, quoi), les termes *découvrez les règles* est une entrée vers la grammaire (cela implique cependant une justification du changement de terminologie étant donné que ce concept implique une approche différente de la grammaire). *France au quotidien* a pris la place du terme *civilisation*. D'autres manuels usent un vocabulaire similaire; ainsi les termes *unité*, *épisode* ou *dossier* (*Espaces*) ont remplacé le mot *leçon*, le terme *activités* (*Le Nouveau Sans Frontières*) remplace celui de *exercices*, le *savoir vivre* (*Bienvenue en France*) ou la *vie pratique* (*Pile ou face*) ont pris la place de la *civilisation*, le *savoir-dire* a remplacé la *grammaire* (*Bienvenue en France*) et au lieu de parler d'*exercices de réemploi*, on dit *entraînez-vous !* (*La clé des champs*). Dans d'autres cas, c'est la langue des consignes d'exercices qui se veut plus souple, plus oralisée, plus personnalisée, plus imaginative donc plus ludique; ainsi, dans *Libre Echange I*, les exercices de compréhension orale sont précédés de la consigne *Vous avez compris ?*, un exercice sur l'impératif (p. 30) est présenté par les mots *Dites-le avec le sourire* parce qu'il s'agit d'apprendre à donner un ordre, mais, suppose-t-on, en gardant sa bonne humeur; un autre sur la description de personnes (p. 48) est précédé de *Pour faire un portrait* paraphrasant le titre d'un poème de T. Tzara; un quatrième sur l'utilisation des pronoms toniques (p. 48) commence ainsi: *Vive la différence !* faisant référence aux diverses activités professionnelles des personnages; un cinquième relatif aux formes négatives (p. 82) est introduit par *Dépêchez-vous, on ferme !* car la situation est celle d'un magasin de fleurs où un client veut des fleurs que le vendeur n'a pas; un autre sur l'emploi des formes du verbe aller (p. 99) s'intitule *Ils ont de la chance !* Pour introduire un exercice sur "indiquer le chemin" (p. 115), les auteurs proposent comme introduction *Il se trompe totalement !* Pour l'emploi des formes: *il est, elle est* (p. 132), la consigne est: *faites des compliments, ça fait toujours plaisir !* L'expression *Politesse oblige* introduit un exercice sur l'emploi des différents registres langagiers (p. 151). On constate aussi en didactique l'apparition de nouveaux termes tels que *apprenant* à la place de *étudiant* ou *élève*, cependant ce changement terminologique n'est pas gratuit étant donné qu'il comporte des changements à un niveau conceptuel.

4. CONCLUSION

Il existe aujourd'hui une nouvelle redistribution des rôles, qu'ils soient politiques, religieux, sociaux, pédagogiques ou autres comme conséquences des idées, des technologies naissantes qui transforment l'espace humain. L'enseignement des langues étrangères n'est pas exclu de ce phénomène; les nouvelles définitions de la culture, du savoir et de l'individu ainsi que les apports théoriques des sciences du langage ont remis en question la notion traditionnelle de langue comme objet de savoir et de culture. Le climat socioculturel où cohabitent des zones aussi diverses que les communications de haute et de basse densité, la stabilité et l'instabilité des normes, le durable de l'histoire collective et l'éphémère de l'expérience personnelle, la recherche du plaisir immédiat et la menace atomique permanente, la culture du supermarché et celle du musée, sont autant de propositions offertes quotidiennement. Nous pouvons même y ajouter le réel et le virtuel.

En appliquant ce climat à l'enseignement des langues étrangères, la connaissance devient un objet immédiatement utilisable et c'est à travers ce *prêt-à-dire* langagier que se justifient les composants de l'acte didactique. Dans la situation présente, l'apprenant est devenu l'utilisateur

d'un matériel (la langue) pour les besoins d'un objectif déterminé, laissant de côté son rôle traditionnel de récepteur de connaissances. C'est donc moins l'acquisition d'un savoir que la manipulation de ce savoir qui intéresse dès lors l'enseignant et l'apprenant.

L'opérativité tient de l'hyperproduction de matériaux didactiques que reflètent, par exemple, les différents catalogues des maisons d'édition. Cette profusion d'ouvrages complémentaires constamment renouvelés est illustrative d'un mouvement d'empressement et d'éphémère où les produits sont consommés puis jetés mais rarement réutilisés. Si le *faire-faire* langagier est à la mode, le *re-faire-faire* ou ce que l'on appelait auparavant le réemploi n'est guère au goût du jour.

En corollaire, la performance qui fait pendant à la notion de hâte conduit à une culture de la facilité. Cette question est notamment pertinente dans les secteurs de la communication de médias qui, comprenant la force et l'impact des mots sur les consommateurs utilisent un langage suggestif qui pénètre dans les esprits par l'image, le son et le mot. Ces secteurs qui courent contre le temps au nom de la rentabilité commerciale recherchent le mot qui frappe, mais qui rapidement devient aussi celui qui passe dans une sorte de mouvement qui génère un vocabulaire cyclique. Une telle situation n'est pas étrangère à l'apparition d'un lexique de courte durée et d'une langue nivelée par le bas. Dans l'enseignement d'une langue étrangère, les mots ne sont guère perçus comme des entités méritant une pause d'explication et de réflexion. Travailler sur les mots n'est guère de mise; la préférence va du côté de la production. Les enseignants et les apprenants ne sont sans doute pas les seuls responsables de ce survol des mots; il convient d'en rechercher les causes dans la pression extérieure à l'institution scolaire, que ce soit le monde de l'édition, la télévision par satellite, les concepts qui sous-tendent la discipline ou les parents qui veulent des enfants de plus en plus compétitifs.

Enfin, tout en jouant sur les antonymes, les lignes ci-dessus nous conduisent à accoler à la notion de hâte celle de patience dans l'apprentissage. Dans ce domaine, le bon sens dit que tout accès à la connaissance suppose un temps pour l'assimilation et pour la familiarisation avec les nouveaux apports du savoir. Or aujourd'hui, un nouveau savoir est un produit à consommer (objet jetable et périssable) et en tant que tel, demande une acquisition la plus rapide possible (voir les propagandes médiatiques qui proposent d'apprendre telle langue en six mois sans étudier). Le temps est ainsi devenu un facteur clé dans le sens où pour apprendre vite, l'enseignement doit mettre à la disposition des apprenants des instruments d'accès facile (et la langue en est un), des passe-partout qui permettent de se débrouiller le plus vite possible dans le savoir. L'enseignement actuel remet en question le statut du savoir dans la langue, le transformant en un instrument et ainsi le déplace de son rôle intellectuel de formation, de réflexion et de relativisation.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDOIN, A. (1995) "La tribu techno soft", *Le Nouvel Observateur* n° 1617, Paris, Le Nouvel Observateur
- CAPELLE, G.; GIDON, N. (1990) *Espaces I*, Paris, Hachette.
- COURTILLON, J.; SALINS DE G.-D. (1991) *Libre Echange I*, Paris, Hatier/Didier.
- DOMINIQUE, PH.; GIRARDET, J.; VERDELHAN, MICHÈLE; VERDELHAN, MICHEL. (1988) *Le Nouveau Sans Frontières I*, Paris. CLE International.
- FINKIELKRAUT, A. (1987) *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard.
- GEFFROY, R.; LO CASCIO, D.; RIVAS, M. (1991) *La clé des champs I*, Paris, Larousse.
- LIPOVETSKY, G. (1983) *L'ère de vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.

- LYOTARD, J.-F. (1979) *La condition postmoderne*, Paris, Les Editions de Minuit.
- LYOTARD, J.-F. (1988) *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée.
- MONNERIE-GOARIN, A. (1989) *Bienvenue en France I*, Paris, Didier-Hatier.
- TOURAINÉ, A. (1992) *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- VASSAL, J. (1991) *Pile ou face I*, Paris, CLE International.
- VATTIMO, G. (1990) *La société transparente*, Paris, Desclée de Brouwer. Tr. de J.-P. Pisetta.

LE SENS DES MOTS N'EST PAS, IL SE FAIT: DEUX EXEMPLES DANS L'OEUVRE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

CARLOTA VICENS PUJOL
Universitat de les Illes Balears

INTRODUCTION

Alors peut-être nous rendrons-nous compte qu'il y a des mots qui ne cernent pas, car les significations ne sont pas, mais elles se font, et que le langage poétique offre son infinité pour substituer à l'usure du langage de nouveaux enchaînements (Kristeva J., 1969:144)

Ce que l'on pourrait traduire, en termes poétiques, par cet admirable vers de Louis Aragon, "ici commence la grande nuit des mots". Admirable et certain - d'autres théoriciens en porteront témoignage-, l'univers des mots étant pareil à celui de la nuit: les étoiles, les constellations, l'obscurité, le silence même n'ont de sens que par rapport à l'ensemble, le noir est presque insondable, la nuit, comme les mots, a toujours quelque chose d'angoissant: on peut trébucher, on risque de ne pas comprendre, de ne pas y arriver... Les poètes le savent bien; chez quelques uns il s'agit d'un savoir, chez d'autres ce n'est qu'une intuition. Antoine de Saint-Exupéry, lui, en est tout à fait conscient. Ainsi on peut lire dans ses *Carnets*:

Je ne puis faire entendre aux hommes quelle serait leur commodité s'ils possédaient un langage (...). Il serait vraiment curieux que l'homme par son seul langage saisît le monde extérieur et le rendît cohérent. (Saint-Exupéry, 1975:12)

dans *Terre des hommes*:

Il m'est venu quelques images pour m'expliquer cette vérité que tu n'as pas su traduire en mots mais dont l'évidence t'a gouverné. (Saint-Exupéry, 1971: 166)

ou encore, dans *Citadelle*:

Et quand j'ai dit rempart il faut aussi remplir le mot. Et les géomètres y ajoutent quelque chose, et les poètes, et les conquérants, et l'enfant pâle et la mère... (Saint-Exupéry, 1971:107)

On pourrait multiplier les exemples. Or, ce qui nous intéresse ici ce n'est pas la difficulté des mots à trouver leur sens - ou de l'homme à s'exprimer par des mots-, mais comment ce sens là se constitue à l'intérieur d'une oeuvre littéraire. On sait que le mot, et il faut se situer dans le domaine du langage poétique, va au-delà de la définition du dictionnaire, souvent même l'ignore; que le mot n'a de sens que quand il est dit à quelqu'un (ou écrit), que ce sens-ci est indissociable des mots qui l'entourent, du lieu qu'il occupe dans la phrase, de la fonction syntaxique qu'il accomplit: le sens, pourrait-on dire, s'édifie au fur et à mesure que l'oeuvre avance. Loin des conventions de la langue commune, la langue dans sa fonction esthétique crée de nouveaux rapports entre les signes, un nouveau "code" qu'il faut déchiffrer. Et on le sait depuis Jakobson et le Cercle Linguistique de Moscou, qui ont définitivement éloigné l'oeuvre littéraire de la biographie de l'auteur ou du moment historique pour l'approcher de la linguistique. C'est donc dans ce contexte que l'on va étudier deux mots, deux substantifs, dans

l'oeuvre de Saint-Exupéry, que l'on suivra son cheminement tout au long des 617 pages de *Citadelle* afin d'établir finalement leur sens. Les mots que l'on a choisis, à cause, si on peut le dire, de la "beauté" de ce cheminement, mais aussi parce qu'ils sont statistiquement significatifs, sont *désert*, un des mots, mais aussi un des endroits les plus chers à l'auteur, et *maison*, c'est à dire, ce qui s'ouvre vers l'infini, ce qui se referme sur l'homme et ses secrets.

Un logiciel mené à terme par les docteurs Gabriel M^a Jordà (philologie française), Àngel Igelmo (analyse mathématique) et José Luis Guerrero (informatique) de l' Universitat de les Illes Balears, nous a permis tout d'abord la recherche des noms de *Citadelle*, que l'on a obtenu à la fois par ordre alphabétique et par ordre lexicométrique, ce qui nous permet de savoir le nombre exact de fois que ces mots apparaissent dans l'oeuvre: 133 pour *désert*, 179 pour *maison*. On a pu ensuite chercher chacune des occurrences dans leurs contextes, imprimer les lignes qui nous ont paru nécessaires, classer les fiches ainsi obtenues, travailler, en définitive, sur le sens des deux substantifs, apparemment opposés.

DÉSERT

Le nom d'Antoine de Saint-Exupéry sera toujours associé au désert et à l'aviation. Il en est question dans *Courrier sud*, *Terre des hommes*, *Lettre à un otage*, *Petit prince*.

"J'ai toujours aimé le désert. On s'assoit sur une dune de sable. On ne voit rien. On n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence.

- Ce qui embellit le désert, dit le Petit Prince, c'est qu'il cache un puits quelque part. Je fus surpris de comprendre soudain ce mystérieux rayonnement du sable." (Saint-Exupéry, 1945: 303 - 304)

Or si l'image de l'avion est tout à fait absente de *Citadelle*, celle du désert est, par contre, omniprésente. C'est le lieu de l'aventure spirituelle, comme il l'était aussi dans *Lettre à un otage*:

Et comme le désert n'offre aucune richesse tangible (...) on est bien contraint de reconnaître, puisque la vie intérieure loin de s'endormir s'y fortifie, que l'homme est animé d'abord par des sollicitations invisibles. L'Homme est gouverné par l'Esprit. (Saint-Exupéry, 1944: 94)

et dans toute l'oeuvre éxupérienne. Mais, comment aboutir là par des procédés uniquement littéraires ou esthétiques?

Du désert de *Citadelle* on sait très peu de choses: rien que cinq adjectifs pour le qualifier, âpres, immuables, brûlants, étale et vide, et trois subordonnées relatives qui vont dans le même sens: [le lieu] "où tu peines dans la soif et les ronces", "où tu peines", "où je m'en vais charriant ces graines". Le désert se présente donc comme un lieu intimement lié à la souffrance, désormais nécessaire pour atteindre ce <quelque chose> qui nous échappe, Dieu, l'esprit, l'éternité...

J'ai durement peiné dans le désert. Il apparaît d'abord comme impossible à vaincre. Mais je fais de cette dune lointaine l'escala bienheureuse. (V, 3528-3530)¹

La souffrance physique et morale précède donc la lumière. C'est justement dans cette oeuvre posthume que la fascination du désert est plus fortement ressentie, mais ce n'est que lentement que le mot sort des limites contraignantes de sa définition pour entrer dans le domaine des symboles. Et ceci suivant un procès où trouvent sa place les noms qui lui sont proches, mais aussi les déterminants ou les prépositions... Les déterminants, *qualifieraient*-ils le nom?. On suivra pour cette étude le procès d'actualisation du nom, qui vient marqué par les déterminants;

1. Étant donné que l'étude a été faite grâce à un système informatique de fiches, les citations ne remettent pas aux pages du livre, mais aux lignes de *Citadelle* en support informatique.

un procès par lequel le substantif passe du plan de la langue à celui du discours, mais aussi du plan du virtuel à celui du réel (Cf. Baylon Ch. et Fabre P., 1978: 13-23).

Article indéfini + désert: L'article indéfini désigne un objet réel mais pas encore nettement identifié. Il a en général valeur de présentation et représente le degré minimum de la réalisation. Cependant il ne faut pas croire que c'est au fur et à mesure que le nom entre dans le chemin de sa pleine réalisation qu'il glisse du concret à l'abstrait, c'est à dire qu'il passe de désigner une notion facilement perceptible par les sens à se situer dans l'espace mental: au contraire, *Citadelle* doit se lire comme une immense allégorie, son langage étant toujours métaphorique. "Désert" est précédé de l'article indéfini cinq fois:

Si je te ruine les conditions de l'amour pour t'autoriser à n'en point souffrir, que t'aurais-je apporté? Un désert sans fontaine est-il plus doux à ceux qui ont perdu la piste et meurent de soif? (V, 682-686)

(...) je me suis hâté parmi les femmes comme dans un voyage sans but. J'ai peiné auprès d'elles comme dans un désert sans horizon, à la recherche de l'oasis qui n'est point de l'amour, mais au-delà. (V, 2585-2589)

Ainsi, des contextes où apparaît le groupe article indéfini + désert, on peut dire que celui-là est un lieu imprécis, indifférencié, extrêmement vaste, dont les limites ne sont pas visibles. Les mots (ou syntagmes) "traversée", "étale comme la mer", "sans horizon", "à la recherche de", "ceux qui ont perdu la piste", "étendue" contribuent à la non-définition du substantif, tout en le qualifiant, car des cinq exemples, trois indiquent quelque chose de plus, soit avec un adjectif, "étale", soit avec un groupe prépositionnel, "sans fontaines", "sans horizon". Pas de tension, cependant, entre le déterminant indéfini qui, on l'a vu, équivaut au degré zéro de l'actualisation, et des qualificatifs qui ne sortent pas du topique, du déjà su. Une seule fois on peut parler d'un degré majeur de réalisation:

[les trésors de ton île] si je te les veux faire retentir, je t'inventerai un désert et les distribuerai dans l'étendue selon les lignes d'un visage. (IV, 48-50)

étant donné que le pronom "te" glisse facilement de "t'inventerai un désert" à "j'inventerai un désert pour toi" et, d'ici à "ton désert". Valeur possessive, donc, qui indique un pas de plus dans le procès d'actualisation.

Article défini + désert: Expression de la notoriété, l'article défini fait référence à un objet connu, soit par le locuteur, soit par le locuteur et le destinataire, et représente le degré minimum de l'adjectif démonstratif. Ce groupe nominal rend compte, mieux que les autres, de l'expérience que le narrateur a du désert, qui est ici décrit: le climat, la végétation, la vie que l'on y mène:

Ce fut au cours de l'année maudite, celle que l'on surnomma le Festin du Soleil, car le soleil, cette année-là, élargit le désert. Rayonnant sur les sables parmi les ossements, les ronces sèches, les peaux transparentes des lézards morts et cette herbe à chameaux changée en crin. (I, 135-140)

Et voici, sur ma gauche, la montagne bleue, aux versants bénis de moutons à laine, qui plante les griffes de ses derniers rocs dans le désert. Et au-delà le sable écarlate où fleurit le soleil. (V, 3186-3191)

Sont très nombreuses, en effet, les références aux éléments qui entourent le désert: les limites de celui-ci se dessinent, loin de l'imprécision de l'article indéfini. On apprend pas mal de choses sur:

- le monde végétal: les ronces sèches, l'herbe à chameaux, les palmiers nains, le cèdre, l'oasis...
- le monde minéral: le silex, la rocaïlle, le sable, le sel...
- le monde animal: les lézards, les chameaux, les moutons, les chèvres, le bétail...

- le climat: les orages, le vent de sable, le vent sec...
- l'eau: le puits, la soif, la fontaine...

Et, dans cet univers qui se définit petit à petit, prennent une place de plus en plus grande le cèdre, arbre qui finira par se confondre avec le désert (et qui cependant n'existe pas là-bas) et le vent, qui laisse toujours trace de sa violence, élément destructeur.

Mais c'est l'image de l'eau qui préside le désert de *Citadelle*: son absence, sa nécessité, la fertilité de l'oasis, le puits, la fontaine... Cadeau infiniment précieux, "c'est pourquoi je dis qu'il est un cérémonial des puits dans le désert" (IV, 41- 43), son absence est chemin vers l'éternel, la soif extrême doit servir pour que notre Dieu nous apparaisse. L'homme, dit l'auteur de *Terre des hommes*, se découvre quand il se mesure avec l'obstacle; et, dans *Citadelle*:

C'est pourquoi si je désire t'enseigner Dieu (...) je t'enverrai mourir de soif dans le désert afin que fontaines te puissent enchanter. (II, 4449 - 4453)

Ainsi je te veux dans ta nuit, même si te voilà mourant de soif dans le désert, ou tirant le sang de ta vie du desensablement d'un puits avare, visité par les dieux des fontaines. (IV, 3673 - 3677)

Mais une fois trouvée, l'eau illumine, elle est porteuse de vie, elle est inhérente à la présence divine:

(...) de même que la fontaine dont je parlais, laquelle coule au coeur de l'oasis lointaine, enchante le désert. (V, 630 - 632)

"Cérémonial", "Dieu", "enchante", "aîlée", "étoiles"... sont des mots qui renvoient au caractère sacré de l'eau, qui la rangent du côté du monde divin. L'eau du désert représente en quelque sorte le baptême: une fois submergé dans les eaux baptismales l'homme renaît à la vie de l'esprit, car il a finalement compris:²

Leur sourire t'a renseigné. L'eau est présente (...) Rassuré tu as souri. Et les chameliers t'ayant vu sourire, sourient à leur tour. Et voici que tout est sourire. Les sables dans leur lumière et ton visage et le visage de tes hommes (...). (V, 3851-3857)

Sans sortir encore des limites de l'article défini, comme un pas de plus dans le procès de sa réalisation, le champ stylistique de désert s'enrichit de mots qui appartiennent à des champs sémantiques nouveaux: celui de la guerre et celui de la ville, d'une ville encore en train de se construire. Le "je" du narrateur devient ici chef, le désert étant le lieu où cette ville s'étale, soumise cependant aux ordres d'un chef qui ne cherche pas tellement la protéger comme la guider dans son pèlerinage vers Dieu:

La nuit revint et je gravis la plus haute courbe de la contrée pour regarder dormir la ville et s'éteindre autour, dans l'obscurité universelle, les taches noires de mes campements dans le désert. Et ceci afin de sonder les choses, connaissant à la fois que mon armée était pouvoir en marche (...) et qu'une autre image était en marche, et en construction ses racines (...). (I, 2370-2379)

Le cèdre, l'eau, la ville... Le cercle se ferme petit à petit autour du désert de *Citadelle*; on s'approche de sa valeur de symbole sans toutefois abandonner l'idée de chemin, de traversée, que l'on trouvait avec l'article indéfini, chemin pour "sentir tout à coup la présence de Dieu" (V, 3863), caché dans le silence. Car voilà un autre des mots-clé qui entourent le substantif étudié, le silence de Dieu se confondant avec celui du désert.

2. Combien de fois on n'a vu associer le nom de Dieu à celui de l'eau dans les pages de la Bible. Ainsi dans Jer 2,13: "Porque dos maldades / ha cometido mi pueblo: / me abandonaron a mi / fuente de agua viva /y se cavaron aljibes / aljibes agrietados / que no retienen el agua." Voir aussi Dt. 32, 2; Jer 8,14; Sal 42, 2-3; Is 35, 6-7; Ap 21 ou Jn 7, 37-38. L'imagerie de toute *Citadelle* a d'ailleurs une relation très étroite avec les Écritures Saintes.

Le désert de *Citadelle* reste donc pleinement associé à un nombre réduit de points:

- Le vent, c'est-à-dire, l'orage, les difficultés du chemin.
- Le cèdre, l'arbre incorruptible qui résiste au sable, au manque d'eau, qui communie avec Dieu.
- L'eau, l'Esprit, la fontaine de la vie éternelle.
- La ville qu'il faut habiter au coeur du désert, qu'il faut planifier, construire, préserver du mal.
- Le silence du Dieu retrouvé, silence angoissant, absence de ce que l'on sait présent.

Adjectifs possessifs et démonstratifs + désert: L'adjectif possessif fait toujours référence à un possesseur et marque un rapport d'appropriation; l'adjectif démonstratif localise une personne, un objet ou une notion dans l'espace. Pour le premier le procès de réalisation n'est pas encore conclu; le deuxième représente le degré maximum de la réalisation.

Il est évident que l'adjectif possessif devant un nom comme désert, remplit celui-ci d'un contenu symbolique majeur que dans "mon livre", "mes fleurs", "mon peuple". C'est un pas définitif vers l'abstraction du mot, que l'on avait déjà trouvé dans un dernier stade du groupe article défini + désert:

Si je t'impose une fois l'an de te prosterner face au désert pour y honorer l'oasis chantant qu'il cache dans ses plis, tu retrouveras son mystère dans la femme, ou dans le travail, ou dans la maison. (V, 724-728)

sans perdre pour autant les valeurs qu'il a acquis dans ce procès de réalisation. Soulignons, avant de continuer, que les substantifs du contexte changent en même temps que les déterminants, tout en modifiant, eux aussi, le mot étudié: plus de ronces, de soleil, de puits, d'oasis, de guerriers... Ce qu'il compte maintenant c'est l'amour, l'âme, l'offrande, la lumière...

Car ne pèse point l'individu, avec sa pauvre écorce et son bazar d'idées, mais avant tout compte l'âme plus ou moins vaste avec ses climats, ses montagnes, ses déserts de silence, ses fontes des neiges. (III, 955-959)

Et de ce mariage sous les tentes lointaines il est faux de me dire qu'il ne répand pas sur ton désert sa lumière de cérémonie (...)? (IV, 4312-4315)

Prévaut donc l'image d'un désert où l'homme doit mesurer sa force, longue épreuve dans ce cheminement vers Dieu. Et pour ceci "il est nécessaire que tu franchisses ton désert" (V, 1681) Quel désert? On l'a vu: celui des ronces, des puits de sable, du soleil à plomb... Seulement tout ceci devient intérieur et la souffrance physique est celle de l'âme, le désespoir de la mort. Il s'agit d'un lieu aussi démuné que l'homme dans sa solitude, l'homme obligé à lutter jusqu'à s'exténuer dans son terrible désert:

Et l'eau il l'a créée lentement avec sa chair, avec ses muscles, avec les ampoules de ses paumes, avec les blessures de ses pieds. De brasser les réalités contradictoires il tire l'eau de son désert de pierre à la force de ses poignets... (II, 2241-2246)³

Mais une fois le désert franchi, tout s'illumine, "Tu ne supportes pas qu'un noeud se défasse" (V, 847-850). Le sens de désert est fermé, le procès de sa réalisation fini. L'emploi du déterminant démonstratif sert uniquement à fixer ce nom, déjà lourd de sens, dans un lieu intemporel de sa signification:

3. Rappelons ici cette autre phrase des *Carnets*: "Toujours le même mythe... abandonne, renonce, souffre, lutte, franchis les déserts de la soif, refuse les fontaines, et je te conduirai à l'épanouissement de toi-même." comme un exemple de l'étroite relation qu'il existe dans toute l'oeuvre de Saint-Exupéry.

Et celui-là qui eût assisté aux traditions séculaires de ce désert les eût prévus durables et fixées pour des siècles. (I, 3289)

Et le sable m'apparaîtra plus riche puisque souvent, au large de ce désert, je l'aurai vu sourire. (II, 237-238)

MAISON

Il y a une maison, au fond de l'univers mythique personnel d'Antoine de Saint-Exupéry, "une maison d'enfance qui demeure vivante dans le souvenir" (Saint-Exupéry, 1944: 93). Maison de Geneviève dans *Courrier Sud*, maison jamais oubliée qui remplit d'inquiétude, d'une sombre nostalgie, l'homme adulte de *Terre des hommes*:

Il était, quelque part, un parc chargé de sapins noirs et de tilleuls et une vieille maison que j'aimais (...). Il suffisait qu'elle existât pour remplir ma nuit de sa présence. Je n'étais plus ce corps échoué sur une grève, je m'orientais, j'étais l'enfant de cette maison, plein du souvenir... (Saint-Exupéry, 2000: 64)

Une maison qui poursuit l'individu au fil de ses jours, obsédante, plus ou moins inconsciente, image archétype qui se trouve probablement à la base de ces mots:

Car celui-là qui meurt dans le désert est riche d'une maison lointaine, bien qu'il meure. (III, 1285-1287)

Le voyageur dans son désert s'il est, Seigneur, d'une maison habitée, malgré qu'il la sache aux confins du monde, il s'en réjouit. Nulle distance ne l'empêche d'en être nourri... (III, 3633-3636)

Mais la maison de *Citadelle* est aussi, et surtout, une image symbolique du centre, comme d'ailleurs presque tous les substantifs de l'oeuvre. C'est la recherche de l'unité, c'est un lieu d'échange et, du moment où il faut l'édifier, c'est aussi sacrifice, effort:

Mais d'avoir remarqué que ne sont point les mêmes tel qui marche vers l'enfant malade, tel qui marche vers la bien-aimée, tel qui marche vers la maison vide (...), je me fais rendez-vous ou visage, au travers des choses qui sont, et tout est changé (...). Je te contrais de bâtir en toi une maison. La maison faite vient l'habitant qui brûle ton coeur. (V, 190-201)

On trouve dans les lignes ci-dessus, de façon plus ou moins implicite, les verbes qui serviront de base pour l'étude de ce mot, des verbes qui accompagnent très souvent "maison": *marcher vers*, *bâtir*, détruire ou abandonner (*vide*) et habiter (*habitant*).

Marcher vers: Lieu d'ordre et d'échange, la maison semble revêtue d'éléments positifs, entre lesquels on veut souligner ceux qui hantent le soldat hors du foyer, toujours appelé vers ce centre qui s'identifie aussi à l'amour. L'homme qui, il est important de le souligner, *est loin*, rentre à la maison, refuge ou sein maternel selon la tradition mystique, et celle-là l'accueille dans sa lumière originare:

Tu ne seras plus qu'élan de regrets vers les fraîcheurs de ta maison, et l'aiguière d'argent qui est de l'heure du thé auprès d'elle, avant l'amour. Cruel te sera jusqu'au souvenir de la branche qui se balançait sous ta fenêtre. (V, 1578-1582)

[II] connaissait que l'on y marche une certaine nuit de l'année dans la neige (...) vers des maisons de bois illuminées. Et si tu entres dans leur lumière après ta route et colles ton visage aux carreaux, tu découvres de cette clarté qu'elle te vient d'un arbre. Et l'on te dit que c'est une nuit qui a un goût de jouets de bois verni... (III, 3434-3441)

Sein maternel et lumière, voilà la clé de l'osmose, car entrer dans la maison c'est entrer dans l'enfance; sa lumière t'attire et tu n'y entres qu'à condition d'être cet enfant émerveillé qui contemple derrière les vitres la magie du Noël. Aller vers la maison c'est chercher l'ordre

des jours perdus, un ordre (qui a probablement présidé l'enfance de Saint-Exupéry) où se trouve le sens des choses. Mais avant de (re)trouver ce "palais de mon père où tous les pas avaient un sens", il faut le construire, un jour après l'autre, avec un grand effort.

Bâtir: Car l'effort créateur de l'homme fait le sens de la maison. Ainsi "le poème de la maison qui fait peser la maison sur le coeur" (II, 3199-3200) ne signifie rien pour celui qui n'a pas dédié son temps ni sa ferveur. C'est au fur et à mesure que la maison prend forme que les matériaux de la construction ont une valeur, mais aussi le travail de l'homme et, à partir d'ici, son existence même. Alors les gestes deviennent des cantiques:

J'envoie mes prisonniers rompre des pierres. Et ils les rompent et ils sont vides. Mais si tu bâtis ta maison, crois-tu rompre les mêmes pierres? Tu bâtis le mur d'une maison et tes gestes sont non d'un châtement, mais d'un cantique. (III, 843-847)

On ne peut qu'affirmer que "lo que eran simples entes, simples objetos, se convierten en realidades relacionales" (Jordà G., 1994: 183), surtout si l'on pense que, la maison finie, elle devient lieu de rencontre avec d'autres êtres et avec soi-même:

Que ma maison soit visitée. Je l'ai construite et je la tiens pure. (III, 2082-2084)

Et le merveilleux d'une telle maison construite en rêve est qu'elle abrite, au lieu de soi, un soi-même transfiguré. Ainsi du voyage qui te doit changer. (II, 3145-3156)

Cependant le mot bâtir ne doit pas être compris uniquement dans le sens d'édifier. Bâtir, rebâtir, c'est aussi, dans les pages de ce livre, embellir, décorer, nettoyer. Ainsi une femme a "une maison à rebâtir dans l'aube", l'autre "la refait neuve au lever du jour" (IV, 3411); une troisième qui balaie - encore une fois au lever du jour-, "embellit une maison et n'épouse rien, sinon l'amour" (V, 3216-3217). L'homme, à son tour, peint les murs, s'occupe du jardin... mais l'un et l'autre en partant toujours de l'amour, qui fait de la maison un foyer. L'amour, présent dans les plus petits objets, les plus petits cadeaux pour offrir à l'épouse, le plus petit détail:

Tel aime sa maison. Elle est humble. Mais il a peiné et veillé pour elle. Elle manque cependant de quelque tapis de haute laine ou de l'aiguère d'argent (...). Et voici qu'un soir, ayant peiné, veillé et souffert, il est entré chez le marchand et il a choisi le plus beau tapis, la plus belle aiguère... (IV, 3608-3617)

présent aussi, l'amour, chez celui qui porte ces objets à la maison, dans la *démarche*. Le contraire, c'est à dire, la vanité, fait tomber ces objets dans un puits; ils perdent tout leur sens. Il s'agit donc d'une relation toute neuve entre l'homme et les objets, entre les objets et la maison et, fermons le cercle, entre la maison et l'homme.

Détruire: Dans ce sens sont significatifs les mots de celui qui, voyant tomber le navire de la stabilité et de l'ordre, communique au chef ses inquiétudes:

Nous eûmes peur non tant pour nous-mêmes que pour l'objet de nos efforts. Pour ce contre quoi nous nous échangeons au cours de la vie. J'étais, moi, ciseleur, et j'eus peur pour la grande aiguère d'argent à laquelle, depuis des années, je travaillais. Contre laquelle j'avais échangé deux années de veille. L'autre tremblait pour ces tapis de haute laine qu'il avait tissés dans la joie (...). Un autre eut peur pour les oliviers qu'il avait plantés. Et je prétend qu'aucun d'entre nous ne craignait la mort, mais tous nous tremblions pour de petits objets stupides. Nous découvriions que la vie n'a de sens que si l'on l'échange peu à peu. (I, 948-963)

Aiguère, tapis, oliviers appartiennent à la maison de même, continue la voix du narrateur, que ces contes qui enchantent les enfants et se perdent, eux aussi, sous ce spectacle désolant. Finalement c'est la maison elle-même que l'orage détruit:

Sous la pesée les maisons viraient lentement et sous l'effet d'une torsion presque invisible, les poutres éclataient brusquement comme des barils de poudre noire. Ou bien

les murs commençaient de trembler jusqu'à brusquement se répandre. Et ceux d'entre nous qui survivaient perdaient leur signification. (I, 978-983)

Car si l'homme donne un sens à la maison, il est vrai aussi que la maison donne un sens à l'homme, tout d'abord à cause de son caractère de "paysage ordonné":

(...) et [cette maison] même ils la décomposent dans leur coeur, y voient cette chambre, puis une autre, puis l'autre. Et (...) de chacune cet objet-ci, cet objet-là, cet autre encore. (III, 1903-1909)

Ordre positif, structures diverses qui pourraient symboliser soit l'être intérieur de Bachelard, avec ses différents niveaux de conscience, soit, ce qui nous semble plus proche de la pensée de l'auteur, les différents niveaux de connaissance, ce que finalement veut dire création: le seigneur du désert guide son peuple vers ce lieu où les éléments divers ne font qu'un, là où l'homme crée, édifie, devient architecte. Sinon il ne saurait quoi faire de ce "tas de briques, de pierres et de tuiles, car il leur manque l'invention qui les domine, l'âme et le coeur de l'architecte" (I, 733-735). Le travail créateur fait de ce "tas de briques" un espace habitable.

Habiter: On distingue mal, dans *Citadelle*, les syntagmes *habiter une maison* et *être d'une maison*; le nom entre tout à fait dans l'expérience symbolique du narrateur, devient "chemin, route et fenêtre sur autre chose que soi-même". Il est évident que le mot maison, le mot habiter s'éloignent de son sens habituel dans des phrases comme:

Mais c'est lui qui est dupe des mots, car il ignore ce que les mots ne peuvent saisir. Il ignore que les hommes habitent une maison. (I, 633-636)

Le substantif était jusqu'à maintenant "lourd" du sens d'autres mots plus ou moins subjectifs: enfance, sein maternel, unité, ordre, lieu de connaissance... La maison ne peut être habitée que lorsqu'on *sait*; sinon on ne parle plus d'habiter, mais d'*occuper* (IV, 1500). Une fois la maison habitée, on peut s'en éloigner, car la distance ne sera que physique:

(...) te voilà très loin de ta maison alors que tu l'habites véritablement dans l'instant même.

Car il n'est point d'absence hors de la maison ou de l'amour si tu fais les pas du cérémonial de l'amour ou de la maison. Ton absence ne te sépare point mais te lie, ne te retranche point mais te confond. (V, 4268-4274)

Ce que vraiment importe ce n'est pas que la maison soit tienne, mais "que tu sois d'elle, car alors elle te mène quelque part" (IV, 4149-4150). Le cercle est encore une fois fermé: on allait d'abord vers elle; à présent c'est elle qui nous mène. On habite ce qui nous appartient, on habite lorsqu'on comprend le mystère qu'elle y cache, et le Petit Prince le sait bien.⁴ Même l'étude des autres verbes qui accompagnent ce substantif vont dans ce sens -là, et il n'est pas difficile d'assimiler la construction de la maison à l'édification du moi, centre individuel de communication avec Dieu. On peut dire maintenant que la *maison* de l'oeuvre est liée aux idées de:

- centre: souvent symbolisé par ce jet d'eau à l'intérieur de la maison (I, 1896-2200).
- amour: du couple, certes, mais aussi celui, plus profond, qui naît du silence: l'amour de Dieu.
- protection: celle de la femme qui, perdue au milieu de la nuit, appelle vers elle "la lampe qui l'eût rassemblée et la porte qui se fut bien fermée sur elle" (I, 265-267). Maison fermée aux portes grand ouvertes car "ta liberté croît du nombre des murs et des entraves et de verrous" (II, 1364-1365)

4. "Lorsque j'étais petit garçon, j'habitais une maison ancienne et la légende racontait qu'un trésor y était enfoui. Bien sûr jamais personne n'a su le découvrir ni peut-être même ne l'a cherché. Mais il enchantait toute cette maison. Ma maison cachait un secret au fond de son coeur". (SAINT-EXUPÉRY, 1945: 304)

— lieu de rencontre où il est possible “l'échange”, c'est-à-dire, “le coffret de parfum ou la graine ou ce présent de cèdre jaune qui remplit ta maison du parfum de la mienne” (II, 143-145). Échange de l'homme contre quelque chose qui aille *au-delà*.

“Épouse et n'épouse pas ta maison”, peut-on lire dans un poème de René Char. Épouse, c'est-à-dire, habite-la dans le sens éxupérien; “n'épouse pas”, c'est-à-dire que, face à la sédentarité, le travail créatif et l'échange mènent l'homme vers quelque chose de plus vaste. Un “quelque chose” que ne peuvent trouver ni Bernis ni Geneviève dans son errance: ainsi le premier, après l'échec de son aventure amoureuse, meurt dans un accident d'aviation; la deuxième, on la voit disparaître lentement après le deuil pour la mort du fils...

CONCLUSION

Ce qui s'ouvre vers l'infini, ce qui se referme sur l'homme et ses secrets, avait-on dit au début de notre article. Seulement le désert se referme aussi sur lui-même, entendons sur le plus profond de l'être humain, et c'est l'oasis; de son côté la maison, lieu de recueil, offre à l'homme sa plus grande liberté, et c'est la suppression des murs dans l'âme de celui qui habite.

Les noms étudiés ne sont donc aussi opposés qu'ils le semblaient. L'un et l'autre symbolisent le centre, un centre qui ne peut être que Dieu, centre des centres, et qui n'est jamais statique: il faut marcher, il faut construire: cheminement spirituel, construction de l'âme. Ce qui était profane est devenu sacré car, comme l'a bien signalé Hamid-Reza Nedjat,⁵ toute la préoccupation du narrateur de *Citadelle* est de passer d'un temps et d'un espace profanes à un temps et un espace sacrés.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON Ch. et FABRE P. (1978): *Grammaire systématique de la langue française*. Paris, Nathan.
- JORDÀ LLITERAS G. (1994): *Claves estéticas en Citadelle de Antoine de Saint-Exupéry*. Madrid, Universidad Complutense, (tesis doctoral).
- KRISTEVA J. (1969): *Séméiotiqué. Recherches pour une sémanalyse*. Paris, Seuil.
- NEDJAT H.R. (1995): “Imaginaire et idéologie dans l'oeuvre d'Antoine de Saint-Exupéry”, in *Saint-Exupéry en nuestro tiempo. Balance de cincuenta años*. Barcelona, P.P.U.
- SAINT-EXUPÉRY A. (1929): *Courrier sud*. Paris, Gallimard. (Ed. utilisée: 1999)
- (1944): *Lettre à un otage*. Paris, Gallimard. (Ed. utilisée: 1994)
- (1939): *Terre des hommes*. Paris, Gallimard (Ed. utilisée: 2000)
- (1943): *Petit prince*. Paris, Gallimard (Ed. utilisée: 1994)
- (1948): *Citadelle*. Paris, Gallimard (Ed. utilisée: 1971)

5. Dans “Imaginaire et idéologie dans l'oeuvre d'Antoine de Saint-Exupéry”, in *Saint-Exupéry en nuestro tiempo. Balance de cincuenta años*, pp. 123-135.

